LES BIBLIOTHEQUES FRANCOISES. NOUV. ED. - PARIS, SAILLANT (USW.) 1772-73

François Grudé "de" La Croix Du Maine, Antoine Du Verdier, ...



BIBLIOTHÈQUE
FRANÇOISE
DE
LA CROIX DU MAINE.
TOME PREMIER.


K.K. HOFBIBLIOTHEK
WIEN

LES BIBLIOTHÉQUES FRANÇOISES DE LA CROIX DU MAINE ET DE DU VERDIER

SIEUR DE VAUPRIVAS;

NOUVELLE ÉDITION,

DÉDIÉE AU ROI,

Revue, corrigée & augmentée d'un DISCOURS SUR LE PROGRÈS DES LETTRES EN FRANCE, & des Remarques Historiques, Critiques & Littéraires de M. DE LA MONNOYE & de M. le Président BOUHIER, de l'Académie Françoise; de M. FALCONET, de l'Académie des Belles-Lettres.

Par M. RIGOLEY DE JUVIGNY, Conseiller Honoraire au Parlement de Metz.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez { SAILLANT & NYON, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.
MICHEL LAMBERT, Imprimeur, rue de la Harpe, près S. Côme.

M. DCC. LXXII.





AU ROI.

SIRE,

Les deux Bibliothèques Françoises, que j'ai l'honneur de présenter à VOTRE MAJESTÉ, *sont les premiers Monumens consacrés, peu de temps après la renaissance des Lettres, à la mémoire des Savans qui ont illustré*

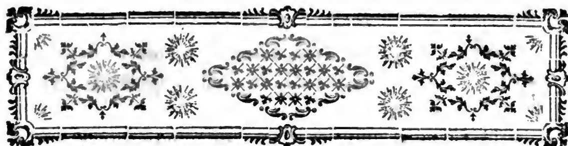
la France. J'ose espérer , SIRE, *que vous daignerez approuver mon hommage , quand vous honorez de la protection la plus éclatante les Sciences & les Lettres , & que vous distinguez par les graces les plus flatteuses ceux qui les cultivent pour la gloire de votre règne. En applaudissant à leurs travaux , la Postérité admirera , comme eux , les vertus douces & bienfaisantes de* VOTRE MAJESTÉ , *& leur enviera le bonheur d'avoir vécu sous un* MONARQUE *adoré , & le plus digne de l'être.*

Je suis avec un très-profond respect ,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble & très-obéissant Serviteur
& fidèle Sujet , RIGOLEY DE JUVIGNY.



PRÉFACE.

Nous croyons rendre ſervice aux Gens de Lettres, en donnant cette nouvelle Edition des *Bibliothèques Françoiſes de* LA CROIX DU MAINE, *& de* DU VERDIER, *Sieur* DE VAUPRIVAS. Ces deux monumens glorieux de notre ancienne Littérature, étoient devenus rares dès l'année 1724. Leur rareté avoit inſpiré à BERNARD DE LA MONNOYE, de l'Académie Françoiſe, le deſſein de les faire revivre, mais accompagnés des corrections néceſſaires, & des remarques critiques qu'il avoit faites, ſoit ſur les Auteurs, ſoit ſur les Ouvrages, cités dans ces Bibliothèques.

Nous n'avons pas beſoin de relever le mérite de cet excellent Littérateur; il eſt aſſez connu. Nous dirons ſeulement que ſon grand âge, car il avoit alors quatre-vingt-quatre ans, l'empêcha d'exécuter ſon projet. Son Manuſcrit, entièrement de ſa main, fut vendu à ſa mort, & s'eſt trouvé, long-temps après, entre les mains d'un Libraire en Hollande, duquel M. Pâris de Meyzieu, bon juge de la valeur de ce Manuſcrit, l'acheta. Ce ſage Citoyen qui, fuyant le vain éclat de la Renommée, honore en paix les Lettres, & les cultive pour ſa propre

ſatisfaction, ſe deſſaiſit en notre faveur de ce précieux Ouvrage, à la prière de M. de Foncemagne, de l'Académie Françoiſe.

Après avoir examiné ce Manuſcrit attentivement, nous jugeâmes de quelle utilité pouvoit être en effet une Edition nouvelle des *Bibliothèques Françoiſes*, avec les ſeules remarques de M. *de la Monnoye*, & telle qu'il l'auroit donnée, ſi ſon grand âge ne s'y fût pas oppoſé. Nous ſentîmes en même temps, que les recherches curieuſes & intéreſſantes de ce judicieux critique, étoient ſuſceptibles d'être perfectionnées; ſoit en ajoutant de nouvelles recherches aux ſiennes, ſoit en corrigeant quelques erreurs qui lui ſont échappées. L'entrepriſe étoit haſardeuſe pour nous. Nous étions encouragés, il eſt vrai, par le vœu de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres au ſujet d'une *Bibliothèque Françoiſe*. « Comme cette Bibliothèque, eſt-il dit (dans l'Analyſe d'un *Mémoire* de M. Falconet, lu en 1727, *ſur nos premiers Traducteurs François, avec un Eſſai de* Bibliothèque Françoiſe) « auroit un objet trop vaſte, il ſuffiroit » d'entreprendre la correction de La Croix du Maine » & de du Verdier... Un des ſavans hommes de ce » ſiècle (M. de la Monnoye) ajoute M. Falconet, » a déjà corrigé ces deux Bibliographes avec la dernière » exactitude, & il faut eſpérer que quelque occaſion fa- » vorable nous procurera la jouiſſance de ſon travail (*). »

(*) Voy. Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, Tom. VII, pag. 299 de l'Hiſtoire des Ouvrages de cette Académie.

D'heureuſes

D'heureuſes circonſtances nous avoient fait recouvrer le Manuſcrit de M. de la Monnoye ; l'*occaſion* deſirée depuis ſi long-temps nous paroiſſoit *favorable* ; mais pouvions-nous nous flatter d'être en état de la ſaiſir ? Nous n'aurions pas perſiſté dans le deſſein de nous charger d'un travail qui exige, avec des connoiſſances très-étendues, un goût sûr & une critique exacte & éclairée, ſi nous n'avions pas eu lieu de compter ſur les ſecours de Meſſieurs *de Foncemagne, de la Curne de Sainte-Palaye* & *de Bréquigny*. Ces ſavans Académiciens diſſipèrent en partie nos craintes, en nous offrant avec bonté de nous aider de leurs recherches & de leurs conſeils. Ils nous permirent même de les nommer dans le Proſpectus de cette nouvelle Edition, propoſée par ſouſcription. Leur honnêteté alla plus loin encore ; ils nous confièrent toutes les remarques que feu M. Falconet avoit faites ſur différens ſujets, afin d'y choiſir tout ce qui pourroit convenir à notre Ouvrage, & de joindre ces remarques à celles de M. de la Monnoye.

Nous ſavions d'ailleurs que M. le Préſident de Bourbonne, petit-fils de l'illuſtre Préſident *Bouhier*, poſſédoit un Exemplaire de chacune de ces Bibliothèques, enrichies de notes marginales, de la main de ce ſavant Magiſtrat, l'admirateur & l'ami de M. de la Monnoye. Dès que M. le Préſident de Bourbonne fut inſtruit de notre deſſein, il nous communiqua le plus obligeamment du monde ces deux Bibliothèques, & nous laiſſa la liberté d'en faire uſage.

Nous étions ſans doute aſſez riches, en raſſemblant les différentes remarques de ces excellens Littérateurs ; nous avons oſé cependant y joindre auſſi les nôtres. Mais nous ne les aurions jamais haſardées (nous le publions ici avec la plus grande reconnoiſſance) ſans les ſecours que nous avons reçus principalement de M. de Bréquigny, de l'Académie des Belles-Lettres. C'eſt avec la même bonté que M. de Sainte-Palaye nous a ouvert ſes tréſors littéraires : enſorte que ſi les remarques que nous avons ajoutées ſe trouvent être de quelque prix, nous en ſommes redevables à l'amitié dont ces deux ſavans Académiciens nous honorent.

Nous ne laiſſerons pas non plus ignorer les obligations que nous avons à M. l'Abbé Richard, de Dijon, ſi avantageuſement connu depuis long-temps dans la République des Lettres. Les matériaux qu'il nous a fournis, ne ſont pas la moindre partie de notre Ouvrage.

Nous avons donc tâché de rendre, avec de tels ſecours, les *Bibliothèques Françoiſes* de La Croix du Maine & de du Verdier, non-ſeulement plus intéreſſantes, mais plus utiles encore qu'elles ne l'ont été juſqu'à préſent. Les remarques ſuivent immédiatement les Articles, & pour que le lecteur ſache à qui les attribuer, elles portent à la fin le nom de leur Auteur. A l'égard de nos remarques nous nous ſommes contentés de les diſtinguer par de ſimples aſtériſques ou étoiles.

Les additions ou ſupplémens, qui ſe trouvent dans l'une

& l'autre Bibliothèque, sont ramenés dans cette nouvelle Edition à leurs Articles primitifs, ou rangés séparément & suivant l'ordre alphabétique, lorsqu'ils forment un Article particulier. Nous donnerons une table exacte des Auteurs, par leurs surnoms, à la fin de chaque Bibliothèque.

Indépendamment de cette table, nous en formerons une des *Matières*, c'est-à-dire, de tous les Ouvrages divers cités & détaillés, soit dans les Articles mêmes des Auteurs dont parlent nos deux Bibliographes; soit dans les Remarques qui y sont jointes, & nous distinguerons chaque Ouvrage par le titre qui lui est propre; comme, *Théologie*, *Jurisprudence*, *Histoire*, *Poësie*, *Grammaire*, &c. Cette table nous a paru d'autant plus nécessaire, qu'en satisfaisant d'un coup-d'œil la curiosité du Lecteur, elle facilitera la recherche des Ouvrages manuscrits ou imprimés de ces temps éloignés, pour savoir s'ils existent encore, ou s'ils sont perdus sans retour: elle découvrira même, que quelques Auteurs de nos jours n'ont pris d'autre peine, que de rajeunir celles de ces productions anciennes, qu'ils ont cru devoir être en droit de s'approprier.

M. de la Monnoye nous a servi de guide pour corriger les fautes des deux Bibliographes, pour rétablir les noms & les faits qu'ils ont altérés, & l'ordre qu'ils ont interverti, pour corriger en un mot leur orthographe, en conservant néanmoins celle qui étoit autorisée par l'usage.

Nous demanderons quelque indulgence pour les fautes

qui peuvent nous être échappées. Celles qui sont susceptibles d'*Errata*, seront exactement relevées : mais comment réparer celles où nous sommes tombés, plus par impuissance de faire mieux, que par négligence ? Nous cherchons moins à désarmer la critique par cet aveu, qu'à l'adoucir : car elle est nécessaire, & ne révolte l'amour-propre qu'autant qu'il est aveugle & ridicule.

Pour faire connoître maintenant en peu de mots nos deux Bibliographes, nous abrégerons ce qu'en a dit M. de la Monnoye, dans la Préface qu'il comptoit mettre à la tête de la nouvelle Edition des Bibliothèques Françoises, & qu'on a insérée à la fin du second volume de ses *Œuvres Choisies*, pag. 451 de l'Edition *in*-4°. (*)

François Grudé, surnommé *la Croix du Maine*, d'une terre qu'il avoit dans le Maine, appelée *La Croix*, naquit, en 1552, au Mans. Il paroît qu'il tire son origine de Sablé, petite ville du Maine, où existoit une famille du nom de *Grudé*. Cependant il n'a jamais pris ce nom. Il s'est contenté de le désigner par la lettre initiale G, à la tête de son Discours, adressé au Vicomte de Paulmy, en 1579.

(*) Cette Préface n'est insérée que dans l'Edition *in*-4°. des *Œuvres Choisies de Bernard de la Monnoye*, 1770, dont le sieur Des Ventes le père, Libraire à Dijon, est le seul Editeur. On ne sait pas pourquoi il a retranché de l'Edition *in*-8°. qu'il a donnée en même temps, *cette Préface* que nous lui avions communiquée. Nous n'avons aucune part à ces deux Editions. Nous avons fourni seulement les *Mémoires Historiques sur la vie & les Ecrits* de ce savant Critique, que l'on trouve à la tête du premier volume.

De tous les Recueils que ce laborieux Bibliographe avoit faits, sa seule Bibliothèque Françoise nous reste. Dorat en a parlé très-avantageusement, ce qu'il n'a pas fait des autres recherches de cet Auteur. Il est à présumer que si elles eussent été de quelque utilité, elles auroient été conservées.

La Croix du Maine préparoit deux Bibliothèques à la fois; l'une qu'il a nommée *la Grande*, mais qui n'a point paru : l'autre qu'il a intitulée *Premier Volume*, & qu'on peut appeler *la Petite*, est celle que nous donnons, & dont il parle dans son Discours au Vicomte de Paulmy, sous le titre d'*Epitome de la Grande*. Il avoit également promis une Bibliothèque Latine, & n'a point tenu sa promesse. Il est mort fort jeune. Nous n'avons de lui, en Latin, que le court éloge funèbre qu'il fit de son ami du Monin, assassiné à Paris la nuit du Mercredi 5 Novembre 1586, imprimé l'année suivante chez Etienne Prevosteau, sous le titre de *Tombeau* (*) *de Jean-Edouard du Monin*. Cet éloge pourroit servir peut-être à fixer l'époque de la mort de La Croix du Maine, parce qu'en effet, depuis cette époque, cet Auteur n'a donné aucun Ouvrage.

On croit communément que La Croix du Maine étoit Huguenot. Ménage le premier l'a écrit; d'autres après lui l'ont répété. Le soin que La Croix du Maine prend de dissimuler sa pensée, & de parler quelquefois le langage Catholique; l'art avec lequel il sait adoucir ses expres-

(*) Cet Eloge est rapporté par M. de Beauchamps dans ses *Recherches sur les Théâtres*, second âge, pag. 58 & 59 de l'Edition *in*-4°.

ſions ; le ménagement dont il uſe envers les deux partis ; ſon attention à ne rien laiſſer échapper d'injurieux contre *Favel*, *Calvin*, *Viret*, *Béze* & autres fameux Miniſtres ; non plus que contre les Docteurs *le Picart*, *de Mouchy*, *de Sainctes*, &c. leurs adverſaires, peuvent en effet confirmer le ſentiment de Ménage & de ceux qui l'ont ſuivi. Voilà tout ce qu'on a pu découvrir touchant La Croix du Maine.

ANTOINE DU VERDIER, Sieur *DE VAUPRIVAS*, Gentilhomme, naquit à Montbriſon le 11 Novembre 1544. Son nom de famille étoit *Verd*, comme l'établiſſent pluſieurs actes publics, où il eſt nommé *Antoine Verd du Verdier*. Il prit ſon ſurnom, d'une maiſon qu'il poſſédoit à *Vauprivas*. Indépendamment de ſes charges & qualités, rapportées dans La Croix du Maine, Antoine du Verdier étoit Gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi. La fortune conſidérable dont il jouiſſoit, lui fournit les moyens de ſatisfaire ſon goût pour les livres, & de former la plus riche Bibliothèque qu'on pût avoir alors, compoſée de livres tant imprimés que manuſcrits, Grecs, Latins, François, Eſpagnols & Italiens. Il les communiquoit volontiers aux Gens de Lettres, & ſouvent même il leur donnoit ceux dont ils pouvoient avoir beſoin. C'eſt ainſi qu'il fit préſent du Manuſcrit de Polybe à Caſaubon, qui l'avoit prié, par ſa lettre du 28 Août 1596, de le lui prêter ſeulement. Joſeph Scaliger profita de la même manière, de pluſieurs Manuſcrits Arabes. Antoine du Verdier mourut le 25

Septembre 1600, laiſſant un fils unique, nommé *Claude du Verdier*, héritier univerſel des grands biens de ſon père, mais qu'il diſſipa entièrement pour ſuivre un procès, après la perte duquel il ne traîna plus qu'une vie longue, obſcure & miſérable.

Les Ouvrages de nos deux Bibliographes ont eu à-peu-près la même deſtinée. Celui qu'ils ont intitulé, à l'envi l'un de l'autre, *Bibliothèque Françoiſe*, eſt le ſeul eſtimable, & qui ait ſauvé leurs noms de l'oubli.

La Croix du Maine & du Verdier ſe ſont diſputé la gloire & le mérite de cette entrepriſe. M. de la Monnoye penſe avec raiſon, que La Croix du Maine eſt le premier qui en ait conçu le deſſein, & qui l'ait exécuté. Il ſe fonde ſur la manière naïve dont cet Auteur rend compte de ſon travail, qu'il ſe trouva en état de publier en 1584, âgé ſeulement de trente-deux ans.

Du Verdier, à cent lieues de La Croix du Maine, ſans le connoître, ni en être connu, forma, vers 1577, le même projet. Il eſt très-vraiſemblable que chacun de ſon côté étoit inſtruit de ce qui ſe paſſoit, & qu'on leur communiquoit les cahiers à meſure qu'on les imprimoit. Tous deux proteſtèrent de leur bonne foi. Du Verdier cependant pourſuivit ſon Ouvrage avec tant de diligence, que ſur la fin de l'année 1584 (la même année que la Bibliothèque de la Croix du Maine fut imprimée à Paris) la ſienne le fut à Lyon.

On peut aiſément apprécier le mérite & l'utilité de ces deux Bibliothèques. Celle de La Croix du Maine eſt eſtimée, parce qu'elle a l'avantage d'être écrite avec préciſion, & qu'on y trouve ſouvent des particularités curieuſes ſur la naiſſance & la mort des Auteurs.

Du Verdier s'eſt plus attaché à les faire connoître par leurs Ouvrages, en rempliſſant ſa Bibliothèque d'*Extraits*, quelquefois trop longs, mais toujours intéreſſans pour tout Lecteur qui cherche à s'inſtruire. Ces Extraits d'ailleurs nous mettent au fait d'une multitude de Livres ſinguliers, épargnent la peine de recourir à l'Original, lorſqu'il ne s'agit que d'en prendre une idée, & diminuent le regret de ne pouvoir conſulter l'Ouvrage même, quand on n'eſt pas à portée de l'avoir.

Ce Bibliographe s'eſt aviſé très-judicieuſement de placer à la tête de ſes Articles tout Auteur étranger, ſoit Grec, ſoit Latin, Arabe, Italien ou Eſpagnol, qui a été, & ſouvent plus d'une fois, traduit en François ; enſorte que ſi l'on veut ſavoir, par exemple, quelles ſont les Traductions de *Platon*, du Verdier fournit ſur le champ, au mot PLATON, l'éclairciſſement deſiré ; éclairciſſement qu'on chercheroit en vain dans La Croix du Maine.

On doit encore ſavoir gré à du Verdier d'avoir indiqué, à la fin de chaque lettre de l'Alphabet, les Livres anonymes, la plupart très-rares.

A l'égard de l'érudition, elle étoit ſuperficielle chez

l'un

l'un & l'autre Bibliographe. Peu verſés dans la langue Grecque, ils ſe contentèrent d'acquérir la faculté de s'exprimer en Latin. La Croix du Maine & du Verdier poſſédoient aſſez cette langue pour pouvoir compoſer, le premier, ſa Bibliothèque Latine (qu'il n'a point donnée;) & le ſecond, ſon Supplément de *GESNER*. Quant à la diction Françoiſe, quoique celle de La Croix du Maine ſoit très-incorrecte, elle eſt plus ſupportable que celle de du Verdier, lequel, outre les vices du terroir, gâtoit encore le peu de ſtyle qu'il avoit, par ſes lectures Latines & Italiennes, & par ſon affectation à inventer pour ſes Livres des titres Grecs, qu'il ne ſavoit pas même orthographier.

Malgré les défauts que nous venons de relever dans ces Bibliographes, Joſeph Scaliger leur a rendu juſtice à l'un & à l'autre, en avouant l'utilité de leur travail, & le ſecours dont il eſt pour les Savans. Quelle reconnoiſſance en effet la République des Lettres ne doit-elle pas à des hommes, qui, pour ſon ſervice, ont bien voulu ſe charger d'une collection ſi pénible? Ils ont d'ailleurs conſervé le véritable tableau de l'ancienne Littérature Françoiſe, par lequel on peut juger combien elle étoit alors brillante, fertile & ſavante. Mais une choſe digne d'être remarquée, c'eſt que *La Croix du Maine* & *du Verdier*, obligés, par la nature même de leur travail, de donner indifféremment place dans leurs *Bibliothèques* à tous les Auteurs morts ou exiſtans, connus ou anonymes, témoignent le regret qu'ils ont d'y placer ceux, dont les Ouvrages pouvoient, par

leur impiété ou leur licence, être contraires à la Religion ou aux bonnes mœurs. On doit remarquer encore, qu'en parlant d'un si grand nombre d'Auteurs & d'Ouvrages, ils ont été assez honnêtes & assez retenus pour qu'il ne leur soit échappé, ni à l'un ni à l'autre, même la plus légère critique capable de blesser la délicatesse des Ecrivains. « Quand à toute sorte d'Escrits (dit du Verdier en finissant » sa Préface) & libelles diffamatoires, plains d'imposture » & de calomnie, je les ai déboutez de ma Bibliothèque, où ils n'auront aucune place, comme pernicieux » à la République, & ne servans qu'à corrompre les » bonnes mœurs & d'apprendre à mesdire ».



DISCOURS

SUR LE PROGRÈS

DES LETTRES EN FRANCE,

Par M. RIGOLEY DE JUVIGNY, Conseiller Honoraire au Parlement de Metz.

LA FRANCE étoit depuis long-temps ensevelie dans les ténèbres de l'ignorance & de la barbarie, lorsque CHARLES V appela près de lui les hommes les plus éclairés de l'Europe, & les encouragea autant par son exemple, que par les honneurs & les récompenses dont il les combla. Son règne annonça les beaux jours qui devoient éclairer, quelques siècles après, les Sciences & les Arts. Mais leurs progrès furent insensibles sous les successeurs de ce sage Monarque, soit par les malheureuses circonstances des temps; soit parce qu'ils ne sentirent pas comme lui, l'utilité de la culture des Lettres, ni combien elles contribuent à rendre un Royaume florissant. Enfin FRANÇOIS I les ranima, & mérita d'être surnommé leur Père & leur restaurateur, titre peut-être moins flatteur pour l'orgueil du maître, mais plus cher à sa nation & plus précieux à l'humanité. C'est à cette époque mémorable, que la lumière succéda pour toujours aux ténèbres, & que l'étude des Lettres produisit enfin des hommes. On sentit le besoin qu'on avoit d'être instruit, & l'émulation devint générale. Les livres se multiplièrent, & déja leur

nombre étoit assez considérable au seizième siècle, pour faire naître l'idée de former, du nom seul des Auteurs & du titre de leurs Ecrits, un ouvrage non moins utile qu'intéressant.

LES BIBLIOTHÈQUES FRANÇOISES de LA CROIX DU MAINE, & de DUVERDIER, Sieur DE VAUPRIVAS, sont en ce genre le premier monument élevé à la gloire de la Littérature Françoise. Ces deux Auteurs, sans se connoître, & sans s'être communiqué leur dessein, conçurent le même projet, l'exécutèrent, & se disputèrent à l'envi le mérite & l'honneur de l'invention. Mais, sans examiner ici lequel des deux a eu le premier cette idée, nous devons également leur savoir gré de leur travail, & nous avouerons que si les Auteurs dont ils nous ont conservé les noms & indiqué les ouvrages, ne méritent pas tous l'espèce d'immortalité qu'ils leur ont procurée, ils en ont du moins parlé avec une impartialité digne d'éloge.

POUR PEU qu'on jette les yeux sur les ouvrages des anciens Ecrivains François, on voit quels obstacles ils eurent à vaincre, soit pour rendre leurs propres pensées, soit pour faire passer dans une langue encore au berceau les beautés de deux langues, dont le sort étoit fixé, & la supériorité reconnue depuis tant de siècles. Les modèles que l'Antiquité Grecque & Latine présentoit à ces premiers Littérateurs, devoient en même temps exciter en eux le sentiment de l'admiration, & celui du désespoir de les imiter; mais le goût naissoit à mesure qu'ils les étudioient. La langue Françoise, timide, grossière, embarrassée, n'osoit

encore s'élever jusqu'aux Arts & aux Sciences ; elle étoit même obligée d'emprunter pour l'histoire, pour les Actes & les Traités publics, le langage de l'ancienne Rome. Des Fables, des Romans, des Récits de faits & gestes fabuleux furent long-temps son partage ; c'est-à-dire, ses seuls objets & tous ses fruits : elle étoit trop peu féconde pour en produire d'autres, trop pauvre pour atteindre à la richesse d'expression qu'exigent les grands sujets, trop barbare & trop rude, pour peindre avec succès les nuances délicates des sujets d'agrément. Mais lorsqu'on eût appris à penser dans les Ecrits d'Athènes & de Rome, lorsque le génie éclairé par ces guides immortels eût pris son essor, & que l'esprit solidement nourri ne se laissa plus entraîner au hasard, ou emporter aux caprices de la fantaisie, avec quelle fierté la langue Françoise ne brisa-t-elle pas ses entraves ? Enrichie des dépouilles de ses deux rivales, elle est enfin parvenue aujourd'hui à les surpasser en clarté, & à les égaler presque pour l'énergie, l'expression, la douceur & l'harmonie. Elle seroit encore privée de tous ces avantages, sans l'étude que des hommes, nés pour saisir le beau & le vrai, ont faite de l'Antiquité ; & si les Grecs & les Romains existoient aujourd'hui dans toute leur splendeur, ne seroit-ce pas à bien plus juste titre, qu'ils se diroient encore les Maîtres du Monde ? En effet, à quel haut degré de perfection n'auroient-ils pas porté nos découvertes, utiles ou agréables, si elles eussent été faites de leur temps ? Par conséquent, quelles richesses leurs langues n'auroient-elles pas acquises ? Plus les connoissances augmentent, plus les idées naissent en nombre, se développent, s'étendent, s'agrandissent, & plus les images qui les expriment, varient, s'animent & se multiplient. La variété, l'abondance & la

richesse d'une langue dépendent donc des connoissances plus ou moins étendues que nous possédons. La langue est nécessairement pauvre chez un peuple sauvage, dont les idées ne sont, pour ainsi dire, que des sensations, & dont les réflexions & les connoissances ne s'étendent pas au-delà de ce qui le touche ou l'environne. Soumis & livré aux seuls besoins de la nature, sans eux à peine s'appercevroit-il de son existence. Quoique plus à plaindre, il n'en est guère plus malheureux : car ce malheur de l'état d'ignorance, quelque réel qu'il soit, n'est ni apprécié ni senti que par ceux qui s'élèvent au-dessus. Le sauvage, & même le peuple des nations policées, a peu d'idée de son ignorance, & n'en a point du tout du savoir qui lui manque.

Les Arts agréables sont les enfans de nos plaisirs; les Arts utiles sont le produit du hasard ou de la nécessité; les sciences au contraire sont le fruit de nos travaux & de nos veilles. Tous ont leur germe au sein de la nature, ils n'attendent que le soufle du génie pour éclore. C'est le génie qui distingua particulièrement les Grecs des autres peuples de la terre. Dès qu'ils furent sortis de la barbarie, qu'ils cessèrent d'être errans & pauvres, & qu'ils purent jouir de leurs conquêtes, ils cherchèrent les moyens de respirer en paix, sous l'heureux climat qu'ils avoient choisi. Avides de s'instruire, ils allèrent puiser chez les Phéniciens & les Egyptiens les connoissances qui leur manquoient, les Arts dont ils avoient besoin; & ils ne tardèrent pas à surpasser leurs maîtres. Ils adoptèrent une partie de leur Théogonie & de leurs cérémonies religieuses. Leurs Poëtes, après un long séjour en Egypte, où ils s'étoient fait initier dans les Mystères des Dieux du pays, de retour dans leur

patrie, chantèrent les premiers ces Divinités étrangères. Ils furent écoutés avec transport par des hommes dont l'imagination brûlante s'enflammoit aisément. La Grèce fut bientôt remplie de Dieux de toute espèce : le Ciel, la Terre, les Elémens, tout dans la nature, jusques aux passions mêmes, eut des Temples, des Prêtres & des Autels. Tant il est vrai que l'esprit humain, abandonné à ses seules lumières, est facile à séduire, & sujet à s'égarer.

HOMÈRE vivoit à-peu-près dans le temps que ce culte nouveau étoit encore dans toute sa splendeur. Quel vaste champ pour ce génie sublime & fécond, que ces fables où l'orgueil humain trouvoit à s'exalter, où les passions jouoient un si grand rôle, où le merveilleux éclipsoit la raison, où le mensonge & l'erreur, ingénieusement travestis, & triomphans de la vérité, excitoient, augmentoient sans cesse l'enthousiasme d'un peuple amoureux de son origine, en lui rappelant le souvenir des Héros dont il croyoit descendre! Quoi de plus susceptible d'images agréables, qu'une Religion faite exprès, où tout invitoit les sens à jouir, où la volupté présidoit aux mystères, où l'imagination enfin créoit à son gré des Déesses & des Dieux! C'est avec ces matériaux si légers, si brillans, si propres à la Poësie, qu'Homère jeta les fondemens de sa gloire, & qu'il composa ces Ouvrages immortels, dans lesquels il déploya toute la grandeur & toute la beauté de son génie. Depuis ce Poëte divin, quelle foule de grands hommes la Grèce n'a-t-elle pas produits? Poëtes, Orateurs, Historiens, Philosophes, tous trouvoient dans leur langue abondante, énergique, harmonieuse & sonore, l'expression propre à chaque Art & à chaque science : elle expri-

moit, elle animoit, elle repréſentoit tout ; en un mot, elle étoit en tout genre le pinceau du génie.

Il s'en faut bien que la langue Latine ait eu le même avantage. Les foibles commencemens de la République Romaine ne permirent pas à cette langue d'atteindre d'abord à la perfection. Il importoit, avant tout, aux Romains d'affermir un Empire, qu'ils avoient conquis par les armes. L'auſtérité de leurs premières mœurs n'admettoit ni jeux, ni ſpectacles publics ; & leur langue ſe reſſentit long-temps de cette auſtérité. Les intervalles de repos que laiſſoit la victoire à ce peuple belliqueux, étoient employés à la culture des terres ; & cette vie champêtre, ſi favorable à l'innocence & ſi conforme à la ſageſſe, en tempérant les mœurs, fit perdre inſenſiblement à ce peuple, une certaine férocité, inſéparable du tumulte des armes & de la fureur des combats. Les dépouilles des vaincus, partagées entre les familles de l'Etat & le Tréſor public, n'eurent pas plutôt formé un patrimoine aux particuliers, & aſſuré un fonds à la République, qu'il fallut des Loix. Les Romains eurent recours aux Grecs, qui virent bientôt leurs Dieux avoir un culte & des autels dans Rome, leurs ſciences & leurs Arts y jeter de profondes racines, leurs loix ſervir de baſe aux loix Romaines, & le Sénat ſe former à l'imitation de l'Aréopage. Rome néanmoins, uniquement occupée de ſa gloire, n'emprunta des Grecs que ce qui pouvoit contribuer à ſon élévation & à ſon agrandiſſement. Un gouvernement ſage, une politique habile & profonde, une ſuite non interrompue de victoires, des mœurs que le luxe n'avoit point encore amollies ni corrompues, rendoient ſans doute les Romains un peuple illuſtre & redoutable ; mais c'eſt aux

aux Arts & aux ſciences de la Grèce, dont ils firent une étude ſuivie, qu'ils doivent la portion la plus eſtimable de leur gloire, & celle que le temps reſpectera toujours.

ILS FIRENT donc entrer, dans le plan de l'éducation de la jeuneſſe, l'étude de la langue Grecque, & cette étude étoit la première de toutes. Cependant la fierté Romaine, en faiſant l'aveu de la néceſſité d'apprendre le Grec, ne ſouffroit pas qu'on le parlât publiquement. Il étoit juſte que la langue Latine eût la préférence, puiſqu'elle étoit la langue de la nation. Cette préférence, loin de lui nuire, lui ſervit beaucoup, par l'application que l'on mit à étudier les principes de l'une & de l'autre langue à la fois. Cette étude n'étoit pas ſeulement celle de la jeuneſſe, elle l'étoit encore de l'âge avancé. Caton en faiſoit les délices de ſa vieilleſſe; & Cicéron lui-même, le plus éloquent des Romains, eût été peut-être moins admiré, moins digne de l'être, ſans les leçons qu'il prit des Rhéteurs & des Philoſophes Grecs.

C'EST AINSI que les Romains, non moins ingénieux, non moins ſpirituels que les Grecs, les reconnoiſſoient cependant pour leurs maîtres. Ils l'étoient en effet, par la longue habitude qu'ils avoient des ſciences & des Arts; ſource de l'abondance & de la richeſſe de leur langue, dont nous ignorons l'origine & l'accroiſſement, puiſqu'elle étoit dans toute ſa perfection & dans toute ſa beauté du temps d'Homére, le modèle de tous ceux qui ont écrit après lui: on ne voit pas du moins qu'elle ait varié depuis; au lieu qu'on ne peut fixer l'époque de la perfection de la langue Latine, qu'au ſiècle d'Auguſte. Avant

cette époque, elle avoit ſans doute de la force & de la majeſté, parceque c'étoient des Républicains qui la parloient; mais elle n'avoit pas cette douceur, cette élégance, cette urbanité, qu'une Cour polie & voluptueuſe ſut y répandre; car les mœurs influent ſur la langue, autant que le génie, témoin l'Atticiſme & le Laconiſme : l'un étoit le fruit de tous les Arts & de toutes les Sciences dont Athènes étoit l'aſile; l'autre répondoit à la ſévérité des mœurs de Lacédémone, où l'on ne cultivoit que les vertus du plus auſtère patriotiſme.

La langue Latine n'a donc pu ſe perfectionner que lentement, & à meſure que le luxe adouciſſoit les mœurs, & les corrompoit. Ce fut la ſuite de la conquête de la Grèce par les Romains. Alors la Tragédie & la Comédie abandonnèrent Athènes, & ſe réfugièrent dans Rome, où elles reprirent un nouvel éclat. Les Poëtes Tragiques & Comiques trouvèrent dans les Grecs des modèles admirables, & en profitèrent. Nous ne pouvons guères juger de la Tragédie Latine, que ſur les pièces qui nous reſtent ſous le nom de Séneque, bien inférieures en tout aux Tragédies Grecques. La Comédie, au contraire, eut un ſort plus heureux, & ne démentit point ſon origine. Elle eut à la vérité ſes différens âges *tirés de la rudeſſe ou de la politeſſe des plumes qui la traitèrent*, comme le remarque le P. Brumoy dans ſon Diſcours ſur la Comédie Grecque. Livius Andronicus, Nevius, Ennius même, étoient à l'égard des Romains du ſiècle d'Auguſte, ce que ſont aujourd'hui pour nous les Jodelles & les Garniers. Pacuvius, Cecilius & Accius, rempliſſent l'intervalle du ſecond âge juſqu'à Plaute. Le bel âge de la ſcène Co-

mique Latine ne commença qu'à ce Poëte, qui mérita les suffrages de son temps, malgré les défauts & les irrégularités de ses pièces, par l'enjouement & le sel de la satire qu'il sut y répandre, par la fertilité de son génie, par la simplicité de ses sujets, par ses saillies plaisantes & par ses bons mots, qu'Horace cependant ne paroît pas approuver (*). Mais Térence, dont le style simple, noble, élégant & poli, joint à la connoissance parfaite des mœurs, & à la vérité frappante des caractères, fit dire à l'envie que Scipion & Lælius avoient plus de part que lui à ses Comédies; Térence, dis-je, en copiant Ménandre, fut le premier qui donna le modèle de la bonne Comédie, & la fit goûter. Cependant, quoiqu'il possédât seul le talent de faire passer dans l'idiome Latin, toute la douceur de l'idiome Grec, il ne put pas en rendre toute la richesse & toutes les beautés. Virgile lui-même, le seul Poëte digne de traduire Homère, éprouva les mêmes difficultés. Ces difficultés proviennent, suivant Quintilien (**), de ce que la langue Latine, peu riche & peu féconde, est obligée de se servir de métaphores & de circonlocutions, pour exprimer beaucoup de choses qui n'ont point de nom propre; & dans celles, ajoute cet excellent Rhéteur, qui ont une dénomination, la disette de la langue est si grande, qu'elle ramène souvent les

(*) At vestri Proavi Plautinos & numeros &
Laudavêre Sales, nimiùm patienter utrumque
Nè dicam stultè mirati. . . Hor. *de Arte Poët.*

(**) « His illa potentiora, quod res plurimæ carent appellationibus, ut eas » necesse sit *transferre* aut *circumire* : etiam in iis quæ denominata sunt, » summa paupertas in eadem nos frequentissimè revolvit. At illis, non verborum modò, sed linguarum etiam inter se differentium copia est ». Quint. Lib. XII, Cap. 10.

mêmes termes ; au lieu que les Grecs étoient riches, non-seulement en mots, mais en idiomes tous différens les uns des autres. Tels sont les défauts qu'on reprochoit à la langue Latine ; aussi les Ecrivains, pour les éviter, se servoient-ils de termes Grecs (*) toutes les fois qu'ils vouloient donner, à leur prose ou à leurs vers, plus de douceur & d'harmonie. Ce n'étoit pas le seul avantage qu'ils en tiroient : ils trouvoient encore chez les Grecs des modèles en tout genre, de sorte qu'écrire & parler attiquement, c'étoit écrire & parler de la manière la plus pure. *Atticè dicere, esse optimè dicere.* Or, si les Maîtres de l'éloquence, les Cicéron, les Hortensius, les Quintilien; si les plus grands Poëtes & les plus beaux génies de Rome, Virgile & Horace, embellissoient leurs ouvrages, en imitant les Grecs, pourquoi négligeons-nous si fort aujourd'hui ces mêmes modèles, toujours également admirables? Tant de chef-d'œuvres parvenus jusqu'à nous d'âge en âge, & qui font depuis tant de siècles les délices & l'admiration des gens de Lettres, vraiment dignes de ce nom, prouvent bien la supériorité des Grecs & des Romains ; & si leurs langues sont devenues celles du monde savant, c'est moins encore par leur beauté, leur richesse & leur énergie, que par le génie, le goût, le naturel & le sublime, qui brillent dans les ouvrages immortels que ces grands hommes nous ont laissés. Disons plus, ces deux langues ont été conservées de préférence à celles de tant d'autres peuples contemporains, parce que la Providence, en permettant qu'elles servissent de barrière contre l'igno-

(*) « Itaque tantò est sermo Græcus Latino jucundior, ut nostri Poëtæ, » quoties dulce carmen esse voluerunt, illorum id nominibus exornent ». *Id. Ibid.*

rance, les avoit deſtinées en même temps à tranſmettre les oracles des divines Ecritures, & à devenir l'une & l'autre par ce moyen, la langue univerſelle de toutes les Nations éclairées par la lumière de l'Evangile (*).

Les Auteurs Grecs furent connus des Gaulois, preſque en même temps que des Latins. Marſeille, fondée par une Colonie de Phocéens ſortis de l'Ionie, reſſentit la première l'heureuſe influence des ſciences & des arts. Son Académie, tout-à-coup célèbre, devint bientôt la rivale de celle d'Athènes, & même rivale préférée. L'alliance des Romains avec la République de Marſeille, leur facilita la conquête des Gaules, qu'ils méditèrent long-temps avant que de l'entreprendre. Ainſi les Gaulois n'ont connu les ouvrages de l'Antiquité Latine, que ſous la domination des Romains, accoutumés à impoſer aux vaincus la néceſſité d'apprendre, de parler & d'écrire la langue des vainqueurs; car leur politique étoit d'étendre l'uſage de leur langue auſſi loin que leurs conquêtes : politique négligée par les Grecs, & à laquelle la langue Latine eſt redevable de la gloire d'être conſtamment demeurée la langue vulgaire de tous les gens de Lettres; tandis que la langue Grecque n'eſt aujourd'hui bien connue que d'un petit nombre de Savans.

(*) Aucune langue des anciens peuples ne ſubſiſte. Elles ſont toutes enſevelies dans la nuit des temps. Les Juifs mêmes, après leur longue captivité à Babylone, oublièrent leur propre langue, & apprirent le Chaldéen, dont le génie étoit à-peu-près le même que celui de l'Hébreu. Depuis ce temps, on ne trouve plus chez les Juifs l'Ecriture Sainte qu'en lettres Chaldaïques. Ils formèrent alors un Grec mêlé d'Hébraïſmes, qu'on appelle le *langage Helleniſtique* : la verſion des Septante eſt en ce langage. Les Samaritains ſeuls ont conſervé le Pentateuque en anciens caractères Hébraïques. Quant à nous, les Saintes Ecritures ne nous ont été tranſmiſes qu'en Grec ou en Latin ; les ſeules langues que l'Egliſe ait adoptées.

QUOI QU'IL EN SOIT, les Gaulois, en ſubiſſant la loi du vainqueur, y trouvèrent un très-grand avantage. Inſtruits déjà, ils joignirent de nouvelles connoiſſances à celles qu'ils avoient acquiſes. La langue Latine, dans laquelle ils ſe perfectionnèrent, juſqu'à la parler avec l'élégance & la pureté la plus grande, remplaça peu-à-peu l'idiome vulgaire, & leur ouvrit le chemin des honneurs & des dignités. On les vit bientôt occuper les premières places de la République, qui ne ſe donnoient qu'au mérite, & qu'on ne peut en effet remplir dignement, que lorſqu'on ſait penſer & parler aſſez bien, pour faire penſer les autres.

L'ÉTUDE des Belles-Lettres, cultivée de tout temps dans les Gaules, étoit négligée, ou pour mieux dire, tout-à-fait ignorée des Romains. Les Gaulois leur en inſpirèrent le goût. Toute la Littérature ſe bornoit alors à la Rhétorique & à la Poëtique. Les Romains, toujours ſous les armes, accoutumés à des exercices violens, ne connoiſſoient point ceux du paiſible Lycée. Ils étoient plus Soldats que Poëtes & Orateurs; mais ils le devinrent par la ſuite. Ils établirent des Ecoles publiques, où ils ſe plaiſoient à venir entendre les leçons des Gaulois. On peut juger de la célébrité de ces Ecoles, du mérite & de l'habileté des maîtres qui y préſidoient, par leurs diſciples, au nombre deſquels on trouve les noms illuſtres de Ceſar & de Cicéron. Temps heureux, où pour entrer dans les charges, pour parvenir aux premières dignités & commander aux autres, il falloit un mérite réel & des talens reconnus! Il étoit donc de l'intérêt des Gaulois d'étudier avec ſoin la langue Latine, puiſque, ſans cette

étude, leur éloquence leur devenoit inutile : d'ailleurs la néceſſité leur en faiſoit une loi. Comment auroient-ils pu défendre dans les Tribunaux, dont les Juges étoient Romains, leur innocence ou leurs droits attaqués ? Indépendamment de ce motif de néceſſité, ils en avoient un autre d'émulation ; ils étoient aſſurés, en poſſédant bien cette langue, de devenir membres de la République, & par conſéquent de pouvoir prétendre aux charges les plus éminentes du gouvernement. Si les Gaulois n'euſſent été qu'un peuple ignorant & guerrier, une fois vaincus, ils euſſent honteuſement langui ſous la domination Romaine ; mais l'amour des ſciences élevoit trop leur ame, pour ne pas leur inſpirer une noble émulation, & c'eſt par-là qu'ils ſe firent reſpecter de leurs vainqueurs. Rome, toute guerrière encore, & ne connoiſſant d'autre gloire que celle des armes, apprit ainſi des Gaulois, qu'il étoit une autre gloire plus digne du ſage & plus utile, celle des Lettres. Telle eſt la force de l'exemple, le génie le ſaiſit en maître. Les Romains profitèrent des inſtructions des Gaulois : les Gaulois à leur tour perfectionnèrent leurs connoiſſances dans le commerce établi entre eux & les Romains : l'ardeur pour les Lettres étoit générale, & Rome & les Gaules pouvoient à l'envi ſe diſputer l'avantage de produire & de poſſéder dans leur ſein le plus grand nombre d'hommes illuſtres.

CES BEAUX JOURS s'éclipsèrent à la chûte de l'Empire Romain. Les Gaules devinrent la proie d'hommes ſauvages & féroces ; ſortis des antres du Nord & des bois de la Germanie. Elles ſe trouvèrent infeſtées de ces Barbares, qui, tour-à-tour, leur impoſoient des fers ; & les Francs

furent les derniers qui s'en emparèrent pour toujours. Peu ſenſibles aux charmes des Lettres, ces nouveaux Maîtres, après avoir exterminé les hommes de leur temps, mutilèrent encore les générations à venir, en brûlant les livres & détruiſant les monumens qui auroient pu faire revivre le goût & le génie. Les Gaulois, accablés ſous le joug, ne s'occupèrent plus qu'à le rendre moins dur, & à ſe procurer la ſubſiſtance. Ainſi commença la décadence des Lettres : l'eſprit de la nation Gauloiſe s'abâtardit inſenſiblement, & des ſiècles ont à peine ſuffi pour réparer une perte ſi fatale aux Arts & aux Sciences.

MALGRÉ les ténèbres de l'ignorance qui paroiſſoient ſe répandre de plus en plus, malgré cette fureur groſſière & barbare qui ſembloit devoir tout détruire, la Providence veilloit à la conſervation des précieux ouvrages de l'Antiquité, en inſpirant à de pieux Solitaires le ſoin d'en copier les originaux. Les ſublimes productions des plus grands génies d'Athènes & de Rome, trouvèrent un aſile aſſuré dans les retraites de la Religion, & c'eſt de-là qu'elles ont paſſé de ſiècle en ſiècle juſqu'à nous. L'Egliſe qui avoit adopté les langues Grecque & Latine, les parla toujours ; & ſans elle, l'ignorance eût prévalu. Mais il falloit des hommes retirés du monde, conſacrés à la retraite par choix, à l'étude par goût, au travail par devoir, animés du même eſprit & du même zèle, vivant en commun ſous un même régime, qui vouluſſent employer les loiſirs de leur ſolitude, à la faſtidieuſe occupation de tranſcrire ſans ceſſe. C'eſt pour le bonheur des ſciences & des lettres, que ces Corps ont ſubſiſté : jamais des Particuliers, diſſipés par les affaires domeſtiques, détournés par celles du dehors,

dehors, n'auroient pu ſe livrer à un travail ſi long & ſi pénible; & c'eſt un des grands avantages qu'on ait tiré de ces laborieux & ſavans Solitaires, qui, du fond de leur retraite, éclairoient le monde qu'ils avoient quitté.

LES MOINES poſſédoient & conſervoient tous ces chef-d'œuvres de l'eſprit humain, & en jouiſſoient autant que leur état pouvoit le permettre, tandis que les Grands & toute la Nation croupiſſoient dans la plus honteuſe ignorance. Un jargon barbare ſuccéda à la langue divine des Homère & des Virgile, des Démoſthène & des Cicéron. Comme celle-ci ne conduiſoit plus aux dignités & aux récompenſes, elle fut entièrement oubliée. Alors plus d'émulation, plus d'empreſſement, plus d'attrait pour les ſciences. Chaque jour hâtoit leur ruine; &, s'il ſe trouvoit encore des hommes qui vouluſſent ſe diſtinguer par leur ſavoir, entraînés par le mauvais goût, incapables de conſulter les originaux, ils abandonnoient ces guides sûrs, pour ne ſuivre que des abréviateurs infidèles. Cette négligence, ou plutôt ce mépris pour les bons modèles, porta la corruption du goût à un tel excès, qu'il ſembloit que les ouvrages de l'Antiquité n'euſſent jamais exiſté, ou qu'ils duſſent être pour toujours enſevelis dans la pouſſière des Cloîtres.

ON N'EUT PAS ſeulement à déplorer alors la perte des Arts & des Lettres, on eut à gémir encore ſur l'oubli des Loix & ſur la ruine entière des mœurs; ſuites inévitables de l'ignorance, dont les ravages ſont d'autant plus funeſtes, que, par-tout où elle règne, il n'exiſte point de vertu, & qu'au contraire le vice y domine dans toute ſa force ſans frein & ſans remords.

Quels que soient les avantages de l'homme sur tous les autres Êtres de la nature, il a besoin que l'instruction développe les facultés de son ame, féconde son esprit, touche son cœur, fixe ses idées morales & physiques, lui démontre la nécessité d'obéir à la raison, lui apprenne à connoître la justice, à se la rendre à lui même & aux autres, en domptant ses passions & en évitant les actions nuisibles à la société : de-là naîtra l'amour de la sagesse, fondé sur le sentiment lumineux du vrai, du juste ; sentiment qui seul peut lui servir de guide pour marcher constamment dans le sentier de la vertu, & le détourner de la voie du vice. S'il n'est pas éclairé, de combien d'illusions & d'erreurs son esprit brut ne sera-t-il pas offusqué ? Quels devoirs remplira-t-il s'il les ignore ? Et il les ignorera, s'il n'est conduit que par un instinct aveugle. Pour qui aura-t-il de l'amour & de la reconnoissance, de l'obéissance & du respect, si son cœur vide de sentiment n'en connoît pas la nécessité & n'en fait pas même apprécier la valeur ? Borné par sa nature à ses seuls appétits, semblable aux animaux par ses besoins, qu'aura-t-il au-dessus d'eux, s'il n'a pas même la honte de leur ressembler ? C'est là pourtant l'état auquel voudroit nous réduire un de ces Philosophes nouveaux, qui emploie toute son éloquence à soutenir les plus étonnans paradoxes. Quoi ! parce que quelques hommes, se disant sages, & qui ne sont qu'orgueilleux & hardis, abusent de leur talent pour corrompre les esprits, & déraciner ces principes si nécessaires à notre bonheur : qu'il est des vertus à pratiquer & des vices à fuir ! Quoi ! parce qu'ils osent combattre la vérité par des argumens puisés dans les sources impures du mensonge, & qu'ennemis nés de la société

ils se plaisent à jeter le trouble dans les ames foibles, pour les abandonner ensuite au tourment affreux du doute ou du désespoir! Enfin parce qu'eux-mêmes, punis d'avance par les reproches secrets de leur propre conscience, cachent en faux braves l'inquiétude qui les dévore, & fiers de leurs vaines lumières, ne cherchent à les répandre que pour éblouir & pour égarer les victimes qu'ils surprennent; semblables à ces feux trompeurs, dont la funeste clarté ne sert pendant la nuit, qu'à augmenter la terreur de celui qui voyage, & à redoubler l'horreur de l'obscurité; il faudra bannir de l'univers toute vertu & toute vraie science, rompre tous les liens de la société, vivre esclaves de l'ignorance & de nos passions, abjurer en un mot pour toujours les droits sacrés de l'humanité! Non, si la science est une arme fatale, ce n'est qu'entre leurs mains. Elle ne nous est donnée que pour nous conduire, & ne leur a servi que pour les égarer. Le goût de la vérité, l'amour de la sagesse, voilà la vraie science de l'homme; c'est d'elle que dépend notre bonheur, la paix du cœur la suit, & l'ame du sage qu'elle gouverne, libre & calme au milieu de la prison qu'elle habite, jouit déja de l'immortalité qui l'attend.

C'EST au sein de l'ignorance, que naquirent les désordres qui désolèrent toutes les conditions. Elle enfanta les premières erreurs qui affligèrent l'Eglise, & tout concourut au progrès du mal. L'éducation, si celle qu'on donnoit alors mérite d'être honorée de ce nom, consistoit à apprendre à lire, encore n'étoient-ce que ceux qu'on destinoit à l'Etat Ecclésiastique, qui la recevoient. On avoit entièrement oublié l'usage de la langue Latine, & l'on ne parloit, on n'écrivoit plus qu'en langue

Romance, ou rustique ; c'est-à-dire, dans un idiome barbare, mêlé d'un Latin corrompu. Aussi quels écrits vit-on éclore ? Comme le goût tient à la vérité, & qu'il étoit perdu depuis long-temps, le faux prit la place du vrai. L'Histoire travestie perdit son exactitude & sa sévérité ; les Romans, digne nourriture des esprits vides & inappliqués, pleins d'un merveilleux absurde, firent les délices d'une imbécille oisiveté. Le succès de ce nouveau genre d'écrits, dont la durée fut longue, n'a rien qui doive étonner. Quoique l'homme soit né pour connoître & pour aimer la vérité ; l'erreur, l'illusion & le mensonge assiégent son berceau. Comment les en écarter, si ce n'est par l'instruction ? Quiconque est sans principes, est nécessairement sans goût, sans sagesse & sans vertu. Séduit par ses sens, il s'abandonne à la pente la plus facile, & c'est celle du vice. Envain portons-nous en nous-mêmes le germe des plus belles qualités, il faut le féconder ; la raison veut être éclairée, & si le nom sacré de la vérité n'a jamais frappé notre oreille & pénétré jusqu'à notre ame, tout ce qui nous environne a droit de nous séduire & de nous tromper. L'éducation est notre sauve-garde & peut seule nous garantir de ce danger : or elle manquoit dans ces temps barbares ; il n'est donc pas surprenant que les fables & les contes les plus absurdes aient été préférés à la vérité, l'ignorance y conduisoit, le supposoit, l'exigeoit ; au lieu que chez les Grecs & les Romains, les Fables, ou plutôt les Apologues moraux, étoient le fruit d'une imagination brillante, de la politesse & de l'érudition, comme l'ont judicieusement remarqué les Auteurs de l'Histoire Littéraire de la France (*).

(*) Hist. Litt. de la France, Tom. VI, pag. 12.

CE N'EST PAS néanmoins que quelques Princes n'aient tenté de favoriser les Lettres ; mais les obstacles qu'ils avoient à vaincre, se renouvelant sans cesse, rendirent leurs efforts inutiles. L'ignorance avoit jeté de trop profondes racines, pour pouvoir facilement arrêter ses progrès.

LA POÉSIE est peut-être le seul Art auquel nous soyons redevables de la conservation des Lettres. On ne la cultive pas sans un peu de goût & de génie. Quelque ignorant ou malheureux que soit un peuple, il chante même ses malheurs ; & c'est à l'aide de la Poësie qu'il charme ses ennuis, calme ses inquiétudes, oublie sa misère, célèbre ses plaisirs, & rend hommage à la Divinité. Le Poëte alors choisit un langage moins vulgaire pour s'exprimer, & ce langage imparfait & grossier s'épure & s'adoucit insensiblement, sur-tout quand c'est un homme de génie qui l'emploie. Si d'un côté les Romans nuisirent à l'Histoire, de l'autre ils furent favorables à la Poësie, étant presque tous écrits en vers. Ce goût pour la Poësie est naturel aux François : on a même remarqué que le moindre évènement, sérieux ou comique, étoit toujours le sujet d'une Chanson, & c'est de-là qu'est né le Vaudeville.

LES TOURNOIS (*), cette espèce de jeux militaires, presqu'aussi meurtriers que la guerre, qui tiroient leur origine de l'ancienne Chevalerie, contribuèrent également à faire fleurir le règne de la Poësie. Le sang qu'on y répandoit en éloigna d'abord les femmes : mais lorsque ce sexe, sensible à la gloire autant qu'à la galanterie, fait

(*) Voy. les excellens *Mémoires* de M. de la Curne de Sainte-Palaye *sur l'ancienne Chevalerie.*

pour n'éprouver & n'inspirer que de douces émotions, eût surmonté sa répugnance, il accourut en foule à ces spectacles; l'honneur & l'amour devinrent l'ame de ces combats. Les Chevaliers, armés par les Dames, parés de leurs dons, animés par leur présence, faisoient des prodiges de valeur & d'adresse. On leur disoit avant la joûte :

Servants d'amour, regardez doucement
Aux échaffauts, Anges de Paradis,
Lors joûterez fort & joyeusement,
Et vous serez honorés & chéris.

Le Tournoi fini, ils se présentoient, couverts d'une glorieuse poussière, pour recevoir de la Beauté, souveraine de ces jeux solennels, le prix de leur victoire. Leurs hauts faits d'armes devenoient bientôt le sujet des conversations publiques & particulières, & l'objet des poëmes & des chansons que chantoient les Dames & les Demoiselles, accompagnées du son des instrumens. Ces jeux, devenus les spectacles les plus intéressans de la nation, se célébroient avec autant d'appareil, que de magnificence. Ils étoient annoncés par des Héraults : les Chevaliers s'y préparoient long-temps d'avance, & il falloit être sans reproche pour y être admis. Le concours de la noblesse de tous les pays du monde, & de la plus belle jeunesse, composoit la plus nombreuse & la plus brillante assemblée. La beauté des Dames, l'éclat & la richesse de leurs atours & de leurs habillemens, (dont elles se dépouilloient quelquefois pour en revêtir les Chevaliers), la valeur & le nom des Héros, tout devoit animer la Poësie, & l'inviter à joindre ses chants aux acclamations publiques. Mais si la Poësie y trouva tant d'avantages, les mœurs y gagnèrent aussi (du moins tant qu'on observa rigoureusement les loix de la Chevalerie) par

l'extrême attention qu'apporta la jeune Noblesse, à ne rien faire qui pût ternir sa gloire, & lui fermer l'entrée de la barrière.

CET ATTRAIT pour la Poësie réveilla l'indolence des Provençaux, plongés, comme tous les autres peuples de la Gaule, dans la plus profonde ignorance. Les *Trouvers* ou *Troubadours* (les premiers Poëtes que la Provence ait produits) après avoir composé leurs Poëmes, alloient de ville en ville, où ils étoient reçus chez les plus grands Seigneurs, les réciter ou les chanter, accompagnés de leurs *Ménestrels* ou *Jongleurs*. Cette vie errante, qui ressembloit assez à celle des anciens Poëtes Grecs, n'avoit rien de deshonorant ; mais elle prouve que de tout temps les favoris des Muses n'ont jamais été ceux de la fortune. Par-tout où passoient les Troubadours, ils étoient défrayés, & on les payoit en *armes, habits ou chevaux* *, *& même en argent*. Les personnes de la plus haute naissance, les Princes mêmes, ne dédaignoient pas d'embrasser cette profession, qui, ayant commencé vers le milieu du onzième siècle, prolongea sa durée jusques vers le milieu du treizième. L'amour & la galanterie étoient presque toujours la base de leurs Contes ou de leurs Chansons, & souvent les faveurs des Dames étoient la récompense de leurs chants. Quelle imagination ne se feroit pas enflammée à ce prix ? Mais aussi ce n'étoit qu'aux bons Poëtes qu'il étoit permis d'y prétendre. Dans ces temps de loyauté, l'esprit avoit autant d'empire sur le sexe, que les richesses, la bonne mine & l'éclat d'un grand nom en ont aujourd'hui. Il faut l'avouer, si l'envie de plaire aux fem-

* Voy. Œuvres de Fontenelle, Tom. III, pag. 6.

mes, donne presque toujours atteinte à l'innocence des mœurs, elle inspire du moins la politesse & l'urbanité. La différence de ces siècles au nôtre, c'est que la fidélité, la franchise & la discrétion étoient le partage des amans, & que depuis, ces vertus ont disparu, & même cédé la place aux vices opposés.

L'EXEMPLE des Troubadours s'étendit jusques dans les Provinces les plus éloignées. Ils ont la gloire d'avoir inspiré les Muses d'Italie : ils apprirent à Pétrarque à chanter la belle Laure, & nous leur sommes redevables de la régularité de la rime, inconnue avant eux. Mais quand on jette les yeux sur leurs productions, on ne sauroit s'empêcher d'y remarquer l'empreinte profonde de l'ignorance. On est dévoré d'ennui, avant que de trouver dans ces sortes de Poësies, quelques endroits passables. On y rencontre pourtant quelquefois de ces heureux élans de l'ame, de ces expressions naïves du sentiment, que l'esprit tenteroit envain d'imiter : comment ne leur seroit-il pas échappé de ces expressions heureuses, ils avoient la nature & l'amour pour maîtres !

ON SE LASSE à la fin de suivre les mêmes traces. Les Troubadours, d'abord unis entre-eux, se partagèrent. Les uns continuèrent à chanter leurs vers & à les accompagner de la harpe ou de la vielle ; les autres se mirent à composer des espèces de scènes en Dialogues, qu'ils jouoient eux-mêmes. Ces Dialogues étoient, ou des satyres, dans lesquelles ils reprenoient avec la plus grande liberté les vices du temps ; (il est aisé de croire qu'alors la profession de Troubadour ne servoit plus à enrichir ;) ou des récits de quelques hauts faits, & des louanges adressées aux Dames & aux Seigneurs devant

devant lesquels ils étoient déclamés. De-là on les nomma *Comiques* ou *Comédiens* ; &, à proprement parler, telle est la naissance de la Tragédie & de la Comédie parmi nous. Enfin le règne des Troubadours passa. Ils s'avilirent de façon, & se livrèrent à une telle licence, que les derniers qui portèrent ce nom, craints & méprisés, furent chassés honteusement.

Les siècles s'écouloient, & l'ignorance régnoit toujours. Les Troubadours, les Jongleurs, les Mimes & Pantomimes, ainsi que les Farceurs, ayant été proscrits, on leur substitua un nouveau genre de spectacle, digne de la grossière simplicité de ces temps-là. Les traces de la savante Antiquité étoient tellement effacées, qu'on n'en avoit pas même conservé la plus légère idée. Quels sujets pouvoit-on choisir, pour amuser l'oisiveté des Grands, & délasser le Peuple de ses travaux? Au défaut des sources profanes, la Religion servit les Poëtes. Leur choix étoit d'autant plus naturel, que l'Eglise condamnoit les spectacles, & qu'elle avoit, long-temps auparavant, blâmé, prohibé les Tournois, ainsi que les Farces, tant à cause du sang humain qu'on répandoit dans les uns, que de la trop grande licence qui régnoit dans les autres. On joua donc les Mystères, les Actes des Martyrs & des Saints. La dévotion inspiroit les Auteurs, animoit les Acteurs. Ces pièces étoient partagées en plusieurs journées, & les Représentans qui y faisoient les personnages, étoient souvent des gens distingués, & même des Ecclésiastiques (*).

(*) » L'an 1437, lorsque Conrad Bayer, Evêque de Metz, fit exécuter le » Mystère de la Passion en la Plaine de Veximiel près cette Ville, fut Dieu » un Sire, appelé Seigneur Nicolle Don Neufchatel en Touraine, lequel

NOUS JUGEONS aujourd'hui, peut-être avec un peu trop de ſévérité & de dédain, ces ſortes de ſpectacles : le mélange indécent des plus groſſières bouffonneries avec les choſes les plus ſacrées, a ſans doute de quoi révolter. Mais ſi les Auteurs n'avoient d'autre deſſein que de toucher & d'attendrir, ſi les ſpectateurs étoient en effet touchés, attendris juſqu'aux larmes, ſi quelques-uns même d'entr'eux revenoient de ce ſpectacle avec la réſolution de changer leurs mœurs, pouvons-nous, ſans injuſtice, les accuſer les uns & les autres de profanation & d'impiété? En quoi ſont-ils donc blâmables ? Abſtraction faite des ſujets qu'ils choiſiſſoient, & qui doivent être l'objet, plutôt de nos méditations & de notre reſpect, que de notre amuſement, ils ſaiſiſſoient le vrai but de la Tragédie, qui eſt de toucher, d'émouvoir & d'intéreſſer. Ce ſeroit avec bien plus de raiſon qu'ils nous blâmeroient, s'ils pouvoient revenir aujourd'hui & aſſiſter à nos pièces de théâtre : avec quel étonnement, quelle indignation même, entendroient-ils les applaudiſſemens donnés aux tirades impies, ſcandaleuſes & déplacées de nos Tragédies ! Ils frémiroient à ces maximes hardies, qui attaquent également & le Trône & l'Autel. Quel jugement porteroient-ils des Auteurs & des ſpectateurs ? Nos ſpectacles ſeroient donc, avec plus de fondement pour eux, un ſujet de ſcandale, que leurs jeux ne le doivent être pour nous. Au reſte, en ne conſidérant les

» étoit Curé de Saint Victour de Metz, lequel fut preſque mort en la croix, » s'il n'avoit été ſecouru, & convint que un autre Prêtre fût mis en la croix » pour parfaire le perſonnage du crucifiement, & le lendemain ledit Curé de » Saint Victour parfit la réſurrection, & fit très-hautement ſon perſonnage..... » Un autre Prêtre, qui s'appeloit Meſſire Jean de Nicey, qui étoit Chapelain » du Métrange, fut Judas, lequel fut preſque mort en pendant, car le Cuer » lui faillit, & fut bien haſtivement deſpendu & porté en voye ». *Voy.* Hiſtoire du Théâtre François, Tom. II, pag. 285 & 286.

choses que du côté de l'Art, la naissance de la Tragédie chez nos Ayeux, fut la même que chez les Grecs. Les uns & les autres ont puisé leurs premiers sujets de Tragédies dans les sources sacrées de la Religion, avec cette différence, que les Mystères respectables de la nôtre ne laissent à l'imagination aucune liberté, tandis que les Grecs pouvoient à leur gré parler de leurs Divinités, embellir leurs fables, & donner l'essor à leur génie. Tel a toujours été le caractère distinctif du mensonge, il est susceptible de toutes les altérations possibles, au lieu que la vérité est inaltérable. Aujourd'hui que l'art est perfectionné, nous avons le même avantage que les Grecs. La Fable & l'Histoire nous fournissent des sujets, & l'Art seroit encore dans l'enfance, sans les ressources qu'elles nous ont procurées.

Tout informes, tout grossiers qu'étoient les spectacles dans ces temps barbares, on sait avec quel empressement les Grands & le Peuple s'y rendoient en foule. Doit-on en être étonné ? C'étoit le seul délassement qu'ils eussent, ils ne pouvoient en avoir d'autres. La simplicité des mœurs, une dévotion peu éclairée, les objets de notre vénération mis en action sous les yeux, tout concouroit à porter dans l'ame la plus vive impression & le plus grand intérêt. Aujourd'hui la lecture de ces sortes de pièces n'est pas supportable, non pas tant à cause de la rudesse de l'ancien langage; mais parce qu'on n'y trouve ni sel, ni génie, ni beautés, & que le mauvais goût & la grossiéreté des images, sont, de tous les défauts, ceux qui rebutent le plus.

Quand on réfléchit sur la nature de l'esprit humain, qu'il est aisé d'humilier son orgueil, & de le réduire à

ſes juſtes dimenſions ! Privé de toute inſtruction, il eſt nul. L'éclair qui l'annonce, les idées qu'il conçoit, les penſées qui l'agitent ou qu'il produit, le jugement qui le conſeille, le goût qui le guide, l'imagination qui l'embellit, en agrandiſſant tous les objets intellectuels ou ſenſibles, la mémoire, ce miroir utile & officieux, qui les lui rappelle à ſon gré ; toutes ces admirables qualités ne ſont-elles pas relatives au plus ou moins d'inſtruction, & par conſéquent bornées au produit de l'éducation ? Que ſont-elles donc par leur nature, & que deviennent-elles en effet, quand elles ſont enveloppées des voiles épais de l'ignorance ? Fiers de la vaine parure d'une fauſſe Philoſophie, nous regardons avec mépris ces ſiècles peu éclairés. Mais n'avons-nous pas à craindre, malgré de ſi grandes lumières acquiſes depuis, d'éprouver un jour le même ſort? Ces ſpectacles, qui nous paroiſſent avec raiſon ſi ridicules & ſi contraires au goût, n'étoient pas tels aux yeux de nos Ancêtres. Auſſi les *Myſtères* furent-ils repréſentés pendant plus de cent cinquante ans de ſuite. Les *Moralités* & les *Farces* ou *Sotties* eurent leur tour. La moralité n'étoit autre choſe qu'un Dialogue, où les Interlocuteurs repréſentoient, tantôt des perſonnages illuſtres & vertueux, vrais ou feints, dont les actions ne pouvoient qu'inſpirer les bonnes mœurs ; tantôt c'étoit une ſimple Allégorie, ſervant également à l'inſtruction des ſpectateurs. La *Farce* ou *Sottie* étoit livrée au contraire à la licence la plus diſſolue ; les actions & les paroles les plus obſcènes y étoient admiſes : exemple frappant du rapport qu'ont entr'eux les mauvaiſes mœurs & le mauvais goût !

ON NE PEUT retenir ſa ſurpriſe, en parcourant cet inter-

valle immense de plus de douze siècles, de ce qu'ils n'offrent pas, du moins de temps en temps, quelque rayon de lumière. Si par hasard on en apperçoit, il est si foible, qu'il ne peut percer la profonde obscurité qui les couvre. Le jour qui devoit la dissiper étoit loin encore, lorsque l'Art de l'Imprimerie fut inventé.

CET ART par excellence, qui peut seul, d'âge en âge, transmettre tous les autres Arts à la postérité la plus reculée, & qui, dépositaire des pensées, des opinions & des sentimens divers des hommes, fixe invariablement l'esprit de tous les siècles, ressuscita les Lettres, en tirant de l'oubli, & répandant de tous côtés les restes précieux de l'Antiquité. C'est par lui qu'ils reçurent une nouvelle vie : ses progrès réparèrent avec rapidité les pertes des siècles précédens, & les bons Auteurs, multipliés par l'impression, trouvèrent bientôt une foule de lecteurs, en état de les entendre & de les lire avec fruit. Chaque moment qui s'écouloit depuis la découverte de l'Imprimerie, hâtoit celui qui devoit opérer la révolution favorable aux Arts & aux Sciences; mais il étoit réservé à FRANÇOIS I de les faire renaître. Il fut le Dieu tutélaire des Savans, qu'il aima, qu'il encouragea, & qu'il protégea toujours. Après plus de douze cens ans écoulés & perdus dans l'ignorance, on ouvrit enfin les yeux, & l'on sortit de la plus honteuse léthargie. Cette aurore du bon goût, qui brilla d'abord sur les heureuses contrées de l'Italie, où régnoient les Médicis, répandit bientôt sa lumière sur toute l'Europe ; &, pour parler le langage du Président Hénault, ce fut deux fois le sort de la Grèce d'instruire & d'embellir l'Occident.

ON REPRIT donc l'étude des Anciens, l'amour des Sciences se ralluma, tous les genres de Littérature furent également cultivés. Le génie sentit ses forces & les essaya; l'esprit, auparavant aride & paresseux, tenta d'heureux efforts; & l'imagination, plus sage & mieux réglée, n'en devint que plus brillante & plus solide. Un changement si subit fut l'ouvrage de la protection du Prince; mais la promptitude inexprimable avec laquelle il s'opéra, fut la suite de l'ardeur que l'on mit à étudier les Anciens. On se les rendit bientôt assez familiers, pour oser les faire passer, soit Grecs, soit Latins, dans notre langue, toute barbare qu'elle étoit encore. Quelque imparfaites que fussent ces Traductions, elles donnoient du moins une idée de l'Antiquité, & inspiroient le desir de connoître les originaux & de les consulter. Les Grands alors, loin de rougir d'ajouter à leurs titres celui de Savans, étoient de tous les gens de Lettres les plus instruits; ils le seroient encore aujourd'hui, s'ils vouloient se persuader, que l'éclat d'un beau nom ne suffit pas, pour acquérir une véritable considération; que destinés par leur naissance à former la Cour des Rois, ils sont faits aussi pour entrer dans leurs Conseils; que là, autant leurs talens & leur mérite sont utiles au Prince, à l'Etat, aux Peuples, autant leur ignorance est préjudiciable au bien public; enfin, que plus ils sont élevés au-dessus des autres hommes, plus ils doivent s'efforcer de mériter de l'être, & faire cesser ce murmure jaloux, qui réclame sans cesse les droits de l'égalité, & ceux du mérite négligé, contre les caprices d'une aveugle fortune.

A MESURE que la carrière des sciences s'étendoit, la

nature se hâtoit de former des hommes dignes de la parcourir : l'éloquence devenoit plus mâle & plus pure ; une critique plus éclairée, discutant les faits, rétablissoit l'Histoire dans son ancienne splendeur ; la Poësie s'embellissoit des larcins qu'elle faisoit aux Muses Grecques & Latines ; & les Arts commençoient à briller sous une forme plus élégante & plus belle.

CEPENDANT la langue Françoise ne triomphoit point encore de sa rudesse & de sa grossiéreté. Dénuée qu'elle étoit de graces, d'élégance & de précision, les Ecrivains n'osoient s'en servir, sur-tout pour les ouvrages dont les sujets nobles, utiles & intéressans, demandoient à être présentés avec grandeur, & traités avec soin. Si elle se fût perfectionnée tout-à-coup, peut-être alors auroit-elle nui à l'étude des langues d'Athènes & de Rome. Ses défauts au contraire engagèrent les Savans à s'appliquer avec encore plus d'ardeur à cette étude importante. Aussi les ouvrages les plus estimés qui nous soient restés de ces temps-là sont-ils écrits dans l'une de ces deux langues ; preuve évidente que les Ecrivains ne pouvoient s'exprimer dans la leur. Une autre raison décisive pour faire usage de ces langues anciennes, c'est qu'il falloit s'instruire, & qu'il n'existoit aucun ouvrage en François, dont il fût possible de tirer la moindre utilité. Il étoit donc nécessaire de recourir aux véritables sources du goût & du génie. Notre langue devoit à la fin s'épurer, mais c'étoit l'affaire du temps ; il falloit commencer par éclairer l'esprit, parce que l'art de s'exprimer n'a jamais précédé, mais a toujours suivi l'art de penser. Ce n'est pas que quelques Auteurs ne cherchassent les moyens d'enrichir la langue Françoise, & de lui donner une cer-

taine harmonie ; mais ce n'étoit encore qu'un mélange barbare de mots Grecs ou Latins qu'on tâchoit de naturaliſer. Ces efforts ne furent pas tout-à-fait inutiles ; ils accoutumèrent du moins à une ſorte de cadence & de meſure dans le ſtyle, dont il étoit auparavant entièrement dépourvu. Ajoutons, que la ſimplicité des mœurs ne contribua pas peu à la lenteur des progrès de la langue.

La lumière croiſſoit toujours, & répandoit un nouvel éclat ſur la République des Lettres, lorſque Jodelle (*), ſentant tout le ridicule de la repréſentation des Myſtères, des Moralités, des Farces & des Sotties, imagina de compoſer des Tragédies & des Comédies d'après celles de l'Antiquité. Son exemple fut ſuivi par ſes ſucceſſeurs. On n'invoqua plus que les noms des Eſchyle, des Sophocle & des Euripide ; les pieuſes & ridicules Moralités & les indécentes Sotties furent bannies du théâtre ; la Scène Tragique s'ennoblit ; la Scène Comique renverſa ſes tréteaux, rompit ſes maſques, & lança ſes traits avec plus de décence ; une foule de Poëtes de tout rang & de tous états faiſoient l'ornement du Parnaſſe François (**), & le Monarque même ne dédaignoit pas d'y monter avec eux.

Tandis que les Muſes faiſoient retentir au loin leurs concerts, les Loix fleuriſſoient, reprenoient une nouvelle vigueur, & trouvoient des interprètes fidèles & ſavans. La ſphère des idées s'agrandiſſoit de jour en jour ; les connoiſſances ſe multiplioient ; les progrès de l'eſprit humain

(*) Voy. *Recherches ſur les Théâtres*, Premier âge du Théâtre François, pag. 20, Ed. *in*-4°.

(**) Voy. *Recherches* de Pâquier, Liv. VII, Chap. VI.

humain devenoient de plus en plus ſenſibles ; la Nature mieux connue, plus exactement obſervée, offroit un vaſte champ aux méditations du Philoſophe ; chaque art, & chaque ſcience étoient mieux employés, plus approfondis ; on jugeoit plus méthodiquement & ſur des principes ; le raiſonnement acquéroit plus de force & de ſolidité ; mais le goût manquoit encore.

Le goût, ce ſentiment exquis de l'ame, ce tact ſi délicat & ſi prompt, que la nature accorde quelquefois ſans efforts, qu'elle refuſe également à ſon gré, & qu'on n'acquiert pas toujours, même par l'étude la plus opiniâtre, pouvoit bien en effet être négligé par des hommes plus occupés à jouir, qu'à penſer aux moyens de joindre l'agréable à l'utile. Voiſins encore de la barbarie, & rougiſſant pour leurs Ayeux, ils ſe hâtoient d'entaſſer richeſſes ſur richeſſes, & de les prodiguer. C'étoit même une affaire d'amour-propre & de vanité, qui tournoit entièrement au profit des Sciences & des Lettres, par l'émulation qu'elle inſpiroit. On cherchoit moins en effet à briller par les fineſſes de l'Art, que par un prodigieux étalage d'érudition. On citoit à tout propos les Auteurs Grecs ou Latins. Cette affectation nuiſoit ſans doute à l'Eloquence, & nous blâmons avec raiſon ce défaut de goût ; mais convenons qu'alors, la plus grande partie des auditeurs ou des lecteurs, n'avoit pas beſoin d'interprète : à peine au contraire, trouveroit-on aujourd'hui dans une aſſemblée nombreuſe, quelques perſonnes aſſez inſtruites, pour pouvoir s'en paſſer. Malheureuſement nous avons réformé l'abus par un abus plus grand, en perdant entièrement l'uſage des langues ſavantes.

QUOI QU'IL EN SOIT, la langue Françoiſe ſurmontoit, lentement à la vérité, les obſtacles qui retardoient ſes progrès. Elle acquéroit inſenſiblement plus de nombre & plus d'harmonie ; on étoit plus ſévère ſur le choix des mots ; l'éloquence étaloit des charmes inconnus juſqu'alors ; mais c'étoit aux dépens de la noble ſimplicité. On employoit, pour exprimer les choſes les plus communes, des termes ampoulés, on prodiguoit les métaphores & les comparaiſons les plus outrées ; &, comme l'oreille étoit flattée, on ne s'appercevoit pas de ces défauts ; on faiſoit plus, on les admiroit. Tandis que la Proſe ſe chargeoit ainſi d'ornemens confus & déplacés, la Poëſie ſe paroit de graces naturelles & prenoit un vol ſublime. MALHERBE enfin toucha ſa lyre ; ſes accords réguliers, ſes chants, pleins d'une harmonie nouvelle, triomphèrent de la dureté de la langue, & n'en firent ſentir que la douceur & les beautés.

LES TEMPS où le goût devoit naître étoient arrivés. Tout annonçoit l'époque la plus brillante de la Littérature. La génération qui l'avoit précédée étoit enfin parvenue à détruire l'ignorance & la barbarie : elle avoit vaincu toutes les difficultés, ſurmonté tous les obſtacles, & contente de la gloire qu'elle avoit acquiſe au prix de tant de travaux & de peines, elle laiſſoit à la génération ſuivante le plaiſir & le ſoin de recueillir le fruit de ſes veilles. En effet, quelles obligations n'avons-nous pas à tant d'illuſtres Savans, dont les recherches, auſſi laborieuſes qu'utiles, ont fait revivre les ouvrages de l'Antiquité, en ont éclairci ou rétabli les textes, & nous ont mis à portée d'en profiter ? Sans les efforts de ces hommes

courageux & vraiment doctes, que nous estimons trop peu aujourd'hui, parce que nous croyons n'en avoir plus besoin, nous serions peut-être encore plongés dans l'ignorance, ou du moins nos progrès auroient été beaucoup plus lents. L'amour qu'ils avoient inspiré pour l'étude des Anciens, demeura dans toute sa vigueur; mais il étoit bien plus aisé de suivre & d'embellir la route qu'ils avoient tracée, que de l'ouvrir & de la frayer.

Il ne s'agissoit plus que d'épurer le goût, & de réfléchir sur les beautés qu'offrent en foule les modèles de l'Antiquité. Ce n'est pas qu'ils n'eussent déja servi de guides à plusieurs Ecrivains, mais c'étoit sans discernement & sans choix. Ces Ecrivains luttoient contre le mauvais goût de leur siècle; & si, malgré leurs efforts, la victoire leur est échappée, ils ont du moins la gloire d'avoir combattu les premiers, & nous devons leur savoir gré de l'exemple qu'ils nous ont donné. Si Jodelle n'eût pas tenté de substituer aux ridicules spectacles de son temps des spectacles plus réguliers, il est presque certain que les Mystères, les Moralités & les Sotties auroient peut-être fait, pendant des siècles encore, l'amusement d'un peuple toujours également ignorant. Il avoit cependant à détruire, comme le remarque l'Auteur des Recherches sur les Théâtres, une prévention d'autant plus difficile à vaincre, qu'elle étoit fondée sur l'ignorance & sur une longue habitude. Jodelle ne fut point effrayé de l'obstacle : son génie & ses talens le servirent également bien. Sa hardiesse eut heureusement des imitateurs, qui, à leur tour, en ont eu, d'âge en âge, jusqu'à nous.

Le Cardinal de Richelieu, Ministre dont les

vastes desseins ne tendoient qu'à élever sur les fondemens les plus solides la gloire de son Maître & de la Monarchie, fut le premier qui sentit la nécessité de s'occuper particulièrement du soin de polir la langue Françoise & de la perfectionner ; passionné pour tout ce qui pouvoit contribuer à l'utilité de l'Etat, peut-être entra-t-il autant de politique, que d'amour pour les Lettres, dans l'établissement qu'il forma en leur faveur. Un Royaume, quelque riche & puissant qu'il soit, quelque supériorité qu'il ait sur ses voisins par la politique & par les armes, est loin encore de la véritable puissance, s'il n'est pas également supérieur par les lumières. L'homme ne peut qu'autant qu'il sait : la Nation la plus instruite doit bientôt être la plus puissante ; la France l'étoit dès-lors, & n'avoit plus qu'un pas à faire, pour être la rivale d'Athènes & de Rome.

Richelieu, en formant l'Académie Françoise, anima par son exemple & par ses bienfaits les membres dont il la composa. Occupé des plus vastes projets au milieu de l'administration la plus orageuse, chargé seul de tout le poids des affaires, sans cesse en butte au ressentiment des Grands qu'il avoit abaissés, impatiemment supporté par son Maître, il trouvoit encore des momens à donner aux Muses. Mais quelque attention qu'il eût, de n'admettre dans son établissement que des hommes d'un mérite rare, ils ne pouvoient avoir que celui de leur siècle. On n'étoit encore que savant, & l'on ne connoissoit ni l'art de l'Orateur, ni la manière d'écrire avec goût, ni le goût même.

Cependant la langue Françoise acquit sous ces nouveaux maîtres, plus de douceur & d'harmonie. Les Auteurs qui travailloient alors pour le Théâtre, étoient plus fé-

conds, qu'élégans & corrects. On commençoit, il eſt vrai, à obſerver les règles Dramatiques, à deſſiner mieux un plan, à ſoutenir davantage les caractères; mais on ignoroit l'art de *joindre* (*) *à ces mêmes règles la majeſté de la Tragédie, la nobleſſe des caractères & la force de la verſification.* CORNEILLE parut : la langue Françoiſe étoit avant lui dénuée de graces & de force, il la rendit ſublime. Son eſſai (**), quoiqu'imparfait, étonna. On vit éclore un art nouveau. Ce grand homme, rempli d'Ariſtote & d'Horace, tira de ſon génie créateur, & puiſa dans l'élévation de ſon ame, toutes les beautés mâles dont brillent ſes ouvrages. Le Cid acheva d'éclipſer pour toujours la gloire de ſes rivaux; Richelieu même en fut jaloux, & lui ſuſcita des critiques qui ne ſervirent qu'à relever davantage l'excellence de cette pièce. Pour juger des motifs de cette jalouſie, il ſuffit de dire que le Cardinal de Richelieu ſe glorifia d'être Auteur, & malheureuſement il n'en avoit que l'amour-propre, & non le talent. La nature l'avoit d'ailleurs trop bien doté, pour qu'il eût à ſe plaindre, de ne pouvoir joindre à ſa couronne le ſtérile & vain laurier d'Apollon. Il eut pourtant la foibleſſe de le deſirer, & c'eſt de lui que nous vient cet uſage, ſi commun & ſi néceſſaire aujourd'hui, de s'aſſurer du ſuffrage d'un grand nombre de ſpectateurs complaiſans pour applaudir (***). Uſage per-

(*) Voy. la Préface du Tom. IV de l'Hiſtoire du Théâtre François, pag. 6.

(**) Medée.

(***) « Mirame, Tragédie du Cardinal de Richelieu, tomba à la première » repréſentation. Ce Miniſtre s'étant retiré ſeul à Ruel le ſoir même du mau» vais ſuccès de ſa pièce, envoya chercher Deſmareſts qui ſoupoit avec Petit » ſon ami. Deſmarets ſe doutant que l'entrevue ſeroit orageuſe, pria Petit » de l'accompagner..... Hé bien, leur dit le Cardinal, dès qu'il les vit, les » François n'auront jamais de goût pour les belles choſes, ils n'ont point été

fide, qui suspend un moment la chûte d'une mauvaise pièce, pour la rendre ensuite plus certaine & plus éclatante.

L'INJUSTICE du Ministre envers Corneille étoit trop peu fondée pour durer toujours. Richelieu céda enfin à l'Auteur du Cid la palme qu'il avoit osé lui disputer. Corneille continua de parcourir en maître la carrière qu'il avoit ouverte, & de marcher à pas de Géant au temple de l'immortalité. Il emprunta peu des Grecs; la simplicité de Sophocle & d'Euripide ne cadroit point avec une ame aussi forte que la sienne. Il imita quelquefois Sénèque, & toujours le surpassa. Les Discours qu'il a joints à ses pièces de Théâtre renferment une Poëtique admirable, que nos jeunes Auteurs devroient bien consulter, non-seulement pour y prendre des instructions sur l'Art Dramatique, mais des leçons de modestie sur la véritable estime qu'on doit avoir de soi-même. Il semble au contraire qu'ils veuillent diminuer la gloire de Corneille; & loin de le respecter comme leur maître, & de l'imiter comme leur modèle; loin d'étudier leur art dans ses chef-d'œuvres & dans ses excellens discours, ils osent lui trouver des défauts, que souvent il n'a pas, & lui disputer même le génie de l'invention. Ne diroit-on pas qu'il est au milieu

» charmés de Mirame. — Monseigneur, répondit Petit, ce n'est point la faute » de la pièce, qui est admirable, mais celle des Comédiens. Votre Eminence » ne s'est-elle point apperçue, que non-seulement ils ne savoient point leurs » rôles, mais qu'ils étoient tous yvres? Effectivement, reprit le Cardinal, je » me rappelle qu'ils ont joué d'une manière pitoyable... De retour à Paris » Desmarets & Petit ne manquèrent point d'aller prévenir les Comédiens, & » de s'assurer du suffrage de plusieurs des spectateurs, ensorte qu'à la seconde » représentation de Mirame on n'entendit que des applaudissemens ». *Recherc. sur les Théâtres*, Troisième âge du Théâtre François, pag. 142, Ed. *in*-4°.

d'eux, comme étoit autrefois Sully au milieu des jeunes Courtiſans de la Cour de LOUIS XIII ?

CES premiers beaux jours de la Littérature furent ſuivis de jours plus ſereins & plus brillans encore. Les Lettres, ſous le règne de LOUIS XIV, parvinrent au plus haut degré de ſplendeur, & la nature parut prendre plaiſir à s'épuiſer, pour rendre le ſiècle de ce Monarque un des plus célèbres de l'Hiſtoire.

AUX troubles inteſtins de l'Etat, aux factions les plus puiſſantes & les plus dangereuſes, à la commotion univerſelle de la choſe publique, aux tentatives indiſcrètes & criminelles de l'indépendance, en un mot à la fermentation générale des eſprits, ſuccéda le calme le plus heureux. Le Monarque jeta des regards bienfaiſans ſur les Arts & ſur les Sciences ; &, comme ils devoient tous concourir à ſa gloire, le génie commença d'abord par perfectionner la langue deſtinée à tranſmettre à la poſtérité les merveilles de ſon règne.

DES HOMMES que l'amour de la retraite avoit réunis, cultivoient en paix les Lettres au ſein de la ſolitude & de la piété. Ils formoient entre eux une ſociété de Savans, où régnoit le goût de la bonne Littérature & de la ſaine Philoſophie. Occupés également de l'étude des Ecrivains Sacrés & Profanes, ils édifioient à la fois le monde & l'éclairoient. Ce ſont eux, qui par leurs Ecrits ont fixé les premiers la langue Françoiſe, & l'ont ſoumiſe à des règles invariables. Celui de leurs ouvrages, auquel on attribue ſur-tout la fixation de la langue, ſont ces Lettres immor-

telles que le génie dicta, & qu'Athènes auroit avouées. On voit par l'exemple de ces Solitaires, combien la retraite est favorable pour pénétrer dans le sanctuaire des Muses, & que c'est en méditant dans le silence les oracles du goût, qu'on parvient à les imiter, & à les égaler.

C'EST ainsi que les hommes éloquens, que le siècle de LOUIS XIV a vu naître, ont acquis l'immortalité. Le bel-esprit étoit encore ignoré; ou, s'il osoit se montrer, ce n'étoit que dans des Ecrits de pur amusement, sans prétendre aucun rang dans la République des Lettres. Les Orateurs montoient à la Tribune doués de toutes les connoissances & de tous les talens nécessaires à leur Art. Abondante sans superfluité, riche sans faux brillans, naturelle sans bassesse, simple avec majesté, élevée sans affectation, sublime sans efforts, leur éloquence mâle & nerveuse, tantôt préférant la force du raisonnement aux tours ingénieux & fleuris, s'attachoit moins à plaire qu'à instruire, qu'à convaincre & persuader; tantôt s'élevant avec le vol de l'aigle jusqu'au sein de la Divinité dont elle sembloit être l'organe, elle étonnoit, ravissoit, arrachoit des larmes & des sanglots: dans les uns, pleine de candeur, animée du seul coloris des graces, tendre, harmonieuse & touchante, elle pénétroit l'ame de la plus douce émotion, & couvroit de fleurs les vérités qu'elle vouloit annoncer aux Peuples comme aux Rois; dans les autres, brillante, énergique & pittoresque, elle traçoit les mœurs, les vices & les erreurs du temps, & prenoit des mains de la vérité les armes dont elle les combattoit. Faisoit-elle l'Apothéose des Héros? Alors déployant toutes les richesses de l'Art, soutenue par une imagination

vive

vive & brillante, toujours guidée par le goût, elle peignoit avec des traits de feu leurs vertus, leurs actions, leurs talens & leur courage, en arrosant de ses larmes les fleurs qu'elle jetoit sur leurs tombeaux. Telle étoit l'éloquence qu'on admiroit autrefois, bien différente de cette fausse éloquence, qu'on nous fait entendre aujourd'hui, toujours guindée, souvent enflée, seche ou puérile, dénuée de graces, de sentiment, de noblesse & d'ingénuité.

DANS ces temps du bon goût, ce n'étoient pas seulement les Orateurs que les filles de Mémoire inspiroient; elles se plaisoient encore à mêler leurs chants célestes aux accords de la lyre des Quinault & des Lulli; elles faisoient revivre les pinceaux des Apelles & des Zeuxis, & ranimoient le ciseau des Phydias & des Praxitelles; elles portoient avec complaisance leurs regards sur ces Monumens immortels, qui s'élevoient par la magnificence & pour la gloire du Monarque & des Arts; en un mot aucun genre ne pouvoit demeurer imparfait. Mais, ce qu'il y a de plus admirable, c'est que la nature, en prenant plaisir à multiplier le nombre des grands hommes, sembloit ne leur dispenser que le génie propre à chaque Art dans lequel ils devoient exceller.

CORNEILLE avoit ressuscité la Tragédie des Anciens; & quoiqu'il eût tenté de faire revivre aussi la Comédie, ses efforts furent infructueux. Il n'appartenoit qu'à MOLIÈRE seul d'avoir la gloire de créer de nouveau l'art de la scène Comique, & de le porter fort au-delà de celui des Anciens. Il avoit été, depuis Térence jusqu'à lui, entièrement oublié. La Comédie de *la Mère Coquette* de Quinault,

pièce régulière, modèle même, si l'on veut, d'intrigue, existoit vainement. Celui qui d'un œil attentif observe la nature, la suit pas à pas, perce les replis du cœur humain, en démêle avec adresse les passions diverses, distingue habilement leurs nuances & leur caractère, découvre le jeu de leurs ressorts les plus secrets, arrache le masque au vice, saisit les ridicules, quelque imperceptibles qu'ils soient, & sait tirer d'un fonds aussi riche de quoi nous faire rire à nos dépens sans nous en appercevoir, est véritablement l'homme de génie, le créateur de l'Art, & MOLIÈRE le fut. Il avoit le talent d'émouvoir le cœur & d'intéresser l'ame : il donnoit à sentir à l'un, à penser & à comparer à l'autre. Les Auteurs qui l'avoient précédé, ceux qui couroient avec lui la même carrière, n'avoient-ils pas les mêmes vices, les mêmes passions, les mêmes ridicules à peindre & à combattre ? Pourquoi ne l'ont-ils pas tenté ? C'est que le génie leur manquoit. Molière, pour réussir, eut plus d'obstacles à vaincre que Corneille. Il étoit en effet plus aisé de rétablir la vraisemblance dans la Tragédie, que la vérité dans la Comédie. On étoit accoutumé à un Théâtre licencieux ; c'est-à-dire, que les Poëtes Comiques, ou du moins la plupart d'entre eux *se permettoient des licences, qui ne caractérisoient pas moins la malignité de l'esprit, que la corruption du cœur ; & ce genre étoit reçu & applaudi* (*). Le moyen d'en faire goûter un nouveau, où l'Auteur ne sortant jamais des bornes de la décence & des mœurs, n'attaquoit que les vices & les ridicules sans aucunes personnalités ? Molière en vint à bout, & n'a laissé son génie, son talent à personne.

(*) Voy. Observations sur la Comédie par Riccoboni, p. 117.

TANDIS QUE la Scène Comique s'enrichiſſoit des chef-d'œuvres de cet Auteur inimitable, Corneille terminoit ſa carrière, & voyoit dans RACINE, qui commençoit à paroître, un rival digne de lui diſputer, ou de partager ſa gloire. Elevé à Port-Royal, c'eſt l'éducation qu'il reçut dans cette ſavante retraite, qui développa ſes talens; c'eſt là qu'il puiſa dans l'étude de l'Antiquité ce goût, cette élégance, cette pureté, cette correction qu'on admire dans ſes ouvrages; Euripide & Sophocle furent ſes guides, & le formèrent. Une récompenſe qu'il reçut de la part du Roi, pour une Ode qu'il avoit faite, décida pour jamais ſon talent; & peut-être Racine feroit-il ignoré ſans Chapelain, qui parla ſi avantageuſement à COLBERT & de l'Ode & de l'Auteur, que peu de temps après le Miniſtre lui accorda une penſion. Quand on réfléchit ſur l'honnêteté de ce procédé, & ſur le bien qu'il a produit, on voudroit oublier, que l'honnête Chapelain étoit un mauvais Poëte.

POUR QUE les talens naiſſent, s'élèvent & ſe fortifient, il faut les protéger, les aider, les encourager. COLBERT, ami des Arts & du bien public, qui répandoit ſur les Savans les bienfaits de ſon Maître, juſques dans les contrées les plus éloignées, devint le protecteur de Racine. Les ſuccès du jeune Poëte, furent en peu de temps ſi brillans & ſi rapides, qu'ils excitèrent la jalouſie de Corneille. Mais Corneille étoit vieux, & ſes productions étoient plus foibles. Ce n'étoit plus le père du Cid, des Horaces & de Cinna, c'étoit l'Auteur de Pertharite & d'Attila. Les Auteurs n'ont que trop imité depuis ſa foibleſſe; malheureuſement ils n'ont pas les mêmes titres que ce grand homme, pour ſe faire un nom, & pour leur ſervir d'excuſe.

Nous ne pouvons trop remarquer, combien les mœurs ont d'empire ſur les ouvrages d'eſprit. Un Roi jeune & victorieux, une Cour brillante, qui ne reſpiroit que la gloire & la galanterie, où l'on ne ſongeoit qu'à plaire, où du ſein des plaiſirs on voloit à la victoire, frappèrent les premiers regards de RACINE ; ainſi, lorſqu'il choiſit l'amour pour être l'ame de ſes Tragédies, il ſuivoit à la fois le goût qui dominoit alors, & le penchant de ſon cœur. Les hommes ne ſont, que ce que les circonſtances veulent qu'ils ſoient. Corneille, au contraire, né dans un temps où la guerre civile déchiroit l'Etat, où les factions entraînoient dans des intrigues ſanglantes, où les paſſions les plus fortes jetoient dans les eſprits une ſorte de courage & d'élévation, donnoient plus de vigueur à l'ame, augmentoient ſon reſſort, Corneille n'avoit vu que des événemens, propres à faire germer dans ſon ame ces ſentimens dignes des premiers Romains, & ſi bien exprimés dans toutes ſes Tragédies. Les mœurs influèrent donc ſur le goût de ces deux grands hommes, & imprimèrent à leurs ouvrages ce ſentiment dans l'expreſſion, ce caractère de vérité, qui les diſtinguent ſi eſſentiellement, & dont juſqu'à préſent aucun Auteur Tragique n'a pu ſe flatter d'approcher.

TANT que les admirateurs de Corneille ne combattirent qu'en faveur de ſa gloire les ſuccès de Racine ; tant qu'ils n'opposèrent que chef-d'œuvre à chef-d'œuvre, on pouvoit leur pardonner leur enthouſiaſme pour un grand homme, dont les triomphes n'étoient plus douteux, & dont la place étoit marquée d'avance au Temple de Mémoire. Cette préférence, cet enthouſiaſme même, n'avoient rien d'humiliant pour Racine. Mais, lorſque l'intrigue & le

mauvais goût se liguèrent contre lui, en s'efforçant de faire triompher Pradon, on ne vit plus alors dans cette conduite qu'une basse jalousie, & la plus aveugle prévention du Bel-esprit, ennemi né du génie. Ce qu'il y a de plus étonnant; c'est que des femmes aimables, instruites, ayant un nom, de l'esprit, des talens même pour écrire, étoient à la tête de la cabale. Les Athéniennes ne jugeoient ni les Sophocles, ni les Euripides; elles ne donnoient point le ton aux Auteurs de la Grèce. Puisque nos mœurs plus douces & moins fières avoient laissé usurper au beau sexe le souverain empire du goût, qu'étoit donc devenue la sensibilité qui lui est si naturelle? Comment avoit-il pu la perdre au point de se déclarer contre l'Auteur le plus tendre, & le plus digne de lui plaire?

En effet, que de charmes, que de magie, que de merveilles intellectuelles dans le style de Racine! Quelle noblesse, quelle sublimité, quelle délicatesse de sentiment dans sa Poësie! Quelle justesse & quelle netteté d'expression! Quelle harmonie, quelle facilité dans ses vers, où l'on ne trouve pas une épithète oisive, pas un mot de surcharge ou d'enflure, pas une seule nuance de sentiment imparfaite ou manquée! C'est le Peintre du cœur, le Poëte de toutes les ames sensibles, qui, dans ses ouvrages, a porté la langue Françoise au dernier degré de perfection & de pureté. Il eut le bonheur d'être le contemporain & l'ami de Boileau. BOILEAU! dont notre siècle auroit besoin pour faire justice des Pradons & des Cotins modernes! Il semble que la nature l'ait fait naître exprès dans le siècle du goût, pour en enseigner le culte, le préserver de la corruption, le perpétuer, & pour chasser de son temple tous

ceux qui voudroient le profaner. Elle lui accorda le don de la Satire ; il l'employa toujours utilement contre les mauvais Auteurs, qu'il ne craignit jamais, parce qu'il étoit aussi honnête homme, qu'excellent Ecrivain.

On lui fait cependant un crime aujourd'hui de ses Satires ; on ne le traite que de versificateur, quoiqu'il soit un Poëte de génie & un très-grand Poëte. Ne diroit-on pas que ces Juges injustes, si délicats à la fois & si rigoureux, craignent qu'il ne renaisse de sa cendre ? Ne croiroit-on pas qu'ils lisent déja leurs noms, à la place de ceux des mauvais Auteurs qui figurent si bien dans ses Satires ?

Rendons graces néanmoins à notre heureuse destinée du courage, & du succès avec lesquels ce Législateur du Parnasse a combattu & poursuivi le mauvais goût, qui peut-être eût triomphé, escorté comme il l'étoit alors du bel-esprit. Combien peu s'en est-il fallu que Pradon ne l'ait emporté sur Racine ? N'a-t-on pas vu le moment où les Anciens alloient être dégradés & bannis de la République des Lettres ?

Au milieu des triomphes des Corneille, des Racine & des Molière, le Bel-esprit, mécontent de ne jouer depuis long-temps qu'un rôle subalterne, s'admirant dans ses productions frivoles, jaloux d'étaler son clinquant & son faux-savoir, trouva le secret enfin d'entrer en lice pour la première fois ; & pour qu'on doutât moins de ses talens, il voulut se signaler, en disputant aux Anciens leur supériorité sur les Modernes. Cette pensée ne pouvoit

venir, que d'un fonds d'orgueil & d'ignorance insupportable. Cependant PERRAULT se chargea de l'attaque, &, soutenu par quelques beaux-esprits auxiliaires, il engagea le combat.

PERRAULT ne savoit point le Grec (*), par conséquent n'avoit jamais lu ni Homère, ni Pindare, ni Sophocle. Il ignoroit, de son aveu, quelle étoit l'Ode d'Horace à laquelle Jules Scaliger donnoit la préférence; il ne savoit pas même juger, quelle étoit la plus belle Ode de Malherbe, pour l'opposer aux Anciens. Comment ose-t-on décider des rangs, apprécier le mérite, quand on est incapable de comparer par soi-même les talens des uns & des autres? Si Corneille, par la fécondité de son génie sublime, a su égaler les Anciens; si nous retrouvons Euripide & Sophocle dans Racine, Aristophane, Plaute & Terence dans Molière; Horace & Juvenal dans Boileau, Esope & Phedre dans la Fontaine, Lucien dans Fontenelle, Pindare dans l'illustre & malheureux Rousseau, qui sera toujours, malgré l'envie, le premier Poëte Lyrique de la France; si nous croyons encore entendre les Demosthène, les Isocrate & les Cicéron dans tant d'Orateurs qui les ont fait revivre; en un mot, si le siècle de LOUIS XIV a produit lui seul, ce que des siècles entiers n'ont pu produire que lentement sous les heureux climats de la Grèce & de l'Italie; en doit-on conclure que les Modernes l'emportent sur les Anciens? Tandis au contraire que, sans les Anciens, ces Modernes si célèbres au-

(*) Voy. *Variétés sérieuses & amusantes*, nouvelle Edition, 1769, Tom. I, pag. 371, où M. Sablier, qui en est l'Auteur, rapporte une lettre écrite à un de ses parens, & dont il a l'original de la main de Perrault, dans laquelle cet adversaire des Anciens avoue qu'il ne les connoît pas.

jourd'hui, si dignes de l'être, seroient peut-être demeurés dans l'oubli! car le génie est languissant, s'il n'est pas fortement ébranlé par la beauté, la grandeur, l'excellence & la vérité des objets qui le frappent & le saisissent; ce n'est qu'alors qu'il s'anime, qu'il s'enflamme & qu'il crée. Est-il Poëte? Ce n'est plus Homère, Pindare, Virgile, Horace qu'il vient de lire, c'est l'esprit de tous qui l'inspire à la fois; c'est une Divinité qui s'empare de lui; il chante, les vents se taisent, & la terre est attentive à ses accens. Est-il Orateur? Les Harangues de Demosthène & de Cicéron pénétrent son ame, développent ses talens; il vole à la tribune, & son éloquence, sans faux ornemens, sans éclat emprunté, coule délicieusement de ses lèvres, enchante, touche & persuade. Est-il Historien? Hérodote, Xénophon, Thucydide, César, Tite-Live & Tacite forment tour-à-tour son style, lui montrent la route difficile & dangereuse de la vérité, dont il ne doit jamais s'écarter, lui apprennent à tenir le fil nécessaire pour ne pas s'égarer dans le labyrinthe de l'Histoire, & lui découvrent en même temps le secret d'attacher, d'instruire & de plaire.

Il faut donc nécessairement au génie une première impulsion, qui provoque son feu, lui donne de l'action, & l'enflamme. Cette impulsion une fois donnée, l'imagination s'allume à son tour, & produit sans peine & sans efforts les images les plus grandes & les plus frappantes. Ceux que nous appelons Anciens par rapport à nous, ont été précédés par des Peuples qui les ont instruits; & en remontant jusqu'à l'enfance du Monde, les premiers Hommes avoient pour maître les merveilles de la nature. Ce spectacle aussi intéressant

que

que ſublime, qui frappoit ſans ceſſe leurs ſens, élevoit leur eſprit juſqu'à leur divin Auteur, & leurs premiers ouvrages n'ont été que des Cantiques de reconnoiſſance à ſa gloire. Mais à meſure que la nature s'eſt corrompue, que l'innocence a ceſſé d'habiter la terre, que le ſéjour des Villes eſt devenu néceſſaire à une ſociété plus nombreuſe, que le fer n'a plus été travaillé, pour ouvrir ſeulement le ſein de la terre & le rendre fertile, qu'on en a forgé des armes cruelles, & que des ruiſſeaux de ſang ont coulé dans les campagnes; les beſoins alors ont fait naître l'induſtrie, les Arts ont dû leur découverte au haſard, le luxe les a multipliés, l'expérience d'âge en âge a perfectionné les connoiſſances, les ſciences ſe ſont formées & ont été le produit des méditations conſtantes de l'eſprit humain, les peuples de proche en proche ſe les ſont communiquées, & ceux chez leſquels elles ont jeté les plus profondes racines, ont été les plus favoriſés de la nature. Or, quelque étendue de génie que nous ayons reçue d'elle, cette faveur eſt un partage, & par conſéquent elle eſt toujours bornée; elle nous devient même inutile, ſi nous ne la cultivons pas. Nous devons donc conſulter ceux, qui peuvent nous donner le plus de lumières analogues à ce ſens intellectuel qui agit en nous. C'eſt par-là que les grands hommes du ſiècle dernier, ſe ſont aſſuré les éloges & l'admiration de la poſtérité la plus reculée; & loin d'avoir eu le ſot orgueil de ſe croire ſupérieurs à leurs maîtres, ils ont avoué qu'ils leur étoient redevables des beautés qu'on trouvoit répandues dans leurs ouvrages. En effet, parcourez leurs Ecrits, tout y reſpire le goût, tout y porte l'empreinte du génie, tout y rappelle la ſavante Antiquité. Tel eſt encore aujourd'hui, le caractère diſtinctif des ou-

vrages du Pline de la France (*), ce Savant illuftre, ce génie vraiment créateur, l'honneur & la gloire de fon fiècle, ce Philofophe profond, cet Hiftorien éloquent & fublime de la Nature, auquel elle femble avoir pris plaifir à révéler fes fecrets les plus cachés.

LES ANCIENS feront toujours les maîtres & les modèles de tout Auteur, qui, jaloux de fa gloire, voudra que fes Ecrits paffent à la poftérité. C'eft moins la mal-adreffe & l'ignorance de Perrault qui l'ont fait fuccomber, que l'impoffibilité de foutenir & de défendre une caufe auffi ridicule & auffi mauvaife que celle qu'il avoit entreprife. Les Boileau, les Racine eux-mêmes y auroient échoué. Qui pouvoit mieux cependant y réuffir que ces grands hommes, dont les veilles avoient été conftamment employées à l'étude de l'Antiquité? Qui devoit par conféquent juger avec plus d'autorité, de connoiffance & d'intérêt les beautés & les défauts des ouvrages des Anciens? A quoi fongeoit donc le bel-efprit, de s'expofer, par fon ignorance, à la honte d'une défaite certaine, en n'employant même contre lui que les armes du fens commun? Envain appela-t-il à fon fecours & LA MOTTE & FONTENELLE. Ces deux Ecrivains étoient eux-mêmes un exemple, qui n'établiffoit pas la fupériorité des Modernes. Si l'on eftime dans l'un le profateur ingénieux, le verfificateur de la raifon, on eft forcé d'avouer que les trois quarts de fes Odes & de fes Fables glacent d'ennui le lecteur le plus bénévole. Si l'on aime dans l'autre l'art d'orner & d'embellir le compas d'Uranie; fi l'on applaudit à la touche ingénieufe & favante de fes *Oracles*, à la fineffe

(*) M. le Comte de *BUFFON*.

de ſes *Dialogues*, à l'agréable Philoſophie de ſes *Mondes*, au tour inimitable de ſes *Eloges*, on eſt, malgré ſoi, dégoûté du jargon fade & précieux de ſes *Idylles* & de ſes *Eglogues*, ſi éloignées du naturel & de l'élégante ſimplicité de Théocrite & de Virgile.

ON DOIT être étonné, qu'une pareille diſpute ſe ſoit élevée dans un ſiècle, où les Sciences étoient ſi manifeſtement redevables aux Anciens de l'éclat qu'elles répandoient ſur toute la France. Mais le bel-eſprit alors imitoit Séneque, qui ne ceſſa, pour ſoutenir ſa réputation, de déprimer les Anciens, ſentant bien que, ſi l'on s'attachoit une fois à la lecture de leurs ouvrages, on ne pourroit jamais lire ni goûter les ſiens (*). C'eſt ainſi que la décadence du goût ſuivit le beau ſiècle d'Auguſte ; c'eſt ainſi que le nôtre touche peut-être de près à l'époque humiliante de l'ignorance des premiers ſiècles.

LA NATURE a paru ſe repoſer, après avoir enfanté tant de merveilles pendant le ſiècle dernier. Mais dire qu'elle ſe ſoit épuiſée, c'eſt l'outrager ; c'eſt autoriſer la pareſſe, qui, bercée de la fauſſe idée qu'il n'eſt plus rien de neuf à inventer, ferme les livres, laiſſe-là l'étude & s'endort ; c'eſt étouffer le génie naiſſant, l'empêcher d'éclore, & le détourner de tenter des efforts heureux ; c'eſt rendre enfin à l'ignorance tout ſon empire, & au bel-eſprit la gloire de ſe ſoutenir par ſes frivoles & inutiles productions. Envain on objecte ſans ceſſe que les ſources ſont taries, & que les ſentiers ſont trop battus : à force de le répéter,

(*) « Quem non equidem omnino conabar excutere, ſed potioribus præ-
» ferri non ſinebam, quos ille non deſtiterat inceſſere, cùm diverſi ſibi
» conſcius generis, placere ſe in dicendo poſſe iis, quibus illi placerent,
» diffideret. » Quintil. Lib. X, Cap. I, in fin.

on le croit, & le goût se perd. Quoi ! les ouvrages de ces génies immortels de l'Antiquité, n'ont plus de beautés pour nous ! Ils n'ont plus le pouvoir de nous enflammer, parce qu'ils ont enflammé ceux qui nous ont précédés ! Pourquoi donc Horace recommandoit-il avec tant de force aux Ecrivains de son temps & aux Ecrivains à venir, de les lire & relire jour & nuit ?

N'ACCUSONS de ce préjugé, malheureusement trop établi, que notre méthode d'éducation. Les langues Grecque & Latine y tiennent si peu de place, que l'Elève les oublie pour toujours, dès qu'il est une fois sorti des mains de son maître. Cependant elles sont la clef de toutes les Sciences & de tous les Arts : elles sont utiles, dans tous les temps de la vie, à quiconque en a su profiter : elles aident & favorisent les dispositions naturelles des ames heureusement nées, elles écartent le soupçon honteux d'ignorance & d'éducation négligée, elles ornent l'esprit, étendent les connoissances, conduisent directement aux sources premières du goût, ajoutent enfin un plus haut prix au mérite personnel de l'homme en place. Que l'on jugeoit mieux autrefois des avantages réels & de l'utilité de ces deux langues ! Il est vrai qu'alors l'institution de la jeunesse étoit mâle & vigoureuse : aussi formoit-on des hommes. La science précédoit la connoissance du monde ; & loin de regarder comme perdues ces premières années consacrées à l'étude, & si nécessaires à bien employer pour fonder quelque espérance sur l'avenir, les heures n'étoient pas encore assez longues pour remplir un objet si essentiel & si intéressant. Rapportons-nous-en au compte qu'en rendoit, pour l'instruction de sa famille, un des

Ancêtres(*) du premier Président de Mêmes. La jeunesse éveillée dès l'Aube du jour, voloit à l'étude. Elle se faisoit un jeu de la lecture des meilleurs Auteurs de l'Antiquité Grecque & Latine ; elle s'en nourrissoit, & l'on voyoit avec plaisir l'esprit se développer, le jugement se former, le goût devenir pur & solide. Le cours des études fini, on entroit dans le monde, non avec ces graces qui doivent tout à l'art, cette confiance hautaine, dont la présomption est la mère, ce ton libre & décidé qu'on applaudit, & qu'il seroit plus sage de réprimer ou de contenir ; mais avec ces graces ingénues, cette candeur aimable, cet embarras modeste, qui annoncent l'innocence des mœurs, cette juste méfiance de soi-même, compagne des vrais talens que l'expérience achève de perfectionner, & qui conduisent aux places destinées à la naissance, briguées par la fortune, accordées à la faveur & que le mérite attend.

Si cette méthode d'élever la jeunesse se fût conservée, nous aurions encore des hommes. Mais nos mœurs sont trop énervées, pour que l'éducation ne soit pas amollie.

(*) Henry de Mêmes en 1584. « Nous étions, écrivoit-il, debout à quatre » heures du matin & allions à cinq aux études.... Nous oyions les lectures » jusques à dix heures sonnées sans intermission... Après dîner nous lisions » par forme de jeu Sophocle, ou Aristophanes, ou Euripide, & quelquefois » Demosthenes, Cicero, Virgilius, Horatius.... Et le soir nous lisions en » Grec ou en Latin ». Voy. *Traité des Etudes* de Rollin, Tom. I, pag. 123 & 124, Edit. *in*-4°.

J'ai actuellement sous les yeux une Traduction des Philippiques & de plusieurs Oraisons de Demosthènes, faite par M. N. de Nicolay, premier Président de la Chambre des Comptes de Paris, ayeul de M. de Nicolay, aujourd'hui premier Président de la même Chambre. Cette Traduction, qui n'est que manuscrite, pourroit soutenir le grand jour de l'impression, même à côté de l'excellente Traduction de feu M. l'Abbé d'Olivet. L'amour des Lettres, le mérite & les talens ne sont pas moins héréditaires dans cette illustre Maison, que la vertu, l'honneur & la probité.

De-là naiſſent la plupart des vices du cœur & des travers de l'eſprit. Au moyen de la foible nourriture qu'on lui donne, il ne prend qu'une conſiſtance factice. Il reſſemble à ces fruits ſauvages, qui plaiſent d'abord à la vue, & dont la ſaveur détruit le charme. Comme il eſt vide, ſes idées toujours vagues, quelquefois brillantes, ne ſont jamais ſolides : préſomptueux, il croit ſaiſir tous les objets qu'il n'eſt pas capable d'atteindre ; ſuperficiel, il les effleure tous & n'en embraſſe aucun : fier, autant de ce qui lui manque, que de ce qu'il poſſéde, il s'arroge la ſupériorité, prend le ton, prononce & décide en maître ; ſon goût eſt toujours ou faux, ou bizarre, ou frivole : eſclave de l'imagination, il en eſt tyranniſé & ſéduit tour-à-tour ; ſans jugement & ſans principes, il ſe laiſſe emporter au premier vent des opinions, l'erreur l'entraîne, & c'eſt envain que la raiſon & la vérité tentent de le ramener : il eſt trop aveuglé pour les reconnoître ; il n'eſt pas aſſez fort pour rétrograder ſur lui-même.

Malgré l'évidence de ces défauts, qui deviennent de jour en jour plus communs, il ſemble qu'on ſe ligue aujourd'hui pour ôter à la jeuneſſe le goût de la ſeule étude qui lui convienne, en ne l'occupant qu'à des exercices, ſans doute utiles, mais qui pourroient ſi facilement s'allier avec ceux qui donnent à l'ame de la force & de l'élévation, au génie du reſſort & de l'étendue, à l'eſprit de la juſteſſe & de la ſolidité. Cette indifférence eſt le fruit du luxe & de l'abus des richeſſes. En effet, à quoi peuvent ſervir la ſcience & le mérite, quand la fortune & la protection diſpoſent de tout, conduiſent à tout ? On ne réfléchit pas néanmoins aſſez ſur le malheur d'une mauvaiſe éducation :

ce malheur ne se répare jamais, parce qu'il n'est senti que lorsqu'il n'est plus temps d'y remédier. L'ignorance, qui en est ordinairement la suite, nous expose, quelque profession que nous embrassions, à commettre les fautes les plus graves ; & les gens en place, quelquefois dépourvus de talens, incapables de les apprécier dans autrui, assez injustes pour les rabaisser, pour en être jaloux & les craindre, sont souvent la victime de leurs subalternes, parce que ceux-ci, mieux élevés qu'eux & plus instruits, secrètement offensés du joug humiliant auquel ils sont asservis, se vengent ordinairement de l'espèce d'hommage qu'ils sont contraints de rendre à l'ignorance, en méprisant l'homme autant qu'ils respectent sa place.

NOTRE SIÈCLE cependant se glorifie d'être le siècle de l'esprit ; c'est-à-dire, que nous faisons revivre le temps de Sénèque & de Lucain. Nous nous flattons encore d'avoir étendu les progrès de la Philosophie. Mais quel triste retour sur nous-mêmes, quand nous sommes forcés d'avouer que c'est aux dépens du génie, du goût & de l'imagination ! Etrange Philosophie, dont l'art est de détruire en nous toute sensibilité ! Funeste Morale, dont le but est d'attaquer des vérités consacrées à jamais, & d'ôter à l'humanité ses sentimens, à l'ame ses vertus, son espérance & ses consolations, à l'esprit son calme & sa gaïeté, aux mœurs leur pureté, leur candeur & leur frein !

LA POSTÉRITÉ sera bien étonnée, quand elle cherchera vainement dans nos Ecrits prétendus Philosophiques (s'il est vrai qu'ils parviennent jusqu'à elle) cette abondance de lumières merveilleuses, que nous vantons avec tant d'emphase & de complaisance ! Elle demandera quelles

vérités nouvelles nous avons enſeignées, quelles erreurs nous avons détruites, quelles ténèbres nous avons diſſipées? Notre égoïſme révoltant ne lui impoſera point: elle verra que nous nous ſommes fait illuſion à nous-mêmes; que notre imagination exaltée n'a enfanté que des rêves ridicules ou dangereux; que nous nous ſommes crus riches de quelques lambeaux ramaſſés dans l'école d'un ſcepticiſme effronté: elle nous comparera aux enfans, qui, par une indiſcrète curioſité, déchirent & briſent tout ce qu'ils touchent; enfin elle décidera, que nos lumières & notre eſprit n'ont ſervi qu'à corrompre notre cœur, & à nous égarer.

La Postérité ſera bien plus étonnée encore, quand elle apprendra par nos propres ouvrages, que, loin de ſoutenir l'art admirable des Corneille, des Racine & des Molière, nous l'avons ridiculement traveſti en Pantomimes & en Drames froids, inſipides & dégoûtans (genre cependant dont nous nous faiſons honneur d'être les inventeurs). Quelle gloire! ou plutôt quelle erreur, quel abus de l'eſprit! Mais comment pourroit-on faire aujourd'hui des Tragédies, *nos mœurs*, diſons-nous, ne ſont point *Poëtiques*? L'étoient-elles davantage du temps de Corneille & de Racine? Eſt-il beſoin que le poignard & le laurier de Melpomène ſoient toujours teints & arroſés de ſang? Qu'entendons-nous par *mœurs Poëtiques*? Faut-il que des révolutions ſoudaines, des guerres cruelles; des orages imprévus, des événemens extraordinaires & ſiniſtres, des coups de foudre redoublés, jettent le trouble dans notre ame & nous agitent comme le Démon de la Pithoniſſe? Faut-il que le ſang coule ſur les Autels, que la terre en ſoit abreuvée, que l'ennemi vainqueur boive celui du vaincu?
Si

Si cela eſt, les Caraïbes ont des *mœurs* bien *Poëtiques*, & leurs Poëtes doivent être horriblement Tragiques! N'allons point chercher des modèles de l'Art dans des mœurs auſſi atroces; rendons graces à la Providence de ce que les nôtres ſont douces & civiliſées; & périſſe plutôt l'Art à jamais, que de devoir ſa perfection & ſon excellence aux malheurs publics!

LA TRAGÉDIE chez tous les Peuples du monde, où elle eſt connue & cultivée, a toujours eu pour fondement *la Terreur* & *la Pitié*, & jamais *l'Horreur*. Voilà ſes deux ſeuls reſſorts, c'eſt au génie à les employer. O Athéniens! Peuple avide de gloire, dont les Arts annonçoient le goût, les ſciences le génie, & la gaïeté le caractère! Vous qui ſuiviez avec le même attrait & l'auſtère ſageſſe & l'aimable folie! Peuple charmant & frivole, humain & brave, ingénieux & ſavant, philoſophe & voluptueux, avec lequel nous avons tant de reſſemblance, n'aviez-vous pas des Sophocle & des Euripide, des Ariſtophane & des Menandre, des Socrate & des Platon, dans les temps même où vos proſpérités rendoient vos mœurs encore plus douces & plus voluptueuſes?

LA STÉRILITÉ que nous éprouvons dans preſque tous les genres, peut bien autoriſer nos plaintes; mais elle démontre en même temps, que le ſiècle de la fauſſe Philoſophie, ne peut être celui du génie. Nous ſentons nos pertes, & plus encore l'impuiſſance de les réparer. Les commencemens de ce ſiècle, ſembloient s'annoncer par de plus heureux préſages.

MELPOMÈNE pleuroit encore Racine, lorſque

CRÉBILLON parut. Ce grand homme, par lequel la nature vouloit terminer les prodiges du règne de LOUIS XIV, s'ouvrit une nouvelle route pour marcher à l'immortalité. Un Athlète qui descendoit dans l'arène où Corneille & Racine avoient triomphé tant de fois, devoit trembler. Crébillon ne se le dissimula point : mais, avec une ame forte & un génie mâle, il s'empara d'un genre qu'aucun autre avant lui n'avoit osé tenter, & vint, la coupe d'*Atrée* à la main, s'asseoir entre l'Auteur du Cid & celui d'Athalie. L'envie voudroit envain lui disputer le laurier dont il est couronné, Crébillon sera toujours regardé comme le Poëte le plus Tragique que la France ait eu. La terreur est l'ame de toutes ses Tragédies; elles respirent la noble simplicité de l'Antique. Il se forma particulièrement sur les Grecs qu'il aimoit, qu'il avoit étudiés & approfondis; il semble sur-tout qu'il ait pris Eschyle & Sophocle pour modèles & pour maîtres. Son coloris est vigoureux & sombre, son style pathétique & serré, sa versification noble & majestueuse, & dont les taches sont effacées par les plus grandes beautés (*). C'est par le genre dont Crébillon s'est saisi, que la Postérité le distinguera de tous ceux qui l'ont précédé. Quoiqu'il ait assez travaillé pour sa gloire, il auroit enrichi davantage le Théâtre François, sans de malheureuses circonstances qui l'en éloignèrent trop long-temps pour les progrès de l'Art. Une Protectrice (**) bienfaisante l'y rappela, lorsqu'il étoit plus qu'octogénaire. Il termina sa glorieuse carrière par le *Triumvirat*, dans lequel on re-

(*) *Verùm ubi plura nitent in carmine, non ego paucis*
Offendar maculis. . . HOR. de Arte Poëticâ.

(**) Madame la Marquise de Pompadour.

trouve encore avec surprise cette touche fière & hardie, qui le caractérisera toujours. Indépendamment de son talent supérieur, qui le rendoit indulgent pour les talens des autres, Crébillon eut un mérite qu'on ne sauroit trop admirer. Pendant le cours de la vie la plus longue, son cœur fut constamment fermé à l'envie & à la basse jalousie. Heureux les Auteurs qui peuvent dire comme lui:

» Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume! »

C'est une justice qu'il se rendit publiquement le jour de sa réception à l'Académie Françoise, & que le Public confirma par les plus grands applaudissemens.

Ainsi les hommes de génie ont senti dans tous les temps le prix de l'étude de l'Antiquité. Tant que sa lumière riche, féconde & pure s'est répandue sur les Arts & sur les Sciences, elle les a non-seulement embellis, mais perfectionnés. Pourrions-nous oublier que c'est elle, qui nous a tirés de cette honteuse & profonde ignorance où nous avons langui pendant tant de siècles? Serions-nous assez ingrats pour méconnoître ce que nous lui devons, & pour croire que les prétendues richesses de l'esprit ne s'épuisent jamais? Une terre, quelque fertile qu'elle soit, a besoin de culture: elle ne produit d'elle-même que des herbes sauvages. Le prix, l'excellence & la bonté de ses productions, dépendent toujours de la semence qu'on a déposée dans son sein, & des soins qu'on lui donne. Or, si nous avons négligé de nous nourrir jusqu'à présent des excellens écrits de l'Antiquité, devons-nous être étonnés de la disette des bons ouvrages, de la décadence du goût, & de la frivolité des productions de notre siècle?

LE SYSTÊME de Law qui changea, il y a quelques années, la fortune de presque tous les Citoyens, changea aussi les mœurs publiques & particulières. La révolution devint générale, dans le Moral comme dans le Physique. Des hommes nouveaux, éblouis de leur fortune, & n'ayant d'existence que par leurs richesses, crurent qu'elles étoient le seul & le souverain bien : ils le dirent, & agirent en conséquence ; & leur exemple persuada la multitude. Ils étalèrent un luxe qui fit gémir le pauvre, & rougir l'honnête médiocrité. Personne ne fut plus à sa place, chacun sortit de son rang, la corruption gagna tous les états, & l'esprit se ressentit de ce désordre extrême. On songea moins alors à rendre l'éducation utile que somptueuse, & la mollesse prit la place de l'austérité des mœurs antiques. Ce n'est point au sein des richesses & de l'abondance que se forment les Héros & les grands hommes. La gloire exige de ceux qui la recherchent, des peines, des veilles, des sacrifices & de longs travaux : l'homme riche, énervé dès sa naissance, est incapable de les soutenir. D'ailleurs quel genre de gloire pourroit l'intéresser, quand il est sans cesse entouré de vils flatteurs, qui encensent ses vices, & font l'éloge de ses sotises? Tandis que l'homme de mérite, souvent abandonné de la fortune, souffre, gémit, veille, travaille, & n'entend autour de lui que les sifflemens de l'envie irritée, & quelquefois les hurlemens affreux de la calomnie!

LE GOÛT de la Littérature & des Arts éprouva la même révolution que les mœurs. Les conditions confondues ensemble se corrompirent mutuellement. De-là naquirent l'intérêt sordide, les faux airs & les ridicules de toute

espèce. Les richesses balancèrent l'avantage des dignités & des rangs ; les plus élevés s'abaissèrent devant l'idole de la fortune, & ne desirèrent plus que ses faveurs. La stupide opulence paya les Arts, gagea l'Artiste, & commanda au génie des Grotesques, pour remplacer les chef-d'œuvres des Le Brun, des Le Sueur & des Mignard. La noble & majestueuse simplicité de nos Ancêtres disparut, & nos yeux, accoutumés autrefois à ce beau simple, furent tout-à-coup éblouis par un luxe porté à l'excès.

TELLE EST, dans ce siècle, l'époque où les Lettres commencèrent à languir parmi nous. Cependant l'Auteur de *Rhadamiste* règnoit encore sur la scène, & Melpomène annonçoit, par le succès brillant d'*Œdipe*, un nouvel Elève comblé de ses faveurs. Mais *Zaire*, *Brutus*, *Mahomet*, *Mérope*, & tant d'autres pièces qui cimentent la gloire & forment la couronne de ce célèbre & fécond Auteur, n'ont point empêché le mauvais goût de prévaloir. M. DE VOLTAIRE eut à combattre, en s'élançant dans la carrière, les paradoxes du bel-esprit, qui ne tendoient à rien moins qu'à proscrire à la fois du Théâtre, les règles les plus sages & les charmes de la Poësie. Dans ce combat inégal, La Motte fut terrassé par de bonnes raisons & par d'excellens vers.

LE BEL-ESPRIT est en Littérature, ce que sont en
les Casuistes relâchés. L'austérité des précepte
comme il n'a ni le courage, ni la force de l
il lui est plus commode de s'y soustraire. En
partisans le plus grand nombre. La nouvelle
venoit de faire n'étoit pas plus raisonnable

qu'il avoit déclarée aux Anciens ; mais il étoit de son intérêt d'attaquer toujours ; ses défaites ne le décourageoient point. Il savoit bien qu'il révolteroit quelques rigoristes ; il s'en mettoit peu en peine, pourvu qu'il gagnât du terrein. En effet il répandit le mauvais goût avec une rapidité surprenante. Adroit Protée, il se métamorphosa dans tous les genres d'Eloquence. On le vit dans la Chaire, sur le Théâtre, au Barreau ; il écrivit l'Histoire, composa des Romans, disserta, versifia, & se fit tour-à-tour Métaphysicien, Géomètre & Philosophe. La Critique le poursuivit sous tous ses déguisemens, & le força toujours de reparoître sous sa forme naturelle. Elle fut la terreur du Néologisme, qu'il s'efforçoit d'établir ; & défendit la pureté, l'élégance & la clarté de la langue des Fénélon, des Racine & des Boileau. Jamais enfin la saine critique n'eut plus d'occasions d'exercer sa sévérité contre tant d'ouvrages, « que le mauvais goût fait admirer, malgré » l'obscurité, la bassesse, l'enflure, l'affectation & les » puérilités dont ils sont remplis ; ouvrages cependant » qui ont non-seulement une approbation presque générale, mais qui ne l'ont que parce qu'ils sont mauvais ; » car un Discours sensé, qui n'a rien que de naturel, n'est » d'aucun mérite ; on n'y trouve point d'esprit. Mais ce » qui est recherché, détourné, hors de la droite raison, » voilà ce qu'on admire aujourd'hui (*) ».

(*) « Ne id quidem inutile, etiam corruptas aliquandò & vitiosas orationes, » quas tamen plerique judiciorum pravitate, mirantur, legi palàm pueris, » ostendique in his quàm multa impropria, obscura, tumida, humilia, » sordida, lasciva, effœminata sint : quæ non laudantur modò à plerisque, » sed (quod pejus est) propter hoc ipsum quod sunt prava, laudantur. Nam » sermo rectus & secundùm naturam enunciatus, nihil habere ex ingenio » videtur : illa verò quæ utcunque deflexa sunt, tanquam exquisitiora mi» rantur ». Quintil. Lib. II, Chap.

RIEN n'annonçoit plus le mauvais état des lettres & la décadence du bon goût, que cette foule de Romans de toute espèce, qui se succédoient les uns aux autres si rapidement, que les femmes même ne pouvoient suffire à les lire tous. Ce genre d'ouvrages, accrédité par la plume féconde, agréable, intéressante & facile d'un Ecrivain (*), exercé d'ailleurs plus utilement, devint presque l'occupation générale de tous nos Ecrivains beaux-esprits. Le Public fut inondé de brochures, de Contes & d'Anecdotes. Encore, s'il n'y eût eu à la lecture de tant d'Ecrits frivoles d'autre perte à craindre que celle du temps ! Malheureusement l'innocence & la pureté des mœurs y étoient intéressées. Dans les uns, la licence la plus cynique sembloit conduire les crayons obscènes & grossiers du libertinage: dans les autres, non moins dangereuse, mais plus délicate & plus réservée, affectant même une certaine retenue, elle ne laissoit tomber qu'à moitié le voile sur la nudité. Ceux qui n'étoient point infectés de ces vices, avoient d'autres défauts. Le plus apparent étoit le style maniéré, métaphysique & souvent même inintelligible. Ce torrent de Romans s'écoula. Telle est l'inconstance de l'esprit à la mode ; tout frivole qu'il est, il se lasse bientôt de la frivolité même, & cherche à renouveler sans cesse les objets de son amusement. Le croira-t-on ? La Géométrie eut son cours comme les Romans: l'engoument pour cette science fut universel; tout, jusqu'aux femmes, s'en mêla : on alla même, pour leur plaire, jusqu'à traiter la galanterie géométriquement. N'est-ce pas là l'emploi le plus faux, & l'abus le plus froid que l'on pût faire du bel-esprit?

(*) L'Abbé Prevost.

Il avoit déja depuis quelque temps, introduit au Théâtre ſon jargon Métaphyſique & ſes Epigrammes, tandis que l'Auteur du *Glorieux*, échappant aux vices à la mode, ſoutenoit encore la Scène Comique ſur ſon penchant, & y recevoit des applaudiſſemens juſtement mérités. Mais moins Comique que Regnard, il a le premier altéré le maſque de Thalie, & il peut être regardé comme le précurſeur d'un genre, où il falloit tout le talent de la Chaussée pour réuſſir. Ce genre hermaphrodite, abſolument inconnu aux Anciens, auquel on a donné le nom de *Comique larmoyant*, n'a pas triomphé ſans peine des contradictions qu'il a eſſuyées dans ſa naiſſance; & les Auteurs médiocres ont bien abuſé depuis de l'indulgence qui l'a fait admettre. La Chauſſée, Ecrivain correct & bon verſificateur, n'avoit aucun modèle à ſe propoſer: ſa ſenſibilité naturelle fut ſon ſeul guide. Sa manière de voir, différente en tout de celle de Molière, ne lui préſentoit jamais les objets du côté comique ou plaiſant. Il ne chercha point à exciter le rire de la malignité, en faiſant la ſatire du vice ou du ridicule; il voulut ſeulement intéreſſer le cœur, en nous peignant ſes foibleſſes. Il n'enviſagea dans ſon Art, que la gloire de plaire au ſexe le plus ſenſible, & le plaiſir de faire couler ſes pleurs au récit tendre & paſſionné des ſentimens qu'il inſpire. Si cette manière de peindre les paſſions n'a rien de révoltant, elle n'a rien non plus qui ſerve à nous en corriger; & ce n'étoit pas ſans doute le but de l'Auteur de *Mélanide*. Cette pièce, une des meilleures productions de la Chauſſée, doit ſervir de modèle à tous ceux, qui, comme lui, ne peuvent pas atteindre au véritable but de la Comédie. Le pathétique y eſt heureuſement ſoutenu, ſans aucun mêlange de comique trivial.

Mais,

Mais, malgré le mérite de ce nouveau genre, quand même on le porteroit au plus haut degré de perfection, il sera toujours infiniment au-dessous de celui de la bonne Comédie. Quelques Censeurs trop sévères auroient même voulu le proscrire du Théâtre : peut-être avoient-ils raison. Les partisans de la mode & de la nouveauté ont beau dire, que nous nous sommes enrichis d'un genre ignoré de Molière, & qu'il ne faut pas borner nos plaisirs, dont le cercle est déja trop étroit : d'accord ; mais qu'il naisse donc des la Chaussées, & que ses tristes & impitoyables imitateurs cessent de multiplier nos ennuis (dont le cercle est beaucoup trop grand) par leurs Drames éternels, échafaudés sur des fables triviales, mal conçues, sans génie, sans goût, sans vraisemblance, sans chaleur & sans style.

QUELS SONT, en effet, la plupart de ces Drames, tant vantés par la médiocrité, & presque tous calqués les uns sur les autres, sinon des Romans aussi froidement écrits que mal dialogués, dont les aventures platement bourgeoises, irreligieuses ou révôltantes, n'excitent en nous d'autre sentiment que le dégoût, en laissant l'ame douloureusement triste, dans l'impuissance de se rendre raison de sa tristesse, & de s'y plaire ? Romans, dont souvent le seul but est de fronder les usages reçus, d'établir des opinions nouvelles, & de faire l'Apologie des écarts & des erreurs dans lesquels les passions jettent une jeunesse indocile & fougueuse, en lui faisant contracter des alliances également condamnées par la raison, par l'honneur & par les loix.

MAIS, supposons nos Drames aussi parfaits qu'ils pourroient l'être, quels avantages les mœurs en retireront-

elles ? Quels vices corrigeront-ils ? De quels ridicules arrêteront-ils le cours ? Quels ſentimens nouveaux feront-ils naître dans notre ame ? Quelles vertus nous inſpireront-ils ? Cet attendriſſement, ces pleurs qu'ils prétendent arracher, & ſur leſquels ils fondent tout leur mérite, peuvent-ils jamais nous dédommager de la perte de la bonne Comédie ? Oſera-t-on ſoutenir qu'ils ſont capables de la remplacer ? Ils ont chaſſé les Ris du Théâtre & même de la ſociété, en changeant journellement nos mœurs. Ils ont pris un ſi grand empire, qu'ils l'étendent même juſques ſur le ſpectacle le moins ſuſceptible de triſteſſe (l'Opéra Comique) d'où ils ont ſi mal-adroitement banni le Vaudeville, cet enfant malin de la gaieté Françoiſe. Avouons-le : les Dramatiſtes & les Chimiſtes de nos jours ſe reſſemblent aſſez (*) par le ſecret qu'ils ont trouvé de détruire ſans retour, les uns, les plus belles & les plus précieuſes productions du génie ; les autres, celles de la nature, ſans qu'on puiſſe retirer la moindre utilité de leurs découvertes.

N'EST-CE donc pas porter un coup mortel au bon goût, que de s'efforcer d'introduire ſur la ſcène ce nouveau genre de Drame, où les moyens de réuſſir coûtent ſi peu, par la dangereuſe facilité dont il eſt ſuſceptible ? où il ſuffit ſeulement d'avoir l'imagination fantaſque & l'eſprit Romaneſque, où il ne faut qu'étudier quelques effets ſingu-

(*) Voy. dans le Journal Encyclopédique du mois d'Octobre 1771, Tom. VII, Part. II, pag. 286 & ſuiv. « l'expérience faite le 16 Août 1771 » dans le laboratoire du ſieur Rouelle, Démonſtrateur de Chimie au Jardin » Royal, par laquelle il a été prouvé que le diamant s'évapore au grand feu, & » s'y volatiliſe tout entier, ſans laiſſer dans le creuſet aucune trace de matière ». O ! l'heureux ſiècle, où

Le cuivre devient or, & l'or devient à rien !

liers, & les deſſiner, compaſſer le jeu des Interlocuteurs, pour en compoſer une pantomime, & ſe guindant ſur les échaſſes d'une morale commune, étaler d'un ton emphatique des tirades, des maximes, & des ſentimens préparés de loin & couſus après coup au Roman : genre où le ſtyle eſt ce qu'on ſoigne le moins, dont la lecture, dénuée de l'illuſion & de l'appareil du Théâtre, n'eſt pas ſupportable; monſtre, en un mot, qu'Horace, dans ſon Art Poëtique, auroit eu peine à décrire, pour en donner l'idée.

COMMENT reconnoître, à cette ſombre triſteſſe, à ces pleurs, à ces longs & ennuyeux gémiſſemens, à ces ſanglots ridicules, la riante Thalie? La reconnoîtra-t-on davantage, quand, nouvelle Euménide, elle s'arme du fouet des Furies, pour en frapper publiquement des Citoyens honnêtes & vertueux, & que dans ſes jeux cruels elle ſe plaît à ranimer les cendres du cynique Ariſtophane?

CE N'EST PAS ſous ces déguiſemens difformes, mais accompagnée, comme elle devroit l'être toujours, des Jeux & des Ris folâtres, que M. PIRON nous la préſente dans l'heureux ſujet de la *Métromanie.* Cette Comédie admirable, digne du génie de Molière, eſt la ſeule Comédie, qui exiſte dans le vrai genre, depuis le *Miſantrope.* Quelle ſimplicité dans le plan! Quelle vérité dans les caractères! Quelle chaleur dans l'action! Que de beautés & de traits piquans dans les détails! Quel fonds inépuiſable de vrai Comique! Quelle pièce enfin peut-on lui comparer, où le *vis Comica* brille davantage & à moins de frais? » Si, comme le dit M. Piron (*),

(*) Voy. Œuvres de M. Piron, Tom. III, la Préface de *la Métromanie*, pag. 215.

« ce fut pour Molière une bonne journée de Philoso-
» phe, lorſqu'après avoir fait le plan du Miſantrope, il
» entra dans ce champ vaſte, où tous les ridicules ſe
» venoient préſenter en foule, & comme d'eux-mêmes,
» aux traits qu'il ſavoit ſi bien lancer : » quelle excellente journée auſſi pour M. Piron, quand, après avoir conçu le plan de la Métromanie, il entra dans un champ non moins vaſte, où de nouveaux ridicules venoient également en foule s'offrir pour être immolés ſur la ſcène par l'imagination la plus riante ? Nous ne craignons point de le dire, Molière n'eût pas fait mieux ; & s'il eſt quelque chef-d'œuvre dont notre Théâtre Comique puiſſe ſe glorifier, la *Métromanie* eſt celui qui fait le plus d'honneur à notre ſiècle, & ſuffit pour immortaliſer ſon Auteur.

Le Peintre charmant de *Ververt* & de *la Chartreuſe* n'a pas moins mérité les ſuffrages du goût, lorſqu'il a mis ſur le Théâtre ſa Comédie du *Méchant*. Style, coloris, ſituations, traits Comiques, tout dans cette pièce annonce un Maître élevé dans les bonnes lettres & dans l'Ecole de Thalie. Un favori des Muſes, tel que M. Gresset, dont le pinceau agréable & facile eſt fait pour traiter tous les ſujets, pouvoit-il s'écarter des règles de ſon Art ?

Rien n'étoit plus capable d'arrêter, dès ſa ſource, le torrent du mauvais goût, que le ſuccès bien mérité de la *Métromanie*. Mais que peuvent le bon ſens & la raiſon contre l'enthouſiaſme, la folie, la mode & la nouveauté ? Notre ſiècle eſt fait pour offrir les contraſtes les plus frappans. N'avons-nous pas vu la majeſté de la Scène Lyrique ſouillée par de pitoyables Bouffons, dignes à peine des tréteaux d'Italie, tandis que l'Orphée

de nos jours faisoit retentir le temple de l'harmonie de ses divins concerts. Avec quel respect, cet homme sublime dans son art, traita-t-il toujours Lulli ? Il le regardoit non-seulement comme son maître, mais il avouoit qu'il lui devoit tout ; &, loin de déprimer la musique de ce Père du Théâtre Lyrique, il n'en parloit que pour en faire admirer les beautés. C'est ainsi que l'homme de génie montre sa supériorité, & associe sa gloire à celle des grands hommes qui l'ont précédé. Que RAMEAU dut être flatté, lorsque, sans le prévoir, ni l'avoir recherché, malgré le goût des Fredons d'Italie qui commençoit à dominer, il reçut l'éclatant témoignage de l'estime que la Nation faisoit de son talent ! Tel fut l'hommage qu'on rendit à Virgile (*), présent & spectateur par hasard au moment où l'on récitoit ses vers sur le Théâtre, le peuple l'ayant apperçu dans la foule, se leva de concert & s'inclina devant lui, comme il eût fait devant AUGUSTE.

QUOIQUE nous n'ayons point de Virgile parmi nous, nous imitons les Romains, lorsque nous demandons à grands cris l'Auteur (souvent d'une mauvaise pièce) & que nous l'applaudissons. Ce suffrage public, dont l'époque est encore récente, seroit d'un prix inestimable, s'il n'étoit accordé qu'au grand mérite. Malheureusement on le prodigue aujourd'hui, & malgré cette condescendance, la modestie est si peu de mode dans ce siècle, que nous ne rougissons point de nous donner à nous-mêmes les plus grands éloges, quand d'ailleurs on nous les refuse

(*) » Testis ipse populus, qui, auditis in theatro versibus Virgilii, surrexit » universus, & fortè præsentem spectantemque Virgilium, veneratus est, » sic quasi Augustum ». *Dialog. de Orat. C. Cornel. Taciti*, Tom IV, p. 131, *Edit. Gabrielis Brottier.*

avec justice. Ne s'imagineroit-on pas, en lisant les Préfaces de certains Drames ou Tragédies Bourgeoises, que leurs Auteurs excellent dans l'art de peindre les passions & de les émouvoir? N'est-il pas aussi plaisant que ridicule, de les entendre, on ne dit pas se comparer modestement à Corneille, à Racine, à Molière, mais se mettre hardiment au-dessus d'eux? Paroît-il en effet un seul Drame, qui ne soit accompagné d'une Poëtique nouvelle, où l'Auteur, eût-il été sifflé, ne fasse le plus grand éloge de sa pièce, ne justifie sa manière sur les principes qu'il s'est formés, & ne cherche à persuader qu'il en sait plus qu'Aristote & Horace? C'est bien pis, quand, par indulgence & pour l'encourager, on a cru devoir l'applaudir. Rien ne peut alors égaler son orgueil, quoique souvent sa première production soit aussi la dernière.

TELLE EST, en général, la destinée de la plupart de nos modernes Athlètes. Devroit-on être étonné de leur foiblesse & de leur stérilité, si l'on faisoit attention au peu de nourriture qu'ils ont prise en tout genre? A les voir néanmoins s'élancer dans l'Arène, ne croiroit-on pas leur victoire assurée. Mais comme ils n'ont point consulté leurs forces, à peine ont-ils franchi la barrière, qu'ils sont terrassés, & leur chûte ne les rend que plus vains. Eh! comment ne le seroient-ils pas? Prônés par la cabale & soutenus par l'intrigue, ils intéressent à leur sort l'amour-propre de leurs Protecteurs: or, peut-on accuser des Protecteurs d'ignorance & de mauvais goût? Protéger, n'est-ce pas jouer un personnage, s'ériger en arbitre du goût, en dispensateur de la gloire, en juge des talens? Personne, en fait d'esprit, ne se récuse; chacun se croit en droit de tenir

le Tribunal où l'Auteur vient présenter sa pièce : elle y est infailliblement applaudie : on immole de concert à ce chef-d'œuvre nouveau tous les chef-d'œuvres des Corneille, des Racine & des Molière ; & l'Auteur, enivré de l'encens le plus grossier, par un trait qui peint bien à la fois & son orgueil & la sottise de ses admirateurs, les félicite à son tour, de pouvoir apporter comme une preuve certaine d'esprit, de discernement & de goût, les éloges qu'ils ont prodigués aux beautés de son ouvrage.

CE MANÈGE d'aller de maison en maison déclamer ses ouvrages, pour se faire des partisans, n'a jamais été employé par les hommes à talens supérieurs. Ils n'ont pas besoin de ces suffrages obscurs, mendiés par la médiocrité, presque toujours accordés par l'ignorance, & souvent surpris à la distraction. Une lecture rapidement faite, avec toute la chaleur de l'amour-propre, à des oreilles peu exercées, à des amis complaisans, à de prétendus connoisseurs, à des esprits prévenus, à des sots même aussi vains que Midas, laisse-t-elle la liberté de remarquer les défauts d'un ouvrage ? N'est-on jamais la dupe de l'art du déclamateur, dont l'intérêt est de glisser légèrement sur les endroits foibles ou défectueux, & d'appuyer sur quelques beautés de détail ?

CE N'EST donc point dans ces cotteries Littéraires, auxquelles l'envie, la malignité & la jalousie président tour-à-tour ; moins encore dans ces cercles brillans, que la curiosité, le désœuvrement & l'ennui rassemblent, dont le bel-esprit & la frivolité sont les Divinités tutélaires, où l'on parle beaucoup sans rien dire, & où l'on juge

de tout ſans rien ſavoir, où la fatuité daigne à peine écouter, où la prétention élève la voix, où la ſottiſe s'extaſie, & la minauderie décide en faiſant des nœuds ; c'eſt dans le ſilence du cabinet, qu'un Auteur, jaloux de ſa renommée, doit chercher un Ariſtarque. Là, dépouillé de tout ſentiment d'amour-propre, le crayon à la main, toujours prêt à effacer, il peut, ſans bleſſer la modeſtie, profiter des avis, ou recevoir les ſuffrages légitimes de la raiſon, du goût & de la vérité. Ainſi ſe conduiſoit RACINE : c'étoit à la Critique elle-même qu'il liſoit ſes ouvrages, en les liſant à BOILEAU.

LES TEMPS ſont bien changés depuis Racine ! On ne conſulte pas pour mieux faire, on ne cherche qu'à s'étaler ; on n'eſt àvide que de louanges éphemères. A peine la critique oſe-t-elle élever la voix, qu'elle irrite la bile des Auteurs, arme la calomnie, produit les haines & les inimitiés les plus cruelles. La licence à cet égard eſt portée à l'excès. Jamais ſiècle n'*a mêlé à ſon eſcrime*, pour me ſervir des expreſſions de Montagne (*), *tant d'injures & tant d'indiſcrétions*. D'où naît cette extrême ſenſibilité, ſi ce n'eſt d'une vanité mal-entendue, d'un fonds d'orgueil déſordonné ? Depuis quand n'eſt-il plus permis à la Critique de s'exercer, & même de lancer ſes traits contre *la Théſéide de l'enroué Codrus* (**) ? Quel eſt ſon crime, quand elle s'oppoſe au torrent du mauvais goût, & qu'elle dénonce à la Poſtérité les Cotins, les Pradons & les Chapelains de notre ſiècle ? Si elle eſt juſte, honnête & modérée,

* Liv. III, Chap. VIII.

(**) . . . . Nunquam ne reponam
Vexatus toties rauci Theſeïde Codri ? *Juvenal, Sat. I.*

rée, en quoi nous offenſe-t-elle? Si elle ne l'eſt pas, faiſons-la rougir de ſes torts, & contraignons-la, par une conduite oppoſée à la ſienne, à nous reſpecter & à nous rendre juſtice. Rien ne deshonore & n'avilit plus les Lettres que ces haines ſanglantes, dont le trépas même de l'ennemi ne peut éteindre la fureur & la violence. Nos ouvrages ſont-ils donc une partie ſi eſſentielle de nous-mêmes, qu'on ne puiſſe les attaquer ſans nous bleſſer mortellement? Hé-bien! mettons-les à l'abri de toute cenſure, & rendons-les dignes de voir le jour, ſans le craindre. Que tout y reſpire les bonnes mœurs, la raiſon & le goût; anobliſſons nos travaux & nos veilles, en les conſacrant à l'inſtruction de nos ſemblables; ſi nous ſommes plus éclairés qu'eux, n'abuſons point de nos lumières, ni de leur foibleſſe, pour les corrompre, les tromper ou les égarer; ſervons-nous de notre Philoſophie pour faire reſpecter la Religion, les Loix & les Uſages reçus; que la vérité, la ſageſſe & la vertu brillent dans tous nos ouvrages; qu'ils les inſpirent & les faſſent aimer; qu'ils ne ſoient point ſouillés par cette licence effrenée qui oſe tout; banniſſons-en cet égoïſme ſuperbe, qui n'a jamais été & ne ſera jamais le ton de la modeſtie & de l'honnêteté; qu'on y découvre les ſentimens de notre ame, non par un vain & pompeux étalage de mots, mais par une ſimplicité noble, modeſte, intéreſſante, & par des principes ſolidement établis; en un mot, en cherchant à inſtruire ou à plaire, rappelons-nous toujours que *rien n'eſt beau que le vrai*. Mais puiſque la critique eſt ſi redoutable pour nos Auteurs, la Poſtérité le ſera-t-elle moins? Que de couronnes arrachées par le Temps & par la force de la Vérité! Que d'idoles briſées, de lauriers flétris, de faux éloges déſavoués, de réputations anéanties!

Quelle foule d'Auteurs plongés dans un éternel oubli ! Combien d'autres, dont la mémoire ne ſubſiſtera, que pour être en horreur & honteuſe à jamais !

LES LETTRES ſont la gloire d'un Empire, lorſqu'elles y ſont floriſſantes, & les Citoyens qui les cultivent avec ſuccès, par amour pour elles, & pour l'utilité publique, ont droit à notre reconnoiſſance autant qu'à notre eſtime. Il ne ſuffit pas alors qu'ils ſoient plus éclairés, plus inſtruits; il faut qu'ils ſoient encore les plus honnêtes, les plus vertueux des hommes. La ſcience, ſans la ſageſſe, n'eſt qu'un vain nom, une erreur bruiante, une folie même, dont l'éclat eſt toujours dangereux & les écarts ſouvent funeſtes ! Nous n'en avons que trop d'exemples dans cette multitude d'Ecrits ténébreux, enfans de la nuit, du menſonge & de l'orgueil, déſavoués en naiſſant par leurs propres Auteurs à cauſe de leur honteuſe origine. Si de pareils ouvrages démontrent aſſez la dépravation des mœurs & la démence des eſprits, ils n'annoncent que trop la décadence des Lettres & la corruption du goût.

DEPUIS QUE, mécontens de nous-mêmes, nous nous ſommes pris d'enthouſiaſme & d'admiration pour tout ce qui eſt étranger ; depuis que l'Anglomanie s'eſt emparée de nous, il ſemble qu'on veuille, à quelque prix que ce ſoit, renverſer toutes les idées reçues. Les vapeurs des marais d'Albion ont engendré cette épidémie philoſophique, qui tue le génie, fait fermenter les eſprits, & produit ce goût anti-national, dont les ravages ne ſont que trop ſenſibles. Plus d'Eloquence, plus de Poéſie, plus de Muſique. Celle de toutes les Langues qui appro-

che le plus de la langue Grecque, la langue Françoise, adoptée par toutes les Nations, claire, précise, énergique, sublime, pleine de douceur & d'harmonie, susceptible des plus grands effets, n'est plus qu'une langue sourde & monotone, peu propre aux chants de Polymnie. Ainsi Lulli, Rameau & tant d'autres célèbres Musiciens ont travaillé envain ; leurs chef-d'œuvres sont anéantis pour toujours. Ce sont des Etrangers, incapables d'apprécier, de juger notre langue, qui ont semé les premiers parmi nous ces singuliers Paradoxes ; & ce sont des François, incapables de la bien écrire, qui les ont accueillis, soutenus & autorisés!

Oui, sans doute, à juger notre langue d'après quelques ouvrages & quelques Drames modernes, elle est en effet dure, barbare & monotone: mais qu'on la juge d'après les Poëmes d'Armide, de Roland, d'Amadis, &c. qui osera, sans injustice, lui reprocher ces défauts? La Musique de Lulli, de Destouches, de Rameau étoit faite pour elle ; & elle gémit aujourd'hui de se voir défigurée, déchirée impitoyablement & mise à la torture sous des sons peu analogues à son génie & à sa prosodie. Enfin ce siècle raisonneur a tout dégradé, tout altéré, tout détruit. Nous abandonnons les véritables sources du goût, pour en chercher de nouvelles ; & devenus stériles par notre faute, nous nous abaissons jusqu'à devenir les imitateurs & les copistes serviles de tout ce qui porte le caractère étranger.

Dans cet égarement presque général, le Dieu du Goût veille cependant encore sur nous, dans ces Sanctuaires des Lettres, où les Homère, les Démosthène, les Cicéron,

les Virgile & les Horace reçoivent le plus pur encens. Il eſt encore des hommes fidèles à la bonne & ſaine Littérature, qui cherchent à nous ramener aux Anciens, & à réveiller notre goût pour eux. Homère, Eſchyle, Ariſtote, Virgile, Térence, Horace, Juvénal revivent depuis peu parmi nous (*). Heureux, ſi nous ſavons en profiter & rougir du mauvais goût qui nous entraîne loin de ces excellens modèles! « Nous avouerons pourtant qu'il y
» a eu de nos jours, & que nous avons encore de très-
» bons Ecrivains : non-ſeulement nous en conve-
» nons avec plaiſir, nous le ſoutenons même : mais de
» ſavoir juger quels ils ſont, c'eſt ce qui n'appartient pas
» à tout le monde. Il eſt plus ſûr d'imiter les Anciens,
» dont le mérite n'eſt plus douteux. C'eſt pourquoi nous
» conſeillons de ne pas s'attacher de ſi bonne heure aux
» Modernes, de crainte qu'on ne les imite, avant que de
» bien connoître ce qu'ils valent (**) ».

(*) Nous venons de voir paroître ſucceſſivement les traductions, d'*Eſchyle*, par M. de Pompignan & par M. du Teil; de l'*Iliade d'Homère* en vers, par M. de Rochefort; des *Poëtiques d'Ariſtote, d'Horace, de Vida*, par M. l'Abbé Batteux; des *Géorgiques de Virgile*, par M. l'Abbé de Liſle, des *Satires de Juvénal* par M. Duſaulx; de *Térence*, par M. l'Abbé le Monnier, &c. &c. &c.

(**) » Quoſdam verò etiam quos totos imitari oporteat, & fuiſſe nuper,
» & nunc eſſe quidem, libenter non conceſſerim modò, verùm etiam con-
» tenderim. Sed hi qui ſint, non cujuſque eſt pronuntiare. Tutiùs circà Prio-
» res vel erratur : ideoque hanc Novorum diſtuli lectionem, ne imitatio
» judicium antecederet ». Quintil. Lib. II, Cap. 5, in fin.

A Paris, ce 10 Juin 1771.

BIBLIOTHÉQUE



BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE DE *LA CROIX DU MAINE.*

A B E.

ABEL FOULON, natif de la Paroiſſe de Loué au Maine, à ſix lieues du Mans, Poëte François, Philoſophe, Mathématicien & Ingénieur, Valet-de-Chambre du Roi Henri II, &c. Il a écrit, de ſon invention, l'uſage & deſcription de l'Holomètre [1], pour ſavoir meſurer toutes choſes qui ſont ſous l'étendue du ciel, tant en largeur, qu'en hauteur & profondité; imprimé à Paris, chez Pierre Beguin, l'an 1567: il a écrit un Traité de Machines, Engins, Mouvemens, Fontes métalliques, & autres telles inventions, non encore imprimé;... la Deſcription du Mouvement perpétuel, non imprimée... Voilà quant à ſes inventions; & touchant ce qu'il a traduit, voici ce que j'en ai pu voir.... Les huit Livres d'Architecture de Marc Vitruve [2], leſquels, pour les avoir communiqués à ſes amis, les ont mis en leur nom, & les ont fait imprimer, ſans faire mention de lui qui en étoit le Traduc-

teur. Le Poëme d'Ovide *in Ibin*, ou contre *Ibis*, non imprimé... Les Satires de Perse[3], traduites par ledit Foulon en vers François, imprimées l'an 1544 à Paris[4]. Il a pu composer de son invention, & traduire plusieurs autres choses, desquelles je n'ai pas connoissance. Il est inventeur[5] des Testons forgés au moulin, du tems du Roi Henri, IIe du nom, Roi de France; sa devise est, *moyen ou trop*. Il mourut à Orléans, (non sans soupçon d'avoir été empoisonné pour la jalousie de ses belles inventions) l'an 1563, âgé de 50 ans, ou environ.

[1] Le nom *Holomètre*, en Grec ὁλόμετρον en sous-entendant ὄργανον, est composé d'ὅλος tout, & de μέτρον mesure, parce que cet instrument sert à mesurer toutes choses. Nicolas Stoup, mort l'an 1621, Professeur en Médecine à Basle, y fit imprimer en 1577 *in*-8°. un Livre, où il enseigna les moyens de perfectionner l'Holomètre d'Abel Foulon, & d'en faciliter l'usage. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il devoit dire les *dix Livres* d'Architecture, puisque l'Ouvrage de Vitruve est divisé en dix Livres. Même erreur au mot *Jean Martin*, & dans le discours qu'à la fin de sa Bibliothèque il adresse au Vicomte de Paulmy. Il a dit plus correctement les *dix Livres*, aux mots *Dominique Bertin* & *Jean Gardet*. (*idem*).

[3] Du Verdier, aux mots *Aule Perse* & *Guillaume Durand*, a parlé de cette traduction, sans marquer qu'elle fût d'Abel Foulon; parce que celui-ci, au lieu de son nom, n'y avoit mis que sa devise, *moyen ou trop*, inconnue à du Verdier, mais non pas à la Croix du Maine, compatriote d'Abel Foulon. (*idem*).

[4] Il auroit pu ajouter chez Jacques Gazeau. La Caille, pag. 117 de son Histoire de l'Imprimerie, dit *Jacques Gazeau* ou *Gazelle*; mais mal: ce Libraire n'a jamais eu nom que *Gazeau* (*idem*).

[5] Il étoit excellent ouvrier, employé à Orléans par les Calvinistes, pour y forger de la monnoie au coin du Roi: il avoit eu à Paris la Charge d'un *Maître à monnoie*. Voyez Hist. des Eglises Réformées, Tome II, Livre 5, page 37. (M. FALCONNET).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome 6, pag. 137 & suiv.

ABEL JOUAN, Poëte François, Orateur & Historien[1]. Il a écrit le Voyage du Roi de France Charles IX, par les principales villes de son Royaume*, imprimé à Paris. Il florissoit l'an 1566 sous ledit Roi.

[1] Il y a eu en 1583 & 1584 à Paris, un Libraire nommé *Timothée Jouan*, parent de cet Abel, & peut-être étoient-ils l'un & l'autre de la famille de ce Jouan, dont Marot a fait l'épitaphe, intitulée, de *Jouan fou de Madame*, c'est-à-dire, de Marguerite de Valois, sœur de François I... J'ajoute à ce que je viens de dire de Jouan, fou de Marguerite, sœur de François I, qu'elle avoit aussi une folle nommée *coquette*, témoin l'épitaphe manuscrite de cette folle & de ce fou que j'ai lue, & qui a été faite par cette Princesse. (M. DE LA MONNOYE).

* Cet ouvrage est intitulé *Recueil & Discours du Voyage du Roi Charles IX, &c*, ès années 1564 & 1565. Il fut publié en 1566 *in*-8°, & on l'a réimprimé en 1759 parmi les pièces fugitives du Baron d'Aubais.

ABEL MATHIEU, natif de Chartres, Sieur des Moistardieres. Il a écrit le premier & le second Devis de la Langue Françoise [1], imprimés à Paris l'an 1559, de caractères françois, chez Richard Breton, & depuis chez Jean de Bordeaux l'an 1572. Devis & propos touchant la Police & les Etats, imprimés à Paris l'an 1572, chez les susdits... Il florissoit sous Henri II, l'an 1559, & sous Charles IX l'an 1572.

[1] La Croix du Maine s'explique fort mal, quand il dit qu'Abel Mathieu a écrit le *premier & le second Devis de la Langue Françoise*. Abel Mathieu a bien écrit deux Devis, imprimés en un seul & même volume; mais il n'y a qu'un de ces Devis, savoir, le premier, qui soit de la Langue Françoise, le second est de la Police; c'est ce que n'ont su distinguer, ni du Verdier, ni la Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome 1, pag. 6 & 85.

ABEL POPIN, Théologien. Il a écrit quelques Œuvres en Théologie, desquelles je ferai mention autre part & pour cause [1].

[1] Ces mots & *pour cause*, donnent à entendre que la Croix du Maine, Huguenot couvert, craignant de trop se déclarer en parlant des Œuvres Théologiques d'Abel Pepin, (c'est ainsi qu'il devroit le nommer, & non pas Popin) remet, par cette raison, à s'en expliquer ailleurs. Il est à propos de citer ici les paroles suivantes de Beze, p. 66 du T. I de son Hist. Ecc. « Lors » aussi (en 1547) prêcha en ce lieu, (à Issoudun en Berri,) un Cordelier, » ayant grande grace de bien dire, nommé Abel Pepin, depuis Ministre de » Genève, contre lequel les autres Cordeliers conçurent une si grande haine, » comme aussi contre Desfosses, (c'étoit le Lieutenant-Général d'Issoudun,) » qu'ils n'épargnèrent même la Royne de Navarre en leurs Sermons », (M. DE LA MONNOYE).

ACHATS, ou ACASSE D'ALBIAC, Sieur du Pleffis, natif du pays de Suiffe en la Baffe-Allemagne.... [1]. Il a traduit en vers françois les Proverbes & l'Ecclésiafte de Salomon, imprimés au Mans l'an 1558... Il a écrit en vers françois plufieurs Chants & Cantiques à l'honneur de Dieu, fur le chant d'aucuns Pfalmes de David imprimés. Il floriffoit l'an 1557.

[1] Du Verdier le fait Parifien. Pour accorder l'un avec l'autre, il faut fuppofer que cet homme naquit à Paris de pere & de mere Suiffes. Il étoit Calvinifte. (M. DE LA MONNOYE).

ACHILLE DE HARLAI [1], (Meffire) Chevalier, Seigneur de Beaumont, Confeiller du Roi en fon Privé Confeil, & Premier Préfident en fa Cour de Parlement à Paris, &c. Il a prononcé plufieurs doctes Harangues, tant au Parlement de Paris, qu'en autres Cours de France, lefquelles ne font encore imprimées; enfemble plufieurs Arrêts très-mémorables, lefquels feront mis en lumière, quand il lui plaira les communiquer au public. Il florit cette année 1584.

[1] Il fe divertiffoit quelquefois à la Poëfie, témoin fes deux Epigrammes; l'une françoife, l'autre latine, fur Etienne Pafquier; dans la derniere defquelles, par une affez plaifante allufion, il appelle Pafquier πάγχειρ, *tout main*, pour démentir le Peintre, qui, en 1583, peignant Pafquier pendant la tenue des Grands-Jours à Troies, le repréfenta fans mains; ce qui donna lieu à la Collection de diverfes Poëfies grecques, latines & françoifes, publiées fous le titre de la *Main de Pafquier*. Achille de Harlay mourut le 23 Octobre 1616, âgé de 80 ans. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliothèque Françoife de M. l'Abbé Goujet, Tom. 12, pag. 256.

ACOPARD, ou ACOPHARD, de Trun [1], Mathématicien François, & felon d'autres, de Crun, étudioit à Bordeaux au Collège de Bruval l'an 1552. Il a écrit quelques Pronoftications, imprimées à Rouen l'an 1552.

[1] Ce nom paroît altéré, & n'avoir trouvé place ici que fur la foi de quelque Mémoire peu fûr. *Crun* ne fignifie rien; mais *Trun* eft un bourg de Normandie, fur la rivière de Dive. (M. DE LA MONNOYE).

ADAM LE BOSSU [1], natif d'Arras en la Gaule Belgique, lequel fe rendit Moine en l'Abbaye de Vaucelles [2],

l'an 1300, ou environ. Il a écrit un petit Livre, intitulé le Jeu *.

[1] Fauchet a écrit le Boçu à l'antique, conformément aux manuscrits. (M. de la Monnoye).

[2] Vaucelles, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Cambrai. (*idem*).

* On a ses Chansons dans le Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n°. 7363.

ADAM FUMÉE [1], Gentilhomme Parisien, Sieur des Roches en Touraine, homme docte ès Langues, Poëte François, Mathématicien, Jurisconsulte, Orateur, Historien & Philosophe, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, frere aîné de M. Fumée, Evêque de Beauvais & Pair de France, &c, [2]. Il a écrit plusieurs œuvres non encore imprimées. Il mourut au Mans en l'Abbaye de la Couture (auquel lieu il faisoit sa demeure ordinaire, avec sondit frere qui en étoit Abbé) l'an 1575 [3].

[1] Cet Adam Fumée, troisième du nom, étoit arrière-petit-fils d'Adam Fumée, Garde des Sceaux sous Charles VIII, en 1492. (M. de la Monnoye).

[2] Nommé Nicolas Fumée, mort l'an 1593. (*idem*).

[3] Est-ce de ce même Fumée dont il est dit dans le recueil de M. Falconnet... Quelles particularités sçait-on de la vie, de la mort & des ouvrages de N. Fumée, Auteur soi-disant Traducteur d'Athénagoras, du vrai & parfait Amour ? Connoît-on Bernard de S. Jorry de Toulouse qui s'en dit l'Editeur, & le sieur de la Mané, Protonotaire du Cardinal d'Armagnac, à qui est adressée une lettre de Fumée, qui feint de lui renvoyer l'original Grec du Roman. *V. J. B. Fabricii Biblioth. Græc.* Tome 5, N°. 88. Je ne sçais s'il y remarque que c'est le Philandrier qui imagina de jouer le tour à Martin Fumée, sieur de Genillé..... V. le même à la fin du Tome 6, p. 800. (M. Falconnet).

ADAM DE GUIENCI, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ [1]. Il a écrit quelques poësies amoureuses non imprimées. *

[1] Ou plutôt 1260, suivant que le laisse à présumer Fauchet, qui le place avant Jean Bretel, contemporain de saint Louis. (M. de la Monnoye).

* On a ses enseignemens de Caton dans le Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n°. 7593. Duchesne en cite des vers, pag. 861 & 866 de ses annotations sur Alain Chartier.

ADAM VUANDELAND, natif de la ville d'Angers, fils

de feu Gilbert Vuandeland, Suiſſe de nation, tous deux excellens Peintres. Il a décrit le plan ou portrait de la Ville, Cité & Univerſité d'Angers, imprimé l'an 1575, à Paris, chez Nicolas Cheſneau & autres. Il a fait pluſieurs autres deſcriptions de pays, régions ou provinces non imprimées. Il floriſſoit à Angers l'an 1574.

ADENEZ [1], ſurnommé le Roy [2], ancien Poëte François & excellent ſonneur d'inſtrumens de muſique. Il a écrit le Roman de Cléomades & celui de Bertin en vieux langage François, leſquels ne ſont encore imprimés. Il floriſſoit l'an de ſalut 1260.

[1] Fauchet, dans ſon livre des anciens Poëtes François, au chap. 116, intitulé *li Roix Adenez*, parle aſſez au long de ce Poëte, & c'eſt de là que la Croix du Maine en a extrait ce qu'il en dit. Du Verdier, qui naturellement devoit placer ici Adenez, & y rapporter mot à mot, ſuivant ſa coutume, ce que Fauchet lui en auroit fourni, s'eſt aviſé de le transférer au mot *Huë li Maroniers*, à l'article duquel il a couſu peu judicieuſement celui d'*Adenez*. Borel, au Catalogue des Auteurs qu'il cite dans ſon tréſor alphabétique des Antiquités Gauloiſes, croit qu'Adenez eſt le même nom qu'Adam, écrit anciennement *Adams*, ce qu'il a tiré de Paſquier, qui, ch. 5 du liv. 7 de ſes Recherches, rapporte des vers où, à la fin du Roman d'Oger le Danois, Adenez qui en eſt l'Auteur, s'appelle lui-même li Roi Adams. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Fauchet croit qu'il a été ſurnommé le Roi, en qualité de Chef des Ménétriers, ou de Roi d'armes du Duc de Brabant ſon maître. J'aime mieux croire avec Paſquier que c'eſt par rapport à quelque combat de poëſie, où cet Adenez ayant remporté le prix, avoit été proclamé Roi; c'eſt-à-dire, Roi des Poëtes ſes concurrens. (*idem*).

ADRIAN CHARPENTIER. Il a écrit en vers François le triomphe du temps qui court [1], imprimé l'an 1532.

[1] Cette expreſſion étant équivoque, parce que *le tems qui court* peut ſignifier, ou le tems préſent, ou le tems qui ne s'arrête jamais, qui court toujours; je ne puis, n'ayant point vu le livre, marquer auquel des deux ſens l'Auteur s'eſt déterminé. (M. DE LA MONNOYE).

ADRIAN D'AMBOISE, Pariſien, Docteur en Théologie à Paris, frere puîné de François d'Amboiſe. Il a composé en vers François une tragédie ſainte*, nommée Holoferne, extraite

de l'hiſtoire de Judith, imprimée à Paris chez l'Angelier, l'an 1580. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Après avoir été Recteur de l'Univerſité de Paris, Grand-Maître du Collège de Navarre, & Curé de S. André, il fut fait Evêque de Tréguier l'an 1604, & mourut le 28 Juillet 1616. (M. DE LA MONNOYE)*.

* V. Bayle au mot Amboiſe (Adrien d') & les Mém. de Niceron, Tome 33, pag. 346.

ADRIAN GEMELLI, ou IUMEL, Prêtre Docteur en Théologie [1], grand Archidiacre de Laon en Picardie. Il a traduit de Latin en François quelques opuſcules de S. Auguſtin, de l'état de veuvage; de la manière de prier Dieu; de la vie de ſainte Monique, mere dudit ſaint Auguſtin; le tout imprimé à Paris chez Jean Petit; la Rhétorique divine de Guillaume, Evêque de Paris, traduite par ledit Iumel, ou Gemelli.

[1] Il fut Licentié de Sorbonne en 1502, & Prieur pendant ſa licence; ſon vrai nom étoit *Jumel*, comme le marque la Croix du Maine; mais ce Docteur aima mieux, à la manière de ce tems-là, mettre ſon nom au génitif, y ayant en cela je ne ſçais quel air d'érudition, parce qu'au titre des livres Latins, les noms des Auteurs ſont d'ordinaire au génitif; ce qui fit qu'en François même on retint cette terminaiſon, & qu'on s'accoutuma inſenſiblement à dire dans l'uſage journalier *Gemelli* pour Jumel, *Magiſtri* pour le Maître, *Fabri* pour le Fevre, *Rufi* pour Rouſſel, *Verſoris* pour le Tourneur, *Cenalis* pour Ceneau, &c. (M. DE LA MONNOYE).

ADRIAN DE GUESDOU *, Gentilhomme Chartrain, natif de Thimerais, ſieur du Sauſſay. Il a mis en lumière quelques ſiens Poëmes François, l'an 1570.

* Voyez cet Article dans du Verdier. V. auſſi la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome 13, pag. 123.

ADRIAN DU HECQUET, Carme, natif d'Arras, en la Gaule Belgique, Docteur en Théologie. Il a écrit un livre des enſeignemens des paroiſſes, contenant familières concions des Epitres & Evangiles de tous les Dimanches de l'an, &c, imprimé à Paris chez Buon, l'an 1572. Il a écrit pluſieurs livres en Latin, deſquels je ferai mention en ma Bibliothèque Latine *.

* V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome 12, pag. 333.

ADRIAN IUMEL: voy. ci-deſſus Adrian Gemelli.

ADRIAN L'ALEMANT, Médecin à Paris. Il a composé la Dialectique Françoise, pour les Chirurgiens & Barbiers, imprimée à Paris chez Thomas Ricard, l'an 1553.

ADRIAN DE MONTALAMBERT, Aumônier du Roi François I, l'an 1529. Il a écrit l'histoire merveilleuse de l'esprit qui s'apparut [1] au monastère des Religieuses de S. Pierre de Lyon, imprimée à Rouen, l'an 1529, par Raulin Gautier [2].

[1] On voit par la lecture du livre qui est fort succinct, que sœur Alix de Téfieux étant morte de la vérole au Monastère des Religieuses de S. Pierre de Lyon, son esprit y apparut à sœur Antoinette de la Grollée, avec laquelle il eut des entretiens depuis le 16 Février, jusqu'au 21 Mars 1526. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Je l'ai vu imprimé *in*-4°. en lettre Gothique à Paris, 1528. (*idem*).

ADRIAN LE ROY, grand Musicien & excellent joueur de Luth. Il a écrit une instruction sur le Luth, l'instruction sur la Guiterne, ou Guiterre [1]. Il a mis en tablature de Guiterre les psalmes de David, le tout imprimé par lui & Robert Ballard son frere [2].

[1] Ménage, qui dans ses Observations sur la Langue Françoise & dans ses Origines, a parlé fort au long des mots Guiterne, Guiterre & Guitarre, a oublié celui de *Quiterne*. J'ai ma *Quiterne* bien chérie, dit un vieux Noël. (M. DE LA MONNOYE).

[2] C'est-à-dire, son frere utérin; car il y a bien plus de raison de l'entendre ainsi, que comme a fait la Caille, qui, pag. 127, dit qu'Adrien le Roy étoit beau-frere de Robert Ballard. (*idem*).

ADRIAN SEVIN *, natif de Meung sur Loire, Gentilhomme de la maison de M. de Gyé. Il a traduit d'Italien en François le Philooope de Bocace, imprimé.

* V. au mot Antoine Sepin.

ADRIAN LE TARTIER, Champenois, Docteur en Médecine, homme docte ès langues. Il a traduit de Latin en François le livre de Guillaume Postel, intitulé *de Universitate*, &c. lequel il dédia à défunt Messire Jean de Voyer (père de M. le

M. le Vicomte de Paulmy ; Bailli de Touraine à présent vivant) laquelle traduction se voit écrite de la main dudit Tartier, en la Bibliothèque du susdit Vicomte, & n'est point encore imprimée[1]. Il florit à Chaumont en Bassigny cette année 1584.

[1] ADRIAN LE TARTIER. Il n'est fait ici, ni dans Antoine du Verdier, aucune mention des *Promenades printanières*, petit livre *in-16*, au titre duquel l'Auteur est désigné par ces cinq lettres initiales, A. L. T. M. C. qui signifient *Adrien le Tartier*, Médecin Champenois, & font un vers Alexandrin. (M. DE LA MONNOYE) *.

* M. le Président Bouhier a mis en marge du manuscrit de M. de la Monnoye : « ils ne pouvoient ni l'un ni l'autre parler d'un livre imprimé » en 1586. »

ADRIAN TURNEBE, ou TOURNEBEUF, dit Turnebus[1], natif d'Andely en Normandie, lecteur du Roi à Paris en Philosophie, l'un des plus doctes hommes de son tems, & versé presque en tous arts & sciences. Outre qu'il a écrit plusieurs œuvres en Latin, il en a aussi composé en François *, soit en vers ou en prose, non encore imprimés. Il mourut à Paris l'an 1565, âgé de 53 ans.

[1] Du nom Latin *Turnebus* est venu le François *Turnébe*, qui n'étoit pourtant pas le nom de famille de cet Auteur. C'est sur quoi l'on a extrêmement varié. Du Boulai, pag. 918 du Tome 6 de son Hist. de l'Université de Paris, fait mention de divers particuliers, connus dès 1522 sous le nom de *Tournebu* & de *Tournebus*. Si ce qui est remarqué, pag. 363 du Tome 2 de la Bibliothèque Angloise est vrai, qu'Adrien Turnébe étoit fils d'un Gentilhomme Anglois, nommé *Turnebull*, on ne doit pas être surpris qu'en Anglois *bull* signifiant bœuf, on ait écrit en François *Tournebeuf* ; car le Latin, *bos* en François s'écrit bœuf, & se prononce *beu*. La prononciation ensuite s'adoucissant, Tournebeu s'est prononcé *Tournebu*, à la manière des participes *émeu*, *veu*, *leu*, *deçeu*, & même *embeu* & *fourbeu*, qui, bien qu'écrits par *eu*, se sont prononcés par un *u* simple, *ému*, *vu*, *lu*, *déçu*, *embu*, *fourbu*, &c. Huet, pag. 296, 297 & 307 de ses Origines de Caën, propose une autre étymologie. *Torn*, dit-il, est le Dieu des Goths, & *bu* en vieux Saxon signifie *village*, d'où il conclud que *Tournebu* est comme qui diroit le village du Dieu Torn. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après la mort du fameux Adrien Turnébe, ses descendans jugèrent à propos d'écrire leur nom *Tournebu* par un simple *u* final. Voyez les remarques de Ménage sur la vie de Pierre Ayrault, pag. 188, & le Ménagiana, pag. 6 du Tome 4. Quant au mot Anglois *Turnebull*, on voit, pag. 575 & 750 des opuscules

de Loisel, qu'en 1524 il y avoit à Paris un Etienne Tournebulle Avocat. (M. de la Monnoye).

* V. la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. 13., pag. 271, & les Mém. de Niceron, Tome 39, pag. 334. On y trouvera un long Catalogue des Ouvrages d'Adrien Turnèbe, parmi lesquels on n'en cite aucun qui soit écrit en François.

ADRIAN TURNEBE, ou TOURNEBU, Parisien, fils du susdit. Il a écrit plusieurs vers Latins & François, sur la mort de son frere Odet, lequel mourut l'an 1581, imprimés chez Mamert Patisson. Il florit cette année 1584*.

* Adrien Turnèbe le fils mourut en 1598. Ce fut lui qui publia en 1573 les six derniers livres des *Adversaria* de son pere, dont les vingt-quatre premiers avoient paru en 1564 & 1565, avec une Epître dédicatoire au Chancelier de l'Hôpital. Le fils mit à la tête de ces six derniers livres une Epître dédicatoire à Christophe de Thou, premier Président du Parlement de Paris, qu'il nomme en Latin *Tuthæus.*

AFRICAN DE MAILLY, Gentilhomme Picard [1], Bailly de Dijon en Bourgogne, Ambassadeur pour le Roi François I, à Spire en Allemagne, l'an 1543. Il a écrit plusieurs oraisons pour soutenir le parti de son maître contre Charles le Quint, Empereur des Romains, imprimées chez Robert Etienne, avec celles de Messieurs du Bellay & autres.

[1] Quoiqu'issu de la maison de Mailly en Picardie par une branche établie en Bourgogne depuis long-tems, il n'étoit pas Gentilhomme Picard, mais Bourguignon. Palliot, pag. 129 de son Parlement de Bourgogne, l'appelle Africain de Mailli, & le qualifie Chevalier Baron d'Escots, Seigneur de Villars-les-Paux, Conseiller, Chambellan ordinaire & Pannetier du Roi, Chevalier d'honneur du Parlement, & Bailli de Dijon. Il fut reçu dans la charge de Chevalier d'honneur le 15 Novembre 1532, & dans celle de Bailli le 14 Juin 1537. Son ambassade à la diète de Spire, où, suivant le calcul Romain, il alla en 1544 avec le Cardinal du Bellay, & François Olivier, depuis Chancelier de France, fut inutile, parce que Charles-Quint regardant François I comme ennemi de l'Empire, ne voulut point donner de sauf-conduit aux Ambassadeurs de ce Prince. Sleïdan, liv. 15, ann. 1544, & Palliot, au lieu marqué. Jean Girard, Poëte Latin Dijonnois, adresse à cet Africain de Mailly la dernière Epigramme de sa troisième Centurie en ces termes: *D. Aphricano Amalleo, Equiti, Divionensi & Assoniensi Prætori*, c'est-à-dire, Bailli d'Aussonne, parce qu'en qualité de Bailli de Dijon, il l'étoit d'Aussonne, de Beaune, de Nuis & de S. Jean de l'One. (M. de la Monnoye).

ADVERTISSEMENT AU LECTEUR.

Les noms propres d'hommes se commençans par ces mots Aimard, Aimé, Aimery, Aimond, &c. *voyez-les écrits par* E *en cette sorte :* Emard, Emé, Emery, Emond.

ALAIN BOUCHART, J. C. natif de Bretagne. Il a composé les grandes Chroniques * & Annales de la Bretagne Armorique ou Gauloise, depuis le tems du Roi Brutus [1], jusqu'au regne de Jean, Duc de Bretagne. Elles ont été imprimées à Paris chez Galliot du Pré, l'an 1514, & en autres plusieurs lieux, & à divers temps. Il florissoit du temps de Mde. Anne Duchesse de Bretagne, à laquelle il dédia son livre [2].

* L'Edition de ses grandes Chroniques en 1514 est la première, & ne s'étend que jusqu'à la mort de François, Duc de Bretagne. Elles ont été réimprimées avec des additions en 1531, & plusieurs fois depuis. Le nom de l'Auteur ne se trouve point à la tête de l'Edition de 1514; mais on le voit sur le titre de celle de 1531, où il est qualifié ***Noble homme & sage Maître, en son vivant Avocat en la Cour de Parlement.***

[1] Les Historiens donnoient alors dans les fables les plus absurdes. Ils dérivoient le nom ***Britannia quasi Brutannia*** de Brutus, comme ***Francia*** de ***Francus*** ou ***Francion***, fils d'Hector. C'est sur quoi le P. Lobineau, dans la Préface de son Histoire de Bretagne, a rendu bonne justice à cet Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Devenue Reine de France par son mariage 1°. le 16 Décembre 1491 avec Charles VIII, & 2°. avec Louis XII le 18 Janvier 1499, suivant le calcul François, ou 1500, suivant le Romain. (*idem*).

ALAIN CHARTIER, Normand, Secrétaire des Rois de France, Charles V, VI & VII, Poëte François, Historien & Orateur le plus estimé de son temps. Il a écrit l'histoire du Roi Charles VII, son maître, imprimée à Paris. Il a écrit le Bréviaire des Nobles, lequel a été imprimé depuis, sous le nom de M. d'Allancé, Gentilhomme Angevin [1]. Tous ses Œuvres, tant en vers qu'en prose, ont été imprimés à Paris, chez Galliot du Pré, l'an 1526, & depuis chez Corrozet, l'an 1583, par la diligence de Daniel Chartier d'Orléans, parent du susdit Chartier. Il florissoit l'an 1436 & 1452.

[1] Ce que dit ici la Croix du Maine, que le Bréviaire des Nobles, a été im-

primé sous le nom de M. d'Allancé, Gentilhomme Angevin, ancien Poëte François, a donné lieu à Baillet de mettre *Allancé* dans sa liste alphabétique des Auteurs déguisés, comme un faux nom sous lequel Alain Chartier s'étoit caché. J'ai fait voir son erreur dans ma note sur cet endroit. La Croix du Maine ne dit autre chose, sinon que le *Bréviaire des Nobles*, imprimé sous le nom de d'Allancé, avoit été écrit, ou imprimé sous celui d'Alain Chartier, ne décidant point qui des deux en étoit l'Auteur, par où il ne nioit pas qu'Alain Chartier ne pût l'être : sur quoi André Duchesne prenant droit, n'hésita point, lorsqu'en 1617 il fit imprimer avec ses notes les Œuvres d'Alain Chartier, à y laisser en son ordre le Bréviaire des Nobles, ainsi qu'il l'avoit trouvé dans toutes les Editions précédentes. Il y laissa de même plusieurs Pièces, qui, de son propre aveu, étoient évidemment fausses; mais comme alors il ne sçavoit pas que l'Histoire de Charles VII fût du nombre, & que le Manuscrit qu'il en avoit ne passoit pas l'an 1458, il crut qu'Alain Chartier étoit mort cette même année dans la soixante-douzieme année de son âge, parce que l'Auteur dit, tout au commencement, qu'en 1402, il en avoit seize. Alain Chartier cependant ne peut être mort si tard ; & c'est de quoi Duchesne devoit bien s'appercevoir, lui qui a reconnu que la Pièce intitulée *l'Hôpital d'Amours* ne peut être d'Alain Chartier, puisqu'il y est parlé de la sépulture d'Alain lui-même. J'ai vu dans la Bibliothèque de feu M. Parisot, Procureur Général au Parlement de Dijon, un Roman manuscrit, qui a pour titre : *La conquête qu'un Chevalier, surnommé* LE CŒUR D'AMOUR ÉPRIS, *fit d'une dame appelée* DOUCE MERCY, où il est dit que l'*Hôpital d'Amours* étoit l'ouvrage d'un jeune Clerc de Tournai. Du Verdier, à la fin de la lettre C, fait mention du Roman de *cœur d'Amour épris*, & dit qu'il fut imprimé l'an 1503. Il est moitié vers, moitié prose. L'Auteur qui le finit en 1457, y parle d'Alain Chartier en ces termes un peu Normans.

> Autrefois l'ai vu dès m'enfance,
> Car il étoit du païs de France.

Ce qui donne l'idée d'un homme mort, il y avoit déjà du temps. Outre ce qui a été dit ci-dessus du Bréviaire des Nobles, voyez ci-dessous au mot Jean le Masle. Pierre le Fèvre, livr. 2 de son grand & vrai art de pleine Rhétorique, cite Maître Alain au Bréviaire des Nobles. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome ix, p. 155 & suiv. & Tome xi, p. 417.

ALBERT BABINOT, Poitevin. Il a écrit en vers Héroïques un Poëme Chrétien, qu'il a nommé la Christiade, imprimée à Poitiers, l'an 1559 [1].

[1] La Croix du Maine, en annonçant le Poëme de Babinot sous le nom de Christiade, sans ajouter, comme a fait du Verdier, contenant plusieurs sonnets chrétiens, laisseroit à croire que c'est un Poëme Héroïque en vers François (ce qui n'est pas) comme la Christiade de Vida, *Hieronimi Vidæ*

Christias, en eſt un en vers Latins. Albert Babinot, diſciple ſecret de Calvin, ſema dans pluſieurs de ſes ſonnets l'eſprit des nouvelles opinions. Comme il étoit lecteur des Inſtituts de Juſtinien, dans la ſale qu'à Poitiers on appelle *la Miniſtrerie*, & que chacun par cette raiſon le nommoit M. le Miniſtre, on prétend que Calvin, dont aux environs il enſeignoit la doctrine en cachette, prit de-là occaſion de donner le nom de *Miniſtres* aux Paſteurs de ſon égliſe. Florimond de Ræmond qui, liv. 7, chap. 11 de la naiſſance de l'Héréſie, rapporte ceci, parle encore de Babinot liv. 8, chap. 7; & c'eſt là qu'après avoir dit qu'il fut le premier que Calvin créa Diacre, il ajoute burleſquement qu'il mourut vendeur de caques de harans. (M. DE LA MONNOYE).

ALBERT DE GONDY, (Meſſire) iſſu d'une très-noble maiſon de Florence, Chevalier des deux ordres du Roi, Duc de Raiz, Maréchal de France, &c. Il a été employé en divers ambaſſades pour les Roys & Roynes de France, tant pour le ſçavoir qui eſt en lui, que pour ſon éloquence, de quoi il a donné & donne tous les jours un ſuffiſant témoignage, tant pour l'alliance qu'il a priſe avec Madame Catherine * de Clermont ſa femme (l'une des plus doctes & ſpirituelles femmes de France,) que pour le grand nombre d'hommes doctes, qui ont accès en ſa maiſon, & encore pour la belle & magnifique librairie qu'il a. Il florit ſous Henri III, l'an 1584. Il n'a encore rien mis en lumière de ſes compoſitions; ce ſera, quand il lui plaira, qu'il en fera part à la poſtérité [1].

* Elle ſe nommoit Claude-Catherine de Clermont. Il l'avoit épouſée le 4 Septembre 1565. Elle étoit veuve de Jean d'Annebaut, Baron de Retz, qui lui avoit donné la Baronie de Retz, qu'elle porta à ſon ſecond mari, en faveur duquel cette Baronie fut érigée en Duché en 1581.

[1] Il mourut l'an 1602. (M. DE LA MONNOYE).

ALBERT ou ALBERTET DE SISTERON, iſſu des Marquis de Maleſpine en Italie, Gentilhomme, natif dudit lieu de Siſteron en Provence, &, ſelon d'autres, de Taraſcon, Poëte Comique & Mathématicien. Il a écrit pluſieurs belles chanſons en langue Provençale, à la louange des Dames & Princeſſes de ſon temps. Il a écrit un livre, intitulé lou Petrarch de Venus, en langue Provençale. Il a écrit pluſieurs livres traitans des Mathématiques, non imprimés. Il floriſſoit en Provence, l'an 1290, ſous Philippe le Bel, Roi de France.

ALBIN, voyez Aubin.

ALEXANDRE DE BERNAY [1], furnommé de Paris, ancien Poëte François. Il a aidé à traduire de Latin en François le Roman d'Alexandre le Grand. Il florissoit l'an 1200 ou environ. Voyez CL. FAUCHET.

[1] La Croix du Maine auroit dû l'appeler simplement Alexandre de Paris, comme a fait du Verdier, conformément aux deux vers que Claude Fauchet, auquel il renvoie, cite en son recueil des Poëtes François, chap. 3.

Alexandre nos dit qui de Bernay fut nez
Et de Paris refu ses sermons appelez.

Je crois qu'au lieu de *refu*, il faut lire *refit*, ce qui signifie qu'Alexandre né à Bernay en Normandie, ne voulut plus être appelé Alexandre de Bernay, mais Alexandre de Paris.

Ce vieux Poëte usoit volontiers de vers de six pieds; & parce qu'il se nommoit Alexandre, Fauchet a cru que peut-être étoit-ce de là que cette sorte de vers avoient été nommés Alexandrins; mais comme il a cru aussi qu'ils pouvoient avoir été ainsi nommés, à cause que quatre Poëtes contemporains avoient de concert écrit en ce genre de vers la vie d'Alexandre le Grand, j'aime mieux suivre cette opinion qui me paroît plus vraisemblable & mieux fondée. Ces quatre Poëtes du douzième siècle étoient Lambert li Cors, Alexandre de Paris, Pierre de Saint-Cloct & Jean li Nivelois, tous quatre sous le règne de Louis le Jeune. C'est au reste Alexandre de Paris, qu'il faut dire, & non pas Alexandre Paris, comme l'a dit Ménage dans les deux Editions de ses Origines Françoises. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome 9, pag. 2, 3.

On le croit aussi Auteur du Roman d'Athis & de Prophylias. V. les Mém. de l'Académie des Inscriptions, Tome 2, pag. 731, 742, où on lui attribue encore le livre d'Elene, mere de S. Martin. (Président BOUHIER).

ALEXANDRE DIONISE [1], maître Chirurgien & Barbier à Vendôme, l'an 1581. Il a écrit un traité, ou réponse sur la question proposée par Angaron & Martel, Chirurgiens du Roi de Navarre, &c. décidée par L. Joubert, Docteur en Médecine à Montpellier, imprimée à Bordeaux, & à Paris chez Jean Parent, l'an 1581.

[1] Régulierement à tirer ce nom de Διονύσιος, il auroit fallu écrire *Dionyse*, & non *Dionise*, comme fait la Croix du Maine, ou *Dyonise*,

comme du Verdier. Ceux qui portent aujourd'hui ce même nom, & qui font honneur à la profession, écrivent *Dionis* *. (M. DE LA MONNOYE).

* Cette famille a sa sépulture dans une Chapelle qui lui appartient en l'Eglise de S. Roch à Paris. Pierre Dionis, célèbre Anatomiste, & premier Chirurgien de Madame la Dauphine, étant Marguillier de cette Paroisse, eut un procès avec le Curé : ce procès donna lieu à cette plaisante Epigramme du grand Rousseau.

Certain Curé, grand enterreur de morts,
Au chœur assis récitoit le service ;
Certain Frater, grand disséqueur de corps,
De son côté chantoit aussi l'office, &c.

ALEXANDRE GUIBERT, Conseiller du Roi en l'élection d'Orléans, l'an 1580. Il a écrit un traité pour toiser, mesurer, & exactement calculer toute maçonnerie, imprimé à Paris chez Charles Macé, l'an 1580.

ALEXANDRE DE PULLY, premier Consul au siège de Nismes en Languedoc. Il a écrit un Poëme, qu'il a intitulé l'Uranie, imprimé.

ALEXANDRE DE LA TORRETTE ou TOURETTE [1], Gentilhomme, Parisien, Président des Généraux, & Maître des Monnoies de France. Il a écrit un Traité des admirables vertus de l'or potable ; l'apologie de la science d'Alchimie ; auxquels livres Jacques Gohorri, Parisien, a fait réponse. Ces livres susdits ont été imprimés à Lyon, & depuis à Paris, l'an 1575, chez Jean de Lastre.

[1] On reconnoît à cette incertitude, touchant le nom de l'Auteur, que la Croix du Maine n'avoit pas vu le livre imprimé. (M. DE LA MONNOYE).

ALEXANDRE VANDEN-BUSCHE, Flamant, surnommé le Sylvain [1], Officier du Roi Charles IX, l'an 1574, & de Henri III, l'an 1584. Il a écrit un recueil des Dames illustres en vertu ; Dialogue d'amour honnête ; Discours poëtiques des misères de ce monde ; le tout imprimé à Paris chez Nicolas Bonfons, l'an 1575 ; les procès tragiques, contenant cinquante & cinq Histoires, imprimés chez ledit Bonfons, l'an 1575 ; cinquante Enigmes Françoises avec leurs expositions, imprimées chez Gilles Beys, l'an 1581 ; Poëme & Anagrammes

dudit Sylvain, imprimés chez Guillaume Julien, l'an 1579; l'Arithmétique Militaire, imprimée chez Gilles Gourbin, l'an 1579.

[1] Silvain est la signification du nom Flamand Vandenbusche. (M. DE LA MONNOYE).

ALEXIS IVRÉ [1], de Quiers en Piémont, Poëte François du temps de Cl. Marot. Il a écrit quelques Poësies Françoises [2], desquelles fait mention ledit Marot.

[1] La Croix du Maine auroit dû, ce semble, écrire JURE par un E féminin muet, comme a fait Marot dans le premier vers de sa trente-huitième Epître, adressée à cet Alexis en ces termes :

Ami Jure,
Je te jure, &c.

[2] Il ne nous en reste aucunes, & nous n'y avons pas beaucoup perdu, si elles n'étoient pas meilleures que celles dont il avoit fait part à Marot qui lui témoigne ingénûment ce qu'il en pensoit. (M. DE LA MONNOYE).

ALEXIS PIEDMONTOIS. Il a écrit six livres [1] de secrets & recettes, tant pour le fait de Médecine, qu'autrement, imprimés en divers lieux de France.

[1] Le livre de *Distilations*, que du Verdier n'a pas oublié, faisoit le septième. Néander, pag. 256 de sa Préface, imprimée *in*-8°, l'an 1565 de ses *Erotemata Linguæ Grecæ*, compte sept livres de secrets d'Alexis Piémontois: *Alexii Pedemontani de secretis libri 7, mirâ quâdam varietate, utilitateque referti*... François Sansovino publia en 1567, sous le faux nom d'*Alessio Piemontese* un volume de secrets, recueillis par Guillaume Ruscelli. Jamais livre ne s'est mieux débité, comme il est aisé d'en juger par les fréquentes Editions qu'on en a données en Italien, en François, en Latin & en d'autres Langues. Aujourd'hui il est dans l'oubli. Le collecteur de ces secrets, Jérôme Ruscelli, mourut en 1565. (M. DE LA MONNOYE).

ALPHONSE D'ALBENE, ou D'ELBENE [1], issu de la très-ancienne maison Del bene à Florence, Abbé de Hautecombe * en Savoye, l'an 1575. Il a écrit plusieurs Poëmes François, &, entre autres, quelques uns sur la mort d'Adrien Turnebe, imprimés chez Frédéric Morel, l'an 1565. P. de Ronsard lui a dédié son Art Poëtique.

[1] Le nom de cette famille est uniquement Delbéne, sans apostrophe entre la première & la seconde lettre. Alphonse Delbéne, auquel Ronsard dédia

dédia son Art Poëtique, dans le tems qu'il n'étoit qu'Abbé de Hautecombe, fut ensuite pendant vingt ans Evêque d'Alby. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit Abbé de Hautecombe dès 1560. Il fut depuis Evêque d'Alby en 1588, & mourut en 1618. Ronsard ne fut pas le seul qui lui dédia des livres. Un recueil d'anciennes Inscriptions lui fut aussi dédié par Juste-Lipse. Alphonse Delbéne est moins connu par ses vers François que par plusieurs Ouvrages Historiques, écrits en Latin, dont on trouvera les titres dans la Bibliothèque Historique de la France.

ALPHONSE DE BEZER, Abbé de Livry, ancien Poëte François. Il a écrit un Traité sur la réformation des habits, contenant 63 Articles, imprimé avec le chant des Sereines d'Etienne Forcadel, J. C. de Tolose, l'an 1548.

AMADIS JAMIN, Valet de chambre du Roi Charles IX, son Secrétaire & Lecteur ordinaire [1]. Il a traduit l'Iliade d'Homère, sçavoir est le reste délaissé à traduire par Salel, imprimé chez Abel l'Angelier à Paris. Il a fait imprimer un juste volume de ses Poësies Françoises chez Patisson.

[1] Natif de Chaours en Champagne, au Diocèse de Langres, fut Page de Ronsard, mourut Grénetier à Châtillon sur Seine. Il demandoit en voyageant à tous les Curés s'ils ne connoissoient point de sorciers; qu'il cherchoit des diables, & n'en avoit pas vu la queue d'un. (M. FALCONET).

AMAURY BOUCHARD, Xaintongeois, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & Chancelier du Roi de Navarre, &c. J. C. & Orateur [1].

[1] La Croix du Maine n'ayant nul ouvrage François à spécifier de cet Auteur, devoit au moins marquer qu'il avoit fait mention de lui dans sa Bibliothèque Latine, puisque dès l'an 1522 Badius a imprimé *in-4°.* un livre Latin d'Amauri Bouchard avec ce titre : *Almarici Bouchardi Angeliaci Santonum Præsidis* Τῆς γυναικείας φύτλης *i. Feminei sexûs Apologia adversùs Andræam Tiraquellum.* On voit par-là qu'Amauri Bouchard étoit de S. Jean d'Angeli, & qu'en 1522 il n'étoit que Président au Présidial de Saintes. Au-devant de son livre est une lettre Latine de Pierre Ami, alors Cordelier, connu par les Epîtres Grecques & Latines de Budé, & mentionné chap. 19 du 3 l. de Rabelais, son ancien confrère. (M. DE LA MONNOYE).

M. de la Monnoye a ignoré le Traité de l'Immortalité de l'Ame, par Amaury Bouchart. Manuscrits de la Bibl. du Roi, 7914. (Président BOUHIER).

AMBROISE PARÉ, natif de Laval au Maine, ſur les limites de Bretagne, Conſeiller & premier Chirurgien des Rois de France, Charles IX & Henri III. Il a écrit pluſieurs Traités à part, touchant le fait de Chirurgie; l'anatomie de la tête, l'anatomie du corps; Traités de la peſte, de la Mumie, de la licorne & des venins, de la lépre, de la vérole & autres, tous imprimés autrefois ſéparément, & en divers lieux, & maintenant tous réduits en grand volume, imprimés avec les figures chez Gabriel Buon à Paris, l'an 1579 & l'an 1584. Ils ont auſſi été traduits en Latin, & imprimés par Mamer Patiſſon pour ledit Buon. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Comme il étoit Huguenot, & qu'étant connu pour tel, il couroit riſque d'être tué à la S. Barthelemy, Charles IX, dont il étoit premier Chirurgien, ne voulant point perdre un ſi habile homme, l'envoya querir le ſoir de la veille du maſſacre, & le fit mettre en ſûreté près de lui dans une chambre, d'où il lui défendit de ſortir ſans ſa permiſſion. *Mémoires de Brantome, au Diſcours de Charles IX*, pag. 8. on lit dans le *Borboniana* manuſcrit, que les œuvres imprimées ſous le nom d'Ambroiſe Paré ſont du Médecin Hautin, qui s'en fit bien payer la façon. François Hédelin, Abbé d'Aubignac, naquit à Paris le 4 Août 1604 de Claude Hédelin, Avocat au Parlement, & de Catherine Paré, fille d'Ambroiſe. (M. DE LA MONNOYE).

AMBROISE DE LA PORTE, Pariſien, frère aîné de Maurice de la Porte, Auteur des Epithètes Françoiſes. Il étoit homme docte & bien verſé en notre langue; ſes œuvres ne ſont point en lumière. Il ſe voit de lui une Epître miſe au-devant des Dialogues de Tahureau [1].

[1] La Croix du Maine fait faute, en attribuant à Ambroiſe de la Porte l'Epître miſe au devant des Dialogues de Tahureau, laquelle eſt conſtamment de Maurice de la Porte qui l'a ſignée, & qui dès les premières lignes commence par regretter la perte qu'il avoit depuis peu faite d'Ambroiſe ſon frère aîné, mort en la vingt-huitième année de ſon âge, preſque en même temps & au même âge que Tahureau, qui, ſelon la Croix du Maine, mourut en 1555. (M. DE LA MONNOYE).

AMBROISE SERGEANT, natif de la Ville du Mans, Protonotoire [1] du ſaint Siège Apoſtolique, l'an 1516. Il a tra-

duit de Latin en vers François un Traité de peste, composé autrefois en Grec par Atila, Médecin & Astrologue [2], imprimé l'an 1516.

[1] Cette faute (Protonotoire) me paroît moins être de l'Imprimeur que de la Croix du Maine, qui disant toujours *Jurisconsul* pour *Jurisconsulte*, a pu fort bien dire aussi *Protonotoire* pour *Protonotaire*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Cet Atila est un Auteur Apocriphe, semblable à ceux que cite en grand nombre le livre intitulé *Lumen animæ*. (*idem*).

ANDRÉ BOUIU, Avocat au Mans, issu de la très-ancienne famille des Bouiuz. Il a traduit en François quelques œuvres de Ciceron, Saluste, Tite-Live, & autres Auteurs, tant Grecs que Latins, non encore imprimées. Il florit au Mans cette année 1584.

ANDRÉ DU BREIL, Angevin, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine à Paris, l'an 1580. Il a écrit un livre de la police de l'art & science de Médecine, imprimé à Paris l'an 1580.

ANDRÉ FOURNIER [1]: il a écrit en François un Traité touchant la décoration de nature humaine.

[1] Le vrai nom de cet Auteur est *Le Fournier*, ainsi que l'a écrit du Verdier qui demeuroit à Lyon, où le livre a été imprimé, & qui en parle comme l'ayant vu. (M. DE LA MONNOYE).

ANDRÉ GALLUS, Parisien, Docteur-Régent en la Faculté de Droit Canon, en l'Université de Tolose. Il a écrit un advertissement pour les Docteurs, Régens de l'Université de Tolose, contre les Juges & Officiers Présidiaux dudit lieu, &c. imprimé à Paris l'an 1583.

ANDRÉ JEAN, Parisien, Avocat en Parlement & au Châtelet de Paris. Il a écrit un Discours des derniers propos du Roi Charles IX, imprimé à Paris. Il a traduit en François la continuation de l'Histoire de France, écrite par Arnoul du Ferrier [1], Conseiller du Roi au Parlement de Bordeaux, ajou-

tée à l'Hiſtoire de Paul-Æmile Veronnois, &c Il n'a encore mis en lumière cette traduction. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Il falloit dire Arnoul du Ferron. (M. DE LA MONNOYE).

ANDRÉ MALESIEU, Chirurgien à Paris. Il a traduit de Latin en François le ſommaire de toute la Chirurgie, contenant ſix livres, composés en Latin par M. Etienne Gourmelan, Docteur en Médecine à Paris, imprimés chez Nicolas Cheſneau l'an 1571.

ANDRÉ MESLÉ, de Laval au Maine. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, ſoit Cantiques ou Noëls, traductions de Poëtes, ſonnets de ſon invention, deſquels il y en a quelques-uns imprimés.

ANDRÉ PREVOST, Gentilhomme Poitevin, Abbé d'Aſnieres, iſſu de la maiſon de Bodet. Il a traduit de Latin en vers François l'Hiſtoire de Judith, non encore imprimée [1].

[1] Cet Auteur n'oſa peut-être faire imprimer ſa Judith, ayant vu celle de du Bartas. Gabrielle de Coignard, veuve du ſieur de Manſenent, Préſident au Parlement de Toulouſe, fut plus hardie. Elle publia en 1595 à Tournon *in*-12 avec ſes autres œuvres chrétiennes, un Poëme de près de 1200 vers ſur la victoire de Judith. (M. DE LA MONNOYE).

ANDRÉ DE RIVAUDEAU, Gentilhomme du bas Poitou. Il a écrit la Tragédie d'Aman, tirée du ſeptieme Chapitre d'Eſther, imprimée à Poitiers. Plus il a composé deux livres de Poëmes François; le premier contenant les complaintes, le ſecond les diverſes Poëſies; le tout imprimé, avec la Tragédie d'Aman, à Poitiers, l'an 1566; Commentaires ſur la Tragédie d'Euripide, intitulée Electra, non imprimés. Il floriſſoit l'an 1566.

ANDRÉ DE ROSSANT, Lyonnois, Poëte Latin & François. Il eſt Auteur de la Remontrance au Peuple de Flandre, écrite en vers François, en faveur de Monſieur, fils & frère du Roi [1], &c. imprimée à Paris chez Cheuillot, l'an 1582; l'Onomaſtrophie, en laquelle il traite amplement de la

manière de faire des Anagrammes, non encore imprimée. Il a écrit & composé, (outre les œuvres que nous avons récitées ici devant) de très-amples commentaires sur les amours d'Olive, composés par Joachim du Bellay, Angevin, & contiennent tant de matières diverses que s'ils étoient imprimés, ils passeroient la grosseur d'un juste volume. Il florit cette année 1584. Je n'ai pas connoissance de ses autres écrits ou compositions Françoises; &, quant à ses Latines, j'en ferai mention autre part.

[1] Il entend François duc d'Alençon; mais au lieu de fils & frère *du* Roi, il devoit dire fils & frère de Roi; sçavoir, fils d'Henri II, & frère d'Henri III, alors regnant. (M. de la Monnoye).

V. la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, tom. 15, p. 8, & tom. 16, p. 44.

ANDRÉ THEVET, natif d'Angoulême, Cosmographe du Roi. Il a écrit plusieurs œuvres imprimées à Paris, à Lyon & Anvers, desquelles s'ensuivent les titres; les singularités de la France Antartique, imprimées à Paris l'an 1556, & à Anvers chez Plantin; la Cosmographie du Levant, imprimée à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1556; Discours de la bataille de Dreux, avec le portrait d'icelle, imprimé à Paris l'an 1563; la carte d'Espagne imprimée; la carte ou description de la France & des Gaules imprimée; le Globe universel imprimé; l'univers réduit en fleur de lys, imprimé l'an 1583; les quatre parties du monde, réduites en quatre feuilles séparées, imprimées à Paris chez l'Huillier; la vie des hommes illustres, avec leurs effigies en taille douce, imprimées à Paris chez Kerver & Chaudiere, l'an 1584; l'insulaire, non encore imprimé; Traité des Monnoyes, & leurs portraits, non imprimé; la Cosmographie, divisée en deux tomes, imprimée à Paris chez l'Huillier. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Thevet étant sorti des Cordeliers dont il avoit pris l'habit, il voyagea, & fit de gros livres, où l'on remarqua beaucoup de mensonges, & sur-tout des ignorances très-grossières, ce qui donna lieu de le représenter sous deux

figures à côté l'une de l'autre : la première en habit de Cordelier, tel qu'il l'avoit autrefois porté ; la seconde en habit séculier avec un gros livre sur la tête. Au bas de la première étoit ce vers : *Asne jadis sous ma grise veture* ; au bas de la seconde celui-ci : *Plus Asne encore sous cette couverture.* Il mourut en 1590. (M. DE LA MONNOYE).

Epitaphes de M. Foucault, Tom. 1, pag. 267... Aux Cordeliers tombe dans l'enclos du Chœur : « Cy gist vénérable & scientifique personne, » M. André Thevet, Cosmographe de quatre Rois, lequel âgé de 88 ans, » est décédé en cette Ville de Paris le 23 Novembre 1592 » *. Thevet a passé pour un grand ignorant... (M. FALCONET).

* V. les Mémoires du P. Niceron, tom. 23, p. 74, où l'on place la mort de Thevet au mois de Novembre 1590.

ANDRÉ TIRAQUEAU, Poitevin, Conseiller en Parlement, &c. Je ferai mention de lui dans ma Bibliothèque Latine.

ANDRÉ DE LA VIGNE, ancien Poëte François, Historien & Orateur, Secrétaire de la Royne & de M. le Duc de Savoie, & depuis Orateur du Roi de France Charles VIII. Il a écrit par le commandement du Roi son maître l'entreprise & voyage de Naples, fait par ledit Roi l'an 1493 [1]. Ce livre est composé en prose & en vers, imprimé à Paris chez Jean Treperel, & s'intitule le Verger d'honneur [2]. Il a davantage écrit la louange des Roys de France, imprimée à Paris par Eustache de Brie, l'an 1508 ; rondeaux [3], ballades & chants royaux, à l'honneur de la Vierge. Il florissoit l'an 1493 & 1495.

[1] Charles VIII ne partit de Paris pour son expédition de Naples qu'au mois de Juillet 1494. Le Journal qu'André, ou comme vulgairement on le nomme, Andri de la Vigne, écrivit de ce voyage, commence le Mardi 9 du mois de Septembre suivant, & finit le Samedi 7 Novembre 1495. (M. DE LA MONNOYE).

[2] L'ouvrage, intitulé *le Vergier d'honneur*, est un petit *in folio*, Gothique, rempli de plusieurs Balades, Triolets, Rondeaux & autres vieilles Poësies, à la tête desquelles est le Journal dont je viens de parler. Quoique l'Imprimeur marque dans le titre que c'est un recueil de diverses Poësies d'Octavien de S. Gelais & d'André de la Vigne, la vérité cependant est qu'excepté la complainte d'Octavien de S. Gelais, d'un peu moins de 800 vers, tout le reste

du volume épais d'un bon pouce, est d'André de la Vigne. Celui-ci a survécu Octavien de plusieurs années. Il est un des cinq Poëtes qu'invite Guillaume Cretin à déplorer avec lui la mort du Vicomte de Falaise, Guillaume de Bissipat, tué l'an 1511 à la prise de Boulogne en Italie...

Secourez-moi, Biguë & Ville-Brême,
Jean de Paris, Marot & de la Vigne.

Les Rondeaux que j'ai vus de lui sur la mort de la Reine de France Anne de Bretagne, prouvent qu'il vivoit encore en 1514, & je ne doute pas même que le sieur de la Vigne, aux lettres duquel on lit une réponse de Melin S. Gelais, pour les filles d'honneur de Louise de Savoye, mère de François I, ne soit ce même André de la Vigne, connu par ses écrits dès le temps de Charles VIII, puisque, supposé qu'il eut 40 ans en 1498, lorsque ce Prince mourut, il n'en auroit eu que 68 en 1526, temps auquel peut lui avoir été faite cette réponse des filles d'honneur de Louise de Savoye. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il mourut avant l'Abbé d'Angle Jean d'Anton, mort l'an 1527, comme nous l'apprend Jean Bouchet dans sa 57[e] Epître familière, où il met la Vigne au nombre des Poëtes qui reçurent honorablement cet Abbé dans les Champs Elisées. (M. DE LA MONNOYE.)

[3] Ces Rondeaux sont un ouvrage différent de ce qui précede. (Président BOUHIER).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, tom. 10, p. 283 & suiv.

ANDRÉ ZEBEDÉE, Ministre de Noyon [1] & Bursin, Théologien François. Je ferai mention de lui autre part, & pour cause.

[1] *Noviodunum*, c'est Noyon en Picardie; *Nevidunum*, c'est Nion en Suisse. Il faut donc ici au lieu de Noyon, où il n'y a jamais eu de Ministre, lire Nion, Bourg de Suisse dans le Bernois, où est aussi Bursing. C'est là qu'étoit Ministre cet André, qui, sous le nom de Zébédée, accusoit Calvin de faire Dieu auteur du péché, & qui, quatre ans après la mort de Calvin, ayant par un désaveu public reconnu la calomnie, brûla lui-même, en présence des principaux habitans de Nion, un peu avant que de mourir, tous les actes de cette accusation, & fit par là, comme le donne à entendre Beze, amende honorable à la mémoire de Calvin. Voyez Beze dans sa vie Latine de Calvin, année 1555, & dans sa réponse à Beaudouin, pag. 209 & 210, où il donne une idée fort méprisante de ce Zébédée, *miseri illius Zebedæi*, que Jean Voulté, liv. 1 de ses Epigrammes, ne laisse pas de remercier du présent qu'il en avoit reçu d'une Médaille de Marc-Antonin. (M. DE LA MONNOYE).

ANGE CAPEL, sieur du Luat, Gentilhomme Parisien,

Secrétaire du Roi & de sa Chambre, fils de M. l'Avocat du Roi Capel, &c. [1] Il a traduit de Latin en François le livre de la Clémence Divine de Seneque, imprimé à Paris l'an 1578 chez Jean Borel. Traité de la Providence, pris de Seneque, imprimé chez ledit Borel audit an 1578. Le premier livre de Seneque, touchant les bienfaits, imprimé l'an 1580 chez Borel. Quatre opuscules de Seneque, touchant les quatre Vertus, ou bien un formulaire de la vie honnête, imprimé à Paris chez Robert le Magnier, l'an 1582. Il a traduit de Latin en François l'histoire de Tacite, non encore imprimée ; la vie de Jules Agricola, extraite dudit auteur Corn. Tacite, & traduite par icelui Capel, a été imprimée à Paris. Il peut avoir traduit plusieurs autres œuvres, desquelles je n'ai pas connoissance, pour n'avoir encore été mises en lumière. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] C'est-à-dire, de Jacques Capel, touchant lequel on peut voir l'indice Alphabétique des Avocats, pag. *646*. (M. DE LA MONNOYE).

ANNE DU BOURG, Gentilhomme, natif d'Auvergne, Docteur-Régent à Orléans, & depuis Conseiller au Parlement de Paris, &c. neveu de Messire Antoine du Bourg, Chancelier de France, &c. Il a écrit plusieurs œuvres tant en Latin qu'en François, desquelles il n'a rien été imprimé que sa confession de foi [1]. Il fut brûlé à Paris [2] pour le fait de la religion, le vingt-unième jour de Décembre, l'an 1559.

[1] Imprimée à Anvers, (c'est-à-dire, à Genève), *in*-12. 1561. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Beze qui, dans ses images des Hommes illustres, marque aussi le 21 Décembre, dit, pag. 248 du tom. 1 de son Histoire Ecclésiastique, en copiant à son ordinaire le Président de la Place, ou le prétendu Regnier de la Planche, que ce fut le 23 Décembre. De Sponde le 20 Novembre. Moreri le 20 Décembre. *(idem)*.

ANNE DE LAUTIER, Dame de Champ-Baudouin, veuve de M. Grosslot, Conseiller du Roi en son Privé Conseil, &c, nièce de M. le Général Lautier, duquel nous ferons mention

mention ci-après. Cette Demoiselle est si heureusement douée des graces requises aux Dames vertueuses & doctes, qu'elle ne mérite tenir les derniers rangs entre celles qui honorent la France par leurs doctes écrits ; car elle a connoissance de la langue Latine ; elle sait fort bien écrire & en prose & en vers, & n'ignore pas les Mathématiques. Elle n'a encore rien mis en lumière de ses compositions. Elle florit à Paris cette année 1584.

ANNE DE MARQUETS, Demoiselle très-docte en Grec, Latin & François, native du Comté d'Eu au Vexin François, Religieuse à Poissy, près S. Germain en Laye, à six lieues de Paris. Elle a traduit de Latin en vers François les Poëmes sacrés du Poëte Flaminius, imprimés à Paris. Elle a écrit de son invention plusieurs sonnets, prières & devises pour l'assemblée de MM. les Prélats & Docteurs, tenue à Poissy au Diocèse de Chartres, l'an 1561, le tout imprimé à Paris chez Guillaume Morel, l'an 1562. Elle compose encore chacun jour, tant en vers Latins qu'en François ; mais je n'ai vu de ses œuvres imprimées que les susdites [1]. Elle florit à Poissy l'an 1584.

[1] Il n'a point su, non plus que du Verdier, que cette Demoiselle avoit mis en vers François toutes les Collectes qui se lisent en l'Eglise pendant l'année. Elle fit cette traduction, d'après celle en vers latins de Claude Despende, dont l'ouvrage fut imprimé à Paris *in*-8°. 1566. sous le titre, *Collectarum Ecclesiasticarum Liber*, avec un ample & curieux commentaire, où il est parlé de cette Religieuse avec éloge en divers endroits, sans la nommer, parce qu'elle n'avoit pas souhaité y être nommée. Son nom pourtant, à la page 166, y est désigné par ces trois lettres A. D. M. Il est dit, pag. 841 de la Bibliothèque Dominicaine des PP. Quétif & Echard, qu'Anne de Marquets dédia en 1569 sa traduction en vers François, de toutes les Poësies Latines pieuses de Marc-Antoine Flaminius, avec le Latin à côté, à Marguerite, sœur de Charles IX, le tout imprimé *in*-8°. à Paris chez Nicolas Chesneau, 1569. Elle mourut vers 1588, & perdit la vue quelque temps avant sa mort, comme on l'apprend d'un quatrain de Gilles Durant. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. de M. l'Abbé Goujet, tom. 13, p. 109.

ANNE DE MONTMORENCY (Messire), Connétable de France, &c. Aucuns assurent qu'il est auteur [1] du livre de

l'Art Militaire, imprimé ſous le nom de Meſſire Guillaume du Bellay, Sieur de Langey, duquel je parlerai ci-après. Il mourut à la bataille de S. Denis l'an 1567.

[1] Nul auteur, que je ſache, ne l'aſſure, &, ſi quelqu'un l'aſſuroit, il aſſureroit une fauſſeté. *V. la note ſur Guillaume du Bellay.* (M. DE LA MONNOYE).

ANNE DE MOREL, Damoiſelle Pariſienne, depuis nommée Diane de Morel, &c. Voy. ci-après Diane de Morel à la lettre D.

ANNE DU PRAT, Damoiſelle de la Roine mère du Roi, & ſœur puînée de Philippe du Prat, toutes deux filles de feu Meſſire François du Prat, Baron de Thiert [1] en Auvergne, & de Madame Anne Seguier, à préſent Dame de la Vergne, &c. Je m'aſſure que tous ceux qui ont eu cet heur de la voir & diſcourir avec elle, feront d'accord avec moi que la Nature s'eſt étudiée en elle, de produire ce qu'elle avoit de plus beau & recommandable; car ayant été inſtruite dès ſes premiers ans ès lettres Latines & Françoiſes, elle montre combien Minerve & le Chœur Aonide lui ont été favorables, de quoi je peux moi-même témoigner, pour le lui avoir vu effectuer, & pluſieurs autres graces & gentilleſſes capables de remplir un juſte volume. Elle florit cette année 1584, & n'a encore fait le Public participant des belles conceptions de ſon divin eſprit.

[1] D'autres diſent *Thiern*, & réguliérement on devroit écrire *Tiern*, ſuivant l'ortographe de Gregoire de Tours, cité par Hadrien de Valois dans ſa notice des Gaules, au mot *Tigernum Caſtrum.* Aujourd'hui communément on écrit *Thiers.* (M. DE LA MONNOYE).

ANNE SEGUIER, Dame de la Vergne, femme en premières noces dudit feu ſieur du Prat, Baron de Thiert, & en ſecondes de M. de la Vergne [1], premier Chambellan de ſon Alteſſe. Elle mérite le los dû à celles qui ſervent d'ornement à la France, pour être une des accomplies Dames & d'eſprit, & de corps, que l'on y puiſſe voir. Ce qu'elle publie aſſez par ſes doctes diſcours, témoins de l'exacte connoiſſance,

qu'elle a de l'Hiſtoire & de la Poëſie Françoiſe, en laquelle elle s'eſt fort honorablement acquittée, nous ayant fait part de pluſieurs beaux vers Chrétiens, accompagnés d'un Dialogue en proſe, de Vertu, Honneur, Plaiſir, Fortune & la Mort. Elle florit cette année 1584.

[1] Hugues de la Vergne, Sieur de Mouſſi, Chambellan, & Capitaine des Gardes de François, Duc d'Alençon (M. DE LA MONNOYE).

ANNE DE SEMUR, Gentilhomme Vendomois, bien verſé en la poëſie Latine & Françoiſe. Il a écrit quelques ſonnets & autres poëſies non encore imprimés.

ANNE TULONNE, Damoiſelle Mâconnoiſe, ou de Mâcon, près Lyon, fort bien verſée à la poëſie Françoiſe*.

* V. Fr. de Billon, fort inexpugnable de l'honneur féminin, fol 35. v°.

ANNE D'URFÉ, Marquis de Baugé, Baron de Château-Morand, Seigneur d'Urfé, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Bailli pour Sa Majeſtéau pays de Foreſts, fils de Meſſire Jacques d'Urfé, &c. Il a écrit cent ſonnets, étant lors âgé de dix huit ans ou environ *.

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, tom. 14, p. 363.

ANSELME FAYDIT, ancien Poëte Comique & Tragique, natif d'un Village de Limoſin, nommé Urſeta [1]. Il a écrit une Comédie intitulée l'Heregia dels Preyres, en langage Provençal. Un chant funèbre ſur la mort de Richard, Roi d'Angleterre. Un chant de la deſcription d'amour, de ſon Palais, de ſa Cour, de ſon Etat ou Pouvoir. Il eſt nombré entre les Poëtes Provençaux. Il mourut au ſervice du Seigneur de Sault en Provence, ſurnommé d'Agoult, l'an 1220.

[1] Duverdier, dans cet article, eſt le copiſte de Noſtradamus, & la Croix du Maine en eſt l'abréviateur. Tout ce qu'il ajoute ici du ſien, c'eſt qu'Anſelme Faydit étoit d'Urſéta, Village du Limoſin; il devoit dire d'Uſerche en Latin *Uſerca*, petite Ville du Limoſin. (M. DE LA MONNOYE).

ANSELME DE MARNAY, Champenois, jeune homme fort docte, & principalement en Grec. Il a compoſé pluſieurs

Poësies Françoises, & autres choses en prose, non encore imprimées. Il florit cette année 1584.

ANSELME DE MOSTIER, Podestat d'Avignon, fils de Jacques de Mostier, riche citoyen d'Avignon. Il étoit Poëte en toutes langues, grand Mathématicien, & versé en toutes autres sciences. Il a écrit plusieurs choses en rithme Provençale, lesquelles ne sont en lumière. Il mourut à Avignon l'an 1348 [1].

[1] C'est un extrait du Chapitre 63 des vies des Poëtes Provençaux par Nostradamus. Il est étonnant que ce chapitre ait échappé à Duverdier. Mostier au reste ici, c'est Moutiers, Ville de Provence, entre Riez & Senez. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE ABELLI, Docteur en Théologie à Paris, de l'ordre des Frères Prêcheurs ou Jacobins, Abbé de Notre-Dame de Livry en l'Aulnoy, Confesseur de la Reine mère du Roi, l'an 1582, & auparavant son Prédicateur, &c. Il a écrit en François des Sermons sur les Lamentations du saint Prophète Jérémie, imprimés à Paris l'an 1582.

ANTOINE ALAIGRE, natif de la Tour en Auvergne, Chanoine de Clermont, l'an 1542. Il a traduit de langue Espagnole en la nôtre Françoise le mépris de la Cour, & la louange de la vie rustique, par Antoine de Guevare, imprimée à Lyon l'an 1543, par Etienne Dolet. La Décade des Empereurs écrite par ledit Guevare [1] en Espagnol, & faite Françoise par icelui Alaigre, imprimée à Paris chez Vascosan, l'an 1567 *.

[1] Des livres de Guévare ici rapportés, la *Décade Historique* n'a pas eu d'autre Traducteur François qu'Antoine Alaigre; mais en 1591 il parut une nouvelle version Françoise, *du Mépris de la Cour*, imprimée *in-16* par Jean de Tournes le fils, avec l'Espagnol à côté & une traduction Italienne au bas. Le nom du nouveau Traducteur François y est désigné par ces trois lettres initiales L. T. L. que j'interpréte Louis Turquet, Lyonnois. Moliere, Auteur de la Polixéne, a depuis fait de ce même livre de Guévare une version dont j'ai parlé dans une de mes notes sur Baillet, p. 124. du Tom. 3. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Auteur se nommoit *Allegre*, & non pas *Alaigre*. Sa Décade fut publiée à Paris dès 1556 *in*-4°. Vascosan acheva de l'imprimer le 8 Mai de la même

année, & le privilège avoit été obtenu dès 1553. L'Edition de 1567 est *in-8°*, & n'est que la seconde. Quant à l'ouvrage même, il n'y a pas lieu de croire que ce soit une traduction de l'Espagnol de Guevare, par la façon dont Allegre s'exprime dans son Epître Dédicatoire à la Reine de France Catherine. Comme les deux Editions de son livre sont fort rares, je citerai ses paroles : « Ayant leu puis un an en çà une Décade que D. Antonio Guevara » Evêque de Mandonedo en Espagne, avoit amassé de plusieurs Auteurs, » contenant la vie de dix Empereurs Romains, j'ai, à son imitation, fait aussi en » François, & gardé même ordre, mais traité en aucuns lieux diversement » l'Histoire, comme les Auteurs Grecs & Latins ont fait entre eux, que j'ai » accordé au mieux que j'ai pu, » &c. Cette Epître est curieuse ; l'Auteur y fait l'éloge de notre Langue, & il est un des premiers qui en ait embrassé la défense contre les Savans *qui ne trouvoient rien à leur gré, si ce n'étoit Grec ou Latin*, & qui murmuroient de ce qu'*on travailloit tant à mettre toutes bonnes choses en vulgaire François*. Il se plaint en même temps du goût excessif pour les Romans, sur-tout parmi les Gens de la Cour, chez lesquels, dit-il, *on ne voit guères d'autres livres qu'Amadis, Philocopes & Rolands*. Si Allegre vivoit aujourd'hui, il se plaindroit bien davantage de la multitude de Brochures singulières qui inondent & la Ville & la Cour, & qui tournent la tête de nos jeunes aspirans à l'esprit & à la Philosophie.

ANTOINE ANIORROIS, natif de Langres, Avocat au Parlement de Paris, l'an 1583. Il a écrit un traité de l'homme, qu'il appelle autrement le Microcosme, ou petit monde, non encore imprimé.

ANTOINE DE BAIF, fils de Lazare de Baif, &c. Voyez ci-après Jean-Antoine de Baif, à la lettre J.

ANTOINE DE BERTRAND, très-excellent Musicien, natif de Fontanges en Auvergne. Il a mis en musique les sonnets ou amours de Ronsard, imprimés à Paris l'an 1576 & 1578.

ANTOINE DE BLEGERS (de la Salle), Gentilhomme Provençal, natif de Carpentras, &c. Mathématicien & Philosophe. Il a écrit un discours touchant quelques prodiges advenus au Comté de Venaissin en Provence, & en la Ville de Lyon, l'an 1574. Il a davantage écrit quelques autres prodiges advenus en la Gaule Narbonnoise, imprimés à Lyon l'an 1574.

ANTOINE BRETOCH, Docteur en Médecine, & Astrologue. Il a écrit quelques Almanachs, ou prognostications,

pour l'an 1550, imprimées audit an. Plus une autre prognostication, pour l'an 1551, faite sur les climats de France & autres lieux, imprimée à Rouen l'an 1551.

ANTOINE CARRACCIOLO [1], issu des Princes de Melphe, Abbé de S. Victeur à Paris. Il a écrit le Miroir de la vraie Religion, imprimé à Paris chez Simon de Colines l'an 1544.

[1] Son vrai nom étoit Jean-Antoine Caraccioli, fils de Jean Caraccioli, Prince de Melfe dans le Royaume de Naples. Il vint jeune à la Cour de François I: n'ayant pas de quoi y soutenir le rang dû à sa qualité, il passa en Provence, & vécut en retraite pendant quelque temps à la Sainte-Baume. De-là étant revenu à Paris dans le dessein de se rendre Chartreux, il sortit novice du Couvent, & entra l'an 1538 à S. Victor, (& non pas à S. Victeur, comme l'écrit la Croix du Maine) dont peu après il fut Abbé Régulier. Il fut en ce même temps Evêque de S. Jean de Morienne, & ceda en 1551 son Abbaye à Louis de Lorraine, depuis nommé le Cardinal de Guise, qui de son côté lui remit son Evêché de Troyes. Caracciol, imbu de la doctrine des Protestans, la prêcha dans son Eglise, gardant néanmoins toujours le titre d'Evêque, comme il paroît par sa lettre Italienne, insérée parmi les *lettere di Principi* du Ruscelli. Elle est datée de Paris le 14 Juillet 1559, & signée *Antonio Vescovo di Troies*. C'est une relation exactement circonstanciée de la mort funeste de Henri II. Le Zucchi, qui a inséré cette même lettre, p. 59 du Tom. I. de son *Segretario*, écrit fort mal *il vescova Torres*, pour *il vescovo di Troies*. Nicolas Camusat, dans son Catalogue des Evêques de Troies, dit avoir appris de bonne part qu'Antoine Caracciol fit en 1557 un voyage à Rome, pour tâcher d'obtenir du Pape Paul IV, son parent, un chapeau de Cardinal, ce qu'ayant inutilement tenté, il reprit le chemin de France par Genève, où l'entrevue de Calvin & de Beze le rengagea dans leurs sentimens. Il continua cependant à vivre encore quelque temps parmi les Catholiques. Sa lettre, du 14 Juillet 1559, ci-dessus mentionnée, fait voir qu'il reconnoissoit pour son confrère en l'Episcopat, Cornelio Musso, Evêque de Britonte, à qui elle est écrite; & une chose à remarquer, c'est que dans cette lettre il paroît très-persuadé du salut de Henri II, malgré les Edits rigoureux de ce Prince contre les Protestans. Il biaisa de la sorte jusques vers la fin de 1561, qu'à l'instance de Pierre Martyr, qui, au retour du Colloque de Poissy, le vit à Troyes en passant, il leva entièrement le masque, & poussa la chose si loin, qu'il se fit Ministre, joignant cette qualité à celle d'Evêque, dans l'épître Françoise qu'on voit de lui, imprimée *in*-8°. l'an 1561, sans nom de lieu. L'adresse en est ainsi conçue: *Antoine, Evêque & Ministre du S. Evangile à l'Eglise de Dieu qui est à Troyes*, &c. Beze, dans son Hist. Eccl. p. 761. du Tom. I. l'accuse de vie auparavant impudique, & de légéreté. L'âge put le corriger de la première de ces imperfections. Quant à la seconde, voici les paroles du même Beze: « il se mit à prêcher, ayant beau-

» coup plus de paroles que de ſcience; mais il ſe porta très-mal depuis, comme » il ſera dit en ſon lieu ». Il n'en a cependant depuis parlé ni près ni loin, & ſes paroles, touchant le changement de Caracciol, bien entendues, ſignifient, à mon ſens, que cet Evêque, avant ſa mort, arrivée l'an 1569, abjura le Calviniſme. (M. DE LA MONNOYE).

Antoine Caraccioli *, fils du Prince de Melfe, fut d'abord homme de guerre, enſuite Abbé de S. Victor de Paris, menant une vie fort diſſolue, après avoir été Moine aſſez régulier. En 1544, qu'on craignoit la venue de Charles V à Paris, il ſe fit Capitaine, & leva des troupes dans Paris; il fut enſuite Evêque de Troyes, & finit par être Miniſtre. Paſquier, Let. 12. L. 4. Les circonſtances de l'homme de guerre à deux repriſes manquent dans les Dictionnaires... Teiſſier ſur de Thou, p. 398. & 401. parle d'un Galeas Caraccioli, fils de Nicolas-Antoine, qui ſe fit Proteſtant, ſe retira à Genève, ſe démaria, & s'y remaria. (M. FALCONET).

* Une branche de ces Caraccioli, deſcendans du Prince de Melfe, s'étoit établie dans le Charolois. Le dernier de cette branche, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, fut tué au ſiége de Fribourg en 1744.

ANTOINE CATHALAN, Albigeois. Il a écrit une Epître Catholique de la vraie & réalle exiſtence du précieux Corps & Sang de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, au ſaint Sacrement de l'Autel, ſous les eſpèces de Pain & de vin, adreſſée aux Seigneurs & Syndics de Geneſve, pour faire répondre à icelle Jean Calvin [1], imprimée à Paris l'an 1556. chez Pierre Gaultier.

[1] Beze, dans ſa vie Françoiſe de Calvin, dit qu'en 1556, il compoſa le petit livret, intitulé *Réformation*, pour impoſer ſilence à un certain Bélitre, nommé Antoine Cathelan, jadis Cordelier d'Albigeois. Calvin, dans cet écrit, dit que Cathelan ayant obtenu à Berne penſion d'écolier, pour être nourri en l'école de Lauſanne, Beze, alors Recteur du Collège, lui ordonna d'apporter un thème. Cathelan en apporta un, au bas duquel il avoit mis: *Per me Anthonius Cathelan*; ſur quoi Beze l'ayant traité d'ignorant; comment, dit-il, *omnia nomina propria nonne ſunt indeclinabilia?* (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE CAUCE, dit CAUCIUS, François de nation. Il a écrit une Grammaire Latine & Françoiſe, imprimée l'an 1570. en France & en Almagne [1].

[1] Rabelais, & d'autres, écrivent quelquefois ainſi ce mot (Almagne); mais cette orthographe, du temps de la Croix du Maine, avoit vieilli. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE CHAPUIS, Dauphinois. Il a traduit d'Italien

en François le duel ou combat de Hiérome Mutio[1], avec les réponses chevaleresses, imprimé à Lyon l'an 1561. par G. Rouville ; la description de la Limagne d'Auvergne, écrite par Gabriel Siméon, Florentin, & traduite en François par icelui Chapuis, imprimée à Lyon, par Rouville, l'an 1561. Quant à Gabriel Chapuis, Tourangeau. Voyez ci-après en son ordre.

[1] Jerome Muzio, né à Padoue le 12 Mars 1496, a toujours voulu dans sa langue être appelé *Hieronimo*, prétendant que *Girolamo*, quoique reçu par l'usage, étoit une corruption ; & que ce seroit même quelquefois une impertinence d'en user, comme si, par exemple, ayant à parler du Philosophe Rhodien ἱερώνυμον, on venoit à l'appeler *Girolamo*. C'est aussi parce qu'il étoit originaire de Capo d'Istria qu'il se nomma toujours *Justinopolitano*, préférant toujours l'ancien au moderne, & *Justinopolitano* à *Giustinopolitano*. (M. de la Monnoye).

ANTOINE CHEVALIER[1], surnommé d'Agneaux, natif de Vire en Normandie, frère puîné de Robert Chevalier, &c. Ils ont tous deux traduit fort doctement les œuvres de Virgile en vers François, avec la vie dudit Virgile, imprimées à Paris 1582. chez Perier & Auvray, tant avec le Latin à côté, que séparément. J'entends qu'ils traduisent aujourd'hui les œuvres d'Horace[2]. Ils florissent cette année 1584, & s'étudient à profiter au public de tout leur pouvoir. Le Gentilhomme François non imprimé, lequel sert d'instruction pour la civilité pour les courtisans.

[1] Il devoit dire le Chevalier. (M. de la Monnoye).

[2] Ils donnèrent cette traduction en 1586. A Paris *in*-8°. (*idem*).

Etoit-ce le même Chevalier, dont parle Teissier sur de Thou, Tom. II. p. 437. & 439. comme étant de Normandie, & grand Hébreu. Voyez les mémoires du P. Niceron, Tom. XXVIII. où il est dit que Chevalier dirigeoit Calvin sur l'Hébreu. (M. Falconnet).

V. la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV. pag. 10.

ANTOINE COLOMBIN, ou COLOMBAIN[1], Docteur ès droits. Il a écrit un Sommaire de la forme de procéder extraordinairement ès causes criminelles, imprimé à Paris par Denys Janot, l'an 1536.

[1] Cette incertitude fait croire qu'il n'avoit pas vu le livre. La Caille, p. 106.

p. 106. ne l'a rapporté, suivant sa coutume, que d'après la Croix du Maine. (M. de la Monnoye).

ANTOINE LE CONTE, dit Contius, fort docte ès langues, & bien versé en droit, Docteur, Régent en l'Université de Bourges, l'an 1576, natif de Noyon [1] en Picardie, &c. Il a écrit plusieurs œuvres en Latin, & en François. Se voit imprimée une sienne Oraison panégyrique, prononcée par lui devant Monsieur, fils de France, & frère du Roi [2], imprimée à Bourges 1576.

[1] Compatriote & cousin germain de Calvin, dont, au rapport du Scaligerana secunda, il ne laissoit pas de médire extrêmement. Il mourut à Bourges l'an 1577. Cujas, qui se divertissoit quelquefois à faire des Anagrammes, en fit une sur Antoine le Conte, par laquelle il témoignoit qu'il n'y auroit eu que du bien à dire de lui, s'il n'avoit été un peu trop sujet au vin. *Antonius Contius, si non vino tactus.* (M. de la Monnoye).

[2] C'est François, Duc d'Alençon. (*idem*).

ANTOINE COUILLARD [1], Sieur du Pavillon, près Loris en Gâtinois. Il a écrit les contredits à Nostradamus, imprimés à Paris chez l'Angelier l'an 1555 [2]; les Antiquités & singularités du monde, imprimées à Paris; les Procédures civiles & criminelles, selon le commun style de France, & Ordonnances du Roi, imprimées à Lyon par Benoît Rigault, l'an 1570; les Prophéties du Sieur de Pavillon près Loris, imprimées à Rouen l'an 1556; Épître au Roi Henri III. du nom, n'étant pour lors que Roi de Pologne, &c. imprimée à Paris chez G. de Nyverd l'an 1572 [3], dans laquelle il promet de mettre en lumière les œuvres qui s'ensuivent: La Chronique de France, composée par le commandement du Roi Charles IX; la Chronique Cosmographique & Universelle; le Tableau des Généalogies des Rois de France, depuis Adam jusqu'au Roi de France Charles IX. Ces Livres sont encore pardevers l'Auteur, desquels il fait mention en son Épître présentée au Roi l'an 1573. Ledit Sieur du Pavillon, Antoine Couillard, fait mention d'autres siennes œuvres, sur la fin de ses Prophéties, &c. desquelles s'ensuivent les titres: Quatre Livres sur la réponse aux

nouvelles Prophéties, dont le premier traite, que la ſageſſe des hommes n'eſt que folie devant Dieu ; le ſecond traite des abus des faux Prophètes ; le tiers traite tant des fauſſes que vraies & divines Prophéties de l'Ancien Teſtament, & accomplies en la vie & paſſion de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt ; le quatrième traite, entre autres choſes, que le monde ſera plein d'ans & quaſi éternel. Il floriſſoit l'an 1573.

[1] Il eſt ſurprenant que cet homme ait laiſſé paroître tant d'ouvrages ſous un ſi vilain nom. Il devoit bien en changer, comme fit ce Maître des Requêtes, de même nom, de même temps, & apparemment de même famille... Un jour que ce Magiſtrat grattoit à la porte du Cabinet du Roi ou de la Reine ; comme l'Huiſſier lui demanda ſon nom, il n'oſa le dire diſtinctement à cauſe de l'obſcénité. L'Huiſſier ne l'entendant pas, lui dit qu'il parlât haut & clair, d'où il fut enſuite nommé *Hauteclair*. Ménage, dans ſes Origines Françoiſes, au mot *Hauteclair*, dit avoir appris cette particularité de Pierre Dupuy, Garde de la Bibliothèque du Roi, & cite à ce propos un paſſage de l'Hiſtoire de De Thou, L. VIII. où ce fait eſt déſigné. Antoine, dont il s'agit ici, avoit ſi peu d'envie de changer ſon nom, que, pour le mieux conſerver, il l'avoit renfermé dans cette Anagramme, qui lui ſervoit de deviſe : ON T'A CI RENDU LOYAL. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce fut l'an 1560, comme l'a fort bien marqué du Verdier, & comme le marque plus correctement la Croix du Maine lui-même, au mot Michel Noſtradamus. (*idem*).

[3] Il faut, conformément à du Verdier, 1573, Henri, Duc d'Anjou, n'ayant été, comme on ſait, élu Roi de Pologne que le 9 Mai 1573, & l'Epître dont il s'agit n'ayant pu lui être préſentée qu'à ſon retour de la Rochelle à Paris au mois de Juin de la même année. (*idem*).

ANTOINE CRESPIN, dit NOSTRADAMUS [1], natif de Marſeille en Provence, Docteur en Mathématiques, Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, & Médecin ordinaire de M. le Comte de Tande, Amiral de Levant, &c. Il a écrit pluſieurs Almanachs, Prophéties & prognoſtications, imprimées en divers lieux & en diverſes années, ſavoir, eſt à Paris chez Martin le Jeune & Robert Colombel. Il floriſſoit à Marſeille l'an 1570.

[1] Guillaume Colletet, dans ſon Diſcours de la Poëſie Morale, n°. 63. parlant de cet Antoine Creſpin, l'appelle, non pas *Noſtradamus*, mais *Archidamus*, diſant néanmoins que cet « Antoine Creſpin Archidamus avoit en

» 1577 adreſſé de fades Quatrains Prophétiques au Roi, à la Reine, aux » Princes, Princeſſes & autres perſonnes de grande condition ». (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE CRIPPARD [1], de Cais en Picardie.

[1] Cet Article eſt de toute manière défectueux. Pour y ſuppléer, il faut recourir à Du Verdier au mot *Antoine Crappier*, mal écrit ici *Antoine Crippart*. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DAVY, Angevin, Sieur D'ARGENTRÉ [1], Avocat à Angers l'an 1575. Il a écrit un Recueil des choſes les plus mémorables, advenues au Pays & Duché d'Anjou, depuis l'an 1559. juſqu'à maintenant. Il ne l'a encore fait imprimer que je ſache.

[1] C'eſt *d'Argenté*, ſuivant Ménage, dans ſes Remarques ſur la vie de Guillaume Ménage ſon père, pag. 448. où il eſt dit qu'Antoine Davy, Sieur d'Argenté, étoit fils de Jean Davy, Sénéchal de Doué, & père de François Davy, Sieur d'Argenté, Profeſſeur en Droit en l'Univerſité d'Angers. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DEMERY [1], natif d'Abeville en Picardie, Docteur en Médecine à Paris, l'an 1544. Il a écrit une Antidote, ou remède contre la peſte, imprimé à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1545.

[1] La Croix du Maine devoit écrire D'EMERY, comme l'a écrit Du Verdier, & comme l'Auteur lui-même l'écrivoit; il n'auroit pas eu beſoin d'en faire un nouvel Article. Il devoit encore le placer avant ANTOINE EROET qui ſuit. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE LE DEVIN, natif de la Ville du Mans, Sieur de la Roche en Anjou, & du Tronchay & Montargis au Maine, vulgairement appelé l'Eſleu Tronchay [1]. Il a compoſé pluſieurs Tragédies Françoiſes, &, entre autres, celles-ci que j'ai vues, Judith, Eſter & Suſanne. Elles ne ſont encore imprimées. Il a traduit les œuvres de Saluſte de Latin en François, non imprimées. Il mourut à Angers, au mois de Janvier, l'an 1570. Il étoit père de le Devin, Conſeiller en Bretagne.

[1] Ménage, dans ſes remarques ci-deſſus alléguées, pag. 318. donne à cet Antoine le Devin, outre les qualités ici marquées, celle d'Elu d'Angers, &

nomme Claude le Devin, ce Conseiller de Bretagne, fils d'Antoine le Devin. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE ÉROET [1], dit de la Maison-neuve. Voyez ci-après ANTOINE HEROET.

[1] Cet Auteur n'a jamais écrit son nom que par un H, Héroet. La Croix du Maine n'a point eu d'autre raison de l'écrire ici par un E, EROET, que par allusion à Ἔρως, à cause des vers Erotiques, c'est-à-dire, amoureux, qu'Héroet avoit faits dans sa jeunesse : ç'a été la pensée de Joachim du Bellay, lorsqu'il a dit :

Non tua sit Gallis, quamvis heroïca Musa,
Herois nomen Musa tibi imposuit.
Tam bene quod nobis verum describis ἔρωτα,
Imposuit Graïo nomine nomen ἔρως.

Ç'a été aussi celle de Charles Utenhove en ce Distique :

Seu canis Heroas, seu condis Ἐρωτικά, verum
Nomen Eroeti, fata dedere tibi. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE D'ÉMERY. Voy. ci-dessus ANTOINE DEMERY.

ANTOINE DE LA FAIE, Gentilhomme Beaulseron [1]. Il a traduit fort doctement l'Histoire Romaine de Tite-Live Padouan, imprimée à Paris & à Lyon l'an 1582, 1583 & 1584 [2].

[1] De Châteaudun. Pâquier, L. 7. Ch. 11. de ses Recherches, l'appelle mal *Antoine Faye*. La Croix du Maine devoit écrire de *la Faye*, comme l'Auteur lui-même l'écrivoit, & comme l'a écrit du Verdier. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Outre la traduction de Tite-Live, dont parle la Croix du Maine, nous avons encore de lui celle de Joseph, en François. Il a aussi donné en Latin la vie de Beze, dont il étoit collègue dans le Ministère à Genève. Cette vie de Beze, traduite en François par Antoine Tessier, fut imprimée *in*-12 à Genève 1681. De la Faye mourut en *1616*, fort âgé apparemment, puisqu'il est parlé de lui dix ans auparavant, comme d'un homme avancé déjà en âge, dans une lettre Françoise de Simon Goulart à Joseph Scaliger, datée d'Octobre *1606*. Quant à ses écrits, tant sur l'Ancien que sur le Nouveau Testament, on en peut voir les titres dans *Crouvæus in Elencho. (idem).*

ANTOINE FAUQUEL, Prêtre, natif d'Amiens en Picardie. Il a écrit le discours de la prise de Guynes, imprimé à Paris l'an 1558. par Olivier de Harsy.

ANTOINE FAURE, ou FAUVRE [1], natif de Bourges en Berry, demeurant à Paris. Il a écrit une Arithmétique familière & ſuccincte, imprimée à Paris l'an 1576 par Jean Borel & Nicolas du Chemin.

[1] Il devoit écrire uniquement Fauvre. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE LE FEUBVRE, ou FEVRE [1], dit de la Boderie, frère de Guy & Nicolas les Feubvres, ſieurs de la Boderie, tous trois natifs de Falaiſe en Normandie, hommes doctes ès langues, & qui tous trois ont mis leurs écrits en lumière, comme je le dirai en leur rang, &c. Celui-ci a traduit d'Italien en François le Dialogue de Nobleſſe écrit par Torquato Taſſo, imprimé à Paris chez Abel l'Angelier *in*-8°. 1584. Il a traduit d'Italien en François un livre de Nennio, Italien, traitant de la Nobleſſe, imprimé à Paris chez Abel l'Angelier. Il florit cette année 1584.

[1] Les trois frères, Antoine, Guy & Nicolas, écrivoient tous de la même manière leur nom (le Fevre); on ne doit donc pas en propoſer une autre. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome XIII, pag. 395 & 410. & les Mém. de Niceron, Tom. XXXVIII, p. 313.

ANTOINE FIANCE [1], natif de Beſançon en Bourgogne, Profeſſeur en Philoſophie & Médecine, en la Cité d'Avignon en Provence, &c. homme docte en Grec & Latin. Il a écrit un œuvre intitulé Platopodologie [2]. Il mourut l'an 1581. le 27 de Mai, âgé de vingt-neuf ans.

[1] Jean Edouard du Monin lui adreſſe quelques vers dans ſon *Manipulus Poëticus*, & Jean-Aymé de Chavigny a fait des vers ſur ſa mort. Voyez au mot JEAN-AYMÉ DE CHAVIGNY. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Cela ſignifie à la lettre un *Traité des pieds larges & plats*. L'Auteur apparemment y raiſonne en Médecin ſur cette conformation. Pittacus, un des ſept Sages, étoit πλατύπους ; ce qui donna lieu au Poëte Alcée, ſon compatriote, de le nommer, par une exagération un peu forte, σαράπους, non pas ſimplement de σύρειν τὼ πόδε, de ce qu'il traînoit les pieds, comme l'entend Diogène Laërce, mais de σαίρειν ποσί, comme l'expliquent Grævius & Ménage, parce qu'il ſembloit en marchant balayer la terre avec ſes pieds. Parmi les Latins, ceux qui avoient les pieds ainſi faits, ont été ori-

ginairement surnommés, *Planci*, *Ploti*, *Plotii*, *Pedones* & *Pedii*, d'où ces noms sont demeurés à leurs descendans. (*idem*).

ANTOINE FONTANON, natif d'Auvergne, Avocat au Parlement de Paris. Il a traduit de Latin en François la Pratique de Masuere, ancien J. C. & l'a enrichie d'annotations, imprimée à Paris chez Nivelle l'an 1576. Il a recueilli, & mis par ordre les Edits, Ordonnances & Statuts des Rois de France, depuis le règne du Roi S. Louis, l'an 1270. jusqu'au présent[1]; le tout réduit en quatre gros volumes imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1580. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Pâquier a remarqué dans une lettre au Président Brisson, c'est la première du neuvième livre, pag. 515, que Fontanon étoit le premier qui eût travaillé à réduire en ordre après Rébuffe, mais avec plus de succès, les Ordonnances de nos Rois. On peut ajouter aux livres qui lui sont attribués la révision des Institutions Forenses de Jean Imbert, qu'il a distinguées par chapitres, & corrigées en quelques endroits. Il vivoit encore en 1590. Il faut voir à son sujet la note sur le mot *Masuer.* (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE FOUQUELIN[1], natif de Chauny en Vermandois, au pays de Picardie, &c. grand J. C. & Orateur. Il a écrit une Rhétorique Françoise, partie de son invention, & en partie à l'imitation de celle d'Omer Talon Vermandois, dit Audomarus Talæus, &c. imprimée à Paris chez André Vechel, l'an 1557. Il a écrit quelques livres en droit, en langue Latine. Il florissoit à Paris l'an 1557.

[1] Pierre de Courcelles, qui fit imprimer une Rhétorique Françoise en la même année 1557, appelle *Fauclin* cet Auteur. Sorel écrit Foclin, & remarque, après Brantôme, que ce fut par ordre de Marie Stuard, Reine d'Ecosse, que cette Rhétorique fut composée; mais ils ne remarquent ni l'un ni l'autre qu'Antoine Fouquelin, dans l'Epître dédicatoire, ne donne à cette Reine que de l'Excellence. On lit *Fochain* dans Brantôme, par une faute de l'Imprimeur, fidèlement copiée dans les Editions de Moréri. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE FORESTIER, Parisien, dit Sylviolus.[1]. Il a écrit plusieurs Comèdies Françoises. Il florissoit en l'an 1540, ou environ.

[1] S'il avoit eu nom *Foresteau*, le diminutif *Silviolus* lui auroit mieux

convenu. Les Comédies Françoises qu'on lui attribue n'ont jamais été imprimées. Ses ouvrages Latins, qui ont vu le jour, ne sont guère plus connus. On en voit seulement les titres à la suite du Catalogue de Trithème, dans la Bibliothèque de Gesner, & dans ses continuateurs. Il étoit contemporain de Robert Gaguin & de Faustus Andrelinus, ce qui me fait croire que, bien loin d'avoir fleuri en 1540, comme la Croix du Maine le suppose, à peine aura-t-il vécu jusqu'en 1520. Plus bas, sur la fin de la lettre F, il le nomme, sans nom de baptême, le Forestier, & en fait un Moine Célestin vivant l'an 1520. (M. de la Monnoye).

ANTOINE FRADIN [1], Cordelier, natif de Ville-franche en Beaujolois. Il a écrit quelques œuvres en Théologie. Il florissoit sous Louis XI, l'an 1478.

[1] C'est de lui que Menot entend parler, lorsque, dans son Carême de Paris, il dit : *Vidistis Fratrem Antonium.* Les œuvres que la Croix du Maine lui attribue sont imaginaires. Luc Waddingh n'en a fait nulle mention, non plus que de leur prétendu Auteur. (M. de la Monnoye).

Cet Antoine Fradin, Cordelier, fut banni du Royaume par Louis XI, pour avoir disputé en chaire de l'état de la Couronne. Merc. Franc. Tom. I. fol. 349. (M. Falconnet).

ANTOINE DE FRAISNE, Religieux de l'Ordre de S. François, au Couvent de Louvain en Flandre. Il a traduit de Latin en François les Méditations, Soliloques, ou propos solitaires de l'ame à Dieu, & le Manuel de la contemplation de Jesus-Christ; le tout fait par S. Augustin, imprimé à Anvers chez Tieleus, l'an 1573.

M. ANTOINE FUMÉE, Chevalier, Seigneur de Blandé, Conseiller du Roi en son privé Conseil, &c. Il a écrit les Histoires depuis la constitution du monde jusqu'à présent. Il y en a quelques commencemens imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau l'an 1574. Il florit cette année 1584.

ANTOINE GEUFROY, Chevalier de Rhodes. Il a écrit un Discours de l'état de la Cour du grand Turc, l'ordre de sa Gendarmerie & de ses finances, avec un Discours de leurs conquêtes, depuis le premier de cette race, imprimé à Paris chez Vechel l'an 1543.

ANTOINE DES GOIS. Il a traduit quelques livres d'Astrologie en notre langue Françoise, imprimés à Paris.

ANTOINE GUERSIN [1], Dauphinois. Il a composé en six livres l'Histoire de Roland, Regnault, & Royer [2], imprimée à Lyon par G. Rouille.

[1] La Croix du Maine écrit mal Guersin [2] & Royer, au lieu de Guercin & Roger. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE HEROET, dit de la Maison-neufve [1], natif de Paris, Evêque de Digne, parent de M. le Chancelier Olivier, &c. Il a composé en vers François un livre intitulé la parfaite amie, l'Androgine de Platon, Complainte d'une Dame nouvellement surprise d'amour, & plusieurs autres très-doctes Poësies, imprimées à Lyon chez Jean de Tournes, & à Paris chez G. Thiboult l'an 1544. Il florissoit du temps du Roi François I, & étoit fort réputé pour sa Poësie [2].

[1] Clément Marot, dans son Epître contre Sagon, a marqué son estime pour Héroet, le mettant au nombre des beaux esprits de son temps. Il se distingua par ses Poësies; elles servirent à lui acquérir pour l'Evêché de Digne la nomination de François I. Ses vers de l'Androgyne furent surtout extrêmement applaudis. Salmonius Macrinus les célébra dans ses Hendécasyllabes *ad Antonium Heroïcum.* Louis le Roi, dans son Commentaire sur le Banquet de Platon, les cita depuis avec éloge comme une pièce qui, en 1559, passoit encore pour élégante. Bayle a inséré tout au long dans son Dictionnaire, au mot *Sadeur*, le passage de Louis le Roi. Je ne sache pas qu'on voie de lui autre chose que les ouvrages de sa première jeunesse, rapportés par la Croix du Maine & du Verdier, ensorte qu'il semble avoir renoncé non-seulement à la Poësie, mais à toute autre composition pendant tout au moins trente ans, n'étant mort qu'en 1568, sur la fin du mois de Décembre, comme Gassendi, Prévôt du Chapitre de Digne, nous l'apprend dans sa Notice *Ecclesiæ Diniensis*, remarquant de plus qu'Héroet étoit un peu accusé d'adhérer intérieurement à la doctrine de Genève. Il n'étoit pas moins connu sous le nom de la Maison-neuve que sous celui d'Héroet; aussi est-ce de lui qu'entend parler Claude Chappuis, p. 155 de son Discours de la Court, lorsqu'il dit:

> La Maison-neufve, en son style héroïque,
> Philosophie a joint à Rhétorique,
> Où le trésor de son bon sens déploie.

Mais il ne faut pas le confondre avec les deux autres contemporains de

de même nom, Etienne de la Maiſon-neufve, & Jean de la Maiſon-neufve, dont le nom de famille étoit d'Aubuſſon. Ce dernier, dont il eſt fait mention ci-deſſous, étoit Poëte; & c'eſt par rapport à lui que Charles de Sainte-Marthe, p. 212 de ſes Poëſies imprimées *in*-8°. l'an 1540, à Lyon, parle de la Maiſon-neuve & d'Héroet comme de deux Poëtes différens. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On l'appeloit alors *LE POÉTE PHILOSOPHIQUE*. V. FR. DE BILLON, fol. 29, v°. de ſon fort inexpugnable de l'honneur féminin. (P. BOUHIER).

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome II, p. 141.

ANTOINE LOISEL, natif de Beauvais en Picardie, Avocat au Parlement de Paris, homme fort docte, & ayant connoiſſance de beaucoup de bonnes ſciences outre ſa profeſſion. Il a écrit trois Remontrances de l'accord & union des ſujets du Roi ſous ſon obéiſſance, imprimées à Paris par Robert le Mangnier l'an 1584. Il florit cette année 1584 [1].

[1] Il mourut le 28 Avril 1617. Ses œuvres recueillies en un vol. *in*-4°. furent imprimées à Paris l'an 1652 (M. DE LA MONNOYE).

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 4 & 5. Mém. de Niceron, Tom. XXXII.

* Toutes les œuvres de Loiſel ne ſont point renfermées dans le Recueil de 1652, qui n'eſt qu'un *Recueil d'opuſcules tirés de ſes Mémoires*, comme le porte le titre même, & parmi leſquels on a inſéré quelques écrits d'autres Auteurs. Son nom étoit L'OISEL; & c'eſt ainſi qu'il l'écrit à la tête de ſes *Mémoires de Beauvais*, & à la fin de l'Epître Dédicatoire du même ouvrage; mais il ne le traduit point en Latin par le mot *Avis*, comme quelques-uns de ſes parens. Il ſe nommoit en cette langue *Antonius Oiſelius*. Cependant ſon fils Guy, dans l'épitaphe qu'il conſacra à la mémoire d'un de ſes frères, traduit le nom de Loiſel par *Loiſelius*, & cette dernière orthographe à prévalu. Les hommes ne peuvent ſe diſſimuler que leurs noms ont eu primitivement une ſignification déterminée. Cependant ils affectent ſouvent de les défigurer, & de détruire, autant qu'il eſt poſſible, les traces de cette ſignification primitive. Aux efforts qu'ils font pour y parvenir, il ſembleroit que les ténèbres répandues ſur l'étymologie de leurs noms, pourroient leur être auſſi favorables que celles qu'ils ont ſoin quelquefois de jeter ſur l'origine de l'illuſtration de leur Race.

La vie d'Antoine Loiſel eſt écrite à la tête des opuſcules par Claude Joly, Chanoine de l'Egliſe de Paris. Il naquit à Beauvais en 1536, & mourut en 1617. Il étoit fils de Jean, petit-fils de Nicolas, dont le frère Jean Loiſel *Avis*, Médecin de Paris, étoit petit-neveu de Jean *Avis*, Doyen de la Fa-

culté en 1506. Etoit-ce de lui que N. le Fevre a dit : *M. Loisel, homme de bien, mais non sçavant?* Antoine Loisel, Conseiller au Parlement, mort en 1611, à quarante-un ans, étoit fils d'Antoine dont nous parlons. (M. Falconet).

ANTOINE MACAULT, natif de Niort en Poitou, Notaire, Secrétaire & Valet-de-Chambre du Roi François I, l'an 1534, surnommé l'Esleu Macault. Il a traduit plusieurs livres du Latin en François : les Apophtegmes d'Erasme, imprimés à Paris ; les trois premiers livres de Diodore Sicilien, Auteur Grec, imprimés à Paris ; l'oraison d'Isocrates à Nicocles, imprimée chez Vechel l'an 1544. Ce livre s'intitule autrement l'institution du jeune Prince, &c. L'oraison de Ciceron pour le rappel de M. Marcellus, Sénateur Romain, imprimée à Paris chez Antoine Augereau l'an 1534 *.

* On peut ajouter à la liste de ses Traductions Françoises *le grand combat des Rats & des Grenouilles*, translaté du Grec d'Homère en rime Françoise. Paris, 1540, *in*-4°. A la tête de ce livre, Macault prend le titre de *Secrétaire & Valet-de-Chambre du Roi, Eslu sur le fait de ses Aydes & Tailles.*

ANTOINE LE MAÇON, natif de Dauphiné, Conseiller du Roi & Trésorier des guerres. Il a traduit d'Italien en François le Decameron [1], ou cent Nouvelles de Bocace, imprimé à Lyon par Roville, & à Paris chez Olivier de Harsy, l'an 1569. Il a écrit en vers François les Amours de Phydie & Gelasine, qu'il appelle autrement Erotasmes, d'un mot Grec, imprimés à Lyon.

[1] Pasquier, ch. 6 du 7[e] l. de ses Recherches, dit que la langue Françoise n'est pas peu redevable à ce traducteur du Décaméron ; mais il l'appelle mal Jean le Maçon. La Croix du Maine, qui l'appelle ici très-bien *Antoine*, l'appelle mal ailleurs, sans doute par une faute de mémoire, comme Pasquier, *Jean* le Maçon. Une chose à remarquer, c'est que les endroits impies du Décaméron, d'abord rendus en François avec toute la force qu'ils ont dans l'original, ont été changés dans les Éditions postérieures, à l'exemple des changemens qui ont été faits dans l'Italien. (M. de la Monnoye).

ANTOINE MAR. DE CONZIÉ, Gentilhomme Savoisien. Il a composé plusieurs Poësies Françoises, &, entre autres,

quelques ſonnets amoureux, leſquels il m'a commmniqués à Paris l'an 1569 [1].

[1] L'Auteur de ces Poëſies s'appeloit *ANTOINE MARIN* de Conzié, d'une famille noble & ancienne, originaire de Savoye, établie en Bugey depuis près de 300 ans, comme on le peut voir dans Guichenon. Son nom dans la table alphabétique des Auteurs à la tête de cette Bibliothèque, étoit d'abord mal placé à la lettre M, ſous le nom de *Marc-Antoine*, ce que l'on a rectifié dans cette Edition. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE MARCOURT. Il a écrit une bréve Déclaration de la Meſſe, contre les Blaſphémateurs d'icelle, imprimée l'an 1561.

ANTOINE MIZAULT [1], Docteur en Médecine à Paris, natif de Montluſſon en Bourbonnois, grand philoſophe, & Mathématicien. Il a écrit pluſieurs livres en notre langue, outre ceux qu'il a compoſés en Latin; Inſtruction fort populaire, pour la connoiſſance des Lunes en tout temps, imprimée chez Thomas Ricard, à Paris l'an 1563; le Jardin Médicinal, imprimé à Paris l'an 1578; le Miroir du temps, & préſages ſur le changement d'icelui, imprimé à Paris par R. Chaudiere 1547; Météores, ou diſcours des choſes qui ſont faites & engendrés aux trois régions de l'air, avec les cauſes, imprimé par Chaudiere 1548; Ephémérides de l'air, ou l'Aſtrologie ruſtique, imprimée chez Kerver l'an 1554; Céleſte Ephéméride pour l'an 1555, imprimée chez Kerver 1555; Explication, uſage & pratique des Ephémérides céleſtes, avec tables d'icelles, imprimée chez Kerver 1556; Ephéméride céleſte pour l'an 1556, chez Kerver à Paris l'an 1556; Ephéméride céleſte pour l'an 1557, chez ledit Kerver audit an; Singuliers ſecrets & ſecours contre la peſte, imprimés à Paris l'an 1562 chez Frédéric Morel & Mathurin Breville; les louanges, antiquités & excellences d'Aſtrologie, extraites & traduites du Grec de Lucian, imprimées à Paris chez Thomas Ricard l'an 1563; Nouvelle invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun, par la ſeule inſpection du front, & de ſes linéamens, imprimée à Paris chez G. Chaudiere 1565; Opuſcule des ſecrets de la

Lune, & du consent & accord, lequel plusieurs choses de ce bas monde reconnoissent, & à vue d'œil ont commun avec ladite Lune, imprimé à Paris chez Frédéric Morel l'an 1570. Il a écrit plusieurs autres Œuvres en Latin, desquelles je ferai mention en ma Bibliothèque Latine, &c. Il mourut à Paris l'an 1578 *.

[1] On trouve ce même nom écrit *Mizaud*, *Mizauld*, ou *Mizault*; & c'est de cette troisième manière que l'Auteur l'écrivoit, qui en conséquence auroit dû plutôt s'appeler en Latin *Mizaltus* que *Mizaldus*; il étoit de Montluſſon, comme le dit la Croix du Maine, & que du Verdier écrit mal *Molusson*. Le Président de Thou l'a honoré d'un éloge que Naudé n'a pas peu affoibli, pag. 135. de son Mascurat, où il dit que Pierre Ménard, Libraire, ayant dessein de faire imprimer toutes les Œuvres d'*Antonius Mizaldus* en un vol. *in-fol.* il l'en avoit détourné, parce que c'étoit un homme,

Quælibet à quovis mendacia credere promptus.

Naudé pouvoit ajouter que Mizault a fait en Latin des fautes qu'on ne pardonneroit pas à un écolier de quatrième. (M. DE LA MONNOYE).

* Dans un âge assez avancé. Voy. le Catalogue de ses ouvrages dans les Mém. de Niceron, Tom. XI, p. 200.

ANTOINE DE MONCHY [1], surnommé Demochares, Docteur en Théologie à Paris, Doyen des Théologiens, & Inquisiteur de la Foi, &c. Il a écrit plusieurs livres en Latin, desquels je ferai mention en ma Bibliothèque Latine. Il en a aussi écrit en François, lesquels ne sont encore imprimés [2]. Il mourut à Paris, étant fort âgé, l'an 1574, sous Charles IX.

[1] Ou *MOUCHI*. J'ai fait voir, p. 291. du VI[e] Tom. de Baillet, dans une note sur le nom de *Mouchi*, que *Mouchard*, dans la signification d'espion, ne venoit pas de ce qu'Antoine de Mouchi, Inquisiteur de la Foi, envoyoit sous main des gens dans les maisons, pour observer s'il ne s'y disoit ou faisoit rien en faveur des Huguenots; & pour confirmer l'étymologie que j'ai proposée d'*emungere*, j'aurois pu ajouter, si je m'en étois alors souvenu, que *Moucher* pour *épier* se trouve en ces vers imprimés dès 1532, quelques trente ans avant qu'Antoine de Mouchy se fût rendu redoutable par sa fonction d'Inquisiteur.

Les serpentins, plus infects que couleuvres,
Jugent toujours à leur intention
Des mots exquis, & ont contention;
Et, qui plus est, mouchent par les Provinces
Pour mieux oüir & rapporter aux Princes
Ce qu'on n'a pas en ce point entendu.

C'est dans l'Epître écrite des Champs Elysées, sous le nom de Maître

Pierre Faifeu. Avant même le milieu du quinzième siècle, *Moucher* est pris en ce sens, Feüillet 154, v°. du Mystère de la Passion, ou une servante parlant à des sergens, leur dit :

> Vous êtes bien à de loisir
> D'aller à cette heure moucher,
> Il est temps de s'aller coucher.

Du reste, le P. Hilarion de Coste, pag. 352. de ses annotations sur la vie de François le Picart, a parlé amplement du Docteur Antoine de Mouchi, qu'on sait ne s'être appelé Démocharés que par une pure allusion de son nom François à ce nom Grec. Il mourut l'an 1574. (M. DE LA MONNOYE).

[a] Il faut du moins en excepter celui que du Verdier rapporte, intitulé *Réponse à quelque Apologie que les Hérétiques ont mis en avant*, &c. *(idem)*.

ANTOINE DU MOULIN, Masconnnois, Valet-de-Chambre de la Royne de Navarre, sœur du Roi François I. Il a traduit les Fables d'Esope, imprimées à Paris par Jean Ruelle, avec la vie dudit Esope ; il a traduit les souverainetés de toutes maladies, écrites en Latin par Marcellus, Auteur ancien, imprimées à Lyon par Jean de Tournes l'an 1582 ; il a écrit en Latin un livre du naturel divers des hommes, lequel il a traduit en François, imprimé à Lyon ; il a revu & recorrigé les Illustrations de Gaule, par Jean le Maire, imprimées à Lyon par Jean de Tournes ; il a revu & recorrigé les Œuvres de Clément Marot, imprimées à Lyon par G. Rouville ; il a mis en lumière les Œuvres de Bonadventure des Periers, lesquelles il a fait imprimer à Lyon par Jean de Tournes, & les a revues & recorrigées ; il a traduit le livre d'Augustinus Nyphus, touchant les augures & devinations, imprimé à Lyon par de Tournes 1546 ; il a revu & recorrigé M. Aurelle, traduit par R. de la Grise, imprimé à Lyon par de Tournes ; la déploration de Vénus, sur la mort du bel Adonis, qui est un recueil de plusieurs chansons, tant musicales que rurales, fait par ledit A. du Moulin, & extrait de plusieurs Poëtes, imprimé à Lyon par de Tournes l'an 1551 ; le Manuel d'Epictete, ancien Philosophe Grec, traduit par ledit du Moulin, imprimé à Anvers chez Plantin l'an 1558. Il promet davantage, de traduire plusieurs autres livres d'anciens Philo-

sophes Grecs & Latins, savoir, est le livre de la vertu & efficace du cœur; les raiz de ce monde inférieur, des choses accidentelles ou survenantes, par lesquelles on peut avoir connoissance de la pensée des hommes; la chiromance & vraie physionomie, ou diverse nature des hommes, faite par Loxus, Médecin, Aristote & Polémon, Auteurs Grecs; plusieurs Traités d'Astrologie, &c. de tous lesquels il fait mention en sa traduction du livre d'Augustinus Nyphus, &c. Il a revu & recorrigé un livre d'Alchimie, intitulé la Fontaine des amoureux de science, écrit par Jean de la Fontaine de Valenciennes en Haynault, imprimé à Lyon avec les figures par Jean de Tournes, lan 1547; il a traduit de Latin en François un livre de Joannes de Rupescissa, ou de Roquetaillade, intitulé la vertu & propriété de la quinte-essence de toutes choses, imprimé à Lyon l'an 1581. Il florissoit à Lyon l'an 1547 [1].

[1] Antoine du Moulin donna encore en 1549. avec des diverses leçons & quelques notes marginales, une Edition des vers de Serenus Samonicus, plus correcte que les précédentes. Elle est à la suite du Cornelius Celsus, imprimé *in*-16 l'an 1549 chez Jean de Tournes. Pierre Pithou, qui l'avoit vue, en parle avec estime, chap. 19 du L. I. de ses *Adversaria*, & nomme Antoine du Moulin *virum doctum & diligentem*. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 69 & 70; Tom. XI, pag. 422.

ANTOINE MURET, Limosin, citoyen de Rome, &c. Voy. de lui ci-après MARC-ANTOINE DE MURET.

ANTOINE NOGUIER, Tolosain. Il a écrit l'Histoire de Tolose, imprimée audit lieu [1], en 1456, *in*-4°.

[1] Germain la Faille, pag. 182 du Tom. II. de son Hist. de Toulouse, parle avec beaucoup de mépris de celle d'Antoine Noguier, comme fabuleuse, & mal écrite même pour son temps. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 106.

ANTOINE DU PART, Angevin, poëte François. Il a écrit quelques Poëmes en l'an 1574.

ANTOINE PICHON, natif de la Chartre sur le Loir au Maine, Principal du Collège de S. Martin de Tours, Orateur La-

tin & François. Il florissoit à Paris l'an 1575. Il a écrit quelques Œuvres Françoises [1], non encore imprimées, que j'ai vu. Quant à ses Latines j'en ferai mention autre part.

[1] Ses Œuvres Françoises, s'il y en a eu, n'ont jamais paru ; des Latines, je ne connois que la traduction des Epîtres Grecques de Guillaume Budé, dédiée par le Traducteur aux Chapitres de S. Gatien & de S. Martin de Tours. Elle fut imprimée *in*-4°. à Paris chez Jean Bien-né, 1574, avec le Grec à côté. On a coutume d'y joindre les annotations de Claude de Cran de Coulaines, imprimées aussi à Paris 1579. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE PIERRE, natif de Rieux en Narbonnois, Licencié ès droits. Il a traduit de Latin en François le Régime de santé, & manière de bien vivre, principalement en temps de peste, avec annotations par ledit Traducteur, imprimé l'an 1544, auquel temps l'Auteur florissoit à Poitiers. Il a traduit les vingt livres de Constantin César, touchant l'Agriculture ou labourage [1], imprimés à Poitiers par les de Marnef, l'an 1545 [2].

[1] La Collection des Géoponiques, divisées en vingt livres, sous le nom de Constantin César, parut en Grec pour la première fois à Bâle l'an 1539, par les soins de Jean-Alexandre Brassicanus. La traduction Latine qu'en avoit faite Cornarius sur le Manuscrit, avoit été imprimée en la même ville l'année précédente. C'est d'après Cornarius qu'Antoine Pierre a donné sa version, par conséquent peu exacte. Le Constantin, sous le nom duquel l'ouvrage fut publié, n'est ni le Grand Constantin, ni, comme se l'est imaginé Cornarius, Constantin Pogonat ; mais Constantin Porphyrogénète, jeune Empereur studieux, qui, pour sa commodité, faisoit réduire en un corps plusieurs extraits des Auteurs qui traitoient une même matière. De-là nous sont venus non-seulement ces Géoponiques, mais ces Tactiques & ces Hippiatriques, qui nous restent encore. Voyez PIERRE NÉEDHAM, dernier Editeur des Géoponiques en ses Prolégomenes, & Jean-Albert Fabrice, Ch. 5 du L. 5 de sa Bibliothèque Grecque, où, suivant sa diligence ordinaire, il recueille tout ce qu'il peut savoir sur cette matière, & rejetant l'opinion de ceux qui attribuent le travail de la collection faite sous Constantin, les uns à Cassius Dionysius d'Utique, les autres à Vindanius, il doute, à l'exemple de Philippe-Jacques de Maussac, qu'elle ait dû être attribuée par un grand nombre de savans personnages à *Cassianus Bassus* avec tant de sécurité. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Et à Lyon 1557. (*idem*).

ANTOINE DU PINET, ou PIGNET, Sieur du Norroy, natif de Besançon en la Franche-Comté. Il a traduit l'Histoire

Naturelle de Pline second, imprimée à Lyon en deux grands volumes par Charles Pesnot; les plants, portraits & descriptions de plusieurs villes & forteresses, tant de l'Europe, Asie Afrique, que des Indes & Terres-neuves, avec leurs Antiquités; le tout imprimé à Lyon chez Gabriel Cotier l'an 1564. Il a traduit les Commentaires de Pierre-André Mathiole sur Dioscoride, imprimés chez ledit Cotier l'an 1566; l'Exposition sur l'Apocalypse de S. Jean, imprimée l'an 1543; la Conférence des Eglises réformées de France, imprimée l'an 1564; il a traduit les secrets miracles de nature, par Levin Lemne, Médecin de Zirisée, imprimés à Lyon l'an 1567 *. Jacques Gohorry, Parisien, les a traduits après lui, & sont imprimés.

* Ajoutez à la liste des écrits d'Antoine du Pinet *la Taxe des parties casuelles de la boutique du Pape*, en Latin & en François, avec des annotations. Lyon, 1564, *in*-8°.

ANTOINE LE POIS [1], dit en Latin Piso, Conseiller & Médecin de M. le Duc de Lorraine, &c. frère de Nicolas le Pois, Médecin du susdit Duc de Lorraine, l'an 1579. Il a écrit un discours très-docte & bien élabouré sur les Médailles & Gravures antiques, principalement Romaines; plus une exposition particulière de quelques planches ou tables imprimées sur la fin de son discours, avec des médailles fort bien représentées, le tout imprimé à Paris chez Mamert Patisson l'an 1579. Mémoires touchant les Terres-neuves, recueillis par ledit Antoine le Pois, non imprimés.

[1] La Croix du Maine a suivi la bonne ortographe de ce nom; c'est ainsi que l'Auteur l'écrivoit, s'étant de-là en Latin nommé *Piso*. Du Verdier l'a mal ortografié *le Poix*. Son livre sur les Médailles est estimé. Le mot *Médaille*, de même que près de cinquante ans après dans Savot, y est toujours mal écrit *Médalles*, apparemment pour mieux faire servir l'étymologie de *Metallum*. Antoine le Pois mourut en 1578. (M. de la Monnoye).

ANTOINE POPULE [1], natif de Roanne au Comté de Forest, Avocat au Parlement de Paris. Il a écrit quelques Poësies Françoises, non imprimées, composées par lui après ses plus sérieuses études. Il florit cette année 1584.

[1] Son vrai nom étoit *Populus*. Antoine Populus est dans la liste des Avocats

cats de Loisel. Il y a eu à Dijon une famille de ce nom-là. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DE LA PORTE, Seigneur de Bertha, Echevin de la ville de Lyon l'an 1581, homme fort bien versé en l'un & l'autre exercice de Pallas (afin d'user des mots du Seigneur Claude Guischard [1], duquel je l'ai appris). Il a un cabinet fort excellent, rempli de plusieurs beaux livres & de médailles antiques, &c.

[1] *Du Seigneur*, à l'Italienne, pour *du Sieur*, ou de *Monsieur*. Jacques Peletier, dans son Dialogue de l'Ortographe, donne dans cet Italianisme, écrivant même *Signeur* & *Monsigneur*. Le *Signeur* Jean Martin, le *Signeur* de Béze, *Monsigneur* l'Evêque de Montpellier. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DU PRAT (Messire), natif d'Auvergne, naquit l'an 1468. Il fut reçu premier Président de Paris l'an 1507. Chancelier de France, Cardinal & Légat, &c. homme fort docte [1], & très consommé en affaires d'Etat. Il a composé plusieurs Edits, Ordonnances & Réglemens, & prononcé plusieurs Oraisons faites par le commandement des Rois de France, François I, & Henri son fils, non encore imprimées. Il mourut l'an 1535, en sa maison de Nantouillet, âgé de soixante-huit ans. Je ferai plus ample mention de lui ès vies des Chanceliers.

[1] Il ne donna pas une grande preuve de sa doctrine, lorsqu'ayant oüi lire ces mots d'une lettre du Roi d'Angleterre Henri VIII. à François I, *Mitto tibi duodecim Molossos*, il crut que c'étoit douze mulets, & l'interpréta ainsi tout haut : il apprêta bien plus à rire, quand, pour s'excuser, il m'a semblé, dit-il, avoir oüi *Muletos*. Le conte, à la vérité est un peu suspect, venant de Henri Etienne, pag. 377. de son Apologie d'Hérodote ; outre qu'il n'y a pas d'apparence que Henri VIII. écrivît en Latin à François I. (M. DE LA MONNOYE).

Le Cardinal Duprat a été calomnié par Béze dans le conte où on dit qu'il prit *Molossi* pour *Muleti*. Sadolet l'avoit choisi pour Censeur de ses Œuvres Latines, & sa Harangue à l'Empereur Maximilien est très-éloquente. Mascurat, pag. 426. Espérant d'être Pape, il porta François I. à recevoir le Concordat. Il y a eu un Antoine Duprat, Prevôt de Paris en 1554. Guillaume Duprat, Evêque de Clermont, donna l'hospitalité aux premiers Jésuites. Hist. de l'Univ. de Paris, Tom. VI, p. 109. (M. FALCONNET).

ANTOINE PREVOST, natif de la Ville de Vaulreas [1] en Dauphiné. Il a écrit un Traité, qu'il a intitulé l'Amant décon-

ſorté, contenant le mal & bien des femmes, avec pluſieurs préceptes contre l'amour.

[1] Du Verdier a mieux placé Vaulréas dans le Comtat Venaiſſin, entre le Dauphiné & la Provence. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE RENAULT, ou REGNAULT, Bourgeois de Paris. Il a écrit un Diſcours de ſon voyage en la Terre-Sainte, fait par lui l'an 1548, imprimé à Lyon l'an 1573.

ANTOINE ROYET, ou ROYER, natif de Lyon. Il a écrit un Traité de la Peſte, imprimé à Lyon pour Emeran le Melais, l'an 1583, & contient quatorze feuilles. Il florit cette année 1584.

ANTOINE SABLON [1], ou DE LA SABLE, dit ARENA*, natif de Provence, diſciple d'André Alciat, J. C. l'an 1519, &c. Il a écrit quelques vers Elégiaques, plus François que Latins, à l'imitation de Merlinus Cocaius, Poëte Mantuan, eſquels il décrit la guerre de Rome, de Naples, & la revenche des Genevois en Italie, avec la guerre d'Avignon, &c. la manière d'apprendre à danſer, & quelques Poëſies amoureuſes, le tout imprimé en divers lieux de France.

[1] Antonius Arena, né à Soliers près Toulon, & mort l'an 1544, Juge de S. Remi près Arles, eſt plus connu par ſon nom Latin *Arena* que par celui de *Sablon*, ou de *la Sable*, que ne lui donne ici la Croix du Maine qu'en devinant & par conjecture; encore s'il vouloit parler François, devoit-il dire *du Sable* plutôt que de *la Sable*. La qualité de diſciple d'Alciat ſemble mieux fondée, puiſque, à en juger par le titre de ſes ouvrages, tel que Geſner & Simler le rapportent, il étudioit à Avignon en droit l'an 1519, temps auquel Alciat l'y enſeignoit. La vérité eſt que le Poëme de la priſe de Rome en 1527, ſe trouve parmi ſes ouvrages; mais il faut croire que n'étant pas dans les premières éditions, il a été depuis ajouté dans les ſuivantes, ſans qu'on ait changé l'ancienne datte. On auroit bien dû faire entrer dans ces éditions poſtérieures un Poëme Macaronique beaucoup plus ample du même Auteur, ſur l'irruption de Charles-Quint en Provence, le 25 Juillet 1536, ſuivie de ſa retraite honteuſe, le 10 Septembre de la même année. En voici le titre fidèlement copié: *Meygra Entrepriza Catoliqui Imperatoris, quando de anno Domini 1536 veniebat per Provenſam bene corroſſatus in poſtam prendere Franſam cum villis de Provenſa, propter groſſas & menutas gentes rejohire, per A. Arenam baſtifauſata.* Avinione, 1537. Gothique. L'ouvrage eſt de plus de

2000 vers élégiaques. Gesner le désigne sous le nom de *Guerra Massiliensi.* Naudé qui, dans son Mascurat, a fait des recherches si curieuses sur ces sortes de livres, n'a point parlé de celui-ci, ce qui en marque la rareté. Il parle seulement d'un autre Poëme Macaronique sur le même sujet : *Per J. V. D. Joannem Germanum in Sede Folcalquerii Advocatum.* Antoine de Arena lui a fait l'honneur de le compter entre les illustres Provençaux, qu'il suppose que Charles-Quint avoit donné ordre de remarquer, pour les emmener prisonniers de guerre : *De Forcalquerio Germaniumque cridat.* (M. DE LA MONNOYE).

* Antoine Sablon, dit Arena, fut Juge-Mage de la ville de Saint-Remy en Provence. M. de Fontette, dans sa nouvelle édition de la Biblioth. Hist. de la France, dit que cet Auteur s'appeloit *d'Arene*, & croit que sa famille subsiste encore à Hieres (Tom. II. nº. 17428). On trouvera dans la Bibliothèque de Clément, Tom. II, des détails Bibliographiques fort curieux sur les ouvrages d'Antoine d'Arene, qui sont rares, quoiqu'ils aient été souvent réimprimés. Son Traité *de Dansis* a été imprimé onze ou douze fois depuis 1519 jusqu'en 1670.

ANTOINE DU SAIX, dit SAXANUS, Savoisien, Commandeur de Bourg [1], Précepteur de Charles, Duc de Savoye, & son Aumônier, l'an 1532, Orateur Latin & François. Il a écrit quelques Oraisons funèbres imprimées [2].

[1] Il falloit, comme du Verdier, dire Commandeur de S. Antoine de Bourg en Bresse. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il n'en a point écrit d'autre que celle de Marguerite d'Autriche. (*idem*).

ANTOINE DE LA SALLE, Secrétaire du Duc de Calabre [1] & de Lorraine, & de René, Roi de Sicile. Il est Auteur d'un livre intitulé, LA SALLADE, contenant trente chapitres de diverses choses, tant de l'Histoire qu'autrement, imprimé à Paris par Michel le Noir l'an 1521 [2]. Il est Auteur de l'Histoire, ou plutôt Roman, du petit Jean de Saintré, imprimé à Paris chez ledit le Noir l'an 1523 [3]. Il a fait un Extrait des Chroniques de Flandres, imprimé sur la fin dudit Roman de Jean de Saintré. Il florissoit l'an 1422 & 1459. Aucuns de ses Œuvres se voient écrits à la main en la Bibliothèque du Roi de Navarre à Vendôme.

[1] Les paroles de la Croix du Maine touchant la qualité de cet Auteur étant un peu confuses, j'ai voulu les rectifier dans le *Ménagiana*, p. 237 du Tom. I, où, parlant d'Antoine de la Salle, je l'ai qualifié Secrétaire de

Jean d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine, fils de René, dit le Bon, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. La vérité est cependant, qu'il ne prend nulle part cette qualité, mais que seulement dans la Dédicace de son ouvrage, intitulé *la Salade*, à Jean d'Anjou, il donne à entendre que le père de ce Prince lui en avoit confié l'éducation. Il falloit qu'entre 1457 & 1461 il fût en Brabant, puisque la cinquantième des cent Nouvelles nouvelles est rapportée sous son nom, en présence de Louis Dauphin, depuis nommé Louis XI, alors réfugié auprès de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, au Château de Gueneppe, à quatre lieues de Bruxelles. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Michel le Noir, père de Philippe, étant mort le 29 Septembre 1520, comme le marque son Epitaphe rapportée p. 64 du livre de la Caille, ne peut avoir imprimé en 1521. De ce temps-là on n'avançoit pas les dattes des impressions, comme on a fait depuis. C'est encore une plus grande erreur à La Croix du Maine de dire que Michel le Noir imprima le petit Jean de Saintré en 1523; ç'a été Philippe le Noir, fils de Michel, qui le 20 Juin 1523 acheva d'imprimer ce Roman. (*idem*).

[3] Voyez touchant ce livre le Tom. I. du *Menagiana*, dans la page que je viens de marquer, & le P. le Long, n. 13824 de sa Bibliothèque Historique de France, où il rapporte trois autres éditions du même Roman, une de 1513 *in-fol.* une de 1528 *in*-8°. & une de 1553 *in*-4°. Son observation touchant la Dame des Belles Cousines, l'Héroïne du Roman, ne peut subsister; il veut que ce soit Jeanne d'Evreux, fille du Roi de Navarre Charles le Mauvais, femme de Jean V, Comte de Montfort, Duc de Bretagne, laquelle épousa depuis Henri IV, Roi d'Angleterre, mort le 20 Mars 1413, temps auquel il y avoit quarante-neuf ans que le Roi Jean étoit mort; ensorte que quand la Dame des Belles Cousines, qu'on suppose alors veuve, n'auroit eu que dix-huit ans, elle en auroit eu soixante-sept, lorsque le Roi Jean mourut. Ce ne peut donc être nullement la maîtresse de Jean de Saintré; ce peut encore moins être Marie, sœur du Roi Jean, comme se l'est imaginé Brantôme, pag. 220 du Tom. II. de ses Dames Galantes, puisqu'elle mourut l'an 1345, cinq ans avant que son frère fût Roi. Il vient de paroître dans le temps que j'écris ceci une nouvelle édition du petit Jean de Saintré en 3 vol. *in*-12. à Paris, 1724, avec des notes. (*idem*).

ANTOINE SEPIN, natif de Mauge, homme d'armes de la Compagnie de M. le Maréchal de Gyé. Il a traduit d'Italien en François le Philocope de Jean Bocace, Florentin, imprimé à Paris chez Jacques Kerver [1].

[1] La ressemblance d'Adrien Sevin, natif de Meun, à Antoine Sepin, natif de Mauge, l'un & l'autre Traducteurs du Philocope de Bocace, me fait croire qu'il y a ici équivoque, & que le faux Antoine Sepin n'est autre que le véritable Adrien Sevin. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DE SURIE, natif de Rouen en Normandie, Contrôleur à Lysieux. Il a écrit quelques Poësies Françoises, &, entre autres, il s'en trouve d'imprimées, avec les Ruisseaux de Charles Fontaine, Parisien [1].

[1] Je ne sache pas qu'on voie autre chose de lui qu'une très-impertinente réponse en sept vers, à ces quatre de Charles Fontaine, assez jolis pour le temps...

Adieu te dis, si adieu te puis dire,
Mais je ne puis, & aussi je ne veux;
Le mot est bon & à dire & à lire,
Mais un Dieu gard, sied trop mieux à nous deux.

Ils se trouvent pag. 327. des Ruisseaux de Charles Fontaine. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DE TALON, natif de Montagu en Poitou, Poëte François. Il a écrit quelques Poëmes François.

ANTOINE TYRON. Il a traduit en vers François l'Histoire de l'Enfant Prodigue, de laquelle il a fait une Comédie Françoise, imprimée à Anvers l'an 1564 [1]; la Comédie de Joseph, qui est une Histoire extraite de la sainte Ecriture, imprimée à Anvers l'an 1564; il a traduit les Epîtres de Textor, Nivernois, imprimées audit lieu.

[1] Cette Comédie est imitée de la Latine de Guillaume Volder de la Haye, qui de Γναφεὺς, synonyme de son nom Hollandois, s'est nommé en Latin *Gnapheüs*. Le sujet a été de nos jours accommodé en vers François au théâtre avec beaucoup de grace par le P. du Cerceau, Jésuite. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DU VAL. Il a écrit le Miroir des Calvinistes, & Armure des Chrétiens, imprimé à Paris chez Nicolas Chesneau l'an 1559; les contrariétés & contredits qui se trouvent en la doctrine de Calvin, Luther, & autres nouveaux Evangélistes de notre temps, avec les demandes & repliques audit Calvin sur son livre de la prédestination; un Recueil d'aucuns écrits d'Erasme, contre les Luthériens; le Catéchisme, ou Sommaire de la Foi; le tout recueilli par Antoine du Val, tant des Œuvres de Lyndan, Evêque Allemand, que d'autres Au-

teurs. Les livres susdits ont été imprimés par ledit Chesneau l'an 1567.

ANTOINE VALET, dit VALETIUS, Docteur en Médecine à Paris, natif de S. Junian en Limosin, homme docte ès langues. Il a traduit quelques livres de Grec, Latin, Italien, & autres langues, en la nôtre. Il florissoit à Paris l'an 1570. Je ferai mention de ses écrits Latins autre part.

ANTOINE DU VERDIER, Sieur de Vauprivaz, Gentilhomme, natif de Montbrison en Forêts, Conseiller du Roi, & Elu sur le fait des Guerres, Aides & Tailles audit pays de Forests, homme d'armes de la Compagnie de M. le Sénéchal de Lyon, Contrôleur général des Finances, &c. Il a écrit plusieurs Œuvres de son invention, & en a aussi traduit en notre langue, tant de Latins qu'Italiens & autres, lesquels il a fait imprimer, savoir, est la Prosopographie *, ou Description des personnes insignes, enrichie de plusieurs effigies, &c. imprimée à Lyon par Antoine Gryphius l'an 1573. J'entends qu'il l'a beaucoup augmentée, & qu'il l'a fait imprimer pour la seconde fois. Questions Enigmatiques, imprimées à Lyon l'an 1568 par Benoît Rigault; les Omonymes, qui est un Poëme Satyrique sur les mœurs corrompues de ce siècle, imprimé à Lyon par Gryphius l'an 1572; les diverses leçons, à l'imitation de Pierre Messie, Espagnol, imprimées à Lyon l'an 1577, & encore depuis; le Misopoleme. Il a traduit plusieurs livres d'Italien en François; les doctes & subtiles réponses de Berthelemi Tœgio, imprimées à Lyon l'an 1577 par Berthelemy Honorat. Il a traduit de Latin en François les Images des Dieux, imprimées chez ledit Honorat; les Œuvres de Seneque, avec annotations par ledit du Verdier. J'entends que Berthelemy Honorat les imprime à Lyon cette année 1584; comme aussi l'on m'a assuré qu'il est après pour faire imprimer une sienne Bibliothèque Françoise, de laquelle tant s'en faut que j'en sois jaloux, qu'au contraire je desire extrêmement que lui, & tous autres, qui auront entrepris des sujets pareils aux

miens, les mettent en lumière, pour de plus en plus enrichir notre langue, & pour être cause d'un bien public. Je ne peux vous dire quels autres livres il a écrit, car je n'ai jamais eu ce bien que de le voir ou connoître que par ses laborieux & doctes écrits, mis en lumière tant en Latin qu'en François, desquels Latins je ferai mention dans ma Bibliothèque Latine des Ecrivains Latins, tous natifs de la France ou des Gaules. Il florit à Lyon l'an 1584.

* La *Prosopographie* de Du Verdier, qui avoit paru en 1573 *in*-4°. fut publiée après sa mort en trois volumes *in-fol.* par les soins de son fils en 1603. Antoine du Verdier mourut en 1600. La Croix du Maine se trompe, quand il dit que du Verdier traduisit de Latin en François les Images des Dieux: il devoit dire qu'il traduisit en Latin & en François, cet ouvrage composé en Italien par Vincent Cartari de Rhegio. Ces deux traductions furent imprimées séparément à Lyon en 1581. *in*-4°. On trouvera la liste des écrits de du Verdier dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXIV, pag. 275. Mais on n'y verra point la traduction de Seneque que la Croix du Maine lui attribue.

ANTOINE VIGNIER, Parisien.

ANTOINE VIGNON, de Châteaudun au pays Chartrain, Poëte François.

ANTOINETTE DE LOYNES [1], Damoiselle Parisienne, femme de Jean de Morel [2], Gentilhomme, natif d'Ambrun en Dauphiné: duquel mariage sont issues, ses trois perles, & non jamais assez louées Damoiselles, Camille, Lucrece, & Diane de Morel. Ladite de Loynes a écrit quelques Poëmes François, desquels je n'ai vu que ceux-là, qui sont imprimés avec le Tombeau de la Royne de Navarre, Marguerite de Valois, imprimés à Paris chez Michel Fezandat l'an 1551.

[1] *Joannes Maludanus*, en François Jean Maledent, illustre Limosin, dont nous avons plusieurs lettres très-Latines dans le Recueil des *Epistolæ clarorum virorum*, *in*-8°. chez Antoine à Lyon, 1561, parle ainsi d'Antoinette de Loynes à Lambin dans l'une de ses lettres, à l'occasion des vers faits sur la mort de la Reine de Navarre, sœur de François I. « Tenentur omnium manibus Tumuli Reginæ Navarræ, quos latinè scripserunt sorores Britannicæ. In Græcam linguam transtulit Auratus, in Italicam Joannes-Petrus » Memmius meus familiaris, in Gallicam Ronsardus noster, id est, tuus

» & meus, Bellaïus, Baïfius, Comes Alsinoïs, Antonia de Loïna, quæ » mulier, meo judicio, in eo genere, viris nihil concedit ». (M. DE LA MONNOYE).

[1] Elle avoit épousé en premières noces un Gentilhomme, nommé d'Allier, dont elle eut une fille, qui fut mariée au célèbre Jean Mercier, savant Professeur en Hébreu. (*idem*).

ANTOINETTE PERONNET [1]. Elle a écrit une Epître, mise au-devant du livre de l'Institution de la vie humaine, traduite de Grec en François, par Pardoux du Prat, imprimée à Lyon l'an 1570, chez la veuve Cotier.

[1] Plus bas, au mot *Pardoux du Prat*, il change cette femme en homme, & par une double corruption, il fait d'Antoinette, *Antoine*, & de Peronnet, *Perronet*. (M. DE LA MONNOYE).

ARNAULD DE COUTIGNAC, Gentilhomme & Poëte Provençal. Aucuns l'appellent Guillaume de Coutignac. Il a écrit un Traité des souffrances d'amour, lequel il fit quand il voyagea en Levant. Il mourut l'an 1354.

ARNAULD DANIEL, natif du Château de Ribrac en Périgueux [1], &, selon d'autres, de Limosin. Autres disent qu'il étoit de Tarascon, les autres de Montpellier, & autres de Beaucaire, somme que pour écrire en langue Provençale en tous genres de Poësie, usités alors, il étoit estimé le premier de son temps. Il a écrit plusieurs Comédies, Tragédies, Aubades, Martégalles ou Madrigales, Sestines [2], Syrventes [3], Chansons, & autres Poësies non imprimées. Il étoit fort docte en Latin, & est souvent allégué par Dante, Poëte Florentin, lequel l'a imité en plusieurs de ses compositions. Il florissoit en Provence l'an 1189.

[1] Il falloit dire de Riberac en Périgord. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Sextines, de l'Italien *Sestine*, *Sextines*, ou *Sextinas*, comme le dit du Verdier, sont des chansons d'ordinaire de six couplets, chacun de six vers, le tout finissant par une reprise de trois vers. Les règles en seroient trop embarrassantes à détailler. Il les faut chercher dans les Auteurs qui les ont enseignées, & qui les rendent plus intelligibles par les exemples qu'ils en donnent. La troisième chanson de Pétrarque est une Sextine simple; car il y en a de doubles & même de triples; mais ces dernières sont rares, & toujours

jours mauvaises. La Sextine passe pour une invention d'Arnauld Daniel. *(idem)*.

[3] Je trouve les mots *Sirventès*, *Serventeses* & *Servantois*, employés pour signifier des Poësies qui n'avoient nulles règles déterminées pour la mesure des vers, pour la situation des rimes, & pour le choix des sujets. Les Poëtes de ce temps-là en usoient avec la même liberté que ceux du nôtre en ont usé dans leurs vers irréguliers & dans leurs pièces intitulées *Caprices*. Ainsi Rengifo, Chap. 58 de sa Poëtique, n'a pas trop de tort, quand il dérive *Serventeses* du verbe *servir*, parce qu'on s'en servoit comme on vouloit. Ménage, qui traite de ridicule cette étymologie, propose celle de *Sylva* ou *Selva*, moins naturelle de beaucoup. Ces mots empruntés, soit du Latin, soit de l'Espagnol, soit de l'Italien, se seroient aisément conservés sans altération, comme les ont effectivement conservés les Italiens & les Espagnols, les premiers dans leurs *Selve*, les seconds dans leurs *Silvas*. J'ajouterai ici qu'anciennement, parmi les Picards, on appeloit *Servantois* une espèce de chant Royal, auquel, suivant Pierre le Févre, ou Fabri, Curé de Mérai, on donna le nom de *Servantois* tiré du Latin *Servantes*, parce que les Poëtes étoient obligés de garder au premier vers de chacun des cinq couplets, dont on fait que le chant Royal est composé, les cinq hémistiches donnés par le Prince, c'est-à-dire, par le Poëte qui avoit remporté le prix de l'année précédente. (*idem*).

ARNAULT DE MERUEIL, fils du sieur dudit lieu de Merueil, près d'Aix en Provence, Poëte Provençal, &c. Il a écrit un juste volume de Chansons, Sonnets & autres Poëmes en langue Provençale. Pétrarque fait mention de lui. Il mourut l'an 1220.

ARNAULT SORBIN, Gascon naturel, natif de Montech ou Monteig en Quercy, autrefois Recteur ou Curé de sainte Foy en Gascogne, Docteur Théologal en l'Eglise Métropolitaine de Toulouse, Prédicateur ordinaire du Roi Charles IX, enfin Evêque de Nevers l'an 1578. Il a mis en lumière plusieurs belles Œuvres, tant de sa composition, que de sa traduction, entre autres sont celles-ci : Homélies sur l'interprétation des dix commandemens de la Loi, imprimées à Paris chez G. Chaudiere l'an 1570 ; Marques de l'Eglise, imprimées à Paris l'an 1567. Il a traduit de Latin en François l'Histoire des Albigeois, imprimée l'an 1569 chez G. Chaudiere à Paris ; Allegresse de la France, pour l'heureuse victoire obtenue con-

tre les rebelles entre Coignac & Château-neuf, l'an 1569, imprimé à Paris audit an ; l'Hiſtoire, ou Abrégé de la vie de Charles IX, Roi de France, imprimé à Paris chez G. Chaudiere l'an 1574 ; Oraiſons funèbres ſur la mort de Charles IX, prononcées par ledit Sorbin, tant en l'Egliſe de Notre-Dame à Paris, qu'à S. Denis en France, imprimées à Paris ; Oraiſon funèbre de Madame Claude de France, Ducheſſe de Lorraine, fille du Roi Henri II, imprimée chez Chaudiere l'an 1575 ; Oraiſon funèbre de Coſme de Médicis, Grand Duc de Toſcane, imprimée chez Chaudiere l'an 1574 ; Oraiſon funèbre de Meſſire Anne de Montmorency, Connétable de France, imprimée chez Chaudiere l'an 1567; ſeconde Oraiſon pour ledit Connétable, imprimée audit lieu l'an 1568 ; Oraiſon funèbre du ſieur de S. Maigrin, Paul de Cauſſade, imprimée l'an 1568 par Chaudiere ; Oraiſon funèbre ſur la mort d'Antoine de Levy, Comte de Kailus, imprimée à Paris chez Chaudiere l'an 1578. Il peut avoir écrit pluſieurs autres choſes, deſquelles je n'ai rien vu. Il florit à Nevers cette année 1584 [1].

[1] Il mourut le premier Mars *1606*, âgé de ſoixante-quatorze ans. (M. DE LA MONNOYE).

ARNOUL CHAPERON, Poëte François [1]. Il a écrit quelques Rondeaux à l'honneur de la Vierge Marie, imprimés à Rouen.

[1] Du Verdier le nomme au mot *GUILLAUME-ALEXIS*. (M. DE LA MONNOYE).

ARNOUL GREBAN, natif de Compiegne en Picardie, Chanoine du Mans l'an 1450, ou environ, frère de Simon Greban, duquel nous parlerons ci-après [1]. Il a traduit de Latin en François les Actes des Apôtres, achevés par ſon frère ſuſdit, imprimés à Paris par Galiot du Pré.

[1] Pâquier, au Chap. 6 du 7[e] liv. de ſes Recherches, parlant aſſez au long des deux Grebans, j'y renvoie les curieux qui pourront y joindre ce qu'ils trouveront dans la Croix du Maine au mot *SIMON GRÉBAN*. On

ne s'accorde point ſur le temps auquel ont vécu ces deux frères. Le bon Geoffroy Tory de Bourges, au commencement de ſon Champ-Fleuri, dit ſur la foi de René Macé, Chroniqueur de François I, que Dante a parlé d'Arnoul Gréban avec éloge. Dante n'en a très-aſſurément parlé nulle part, & ne l'a pu faire, étant mort avant qu'Arnoul fût au monde. René Macé, par un anachroniſme groſſier de deux cens ans, prenoit pour Arnoul Gréban, Arnauld Daniel dont il eſt parlé ci-deſſus, & dont fait mention Dante ſur la fin du vingt-ſixième chant de ſon *Purgatoire*. Pierre le Févre, mieux verſé dans la connoiſſance de ces ſortes de Poëtes, dit au Prologue de ſa Rhétorique, en termes fort clairs, qu'Arnoul Gréban, qu'il nomme pourtant mal *Grébon*, Georges Châtelain, Jean Molinet, Guillaume Alexis, & pluſieurs autres, reconnoiſſent tous Alain Chartier pour leur Maître & ſupérieur en éloquence : par où l'on peut juger qu'Alain Chartier étant mort, comme je l'ai inſinué plus haut, vers le milieu du quinzième ſiècle, les autres lui ont ſurvécu plus ou moins. Le ſtyle ſeul des douze vers que Pâquier rapporte d'Arnoul Gréban, fait voir que leur Auteur, bien loin d'être plus ancien que Dante, lui eſt poſtérieur tout au moins de cent-vingt ans. Les vers du treizième ſiècle & même des premières années du quatorzième ont l'air beaucoup plus antiques. Auſſi Jean Bouchet, ſurnommé le Traverſeur, voulant, dans ſa ſoixante-unième Epître familière, témoigner à un Me François Tibaud, Avocat à Poitiers, qui ſe mêloit de poëtiſer, l'envie qu'il avoit de le voir exceller en cet art, finit ſa lettre par une tirade de ſouhaits, dont le premier eſt ainſi conçu :

En priant Dieu qu'il te donne le ſtyle
Des deux Grébans, dont grand'douceur diſtile.

Le P. le Long, dans ſa Bibliothèque Hiſtorique de France, n. 10877, fait mention de quelques Epitaphes manuſcrites du Roi Charles V, compoſées par Simon Gréban ; mais il eſt viſible qu'il faut lire Charles VII, dont il eſt certain qu'en 1461 Simon Gréban, frère d'Arnoul, fit l'Epitaphe, ou les Epitaphes imprimées à Paris *in*-4° *. (Elles ſont même imprimées à la fin du codicille & teſtament de Jean de Meun, avec le Roman de la Roſe à la tête du livre, Edit. d'Ant. Verard *in*-4°.) ſur quoi l'on peut voir La Croix du Maine dans l'endroit ci-deſſus marqué, & André Ducheſne, pag. 63 de ſa Bibliothèque des Hiſtoriens de France. Quant aux Actes des Apôtres attribués par La Croix du Maine aux deux frères Gréban, Arnoul & Simon, je me réſerve à en parler lorſque je ſerai à Simon Gréban. *Voyez* auſſi La Croix du Maine à la fin de la lettre G, au mot *GRÉBAN*, & ma note ſur du Verdier à *RENAUD GRÉBAN*. (M. DE LA MONNOYE).

Arnoul & Simon Gréban de Compiégne. Au milieu du quinzième ſiècle, Hiſt. du Théâtre François, Tom. II, pag. 234 & 235. (M. FALCONET).

* M. de Fontette a rectifié cet article dans ſon Edit. de la Bibliot. Hiſtor. de la France, Tom. II, p. 738, n°. 26723.

ARNOUL DE HORNE, Evêque de Liége en Allemagne, l'an 1379, ou environ. Il prononça une Harangue, ou Oraison Françoise devant le peuple de son dit Evêché, l'an susdit 1379. Voy. VASSEBOURG en ses Histoires.

ARTUR, ou ARTUS DESIRÉ [1]. Il a écrit plusieurs livres François, tant en prose qu'en vers; Articles du Traité de la paix entre Dieu & les hommes, imprimé l'an 1558 à Paris chez Pierre Gaultier; la Loyauté conscientieuse des Taverniers, &c. imprimée à Paris chez Bufet l'an 1550 [2]; le contrepoison des cinquante-deux Psalmes de Marot, qu'il appelle Chansons, &c. imprimé par Pierre Gaultier l'an 1560 à Paris, & l'an 1562; Lamentation de notre mère Sainte Eglise, imprimée à Paris; le Combat du fidèle Papiste, Pélerin Romain, contre l'Apostat Antipapiste, &c. ensemble la Description de la Cité de Dieu, assiégée des Hérétiques, imprimé à Rouen l'an 1552 [3].

[1] Quoiqu'on dise *Arturus* en Latin, on ne dit en François qu'*Artus*, & cet Auteur ne s'est jamais nommé autrement. Le Président de Thou, qui devoit naturellement, comme Béze, l'appeler en Latin *Artusius Desideratus*, l'appelle *Arturus Desiderius*. C'est ce fameux Artus Desiré qu'en 1561 le Prevôt des Maréchaux d'Orléans surprit chargé d'un paquet adressé à Philippe II, Roi d'Espagne, pour implorer son secours dans le besoin où se trouvoit la Religion Catholique en France d'avoir un protecteur également zélé & puissant. Artus, qui méritoit d'être pendu, en fut quitte pour faire amende honorable le 14 Juillet de la même année, & de-là être conduit dans un Couvent de Chartreux où on l'enferma, mais d'où il se sauva quelque temps après, sans qu'il en fût autre chose. (M. DE LA MONNOYE).

[2] L'ouvrage est en dizains, & chaque dizain y est suivi d'un quatrain en vers de cinq syllabes. L'exemplaire que j'en ai vu *in-16.* de trente-sept feuillets, lettre Italique, sans nom d'Auteur, & sans marque de lieu ni d'année, avoit pour titre *la Loyauté conscientieuse des Tavernieres*, & non pas des *Taverniers. (idem).*

[3] Il a encore composé le Défensoire de la Foi Chrétienne, contenant en soi le Miroër des Errans, autrement dit, Luthériens, nouvellement augmenté & corrigé, outre les précédentes Editions *in-16.* A Lyon, chez Thibault Payen, 1552. (Président BOUHIER).

V. la Bibliothèque Françoise de M. Goujet, Tom. XIII, p. 129, & les Mém. de Niceron, Tom. XXV, p. 288.

ARTUS DE LOUVIGNY, Sieur de la Martiniere, Historien très-éloquent, Maître-d'Hôtel de M. le Baron de Ferieres en Normandie, l'an 1536. Je n'ai point vu de ses écrits. Jean le Blond d'Evreux en fait mention en ses Œuvres.

ARTUSE DE VERNON, Dame de Theligny, bien versée en Poësie Françoise.

AUBIN, ou ALBIN DES AVENELLES, Chanoine en l'Eglise de Soissons en Picardie. Il a traduit de Latin en vers Francois le Remède d'amour, composé par Æneas Silvius, Pape Pie II, imprimé avec l'Art d'aimer d'Ovide, en François, chez Bonfons *.

* V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, p. 44 & 45.

AUBIN OLIVIER, natif de Roessy, en l'Isle de France, Maître Graveur des Monnoies à Paris l'an 1581. Cet homme mérite d'être mis au rang des hommes excellens pour son industrie.

AUBIN DE SEZANE, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit quelques Poëmes amoureux [1].

[1] Aubins de Sezane, dit Fauchet dans son livre des anciens Poëtes, Ch. 71, dont ceci est tiré, *parle comme un fol désespéré, disant* :

A tous Saints le di
Si je pers m'amie,
Qu'en Dieu ne me fie,
Ne fien ne suis mie,
Ainsi je l'affi.

Impiété que le Calisto de la Comédie Espagnole, intitulée *Célestine*, n'imite pas mal, lorsque dans l'excès de sa passion pour Mélibée sa Maîtresse, il laisse échapper des expressions qui donnent lieu à son valet de lui dire : *Tu no erès Cristiano* : il lui répond : *yo Melibéeo soy, e a Melibea adoro, e en Melibea creo, e a Melibea amo.* (M. DE LA MONNOYE).

AUDEBERT MACERÉ, Théologien de Paris. Il a traduit un Traité de Tertulian, intitulé la Couronne du Soldat, imprimé à Paris chez Vascosan l'an 1563 ; les défenses contre les Hérétiques, par Tertulian, traduites par ledit Maceré, &

imprimées audit lieu l'an 1562. Il florissoit à Paris l'an 1563. Remontrance salutaire aux dévoyés, qu'il n'est permis aux Sujets, sous quelque prétexte que ce soit, de lever les armes contre leur Roi ou Prince, le tout prouvé par Ecritures Saintes, imprimée à Paris chez Chaudiere l'an 1567.

AUGER [1] FERRIER, Tolosain, Sieur de Chastillon, Docteur en Médecine, J. C. & Mathématicien. Il a écrit un Traité de la peste, imprimé par plusieurs fois, tant à Lyon qu'à Paris; Traité des Jugemens Astronomiques, imprimé à Lyon par Jean de Tournes; Advertissement à M. Jean Bodin, Angevin, sur le quatrième Livre de sa République, Advertissemens sur la Loi *Domus* Dig. de Legat I. le tout imprimé à Paris chez Pierre Cavelat, l'an 1580. Il florissoit l'an 1580.

[1] Il devoit écrire *Augier*, comme l'Auteur l'écrivoit, préférablement à *Auger*, qu'il ne désapprouvoit pourtant pas. C'est *Oger* & *Ogier* qu'il désapprouvoit, quoique Jean de Tournes, son Imprimeur, l'eût ainsi nommé, à l'exemple duquel, Bodin, dans les premières Editions de sa République, & du Verdier, dans sa Bibliothèque, ont écrit, celui-ci *Ogier*, l'autre *Oger*. Il n'y a pas, que je sache, de Saint Augier ni Ogier. Ce dernier nom est celui d'un Paladin dont nous avons le Roman. Augier Ferrier se plaignoit sur-tout de la négligence de ceux qui, comme Gesner & ses continuateurs, trouvant *Aug. Ferrerius*, avoient cru qu'*Aug.* signifioit *Augustin*, ce qui leur avoit donné lieu de rapporter ses Œuvres sous le nom d'*Augustinus Ferrerius* dans leur Catalogue. Au titre de ses Avertissemens à Jean Bodin, il se qualifie Seigneur de Castillon, & non pas de *Chastillon*. Bodin l'année suivante, savoir l'an 1581, lui répliqua vertement sous le nom de René Herpin, qui étoit un Angevin de ses amis. Voy. dans du Verdier, OGIER FERRIER. La Croix du Maine le cite encore à la lettre O, sous le nom OGIER FERRIER. (M. DE LA MONNOYE).

AUGIER DE BUSBECK, Gentilhomme, natif de la Ville de Bruges en Flandres, issu de l'ancienne & illustre maison de Guislan ou Gislein audit pays, homme très-docte & bien vertueux Seigneur [1]. Il a été employé en diverses ambassades par l'Empereur Ferdinand, vers le grand Seigneur ou Empereur des Turcs, par l'espace de sept ans; & encore du jourd'hui il est au service de Madame Elisabeth d'Autriche, veuve du Roi de France Charles IX, & est son Ambassadeur vers son frère Henri III,

très-chrétien Roi de France. Plusieurs hommes de marque font très-honorable mention de lui en leurs œuvres, &, entre autres, Pierre-André Mathéole, en ses Commentaires sur Dioscoride, auquel lieu il récite en sa Préface, qu'il a été secouru dudit sieur de Busbeck, de plusieurs livres écrits à la main, qu'il avoit rapportés de son voyage de Constantinople, duquel pays il a écrit une bien docte description, & des choses les plus dignes de mémoire, qu'il a observées durant le temps de sa légation. Ce livre a été imprimé chez Plantin; mais pour ce qu'il est écrit en Langue Latine, nous en ferons mention autre part; & ce qui m'a fait comprendre ledit sieur Ambassadeur en ce livre, c'est pource qu'il a prononcé plusieurs très-doctes Harangues Françoises devant les Majestés des Rois de France, lesquelles ne sont encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de cinquante ans, ou environ.

[1] Augier Guilein de Busbeck, fils naturel de Gilles Guilein, Seigneur de Busbeck, étoit non pas de Bruges, mais de Comines, Bourg de Flandres sur la Lis. Ses ouvrages consistent en diverses lettres Latines écrites, ou touchant ses ambassades & voyages en Turquie & Amasie auprès de Soliman II, de la part de Ferdinand I, ou pendant son sejour en France, pour les affaires de Maximilien II & de Rodolphe II. Il n'y a que ses quatre premières lettres qui aient été traduites en François par Simon Gaudon, sous le titre d'Ambassades & Voyages en Turquie & Amasie, *in*-8°. A Paris, *1646*. Busbeck étant parti de France en 1592 pour s'en retourner en Flandre, une insulte qui lui fut faite près de Dieppe par des Ligueurs, lui causa une fièvre dont il mourut le 28 Octobre 1592, âgé de soixante-dix ans. (M. DE LA MONNOYE). *

* Quoique ni La Croix du Maine, ni du Verdier ne fassent mention de cet Augier de Busbeck; comme M. de la Monnoye l'a ajouté à son manuscrit d'additions sur les deux Bibliothèques, nous avons cru devoir le conserver au rang où il l'a placé.

AUGUSTIN COSTÉ [1], dit COSTEUS, Poëte Latin & François. Il a écrit quelques vers Latins & François sur la mort d'Odet de Tournebu, imprimés avec son tombeau l'an 1582.

[1] Il s'appeloit César-Augustin Coste. Nous avons de lui un Poëme Latin, dont le titre est *Nympha Vivaria, seu Castellodunensis agri descriptio, auctore Cæsare Augustino Cotta.* C'est la description du Dunois. Le nom Latin *Cotta* pourroit faire croire que le François Coste se prononce Cote, & non pas

Cofté. Cependant, outre le témoignage de La Croix du Maine, on voit, pag. 943 du I. Tom. *in*-12. de du Bartas, une pièce en vers, intitulée: *Auguftin Cofté* à Guillaume de Salufte. (M. DE LA MONNOYE).

AUGUSTIN MARLORAT [1], natif du pays de Lorraine. Il a écrit plufieurs livres: Traité du péché contre le S. Efprit, imprimé à Lyon l'an 1565; il a revu & recorrigé le Nouveau Teftament, & y a ajouté des annotations; le tout imprimé à Lyon chez Cotier, l'an 1564. Il fut pendu & étranglé à Rouen en Normandie, l'an 1562, le trentième jour d'Octobre, âgé de cinquante-fix ans, & ce fut pour le fait de la religion.

[1] Dans fon Arrêt de mort, rapporté pag. 659 & 660 de l'Hift. Ecclef. de Béze, Tom. II, il eft appelé *Auguftin Marlorat, dit Pâquier*. (M. DE LA MONNOYE).

AVERTISSEMENT AUX LECTEURS.

S'enfuivent les noms d'aucuns Ecrivains François, mis fur la fin de ce premier ordre de la lettre A, *lefquels j'ai mis ici expreffément, pour ne favoir leurs premiers noms; &, lorfque j'en ferai averti, je les remettrai en leur rang, felon leur appellation.*

A A.

D'ANTHON [1] (l'Abbé). Voy. JEAN D'ANTHON, Abbé de l'Angle.

[1] Il en fera parlé au mot *Jean d'Anton;* car c'eft ainfi que le nom de cet Auteur doit être écrit. (M. DE LA MONNOYE).

A. B. Il eft Auteur du Recueil des livres d'Amadis, intitulé le Tréfor d'Amadis [1], imprimé l'an 1559, par Pierre Regnault à Poitiers. Je ne fais fi ce ne feroit point Albert Babinot, Poitevin.

[1] Il n'y a pas apparence qu'Albert Babinot, zélé difciple de Calvin, s'appliquant, comme il faifoit, à des compofitions pieufes, fe foit amufé à extraire, des volumes de l'Amadis, le Recueil intitulé *le Tréfor d'Amadis*. (M. DE LA MONNOYE).

A. D. S. D [1]. Il eft Auteur du livre intitulé, les Contes du Monde Aventureux, imprimés à Lyon & à Paris, par plufieurs fois.

[1] Ces quatre lettres peuvent fignifier, *Antoine de Saint-Denis*, *Abraham de*

de Saint-Dié, *André de Saint-Didier*, ou tel autre nom, sans marquer le véritable. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'Auteur étoit Huguenot, & que de ses Contes, qui sont au nombre de cinquante-quatre, il y en a dix-neuf empruntés du Salernitain, c'est-à-dire, du *Novellino de Massuccio Salernitano.* Le titre de *Contes du Monde Aventureux* est mal conçu; car on ne sait si *aventureux* se rapporte à *monde*, ou à *Contes*. Il vaut mieux le rapporter à *Contes*; & c'est le sens que Wier a suivi, lorsqu'au 23[e] Chap. de son 4[e] liv. *de Præstigiis Dæmonum*, traduisant le 32[e] de ces Contes en Latin, il dit l'avoir lu, *in libello Gallico inscripto*, *NARRATIONES MUNDI FORTUITÆ.* Brantome cependant, pag. 221 du Tom. II. de ses *Dames Galantes*, rapporte le mot *aventureux* à *monde*, car il cite ce livre sous le titre de *Nouvelles du Monde aventureux*, & l'attribue à un Valet de Chambre de la Reine de Navarre. (M. DE LA MONNOYE).

A. SONNIER. Il a traduit de Latin en François la première partie de l'union de plusieurs passages de l'Ecriture-Sainte, extraite des Docteurs de l'Eglise Chrétienne, par le Docteur Herman Boduin [1], imprimée à Paris l'an 1539.

[1] Herman Bodius, & non pas *Boduin*, comme il est ici mal nommé, ayant fait imprimer à Cologne *in*-8°. chez Jean Gymnic, 1533, le livre intitulé, *Unio dissidentium in sacris litteris locorum*, il parut une version Françoise de l'ouvrage entier la même année à Anvers. C'est ainsi que j'interpréte ce que du Verdier, au mot *Herman Bodius*, n'a pas expliqué assez nettement. J'en dirai davantage, quand j'en serai là. (M. DE LA MONNOYE).

A. ZAMARIEL [1], qui est un nom supposé, comme il me semble. Il a écrit quelques vers contre Pierre de Ronsard, G. Vendomois, imprimés à Orléans l'an 1563. Il a écrit l'Histoire des persécutions, &c. imprimée à Lyon l'an 1563.

[1] Cet A. Zamariel n'est autre qu'Antoine de la Roche-Chandieu, de la Maison des Barons de Chandieu dans le Maconnois. Ce fut par une double allusion Hébraïque à son nom composé des mots *Champ*, ou *Chant* & *Dieu*, qu'il se nomma Sadéel & Zamariel; *Sadéel* dans ses ouvrages Théologiques, *Zamariel* dans ses réponses en vers François à Ronsard, & dans ses Octonaires ou Huitains sur la vanité du monde. Il mourut le 23 Février 1591, âgé de cinquante-sept ans. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 234, Tom. XIII, p. 8, & les Mém. du P. Niceron, Tom. XXII, p. 281.

D'ALLANCÉ (le Seigneur), Gentilhomme Angevin, ancien Poëte François. Il a écrit le Breviaire des Nobles [1], selon

que Jean le Masle, Angevin, l'assure en son livre imprimé l'an 1578, lequel livre a été autrefois imprimé sous le nom d'Alain Chartier, &c. Je ne sais lequel des deux en est l'Auteur.

[1] André du Chesne, dans ses annotations sur les Œuvres d'Alain Chartier, pag. 862, rapporte cette remarque de La Croix du Maine, nonobstant laquelle il paroît n'avoir pas douté que le *Bréviaire des Nobles* ne dût être imprimé sous le nom d'Alain Chartier, plutôt que sous celui d'Allancé. *Voy.* au mot Alain Chartier. (M. de la Monnoye).

.....ANROUX, Parisien, frère de M. Anroux, Conseiller au Parlement de Paris. Il a écrit un fort ample & bien curieux Discours de son voyage en la Terre-Sainte, commencé le dernier jour d'Avril, l'an 1566, & de son âge le trentième, lequel il finit le seizième de Mars, l'an 1568. Je l'ai pardevers moi écrit de la main de l'Auteur, & non encore imprimé, que je sache.

D'ANTRAGUES (Madame)[1]. Elle a composé plusieurs Rondeaux & Ballades, desquelles fait mention Geufroy Torry, en son Champ-Fleury, &c. Elle florissoit sous le règne du Roi Louis XII, ou environ.

[1] Geoffroy Tory écrit mieux d'*Entragues* dans l'endroit de son Champ-Fleuri, où il rapporte un Rondeau de cette Dame, sans faire mention d'autres vers qu'elle ait composés. La Croix du Maine écrit mal aussi, *Geuffroy Torry*, & ailleurs *Thory*. (M. de la Monnoye).

AUBERT[1], natif au pays du Maine, Médecin à Lausanne, l'an 1570. Il a écrit quelques Traités en Médecine, imprimés à Lausanne chez François le Preux.

[1] Il s'appeloit Jacques. J'ai vu de lui un Discours Latin contre les Chimistes, intitulé *Jacobi Auberti Vindonis* (c'est-à-dire, de Laval au Maine), *De metallorum ortu & causis contra Chemistas, brevis & dilucida explicatio*, *in*-8°. A Lyon, 1574. (M. de la Monnoye).

AUSAUX D'ARRAS; ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit quelques Chansons amoureuses, non imprimées. Il s'appeloit autrement, Car Ausaux d'Arras. Cl. F.[1].

[1] Les lettres initiales Cl. F. par où La Croix du Maine finit cet Article, désignent Claude Fauchet, qu'il faut voir Chap. 70 & 75 de ses anciens Poëtes François. (M. de la Monnoye).

BAL

BALTAZAR DE BEAU-JOYEUX [1]. Il a écrit le Balet ſur les noces de M. le Duc de Joyeuſe, rempli de diverſes deviſes, maſcarades, chanſons de Muſique, & autres gentilleſſes, imprimé à Paris chez Adrian le Roy & Robert Balart, frères, l'an 1582.

[1] On l'appela d'abord Baltazarin à la Cour de France ; mais depuis il changea de nom, & prit celui de Beaujoyeux. Il étoit, dit Brantome, pag. 175 du Tom. II. des *Dames Galantes*, le meilleur violon de ſon temps, & en avoit une bande des plus complettes, avec laquelle le Maréchal de Briſſac, Charles de Coſſé, l'envoya de Piémont, dont il étoit Gouverneur, à Catherine de Médicis, alors Régente. Beaujoyeux avoit beaucoup de génie pour l'invention des Balets. Il en donna une preuve dans celui qu'il compoſa pour les noces d'Anne, Duc de Joyeuſe, & de Marguerite de Lorraine, ſœur de Louiſe, épouſe d'Henri III. Le P. Menetrier en parle amplement dans ſon livre des Repréſentations en Muſique ; & c'eſt ce Balet de la deſcription duquel fait ici mention La Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

BALTHAZAR DE LA BURLE, Poëte Provençal, Valet-de-Chambre de M. le Cardinal de Bourbon. Il a écrit pluſieurs vers en langue Provençale, &, entre autres, quelques-uns ſur la grande Baulme en Provence [1], traduits en François par Paſchal Robin du Faux Angevin, imprimés avec le ſecond volume du Catalogue des Saints.

[1] Naudé, pag. 218 de ſon *Maſcurat*, dans l'endroit où il parle des vers Provençaux, n'a point parlé de ceux-ci, apparemment parceque le ſujet en étoit pieux. (M. DE LA MONNOYE).

BALTHAZAR DU HUVAL, Maître Barbier, & Chirurgien Juré en la Ville de Paris. Il a écrit un Traité de la peſte, imprimé à Paris par Claude de Montre-œil, l'an 1583.

BAPTISTE DU MESNIL, Avocat du Roi au Parlement de Paris, homme des plus renommés en doctrine & bonne vie qu'autre de ſon temps. Je n'ai rien vu imprimé de ſes Oraiſons & doctes Plaidoyez prononcés par lui, lorſqu'il étoit Avocat

du Roi ; mais j'ai opinion que ceux qui seront amateurs de son honneur, & desireux de perpétuer sa mémoire, les mettront en évidence. Il florissoit à Paris sous le règne de Henri II [1].

[1] Il mourut le 2 Août 1569, âgé de cinquante-deux ans, étant né en 1517. Sa vie, & ce qu'on a de ses Œuvres *, se trouvent dans l'édition des Opuscules de Loisel, procurée l'an 1652, à Paris, *in*-4°. par les soins de Claude Joly, Chanoine de l'Eglise de Paris. (M. DE LA MONNOYE).

Le premier Avocat-Général qui ait fait des Harangues à l'ouverture du Parlement, de Thou l'appelle *Menilius*. Teissier, Tom. II, pag. 342 & 346... Extrait de son Plaidoyer sur les Jesuites & son éloge. Hist. de l'Université, Tom. VI, pag. 139 & 192. (M. FALCONET).

*On trouve à la fin des Poësies du Chancelier de l'Hôpital des vers Latins de B. du Mesnil, dont voici les trois derniers :

Vos quoque quos colui Rex & Regina valete,
Pectora vestra meis non respondentia votis,
Fecere ut properata mihi, mors gratior esset.

BAPTISTE DU TRONCHAY, Sieur de Balladé, Conseiller du Roi au Mans, père de Georges & Loys les du Tronchay, frères, desquels il sera parlé ci-après. Il naquit en la Ville de Sablé au Maine, l'an 1508, &c. Il a composé plusieurs Œuvres, tant en prose qu'en vers François, non encore imprimées : savoir, est une Ode à M. de Langey, contenant deux ou trois cens vers, trois livres d'Amours ; Traité de la Grammaire Françoise, avec l'invention d'aucuns caractères nouveaux. Il mourut au Mans l'an 1557, le 21 de Juin, âgé de cinquante ans, ou environ. Il étoit frère aîné de Gaspard ou Gazal du Tronchay, Médecin à Rennes en Bretagne, duquel il sera parlé en son lieu.

BARTAS (Du). Voy. ci-après GUILLAUME DE SALLUSTE, Sieur DU BARTAS.

BASILE DE LA BROUSQUE, Poëte François *. Il florissoit l'an 1565.

* Est-ce le même dont il est parlé, Tom. XV. de la Bibliothèque Françoise, pag. 97, sous le nom de Joachim Bernier de la Brousse, Auteur de différentes Poësies?

BAULDE [1] DE LA CARRIERE, ancien Poëte François. Il a écrit un Dialogue de l'Amour, de ses yeux & de so nœcur. Il florissoit l'an 1250, ou environ.

[1] Fauchet écrit *Baude de la Carriére*. (M. DE LA MONNOYE).

BAULDOUIN [1], ou BALDUIN DES AUTELS ou AUTIEX, ancien Poëte François. Il a écrit plusieurs Chansons amoureuses, en l'an 1250, ou environ.

[1] Fauchet écrit *Baudouin des Autiex* ou *Autels*. (M. DE LA MONNOYE).

BELLENGER, Comte de Provence. Voyez ci-après BERRENGER.

BENJAMIN BEAUSPORT, Religieux de l'Observance de S. François, Gardien du Couvent & Oratoire de Malesherbes. Il a écrit l'Harmonie & Accord Evangélique, imprimé à Paris chez Buon, l'an 1560; Monotessaron [1] des Evangiles, qui est un Recueil comprenant tout ce qui a été traité par les quatre Evangélistes, touchant la vie de Notre Seigneur Jesus-Christ, imprimé à Paris chez la veuve de Maurice de la Porte, l'an 1552. Il florissoit à Paris l'an 1551.

[1] Le titre de *Monotessaron* revient à celui de *Tétramonon* de Gabriel du Puy-Herbaud, qui fit imprimer en 1547, à Paris, *in*-12. une Histoire Evangélique Latine, ainsi intitulée. (M. DE LA MONNOYE).

BENJAMIN JAMIN. Il a traduit de Latin en François les Dialogues de Jean-Loys Vives, imprimés à Paris *.

* Il étoit frère d'Amadis Jamin, dont il a été parlé ci-dessus.

BENIGNE POISSENOT, Licencié ès Loix. Il a écrit en prose Françoise un livre qu'il intitule l'Été [1], contenant trois journées, où sont déduites plusieurs Histoires & propos récréatifs, tenus par trois Ecoliers, imprimé à Paris chez Micard, l'an 1583; Traité Paradoxique fait en Dialogue, auquel est montré qu'il vaut mieux être en adversité qu'en prospérité, imprimé à Paris chez Claude Micard, l'an 1583.

[1] Il intitula son ouvrage l'*ÉTÉ*, à l'imitation de Jacques Yver, qui, onze

ans auparavant, avoit fait un ouvrage intitulé le *Printems*, & par un jeu de mots le *Printems d'Yver*. (M. de la Monnoye).

BENOIST ALIZET [1].

[1] C'est une grande négligence à la Croix du Maine d'avoir donné place en sa Bibliothèque à des hommes, dont, sans marquer le pays, l'âge, la profession, ni la famille, il ne rapporte souvent que le nom tout nud; tels sont ces trois Benoîts, Alizet, Baumet & Poncet. (M. de la Monnoye).

V. la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 255, où il est parlé de quelques Poësies de ces Auteurs.

BENOIST BAUMET, Lyonnois.

BENOIST PONCET. Je ne sais si ceux-ci ont fait imprimer leurs Œuvres.

BENOIST TEXTOR, Médecin, natif du Pont de Vaux en Bresse, père de Claude Textor, vivant l'an 1545 & 1550, à Lyon, &c. Il a écrit en Latin un Traité de la manière de se préserver de la pestilence, & d'en guérir, selon les bons Auteurs, lequel il a traduit en François, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1551.

BENOIST VORON. Il a écrit la Réjouissance sur la France désolée, pour l'heureux & desiré retour du très-Chrétien Roi de France & de Pologne, Henri III, imprimée à Lyon par François Didier, & depuis à Paris par Jean Poupy, l'an 1574.

BERAL DES BAUX, Sieur dudit lieu & de Marseille en Provence, Gouverneur d'Avignon, issu de la très-noble & très-ancienne famille des Baux en Provence. Il étoit fort bon Poëte Provençal, grand Astrologue & Mathématicien. Il a écrit plusieurs Poëmes en langage Provençal. Il mourut environ l'an 1229.

BERARD [1] DE GIRARD, Sieur du Haillan. Voy. Bernard de Gyrard.

[1] Du Haillan s'est appelé lui-même *Berardus* dans ses Portraits en vers Latins des Rois de France & des Ducs de Lorraine. On ne l'appelle cepen-

dant jamais *Berard*, & bien moins *Bertrand*, nom que lui donne encore ci-dessous la Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

BERNABÉ [1] BRISSON (Messire), Chevalier, Sieur de Gravelle, natif de Poitou, premièrement Avocat du Roi, & maintenant Conseiller de son Privé Conseil d'Etat, & Président au Parlement de Paris, &c. homme des plus doctes de notre temps, & des plus éloquens. Il a écrit plusieurs Œuvres très-doctes & infiniment pénibles, tant en Latin qu'en François, &, entre autres, les Oraisons qu'il a prononcées en la Cour, & les doctes Plaidoyez, tant lorsqu'il étoit Avocat du Roi, qu'autrement [2]. Je ferai mention de ses compositions Latines autre part. Il florit à Paris cette année 1584 [3].

[1] La Croix du Maine écrit *Bernabé* à la Parisienne, au lieu de *Barnabé*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il est Auteur du *Code Henri*, imprimé à Paris *in-fol.* 1587. Sa mort tragique arrivée le 15 Novembre 1591, est exactement détaillée dans la première lettre & dans la seconde du 17[e] livre de Pâquier. (*idem*).

[3] Le Président Brisson, judicieux, savant, quoiqu'avec une petite tête, & le front racourci, trop passionné pour le maniment des affaires publiques. Pithou lui prédit que les Ligueurs le pendroient. Il étoit d'un esprit versatile, ce qui le rendit suspect aux Seize. (Pâquier, liv. 17, let. 3[e].) Dans la seconde, il est dit que sa Sentence lue, il demanda d'être enfermé entre quatre murailles, pour achever un ouvrage de Droit encommencé. Ce fut le 15 Novembre 1591... C'est lui qui le premier vendit la charge d'Avocat-Général à M. Despeisses... Loisel, pag. 642..... Brisson, mauvais Harangueur, l'action mauvaise, mauvais termes, il regardoit toujours aux solives. *Perroniana*.... Du Radier, Tom. II. des *Poitevins*, p. 500, dit de Brisson, plus savant qu'éloquent. La cause où il parut le plus, fut celle de la Riviere, où l'on traitoit si les Empiriques devoient exercer la Médecine, combien de belles choses, sur l'origine, les progrès, & tout ce qui regarde cet art. Duvair, Traité de l'Eloquence Françoise, pag. 392... Brisson a compilé Tiraqueau, ses Formules sont de Rançonnet. *Pithoéana*... *De eo J. Fabricii Bibli.* Tom. III, pag. 314 & 315. (M. FALCONET).

V. les Mém. de Niceron, Tom. IX, p. 297, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 256, Tom. XIV, pag. 263.

BERNARD ABBATIA, Tolosain, Docteur en Médecine, Jurisconsul, Philosophe & Mathématicien, homme docte ès langues, & lequel a lu à Paris, tant en public qu'en particulier,

& enseigné le Droit, les Mathématiques & autres sciences, &c. Il a mis en lumière une Prognostication sur le mariage de Henri, Roi de Navarre, & de Marguerite de France son épouse, imprimée à Paris l'an 1572. Le grand Herbier dudit Abbatia n'est encore imprimé, lequel il a écrit à l'imitation de Fuschius [1], Allemand. Il florissoit à Paris l'an 1583.

[1] C'est une faute copiée par Moréry d'avoir écrit *Fuschius* pour *Fuchsius*. C'est ainsi que s'appeloit ce Médecin. En Allemand *Fuchs* signifie *Renard*, qui parmi nous est aussi un nom de famille. Cornarius, autre Médecin Allemand, a fait contre Fuchsius un livre que, par une allusion Latine au nom de son adversaire, il a intitulé *Vulpecula excoriata*. Du Verdier, au mot *Guillaume Guéroult*, écrit mal *Fuschs*, & plus mal *Fousch*, au mot *Léonard Fousch*. Il faut par-tout écrire *Fuchs*, qui se prononce *Fouchs*. (M. DE LA MONNOYE).

BERNARD DE LA FOREST, Mathématicien & Astrologue, Docteur en Médecine en l'Université de Louvain en Flandres. Il a écrit des prognostications pour diverses années, imprimées à Anvers, à Paris, à Rouen, & autres lieux. Il florissoit l'an 1549.

BERNARD DE GIRARD, Sieur du Haillan, Gentilhomme, natif de Bordeaux en Gascogne, Poëte Latin & François, Historien, & Orateur très-accompli, autrefois Secrétaire de M. le Duc d'Anjou, maintenant Historiographe de France, &c. Il a écrit l'Etat & succès des affaires de France, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier par dix ou douze fois diverses, & toujours avec augmentations de l'Auteur; l'Abrégé des vies des Comtes & Ducs d'Anjou, jusqu'à maintenant, imprimé à Paris chez ledit Pierre l'Huillier par plusieurs fois; l'Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'à Loys II, imprimée chez Sonnius & l'Huillier, l'an 1576. Il est après pour achever ladite Histoire jusqu'à notre temps. Vers François sur le trépas de Henri II, imprimés à Paris l'an 1559. De la Fortune & vertu de France, avec un sommaire Discours sur le dessein de l'Histoire de France, imprimé à Paris chez l'Huillier, l'an 1570. Il a recueilli des Offices de Ciceron, un Traité des devoirs des hommes,

mes, imprimé à Blois par Julien l'Angelier, l'an 1560; l'Union des Princes, par les mariages de Philippes, Roi d'Espagne, & Madame Elisabeth de France, & encore de Philebert-Emmanuel, Duc de Savoye, & de Madame Marguerite de France, imprimé à Paris par Gourmont, l'an 1559. Il a traduit d'Italien en François les Œuvres de Loys Domenichi, touchant les faits & dits des plus illustres hommes. Il a traduit de Latin en François les vies des anciens hommes vaillans en guerre. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] On peut voir, touchant cet Ecrivain, né à Bordeaux vers 1535, & mort à Paris le 23 Novembre 1610, ce qu'en a curieusement recueilli Bayle dans son Dictionnaire au mot *Haillan*, &, après lui, mais moins exactement, le P. le Long, pag. 947 de sa Bibliothèque Historique de France. (M. DE LA MONNOYE).

V. les Mémoires de Niceron, Tom. XIV, pag. 209.

BERNARD MARCHIS, ou MARQUIS, Poëte Provençal, Chambellan de Philippes le Long, Roi de France, pour lors Comte de Poictou, l'an 1320. Il a écrit plusieurs chansons en langage Provençal [1].

[1] V. Jean de Notre-Dame, ch. 59, & du Verdier, à la lettre P. dans l'article du Comte de POICTOU. (M. DE LA MONNOYE).

BERNARD PALISSY, natif du Diocèse d'Agen en Aquitaine, inventeur des rustiques figulines, ou poteries du Roi & de la Royne sa mère, Philosophe naturel, & homme d'un esprit merveilleusement prompt & aigu. Il a écrit quelques Traités touchant l'Agriculture *, ou labourage, imprimés l'an 1562, ou environ; Discours admirables de la nature des eaux & fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels & salines, des pierres, des terres, du feu & des émaux; un Traité de la marne, &c. le tout imprimé à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1580. Il florit à Paris, âgé de soixante ans & plus, & fait leçons de sa science & profession.

* Voici le titre de ce Traité : *Recepte véritable, par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier & augmenter leur bien*, par B. PALISSY. La Rochelle, 1563, *in*-4°.

Ce B. Palissy étoit un simple Potier de terre, ne sachant ni le Latin, ni le Grec. La Nature seule l'avoit formé Physicien : c'est lui qui, vers la fin du seizième siècle, osa le premier avancer que les coquilles fossiles étoient de véritables coquilles déposées autrefois par la mer dans les lieux où elles se trouvoient alors : que des animaux, & sur-tout des poissons, avoient donné aux pierres figurées toutes leurs différentes figures. (*Voy.* Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1720, p. 5 & suiv.). Ce sentiment, comme l'observe très-bien l'Auteur de l'Histoire Naturelle, Tom. I, p. 267, *in*-4°. étoit celui des Anciens, & est aujourd'hui universellement adopté par les plus habiles Physiciens. Cependant un Académicien de Londres, de Boulogne, de Pétesbourg, de Berlin, assez humble, malgré tous ces titres, pour se cacher quelquefois sous la robe du R. P. Lescarbotier, *Capucin indigne, Prédicateur ordinaire, & Cuisinier du grand Couvent*, ose attaquer ce sentiment, & traiter de *Visionnaire* Palissy, dans le chap. 17[e] d'une Brochure singulière (telle que le dix-huitième siècle en produit beaucoup), intitulée *les Singularités de la Nature*. Basle, 1768, *in*-8°. Il résulte, d'après la lecture des *Singularités* de cet Académicien, qu'en fait de Physique & de Métaphysique, il voit & raisonne en Capucin, peut-être plus ignorant qu'indigne, & que le Potier de terre peut fort bien lui dire comme à son voisin le Cordonnier, *ne Sutor ultrà crepidam*.

BERNARD DU POEY [1], ou DU PUY, de Luc en Béarn, autrement appelé BERNARD DE POYMONCLAR, Béarnois. Il a écrit quelques vers en diverses langues sur la naissance de Henri de Bourbon, Duc de Vendôme, à présent Roi de Navarre, né l'an 1553, imprimés à Tolose l'an 1554. Il a traduit plusieurs livres d'Italien en François*, imprimés chez Perier à Paris, l'an 1563 & l'an 1565 ; lesquels ont été imprimés de rechef, sans y mettre les Epîtres dudit Bernard du Puy, & ne sais pourquoi.

[1] Quoique *Poy*, *Poey* & *Puy* en différens patois signifient la même chose, savoir, une hauteur, une éminence, & que du Verdier ait mieux aimé donner à cet Auteur le nom de Bernard de Poymonclar, que de Bernard du Poey, j'incline néanmoins à croire que du Poey étoit le nom d'usage. François de Rabutin, dans l'Epître Dédicatoire de ses Commentaires des Guerres Belgiques entre Henri II & Charles-Quint, dit que pour polir sa diction, il avoit eu recours à Bernard du Poey son ami. (M. DE LA MONNOYE).

* Ces Traductions sont celles de l'Antéros ou Contr'amour de l'Italien de Baptiste Fulgole ; & le Dialogue Latin de Platine contre les folles amours ; de l'Ecuirie de Fédéric Grison ; du Traité de César Fiasque, Ferrarois, de bien embrider, manier & ferrer les chevaux. Thomas Sibilet, dans la Pré-

face, que, sans se nommer, il a mise au-devant de sa Traduction du Dialogue intitulé *ANTEROS*, se dit Auteur de tous les autres, sans même en excepter la traduction de l'Ecuirie de Grison, qui effectivement étoit de lui, & n'avoit été imprimée sous le nom de Puymonclar que par erreur.

V. la Bibliot. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 338.

BERNARD RASCAS, Gentilhomme, Limosin, Poëte en langue Provençale, excellent Théologien, & grand Jurisconsulte de son tems, parent de Clément VI & Innocent VI, Limosins. Il a écrit plusieurs Œuvres, tant en Théologie qu'en Droit, & plusieurs Chansons en langue Provençale. Il mourut dans Avignon l'an 1553.

BERNARD DE LA ROCHE [1], Tolosain, Conseiller du Roi au Parlement de Paris, & maintenant premier Président aux Requêtes du Palais à Tolose. Ce Seigneur de la Roche fut reçu en l'état de Conseiller à Paris, après avoir été interrogé devant Messieurs de la Cour, en la plus honorable assemblée qui ait été faite depuis long-temps, & à laquelle réception furent présens aucuns Princes de France & Etrangers, & remporta tel honneur, pour avoir si bien & doctement satisfait aux points qui lui furent proposés, qu'il s'est acquis un honneur, qui lui demeurera à jamais, pour en avoir fait preuve devant un si grand nombre d'hommes de remarque : en quoi c'est un honneur bien grand pour Messieurs de Tolose, de voir que ceux qui ont été appris en leurs écoles font paroître leur savoir en endroits tant signalés, comme est le Parlement de Paris. Mais, pour venir à parler des écrits dudit Sieur de la Roche, voici ce que j'ai pu voir de ses inventions & traductions; Conseils Politiques, qui est un recueil des plus infortunés & sinistres ou malheureux accidens, advenus depuis quinze cens ans, en tous les Empires, Royaumes, Principautés & républiques du monde, jusqu'à ce jourd'hui, avec les défauts ou causes évidentes d'iceux malheurs, auquel livre il a encore ajouté l'Avertissement ou conseil auxdits Princes & Gouverneurs de s'en garder à l'avenir. Ce livre n'est encore imprimé. Il a traduit de Latin en François les doctes livres de la

République, & de l'institution du Prince, de François Patrice de Sienne en Italie, non encore imprimés. Il a traduit les Œuvres d'Alexandre Néapolitain, autrement appelé *Alexander ab Alexandro*, intitulés, les Jours Geniaux. Il a recueilli six Centuries des plus belles Sentences & similitudes ou comparaisons, les plus remarquables qu'il a pu observer par tous les bons Auteurs qu'il a lus. Outre les Œuvres susdites, il a commencé à faire un Epitome ou Abrégé de tous les conseils des Docteurs en Droit canon & civil, lesquels il a réduit par titres ou chapitres, suivant l'ordre des Pandectes de l'Empereur Justinian, lequel il espére de faire imprimer en bref, tant en Latin qu'en François. Il a fait une bien curieuse & très-diligente recherche de la très-noble & très-illustre & ancienne maison de M. le Duc d'Espernon, Messire Jean-Louis de Nogaret, Pair de France, &c. laquelle n'est encore imprimée. Je l'ai vue écrite à la main, & la copie s'en voit avec les autres preuves de généalogie des Chevaliers du S. Esprit. Il florit à Tolose cette année 1584. Je ferai mention de ses Œuvres & Compositions Latines en autre lieu.

[1] Il s'est depuis appelé Bernard de *la Roche-Flavin*, & l'on a de lui, sous ce nom, un volume imprimé *in-fol.* à Bordeaux, 1617, & *in*-4°. à Genève, 1621, où, en 13 livres, il est traité amplement de tout ce qui concerne les Parlemens de France. Il avoit auparavant donné un recueil des Arrêts notables du Parlement de Toulouse. Quelques-uns mettent sa mort en 1622, & le font âgé tout au moins de quatre-vingt ans, d'où il s'ensuit qu'il seroit né l'an 1542, ce qui est faux, puisque lui-même, L. 3 des Parlemens, C. 1, n. 23, dit qu'il n'avoit que vingt-deux ans, lorsqu'en 1574 il fut reçu le premier Juin Conseiller au Présidial de Toulouse. d'où, par un meilleur calcul, il s'ensuit que c'est en 1541 qu'il naquit. (M. DE LA MONNOYE).

BERNARD DE VANTADOUR, natif dudit lieu de Vantadour en Limosin, Poëte Provençal. Il se rendit enfin Religieux au Monastère de Montmajour. Il a écrit plusieurs livres en langage Provençal. Il mourut en ladite Abbaye de Montmajour, l'an 1223 *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 17.

BERNARDIN DE BOUCHETEL, Gentilhomme Ber-

ruyer, ou de Berry, Secrétaire du Roi. Il a traduit Euripide de Grec en François *.

* Cette Traduction n'a jamais été imprimée.

BERNARDIN DE SAINT-FRANÇOIS, Gentilhomme, du Maine, premièrement Conseiller d'Eglise à Paris, depuis Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, Abbé de Fontaine-Daniel au Maine, Prieur de Grandmont, & enfin Evêque de Bayeux en Normandie, en 1573. Il étoit fort docte en Grec, en Latin & François. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises, non encore imprimées. Il fut député par les Etats de Normandie, pour les Etats tenus à Blois sous Henri III, en 1577. Il peut avoir écrit plusieurs autres choses, non encore imprimées. Il mourut au Maine l'an 1582, en Juillet, âgé de cinquante-trois ans, ou environ. Il se voit quelques Sonnets de lui, avec les Amours de Francine, écrits par J. Antoine de Baif.

BERRENGER, ou BELLENGER, Comte de Provence, ancien Poëte Provençal [1].

[1] La Croix du Maine ne fait que répéter ce qu'il a dit ci-dessus au mot *BELLENGER*, sans ajouter quoi que ce soit qui distingue des autres Comtes de Provence, nommés BERRENGERS, BELLENGERS, BÉRENGERS, ou BÉRENGUIERS, celui dont il entend parler ici. (M. DE LA MONNOYE).

BERRENGER DE LA TOUR, natif d'Albenas en Vivarais, au pays de Languedoc, Poëte François. Il a écrit, à l'imitation d'Arioste, Poëte Italien, un Poëme intitulé l'Amie des Amies, divisé en quatre livres, imprimé à Lyon chez Robert Granjon, l'an 1558. Il a écrit quelques autres Poësies Françoises, savoir, est l'Amie rustique; Choréide, ou louange du bal; Chants d'amour, Epîtres, Epigrammes, Dialogue traduit de Lucien, Blason du miroir, Naféide, Epitaphes, Enigmes; le tout imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1556; le Siècle d'or des Philosophes. Il florissoit l'an 1558.

BERRY LE HERAULT, élu Roi d'armes des François [1]. Il a écrit la Chronique de Normandie. Elle se voit

écrite à la main dans la Bibliothèque du Roi de Navarre à Vendôme.

[1] C'est le même que ce Jacques ou Gilles le Bouvier, natif de Bourges, Héraut de Charles VII, dont il a été parlé dans une note, au mot *ALAIN CHARTIER*. Le P. le Long, qui, en plus d'un endroit de sa Bibliothèque Historique de France, a eu occasion de parler de ce *Berry*, ne s'est souvenu nulle part de lui attribuer cette Chronique de Normandie, dont fait ici mention la Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

BERTHELEMY * ANEAU, dit ANNULUS, natif de Bourges en Berry, Poëte Latin & François, Historien, Jurisconsulte, & Orateur [1]. Il a écrit en vers Latins un livre intitulé, *Picta Poësis*, lequel il a depuis traduit en vers François, & l'a nommé Imagination Poëtique, imprimé à Lyon chez Macé Bon-homme, l'an 1552. Il a traduit de Grec en François l'Histoire d'Alector, ou le Coq, imprimée à Lyon. Il a traduit de Latin en François les Emblêmes d'André Alciat, imprimés à Lyon l'an 1558, & depuis par Guillaume Rouville, l'an 1564. Il a traduit de Latin en François un livre de Conrad Gesner, Allemand, intitulé, le Trésor d'Evonime, philiatre des secrets remèdes, &c. livre plein d'Alchimie, &c. imprimé à Lyon chez Balthasar Arnoulet, l'an 1555; Lyon Marchand, qui est une Satyre Françoise, sur la comparaison de Paris, Rouen, Lyon, Orléans, & sur les choses mémorables depuis l'an 1524, imprimé à Lyon par Pierre de Tours, l'an 1542. Il a traduit de Latin en François l'Oraison ou Epître de Ciceron à Octave, depuis surnommé Auguste César, imprimée à Lyon par ledit Pierre de Tours, l'an 1542. Il a traduit de Latin en vers François l'Exhortation de S. Euchier, Evêque de Lyon, l'an 1185, envoyée à l'Empereur Valerian son parent, &c. avec annotations du Traducteur, imprimée à Lyon l'an 1552 par Macé Bonhomme. Il florissoit l'an 1548 [2].

* *La Croix du Maine écrit par-tout* BERTHELEMY *pour* BARTHELEMY *; nous avons suivi cette prononciation, pour ne rien déranger à l'ordre dans lequel il a placé les Auteurs.*

[1] Il naquit à Bourges au commencement du seizième siècle, dans un temps où, avec un peu de littérature, il étoit aisé de se distinguer. L'opinion qu'on

avoit de sa capacité lui procura un établissement honnête à Lyon, où, après avoir été pendant trente ans Principal du Collège de la Trinité, il fut tué l'an 1561 * par quelques Catholiques séditieux qui le croyoient Calviniste. (M. Brossette, pag. 109 de son nouvel éloge de Lyon, dit que ce fut en 1564). C'étoit dans le fonds un pauvre Ecrivain que Barthelemy Aneau, soit en Latin, soit en François, n'en déplaise à Naudé, qui, pag. 92 de son Mascurat, l'appelle le docte Barthelemi Aneau, par rapport à un mauvais Roman intitulé *ALECTOR*, où de bonnes gens croient voir un sens mystique, merveilleux, quoiqu'il n'y en ait pas plus que dans les Fanfreluches antidotées de Rabelais. Il feignoit, pour donner plus de poids à son ouvrage, l'avoir tiré d'un vieux fragment Grec, à-peu-près comme des Périers feignoit avoir traduit son *Cymbalum* du Latin, & Martin Fumée son *Athénagore* du Grec. Marc-Claude Buttet, au rapport de La Croix du Maine, avoit fait des vers contre Barthelemi Aneau. Le P. Ménetrier, Jésuite, au lieu d'écrire *ANEAU*, écrit mal *L'ANEAU*. (M. DE LA MONNOYE).

[1] Le P. Colonia, dans son Histoire Littéraire de Lyon, parle de son Ouvrage, intitulé *Picta Poësis*, & Clement, pag. 400... Il dédia son livre à Philibert Babou, Evêque d'Angoulême, son Condisciple. On a de lui 104 pièces en vers Latins, & quelques vers Grecs... Journal de Trévoux, Mai, 1753.... Ses Mystères... Hist. du Théâtre François, pag. 261. (M. FALCONNET).

* V. les Mém. de Niceron, Tom. XXII, p. 170. La mort de Barthelemi Aneau y est placée à l'an 1565. On n'y cite point dans la liste des écrits de cet Auteur l'Ouvrage suivant : *Décades de description, forme & vertu naturelle des Animaux*, en vers, par Barthelemi Aneau. Lyon, 1548, *in*-8°.

V. la Bibliot. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome VI, p. 22 & 29, Tom. VII, p. 78 & 80.

BERTHELEMY BALISTE, Narbonnois *.

* V. du Verdier à cet Article.

BERTHELEMY CABROL, Maître-Juré en la Faculté de Chirurgie à Montpellier, Chirurgien ordinaire du Roi, &c. Il a mis en lumière la seconde partie des Erreurs populaires de Laurent Joubert, imprimée à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1579, & chez Lucas Breyer. Il a écrit une Epître Apologétique contre les médisans dudit Joubert, imprimée chez les susdits, audit an 1579.

BERTHELEMY DE CHASSENEUZ, dit CHASSANEUS [1], natif du Diocèse d'Autun, en Bourgogne, Docteur ès Droits,

Préſident de Provence, Avocat du Roi au Bailliage d'Autun; Conſeiller du Roi à Paris, l'an 1531. Il a écrit des Annotations ſur les Coutumes de Bourgogne, moitié en Latin, & moitié en François, imprimées à Paris. Je ferai mention de ſes Œuvres en Latin autre part. Il floriſſoit l'an 1532.

[1] D'où on l'a nommé Chaſſanée; & c'eſt ainſi qu'on eſt en poſſeſſion de le nommer au Barreau. Son vrai nom François étoit de Chaſſeneuz, comme l'écrit La Croix du Maine, latiniſé de ſa façon, *Bartholomæus à Chaſſeneo.* Il naquit l'an 1480 à Iſſy-l'Evêque, Bourg à demi-journée d'Autun, fut reçu Docteur en Droit à Pavie, l'an 1502, & la même année épouſa Pernelle Languet, veuve de Pierre Seurre, Avocat du Roi aux Bailliages d'Autun & de Montcenis, charge dont Chaſſeneuz fut pourvu en 1508, par la réſignation que lui en fit Gui de Moreault, ſucceſſeur de Pierre Seurre. Il eut en 1531 une charge que François I lui donna de Conſeiller au Parlement de Paris, dans laquelle, comme il ſe préparoit à être reçu, il fut nommé par le même Roi, en 1532, premier, ou plutôt ſeul Préſident du Parlement de Provence, n'y ayant point alors en cette Cour d'autre Préſident. Il mourut à Aix l'an 1541, que, ſuivant le calcul Romain, on comptoit 1542. Ses Ouvrages conſiſtent en trois volumes Latins, dont le premier eſt ſon Commentaire ſur la Coutume de Bourgogne, le ſecond ſon Catalogue de la Gloire du monde, & le troiſième ſes Conſeils. M. le Préſident Bouhier, dans ſon Hiſtoire des Commentateurs de la Coutume de Bourgogne, à la tête de l'Edition qu'en 1717 il donna de cette Coutume, a écrit la vie de Barthelemi de Chaſſeneuz avec beaucoup d'exactitude & de politeſſe. (M. DE LA MONNOYE).

V. les Mémoires de Niceron, Tom. III, p. 353.

BERTHELEMY CAUSSE, M. à Genève. Il a écrit contre le B. de la F.

BERTHELEMY DU POIX [1], natif d'Aux près Toloſe; homme docte ès langues, & ſur-tout en la Chaldée. Il s'appelle autrement, de Beau-Poix, dit en Latin, *à pulchro pondere.* Il a traduit de langue Chaldée en François les Sentences de Ben-Syra, neveu du Prophète Jérémie, leſquelles il a enrichies d'annotations, &c. imprimées à Angers chez René Picquenot, l'an 1559; Apodixie pour la Meſſe. Il floriſſoit à Angers audit an 1559.

[1] Colomiès, dans ſa *Gallia Orientalis*, a tranſcrit cet endroit de La Croix du Maine, ſans y ajouter quoi que ce ſoit; pour moi, ne ſachant rien de particulier

particulier de cet Auteur, je me contenterai d'obſerver que puiſqu'il traduiſoit ſon nom par les mots Latins *à pulchro pondere*, il auroit mieux fait d'écrire *BEAU-POIDS*, la bonne ortographe voulant qu'on écrive *poix* uniquement pour marquer le Latin *pix*, pois pour *piſum*, & poids pour *pondus*. (M. DE LA MONNOYE).

BERTHELEMY POULLARD, natif de la Ville de la Ferté au Maine, Avocat au Siége Préſidial du Mans, jeune homme bien docte, & lequel a beaucoup voyagé pour ſe rendre de plus en plus inſtruit en la Juriſprudence. Il a écrit en Latin, & depuis traduit en François une Oraiſon de l'Immortalité de l'ame, & du mépris de la mort. Le Latin a été imprimé au Mans chez Jérôme Olivier, & le François n'eſt encore en lumière. Il florit en ladite Ville du Mans cette année 1584.

BERTHELEMY DU PRÉ. Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire des Empereurs de Turquie, avec l'ordre & gouvernement d'iceux, au fait de guerre, imprimée à Paris chez Geufroy Thory, l'an 1538.

BERTHELEMY [1] DE SALLIGNAC, Gentilhomme, Berruyer, Proto-Notaire du Saint Siége Apoſtolique, Profeſſeur en chacun droit. Il a écrit le voyage du Roi Henri II, au bas pays de l'Empereur, l'an 1554, imprimé à Lyon par Thibault Payen audit an 1554, & à Rouen l'an 1555, par Florent Valentin, & à Paris par Robert Etienne. Il a écrit le Siége de Metz en Lorraine, l'an 1552, imprimé à Paris par Charles Etienne audit an 1552. Il floriſſoit ſous Henri II, l'an 1550.

[1] La Croix du Maine eſt ici tombé dans une mépriſe qu'il reconnoît & corrige au mot *BERTRAND DE SALIGNAC*. La plûpart des Catalogues donnent mal-à-propos à ce Bertrand le nom de Barthelemi. Du Verdier s'eſt contenté de le déſigner par la lettre B, faute d'avoir ſu le nom de Baptême. Le Gentilhomme Berruier, nommé Barthelemi de Salignac, eſt celui dont nous avons en Latin : *Bartholomæi à Saligniaco itinerarium Terræ Sanctæ*, imprimé à Lyon, 1525. *in*-8°. Goth. (M. DE LA MONNOYE).

BERTRAND DE ALLAMANON, troiſième du nom, ſieur dudit lieu, Gentilhomme d'Arles, Sénéchal de Provence, Poëte Lyrique & Satyrique, l'an 1290. Il a écrit plu-

ſieurs belles chanſons en langue Provençale, à la louange de Madame Laure d'Avignon, tant célébrée par Pétrarque. Il a écrit un Traité des guerres inteſtines, qui étoient entre les Princes de ſon temps; Syrventes, ou Satyres contre l'Archevêque d'Arles. Il mourut l'an 1295.

BERTRAND D'ARGENTRÉ *, Sieur de Goſnes, Forges & la Guiſchardiere, &c. Conſeiller du Roi, Sénéchal de Rennes en Bretagne, & depuis Préſident audit Parlement, homme fort docte, grand Juriſconſul, & fort bien verſé en l'Hiſtoire, &c. Il a écrit l'Hiſtoire de Bretagne, &c. imprimée à Paris chez Jacques du Puys, l'an 1583. Il a écrit de fort doctes Annotations ſur les Coutumes de Bretagne, imprimées à Rennes; Avis & Conſultation ſur les partages des Nobles de Bretagne, droits & avantages d'iceux, &c. imprimé à Rennes par Bertrand Jochault; Généalogies des plus anciennes maiſons de Bretagne, non encore imprimées. Il florit à Rennes cette année 1584.

* Bertrand d'Argentré étoit fils de Pierre d'Argentré, Sénéchal de Rennes, & petit-fils de Jean d'Argentré & de Pertine le Baud, ſœur d'Alain le Baud, Hiſtorien de Bretagne, dont La Croix du Maine a parlé ci-deſſus. Bertrand d'Argentré avoit achevé à l'âge de vingt-trois ans une Hiſtoire de Bretagne, écrite en Latin, qui n'a jamais été publiée. On la conſerve dans la Bibliothèque du Roi. Il s'appliqua enſuite à la Juriſprudence, & travailla ſur la Coutume de Bretagne. Ses premiers eſſais, en ce genre, lui firent beaucoup d'honneur. On le nomma Commiſſaire pour la réformation de cette Coutume en 1579, & peu après il fut chargé par les Etats de Bretagne d'écrire l'Hiſtoire de cette Province, ce qui ne lui fut pas difficile, ce travail étant fait d'avance en grande partie. Auſſi, en moins de trois ans, il compoſa & fit imprimer l'Hiſtoire de Bretagne, & la préſenta aux Etats en 1582. Cette première Edition eſt fort rare, parce que diverſes raiſons la firent ſupprimer. L'Auteur la corrigea & la fit réimprimer en 1588 avec des changemens conſidérables. Il mourut deux ans après, le 13 Février 1590, âgé de ſoixante-onze ans. Ses Commentaires ſur la Coutume de Bretagne n'ont été publiés qu'après ſa mort, & ſes *Généalogies* n'ont jamais paru.

BERTRAND BERGER, natif de Montembeuf en Poitou, Poëte François, l'an 1550 [1].

[1] Claude Binet, dans la vie de Ronſard, cite les Dithyrambes de cet

Auteur, & l'appelle Poëte Dithyrambique, à l'exemple de Joachim du Bellai, qui l'a ainsi qualifié dans des vers qu'il lui adresse, & qui en d'autres l'a nommé Poëte Bédonnique-Bouffonique, nom qu'expliquent les vers mêmes de Du Bellai. On a, parmi les *Gayetés* de Ronsard, imprimé par erreur les Dithyrambes de Berger, sans marquer qu'ils fussent de lui. (M. DE LA MONNOYE).

BERTRAND DE BORME, Poëte Provençal. Il a écrit plusieurs Poësies en langue Provençale *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 65.

BERTRAND CARBONNEL [1], Poëte Provençal, natif de Marseille. Il a écrit un Traité en langue Provençale, intitulé Las Drudarias d'Amour, lequel a été mis sous le nom de Hugues Brunet, Poëte Provençal. Il florissoit l'an 1223.

[1] Du Verdier, au mot *HUGUES BRUNET*, écrit *CARBONEL*, conformément à Jean de Notre-Dame, Ch. 16. (M. DE LA MONNOYE).

BERTRAND DE CHASTILLON, Poëte Provençal. Il a écrit plusieurs Poëmes en langue Provençale *.

* Jean Notre-Dame, Ch. 65, l'appelle DE CASTILLON.

BERTRAND FERAULT, Poëte Provençal. Il a écrit plusieurs Chansons en langue Provençale [1].

[1] Il étoit vraisemblablement de la famille de Rémond Férault, ancien Poëte Provençal, dont il sera parlé plus bas. (M. DE LA MONNOYE).

V. Jean Notre-Dame, Ch. 65.

BERTRAND DE GIRARD, ou BERARD DE GYRARD, Sieur du Haillan. Voy. ci-devant BERNARD DE GYRARD [1].

[1] L'ayant fort bien nommé ci-dessus BERNARD, pourquoi mal-à-propos le nommer ici BERTRAND & BÉRARD? (M. DE LA MONNOYE).

BERTRAND DE LA LUCE, Docteur en Médecine. Il a écrit en notre Langue Françoise une nouvelle défense pour les François à l'encontre de la nouvelle entreprise des ennemis, qui est un Traité contre les poisons, & remèdes d'éviter iceux, imprimé à Paris par Denis Janot, l'an 1537.

BERTRAND DE MARSEILLE, Gentilhomme Proven-

çal, issu des Vicomtes de Marseille. Il se rendit Religieux au Monastère de Montmajour. Il a écrit plusieurs Chansons & autres Poësies en langue Provençale. Il florissoit l'an 1310 *.

* V. Jean Notre-Dame, Ch. 57.

BERTRAND DE PEZARS, ou DE PEZENAS, Gentilhomme, natif dudit lieu, Poëte Provençal. Il a écrit plusieurs Chants funèbres, Epithalames & autres Poëmes en langue Provençale. Il florissoit à Avignon l'an 1348 *.

* V. Jean Notre-Dame, Ch. 64.

BERTRAND DU PUGET, Poëte Provençal. Il a écrit plusieurs choses en langage Provençal *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 65.

BERTRAND RABOT, Dauphinois.

BERTRAND DE SALLIGNAC, Gentilhomme Périgordin, Conseiller du Roi Henri III, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit, Ambassadeur pour Sa Majesté en Angleterre, &c. Il a décrit le voyage du Roi Henri II du nom, Roi de France, au pays-bas de l'Empereur, imprimé à Paris par Robert Etienne, & en autres lieux. Il a davantage écrit le Discours du Siége de Metz en Lorraine, en l'an 1552, imprimé à Paris audit an 1552. Je n'ai pas connoissance de ses autres Compositions Latines ou Françoises. Il florit cette année 1584, & est fort respecté & aimé de Sa Majesté pour les rares vertus qui sont en lui [1]. J'ai à dire ici un mot en passant, touchant ce Seigneur, & ses écrits, c'est qu'au feuillet 34 de ce livre ¶, nous avons mis les Œuvres (que nous avons récitées ci-dessus) sous le nom de Berthelemy de Sallignac, Gentilhomme Berruyer, lequel nous pensions être celui-ci Bertrand de Sallignac, Gentilhommme Périgordin; & ce qui nous avoit fait ainsi méprendre, c'est que ledit Sieur n'avoit mis son nom en ses Œuvres que par ces mots B. de Sallignac, qui est chose douteuse si cette lettre B signifioit Berthelemy ou Bertrand; car par autre lieu j'ai trouvé qu'il y avoit un Protonotaire du S. Siége Apostolique, nommé du nom suf-

¶ De l'Ancienne Edit. & de celle-ci, à la pag. 81.

dit de Berthelemy, & lequel florissoit audit temps ; mais ceci sera corrigé à la seconde édition. Ç'a été M. du Haillan qui m'a averti de cette faute, lequel a fort bien connu ledit Sieur de Sallignac, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. & afin de dire encore ce qui m'a fait tromper ainsi, c'est que voici les qualités que j'ai vues dudit Berruyer. Ce que j'alléguerai pour montrer qu'il n'y a si clair-voyant qui n'eût pu s'y abuser comme moi : *Bartholomeus à Sallignïaco Biturix, equestris Ordinis miles, ac utriusque Juris Professor*, &c. Je laisse à penser qui seroit celui qui ne se fût mépris sur le doute de ces deux noms * : ce que j'ai discouru peut-être trop amplement ; mais c'est pour montrer à ceux qui en trouveroient de semblables en ce livre, qu'il est trop mal-aisé de ne faillir point, principalement en choses qui passent la connoissance de ceux qui écrivent des Histoires générales, & non particulières ; & ceux qui laissent leurs noms écrits à demi sont cause de cela.

[1] Jean Brantius fit imprimer *in*-8°. à Amsterdam, 1708, un Recueil de cent Lettres Latines, parmi lesquelles il s'en voit une de Rabelais, écrite de Lyon le 30 Novembre 1532 à Bernard de Salignac, où se lisent ces mots : *Nuper rescivi ex Hilario Bertulpho, quo hîc utor familiarissimè, te nescio quid moliri adversum calumnias Hieronimi Aleandri, quem suspicaris sub personâ Factitii cujusdam Scaligeri adversum te scripsisse*, & le reste où il traite de πάντη πάντως ἄθεος Jules Scaliger, qui, en revanche, dans sa 307e Exercit. contre Cardan, n° 15, le désigne sous les titres de *Novus Lucianus*, & de *Diagoras Culinarius*. J'ignore qui est ce Bernard de Salignac à qui Rabelais écrit, & je présume que la lettre étant adressée *B. Saliniaco*, le B initial a été mal interpreté *Bernardo*, au lieu de *Bertrando*. (M. DE LA MONNOYE).

* Pour jeter quelque jour sur ce que dit la Croix du Maine des Auteurs qui ont porté le nom de Salignac, il faut en distinguer trois, qui, quoique du même nom, ne sont pas d'une même famille, *Barthelemi*, *Bernard* & *Bertrand*. Barthelemi, le plus ancien des trois, publia en Latin un voyage de Jérusalem, imprimé à Lyon en 1525 *in*-8°. Bernard écrivit quelques Traités de Mathématique & de Grammaire. Il avoit pris soin de l'éducation de Rabelais, qui lui en témoigna sa reconnoissance dans la lettre du 30 Novembre 1532, citée par M. de la Monnoye. C'est la quatre-vingt-douzième du Recueil intitulé : *Clarorum Virorum Epistolæ centum ineditæ*. Enfin Bertrand de Salignac, Ambassadeur en Angleterre en 1572, Chevalier de l'Ordre du S. Esprit en 1579, qui écrivit une relation du voyage du Roi, imprimée à Paris en 1554 par Charles Etienne, & non comme le dit La Croix du

Maine, par Robert, qui n'étoit plus alors à Paris. Ce fut lui qui écrivit aussi l'Histoire du Siége de Metz en 1552, imprimée chez le même Etienne en 1553, *in*-4°. On en publia la même année à Florence une traduction en Italien. Les Actes de sa Négociation en Angleterre, au sujet du mariage projeté de la Reine Elisabeth avec le Duc d'Anjou, ont été en grande partie imprimés dans la nouvelle Edition des Mémoires de Castelnau. Bertrand de Salignac mourut à Bordeaux en 1599.

BLACAS, ou BLACHAS, ET BLACHASSET ET BLAKASSET, issu d'une noble famille d'Arragon. Il a écrit des Chansons d'amour, à la louange de toutes les Dames de Provence. Il a écrit un livre de la manière de bien guerroyer, écrit en langue Provençale, & non encore imprimé. Il florissoit en l'an de salut 1300.

BLAISE D'EVRON. Il a traduit en François les Eloges & vies des plus illustres & principaux hommes de guerre, antiques & modernes, décrites par Paule Jove, Italien, imprimés à Paris par Galiot du Pré, l'an 1559.

BLAISE DE VIGENAIRE [1], Bourbonnois, jadis Secrétaire de M. le Duc de Nevers. Il a traduit de Latin en François les Commentaires de Jules-César, Empereur, enrichis d'annotations, & imprimés à Paris par Nicolas Chesneau, l'an 1576. Il a traduit de Grec en François l'Histoire de Chalcondile, touchant la décadence de l'Empire Grec, imprimé à Paris par N. Chesneau, l'an 1577. Il a traduit quelques Décades de Tite-Live, imprimées à Paris avec annotations, chez Jacques du Puys & Chesneau, l'an 1583. Il a traduit de Grec en François les Images ou tableaux de plate peinture de Philostrate Lemnien, Sophiste Grec, avec annotations, imprimées à Paris l'an 1578. Il a traduit trois Dialogues de l'Amitié, tant de Platon & Lucien, que de Ciceron, imprimés à Paris chez Chesneau, l'an 1579. Il a traduit, comme par essai, un Traité de Ciceron, de la meilleure forme d'Orateurs ; le sixième livre des Commentaires de César ; la Germanie de Cor. Tacitus, imprimés à Paris chez Michel Vascosan, l'an 1575 ; la Description du Royaume de Pologne ; les Mœurs, religion & façon de

faire d'icelui peuple, Imprimés à Paris l'an 1573; les Chroniques & Annales de Pologne, imprimées à Paris audit an 1573; la somptueuse & magnifique entrée de Henri III, Roi de France & de Pologne, en la Cité de Mantoue, imprimée chez Chesneau l'an 1576; Traité des Comètes ou Etoiles chevelues, avec leurs causes & effets, imprimé à Paris par Chesneau, l'an 1578. Il a traduit plusieurs autres livres, non encore mis en lumière [2]. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de plus de soixante ans [3].

[1] Tout le monde écrit *Vigénère*, mais La Croix du Maine régle ici son ortographe sur la prononciation. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Outre les Ouvrages rapportés ci-dessus, & ceux dont parle du Verdier, il a traduit la vie d'Apollonius Philostrate, l'Histoire de Ville-Hardouin en François plus intelligible; l'Aiguillon de la foi de S. Bonaventure, la Jérusalem du Tasse en prose, le Pseautier en vers mesurés non rimés. Il a de plus composé un livre de prières, un Traité du feu & du sel, un des Chiffres, & un de l'or & du verre, qui n'a pas été imprimé. Jean-Albert Fabrice, Ch. 15 du 4e Liv. de sa Bibl. Grecque, pag. 41, lui attribue une version Françoise de Pausanias, mais sans preuve, contre sa coutume. Aussi cette prétendue version n'est-elle mentionnée nulle part ailleurs, que je sache, & n'a très-certainement jamais paru. Amiot & Vigénère, contemporains, ayant par leurs traductions fait honneur à notre langue, quelques-uns ont mis en question, auquel devoit être adjugée la préférence : je dis quelques-uns, parce qu'avec raison, Amiot est communément préféré. On a varié sur le temps de la mort de Vigénère. Le P. le Long ne s'accordant pas avec lui-même, après avoir, n. 7401 de sa Bibliothèque Historique de France, bien mis cette mort en 1596, l'y met mal, n° 13831, en 1599. Trompé en cela par Baillet, qu'à l'Article 938 de ses Jugemens des Savans je n'aurois pas manqué de corriger, si je m'étois souvenu d'une note de Louvent Géliot, Avocat au Parlement de Dijon, écrite de sa main, à la marge de mon exemplaire de La Croix du Maine, qui lui a autrefois appartenu, par laquelle il est marqué que Blaise de Vigénère mourut à Paris l'an 1596. Ce Louvent Géliot, dont Charles Fevret a fait l'éloge à la fin de son Dialogue *de claris Fori Burgundici Oratoribus*, étoit un homme d'érudition. Il est Auteur de l'Indice Armorial, imprimé à Paris *in.fol.* 1635, depuis augmenté par Palliot, & mourut le 3 Mai 1641, assez âgé pour avoir vu & connu Vigénère. Raoul Bouthrays, ou Boutrays, car on le trouve écrit des deux manières, en Latin *Rodolphus Botereius*, qui vivoit en même temps que Géliot, s'accorde *in Commentariis* avec lui pour l'époque de la mort de Vigénère. Ainsi, lorsque, pag. 2570 de la Prosopographie de du Verdier, il est dit que Vigénère naquit le 5 Avril 1523, &, p. 2572, qu'il vécut soixante-dix ans, d'où il s'ensuivroit qu'il seroit mort en 1593; il faut conclure que

du Verdier s'est mépris à l'âge, & qu'au lieu de soixante-dix, il devoit dire soixante-treize ans. (*idem*).

[2] V. les Mémoires de Niceron, Tom. XVI, p. 26, & Tom. XX, pag. 94. Il place la mort de Vigénère en 1599. (*idem*).

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VIII, p. 19.

BLAISE VOLET DE DIE. Il peut avoir composé quelques Ouvrages, lesquels je n'ai pas vus.

BLONDEAU, ou BLONDEL DE NESLE, ancien Poëte François, & excellent Joueur d'instrumens de Musique. Il a composé plusieurs Chansons en langage François. Il florissoit l'an 1200.

BONNADVENTURE BROCHARD, de l'Ordre des Frères Mineurs, ou Cordeliers de la Province de France, & du Couvent de Bernay. Il a écrit le Voyage de Jérusalem, & du Mont Sinay, lequel voyage il fit & accomplit l'an de salut 1533, avec le Seigneur Greffin Arfagart, Sieur de Courteilles en Normandie, & de Courteilles au Maine, &c. Je ne sais s'il est imprimé, je l'ai vu écrit à la main [1].

[1] Il semble, si ce livre a été imprimé chez Poncet le Preux & chez Jean le Clerc, que les Exemplaires ne devoient pas en être inconnus à La Croix du Maine. Le voyage Latin, que j'ai vu du *Brocardus Monachus*, sous le titre, *Locorum Terræ Sanctæ exactissima descriptio*, à Bâle, *in-fol.* chez Hervagius, 1532, ne contient que seize feuillets; au lieu que l'Ouvrage François de Bonaventure Brochart, Cordelier, est un très-gros volume *in-fol*, dont, au rapport de la Bibliothèque Dominicaine, pag. 393, Col 1 du Tom. I, est un Exemplaire manuscrit à la Bibliothèque du Roi, cotté 10265. V. ci-dessous les mots GRÉFIN ARFAGAR, & JEAN GASSOT.

Au sujet du nom de Brochard, & du Voyage de la Terre-Sainte, il est bon de remarquer que comme il y a eu sur la fin du treizième siècle un Jacobin Allemand, nommé *Brocardus*, *Borchardus*, *Burchardus*, & même *Burgardus*; car on le trouve écrit de ces quatre sortes, & que ce Jacobin ayant fait le voyage de la Terre-Sainte, en a laissé une description, dont on voit plusieurs Manuscrits & plusieurs Editions, il est arrivé que la conformité du nom Latin *Brocardus*, avec le François Brochard, entre deux Religieux, tous deux Auteurs d'une Description de la Terre-Sainte, a donné lieu de les confondre, malgré la différence de leur institut, de leur nation, & du temps où ils ont vécu. Outre ces trois différences, il y en avoit une

quatrième

quatrième à remarquer, savoir, le nom de baptême *Bonaventure*, appartenant au seul Cordelier Brochard, mentionné par nos deux Bibliothécaires François. Simler qui, en 1555, dans son supplément à la Bibliothèque de Gesner, ne connoissoit ni *Brocardus*, Jacobin Allemand, Ecrivain d'un voyage de la Terre-Sainte, ni *Bonaventura Brocardus*, Ecrivain d'un même voyage, a, dans son supplément de 1574, à cette même Bibliothèque de Gesner, spécifié l'un & l'autre *Brocardus*; le premier de cette manière : *Brocardus Alemannus, professione Dominicanus, Palæstinam fidelissimè descripsit*; le second de celle-ci : *Bonaventuræ Brocardi Palæstina apud Poncettum le Preux. Hunc puto esse Brocardum Monachum.* Par où cependant l'on voit que, bien loin de savoir que ce *Bonaventura Brocardus*, qui n'est autre que notre Bonaventure Brochard, fut Cordelier, il ne savoit pas même qu'il fût Moine, puisqu'il ne l'a point qualifié tel, & que c'est uniquement par conjecture qu'il s'est imaginé que ce pouvoit être le Jacobin Allemand *Brocardus*, car c'est là le sens de ces paroles : *Hunc puto esse Brocardum Monachum.* Ces paroles ont induit en erreur Philippe Bosquier, Cordelier Flamand, mort l'an 1636, qui voulant donner une nouvelle Edition du voyage de la Terre-Sainte, le fit imprimer en 1624 à Cologne, *in*-8°. sous ce titre : *Palæstina, seu Descriptio Terræ Sanctæ, Auctore F. Bonaventurâ Brocardo, Monacho Teutonico, Ordinis Prædicatorum*, & donna par ce moyen au Jacobin *Brocardus*, Allemand, qui vivoit en 1283, le nom de Bonaventure Brochard, Cordelier François, postérieur de deux cens cinquante ans. Bayle, au mot *Columna*, dans son supplément, a cru que le Borchard inséré dans la Traduction Françoise de la Mer des Histoires de Jean Columna, n'étoit autre que Bonaventure Brochard, en quoi, lui qui reprend La Croix du Maine d'avoir mis ce Bonaventure en 1533, mérite à son tour d'être repris, d'avoir confondu ce Bonaventure avec le Brochard, Borchard, ou Brocard, Moine ancien, qu'on n'a jamais appelé Bonaventure. Le Cordelier Bonaventure Brochard vivoit dans le 16e siècle, & n'a écrit qu'en François. La Croix du Maine & du Verdier en ont par cette raison rapporté l'Ouvrage dans leurs Bibliothèques Françoises. Simler n'a parlé d'un *Bonaventura Brocardus*, Auteur d'un livre intitulé *Palæstina*, imprimé chez Poncet le Preux, que parcequ'on lui envoya en Latin le titre de ce livre, quoique François, sans lui marquer la taille du volume, le lieu, ni le temps de l'édition, pas même, comme je l'ai observé ci-dessus, la qualité de l'Auteur. Le nom de *Bonaventura* est mal donné dans le troisième Tome des *Lectiones antiquæ* de Canisius, de l'édition des Westeins, 1725, au *Burchardus*, ou *Brocardus*, Auteur de la Description *Locorum Terræ Sanctæ*. (M. de la Monnoye).

BONNADVENTURE [1] GRANGER, Parisien, Docteur en Médecine à Paris, homme docte en Grec & en Latin. Il a traduit de Grec en François le Discours de l'Empereur Julien sur les faits & déportemens des Césars, avec un Abrégé de la vie dudit Julien, imprimé à Paris par Jean de Bordeaux, l'an

1580. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de quarante ans, ou environ.

[1] Du Verdier, faute d'avoir su le nom de Baptême de Granger, ne l'a désigné que par la lettre B, il l'a cependant fort bien rapporté dans son *Supplement*, sous le nom de *Bonaventura Grangerius*. (M. DE LA MONNOYE).

BONNADVENTURE DE MONTBREUIL, natif de Nantes en Bretagne. Je n'ai point vu ses Œuvres imprimées.

BONNADVENTURE DES PERIERS, natif de Bar-sur-Aube, en Champagne, Valet-de-chambre de la Royne de Navarre, sœur du Roi François I. Il a traduit l'Andrie de Terence en vers François, imprimée à Lyon. Il a écrit un juste volume de Poësies Françoises, imprimées à Lyon. Il est Auteur de quelques Contes & Faceties plaisantes, imprimées sous son nom, sous le titre de Nouvelles Récréations de Bonadventure des Periers, &c. Mais les deux premiers Auteurs de cet Ouvrage sont Jacques Peletier du Mans, Médecin & Philosophe, & Nicolas Denisot, surnommé le Comte d'Alsinois, desquels nous parlerons en leur ordre. Ce livre a été imprimé plusieurs fois, tant à Paris qu'à Lyon. Il est Auteur d'un livre détestable, & rempli d'impiétés, intitulé *Cymbalum Mundi* [1], ou Clochette du Monde, écrit premièrement en Latin par icelui des Periers, & depuis traduit par lui-même en François, sous le nom de Thomas du Clevier, imprimé à Paris l'an 1537. Il se tua enfin avec une épée qu'il se mit dans le ventre, étant devenu furieux & insensé. Il vivoit en l'an 1537 *.

[1] Il y a deux anciennes Editions du *Cymbalum Mundi*, l'une & l'autre *in*-8°. la première de Paris, à la fin de laquelle se lisent ces mots : *Fin du présent livre intitulé* CYMBALUM MUNDI, *en François, imprimé nouvellement à Paris pour Jehan Morin, Libraire à Paris, demeurant audit lieu en la rue S. Jacques, à l'enseigne du Croissant*, M. D. XXXVII; la seconde, que par erreur du Verdier suppose être *in*-16, est de Lyon, 1538, chez Benoît Bonnyn, qui n'est autre que Michel Parmentier, ce qui se reconnoît à une petite Estampe ronde, où est représenté à moitié corps un jeune Poëte tenant une plume, la main droite arrêtée sur la gauche, comme pensant à ce qu'il doit écrire, un cornet d'écritoire à droite, & du même côté un Luth dans un coin. L'Exergue a pour inscription *Poëta*. Cette Estampe se trouve au commence-

ment ou à la fin de plusieurs impressions, où Parmentier a mis son nom, entre autres, à celle que j'ai des Epigrammes de Jean Vouté, *Joannes Vulteius*, *in*-8°. 1537. Il affecta d'employer dans cette impression du *Cymbalum* des caractères Gothiques, que les Imprimeurs réservoient, ce semble, alors pour les livres François. Les Exemplaires de ces deux Editions, sur-tout de la première, sont très-rares, & ceux même de l'Edition *in*-12. d'Amsterdam, 1711, ne sont déja plus communs. Le Libraire Jean Morin qui le premier débita le *Cymbalum* à Paris, est si peu connu, qu'il ne se trouve point dans le Catalogue de la Caille. On parut d'abord surpris que ce livre eût été supprimé comme dangereux, quoiqu'on n'y trouvât dans le fond que des traits satyriques contre les faux Dieux, & contre les vanités, folies & chimères des hommes. Cependant quelques lecteurs rafinés ayant fait voir qu'à travers le paganisme, à travers les Allégories, & sous prétexte de se moquer des Chercheurs de pierre philosophale, l'Auteur jouoit la religion en général, on a reconnu que la censure n'avoit pas été sans fondement. La mémoire de Des Periers a été en conséquence fort décriée. Les Huguenots, non plus que les Catholiques, ne l'ont pas épargné, témoin Calvin, qui, dans son Traité des *Scandales*, a fait de Govéan, de Rabelais & de Des Periers un trio d'Athées. Il mourut l'an 1544, s'étant tué lui-même dans l'accès d'une fièvre folle. (M. DE LA MONNOYE).

Dans le *Boleana*, nouvelle Edition, Tom. V, pag. 19, il est dit que B. Des Périers contribua à la traduction de la Bible Françoise d'Olivétan, imprimée à Neufchâtel, en Gothique, en 1555. Ses Contes ne sont pas tous de lui, on les a attribués encore à d'autres. (M. FALCONNET).

* Tabourot, en ses *Bigarrures*, Part. I. Chap. 17, fol. 127, v°. dit que des Périers étoit d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne.

V. la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome IV, p 417, Tome V, pag. 314, Tome XII, pag. 88. Voy. aussi Niceron, *Hommes Illustres*, Tom. XXXIV. pag. 314 & suivantes. Il cite une édition du *Cymbalum Mundi* faite à Paris, sous le titre d'Amsterdam, en 1732, *in*-12, avec des notes de la Monnoye, &c.

BONNADVENTURE DE TARTARET [1], Bourguignon. Je n'ai pas vu ses Œuvres.

[1] Il étoit de Tournus. Le *Tartaret* mentionné par Rabelais, dans sa Bibliothèque de S. Victor, dans *Salmonius Macrinus*, L. III. *Hymnor. selector.* dans Thomas Browne, Sect. 20 de sa *Religio Medici*, s'appeloit *Pierre*, & son vrai nom en François étoit *Tateret*. (M. DE LA MONNOYE).

BONNADVENTURE DU TRONCHET [1], Mâconnois. Il n'a fait imprimer ses Œuvres que j'aye vu.

[1] Du Verdier le nomme mal *Tronchet*. On lit, pag. 335 des Poësies de

Charles Fontaines, imprimées *in*-8°. à Lyon, 1555, une Ode de Bonaventure du Tronchet à Charles Fontaines, &, pag. 339, la réponse de Fontaines à du Tronchet. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Franç. de l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 135, Tom. XII, pag. 115, Tom. XIII, pag. 255.

BONIFACE CALVO, Chevalier, natif de Gênes en Italie, Poëte ès langues Provençale, Espagnole & Toscane, grand Philosophe de son temps. Il a écrit plusieurs Chansons en langue Provençale, Espagnole & Toscane. Il florissoit l'an 1248 & 1280 [1].

[1] Du Verdier met en 1263 la mort de Boniface Calvo, qui, par conséquent, n'auroit pas vécu jusqu'en 1280. Ayant néanmoins, selon Jean de Notre-Dame, Ch. 30, fleuri sous Ferdinand & Alphonse, Rois de Castille, savoir, sous Ferdinand III, & Alphonse X, il peut fort bien avoir vécu au-delà même de 1280, puisqu'Alphonse ne mourut que le 21 Avril 1284. (M. DE LA MONNOYE).

BONIFACE DE CASTELLANE, issu de Castelle ou Castille en Espagne, Prince dudit lieu de Castellane aux montagnes de Provence, Vicomte de Marseille, fils de Boniface de Castellane, autrement dit de Riez, &c. Poëte Provençal, l'an 1278. Il a écrit un livre touchant les familles des Nobles vicieux & vertueux de Provence, sous paroles couvertes, le tout en forme de Satyre. Il mourut l'an 1278, ou environ.

BONNET SAVOISIEN. Voy. de lui les Œuvres de Joachim du Bellay.

BOUCAULT, ou BUSCAULT, dit en Latin Bucaldus, ou Buscaldus. Il a écrit en rithme Françoise une Histoire, laquelle se voit écrite à la main à Fontainebleau.

BRUN DE LA POMPERAIE, Gentilhomme Tourangeau, dit le Capitaine Silly. Il s'appelle en Latin *Bruno Pomperanus*, &c. [1]. Il a écrit en Latin & depuis traduit en François les trois livres de l'Armée Chrétienne. Le Latin se voit imprimé à Paris, à Poitiers & autres lieux. Il florissoit l'an 1546.

[1] Ce nom, en Latin, devoit plutôt être exprimé par *Brunus Pomperaus*, que par *Bruno Pomperanus*. (M. DE LA MONNOYE).

BRUNEAU DE TOURS [1], ancien Poëte François. il a écrit plusieurs Chansons amoureuses, non imprimées. Il florissoit l'an 1250.

[1] Fauchet, Ch. 45 des *Poëtes François*, l'appelle, à l'antique, *Bruniaux*; pour *Bruneau* ou *Brunel*, comme ci-dessus *Blondiaux*, pour *Blondeau* ou *Blondel*. (M. DE LA MONNOYE).

BRUNET LATIN, natif de Florence, appelé des Italiens Brunetto Latino [1], jadis Précepteur de Dante, l'an 1220, ou environ. Il a écrit en François, ou plutôt en langue Provençale, un livre qu'il appelle *le Trésor*, traitant des louanges de la langue Françoise, lequel livre a depuis été traduit en langue Italienne.

[1] Cet Auteur nommé en Italien *Brunetto Latini*, & souvent *Ser Brunetto* seulement, composa son *Trésor*, non pas en Provençal, comme le Salviati & d'autres le supposent, mais en François, comme il le déclare lui-même en ce passage si célèbre de son livre, en ces termes rapportés par M. Charpentier, pag. 234 de sa *Défense de la langue Françoise*, d'après un ancien Manuscrit de la Bibliothèque du Roi : *Et s'aucuns demande porquoy chis livres est écris en Romans, selon le patois de France, puisque nous somes Italiens, je diroé que c'est pour deux raisons, l'une est porce que nous somes en France, l'autre si est parce que François est plus délitaubles langages, & plus comuns que moult d'autres.* Les divers manuscrits qui se trouvent de ce livre ne sont pas uniformes dans l'expression, mais ils le sont pour le sens, & s'accordent tous à marquer que l'ouvrage est dans la *pallure, parleure, patrois, ou patois de France.* Quelques-uns, sur ce que le livre, dans les Manuscrits, est intitulé *Trésor de la naissance des choses, mis de Latin en François par M. Brunet Latin, Florentin*, ont cru qu'effectivement c'étoit une traduction Françoise, tirée du Latin par Brunet; mais M. le Médecin Falconet, illustre Académicien des Belles-Lettres, dans une ample & savante Dissertation sur ce sujet, a solidement prouvé que l'Ouvrage, quoique purement François, n'a passé pour une traduction du Latin, que parce que l'Auteur reconnoît l'avoir d'un bout à l'autre composé de passages extraits du Latin. L'original François de Brunet fut depuis, comme on l'apprend du Salviati, 2, XII. de ses *Avvertimenti*, traduit en Italien par le nommé Bono Giamboni; & c'est apparemment d'après cette traduction qu'a été faite la Françoise, qui, au rapport de du Verdier, se trouvoit à la Bibliothèque du Comte d'Urfé. Le P. Mabilllon, pag. 169 de son *Iter Italicum*, écrit mal *Burnet*, ajoutant encore plus mal que ce *Burnet* avoit premièrement composé son livre en François, puis en Italien. *Brunetto Latini* n'a jamais écrit qu'en François le livre qu'il a intitulé *Trésor*. C'est le *Tesoretto* qu'il a écrit *in Frottola*. Il mou-

rut, selon quelques Auteurs, en 1294 ; &, selon d'autres, en 1295. On verra plus bas, au mot *HUGUES BRUNET*, la bêvue de la Croix du Maine, touchant Brunet Latin. (M. DE LA MONNOYE).

S'ensuivent les noms d'aucuns Auteurs incertains, & non connus par leur premier nom, &c.

LA BAILLIVE de Touraine, fort docte femme, tant à écrire en prose qu'en vers.

BEAUGUÉ LE PENSIF. Il est Auteur d'un livre intitulé Belaudo, imprimé à Lyon 1548, chez Guillaume Rouville.

BEATO, autrement dit le Comte Beato, Sieur de Meix en Savoye.

BARBASTE, natif du pays de Béarn, Ministre, &c. Voy. de lui l'Histoire de notre temps [1].

[1] Charles, nommé Barbaste, du Bourg de Barbaste où il naquit, en Guienne, près de Nérac, ayant quitté l'Ordre des Carmes, fut un des Ministres qui assistèrent en 1561 au Colloque de Poissy, touchant la Cène, & l'année suivante à la Conférence de S. Germain, touchant les Images. (M. DE LA MONNOYE).

... BAIF, Gentilhomme du Maine, oncle de Lazare de Bayf, père de Jean-Antoine, &c. Il a écrit le voyage qu'il fit en Jérusalem l'an 1530, ou environ. Il se voit écrit de la main de l'Auteur chez M. de Malicorne son parent, en sa terre de Mengé au Maine, ou bien à Malicorne.

BALLONFLEAU, Xaintongeois, Poëte François [1].

[1] M. de Ballonfleaux, Conseiller du Roi d'Espagne en son Conseil Provincial de Luxembourg, à qui le P. Hardouin adressa en 1707 sa lettre touchant la Généalogie des Hérodes, étoit apparemment de la famille de ce Poëte. (M. DE LA MONNOYE).

BRIEL, Archidiacre de Toul en Lorraine, Historien François, allégué par Wassebourg.

BORDERIE, Normand, Sieur dudit lieu, Poëte François [1] & Historien. Il a écrit en vers François le Discours du

voyage de Conſtantinople, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, avec la parfaite Amie d'Antoine Heroet.

[1] Il étoit diſciple de Clément Marot, qui l'avoue pour un des plus chéris, en cet endroit de ſon Epître, ſous le nom de Fripelipes :

Venez ſon mignon Borderie
Grand eſpoir des Muſes hautaines.

C'eſt de lui qu'eſt la plaiſanterie ſur les avantages attachés à l'état du mariage, laquelle commence :

Ami, pourquoi me veux-tu tant reprendre,
Que ne devois, ſi ſoudain femme prendre, &c...

Et l'Enigme, dont le mot eſt le *Balon*, deux pièces, la première de vingt-quatre vers, la ſeconde de vingt, inſérées dans le Mercure d'Octobre 1724. Il mourut apparemment jeune, car, hors les vers ci-deſſus marqués, on ne voit de lui que ce Voyage de Conſtantinople, & un autre petit Poëme intitulé l'*Amie de Cour*, auquel Charles Fontaine ayant oppoſé la *Contr'Amie*, Paul Angier y répliqua en faveur de l'*Amie de Cour*. Claude Chappuis, dans ſon Diſcours de *la Cour*, parle avec éloge de Borderie, & le met à côté de Salel. (M. DE LA MONNOYE).

BUSQUET, ancien Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge Marie, imprimés à Rouen, &c. [1].

[1] Du Verdier, au mot *GUILLAUME ALEXIS*, cite un *in*-4°. d'anciens Palinods, imprimés ſans date, où ſont nommés trente-un Poëtes, Auteurs de ces pièces, l'un deſquels eſt ce Buſquet. (M. DE LA MONNOYE).

B. GRANGIER. Il a traduit de Grec en François le Diſcours de l'Empereur Julien ſur les faits & déportemens des Céſars, avec un Abrégé de la vie dudit Julien, imprimé à Paris par Jean de Bordeaux, l'an 1580.

B. DES MOLANS [1]. Il a écrit, tant en proſe qu'en vers, les Mignardiſes & recréation d'amour, &c. La recréation & devis d'amours, avec les demandes amoureuſes, imprimés à Lyon par Benoît Rigault, l'an 1570.

[1] Il y a des MOLARS à la table alphabétique, mais n'ayant point vu le livre, je ne puis marquer la bonne leçon. (M. DE LA MONNOYE).

B. DE MONTDIEU, qui eſt un nom ſuppoſé, &c. [1]. Il

a écrit la réponse aux calomnies de P. de R. sur les misères de ce temps, imprimée à Orléans l'an 1563.

[1] Bayle, dans son Dictionnaire, au mot *Ronsard*, croit qu'Antoine Zamariel & B. de Montdieu ne sont qu'un seul & même homme. Biner, La Croix du Maine & du Verdier, qui en font deux Ecrivains différens, sont d'autant plus croyables là-dessus, qu'ils étoient contemporains de Ronsard, contre lequel les Satyres, sous le nom de Zamariel & de Montdieu, ont été publiées. Il n'y en a qu'une sous le nom de Zamariel, qu'on fait être le Ministre Chandieu. Il y en a deux sous le nom de B. de Montdieu, qui n'est autre assurément que le B. *Montmeïa*, rapporté par du Verdier; & ce qui appuie ma conjecture, c'est que dans *Montmeia* la première syllabe, *Mont*, & la dernière *ia*, qui, en Hébreu, signifie *Dieu*, font un synonyme de *Montdieu*. (M. de la Monnoye).

B. DE PARASOLS, Limosin, &, selon d'autres, natif de Cisteron, & Chanoine audit lieu de Cisteron, fils d'un Médecin de la Comtesse de Provence, &c. ancien Poëte Tragique. Il a écrit plusieurs Traités tant en vers qu'en prose *. Il a composé cinq belles Tragédies des gestes de Jeanne, Royne de Naples & de Sicile, Comtesse de Provence. Il a écrit un livre à la louange des Dames illustres, & de quelques hommes vertueux. Il fut empoisonné l'an 1383, ou environ.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 71.

B. LE SOURT [1]. Il a écrit un Almanach pour l'an bissextil 1528, imprimé à Paris chez Simon de Colines, audit an 1528.

[1] Au quinzième siècle, & au commencement du seizième, on finissoit par un T dans l'écriture plusieurs mots, tant substantifs qu'adjectifs, qu'on auroit dû finir par un D. on écrivoit *gaillart*, *paillart*, *fart*, *lart*, *grant*, & de même *lourt*, *sourt*, &c. (M. de la Monnoye).

B. TAGAULT, Poëte François. Il a écrit le Ravissement d'Orithie, en vers François, imprimé à Paris par André Vechel, l'an 1558. Il florissoit audit an 1558*.

* V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 106, où cet Auteur est nommé Barthelemi.



CÆSAR

C Æ S.

CÆSAR DE NOTRE-DAME, dit NOSTRADAMUS [1], Provençal, fils de Michel Nostradamus, Astrologue, &c. Son père fait mention de lui en ses Quadrains ou Prophéties, lesquelles il lui dédie, & le dissuade de s'adonner aux arts magiques & autres sciences reprouvées. Je n'ai rien vu de ses Œuvres qui aient été imprimées.

[1] C'est apparemment celui qui mourut en 1629, & dont nous avons l'Histoire de Provence, imprimée l'an 1614, à Lyon, *in-fol.* Il a laissé un Manuscrit contenant la neuvième Partie, ou suite de son Histoire, depuis 1601, où elle finit jusqu'en 1618, conservé à Aix dans la Bibliothèque de M. Thomassin de Mazaugues. D'Aubigné parle d'un autre Nostradamus, frère de celui-ci, mais né long-temps auparavant, & l'appelle le jeune Nostradamus, qui, comme Michel son père, se mêloit de deviner. Etant au siége du Poussin en Vivarais, l'an 1574, & le sieur de Saint-Luc lui ayant demandé quel en seroit l'événement, il répondit que la Ville périroit par le feu, ensuite de quoi, pour faire réussir sa Prophétie, il mettoit lui-même le feu par-tout dans le temps de la prise; ce que Saint-Luc ayant apperçu, il en fut tellement indigné, qu'il lui fit passer son cheval sur le ventre, & le tua *. C'est celui qui plus bas est appelé Michel Nostradamus le jeune. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y a apparence que ce Nostradamus étoit alors employé à l'armée comme Devin : il étoit d'usage dans ces temps-là d'en avoir, & de les consulter sur le succès des entreprises; leurs réponses étoient d'un grand poids. Les Suisses en avoient un avec eux, lorsqu'ils vinrent assiéger Dijon en 1513. On le gagna à force d'argent, & il parvint à détourner les Suisses d'une guerre qu'il leur persuada devoir être malheureuse pour eux; & le crédit de cet imposteur sur sa nation sauva la France d'un très-grand danger. M. de la Trémoille, alors Gouverneur de Bourgogne pour Louis XII, ne dédaigna pas d'employer ce petit moyen, qui devint de la plus grande importance par le succès qu'il eut. La plûpart des Nations sauvages de l'Amérique ont encore de ces espèces de Devins, qu'elles consultent sur tous les objets de quelque importance, & on sait que dès qu'on les a gagnés, on est sûr de déterminer la nation à ce que l'on veut.

V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV, pag. 212.

CÆSAR, excellent Peintre & Poëte Provençal, l'an 1383. Il a écrit quelques Poësies non imprimées.

CAIE JULES DE GUERSANS [1], auparavant nommé JULIAN GUERSANS, &c. natif de la Ville de Gifors en Normandie, au Diocèſe de Rouen, premièrement Avocat au Parlement de Rennes en Bretagne, & depuis Sénéchal dudit lieu : celui-ci, dès ſes plus tendres ans, fut inſtruit à Paris aux bonnes lettres, eſquelles il profita tellement, qu'enfin il s'eſt rendu admirable à tous ceux de notre ſiècle, tant pour ſa mémoire, (qui ſembloit quaſi prodigieuſe) que pour être bien verſé en tous arts, ſciences & diſciplines, & ayant connoiſſance de pluſieurs langues. Je n'ai rien vu de ſes écrits qu'une Tragédie nommée Panthée, tirée du Grec de Xénophon, imprimée à Poitiers par les Bouchets, l'an 1571, encore, dit-il en ſon Epître, adreſſée à M. l'Evêque de Coutances ſon Mécène, qu'il ne l'a fait que mettre en ordre, mais en cet ouvrage ſe reconnoît aſſez ſon ſtyle & façon d'écrire. Il a écrit pluſieurs autres Poëmes, entre autres un qu'il appelle les Cornes, qui eſt une louange des Cocus porte-cornes, &c. & pluſieurs Poëmes ſur le mariage de M. le Duc de Joyeuſe, non imprimés. Il a diſcouru devant la Majeſté du Roi de pluſieurs belles choſes, leſquelles ne ſont imprimées. Il mourut de peſte, à Rennes, le Jeudi cinquième jour de Mai, l'an 1583, âgé de trente-huit ou quarante ans [2].

[1] Ou GUERSENS, comme l'écrit du Verdier. Il ne ſe contenta pas de changer ſon nom *Julianus* ou *Julian*, en *Julius* & *Jule*, il voulut encore, à la Romaine, que le prénom *Caïus* précédât chez lui le nom *Julius*. Pour ſe faire une juſte idée de cet homme, il faut, à ce que la Croix du Maine en écrit ici, & plus bas, au mot *MAGDELEINE NEVEU*, joindre ce qu'on en lit dans le *Prima Scaligerana* au pénultième article de la lettre G. Baillet, dans ſes *Jugemens des Savans*, pag. 450 du IV[e] Tome *in*-4°. s'eſt mal exprimé, quand il a dit que la Panthée de Guerſens, *ſur la foi du titre*, paroît tirée du Grec de Xenophon, comme s'il doutoit que le ſujet de cette Tragédie ſe trouvât véritablement dans Xenophon, ou comme s'il croyoit que Guerſens eût pu le tirer d'ailleurs. Nous avons de Triſtan une Tragédie de même nom. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine, qui avoit fort connu Guerſens, ayant marqué ſa mort au 5 Mai 1583, le Dictionnaire de Moréry ne devoit pas la mettre en 1584. (*idem*).

CALVY DE LA FONTAINE, Parifien [1]. Il a traduit de Latin en François un Traité de P. Beroalde, Italien, de la Félicité humaine, imprimé; trois Déclamations dudit Beroalde entre l'Ivrogne, le Putier & le Joueur de dez [2]; plus il a traduit un Dialogue de Lucian, intitulé Mercure & Vertu; le tout imprimé à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1556.

[1] Charles Fontaine lui écrivit un Quatrain fur la conformité de leurs noms. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Sur les trois Déclamations de Béroalde, traduites par Calvi de la Fontaine, voyez la note fur l'article 178 des *Anti* de Baillet. (*idem*).

CAMILE DE MOREL, Damoifelle Parifienne, fille aînée de Jean de Morel, G. Provençal, & d'Antoinette de Loynes, Parifienne, de laquelle nous avons parlé ci-deffus. Cette Damoifelle a été fi bien inftruite par les plus favans hommes de France, & autres lieux, qu'elle s'eft rendue admirable à tout notre fiècle, pour être des plus doctes Damoifelles de France, foit en Grec, Latin, François, Italien, Efpagnol, & autres langues étrangères. Elle n'a encore mis fes doctes Poëmes en lumière, finon quelques vers fur le trépas de fon père, imprimés à Paris chez Federic Morel, l'an 1583, & autres fur la mort du Roi Henri II. Elle florit à Paris cette année 1584 *.

* Voyez LUCRECE DE MOREL. Le Chancelier de l'Hôpital, en fes Poëfies, pag. 432 de l'Edition de 1732, lui donne des louanges, ainfi qu'à fes fœurs.

CATHERINE DE CLERMONT [1], Dame de Raiz, femme de Meffire Albert de Gondy, Duc de Raiz, & Maréchal de France, &c. duquel nous avons parlé ci-devant. Cette Dame mérite d'être mife au rang des plus doctes & mieux verfées, tant en la Poëfie & Art Oratoire, qu'en Philofophie, Mathématiques, Hiftoire & autres fciences, defquelles elle fait bien faire fon profit entre tous ceux qu'elle fent dignes de ces doctes Difcours. Elle n'a encore rien mis en lumière de fes Œuvres & Compofitions. Elle florit cette année 1584.

[1] Elle s'appeloit CLAUDE-CATHERINE DE CLERMONT, fille de Claude de Clermont, Baron de Dampierre, & de Jeanne de Vivonne, fille d'André,

Sieur de la Chataigneraye, Sénéchal de Poitou, & de Louise de Daillon du Lude. Après avoir épousé Jean d'Annebaud, fils de l'Amiral, elle fut mariée en secondes noces avec le Maréchal Duc de Retz, dont parle ici La Croix du Maine. C'étoit une Dame d'un grand mérite, élevée dans les lettres, parlant Latin avec tant de facilité, qu'elle servit d'interprête à Charles IX, en 1573, lorsque les Ambassadeurs de Pologne le haranguèrent dans cette langue. C'est ce qui est remarqué dans son Epitaphe, qu'on peut voir dans l'Eglise de l'*Ave Maria*, où elle est enterrée. Elle mourut au mois de Février 1603, âgée de soixante ans. L'Hist. Généal. des grands Officiers de la Couronne, Tom. III, pag. 895, marque sa mort en 1604. (M. DE LA MONNOYE).

CATHERINE DE PARTHENAY (Madame), Dame de Soubize, femme de Messire René, Vicomte de Rohan, Prince de Léon, Comte de Porhoet en Bretagne, &c. Cette Dame est beaucoup à priser pour son excellence & grandeur d'esprit, duquel ses écrits rendent assez de preuve, sans en avoir d'autre témoignage; car elle a écrit & composé plusieurs Tragédies & Comédies Françoises, &, entre autres, la Tragédie d'Holoferne, laquelle fut représentée en public à la Rochelle, l'an 1574, ou environ : elle n'est encore imprimée. Elle a composé plusieurs Elégies ou Complaintes sur la mort de M. le Baron du Pont, son premier mari, & encore de M. l'Admiral & autres grands Seigneurs & illustres personnages. Elle a traduit les Préceptes d'Isocrate à Demoniq, non encore imprimés. Elle florit cette année 1584 *. Je n'ai pas connoissance de ses autres Compositions, pour n'avoir point cet heur de la connoître.

* CATHERINE DE PARTHENAY mourut au Parc, en Poitou, le 26 Octobre 1631, âgée de quatre-vingt-quatorze ans selon les uns, & de soixante-dix-sept selon les autres. Elle ne pouvoit certainement avoir plus de soixante-dix-sept ans quand elle mourut, puisqu'elle étoit fille de Jean de Parthenay-l'Archevêque, Seigneur de Soubize, & d'Antoinette Bouchard d'Aubeterre, qui n'avoient été mariés qu'en 1553. Elle avoit épousé en 1568 le Baron du Pont-Quellonce, & en secondes noces le Vicomte de Rohan en 1575. Elle avoit vingt ans lorsqu'elle fit représenter sa Tragédie d'*Holoferne* à la Rochelle en 1573, & étoit veuve de son premier mari depuis deux ans. L'*Apologie pour Henri IV*, imprimée dans les dernières Editions du Journal de Henri III, lui fut attribuée; & quoique cette satyre ait été regardée par plusieurs personnes comme un Ouvrage de Cayet, M. de Fontette assure qu'elle est incontestablement de Catherine de Parthenay. *Voyez* à ce sujet la nouvelle Edit. de la Biblioth. Hist. de la France, Tom. II, nº 19673.

CATHERINE DES ROCHES [1], Damoiſelle Poitevine, fille de Madame des Roches en Poitou, nommée Magdeleine Nepveu, de laquelle nous ferons mention ci-après. Ces deux Dames ſont tellement ſavantes, & ont ſi grande connoiſſance de toutes bonnes lettres, que (outre le témoignage qu'en ont donné par écrits publics les plus doctes de France), leurs écrits en ſont les vrais & fidèles témoins, tant de ce qui a été imprimé à Paris & autres lieux, que de ce qu'ils n'ont encore mis ſur la preſſe, composé par elles & en proſe & en vers, ſur pluſieurs & divers ſujets. Elles floriſſent à Poitiers cette année 1584.

[1] C'eſt la même que du Verdier appelle CATHERINE DE FRADONNET. Elle tenoit le nom de Fradonnet de ſon père, qui étoit Sieur des Roches. Le nom de ſa mère étoit Madeleine Neveu. La mère & la fille, bien faites l'une & l'autre de corps & d'eſprit, avoient beaucoup de vertu, de ſavoir & de politeſſe. Catherine des Roches [2] eſt celle qui a le plus écrit. C'eſt elle qui, aux grands jours de Poitiers, en 1579, fournit la matière au Recueil intitulé *la Puce*, ſur ce qu'Etienne Pâquier, dans une converſation avec cette Demoiſelle, ayant apperçu une puce ſur ſon ſein, après lui avoir dit là-deſſus quelques gentilleſſes, lui témoigna que ce ſeroit un beau ſujet de Poëſie, & qu'il s'y exerceroit des premiers avec plaiſir. La Demoiſelle, à qui la propoſition ne déplut pas, travailla de ſon côté, & fit les vers qui ſont à la tête du Recueil, leſquels valent mieux ſeuls que tous les autres enſemble. On ſait que la mère & la fille, toujours fort unies de leur vivant, le furent juſques dans leur mort, ayant été toutes deux attaquées de la peſte, dont elles moururent en un même jour. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Catherine des Roches & ſa mère ont donné pluſieurs Ouvrages poſtérieurs à la Bibliothèque, tant de La Croix du Maine, que de du Verdier, comme la traduction de Claudien, *De raptu Proſerpinæ*; quelques mêlanges Poëtiques; lettres, &c. (*idem*).

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 256.

CHARLES D'ANGENNES, Evêque du Mans, & Cardinal, &c. iſſu de la très-noble & très-ancienne maiſon de Rambouillet, au Diocèſe de Chartres [1]. Il eſt homme très-docte ès langues, fort éloquent, & bien nourri aux lettres, comme ſont tous ceux de cette maiſon. Il a prononcé pluſieurs doctes Harangues, lorſqu'il a été employé en affaires d'Etat, tant

pour les Rois de France, que pour autres Princes ou Seigneurs ses amis. Il florit à Rome cette année 1584, sous Grégoire XIII.

[1] Il naquit le 31 Octobre 1530, fut Evêque le 22 Octobre 1559, Cardinal au mois de Mai 1570, & mourut à Corneto, en Toscane, le 23 Mars 1587, âgé de cinquante-six ans quatre mois & vingt-trois jours. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES D'ANJOU, Roi de Sicile, Comte d'Anjou, frère du Roi S. Louis, l'an 1260. Il a écrit quelques Poëmes François fort estimés de son temps [1].

[1] Il fut Comte d'Anjou, du Maine & de Provence, Roi de Naples & de Sicile, naquit l'an 1220, & mourut le 7 Janvier 1285, âgé de soixante-cinq ans. *Voyez* QUENS D'ANJOU. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES D'AUSTRICHES, cinquième du nom, Empereur des Romains [1]. Il naquit en la ville de Gand, en la Gaule Belgique, l'an 1500. Il a écrit en François son Histoire, ou Discours de ses faits & gestes, à l'imitation de Jules Cesar, comme le raconte Hiérosme Ruscelli, Italien, en ses Epîtres, &c. Il mourut l'an 1558, âgé de cinquante-huit ans.

[1] C'est celui qu'on appelle communément CHARLES-QUINT. Il savoit fort bien la langue Françoise, & la parloit volontiers. Il la parla, lorsqu'en 1555, le 25 Octobre à Bruxelles, il remit ses Royaumes entre les mains de son fils. Il avoit même écrit sa propre vie en François, &, au défaut de l'original, on s'attendoit du moins à en voir une traduction Latine par Guillaume Marinde, si l'on en croit Jérôme Ruscelli, qui, dans sa lettre à Philippe II, Roi d'Espagne, du 3 Avril 1561, s'en explique en ces termes : *Il prédetto Imperator Carlo-Quinto era venuto scrivendo in lingua Francese gran parte delle cose sue principali, come già di molte delle sue proprie fece il primo Çesare, è che s'aspetta di hora in hora d'haverle in luce fatte latine da Guglielmo Marindo.* Cettre lettre se trouve parmi celles que le Ruscelli a recueillies sous le titre de *Lettere di Principi*, feuillet 220, v° du Liv. I. C'est l'endroit qu'indique ici La Croix du Maine, & qu'indique aussi Brantôme, dans sa vie de Charles-Quint, où, au lieu de *Marinde*, on lit *Marindre*, quoique dans le fond *Marindo* me paroisse une faute ou du Ruscelli, ou de son Imprimeur, y ayant grande apparence qu'il falloit *Guglielmo Malineo*, savoir ce *Gulielmus Malinæus* de Bruges, Traducteur Latin de *los Commentarios de Don Luis d'Avila de la Guerra, del Emperador Carlos V, contra los Pro-*

testantes de Alamanna. Charles-Quint mourut le 21 Septembre 1558, âgé de cinquante-huit ans sept mois, moins trois jours. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES BLANDEQ, ou BLANDEC [1], natif d'Artois en la Gaule Belgique, Religieux de l'Abbaye de Marchiennes, demeurant à Soissons au Bourg S. Vast, l'an 1583. Il a recueilli & mis par ordre cinq Histoires admirables, advenues au Diocèse de Soissons en Picardie, l'an 1582, touchant aucunes personnes possédées du malin Esprit, & comme il en a été chassé miraculeusement, imprimées à Paris l'an 1582 chez Guillaume Chaudiere [2].

[1] Ou *BLANDEK*, comme l'écrit du Verdier. Il étoit d'Arras, Religieux de S. Benoît à Marchiennes. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On a de lui, outre les Histoires ici mentionnées, la traduction de Latin en François du livre intitulé *Viola animæ* de Raymond de Sébonde, imprimée à Arras l'an 1600; livre, dit-on, qui, hors qu'il est en Dialogue, est entièrement conforme pour la matière à l'Ouvrage qu'on a du même Auteur, sous le titre de *Theologia Naturalis*, ou de *Liber Creaturarum. (idem).*

CHARLES DE BORDIGNÉ, ou BOURDIGNÉ, Prêtre, natif d'Anjou. Il a écrit la Légende dorée [1], ou Vie plaisante de Me Pierre Faifeu, imprimée à Angers l'an 1532. Il florissoit à Angers l'an 1531. Il y a un autre Jean de Bourdigné, Prêtre, natif d'Anjou, Auteur des Chroniques d'Anjou, &c. duquel nous parlerons ci-après en son lieu.

[1] J'ai vu un Exemplaire de cette Légende, transféré de la Bibliothèque Mazarine à la Bibliothèque du Roi. C'est un *in*-4°. imprimé en lettre Gothique à Angers, 1532, & composé en rime beaucoup plus Gothique par l'Auteur ici nommé. Ce livre, qui consiste en 48 Chapitres & 55 feuillets, n'est pas intitulé, comme dit La Croix du Maine, *Légende Dorée*, mais simplement *Légende Joyeuse de Me Pierre Faifeu.* Il y a au-devant une Epître en vers de Me Pierre Faifeu, datée des Champs Elysées, dans laquelle il est fait mention de plusieurs Poëtes morts auparavant, comme de Jean de Meun, d'Alain Chartier, de Philippe de Commines, de Méchinot, de Moulinet, de Jean le Maire, de Châtelain, de Jean Marot, de Cretin, où il est à remarquer que Philippe de Commines, dont nous ne voyons point de vers, est mis parmi les Poëtes. Au bas est pour devise, *Graces & Amour*, & ensuite *Jo.Da. Org.* que j'interprète *Joannes Daniel Organista*, Auteur de cette Epître; car elle n'est pas de Charles Bourdigné, dont la devise étoit

Tout passe. La Légende de Me Pierre Faifeu a été réimprimée à Paris *in-8°.* chez Antoine-Urbain Coutelier, 1724. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, p. 32.

CHARLES DE BOVELLES [1], dit BOVILUS, Picard de nation, & Chanoine de Noyon audit pays, Mathématicien, Philosophe, Théologien, Orateur & Grammairien. Il a écrit l'Art & Pratique de Géométrie, imprimée à Paris chez Robert Etienne, & depuis chez Simon de Colines, & autres; Etymologies Françoises imprimées, avec ses Œuvres Latines de l'origine & différence des langues vulgaires, chez Robert Etienne, l'an 1533; Proverbes & dits sententieux, avec l'interprétation d'iceux, imprimés à Paris par Guillaume le Noir, l'an 1557. Il a écrit plusieurs livres en Latin. Il florissoit l'an 1520.

[1] CHARLES DE BOVELLES est le vrai nom François de *CAROLUS BOVILLUS*, suivant la note de M. de la Monnoye sur Baillet, ff. 614 des Grammairiens. Il allégue du Verdier, qui écrit *BOUELLES*, mais sans deux points sur l'E, comme il écrit de même *Bouilli.* On ne peut juger si l'*u* de *Bouelles* est consonne ou voyelle; il en est à-peu-près de même de *Boville*, dans sa note sur Baillet, ff. 28, il dit que La Croix du Maine l'écrit *Bouville*, pour rendre le dernier *v* consonne. C'est ainsi qu'on a mal prononcé, *Merouée*, *Fornoue*, *Rouere*, pour *Merovée*, *Fornove*, *Rovere*, tant est nécessaire la distinction de l'*v* consonne dans l'écriture. *Voy.* les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIX... Le P. Labbe, *Etimolog.* pag. 1, au mot *Bras*, & pag. 2, au mot *Braire*, traduit *Bovillus*, *Boüille*, au lieu de *Bovelles.* Kœnig, au mot *Bovillus*, le fait vivre en 1500. Il n'est mort qu'après 1531... Brantome, Tom. I. des *Dames Galantes*, pag. 136, dit que *Carolus Bovillus*, Picard, a fait en Latin la vie de Raymond Lulle. (M. FALCONET).

CHARLES DE BOURGUEVILLE, Sieur DE BRAS [1], natif de Caën en Normandie, autrefois Lieutenant Général au Bailliage dudit Caën, &c. Il a écrit trois Discours de l'Eglise, la Religion & Justice, imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1579. Il a écrit en vers François la Davidiade, écrite à la main; la Théomachie, ou Discours contre les Athéistes, imprimé à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1564. Il a traduit l'Histoire de Dares de Phrygie, Auteur Grec, &c. faisant mention de la guerre des Grecs & des Troyens, suivant la

Traduction

Traduction Latine de Corn. Nepos, imprimée à Caën l'an 1573. Il florissoit l'an 1570, âgé de soixante-quatre ans [2].

[1] Ainsi appelé du nom de l'une de ses Seigneuries. Il naquit le 6 Mars 1504, & mourut en 1593. Le docte M. Huet, a donné, pag. 345 de ses Origines de Caën, de la seconde Edition, un Sommaire exact & curieux de la vie de Charles de Bourgueville, dont le principal Ouvrage est celui qui a pour titre : *les Recherches & Antiquités de la Province de Neustrie, à présent Duché de Normandie, comme des Villes remarquables d'icelle, & spécialement de la Ville & Université de Caën*, 1588. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Etant né en 1504, comme nous venons de le remarquer, il s'ensuit qu'en 1570 il avoit, non pas soixante-quatre ans, mais soixante-six, dès le 6 de Mars. (*idem*).

CHARLES CHOQUART, Avocat au Parlement de Paris, l'an 1561. Il a traduit de Latin en François la Harangue des Ambassadeurs du Roi de France Charles IX, prononcée au Concile de Trente, &c. avec la Réponse dudit Concile, imprimée à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1563; Epître à M. le Duc de Montpensier, touchant l'état de la Religion Chrétienne, imprimée à Paris chez ledit Chesneau, l'an 1561.

CHARLES DE CROY, Frère Hermite, Prêtre & Religieux, &c. Il est Auteur du livre intitulé le Contreblason des faulses Amours, imprimé à Paris chez Simon Vostre, l'an 1512 [1]. Il florissoit sous Louis XII, audit an 1512.

[1] Le Contre-blason de ce Charles de Croy, dont le nom se prononçoit *Croui*, a échappé à Baillet, Art. 167 de ses *Anti.* (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES DANGENNES, Cardinal de Rambouillet, & Evêque du Mans, &c. Voy. ci-dessus CHARLES D'ANGENNES par A.

CHARLES D'ESPINAY, Evêque de Dol en Bretagne, frère de M. le Marquis d'Espinay, &c. Ce Seigneur s'est fort plu à la Poësie Françoise & Latine, & a mis en lumière vingt-six Sonnets, ne déclarant son nom que par ces lettres capitales C. D. B. qui signifient Charles d'Espinay, Breton, &c.

imprimés à Paris pour Guillaume Barbé, l'an 1559. Il florit en Bretagne cette année 1584 *.

* Il mourut l'an 1591. Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV, pag. 6.

CHARLES ESTIENNE [1], Parisien, Docteur en Médecine, frère de Robert Estienne, & oncle de Henri, &c. Cette maison des Estiennes a été heureuse à produire des hommes doctes, &, entre autres, celui-ci, père de Nicole Estienne, femme de M. Jean Liebault, Docteur en Médecine à Paris, de laquelle nous ferons mention ci-après. Il a traduit, ou plutôt paraphrasé de Latin en François la Vétérinaire * de P. Végèce, touchant les maladies des chevaux, & leurs remèdes ou guérison. Il a écrit un Traité particulier de la description d'un chacun oiseau de proie, desquels livres il fait mention en sa maison rustique. Il est Auteur des vingt-cinq Paradoxes, imprimés à Lyon par Thibault Payen, l'an 1555; la Guide des chemins, pour aller & venir par tout le Royaume de France, composée & imprimée l'an 1553 par lui-même, avec le Catalogue des fleuves & rivières de France, &c. Il promettoit une autre Guide générale, à l'imitation d'Antonin, non encore imprimée. Il a traduit d'Italien en François la Comédie des Abusés, imprimée à Paris l'an 1540; Discours des Histoires de Lorraine & de Flandres, imprimés par lui l'an 1552; l'Abrégé de l'Histoire des Vicomtes & Ducs de Milan, extrait en partie de Paul Jove, imprimé à Paris avec les portraits d'iceux par ledit Estienne, l'an 1552; l'Agriculture, ou Maison rustique, écrite en Latin par lui, & depuis traduite en François par lui-même, & ajoutée par son gendre Jean Liebault, duquel nous parlerons ci-après, imprimée chez Jacques du Puis par plusieurs fois, & chez Plantin à Anvers; la Dissection des parties du corps humain, divisée en trois livres, avec les figures & déclaration des incisions, &c. écrite en Latin par Estienne de la Riviere, & traduite en François par ledit Estienne, imprimée à Paris chez Simon de Colines. Il a pu écrire plusieurs autres

livres, desquels je n'ai pas eu connoissance. Il mourut à Paris l'an 1564, sous Charles IX.

[1] Il étoit fils d'Henri Etienne l'Ancien, & frère de Robert Etienne, premier du nom. Sa Comédie des *Abusés* est traduite de l'Italienne, qui a pour titre *Gli Ingannati*. Ses Paradoxes sont une imitation, & presque une version de ceux d'*Ortensio Lando*. Jean de Maumont, dans une lettre Latine non datée, mais qui devoit l'être de 1557, insérée parmi celles de Jules Scaliger, fait à celui-ci une peinture peu avantageuse de Charles Etienne. Il le décrit comme un extravagant & un emporté, insinuant néanmoins deux choses qui pouvoient alors avoir mis sa bile en mouvement, l'une le mauvais débit de son *Thesaurus Ciceronianus*; l'autre que Scaliger, disoit-il, envoyoit à d'autres Imprimeurs ses meilleurs Ouvrages, & lui réservoit les moins bons, tels, entr'autres, que sa Poëtique, Ouvrage, selon lui, peu intéressant, & qui, pour bien des raisons, seroit très-dur à la vente. Maumont ajoute qu'avant que d'avoir vu ce personnage de plus près, il savoit que c'étoit un mal-honnête homme, qui en avoit usé d'une manière odieuse envers ses neveux. Il mourut, dit-on, au Châtelet, accablé de dettes, l'an 1564. Nos deux Bibliothécaires n'ont point rapporté le Dictionnaire Latin & François, que Charles Etienne donna *in-fol.* l'an 1552, & pour la seconde fois en 1561, tant dans sa boutique, que dans celle de Jacques du Puys. Il parut en 1570 une troisième Edition de ce même Dictionnaire, touchant laquelle, *Voy.* au mot PHILIBERT MILET. (M. DE LA MONNOYE).

* V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, p. 420, Tom. VIII, p. 116. On trouvera le Catalogue des Ouvrages de Charles Etienne dans les Mém. de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 261 & suiv. Il n'y est point fait mention de la Vétérinaire de Végèce, traduite en François, ni de la Description des oiseaux de proie. Ces deux écrits n'ont point été imprimés.

CHARLES DE FIGON, Conseiller du Roi, & Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, séant à Montpellier, &c. Il a écrit un Discours des Etats & Offices, tant du Gouvernement que de la Justice & des Finances de France, imprimé à Paris chez Guillaume Auvray, l'an 1579. Il florissoit sous Henri II, & étoit pour lors Secrétaire de M. le Cardinal de Sens, Chancelier de France, &c.

CHARLES FONTAINE, ou DE LA FONTAINE, Parisien, Poëte François, &c. Il est Auteur d'un petit Traité contre Joachim du Bellay, Angevin, intitulé le Quintil Ho-

ratien [1], imprimé avec l'Art Poëtique François à Lyon, l'an 1556; les Ruisseaux de la fontaine, qui est un Œuvre contenant diverses Poësies Françoises, imprimé à Lyon, l'an 1555, par Thibault Payen. Il a traduit de Latin en François le Promptuaire des Médailles, imprimé à Lyon par G. Rouville, l'an 1553, en deux volumes. Il a traduit les Mimes de Publian, ensemble les Paraboles, &c. imprimées; l'Epitome des cinq livres d'Artemidore, ancien Auteur, traitant des Songes, &c. imprimés à Paris chez Marnef, l'an 1573; Salutation au Roi Charles IX, sur son entrée à Lyon, & plusieurs Epithalames, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1546; Odes, Enigmes, Epigrammes, imprimées à Lyon par Jean Citois, l'an 1557; plusieurs Odes & autres Poësies dudit Fontaine, imprimées à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1554; les nouvelles & antiques Merveilles; Traité des douze Césars, traduit d'Italien en François, imprimé à Paris chez Guillaume le Noir, l'an 1554. Il a traduit quelques Œuvres d'Ovide en vers François, savoir est le Remède d'Amour. Le Jardin d'Amours, la Fontaine d'Amours, & plusieurs autres Poëmes dudit Fontaine. Il a traduit le nouveau Tristan; il a traduit un livre du Duel, ou Combat singulier; la Contr'Amie de Cour, responsive à celle d'Antoine Héroet, qu'il appelle la parfaite Amie, imprimée à Lyon par Jean de Tournes, & par Adam Saulnier, l'an 1543; Ode de l'excellence & antiquité de la ville de Lyon, imprimée à Lyon l'an 1557 par Jean Cytois. Il florissoit sous Henri II, l'an 1550 [2].

[1] Joachim du Bellay, Chap. 11 du Liv. II. de son Illustration de la langue Françoise, se moquant des titres puériles qu'avoient mis à leurs Poësies quelques Ecrivains de son temps, s'en étoit expliqué en ces termes. *O combien je desire voir sécher ces printems, châtier ces petites jeunesses, rabattre ces coups d'essai, tarir ces Fontaines, bref abolir tous ces beaux titres, &c.* Charles Fontaine, qui, par allusion à son nom, avoit publié quelques Poësies, sous le titre de *Fontaines*, se crut désigné par-là; &, pour s'en venger, fit le Traité qu'il intitula *Quintil Censeur*, que La Croix du Maine appelle *Quintil Horatien*, où il critiqua les premières Œuvres de du Bellay, savoir, ses deux livres de l'Illustration de la langue Françoise, son Olive,

ſon Antérotique & ſes Odes. Du Verdier ne rapporte point ce *Quintil* parmi les Œuvres de Charles Fontaine, parce qu'il croyoit, quoique fauſſement, que Thomas Sibilet en étoit l'Auteur. On peut voir ce qui a été remarqué là-deſſus, pag. 323 du *Menagiana*, Tom. III. Toutes les Poëſies de Charles Fontaine ſont ſi mauvaiſes, qu'elles ne méritent pas qu'on s'y arrête. Cependant, toute miſérable qu'eſt ſa verſion de quelques-unes des Enigmes du prétendu Sympoſius, elle ne laiſſera pas de me fournir l'occaſion de publier l'obligation qu'a la République des lettres à l'ingénieux Chriſtophle-Auguſte Heuman, Inſpecteur du Collège de Gottingue, au pays de Brunſwic, d'avoir reconnu le premier que *Cælii Firmiani Sympoſii Ænigmata* ne ſignifie pas les *Enigmes de Cælius Firmianus Sympoſius*, mais les *Enigmes de Cælius Firmianus faites pour être propoſées dans un feſtin*. L'Auteur a par conſéquent eu raiſon d'en intituler le Recueil *Sympoſium*, & ce *Sympoſium* eſt évidemment l'écrit dont S. Jérôme a fait mention, lorſque, parlant de Lactance, connu par les noms de *Cælius Firmianus*, il dit : *Habemus ejus Sympoſium quod adoleſcentulus ſcripſit*. Lactance étoit alors dans ſa plus tendre jeuneſſe, & l'on peut aiſément remarquer en de certains endroits de l'Ouvrage quelques traces de Paganiſme. (M. DE LA MONNOYE).

[a] Parmi les pièces attribuées ici à Charles Fontaine, celle qui eſt intitulée, *Salutation au Roi Charles IX ſur ſon entrée à Lyon, & pluſieurs Epithalames imprimés à Lyon par Jean de Tournes*, l'an 1546, contient un Anachroniſme trop viſible, pour n'être pas reconnu. Charles IX, né le 27 Juin 1550, ne commença, comme tout le monde ſait, à régner que le 6 Décembre 1560 ; ce qui n'a garde de s'accorder avec la date de 1546, temps auquel Charles IX n'étoit pas né. Cette faute cependant n'a été réparée nulle part dans l'*Errata*, & l'on n'imagine pas qu'on la puiſſe réparer autrement que par la ſuppreſſion entière de l'article. L'inexactitude de La Croix du Maine me rend ſuſpects les titres de pluſieurs autres Ouvrages, qu'il rapporte ſous le nom de Charles Fontaine, ſans marquer s'ils ont été imprimés, ou s'il les a vus manuſcrits. (*idem*).

V. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. III, pag. 67 & 98, Tom. XI, p. 92, 399, 438, Tom. XII, p. 115, Tom. XIV, p. 287.

CHARLES GUILLARD, natif du pays du Maine, Sieur de l'Epiceliere, à trois lieues du Mans, Préſident en la Cour de Parlement à Paris, l'an 1521, père d'André Guillard, Sieur de l'Iſle & du Mortier, &c. Il a écrit une Oraiſon ou Remontrance, prononcée par lui en la Cour de Parlement, en la préſence du Roi François I, à ſon retour des Eſpagnes. Elle n'a encore été imprimée. Je l'ai pardevers moi écrite à la main *.

* On peut voir, touchant ce Magiſtrat, ce que Moréri, & les Auteurs qu'il cite, en ont rapporté.

CHARLES GUILLARD, Evêque de Chartres, l'an 1572, parent du susdit Président[1]. Il a écrit en François un Traité des Principes de notre Foi *, qu'il appelle autrement Catéchisme, imprimé à Paris chez Jacques du Puis. Il mourut à Paris l'an 1572, ou 1573.

[1] Il y a eu successivement deux Guillards, Evêques de Chartres, savoir, Louis Guillard, fils du Président, & Charles Guillard, neveu de Louis, qui lui remit cet Evêché, en passant à celui de Senlis. Moréri donne mal au neveu le nom de l'oncle. (M. DE LA MONNOYE).

* Il fut Evêque de Chartres en 1553. Son livre des *Principes de la Foi* fut publié en 1565. Il mourut au mois de Mars 1573. Deux ans avant il avoit été fortement soupçonné & même accusé d'Hérésie.

CHARLES HEMARD, ou DE EMARD[1], Evêque & Cardinal de Mâcon *, auparavant Evêque d'Amiens en Picardie, Ambassadeurpour le Roi François I, en Italie & autres lieux, l'an 1531. Il a écrit plusieurs Mémoires durant ses légations, non encore imprimés. Nous les avons pardevers nous écrits à la main. Il mourut l'an 1540, le 23e jour d'Août.

[1] Son nom, dans Aubery, est écrit *CHARLES DE HÉMARD DE DÉNONVILLE*, mais on ne dit & l'on n'écrit guère que *CHARLES HÉMARD*. L'Evêque de Poitiers, Henri-Louis Chateigner, dans son *Nomenclator Cardinalium*, cite fort impertinemment comme un ouvrage de Charles Hémard l'Oraison funèbre de François I, mort sept ans sept mois & huit jours après ce Cardinal. (M. DE LA MONNOYE).

* Il fut Evêque de Mâcon en 1531, Cardinal en 1536, Evêque d'Amiens en 1538. Il mourut à quarante-sept ans, comme nous l'apprend son Epitaphe. Ses lettres, durant son ambassade à Rome, sont encore manuscrites. On les conserve dans la Bibliothèque du Roi parmi les Manuscrits de Baluze & de Dupuy.

CHARLES DE HODIC, Sieur DE ANNOC, Poëte François. Il a écrit en vers François l'Adresse du Forvoyé Captif, imprimée à Paris par Pierre le Ber, l'an 1532 *.

* V. la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, p. 307.

CHARLES DE LA HUETTERIE, natif d'Anjou, surnommé le Poëte Champêtre par ceux de son temps. Il est Auteur du Contreblason de la beauté des membres du corps

humain, imprimé à Paris chez Charles l'Angelier, l'an 1550. Il a davantage écrit le Concile des Dieux *. Il florissoit sous François I, du temps de Cl. Marot & Sagon, auquel il adresse ses Œuvres, &c [1].

* Son *Concile des Dieux sur le mariage du Roi d'Ecosse* fut imprimé à Paris en 1536, *in-8°*.

[1] Il entra dans la querelle de François Sagon contre Clément Marot, & l'on voit dans le Recueil *in-16.* imprimé chez Charles l'Angelier, 1539, de tous les vers faits pour & contre dans cette occasion, que la Huéterie est quelquefois appelé *Charles Huet*, dit *Huéterie*, quelquefois raillé sous le nom de *Poëte Champêtre*, nom par lui-même pris dans sa *grande Généalogie de Fripelippes*, quoiqu'en d'autres endroits, comme pag. *66*, 70 & 71, v°. le *Poëte Champêtre* soit positivement distingué de *la Huéterie*. Ce qui augmente la difficulté, c'est que la Croix du Maine, qui, avec Marot, S. Gelais, Fontaine, & plusieurs autres, reconnoît ici la Huéterie pour le *Poëte Champêtre*, ne laisse pas, à la lettre M, de dire que ce fut un Mathieu de Vaucelles, Imprimeur & Libraire au Mans, qui écrivit sous le nom de *Poëte Champêtre* contre Marot. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES DE KINFERNAND, Parisien *. Il a traduit quelques livres d'Italien en François, savoir, est les Discours fantastiques de Justin Tonnelier, faits par Jean-Baptiste Gelli, Florentin, imprimés à Paris l'an 1566 par Guillaume le Noir.

* Il se trompe dans le nom & dans le surnom ; il devoit, comme du Verdier, le nommer CLAUDE DE KERQUIFINEN.

CHARLES LÉOPARD. Il a écrit un petit livre, intitulé le Glaive du Géant Goliath, imprimé l'an 1561 [1].

[1] Le surnom de l'Auteur, le titre du livre, le temps de l'impression simplement marqué, tout cela sent bien moins Rome que Genève. Béze, p. 199 du Tom. I. de son *Hist. Eccles.* fait mention de Charles Léopard, Ministre à Genève, en 1559. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES DE LORRAINE, Cardinal & Archevêque de Reims, l'un des plus doctes Prélats de notre temps, & doué d'un plus émerveillable esprit en toutes choses *. Il a prononcé plusieurs doctes Harangues, tant en Latin qu'en François, soit à Rome, à Paris, & en autres lieux de France, &, entre autres, se voit imprimée à Paris celle qu'il prononça en l'As-

semblée ou Colloque de Poissy, chez G. Morel, l'an 1561. Il se peut encore voir de lui en notre langue l'Oraison qu'il prononça au Concile de Trente, l'an 1562, & plusieurs lettres présentées par lui audit Concile. Je ferai mention de ses écrits Latins autre part. Il mourut l'an 1574 en Décembre.

* On garde dans la Bibliothèque du Roi grand nombre de ses dépêches & de ses lettres originales. Son Epitaphe marque son âge avec toute la précision possible, le 26 Décembre 1574, à quarante-neuf ans dix mois huit jours & quatre heures. Si on y avoit ajouté l'heure de sa mort, nous pourrions avoir celle de sa naissance. Mais ces recherches intéressantes du temps où l'Astrologie judiciaire conservoit quelque crédit, ne pourroient être aujourd'hui que l'objet d'une curiosité stérile.

CHARLES-MAGNE, ou LE GRAND, Roi de France & Empereur des Romains. Il naquit à Ingelheim sur le Rhin en la basse Allemagne. Il avoit connoissance de plusieurs langues, &, entre autres, de la Françoise, ou Germanique Gauloise, que nous appelons Françoise-Allemande. Il a écrit une Grammaire en langue vulgaire, usitée pour lors. Il a recueilli les vieux Poëmes des Poëtes François de son temps, composés à la louange des plus grands Guerriers & valeureux hommes de ce temps-là, lesquels ne sont en lumière. Ceux qui ont écrit sa vie en font mention. Il mourut l'an 814, âgé de soixante-douze ans *.

* V. Naudé, dans son addition à l'Histoire de Louis XI, pag. 328 jusqu'à 338.

CHARLES DE MARILLAC, natif d'Auvergne, Abbé de S. Pere, Evêque de Vienne, Ambassadeur pour le Roi à Constantinople, & depuis en Angleterre, & encore en Allemagne vers l'Empereur, &c. Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Conseiller de son Privé Conseil, &c. grand Orateur Latin & François [1]. Il a écrit plusieurs Œuvres, desquelles il s'en trouve peu d'imprimées *. Celles qui le sont ne se vendent avec privilége & pour cause. Il mourut en son Abbaye de S. Pere près Melun le 3e jour de Décembre, l'an 1560.

[1] Son Article, dans Moréri, est bon, hors la date du mois de sa mort, arrivée,

arrivée, non pas le 2 Novembre, mais le 3 Décembre, comme il eſt ici marqué. (M. DE LA MONNOYE).

* Je ne connois d'Ouvrages imprimés de cet Auteur que le Diſcours ſur la rupture de la trève en 1556, Paris, 1557, *in*-8°. L'Auteur y prouve que le Roi avoit été néceſſité à la guerre contre le Roi d'Eſpagne, qui avoit violé le droit des gens. On conſerve dans la Bibliothèque du Roi les négociations manuſcrites de ce Prélat.

CHARLES DE MARILLAC [1], Gentilhomme Pariſien, parent du ſuſdit, Avocat au Parlement, &c. jeune homme fort docte en Grec, & bien verſé en beaucoup de ſciences. Il mourut à Paris l'an 1581 [2], ou environ, au grand regret de tous ſes amis.

[1] Michel de Marillac, Garde des Sceaux, & ſon frère Louis de Marillac, Maréchal de France, & un autre Louis de Marillac ſieur de Ferrieres, étoient frères cadets de Charles de Marillac, dont il vient d'être parlé, tous enfans de Guillaume de Marillac, ſieur de Ferrieres en Brie, Sur-Intendant des Finances. *Voy.* Loiſel, pag. 707. Cette famille étoit originaire d'Auvergne. (M. FALCONET).

[2] Il mourut l'an 1580, Conſeiller au Parlement. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES MARTEL, Sieur DE MONTPINSON, natif du Duché d'Alençon. Il a écrit l'Hiſtoire de notre temps, laquelle n'eſt encore imprimée. Elle ſe voit écrite à la main en la Bibliothèque de Meſſire Regnaud de Beaune, Archevêque de Bourges. Ledit Martel mourut audit lieu d'Alençon, l'an 1575, âgé de quarante-cinq ans, ou environ.

CHARLES MICHAL, Savoiſien, Sieur DE LA CHABAUDIERE, natif de la Ville des Echelles, à trois lieues de Chamberry, jeune homme, lequel a beaucoup voyagé, & principalement en Europe. Il a écrit des Antiquités & Singularités de Savoye; les Louanges de la Franche-Comté de Bourgogne; la Mathéothechnie, traitant de l'Art Spagiric, &c [1]. Il n'a encore rien fait imprimer de ſes Œuvres. Il en peut avoir compoſé ſur d'autres ſujets, comme il eſt docte & bien verſé en pluſieurs ſciences & langues, & en dirois davantage, n'étoit qu'on pour-

roit penser que la grande amitié (qui a été entre nous deux dès nos jeunes ans) me le fit dire. Il florit en Savoye cette année 1584.

[1] Il falloit de ματαιοτεχνία, étude d'un art frivole, écrire *Matéotechnie*, & *Spagyric* de σπάσις, extrait, & d'ἄγυρις, assemblage, parce que les deux offices de cet art consistent à extraire des corps ce qu'ils ont de plus pur, & à faire ensuite un composé de ces extraits. Les Etymologistes qui tirent ce mot de σπαγειρικὸς se trompent. On n'a jamais d'ἀγείρω formé ἀγειρικὸς, mais fort bien ἀγυρικὸς d'ἄγυρις, comme le prouve πανηγυρικὸς, formé de πανήγυρις. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES DE LA MOTHE, Conseiller du Roi en son grand Conseil, l'an 1574, &c. Il a écrit un fort docte Discours touchant la Poësie Françoise, & les Poëtes, imprimé avec les Œuvres d'Etienne Jodelle, chez Nicolas Chesneau à Paris, l'an 1574. Ce Discours ou Epître contient la vie dudit Jodelle, Parisien. Il a écrit quelque chose de l'Histoire de France, dont fait mention le Sieur du Haillan.

CHARLES DU MOULIN, ou MOLIN, Parisien, surnommé SYMON CHALUDRE, qui est son anagramme, & sous lequel nom il a mis quelques Œuvres en lumière, comme nous dirons ci-après. Il a été réputé l'un des plus grands Jurisconsultes de son temps, & des mieux versés en l'Histoire Sainte & Profane ; outre qu'il a écrit plusieurs livres en Latin, il en a aussi beaucoup composé en notre langue : savoir, est le Traité de l'origine, excellence & progrès du Royaume de France, &c. imprimé à Lyon l'an 1561, à la Salemandre ; la Conférence & union des quatre Evangélistes, imprimée l'an 1565 ; Catéchisme, ou Sommaire de la Doctrine Chrétienne, écrit en Latin & en François par ledit du Moulin, & mis en Grec par Loys de Villereau, G. Chartrain [1] ; Défense dudit Charles du Moulin, & autres hommes doctes, contre les Calvinistes, sous le nom de Symon Chaludre, qui est l'anagramme d'icelui Charles du Molin. Il a écrit plusieurs autres Œuvres, tant sur le droit, que sur autres matières, comme il se peut voir au pri-

vilège mis devant son livre de la Monarchie des François, &c. Il mourut à Paris en Décembre, l'an 1566.

[1] Le *petit Catéchisme* composé par du Moulin fut imprimé l'an 1563 à Lyon, pendant que l'Auteur y étoit; mais la traduction Grecque prétendue faite par le Gentilhomme Chartrain, ainsi nommé, n'a jamais été imprimée. Du Moulin mourut le 27 Décembre 1566, dans sa soixante-sixième année. Son vrai nom étoit *CHARLES DU MOLIN*, comme le fait voir son anagramme *SIMON CHALLUDRE*, & comme Julien Brodeau l'écrit toujours dans la vie qu'il nous a donnée de ce fameux Jurisconsulte, imprimée *in*-4°. à Paris, 1654. (M. DE LA MONNOYE).

Charles du Molin, le grand Jurisconsulte, étoit né à Paris, en 1500, d'une famille ancienne originaire de Brie, alliée à celle d'Anne de Boulen; & la Reine Elizabeth d'Angleterre reconnoissoit les *du Molins* pour ses parens. Lorsque le Président Séguier n'étoit qu'Avocat, & qu'il avoit à plaider, il tiroit pour quatre ou cinq écus des consultations de du Molin, dont il s'aidoit merveilleusement. *Loisel Dialog*, p. 510. Quoique le plus grand Jurisconsulte de son temps, il étoit mal-habile Avocat. Le Dieu Terme, *Nemini cedo*, étoit sa devise. Teissier, sur de Thou, Tom. II, p. 252 & 272, dit qu'outre son anagramme *Simon Chaludre*, il s'est caché quelquefois sous le nom de *Gaspard Caballinus*. Son livre de l'*Harmonie Evangélique* fut presque supprimé dès sa naissance, en 1565, par les Calvinistes. Mém. de Niceron, Tom. XXXIII. (M. FALCONET).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 424.

CHARLES DE NAVIERES, Gentilhomme, natif de Sedan près Pontamousson en Lorraine, Poëte François, Gentilhomme servant de M. le Duc de Bouillon, &c. Il a écrit en vers François un Cantique de la Paix, avec la musique & note d'icelui, imprimé à Paris chez Mathurin Prevôt, avec autres de ses Œuvres, l'an 1570; la Tragédie de Philandre, en vers Alexandrins, non imprimée; Recueil ou amas d'Epithetes François, non imprimé; la Renommée, qui est un Poëme Historial, divisé en cinq chants, contenant les receptions du Roi & de la Roine à Sedan, le Mariage à Mézières, Coronnement à S. Denis, & l'Entrée à Paris, le tout imprimé chez ledit Prevôt, l'an 1571; quelques Traductions de Lucain, ancien Poëte Latin, non imprimées. Il fut tué à Paris l'an 1572, environ la S. Berthelemi, &c [1].

[1] Colletet, pag. 163 de son Discours de la *Poësie Morale*, fait voir que

Charles de Navieres, prétendu mort, selon La Croix du Maine, en 1572, étoit encore plein de vie en 1614, ayant fait divers Quatrains à l'occasion de la statue équestre d'Henri IV, placée le 23 Août de cette année-là au milieu du Pont-neuf. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 25.

CHARLES DE NEUCHAISES [1], Sieur DES FRANCS, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ecuyer d'Ecuirie de Monsieur, frère du Roi, neveu de M. le Maréchal de Tavannes, &c. Il a recueilli l'Instruction & devis d'un vrai Chef de guerre, ou Général d'armée, des Mémoires de feu Messire Gaspard de Saux, Sieur de Tavannes, Maréchal de France, &c. & des Mémoires de feus Messieurs de Villefrancou, & de Beaumont Brisé [2], &c. imprimée à Paris par Jean Hulpeau, l'an 1574.

[1] Les *de Neufchèses*, car c'est ainsi que ce nom est écrit dans la *Gallia Christiana* de Claude Robert; dédiée à Jacques de Neufchèses, Evêque de Châlon-sur-Saone, étoient originaires de Poitou. De mon temps je me souviens qu'à Dijon, en 1649, on prononçoit *de Nuchèse*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Au lieu de *Villefrancou* & de *Beaumont Brisé*, il falloit écrire *Villefrancon* & *Beaumont Bessé*... *Voy.* plus bas au mot GASPARD DE SAUX. (*idem*).

CHARLES NEVEU. Il a écrit & composé les Aphorismes de Chirurgie, imprimés.

CHARLES DE LA RUELLE, Gentilhomme Poitevin, Sieur de MAVAULT. Il a écrit un petit Traité en façon de Paradoxe, intitulé Succincts adversaires contre l'Histoire & Professeurs d'icelle, imprimé à Paris l'an 1572, & à Poitiers (en 1573, *in*-4°). Il florissoit audit an 1572.

CHARLES DE SAINTE MARTHE, natif de Fontevrauld en Poitou, Docteur ès Droits, &c. Il a écrit plusieurs Oraisons funèbres & autres choses, savoir est, l'Oraison funèbre de Madame Françoise d'Allençon, Duchesse de Beaumont, imprimée par Regnault Chaudiere, l'an 1550; Oraison funèbre de M. Marguerite, Roine de Navarre, Duchesse d'Allençon, écrite premièrement en Latin par ledit de S. Marthe, & depuis

traduite par lui en François, imprimée chez ledit Chaudiere audit an 1550. Il a écrit trois livres de Poësie Françoise, imprimés à Lyon chez le Prince, l'an 1540. Il peut avoir écrit plusieurs autres Œuvres, lesquelles je n'ai encore pu voir. Il florissoit l'an 1550.

[1] Charles de Sainte Marthe, fils de Gaucher de Sainte Marthe, Médecin de François I, fut Lieutenant Criminel d'Alençon, & Maître des Requêtes de Marguerite, Reine de Navarre, sœur de François I. Il mourut l'an 1555, d'une apoplexie de sang, à l'âge de quarante-trois ans. Scévole, dont il étoit oncle, en a fait l'éloge. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome XI, p. 191, 400, 430, Tom. XIII, p. 64.

CHARLES DE SAINT GELAIS, Docteur ès Droits, natif d'Angoulême. Il a traduit de Latin en François le livre des Machabées, ou les Chroniques de Judas Machabeus, &c.

CHARLES DE SAVIGNY, Gentilhomme Rhetelois, ou de Rhetel, au Diocèse de Reims en Champagne, Maître de la Garderobe de Monseigneur le Duc de Nevers, Prince de Mantoue, &c. Il a écrit plusieurs livres en Philosophie, Grammaire & autres sciences, touchant l'instruction de la Noblesse, aux Arts libéraux, &c. Il est après pour les faire imprimer. Il florit cette année 1584.

CHARLES SEVIN, natif d'Orléans, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de S. Etienne d'Agen [1]. Il a écrit dix Sermons, ou Exhortations au peuple Chrétien & Catholique, pour obvier au péril des guerres civiles qui regnent en France, imprimés à Paris par Claude Fremy, l'an 1569.

[1] Les huit Lettres de Jule Scaliger à Charles Sevin nous font connoître qu'ils étoient unis d'une amitié fort étroite; leur goût pour l'érudition, plus encore que leur résidence à Agen, donna lieu à cette union. Jule y étoit venu trouver en 1526 Marc-Antoine de la Rovère, qui fut Evêque d'Agen depuis 1520 jusqu'en 1533. Charles Sevin alla s'y établir peu de temps après Scaliger, ou peut-être y étoit-il déja tout établi. Adrien Sevin, Traducteur du *Philocope de Bocace*, étoit vraisemblablement parent de Charles. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES TIRAQUEAU, Poitevin, Conseiller en Parlement, l'an 1582, Arrière-fils d'André Tiraqueau, J. C. Conseiller audit Parlement de Paris, &c. Il a écrit plusieurs Poëmes François, &, entre autres, l'Amour transformé en Airaignée ou Hiraigne [1], lequel a été traduit en vers Latins par Scevole de Sainte Marthe, Gentilhomme Poitevin, &c. Il ne les a encore mis en lumière.

[1] Quoique mon dessein ne soit pas d'examiner dans ces notes le langage ni de La Croix du Maine, ni de du Verdier, je ne puis cependant, sur ce que le premier écrit *Airaignée*, ou *Hiraigne*, m'empêcher de remarquer, par manière de divertissement, qu'il n'y a pas eu de mot Latin plus diversement rendu en François qu'*Aranea*. Outre *Araigne*, *Areigne*, *Aragnée*, *Arignée*, *Iragnée* & *Iranteigne* produits par Ménage, je trouve *Yraingnie* dans le petit Dictionnaire du P. Labbe, *Eragnie*, *Erignie* & *Aragnie* en d'autres vieux Dictionnaires Latins-François. A quoi, si l'on ajoute l'*Airaignée* & l'*Hiraigne* de La Croix du Maine, on aura treize corruptions du seul bon mot, qui est *Araignée*, comme Nicot l'a écrit. On trouve encore *Yraigne* dans du Verdier, au mot CHRISTOPHLE LANDRÉ, & ailleurs *Iraigne*. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES TOUTAIN, OU TOUSTAIN, Sieur DE MAZURIE, natif de Falaise en Normandie, Lieutenant Général du Vicomte de Falaise, &c. Il a écrit un Poëme François, intitulé les Martiales du Roi au Château d'Alaiz, imprimé à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1581. Il a écrit quelques Sonnets, imprimés avec les Foresteries de Jean Vauquelin, dit la Fresnaye. Il florit cette année 1584.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 67, 287, & Tom. XIV, pag. 313.

CHARLES DE LA TRIMOUILLE (Messire), natif de Thouars en Poitou, Chevalier & Prince de Talmont, fils du feu Messire Loys de la Trimouille, surnommé le Chevalier sans reproche, &c. Il a écrit quelques Poëmes en François, non encore imprimés. Il mourut l'an 1515 *.

* Il fut tué à la bataille de Marignan, le 13 Septembre, âgé de 29 ans.

CHARLES DE VALOIS [1], IXe du nom, Roi de France, fils de Henri II, & de Catherine de Médicis, frère aîné du

Henri III, à présent régnant, &c. Il a écrit plusieurs vers François, & plusieurs Oraisons fort doctes, entre autres, celles qu'il a prononcées devant Messieurs de son Parlement à Paris, tenant son lict ou lys de Justice, imprimées. Il a écrit un Discours très-ample de la Chasse du Cerf *, lequel a été mis en Latin, & toutefois ni l'un ni l'autre ne sont encore imprimés. Il a écrit plusieurs vers François, qu'il a envoyés à M. de Ronsard, Desportes, le Président Bouju, & autres Poëtes François de son temps, non imprimés. Il mourut à Paris l'an 1574.

1 La Croix du Maine, en écrivant *CHARLES DE VALOIS*, l'a placé à la suite de tous les *CHARLES*, à cause de la première lettre du mot *VALOIS*. Du Verdier, au contraire, a écrit simplement *CHARLES*, sans ajouter *IX*, afin de le pouvoir mettre à la tête des autres. Les vers de Charles IX à Ronsard, & les réponses de Ronsard à Charles IX, dont du Verdier a chargé sa Bibliothèque, se voient à la suite de *la Franciade*. Ce Roi, dit Brantome, écrivoit mieux en prose qu'en vers. Son Traité de *la Chasse*, dont parle amplement Colomiés, Ch. 16 de sa *Bibliothèque Choisie*, fut, quoiqu'imparfait, imprimé à Paris *in*-8°. 1625. On sait que Charles IX mourut le 30 Mai 1574, n'ayant pas vingt-cinq ans accomplis. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Ouvrage sur *la Chasse*, attribué au Prince, porte pour titre, *La Chasse Royale, composée par le Roi Charles IX.* M. de Villeroy, Secrétaire d'Etat, y travailla selon MM. de Sainte-Marthe, *Histoire Généalog. de la Maison de France.* On trouvera une bonne notice de ce Traité dans la Biblioth. Historiq. & Critiq. des Auteurs qui ont écrit sur *la Chasse*, imprimée à la tête de l'*Ecole de la Chasse aux chiens courans*, par M. le Verrier de la Cointerie, Rouen, 1763, *in*-4°.

CHARLES UTENHOVE [1], natif de la Ville de Gand en Flandres, homme très-docte ès langues, autrefois Précepteur des trois doctes filles de Jean de Morel, Gentilhomme Ambrunois, ou d'Ambrun, en Provence, savoir, est de Camille, Lucresse & Diane. Il a écrit plusieurs Epitaphes en vers François, sur la mort de Henri II, Roi de France, imprimés à Paris chez Robert Etienne, l'an 1560. Il a pu écrire plusieurs autres Ouvrages en notre langue, (outre ceux qu'il a composés en Grec & en Latin) desquels je n'ai pas connoissance. Il florissoit à Paris l'an 1560.

1 Il a eu raison de ne pas dire, comme du Verdier, *Charles Utenhove le fils*, puisque Charles Utenhove le père n'a laissé aucun écrit, ni en François,

ni en autre langue. Erasme, nonobstant la considération qu'il avoit pour lui, n'a fait nulle difficulté, après l'avoir appelé *juvenem bene natum*, d'ajouter, *sed parùm eruditum, ac ne studiosum quidem.* Epît. 370 de l'Ed. de Leyde... Charles Utenhove, né à Gand l'an 1536, mourut à Cologne le premier Août 1600, dans sa soixante-quatrième année. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTIEN [1] DE TROYE [2], ancien Poëte François, natif de Troye en Champagne [3]. Il a composé en vers François plusieurs Romans, savoir, est le Chevalier à l'épée, le Roman de Perseval, le Roman de la Charette. Il continua le Roman des Chevaliers de la table ronde, le Roman de Lancelot du Lac, le Roman du Graal, le Roman du Chevalier au Lyon [4]. Faut noter que le Roman de la Charette, parlant de Lancelot, fut commencé par ledit Chrestien de Troye, & achevé par Geoffroy de Ligny, comme nous dirons en son lieu. Il florissoit sous Philippe de Valois, Comte d'Artois & de Flandres, l'an 1168 [5].

[1] Du Verdier, conformément à Fauchet, Chap. 10, le nomme, à l'antique, CHRISTIEN DE TROYES. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine, qui met ce Poëte en 1168, sous Philippe de Valois, Comte d'Artois & de Flandre, devoit, conformément au même Fauchet, le mettre sous Philippe d'Alsace. (*idem*).

[3] Son nom de famille étoit MANESSIER, comme on le voit à la fin de son Roman de *Perceval*, où, au commencement, il s'appelle CHRESTIEN. (Président BOUHIER).

[4] Ce Roman est de Me Gasse, comme on le voit dans les Mémoires de l'Acad. des Inscriptions, Tom. II, pag. 730. (*idem*).

[5] Il a vécu jusque sous Jeanne, Comtesse de Flandres, petite fille de Philippe de Valois, Comte d'Artois. Elle vivoit en 1209. (*idem*).

CHRESTOFLE D'ASONLEVILLE [1], natif d'Arras en Artois, homme très-savant, Conseiller du Privé Conseil du Roi, l'an 1580, ou environ. Loys Guichardin parle de lui fort honorablement dans sa Description des Pays-Bas. Je n'ai encore vu de ses écrits imprimés.

[1] Je crois qu'il devoit écrire *D'ASSONVILLE*, comme il a écrit ailleurs plus correctement *GUILLAUME D'ASSONVILLE*, qui étoit aussi d'Arras. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE

CHRESTOFLE BALLISTE, Narbonnois. Je n'ai vu ses écrits imprimés [1].

[1] Gesner, dans sa Bibliothèque, fait mention d'un *Christophorus Ballista*, Parisien, qui avoit écrit cinq livres *de Re Medicâ*, & une Elégie Latine contre *la Goutte*; j'ai opinion qu'en François il se nommoit *Arbalête*, & qu'il est le même que le *Christophle Balliste*, dont parle ici La Croix du Maine, qui le fait mal *Narbonnois*. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE DE BARROUSO. Il a écrit en vers François un livre qu'il appelle le Jardin amoureux, contenant toutes les règles d'amours, avec plusieurs lettres missives en prose, tant de l'amant que de l'amie, imprimé à Paris.

CHRESTOFLE DE BEAUCHASTEL. Il a écrit des Annotations sur l'orthographe de M. Laurent Joubert, Médecin, &c. imprimé à Paris chez N. Chesneau, l'an 1579, sur la fin du Traité du Ris par ledit Joubert. Il a été moyen, que nous avons la seconde partie des Erreurs populaires dudit Joubert, imprimée à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1580, & en autres lieux [1]. Il florissoit l'an 1579.

[1] Toute la part que ce Beauchatel, fils d'une sœur de Laurent Joubert, eut à l'Edition de la seconde Partie des *Erreurs populaires*, fut d'y faire observer exactement l'orthographe de son oncle. C'est le témoignage que lui rend Barthelemi Cabrol, dans son Epître Apologétique au-devant de cette Edition en ces termes : *Je me suis contenté de faire suivre & observer son orthographie, comme si l'Ouvrage sortoit de sa main. A quoi s'est fidèlement & très-volontiers employé Christophle de Beauchatel son neveu, auquel j'ay fait donner pour son vin autant de doubles écus qu'il a doublé de chapitres.* Beauchatel avoit là-dessus une grande expérience, comme il le déclare lui-même, lorsqu'il dit: *Je panse qu'il n'y a personne qui puisse mieux randre raison de l'orthographe de M. Joubert que moy, parce que dez long-tams j'écris sous lui, & ay transcrit beaucoup de ses Œuvres Fransaises.* Je représente ici les paroles & l'orthographe des premières lignes de ses Annotations sur l'orthographe de Laurent Joubert. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE DE BORDEAUX, surnommé LE CLERC DE TANNERIE, Poëte François. Il a recueilli les Chansons faites contre les Huguenots, &c. imprimées à Paris; les Ténèbres & Regrets des Prédicans, &c. imprimés à Paris l'an 1563.

CHRESTOFLE DE CHEF-FONTAINES [1], Breton, dit PENTENFENIOU, Général de l'Ordre des Cordeliers, Docteur en Théologie, Archevêque de Cæsarée, natif de l'Evêché de Léon en Bretagne, &c. Il a écrit une Réponse familière à l'Epître contre le libre arbitre. Il a écrit une Apologie de la Confrairie des Pénitens, érigée & instituée en la ville de Paris par Henri III du nom, Roi de France & de Pologne, &c. imprimée à Paris l'an 1583. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Son nom *Breton* doit être écrit *Penfeuntényou* de *pen* tête, & *Feuntényou*, fontaines; en Latin *Christophorus de capite fontium*. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE DE COVE [1], Seigneur Chastelain de Fontenailles en Touraine. Il a écrit quelques Poëmes François. Il florissoit l'an 1559, ou environ.

[1] La Croix du Maine, qui emploie toujours la lettre V capitale, la formant toujours ainsi, lors même qu'elle est voyelle, a écrit *DE COUË* dans ses additions à sa Table Alphabétique, sans quoi il auroit été difficile de savoir s'il falloit prononcer *de Cove* comme *Paul Jove*, ou de *Couë* comme *Jouë*. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE LE FEUBVRE, ou FEVRE, dit FABER, M. à G *. Il a fait imprimer un sien Catéchisme.

* Ces deux lettres signifient *Ministre à Genève*.

CHRESTOFLE DE LA FOY, (surnommé le Gendre du Roy Alcofribas, qui sont tous noms supposés). Il a été mis sous le nom dudit Chrestofle de la Foy un livre intitulé le Mépris de la Cour [1], composé par M. F. Gentilhomme Parisien, &c. Je ne sais si ce livre est imprimé.

[1] Je ne connois de livre intitulé *Mépris de la Cour* que la Traduction Françoise faite par Louis Turquet, Lyonnois, du *Menos precio de Corte* d'Antoine Guévare, Jacobin, Evêque de Mondognedo; mais le livre ici marqué n'est pas une Traduction, c'est un Original attribué à M. F. qu'on croit être MARTIN FUMÉE, Sieur DE GENILLY, sous le faux nom de CHRISTOFLE DE LA FOY. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE HEBRARD DE SAINT-SULPICE, Abbé de Marcilliac, Chancelier en l'Eglise & Université de Cahors en Quercy, &c. Il a traduit de Grec en François les

Sermons de S. Basile le grand, Archevêque de Cæsarée, &c. imprimés à Paris l'an 1580.

CHRESTOFLE DE HERICOUR *, premièrement Doyen de Laon en Picardie, & depuis Archidiacre dudit lieu en Laonnois. Il a écrit par le commandement du Roi de France, Charles IX, tant en Latin qu'en François, l'Histoire du Diable, apparu à Laon l'an 1565, imprimée à Paris chez Chaudiere & autres. Il florissoit audit an 1565.

* Il étoit du Laonnois, & fut Doyen de l'Eglise de Laon en 1556. Il écrivit en 1565 l'*Histoire du Diable de Laon, ou de la possession de Nicole de Vervins.* On la conserve manuscrite dans le Chartrier de l'Eglise de Laon, & Jean Boulet en fit imprimer en 1575 un Sommaire, qu'il dédia à Henri III. Le P. le Long, dans sa *Bibl. Historique de la France*, fait mention de cet Ouvrage, sous le titre d'*Histoire de Nicole de Vervins*, à l'article des *Vies & Eloges des Femmes Illustres.* Christophle de Héricour étoit mort dès l'an 1570.

CHRESTOFLE LANDRÉ, ou LANDRIN, natif d'Orléans, Docteur en Médecine, & Lecteur de feu M. le Duc d'Orléans, l'an 1545, &c. Il a écrit l'Histoire de notre temps, de laquelle fait mention Hub. Susaneus en ses Poëmes Latins. Il a écrit un petit Traité du merveilleux Œuvre des Philosophes, qui est la clef de l'Entelechie d'Alchimie, &c. écrit à la main; Œcoïatrie, qui est un Traité contenant de fort grands secrets sous choses domestiques & de nul prix, recueilli des Œuvres de Dioscoride, Galien & autres, imprimé l'an 1576 avec les Secrets d'Alexis Piedmontois.

CHRESTOFLE LONGUEIL, dit LONGOLIUS, natif de Malines en Brabant, en la Gaule Belgique, & non pas de Paris, comme plusieurs ont écrit, &c. Citoyen de Rome, &c. Il a été estimé de son temps le plus grand Orateur & mieux parlant Latin. Il étoit bien versé en plusieurs sciences, & avoit bonne connoissance de la langue Françoise, en laquelle il a écrit une Oraison des louanges du Roi S. Loys, & de la Nation Françoise, écrite par ledit Longolius en langue Latine, & par lui-même traduite en François, laquelle il dédia au Roi François I, l'an 1510, étant pour lors Comte d'Angoulême [1]: cette Oraison ne se

trouve imprimée en François, mais en Latin, & plusieurs autres siennes très-doctes Epîtres, Oraisons, & autres livres en Droit, desquels je ferai mention dans ma Bibliothèque Latine [2]. Il mourut l'an 1522, âgé de trente-quatre ans. Il est enterré en l'Eglise des Cordeliers de Padoue en Italie, comme lui-même l'avoit ordonné par son testament.

[1] Ce fut aux Cordeliers de Poitiers que le 25 Août 1510, Longueil, âgé de vingt-deux ans, prononça l'Oraison dont parle La Croix du Maine. Il la dédia le 5 de Septembre suivant à François, Duc de Valois & Comte d'Angoulême, depuis Roi de France, la lui envoyant de Poitiers avec la traduction Françoise qu'il en avoit faite : *Etenim*, lui dit-il, *tam Gallicis quàm Latinis verbis eum (Panegyricum) ad te mitto, ut tibi liberum sit & integrum, vel Francicum, vel Romanum evolvere.* Le style de Longueil, dans cette Oraison, n'est rien moins que Cicéronien, non plus que dans l'éloge de la Jurisprudence qu'il fit à Valence en 1513, ni dans la relation des malheurs qui lui arrivèrent la même année dans sa promenade du côté de la Suisse. Je dis *la même année*; cette relation, qui est fort rare, étant datée de Valence le 4 Novembre 1513 : par où l'on reconnoît la méprise du Cardinal Polus, copiée par Melchior Adam, & plusieurs autres, qui, au lieu de dire simplement avec Longueil, qu'il entreprit ce voyage dans le temps que les Suisses étoient en guerre avec la France * (ils y étoient dès l'an 1510) ont tous supposé que c'étoit en 1516, après la défaite des Suisses à Marignan. (M. DE LA MONNOYE).

* Les Suisses étoient entrés en France, & avoient mis le siége devant Dijon dès le mois d'Août 1513.

[2] Dans la vie de Christophle Longueil, écrite par le Cardinal Polus, on lit ces termes remarquables... *Quæ abdita fuere, nemo majori facilitate eruit : atque huic rei testimonium esse possunt, multa, ab eo pœnè puero, in Caii Plinii de Naturali Historiâ libro, scriptoris non ita facilis, & plurimis mendis deformati, ingeniosè excogitata & notata, quæ, ipso imprudente & invito, in Gallia fuere edita.* Voilà des notes de Christophle de Longueil sur Pline imprimées; peut-être se trouvent-elles, *inter ejus opera apud Badium Ascensium*, 1530, *in*-4°. Il s'appliqua ensuite à l'étude de Pline avec plus d'attention, & y rapporta même toutes les autres études qu'il fit pour l'éclaircir, jusques-là qu'il écrivit une Histoire des *Plantes*, & qu'il alla en Provence pour y examiner les poissons dont parle Pline, & voyagea même presque par toute l'Europe, pour y reconnoître les lieux dont il est fait mention dans cet Auteur. Il écrivit aussi un Discours Latin sur les louanges de Pline ; mais il supprima cet écrit, & plusieurs autres encore, quand il eut changé son style, & qu'il l'eut rendu Cicéronien. (M. FALCONNET).

V. les Mém. de Littérature de Sallengre, Tom. I, p. 177 & 178, & les Mémoires de Niceron, Tom. XVII, pag. 33, & Tome XX, pag. 106.

CHRESTOFLE PLANTIN, natif du pays de Touraine. Cettui-ci mérite tant de reconnoissance envers les hommes de lettres & tous autres amateurs des arts & sciences, que je serois réputé par trop dédaignant les studieux du profit public, si je ne le mettois au nombre des autres qui ont prins peine d'illustrer notre siècle par les beaux livres qu'ils ont fait imprimer à leurs frais & dépens, entre lesquels le Seigneur Plantin a cet honneur d'avoir tant imprimé de beaux livres en toutes langues, & en si grand nombre, qu'il seroit presque incroyable comme il a pu satisfaire à tant de frais, & fourni à tant d'impressions. Mais en cela il doit louer Dieu grandement, & lui rendre graces de ce qu'il a pu si long-temps soutenir (avec tant d'honneur) un si pesant fardeau, accompagné de tant de coût & mise d'argent. Il se voit plusieurs Epîtres, Préfaces, & autres semblables Avertissemens mis au-devant des Œuvres qu'il a imprimés, je ne veux pas nier qu'il ne soit Auteur d'iceux, ou qu'il n'en puisse faire de semblables[1]. Il florit à Anvers, Ville Capitale de la Duché de Brabant, cette année 1584, & y a fait sa demeure depuis vingt ou trente ans en çà.

[1] Ce que La Croix du Maine insinue de la capacité de Plantin est une pure honnêteté. Balzac, dans une de ses lettres, c'est la 27[e] du Liv. I. de celles qu'il a écrites à Chapelain, y a fait moins de façon. *Ce Plantin, dit-il, si célèbre pour l'intelligence de son art, & par l'impression de la grande Bible, ne savoit pas autrement la langue Latine. A la vérité, il faisoit semblant de la savoir, & son ami Juste-Lipse lui garda fidèlement le secret jusqu'à la mort. Il lui écrivoit des lettres en Latin, mais dans le même paquet il lui en écrivoit l'explication en Flamand.* (M. DE LA MONNOYE). *

Christophle Plantin étoit né à Mont-Louis en Touraine. Mém. de Marolles, pag. 255, & Teissier sur de Thou, Tom. IV, p. 7 & 10. (M. FALCONNET).

* On n'est d'accord ni sur la capacité, ni même sur les Ouvrages de Christophle Plantin. « On ne nous le donne (dit Prosper Marchand, dans » son Diction. Critiq. Tom. I, pag. 108) que comme un célèbre Imprimeur. » Néanmoins il est certain qu'il a écrit des Dialogues François imprimés à » Anvers chez lui-même, en 1597, *in-8°*. Le *Thesaurus Teutonicæ Linguæ*, en » 1573, *in-fol.* dont il a non-seulement conçu le plan, mais dont il est en » partie Auteur, &c. Mais Van-Derlenden & Marcklin... dans leurs *Bi-* » *bliothèques des Médecins & des Botanistes*, lui attribuent *Icones Stirpium*

» & *Plantarum*, &c. imprimés chez lui en 1584, dont il n'eſt vraiſembla-
» blement que l'Imprimeur ».

CHRESTOFLE DU PRÉ, Gentilhomme Pariſien, Sieur DE PASSY, &c. Il a écrit un Poëme François, qu'il intitule les Larmes funèbres ſur le trépas de ſa femme, imprimé à Paris chez Mamert Patiſſon, l'an 1577. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] On voit quelques mauvais vers de ſa façon ſur *la main* de Pâquier. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE RICHIER *, Valet-de-Chambre ordinaire du Roi François I, & Secrétaire de ſon Chancelier, &c. Il a écrit l'Hiſtoire des Turcs, laquelle a été imprimée tant en Latin qu'en François par Robert Eſtienne, l'an 1542.

* Il étoit né à Thorigny, petite Ville du Diocèſe de Sens. Il dédia ſon *Hiſtoire des Turcs* à François I. Je ne connois point l'Edition Françoiſe de ce livre. La Latine parut à Paris chez Robert Etienne, en 1540, *in*-4°. Par une affectation ſingulière d'une Latinité plus pure, même dans les noms de lieu, l'Auteur appelle *Jean*, *Comte de Nevers* (c'étoit le fils du Duc de Bourgogne, qui fut pris par les Turcs à la bataille de Nicopolis, en 1396) *Joannem Noviodunenſem*, parce que, dit-il, Céſar nomme *Noviodunum* une Ville des Héduens, ſituée dans une poſition avantageuſe ſur la Loire, & il ajoute: *Hæc ſi te offendant, Lector, trivialibus utere; mihi verò Latinè ſcribendi placet quidquid ratione aliquâ fultum eſſe, aut etiam Latinis probatum Autoribus olìm fuiſſe intelligo.* Cet Ouvrage de Richer n'eſt pas commun. Il ne contient que 115 pages d'un aſſez gros caractère, ſans compter les tables, à la fin deſquelles on lit un petit avertiſſement d'où j'ai tiré ce que je viens de citer.

CHRESTOFLE DE ROFFIGNAC (Meſſire), Chevalier, natif de Lymoſin, Préſident à Bordeaux. Il a écrit quelques Œuvres, leſquelles ne ſont encore en lumière [1]. François de Belle-Foreſt fait fort honorable mention de lui, en ſa Coſmographie, au lieu où il écrit de Lymoges, &c.

[1] De Lurbe, dans ſa *Chronique Bourdeloiſe*, dit qu'en 1557 Chriſtophle de Roffignac, Préſident au Parlement de Bordeaux, mit en lumière ſes Ecrits en matière bénéficiale. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE DE SAVIGNY, Gentilhomme de Rhetel en Champagne. Il a écrit pluſieurs beaux & doctes livres, leſ-

quels s'imprimeront en bref à Paris, ſelon que je les ai vu encommencés, & tailler les figures d'iceux. Il a écrit un fort beau & docte livre, qu'il a intitulé *Onomaſticum* des mots & dictions de chacune choſe, mis par lieux communs. Il ne l'a encore mis en lumière. Il florit cette année 1584. Il eſt maître de la Garde-robe de M. le Prince de Mantoue, Duc de Nevers. Nous avons fait mention dudit Sieur de Savigny ici-deſſus, page 117, auquel lieu il eſt nommé CHARLES au lieu de CHRESTOFLE; mais cela ſera corrigé à la ſeconde Edition de ce livre.

CHRESTOFLE DE THOU (Meſſire), Chevalier, Seigneur de Chely, premier Préſident de Paris, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil Privé & d'Etat, &c. Ce Seigneur étoit doué d'une ſingulière mémoire, & avoit une exacte connoiſſance du Droit, tellement qu'il n'eſt pas à croire qu'en un ſi long-temps qu'il a vécu, qu'il n'eût mis par écrit quelques mémoires touchant ſa profeſſion, leſquels ſeront peut-être mis un jour en lumière par ceux qui voudront tant de bien au public que de l'en faire participant, enſemble de tant d'Arrêts notables, prononcés par lui en divers Parlemens. Il mourut à Paris en ſa maiſon, le jour & fête de Touſſaints, premier de Novembre, l'an 1582, âgé de ſoixante-quatorze ans, au grand regret de tous hommes doctes & gens de bien.

CHRISTINE[1], femme très-docte en Grec, Latin & François, mère de Caſtel[2], Hiſtorien François, duquel nous ferons mention ci-après, &c.

[1] Cette femme eſt la célèbre Chriſtine de Piſe. Son nom, comme tous les Manuſcrits le portent, étoit CHRISTINE DE PISAN. Elle naquit l'an 1364 à Boulogne-la-Graſſe, d'où, âgée de cinq ans, elle fut conduite à Paris, pour y demeurer avec Thomas de Piſan ſon père, grand Aſtrologue judiciaire, que, ſur la renommée de ſa capacité, le Roi Charles V, dit le Sage, avoit appelé auprès de lui. Elle fut mariée en 1379 avec Etienne Caſtel, jeune Gentilhomme Picard, qui, étant mort l'an 1389, âgé de trente-quatre ans, la laiſſa mère de deux fils & d'une fille. Ayant été bien élevée dans les lettres, autant que ce temps-là le permettoit, elle commença, en 1399, âgée de trente-cinq ans, à s'adonner à la proſe & aux vers, en ſorte que dans un livre qu'elle publia en 1405, intitulé *Viſion de Chriſtine*, elle compte juſqu'à

quinze volumes qu'elle avoit déjà composés, desquels, & d'onze autres qu'elle y ajouta depuis, voici le Catalogue, tel que l'a rapporté M. Boivin, Garde de la Bibliothèque du Roi, à la suite de la curieuse vie qu'il nous a donnée de cette Dame. (Mém. de l'Acad. des Belles-Letttres, Tom II).

Vers. Cent Balades; Lais; Virelais; Rondeaux; Jeux à vendre, *autrement* Vente d'Amours. Autres Balades: l'Epître au Dieu d'Amours; le Débat des deux Amans; le Livre des trois Jugemens; le Livre dudit de Poissy; le Chemin de lonc étude; les Dits Moraux, ou les Enseignemens que Christine donne à son fils; le Roman d'Othea *, ou l'Epître d'Othea à Hector; le Livre de Mutacion de fortune.

Prose. Histoire du Roi Charles le Sage; la Vision de Christine; la Cité des Dames; les Epîtres sur le Roman de la Rose; le Livre des faits d'armes & de Chevalerie; le Livre des trois Vertus, ou l'Instruction des Princesses, Dames de Court & autres; Lettres à la Reine Isabelle, en 1405; les Proverbes Moraux, & le Livre de Prudence. (M. de la Monnoye).

[2] Il sera parlé plus bas de ce Castel, Historien François. *(idem)*.

* V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 423. V. aussi le Tom. XVII[e], pag. 515 des Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres. M. l'Abbé Sallier rend compte de deux Ouvrages manuscrits de Christine de Pisan, dont l'un est l'*Epître d'Othea à Hector*; & l'autre, *le Débat des deux Amans*. Ces deux Ouvrages peuvent aider à juger de l'état de notre langue & de notre Poësie dans le quatorzième siècle.

CLAUDE [1], jadis Curé d'Yvan, & depuis Ministre de Grand Cour, &c. Il a pu composer quelques Œuvres, lesquelles je n'ai pas vues.

[1] Est-ce son nom de baptême? Est-ce son nom de famille? Ce Claude, premièrement Curé, & depuis Ministre, seroit-il de la tige d'où est sorti le fameux Ministre Jean-Claude? (M. de la Monnoye).

CLAUDE DE BAUFREMONT (Messire), Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Senescey, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Enseigne de cent hommes d'armes de ses Ordonnances, &c. Il a mis en lumière la Proposition ou Harangue de la Noblesse de France, laquelle il prononça en l'Assemblée générale des Etats de ce Royaume, tenus en la Ville de Blois, l'an 1577, imprimée à Paris audit an.

CLAUDE BERTOG, ou BERTHOT, Docteur en Théologie à Paris. Il a traduit de Latin en François un livre de M. Jean

M. Jean Cocleus, touchant la probation du Purgatoire, extrait des plus anciens Docteurs de l'Eglise, &c. imprimé à Paris chez Cavelat, l'an 1562, auquel temps ledit Bertog floriſſoit [1].

[1] Nous avons encore de lui un petit Ouvrage Latin qui conſiſte en trois Déclamations imprimées à Paris *in*-4°. 1554, par Charles Etienne. La premiere tend à prouver que dans les Villes bien policées il ne faut point ſouffrir de gueux mendians. La ſeconde ſoutient par des raiſons d'équité & d'humanité qu'on ne doit pas chaſſer ainſi les pauvres. La troiſième confirme la ſeconde par des autorités, tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament. L'Auteur, au titre du livre, y eſt qualifié Maître ès Arts, Docteur en Théologie, & Recteur des Ecoles de Dijon. *Claudius Berthotius, liberalium Artium, ac Theologiæ Doctor, Rector Divionenſis*. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE-BERTRAND BERGER, de Riom en Auvergne. Il a traduit trente Pſalmes de David, ſelon la vérité Hébraïque, imprimés à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1549 *.

* Colomiès n'en a point parlé dans le *Gallia Orientalis*.

CLAUDE BINET, natif de Beauvais en Picardie, Avocat au Parlement de Paris, homme fort docte en Grec, Latin & François, & bien verſé en l'une & l'autre Poëſie. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, deſquels il s'en voit quelques-uns imprimés : ſavoir, eſt une Ode ſur la naiſſance & ſur le baptême de Madame Marie-Eliſabeth de Valois, fille unique de France, imprimée à Paris chez Dalier, l'an 1572; Rencontre merveilleuſe ſur les noms tournés du Roy & de la Royne; Adonis, ou le Trépas du Roi Charles IX, qui eſt une Eglogue de la chaſſe; les Daulphins, ou le Retour du Roi, Eglogue marine, avec le chant des Sereines, qui eſt un Epithalame ſur le mariage du Roi Henri III, le tout imprimé à Paris chez Fédéric Morel, l'an 1575. Il a davantage écrit quelques Poëmes, imprimés avec les Œuvres de Jean de la Peruſe; Les plaiſirs de la vie ruſtique & ſolitaire, imprimés à Paris chez la veuve de Lucas Breyer, l'an 1583. Il a pu compoſer autres choſes, deſquelles je n'ai la connoiſſance [1]. Il a compoſé pluſieurs doctes vers Latins,

desquels je ferai mention en ma Bibliothèque Latine, &c. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] La Croix du Maine & du Verdier, ayant chacun fini leur Bibliothèque en 1584, n'ont pu parler de la vie de Ronsard, mort en 1585, écrite par Claude Binet (imprimée à Paris en 1586, *in*-4°). On ne sait point quand celui-ci mourut. Antoine Loisel, pag. 221 de ses *Mémoires de Beauvais*, s'est contenté de dire que Claude Binet ayant été pourvu gratuitement de la charge de Lieutenant Général de la Sénéchaussée de Riom par la Reine Elisabeth; Douairiére de Charles IX, décéda quelques années après dans un âge peu avancé. (M. de la Monnoye). *.

Voy. sur cet Auteur J. Fabric. Biblioth. Jurisc. Tom. III, p. 377, & la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, pag. 216, Tom. XII, p. 3, 67, 192, 207 & suiv. 243 & suiv. 304. Tom. XIII, pag. 226, Tom. XIV, pag. 132, 235.

* Binet a encore écrit l'*Apologie de la main*, qui se trouve dans les Epîtres d'Etienne Pâquier, une *Eglogue sur la mort de Ronsard*, intitulée *Perrot*, que l'on trouve à la fin des Œuvres de Ronsard; l'*Adrien de France au Roi de Pologne*, & l'*Adrien du Roi de Pologne à la France*, le tout en quelques 600 vers, à Paris, 1573.

CLAUDE DE BOISSIERE, Dauphinois, fort docte ès Mathématiques. Il a traduit de Latin en François les Principes d'Astronomie & Cosmographie, avec l'usage du Globe de Gemme Frison, ou Frisius: plus il a décrit l'Usage de l'Aneau Astronomique, & l'Exposition de la Mappemonde; le tout imprimé à Paris chez Guillaume Cavelat, l'an 1556, avec les Figures Mathématiques, ou d'Astrologie, &c. l'Art d'Aritmétique, l'Art de Musique, le Jeu Pythagorique, ou Rythmomachie [1]; Abrégé de l'Art Poëtique, imprimé à Paris l'an 1554 chez Annet Briere [2].

[1] Vossius le père en parle, Ch. 52, *de Scientiis Mathematicis*, ff. 19; mais il en dit deux choses dont je doute fort, l'une qu'il étoit Professeur en Mathématiques à Paris, l'autre qu'il a publié en Latin cette même *Rhytmomachie*, qu'il avoit auparavant donnée en François. (M. de la Monnoye).

[2] Cet Abrégé de l'*Art Poëtique* est peu connu. Du Verdier n'en a rien dit, non plus que Richelet, pag. 11 de son Traité de la *Versification Françoise*, où il donne le dénombrement des Auteurs anciens & modernes, qui ont fait des Poëtiques * en notre langue. (*idem*).

Ce livre de *Rhytmomachie*, ou le très-excellent & ancien *Jeu Pithagori-*

que, a été imprimé à Paris chez Guillaume Cavelat, *in* 8°. 1556. (Président BOUHIER).

* S'il falloit rassembler aujourd'hui toutes nos nouvelles Poëtiques, le travail seroit immense; car à peine nos jeunes Poëtes ont-ils donné au théâtre un *Drame Tragico* ou *Comico-Bourgeois*, qu'ils se croient en droit de mettre à la tête ou à la suite de leur Drame une Poëtique. On est émerveillé de les entendre discourir avec tant d'assurance sur un Art dans lequel ils se disent Docteurs, malgré les siflets & les huées du Parterre qu'ils bravent impunément, ou dont ils se consolent, en traitant de *Visigots tous les vers de Corneille*. Il est vrai qu'ils accordent à Racine de faire passablement des vers; mais ni Corneille ni Racine, selon eux, n'ont connu les véritables ressorts de la Tragédie; ou s'ils les ont connus, ils n'avoient pas assez de génie pour les employer. Voyez toutes les Préfaces des Drames modernes; voyez même les Préfaces de quelques Opéras Comiques larmoyans, sur-tout celle du *Déserteur*, *Drame en trois Actes, en prose & en vers, mêlé de Musique, par M.* SEDAINE, imprimé chez Herissant, Paris, 1770, où cet Auteur dit *que ce genre d'Ouvrage peut acquérir de l'importance en se rapprochant du Théâtre des Grecs.* Malheureusement pour *ce Genre*, les Grecs n'ont jamais eu de *Drames Bourgeois, ni d'Opéras Comiques larmoyans*. O Athéniens! Vous qui êtes faits pour être nos modèles & nos maîtres, vous chez qui le bas peuple même parloit si poliment, si purement la langue Grecque, qu'une Marchande d'herbes reconnoissoit un Etranger à son accent, puissiez-vous, en attendant que l'Opéra-Comique se *rapproche de votre théâtre, pour acquérir de l'importance*, inspirer du moins aux *Inventeurs*, ou *Entrepreneurs* de ce genre, qui ne sont rien moins que Grecs, de ne pas écrire comme parlent nos Marchandes d'herbes, qui ne sont rien moins qu'Athéniennes!

CLAUDE DU BOURG (Messire), Chevalier, Seigneur de Guerine, Conseiller du Roi, & Secrétaire de ses Finances, Trésorier de France, Ambassadeur pour le Roi Charles IX, vers le grand Seigneur des Turcs, &c. Il a écrit une fort docte Epître touchant l'entrevue & embouchement dernier, fait avec M. le Prince de Condé par M. le Révérend Cardinal de Lorraine, imprimée l'an 1564, ou environ; Oraison dudit Sieur de Guerine, prononcée devant Messieurs des Comptes, imprimée l'an 1564; Articles accordés par le grand Seigneur en faveur du Roi & de ses Sujets audit Sieur du Bourg, pour la liberté du trafic vers les Mers de Levant, &c. imprimés à Paris chez Jean de Bordeaux, l'an 1570. Il florissoit à Paris l'an 1562 *.

C'est à lui que s'adresse dans les *Juvenilia Mureti* l'Epigramme *CLAUDIO BURGO*.

CLAUDE BOURGEOIS, Chirurgien du Roi. Je n'ai point vu ses Œuvres imprimées [1].

[1] Il étoit élève d'Ambroise Paré, dans la maison duquel il avoit demeuré vingt ans, comme l'atteste, pag. 108 du Liv. II[e] de ses *Observations*, Louise Boursier sa femme, appelée par cette raison LOUISE BOURGEOIS, Sage-Femme de la Reine Marie de Médicis. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE DE BUTET, Gentilhomme Savoisien. Voy. ci-après MARC-CLAUDE DE BUTET.

CLAUDE CEISEL, ou DE SEISEL, Savoisien. Voy. après CLAUDE DE SEISEL par S *.

* Ce nom s'écrit *SEYSSEL*, comme nous le verrons plus bas.

CLAUDE CHAMPIER, Lyonnois, fils de Symphorian Champier, Médecin. * Il a écrit en l'an de son âge 18[e] le second livre des Singularités des Gaules, concernant les antiques fondations des Villes d'icelles, ensemble un Recueil des fleuves, fontaines chaudes & froides, & des lieux saints, & autres choses mémorables qui sont en la France, &c. le tout imprimé à Paris par Denis Janot, l'an 1538, & à Lyon par B. Rigault, l'an 1556 **. Il florissoit audit an 1538.

* Il y a quelque confusion dans ce que dit La Croix du Maine sur les Ouvrages de cet Ecrivain. Corrozet publia en 1538 le *Catalogue des antiques érections des Villes & Citez des Gaules*, *in*-8°. On en fit en 1540 une nouvelle Edition *in*-16, à laquelle on ajouta, sous le titre du second livre les *Singularités des Gaules*, par Claude Champier. On y joignit aussi un petit Traité des *Fleuves & Fontaines admirables des Gaules*, qui est de Symphorian Champier, mais traduit en François par Claude son fils; & enfin un Traité des *Saints Lieux des Gaules*, autre Ouvrage du même Claude Champier.

** Ce livre, quoique très-médiocre, a été traduit en Italien, & imprimé *in*-8°. à Venise, 1558.

CLAUDE CHAPUIS [1], dit CAPUSIUS, natif de Rouen en Normandie, Valet-de-Chambre ordinaire du Roi François I, & son Imprimeur ou Libraire. Il a écrit en vers François un Discours de la Court, imprimé à Rouen, l'an 1543, par Claude le Roy & Nicolas le Roux; l'Aigle qui a fait la poule devant le coq à Landrecy, qui est un poëme de la fuite de Charles V, Empe-

reur, devant le Roi François I, &c. imprimé à Paris l'an 1543 par André Roffet.

[1] Ce Claude Chappuis étoit de Touraine, oncle de Gabriel Chappuis, du même pays. Son établissement à Rouen, où il fut Chantre de la Cathédrale, & depuis Doyen, a fait croire à La Croix du Maine que ce Claude Chappuis étoit de Rouen, & l'a fait douter s'il étoit le même que le Valet-de-Chambre & Libraire de François I, où il est à remarquer que par une ignorance grossière, facilement copiée par le sieur Jean de la Caille, p. 117 de son *Histoire de l'Imprimerie & de la Librairie de Paris*, il interprète ici *Libraire* par *Libraire-Imprimeur*... *Voy.* l'Art. suivant. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE CHAPUIS, natif de Rouen, Chantre de la grande Eglise de Notre-Dame audit lieu, l'an 1550, Orateur très-facond: (je ne sais si c'est un même que le susnommé)[1]. Il a composé une Oraison ou Harangue, laquelle il prononça devant le Roi de France Henri II, faisant son entrée à Rouen l'an 1550. Je ne sais si les susdits sont Auteurs d'un petit Poëme, intitulé le Grand Hercule Gallique, qui combat contre deux, composé par C. C. imprimé l'an 1545.

[1] C'est le même que celui dont il est parlé dans l'Article précédent. Il fut d'abord Valet-de-Chambre de François I, & son Libraire, c'est-à-dire, Garde de sa Bibliothèque, ou, comme on parloit alors, de sa Librairie. Ensuite s'étant fait Ecclésiastique, il fut Chantre, & après Doyen de l'Eglise de Rouen *. C'est ce qu'on reconnoît par des Hendécasyllabes que lui adresse Salmon Macrin en deux endroits du Liv. III[e] de ses *Hymnes*, Edit. de 1537, les premiers, pag. 110, *ad Claudium Cappusium, Librarium Regium*; les seconds, p. 124, *ad Claudium Cappusium, Decanum Rothomagensem.* Marot, dans son Epître, sous le nom de *Fripelipes*, à Sagon, le met au nombre des bons Poëtes de son temps, & Rabelais, Liv. I, Ch. 8, le désigne sous le nom du *Capitaine Chappuis.* (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 80. Voy. aussi les Mém. de Niceron, Tom. XXXIX, p. 88, où on cite divers autres Ouvrages de Claude Chappuis.

* Il n'est point mis au nombre des Doyens de l'Eglise de Rouen dans le *Gallia Christiana*, parce que, quoiqu'il eût été nommé par le Roi à cette dignité au mois de Juin 1537, Bertrand de Marsillac, élu par le Chapitre, la lui disputa, & l'obtint.

CLAUDE CHARLOT, natif de Noyon en Picardie, &c.

CLAUDE CHAUDIERE, Parisien, Imprimeur de M. le

R. Cardinal de Lorraine, &c [1]. Il a écrit un Dialogue du vrai amour, duquel les Entreparleurs sont l'Ami & l'Amie, imprimé à Reims en Champagne par ledit Chaudiere, l'an 1555.

[1] Il étoit Libraire, fils de Regnault Chaudiere, fameux Libraire, & fut père & grand-père de Libraire. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE COLLET, natif de Rumilly en Champagne, Poëte François & Orateur. Il a composé en vers Héroïques l'Oraison de Mars aux Dames de la Cour, ensemble la Réponse des Dames à Mars; l'Epître de l'amoureux de Vertu aux Dames de France fugitives pour les guerres, &c. imprimée à Paris chez Vechel, l'an 1544 [1]. Il a traduit d'Espagnol en François quelques livres d'Amadis de Gaule, &c. desquels Gilles Boileau, de Bouillon en Lorraine, se dit le Traducteur, comme nous dirons en son lieu [2]. Il florissoit à Paris 1544 *.

[1] Il a fait, en faveur de Marot, contre Sagon, quelques vers, sous le nom de *Daluce Locet*, *Pamenchois*, ce qui, par transposition de lettres, signifie *Claude Colet*, *Champenois*, & fait voir que c'est COLET qu'il faut écrire, & non pas COLLET. Muret adresse, dans ses *Juvenilia*, une Epigramme, *Claudio Coleto Campano*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On ne connoît point d'autre version du IX[e] Tom. des *Amadis* que celle de Colet; &, s'il est vrai, comme La Croix du Maine l'insinue, que Gilles Boileau de Bouillon prétendit qu'elle lui appartenoit, il falloit marquer en quel endroit de ses Œuvres celui-ci l'avoit déclaré. Baillet, comme je l'ai observé, p. 514 du Tom. VI, s'est trompé, quand il a cru que CLAUDE COLET étoit un nom déguisé. *(idem)*.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. II, pag. 165, & 178, Tom. XII, p. 25.

* On imprima à Paris, en 1549, *in*-8°. l'*Histoire Æthiopique d'Héliodore*, traduite en François par Claude Collet. Fabricius n'a point cité cette Traduction parmi les Traductions Françoises d'Héliodore.

CLAUDE DE COSSETTE, Sieur DE SOMMEREUX, en Picardie, Gentilhomme servant de la Chambre de Monsieur, frère du Roi. Il a écrit quelques Mémoires de ce qui s'est passé ès guerres dernières aux Pays-Bas de Flandres, lorsqu'il étoit commis par mondit Sieur son Maître à la conduite du Régiment de M. de Combelles, &c. Ils ne sont encore imprimés. Il florissoit en l'an de salut 1578. Je ne sais s'il est encore vivant. J'ai

quelques Mémoires écrits de sa main, lesquels il me donna en l'an susdit 1578.

CLAUDE COTEREAU, natif de Tours, Chanoine à Paris. Il a traduit de Latin en François les livres de COLUMELLA, revus & recorrigés par Jean Thierry de Beauvais, & imprimés à Paris chez Kerver, l'an 1556 *.

* V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 345.

CLAUDE DE CUZZY.

CLAUDE DARIOT, natif de Poumarc, Médecin, demeurant à Beaulne en Bourgogne, l'an 1581 [1]. Il a composé un Discours de la Préparation des médicamens, contenant la raison pourquoi, & comment ils le doivent être, &c. imprimé à Lyon par Charles Pesnot, l'an 1582*.

[1] Il devoit écrire *DARJOT* & *Pomard*, que même on écrit plus souvent *Pomar*, parce qu'on ne prononce pas le *d. Pomar* est un beau Village de Bourgogne, à une demie lieue de Beaune, au Couchant, connu par ses bons vins. (M. DE LA MONNOYE).

* Claude Darjot, né en 1533, est mort en 1594. On trouvera la liste de ses Ouvrages dans la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. I, p. 165.

CLAUDE D'ESPENCE [1], Gentilhomme, natif de Chalons en Champagne, Docteur en Théologie à Paris, homme fort docte ès langues, & bien versé en sa profession. Il a écrit l'Institution d'un Prince Chrétien, imprimée à Lyon l'an 1548, & à Paris, chez Ruelle ; Oraison funèbre sur le trépas de M. Marie, Roine Douairière d'Escosse, prononcée par lui-même à Paris en l'Eglise de Notre-Dame, le douzième jour d'Août, l'an 1560, imprimée chez Vascosan l'an 1561 ; deux notables Traités, l'un desquels montre combien les lettres & sciences sont utiles & profitables aux Rois & Princes ; l'autre contient un Discours à la louange des trois Lys de France ; plus la Traduction d'un Opuscule de Plutarque, que la doctrine est requise à un Prince, &c. le tout imprimé à Paris chez Guill. Auvray, l'an 1575 ; Exposition du Psalme 130, par forme

de Sermon, &c. imprimée à Paris chez Michel de Vascosan, l'an 1561; Traité en forme de conférence avec les Ministres, touchant la vertu de la parole de Dieu, au ministère & usage des Sacremens de l'Eglise, imprimé chez Nicolas Chesneau, l'an 1567; Apologie contre les Ministres, imprimée à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1568; Homélie sur l'Enfant Prodigue, imprimée à Paris chez Jean Ruelle; Paraphrase sur l'Oraison Dominicale, imprimée chez Ruelle; Traité de l'Efficace de la parole de Dieu, imprimé l'an 1566 chez Chesneau; Conférence de ladite efficace de la parole de Dieu, imprimée chez ledit Chesneau, audit an 1566; Sermons, imprimés chez Nicolas Chesneau, l'an 1562; Traité de la Prédestination, imprimé chez Ruelle; deux Sermons de Théodoret, Evêque, &c. traduits en François par ledit Cl. d'Espence, imprimés à Paris chez Jean Ruelle. Il a pu composer autres choses, tant en Latin qu'en François, lesquelles ne sont encore en lumière. Il mourut à Paris l'an 1571.

[1] Ce nom s'écrit *DE SPENCE*, & non pas *D'ESPENCE*, ni *DESPENSE*. Il étoit Docteur de la Maison de Navarre, ennemi des Fables qui se trouvent dans les *Vieilles Légendes*, jusques-là qu'en 1543, un Dimanche 21 Juillet, qu'il prêchoit à S. Merri, parlant de la *Légende Dorée*, il l'appela par mépris la *Légende Ferrée*, de quoi, à cause des foibles, il fut, par ordre de la Faculté, obligé de faire des excuses en public, le lendemain & le Dimanche suivant. *Voy.* l'Hist. Ecclef. des Eglises Réform. Liv. I, l'Hist. de l'Univers. de Paris, Tom. VI, pag. 190 & 191... Teissier sur de Thou, Tom. III, pag. 371. — Une chose en passant, qu'il est bon de remarquer, & que le P. Echard n'a pas omise, c'est que le titre de *Légende Dorée* n'est pas de l'Auteur, on doit l'attribuer uniquement à l'estime qu'on faisoit de ce livre dans des temps peu éclairés. (M. DE LA MONNOYE).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XIII, pag. 183, & Tom, XX, p. 63, & la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 110.

CLAUDE - ESTIENNE NOUVELET, Savoisien, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, homme docte ès Mathématiques, & bien versé en autres sciences. Il a écrit en vers François un Poëme qu'il a intitulé les Devinailles, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1578; Hymne triomphal au Roi, imprimé

primé à Paris par Robert Granjon, l'an 1572 [1]. Il a écrit plusieurs vers sur la mort de Messire Jean de Voyer, père de M. le Vicomte de Paulmy, &c. imprimés avec le Tombeau dudit Sieur, à Paris, chez Morel. Il a écrit plusieurs autres choses, lesquelles il n'a encore mises en lumière. Il florit à Paris cette année 1584. Il a écrit & composé (outre les Œuvres que nous avons récitées ici-devant) plusieurs Discours sur les abus des hommes; &, entr'autres, de la Vertu défortunée, de l'Ambition, des Philosophes, des Poëtes, des Astrologues, des Pédants, des Alchimistes, les Devinailles & plusieurs autres semblables sujets, par lesquels il découvre fort naïvement, & avec propos tant sérieux que facétieux, la folie des hommes. Ces discours ne sont encore en lumière. Il a traduit la plus grande partie des Hymnes qui se chantent en l'Eglise Catholique, presque de mot à mot & vers pour vers, avec tant de facilité, & une traduction si heureuse, que cela est émerveillable. Il a écrit plusieurs Odes, Sonnets, & autres Poëmes François, desquels il y en a bien peu d'imprimés. Il a traduit quelques Poëmes d'Ovide: enfin il s'est adonné du tout à sa profession de Théologie depuis dix-sept ou dix-huit ans en ça, & a quitté du tout la Poësie, pour vaquer à faire prédications de la parole de Dieu; & s'il écrit quelques Poëmes, ils sont touchant la sainte Théologie, comme les vers lyriques de la conscience, & travaille maintenant sur l'Apocalypse de S. Jean. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de quarante ans, ou environ.

[1] Cette pièce est intitulée *Ode Triomphale*, & a pour sujet le Massacre de la S. Barthelemi. Nouvelet ne s'y appelle que *Claude*, & se dit natif de Talloyres en Savoye. (Président Bouhier).

CLAUDE FABRY, Médecin & Astrophile, natif de Prelz en Argonne, &c. demeurant à Dijon. Il a écrit les Paradoxes de la cure de la peste, par une méthode succincte, contre l'opinion de ceux qui en ont écrit & pratiqué par le passé, &c. imprimée à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1568; les Diaires & Almanachs, pour l'an 1572, avec les Présages des

mutations de l'air, imprimés à Rouen, & à Paris chez Robert Marin, l'an 1571. Il florissoit à Dijon en Bourgogne, l'an 1567.

CLAUDE FAUCHET, Parisien, Président en la Cour des Monnoyes à Paris, l'an 1581, homme fort bien versé en la connoissance de l'Histoire, &, entr'autres, de celle de notre France, de laquelle il a écrit plusieurs livres, dont il y en a d'imprimés, comme nous dirons ci-après. Il a fait imprimer un Recueil de l'origine de la Langue & Poësie Françoise, Rythme & Romans; plus les Noms & Sommaire des Œuvres de cent vingt-sept anciens Poëtes François, vivans avant l'an 1300; le tout imprimé par Mamert Patisson, l'an 1581, à Paris. Il promet audit livre d'écrire un autre volume des Poëtes François qui ont vécu depuis l'an de salut 1300 jusqu'à notre siècle. Ce livre n'est encore imprimé. Les Antiquités Gauloises & Françoises, imprimées à Paris chez Jacques du Puis; Traité du Duel ou Combat singulier, non imprimé. Il a traduit fort doctement, & avec un travail infini, l'Histoire de Cor. Tacite, imprimée à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1582, 1583, & 1584, tant *in-fol.* que *in*-4°. & *in*-8°. sans y avoir mis son nom, non plus qu'en son livre des Antiquités Gauloises, dont nous avons parlé ci-devant, tant il est peu curieux de gloire, mais seulement desireux de profiter au public. Il florit à Paris cette année 1584, non sans travailler à illustrer la France & les Gaules de ses plus belles Antiquités, avec délibération de faire imprimer plusieurs beaux volumes écrits à la main, lesquels sont en sa Bibliothéque, tant pour l'Histoire de France que pour la Poësie, dont il a un nombre infini, qu'il a recouvrés de toutes parts avec une diligence merveilleuse [1].

[1] Claude Fauchet dit, au commencement de ses *Antiquités Gauloises*, qu'en 1599 il avoit soixante-dix ans, d'où il s'ensuit qu'il est mort en sa soixante-douzième année, puisqu'il est aisé de prouver qu'il mourut en 1601. Cette preuve se tire de ce qu'au-devant de son livre posthume du *Déclin de la Maison de Charlemagne*, le Libraire, dans l'Epître Dédicatoire, datée du 15 Avril 1602, dit que le Manuscrit lui en avoit été laissé par l'Auteur peu de temps avant sa mort, particularité qui m'a été indiquée par M. l'Abbé

le Clerc, & qui sert à faire voir que le P. le Long s'est trompé, lorsqu'en divers endroits de sa *Biblioth. Histor. de France*, il met la mort de Fauchet en 1603 *. (M. DE LA MONNOYE).

* Cette erreur se retrouve en plusieurs endroits du premier volume de la nouvelle Edition de la *Biblioth.* du P. le Long. Mais elle est corrigée dans le second, n°. 15450.

[2] Fauchet étoit de très-belle représentation avec une grande barbe. Henri IV, étant à S. Germain, l'envoya chercher. Lorsqu'il fut arrivé, il le montra du bout du doigt à un homme qui étoit à côté de lui, disant: *Voilà ce qu'il vous faut.* Cet homme emmena Fauchet, & fit sur son modèle la figure d'un fleuve. Fauchet ne s'attendoit pas à l'usage que le Roi vouloit faire de lui, sur quoi il fit ces vers * :

J'ai reçu dedans Saint Germain,
De mes longs travaux le salaire :
Le Roi, de Bronze m'a fait faire,
Tant il est courtois & benin.
S'il pouvoit aussi bien de faim
Me garantir que mon image,
Oh! que j'aurois fait bon voyage!
J'y retournerois dès demain.
Viens Tacite, Saluste, & toi
Qui as tant honoré Padoüe,
Venez ici faire la moüe
En quelque recoin comme moi. (M. FALCONNET).

* L'Anecdote, qui donna lieu à ces vers, est racontée différemment par le P. le Long, n°. 6878 de la première Edition de sa *Biblioth. de la France*, & n°. 15640 de la seconde Edition.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, p. 34, 294, 339; Tom. V, p. 7; Tom. VIII, p. 302; Tom. IX, p. 5, 35, 103, 187, 289. V. aussi la Vie & le Catalogue des Ouvrages de Fauchet, Tom. XXV des Mém. de Niceron, pag. 322 & suiv.

CLAUDE GALLANT, natif de Tournus près Mâcon [1]. Il a écrit quelques Œuvres.

[1] Clément Marot lui adresse, & à Antoine du Moulin en même temps, son Epigramme contre l'inique, dont nous parlerons au mot ESTIENNE DOLET. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE GAUCHET *, natif de Dampmartin, Poëte François. Il a écrit quatre livres des Plaisirs de la Chasse, Vénerie, Faulconnerie & autres Exercices de Gentilshommes, &c.

le tout en vers François, imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1583 **.

* Claude Gauchet fut Aumônier de Charles IX. Son Poëme sur *la Chasse* a pour titre : *Les Plaisirs des Champs, divisés en quatre livres, selon les quatre saisons de l'année.* La première Edition, dédiée à l'Amiral de Joyeuse, parut en 1583, *in*-4°; la seconde, fort augmentée, & dédiée au Duc de Montbazon, grand Veneur, fut publiée en 1604. On en trouvera l'Analyse fort détaillée dans la Biblioth. des Auteurs qui ont écrit sur *la Chasse*, à la tête de l'*Ecole de la Chasse*, par M. le Verrier de la Cointerie, p. 108.

** V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, p. 27.

CLAUDE LE GOYER, surnommé Alcé du Geroile; qui est son anagramme, ou nom retourné, &c. Secrétaire du R. Cardinal Charles de Caraffe. Il a traduit d'Italien en François la Description d'un monstre né en Sarragosse, &c. ensemble le Combat merveilleux de deux oiseaux, le tout sous le nom dudit Alcé de Geroile, imprimé à Paris l'an 1558.

CLAUDE GOUSTÉ, dit Gusteus, Prévôt de Sens en Bourgogne. Il a écrit en Latin, & depuis traduit en François, un Traité de la puissance & autorité des Rois, & par qui doivent être commandés les Diétes & Conciles solennels de l'Eglise, les Etats convoqués, en quel lieu & degré doivent être assis les Rois, les gens d'Eglise, les Nobles & le menu peuple, Œuvre extrait des Ecritures Saintes & des Conciles, &c. imprimé en François l'an 1561. Il s'intitule en Latin, *Quæ Regia Potestas* [1]. Il florissoit sous Charles IX, l'an 1561.

[1] Son Traité de l'*Autorité & Puissance des Rois, &c.* a été imprimé en Latin sous le titre, *Quæ sit Regia Potestas? Quo debent auctore solemnes Ecclesiæ conventus indici cogique?* A Sens, *in*-4°. chez Gilles Richebois, 1561 *. (M. de la Monnoye).

* Et depuis parmi les Traités des *Libertés de l'Eglise Gallicane*, & dans le troisième Tome de la *Monarchie de l'Empire*, par Goldart.

CLAUDE GRIVEL, natif de Verdun sur Saône. Il a traduit de Latin en François un Traité du régime de santé, composé par Pierre de Tuxiganes, Docteur en Médecine, &c [1]. imprimé à Paris & en autres lieux, avec le Sommaire & entre-

tenement de Vie, composé par Jean Goëurot, premier Médecin du Roi François, &c. duquel nous parlerons ci-après.

[1] Le *Régime de santé*, traduit par Claude Grivel, a pour Auteur *Pierre de Tossignano*, ainsi nommé d'un Bourg de la Romagne, où il naquit à quelques sept milles d'Imola, vers le milieu du quatorzième siècle. Voici le titre Latin de l'Ouvrage imprimé par Chrétien Wechel, à Paris, 1538 : *Tractatus de Regimine sanitatis, editus per insignem virum P. de Tuxigano, Medicinæ Monarcham, Doctorem Bononiæ*. Il n'est que de treize pages *in*-8°. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE GRUGET, Parisien. Il a traduit en François les Epîtres de Phalaris *, & d'Isocrates, avec le Manuel d'Epictete, Auteurs Grecs, imprimés à Anvers chez Plantin, l'an 1558. Il a traduit d'Italien en François les diverses leçons de Pierre Messie**, Espagnol, imprimées à Paris l'an 1560, & à Lyon, l'an 1577, avec celles d'Antoine du Verdier. Il a traduit les Dialogues de Speron Sperone, d'Italien en François, imprimés à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1551. Il a remis en son entier, & revu l'Heptameron, ou sept journées de la Roine de Navarre, autrement intitulé les Amants fortunés, &c. imprimé à Paris, l'an 1561, chez Gilles Robinot. Il a écrit en prose le Jeu des Eschez, imprimé à Paris (1560, *in*-8°.) Il a traduit d'Italien en François les cinq Dialogues d'honneur de Jean-Baptiste Possevin, imprimés à Paris l'an 1557 chez Vincent Sertenas. Il florissoit à Paris sous Henri II, l'an 1558.

* Les *Epîtres de Phalaris*, traduites en François par cet Auteur, furent imprimées à Paris, *in*-8°. On réimprima cette Traduction en 1558, avec celle des *Lettres d'Isocrate* & du *Manuel d'Epictete*. Mais les versions de ces deux derniers Ouvrages ne sont point de Gruget. Celle des *Lettres d'Isocrate* est de Louis de Maltha ; celle du *Manuel d'Epictete* est d'Antoine du Moulin, & La Croix du Maine en a parlé à l'Article de ce dernier. Cette méprise a été relevée par Niceron, *Mémoires*, Tom. XLI, pag. 151.

** La première Edition de cette Traduction du livre de Pierre Messie est de 1554, *in*-8°.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 25.

CLAUDE DU GUÉ, dit VADANUS, Prêtre, natif de la Paroisse d'Aulvers-le-Hamon, près Sablé, à dix lieues du

Mans, ſur les frontières d'Anjou, &c. homme docte ès langues Hébraïque, Grecque & Latine, &c. Il a traduit de Latin en François le Concile Provincial de Colongne. Il a traduit en François une breve Règle du Novice ſpirituel, écrite en Latin par le Vénérable Abbé Loys de Bloys, Religieux de l'Ordre S. Benoît, non encore imprimée; l'Hiſtoire Tragique des Hérétiques, faite Françoiſe, du Latin de Lindanus, Evêque Allemand; Dévotes & Chrétiennes Inſtitutions pour la Confrairie de la très-ſainte Vierge Marie, avec la Bulle, ſur le Jurement de la profeſſion de foi, imprimées chez Chaudiere, l'an 1579; Recueil de Prophéties de pluſieurs Auteurs, ſur le gouvernement de l'Egliſe, non imprimé; la Défenſe de l'Ordre & Honneur Sacerdotal, contre les Hay-Prêtres & Hay-Meſſes, non encore imprimée. Il florit à Paris cette année 1584, & ne ceſſe d'écrire ou compoſer & enſeigner en ſa profeſſion [1].

[1] Colomiés lui a donné place dans le *Gallia Orientalis*, ſur la parole de La Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE GUILLIAUD, Docteur en Théologie, natif d'Authun [1] en Bourgogne. Il a écrit en Proſe Françoiſe une Oraiſon funèbre, comprenant les geſtes, mœurs, vie & trépas du très-Illuſtre Prince Claude de Lorraine, Duc de Guiſe & d'Aumale, Pair de France, &c. prononcée par ledit Guilliaud à l'enterrement dudit Seigneur, imprimée à Paris, l'an 1550, chez Jean Dallier. Il floriſſoit l'an 1550.

[1] La Croix du Maine écrit mal *Authun*, pour *Autun*. Claude Guilliaud n'en étoit pas, mais de Ville-Franche en Beaujolois. Il ſortit de licence en Sorbonne l'an 1532, & mourut l'an 1562. Du Verdier écrit mal *GUILLAUD*. L'Auteur lui-même s'eſt nommé en Latin *Guilliaudus*. Simler, & pluſieurs autres, le nomment ainſi. Quelques-uns d'entr'eux ajoutent par parenthèſe *aliàs Guillandus*, mais c'eſt une double altération, qui conſiſte dans l'omiſſion d'un *i*, & dans le changement vicieux d'un *u* en *n*. *Guilliciudus*, dans la *Biblioth. de Geſner*, eſt viſiblement une corruption de *Guilliaudus*, qui ne doit être imputée qu'à l'Imprimeur. Une remarque plus importante touchant *Guilliaud*, c'eſt qu'il étoit ſoupçonné de pencher un peu vers les nouvelles opinions. Ses *Commentaires ſur S. Paul*, & les autres *Epîtres Canoniques*, ont paſſé par les indices expurgatoires, & l'on conte qu'en 1555 deux Libraires, venus apparemment de Genève, ayant été brûlés à Autun, pour y avoir ap-

porté des livres Hérétiques, Guilliaud, d'intelligence avec les Juges, appliqua une partie de ces livres à son profit. Je ne donne ce fait que sur le témoignage de Béze, qui, pag. 96 du Liv. II. de son *Hist. Eccles.* après avoir dit que les Libraires furent brûlés, (ce que j'interprète, *furent pendus & brûles*, ajoute *: Mais, quant à leurs Livres, on fourra, au lieu d'iceux, dans les balles, de vieux registres & papiers, & furent les livres partagés entre quelques-uns de la justice, & un nommé GUILLAUD, Docteur de Sorbonne, & Chanoine Théologal d'Autun, homme de bonnes lettres aussi, & non éloigné de la religion, quant au sentiment, de sorte qu'il en a fait plusieurs plus gens de bien qu'il n'étoit.* Les livres légués par Claude Guilliaud à l'Eglise d'Autun, y existent encore dans la Bibliothèque de la Cathédrale. Jacques Lect, Jurisconsulte & Conseiller à Genève, où il mourut l'an 1612, avoit épousé une *Esther-Chrétienne Guilliaud.* (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE GUILLAUMET. Il a traduit de Latin en François la Description de toute la Germanie, ensemble les mœurs de cette nation, le tout écrit par Cor. Tacitus, imprimée à Paris chez Arnoul l'Angelier, l'an 1552, avec les Commentaires dudit Guillaumet.

CLAUDE GUIGNARD, Parisien, Poëte François.

CLAUDE GUISCHARD [1], Savoisien, Docteur ès droits. Il a écrit un fort docte & bien laborieux Œuvre, touchant les funérailles & diverses manières d'ensevelir des Romains, Grecs & autres nations, tant anciennes que modernes, imprimé à Lyon l'an 1581 par Jean de Tournes. Il a traduit l'Histoire de Tite-Live Padoüan, dédiée & présentée à Charles-Emanuel, Duc de Savoye [2]. Il florit cette année 1584 [3].

[1] Ou *GUICHARD*, comme l'écrit du Verdier. Guichenon, pag. 36 de la I. Part. de son *Hist. de Bresse*, parle amplement de Claude Guischard, natif de S. Rambert en Bugey. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Sa *Traduction de Tite-Live*, de laquelle Jean-Albert Fabrice a parlé, sur la foi de La Croix du Maine, n'a point été imprimée, & ne le sera jamais, quand même elle existeroit. (*idem*).

[3] Guichenon dit qu'il mourut à Turin le 15 Mai 1607. (*idem*).

CLAUDE LANCELOT, Chirurgien à Montpellier, l'an 1578. Il a mis en lumière quelques Œuvres de M. Laurent Joubert, Docteur en Médecine, &c. & y a ajouté quelques Epîtres ou Préfaces.

CLAUDE LYENARD. Il a écrit deux livres des Juges, Jurisdictions, Avocats, Procureurs, & Procurations, &c. imprimés à Reims par Nicol. Bacquenois.

CLAUDE LE MAISTRE, Lyonnois [1].

[1] Il a traduit en vers François le 33e & le 41e Pseaumes, l'Epigramme de Thomas Morus, *cum tumida Horrisonis*. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE MARCHANT, Orléanois, Scribe, & Libraire Général, & Garde de la Maison & Librairie de l'Université d'Orléans. Il a écrit en vers François la Monodie, ou le dueil & Epitaphes, tant des plus fameux & illustres Docteurs-Régents en ladite Université, que de plusieurs autres nobles & excellens personnages, imprimée à Orléans par Eloi Gibier, l'an 1556; deux Panégyriques, & une Oraison en vers François, présentés à M. de la Trimouille, Baron de Sully, &c. Je ne sais s'ils sont imprimés. Il en fait mention en la susdite Monodie.

CLAUDE MANGOT [1], natif de Lodun en Poitou, l'un des plus renommés Avocats de la Cour de Parlement, & ordinairement employé aux Consultations, &c. père de Jacques Mangot, Parisien, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & son Procureur en la Chambre des Comptes à Paris, &c. Il florit à Paris cette année 1584. Je n'ai encore point vu de ses écrits François.

Voy. son nom dans la liste des Avocats de Loisel, & la note de Claude Joly, où est cité Salmon Macrin, qui, sans le louer d'aucune bonne qualité, le reprend fortement de la trop grande envie de devenir riche. Son fils Jacques Mangot, mort en sa trente-cinquième année, 1587, est mal nommé son frère dans Moréri. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE MARTIN, natif d'Authun en Bourgogne [1]. Il a composé l'Institution Musicale, extraite de la première partie des Elémens de Musique-pratique dudit Auteur, imprimée à Paris chez Nicolas du Chemin, & en autres lieux.

[1] Il n'étoit pas d'Autun, mais de Couches, Bourg entre Autun & Chalon-sur-Saone. Il composa en Latin ses *Elémens de Musique*, imprimés à Pari in-4°. chez Nicolas du Chemin, 1550, sous ce titre : *Claudii Martin Colchensis*

Colchensis Elementa Musices practicæ, libris duobus absoluta. Accesserunt exercitationes nonnullæ. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE MARTIN, Iatrophile. Il a traduit les six principaux livres de la Therapeutique de Galien, avec le second de la Curatoire de Glaucon, imprimés *.

* V. plus bas C. M. après le mot CYRILLE ALEXANDRIN.

CLAUDE MINOS, ou MINAULT [1], natif de Dijon en Bourgogne, Avocat du Roi à Estampes, homme fort consommé en Philosophie, Art Oratoire, Poësie Latine & Françoise, &c. Il a traduit en vers François les Emblêmes d'André Alciat, J. C. Milanois, enrichis d'annotations par ledit Minos, & avec un Discours de la vie dudit Alciat, le tout imprimé à Paris chez Jean Richier, l'an 1583. Il a écrit plusieurs Œuvres en Latin, desquelles je ferai mention autre part, &, entre autres, des Annotations ou Commentaires Latins, sur les Emblêmes du susnommé Alciat, imprimées à Paris & à Anvers. Il florit à Paris cette année 1584 [2].

[1] *CLAUDE MIGNAULT*, & non pas *MINAUT* *, plus connu sous le nom de *MINOS*, qu'il se donna, étoit de Talant-lez-Dijon. Il fut Professeur en l'Université de Paris, & depuis Avocat du Roi à Etampes. Dans le Discours intitulé, *Oratio de re litterariâ, habita Lutetiæ in Scholâ Marchianâ VI. Kal. Octob.* imprimé à Paris chez Jean Richer, 1574 *in*-8°, & dédié à François Scève, Conseiller au Parlement de Dijon, il dit qu'après avoir régenté quatre ans au Collège de Reims, il fut, en 1574, invité à professer en celui de la Marche. Il prononça au Collège de Bourgogne, le 30 Septembre 1575, un Discours *de Causis quibus maximè Parisiensis Academia periclitetur, & quâ viâ imprimis eidem subveniri posse videatur.* Là-même, le 23 Avril 1576, il fit l'éloge d'Alciat. A la fin de ces trois Oraisons Latines, imprimées *in*-8°. chez Richer, 1576, sont des vers de F. Juret, de F. Fyot, de J. de Frasans, & d'Eme Joly, à la louange de Minos. F. Juret y a pour devise *Cura finis certus*, Anagramme de *Franciscus Juret*; François Fyot, *Cogita dic & age*; Jean de Frasans, τὰ καλὰ φράζεσθαι; E. Joly, *Felix sorte suâ.* Claude Minos a commenté quelques Ouvrages de Cicéron, les Epîtres d'Horace, celles de Pline, les Emblêmes d'Alciat qu'il a aussi traduits en vers François. On voit une lettre Latine de lui à Philibert Colin du 3 Août 1567, communiquée apparemment par feu M. Philibert de la Mare à Pierre Palliot, qui l'a rapportée, p. 187 de son *Parl. de Bourgog.* Le célèbre Charles Févret apprit sous lui les Instituts,

à Paris, comme il le témoigne en cet endroit de sa vie, qu'il a lui-même écrite en vers :

Excepi, Minoë legente, inscripserat olim
Quod cupidis legum Justinianus, opus.

C'étoit en 1599. Claude Mignault mourut peu de tems après. (M. DE LA MONNOYE).

[a] Claude Minos, enterré à S. Benoît à Paris, le 3 Mars 1606, âgé de soixante-dix ans, homme regrettable tant pour la probité que pour la doctrine. *Journal d'Hènri IV*, Tom. III, pag. 341. (M. FALCONET).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XIV, p. 81, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, p. 83 & suiv.

* Voy. la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, p. 50, où l'on trouve sur Claude *Mignault*, qui est son vrai nom, un Article fort détaillé. On y relève La Croix du Maine sur la date de la traduction Françoise des *Emblêmes d'Alciat*, qui, dit-on, ne parut qu'en 1584. On y attribue aussi à Claude Mignault la traduction en vers François de son Poëme Latin sur la *Chrétienne & généreuse entreprise de M. de Lorraine contre le grand Turc.* Le Poëme Latin & la Traduction parurent tous deux en 1572.

CLAUDE MONNIER, Poëtrice Françoise du temps de François I, ou Louis XII.

CLAUDE NAIL, natif de Pyremil au Maine. Il a écrit quelques Cantiques sur la Nativité de Jesus-Christ, imprimés au Mans l'an 1580.

CLAUDE NOUVELET, Savoisien. Voy. ci-dessus CLAUDE-ESTIENNE NOUVELET

CLAUDE ODE DE TRIORS, Gentilhomme Dauphinois [1]. Il a traduit les Distiques Latins de Michel Verin, très-docte Poëte de notre temps, &c. en quadrains François, imprimés à Lyon. Il a écrit le bannissement des Ministres, des Huguenots, imprimé à Paris l'an 1573 par Jean Ruelle.

[1] Guillaume Colletet en parle, n°. 41 & 57 de son Discours de la *Poësie Morale.* (M. DE LA MONNOYE).

* V. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, p. 13 & 14.

CLAUDE PALLIOT, Parisien. Il a écrit plusieurs Poëmes

François, dès ses plus tendres ans, savoir est les Oracles sur le destin des trois illustres Valoys de France, imprimés à Paris chez Denis du Pré, l'an 1573; Cantiques au Roi Henri III, & plusieurs autres, non encore imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

CLAUDE PARADIN, Bourguignon, Chanoine de Beaujeu. Il a fait un Recueil de Devises Héroïques, ou de grands Seigneurs, imprimé à Lyon l'an 1557 chez Jean de Tournes, & à Douay en Flandres, l'an 1563 & autres lieux : Les Alliances généalogiques des Princes de la France & des Gaules *, imprimées à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1561 ; les Quadrains de la Bible **, imprimés à Lyon ; la Chronique de Savoye ***, imprimée à Lyon ; les Antiquités & Singularités de Lyon sur le Rosne, imprimées audit lieu. Il a traduit de Latin en François les Dialogues de Jean-Loys Vives. Il florissoit l'an 1561. Quant à Guillaume Paradin, nous en parlerons en son lieu.

* Les *Alliances Généalogiques des Princes de la France* ont été réimprimées, avec des augmentations, en *1606* & en *1636*. Ce sont de simples Généalogies avec des Armoiries, mais sans preuves.

** Les *Quatrains de la Bible* parurent pour la première fois, en 1553, puis en 1558, *in*-8°. avec une addition de *226 Quatrains*, & non de 231, comme l'a dit le P. Niceron (Mém. Tom. XXXIII, p. 170).

*** La Croix du Maine se trompe, en attribuant à Claude Paradin la *Chronique de Savoye*, les *Antiquités de Lyon*, & la Traduction Françoise de *quelques Dialogues de Jean-Louis Vivès.* Ces Ouvrages sont de Guillaume, frère de Claude. Ce dernier a fait l'Epître Dédicatoire de la Traduction Françoise de la *Divine Philosophie de Vivès*, publiée à Lyon, en 1550, *in*-8°. Il est aussi Auteur de huit vers François, qui sont à la tête de l'*Histoire de notre temps*, écrite en Latin, & traduite en François par Guillaume Paradin. Il nous apprend que ce Guillaume étoit son frère. Le P. le Long a cru que c'étoit son oncle ; & cette méprise n'a point été corrigée dans la nouvelle Edition de la Bibliothèque de la France. Claude Paradin étoit de Cuiseaux, dans la Bresse Châlonnoise.

V. la Bibl. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, pag. 122.

CLAUDE PELIAY, ou PELGEY, Poitevin, Maître des Comptes à Paris, homme fort docte ès Mathématiques, & très-

excellent à la Musique & Poësie Françoise. Il a écrit plusieurs Poëmes François, sçavoir est, l'Hymne de Clémence, imprimé à Paris l'an *1571. Il a écrit deux livres de Sonnets & de Stances amoureuses, en faveur de Madame Catherine des Roches, non imprimés; Elégie de la Peinture, contenant cinq cens vers alexandrins non imprimés; l'Hymne de la beauté, contenant mille vers alexandrins, ou environ, non imprimés; deux livres de l'Optique, non imprimés. Il florit à Paris cette année 1584 *.

* V. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 268.

CLAUDE PERONNE, Lyonnoise, Damoiselle fort bien versée en la Poësie Françoise. Elle florissoit du temps de François I, & Henri II *.

* Voy. F. de Billon, *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*, fol. 35 v°.

CLAUDE PILLET, de Tournon, près Lyon, Poëte François.

CLAUDE DE PONTOUX *, Chalonnois, ou de Chalons en Bourgogne, Médecin audit lieu, Poëte François & Italien. Il a écrit en vers François un Poëme, qu'il intitule la Gelodacrie amoureuse, contenant plusieurs espéces de Poësie Lyrique, &c. imprimée à Lyon l'an 1569 par Benoît Rigault; L'Idée, qui est un Œuvre contenant environ de trois cens Sonnets. Il florissoit audit Chalons, exerçant la médecine, l'an 1569.

* Le P. Niceron prétend que le premier de ses Ouvrages est de l'an 1561; mais la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne fait mention (Tom. II, pag. 162) de sa Traduction Françoise des *Harangues de S. Basile à ses jeunes disciples & neveux*, imprimée à Paris, en 1552, *in*-8°. La Croix du Maine n'a point mis cet Ouvrage au nombre de ceux de Claude de Pontoux, non plus que quelques autres écrits, dont on trouvera la liste dans le livre que je viens de citer. On y verra aussi que sa *Gelodacrie amoureuse* fut imprimée, non en 1569, comme le dit La Croix du Maine, mais en 1576, & que l'Epître Dédicatoire est du premier Janvier de cette année, & non du premier Janvier 1569, comme on lit dans Niceron. Il étoit mort en 1579; car ce fut

cette année que parut le Recueil posthume de ses Œuvres, publié par un de ses amis, qu'il avoit chargé de ce soin. On trouvera un Catalogue de ses Œuvres dans la Bibl. des Auteurs de Bourgogne, à la pag. citée ci-dessus & suiv.

V. la Bibliot. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 24, & Tom. XII, p. 322; & les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, p. 259.

CLAUDE PUISSART, très-savant Apoticaire, demeurant à Lyon, l'an 1530, ou environ. Symphorien Champier, Médecin Lyonnois, fait fort honorable mention de lui en son Miroir des Apoticaires, &c. Je ne sais s'il a écrit quelques Œuvres.

CLAUDE ROUILLET *, natif de Beaulne en Bourgogne, Poëte Latin & François. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis mis en vers François une sienne Tragédie, nommée Philanire, imprimée à Paris chez Thomas Ricard, l'an 1563. Il florissoit à Paris audit temps, & régentoit au Collège de Bourgogne **.

* Il est nommé *ROILLET* dans un Arrêt du Parlement du 13 Septembre 1536, au sujet d'un procès qu'il eut avec les Boursiers du Collège de Bourgogne, dont il étoit Principal. Cet Arrêt est rapporté par Félibien (Hist. de Paris, Tom. V, pag. 757). Il mourut fort âgé, vers l'an 1576. *Voy.* la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, pag. 215, où l'on trouve le Catalogue exact de ses écrits. Sa Tragédie de *Philanire* avoit paru en Latin dès 1556 avec quatre autres.

** V. le Supplément à la Bibliothèque de Gesner par du Verdier.

CLAUDE DU RUBIS, Lyonnois [1], Docteur ès droits, Conseiller du Roi en sa Sénéchaussée & Siége Présidial de Lyon, l'an 1579. Il a écrit une Sommaire Explication sur aucuns articles de la Coutume du Pays & Duché de Bourgogne, nouvellement réformée, imprimée à Lyon chez Antoine Gryphius, l'an 1580. Il florissoit à Lyon l'an susdit 1579.

[1] Il écrivoit son nom *DE RUBYS*, & étoit de la famille de Françoise de Rubys, femme de Claude Patarin, mort le 20 Novembre 1551 dans la charge de premier Président au Parlement de Dijon, en laquelle il avoit été reçu le 15 Novembre 1525. Claude de Rubys a passé pour un homme plein de lui-même, grand ostentateur, d'une fort médiocre érudition. Voyez le jugement qu'en ont fait, M. de Thou, L. 94 de son *Hist.* le P. Menetrier, p. 190

de son *Introduction à l'Histoire*, & M. Bouhier, Président du Parlement de Dijon, pag. 42 de son *Histoire des Commentateurs de la Coutume de Bourgogne*. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE DE SAINT-JULIEN, Gentilhomme Bourguignon, Sieur de Baleure en Bourgogne *, parent de Pierre de S. Julien, Doyen de Chalon, duquel nous parlerons en son lieu. Il a écrit plusieurs Œuvres, lesquelles je n'ai encore pu voir. J'ai lu une sienne Epître, imprimée au-devant du livre de Jean le Maire, intitulé la Couronne Margaritique, à Lyon, &c.

* Il étoit père de P. de S. Julien. Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, p. 89.

CLAUDE DE SAINTES*, ou XAINTES, natif de Chartres, Docteur en Théologie à Paris, Evêque d'Evreux en Normandie. Il a écrit une confession de la Foi Catholique, contenant en brief la réformation de celle que les Ministres de Calvin présentèrent au Roi en l'assemblée de Poissy, imprimée l'an 1561 à Paris chez Claude Fremy. Il a traduit de Latin en François le Concile Provincial tenu en l'Archevêché de Rouen en Normandie, l'an 1581, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1582, la Déclaration d'aucuns Athéismes, de la Doctrine de Calvin & de Beze, contre les premiers fondemens de la Chrétienté, &c. imprimée à Paris chez Claude Fremy, l'an 1568; les Actes de la Conférence tenue à Paris ès mois de Juillet & Août, l'an 1566, entre deux Docteurs de la Sorbonne de Paris, & deux Ministres de Calvin, imprimés à Paris chez ledit Fremy, l'an 1568; Discours sur le saccagement des Eglises Catholiques, par les Hérétiques anciens, & nouveaux Calvinistes, l'an 1562, imprimé à Paris par ledit Fremy, l'an 1562; Traité de l'ancien naturel des François en la Religion Chrétienne, &c. imprimé chez Claude Fremy à Paris l'an 1567, avec le susdit saccagement. Il peut avoir écrit plusieurs autres livres, lesquels ne sont encore venus à ma connoissance. Il florit à Evreux cette année 1584 [1].

* Il est nommé en Latin *Sanctius* par de Thou, & *Sanctesius* par Launoy

dans son *Histoire du Collège de Navarre*. Il n'étoit pas de Chartres, comme le dit La Croix du Maine ; il étoit du Perche, mais il se fit Moine dans un Couvent du Diocèse de Chartres. Il fut un des plus déterminés Ligueurs. Ayant été pris dans Louviers en 1591, on trouva parmi ses papiers un écrit où il essayoit de justifier l'assassinat de Henri III. On lui fit son procès, & il étoit près d'être condamné à mort par le Parlement de Normandie, qui siégeoit pour lors à Caën, lorsque le Roi lui fit grace de la vie, en le punissant seulement par une prison perpétuelle, où il mourut dans la même année, âgé de soixante-cinq ans. Son Epitaphe qu'on lit dans l'Eglise Cathédrale d'Evreux contient les plus grands éloges ; ce qui a donné lieu à révoquer en doute le témoignage de De Thou sur le crime & la condamnation de cet Evêque : mais ce témoignage est trop positif pour qu'on puisse le rejeter. Au reste l'Epitaphe ne fut faite qu'en 1596.

[1] Il mourut à Caën l'an 1591 en prison, où il avoit été mis par grace, dans la vue de lui sauver la peine qu'il avoit encourue, pour avoir soutenu qu'Henri III avoit été justement assassiné, & qu'Henri IV méritoit le même traitement. *Voy.* Bayle au mot Sainctes. (M. de la Monnoye).

Cet homme avoit des idées singulières, & pouvoit passer pour un vrai Fanatique. Il avoit été Chanoine Régulier, ce qui fait que Béze, *Hist. des Égl. Réform.* Liv. 4, p. 578, l'appelle *petit Moine blanc*. Il comparoit Béze & ses Compagnons aux Anabaptistes ; il avoit prêché publiquement qu'il falloit rebaptiser tous ceux qui avoient été baptisés par les Religionnaires, quoique le Pape Pie V, par un Bref de 1572, eût défendu de prêcher une pareille doctrine. (M. Falconnet).

CLAUDE DE SEICEL [1], natif dudit lieu, en Savoye, premièrement Evêque de Marseille, & depuis Archevêque de Turin en Piémont, Conseiller & Maître des Requêtes du Roi Loys XII, & son Ambassadeur en divers lieux, &c. Il a traduit de Grec en François l'Histoire des successeurs d'Alexandre le Grand, extraite de Diodore Sicilien, avec quelques vies écrites par Plutarque, imprimée à Paris chez Simon de Colines, & depuis par Pierre Gaultier, l'an 1545 : Deux livres de la République des Gaulois, & des offices des Rois de France, lesquels Jean Sleidan, Allemand très-docte, a traduits en Latin * ; l'Histoire de Thucydide, touchant la guerre entre les Péloponésiens & Atheniens, traduite par ledit Seicel, & imprimée l'an 1555 à Paris chez Etienne Grouleau. Il a traduit Xenophon, imprimé ; il a traduit l'Histoire Ecclésiastique ; il a traduit Seneque, des mots dorés & les sept vertus morales,

avec d'autres opuscules ; il a traduit Appien Alexandrin, des guerres civiles, imprimé à Paris chez l'Angelier ; il a traduit les livres de Justin, Historien, qui est un Abrégé de l'Histoire de Troge Pompée. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François un livre des louanges du Roi Loys XII ; l'Histoire singulière dudit Roi Loys XII, laquelle a été revue par le Seigneur du Parc, & imprimée à Paris chez Gilles Corrozet, l'an 1558 ; il a composé une Harangue, laquelle il prononça devant le Roi d'Angleterre & son Conseil, lorsqu'il fut envoyé en Ambassade par devers icelui, &c. La Loi Salique, Traité écrit expressément par ledit Seicel, touchant l'origine & étymologie de ce mot, avec un récit de son antiquité, &c. imprimé avec le livre de la République à Paris ; le Voyage du jeune Cyrus **. Il peut avoir encore traduit & composé de son invention autres Œuvres, desquelles je n'ai eu connoissance. Il florissoit sous Loys XII, & sous François I. Bar. Chassaneus l'appelle Claudius de Aquis, & dit qu'il étoit bâtard.

[1] Ou SEYSSEL. Il étoit fils naturel d'Antoine de Seyssel, d'une illustre famille de Savoye. Etant né à Aix, petite ville près de Chambery, on l'appela pendant un temps *Claude d'Aix*, en Latin *de Aquis*. Il prit ensuite le nom de *Seyssel*, diversement ortographié, *Scissel*, *Seissel* & *Seyssel*. Cette dernière orthographe semble avoir prévalu, elle est aujourd'hui presque généralement suivie. Les versions de Thucydide, de Xénophon, d'Appien, &c. que donna Claude de Seyssel, ne pouvoient être que mauvaises, parce que n'étant faites que d'après les Latines, souvent peu exactes, & dont même il n'a pas toujours bien pris le sens, il a non-seulement copié les fautes des Traducteurs auxquels il s'est attaché, il y a de plus ajouté les siennes. Pancirole, & ceux qui l'en ont cru, ont donc été de grandes dupes d'avoir regardé Seyssel comme un habile homme en Grec. La louange la mieux fondée qu'on lui puisse donner, est d'avoir été le premier qui a commencé à écrire en notre langue avec quelque netteté. Il mourut à Turin le 31 Mai ¶ 1520, laissant une fille naturelle, nommée AGNÈS, à laquelle, moyennant une dot de cinq mille écus d'or, il avoit quelques années auparavant pris soin de trouver un mari. (M. DE LA MONNOYE).

V. les Mémoires de Niceron, Tom. XXIV, pag. 322, où l'on trouvera le Catalogue exact de ses Ouvrages, qui servira à rectifier celui qu'en donne La Croix du Maine.

¶ Son Epitaphe marque le premier Juin. *Obiit Kalend. Junii* selon le *Gallia Christiana*,

Christiana, Tom. I, à son article parmi les Evêques de Marseille : mais il faut lire, comme l'observe Niceron, Tom. XXIV, p. 324, *Pridiè Kal. Junii*, ce qui désigne le 31 Mai.

* A Paris, chez Galliot Dupré, *in*-12, 1541.

** C'est la même chose que la Traduction de Xénophon citée plus haut.

CLAUDE SEQUART, Bachelier en Théologie. Il a recueilli & réduit en Sommaire l'Histoire du privilége de S. Romain, dont, le jour de l'Ascension de Notre Seigneur, est faite mémoire & procession solemnelle par chacun an, en la ville de Rouen en Normandie, &c *. Elle se voit imprimée dans le second volume de l'Histoire des Saints, en la vie dudit S. Romain, chez Nicolas Chesneau, l'an 1577.

* On convient que l'Histoire est fabuleuse, & cependant la cérémonie se maintient.

CLAUDE DE TAILEMONT, Lyonnois. Il a écrit les Discours des Champs Faëz, à l'honneur & exaltation d'amour & des Dames, contenant plusieurs Chansons, Quadrains, Dialogues, Complaintes & autres Joyeusetés d'Amours, imprimés à Paris chez Richard le Roux, l'an 1557 *.

* V. le Fort inexpugnable de l'Honneur féminin de Fr. Billon, fol. 122 v°. & la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome XI, p. 453.

CLAUDE DE TESSERENT, Gentilhomme Parisien. Il a écrit quatorze Histoires prodigieuses, imprimées avec celles de Boistuau & de Belleforest & autres. Il a traduit de Latin en François les trois premiers livres de Dionysius Halicarnasseus, non encore imprimés. Il a composé un livre des Sacerdoces anciens, lequel est rempli de figures & médailles, peintes de la main de Georges du Tronchay, Sieur de Balladé, lequel il dédia à M. Fumée, pour lors Abbé de la Coûture au Maine, & maintenant Evêque de Noyon, & Pair de France, &c. Je crois qu'il est encore au cabinet dudit Messire Nicolas Fumée. Il mourut l'an 1572.

CLAUDE TURIN, de Dijon en Bourgogne, Poëte François [1].

[1] L'Epître Dédicatoire de ses Poësies, imprimées à Paris par Jean de

Bordeaux, *in*-8°, 1572, est datée de Dijon le 20 Juillet 1566. Il y présente à sa Maîtresse les vers amoureux qu'il avoit faits pour elle. C'est apparemment celle qu'en deux endroits de ses Œuvres il appelle CHRÉTIENNE DE BAISSEY, Damoiselle DE SAILLANT. Les noms de *François Sayve*, de *le Goulx*, de *Pontouls*, de *Maillard*, *Frémiot*, *Saulmaize*, *Richard*, *Thiard*, *Baïf*, *Ronsard*, *Fabry*, *Coqley*, ailleurs *Coqueley*, de *Théfut*, *le grand Seigneur de Ste Colombe*, se trouvent dans le cours du livre ortographiés comme je les représente ici. A la fin il y a trois Sonnets Italiens, & l'on voit en quelques endroits qu'il avoit fait le voyage d'Italie. On reconnoît qu'il a voulu se moquer des *Magnifiques de Venise* en deux de ses Sonnets, le 65 & le 66e, qui sont du style de ceux de du Bellay dans ses *Regrets*. Il mourut jeune, comme le marque Jean Richard, f. 9 de son Livre *Antiquitatum Divionens.* en ces termes : *Claudius Turrinus, coœtaneus & amicus meus, interceptus in primâ juventâ.* Il ne manquoit pas de génie, mais sa mort prématurée ne lui laissa pas le temps de polir ses vers. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 314. On y lira quelques particularités concernant la vie de ce Poëte, tirées de ses propres écrits. La Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne place sa mort vers l'an 1570.

CLAUDE VALGELAS, Docteur en Médecine. Il a traduit de Latin en François un livre, intitulé la Conservation de santé, & prolongation de la vie, &c. composé premièrement en Latin [1] par Hierosme de Monteux, Médecin du Roi François II, imprimée à Paris chez G. Chaudiere, l'an 1572.

[1] Le Livre Latin ici mentionné fut imprimé l'an 1541 à Vienne en Dauphiné, sous ce titre : *Hieronimi Montui Medicinæ curatricis compendium.* (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE VATIER, ou WATIER, Ecuyer. Il a traduit de Latin en François les Mesadventures des plus illustres hommes de la Chrétienté, écrites premièrement en Latin par Jean Bocace, Florentin *.

* V. dans du Verdier CLAUDE WITARD.

CLAUDE VERARD, Religieux de Clairvaux, de l'Ordre de Saint Bernard, &c. Il a traduit de Latin en François un Traité de S. Bernard, de la manière d'aimer Dieu, imprimé à Paris chez Nicolas Barbou, pour Jean André, l'an 1542.

CLAUDE DE XAINTES. Voy. ci-dessus CLAUDE DE SAINCTES par S.

CLAUDIN DE TOURAINE, Poëte François. Il a écrit quelques huitains & dixains, sur la naissance du fils d'Estienne Dolet [1], imprimés à Lyon par ledit Estienne Dolet, l'an 1539, avec d'autres.

[1] Le pauvre Claude Dolet, dont on chantoit la naissance en 1539, eut bien de quoi la déplorer en 1546, lorsque le 3 Août de cette année-là, il apprit la triste & ignominieuse mort de son père. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDINE SCEVE, Lyonnoise, Poëtrice Françoise, parente de Maurice Sceve, &c. Plusieurs Auteurs font mention d'elle, & la louent comme écrivant bien en vers *.

* V. touchant cette fille, JEANNE SCEVE sa sœur, & MARGUERITE DU-BOURG leur mère, FR. DE BILLON, fol. 35 de son Fort inexpugnable de l'Honneur féminin. (Président BOUHIER).

CLEMENT HESBERT, ancien Poëte François [1].

[1] Ce prétendu ancien Poëte François est inconnu. Il le nomme plus bas à la lettre H, HÉBERT, ou HÉBERS; mais celui-ci n'est point appelé CLEMENT. (M. DE LA MONNOYE).

CLEMENT JANNEQUIN [1], très-excellent Musicien, & duquel il se voit beaucoup de Chansons de Musique, imprimées en divers lieux, &c.

[1] Ou JENNEQUIN. V. le Duchat sur le Prologue du 4[e] Liv. de Rabelais, touchant ce JANNEQUIN. (M. DE LA MONNOYE).

CLEMENT MARCHANT, dit MERCATOR. Il a écrit une Remontrance aux François sur les vices qui de ce temps règnent en tous états, avec le remède à iceux, imprimée à Paris chez N. Chesneau, l'an 1576; Traité de la venue & personne de l'Antechrist, selon l'Ecriture Sainte, & l'avis des plus anciens Docteurs de l'Eglise Catholique, contre l'intelligence des Hérétiques, imprimé à Paris chez ledit Nicolas Chesneau l'an 1575. Il a traduit plusieurs vies de Saints & Saintes, imprimées au premier, second & troisième volume de l'Histoire des Saints,

chez Nicolas Chesneau, l'an 1577. Il florissoit à Paris l'an 1577. Je ferai mention de ses Œuvres Latines autre part.

CLEMENT MAROT, natif de Cahors en Quercy, près Tolose, fils de Jean Marot, natif de Caën en Normandie, tous deux très-excellens Poëtes François, &c. Ledit Clement fut Valet-de-Chambre du Roi François I, sous lequel il a écrit plusieurs Poëmes, & étoit estimé le premier de son siècle, & peut-être de ceux qui viendront après lui [1]. Il a traduit les Psalmes de David, selon la traduction que lui en faisoit en prose François Melin de S. Gelays, & autres hommes doctes de ce temps-là. Il a écrit plusieurs Elégies, Epitaphes, Epigrammes, & autres genres de poësie Françoise, imprimées en plusieurs endroits de France, & à diverses années. Il a écrit le Sermon du bon & mauvais Pasteur, imprimé. [2] Il a écrit quelques Chants Royaux, à l'honneur de la Vierge Marie, imprimés à Rouen. Il a traduit le Colloque d'Erasme, en vers François, intitulé de l'Abbé, & de la Femme savante, imprimé. Il mourut à Thurin en Piémont, âgé de soixante ans, ou environ.

[1] Il seroit à propos de donner une nouvelle Edition des Œuvres de Clément Marot, plus exacte & plus ample que toutes celles qu'on a vues jusqu'ici, dans laquelle on rassembleroit plusieurs Compositions, tant en prose qu'en vers, tirées de divers endroits, & qui ne sont jamais entrées dans le corps de ses Œuvres. De ce nombre seroit une assez longue pièce en vers, qui est certainement de lui, intitulée dans le Manuscrit que j'en ai eu de M. Baluze : *Cantique de Clément Marot, banni de France, depuis chassé de Ferrare par le Duc, & de-là retiré à Venise, à la Roine de Navarre qui lui avoit écrit une Epître en vers.* On croit communément que ce Poëte mourut à Turin l'an 1544, âgé d'environ soixante ans. Béze, *in Iconibus*, l'a dit ainsi; cependant Marot ayant, lorsqu'il étoit prisonnier en 1525, déclaré, comme il le marque en son *Enfer*, qu'il étoit depuis vingt ans en France, où il fut amené en ayant à peine dix, on juge qu'avant qu'il y vint, il en avoit à-peu-près cinq, & qu'il naquit en 1495, d'où il s'ensuit qu'il n'avoit pas cinquante ans, lorsqu'il mourut en 1544. Ce calcul, qui est juste, est de M. l'Abbé le Clerc. (M. de la Monnoye).

[2] On me communiqua en 1716 un Manuscrit des Poësies de Mellin de S. Gelais, parmi lesquelles je trouvai deux ou trois petites pièces, qui passent pour être de Clément Marot, & qui n'en sont pas. Telles sont l'Oraison pour *S'amie malade*, restituée par cette raison à S. Gelais, pag. 252 de

la nouvelle Edition de ses Œuvres ; *in-12*, à Paris, 1719 : le *Huitain ; Jeudi dernier je fus chez la Normande*, qui se lit un peu autrement, sous les noms d'*Annette* & de *Marguerite* dans les Epigrammes de Marot. Quant à l'Elégie *à une mal-contente d'avoir été sobrement louée*, je renvoie à ce que j'en ai dit dans le *Nouveau Menagiana*, p. 197 du Tom. II. (*idem*).

On lit dans l'*Hist. du Théâtre François*, Tom. II, p. 274 & 275, *Clément Marot, Auteur & Acteur parmi les Frères sans souey*, né à Cahors en 1495, mort à Turin en 1544. (M. FALCONNET).

V. les Mémoires de Niceron, Tom. XVI, pag. 108, & la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, p. 24, 314, Tom. VIII, p. 163, Tom. IX, p. 26, 55 & suiv. Tom. X, p. 17, 90, Tom. XI, p. 37.

CLOVIS, ou LOYS HESTEAU, Sieur DE NUYSEMENT, natif de Bloys, Secrétaire de la Chambre du Roi & de Monsieur, &c. Il a fait imprimer un juste volume de ses Poësies Françoises. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Clovis Hestau vivoit encore en 1593 & 1594. Il faut voir à son sujet les Poëmes de Sebastien Garnier, Blaisois *, *la Henriade* & *la Loyssée*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le P. le Long, dans sa *Bibliot. Histor. de France*, Edition de 1719, nº. 8384, est le seul qui fasse mention de Sebastien Garnier, Procureur du Roi Henri IV, au Comté & Bailliage de Blois, dont la *Henriade* & la *Loyssée* furent imprimées à Blois chez la veuve Gomet en 1594. On vient d'en donner une seconde Edition *in-8º*. Paris, J. B. G. Musier fils, 1770. Les Auteurs du temps comparèrent ce Garnier aux plus grands Poëtes Epiques, & lui prodiguèrent leurs éloges. Ce qui a donné lieu à cette nouvelle Edition de la *Henriade* & de la *Loyssée*, est peut-être le desir malin de comparer l'*Ancienne Henriade* avec celle de M. Arrouet de Voltaire ; mais cette comparaison ne peut se soutenir en aucune manière. D'ailleurs il n'y a rien d'aussi mauvais que ce Poëme.

COLARD, ou COLARS LE BOUTTILLIER, ancien Poëte François, l'an 120, ou environ. Il a écrit quelques Poësies d'Amours *.

* V. Fauchet, Ch. 49 du Livre ci-dessus cité.

COLIN MUSET, ancien Poëte François, excellent Joueur de Viole, l'an 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs Chansons d'Amours *.

* V. Fauchet, Liv. 2 des Anciens Poëtes François, Ch. 46.

CONRAD BADIUS, Imprimeur, &c [1]. Il a traduit l'Alcoran des C. imprimé l'an 1560 à G.

[1] Il étoit fils du fameux Josse Badius, mais plus habile Imprimeur de beaucoup, & plus savant aussi, puisqu'ayant passé à Genève, il s'y rendit capable d'être Ministre. Il le fut depuis à Orléans, où il mourut de la peste en 1562, jeune encore, comme on en peut juger par cette Epitaphe que lui fit Henri Estienne.

Quod patri haud dederant rudioris tempora saecli
Addiderant largè tempora nostra tibi.
Doctrinae heredi tibi nam, Conrade, paternae
Accessit cultûs gratia magna novi.
Sed Superi dotes tibi, quantùm auxere paternas,
Tantùm aevi fines diminuere tui.

CONRAD DE L'OULMEAU, dit ULMEUS, natif de Saumur en Anjou. Il a écrit quelques Œuvres, tant en Latin qu'en François, lesquelles sont imprimées, &, entr'autres, son livre des Fonteines. Il florissoit en l'an de salut 1560.

COSME DU PORT, Gentilhomme de Brie, Poëte François, Philosophe & Mathématicien. Il a écrit plusieurs vers François, non encore imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

S'ensuivent plusieurs noms d'Auteurs, desquels les premiers noms sont inconnus.

CHARDON, ancien Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit quelques vers amoureux *.

* Il est le cinquante-cinquième des Anciens Poëtes François de Fauchet.

CLARATON. Il a traduit de Latin en vers François l'Histoire de Galfridus Monemutensis, contenant huit Livres des Gestes des Anglois & Bretons. Voy. SYMLERUS [1].

[1] Pitseus, pag. 831 de ses *Scriptores Anglicani* l'appelle *CLAROTONUS* *, sans pouvoir marquer en quel temps il a écrit, sinon qu'ayant mis en vers François l'Histoire de Geoffroy de Monmouth, il ne peut y avoir travaillé plutôt que sur la fin du douzième siècle. (M. DE LA MONNOYE).

* CLARATON étoit Anglois de nation. (Bal. Script. Angl. XII. 48.) Il avoit étudié en France, & du Boulay, dans son *Hist. de l'Univ. de Paris* (p. 543) dit que cet Auteur avoit été élevé dans l'Abbaye de Fleury, dont Abbon étoit pour lors Abbé.

C. MOISSON, Dijonnois, Poëte François du temps de François I.

CH... P...[1] Il a traduit de Latin en vers François les Sentences ſeléctes de Periander, Publian, Seneque & Iſocrate, imprimées à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1561.

[1] Au lieu de CH. P. il devoit mettre, ou CH. F. pour déſigner CHARLES FONTAINE, Traducteur de ces Mimes, ou J. D. S. M. comme il le reconnoît lui-même à la fin de la lettre I, parmi les noms incertains. (M. DE LA MONNOYE).

C. DE BLOCKLAND, natif de Montfort en Hollande, excellent Muſicien. Il a écrit en François une inſtruction de Muſique, imprimée à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1573. Par cette inſtruction l'on peut facilement apprendre la Muſique-pratique ſans aucune Gamme, ou ſans la main. Il floriſſoit l'an 1571 *.

* V. Du Verdier, au mot CORNEILLE DE BLOCKLAND, fameux faiſeur d'Almanachs.

CL. D. VV. E. S. D. R. Il a écrit en proſe Françoiſe un Diſcours du vrai moyen pour parvenir à la paix entière, & ſe maintenir en icelle, imprimé à Paris chez Thomas Belot, l'an 1570.

... CHARDON, Tourengeau. Il a traduit de Latin en François les Epîtres de Hildebert [1], premièrement Evêque du Mans, & depuis Archevêque de Tours, l'an 1000, &c. non encore imprimées.

[1] Hildebert naquit l'an 1057, & mourut l'an 1134, ſelon le P. Antoine Beaugendre, Bénédictin, qui nous en donna en 1708 une belle Edition à Paris *in-fol.* dans laquelle il n'a parlé nulle part de la Traduction Françoiſe des Epîtres d'Hildebert ici mentionnée. (M. DE LA MONNOYE).

CASTEL, Hiſtorien & Poëte François, grand Chroniqueur de France, fils de Chriſtine, femme très-docte en Grec & Latin, &c [1]. Le ſecond volume de la Chronique Martiniane eſt imprimé ſous les noms de Caſtel & de Guaguin, Hiſtoriens François, à Paris, par Antoine Verard, l'an 1500. Il floriſſoit l'an 1399, ou environ. Jean Moulinet fait mention de lui, &

l'appelle le grand Chroniqueur de France, & l'appelle Let sac par anagramme qui eſt Caſtel.

[1] Il naquit en 1385 d'Etienne Caſtel & de Chriſtine de Piſan. Après la mort d'Etienne arrivée en 1389, Chriſtine, ſa veuve, prit grand ſoin de l'éducation du jeune Caſtel, & y réuſſit, en ſorte qu'en 1398, le Comte de Salisbery, favori de Richard II, Roi d'Angleterre, étant en France, le prit en amitié, & offrit à Chriſtine de l'emmener à Londres, pour le faire élever avec ſon fils, à quoi elle conſentit. Richard ayant été détrôné par Henri de Lancaſtre, qui ſe fit nommer Henri IV l'an 1399, & le Comte de Salisberi ayant été décapité, Henri, qui avoit vu des Poëſies de Chriſtine, lui fit propoſer de venir à ſa Cour. Elle, de ſon côté, n'ayant nulle envie d'y aller, ne laiſſa pas de témoigner au Roi qu'elle étoit très-ſenſible à ſes bontés, & que s'il vouloit bien lui renvoyer ſon fils pour la venir prendre, elle feroit volontiers le voyage. Henri ne tarda pas à faire partir Caſtel; mais Chriſtine, qui ne ſongeoit qu'à le recouvrer après trois ans d'abſence, le garda, & trouva moyen de ſe dégager auprès du Roi. Dans ce même temps-là Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, pour faire plaiſir à Chriſtine qu'il eſtimoit, jugeant que Caſtel, quoique très-jeune encore, pourroit dans peu être capable de lui rendre de très-bons ſervices, le prit à ſes gages. Philippe mourut le 27 Avril 1404, Caſtel n'ayant au plus que dix-neuf ans, ce qui fait voir qu'il ne floriſſoit pas en 1399, comme dit La Croix du Maine, puiſqu'alors il n'en avoit que quatorze. Il y a lieu de croire qu'il étoit né laid, comme l'inſinue l'Anagramme *let ſac*, que Molinet écrivant *let* dans le ſens de *laid*, trouva ſur le nom *Caſtel*, pour donner à entendre que ce bel eſprit, logé dans un corps diſgracié, reſſembloit à de bon grain enfermé dans un vilain ſac. Ainſi, lorſque Germain Colin, dans une lettre en vers, inſérée la 24e parmi celles de Jean Bouchet, dit

Le beau Caſtel, culteur de Poëſie.

L'épithète de *Beau* doit être là priſe pour une ironie. Je crois de plus qu'il a été Moine, & qu'au lieu de *Caſtel*, on l'a quelquefois nommé *Chaſtel*. Je me fonde en cela ſur Octavien de S. Gelais, qui, Stance 16 de ſon *Sejour d'Honneur*, cite le *Moine Chaſtel*, conjointement avec Froiſſart, les appelant *Dictateurs de Chroniques de France*. La Chronique de Caſtel néanmoins, continuée par Robert Gaguin, n'a pas été intitulée *Chronique de France*, mais *Chronique Martinienne*, parce qu'elle en faiſoit la ſuite, ou comme parle La Croix du Maine, le ſecond volume, qu'au mot Jean de Monstreul, il dit avoir été attribué par quelques-uns à Caſtel & à Gaguin, mais qu'il rapporte lui comme de Jean de Monſtreul. (M. de la Monnoye).

LA CHESNAYE, Normand, homme docte. Il a écrit quelques choſes imprimées avec le Ballet ſur les noces de M. le Duc

Duc de Joyeuse, à Paris chez Adrien le Roy, & Robert Ballard frères.

COURTOIS, natif d'Arras en Picardie, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit un plaisant Conte ou Fable de Foucher Boyvin.

COURTEBARBE, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ, Joueur d'instrumens de Musique. Il a écrit le Fabliau des trois Aveugles de Compiegne en Picardie.

CUPELIN, excellent Joueur d'instrumens en Musique, l'an 1260, ou environ, Poëte François, &c *.

* Fauchet n'en a point parlé.

LE CHEVALIER DE LA TOUR, &c. Voy. ci-après Messire Geoffroy de la Tour Landry en Anjou, Chevalier, l'an 1371, &c.

DE COLLES (le Sieur). Il a écrit en vers François l'Enfer de Cupidon.

LE CONTE DE LA MARCHE, ancien Poëte François *. Il a écrit plusieurs Chansons d'Amours, l'an 1260, ou environ.

* Ce Comte de la Marche qui assurément n'est pas Olivier de la Marche, n'est pas plus connu que Cupelin.

C. DE L'ESTRANGE, Abbé de la Celle *. Il florissoit l'an 1536.

* Il fut Abbé de la Celle, Diocèse de Poitiers, en 1544, & mourut en 1565.

COUPEL.
CHAPUT.
CRIGNON.
CROZON.

} Tous quatre Poëtes François vivans du temps de Loys XII [1].

[1] Il devoit bien marquer tout au moins d'où il a tiré ces quatre noms. J'ai douté pendant quelque temps, si, au lieu de *Crignon*, il ne faudroit pas

dire *Crichon*, à cause de cet endroit de la 98e Epître familière de Jean Bouchet :

> Ce sont Messieurs Thibault, Crichon aussi ;
> Grands Orateurs, Voire parfaits sans si.

Car en ce temps-là par *Orateur*, on entendoit tout beau parleur, aussi-bien en vers qu'en prose ; & l'Art de composer en l'un & l'autre genre s'appeloit l'*Art de Rhétorique*. Mais ce qui me fait croire qu'il ne faut point substituer *Crichon* à *Crignon*, c'est que du Verdier, au mot GUILLAUME ALEXIS, nomme entre les Poëtes du *Puy de Rouen*, un *Chrignon*, de Diépe, que La Croix du Maine, à la fin de la lettre G, par une autre variation, appelle *Grignon*, quoique *Crignon* soit plus correct, ce Poëte n'étant autre que *Pierre Crignon*, de Dieppe, touchant lequel on peut voir du Verdier à la lettre P. (M. DE LA MONNOYE).

DAN

DANIEL D'AUGE, Champenois, dit AUGENTIUS, natif de Villeneuve-l'Archevêque, au Diocèse de Sens, Lecteur du Roi en l'Université de Paris ès lettres Grecques [1]. Il a écrit une Oraison consolatoire sur la mort de Messire François Olivier, Chancelier de France, imprimée à Paris chez Benoist Prevost, l'an 1560. Il a traduit de Grec en François l'Institution du Prince Chrétien, imprimée : deux Dialogues de l'Invention Poëtique, de la vraie connoissance de l'Art Oratoire, & de la fiction de la Fable, imprimés à Paris par Richard Breton, l'an 1560; Discours sur l'Arrêt donné au Parlement de Dole en Bourgogne, touchant un homme accusé & convaincu d'être Loup-garou, &c. imprimé. Il a revu & corrigé les Opuscules de Guillaume Telin, Sieur de Gutmont & de Morilonvilliers, &c. imprimés à Paris chez Mathurin Prevost, l'an 1565, esquels se lit une Epître dudit Daniel d'Auge, adressée au Seigneur de Gutmont Anthoine Telin, fils du susdit. Il peut avoir composé plusieurs autres Œuvres, mais je ne les ai point vues. Je ferai mention de ses Compositions Latines dans mon autre Bibliothèque Latine. Il florit à Paris cette année 1584 *.

[1] Bayle, au mot AUGE, remarque, après du Breuil, pag. 166 de ses

Antiquités de Paris, que François Parent succéda en 1595 à Daniel d'Auge dans la profession des Lettres Grecques, par où l'on juge que celui-ci mourut peu de temps auparavant. (M. de la Monnoye).

Daniel d'Auge, qui se faisoit aussi appeler *Augentius*, étoit un pédant, natif de Villeneuve-l'Archevêque, entre Sens & Troyes. Il laissa quatorze mille écus à sa nièce, qui fut mariée à un Marchand de vin, nommé *Antoine*, qu'elle fit tuer pour épouser un nommé *Jumeau*. Elle fut pendue, & lui roué, malgré les sollicitations du Président de Thou, qui fut tuteur de sa fille; comme elle avoit cinquante mille écus de biens, elle épousa le Lieutenant Général de Nemours. (M. Falconnet).

* On lit dans le *Borboniana*, que d'Auge, ou *Augentius*, Professeur du Roi en Grec, étoit Prêtre, & vivoit mesquinement. M. le Duc de Nevers eut dessein de le faire Précepteur de son fils, mort Duc de Mantoue. Il lui demanda s'il étoit Prêtre, il répondit que *oüi*, *mais non pas Prêtre Missotier*. Ce mot rebuta le Duc, qui choisit Marius.

DANIEL CHARTIER, Orléanois, fils de M. Marin Chartier, Avocat audit Orléans. Il a revu & recorrigé quelques Œuvres d'Alain Chartier, ancien Poëte François & Orateur, Secrétaire du Roi Charles VII, &c. & se lit une Préface dudit Daniel, touchant ledit A. Chartier son parent, &c. le tout imprimé à Paris chez Corrozet, l'an 1583 [1].

[1] Je suis surpris qu'André du Chesne, dans son Edition des Œuvres d'Alain Chartier, n'ait fait aucune mention de ce Daniel. (M. de la Monnoye).

Loisel, pag. 646 & 647, parle d'un Mathieu Chartier, fameux Avocat, parent d'Alain, ainsi que Daniel. Il faut voir à ce sujet la *Bibl. Hist. Gauloise*, au mot Chartier. (M. Falconnet).

DANIEL DROVIN, natif de Loudun en Poitou. Il a composé plusieurs Poëmes François, imprimés *.

* Son Poëme, intitulé *les Vengeances divines de la transgression des saintes Ordonnances de Dieu*, fut imprimé à Paris, en 1594, *in*-4°.

DARINEL DE TIREL, Pasteur des Amadis, &c. Il a écrit la Sphère des deux Mondes, & un Epithalame sur le mariage de Philippe, Roi d'Angleterre, le tout imprimé à Anvers chez Richard, l'an 1555, avec les tables Cosmographiques, &c.

Voy. ci-après GILLES BOYLEAU DE BUILLON, surnommé DARINEL DE TIREL, Pasteur des Amadis, &c *.

* Il en sera parlé au mot GILLES BOYLEAU.

DAVY, ou DAVID BROSSART (Frère), Religieux de l'Abbaye de S. Vincent près le Mans. Il a écrit un livre de l'Art & Manière de semer Pepins, & faire Pépinières & sauvageaux, enter en toutes sortes d'arbres, & faire vergers, &c. avec un autre Traité de la manière de semer graines en jardins, le temps & la saison de planter, replanter, recueillir graines, & cultiver toutes sortes d'herbes, &c. le tout imprimé à Paris par la veuve Nicolas Buffet, l'an 1552, & depuis en autres endroits, &c.

DAVID CHAMBRE, Ecossois, Sieur d'Ormont, Conseiller au Parlement d'Edimburg, ville capitale d'Ecosse, &c. Il a écrit un Abrégé de la Chronique des Rois de France, Angleterre & Ecosse, imprimé à Paris chez Michel Gadouleau, l'an 1579; Sommaire Recueil des Singularités d'Ecosse & autres Discours. Il florissoit à Paris l'an 1572 & 1579 [1].

[1] Moréri, au lieu de dire, comme La Croix du Maine, que David Chambre vivoit en France l'an 1572 & 1579, a dit en 1470 & 1480. (M. DE LA MONNOYE).

DAVID FINARENSIS, Médecin, &c. Il a écrit un Abrégé de la vraie Astrologie & de la Reprouvée, imprimé à Paris chez Estienne Grouleau, l'an 1547 *.

* Il a écrit aussi divers Traités de Médecine, *de la Nuisance que le vinaigre porte au corps humain*, *de la Nuisance du vin*, &c.

DAUPHINE DU JARDIN, ou DES JARDINS, Damoiselle native de Provence. Elle a composé plusieurs Poësies Françoises, &, entr'autres, il se voit quelques Sonnets de sa façon, imprimés avec les Œuvres de Joachim du Bellay, Angevin. Elle florissoit du temps de Henri II. Je ne sais si elle est encore vivante.

DENIS PERRONET *, Docteur en Théologie en l'Université de Paris, & Chanoine Théologal de l'Evêché de Périgueux, &c. Il a écrit deux volumes de Sermons imprimés à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1579.

* Ce nom s'écrit *PERONET*; La Croix du Maine manque souvent à l'ortographe des noms propres.

DENIS POSSOT. Il a fait la Description très-ample du voyage de la Terre-Sainte, imprimé à Paris chez Simon de Colines.

DENIS SAUVAGE, Sieur DU PARC, natif de Fontenailles en Brie, au Comté de Champagne, &c. Historiographe du Roi *. Il a traduit de Latin en François les Histoires ou Chroniques de Paule Iove, des choses advenues en son temps en toutes les parties du monde, imprimées à Paris & à Lyon. Il a traduit d'Italien en François la Circé de Jean-Baptiste Gello, Académic Florentin, imprimée à Paris par Galiot du Pré, l'an 1572. Il a écrit un Traité de l'Orthographe & Grammaire Françoise, non imprimé. Il a revu l'Histoire de Loys XII, composée par Claude Seicel, imprimée à Paris; ensemble la Chronique de Loys XI, composée par Philippe de Commines. Il a davantage revu & corrigé les Chroniques de Froissart, & les Annales de France, composées par Nicole Gilles. Il florissoit sous Henri II, l'an 1550.

* Il fut Historiographe de Henri II. J'ajouterai aux Ouvrages de cet Auteur, cités par La Croix du Maine, la *Chronique de France*, par un anonyme, à laquelle il joignit une continuation qu'il tira de Froissart & de Monstrelet, Lyon, 1562, *in-fol.* Il publia en même temps les Mémoires d'Olivier de la Marche, qui forment la suite de l'Histoire jusqu'en 1500.

DENIS ZECHAIRE, Gentilhomme Guiennois, grand Philosophe naturel. Il a écrit un Opuscule très-excellent de la vraie Philosophie naturelle des métaux, traitant de l'augmentation & perfection d'iceux, &c. imprimé à Anvers chez Guillaume Sylvius, l'an 1567.

DENUYSEMENT. Voy. ci-devant Clovis Hesteau; Sieur de Nuysement.

DIANE DE MOREL, sœur de Camille & Lucrece de Morel, toutes trois très-doctes filles, &c. Elle mourut à Paris l'an 1581, ou environ. Voy. ci-devant Anne de Morel.

DIANE SYMON, Parisienne, fort bien versée en la Poësie Françoise. Je n'ai point vu de ses Compositions imprimées. Elle florissoit l'an 1570, ou environ.

DIDIER [1] CHRISTOL, ou CRISTOL, Médecin à Montpellier, l'an 1548. Il a traduit de Latin en François le Livre de l'Honnête Volupté de Bap. Platine, imprimé à Lyon l'an 1548.

[1] Le nom de *Christol*, qui ne s'est jamais écrit *Cristol*, étoit *Barthelemi*; & non *Didier*. Il vivoit en 1500, & étoit mort long-temps avant 1548, ainsi La Croix du Maine s'est trompé. On doit remarquer au sujet de l'Original de la Traduction dont il est parlé dans cet Article, que Sannazar, & plusieurs autres, ont cru que Platine avoit écrit ses livres *de honestâ voluptate*, c'est-à-dire, son Traité de *Cuisine*, après ses *Vies des Papes*, ce qui est faux, comme je l'ai démontré, pag. 69 & 70 du *Ménagiana*, Tom. I. (M. de la Monnoye).

DIDIER LUPI Second, fort excellent Musicien [1]. Il a mis en Musique les Chansons spirituelles de Guillaume Gueroult, imprimées à Paris chez Nicolas du Chemin.

[1] Le Musicien Didier Lupi, nommé dans le Prologue du 4e Liv. de Rabelais, étoit l'aîné de celui-ci, appelé par cette raison *Didier Lupi Second.* (M. de la Monnoye).

DOMINIQUE BERTIN, Parisien, fort excellent Architecte & Mathématicien. Il a composé (avec Jean Guardet, Bourbonnois) l'Epitome ou extrait abrégé des dix livres d'Architecture de Marc Vitruve Polion, &c. avec Explications des plus difficiles passages d'icelui Vitruve, imprimé à Paris chez Buon, l'an 1565, 1567, & à Tolose. Il florissoit à Tolose, l'an 1556.

DOMINIQUE BOULARDET, Ministre à Genève, &c.

DOMINIQUE JAQUINOT, Champenois. Il a écrit l'Usage de l'Astrolabe, avec un petit Traité de la Sphère, imprimé à Paris chez Marnef, l'an 1573, avec l'amplification de l'usage de l'Astrolabe, par Jacques Bassentin, Ecossois [1].

[1] C'est par les soins de ce Dominique Jaquinot que fut imprimé à Paris, en 1553, le petit Livre de Luc Gauric, touchant l'Eclipse Miraculeuse qui se fit à la Passion, & touchant l'année, le mois, le jour & l'heure de la Conception, Nativité, Passion & Résurrection du Seigneur. (M. DE LA MONNOYE).

DOMINIQUE REVLIN, natif de Bordeaux, & Médecin en ladite Ville. Il a écrit les Contredits aux Erreurs populaires de M. Laurent Joubert, & autres livres imprimés à Paris, à Bordeaux & autres lieux [1].

[1] On voit cependant de lui une Epigramme Latine de six vers, à l'honneur du Livre de Laurent Joubert, contre lequel il a publié des Contredits. (M. DE LA MONNOYE).

DOMINIQUE SERGEANT, natif de Laval au Maine, Docteur en Théologie à Paris, de l'Ordre des Jacobins au Couvent du Mans. Il a composé deux livres du Baptesme contre Pierre Viret, imprimés à Avignon l'an 1566 [1]. Il florissoit audit Avignon l'an 1566.

[1] Il vivoit encore l'an 1584, comme le marque la Bibliothèque des Auteurs Dominicains, pag. 270 du Tom. II. (M. DE LA MONNOYE).

D. D.

... DAMPIERRE, Gentilhomme suivant M. le Duc de Rouannois [1], grand Ecuyer de France, &c. Il a écrit une lettre à Madame la Duchesse de Rouannois, femme du susdit grand Ecuyer, &c. par laquelle se voit la façon dont ledit grand Ecuyer a été pillé, pris & emmené de sa maison par aucuns hommes d'armes, &c. imprimée à Paris par Robert Estienne l'an 1568.

[1] Le Duc de Rouanais dont il est ici parlé, est Claude Gouffier de Boisy, qui n'avoit pourtant pas encore la qualité de Duc *, sa Seigneurie de Roua-

nais n'ayant été érigée en Duché qu'en 1574 par Charles IX. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye se trompe. Le Marquisat de Boisy & la Baronie de Rouannois furent érigés en Duché, sous le nom de Duché de Rouannois, pour Claude Gouffier, grand Ecuyer de France, & ses descendans mâles, par Lettres du mois de Novembre 1566, regîstrées le 23 Décembre suivant. On peut voir toutes les Lettres concernant cette Erection dans le Tom. V. de l'*Hist. Généal. des grands Officiers*, p. 293 & suiv. La Duchesse de Rouannois, à qui étoit adressée la Lettre de Dampierre, étoit la quatrième femme de Claude Gouffier, qu'elle avoit épousé en 1567. Elle se nommoit Claude de Beaune; elle étoit petite-fille du célèbre Jacques de Beaune, Seigneur de Semblançai, Général des Finances, condamné à mort en 1527. Elle étoit veuve en premières noces de Louis Burgensis, premier Médecin du Roi.

... DANDONVILLE. Il a écrit en vers François un Traité des moyens de connoître ses amis, &c. imprimé à Paris par Jacques Niverd.

... DANTHON, Abbé, &c. Chroniqueur de France. Voy. ci-après JEAN DANTHON, Abbé.

DOETE, de Troye en Champagne, ancienne Poëtrice Françoise. Elle a écrit plusieurs Chansons amoureuses sous Conrad, Empereur, l'an 1260, ou environ.

DRUSAC, J. C. de Tolose, Poëte François, Auteur du livre intitulé les Controverses des sexes masculin & féminin, &c. imprimé à Paris l'an 1537. Voy. ci-après GABRIEL DU PONT, surnommé DRUSAC *.

* Le nom de *Drusac*, étoit *Gratian*, ou *Gabriel du Pont*, *Sieur de Drusac*. On peut voir dans le *Ménagiana*, Tom. IV, pag. 196 & 197, son opinion singulière sur la résurrection des hommes & des femmes formées d'une côte. Il en sera encore parlé plus bas, au mot GABRIEL DU PONT.

DURAND, ancien Poëte François *. Il a composé le Fabliau ou Discours fabuleux des trois Bossuz. Il florissoit en l'an 1300, ou environ.

* Fauchet écrit *Durans*, & il paroît que c'est la bonne ortographe que du Verdier a suivie.

EBLES

E B L.

EBLES [1] D'UZEZ, Gentilhomme Provençal, frère puîné de Guy d'Uzez, Sieur dudit lieu. Il a écrit plusieurs Poëmes en langue Provençale, non encore imprimés. Il vivoit en l'an de salut 1230.

[1] Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 27. Il est dit dans le *Vocabulaire Hagiologique*, imprimé au-devant des *Origines Françoises* de Ménage, qu'il y a une Eglise de Saint, ou de Sainte Eble en Auvergne, & l'on a laissé en blanc le nom Latin, qui est *Ebolus*, nom par conséquent de Saint, & non pas de Sainte. *Notum fieri volo quod Ebolus, comes de Salciaco, cum uxore suâ, Reginâ nomine, & filio suo Widone, & fratre suo Willermo.* Ce sont les termes d'un titre produit parmi les preuves de l'*Histoire de S. Etienne de Dijon*, n°. 155. (M. de la Monnoye).

EDOART BREDIN, Géomètre [1]. Il a fait la Description * de la Ville de Dijon en Bourgogne, l'an 1574, imprimée (à Dijon, *in*-8°).

[1] Son vrai nom étoit *Euvrard Bredin*, Géomètre & Peintre, &c. M. de la Mare n'en a pas fait mention dans son *Conspectus Historicorum Burgundiæ*. (M. de la Monnoye).

* Sa *Description de la Ville de Dijon* est citée dans la *Biblioth. Histor. de la France*, première Edition, n°. 15034.

ELEBRANS. Il a écrit un Traité de Physique en François, lequel enseigne à garder le corps & les membres en santé. Il n'est encore imprimé que je sache. Je l'ai pardevers moi écrit à la main sur parchemin, & contient trente-six feuilles.

ELIE, ou ELIAS DE BARJOLS, Gentilhomme natif dudit lieu, Poëte Provençal. Il a écrit un Traité de la guerre pour la Comté de Provence & des terres Bausenques, &c. non imprimé. Il mourut en la fleur de son âge l'an 1180 *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 4.

ELIE DE CADENET, autrement appelé Elzias de Cadenet, fils du sieur de Cadenet en Provence, &c. fort

bon Poëte en langue Provençale, & savant ès lettres humaines, &c. Il a écrit un Traité contre les menteurs & médisans, lesquels il appelle Gladiadours, &c. Il a écrit plusieurs Chansons à l'honneur de la Vierge Marie & autres Dames, non encore imprimées. Il mourut en la guerre des Templiers contre les Sarrasins, l'an 1280 [1].

[1] Il en est parlé fort amplement dans le 47e Chapitre de Jean de Notre-Dame, & cependant ce nom est échapé à du Verdier, qui n'en fait aucune mention. (M. DE LA MONNOYE).

ELIE VINET [1], natif * de Barbezieux en Xaintonge, homme fort docte ès Mathématiques, & consommé en plusieurs autres arts & sciences, grand Historien & Philosophe, &c. Principal du Collège d'Aquitaine à Bordeaux, &c. Il a écrit un Traité des Arpentages, ou mesures par arpent, imprimé à Bordeaux par Symon de Millanges, l'an 1577, *in*-4°. (*La seconde Edit. augmentée, est de* 1583, *in*-4°.) les Antiquités de Bordeaux & de Bourg, imprimées par Millanges à Bordeaux, l'an 1565, & depuis revues & augmentées par ledit Vinet, & imprimées audit lieu, l'an 1574 (*in*-4°). Antiquités de Xaintonge, Angoulmois, & autres lieux d'alentour, imprimées (1571, *in*-4°). Il florit à Bordeaux cette année 1584, âgé de près de quatre-vingt ans, & ne cesse de composer tous les jours **. Je ferai mention de ses Œuvres Latines autre part.

[1] Il mourut le 14 Mars 1686, dans sa soixante-dix-huitième année, suivant la Chronique Bourdeloise de Gabriel de Lurbe. (M. DE LA MONNOYE).

Ou plutôt, le 14 *Mai* 1587, *selon le P. Niceron*, Tom. XXX, pag. 224.

* Elie Vinet étoit né dans un Village de la Châtellenie de Barbesieux. Ce Village se nommoit anciennement *les Planches*, & avoit pris le nom de Village des *Vinets*, depuis que François Vinet, son grand-père, étoit venu s'y établir en 1470. C'est ce que nous apprend Elie Vinet lui-même, dans son livre, intitulé l'*Antiquité de Saintes & de Barbesieux*, publié à Bourdeaux, en 1571, *in*-4°. A la tête de ce livre, il se dit natif de Barbesieux, c'est-à-dire, d'un lieu dépendant de cette Châtellenie.

** Outre les Ouvrages écrits en François par Vinet, & cités par La Croix du Maine, il a publié deux Traductions Françoises, l'une du Grec, *la Sphère de Procle*, imprimée à Poitiers, en 1544, *in*-4°; & à Paris, en 1573, *in*-8°;

l'autre du Latin, *la Vie de Charlemagne, par Eginhart*, Poitiers, 1546 & 1558, *in*-8°. Ce sont ses deux premiers Ouvrages.

ELISENNE DE CRENNE, Damoiselle native de Picardie. Elle a écrit en prose un Discours de l'Amour, imprimé à Paris par Denis Janot. Voy. ci-après HELISENNE par H.

ELOY, Recteur des Ecoles de Macon, &c. Il a écrit en Latin & en François un petit livre intitulé les Parts de Me Eloy, imprimé à Lyon l'an 1569 par Benoist Rigault.

ELOY MAIGNAN, Médecin à Paris. Il a traduit de Latin en François les Commentaires de Léonard Fuchius [1], Médecin Allemand, touchant l'Herberie *, imprimés à Paris.

[1] La Croix du Maine, grand corrupteur de noms, au lieu de dire *Fuchsius* *, dit toujours *Fuchius*, ne faisant pas attention que *Fuchs*, & non pas *Fuch*, étoit le nom Allemand de l'Auteur qu'Eloy Maignan a traduit. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre de Fuchs est intitulé, *De Historiâ stirpium Commentarii insignes*. Il parut pour la première fois en 1542. La Traduction Françoise fut imprimée à Lyon, en 1558, *in*-8°.

EMAR, ou AIMAR DE CHABANOIS, natif de Chabanes, au Duché d'Angoulême, ancien Historiographe de France, &c. Il a écrit l'Histoire d'Angoulême, non encore imprimée. Belle-forest & Corlieu font mention de lui en plusieurs de leurs Œuvres.

EMAR [1] DE FROIDEVILLE DE VIERS, Ecuyer, Docteur ès Droits, Juge Général des Bastilles de Périgort, &c. natif d'Auvergne. Il a écrit un Dialogue de l'Origine de la Noblesse, imprimé à Lyon par Berthelemy Honorat, l'an 1574, auquel temps il florissoit, &c. Il s'appelle autrement EMAR DEVIERS, &c.

[1] Il faut lire *Eymar* & *Deviers*, conformément à l'Exemplaire imprimé du livre que cite La Croix du Maine, & sur lequel il devoit uniquement se régler, comme a fait du Verdier. (M. DE LA MONNOYE)

EMAR HENNEQUIN, Parisien, issu de la très-ancienne

famille des Hennequins à Paris, Evêque de Rennes en Bretagne. Il a écrit un Catéchisme imprimé à Paris. Il a traduit les Confessions de S. Augustin, imprimées à Paris chez l'Huillier, l'an 1582. Il florit cette année 1584.

EMAR RANÇONNET [1], natif de Bordeaux, Président au Parlement de Paris*, l'un des plus doctes hommes de son temps. Il a écrit plusieurs Ouvrages tant en Latin qu'en François, mais ils ne sont encore imprimés. Je ferai mention de ses écrits Latins en ma Bibliothèque Latine. Il florissoit l'an 1550, sous Henri II.

[1] Il étoit de Périgueux, & non pas de Bordeaux, où il fut premièrement Conseiller au Parlement, & de-là Président au Parlement de Paris. Sa mort violente, arrivée en 1559, nous a fait perdre d'excellens Ouvrages, qu'il étoit très-capable de donner. Le *Trésor de la Langue Françoise, tant ancienne que moderne*, imprimé sous le nom d'Aimar Rançonnet, à Paris, l'an *1616*, par Jean Vignon, n'est autre chose que le *Dictionnaire de Nicod*, auquel on sait que Rançonnet avoit beaucoup de part. (M. DE LA MONNOYE).

* Lorsque le Cardinal de Lorraine fit assembler le Parlement de Paris, pour avoir son avis sur la punition des Hérétiques, Rançonnet y porta les Œuvres de Sulpice Sévère, & y lut l'endroit de la vie de S. Martin de Tours, où il est parlé du fait de Priscillien; ce qui déplut au Cardinal de Lorraine, qui peu après, sur la fausse imputation d'un crime énorme, fit enfermer à la Bastille cet excellent Magistrat, où il mourut de douleur.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, p. 222.

EMERY DE BELMY, natif d'Espagne, &, selon d'autres, de Bordeaux, appelé AMERIGO DE BELMY, & BELLENGY, &c. Il a écrit quelques Poëmes & Rithmes en langage Provençal.

EMERY DE BELVEZER, Poëte Comique Provençal. Il a écrit un Traité des Amours de son ingrate. Il mourut l'an de salut 1264 *.

* Voy. dans du Verdier le mot AYMERIC DE BELVESER.

EMERY [1] DE PINGUILLON, ou PUYGUILLON, natif de Tolose, ancien Poëte Provençal. Il a écrit des Satyres, & plusieurs belles & fort doctes Chansons, les Angoisses d'A-

mour. Pétrarque fait mention de ce Poëte en son Triomphe d'Amour [2], & l'a imité en plusieurs endroits. Il mourut environ l'an 1260.

[1] C'est *Aymeric de Pingulan* qu'il faut écrire, ainsi qu'a fait du Verdier (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce Poëte dit dans une de ses Chansons, qu'il n'y a ni tant d'animaux sur la terre, ni tant d'oiseaux dans les bois, ni tant d'étoiles au Ciel, qu'il avoit dans le cœur de pensées qui le tourmentoient; en quoi il a été imité par Pétrarque, dans sa septième Sestine, en ces termes :

Non hà tanti animali il mar' fra l'onde
Ne là su sopra, l' cerchio de la Luna
Vide mai tante stelle alcuna notte,
Ne tanti augelli Albergan' per li boschi
Ne tant' herbe hebbe mai campo, ne piaggia
Quant' ha' l' mio cor pensier ciascuna sera. (*idem*).

EMERY DE SAINCTE ROZE, Ecuyer. Il a écrit un livre des Ruses & finesses de guerre, extrait de Frontin & autres Auteurs. Ce livre a été augmenté par Remy Rousseau, lequel l'a fait imprimer à Paris l'an 1514 chez Jean Petit. Il florissoit sous Loys XII, l'an 1500.

EMERY [1] DE SARLAC, Gentilhomme servant en la Maison du Comte de Provence Philippe le Long, qui depuis fut Roi de France, l'an 1321. Il a écrit plusieurs Chansons en Rithme Provençale, à la louange d'une Dame de Fontenay en Poitou. Il florissoit l'an susdit 1321.

[1] Jean de Notre-Dame, Ch. 59, l'appelle AMÉRIC, & du Verdier de même, à la lettre P. dans l'Article du COMTE DE POICTOU. (M. DE LA MONNOYE).

EMOND AUGER, natif du Diocèse de Troye en Champagne, l'un des plus savans & éloquens de tout l'Ordre des Jésuites. Il a écrit un Catéchisme, ou Instruction Chrétienne pour les enfans, imprimé à Paris chez Gabriel Buon & Thomas Brumen, par diverses fois; Traité de la vraie, réalle & corporelle présence de Jesus-Christ, au saint Sacrement de l'Autel, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1566; Traité des

Sacremens de l'Eglise, imprimé à Paris chez l'Huillier audit an 1566; Sucre spirituel pour ôter l'amertume des malheurs qui règnent aujourd'hui; le Paidagogue d'armes, imprimé à Paris chez Sebastien Nivelle, l'an 1568, Thrésor des prières pour tous états, imprimé à Bordeaux par Symon Milanges, l'an 1578; Discours du saint Sacrement de Mariage, imprimé chez Buon, 1572. Il ne cesse d'écrire ou enseigner tous les jours la parole de Dieu, & espérons voir encore de lui plusieurs très-doctes Traités Latins & François, lesquels il mettra en lumière quand il plaira à Dieu. Il florit à Paris cette année 1584, sous Henri III*.

* Il mourut à Côme dans le Milanois, en 1591.

EMOND DU BOULAY, dit Lorraine, premier Héraut & Roi d'armes de Lorraine, Poëte François, Historien & Orateur. * Il a composé en vers François le Combat de la chair & l'esprit, imprimé à Paris l'an 1549 chez Jean Longis; la Généalogie des Ducs de Lorraine, avec les Discours des alliances & traités de mariage en icelle maison, jusqu'au Duc François dernier décédé, imprimé à Paris chez Jean Longis, l'an 1549; les Obséques & Funérailles de Messire Claude de Lorraine, Duc de Guise & d'Aumale, imprimées à Paris par Arnould l'Angelier, l'an 1551; le Catholique Enterrement de feu M. le R. Cardinal de Lorraine, lequel mourut à Nogen sur Yonne, l'an 1550, imprimé à Paris par Jean Dalier, l'an 1550. C'est un autre que le défunt Charles Cardinal de Lorraine. Il florissoit sous Henri II, l'an 1550 **.

* Outre les Ouvrages cités par la Croix du Maine, Du Boulay a publié; 1°. la Vie des Ducs de Lorraine Antoine I & François I, avec les cérémonies de leurs funérailles, & un Discours sur les Alliances de leur maison, Metz, 1547, *in-4°*; 2°. un Dialogue des trois Etats de Lorraine, sur la Nativité du Duc Charles, suivi d'une Généalogie des Ducs de Lorraine jusqu'à ce Prince, Strasbourg, 1543, *in-fol.* Duchesne, dans sa *Biblioth. des Historiens de France*, a cité une Histoire de Lorraine manuscrite, par ce même Auteur, alors Hérault d'armes de Lorraine, depuis en France Herault d'armes en titre, de Valois, & élu en l'Election de Reims. Son livre, dont

parle La Croix du Maine, sur l'Enterrement du Cardinal de Lorraine, concerne Jean de Lorraine, Cardinal, mort le 10 Mai 1550, en revenant du Conclave, où l'on avoit élu Pape, Jules III.

** V. la Biblioт. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome XIII, p. 74, où l'on trouvera la notice du Poëme de du Boulay, mais peu de détails sur sa vie.

EMOND LE MAISTRE, Provençal, grand Mathématicien, &c. Il a écrit un Avertissement ou présage fatidique pour six ans, imprimé à Paris l'an 1578 chez Jean de Lastres. Il florissoit à Arles en Provence, l'an 1577.

EMOND DE PANIGROLLES, Ecuyer (qui est un nom supposé). Il a écrit un Discours de ce qui s'est passé aux États Provinciaux de Normandie, tenus à Rouen l'an 1578, imprimé à Paris l'an 1578 chez Berthelemy des Planches, qui est un autre nom supposé.

ENGUERRAND DE MARIGNI (Messire), Chevalier, Comte de Longueville en Normandie; grand Général des Finances de France, sous Philippe-le-Bel, & Loys Hutin son fils, l'an 1300. Il étoit homme fort éloquent, & prononça une Oraison ou Harangue au Peuple de Paris en la présence du Roi Philippe le Bel, non encore imprimée. Ledit de Marigny fut pendu & étranglé à Paris l'an 1314, le dernier jour d'Avril[1].

[1] Ce fut le dernier Avril 1315 que Marigny fut pendu, & non pas l'année 1314, qui finissoit au 22 Mars, Pâques étant le 23, qui commençoit par conséquent l'année 1315. (M. de la Monnoye).

ENGUERRAND DE MONSTRELET[1], Gentilhomme, natif de Cambrai en Picardie. Il a écrit trois gros volumes[2] de l'Histoire de France, imprimés à Paris chez Jean Petit & Michel le Noir, l'an 1512, & depuis chez Michel Somnius, Chesneau & autres, l'an 1572, revus & recorrigés. Il florissoit l'an 1444*.

[1] Je crois qu'il faut prononcer *Montrelet*, l'autre prononciation ayant une vilaine équivoque, que l'Auteur avoit intérêt d'éviter. (M. de la Monnoye).

[2] Les trois Tomes de l'Histoire de Monstrelet se mettent en deux volumes

ou en un, continués depuis 1467 où finit Monstrelet, jusqu'en 1516 (*idem*).

Suivant le *Ducatiana*, pag. 129 & 130, il y a eu quatre Editions de Monstrelet, les deux premières Gothiques, plus fidèles, mais pleines de fautes d'impression. Sauvage a gâté la troisième par de mauvaises interprétations. L'Edition la plus ample est celle de 1603 en deux Tomes *in-fol.* (M. FALCONET).

* Monstrelet étoit Citoyen & Prevôt de Cambray, Baillif de Walincourt. Il mourut le 20 Juillet 1453, & fut enterré aux Cordeliers de Cambray. On trouvera un fort bon Article sur Monstrelet dans la nouvelle Edition de la Bibliothèque Historique de la France, Tom. II, n°. 17295. J'ajouterai ici une note curieuse & authentique sur la date de sa mort; & les titres qu'on lui donnoit. « Le 20e jour de Juillet, l'an 1453, honorable homs & noble » Engherans de Monstrelet, Ecuyer, Prévôt de Cambray, & Bailli de » Walincourt, trespassa & eslisit sa sépulture aux Cordelois de Cambray, » & fut là porté en un portatoire, enveloppé d'une natte, vêtu en habit de » Cordelois, le visage au nud, & y eut six flambiaux & trois cherons de » trois quarts chacun autour del bierre, où il y avoit un habit de Cordelois; » & fut un bien honneste homs, & croniqua de son temps des guerres de » France, d'Artois, de Picardie, d'Angleterre, de Flandres, & de ceux » de Gand, contre M. le Duc Philippe; & trespassa seize jours avant que la » paix fût faite, en la fin de Juillet de l'an 1453 ». Cette note a été copiée d'après le Nécrologe des Cordeliers de Cambray. Il en résulte que la plus grande partie du troisième livre de l'Histoire de Monstrelet n'est point de cet Ecrivain.

ERVÉ FAYARD, Périgordin. Il a traduit toutes les Œuvres de Galien en François [1]. Le livre dudit Galien, de la Faculté des simples médicamens, avec l'addition de Fuchius, Allemand, & autres, traduit par ledit Fayard, a été imprimé à Limoges par Guillaume de la Noaille, l'an 1548.

[1] Tout ce que ce Médecin a traduit de Galien se réduit à l'unique version du livre de la Faculté des Médicamens simples. *V.* du Verdier, au mot *Hervé Fayard*; car c'est *Hervé* qu'il faut écrire plutôt que *Ervé*. (Cette traduction fut imprimée à Limoges, en 1548, *in-8°*)... (M. DE LA MONNOYE).

ESAIE LE LIEVRE, Médecin, natif de Vermandois en Picardie, Poëte, Philosophe, & Médecin, &c. Il a écrit un livre intitulé Epydymyomachie [1], ou Combat de la Peste avec le Réglement Politique, imprimé à Paris chez Robert Colombel,

lombel, l'an 1582. Douze Tables démonstratives des choses naturelles & contre nature, imprimées chez ledit Colombel avec le susdit Traité de la Peste *.

[1] Si l'orthographe *Epydymyomachie*, au lieu d'*Epidémiomachie*, est d'Esaïe le Lièvre, on peut dire que le Grec n'abondoit pas chez ce Médecin, quoique l'*y* Grec y abondât. (M. DE LA MONNOYE).

* Ajoutez aux Ouvrages de cet Ecrivain, cités par La Croix du Maine, son livre intitulé *Officinne & Jardin de Chirurgie Militaire*, Paris, 1583, *in*-8°.

ESTER DE BEAUVAIS, Damoiselle Angevine. J'ai vu quelques Sonnets de sa façon, imprimés avec les Œuvres de Beroalde, Sieur de Verville. Elle florit en Anjou l'an 1584.

ESTIENNE D'ACIER, natif de Bar sur Aulbe, en Bourgogne. Il a écrit en vers François l'Hymne du Pasteur, imprimé à Paris chez Thomas Ricard, l'an 1564.

ESTIENNE DE L'AIGUE, dit AQUEUS, Ecuyer, Sieur de Beauvais en Berry. Il a écrit un Traité de la propriété des Tortues, Escargots, Grenouilles & Artichaux, &c imprimé à Paris chez Galliot du Pré, l'an 1530 [1]. Il a traduit de Latin en François les Commentaires de Jules-César de la guerre civile, & les Commentaires de Hirtius Opius, de la guerre d'Alexandrie, Afrique & Espagne, le tout imprimé à Paris chez Arnould & Charles les Angeliers, l'an 1539. Il florissoit sous François I, l'an 1530.

[1] Il mourut l'an 1533. Le livre dont il est ici question est sans doute une partie de son Commentaire Latin sur Pline, Ouvrage d'écolier. C'est le jugement qu'en fait, avec grande raison, Beatus Rhenanus, dans la cinquantième des cent Epîtres recueillies par Goldast. (M. DE LA MONNOYE).

Estienne de l'Aigue, sieur de *Beauvais*, en Berry, suivant La Croix du Maine, du Verdier & le P. Hardouin, dans sa Préface sur Pline; mais on ne trouve ni dans le Dictionnaire ni dans le Dénombrement de la France, aucun Village ou autre lieu en Berry appelé *Beauvais*, mais seulement une Abbaye de Beauvais en Berry. De l'Aigue *, dans le titre de son Commmentaire sur Pline, se dit de Bourges, *Biturix*. Le P. Hardouin ajoute, *Biturico Galliæ agro oriundus*. Peut-être avoit-il pris le nom de quelque Hameau inconnu, dont il étoit originaire. (M. FALCONET).

* Il est nommé ESTIENNE DAIGUE, à la tête de son Traité des *Tortues*.

ESTIENNE DE L'AULNE, Parisien, l'un des plus excellens hommes pour le burin & taille douce de toute la France, comme il se voit par une infinité de pourtraits faits de sa main, & imprimés tant à Paris qu'en autres lieux. Il mourut à Paris le jour de la Pentecôte, l'an 1583, âgé de soixante-sept ans.

ESTIENNE BARITEL, ancien Poëte Comique. Voy. de lui les Epîtres d'Estienne du Tronchet.

ESTIENNE DE BOIENVAL, Picard, natif de la ville de Chelle au Diocèse de Beauvois, homme fort curieux des simples & compositions naturelles, grand Distillateur, &c. Il florit à Paris cette année 1584.

ESTIENNE DE LA BOËTIE, natif de Sarlat en Périgort, Conseiller du Roi au Parlement de Bordeaux, l'an 1560, ou environ, Poëte Latin & François, Historien & Orateur, J. C. homme docte ès langues, &c. Il a traduit de Grec en François la Ménagerie de Xenophon; les Règles de mariage de Plutarque: Plus, une lettre de consolation dudit Plutarque à sa femme, le tout imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1571, avec quelques vers Latins & François dudit Boëtie. Il a écrit plusieurs Sonnets, desquels il s'en voit vingt-neuf imprimés dans le premier livre des Essais de Messire Michel de Montagne, Chevalier, &c. Il a écrit quelques Mémoires ou Avertissemens sur l'Edit de Janvier, ensemble le Contre-un, traitant de la Servitude volontaire, imprimé [1], &c. lequel il écrivit l'an de son âge 18, comme témoigne ledit sieur de Montagne, au Chapitre de l'Amitié, imprimé avec ses Essais. Il mourut l'an 1563, le 18e jour d'Août, âgé de trente-deux ans neuf mois & dix-sept jours, comme il se voit par un Discours de sa mort, fait par ledit sieur de Montagne, imprimé sur la fin de la Ménagerie de Xénophon chez Morel à Paris, l'an 1571.

[1] On trouve dans le troisième volume des Mémoires de l'Etat de la France sous Charles IX, feuillet 83, le Discours de *la Servitude volontaire*, intitulé

par quelques-uns *le Contre-un*, comme le dit ici La Croix du Maine ; titre fort mal exprimé dans l'Histoire de M. de Thou par *Ant'henoticon*, comme je l'ai fait voir, pag. 365 du VII[e] Tom. de Baillet. Ce Traité a été réimprimé parmi les pièces imprimées dans l'Edition des Essais de Montagne, *in*-12, à Genève, l'an 1727, en cinq volumes. C'est une très-froide, très-ennuyeuse & très-puérile déclamation. Les vers Latins d'Etienne de la Boétie, qu'on a fort loués, ne sont pas exempts de fautes de quantité, & de quelques-unes contre la diction. Son nom, qu'on prononce communément *la Boécie*, se doit prononcer *la Boétie*, comme rimant avec *partie*; c'est ce que j'ai su des gens du pays. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 139.

ESTIENNE COLAS, Professeur des Langues Françoise & Angloise au pays d'Angleterre, &c. Il a écrit un Traité pour apprendre à parler François & Anglois, imprimé à Rouen chez Bonadventure Belys, l'an 1554.

ESTIENNE COPPÉ. Il a traduit de Latin en François les Opuscules de Guillaume Gratarolle de Bergome, Docteur en Médecine, &c. imprimées à Lyon.

ESTIENNE DOLET, natif d'Orléans [1], Imprimeur à Lyon, Poëte Latin, Orateur & Grammairien. Il a écrit quelques vers François sur son second emprisonnement, intitulé le second Enfer [2] d'Estienne Dolet, imprimé à Troye l'an 1544 par Nicole Paris, avec quelques Dialogues dudit Estienne Dolet ; les Gestes de François de Valois, Roi de France, premier du nom, écrits premièrement en vers Latins par ledit Dolet, & depuis traduits en vers François par lui-même, imprimés par lui à Lyon l'an 1550. Il a traduit en François deux Dialogues de Platon, savoir est Axiochus & Hyparchus, le tout imprimé l'an 1544, avec son deuxième Enfer. Il promettoit de traduire tout le Platon en François, mais il n'est encore imprimé. Il a traduit quelques Epîtres de Ciceron, imprimées à Paris chez Buon ; les Philippiques ; Traité de la manière de bien traduire d'une langue en autre, imprimé à Paris l'an 1545, avec le Traité de l'Orthographe de Loys Meigret ; l'Orateur François, non encore imprimé ; Exhortation à la lecture des

Saintes Lettres, imprimée à Lyon l'an 1542 par lui-même ; Discours de la République Françoise, imprimé par lui l'an 1544 ; le Cantique des Cantiques ; les Epîtres & Evangiles des cinquante-deux Dimanches de l'an, avec les Expositions ; Exposition sur la première Epître de S. Jean, divisée par Sermons. Il y a plusieurs de ses livres censurés *, &c. Il fut brûlé à Paris du temps de François I, le jour de S. Estienne, en la Place Maubert, Paroisse de S. Estienne, & avoit nom Estienne, qui sont rencontres mémorables.

[1] On disoit que Dolet étoit bâtard de François I, qui en avoit plusieurs qu'il ne vouloit pas reconnoître. Dolet lui dédia le Poëme qu'il composa sur son second emprisonnement, & qu'il intitula le *Second Enfer*, ce qui ne l'empêcha pas d'être brûlé à Paris à la Place Maubert, en 1544, le jour de S. Etienne. Il avoit déja fait amende honorable à Toulouse pour quelques écrits faits contre cette Ville. Il fut mis en prison, à cause de quelques vers injurieux faits contre le Juge-Mage Dammartin, en 1534. On lit dans le *Ducatiana*, pag. 51, qu'interrogé par son Juge sur ce qu'il croyoit, il lui répondit, *je crois que vous êtes une grosse bête, & vous ne le croyez pas*. Béze avoit fait son Epitaphe, qui a été retranchée dans la seconde Edition de ses Poësies Latines. (M. Falconet).

[2] Voyez mes notes, p. 372 du premier volume de Baillet. Elles sont sures dans ce qu'elles contiennent touchant Dolet. Quant à la note que j'ai mise au bas de la page 380 du quatrième volume du même Baillet, j'avoue qu'il y a quelque chose à réformer. J'y ai dit qu'en 1533, Dolet, accusé de Luthéranisme à Toulouse, fut arrêté par ordre du Juge-Mage Dammartin, & de-là promené par les Carrefours, comme lui-même le dit dans son Ode Satyrique contre ce Juge :

Nullum me scelus in vincula conjici
Poscebat, neque per compita turpiter
Duci, ut qui impius ense
Patris foderit ilia.

Un illustre Orléannois a pris de là occasion de m'écrire que l'endroit de l'Ode citée ne marquoit nulle autre injure faite à Dolet, que d'avoir été honteusement conduit par les rues en prison, ce que deux lettres du même Auteur à Jacques de Minut, premier Président au Parlement de Toulouse, confirmoient, par la première desquelles s'étant plaint de son emprisonnement à ce Magistrat, il en obtint un prompt élargissement, dont il remercia par la seconde, sans que dans l'une ni dans l'autre il ait fait la moindre mention de cette ignominieuse promenade dont j'ai parlé. Ma réponse à cette ob-

jection a été que, si j'avois fait recevoir à Dolet un affront qu'il n'avoit pas reçu, peut-être y avoit-il eu de ma faute de n'avoir pas eu d'égard aux deux lettres qu'on m'alléguoit, mais qu'il falloit convenir que de la manière dont il s'est expliqué dans son Ode, il a donné lieu à l'erreur, & que malgré sa prose, qu'on tâche de faire venir au secours, ses vers donnent une idée qui le deshonorent ouvertement. Au lieu de ce dur & mauvais tour qu'il y prend, *Nullum me scelus*, & le reste de la Strophe comme ci-dessus, que ne disoit-il :

> Urbis per mediæ compita turpiter
> Duci in non meritum siccine carcerem
> Debebam, velut impius
> Fodit qui patris ilia?

L'expression également nombreuse & claire n'auroit pas exposé le lecteur à y donner un sens préjudiciable à l'honneur du Poëte.

J'ai ci-dessus remarqué, au mot Claude Gallant, que l'Epigramme de Clément Marot contre l'*Inique* regardoit Etienne Dolet. On peut voir là-dessus l'Edition de Marot, *in-16*, chez Pierre Rigaud, à Lyon, 1604, où ce fait pouvoit être avancé plus affirmativement, puisqu'il est aisé de prouver que Dolet par ses discours & sa conduite se décriant dans le monde, ses amis l'abandonnèrent. Jean Voulté, qui l'avoit tant loué de ses Poësies imprimées l'an 1536 & 1537 à Lyon, le diffama l'année suivante dans le 3e & 4e Liv. de ses *Hendecasyllabes*, où il l'appelle *Lédot*, par transposition de lettres. Marot, quoiqu'un peu plus tard, en vint dans la suite à une rupture ouverte, qui l'obligea non-seulement à supprimer dans les Editions postérieures à celles de Dolet les louanges qu'il lui avoit données, mais à le nommer hautement dans des vers très-injurieux qu'il publia contre lui, tels que ceux qu'il lui applique, tirés de l'Epigramme de Martial, *Allatres licet usque nos & usque*, qu'il traduit, *Tant que voudras, jette feu & fumée*, &c. (M. de la Monnoye).

* On trouvera dans l'Article que Niceron a donné de Dolet, & qui est fort bien fait, des secours pour corriger La Croix du Maine. 1°. Le *second Enfer* de Dolet fut imprimé par lui-même à Lyon, quoique le titre de quelques Exemplaires porte *chez Nicole Paris à Troyes*. 2°. Les *Gestes de François I*, par Dolet, sont en vers Latins; mais la Traduction est en prose Françoise. 3°. Les *Traductions de Cicéron*, par Dolet, sont les Epîtres familières & les Tusculanes. 4°. Le Traité de la *Manière de bien traduire* avoit été imprimé dès 1540.

En tout il paroît que Dolet étoit insolent, insupportable dans la société, & qu'on ne pouvoit vivre avec lui. Buchanan ne le traita pas plus doucement que Marot & les autres. Il est parlé de Dolet dans l'*Antimartyrologe* de Severt, pag. 475; dans Mallinkroot, *de Arte Typographicâ*, pag. 95;

Kœnig. pag. 471, & les Mém. de Niceron, Tom. XXI, p. 107. *Voy.* aussi la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 72 & suiv. Tom. XI, pag. 193.

ESTIENNE FORCADEL, natif de Beziers près Narbonne, Docteur ès droits, & Lecteur ordinaire en l'Université de Tolose, &c. frère de Pierre Forcadel, Lecteur du Roi ès Mathématiques à Paris, &c. Il a écrit un petit Traité de la Maison de Montmorency, lequel il intitule Montmorency Gaulois, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1571; le Chant des Seraines, avec plusieurs autres Poëmes François dudit Forcadel, le tout imprimé à Paris par Gilles Corroset, l'an 1548. Il florissoit à Tolose l'an 1570 [1]. Il a écrit plusieurs Œuvres en Latin, esquels je ferai mention autre part.

[1] Il mourut l'an 1578. Voyez ma note touchant ÉTIENNE FORCADEL, pag. 428 du 4e vol. de Baillet. La dernière & plus ample Edition de ses Poësies fut donnée par son fils L. P. Forcadel, l'an 1579, à Paris, chez Guillaume Chaudiere, *in*-8°. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 423.

ESTIENNE GOURMELAN *, natif de Cornuaille en la Basse Bretagne Armorique, Docteur en Médecine à Paris. Il a écrit l'Histoire de Bretagne, non encore imprimée. Il a écrit les vies de plusieurs Saints & Saintes, lesquelles il a extraites des Martyrologes, imprimées avec les grands volumes de l'Histoire des Saints, chez Nicolas Chesneau & autres; Avertissement & Conseil à Messieurs de Paris, pour se préserver de la Peste, imprimé à Paris l'an 1581 chez Nicolas Chesneau. Il florit à Paris cette année 1584. Il a écrit plusieurs Livres Latins imprimés à Paris.

* Ou GOURMELEN, qui se prononce comme il est d'abord écrit.

ESTIENNE IDELI *, Prêtre, Chapelain ordinaire des Pestiférés de Besançon, & maintenant de la ville de Lyon, &c. Il a écrit deux Livres de sacrés, souverains & vrais remèdes

contre la Peste, imprimés à Lyon l'an 1581, par Jean Stratius. Il florissoit à Lyon l'an 1580.

* Son nom se trouve écrit *YDELEZ*, à la tête de l'Edition de ce Livre, en 1627, *in*-8°.

ESTIENNE JODELLE [1], Parisien, Sieur du LYMODIN, très-excellent Poëte Latin & François. Il a écrit un Recueil des Inscriptions, Figures, Devises & Mascarades ordonnées en l'Hôtel-de-Ville à Paris, l'an 1558, avec plusieurs vers Latins, &c. imprimé à Paris chez André Vechel, audit an 1558; Cléopatre & Didon, Tragédies Françoises dudit Jodelle, imprimées; Eugène, Comédie Françoise, imprimée; Contramours, qui est un Poëme contenant plus de trois cens Sonnets; le Discours de Cesar au passage du Rubicon, lequel contient environ de dix mille vers; Ode de la Chasse; Poëme contre l'arrière-Venus, ou péché de Sodomie. Il a écrit plusieurs Oraisons Françoises, non imprimées. Son Œuvre de Mêlanges a été imprimé à Paris chez Nicolas Chesneau & Mamert Patisson, l'an 1574. Il mourut à Paris en Juillet l'an 1573, âgé de quarante-un ans. Charles de la Motthe a écrit un Discours de sa vie, imprimé avec les Œuvres dudit Jodelle, comme nous avons dit ci-devant [2].

[1] M. DE LA MONNOYE renvoie sur ÉTIENNE JODELLE au mot CHARLES DE LA MOTHE, & au IV[e] Tom. de Baillet, pag. 431.

[2] On lit dans l'*Etat de la France sous Charles IX*, Tom. I, fol. 67, v°. que le Poëte Jodelle étoit homme sans religion, qu'il fit des vers pour la Croix de Gastines, où il parut se moquer également des Catholiques & des Huguenots: dans le *Pithœana*, il est rapporté que, comme il se mouroit, il dit: « Ouvrez-moi ces fenêtres, que je voïe encore une fois ce beau soleil »: c'étoit au mois de Juillet. Ses vers dans le *Perroniana* sont traités comme ceux de Belleau de *Pois-Pilés*. (M. FALCONNET).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 167, & les Mém. de Niceron, Tom. XXVIII.

ESTIENNE DE LUSIGNEN [1], natif de la ville de Nicossie au Royaume de Cypre, issu de la Royale Maison de Lusignan, Rois de Cypre, Religieux de l'Ordre des Jacobins, ou Frères Prêcheurs, &c. Il a écrit la Description de toute l'Isle

de Cypre, imprimée à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1579; l'Hiſtoire contenant une ſommaire Deſcription des Généalogies, Alliances & geſtes de tous les Princes & grands Seigneurs, qui ont commandé ès Royaumes de Hiéruſalem, Cypre, Arménie & lieux d'alentour, imprimé à Paris l'an 1579, chez Guillaume Chaudiere; les Chroniques de Cypre; la défenſe des Religieux, contre ceux qui ſoutiennent que l'habit de religion eſt ſeulement pour les pauvres inutiles & pareſſeux, & non pour les riches & de noble maiſon, &c. imprimé à Paris chez Charles Roger, l'an 1581. Il a écrit un fort ample Traité des Généalogies des Maiſons les plus nobles de toute la Chrétienté, leſquelles il eſpère faire imprimer en bref. Il a mis en lumière celles de Valois, Bourbon & Luſignan, imprimées à Paris chez Jean le Clerc, & autres. Il a écrit (outre ce que nous avons récité de lui ci-devant) pluſieurs Généalogies d'aucunes Maiſons très-illuſtres, ſavoir eſt celle des Ducs & Princes de la très-illuſtre Maiſon de Lorraine, non encore imprimée. Il l'a dédiée & préſentée à Monſeigneur le Duc de Guiſe, Henri de Lorraine; Généalogie des Comtes de Bologne ſur la mer, non encore imprimée. Il l'a dédiée & préſentée à la Roine, mère du Roi de France très-chrétien. La Défenſe de tous les Ordres de religion, contre les mépriſeurs & contempteurs d'icelle, non encore imprimée; les Généalogies de cinquante ou ſoixante Maiſons les plus illuſtres, qui ont pris leur ſource & origine de Thierry, ou Théodoric II du nom, Roi de Bourgongne & d'Auſtraſie. Elles ne ſont encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de quarante-ſept ans.

[1] Ou plutôt Lusignan. Il naquit à Nicoſie, Capitale de l'Iſle de Chypre, l'an 1537. Son nom dans le monde étoit Jacques. Il prit le nom d'Étienne, en faiſant profeſſion aux Jacobins de Nicoſie. Après un aſſez long ſéjour à Boulogne, Padoue, Veniſe, & autres lieux d'Italie, étant venu en France vers l'an 1577, il y demeura juſqu'à 1587, compoſant divers Ouvrages: enſuite de quoi on ne ſait pas bien ſi les troubles du Royaume ne l'obligèrent pas à repaſſer en Italie. On voit une ample liſte de ſes Œuvres Latines, Italiennes & Françoiſes dans le *Ghilini*, ſuivant lequel il mourut l'an 1590, à quoi s'accorde Altamura, mais non pas André Rovetta, autre Jacobin,

Jacobin, son Confrère, qui lui donne cinq années de plus. (M. DE LA MONNOYE).

Voyez ce qui est dit d'ÉTIENNE DE LUSIGNAN, au Tom. II des *Historiens d'Espagne de Schottus*, pag. 1222. (Président BOUHIER).

ESTIENNE MAINALD *, Professeur de Médecine à Bordeaux, &c. Il a traduit de Latin en François le Traité de Vérolle, écrit par G. Rondelet, Médecin à Montpellier, &c. imprimé à Bordeaux par Symon de Millanges, l'an 1576.

* Il falloit dire MANIALD; c'est ainsi que se nommoit ce Médecin mort à Bordeaux en 1599.

ESTIENNE PARIS [1], Docteur en Théologie, Evêque d'Antibe [2], ou d'Antipole. Il a écrit plusieurs Homélies, imprimées à Paris chez Vincent Gaulterot.

[1] Il étoit d'Orléans, Jacobin, Docteur de Sorbonne, pourvu le 16 Mars 1551, par le Pape Jules III, de l'Evêché d'Abelone, qu'on croit être l'Ancienne *Aulon*, en Italien *la Valona*, dépendante autrefois de l'Archevêché d'Athènes; & comme le Siége étoit *in partibus Infidelium*, le Pape lui conféra le pouvoir d'exercer les fonctions Episcopales dans le Diocèse de Rouen, du consentement de l'Archevêque Charles de Bourbon, dit *le Cardinal de Vendôme*; à l'exemple duquel l'année suivante Jean de Morvilliers, Evêque d'Orléans, le voulut avoir aussi pour suffragant. Il mourut à Rouen au mois d'Octobre 1561. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine n'entendant pas le mot *Abelone*, l'a expliqué par *Antibe*, ne faisant pas réflexion qu'il y avoit plus de trois cens ans que le Siége Episcopal avoit été transféré d'Antibe à Grasse. *(idem)*.

ESTIENNE PASQUIER, Parisien, l'un des plus éloquens Avocats de la Cour du Parlement de Paris, & des plus doctes, Poëte, Latin & François, Historien & Orateur, &c. Il a écrit six livres de Recherches ou Anciennetés de la France, desquels les deux premiers ont été imprimés en divers lieux, tant à Paris qu'à Orléans; le Monophile ou seul-aymant, qui est un Discours en prose, touchant l'Amour, imprimé à Paris par deux ou trois fois; le Pour-parler du Prince, imprimé avec ses Recherches; les Ordonnances d'Amour [1], imprimées au Mans & en autres lieux, sous noms dissimulés; le vingt-sixième Arrêt

d'Amour [1]; plusieurs vers sur la pulce, imprimés chez l'Angelier, l'an 1582. Il a prononcé plusieurs très-doctes Oraisons, tant au Parlement qu'en autres lieux, lesquelles ne sont encore imprimées. Je ferai mention de ses Œuvres Latins autre part. Il florit à Paris cette année 1584, non sans s'étudier à profiter au Public en toutes façons très-louables [2].

[1] Pâquier, Let. 5[e] du II[e] Liv. de ses Lettres, a fait mention lui-même de ses *Ordonnances d'Amour*, ici rapportées. J'en ai vu un Exemplaire *in*-8°. prétendu imprimé à Anvers, ou, comme il y a, *en Anvers, par Pierre Urbest, 1574*, sous le titre d'*Ordonnances generales d'Amour*. Elles consistent en cinquante Articles, & contiennent quinze feuillets. Mais je n'ai point vu ce *vingt-sixième Arrêt d'Amour*, que spécifie La Croix du Maine, ni ne puis même deviner ce que c'est, n'y ayant en cela nulle allusion aux anciens Arrêts d'Amours de Martial d'Auvergne, lesquels excédent de beaucoup le nombre de vingt-cinq. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Un Ouvrage considérable, dont ni La Croix du Maine, ni du Verdier n'ont pu parler ici, c'est le Recueil des Lettres de Pâquier, imprimées pour la première fois l'an 1586 en un vol. *in*-4°, & depuis en cinq *in*-8°, 1619, fort augmentées. Il est de plus Auteur d'un *Factum* très-curieux pour Marie de Corbie, qui, en 1577, accusa d'impuissance Etienne de Bray, Trésorier de France, son mari, & poursuivit le procès jusqu'au 18 Juin 1580, que, par Jugement de l'Official de Paris, elle obtint la permission de se remarier. On voit par les notes de Jean Chenu sur le Réglement général des Officialités de 1606, que ce *Factum* est d'Etienne Pâquier, quoiqu'il n'y ait pas mis son nom. Je tiens cette remarque de M. Bouhier, Président au Parlement de Dijon, dans une savante Dissertation manuscrite * que j'ai vue de lui, où il prouve que pour de bonnes raisons l'usage du Congrès ne doit point être aboli. (*idem*).

* Cette Dissertation a été depuis imprimée en un vol. *in*-8°, en 1703, sous le nom de LUXEMBOURG.

Etienne Pâquier, célèbre Avocat, ensuite Conseiller au Parlement, & gratifié de la Charge d'Avocat-Général à la Chambre des Comptes par Henri III, né à Paris en 1528, y mourut le 31 Août 1615, âgé de quatre-vingt-sept ans. *Voy.* le Merc. Franç. Tom. IV, pag. 447. Dans le Liv. 9[e] de ses Lettres, Let. 12 & 13, il dit avoir étudié à Bologne-la-Grasse, sous Marianus Socinus, Jurisconsulte de grande réputation, dont les Consultations en France n'empêchoient pourtant pas qu'on ne perdît son procès. En 1546, le lendemain de l'Assomption, il commença d'étudier en Droit à Paris, & prit les premières leçons d'Hotoman & de Balduin aux Ecoles du Décret. Le premier lisoit à sept heures du matin, le second à deux heures de relevée.

L'an d'après, en 1547, il fut à Toulouse à la première leçon de Cujas en l'Ecole des Instituts, qui ne s'étoit jamais mis auparavant sur la montre. Il alla ensuite à Bologne, comme nous l'avons dit. Dans la Let. 1 du Liv. 8, il rend raison à M. Pithou de ses études dans tous les temps. Il avoit fait des Lettres amoureuses dans sa jeunesse ; trente ans après il les trouva réimprimées avec son nom, en la boutique de l'Angelier, avec celles de l'Italien Parabosco, Let. 4 du Liv. 6... Nous avons déjà parlé de ses vers François sur *la Puce* de Catherine des Roches, aux grands jours de Poitiers, en 1579. En 1583, il y en eut d'autres faits sur *sa main*, aux grands jours de Troyes, à l'occasion de son portrait par un habile Flamand, qui l'avoit peint sans main. *Voy.* la Let. 8 du Liv. 10, Let. 15 du même Livre, il dit avoir fait une Epître dont il étoit amoureux, mais que les troubles du temps l'empêchèrent d'imprimer... Let. 15, Liv. 19, il dit qu'étant Avocat, il fut commis avec neuf autres, s'assemblant chez Versoris pour rédiger la Coutume de Paris... Let. 9, Liv. 1, il fait voir en habile Jurisconsulte, dans sa Lettre à Brisson, les différences du Droit Romain d'avec nos Coutumes, & donne l'avantage à celles-ci en plusieurs choses. Dans la Lettre 12, Liv. 18, datée du 15 Juillet 1605, il dit s'être démis de son état d'Avocat du Roi, en faveur de son fils aîné, Théodore Pâquier. Il avoit cinq fils, dont deux prirent le parti des armes; Nicolas, l'un d'eux, étoit en 1594 Conseiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & Guy étoit Auditeur des Comptes. *Voy.* encore l'éloge d'Etienne Pâquier par Loisel, p. 580. (M. FALCONNET).

* Pâquier, étant jeune Avocat, plaida avec chaleur & succès contre les Jésuites. Il est dit dans l'*Hist. de l'Univ. de Paris*, Tom. VI, p. 181 & 193, que ce fut le commencement de sa fortune. Ils s'en vengèrent cruellement, & voici comme ils le traitent dans le fameux livre intitulé *Imago primi sæculi Soc. J.* pag. 503... *Steph. Paschasius exercitata in calumniando imprudentiæ; quid non Convitiorum evomuit os illud impudens, in Sectam, ut aiebat, ambitiosam, & fucatæ religionis plenam : ausus & Ignatium novæ impietatis commento, cum M. Luthero comparare, quasi ambo, diversâ tamen viâ, eodem tenderent conspirarentque, ut, labefactâ Magistratuum authoritate, disciplinam Ecclesiasticam enervarent, ut divina atque humana jura confunderent omnia...* Le Jésuite Garasse attaqua avec autant de fureur, & aussi peu de succès, la mémoire de Pâquier. Ses fils la défendirent avec autant de fermeté que de gloire. Arnaud, de Thou, Passerat ne sont pas mieux traités dans les pages suivantes du même livre. Arnaud, *de Calvini Sectâ, calumniator vehemens...* Le premier Président de Thou, *vir antiqui moris, & horridæ libertatis...* Passerat, *præfationem habuit amarulentâ in societatem dicacitate, calumniisque plenissimam.* C'est ainsi que la Société naissante traitoit ses ennemis. Encore un mot sur les remarques utiles qu'on peut tirer des Lettres de Pâquier. Dans la septième du Liv. 19, sur le Droit Naturel, à l'occasion du Livre de l'Echassier, il parle très-philosophiquement de ce prétendu Droit, alliant fort bien la religion avec ses principes, quand il dit, que depuis la chûte de

l'homme, la nature est si dépravée, qu'elle n'est autre chose qu'opinion, finissant par dire que la loi la plus inviolable est celle de vivre selon les Lois du pays où l'on est habitué.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 141 & 200, Tom. VIII, pag. 307, Tom. IX, pag. 10, 34, 158, Tom. XII, pag. 43, 169, 215, 256, Tom. XIV, pag. 253.

ESTIENNE PERLIN. Il a écrit la Description des Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, imprimée à Paris chez François Terpeau, l'an 1558; Cosmographie, ou Description de toute la terre, & division d'icelle, avec le changement ou mutation des Empires ou Royaumes. Je ne sais si cet Œuvre est imprimé.

ESTIENNE DE LA PLANCHE, Avocat au Parlement de Paris. Il a traduit les cinq premiers livres des Annales de Cor. Tacitus, imprimés à Paris l'an 1555, & de rechef imprimés l'an 1581. Il florissoit à Paris, l'an 1555.

ESTIENNE PORCHIER, duquel la devise & anagramme est, EN REPROCHE NY SIET. Il est Auteur du Rosier des Princes [1], écrit à la main, l'an 1470 *.

[1] Naudé, sur la fin du troisième Chapitre de son Addition à l'Histoire de Louis XI, parle fort au long du *Rosier des Guerres*, dont il dit que l'Auteur n'étoit pas connu, parce qu'ayant voulu cacher son nom dans une Anagramme, comprise en ces quatre vers,

De par l'humble & obéissant subget,
Dont le nom est, *En reproche n'y siet.*
Car qui à point les lettres en assiet
Trouver le peut, s'il ne faut à son get.

On n'avoit pu le deviner; à quoi cependant il ajoute qu'un de ses amis y avoit trouvé *Estienne Porchier*, par où, d'un côté on voit que l'ami de Naudé s'étoit apparemment mieux souvenu de cet endroit de La Croix du Maine que Naudé lui-même, & de l'autre, que puisque l'Auteur du *Rosier des Guerres* ne s'est nommé que par anagramme, il faut nécessairement que La Croix du Maine, qui le nomme *Estienne Porchier*, eût trouvé lui-même ce nom dans l'Anagramme, ou qu'il le tint d'ailleurs, ce qui d'une manière, ni de l'autre, ne l'autorisoit à donner avec tant de sécurité, le nom d'*Estienne Porchier* à l'Auteur du *Rosier des Guerres*, qu'il nomme mal le *Rosier des*

Princes. Naudé, qui remarque dans l'endroit cité, que ce Livre fut imprimé à Paris l'an 1523, a raison de rejetter, comme très-défectueuse, l'Edition que Jean d'Espagnet, Président au Parlement de Bordeaux, en donna l'an 1616, comme d'une pièce rare, qu'il avoit tirée des Manuscrits du Château de Nérac. (M. DE LA MONNOYE).

* Quoi qu'il en soit du véritable Auteur du *Rosier des Guerres*, que l'on a cru être Louis XI, il paroît assez sûr qu'il a été composé par son ordre, les vers cités ci-dessus l'indiquent. *Voy.* la Biblioth. Choisie de Colomiés, Art. 8.

Parmi les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, il y en a deux du *Rosier des Guerres* (n°. 7433 & 7434) qui méritent d'être consultés. On trouvera à la marge du dernier une note d'une main récente, qui explique l'Anagramme *En reproche n'y fiet* par le nom de *PIERRE CHENYSOT*.

ESTIENNE DE LA RIVIERE, Chirurgien à Paris. Il a composé les figures & déclaration des incisions, de la dissection des parties du corps humain, imprimées à Paris avec les trois Livres de Charles Estienne, Médecin, chez Robert Estienne & Symon de Colines.

ESTIENNE DE LA ROCHE, dit VILLEFRANCHE, natif de Lyon sur le Rhône Il a écrit une Arithmétique & Géométrie, imprimées à Lyon l'an 1538 par les Huguetans.

ESTIENNE SPIFAME, Gentilhomme François [1]. Il a écrit quelques Œuvres, tant en vers qu'en prose Francoise, imprimées à Paris chez la veuve Lucas Breyer, l'an 1583.

[1] Ce SPIFAME, qui prenoit la qualité de Sieur du GRAND HÔTEL & d'AZY, s'appeloit MARTIN, & non pas ÉTIENNE. Ses Œuvres, que j'ai vues, ne font que 92 pages *in*-12. La famille des Spifames étoit une des meilleures de Paris (de race noble de Luques, venus en France sous Charles VI). Il sera parlé de Jacques Spifame en son lieu; mais je suis surpris que nos deux Bibliothécaires n'aient fait aucune mention d'un Raoul Spifame, Avocat, connu au Barreau de Paris dès le règne de François I jusqu'à celui de Charles IX. On peut voir ce qu'en remarque Loisel, pag. 524 de son *Dialogue des Avocats*, où il fait dire à Pâquier que Me Raoul Spifame étoit de son temps le seul Avocat, qui, à la manière ancienne, parût en robe d'écarlate aux ouvertures de la S. Martin, pour y prêter le serment. Cette singularité tenoit un peu du ridicule. Aussi peut-on dire que c'étoit un visionnaire. Son Recueil des trois cens huit Arrêts Royaux, prétendus donnés l'an 1556 par Henri II, en est une bonne preuve. C'est lui qui les a tous dressés; ils ont été imprimés *in*-8°, sans marque de temps ni de lieu, quoiqu'il soit aisé de

présumer que l'Edition est de Paris, en 1558 au plus tard, le nommé *Raffe des Nœuds*, fameux Chirurgien Huguenot, ayant apposé cette date dans l'Exemplaire que j'en ai. Le Livre est rarissime, & quoique François, a un titre Latin qui est tel, *Dicæarchiæ Henrici Regis Christianissimi Progymnasmata.* A la fin il y a *Finis primi Tomi*; mais il est certain qu'il n'y en a jamais eu de second, du moins imprimé. (M. DE LA MONNOYE).

Il se nomme lui-même à la seconde page de ce Livre singulier, qui est *in*-8°. *Rad. Spifama Poëta Gallus*, à la tête de l'écrit en vers pour Henri III. Loisel & Joly l'ont ignoré. (M. FALCONNET).

V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 111.

ESTIENNE TABOUROT, Avocat au Parlement de Dijon en Bourgogne. Il a mis en lumière un sien Œuvre, rempli de facéties & joyeusetés, intitulé les Bigareures, que les Grecs appellent Stromata, &c. sous le nom du sieur des Accords, imprimé à Paris chez Richer, l'an 1583 & 1584 [1], avec augmentations. Il florit à Dijon l'an 1584 *. Il a composé plusieurs autres Ouvrages plus sérieux, lesquels ne sont encore en lumière [2].

[1] Bayle compte pour une erreur à La Croix du Maine & à du Verdier d'avoir mis à l'année 1583 la première Edition des *Bigarrures* de Tabourot, quoique Tabourot lui-même la mette à 1582. Mais La Croix du Maine & du Verdier n'ont fait en cela que marquer l'année, telle qu'ils l'ont trouvée dans leurs Exemplaires, & que d'avance l'Imprimeur l'y avoit mise, suivant la Coutume d'en user ainsi, afin que les Editions en parussent plus long-temps nouvelles (M. DE LA MONNOYE).

[2] Outre les *Bigarrures*, sous le nom du Sieur des Accords, & quelqu'autres petites pièces, dont du Verdier fait mention, il a donné en 1587, *in*-8°. chez Jean Richer, les Portraits & Epitaphes, tant en Latin qu'en François, des derniers Ducs de Bourgogne; & sous le nom de *Jean Vostet Breton*, Anagramme d'*Estienne Tabourot*, un Almanach dont il réduit en vers les Prédictions populaires au Calcul Grégorien, à Paris, *in*-8°, chez le même Richer, 1588. Je le citerai au mot JEAN LE FÈVRE, renvoyant pour le reste à ma note sur le VI[e] Tom. de Baillet, pag. 308 & 309. Il a intitulé ses Ecraignes Dijonnoises, *Livre I*, quoiqu'elles n'aient jamais été suivies d'un second. Elles furent réimprimées séparément à Lyon, en 1592, deux ans après la mort de l'Auteur, *in*-16, sous le nom du Sieur du Buisson, Baron de Grannas, & Seigneur de Domoi en partie. On y joignit dans cette Edition quelques Contes tirés du Compseutique d'A. D. V. c'est-à-dire, d'Antoine du Verdier, lesquels ne contiennent que treize feuillets. Etienne Tabourot mourut en 1590, agé seulement de quarante-trois ans, sui-

vant la date par où l'Epitaphe, gravée sur sa tombe à Dijon, dans l'Eglise de S. Bénigne, finit en ces termes : *inter publicas patriæ discordias animam quietam & concordem, non sine amicorum dolore, exhalavit, 1590, natus annos 43*, date qui fait voir combien est fausse celle qu'on trouve dans quelques Editions des *Bigarrures*, au-dessus du portrait de l'Auteur, où, au lieu d'*ætatis 35, 1584*, il falloit, pour compter juste, mettre *ætatis 35, 1582*, ou *ætatis 37, 1584. (idem).*

* Etienne Tabourot avoit été Procureur du Roi au Parlement de Dijon. Il portoit pour devise un *Tambour*, avec les mots *à tous accords*. Pâquier, Let. 12 du Liv. 8, lui écrivoit qu'il eût été à souhaiter qu'on n'eût rien ajouté à la seconde Edition des *Bigarrures* ; il lui indique les Auteurs de plusieurs vers artificiels. Il étoit neveu de Jean le Févre, Chanoine de Langres, dont il sera parlé plus bas, le premier qui ait donné un Dictionnaire de Rimes, Livre qui est devenu si commode, & d'une si grande ressource. Jean le Févre mourut à soixante-douze ans, en 1565. Tabourot revit son Ouvrage, le fit imprimer en 1572. Il fut réimprimé & augmenté en 1588. V. le *Menagiana*, Tom. III, pag. 334.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 401, Tom. XII, p. 191, 365, Tom. XIII, p. 363. Voy. aussi la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, pag. 300, où l'on trouvera un ample Catalogue des Ouvrages d'Etienne Tabourot, & des Editions qu'on en a publiées ; mais on y a été trompé sur l'année de sa naissance, par la date de son âge, qui est au-dessus de son portrait.

ESTIENNE DU TRONCHET, natif de Montbrison en Forests, Secrétaire de la Roine mère du Roi, Trésorier de Forests, &c[1]. Il a écrit un volume de Lettres missives & familières, imprimées à Paris chez Nicolas du Chemin, l'an 1569 ; Lettres amoureuses, avec septante Sonnets de Pétrarque, traduits en vers François par ledit du Tronchet, imprimés à Paris chez la veuve Lucas Breyer, l'an 1575 ; le Vol de la plume en France, imprimé ; Discours Académiques Florentins, appropriés à la langue Françoise, imprimés chez ledit Breyer, l'an 1576 ; le Contentement d'un vieil Laboureür, &c. imprimé à Lyon par Benoist Rigault, avec les Questions Enigmatiques d'Antoine du Verdier[2]. Il florissoit l'an 1579.

[1] Dorat, parlant d'Etienne du Tronchet à Ronsard, disoit que c'étoit un excellent Auteur : dites *Ecrivain*, répondit Ronsard. C'est que l'écriture de

du Tronchet, comme du Verdier le remarque au mot FRANÇOIS I, étoit la plus belle du monde. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Du Verdier n'a fait nulle part mention de ces *Questions Enigmatiques*, qui lui sont ici attribuées. Quant à la petite pièce, intitulée *le Contentement d'un vieil Laboureur*; c'est une imitation d'après Claudien, par Mellin de S. Gelais, & non pas d'après Catulle, comme le marque mal du Verdier, au mot GILLES CORROZET. (*idem*).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 318.

ESTIENNE VALENCIER, Foréfien, Secrétaire de M. le Comte de Sault en Provence, &c. Il a écrit une Complainte de la France, touchant les misères de son dernier temps, imprimée l'an 1568; Eglogue sur la mort de Madame Charlote de Laval, Amirale de France, imprimée l'an 1568, avec quelques Epitaphes & Cantiques dudit Valencier; Discours sur la mort de M. le Comte de Sault, Messire François d'Agoult, imprimé audit an 1568; Eglogue présentée au Roi & à la Roine pour Estrennes, avec une Ode de la paix, imprimé chez Federic Morel, l'an 1576. Il florissoit l'an 1568.

ESTIENNE YDELY. Voy. ci-dessus ESTIENNE IDELY par I Latin *.

* C'est YDELEZ, comme il a été dit plus haut.

EUDE, ou ODE DE LA COUROIERE, ancien Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs Chansons amoureuses, non encore imprimées *.

* Fauchet l'appelle DE LA COURROIERIE. Du Verdier a omis ce Poëte.

EUSTACE, ou EUSTACHE DU COURROY, Maître de la Chapelle du Roi, l'un des plus grands Musiciens, & des mieux versés en la théorique & pratique de tous ceux de notre temps. Il a mis en lumière quelques Œuvres touchant la Musique, imprimés à Paris chez Adrian le Roy. Il a davantage écrit plusieurs Œuvres touchant la théorique & pratique de Musique, non encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584.

EUSTACE, ou EUSTACHE, &, selon autres, HUISTACE, ou

ou WISTACE [1], ancien Poëte François. Il a écrit en vers François un Roman appelé Brut, non imprimé [2]. Il florissoit l'an 1155. Ce Roman se voit écrit à la main, en la Bibliothèque de M. Moreau, Trésorier de France.

[1] Fauchet d'où La Croix du Maine & du Verdier tirent ce qu'ils rapportent touchant ces anciens Poëtes François, écrit *EUSTACE*, *WISTACE*, ou *HUISTACE*, mais non pas *EUSTACHE*. Du Verdier, qui a conservé les trois orthographes de Fauchet, en a changé l'ordre. ayant commencé par *HUISTACE*, qu'il faut chercher par conséquent chez lui à la lettre H. *Voy*. Fauchet, Ch. 1. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce Roman est intitulé *le Brut d'Angleterre*... *Voy*. l'Hist. de l'Acad. des Inscriptions, Tom.. II, pag. 728, Edit. *in*-12. (Président BOUHIER).

EUSTACE, surnommé LE PEINTRE, très-bon Poëte François. Il a écrit plusieurs Chansons amoureuses, non encore imprimées. Il florissoit l'an 1260, ou environ *.

* Celui-ci a échappé à du Verdier. *Voy*. Fauchet, Ch. *66*.

EUSTACE, ou HUISTACES, natif d'Amiens en Picardie, ancien Poëte François. Il a écrit un Fabliau du Boucher d'Abeville. Il florissoit l'an 1300, ou environ. Voy. CL. F.

EUSTORG DE BEAULIEU, natif dudit lieu, au bas Limosin, jadis Prêtre, Musicien, & Organiste, & depuis Ministre à Genève. Il est Auteur d'un livre, intitulé les Divers Rapports, &c. contenant plusieurs Poësies Françoises, imprimé à Lyon l'an 1537. Il a mis en Musique trente-neuf Chansons, non encore imprimées; Chrétienne réjouissance, qui est un amas de plusieurs Chansons, imprimée l'an 1546, le Pater & Ave des solliciteurs de procès, &c. imprimé. Il florissoit l'an 1546 *.

* La Croix du Maine & du Verdier en font encore mention sous le nom d'*HECTOR DE BEAULIEU*, nom qu'il avoit pris au lieu de celui d'*EUSTORG*.

EXUPERE DE CLAVEISON [1], Sieur DE PARNAS. Il peut avoir composé quelques Œuvres, lesquelles je n'ai point encore vues.

[1] Ce nom me paroît chimérique, & fourni à La Croix du Maine par quelqu'un qui abusoit de sa crédulité. (M. DE LA MONNOYE).

F E D.

FEDERIC, ou FERRY *, premier du nom, furnommé Barbe-d'or, Empereur des Romains, l'an 1162, neveu de Conrad, troifième Empereur, &c. Il a écrit plufieurs Chanfons & Epigrammes en langue Provençale, &, entr'autres, une, à la louange de toutes les nations qu'il avoit fuivies en fes victoires **, &c. non imprimées. Il floriffoit l'an fufdit 1162.

* M. de la Monnoye fur cet Article fe contente de renvoyer au Ch. 2 de Jean de Notre-Dame. Il y a pourtant à remarquer que le Féderic, ou plutôt Frederic, dont il doit être ici queftion, n'eft point le premier dit Barberousse, que La Croix du Maine furnomme Barbe-d'or, mais Frederic II, fils de Henri VI, Empereur, & fecond fils de Barbe-rouffe. Il fut élu Empereur le 13 Décembre 1210, couronné à Rome le 22 Novembre 1220, mort à Fiorenzuela dans la Pouille le 13 Décembre 1250, âgé de 57 ans. Prince courageux, favant, & qui parloit fix fortes de langues, libéral & magnifique, que fes démêles avec la Cour de Rome, & les guerres néceffaires qu'il eut à foutenir firent paffer pour impie & cruel, quoiqu'il fût très-digne du fceptre qu'il portoit.

** Les vers dont parle La Croix du Maine font en langue Provençale. Le Couplet fuivant, curieux par fon fujet, en donnera une idée.

Plas my Cavallier Francès
E la Donna Catallana,
E l'onrar del Gyncès
E la Cour de Kaftellana.
Lou cantar Provenfallès,
E la danfa Triuyzana,
E lou corps Aragonnès,
E la Perla Julliana.
Las Mans & Kara d'Anglès
E lou Donzel de Thufcana.

Ce Monument eft d'autant plus précieux, qu'il nous prouve que certaines qualités, foit du corps, foit de l'efprit, naturelles à quelques peuples, fe confervent les mêmes dans tous les temps, & femblent tenir au climat; la galanterie des Chevaliers François, la beauté des Catalanes, l'induftrie des Genois, le goût des Provençaux pour le chant, les traits réguliers & la beauté des mains des Angloifes, la gentilleffe des femmes de Tofcane, fe reconnoiffent encore.

FEDERIC BLANCHET, natif de Sainčthon en Forefts, Avocat au Parlement de Paris. Il a traduit fort heureufement de Latin en vers François les Baifers de Jean fecond *, Fla-

mand de nation, non encore imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

* M. Dorat, ancien Mousquetaire, Poëte agréable & léger, vient de donner une imitation charmante de quelques-uns des *Baisers* de Jean second, *précédés du mois de Mai, Poëme*. Cet Ouvrage, *in*-8°. superbement imprimé chez Lambert, 1770, est orné de très-belles gravures. Le Poëte François a su voiler quelques images trop libres du Poëte Latin, en leur conservant néanmoins tout le piquant de la Volupté.

FEDERIC JAMOT, natif de Bethune en Picardie, Docteur en Médecine, homme docte en Grec & Latin [1]. Il a traduit de Grec en François un Traité de la Goute [2], contenant les causes & origine d'icelle, imprimé à Paris chez Philippe de Rouville, l'an 1567, & depuis chez Galiot du Pré, l'an 1573 *. Il florissoit l'an 1567.

[1] Il étoit sur-tout bon Poëte, Grec & Latin. Je le crois mort un peu avant l'an 1600. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Le Traité de *la Goutte*, dont il est parlé ci-dessus, est de Demetrius Pépagomenus, imprimé en Grec l'an 1558, *in*-8°, avec une version Latine anonyme. Il est aussi Auteur de l'ἱερακοσόφιον, ou du Traité de *Fauconnerie*, imprimé en Grec avec la Traduction Latine de Pierre Gilles, 1612, *in*-4°, par les soins de Nicolas Rigault. Quelques-uns lui donnent de plus le Κυνοσόφιον, où il est traité des chiens de chasse & de leurs maladies. *(idem)*.

* Le traité de *la Goutte* par Demetrius Pépagomenus a été réimprimé en 1753, *in*-8°. à Arnhem, avec la version Latine, revue par M. J. Etienne Bernard, qui y a ajouté des notes. Quant aux deux Ouvrages sur les Faucons & sur les Chiens de Chasse, le dernier n'est point de Pépagomenus, & il est fort douteux que le premier lui appartienne. *Voy.* la Biblioth. des Auteurs qui ont traité de la Chasse, pag. 23 & 68. Demetrius Pépagomenus étoit Medecin de l'Empereur Michel Paléologue vers 1261.

FEDERIC MOREL, Champenois, Imprimeur du Roy à Paris, &c. homme docte en Grec & Latin, père de Federic Morel, Parisien, duquel nous allons parler, &c. Il a extrait des Œuvres de S. Cyprien, un Traité des douze manières d'abus qui sont en ce monde, & le moyen de les éviter; ensemble il a traduit les douze Régles de Jean Pic de la Mirandole, comprenant les choses plus requises pour vivre chrétiennement, le tout imprimé à Paris par lui-même l'an 1571. Il mourut à Paris

le Jeudi ſeptième jour de Juillet l'an 1583, âgé de ſoixante ans, ou environ *.

* C'eſt celui qu'on appelle l'ANCIEN, qui étoit interprète du Roi pour les langues Grecque & Latine.

FEDERIC MOREL, Pariſien, fils du ſuſdit, jeune homme docte en Grec & en Latin, &c. Il a traduit de Grec en François pluſieurs Traités de S. Baſile le Grand, entr'autres, un Abrégé de celui qu'il a fait du S. Eſprit, imprimé par lui l'an 1584; Traité de Galien, touchant l'exercice de la Paulme; Diſcours de Théodoret, Auteur Grec, touchant la Providence de Dieu; le Convive ou Banquet de Xénophon, & pluſieurs autres, leſquels il mettra bientôt en lumière. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Il fut Profeſſeur Royal en Grec, & interprète comme ſon père. Il mourut le 27 Juin 1630, âgé de ſoixante-dix-huit ans. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 320, & Tom. XIV, p. 162.

FELIX LE VOYER. Voy. ci-après FŒLIX, écrit par œ, en cette ſorte FŒLIX.

FERRAND DE BEZ, Pariſien, Poëte Latin & François, Principal du Collège du Pleſſis à Paris, autrefois Régent à Niſmes en Languedoc. Il a écrit en vers François l'Eſicuiſſance de Niſmes, imprimée en Avignon l'an 1553; l'Inſtitution puérile, en vers François, imprimée à Niſmes l'an 1553; les Epîtres Héroïques amoureuſes aux Muſes, écrites en vers François, imprimées à Paris chez Claude Micard l'an 1579. Il mourut à Paris l'an 1581, ou environ *.

* V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 149.

FERRY. Voy. ci-devant FEDERIC.

FŒLIX [1] LE VOYER [2], autrement appelé FELIX DE LA MOTHE LE VOYER, &c. natif du Mans, Avocat en Parlement, frère puîné de M. le Secrétaire le Voyer, &c. homme docte ès langues Grecque & Latine, & bien verſé en la Juriſprudence, Médecine, Philoſophie, Mathématiques, Poëſie, Hiſtoire, Art Oratoire & autres. Ce que je dis ſelon que la

vérité me le commande, & non pour la grande amitié que je lui porte. Il a écrit premièrement en Latin un fort docte Traité, de l'Ambassade [3], lequel il a fait imprimer à Paris chez Michel de Roigny, l'an 1579, & depuis il l'a traduit en François, non encore imprimé. Il a composé plusieurs vers sur divers sujets, non encore imprimés, &, entr'autres, plusieurs très-doctes Sonnets. Il a écrit plusieurs Oraisons Latines & Françoises, non encore mises en lumière, desquelles je ferai mention autre part; Dialogue de la Musique, dédié à M. des Roches de Poitiers, non imprimé. Il florit à Paris cette année 1584 *.

[1] La Croix du Maine auroit bien fait de s'en tenir à l'ortographe FELIX, qui est la meilleure, ou plutôt la seule bonne, comme le nom propre FELIX, écrit en Grec au vingt-quatrième des Actes φῆλιξ, & non pas φοῖλιξ, le décide. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce mot LE VOYER s'est dans la suite écrit & prononcé LE VAYER, témoin le célèbre Pyrrhonien François de la Mothe le Vayer, qui, par allusion de *Voyer* à *voir*, & de *Mothe* à *Motte*, tantôt s'est appelé *Orasius Tubero*, tantôt *Tubertus Ocella*, savoir *Orasius*, qu'il auroit mieux fait d'écrire *Horasius* d'ὅρασις la vue, & *Tubero* de *Tuber*, motte; de même que *Tubertus Ocella*, par rapport à deux mots Latins *Tuber* & *Ocellus*, d'une signification semblable. Il y a eu du même pays du Maine, sous François I, un Savant, dont il sera parlé plus bas, nommé *Jean le Voyer*, en Latin *Joannes Visorius*. (*idem*).

[3] Ou *de Legato*, sur lequel il faut voir du Verdier dans son supplément à la Bibliothèque de Gesner. (*idem*).

* V. les Mémoires de Niceron, Tom. XIX.

FLORENT CHRESTIEN, natif d'Orléans, Précepteur du Roi de Navarre, & Garde de sa Bibliothèque à Vendosme, fils de Guillaume Chrestien, Docteur en Médecine, &c. homme très-docte ès langues, & très-excellent Poëte Latin & François. Il a traduit de Grec en vers François la Vénerie d'Opian, imprimée à Paris chez Robert Estienne, l'an 1575. Il a traduit de Latin en vers François la Tragédie de G. Buchanan, Escossois, intitulée Yephté, ou le Vœu, imprimée à Orléans chez Loys Rabier, l'an 1567 [1]. Il a écrit tant en vers Latins que François un Poëme, intitulé le Rossignol; Mémoires des troubles de France, qui est une Histoire de notre temps; je ne sais s'il les

a fait imprimer. Il a écrit quelques Poëmes contre P. de R. sous noms déguisés, imprimés à Orléans[2]. J'entends qu'ils sont aujourd'hui bons amis, c'est pourquoi je passe cela sous silence. Il florit cette année 1584[3]. Je ferai mention de ses écrits Latins en ma Bibliothèque Latine.

[1] Il donna en vers François une Traduction du *Franciscanus* de Buchanan, imprimée en 1567 à Genève. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Les lettres initiales P. de R. ici marquées signifient PIERRE DE RONSARD, contre lequel Florent Chrétien écrivit sous le nom de FRANÇOIS DE LA BARONIE. Nous en parlerons encore à ce mot. (*idem*).

[3] Il mourut l'an 1596, âgé de cinquante-six ans. On voit quelques lettres de Claude son fils dans le Recueil, imprimé *in*-8°. à Harderwick, en 1624, des Lettres Françoises à Joseph Scaliger. (*idem*).

Florent Chrétien, qui avoit été Précepteur d'Henri IV. & mourut à Vendôme au commencement d'Octobre 1596, étoit le cinquième enfant de Guillaume Chrétien son père, Médecin à Orléans, d'une famille noble; Florent étoit né à sept mois, & relativement aux circonstances que nous venons de rapporter; il prit les noms de QUINTUS SEPTIMIUS FLORENS. Il commença par exercer la Médecine où il fit des progrès. *Voy*. le Journal d'Henri IV, Tom. II, pag. 318. — On lit dans la Bibliothèque Choisie de Colomiés, ff. 46 & 97, que Claude, aussi homme de lettres, fils de Florent, promettoit le Théocrite de son père. *Voy*. Teissier, Tom. IV, p. 284 & 288, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIV.(M. FALCONNET).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 119 & suiv. Tom. XII, pag. 258, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 122.

FLORENT COPIN, Poëte François, du temps de Marot [1].

[1] Il est nommé dans la pièce intitulée *le Rabais du Caquet de Marot*, en ces vers :

Copin, qui fais plus qu'on ne pense;
Sors de Rouen, je t'en dispense.

Par où on voit qu'il étoit de Rouen. (M. DE LA MONNOYE).

FLORENT DE CROX, Mathématicien. Il a écrit plusieurs Almanachs & Prognostications, imprimées à Paris & en divers autres lieux. Il florissoit l'an 1570. Jean le Peletier, Parisien, Docteur en Médecine, a mis plusieurs Prognostications sous le nom dudit Florent de Crox, comme nous dirons en son lieu [1].

[1] La Croix du Maine qui promet de parler de Jean le Peletier, Parisien, n'en parle nulle part *. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye n'a pas remarqué que La Croix du Maine se trompe

ici, & qu'au lieu de *Jean*, il auroit dû dire *Jacques le Peletier*, qui, suivant Pasquier, Let. 4 du Liv. 5, étoit bon Médecin, Arithméticien, grand Poëte, le premier qui mit nos Poëtes François hors de page. Il étoit frère de Jean Peletier, Grand-Maître du Collège de Navarre, dont il est parlé avec éloge dans l'*Hist. de l'Université*, Tom. VI, pag. 27, 134 & autres.

FLORENT GOULET, Poëte François, natif de Nogen au Perche. Il a écrit quelques Epitaphes sur la mort de Messire Chrestofle de Thou, premier P. de Paris, imprimés audit lieu l'an 1583, par Jean du Carroy.

FLORIMOND ROBERTET, natif de Montbrison en Forests, Baron d'Alluye, Secrétaire d'Etat & des Finances, sous les Rois de France Charles VIII, Loys XII, & François I. Il a écrit infinis Mémoires & dépêches, touchant les affaires de France, non imprimés. Il florissoit l'an 1530. Clément Marot parle souvent de lui en ses Œuvres.

FOULQUES, ou FOUQUET DE MARSEILLE, ancien Poëte Provençal, issu de Gênes en Italie, Abbé du Thorondet en Provence, près de Luc, de l'Ordre de Cîteaux, depuis Evêque de Marseille, & enfin Archevêque de Tolose, l'an 1230 *. Il a écrit un Traité des Complaintes de Beral. Dante fait mention de plusieurs de ses écrits en rithme Provençale. Il mourut le jour de Noël en la guerre contre les Albigeois, l'an 1231 **.

* Les Auteurs de la nouvelle Edition de *la Gaule Chrétienne* (Tom. I, Col. 648,) ont prouvé que Foulques, Abbé du Toronet, qui fut depuis Evêque de Marseille, n'est pas le même que Foulques, Abbé du Toronet, qui fut Archevêque de Toulouse: le premier devint Evêque de Marseille en 1174, & mourut en 1186; le second ne fut Archevêque de Toulouse qu'en 1205. La méprise de La Croix du Maine vient de ce qu'il a confondu deux Abbés de Toronet, du nom de Foulques, dont l'un posséda cette Abbaye depuis 1170 jusqu'en 1174, & l'autre ne l'obtint qu'en 1201. Lequel des deux fut le Poëte dont parle La Croix du Maine ? Il paroît que ce fut le dernier; car il avoit fait son Poëme en langage Provençal, intitulé *Complainte de Baral*, avant d'être Moine de Cîteaux, par conséquent plusieurs années avant 1170. Or ce Poëme est sur la mort d'Adelasie, femme de Baral des Vicomtes de Marseille; & il y a lieu de croire qu'elle n'étoit pas morte en 1170, puisque tous les Ecrivains qui ont parlé de ce Poëte ont confondu les deux Prélats

dont on vient de parler... Voyez *Oldoini Athenæum Ligusticum*, pag. 180. *Folieta*, *Clarorum Ligurum Elogia*, pag. 222.

** V. Jean de Notre-Dame, Ch. 11.

FRANÇOIS ABERT D'YSSOUDUN, en Berry, &c. Voy. ci-après FRANÇOIS HABERT écrit par H.

FRANÇOIS DE L'ALLOUETTE, lequel s'appelle en Latin ALAUDANUS, Bailli de la Comté de Vertus en Champagne, & Président de Sedan, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, homme docte ès langues, & des mieux versés, & plus curieux de l'Histoire, tant ancienne que moderne. Il a écrit un Traité des Nobles, & des Vertus dont ils sont formés, imprimé à Paris l'an 1576 chez Robert le Mangnier; l'Histoire ou Description généalogique de l'illustre maison de Coucy & Vervin en Picardie, le tout imprimé avec le susdit Traité des Nobles, & réduit en quatre livres, imprimés chez ledit Mangnier, l'an susdit 1576; Harangue ou Oraison funèbre pour deux excellens Chevaliers, M. le Maréchal du Biez, & le Seigneur de Coucy son gendre [1], imprimée à Paris chez Jean de Lastre, l'an 1578, sous le nom de Jean Faluel, Docteur en Théologie; Généalogie de la très-illustre maison de la Marck en Allemagne, de laquelle est issu M. le Comte de Maulevrier, Chevalier des deux Ordres du Roi, &c. imprimée à Paris par Martin le Jeune, l'an 1584, & auparavant. Il a davantage écrit plusieurs autres Livres, lesquels il espére mettre bientôt en lumière, savoir est, vingt Livres de la Philosophie Françoise; deux livres de la langue Gauloise & Françoise; Origine des Gaulois & ancienne extraction d'iceux, des Pères Gaulois seulement, & non d'ailleurs, contenant deux livres, Office & Charge du Prince Souverain, & devoir du Sujet, &c. Traité du Royaume & de l'Etat du Peuple Hébreu, & de la conformité qu'il avoit avec celui de France; Vrai & parfait Etablissement des affaires d'Etat, d'un grand & petit Royaume; Traité des Fiançailles; De la Discipline de l'Eglise, & du devoir & autorité du Prince en icelle; De la Justice, & des moyens qu'il faut tenir pour

tarir

tarir la ſource de tous procès en la France, & ailleurs; Des polices du Royaume, des Villes & plat pays de France; De l'uſage & ſervice du glaive; De l'ignorance des Lettres; Traité de l'envie & calomnie; Mémoires pour faire le corps du Droit François, contenant trois volumes; Hiſtoire Généalogique de ladite Maiſon de la Mark. Ces Livres ſuſdits ne ſont encore imprimés, ce ſera quand il lui plaira qu'il les mettra en lumière. Il florit cette année 1584.

[1] Sur ce que La Croix du Maine ici, & au mot *Jean Faluël*, ne reconnoît que François de l'Allouette pour Auteur de l'Oraiſon funèbre du Maréchal du Biez & du Seigneur de Coucy, quoiqu'elle ait été prononcée par Jean Faluël, qui même la fit imprimer ſous ſon nom; Baillet, dans ſa *Liſte des Auteurs déguiſés*, &, après lui, Placcius, dans ſes *Pſeudonymes*, ont eu, ce me ſemble, raiſon de démaſquer ce *Jean Faluël*, & de ſubſtituer à ſon nom celui de *François de l'Allouette*. Cependant, puiſque Jean Faluël, Jacobin, &, par diſpenſe Papale, Chanoine Théologal de Notre-Dame de Boulogne, étoit en ſon temps un célèbre Prédicateur, les PP. Quétif & Echard, Jacobins, dans la Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre, me paroiſſent avoir cru avec aſſez de vraiſemblance que François de l'Allouette pouvoit bien avoir fourni des Mémoires pour cette Oraiſon funèbre, mais que le corps du diſcours, les figures d'éloquence, & le tour de la compoſition appartenoient à Jean Faluël. (M. de la Monnoye).

FRANÇOIS D'AMBOISE [1], Pariſien, premièrement Avocat au Parlement de Paris, & depuis Conſeiller du Roi au Parlement de Rennes en Bretagne, frère aîné d'Adrian d'Amboiſe, Docteur en Théologie, duquel nous avons parlé ci-deſſus, &c. Ledit François a écrit pluſieurs Œuvres, tant en Latin qu'en François, ſoit en proſe ou en vers, ayant connoiſſance de beaucoup de langues, & ayant voyagé en divers pays loingtains. Il a écrit dès ſes plus jeunes ans pluſieurs Tragédies & Comédies, &, entr'autres, un Livre intitulé Amours Comiques, contenant pluſieurs Hiſtoires facétieuſes, entre leſquelles eſt celle qu'il appelle les Néapolitaines, imprimée à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1584; Francion, qui eſt un Œuvre à l'imitation des Livres d'Amadis de Gaule, non encore imprimé; Panégyrique ſur le mariage de M. le Duc de Guiſe, Henry de

Lorraine, & de Madame Catherine de Cleves, Comtesse d'Eu, imprimé à Paris chez Nicolas du Mont, l'an 1570 [2]; Theralogue, ou Eglogue Forestiere, au Roi, imprimée à Paris chez Malot, l'an 1571; Elégie sur le trépas de Messire Anne de Montmorency, Connétable de France, & autres Poësies dudit Auteur, le tout imprimé à Paris chez Rouvile, l'an 1568; huit Livres des Amours de Clion, desquels il se voit un Poëme, qu'il intitule les Desesperades ou Eglogues amoureuses, imprimées à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1572; le Tombeau de M. Bourdin, Procureur Général du Roi à Paris; trois Tragédies, quatre Comédies; Dialogue & Devis des Damoiselles, imprimé à Paris par Robert le Mangnier, l'an 1583, sous un nom déguisé, de Thierry de Timophile G. Picard, sous lequel nom il a autrefois traduit d'Italien en François les Regrets funèbres de quelques animaux, imprimés l'an 1576 [3]; ensemble la Comédie des Néapolitaines, dont nous avons parlé ci-dessus. Il a écrit plusieurs Œuvres Latins, desquels nous parlerons autre part. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] *Voy.* Bayle, au mot AMBOISE (FRANÇOIS D'). Ses Recherches touchant cet Auteur sont curieuses. Il auroit bien ri s'il avoit vu un livre posthume *in-8°.* à Paris, *1620*, intitulé *Traité des Devises pris & compilé des Cahiers de feu Messire François d'Amboise, Chevalier, Baron de Chartre sur Loire, Seigneur d'Hémery, Malnouë, Reuilly, Bourot, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel.* (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il se dit, dans cet Ouvrage, âgé de vingt ans, en 1570. (*idem*).

[3] Touchant la Traduction des *Regrets funèbres de quelques animaux*, voyez ce qui en a été dit au mot CLAUDE DE PONTOUX. (*idem*).

V. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. *316*, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII, pag. *339*.

FRANÇOIS ARNAULT DE LA BORIE, Sieur dudit lieu, Gentilhomme Périgordin, Chanoine des deux Eglises de S. Front, & de S. Estienne de Perigueux, l'an 1583. Il a écrit un Discours des Antiquités de Perigort, lequel il envoya

à François de Belle-foreſt, pour employer en ſa Coſmographie *.

* Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 191.

FRANÇOIS ARNOUL, Chanoine de l'Égliſe de S. Eſtienne de Troye en Champagne. Il a écrit en Latin & en François la Vie de Sainte Heilde, dite en Latin Hildis. Voy. le III[e] Tome de l'Hiſtoire des Saints, fol. 1451 des premières impreſſions.

FRANÇOIS BALDUIN [1], natif d'Arras en la Gaule Belgique, Docteur ès Droits, l'un des plus grands Juriſconſuls, Théologiens & Hiſtoriens de notre temps, &c. Conſeiller & Maître des Requêtes de M. le Duc d'Anjou, à préſent Roi de France. Son père s'appeloit Antoine Bauduin, ou Balduin, Conſeiller & premier Avocat du Roi à Arras, auquel lieu ledit François Balduin naquit le premier jour de Janvier l'an 1520. Il a écrit pluſieurs Œuvres en Latin, deſquels nous ferons mention autre part. Il a compoſé un Panégyric ſur le mariage du Roi, lequel il prononça à Angers, en la préſence de Meſſieurs les Gens du Roi dudit lieu, imprimé à Angers chez René Picquenot, l'an 1571; Diſcours ſur le fait de la réformation de l'Egliſe, imprimé l'an 1564 avec la réponſe d'un grand Seigneur, auquel il l'adreſſoit; l'Hiſtoire d'Anjou, non encore imprimée; Propoſition d'erreur, ſur les Mémoires d'Anjou, leſquels ne ſont encore imprimés. Il a écrit pluſieurs Généalogies, non encore imprimées, & autres Mémoires ſur le droit & appartenances d'aucunes nobles Familles de France, comme, entr'autres, de celle de Bourbon, Navarre, Lorraine, Anjou, Bourgongne, Montmorency, & pluſieurs autres. Ces Mémoires ou Recueils d'Hiſtoires ne ſont encore imprimés : ils ſe voient ès cabinets d'aucuns grands Seigneurs de France, & autres hommes curieux de telles richeſſes. Avis ſur le fait de la Réformation Eccléſiaſtique, avec la réponſe à un prédicant calomniateur, lequel ſous un faux nom & titre d'un Prince de France, s'oppoſa à l'avis ſuſdit. C'eſt le titre du Livre imprimé à Paris

chez Nicolas Chesneau, l'an 1576. Il mourut à Paris le vingt-quatrième jour d'Octobre, l'an 1574, âgé de cinquante-trois ans neuf mois vingt-quatre jours, & fut enterré en l'Eglise des Mathurins à Paris [2].

[1] Calvin l'appelle *Balduin*, & lui-même signoit ainsi. Cependant son vrai nom François étoit *Beaudouin*, qui peut-être ne lui plaisoit pas, à cause des mots *Baudet*, *Baudouiner*, &c. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il mourut le 24 Octobre 1573, étant né le premier Janvier 1520, selon les époques de Papyre Masson, lesquelles, touchant l'année de la mort & l'âge de Beaudouin, sont plus sures que celles de La Croix du Maine, comme l'a fort bien remarqué Bayle, au mot BAUDOUIN. (*idem*).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XXVIII. On y indique quelques livres François dont La Croix du Maine n'a point parlé.

FRANÇOIS BARAT, Prêtre, natif d'Argenton en Berry. Il a écrit quelques Œuvres.

FRANÇOIS DE LA BARONNIE (qui est un nom supposé) [1]. Il a écrit quelques Poëmes François contre P. de R. imprimés à Orléans avec ceux de A. Zamariel B. de Mont-dieu, l'homme Chrestien & autres, qui sont tous noms supposés.

[1] Ronsard ayant publié ses Discours en vers *sur les Misères de son temps*, deux Ministres y firent, en 1563, une réponse, imprimée à Orléans, quoique le nom de la ville y soit supprimé. La même année parurent deux écrits de Florent Chrétien, sous le nom de François de la Baronnie, le premier intitulé *Seconde Réponse*, par rapport à la première dont je viens de parler; le second, *le Temple de Ronsard;* à quoi celuici ayant répliqué par une Epître imprimée à la fin de ses Œuvres, Florent Chrétien, que Ronsard, dans son Epître, avoit désigné par le nom de *Chrétien Réformé*, y opposa en 1564 son *Apologie*, ou *Défense d'un homme Chrétien, pour imposer silence aux répréhensions de Pierre Ronsard.* Ce troisième Ecrit est en prose, de même que l'Epître de Ronsard. Florent Chrétien, alors passionné Huguenot, revint quelques années avant sa mort à la Religion Catholique, comme le P. Fronton Duduc, Jésuite, dans une lettre qu'il écrivoit de Pont-à-Mousson, le 18 Juin 1594, à Juste-Lipse, témoigne l'avoir appris de Jean de S. André, Chanoine de l'Eglise de Paris. Cette lettre se trouve, pag. 647 du Tom. I. des Lettres *Virorum Eruditorum*, publiées à Leyde en 5 vol. *in*-4°. 1725 & 172... par les soins de Pierre Burman. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS DE BELLE-FOREST, Gentilhomme Com-

mingeois, Gaſcon naturel. Il naquit au mois de Novembre l'an 1530, près la ville de Samathan, ſur la rivière de Sabe, ou Save, au Comté de Comminges, &c. Il a écrit de ſon invention, & traduit de langue Latine, Italienne, Eſpagnole & autres, en la nôtre Françoiſe, plus de cinquante Volumes ou Traités divers & ſéparés, ſavoir eſt, la Coſmographie, ou Deſcription de l'Univers, avec tout ce qui ſe peut deſirer de recherches de l'antiquité & illuſtration des quatre parties du monde, imprimée à Paris en trois grands Volumes, l'an 1575, chez Nicolas Cheſneau, Michel Somnius & autres; les grandes Annales de France, imprimées pour la première fois en un Volume, chez Guillaume Buon, l'an 1573, & depuis augmentées par ledit Belle-foreſt, de plus de moitié, & imprimées en deux grands Volumes, chez ledit Buon, l'an 1579; l'Hiſtoire des neuf Charles, Rois de France, imprimée à Paris chez l'Huillier, l'an 1568; Déploration ſur la mort de M. le Comte de Martigues, Sebaſtien de Luxembourg, écrite en vers François, imprimée à Paris; l'Hiſtoire Univerſelle, qui eſt comme un Abrégé de ſa Coſmographie, imprimée à Paris chez Gervais Mallot, & faut noter qu'ès dernières Editions il y a augmentation de plus de la moitié. Complainte ſur la mort de M. le Duc d'Aumale, lequel mourut devant la Rochelle, imprimée à Paris en vers François, chez Jean Hulpeau; la Chaſſe d'Amours, imprimée à Paris; la Paſtorale, imprimée à Paris; Allégreſſe au Peuple & Citoyens de Paris, ſur la réception de la Royne Elizabet d'Auſtriche, avec les Généalogies de ſa maiſon, imprimée à Paris chez Gervais Mallot, l'an 1570, & chez Jean Hulpeau, Robert le Mangnier & autres. Recueil d'aucunes Hiſtoires prodigieuſes, imprimées à Paris chez Jean de Bordeaux; Préſage des Miracles advenus au Roi Charles IX, imprimé à Paris l'an 1568 chez Vincent le Normand, & depuis chez Robert le Mangnier, l'an 1572; Déploration ſur la mort de M. le Comte de Briſſac, Meſſire Thimoléon de Coſſé, avec le tombeau dudit Seigneur, imprimé à Paris l'an 1569; Re-

montrance au Peuple de Paris, pour demeurer en la foi de leurs ancêtres, imprimée à Paris chez Vincent le Normand, l'an 1568; la Pyrénée ou Pastorale amoureuse, imprimée à Paris chez Gervais Mallot, l'an 1571; Arraisonnement fort gentil, sur le malheur qui accompagne ordinairement les grands Seigneurs, imprimé à Paris; Chant funèbre, sur le trépas de Henri II du nom, Roi de France, imprimé à Paris par Pierre Gaultier, l'an 1559; Epithalame sur les noces de M. le Duc de Savoye, imprimé à Paris chez Benoist Gourmont, l'an 1559; Poëme Historial, touchant l'origine, antiquité & excellence de la maison de Tournon, imprimé à Paris chez Hulpeau, l'an 1568; Discours sur les rebellions, imprimé à Paris chez Jean Hulpeau, l'an 1572; Catalogue des hommes illustres, lesquels ont relui en savoir & bonnes œuvres, ès Monastères, lequel Livre il intitule autrement, Recueil des hommes plus signalés de tous âges, lesquels s'étant séparés de la corruption de ce siècle, ont servi Dieu, par les Convents & Monastères. Je n'ai vu ce livre imprimé: il en fait mention en sa Cosmographie, au lieu où il parle de la Cité de Paris, fol. 193, Col. 2 de la première impression. Il a écrit plusieurs Traités, touchant les troubles & guerres civiles de France; l'Innocence de la Royne d'Ecosse, imprimée à Paris, sans que ledit de Belle-forest y ait mis son nom; le Trésor des Histoires Tragiques, imprimé à Paris chez Mallot, l'an 1583. Voilà quant aux inventions dudit François de Belle-forest & touchant ses Traductions, voici celles que j'ai vues imprimées: Cinq ou six Tomes d'Histoires Tragiques, prises du Bandel Italien, imprimées à Paris chez Buon, Gervais Mallot, Jean de Bordeaux, R. le Mangnier & autres; le Labirinth d'Amour, imprimé à Paris; les Heures de récréation de Loys Guichardin, Italien, imprimées à Paris chez Jean Ruelle, l'an 1571; les Lettres des Princes, imprimées à Paris chez Jean Ruelle, l'an 1572, & encore depuis par plusieurs fois, l'an 1574; les Concions & Harangues Militaires, imprimées à Paris; les Epîtres de Ciceron, imprimées à Paris

chez Buon & autres ; Secrets de la vraie Agriculture ou Labourage, écrits par Augustin Gallo, de Bresse en Italie, imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1571 ; les Sermons de Guévarre, Espagnol, traduits par lui en François, & imprimés à Paris chez Malot & autres ; le Commentaire premier du Seigneur Alphonse d'Ulloé, touchant les troubles advenus en Flandres, l'an 1568, imprimés à Anvers l'an 1570, & à Bruxelles, l'an 1568 ; l'Histoire des persécutions faites en Afrique par les Arriens sur les Catholiques, imprimée à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1563 ; les Sermons de S. Cyrile, imprimés à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1565 ; Polidore Virgile des inventeurs des choses, imprimé à Paris chez Robert le Mangnier ; les Amours de Clitophon & de Leucipé, écrits en Grec par Achilles Statius, imprimés à Paris par diverses fois ; les Maniements de la guerre, écrits par Rocca, Italien, imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau ; les Livres de la Trinité, de S. Augustin, revus & recorrigés par ledit Belle-forest, après la traduction de Gentien Hervet d'Orléans, imprimés à Paris chez Chesneau, l'an 1570 ; Histoire de la guerre qui s'est passée entre les Vénitiens & la sainte Ligue, touchant l'Isle de Cypre, ès années 1570, 1571 & 1572, écrite en Latin par Pierre Bizarre, & traduite en François par ledit Belle-forest ; les Œuvres de S. Cyprian ; la Harangue de Jean-François Commendon, Cardinal, &c. prononcée devant la Noblesse de Pologne, imprimée à Paris chez Thomas Brumen, l'an 1573 ; Discours de la brave résistance faite aux rébelles, l'an 1567, par Madame de Tournon, Comtesse de Roussillon, nommée Claude de Turaine, écrit premièrement en vers Latins par Jean Villemin, & depuis traduit en vers François par ledit Belle-forest, imprimé à Paris chez Jean Hulpeau, l'an 1569. Il a traduit les vies de plusieurs Saints & Saintes, &, entr'autres, celle de S. Denys Aréopagite, célébrée le 9 d'Octobre, imprimée avec les trois grands volumes de l'Histoire des Saints & Martyrs, chez Chesneau & autres ; la Civile Conversation de Gazo, Italien, imprimée à

Paris, l'an 1579; la Description de tous les Pays-Bas de Flandres, autrement appelés la Germanie inférieure, ou Basse-Allemagne, écrite en Italien par Loys Guichardin, Florentin, neveu de François Guichardin, Historien, &c. imprimée à Anvers chez Chrestofle Plantin, l'an 1582, avec soixante-dix-sept Portraits de Villes & autres superbes Edifices, le tout en taille douce; les huit Livres de Salvian, Evêque de Marseille en Provence, traitans du vrai Jugement & Providence de Dieu : ils ne sont encore imprimés que je sache; la Galathée, ou Instruction pour la Civilité, écrite par Jean de la Case, Italien, imprimée sous le nom d'autres que dudit Belle-forest, chez Jacques Kerver à Paris; l'Histoire de Josephe, traduite par ledit Belle-forest [1]. Il a pu écrire de son invention, & a traduit aussi plusieurs Œuvres auxquels il n'a pas mis son nom, tellement que j'ai raconté ci-dessus ce que j'ai pu voir de ses Œuvres imprimés. Il mourut à Paris le premier jour de Janvier, l'an 1583, en l'an de son âge 53, & fut enterré en l'Eglise des Cordeliers à Paris, devant le grand Autel, selon qu'il avoit ordonné par son testament.

[1] On lui attribue ici une Traduction de *Joseph*, qu'il n'a point faite, & qu'il n'auroit pu faire que d'après le Latin. (M. DE LA MONNOYE).

Belle-forest, né à Samathan près de Lombez au Comté de Comminges, a publié plus de cinquante Ouvrages, dont plusieurs forment des volumes *in-fol.* Auteur fécond & méprisable, qui travailloit pour vivre. (M. FALCONET).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 157, & Niceron, Tom. XII, p. 90, & Tom. XX, pag. 16. Ce dernier peut servir à rectifier diverses méprises de La Croix du Maine sur les Ouvrages de Belle-forest.

FRANÇOIS DE BEROALDE, Sieur DE VERVILLE, G. Parisien (naquit à Paris le 28 Avril 1558) Poëte François, Philosophe naturel, & Mathématicien, &c. fils de Matthieu de Broald ou Beroald, Historien Latin, &c [1]. Il a écrit (étant encore fort jeune d'ans) des Commentaires ou Annotations bien doctes sur les Méchaniques de Jacques Besson, imprimées à Lyon chez Bertelemy

Bertelemy Vincent, l'an 1580 & 1581; les Elémens mécaniques, non encore imprimés; la Duplication du Cube, imprimée; Poëme François qu'il intitule l'Idée de la République, à l'imitation (comme il semble) du savant Morus, Chancelier d'Angleterre, lequel a écrit l'Utopie, c'est-à-dire, chose qui ne se voit point encore observée en aucun lieu, touchant le gouvernement des Républiques; le second Livre des recherches de la pierre Philosophale, où il fait une description de la nature des métaux; Abrégés des Œuvres de Hierosme Cardan, Médecin Milanois, touchant la Subtilité & Variété des choses, non encore imprimés; deux Dialogues, l'un de la Vérité, & l'autre de la Vertu, non imprimés; deux Tragédies Françoises, non encore imprimées; les Appréhensions spirituelles, Poëmes, & autres Œuvres philosophiques, avec les recherches de la Pierre Philosophale, &c. imprimées à Paris chez Timothée Jouan, l'an 1583 *. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de vingt-six ans.

[1] Étienne Clavier, en Latin *Stephanus Claverius*, pag. 131 de ses *Annotations sur Perse*, imprimées *in*-8°. à Paris, 1607, parle de Verville en ces termes. *Franciscus Beroaldus, vir insignis, Doctor Medicus, meus olim Condiscipulus*, & quatre ou cinq lignes plus bas le traite de *vir doctissimus*, lui faisant un grand honneur d'une folle vision de Chymiste sur les deux Enigmes de la troisième Eglogue de Virgile, *Dic quibus in terris.* — On peut voir ma *Dissertation sur le moyen de parvenir*, dans laquelle je crois avoir à-peu-près épuisé tout ce qui peut se dire de François Beroalde, sieur de Verville. Elle est imprimée à la fin du quatrième & dernier volume du *Ménagiana*, pag. 313 de l'Edition de Paris. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 188, les Mém. de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 224, & la Biblioth. Curieuse de David Clément, Tom. III, pag. 213.

* Il a fait imprimer son Poëme, intitulé l'*Idée de la République*, contenant sept livres, chez le même Thimothée Jouan, l'an 1584, avec le Dialogue de *la Vertu*, en prose.

FRANCOIS DE BILLON, Secrétaire, natif de Paris [1]. Il est Auteur du Livre intitulé, le Fort inexpugnable de l'honneur

du Sexe féminin, imprimé à Paris chez Jean Dallier, l'an 1555. Il floriſſoit l'an 1550, ſous Henri II.

1 Henri Étienne, Ch. 14 de ſon *Traité préparatif à l'Apologie d'Hérodote*, Livre qu'il imprima lui-même en 1566, parle de ce François de Billon comme d'un homme encore vivant, & en relève les impertinences, qu'il traite de blaſphématoires, quoique dans le fond le perſonnage eût plutôt péché par fatuité que par malice. (M. DE LA MONNOYE).

Tabourot, en ſes *Bigarrures*, Part. I, Ch. 12, fol. 81, dit que Billon eut une grande récompenſe pour ſon livre. (Préſident BOUHIER).

FRANÇOIS BONNERRIER, Sieur DU PLESSIS, natif de Saumur en Anjou. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes, non encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS BOUCHARD, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Monſieur, frère du Roi, &c. Ce Seigneur Bouchard eſt bien verſé en Grec, en Latin, & en François auſſi, comme il a bien montré par pluſieurs doctes Harangues, qu'il a prononcées devant Meſſieurs les Electeurs de l'Empire, à la création & coronnement de l'Empereur des Romains, Rodolphe II du nom, & encore devant les Roys de France, les Roines de Navarre, & Angleterre, & en pluſieurs autres lieux, eſquels il a été employé pour les ſervices de Ses Majeſtés. Il ne les a encore fait imprimer, non plus que ſes Mémoires ou Recueils de toutes ſortes d'Hiſtoires mémorables, qu'il a extraites de pluſieurs bons & anciens Auteurs, lorſqu'il a fait lecture de leurs écrits : leſquels Mémoires il a réduits par Chapitres, & lieux communs, pour s'en ſervir avec plus de commodité. Il florit cette année 1584, âgé d'environ cinquante ans. Il eſt père de Jaques Bouchard, natif de Dieppe en Normandie, jeune homme de fort grande eſpérance, pour l'advancement qu'il a ès lettres Grecques & Latines, leſquelles il a en partie appriſes de M. d'Aurat, Poëte du Roi, Grec & Latin, duquel il a été diſciple un long temps.

FRANÇOIS BOURGOIN, Nivernois, Sieur DE DAIGNON, premièrement Chanoine en l'Egliſe de Nevers, & depuis Mi-

niſtre à Genève [1]. Il a écrit l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, extraite des Centuries de Magdebourg, imprimée l'an 1560, ou environ, à G. Il a traduit de Grec en François l'Hiſtoire de Flave Joſephe, des Antiquités Judaïques, avec l'Apologie contre Appion & autres, le tout imprimé *. Il vivoit en l'an 1560.

[1] François Bourgoin, ſurnommé *d'Agnon*, homme de ſavoir & d'expérience. (Ce ſont les paroles de Bèze, pag. 767 du Tome. I. de ſon *Hiſt. Eccléſ.*) Jean Bruneau, de Gien ſur Loire, pag. 18 de ſon *Diſcours Chrétien*, imprimé l'an 1581, dit que François Bourgoin revint de Genève *bien piétre avec ſa femme, & vint à Gien.* « Je ſais, dit Bruneau, la charge qu'il » me donna avec grande prière, pour parler à ſes parens en la ville de Paris » qui ſont gens de bien, & bien qualifiés, qui avoient un merveilleux re- » gret de ſa chûte, comme de ſa part il eût voulu ravoir la Chanoinie, elle » lui eût pu davantage ſervir que ſa femme ». Jean Bruneau, qui ne date point ce fait, auroit dû, pour lui donner plus d'autorité, le publier du vivant de François Bourgoin. — Une branche de ſa famille tranſplantée à Paris, produiſit au XVII[e] ſiècle un autre François Bourgoin, célèbre par ſa doctrine & par ſa piété dans la religion Catholique, mort le 6 Septembre 1662 troiſième Général des Prêtres de l'Oratoire en France. (M. DE LA MONNOYE).

* En 1573, en 2 vol. *in*-8°. ſelon Fabricius, qui nomme en Latin FRANÇOIS BOURGOIN, *FRANCISCUS BURGUNDUS*. Biblioth. Grec. Tom. III, p. 246.

FRANÇOIS LE BRETON, natif de Conſtances ou Coutances en Normandie. Il a traduit de Latin en proſe Françoiſe un livre de Baptiſte Mantuan, imprimé l'an 1544 [1].

[1] Baptiſte Mantuan, mort l'an 1516, Général des Carmes, a fait, outre une infinité de vers Latins, quelques Ouvrages en proſe Latine, entr'autres, un *de Patientiâ*, diviſé en trois livres. C'eſt celui que Fr. le Breton a traduit. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS BRIBART, Poëte François du temps de Clément Marot, duquel il étoit fort grand ami. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, leſquels nous avons pardevers nous écrits à la main.

FRANÇOIS BURGAT, de Maſcon, Chanoine de la Sainte Chapelle du Palais Royal de Bourges, Prêtre Habitué de l'Egliſe de S. Vincent de Maſcon, Clerc de Chapelle de M. le Duc d'Orléans, &c. Il eſt Auteur d'un livre intitulé, La Touche

naifve, pour connoître le faux aloy de la Doctrine de Calvin; Exhortation pour la conservation & entretenement de la Paix, imprimée à Lyon l'an 1570; Traité en forme d'Exhortation, sur l'efficace & la vertu de l'Oraison Chrétienne, & la manière de la rendre agréable à Dieu, &c. imprimé à Paris par Jean André, l'an 1551. Il florissoit l'an 1570.

FRANÇOIS DE CHANTELOUVE, Gentilhomme Bourdelois, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Hiérusalem. Il a écrit en vers François la Tragédie de feu Gaspard de Colligny, jadis Amiral de France, contenant ce qui advint à Paris le 24e jour d'Août, l'an 1572, avec les noms des personnages, &c. imprimée à Paris l'an 1575 *.

* Sa Tragédie de *Coligny* est en cinq Actes avec des Chœurs. Les principaux Acteurs sont, le Roi, l'Amiral de Coligny, Montgommery, Briquemont, Dandelot sortant des Enfers, &c. Elle fut imprimée avec une Approbation de deux Docteurs de Sorbonne.

FRANÇOIS CHARTIER, Sieur DE LA MAHOTIERE, Conseiller du Roi au Siége Présidial du Mans. Il a écrit en Latin, & depuis traduit en François un livre de l'Origine & Conférence des Magistrats Romains avec ceux de France; il ne les a encore fait imprimer. Il florit au Mans cette année 1584.

FRANÇOIS LE CHAT, Docteur ès Droits, Chanoine en l'Eglise de S. Julien du Mans, natif de ladite Ville. Il a écrit un juste volume touchant les Coutumes, Cérémonies & Observances, lesquelles doivent être gardées entre M. de l'Eglise de S. Julien du Mans, & autres Prêtres & Chapelains de ladite Eglise. Ce livre n'est encore imprimé. Il florissoit au Mans l'an 1520.

FRANÇOIS LE CLERC, Parisien, Principal du Collège des Orfelins à Verdun. Il a traduit de Latin en François la septième Session du Concile de Trente. Il a davantage traduit quelques Opuscules de S. Jean Chrisostome.

FRANÇOIS DE CORLIEU, natif d'Angoulesme, & Procureur du Roi audit lieu, l'an 1576. Il a écrit un Recueil en forme de ce qui se trouve par écrit de la Ville, & des Comtes d'Angoulesme, &c. imprimé à Angoulesme, l'an 1566, par Jean de Minieres.

, La Vie de S. Ausone, Evêque d'Angoulême *, en Latin, *Vita nova Sancti Ausonii, Auctore Francisco Corlao*, est de ce même Corlieu, que le Traducteur François de cette Vie a mal nommé *Courlay* **. (M. DE LA MONNOYE).

* Elle est imprimée dans le Tom. II. de l'*Hist. des Eglises*, par du Bosquet, & avec le Commentaire de Papelroch, dans le *Recueil des Bollandistes*, au 11[e] Juin. La Traduction Françoise parut en 1636, *in*-8°.

** Sa famille étoit originaire d'Angleterre. Il raconte lui-même comment elle s'établit en France. Voyez son *Hist. d'Angoulême*, pag. 125 de la seconde Edition. Cette seconde Edition fut publiée en 1631 à Angoulême, *in*-4°, par son neveu Gabriel de la Charlonye, Juge-Prévôt de la Ville & Châtellenie d'Angoulême. Il a placé à la tête du livre quelques détails sur la famille & sur la vie de son oncle, dont il rapporte l'Epitaphe. On y voit que François de Corlieu, peu après la seconde Edition de son *Hist. d'Angoulême*, se noya en 1576 dans la Charente, qu'il avoit voulu traverser à cheval au port de la Meurte.

FRANÇOIS DE LA COUDRAIE, natif de Pontivy en Bretagne, Avocat au Parlement de Rennes, Poëte Latin & François, & lequel a été Disciple de Jacques Peletier du Mans, tant ès Mathématiques qu'en autres Sciences. Il a écrit plusieurs vers Latins & François, outre ceux qui se voient de lui au Recueil de la Pulce de M. des Roches, &c. savoir est, soixante Sonnets amoureux & autres, deux Eglogues, un Epithalame ou Chant nuptial, un Poëme intitulé l'Amour déplumé, ou de la constance d'Amour; l'Assiégement d'Amour; la Complainte du Noyer, à l'imitation d'Ovide; Poëme sur le sujet d'une bourse; trois Hymnes Chrétiens, à l'imitation de Hiérosme Vida: tout cela est de son invention, & ne les a encore fait imprimer; voici quant à ses Traductions. Il a traduit quelques Oraisons & Epîtres de Ciceron; le Panégyric de Pline à l'Empereur Trajan; la Vie de Jaques Sadolet, Cardinal & Evêque

de Carpentras en Provence, prise du Latin d'Antoine Florebel; le premier Dialogue de Platon, intitulé Hipparchus, ou du Gaing; trois Traités d'Aristote, le premier, du Dormir & du Vueiller, le second des Songes, le troisième de la Divination par les Songes; les Demandes ou Questions amoureuses de Nicolas Léonic; les Demandes ou Questions naturelles du même Auteur: il n'a encore fait imprimer les Œuvres susdites. Il florit cette année 1584.

FRANÇOIS LE COUSTELIER, Sieur d'Ozé, & de S. Pater, près Alençon, Juge de Touraine, & depuis Sénéchal de Beaumont au Maine, père de M. d'Ozé Thomas le Coustelier, Gentilhomme Alençonnois. Il étoit l'un des plus savans hommes, & des plus excellens de son temps pour l'Architecture, & pour peindre à la main les plants & portraits des Villes, Châteaux & autres superbes Edifices. Ses Œuvres ne sont imprimées. Il florissoit l'an 1575.

FRANÇOIS DE LA CROIX DU MAINE, Sieur dudit lieu & de la Vieille-Cour, à quatre lieues de la ville du Mans, Auteur de cette Bibliothèque Françoise, &c. Tous les Auteurs, tant anciens que modernes, lesquels ont écrit les Catalogues des Ecrivains ou Facteurs de quelques Ouvrages, ont toujours fait mention de leurs Ecrits, quand cela est venu en leur rang; & pour mon regard, afin d'avertir ceux qui verront ce mien Œuvre, des écrits que j'ai jusqu'ici élabourés, sans les avoir encore mis en lumière, je veux bien qu'ils sachent que je n'en desire pas mettre ici le Catalogue ou Dénombrement, que j'ai fait imprimer il y a cinq ans, & lequel je délibere de faire voir encore sur la fin de ce mien Abrégé de ma Bibliothèque, afin que ceux qui desireront savoir quelles sont noz entreprinses, les voient tout à leur aise; & pour dire en un mot quelles Œuvres j'ai faites, ou bien quelles sont mes entreprises, que ceux qui liront ceci, s'assurant qu'il n'y a sujet ou matière au monde, connue des hommes, de laquelle je n'aie écrit, ou recueilli

Mémoires, jusqu'à avoir amassé huit cens volumes de Mémoires ou Recueils de toutes façons, contenant vingt-cinq ou trente mille cahiers de matières différentes, esquels il y a plus de treize ou quatorze mille feuilles écrites de ma main, & n'appelle point feuille, s'il n'y a cent lignes; & n'appelle point ligne, s'il n'y a dix ou douze syllabes, ce que je ne veux alléguer pour une arrogance, car c'est ce que j'ai le plus en horreur; mais je le fais pour prévenir en cela ceux qui ayant oüi parler des Volumes de ma Bibliothèque, penseroient que ce ne fussent que papiers blancs, ou livres d'attente, entre lesquels il y en a plus de quatre ou cinq cens écrits à la main, d'autre main que la mienne, desquels j'ai fait par ci-devant assez ample mention, tant en mon Discours imprimé l'an 1579, qu'en celui que je présentai au Roi l'an 1583, lesquels, pour ne s'être vendus publiquement, je ferai imprimer sur la fin de l'Abrégé de cette Bibliothèque, afin de satisfaire à plusieurs qui ne les ont encore vus, combien que je sois tout assuré que le premier a été lu par plus de dix mille hommes de nation Françoise, ou Etrangers; mais la promesse contenue en icelui s'est trouvée tellement surpasser les forces humaines, qu'ils ont pensé que ce n'étoient que des idées ou imaginations, ce qui les a empêchés d'entendre à m'envoyer des Mémoires, pour parachever cette Bibliothèque, se persuadant que ce n'étoit qu'une entreprise, sans en pouvoir jamais voir l'effet sortir en évidence. Je parlerai de ceci autre part [1].

[1] La grande Bibliothèque qu'il promettoit, auroit, disoit-il, contenu plusieurs volumes, dont celui qu'il a donné n'est que l'Abrégé; mais ce grand projet n'a jamais eu d'exécution. (M. de la Monnoye).

FRANÇOIS DAMBOISE, Parisien. Voy. ci-devant François d'Amboise, écrit par un A.

FRANÇOIS DASSI, Breton, Contrôleur des Briz sur la mer en Bretagne, Secrétaire du Roi de Navarre, & de Madame Loyse, Duchesse de Valentinois [1]. Il a traduit d'Italien en François le Dialogue du Peregrin [2], traitant de l'Honnêteté &

pudic Amour, &c. imprimé à Lyon l'an 1528, & en autres lieux, avec les Annotations & Corrections de Jean Martin, Parisien, Secrétaire de M. le Cardinal de Lenoncour.

[1] Cette Louise, Duchesse de Valentinois, dont il est dit que Dassi étoit Secrétaire, après l'avoir été de Jean d'Albret, Roi de Navarre, étoit fille de Charlotte d'Albret, mariée en 1498 avec Cesar Borgia, fils du Pape Alexandre VI. (M. de la Monnoye).

[2] Le Livre, intitulé *le Pérégrin*, a pour Auteur Jacques Caviceo, Prêtre de Parme, né le 1 Mai 1443, & mort le 2 Juillet 1511. Du Verdier le nomme mal *Cavicio*. Il est encore plus mal nommé en Latin *Caniceus* dans quelques Editions fautives d'Agrippa, *de Vanitate Scientiarum*, suivies par Bayle, corrigé depuis & suppléé par M. le Duchat. Le *Pérégrin*, ou, pour ne pas italianiser, le *Pélerin*, est une espèce de Roman, ainsi nommé, parce que Caviceo, Amant de la belle Genèvre, y décrit les voyages pénibles qu'il entreprit à son occasion en divers étranges pays, & le courage qu'il eut de pénétrer pour elle jusqu'aux Enfers. Ce Livre, au commencement du règne de François I, faisoit en France les délices de la jeunesse, & donnoit lieu aux Prédicateurs d'en blâmer fortement la lecture, comme dangereuse. L'Edition de Lyon, dont parle La Croix du Maine, est *in*-4°. Voyez le nom Jean Martin, par rapport à la Traduction qu'il a revue du *Pérégrin*. Le nom de *d'Assi* doit s'écrire avec l'apostrophe. (*idem*).

FRANÇOIS LE DUCHAT, natif de Troie en Champagne [1]. Il a écrit en vers Alexandrins la Tragédie d'Agamemnon, imprimée à Paris chez Jean le Preux, l'an 1561; l'Histoire de Lucrece, prise du II. des Fastes d'Ovide, imprimée avec la susdite Tragédie d'Agamemnon. La Tragédie de Susanne, je ne sais si elle est imprimée. Il florissoit l'an 1561.

[1] C'est le même dont il avoit paru dès 1553 un Recueil des Poësies Latines, à Paris, *in*-8°. chez Jean Caveillier, sous le titre de *Lucii-Francisci Ducatii, Trecæi, Prœludiorum Libri tres*. Depuis, au lieu de *le Duchat*, quelques-uns de cette famille prirent le nom de *Duchat* en un seul mot, témoin cet *Yves Duchat*, Troyen; dont nous avons en Grec, *in*-8°. à Paris, chez Jean Petitpas, l'an 1620, l'*Histoire de la Guerre entreprise par les François, pour la conquête de la Terre-Sainte, sous Godefroy de Bouillon*. Il en donna en même temps une Traduction Françoise. On voit aussi quelque chose d'imprimé d'un Étienne le Duchat, Médecin, & d'un Timothée le Duchat, Pasteur de l'Eglise Françoise de Berne, tous deux contemporains de cet Yves. Messieurs le Duchat, Conseillers au Parlement de Mets, les uns frères, les autres neveux de M. le Duchat, si connu dans la République des Lettres

Lettres par ses excellentes remarques sur divers Ouvrages fameux, sont apparemment de cette famille. (M. DE LA MONNOYE).

Les Poëmes de *Lucius Ducatius*, cités par M. de la Monnoye, sont imprimés dans le *Deliciæ Poëtarum Gallorum* de Grater, Part. I, p. 870. On connoît encore *Francisci Ducatii Cænotaphium Jacobi Mangot*, *Tricassibus*, 1588, *in*-4°. qui sans doute est le même que *Lucius*. (M. FALCONNET).

FRANÇOIS DE FERRIS, Médecin. Il a traduit de Latin en François, & en partie écrit de son invention un Livre intitulé, Des Offices mutuels qui doivent être entre les grands Seigneurs & leurs Courtisans, écrit en Latin par Jean de la Case, Archevêque de Benevent en Italie [1]. Plus un Traité du devoir qui doit être réciproquement gardé & observé entre les maîtres & serviteurs privés, &c. le tout imprimé à Paris chez Gervais Mallot, l'an 1571. Il florissoit à Tolose audit an 1571.

1 Guillaume Colletet, de l'Académie Françoise, mort le 11 Février 1659, a depuis mis aussi en François ce Traité de Jean de la Case. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS FEU-ARDANT (Frère), de l'Ordre de S. François, Docteur en Théologie en l'Université de Paris. Il a traduit de Latin en François les divins Opuscules & Exercices spirituels du S. Père Efrem, Archidiacre d'Edesse, en Mésopotamie, écrits par ledit Efrem en langue Syriaque, l'an de salut 350, imprimés à Paris chez Sebastien Nivelle, l'an 1579; Sermon de S. Cyrille Alexandrin, touchant l'issue & sortie de l'ame hors du corps humain, traduit par ledit Feu-Ardant; Réponse aux Lettres & Questions d'un Calviniste, touchant l'innocence, virginité, excellence & invocation de la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu *, le tout imprimé à Paris chez Sebastien Nivelle, l'an 1579. Il florit cette année 1584 **.

* Il a aussi publié une Histoire de la Fondation de l'Abbaye du Mont S. Michel, imprimée à Coutance, en 1604, *in*-12. réimprimée en 1611 *in*-24. La Croix du Maine n'en a pas pu parler dans sa Bibliothèque, qui avoit paru long-temps avant.

** Il mourut le 1 Janvier 1610.

FRANÇOIS LE FEUBVRE [1], ou FEVRE, natif de Bourges en Berry. Il a traduit du Grec en François le premier & second Livre de Suidas [2], & en a fait un Extrait, qu'il intitule, Le Secret & Mystère des Juifs, imprimé à Paris chez Jaques Kerver, l'an 1557. Il a traduit de Grec en François l'Histoire de Théodose, Pontife de la Loi, & de Philippes, homme Chrestien [3], par laquelle le secret des Juifs est révélé, imprimé à Rouen par Gaspard de Remortier & Marguerin d'Orvial, l'an 1557. Il florissoit audit an 1557.

[1] Pourquoi écrire *LE FEUBVRE*, ou *LE FÈVRE*, comme si l'Auteur, qui n'a écrit que *LE FÉVRE*, avoit varié l'ortographe de son nom? (M. DE LA MONNOYE).

[2] Pourquoi, par une multiplication d'erreurs, dire que le Févre a traduit de Grec en François le premier & le second Livre de Suidas, & que ce qu'a traduit le Févre ne consiste que dans l'Histoire qui commence au mot Ἰησοῦς? *(idem)*.

[3] L'Histoire du Chrétien nommé PHILIPPE, & de THÉODOSE, prétendu Pontife des Juifs, est tirée de Suidas, au mot Ἰησοῦς. Robert Grosse-tête, Evêque de Lincoln, mort l'an 1253, la traduisit en Latin. Lorenzo Quirini, noble Vénitien, qui s'est nommé en Latin *Laurus Quirinus*, en fit vers le milieu du quinzième siècle une seconde version, laquelle n'a point été imprimée. La première qui ait paru est celle de Jean-Pierre Valérien, plus connu depuis sous le nom de *Pierius Valerianus*. Il la publia l'an 1509 à la suite du *Lactance de Venise*, comme une forte preuve de la vérité du Christianisme, rejetée obstinément par les Juifs, quoique reconnue par eux-mêmes. *Pierius*, jeune alors, ne faisoit pas attention qu'un récit apocryphe comme celui-là, & même plein d'erreur, pouvoit plus nuire que servir à la religion. La pièce cependant fut recueillie comme authentique par des gens assez ignorans pour croire qu'elle étoit de Lactance, puisqu'ils l'avoient trouvée à la fin de l'Edition dont j'ai parlé. De ce nombre furent Pierre de Lesnauderie, dans son Traité *de Doctoribus*, Part. IV, Quæst. 86 Chasseneuz, *Catal. Glor. mundi, Part. IV, Consid. 6*, & ce François le Févre, dont il est ici question, lesquels ne sachant point le Grec, s'en sont tenus tous à la Traduction de cet endroit de Suidas par Pierius; car celle de Suidas entier n'a paru pour la première fois qu'en 1564. *Voy.* dans du Verdier, à la fin de la lettre S, le Livre intitulé *le Secret & le Mystère des Juifs*. (*idem*).

FRANÇOIS DE FOIX, autrement appelé FRANÇOIS Monsieur DE FOIX, issu de la très-noble maison de Candale,

Captal de Buchs, Evêque d'Aire. Il a traduit du Grec en François, & enrichi de très-doctes annotations le Pymandre [1] de Mercure Trismégiste, écrit premièrement en langue Syrienne, par ledit Mercure, imprimé à Bordeaux par Symon de Milanges, l'an 1579. Il a écrit des Commentaires sur Euclide *, imprimés l'an 1566, ou environ. Il florit cette année 1584 **.

[1] Tout le monde sait que le *Pymandre* est un Ouvrage supposé. Le Texte & le Commentaire ne trouvent plus de Lecteurs. François de Foix mourut le 6 Février 1594 dans sa 85[e] année. Touchant la qualité de *Captal de Buchs*, voyez sur ce mot les *Origines Françoises de Ménage*. (M. DE LA MONNOYE).

* François de Foix avoit un génie rare pour les Mathématiques. Il s'étoit formé un cabinet de machines, merveilleuses pour son temps. Aubigné (p. 89 de ses Mémoires) dit qu'il alla le voir avec Henri IV, alors encore Roi de Navarre; ils virent avec étonnement un enfant de six ans, qui, à l'aide d'une machine assez simple, faisoit mouvoir, & soulevoit en l'air un canon d'un assez gros calibre, & d'autres poids encore plus considérables. A ce sujet, d'Aubigné s'adressant à l'Evêque d'Aire, écrivit sur le champ sur une table de marbre noir, de sept pieds en quarré, ce distique Latin qu'il lui adressoit, & avoit rapport aux avis qu'il devoit donner au jeune Roi.

Non isthæc, Princeps, Regem tractare doceto,
Sed doctâ regni pondera ferre manu.

** Son Epitaphe porte qu'il mourut le 5 Février 1594, âgé de quatre-vingt-un an, cinq mois & vingt jours. Sa Traduction d'*Euclide*, & ses Commentaires sur cet Auteur, sont en Latin. Ils furent imprimés à Paris en 1661 *in-fol.* Outre la Traduction Françoise du *Pymandre*, François de Foix avoit publié l'Ouvrage Grec, avec une version Latine, à Bourdeaux, en 1574, *in*-4°.

FRANÇOIS GARRAUT, Sieur DES GORGES, Conseiller du Roi, & Général en sa Cour des Monnoyes à Paris. Il a écrit trois Livres de la recherche de la Monnoye, imprimés à Paris l'an 1577 *. Deux Paradoxes sur le fait des Monnoyes, imprimés à Paris chez Jaques du Puys, l'an 1578. Recueil des principaux avis donnés ès assemblées faites en l'Abbaye de S. Germain près Paris, par le commandement du Roi, l'an 1577, touchant le compte par écus & suppression de celui par sols & livres, &c. imprimé à Paris chez Jaques du Puys, l'an 1578. Il florit à Paris cette année 1584.

* On a imprimé à Tours, en 1590, *in*-8°. un Sommaire des Edits, &c.

concernant la Cour des Monnoyes, par François Garraut. Le P. le Long, dans sa *Biblioth. Histor. de la France*, n'en cite qu'une Edition de 1632. La Croix du Maine n'a pu parler de ce Livre, qui n'existoit pas quand il écrivoit sa Bibliothèque; mais il auroit pu faire mention de l'Ouvrage de Garraut *sur les Mines d'argent trouvées en France, Ouvrage & Polices d'icelles*, qui avoit paru à Paris, en 1574, *in*-8°.

FRANÇOIS [1] GENTILET, Dauphinois, Président en la Chambre de l'Edit de Grenoble. Il a écrit plusieurs Livres, esquels il n'a pas mis son nom: plusieurs pensent qu'il soit Auteur du Livre appelé vulgairement l'Antimachiavel, imprimé par plusieurs fois [2], &c. Remontrance au Roi Henri III, imprimée l'an 1573; la République des Suisses, écrite en Latin par Josias Simlerus, & traduite par ledit Gentilet, selon que l'assurent aucuns. Il a écrit quelques Avertissemens ou Préceptes touchant la Police. Il florit cette année 1584.

[1] D'autres, en plus grand nombre, l'appellent *INNOCENT*, & écrivent en François, par une double *L* mouillée, *GENTILLET*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] David Chytræus, pag. 269 de ses Epîtres, dit avoir appris de Jacques Monau, *Commentarios de regno rectè & tranquillè administrando*, c'est ce qu'ordinairement on appelle l'Anti-Machiavel, *ab Innocentio Gentiletto Delphinate, Jureconsulto, olim Tolosanæ Curiæ Advocato, nunc Reipublicæ Genevensis Syndico, Vafri illius & Athei Nicolai Machiavelli discursibus in T. Livium, & libello de Principe oppositos fuisse.* L'Edition Latine de 1588, *in*-8°. qui est la seconde, chez Jacques Stoer à Genève, a le nom d'*Innocentius Gentilletus*, à la tête du Livre. Allard, dans sa *Biblioth. des Auteurs de Dauphiné*, se trompe, à son ordinaire, quand il attribue l'*Anti-Machiavel* à un Vincent Gentillet, fils d'Innocent. Pour moi, je crois que tous ces Gentillet sont des masques, & que l'Auteur de l'*Anti-Machiavel* n'est pas connu*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le nom de FRANÇOIS GENTILLET, ou GENTILET, ne se trouve que dans La Croix du Maine, tant ici, qu'au mot SIMON GOULARD, & qu'il fait aussi Traducteur de *Simler*. (*idem*).

* Si Gentillet n'est pas Auteur de l'*Anti-Machiavel*, comme M. de la Monnoye est porté à le croire, c'est une erreur bien accréditée parmi les gens de lettres. Voy. *Disput. Vœtii*, Tom. I, pag. 209. Vincent Placcius, *de Anonymis*, n°. 1389, prétend qu'il s'appeloit *Innocent*, & non *François*.

La première Edition, selon Prosper Marchand, est l'Edition Françoise intitulée, *Discours sur les moyens de bien gouverner*, &c. 1576, *in*-8°. L'Edition de Lausanne, dont parlent Placcius & Baillet n'a jamais existé. L'Edition Latine parut pour la première fois en 1577. Kekerman avoit aussi nommé

François l'Auteur de cet Ouvrage, trompé peut-être par La Croix du Maine. Bosius, *de comparandâ prudentiâ civili*, fait grand cas de ce livre, & l'attribue à Innocent Gentillet, *Clarissimus omnium qui scripsere adversùs Machiavellum, Innocentius Gentilletus*... *Voy.* le Dict. de Prosper Marchand, au mot *Anti-Garasse*, pag. 47.

FRANÇOIS GILBERT DE LA BROSSE, Angevin. Il a traduit plusieurs Livres d'Italien en François, imprimés à Paris chez Guillaume Chaudiere & Nicolas Chesneau, &, entr'autres, celui de la Perfection de la Vie Politique [1], imprimé l'an 1583 chez Chesneau. Il florit à Angers cette année 1584.

[1] Il dédia cette Traduction * à Mathieu Cointerel son parent, fait Cardinal par Grégoire XIII, en 1583, sur quoi on peut voir Ménage dans ses Remarques sur la vie de Pierre Ayrault, p. 213. M. DE LA MONNOYE).

* Le Traité de la *Perfection de la Vie Politique* est traduit de l'Italien de Paul Paruta, noble Vénitien, célèbre par sa science & son habileté dans les affaires d'Etat, mort Procurateur de S. Marc, en 1599.

FRANÇOIS GIRAULT. Il a écrit un Poëme François, intitulé le moyen de soy enrichir, imprimé à Paris [1].

[1] Ce Poëme, que le titre seul auroit dû faire rechercher, n'est point connu. Il en est à-peu-près de même du Livre en prose de Prudent le Choyselot, dont il sera parlé ci-après. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS GOEDT-HALS, Flamand. Il a écrit en François un Recueil de Proverbes anciens, Flamengs & François, correspondans de sentence les uns aux autres, imprimé à Anvers chez Chrestofle Plantin.

FRANÇOIS GORACEUS *, Florentin, Docteur en Théologie, Ecolier de la Roine mère du Roi. Il a écrit une confutation des mensonges controuvés touchant la Dédicace de l'Eglise des Frères Minimes, dits Bons-Hommes, près Paris, imprimé à Paris chez Jean du Carroy, l'an 1578.

* Ou plutôt GORACELIS.

FRANÇOIS LE GRAND, Procureur du Roi au Bailliage de Meleun, l'an 1543. Il a traduit le Traité de Plutarque, de lahonte vicieuse, imprimé à Paris l'an 1554.

FRANÇOIS GRANDIN, Curé de l'Eglise Collégiale de S. Jean-Baptiste d'Angers. Il a écrit un livre de la destruction de l'orgueil mondain, ambition des habits, & autres inventions nouvelles, imprimé à Paris chez Claude Fremy, l'an 1558.

FRANÇOIS GRIMAUDET, Angevin, Avocat du Roi & de Monseigneur le Duc d'Anjou au Siége présidial d'Angers. Il a écrit un Traité des causes qui excusent le dol, imprimé à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1569; Traité des Monnoyes, imprimé à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1576; Remontrances faites aux Etats d'Anjou, assemblés audit lieu, l'an 1560, le 24e jour d'Octobre, imprimées à Tours l'an 1561; Opuscule Politique de la Puissance Royale & Sacerdotale; imprimé l'an 1579, sans le nom de l'Auteur, ni de l'Imprimeur; Traité des Usures, imprimé (*Paris*, 1578, *in*-8°.) Traité du Retrait lignager, imprimé à Paris (1564, *in*-8°.) Annotations sur les Coutumes d'Anjou, non encore imprimées. Opuscules Politiques, imprimées à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1580. Je ferai mention de ses Œuvres en Latin autre part. Il mourut à Angers au mois d'Août, l'an 1580, âgé de plus de soixante ans.

* V. les Mém. de Niceron, Tom. XLI, pag. 229.

FRANÇOIS GRUGET, natif de Loches en Touraine, Conseiller du Roi, & Referendaire en la Chancelerie de France. Il a écrit la description de Loches en Touraine, avec plusieurs Antiquités dudit Pays, desquelles fait mention Belleforest au second volume de sa Cosmographie, en la Description de Touraine, fol. 30. Il florissoit sous Henri II, l'an 1550.

FRANÇOIS DE LA GUILLOTIERE, natif de Bordeaux, comme lui-même me l'a assuré, & selon que A. Thevet a écrit de lui en sa Cosmographie, au second volume, livre 20, chapitre 9, &c. natif de S. Jean d'Angeli, &c. Il a mis en lumière la Description de tout le Royaume de Pologne, Duchés & Provinces jointes à icelui, avec ses confins, imprimée à Paris

par Jean le Clerc, l'an 1573; la Defcription du Royaume d'Auftrafie, ou Auftriche, enfemble de Tranffylvanie. Il a aujourd'hui entre mains toutes les Cartes ou Defcriptions de France, lefquelles il efpère mettre en lumière en bref, lefquelles il a curieufement obfervées, felon la Chorographie, en laquelle il eft des mieux verfés de notre âge, & a une extrême adreffe pour la peinture. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS HABERT, natif d'Iffouldun en Berry, furnommé LE BANNY DE LIESSE, Poëte François, &c. Il a écrit plufieurs Œuvres de fon invention, & en a auffi traduit quelques-uns des Poëtes Latins, favoir eft les quinze Livres de la Métamorphofe d'Ovide, imprimés à Paris chez Fezandat; plufieurs Sonnets Héroïques fur le mariage de Charles, Duc de Lorraine, & de Madame Claude, feconde fille du Roi Henri II, avec une Ode fur ledit mariage, le tout imprimé à Paris chez Martin l'Homme, l'an 1559; Eglogue Paftorale fur l'union nuptiale de Philippes, Roi d'Efpagne, & de Madame Elifabeth, première fille du Roi Henri II, imprimée à Paris chez la veuve de Nicolas Buffet, l'an 1559; les Amours Conjugales d'Emanuel, Duc de Savoye, & de Marguerite de Valois, Ducheffe de Berry, imprimées à Paris chez Pierre Gaultier, l'an 1559; les Regrets & triftes Lamentations fur le trépas du Roi très-Chrétien Henri II, imprimés à Paris chez Jean Moreau, l'an 1559; la Réception faite par les Députés du Roy d'Efpagne & de la Royne, à la délivrance qui leur a été faite à Roncevaux, par le Roi de Navarre & autres, le tout imprimé par Vincent Sertenas, l'an 1559; la Déploration fur le trépas de M. le Chancelier Olivier, avec une Epître Latine & Françoife de l'Excellence du Sénat de Paris, imprimée à Paris chez Michel Fezandat, l'an 1560; la Harangue de la Déeffe Aftrée, fur la réception de M. Jean le Mofnier au degré de Lieutenant Civil à Paris, imprimée à Paris chez Guillaume Thiboult & Eftienne Denife, l'an 1556; les Epîtres Heroïdes, pour fervir d'exemple aux Chrétiens, imprimées à Paris; les trois Déeffes,

ſavoir, eſt la nouvelle Pallas, la nouvelle Vénus, & la nouvelle Junon, imprimées à Lyon ; la Naiſſance de M. le Duc de Bretagne, & autres Poëmes, imprimés à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1548, avec un petit Œuvre Bucolique, & un Cantique du Pécheur converti à Dieu ; les premières Poëſies Françoiſes qu'il fit étant à Toloſe ; l'Hiſtoire de Titus & Giſippus, & autres petits Œuvres de Beroalde, avec l'Exaltation de la vraie & parfaite Nobleſſe, enſemble les quatre Amours du nouveau Cupidon, & le Tréſor de vie, de l'invention dudit Habert, le tout imprimé à Paris chez Michel Fezandat, l'an 1551 ; le Combat de Cupidon & de la Mort ; la Contemplation Poëtique ; Eglogue ſur la mort d'Eraſme ; la Querimonie de Vénus ayant perdu ſon bel Adonis ; l'Exclamation contre Dame Verole, Epîtres, Ballades, Rondeaux, Dixains, Huitains, Chanſons, Epitaphes, Elégies d'Ovide, &c. le tout imprimé ; Déploration ſur la mort de Meſſire Antoine du Prat, Chancelier de France ; la Chryſopée, ou manière de faire l'or, traduite ſur le Latin d'Augurellus, imprimée à Paris l'an 1549 ; le Songe de Pantagruel, avec la déploration de feu Meſſire Antoine de Bourg, Chancelier de France, &c imprimé à Paris ; les Divins Oracles de Zoroaſtre, ancien Philoſophe Grec, interprétés en rithme Françoiſe par ledit Habert, avec un Commentaire Moral ; la Comédie du Monarque, & autres petits Œuvres, imprimés à Paris chez Philippes Danfrie & Richard Breton, l'an 1558 ; les Mots dorés de Caton, traduits de Latin en vers François, imprimés à Caën l'an 1579 ; la Métamorphoſe de Cupidon, fils de la Déeſſe Cytherée, imprimée à Paris chez Jacques Kerver, l'an 1561 ; les Sermons Satyriques d'Horace, traduits en vers François par ledit Habert, avec aucunes Epîtres dudit Horace ; Epîtres à Melin de S. Gelais ſur l'immortalité des Poëtes François, le tout imprimé enſemble chez Fezandat, l'an 1551, la Nouvelle Pallas, préſentée à M. le Dauphin, imprimée à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1548 ; le Jardin de Félicité, avec la louange du ſexe féminin,

extraite

extraite du Livre de Cornelius Agrippa, imprimée à Paris chez Pierre Vidoüe, l'an 1541; la première Monarchie Romaine, & l'Origine des Roys Romains, avec la louange des sept Ambassadeurs, la louange & vitupere de Pecune, une Eglogue morale sur Horace, la prière du Roi Manassès; le tout imprimé ensemble à Paris, par Jean Caveiller, l'an 1558; l'Excellence de Poësie, contenue en Epîtres, Dixains, Huitains, Epitaphes, avec plusieurs Epigrammes, le tout imprimé à Lyon l'an 1556, par Benoist Rigault & Jean Saugrain. S'il a composé autres choses, je ne les ai encore vues. Il florissoit sous Henri II, l'an 1559*.

* V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 27, 162, Tom. X, pag. 349, Tom. XI, pag. 166, 406, & Tom. XIII, pag. 8, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 182.

FRANÇOIS HOTMAN, ou HOTOMAN [1], natif de Paris, l'un des plus grands Jurisconsuls de notre temps, & lequel a fait profession du Droit en plusieurs Universités, tant de la France que d'Allemagne, & autres lieux, homme fort bien versé en l'Histoire, & autres Sciences. Il a traduit de Grec en François l'Apologie de Socrates, écrite en Grec par Platon, imprimée à Lyon, l'an 1549, par Sebastien Gryphius. Quant à ses Œuvres Latines, j'en ferai mention autre part. Il florit à Basle en Allemagne cette année 1584. Le Livre dudit Hotoman, intitulé Franco-Gallia [2], ou la Gaule Françoise, a été imprimé plusieurs fois en Latin & en François, auquel Antoine Matarel a fait réponse.

[1] Son vrai nom étoit *HOTMAN*, qu'il changea en *HOTOMAN*, d'où il arriva que dans son *Strigil*, s'étant moqué de Masson, qui s'étoit appelé *Papirius Massonus*, celui-ci lui reprocha le choix d'un nom odieux parmi les Chrétiens. Quelque envie que François Hotman ait eue d'être appelé *Hotoman*, on a toujours dit *Hotman*. Il naquit le 3 Août 1524, & mourut le 12 Février 1590, dans sa soixante-sixième année. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Le Livre d'Hotman qui a fait le plus de bruit, est sa *Franco-Gallia*, imprimée pour la première fois en 1573. Simon Goulard en fit l'année suivante une Traduction Françoise, imprimée l'an 1575; mais comme l'Original

étoit Latin, Antoine Matharel, Avocat au Parlement, & Procureur Général de la Reine mère, y répondit en Latin; à quoi Hotman ne jugeant pas un tel adversaire digne de lui, n'opposa qu'une replique boufonne, sous le nom de *Matago*, *de Matagonibus*. (*idem*).

Les Hotmans sont originaires de Silésie. Le premier qui vint en France fut un Lambert Hotman, & un autre ensuite, né en 1466, qui vint avec Engilbert, Duc de Clèves... *Voy.* la Note du Journal d'Henri IV, date du 5 Août 1594. — François Hotman est encore Auteur du *Brutum Fulmen*, qui n'a pas fait moins de bruit que la *Franco-Gallia*, où il démontre la nullité de l'excommunication portée à Rome contre le Roi de Navarre, depuis Henri IV. — François Hotman étoit très-savant, & eut de grandes prises avec Cujas. On prétend qu'il se fit Huguenot pour avoir vu les pièces du procès fait à Anne du Bourg, que lui montra le Clerc de son père (Pierre Hotman, Conseiller au Parlement, Rapporteur du procès) malgré les défenses qu'il en avoit faites. Le supplice d'Anne du Bourg fit plus de quatre mille Huguenots. Du Bourg avoit recusé le Président Minard, le menaçant que s'il se mêloit de son affaire, il lui arriveroit quelque malheur. Le Président fut tué peu après, ce qui avança le supplice de Du Bourg, pendu & brûlé à la Grève. Minard fut tué en 1559. On en accusa les Huguenots, & sur-tout un Ecossois, nommé *Stuard*, le même qui blessa à mort le Connétable Anne de Montmorenci à la Bataille de S. Denis. Stuard fut pris, mis à la question, & se fit Huguenot au sortir de la question. *Borboniana*. Antoine Hotman, Avocat du Roi pour la Ligue, écrivit pour le Cardinal de Bourbon, depuis Charles X, & François son frère le réfuta sans le connoître. (M. FALCONNET).

* François Hotman, après s'être fait Huguenot, s'en alla à Bourges où il professoit le droit en 1572, lors du massacre de la S. Barthelemi, dont ses écoliers le sauvèrent. Il se retira à Genève, d'où il passa à Bâle, où il mourut le 12 Février 1590. Ses Ouvrages ont été imprimés à Genève, en 1599, en 3 vol. *in-fol.* — On a imprimé à Paris chez Guillemot, 1616, *in-8°.* les Opuscules François de François, Antoine & Jean Hotman, parmi lesquels on trouve la Traduction du Présent Royal de Jacques I, Roi d'Angleterre. Jean Hotman étoit fils de François. *Voy.* sur les Hotmans, le Journal d'Henri IV, Tom. II, pag. 251 & 252, Loisel, p. 698 & 699, les Mém. de Niceron, Tom. XI, pag. 109, & Tom. XX, pag. 17.

FRANÇOISE HUBERT, native de Nogen au Perche, femme de M. Garnier, Juge Criminel du Maine, l'un des plus excellens Poëtes Tragiques de notre siècle, & duquel nous ferons mention plus ample ci-après, &c. sœur de M. le Bailli de Nogen audit pays du Perche, &c. Cette Dame mérite d'avoir rang entre les plus excellentes, tant pour son éloquence

& sçavoir, que pour être assez bien versée en notre Poësie Françoise. Le respect & amitié que je lui porte, & à ceux auxquels elle appartient, m'empêche d'en dire ici davantage, pour éviter le soupçon d'un ami trop affectionné. Elle n'a encore mis ses Ecrits en lumière. Elle florit au Mans cette année 1584.

R. P. M. FRANÇOIS DE JOYEUSE, Archevêque de Narbonne & Cardinal, frère puîné de Messire Anne Duc de Joyeuse, Pair & Amiral de France, &c. Ce Seigneur a tellement les lettres en recommandation, & est tant desireux d'apprendre les langues, & les arts nécessaires à sa profession (comme l'on peut aisément le juger par le grand nombre d'hommes doctes qui ont accès en sa maison, pour les raisons susdites) que cela me fait espérer de voir un jour sortir de son divin esprit quelques Œuvres, qui seront témoins irréprochables de ses labeurs & veilles continues à l'exercice de Pallas. Il florit cette année 1584, sous Grégoire XIII, & Henri III, Roi de France.

FRANÇOIS INOY, ou IVOY *. Il est Auteur d'un Livre intitulé, les Advertissemens ès trois Etats du Monde, selon la signification du monstre né à Ravenne en Italie, l'an 1512, le 6e jour de Mars, imprimé à Valence en Dauphiné, l'an 1513, auquel temps vivoit ledit Auteur.

* Il n'avoit pas d'autre nom qu'Ivoi.

FRANÇOIS DE L'ISLE, Parisien, dit INSULANUS, Procureur en Parlement, Poëte Latin & Mathématicien. Il florit à Paris cette année 1584. Je n'ai encore point vu de ses Ecrits François imprimés, mais bien de ses Latins, desquels je parlerai autre part [1].

[1] Lorsqu'en 1579, le Commentaire de Joseph Scaliger sur Manile vint à paroître, & où il relève avec hauteur l'ignorance de Lucain en Astronomie, François de l'Isle, Procureur au Parlement de Paris, homme qu'on n'auroit cru ni Poëte ni Astronome, entreprit de se montrer l'un & l'autre dans une Apologie en vers Latins qu'en 1582 il publia pour Lucain contre Scaliger. La vérité est que les vers en étoient misérables, que les fautes contre la

quantité & la diction y fourmilloient. Les intelligens néanmoins prétendent que du côté de l'Astronomie, Scaliger y étoit fortement poussé; ce qui est si vrai, que celui-ci, nonobstant la réponse méprisante qu'il y fit dans son Epître à Mamert Patisson, ne laissa pas sur la fin de passer condamnation en quelques endroits. (M. DE LA MONNOYE).*

* François de l'Isle ne laissa pas sans réplique la réponse de Scaliger, il la publia en 1583. *Francisci Insulani responsio ad Scaligerum*, Paris, 1583, *in-4°.*

FRANÇOIS JUNCTIN [1], natif de Florence en Italie, Docteur en Théologie, grand Astrologue & Mathématicien. Il se lit de lui un Discours sur ce que menace devoir advenir la Comete apparue à Lyon le douzième jour de Novembre, l'an 1577, imprimé à Paris chez Gervais Mallot, l'an 1577. Il florit à Lyon cette année 1584*. Il a écrit plusieurs Œuvres de Mathématiques en langue Latine, imprimés à Lyon.

[1] Son nom Italien étoit *GIUNTINI*, comme il se nomme lui-même au bas de sa Lettre du 14 Mars 1544, écrite de Lyon au Domenichi, touchant le jour que Pétrarque devint amoureux de Laure. François Junctin naquit à Florence l'an 1522. Il se fit Carme, fut Provincial, quitta ensuite l'ordre, & même la religion Catholique, prit l'habit séculier, vint en France, y eut en qualité d'Astrologue accès auprès de Catherine de Médicis. S'étant fixé à Lyon, il y abjura son Hérésie dans l'Eglise de Sainte Croix, fit imprimer ses Ouvrages dans cette Ville, y acquit du crédit, trafiqua, exerça le change, amassant par son savoir-faire jusqu'à soixante mille écus, dont il disposa en mourant, mais qui, à ce qu'on dit, ne firent nul profit à ses héritiers. Le P. Ménétrier, dans son *Introduction à l'Histoire de Lyon*, rapporte ce détail d'après le P. Possevin, son Confrère, Chap. 15 de sa *Bibliothèque*, comme a fait depuis Bayle, dans son *Dictionnaire*, au mot JUNCTIN. (M. DE LA MONNOYE).

On lit dans le *Borboniana*, que Junctin avoit un bénéfice près de Lyon, où il demeuroit, & qu'il prédit la mort d'Henri IV, encore enfant, & la sienne même pour un certain jour: qu'à cause de cela il n'osa point sortir, mais qu'ayant voulu dans son cabinet tirer un livre, il fit tomber sur lui une tablette dont il fut accablé. — Il paroît qu'il avoit amassé par ses usures toute la fortune dont il a été parlé plus haut; il laissa mille écus d'or aux Juntes, chez qui il avoit été correcteur. Le P. Possevin dit avoir appris d'eux *eos mille aureos nummos, uti reliquos evanuisse*; c'est-à-dire, que toute cette succession n'avoit point profité à ses héritiers. *A. Possevini Biblioth.* Tom. II, pag. 245. (M. FALCONET).

* V. les Mémoires de Niceron, Tom. XLI, p. 196. (On y trouvera 1°. la date de la naissance de Giuntini, le 7 Mars 1523, au lieu que M. de la

Monnoye la place en 1522 ; 2°. la liste de beaucoup d'Ouvrages Latins de cet Ecrivain ; 3°. le titre d'un Ouvrage François que La Croix du Maine auroit dû ne pas omettre : c'est un *Discours sur la reformation de l'an, faite par Grégoire XIII*, Lyon, 1582, *in-8°*, que du Verdier n'a pas oublié; 4°. enfin sa mort placée vers l'an 1590.

FRANÇOIS LAMBERT[1], natif d'Avignon en Provence *. Il a écrit une Déclaration de la règle des Cord. &c. Quant à ses Œuvres Latines, j'en ferai mention autre part. Ses Œuvres sont censurées par les Théologiens de Paris.

[1] De Cordelier s'étant fait protestant, il fit un Livre pour déclarer les raisons de son changement : sur quoi Gesner, fol. 250 de sa *Bibliothèque*, au mot *FRANCISCUS LAMBERTUS*, après avoir rapporté le Livre dont je viens de parler, qu'il dit avoir été imprimé à Strasbourg, & ne contenir qu'une feuille *in-8°*, ajoute : *Invenio in Catalogo Librorum quos impressit Hervagius, hunc Auctorem scripsisse contra regulam Minoritarum, nec scio an alium ab isto hujus argumenti Librum ediderit*. Simler, son Abbréviateur, mieux instruit, après avoir cité comme Gesner le Livre intitulé : *Rationes propter quas Franciscus Lambertus Minoritarum conversationem habitumque rejecit*, ajoute : *scripsit & in regulas Minoritarum*; par où il paroît que ce sont deux écrits différens, & que le dernier pourroit être celui dont La Croix du Maine & du Verdier font mention, auquel cas il faudroit que de Latin il eût été mis en François. Henri Étienne cite en divers endroits de son *Apologie d'Hérodote*, un Livre François intitulé comme celui-ci : *Déclaration de la Régle & Etat des Cordeliers*, mais qu'il dit être de Jean Ménard, autre Ex-Cordelier. François Lambert mourut à Marpourg le 18 Avril 1530. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit né à Avignon en 1487, d'une famille originaire de Franche-Comté. Son petit écrit, où il expose les raisons qui lui firent quitter l'Ordre des Cordeliers, a été réimprimé dans les *Aménités Littéraires de Schelhorn*, Tom. IV, où il ne contient que douze pages; l'autre Livre dont parle M. de la Monnoye, contre la Régle des Cordeliers, parut d'abord en Latin sous le titre de *Evangelici in Minoritarum Regulam Commentarii*, 1523, *in-8°*. C'est le même qui fut publié peu après en François, sous le titre de *Déclaration de la Régle & Etat des Cordeliers*, dont parle La Croix du Maine. Lambert, dans un autre Ouvrage qu'il publia en 1525, *de Sacro Conjugio*, se plaint de ce que cette Traduction Françoise avoit été faite si à la hâte, qu'on en avoit retranché plusieurs choses, pour avoir plutôt fini. Voyez Niceron, Tom. XXXIX, & Schelhorn, *Amænitates Litterariæ*, Tom. IV & X.

FRANÇOIS LIBERATI, de Rome, grand Mathématicien & Astrologue. Il a écrit la Description de l'étrange &

prodigieuſe Comete apparue l'an 1577, imprimée à Paris chez Jean de Laſtre, audit an 1577; Diſcours contre Cyprien Léovitius, & autres modernes Aſtrophiles, touchant la grande conjonction du monde, & des quatre Eclipſes du Soleil, imprimé à Paris & au Mans par Hiéroſme Olivier, l'an 1576; Almanach pour l'an de Biſſexte 1576, imprimé; l'Ephéméride pour dix-neuf ans. Il a écrit divers Almanachs pour les années 1575, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, &c. imprimés à Paris par Jean de Laſtre & autres. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS DE MARILLAC *, dit en Latin FRANCISCUS MERULA. Il a écrit en François un Traité de la Hiérarchie Céleſte, imprimé l'an 1556. Il a écrit deux Diſcours de la Paix, imprimés à Paris. Il floriſſoit ſous Henri II, l'an 1555.

* Il s'appeloit MARILLAC ſans DE, & n'étoit pas de la maiſon de Marillac.

FRANÇOIS MARTEL, Chirurgien ordinaire du Roi de Navarre. Il a écrit quelques Diſcours touchant la curation des Arquebuſades & autres plaies. Il floriſſoit l'an 1577.

FRANÇOIS MOEAN, de Quinpercorentin en la Baſſe Bretagne Armorique. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes, non imprimées que je ſache.

FRANÇOIS NAU. Il a écrit la Deſcription de l'Entrée de Meſſire Antoine du Prat, Cardinal, Légat, & Chancelier de France, &c. faite à Paris, & imprimée audit lieu.

FRANÇOIS DE NEUFVILLE, Abbé de Grandmont. Il a écrit un Diſcours ſur la vie des hommes illuſtres de la Généalogie de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimé à Paris par Gilles Gourbin, l'an 1577.

FRANÇOIS PEPIN, Sieur DE LA RUELLE, Gentilhomme natif de Rennes en Bretagne, fort excellent pour compoſer en vers & en proſe. Il a traduit l'Hiſtoire de Zoſime, Auteur Grec, non encore imprimée. Il a traduit fort heureuſement

plusieurs Poëmes de Claudian, excellent Poëte Latin, &, entr'autres, le Ravissement de Proserpine, lequel il fera bientôt imprimer, avec plusieurs autres Poëmes François de son invention. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS PERREAU, Parisien, Précepteur des Novices de Cormery en Touraine. Il a écrit en vers François un Discours sur l'exemplaire punition des rebelles de France, fait à Paris le vingt-quatrième jour d'Août, l'an 1572, imprimé à Tours audit an par Pierre Regnard.

FRANÇOIS LE PICARD, Docteur en Théologie à Paris, l'un des plus renommés Prédicateurs de son temps [1]. Il a écrit plusieurs Sermons, imprimés à Paris. Il mourut au mois de Septembre, l'an 1556.

[1] Il mourut le 17 Septembre 1556, âgé de cinquante-deux ans cinq mois & un jour. *Voy.* le Parfait Ecclésiastique du P. Hilarion de Coste. (M. de la Monnoye).

FRANÇOIS LE PICARD, natif de Caux, autre que le susdit Théologien, &c. Il a écrit quelques vers François, &, entr'autres, une Complainte sur la mort d'Adrien Turnebe, Lecteur du Roi à Paris, imprimée chez Ricard, l'an 1565.

FRANÇOIS DE LA PIE, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, ou des Jacobins, &c. natif de Poitiers. Il a mis en lumière la Confession générale, extraite des Saints Docteurs de l'Eglise, imprimée à Paris chez Michel Busfet.

FRANÇOIS PIERRON, natif de la Brie en Champagne, grand Vicaire de M. l'Abbé de Molesmes, &c. Maurice de la Porte fait fort honorable mention de lui en son Livre des Epithètes Françoises, le mettant au rang des plus savans & divins Philosophes de son temps. Je n'ai point vu de ses Ecrits. Il florissoit l'an 1557, ou environ.

FRANÇOIS PONISSON * (Frère). Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François un Dialogue de

la manière d'examiner ceux qui veulent prendre les Ordres Sacrés, imprimé à Tolose l'an 1552.

* Il étoit Dominicain. Les PP. Quétif & Echard n'en parlent pas.

FRANÇOIS PORTES *, Grec de nation, natif de Condie, &c. Professeur ès lettres Grecques à G. l'an 1572. Il a écrit une réponse à Pierre Charpentier, J. C. Tolosain, &c. imprimée l'an 1573.

* Il s'appeloit à Genève M. PORTUS. Il y mourut l'an 1581, âgé de soixante-dix ans.

FRANÇOIS RABELAIS, Docteur en Médecine, Astrologue & Mathématicien, natif de Chinon en Touraine, Médecin ordinaire de M. le Cardinal du Bellay, Evêque de Paris, &c. Il a écrit plusieurs Livres de facéties ou moqueries, imprimés plusieurs fois, tant à Paris qu'à Lyon. Ces livres ont été censurés pour beaucoup de raisons. Il se voit de lui un Almanach ou Pronostication pour l'an 1548, imprimée à Lyon audit an. Il vivoit du temps de Henri II. Il a écrit plusieurs Œuvres en Latin *.

* Le Livre de Rabelais a été pendant long-temps dans une si grande estime, que du temps du Cardinal du Perron, qui étoit regardé comme le Chef de la Littérature de France, & auquel il étoit d'usage de présenter ceux qui vouloient en faire profession, il ne manquoit jamais de demander aux Candidats, *avez vous lu l'Auteur?* Cet Auteur tout court étoit *Rabelais.*

V. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 298 & suiv. Tom. X, p. 9 & suiv. & les Mém. de Niceron, Tom. XXXII, p. 337.

FRANÇOIS DE RABUTIN, Bourguignon, Gentilhomme de la Compagnie du Duc de Nivernois[1]. Il a écrit des Commentaires des dernières guerres du Roi Henri II, & de l'Empereur Charles V, en l'an de salut 1552, pour la liberté des Princes d'Allemagne, &c. imprimés à Paris chez Michel Vascosan, l'an 1555; la Continuation des Commentaires des dernières guerres de la Gaule Belgique, d'entre le Roi Henri II, & l'Empereur Charles V, & Philippe son fils, imprimée à Paris chez ledit Vascosan, l'an 1559. Tous les onze Livres des Guerres de Henri

Henri II, Roi de France, composés par ledit Rabutin, ont été imprimés chez Nicolas Chesneau, à Paris (1574). La Description du voyage dernier, que fit M. le Duc de Guise en Italie, non encore imprimée; Traduction du Livre d'Erasme, intitulé *Moriæ Encomium*, c'est-à-dire, louange de la folie, non encore imprimée [2]. Il florissoit l'an 1569, sous Charles IX.

[1] Roger de Rabutin, Comte de Bussi, disoit que ce François de Rabutin étoit un bâtard de sa maison *. Cet Auteur, dans son Epître Dédicatoire, expose naïvement le besoin qu'il eut du secours de ses amis, pour mettre son livre en état de paroître au jour. Il en a été parlé plus haut au mot BERNARD DE POEY. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Je doute fort qu'il fût capable de traduire l'*Encomium Moriæ*. Georges d'Haloin, qui trente ans auparavant avoit osé l'entreprendre, n'y avoit pas réussi, quoique plus habile de beaucoup. (*idem*)

* L'Auteur de la *Biblioth. des Ecrivains de Bourgogne* (Tom. II, p. 178) dit qu'ayant demandé en 1736 à M. de la Riviere, Gendre du Comte de Bussy, pourquoi François Rabutin n'étoit pas compris dans la Généalogie que ce Comte envoya à Madame de Sévigné, M. de la Riviere lui répondit qu'il avoit fait autrefois la même question au Comte de Bussi, qui lui avoit dit que c'étoit parce que *ce Gentilhomme* (François Rabutin) *avoit été domestique du Duc de Nevers, & que ce qu'il avoit écrit ne valoit rien.* Cette réponse semble prouver qu'il ne regardoit pas François comme un bâtard de la maison de Rabutin. L'Ouvrage de François de Rabutin fut corrigé par Guy de Bruez, qui le continua dans l'Edition de 1574. On prétend que M. le Comte de Brienne a aussi retouché le style. (*Bibl. Histor. de la France*, Tom. II, p. 231). La *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne* prouve que François de Rabutin ne mourut au plutôt qu'en 1581.

FRANÇOIS RAGUEAU, Berruyer, Lieutenant au Bailliage de Mehun en Berry, &c. Il a commenté les Coutumes de Berry, non encore imprimées; Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux, qui est un recueil des noms les plus difficiles, & des façons de parler usitées entre les vieux Praticiens ou Ecrivains en Droit, avec les explications & étymologies des noms les plus remarquables, &c. imprimé chez Nicolas Chesneau l'an 1583 [1]. Il florit cette année 1584.

[1] Il est mort l'an 1605. Son *Indice*, revu, corrigé, augmenté de mots &

de notes, & remis dans un meilleur ordre par M. de Lauriere, Avocat au Parlement, a été réimprimé sous le nom de *Glossaire du Droit François*, en deux Tomes *in*-4°, 1704. (M. DE LA MONNOYE).

. FRANÇOIS REGNARD, natif de Douay en Flandres, Maître de la Chapelle de l'Eglise Cathédrale de Tournay, l'an 1573. Il a mis en musique à quatre & cinq parties cinquante Chansons, convenantes tant aux instrumens qu'à la voix, imprimées à Douay l'an 1575 chez Jean Bogaerd.

FRANÇOIS RICHARDOT *, natif de Bourgongne, Evêque d'Arras, l'an 1564, homme fort docte, & grand Théologien. Il a écrit la règle & guide des Curés & Vicaires, imprimée à Anvers chez Plantin, & à Paris, chez Nicolas Chesneau, l'an 1564; six Sermons sur l'Oraison Dominicale, & quatre sur l'Oraison qui se commence, *Missus est Gabriel Angelus*, &c. faits à Douay par ledit Richardot, imprimés chez Plantin à Anvers; deux Oraisons funèbres, prononcées aux Obséques des Royne & Prince d'Espagne par ledit Richardot, l'an 1569, imprimées chez Plantin à Anvers. Il mourut l'an 1574. Il a écrit plusieurs Livres Latins.

* Il avoit été fait Evêque d'Arras dès 1561. La Croix du Maine auroit pu citer, outre les deux Oraisons funèbres dont il parle, celle de Henri II, Roi de France, que Richardot prononça à Gand. Voyez son Article dans le Tom. III. de la seconde Edition de la *Gaule Chrétienne*. Il n'est point fait mention de Richardot dans la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, où cependant il n'auroit pas dû être oublié.

FRANÇOIS ROALDES, natif de la Ville de Rodez au pays de Rouergue près Tolose, Docteur ès Droits, homme réputé l'un des plus savans en la Jurisprudence & autres arts & disciplines, qu'autre que nous ayons connu de notre siècle. Il a écrit en François une bien ample & bien curieuse Histoire de France, laquelle n'est encore imprimée, non plus que ses Recherches ou Mémoires de plusieurs Singularités, & choses mémorables, qu'il a observées en divers lieux de France, & principalement en Provence, Savoye & Dauphiné, & encore

en Languedoc. Il florit à Tolose cette année 1584. Je ferai mention de ses Ecrits Latins autre part [1].

[1] Quoique ses petites Annotations sur la notice d'Orient & d'Occident, à la tête desquelles il est nommé *Franciscus Rhuardesius* *, pussent faire croire que son vrai nom étoit & s'écrivoit *Rhouardès*, par-tout ailleurs cependant il est appelé *Roaldesius* & *Roaldès*. Il mourut à Toulouse plus que septuagénaire, en 1589. (M. DE LA MONNOYE).

* Il a publié en François un *Discours des choses mémorables advenues à Cahors & au pays de Quercy, en l'an 1428, extrait des Annales Consulaires dudit Cahors, avec Annotations de François Roualdez, Docteur-Régent en l'Université de Cahors*, 1586, *in*-8°.

FRANÇOIS DE RONSSIN, Sieur DU PLESSIS RONSSIN, Gentilhomme du Maine, l'un des plus excellens Joueurs de Luth de France, voire de toute l'Europe, grand Musicien, Philosophe naturel, & Poëte François, comme il se voit en quelques Sonnets de sa façon, lesquels il n'a encore mis en lumière. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS ROSE, natif d'Amiens en Picardie, Jeune homme fort amateur de Lettres, & curieux Rechercheur de l'Histoire. Il a écrit en François l'Histoire de la Conquête de Constantinople, faite par Baulduin IX du nom, Comte de Flandres, en l'an de salut 1204. Elle n'est encore imprimée. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS DE ROSIERES, Gentilhomme Lorrain, Chanoine de Thoul audit pays de Lorraine. Il a écrit un Discours des Politiques & Républiques du monde, imprimé. Il a davantage écrit en François des Mémoires, touchant la très-illustre & très-ancienne Maison de Lorraine, non encore imprimés. Quant à ses doctes & infiniment laborieux volumes, touchant les Ducs de Lorraine, & leur antiquité [1] &c. je n'en ferai pas ici mention, me réservant d'en écrire dans ma Bibliothèque Latine. J'ai entendu qu'il les avoit traduits en François, mais ils ne sont encore imprimés qu'en Latin chez

Chaudiere à Paris (*en* 1580 , *in-fol.*) Il florit cette année 1584.

[1] L'Auteur de cet impertinent Livre * ayant osé y soutenir que la Couronne de France appartenoit légitimement à la Maison de Lorraine, qu'il disoit issue en ligne directe de Charlemagne, fut mis à la Bastille, d'où ayant été amené le 26 Avril 1583 en présence du Roi Henri III, & de son Conseil, il demanda pardon à genoux de son offense à Sa Majesté, se rétractant des faussetés qu'il avoit eu l'impudence d'avancer dans son Ouvrage. Le Roi, à la prière, tant de la Reine sa mère, que de la Reine son épouse, voulut bien lui faire miséricorde. C'est apparemment par cette raison que La Croix du Maine & du Verdier qui, dans le temps qu'ils ont écrit, n'ont pu manquer d'être instruits de ce fait, l'ont néanmoins passé sous silence. (M. de la Monnoye).

* Le Livre dont il s'agit est intitulé *Stemmata Lotharingiæ ac Barri Ducum.* Il fut imprimé avec Privilége du Roi, & on lit en tête un grand nombre de piéces de vers en l'honneur de cet Ouvrage, selon l'usage de ce temps-là. L'Auteur, pour donner plus de poids aux faussetés qu'il vouloit accréditer, publia un grand nombre de chartres & de diplomes, qu'il fabriqua ou interpola comme il lui plut, mais avec si peu d'art, que les personnes les moins versées dans les connoissances diplomatiques s'apperçoivent aisément de la supposition de ces pièces. Il sema d'ailleurs son Ouvrage de traits injurieux & scandaleux contre Henri III. On a eu raison de dire que ce fut le plus mauvais Avocat de la Maison de Lorraine & de la Ligue qui ait été de ce temps. (*Journal de Henri III*, sous l'an 1583). Quelques Auteurs ont cru qu'il avoit été condamné à mort. *Capitalem Sententiam passus est*, dit Besly, *Origine de Hugues*, *Roi d'Italie*, p. 69, ce qui a été répété depuis ; mais par le *Journal de Henri III*, il ne paroît pas qu'on ait prononcé son Arrêt. Il mourut en 1607.

FRANÇOIS ROSSELET, ou ROUSSELET, Docteur en Médecine, natif de Vesoul. Il a écrit un Discours qu'il appelle Chrisospagirie [1], c'est-à-dire, transformation de l'or, imprimé à Lyon chez Charles Pesnot, l'an 1582. Il florissoit audit an.

[1] La Croix du Maine écrit *Chrisospagirie*, & du Verdier *Chrysospagyrie.* Il est hors de doute que les deux premières syllabes, formées du Grec χρυσὸς, doivent être écrites *Chryso* ; quant aux trois dernières, le mot qui les compose étant de l'invention de Paracelse, on ne doit pas en chercher l'origine dans le Grec, que l'Auteur du mot n'entendoit pas. Aussi ses Disciples écrivent-ils, les uns *Spagirie*, les autres *Spagyrie* ; & si l'étymologie Grecque

leur plaît, il leur sera fort aisé de s'accorder entr'eux, puisque la signification de σπᾶν, *extraire*, & d'ἀγυρῖν, *assembler*, est la même que celle de σπᾶν & d'ἀγείρειν. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS ROUSSET, Docteur en Médecine, natif de Pithuyers, Médecin ordinaire de M. le Duc de Genevois & de Nemours, l'an 1580. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François un Traité fort docte de l'Enfantement Cæsarien *, lequel il appelle en Grec Hystérotomotokie, imprimé à Paris chez Denis du Val, l'an 1581.

* Furetiere, au mot *Césarien*, parlant de ce ROUSSET, le qualifie Médecin du Roi. La Croix du Maine se trompe dans tout ce qu'il dit ici du Livre de cet Auteur sur l'*Enfantement Césarien*. 1°. Il fut d'abord composé en François; 2°. ce fut Bauhin qui le traduisit en Latin. Le titre de la Traduction Latine nous apprend tout cela. *Francisci Rousseti de Partu Cæsario Liber... Primùm ab Autore Gallicè conscriptus, à Gaspare verò Bauhin latinè redditus*, &c. Basil. 1588. Ibid. 1591, *in*-8°.

FRANÇOIS SAGON, natif de Rouen en Normandie, surnommé L'INDIGENT DE SAPIENCE, domestic de M. Felix de Brie, Abbé de S. Evroul en Normandie, & grand Doyen en l'Eglise de S. Julien du Mans. Il a été de son temps comme le fléau ou verge de Clément Marot, contre lequel il a écrit beaucoup de vers, lesquels se voient imprimés [1]. Il a écrit le Chant de la Paix, fait entre le Roi Henri II, & Philippe, Roi d'Espagne, imprimé à Paris par Barbé Regnault; la Réjouissance du Traité de Paix en France, publiée l'an 1559, imprimée à Paris par Olivier de Harsy, audit an 1559; Recueil d'Estrennes dudit François Sagon, pour l'an 1538, imprimé à Paris audit an; Recueil moral d'aucuns Chants Royaux, Ballades & Rondeaux dudit Sagon, présentés à Rouen, à Diépe & à Caën. Nous les avons pardevers nous écrits à la main. Il a composé tous, ou la plus grande partie des Epitaphes qui se voient en la Chapelle du Château de Serrant en Anjou, à trois lieues d'Angers, faits en l'honneur des Sieurs dudit Serrant, surnommés de Brie, qui est une fort ancienne & très-noble

maison. Il florissoit l'an 1538 sous François I, & encore sous Henri II.

¹ La querelle de Marot & de Sagon a fait autrefois du bruit : comme ils avoient chacun leurs amis, il y eut deux factions, & de part & d'autre beaucoup de vers satyriques imprimés en des Recueils de 1537 & de 1539. L'inimitié de ces deux Poëtes venoit de loin. Il est dit dans la petite pièce en vers, qui a pour titre *le Différent de Marot & de Sagon*, qu'un jour qu'ils se promenoient en bonne compagnie dans la Cour du Château d'Alençon, Marot, à l'occasion d'un point de religion, laissa échapper un mot que Sagon traita d'Hérétique. Marot, sans s'émouvoir, persista dans son sentiment, & fit doucement ce qu'il put pour y attirer Sagon ; mais celui-ci, tenant bon, & répliquant toujours vertement, Marot rebuté lui dit une parole de mépris ; Sagon lui en rendit une autre ; à quoi Marot pour réponse mettant la main au poignard, alloit lui en porter un coup, si Sagon, voyant qu'il ne seroit pas le plus fort, n'eût pris la fuite. Marot s'étant depuis fait des affaires avec la Sorbonne, & craignant, lorsqu'elles furent terminées, qu'on ne lui en suscitât de nouvelles, prit le parti de se retirer en Italie auprès de la Duchesse de Ferrare. Ce fut dans le temps de cet exil, qu'ayant, pour se justifier des faits dont on l'accusoit, écrit une assez longue Epître à François I, Sagon, pour la réfuter, en adressa une plus longue au même Roi, intitulée *Le Coup d'Essai.* Marot, de retour, ne daignant pas opposer à cet écrit une réponse sérieuse, y en fit une, sous le faux nom de *Fripelipes*, son valet, où il tourna Sagon en ridicule. Sagon, de son côté, sous le faux nom de *Mathieu de Boutigny*, son prétendu Page, y répliqua par l'écrit intitulé *le Rabais du caquet de Fripelipes, & de Marot*, dit *Rat pelé*, le nommant ainsi par une équivoque bouffonne, sur ce que Marot se glorifioit d'avoir été *rappelé* de son exil de Ferrare. On peut voir dans les Recueils que j'ai indiqués la suite de ce démêlé, qui dura jusqu'en 1538. Parmi les Epîtres familières de Jean Bouchet, imprimées chez Guillaume & Jacques Bouchet, à Paris, 1545, *in-fol.* la 109ᵉ est de François Sagon, où il prend la qualité de *Curé de Beauvais.* Sa devise étoit *Vela dequoy.* (M. DE LA MONNOYE). *

* François Sagon vivoit encore en 1559. On a de lui une pièce sur la paix de Cateau-Cambresi, qui fut conclue cette année. Elle a pour titre : *La Réjouissance de la Paix publiée l'an* 1559. Il y a apparence qu'il mourut peu après.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. II, p. 86.

FRANÇOIS SEDILLE, Chanoine en l'Abbaye de Saint Pierre, appelée autrement du nom de Sainte Geneviève, située à Paris, &c. Licentié en Théologie. Il a écrit un Livre de l'Ordre de Religion, contenant la manière de vivre des Cha-

noines dits Réformés de S. Auguſtin, imprimé à Paris chez Noël le Coq, l'an 1571, auquel temps floriſſoit ledit Sedille, & ne ſais s'il eſt encore vivant, car je n'ai cognoiſſance de lui que par ſes Ecrits.

FRANÇOIS DE SIGNAC, Sieur DE LA BORDE, Roi d'armes de Dauphiné. Il a mis par écrit le trépas & ordre des obſéques, funérailles & enterrement du feu Roi Henri II du nom, imprimé à Paris chez Robert Eſtienne, l'an 1559.

FRANÇOIS DU TERTRE. Il a écrit un Chant Paſtoral ſur l'arrivée & bien-venue de Loyſe de Lorraine, Royne de France, l'an 1575, imprimé à Paris audit an.

FRANÇOIS TILLIER, Tourengeau, Avocat à Tours. Il a écrit deux Livres du Philogame, ou Ami du Mariage, imprimé à Paris chez Poupy, l'an 1578.

FRANÇOIS DE VALOIS, premier du nom, très-Chrétien Roi de France. Il a été appelé le Père des lettres, pour y avoir employé toute ſon induſtrie à les mettre en leur perfection, & n'a jamais épargné or ni argent pour entretenir les hommes doctes, & pour recouvrer livres de toutes parts, pour enrichir cette ſuperbe & magnifique Bibliothèque Royale, dreſſée à Fonteinebleau. Il étoit fort docte & très-éloquent, ayant cognoiſſance de pluſieurs langues, &, entr'autres, de la Latine & Françoiſe, en laquelle il a écrit pluſieurs Livres, ſavoir eſt, la Réponſe aux Proteſtans d'Allemagne; pluſieurs Epîtres Françoiſes, faites Latines par Meſſire Guillaume du Bellay, Sieur de Langey, & pluſieurs Latines, qu'il a miſes en François; pluſieurs Poëmes très-éloquens, Sonnets, Epigrammes & autres genres de Poëſie Françoiſe, deſquels Salmon Macrin de Loudun en Poitou fait mention, & leſquels il a traduits en Latin, & quelques vers touchant le labourage, deſquels parle Jean Liebault, au commencement de ſa Maiſon Ruſtique; Traité touchant la Diſcipline Militaire de ſes Légionnaires, leſquels

furent aſſis en ſept diverſes Provinces du Royaume de France ; l'an 1533, à l'imitation des Romains. Il ſe lit quelques vers dudit Roi, à la louange de Madame Laure d'Avignon, tant célébrée par Pétrarque [1]. Il mourut l'an 1547 au Château de Rambouillet en Beauſſe, au grand regret de tous hommes de lettres, & autres de ſes ſujets *.

[1] J'ai lu une Epître de quatre cens douze vers, de dix à onze ſyllabes, par François I, manuſcrite & intitulée : *Epître du Roi, contenant tout le fait de ſa priſe.* Elle eſt écrite à une Dame non mariée, qu'il ne nomme point, & dont il paroît fort amoureux. Le Manuſcrit où elle eſt avec pluſieurs Rondeaux, Chanſons & autres pièces, toutes très-mauvaiſes, eſt un petit *in*-8°. en vélin, qui appartenoit en 1715 à M. Loger, Avocat au Parlement. Quelques-uns ont cru que l'*Epitaphe de Laure* étoit de Marot, parce qu'elle eſt imprimée comme de lui, immédiatement avant ſes *Pſeaumes.* Mais elle eſt très-certainement de François I, que Marot lui-même, dans une de ſes Epigrammes, & Salmonius Macrinus, pag. 46 de ſes premières *Hymnes*, ont loué de l'avoir faite. Des huit vers qu'elle contient, les quatre derniers

O Gentille ame étant tant eſtimée,
Qui te pourra louer qu'en ſe taiſant ?
Car la parole eſt toujours réprimée,
Quand le ſujet ſurmonte le diſant.

ſont très-bien tournés pour le temps. Les deux premiers

En petit lieu compris vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée.

ont auſſi leur agrément ; mais le ſens du troiſième & du quatrième

Plume, labeur, la langue, le devoir
Furent vaincus de l'Amant par l'Aimée.

eſt ſi embarraſſé, que, ſoit qu'on liſe, comme ici, *de l'Amant par l'Aimée*, ſoit comme la plupart, conformément aux anciens Manuſcrits, *par l'Aimant de l'Aimée*, ſoit comme le Tomaſini, *par l'Aimant & l'Aimée*, il ne ſera guère plus intelligible d'une façon que d'une autre. (Il paroît même que la meilleure leçon eſt la première. (M. DE LA MONNOYE).

* François I avoit beaucoup d'eſprit naturel, & ſavoit infiniment, ſans avoir preſque jamais étudié ; de ſon temps on ne connoiſſoit pas le jeu, qui depuis a pénétré par-tout, & fait la principale occupation de tant de gens. Hors le temps des affaires & de la chaſſe, à table, à ſon lever & à ſon coucher, & quand la mauvaiſe ſaiſon le retenoit chez lui, il s'entretenoit avec des Savans en tout genre & ſur toute ſorte de matières. Il avoit le don de s'exprimer heureuſement & ſur le champ. On connoît le petit Diſtique qu'il grava

grava avec ſon diamant, dans un moment de rêverie, ſur une fenêtre du Château de Chambort, & que l'on y a lu long-temps:

Souvent femme varie,
Bien fol eſt qui s'y fie.

Ce fut lui qui établit en France l'étude de l'Hébreu, pour lequel il fonda une Chaire au Collège Royal. Il avoit fait venir Auguſtin Juſtiniani, noble Genois, l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle, qui ſavoit même l'Arabe, choſe alors fort rare parmi les Chrétiens. Ce Juſtiniani ſe fit Dominicain à Paris, & fut nommé en 1514 à l'Evêché de Nebbio dans l'Iſle de Corſe.

FRANÇOIS DE VERNASSAL, de Cahors en Quercy, près Toloſe. Il a traduit d'Eſpagnol en François l'Hiſtoire, ou plutôt Roman de Primaléon de Grece.

FRANÇOIS VILLON [1], natif de Pontoiſe près Paris. Il a écrit quelques Œuvres en vers François, contenant deux teſtamens, enſemble pluſieurs Ballades, & autres Poëſies, imprimées à Paris avec les fineſſes & tromperies dudit Villon, l'an 1533, par Galiot du Pré [2]. Il vivoit en l'an 1456. Aucuns aſſurent qu'il fut pendu pour ſes malverſations *, &c.

[1] Le Poëte dont il eſt ici parlé ayant été en ſon temps un fripon inſigne, fut par cette raiſon ſurnommé *VILLON*, mot qui, en vieux langage, ſignifie *trompeur*, *fourbe*, *matois*, *frippon*. Ce ſobriquet, qu'il garda toute ſa vie, a été cauſe que ſon nom de famille eſt demeuré inconnu juſques vers l'an 1600. La découverte en eſt dûe au Préſident Fauchet, qui, Chap. 1 de ſon Livre de l'*Origine des Chevaliers*, dit avoir trouvé dans un de ſes Manuſcrits les huit vers ſuivans:

Je ſuis *François* dont ce me poiſe,
Nommé *Corbueil* en mon ſurnom,
Natif d'Auvers emprès Pontoiſe,
Et du commun nommé *Villon*.
Or d'une corde d'une toiſe,
Sauroit mon col que mon cul poiſe,
Se ne fut un joli appel,
Ce jeu ne me ſembloit point bel.

On a eu raiſon de croire ſur le témoignage de ces vers que le lieu de la naiſſance de Villon étoit *Auvers*, & que *Corbueil* étoit ſon vrai nom de famille. Avant Fauchet, je l'avoue, tous les Auteurs, hors La Croix du Maine, qui fait naître Villon à Pontoiſe, l'ont reconnu pour Pariſien. Lui-même,

dans un endroit de ses Poësies, s'est qualifié *Enfant de Paris*. Ces expressions ne sont rien moins qu'incompatibles avec celle qui fait naître Villon à Auvers proche de Pontoise, puisque, pour les concilier, il suffit de dire que sa mère l'ayant conçu à Paris, accoucha de lui à Auvers. L'ingénieux Anonyme, Auteur de la Lettre imprimée l'an 1723, à la suite de la nouvelle Edition de Villon, insiste fort sur le vers *né de Paris emprès Pontoise*, quelque difficile qu'il soit de comprendre qu'un homme né à Paris soit *né emprès Pontoise*, c'est-à-dire, à cinq ou six lieues de Paris. Le même veut que le nom de famille de ce Poëte soit véritablement *Villon*, & non pas *Corbueil*. Il se sert pour cela de deux raisons; l'une, qu'avant la citation du Manuscrit de Fauchet, on a pendant près d'un siècle & demi absolument ignoré ce nom de *Corbueil*; l'autre, que *Villon* est si peu un surnom donné par manière de sobriquet au Poëte Villon, que celui-ci, en ces deux vers,

Item & à mon plus que père
Maître Guillaume de Villon.

a reconnu manifestement ce Maître Guillaume Villon pour un de ses plus proches parens. Il est aisé de répondre à ces deux objections. A l'égard de la première, on convient qu'avant le passage du Manuscrit de Fauchet, le nom de *Corbueil* étoit universellement ignoré; mais on soutient qu'il n'est plus permis de l'ignorer, depuis que ce passage a été produit. Il en est de cette découverte comme de celle de plusieurs autres noms de famille, déterrés très-long-temps après la mort des personnes auxquelles ils appartenoient, tels, par exemple, que *Litle*, mot Anglois, qui signifie *Petit*, surnom de Jean de Salisberi, Auteur du *Polycratique*, tels que *Charlier*, surnom du fameux Docteur Jean Gerson; tels que *Sacco*, de Barthelemi Platine; tels enfin que *Cino*, de Politien, & tant d'autres. On ne s'est pas avisé, sur ce que ces noms ont été cachés pendant un, deux, trois & quatre siècles de conclure de-là qu'ils sont faux & supposés. Quant à Guillaume de Villon, qu'on allègue comme une preuve invincible que ce surnom étoit commun aux parens de François Villon, j'en tire une conséquence toute opposée. La seule préposition *de*, qui se trouve au surnom de *Guillaume*, & qui manque à celui de *François*, suffit pour faire voir, quand *Villon* seroit un nom de famille, que *François Villon* ne seroit pas de même famille que *Guillaume de Villon*. Pour peu qu'on veuille se donner la peine de parcourir les listes de La Croix du Maine & de du Verdier, on reconnoîtra que Balthazar *Bailly* & Guillaume *de Bailly*, François *Barraud* & Jean *de Barraud*, Pierre *Bertrand* & Antoine *de Bertrand*, Sebastien *Chatillon* & Jérome *de Chatillon*, Jacques *Fontaine* & Jean *de la Fontaine*, Fédéric *Morel* & Jean *de Morel*, Jean *Girard* & Bernard *de Girard*, Omer *Talon* & Antoine *de Talon*, Jean *Riviere* & Etienne *de la Riviere*, Jean *Mothe* & Charles *de la Mothe*, &c. n'étoient très-certainement ni parens, ni alliés. On auroit d'ailleurs assez de peine à trouver qui que ce soit nommé *Villon*, autre que *François Villon*; au lieu qu'il seroit aisé de prouver que depuis

Guillaume de Villon, il y a eu en 1624 à Paris un *Antoine de Villon*, fameux par ses thèses publiées contre la doctrine d'Aristote. C'est une erreur dans l'*Huétiana* d'avoir pris ce *Guillaume de Villon* pour le père de *François Villon*. L'Anonyme à qui je réponds a fort bien relevé cette méprise, quoiqu'il n'en soit pas exempt lui-même, lorsque, sans autre fondement que les termes de ces deux vers,

Item, & à mon plus que père,
Maître Guillaume de Villon.

peu s'en faut qu'il n'assure que ce Guillaume étoit l'oncle paternel de François. La qualité de *plus que père* ne marque cependant aucune relation de parenté entre Guillaume & François, mais une inclination seulement de la part de Guillaume à rendre à François tous les bons offices que le meilleur père auroit pu rendre à son fils. Il ne faut pas enfin dire que dans *Guillaume de Villon*, le *de* n'est que pour allonger le vers. Si le surnom de *Guillaume* avoit été simplement *Villon*, notre Poëte, qu'on fait passer pour habile, & qui l'étoit véritablement, auroit pu mettre, sans recourir à la cheville *de*,

Item, comme à mon plus que père,
A Maître Guillaume Villon.

Quant au nom Corbueil, il n'y a pas de quoi s'étonner qu'un homme du tour d'esprit de Villon, libertin & fripon déclaré, ait, de gaieté de cœur, préféré à son nom de famille un sobriquet dont il avoit fait habitude, & qu'il prenoit pour un titre de gentillesse. Il eût sans doute cru ôter à ses Poësies tout leur sel, si, au lieu de Villon, il s'y fût nommé Corbueil. Le mépris que du Verdier fait de ces Poësies, ainsi qu'on le verra, marque son mauvais goût. Patru en a jugé bien autrement, lorsqu'il a dit, pag. 922 de la seconde Edition de ses Œuvres, que *Villon est un des plus nobles esprits, dont Paris, dont la France puisse se vanter.* L'Auteur de la Lettre sur Villon rapportant, pag. 55, un endroit des Remarques du même Patru sur celles de Vaugelas, où il est dit que *Villon pour la langue a eu le goût aussi fin qu'on pouvoit l'avoir en ce siècle*, ajoute, *c'est-à-dire, qu'on pouvoit l'avoir aujourd'hui.* Je ne puis être de son avis : *en ce siècle* doit être expliqué par *en ce siècle-là*, autrement Patru auroit dit *pourroit*, & non pas *pouvoit*; aussi ayant depuis vu l'Edition de Patru, *in*-4°. à Paris, 1714, à la fin de laquelle sont les Remarques sur Vaugelas, j'ai trouvé que, pag. 648, il y étoit dit que *Villon pour la langue a eu le goût aussi fin qu'on pouvoit l'avoir pour son siècle.* Villon mourut sous le règne de Louis XI, il ne paroît pas du moins qu'il ait vécu au-delà. Rabelais, Chap. dernier de son quatrième Livre, s'équivoque fort dans son calcul, lorsqu'il met Villon en Angleterre, sous Edouard V, & qu'il donne pour Médecin à ce même Edouard Thomas Linacer. Edouard V, en effet, n'ayant survécu que deux mois à son père Edouard IV, mort le 9 Avril 1483, Linacer, né en 1460, n'avoit alors que ving-trois ans, & n'a pu être ni Médecin de ces Rois, ni connu de Villon, mort quel-

ques années avant Louis XI, que l'on fait être mort quatre mois & quelques vingt-un jours après Edouard V. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il y a deux choses à remarquer dans les Editions de Villon, l'une que Marot dans la sienne a souvent gâté le texte, en voulant le corriger; l'autre, que le petit Livre contenant quelques six cens vers, qui a pour titre: *Recueil des Repües franches de Villon & de ses Compagnons*, imprimé dans l'Edition *in*-12. de Galliot Dupré, n'est pas de Villon, mais de quelqu'un qui s'est diverti à mettre par écrit les subtilités attribuées a Villon & à ses Compagnons, pour faire bonne chère aux dépens d'autrui. Les deux petits Poëmes intitulés, l'un *Le Monologue du Franc Archer de Bagnolet*, l'autre *le Dialogue des Seigneurs de Malepaie & de Baillevent*, ne sont pas non plus de Villon. Quant aux notes imprimées sur ce Poëte dans l'Edition de Paris, 1723, on a su qu'elles étoient de M. de Laurieres, Avocat au Parlement. (*idem*).

* Il est probable que Villon n'a point été pendu, quoiqu'il en ait eu toute la frayeur plus d'une fois. Il naquit à Paris en 1431, & avant vingt-cinq ans il avoit souvent été mis en prison pour ses petits vols; il en connoissoit bien le séjour, lorsque pour un vol considérable, que l'on croit qu'il fit à Ruel, lui & ses camarades furent condamnés à être pendus par Sentence du Châtelet. Le Parlement infirma la Sentence, & commua la peine de mort en celle du bannissement. Ce fut alors qu'il fit son premier ou petit Testament en 1456. Il se retira, comme il le dit lui-même, à S. Genou, près de S. Julien, sur les frontières du Poitou & de la Bretagne, où il est probable qu'il continua ses friponneries, & bientôt après il se trouva de nouveau aux prises avec la Justice. Il fut arrêté à Meun sur Loire en 1461, & il courut les plus grands risques pour sa vie; mais la protection de Louis XI, qui venoit de monter sur le trône, le tira d'affaire; ce fut alors qu'il fit son second ou grand Testament. Depuis ce temps, on ignore ce qu'il devint, & son prétendu voyage en Angleterre est regardé comme une fiction de Rabelais.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 288, & les Mém. de Niceron, Tom. V, pag. 206.

FREMIN CAPITIS [1] (Frère), de l'Ordre de S. François, Docteur en Théologie, &c. Il a écrit un Livre, intitulé la Sauvegarde & protection de la Foi Catholique, contre les principaux Hérétiques de notre temps, imprimé à Reims l'an 1566.

[1] FREMIN, nom de baptême, est une corruption de FIRMIN. Coquillart, dans son *Monologue des Perruques*, a dit:

Frère Berufle & Dam Frémin.

Béze, pag. 453 du Tom. III de son *Hist. Ecclés.* dit que Frère Frémin Capitis accusoit les Huguenots de faire deux Cénes, une de pain blanc & en

vaiſſelle d'argent pour les Riches, & une de pain bis avec des verres pour les Pauvres. (M. DE LA MONNOYE).

FRANCOUR, Chancelier du Roi de Navarre, &c. Voy. ci-après GERVAIS LE BARBIER, ſurnommé FRANCOUR, &c.

..... FRESSE, Evêque de Bayonne *. Il a écrit un Livre, intitulé Livre premier des Etats, & maiſons plus illuſtres de la Chrétienté, imprimé à Paris, l'an 1549, chez Vincent Sertenas. Il floriſſoit du temps de Henri II, audit an 1549.

* Il ſe nommoit JEAN DE MONSTIERS, Seigneur de Freiſſac, & fut fait Evêque de Bayonne en 1550, à la place d'Etienne Poncher, qui paſſa à l'Archevêché de Tours cette même année. Il fut ſouvent employé dans les négociations, ſur-tout en Allemagne. Il mourut à Paris en 1568. La Bibliothèque Hiſtorique de la France ſe trompe, lorſqu'elle dit qu'il ne fut fait Evêque de Bayonne qu'en 1561. Elle le nomme JEAN DE MONSTIER, Sieur de *Fraiſſe* & de Rochelidoux, en parlant de ſon Livre *des Etats & Maiſons illuſtres*, n°. 16230 de la première Edition. Quelques Ecrivains l'ont appelé en Latin *FRAXINEUS*, comme ſi ſon nom eût été DUFRESNE; ce qui a cauſé quelque confuſion; car on a conclu de-là qu'il y avoit eu deux Evêques de Bayonne, l'un nommé *JEAN DE FRAISE*, & l'autre *JEAN DE FRESNE*. On ne pourroit nombrer les mépriſes nées de l'abus de latiniſer les noms propres.

..... LE FORESTIER, de l'Ordre des Céleſtins, Poëte François, &c. Il a écrit quelques vers à l'honneur de la Vierge Marie, imprimés à Rouen, & en autres lieux, l'an 1520, ou environ.

F. R. [1] Pariſien. Il a écrit un Epithalame ſur le mariage du Roy, & de la très-excellente Princeſſe Loyſe de Lorraine, imprimé chez Denis du Pré, l'an 1575, avec le Sacre & Coronnement dudit Roy.

[1] Ces deux lettres initiales doivent ſignifier FRANÇOIS ROSE, le même à qui, dans un Article déſavoué par La Croix du Maine, & ſupprimé en conſéquence dans cette Edition, il attribuoit un Traité des *Généalogies, Alliances & faits illuſtres de la maiſon de Montmorency*, imprimé à Paris, l'an 1579, chez Pierre Chevillot. Ce Traité eſt Anonyme ſelon André Ducheſne, qui, pag. 224 de ſa *Bibliothèque des Hiſtoriens de France*, l'a rapporté ſans nom d'Auteur, & même ſans nom d'Imprimeur, ce que n'ont fait ni la Caille, au mot PIERRE CHEVILLOT, ni le P. le Long, Art. 16666 de ſa *Biblioth.*

Histor. de France, tous deux induits en erreur par La Croix du Maine, dont ils n'ont pas remarqué le désaveu. Une chose sur-tout qui surprend dans le P. le Long, c'est que *François Rose, Parisien*, pour comble de méprise, est métamorphosé chez lui en *Françoise Rose, Parisienne*. (M. DE LA MONNOYE).

F. D. L. T. * Il a écrit le Discours des Villes, Châteaux & Forteresses battues, assaillies & prises par la force de l'artillerie, durant les règnes des très-Chrétiens Rois, Henri II, & Charles IX, étant grand Maître & Capitaine Général d'icelle, le Seigneur d'Estrées, Chevalier de l'Ordre de leurs Majestés, &c. imprimé à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1566.

* Ces quatre lettres signifient FRANÇOIS DE LA TREILLE. Il étoit Seigneur de Barriol, Commissaire ordinaire d'Artillerie, & Lieutenant de M. d'Estrées en l'Arsenal de Paris & l'Isle de France. L'Ouvrage dont La Croix du Maine parle en cet eudroit, n'est qu'une Brochure de deux feuilles, qui comprend ce qui fut fait sous les ordres de M. d'Estrées, depuis 1552 jusqu'en 1563.



G A B.

GABRIEL BOUNIN, natif de Châteauroux en Berry, & Bailli dudit lieu. Il a traduit en vers François une Tragédie appelée la Soltane, imprimée à Paris chez Guillaume Morel. Il a traduit de Grec en François les Œconomiques d'Ariſtote, c'eſt-à-dire, la manière de bien gouverner une famille, imprimées à Paris chez Vaſcoſan, l'an 1554; Poëme François, contenant les joies & állégreſſes pour l'entrée de Monſieur, frère du Roi, en ſa Ville de Bourges, &c. imprimé à Bourges, & depuis à Paris chez Jean de Laſtre, l'an 1576 *.

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 243.

GABRIEL CHAPUIS, natif d'Amboiſe en Touraine, homme docte, & des plus diligens Ecrivains de notre temps, comme il montre par le grand nombre de ſes Œuvres, tant de ſon invention, qu'en ſes Traductions de Livres Latins, Italiens & Eſpagnols, &c. Il a traduit de Latin en François les doctes Commentaires Hiérogliphiques de Pierius, imprimés en deux volumes *in-fol.* à Lyon, par Berthelemy Honorat, l'an 1576; les Mondes de Doni Florentin, traduits d'Italien en François, & imprimés à Lyon par diverſes fois chez Berthelemy Honorat. Il a traduit d'Eſpagnol en François ſept Livres d'Amadis de Gaule, ſavoir eſt le quinze, ſeize, dix-ſept, dix-huit, dix-neuf, vingt & vingt-un, imprimés à Lyon chez Benoiſt Rigault, à diverſes années; cinq Livres de Primaleon de Grece, qui eſt un Roman ou Hiſtoire fabuleuſe, ſavoir eſt le deuxième, troiſième, quatrième & cinquième, traduits par ledit Chapuis, & imprimés à Lyon chez Benoiſt Rigault; les étranges Adventures des Amours d'un Chevalier de Sevile en Eſpagne, nommé Luzman, traduites d'Eſpagnol, imprimées chez Benoiſt Rigault à Lyon; l'Hexameron, ou ſix Journées, traduites d'Eſpagnol, imprimées à Lyon par Antoine de Harſy,

l'an 1582, & ailleurs. L'Auteur d'icelles l'appelle Antoine Torquemade, Espagnol. L'Anacrise, ou Examen des Esprits, traduit d'Espagnol, imprimé à Lyon chez François Didier, l'an 1580; le second & troisième volume de la Diane de Georges de Montemajor, traduits d'Espagnol, imprimés à Lyon par Cloquemin; les Dialogues de Nicolas Franco, Italien, revus par ledit Chapuis, & imprimés à Lyon chez Berthelemy Honorat; la civile Conversation d'Estienne Guazzo, Italien, imprimée à Lyon par plusieurs fois chez Jean Berault. Il a traduit de Latin en François la Harangue, ou Oraison funèbre sur la mort de Madame Marguerite de Valois, Duchesse de Savoye & de Berry, femme de Philbert Emanuel, Duc de Savoye, & Prince de Piedmont, &c. écrite en Latin par Charles de Paschal, &c. imprimée à Paris chez Jean Poupy, l'an 1574; cinq Chants de l'Arioste, Italien, pris sur la fin du Livre de Roland furieux, imprimés à Lyon par Berthelemy Honorat, par diverses fois, avec la suite ou continuation du même Livre; la Méthode de se bien confesser, traduite d'Italien en François, & imprimée à Lyon chez Benoist Rigault; Poëme François sur la venue du Roy Henry III en France, & son retour de Polongne, &c. imprimé à Lyon chez Benoist Rigault; le Courtisan de Balthazar de Castillon ou Chastillon, traduit en François par ledit Chapuis, & imprimé à Lyon par Loys Cloquemin. Il a traduit d'Espagnol en François le deuxième & troisième Livres de l'Histoire de Flandres, écrite par M. P. C. imprimée à Lyon, l'an 1578, par Jean Stratius; Commentaires, ou Scholies très-amples sur Seneque, traduits d'Espagnol en François, non encore imprimés; les Leçons ou Sermons de Panigarole, traduits d'Italien en François, imprimés à Lyon chez Stratius; la Vie de Jesus-Christ, écrite par S. Bonaventure, non encore imprimée. La copie en est à Lyon chez Jean Stratius. Les Epîtres facétieuses de Rao, traduites d'Italien en François, imprimées à Lyon chez Antoine Tardif; le Sommaire des Sciences, traduit d'Italien en François, imprimé à Lyon chez Antoine Tardif; les

les Stances mises au-dessous des Figures de la Bible, imprimées à Lyon chez Berthelemy Honorat; le Manuel du Catéchisme Catholique, recueilli par Georges Eder, Conseiller de l'Empereur, &c. traduit de Latin en François, & imprimé à Lyon chez Patrasson; six Livres de la Noblesse, traduits d'Italien en François; les cent Nouvelles de B. Giraldi, Ferrarois, réduites en deux volumes, imprimés à Paris, le premier chez Perier, le second chez Abel l'Angelier; les trois Dialogues du susdit Giraldi, imprimés chez Abel l'Angelier, 1584; les Secrets de nature, imprimés chez Honorat à Lyon, l'an 1584; Additions au Promptuaire de Médailles, imprimées à Lyon chez Rouvile, l'an 1581; les Sermons de Corneille Musso, Evêque de Bitonte, réduits en quatre volumes, desquels le premier & le second sont imprimés chez Chaudiere & Malot, l'an 1584, & les deux autres le seront en bref par les susdits de la Traduction dudit Chapuis. Il a recueilli de plusieurs Auteurs, & en partie traduit un Livre qu'il intitule les facétieuses Journées, imprimé à Paris chez Jean Housé, l'an 1584; les Lettres & Missives amoureuses de Pasqualigo, traduites d'Italien en François, imprimées à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1584; le Miroir universel des Arts & Sciences, traduit d'Italien en François, imprimé à Paris chez Pierre Cavelat, l'an 1584. L'Auteur de ce Livre s'appelle Léonard Fioraventi, &c. Les Colloques de Mathurin Cordier, traduits de Latin en François, imprimés à Lyon chez Cloquemin, & ailleurs, par diverses fois. Il florit à Paris cette année 1584, auquel lieu il fait maintenant sa demeure ordinaire, & ne cesse de travailler pour illustrer la France, tant par Livres de son invention, que par ses Traductions.

[1] La Croix du Maine dit que Chapuis a donné cinq Livres de *Primaléon de Gréce*, & n'en compte cependant que quatre, savoir, le second, le troisième, le quatrième & le cinquième; il auroit pu même n'en compter que trois, puisque de son aveu le premier a été traduit par François de Vernassal, & le second par Guillaume Landré. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il vivoit encore en *1610*, ayant cette année fait imprimer à Paris en trois

gros volumes *in*-8°. fa Traduction d'Efpagnol en François des Sermons de Pierre de Valderama, Auguftin. (*idem*).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIX, pag. 90.

GABRIEL DE COLLANGE, natif de Tours en Auvergne, qui eft une autre Ville que celle de Tours fur Loire, &c. Valet-de-Chambre du Roi Charles IX, autrefois Précepteur & Gouverneur de M. le Duc d'Atry, l'an 1566, homme fort grand Ingénieur, & doué d'un efprit émerveillable, &c. Il a traduit de Latin en François la Poligraphie de Jean Triteme, Abbé, imprimée à Paris chez Jaques Kerver, *in*-4°. l'an 1561, avec quelques additions de l'invention dudit Collange. Il a traduit de Latin en François les vingt-fept Livres de l'Hiftoire d'Angleterre, décrite bien au long par Polydore Virgile, non encore imprimée; l'Hiftoire Univerfelle, depuis la création du monde jufqu'à notre temps, felon les concordances de la vérité Théologique, avec l'Aftronomique & Hiftorique, non encore imprimée. Il a traduit les trois Livres de la Philofophie cachée de Henry Corneille Agrippa, enrichie par ledit de Collange de plufieurs additions & annotations, non encore imprimés; Difcours de la Policratie, & Inftitution Politique, en laquelle font difcourus & notés les abus de la Cour, & de la forme & manière de la voie philofophique il femble que ce foit la Traduction du Livre de Joannes Sarisbericnfis, Evêque de Chartres, &c. Ce Livre n'eft encore imprimé [1]. Traité de l'heur & malheur du mariage, contenant trois déclamations, la première de l'homme contre la femme, la feconde de la femme contre l'homme, & la dernière en faveur du mariage, &c. non imprimé; Defcription & Difcours des Sectes & Ordres de Religion, depuis la première inftitution de la Religion Chrétienne & Catholique jufqu'à préfent. Le refte de fes autres Œuvres & Compofitions fe voit dans un livre préfenté au Roi Charles IX, par ledit de Collange, l'an 1566, intitulé Réponfe au Roi, fur la demande qu'il lui auroit plu faire à Gabriel de Collange, Valet-de-Chambre de Sa Majefté, &c. imprimé à

Paris audit an 1566, sans mettre le nom de l'Imprimeur. Il fut tué à Paris l'an 1572 au mois d'Août, ayant été pris pour Huguenot, encore qu'il ne fût de la Religion Réformée, selon qu'il m'a été assuré par hommes qui en avoient bonne connoissance.

[1] Le *Polycratique* de Jean de Salisbéri est mis ici au nombre des Livres que Gabriel de Collange avoit traduits en François; mais il y est fort mal intitulé *le Discours de la Policratie*, comme si *Polycratique* venoit de πόλις, au lieu qu'il vient de πολὺ & de κράτος, parce que c'est un Recueil de remarques tirées de divers endroits. On s'est extrêmement équivoqué sur ce titre, comme je l'ai fait voir, pag. 403 du VI[e] Volume de Baillet, *in*-4°. Quant à la Traduction Françoise de ce Livre, outre l'ancienne Manuscrite intitulée, *Polycraticon des traces des Philosophes, & des truffes & vanités de ceux qui suivent les Cours des Princes*, il en parut une des six premiers Livres par D. M. sous le titre des *Vanités de la Cour, in*-4°. à Paris 1640. On a depuis su que D. M. signifioit DE MEZERAY, si connu par son *Histoire de France*. (M. DE LA MONNOYE).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XL, pag. 291.

GABRIEL DE LERM, dit LERMEUS, Sieur de Barjac, Gentilhomme né au pays de Languedoc, très-docte Poëte Latin & François, Maître des Requêtes de la Roine de Navarre. Il a écrit plusieurs Poëmes, Epîtres & Oraisons Françoises, & traduit quelques Livres d'Italien en François, desquels il y en a quelque partie d'imprimés. Il florit à Paris cette année 1584. C'est celui qui a si heureusement & doctement traduit en vers Latins la Sepmaine de Sallufte du Bartas, imprimée à Paris chez Gadouleau, l'an 1583 & 1584 [1].

[1] Il naquit Catholique, mais il étoit Protestant lorsqu'il traduisit en vers Latins la première Semaine de du Bartas. Cette version qu'il dédia par deux Epîtres, l'une Françoise, l'autre Latine, à la Reine Elisabeth d'Angleterre, a été fort estimée: il y péche cependant plus d'une fois contre la quantité, & contre la bonne latinité. On remarque les mêmes vices dans le petit Poëme *Locusta*, imprimé l'an 1599 à Genève, *in*-8°. à la suite de l'*Introductio in Artem Jesuiticam*, deux Ouvrages posthumes du même Auteur, auxquels le P. Gretser a répondu. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome XIII, p. 313.

GABRIEL DE MARILLAC, Conseiller & Avocat du Roi au Parlement de Paris, homme fort docte en Grec, Latin &

François, & des plus éloquens de la Cour. Il a pu écrire plusieurs Ouvrages (selon qu'il étoit bien versé en plusieurs sciences) lesquels ne sont en lumière. Il mourut à Paris l'an 1551, au grand regret de tous ses amis, & autres qui avoient ce bien de le hanter [1].

[1] Il mourut le 23 Avril 1551. *Voy.* l'Epître de Jean Maledan (*Maludanus*) à Lambin, du 7 Mai, à Paris, 1551, dans le Recueil des Epîtres *Clarorum Virorum*, chez Ant. Gryphe, 1561, à Lyon, *in*-8°. (M. DE LA MONNOYE).

GABRIEL MEURIER. Il a écrit le Bouquet de Philosophie Morale, imprimé à Anvers chez Jean Waësberge, l'an 1568; la Grammaire Françoise, imprimée à Anvers chez Plantin, l'an 1557; le Thrésor des Sentences dorées, proverbes & dits notables, imprimé à Rouen chez Nicolas l'Escuyer, l'an 1579. Il florissoit à Anvers l'an 1568.

GABRIEL DE MINUT, dit MINUTIUS, Sieur du Castera, Gentilhomme Tolosain, Sénéchal de Rouergue, Docteur ès Droits, Maître des Requêtes de la Roine, mère du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, &c. fils de Messire Jaques de Minut, autrefois premier Président de Tolose, &c. Ce Seigneur est fort bien versé en tous arts & disciplines. Il a écrit un Livre de la Musique, non encore imprimé. Il a écrit plusieurs vers François [1]. Le Sieur du Bartas lui a dédié son Uranie. Il florissoit à Paris l'an 1583.

[1] Nous avons en un petit volume, *in*-8°. deux Ouvrages de sa façon, imprimés après sa mort, l'an 1587, à Lyon, par les soins de Charlotte de Minut, sa sœur, Abbesse de Sainte Claire à Toulouse, l'un contenant un Traité de la *Beauté tant du corps que de l'ame*, conformément au Grec καλὸν κὶ ἀγαθὸν; l'autre intitulé *Paule-Graphie*, ou *Description de la belle Paule Viguier*, nommée par excellence *la belle Paule*, le tout écrit d'un style vif, & semé de traits un peu libres, pour avoir été dédié par une Religieuse à une Reine âgée de soixante-sept à soixante-huit ans, telle qu'étoit alors Catherine de Médicis. C'est à ce Gabriel de Minut que Jules Scaliger adressa ses beaux Dialogues imprimés chez Vascosan, *in*-4°. 1556, sur les deux Livres des *Plantes*, qu'on a faussement cru être d'Aristote. (M. DE LA MONNOYE).

GABRIEL [1] DU PONT, Sieur DE DRUSSAC, Gentilhomme, natif de Tolose, J. C. & Poëte François. Il est Auteur du Livre

intitulé, les Controverses des sexes, masculin & féminin, imprimé pour la première fois à Tolose, l'an 1534, & depuis l'an 1537, à Paris & à Lyon. Estienne Dolet a fort écrit contre ce Drussac en ses Epigrammes Latins [2]. Il florissoit à Tolose l'an 1536.

[1] Au lieu de GABRIEL & de DRUSSAC, il falloit écrire GRATIAN & DRUSAC. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Les invectives de Dolet contre ce Rimailleur consistent en six mauvaises petites Odes, très-dignes & de celui qui les fit, & de celui contre qui elles furent faites. Nous en dirons davantage au mot GRATIAN DU PONT. (*idem*).

Gabriel du Pont étoit Lieutenant du Sénéchal de Toulouse. Il est fort parlé de lui au fol. 18 du *Fort inexpugnable de l'Honneur féminin*. Tabourot, dans ses *Bigarrures*, Part. I, Chap. 4, fol. 24, v°. donne un échantillon bien rempli d'ordures du Livre des *Controverses des Sexes*. (Président BOUHIER).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 184.

GABRIEL DU PREAU, dit PRATEOLUS, natif de Marcoussis, près Mont-l'Hery, Docteur en Théologie [1]. Il a traduit de Latin en François deux Traités de Claude Cotereau, J. C. l'un du Devoir d'un Capitaine & Chef de guerre, l'autre du Combat en camp clos, ou Duel, imprimés à Poitiers par les Marnefs, l'an 1549. Il a traduit de Grec en François deux Livres de Mercure Trismégiste, l'un de la Puissance & Sapience de Dieu, & l'autre de la Volonté de Dieu, avec un Dialogue de Loys Lazarel, Poëte Chrétien, intitulé le Bassin d'Hermes, le tout imprimé à Paris par Estienne Grouleau, l'an 1557. Il a traduit de Toscan en François la Géomance de Catan, imprimée à Paris chez Gilles Gilles, l'an 1558, 1561, & à autres diverses fois; Catéchisme, ou Instruction pour les Chrétiens, imprimé à Paris; Arrêt au profit des Catholiques, par les propres témoignages des vingt-quatre Ministres, &c. imprimé à Paris chez Thomas Brumen, l'an 1567; Discours des faux Prophétes *, imprimé à Paris l'an 1564; Enchiridion, ou Manuel & Instruction des Curés, imprimé à Paris l'an 1567; Harangue sur les causes de la guerre entreprise contre les rebelles & séditieux, qui, en forme d'hostilité, ont pris les armes contre le Roi & son Royaume, imprimée à Paris l'an 1562; la Franciade

Orientale, qui eſt une Hiſtoire de la Terre-Sainte, écrite par Guillaume, Archevêque de Thyr, imprimée à Paris chez Robert le Mangnier, l'an 1574; l'Autorité du Concile, avec les ſignes, pour ſavoir diſcerner l'Egliſe de Jeſus-Chriſt d'avec le Synagogue de l'Antechriſt, imprimée l'an 1564; l'Etat de l'Egliſe, qui eſt une Hiſtoire de tous les troubles advenus en l'Egliſe des Chrétiens & Catholiques juſqu'à notre temps, imprimée à Paris chez Jaques Kerver & Guillaume Chaudiere, l'an 1583 (2 vol. *in-fol.*) Il florit cette année 1584, âgé de 70 ans. Il a écrit pluſieurs Œuvres très-doctes en langue Latine, deſquels je ferai mention en ma Bibliothèque Latine.

[1] Il étoit Docteur en Théologie de la Maiſon de Navarre. Ce qu'il a fait en Grammaire Latine eſt bon. Ses autres écrits, compoſés avec beaucoup de précipitation & peu de jugement, n'ont jamais été fort eſtimés. Il mourut le 19 Avril 1588, âgé de ſoixante-dix-ſept ans. (M. DE LA MONNOYE).

* Son Livre intitulé *Déclaration des abus & ſubtilités des faux Prophètes*, &c. fut réimprimé à Paris en 1579, *in*-8°.

GABRIEL DU PUYHERBAULT, dit en Latin PUTHERBEUS, natif de Touraine, Religieux de l'Ordre de Fontevrault en Poitou [1]. Il a traduit en proſe Françoiſe les Pſalmes de David. Le Pſeaultier Latin & François, de la traduction dudit Puyherbault, a été imprimé à Paris chez Jean de Roigny, l'an 1565; Traité de Pénitence, imprimé par ledit Roigny, l'an 1555; le Paradis de l'Ame, imprimé chez Roigny; le Supplément de Dévotion, imprimé chez Roigny; la Règle de prier Dieu; la Tranquillité d'eſprit; le Manuel des gens de Religion, tous trois imprimés à Paris chez le ſuſdit; Poſtiles ſur le Carême,* imprimés en huit volumes chez ledit de Roigny; Expoſitions des cinquante-deux Dimanches, diviſées en deux volumes, imprimées chez Nicolas Cheſneau, l'an 1565, à Paris; Epitaphes ſur la mort du Roi François I du nom. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin, deſquels je ferai mention autre part. Il floriſſoit à Fontevrault en Poitou, l'an 1547.

[1] Si ce bon Religieux, Auteur de tant de Livres rapportés par les deux Bibliothécaires, & de quelques autres encore qu'ils ont omis, ne ſe fût aviſé

d'insérer dans un de ses Ouvrages Latins, intitulé *Theotimus*, *de tollendis malis Libris* *, une longue invective contre Rabelais, à peine seroit-il connu. Il mourut de mort subite l'an 1566. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre dont on vient de parler est intitulé *Theotimus*, *sive de tollendis & expungendis Libris malis*, *Libri tres*, Paris, 1549, *in*-8°.

GABRIEL DE SACONAY, Précenteur, & Comte de l'Eglise de Lyon, l'an 1569 [1]. Il a écrit un Discours des premiers troubles advenus à Lyon, avec une Apologie pour la Ville de Lyon, contre un libelle intitulé, la Juste & Sainte Défense de la Ville de Lyon, &c. imprimé à Paris l'an 1559 *.

[1] Le Roi d'Angleterre, Henri VIII, ayant écrit en 1521 contre Luther, Léon X fut si content du Livre, qu'il donna en reconnoissance à Henri le titre de *Défenseur de la Foi*. Gabriel de Saconay s'étant avisé long-temps après de faire réimprimer à Lyon ce Livre, avec une Préface piquante contre les nouveaux Réformateurs, Calvin prit de-là occasion de l'insulter par un écrit satyrique, intitulé *Congratulation à Vénérable Prêtre Messire Gabriel de Saconay*, *Précenteur de l'Eglise de Lyon*, *touchant la belle & mignonne Préface dont il a remparé le Livre du Roi d'Angleterre*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Discours sur les *Troubles de Lyon* parut, non en 1559, comme le dit La Croix du Maine, mais en 1569. L'Ecrit auquel Saconay répond n'avoit paru qu'en 1562, & c'étoit l'année même des troubles dont il est question dans ces Ouvrages. Cet Auteur avoit déja publié un Livre, intitulé *de la Providence de Dieu sur les Rois de France Chrétiens* (Lyon, 1568, *in*-4°.) dont le but est de montrer que le Roi ne doit point tolérer deux Religions différentes dans son Royaume. On imprima en 1572, à Lyon, *in*-8°. un autre Ouvrage de Gabriel de Saconay, sous le titre de *Généalogie & Fin des Huguenots*, *contenant l'Histoire des troubles excités par lesdits Huguenots*.

GABRIEL SIMEON, Florentin, homme fort docte ès langues, & des plus grands rechercheurs d'Antiquités. Outre qu'il a écrit plusieurs Livres en Latin & en langue Italienne, il en a aussi fait beaucoup en la nôtre Françoise, desquels s'ensuivent les titres. Illustres Observations en son dernier voyage d'Italie, l'an 1557, imprimées à Lyon, l'an 1558, par Jean de Tournes, avec plusieurs Figures de Médailles, Sépultures, & autres Antiquités remarquables, le tout en taille douce (*in*-4°.) L'Epitome de l'origine & succession de la Duché de Ferrare, écrite premièrement en langue Toscane par

ledit Syméon, & depuis traduite en François par lui-même; avec certaines Epîtres à divers perſonnages, avec aucuns Epigrammes ſur la propriété de la Lune par douze Signes du Ciel, imprimée à Paris (1553, *in*-8°.) Cæſar renouvellé, par les obſervations militaires dudit Syméon, imprimé à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1558; Deviſes, ou Emblêmes, imprimées avec celles de Claude Paradin à Anvers, l'an 1563, par Guillaume Sylvius, & à Lyon chez Rouville, l'an 1567; l'Interprétation du monſtre d'Italie, imprimée à Lyon l'an 1555 par Antoine Volant; la Tétrarchie *, &c. Il a écrit pluſieurs autres Livres en langue Italienne, comme la Deſcription de la Limagne d'Auvergne, &c. traduite en François par Antoine Chapuis, Dauphinois, duquel nous avons parlé ci-devant à la lettre A. Il floriſſoit l'an 1558.

* Sa *Tétrarchie* parut en Italien à Veniſe, en 1546, *in*-8°. ſous le titre de *Commentarii ſopra la Tetrarchia di Vingia di Milano*, &c. Je ne ſais ſi cet Ouvrage a été traduit en François; mais on publia en cette langue un Ecrit de Gabriel Siméon, ſur les *Cometes*, à Lyon, 1556, *in*-8°.

GABRIEL TAMOT, Avocat au Mans, l'an 1540, ou environ. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes, deſquelles il s'en voit quelques-unes, imprimées avec celles de Charles Fonteine, Pariſien. Il a écrit quelques recherches des Antiquités de la Ville & Cité du Mans, mais ſes Œuvres ne ſont imprimées *.

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 134.

GABRIELLE DE BOURBON (Madame), de la très-illuſtre maiſon de Montpenſier, femme de Meſſire Loys de la Trimouille *, &c. Cette Dame avoit un eſprit & jugement émerveillable. Elle a compoſé en proſe Françoiſe le Voyage du Pénitent; le Temple du Saint-Eſprit; l'Inſtruction des jeunes pucelles; les Contemplations de l'ame dévote, ſur le Myſtère de l'Incarnation & Paſſion de Jeſus-Chriſt. Elle floriſſoit l'an 1484, ſous Charles VIII, Roi de France. Ses Œuvres ne ſont encore imprimées. Jean Bouchet en fait mention en ſes Annales d'Aquitaine,

d'Aquitaine, & au Panégyric du Chevalier sans reproche, nommé Loys de la Trimouille.

* Elle étoit fille de Louis, Comte de Montpensier, & de Gabrielle de la Tour de Boulogne. Elle épousa Louis de la Tremoille, Amiral de Guienne, le 9 Juillet 1485, & mourut au Château de Thouars en Poitou, le 30 Novembre 1516.

GACES BRULEZ, Chevalier, fort bon Poëte François [1]. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises, &, entr'autres, quarante-neuf Chansons non encore imprimées. Il étoit fort aimé de Thibaut, Roi de Navarre, & florissoit en l'an 1235.

[1] Cet Article est tiré du Chap. *16* de Fauchet. Borel & Ménage écrivent *Graces*, & Galland écrit *Brulet*, tous trois mal. L'habitude où l'on étoit de mettre des *s* finales à des mots qui n'en devoient point avoir, faisoit écrire *Brulez* pour *Brulé*, & *Gaces* pour *Gace*, nom corrompu d'*Acace*. (M. DE LA MONNOYE).

GACES DE LA VIGNE, Gentilhomme François*. Il a écrit en vers François le Roman des Oyseaux, traitant de la Fauconnerie, lequel il composa en faveur de Philippe de Valois, Roi de France. Ce livre n'est encore imprimé. Il florissoit du temps de Philippes de Valois, Jean & Charles V, Rois de France, l'an 1328, 1350 & 1364.

*Il étoit du Diocèse de Bayeux. Il fut premier Chapelain des Rois Philippe de Valois, Jean & Charles V. Il écrivoit encore en 1373; car dans son Poëme sur *la Chasse* il parle du Chancelier Pierre Dorgemont: or Dorgemont ne fut Chancelier qu'en 1373, le 20 Novembre. Ce Poëme est un Traité Apologétique de la Fauconnerie. Il n'est point étonnant que La Croix du Maine, & plusieurs autres après lui, aient cru que l'Ouvrage de Gace de la Vigne n'a jamais été imprimé, parce qu'il ne l'a été que sous un nom étranger, & d'une façon tronquée à la fin du *Miroir des déduits de la Chasse*, par le Comte de Foix Gaston Phœbus, ce qui a donné lieu d'attribuer à Gaston le Poëme de Gace de la Vigne. A la tête d'un Manuscrit, qui étoit dans la Bibliothèque de M. de Selle, on lit ces mots: « Gace de la Vigne, » jadis premier Chapelain de très-excellent Prince le Roi Jean de France, » que Dieu absoule, commença ce Roman à Redefort, en Angleterre, l'an » 1359, du mandement dudit Seigneur, afin que Messire Philippe son » quart fils, Duc de Bourgoigne, qui addonc étoit jeune, apprît les » déduits, pour cochever le pesché oiseulx, & qu'il en fût mieux enseigné » en meurs & vertus, & depuis ledit Gace l'a parfait à Paris ».

Voy. la Biblioth. Histor. & Critiq. des *Auteurs qui ont traité de la Chasse*.

GAMARS *, ou GOMARS DE VILIERS, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit quelques Poësies Françoises non encore imprimées.

* Fauchet, C. 109, écrit GOMARS. Du Verdier l'a oublié.

GASBERT DE PUYCIBOT, Gentilhomme Limosin. Il a écrit en langue Provençale un Traité, qu'il appelle Las Bauzias d'Amours, non encore imprimé. Il mourut l'an 1263 *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 32. Voy. aussi *Recherches sur les Théâtres de France*, à l'Article qui traite de l'*Hist. des Poëtes Provenç.* p. 24 & 25, de l'Ed. *in*-4°, où il est dit que Gasbert, à son retour d'Espagne, surpris de trouver sa femme à Arles, où elle avoit suivi son amant qui l'avoit abandonnée, dissimula sa surprise, passa la nuit avec elle, & le lendemain la conduisit au bord d'un précipice affreux, & prêt à l'y jeter, attendri par les larmes de la coupable, il se contenta de la mener dans un Couvent d'Avignon & de l'y renfermer; mais ne pouvant surmonter le chagrin que lui causa cette aventure, il vendit ses terres, se fit Moine au Monastère de Pignans, & ne voulut plus composer ni vers ni chansons.

GASPARD D'AUVERGNE. Il a traduit d'Italien en prose Françoise quelques Discours de Nicolas Machiavel, Florentin [1].

[1] On lit un Sonnet de Muret, au-devant du Livre; & une Epigramme Latine *Joannis Maludani Regii apud Lemovices Patroni*. (M. DE LA MONNOYE).

GASPARD LAET, Docteur en Médecine, & Astrologue en l'Université de Louvain. Il a écrit la Prognostication de Louvain, pour l'an 1540, imprimée audit an; Prognostication pour l'an 1551, imprimée à Rouen audit an.

GASPARD DE SAINCT SIMON (Messire), Protenotaire de Sandricour, Gentilhomme François, &c. Il a écrit un Discours de la guerre spirituelle d'entre l'ame raisonnable, & les trois ennemis d'icelle, la Chair, le Monde & le Diable, le tout divisé en trois livres, imprimé à Paris chez l'Huillier, l'an 1579. Il a traduit de Latin en François un Traité de l'Aumône & des Œuvres de Charité, imprimé à Paris, l'an 1583, chez Thomas Brumen. Il a pu composer d'autres Œuvres, desquelles je n'ai pas connoissance. Il florissoit l'an 1579.

GASPARD DE SAUX (Meſſire), Chevalier de l'Ordre du Roi, Sieur DE TAVANES, Maréchal de France *, &c. Il a écrit des Mémoires touchant l'inſtruction d'un vrai Chef de guerre & Général d'armée, deſquels Charles de Neuchaizes, Sieur des Francs, neveu dudit Sieur, a fait un Recueil, imprimé à Paris, l'an 1574, chez Hulpeau, comme nous avons dit ci-deſſus. Il floriſſoit ſous Charles IX, Roi de France.

* Il étoit né au mois de Mars 1509, & mourut le 19 Juin 1573. Lenglet, dans ſa *Méthode pour étudier l'Hiſtoire* (Tom. IV, pag. 85) a confondu l'Ouvrage dont parle La Croix du Maine, avec les Mémoires de Gaſpard de Saux, rédigés par ſon fils Jean de Tavannes, qui ne furent publiés qu'en 1617. On trouvera un bon Article ſur Gaſpard de Saux dans la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. II, pag. 236; mais il faut auſſi conſulter l'Article de Jean de Saux à la pag. 240 & ſuiv.

GASPARD, ou GAZAL DU TRONCHAY, natif de la Ville de Mayenne la Juhel, au Comté du Maine, Docteur en Médecine, homme très-docte en Grec, Latin & François, grand Philoſophe & Médecin, &c. frère de Baptiſte du Tronchay, duquel nous ferons mention ci-après, &c. Il a écrit en vers François un Livre de la Santé, autrement intitulé l'Allégreſſe, contenant douze cens huit vers, de ſeize ſyllabes, non imprimé; la Grammaire Françoiſe, avec une Orthographe nouvelle, inventée par ledit du Tronchay; Traité en vers de même ſorte que les ſuſdits, intitulé le Jour, lequel il a dédié au Seigneur Jean-Antoine de Bayf, ſon intime ami; Complainte à Dieu, lorſqu'il étoit malade de la fiebvre, contenant deux cens ſoixante-deux vers, dédiée à M. Pena, Docteur en Médecine. Il a écrit pluſieurs autres Livres deſquels je n'ai pas cognoiſſance: les ſuſdits ne ſont encore imprimés. Quant à ſes Œuvres Latins, comme celui *de Sanitate tuendâ*, & autres, nous en avons parlé ci-deſſus. Il florit à Rennes en Bretagne, y exerçant ſa profeſſion de Médecine cette année 1584, âgé de plus de ſoixante ans.

GASTON CHEVALIER, natif d'Agenois, très-docte Poëte François. Il a mis en lumière un ſien très-élégant Poëme

François, intitulé le Décez ou Fin du Monde, divisé en trois visions, imprimé à Paris chez Robert le Fizelier, l'an 1584. Il florit à Paris cette année 1584 *.

* Son vrai nom est GUILLAUME. Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 62.

GASTON DE FOIX, surnommé PHEBUS, Comte de Foix, par aucuns appelé GASTON DE FOIX, Seigneur de Beau-ru, ou plutôt Béarn. Il a écrit un livre de la Chasse ou Vénerie, lequel se voit écrit à la main. Il mourut l'an 1390 [1], âgé de soixante-douze ans *. Il est enterré à Ortais en Béarn, au Couvent des Frères Prêcheurs ou Jacobins.

[1] En marquant l'année que mourut ce Prince, il pouvoit ajouter que ce fut au retour de la chasse, en lavant ses mains pour souper. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 112.

* Il étoit né en 1331, suivant l'Histoire de Charles VI par un Religieux de S. Denis. Il mourut en 1391, âgé de quatre-vingt ans. Selon la date de sa naissance, il n'en devoit avoir que soixante; ce qui s'accorde à-peu-près avec ce que dit Froissard, que sur la fin de 1388 Gaston avoit environ cinquante-neuf ans. (Froissart, Tom. III, Chap. 8). Son Livre sur la Chasse a pour titre: *Des deduits de la Chasse des Bestes sauvaiges & des Oyseaux de proye.* La plus ancienne des Editions de cet Ouvrage qui portent même date, est de 1515, *in*-4°. On n'est pas d'accord sur ce qui fit donner à Gaston le surnom de *Phœbus*; les uns veulent que ce soit parce qu'il étoit blond, les autres parce qu'il aimoit la Chasse, d'autres encore parce qu'il avoit pris le Soleil pour emblême.

GAULTIER D'ARGIES *, Chevalier & Poëte François, l'an 1220, ou environ. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises, &, entr'autres, des Chansons amoureuses. Il florissoit sous le Roi S. Loys. Ses Œuvres ne sont imprimées.

* Fauchet en a parlé assez amplement, Cap. 22. Du Verdier l'a omis.

GAULTIER, Duc d'Athènes *, Connétable de France, duquel sont issus les Seigneurs de la Trimoüille, Vicomtes de Thoüars en Poitou, &c. Il étoit homme docte en Grec, Latin & François, comme témoigne Jean Bouchet, aux Annales

d'Aquitaine. Je n'ai point vu de ses Ecrits. Il florissoit l'an 1351.

* C'est Gauthier de Brienne, tué à la Bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356.

GAULTIER DE LA BELLE-PERCHE *, en Bourgonge, autrement appelé Gaultier l'Arbalestrier, de Belle-Perche, ancien Poëte François. Il a écrit le Roman de Judas Machabée, lequel fut parachevé par Pierre du Riez. Il florissoit l'an 1270, ou environ.

* L'usage est pour *Belle-Perche* sans l'article. Ce fut en 1280 que Pierre de Riez acheva le Roman.

GAULTIER D'ESPINOIS, ou D'ESPINOY, ancien Poëte François, parent de Jaques d'Espinois. Il a écrit plusieurs Poëmes François, non encore imprimés. Il florissoit l'an 1250, ou environ *.

* Fauchet en parle, Ch. 34 & 35, ainsi que du suivant.

GAULTIER DE SOIGNIES, ou DE SAGUIES, ancien Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs Chansons amoureuses. Cl. Fauchet fait mention des susdits en son Recueil des Poëtes.

GAZAL DU TRONCHAY, Médecin à Renes, &c. Voy. ci-devant Gaspard du Tronchay, &c.

GENTIEN HERVET, natif d'Olivet près Orléans, homme docte ès langues, Curé de Crevant près Beaugency, l'an 1561, Docteur en Théologie a Paris [1], Chanoine de Rheims en Champagne, l'an 1562 & 1564. Il a écrit en François ce qui s'ensuit : les Ruzes & Finesses du Diable, pour tâcher à abolir le saint Sacrifice de Jesus-Christ, imprimé à Reims, l'an 1562, & à Paris, chez Chesneau; Apologie contre les Hérétiques, Ministres de Calvin, imprimée chez Chesneau, l'an 1564. Il a traduit de Latin en François les Livres de la Cité de Dieu, écrits par S. Augustin, revus & recorrigés par François de

Belle-Forest, & imprimés à Paris; Epître aux Ministres d'Orléans, imprimé par Chesneau l'an 1562; Réponse au Discours des Ministres, imprimé par Chesneau; Mensonges de Calvin, imprimés par Chesneau; Epître aux Catholiques d'Orléans, imprimés par Chesneau; Réponse à Hugues Sureau, dit des Rosiers, Maître d'Ecole à Orléans, imprimé par Chesneau; Sermon de l'Ascension, imprimé par Chesneau; Consultation des Signes sacrés, imprimé par Chesneau l'an 1565; l'Anti-Hugues, ou Réponse à Hugues Surreau, dit des Roziers, imprimé par Chesneau, l'an 1566; Traité de S. Hiérosme de la vraie Eglise, traduit par ledit Hervet, imprimé par Gilles Gourbin, l'an 1567; Catéchisme pour les Curés, imprimé l'an 1567 par Nicolas Chesneau; Catéchisme, ou Sommaire de la Foi Chrétienne, recueilli des Œuvres de Lyndan, Evéque en Allemagne, &c. imprimé à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1561; Confutation d'un Livre intitulé les Signes Sacrés, imprimé à Reims par Jean de Foigny, l'an 1565, *in*-4°. Ch. 25; Réponse aux calomnies de Jean-Loys Miqueau, contenues au livre intitulé, Confutation des erreurs, & prodigieuses Hérésies de Gentien Hervet, imprimée à Reims par Jean de Foigny, l'an 1569; Seconde Epître aux Ministres, Prédicans, & suppôts de la nouvelle Eglise, &c. imprimée à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1561; Apologie, ou Défense contre une Réponse des Ministres de la nouvelle Eglise d'Orléans, écrite par un qui s'appelle l'Un pour tous, imprimée à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1561. Il florissoit l'an 1564 *. Il a écrit plusieurs Livres en Latin.

[1] La qualité qui lui est ici donnée de *Docteur en Théologie à Paris*, ne lui appartenoit pas. Il en convient dans son *Anti-Hugues*, en ces termes : « Quant » au titre de Docteur que vous me baillez, je m'en fusse bien passé. Je vous » assure que pour ma Doctorerie je n'en payai jamais une seule maille, & » aussi je n'ai jamais usurpé ce titre. Si ceux qui ont fait imprimer le Concile, (il entend sa version du Concile de Trente, rapportée dans le Catalogue que du Verdier donne de ses Œuvres, plus ample que celui de La Croix du Maine) » me l'ont donnée, & qu'à votre jugement ils ont tort, prenez-» vous-en à eux ». Béze, pag. 288 du Tom. I. de son *Hist. Ecclés.* donne

une assez petite idée de la capacité d'Hervet; mais le témoignage de Béze, touchant un Ecrivain Catholique, son adversaire, doit être suspect. M. de Thou, qu'on n'accuse pas de prévention, rend plus de justice au mérite de Gentien Hervet, homme à qui l'on ne peut refuser le titre de laborieux & savant. On recherche sa version du Concile de Trente, à cause d'une particularité qui se trouve à la conclusion, qui est que le Secrétaire ayant demandé aux Pères s'il leur plaisoit que le Concile fût fini, & que la confirmation en fût demandée au Pape, ils consentirent tous à déclarer que le Concile étoit fini, mais qu'il y en eut trois qui s'opposèrent à la demande de la confirmation.

Hervet, âgé de quatre-vingt-cinq ans, mourut le 12 Septembre 1584, & non pas 1594, comme, suivant deux Orléanois, Charles de la Saussaie & François le Maire, je l'ai dit dans ma note première sur l'Article 875 des Jugemens des Savans de Baillet. Celui-ci parmi ses *Anti*, a oublié l'*Anti-Hugues*. (M. de la Monnoye).

Hervet avoit d'abord été Curé de S. Martin de Crevan près de Beaugency, il fut ensuite à Rome attaché au Cardinal Polus, il passoit pour habile dans la langue Grecque, quoique ses différentes Traductions soient peu exactes. Béze prétend qu'il esquiva la dispute avec d'Hemeranges, Ministre d'Orléans. Le Cardinal de Lorraine lui donna un Canonicat à Reims. (M. Falconnet).

V. les Mémoires de Niceron, Tom. XVII, pag. 187.

* C'est ce même Gentien Hervet, qui, par une froide & mauvaise plaisanterie, est appelé *Genti-ane* Hervet, dans le *Tableau des différends de la Religion*, par Ph. de Marnix, Supérieur de Sainte Aldegonde. De Thou (*Hist.* Liv. LXXX) place sa naissance en 1499, & sa mort en 1584, ce qui s'accorde avec les quatre-vingt-cinq ans de vie que lui donne son Epitaphe Grecque & Latine. C'est donc une faute dans les *Annales de l'Eglise d'Orléans*, par du Saussay, que de placer sa mort sous l'an 1594. Cette méprise est d'autant plus évidente, que du Saussay convient qu'Hervet naquit en 1499, & qu'il rapporte l'épitaphe où il est dit que ce savant mourut à quatre-ving-cinq ans.

GEORGES DE ALLUIN, Gentilhomme François. Voy. ci-après Georges de Halluin, écrit par H.

GEORGES DE LA BOUTHIERE, natif d'Authun en Bourgongne [1]. Il a traduit la Métamorphose, ou l'Asne doré d'Apulée, Philosophe Platoniq, imprimé à Lyon par Jean de Tournes & Guillaume Gazeau, l'an 1553. Jean Louveau, d'Orléans, a aussi traduit ledit Livre, comme nous dirons en son lieu. Il a traduit le Livre de Jules Obsequent, traitant des prodiges, ensemble les trois Dialogues de Polidore Virgile,

traitant de pareille matière & semblable argument, lesquels Livres il a enrichis de fort doctes annotations. Le tout a été imprimé ensemble à Lyon, par Jean de Tournes, l'an 1558, *in*-8°. Il a traduit le docte Livre de Suétone Tranquille de la Vie des douze Césars, ou premiers Empereurs de Rome, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, *in*-4°. l'an 1569, & depuis, *in*-16, en petite marge. Il florissoit l'an 1558.

[1] Touchant l'ancienne Noblesse de la Bouthiere, d'Autun, voyez PALLIOT dans son *Parlement de Bourgogne*. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGES CHASTELAIN, dit L'ADVENTURIER, très-élégant Poëte, Historien & Orateur François pour son temps. Il a été nourri & élevé en la maison des Ducs de Bourgongne, comme témoigne Jean le Maire de Belges. Il a écrit en vers François un Recueil des choses merveilleuses advenues de son temps, imprimé avec les Œuvres de Jean Moulinet. Il a écrit le Temple de la ruine d'aucuns Nobles malheureux, tant de France que d'autres nations étangères, à l'imitation de Bocace, imprimé à Paris par Galiot du Pré, l'an 1517. Il a écrit l'Instruction du jeune Prince, contenant huit Chapitres, imprimée avec les autres Œuvres [1]. Il florissoit l'an 1460, ou environ.

[1] Outre les Ouvrages ci-dessus rapportés, Jule Chifflet, Abbé de Balerne, fit imprimer en 1634, à Bruxelles, *in*-4°. l'*Histoire du bon Chevalier Jaques de Lalain, frère & Compagnon de l'Ordre de la Toison d'or*, par Georges Chatelain. Ni La Croix du Maine, ni du Verdier n'ont pu avoir connoissance de cette Edition. La Croix du Maine parle seulement de cet Ouvrage à l'Article de Jaques de Lalain, auquel il semble l'attribuer; mais ces deux Bibliothécaires ont pu connoître les deux suivantes d'un autre Ouvrage du même Châtelain, savoir, d'un Poëme par huitains, en vers de quatre pieds, lequel a pour titre *le Chevalier délibéré*, sur la mort de Charles, dernier Duc de Bourgogne. Ce Poëme, qui est de près de deux mille trois cens vers, a été imprimé au commencement du seizième siècle chez Pierre Sergent, sans date, & auparavant par Michel le Noir, *in*-4°, 1489. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 396.

GEORGES D'ESCLAVONIE, Maitre ès Arts, & Docteur en Théologie, Chanoine & Pénitencier de l'Eglise de Tours

en

en Touraine. Il a écrit en François un Livre intitulé, la Vierge Sacrée, imprimé à Paris chez Simon Vostre.

[1] Il vivoit sur la fin du quinzième siècle, & au commencement du seizième, de même que Simon Vostre, son Imprimeur. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGES HALLOIN, ou DE HALLUIN, dit HALLOINUS, Gentilhomme François. (Je ne sais s'il est issu de la noble maison de Haluin en Flandres, Marquis de Piennes en Picardie [1], &c.) Il a écrit quelques Traités en François contre les erreurs de Martin Luther, Allemand. Je ne sais s'ils sont imprimés. Josse Clitoue, dit Jodocus Clitoueus, en fait mention en son livre du Libre arbitre, écrit contre ledit Luther, & en l'Epître à M. Loys Guillard, Evêque de Chartres, auquel il dédie son livre, &c.

[1] Erasme mettoit au-dessus des lettres qu'il lui écrivoit : *Clarissimo viro Georgio Haloïni Cominiique Domino, & Cæsareæ Aulæ apud Brabantos Proceri.* Il en parle toujours avec respect, quoique, dans une lettre à l'Abbé de S. Bertin, du 13 Décembre 1517, il semble ne pas approuver la trop grande liberté que George d'Haloin s'étoit donnée dans sa version Françoise de l'*Encomium Moriæ.* (M. DE LA MONNOYE).

GEORGES LOISELET. Il a traduit de Latin en François un Traité de S. Cyprien, des douze Manières d'abus qui sont en ce monde, en diverses sortes de gens, & du moyen de les corriger, imprimé à Rouen l'an 1558 [1].

[1] On a reconnu, il y a long-temps, que ce Traité *des douze Abus*, soit par le style, soit par la citation de l'Ecriture suivant *la Vulgate*, ne peut être de S. Cyprien. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGES REVERDY *, Piedmontois, excellent Graveur au burin. C'est celui qui a gravé les portraicts ou effigies du Promptuaire des Médailles, imprimé à Lyon chez Rouvile, par plusieurs fois. Il florissoit à Lyon l'an 1555.

* C'est REVERDI qu'il faut écrire ; les Italiens n'admettent point l'*y* dans leur Alphabet.

GEORGES DE SELVE, Evêque de la Vaur, homme docte ès langues, Ambassadeur pour le Roi François I, vers Charles

le Quint, Empereur des Romains, &c. Il a traduit en François les vies de huit Grecs & Romains, écrites en Grec par Plutarque, imprimées à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1548 [1]. Les Œuvres dudit Evêque ont été imprimées à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1559, *in-fol.* & contiennent ce qui s'ensuit; Un Sermon; quelques Exhortations, Oraisons, Contemplations, Lettres, Discours, Sommaire de l'Ecriture Sainte; le Moyen de faire & entretenir la Paix; deux Remontrances aux Allemans, &c. Il mourut l'an 1529 [2]. Raymond le Roux, J. C. dit Rufus, a écrit un ample Discours de sa vie, en sa Réponse à Charles du-Moulin, Parisien.

[1] Ce bon Evêque, dans l'Epître Dédicatoire de sa Traduction de quelques vies des Hommes Illustres de Plutarque à François I, avoue ingénûment qu'il avoit, en traduisant, trouvé des passages, dont il n'auroit pu se tirer sans l'aide de Me Pierre Danès, son Maître en Grec & en Latin. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il mourut en 1541. Son Ambassade à Venise commença en 1533. *Voy.* les Epîtres de Pierre Bunel. (*idem*).

GEORGES DU TRONCHAY, Sieur DE BALLADÉ, Gentilhomme Angevin, lequel plusieurs pensent avoir été né en la Ville du Mans, pour y avoir presque toujours fait sa demeure durant sa vie, mais il naquit à Morenne, à huit lieues de la Ville d'Angers, l'an 1540. Il étoit fils de Baptiste du Tronchay, Conseiller du Roi au Mans (duquel nous avons parlé ci-dessus) & neveu de Gazal ou Gaspard du Tronchay, Médecin à Rennes, duquel nous avons aussi parlé en son lieu. Je serois trop ingrat, si je ne faisois très-honorable mention de celui, lequel durant sa vie m'a tellement aimé, qu'il n'avoit pas un plus grand ami en ce monde, & auquel réciproquement j'ai porté telle amitié, que je peux dire n'en avoir jamais eu de telle avec autre, pour les raretés qui étoient en lui, & pour la cognoissance de tant de choses singulières, desquelles il étoit amateur : c'étoit le plus entendu & le mieux versé en la cognoissance des Médailles & autres Antiquités Grecques & Romaines, que pas un de son siècle, & lequel les savoit le mieux peindre, ou repré-

ſenter à la main. Il avoit délibéré de faire l'explication des revers de toutes celles qu'il avoit, deſquelles le nombre étoit preſqu'incroyable, enſemble des Cornalines & Pierres gravées, qui étoient en ſon Cabinet. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, & pluſieurs Livres en proſe, deſquels c'eſt grand dommage qu'il ne les a fait imprimer, car c'étoit l'homme des mieux couchant par écrit qui fût en France, comme peuvent juger ceux qui ont vu de ſes Compoſitions, &, entr'autres, la Remontrance des plaintes du Tiers-Etat du Pays & Comté du Maine, qui étoient les cayers pour les Etats de Blois. Elle n'eſt encore imprimée, non plus que ſa Grammaire Françoiſe, ſes Etymologies, Proverbes, & autres belles choſes encommencées par lui. Il mourut au Mans l'an 1582, le 20e jour d'Août, en l'an de ſon âge 43, au grand regret de tous ſes amis, & ſur-tout au mien, ſon plus fidèle ami *.

* Voy. le Tome IV du *Menagiana*, pag. 58, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 299.

GEORGETTE DE MONTENAY, Damoiſelle ſervante de la Royne de Navarre, Madame Jeanne d'Albret, &c. Elle a écrit un fort beau Livre en vers François, intitulé Emblémes Chrétiens, imprimé à Lyon avec les figures, l'an 1571 [1].

[1] Ses *Emblêmes* furent réimprimés à Zurich en 1583, avec une Verſion Latine. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 107.

GERMAIN CHARTELIER, Conſeiller du Roi au Parlement de Paris. Il a recueilli pluſieurs Arrêts mémorables, prononcés en la Cour de Parlement de Paris, deſquels fait mention Loys le Charon en ſes Réponſes du Droit obſervé en France, &c.

GERMAIN COLIN, natif d'Angers, Poëte François du temps de Marot, &c.

GERMAIN COLIN BUCHER [1], grand Orateur, & Secrétaire de Meſſire Philippe de l'Iſle-Adam, grand Maître de

Malthe, &c. Jean Bouchet fait mention de lui aux Annales d'Aquitaine.

[1] La Croix du Maine s'eſt trompé, lorſqu'il a cru que Germain Colin, d'Angers, différoit de Germain Colin Bucher. Ce n'eſt qu'un ſeul & même Auteur. *Bucher* étoit ſon nom de famille, *Germain* & *Colin*, diminutif de *Nicolas*, ſes noms de baptême, par où l'on avoit coutume de l'appeler. Il ne s'attacha au ſervice de Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, qu'après la priſe de Rhodes par Soliman, il le ſuivit en Italie & à Malthe. François Sagon, ennemi juré de Marot, & Jean Bouchet, dit *le Traverſeur*, étoient en commerce de vers avec lui. Le premier le croyoit ſi fort ſon ami, qu'il l'appela à ſon ſecours, avec Jean Bouchet, contre Marot:

Vien contre ce Marot malin,
Bouchet, & toi Germain Colin,
D'Angers, & Poitiers la défenſe.

il eut cependant bientôt lieu de ſe déſabuſer, lorſqu'il ſut qu'il étoit Auteur de l'Epître, où, feignant de vouloir pacifier le différent de Marot & de Sagon, il donnoit manifeſtement tout le tort au dernier. Bouchet, à qui Sagon ſe plaignit de cette infidélité, ne laiſſa pas de conſerver de l'eſtime pour Germain Colin. Celui-ci, dès l'an 1529, lui avoit écrit de Nice une Epître en vers très-flatteuſe, inſérée la 64ᵉ en nombre parmi celles de Bouchet. La 66ᵉ, datée de Syracuſe, eſt de lui encore. Il la finit par ſa Deviſe, *Velà que c'eſt*, & par ces deux vers,

Cil qui a plus les Muſes que l'or cher,
Ton ſerviteur Germain Colin Bucher.

ce qui fait bien voir qu'il ne falloit pas rapporter ici deux Germains Colins, n'y en ayant eu qu'un. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 348.

GERMAIN FORGET, Avocat à Evreux en Normandie, Poëte Latin & François. Il a écrit un Panégyric, ou Chant d'allégreſſe ſur la venue du très-Chrétien Henri III, Roi de France & de Pologne, imprimé à Paris, l'an 1574, par Jean Poupy.

GERMAIN DE LA MAGDELEINE, Praticien en la Chancelerie de France, & Cour de Rome, l'an 1557. Il a recueilli pluſieurs Edits, Ordonnances, Mandemens & Commiſſions du Roi, pluſieurs Arrêts du Parlement & Sentences du Châtelet de Paris, &c. concernant le fait de la Juſtice & Police de Paris, imprimé à Paris chez Charles l'Angelier, l'an 1557.

GERMAIN PILLON, Parisien, issu du Pays du Maine, car son père étoit né de la Paroisse de Loué, a six lieues du Mans, qui étoit aussi le lieu de la naissance d'Abel Foullon, duquel nous avons parlé au commencement de ce Livre, ce que je répéte pour l'amour de mon pays. Celui-ci est des plus excellens Statuaires de Paris, voire de toute la France, comme il se voit par tous ses Ouv.ages*, tant à Paris qu'en divers lieux de la France, tant ingénieusement élabourés. Je desirerois qu'il voulût mettre les secrets de sa science en lumière, pour servir à ceux qui font profession de cet art. Il florit à Paris cette année 1584.

* On peut voir dans le Sanctuaire de l'Eglise de S. Germain-l'Auxerrois *les Anges* de cet habile Artiste, qu'on a placés sur la balustrade qui ferme le Sanctuaire. Ces Anges sont de la plus grande beauté; ainsi que la figure de grandeur naturelle de S. François Stigmate, qu'on voit sous le Cloître des grands Augustins à Paris : Ouvrage admirable de ce célèbre Sculpteur, que la négligence laisse détruire par le temps.

GERMAIN VAILLANT DE GUELLIS, Abbé de Pimpont, Conseiller du Roi au Parlement de Paris. La Ville d'Orléans a cet heur que d'avoir produit un grand nombre d'hommes doctes, &, entr'autres, cetuy-cy, lequel a écrit plusieurs Œuvres Latins, desquels je ferai mention autre part, & quant à ce qu'il peut avoir écrit en François, je n'en ai encore cognoissance. Il florit à Paris cette année 1584[1].

[1] Germain Vaillant de Guellis, ou Guessis, Abbé de Paimpont, Ordre de S. Augustin, au Diocèse de S. Mâlo, Conseiller au Parlement de Paris, & Chanoine de Notre-Dame, étoit un de ces savans qui entretenoient François I, à table, & dans ses heures de loisir, ce qui fut cause de sa fortune. Il céda ensuite tous ses bénéfices pour l'Evêché d'Orléans, sa patrie, où il avoit été Chanoine de S. Aignan dans sa jeunesse, mais il mourut avant que d'y avoir fait son entrée, le 25 Septembre 1587, & fut enterré dans l'Eglise de S. Lizard à Meun sur Loire, où il étoit mort, ayant ordonné par son testament qu'on l'enterrât où il mourroit. On a de lui un *Commentaire sur Virgile*, qu'il dédia à ses trois neveux, dont l'un a été le Jésuite Varade; & un Poëme qu'il composa à l'âge de soixante-dix ans, où il semble prédire l'assassinat d'Henri III, commis deux ou trois ans après. Bourbon le soupçonne de s'être servi du Commentaire de Fulvius Ursinus sur Virgile, imprimé en 1568, sept ans avant le sien, qui ne parut qu'en 1575. (M. FALCONNET).

GERARD LE FRANÇOIS, Docteur en Médecine, homme très-docte. Il a écrit en vers François trois Livres de la Santé, imprimés à Paris chez Jean Richer, l'an 1584.

GERARD DE VIVRE *, natif de la Ville de Gand en Flandres, Maître de l'Ecole Françoise instituée en la Ville de Cologne en Allemagne, &c. Il a écrit une Comédie de la Fidélité nuptiale, composée en prose Françoise, & imprimée à Paris chez Nicolas Bonfons, l'an 1578, & à Anvers, l'an 1577; Comédie des Amours de Theseus & Dejanira, imprimée chez ledit Bonfons, l'an 1577, & à Anvers chez Henry Heindrick, audit an 1577 **. Comédie d'Abraham & de Hagar ***. Il florissoit à Colongne l'an 1577.

* Ou du Vivier, comme du Verdier le nomme.

** Cette Comédie est aussi en prose.

*** Elle n'a point été imprimée.

GERAULT DE BARIET, natif de Cahors en Quercy, Docteur ès Loix, Conseiller & Enquêteur audit Cahors. Il a recueilli & mis par Articles les Loix, Statuts & Ordonnances du Roi Henri II, avec Sommaires sur lesdits Articles, imprimées à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1553. Il florissoit à Cahors l'an 1552.

ADVERTISSEMENT AUX LECTEURS.

Faut noter que les noms commençants par ces mots, Girard, Girault, *&* Girardin, *je les ay mis cy-après en leur ordre, sans avoir voulu changer leur appellation première, peut-être plus connue par ces mots*, *que par* Gerard, Gerault, *ou* Gerauldin, *qui sont diverses prononciations, usitées parmi les François, & l'ai fait afin que cela se trouvât plus aisément de ceux qui ont de coutume de les nommer ainsi.*

GERVAIS LE BARBIER, surnommé Francour, natif du Village de Torcé, à quatre ou cinq lieues de la Ville du Mans, premièrement Avocat en ladite Ville, & depuis Chan-

celier du Roi de Navarre, & enfin Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi Charles IX, l'an 1572. Cetuy-cy a été un des plus adextres à manier les affaires d'Etat, qu'autre qui fût de son temps, comme il l'a bien montré par tous les effets que l'on en a vu produire durant les troubles de France pour la Religion. Il a écrit plusieurs Livres, lesquels se voient imprimés : savoir est, la Remontrance envoyée au Roi pour la Noblesse du Maine, avec un Advertissement de ce qui s'est passé de remarquable audit pays, l'an 1564, jusqu'au mois de Mai l'an 1565, le tout imprimé à Orléans audit an ; Conseil sacré d'un Gentilhomme François aux Eglises de Flandres, servant d'Avertissement aux Seigneurs des Pays-Bas, & d'Exhortation aux Princes Protestans de l'Empire, imprimé à Anvers l'an 1567. Il a écrit plusieurs Mémoires des troubles advenus au Maine touchant le fait de la Religion & de la prise de la Ville du Mans, l'an 1562, &c lesquels se voient écrits à la main, & non encore imprimés. Il fut tué à Paris le jour de la S. Berthelemy, 24e jour d'Août, l'an 1572, sous le règne de Charles IX [1].

[1] Le P. le Long, pag. 764 de sa *Bibl. Histor. de la France* *, n°. 14898, dit que cet Auteur fut tué en 1572, à quoi il pouvoit ajouter que ce fut à la S. Barthelemy, comme le marquent La Croix du Maine, le Président de Thou, Liv. 52, Daubigné, année 1572. (M. DE LA MONNOYE).

* A l'endroit cité de la *Bibliot. Histor. de France*, il y a une faute singulière, où il donne à Gervais le Barbier le titre de *Chevalier* du Roi de Navarre, au lieu de celui de *Chancelier*.

GERVAIS DE TOURNAY, Picard, Chanoine & Docteur scholastiq en l'Eglise de Soissons. Il a traduit de Grec en François les Oraisons de Demostene, Æschine, Libanius, & autres Orateurs Grecs, le tout réduit en deux volumes, imprimés à Paris *.

* Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. II, pag, 469.

GEUFROY DE BEAULIEU (Frère), appelé par aucuns GODEFROY, &c. Aumônier du Roi S. Loys, & son Confesseur

l'espace de vingt ans [1]. Il a écrit la Vie du Roi S. Loys son Maître, laquelle se voit écrite à la main au Collège Royal de Navarre à Paris *, selon que témoigne Loys Lasseré, grand Maître dudit Collège, en la vie qu'il a écrite de S. Hiérosme, &c. Il florissoit l'an de salut 1250.

[1] Geoffroi, ou Godefroi de Beaulieu, en Latin *Gaufridus de Bello*, ou *de Pulchro Loco*, étoit Jacobin. Les PP. Quétif & Echard en parlent amplement & curieusement, pag. 267 & 270 de leurs Bibliothèques. C'est là que tout à la fin de l'Article de la *Vie de S. Louis* écrite par ce *Gaufridus*, il est dit, sur la foi du P. Jaques Malbrancq, Jésuite, qu'on en voit un ancien Manuscrit, orné de belles mignatures, dans l'une desquelles est représenté le bon Roi, nud, à genoux sur une natte, les mains jointes, ayant par derrière son Confesseur, qui le discipline rudement. (M. de la Monnoye).

* M. de Fontette, dans la nouvelle Edition de la Biblioth. Histor. de la France (Tom. II, n°. 16838) nous apprend que la *Vie de S. Louis*, par Geoffroy de Beaulieu, se trouve manuscrite dans la Bibliothèque du Collège de Navarre à Paris, sous la cotte A, 250. Elle est en Latin, & a été publiée pour la première fois en 1617, *in*-4°. par Ménard, à la suite du Joinville, ensuite, en 1649, par du Chesne, Tom. V. de sa Collection des Historiens de France, enfin dans le Recueil des Actes des Saints par les Bollandistes; mais le Manuscrit du Collège de Navarre, outre plusieurs variantes importantes, contient un Chapitre entier, qui manque dans les imprimés. Il y en avoit un autre dans la Bibliothèque du Couvent des Jacobins d'Evreux, où Geoffroi de Beaulieu étoit venu demeurer, dès que le Couvent fut bâti, peu après la mort de S. Louis. Il servit à l'Edition de 1617, & a été perdu depuis. *Le Brasseur, Hist. d'Evreux*, pag. 202.

GEOFROY DE BILLY, Abbé de S. Vincent de Laon en Picardie. Il a traduit en François les Méditations & Prières à Dieu, écrites en Latin par Jean-Loys Vives, de Vallence en Espagne, &c. imprimées à Paris l'an 1570 [1].

[1] Geoffroy de Billy, frère de Jacques, si célèbre par ses diverses Traductions Latines, mourut, en 1612, Evêque de Laon *. (M. de la Monnoye).

* Il avoit été sacré au mois de Mai 1601. D. Félibien, pag. 443 de son *Histoire de l'Abbaye de S. Denis*, où Billy avoit été Moine, dit que Billy a laissé des Traductions Françoises de quelques *Traités spirituels de Louis Vivès & de Lansperge, avec d'autres Ouvrages de piété, dont quelques-uns n'ont pas été imprimés*. Ceux qui ont été publiés sont des *Prières & Méditations*, traduites du Latin de Vivès, Paris, 1570, *in*-16; *le Manuel de la Vie Chrétienne*,

tienne, traduit de l'Espagnol de Louis de Grenade, Paris, 1575, *in-16*; *le Manuel d'Oraisons*, traduit aussi de l'Espagnol du même Auteur, Paris, 1579, *in-16*, enfin *le Propos de Jesus-Christ à l'ame fidèle*, traduit du Latin de Jean-Juste Lansperge, 1584, *in-16*.

GEUFROY BOUSSARD, natif de la Ville du Mans, Docteur en Théologie à Paris, & Chancelier de ladite Université, l'an 1536, ou environ. Cetuy-cy étoit issu de la très-ancienne famille des Boussards au Maine, & étoit oncle de M. Felix Boussard, Conseiller du Roi au Siége Présidial du Mans, homme docte ès langues, & doué d'un esprit émerveillable, de grand jugement & de rare doctrine. Cetuy Geufroy a composé en François un Livre, qu'il a intitulé le Régime & Gouvernement pour les Dames & femmes de chacun état, qui veulent vivre au monde selon Dieu. Ce Livre n'est encore imprimé que je sache. Nous l'avons par-devers nous écrit à la main, & contient environ d'une main de papier, écrit en forme de minute. Il a écrit plusieurs Œuvres en Latin, desquels je ferai mention autre part. C'étoit l'un des plus doctes & des plus éloquens de son temps, & pour ce fut envoyé vers le Pape Jules II, pour les affaires du Royaume de France, devant lequel il harangua publiquement à Bologne-la-Grasse, l'an 1505. Son corps gist en l'Abbaye de S. Vincent près le Mans.

GEUFROY CAUCER, ou CHAUCER, Gentilhomme Anglois, homme très-docte en Latin & en François [1]. Il a écrit quelques Œuvres en notre langue Françoise, tant de son invention, que de ses Traductions, desquelles Jean Ballée, Anglois, fait mention *. Il florissoit en l'an de salut 1420.

[1] Il entendoit le François, mais je ne trouve pas dans ce que Pitseüs rapporte de lui qu'il ait rien écrit en cette langue. il mourut, selon le même Pitseüs, le 25 Octobre 1400. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera les plus grands détails sur la Vie & les Ouvrages de Geof froy Chaucer dans le second Tome de la *Biographie Britannique*, pag. 1293, & suiv. Il étoit né vers 1328, ainsi il vécut environ soixa nte-douze ans. *Voy.* aussi Tannerus, dans sa *Biblioth. Britannique* (pag. 166 & suiv.) i rapporte les titres François de quelques Poëmes de Chaucer, mais les Poëme

mêmes ſont en Anglois. Il imitoit, ou traduiſoit ſouvent dans ſes Poëſies Angloiſes les Poëtes François ou Italiens, mais je ne crois pas qu'il ait rien écrit en François.

GEUFROY DE LA CHASSAGNE, Sieur DE PRESSAC, natif de la Ville de Bordeaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III, Poëte Latin & François, grand Orateur, & Hiſtorien, &c. Son père s'appeloit Iſaac de la Chaſſagne, l'un des plus doctes & renommés entre les Conſeillers dudit Parlement de Bordeaux en Guienne [1], &c. Il a traduit fort heureuſement de Latin en François pluſieurs Epîtres de Seneque, imprimées à Paris chez Chaudiere, l'an 1582, & auparavant encore. Il a écrit un très-docte Diſcours traitant de l'honneur & de la vaillance, lequel il a intitulé le Cléandre, imprimé avec les Epîtres ſuſdites de la dernière Edition, & ſéparément auſſi. Il florit cette année 1584.

[1] Il eſt dit ici qu'Iſaac de la Chaſſagne ſon père étoit Conſeiller au Parlement de Bordeaux; il y fut Préſident. Geoffroi avoit pour frère François de la Chaſſagne, Conſeiller au même Parlement, mari de la nièce de Bernard de Girard, Sieur du Haillan, & pour ſœur, Françoiſe, épouſe de Michel de Montagne; ainſi c'eſt une erreur dans le Journ. des Sav. 1724 du mois de Mai, d'avoir tout au contraire dit que Geoffroi de la Chaſſagne avoit épouſé la ſœur de Montagne. Du Verdier, qui ne connoiſſoit ce Geoffroi que par ſon nom de Seigneurie, n'en a parlé qu'à la lettre P, au mot PRESSAC. (M. DE LA MONNOYE).

GEUFROY, ou GODEFROY DE LEIGNI, en Brie, ancien Poëte François. Il a écrit le Roman de la Charette ou de Lancelot, commencé par Chreſtien de Troye, duquel nous avons parlé ci-devant. Il floriſſoit en l'an 1109 *.

* Voy. Fauchet, Chap. 11.

GEOFROY LINOCIER, natif de la Ville de Tournon en Vivarais, Bachelier en Médecine, jeune homme fort docte en Grec & en Latin, & bien verſé en ſa profeſſion de Médecine. Il a recueilli de *Geſnerus*, & autres excellens Auteurs, l'Hiſtoire des Plantes & Simples Aromatiques, venues des Indes Orientales & Occidentales; de la Nature des Bêtes à quatre pieds, des oiſeaux, des ſerpens & des poiſſons; plus un Traité de la diſtil-

lation des eaux & huiles. Le tout a été imprimé à Paris en un volume chez Charles Macé, l'an 1584, auquel an l'Auteur florit en ladite Ville & Univerſité. Je ferai mention de ſes Ecrits Latins autre part, &, entr'autres, de ſes Additions ou Augmentations au Livre des Mytologies, ou Diſcours fabuleux de *Natalis Comes* [1].

[1] Sylburge a fait des notes ſur le petit Livre *Mythologia Muſarum*, imprimé à la ſuite de la Mythologie de *Natalis Comes*. Les fautes, tant de Linocier, que de ſon Imprimeur, y étoient en très-grand nombre, & avoient grand beſoin des corrections de Sylburge. Ce Geoffroi Linocier étoit apparemment proche parent de Guillaume Linocier, alors Libraire à Paris. (M. DE LA MONNOYE).

GEUFROY DU LUC, Gentilhomme natif dudit lieu, en Aquitaine, homme docte ès langues Grecque, Latine & Provençale, ancien Poëte François. Il a écrit pluſieurs Œuvres en langue Provençale. Il mourut l'an 1340 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame. Chap. 61.

GEUFROY RUDEL, Gentilhomme Savoiſien, Sieur DE BLIEUX, en Provence, l'an 1162 [1]. Il a écrit un Diſcours de la Guerre de Treſſin, Prince des Sarrazins, contre les Roys d'Arles en Provence, non encore imprimé.

[1] C'eſt un fameux Poëte Provençal du douzième ſiècle. Pétrarque en a fait mention dans ces vers de ſon 4[e] *Capitolo du Triomphe de l'Amour.*

Giaufre Rudel ch'uſo la vela el Remo
A cercar la ſua morte.

Du Verdier l'a nommé *Jaufred Rudel*, comme Jean de Notre-Dame. (M. DE LA MONNOYE).

GEUFROY THORY, ou TORY [1], natif de Bourges en Berry, Imprimeur du Roi, & Libraire Juré en l'Univerſité de Paris, autrefois Régent au Collège de Bourgongne à Paris, par aucuns appelé le Maître du pot caſſé, qui étoit l'enſeigne de ſa maiſon, &c. Il a compoſé un Livre, qu'il intitule le Champ Fleury [2], contenant l'art & Science de la proportion des lettres attiques, ou antiques, & vulgairement appelées

lettres Romaines, proportionnées felon le corps & vifage humain, imprimé à Paris par lui-même, l'an 1529, *in*-4°. & depuis *in*-8°. Il a traduit les Hieroglyphes d'Orus Apollo, Auteur Grec. Il a traduit les Politiques de Plutarque, imprimées à Lyon par Guillaume Boulle; le Tableau de Cebes, ancien Philofophe Thebain, traduit par ledit Thory; trente Dialogues de Lucien, imprimés à Paris chez Jean Petit, l'an 1529, avec ledit Tableau de Cebes; Sommaire des Chroniques de Jean-Baptifte Egnace, Vénitien, traduit de Latin en François par ledit Thory, imprimé à Paris par lui-même, l'an 1529, auquel temps il floriffoit.

[1] La Caille appelle cet Auteur *Toury*, ou *Tory*, cependant il ne s'eft jamais nommé que *Tory*, d'où, en Latin, il devoit naturellement s'être appelé, non pas *Torinus*, comme il a fait, mais *Torius*. Pâquier, Chap. 13 du Liv. VII de fes *Recherches*, l'appelle mal *Geoffroy Toré*, & le P. Garaffe, Chap. 19 du Liv. II de fa *Recherche des Recherches*, encore plus mal *George Toré*, lorfqu'il dit que le *Raminagrobis* de Rabelais, au fentiment de Pâquier, eft, ou *Guillaume Cretin*, ou *George Tore*. L'unique méprife de Pâquier eft d'avoir écrit *Toré* pour *Tory*; car touchant le *Raminagrobis* de Rabelais, il a fimplement dit que c'étoit *Guillaume Cretin*. (M. de la Monnoye).

[2] Des deux Préfaces que Tory a mifes au-devant de fon *Champ-Fleury*, la feconde eft remarquable par un endroit que je vais citer; c'eft où, parlant des corrupteurs de la langue Françoife, qui ufent de mots écorchés du Latin, il défigne clairement Rabelais. Voici le paffage: « Quand écumeurs de Latin » difent, defpumons la verbocination latiale, & transfrétons la féquane au » dilucule & crépufcule, puis déambulons par les quadrivies & platées de » Lutéce, & comme verifimiles amorabundes, captivons la bénivolence de » l'omnigéne & omniforme fexe féminin; me femble, ajoute-t-il, qu'ils » ne fe moquent feulement de leurs femblables, mais de leur même per- » fonne ». Ces mots, à un ou deux près, font précifément ceux que Rabelais, Chap. 6 du Liv. II, met dans la bouche de fon écolier Limofin; & ce qui furprend, c'eft que la première Edition du *Champ-Fleuri* eft de 1529, temps auquel il n'y avoit encore rien d'imprimé de Rabelais; d'où l'on conclud que dès-lors il en couroit quelque copie manufcrite. Tory, au refte, nonobftant la note du *Ménagiana*, pag. 84, Tom. IV, ne laiffe pas de mériter une place parmi les favans Libraires ou Imprimeurs, au fentiment de Naudé fur-tout, qui, pag. 8 de fon *Mafcurat*, le préfére à Badius. (*idem*).

Voy. la Biblioth. Françoife de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 178, Tom. X, pag. 18, Tom. XI, pag. 390.

GEUFROI DE LA TOUR LANDRI, Gentilhomme Angevin, ſurnommé LE CHEVALIER DE LA TOUR (qui eſt l'une des plus anciennes & nobles maiſons de tout le Pays & Duché d'Anjou) Sieur de Noſtre-Dame de Beaulieu, l'an 1371. Ledit Chevalier de la Tour, étant fort âgé, écrivit un Livre, qu'il intitula, Le Chevalier de la Tour, & contient l'inſtruction pour entretenir en vertu & honnêteté les femmes tant mariées, qu'à marier. Ce Livre ſe trouve imprimé à Paris chez Guillaume Euſtache, l'an 1514. Je l'ai auſſi pardevers moi écrit à la main. Il a écrit le Guidon des guerres, imprimé avec le Livre ſuſdit. Il floriſſoit l'an ſuſdit 1371 [1].

[1] Il en a été parlé plus haut, vers la fin de la lettre C, au mot CHEVALIER DE LA TOUR, parmi les Auteurs incertains de la Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

GEUFROY DE LA VALLÉE [1], Orléanois, ſurnommé LE BEAU VALÉE, &c. Il fit imprimer à Paris un Livre, intitulé Erre Geru, le fléau de la Foy bigarée, lequel eſt plain de blaſphemes & impiétés contre J. Ch. [2] Il fut brûlé à Paris pour ſon Héréſie, l'an 1574.

[1] Son nom étoit VALLÉE, & non pas DE LA VALLÉE. Le petit livre, dont il eſt ici queſtion, a été réimprimé l'an 1716, à la Haie, dans la ſeconde Partie du Tom. I. des *Mémoires de Littérature* *, d'après une copie exactement faite ſur un Exemplaire de l'ancienne Edition, alors de la plus grande rareté. (M. DE LA MONNOYE).

[2] L'Original conſiſte en un Diſcours très-mal conçu & très-mal raiſonné, imprimé en huit feuillets, *in*-8°. Il eſt composé de ſept propoſitions, dont la première, attribuée au vrai Catholique, eſt rapportée en ces termes : « J'ai » ma volupté avec Dieu, en Dieu n'ai que repos ». La ſeconde, attribuée au Papiſte : « Je n'ai que crainte en Dieu, de Dieu je ſuis peureux ». La troiſième au Huguenot : « Je n'ai que crainte en Dieu, de Dieu j'ai eſpé» rance ». La quatrième à l'Anabaptiſte : « Je ſuis peureux en Dieu, de Dieu » j'ai eſpérance ». La cinquième au Libertin : « Je ſuis douteux de Dieu, » ſans Dieu ſuis tourmenté ». La ſixième à l'Athéiſte : « J'ai ma volupté ſans » Dieu, en Dieu n'ai que tourment ». La ſeptième, qui n'eſt attribuée à perſonne, & qui paroît être celle de l'Auteur, eſt telle : « Qui eſt en crainte, » quelque crainte que ce ſoit, ne peut être heureux ». Il reconnoît un Dieu, & écrit même poſitivement qu'il n'eſt pas poſſible à l'homme d'être ſans Dieu ; mais il ne veut pas qu'on craigne ce Dieu, & qu'on appréhende, ni

d'être brûlé par Arrêt, faute de déclarer qu'on croit en Dieu, ni d'être damné après la mort. Tels étoient sans doute les sentimens de Geoffroi Vallée, lorsqu'il n'avoit rien à craindre, car il les rétracta, au moins à s'en rapporter à l'anecdote suivante, écrite d'une ancienne écriture qui paroît être de son temps, & sur un Exemplaire de son Livre, imprimé sans nom de lieu & sans date : « il fut condamné à être pendu, & son corps réduit en cendres, » le 2 Janvier 1573, au Châtelet de Paris, & fut des Juges, dont appel, la » Sentence exécutée le 9ᵉ jour de Février ensuivant, Place de Grève, & » abjura son erreur publiquement, connoissant sa faute ». Maldonat, sur le 26ᵉ Chap. de S. Mathieu, parle ainsi de ce livre : *Nonnulli progressi sunt longiùs, quorum unus, cùm libellum quemdam his annis de arte nihil credendi composuisset, nihil in eo nisì hoc unum verum dixit, oportere priùs Calvinistam fieri qui Atheus esse volet.* Les paroles de Maldonat ont fait croire à bien des gens que l'Auteur avoit écrit en Latin, & intitulé son livre *Ars nihil credendi.* Bayle semble douter un peu qu'on y trouve que « Quiconque veut » être Athée, doit être premièrement Huguenot. Il n'en auroit pas douté s'il y avoit lu, fol. 5, ces mots : » Le libertin ne croit, ni décroit, ne se fiant » ne défiant de rien, ce qui le rend toujours douteux, pouvant venir, s'il est » bien instruit ou qu'il médite souvent, à plus heureux port que tous les » autres qui croient (pourvu qu'il ait passé par la Huguenoterie) d'autant » qu'il monte en intellect plus que les Papistes ; aussi s'enferre-t-il lourde- » ment, s'il ne se retire, pouvant tomber à l'Athéisme. (Il est vrai que » l'homme ne peut jamais être Athéiste, & est ainsi créé de Dieu) mais il » peut tomber en plus mauvais état que tous les dessus dits ». Nous rapportons ce passage d'un livre qui jadis étoit très-rare, & d'un prix énorme, pour faire voir combien la plupart de ces productions obscures, si recherchées, sont peu intéressantes & mal conçues. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIX, & les Mem. de Littér. de Sallengre, au lieu cité ci-dessus. On y a remarqué que Geoffroi Vallée fut grand-oncle de Jaques Vallée, connu sous le nom de *Desbarreaux*, fameux par son libertinage.

* M. de la Monnoye se trompe, lorsqu'il dit dans la remarque ci-dessus que l'Ouvrage de Geoffroi Vallée a été réimprimé dans les *Mémoires de Littérature.* On n'y trouve qu'une notice de cet Ouvrage, avec quelques Remarques sur l'Auteur (Tom. I, seconde Partie, pag. 222). Le livre de Vallée n'a de mérite que son extrême rareté. Il n'est point vrai qu'il fût rempli de blasphêmes contre Jesus-Christ, comme le dit La Croix du Maine. Cet Ouvrage ne fait mention de Jesus-Christ directement, ni indirectement. Il est intitulé *la Béatitude des Chrétiens, ou la Folie de la Foi, par Geoffroi Vallée, natif d'Orléans, fils de feu Geoffroi, & de Girarde le Berruyer, auxquels noms de père & mère assemblés* il s'y trouve *L'erre Géru vraysléo de la Foy bigarrée, & au non du fils Va fléo regle Foy, autrement Guere la fole Foy.* Le but de l'Auteur est de prouver que de croire par crainte, ou sur la parole

d'autrui, est une vraie incertitude; qu'il n'y a de repos pour l'esprit que lorsque l'on croit par science; or il réduit cette croyance au pur Déisme, & c'est, selon lui, celle de l'*homme* qu'il appelle *le vrai Catholique ou Universel.*

M. de la Monnoye avoit un Exemplaire de cet Ouvrage, & il avoit écrit à la tête la note suivante : « Ce petit Livre est si rare, qu'il n'en reste » peut-être point d'autre Exemplaire que celui-ci. La plupart des Ecrivains » qui en ont parlé, se sont trompés, ou sur le nom de l'Auteur, qu'ils ont » nommé en François *Geoffroi du Val*, & en Latin *Godefridum*, ou *Gothofredum à Valle*, ou sur l'année de son supplice, qu'ils ont mise, les uns » en 1571, & les autres, avec La Croix du Maine, en 1574. Quoique, » conformément à la note manuscrite qu'on lit au-devant de cet Exemplaire, » il y a bien lieu de croire que ce fut en 1573, cette note étant apparemment de » la main de quelqu'un qui étoit présent à l'exécution de Geoffroi Vallée. Le » fond de la doctrine de cet Auteur n'est pas l'Athéïsme proprement dit, mais » un Déïsme commode, qui consiste à reconnoître un Dieu sans le craindre, & » sans appréhender aucunes peines après la mort; sur quoi Maldonat, con- » temporain de ce Vallée, ayant dit dans son Commentaire sur le Chap. 26 » de S. Mathieu, qu'un libertin de son temps avoit fait un petit Traité *de* » *Arte nihil credendi*, plusieurs prenant ces paroles à la lettre, ont cru que » l'Ouvrage étoit Latin, & avoit véritablement ce titre, ne pouvant deviner » que Maldonat, par ces mots équivalens, avoit voulu exprimer le titre » François, *Fléau de la Foy* ». M. de la Monnoye, dans le reste de la note, relève la méprise de Bayle, dont on a parlé ci-dessus. Quant à la date du supplice de Vallée, M. de la Monnoye a été trompé par la note ancienne qu'il avoit trouvée sur son Exemplaire. On y lit ces mots : « Il fut condamné » à être pendu, & son corps réduit en cendres, le 2 Janvier 1573 au Châtelet, » par Sentence, & fut du Jugement donné appel par Arrêt du Parlement; fut » la Sentence exécutée le 9ᵉ jour de Février ensuivant, Place de Grève, & » abjura son erreur publiquement, connoissant sa faute ». Cela n'est pas exact. J'ai sous les yeux l'Arrêt du Parlement, extrait des Registres du 8 Février 1574, imprimé d'après le Manuscrit de Dupuy, nº. 137. Il paroît par cet Arrêt que Vallée avoit été condamné en 1571 à être pendu & brûlé. Il y eut appel le premier Janvier 1572 par Jacques Jacquier, au nom du Curateur dudit Vallée. En conséquence Arrêt du 8 Mai suivant; informations, rapports de Médecins, & interrogatoires de Vallée en présence des Médecins; enfin Arrêt du 8 Juin 1574, qui déboute de l'appel. Ainsi La Croix du Maine a eu raison de placer en 1574 le supplice de Vallée. Quelques observations, jointes à cet Arrêt imprimé, font croire que les Médecins furent appelés, parce qu'on supposoit qu'il y avoit dans cet homme plus de folie que de malice : aussi les *Mémoires de l'Etoile disent que plusieurs des Juges étoient d'avis de le confiner dans un Monastère comme un vrai fou, tel qu'il étoit & se montra, lorsqu'on le mena au supplice.* L'Exemplaire du Livre de Vallée, qu'avoit M de la Monnoye, fut donné en 1714 à M. le Cardinal d'Estrées, & passa ensuite à l'Archevêque de Cambray, puis au Maréchal

d'Eſtrées. Après la mort de ce dernier, M. de Boze ſe procura ce Livre ; & à la vente de la Bibliothèque de M. de Boze, il paſſa aux mains de M. le Préſident de Cotte, qui en eſt actuellement poſſeſſeur.

GEUFROY DE VILLE-HARDUIN, Chevalier François, Maréchal de Champagne, Chef des Champenois en la Terre Sainte, l'an 1181, juſqu'en l'an 1200, ou environ. Il a écrit bien amplement, & ſelon la vérité, le Diſcours du voyage des Chrétiens en la Terre Sainte, l'an de ſalut 1202 [1]. Pierre Pithou, très-ſavant Juriſconſul & Hiſtorien de notre temps, faiſant mention dudit Ville-Harduin en ſon Catalogue des Evêques de Troye, l'appelle Guillaume, & non Geufroy *.

[1] Blaiſe de Vigenère fit en 1585 imprimer, *in*-4°. l'*Hiſtoire de Ville-Hardouin*, en ſon vieux langage, rendu à côté en François plus intelligible. Aujourd'hui nous avons de l'Imprimerie Royale, *in-fol.* cette même Hiſtoire, diviſée en deux Parties, dont la première contient la Conquête de Conſtantinople, en 1204, par les François & les Vénitiens, avec la ſuite par Philippe Mouskes, juſqu'en 1240, depuis 1204, où finit Ville-Hardouin. La ſeconde contient l'Hiſtoire de ce que les François ont depuis fait de plus mémorable dans cet Empire, juſqu'à celui des Turcs, le tout avec les obſervations de Charles du Freſne, Sieur du Cange. (M. DE LA MONNOYE).

* Le GUILLAUME VILLE-HARDOUIN, dont parle Pithou dans le *Catalogue des Evêques de Troyes*, n'eſt point le même que GEOFFROY.

GILBERT, ou GUILLEBERT [1] DE BERNUVILLE, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit pluſieurs Poëſies non imprimées.

[1] Fauchet, Chap. 24 des anciens Poëtes François, a écrit tantôt *GUILLEBERT*, tantôt *GILLEBERT* & *BERNEVILLE*, mais non pas *GILBERT*, ni *BERNUVILLE*. Du Verdier ne parle point de ce Poëte. (M. DE LA MONNOYE).

GILBERT COIFFIER, ou COEFFIER, Gentilhomme Tourangeau, Seigneur d'Effiat en Auvergne, neveu de Meſſire Guillaume Ruzé, Evêque d'Angers, &c. Il a écrit pluſieurs Œuvres tant en Latin qu'en François, non encore imprimés, entre leſquels il y en a un, qu'il a intitulé le Palais Royal, qui eſt une inſtruction pour les Princes & Courtiſans, &c. Il floriſſoit l'an 1574. Je ne ſais s'il eſt encore vivant.

GILBERT

GILBERT COUSIN [1], dit COGNATUS, natif de Nozeret en la Franche-Comté de Bourgogne, grand Théologien, Poëte, Historien, Orateur & Philosophe. Il a écrit non-seulement en Latin, mais aussi en François plusieurs très-doctes Livres, savoir est la Tragédie de l'homme affligé; deux Oraisons de la Nativité & de la Mort de Jesus-Christ, le tout écrit premièrement en Latin par ledit Cousin, & depuis traduit en François par lui-même. Il florissoit l'an 1560, âgé de cinquante-cinq ans.

[1] Il est plus connu par son nom Latin *COGNATUS*, que par le François *COUSIN*, auquel on n'est pas accoutumé. *COSINUS*, dont use Lambin dans une lettre à Muret, est encore moins intelligible. Gilbert Cousin naquit en 1505 à Nozeret, ou Nozeroy, petite Ville de Franche-Comté, au Bailliage de Salins. Il fit en sa jeunesse connoissance avec Erasme, dont il fut Secrétaire: il obtint un Canonicat à Nozeret, & se trouva en 1558 à Padoue, en la Compagnie de Claude de la Baume, Archevêque de Besançon, qui, attendant qu'il eût l'âge d'en faire les fonctions, y étudioit en Humanités, en Philosophie & en Droit. Cousin repassa en son pays, & composa divers petits Ouvrages, entr'autres, des Annotations sur le Dialogue *Charon* de Pontan, pleines d'invectives contre l'Eglise Romaine, ce qui fit mettre son nom à l'Index *inter Autores primæ Classis*. Enfin, comme il ne se ménageoit point, débitant sa doctrine dans une Ecole qu'il tenoit à Besançon, il fut, par Arrêt du Parlement de Dole, à qui Pie V en avoit écrit, mis l'an 1567 en prison, où il mourut la même année, âgé de soixante-deux ans. Le Bref de Pie V, en date du 8 Juillet 1567, se trouve imprimé, pag. 165 du Tom. VII *Miscellaneorum Stephani Baluzii*. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIV, pag. 45.

GILBERT DERT (Frère), natif de Bourges en Berry, Théologien & Orateur, Poëte François, & entendant bien la langue Italienne, &c. Il a traduit de Toscan en François un Dialogue, intitulé le Soulas du cours naturel de l'homme, qui est un Traité touchant la Foi Chrétienne à l'encontre des Juifs, imprimé à Lyon, l'an 1558, par Jean Dogerolles. Il a traduit un Traité de l'humilité, imprimé à Lyon par ledit Dogerolles audit an. Il florissoit sous Henri II, Roi de France.

GILBERT LE FEUBVRE, ou FEVRE, Prince du Puy à Rouen [1], Poëte François. Il a écrit quelques Rondeaux, Balades, ou Chants Royaux, en l'honneur de la Vierge, imprimés avec un Recueil de même ſujet.

[1] Pour entendre ce que c'eſt que *Prince du Puy à Rouen*, il faut ſavoir que le François *Puy*, vient du mot Grec latiniſé *Podium*, qui, dans la baſſe Latinité, ſignifie une *hauteur*, une *éminence*, telle que feroit une montagne, une colline, un balcon, un théâtre, un échafaud; qu'en ce ſens le jour de la Conception, il ſe tenoit à Rouen un *Puy*, c'eſt-à-dire, un théâtre ouvert à tous les Poëtes qui avoient compoſé quelque chant à l'honneur de cette fête; qu'il y avoit des Juges de ces ſortes de compoſitions, & que l'on appeloit *Prince* le Poëte à qui, par leur jugement, le prix étoit déféré. Ce Prince donnoit le ſujet de l'année ſuivante, & c'eſt à lui que s'adreſſoit, en un moindre nombre de vers, le dernier couplet de la Balade, appelé *Envoi*, parce qu'on lui envoyoit la pièce comme au premier Juge, afin qu'il la lût & en jugeât. On peut recueillir de-là que Gilbert le Févre ayant en quelqu'une de ces occaſions remporté le prix, ſe qualifioit par cette raiſon *Prince du Puy à Rouen*. (M. DE LA MONNOYE).

GILBERT GENEBRARD, natif d'Auvergne, Docteur en Théologie, & Profeſſeur du Roi ès Lettres Saintes & Hébraïques à Paris, l'un des plus ſavans hommes en cette langue, & des plus grands Théologiens de notre temps, très-conſommé ès Hiſtoires ſaintes & prophanes. Il a mis en lumière l'Oraiſon qu'il prononça à Paris le 27e jour d'Avril, l'an 1577, ſur le trépas de Meſſire Pierre Danès, Evêque de la Vaur, imprimée à Paris chez Martin le Jeune, audit an 1577. Il a traduit fort heureuſement & doctement de Grec en François l'Hiſtoire de Flave Joſephe, Sacrificateur Hébreu, traitant de l'antiquité des Juifs, imprimée à Paris, l'an 1578, chez Michel Somnius. Ladite Hiſtoire avoit été auparavant traduite par François Bourgoin, Jean le Frere de Laval, François de Belle foreſt & autres, comme nous avons dit en leur lieu; mais ſa Traduction paſſe les autres [1]. Il florit à Paris cette année 1584 [2]. Nous ferons mention de ſes Œuvres en Latin autre part. Geſnerus l'appelle Georges Genebrad, ne ſachant pas que la première lettre de ſon nom ſignifioit Gilbert, comme auſſi il s'eſt abuſé,

parlant d'Auger Ferrier, Médecin Tolosan, l'appelant Augustin Ferrier ; ce que je dis en passant, afin que ceux qui voudront voir les Œuvres Latines dudit Genebrard, dans la Bibliothèque de Gesnerus, augmentée par Symlerus, les cherchent sous le nom de Georges Genebrard *, &c.

[1] Nous avons déjà remarqué que Belle-forest n'a point traduit *Joseph*, & que la Traduction attribuée par La Croix du Maine à Jean le Frère, n'est autre que celle de Bourgoin, corrigée seulement par Jean le Frère. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il mourut le 14 Mai 1597, âgé de soixante ans & quelques mois. (*idem*).

On lit dans le *Schurtz Fleischiana*, pag. 69, que Genebrard *refert multa ex Judæorum commentis, ut Abraham cultui Idolorum fuisse addictum : Dorschæus eruditissimus sæpè integras paginas ex ipso sumpsit, tacito nomine.* Il est repris dans le *Perroniana* de ce que, pour soutenir la prétendue donation de Constantin, il lit *cessit Romam* pour *cessit Roma*. (M. FALCONNET).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XXII, pag. 1; Teissier sur de Thou, Tom. IV, pag. 302 & 309.

* Genebrard, né à Riom en Auvergne, fut l'un des plus savans hommes de son siècle. Il fut Religieux à Cluny, d'où il vint étudier à l'Université de Paris, où il fut reçu Docteur en 1563. En 1576, Pierre Danés, Evêque de Lavaur, se démit de son Evêché en sa faveur; il ne put en obtenir les Bulles, ce qui le détacha du parti du Roi, pour prendre celui de la Ligue. En 1591, le Duc de Mayenne le fit nommer à l'Archevêché d'Aix, qu'il gouverna pendant deux ou trois ans; mais les Ligueurs n'ayant plus de crédit, & ne s'y croyant pas en sureté, il se retira à Avignon, & de-là à Semur en Auxois, où il mourut dans le Prieuré de Notre-Dame de l'Ordre de S. Benoît, dont il étoit titulaire, qui a été sécularisé en 1731, & érigé en Collégiale.

GILLES D'AURIGNY, dit LE PAMPHILE, & lequel en plusieurs de ses Œuvres s'appelle l'INNOCENT ESGARÉ, & mêmement au Livre intitulé la Généalogie des Dieux, imprimé à Poitiers chez les de Marnefs, l'an 1545. La Peinture de Cupidon, par l'Innocent Esgaré, imprimée chez lesdits de Marnefs, à Poitiers, audit an 1545. Il a traduit de Grec en François le Dialogue de Lucian, touchant le protrait d'Hercules Gaulois, imprimé avec la Généalogie des Dieux. Il a écrit de son invention en vers François un Livre intitulé le Tuteur d'Amours, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1547. Il a recueilli quelques Ordonnances des Rois de France, imprimées. Il a

traduit trente Pſalmes de David, imprimés; Traité de la vraie & parfaite ſubjection des Chrétiens, enſemble de la ſacrée franchiſe & liberté qu'ils ont au S. Eſprit, imprimée à Paris; brief Recueil de la ſubſtance & principal fondement de la Doctrine Evangélique, imprimé à Paris. Il ſemble qu'il ſoit Auteur d'un Livre intitulé, de la Foi & de l'Evangile, de l'effet & force des deux, & de la différence d'iceux; les Réponſes à quinze objections de Prédeſtination, le tout imprimé. Il floriſſoit en l'an 1547, ſous François I [1].

[1] A la ſuite des Arrêts d'Amours, le 52e Arrêt, & les Ordonnances ſur les Maſques, ſont de l'invention de ce Gilles d'Aurigny. Il étoit de Beauvais, comme on l'apprend par ces mots, qu'on lit au bas de la table alphabétique du *Somnium Viridarii*, imprimé à Paris, *in*-4°. l'an 1516, en Gothique, chez Galliot du Pré, *Repertorium alphabeticum ſuper aureo Somnii Viridarii libello ab Ægidio d'Aurigny Bellovaco, in legibus Licentiato, nuperrimè recollectum, hic finem capit optatum.* (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 45, Tom. XI, pag. 165, où l'on prouve que Gilles d'Aurigny mourut en 1553, & où on cite quelques-uns de ſes Ouvrages, oubliés par La Croix du Maine.

GILLES BOILEAU, natif de Buillon en Lorraine, près Meſieres, &c. Commiſſaire & Contrôleur durant les guerres de Cambray. (Claude Gruget dit qu'il étoit Flamand) &c [1]. Il a traduit d'Eſpagnol en François les Commentaires de Loys d'Avila, contenant la guerre d'Allemagne, faite par l'Empereur Charles le Quint, ès années 1547 & 1548, imprimés à Paris par Vincent Sertenas, avec les annotations très-doctes dudit Boileau, ſervantes à la Diſcipline Militaire, l'an 1551. Il a traduit les Livres d'Albert Durer, touchant la fortification des Villes. Je ne ſais s'il eſt imprimé. Il a commenté, gloſé & enrichi de pluſieurs Fables Poëtiques la Sphère des deux Mondes, compoſée par lui-même, & imprimée ſous le nom de DARINEL [2], Paſteur des Amadis, qui ſont tous noms ſuppoſés, comme nous avons dit ci-devant à la lettre D, parlant de Darinel de Tirel, &c. Ce Livre a été imprimé à Anvers chez J. Richard, l'an 1555. Il a traduit le neuvième Livre d'Amadis de Gaule, lequel

toutefois se trouve imprimé sous le nom de Claude Colet, Champenois. Il florissoit l'an 1551, étant fort versé en beaucoup de langues, & ayant beaucoup voyagé.

[1] Claude Collet, en sa Preface du IXe Livre d'*Amadis*, dit aussi que Gilles Boileau étoit Flamand. (Président BOUHIER).

[2] Le nom du Berger Darinel étant célèbre dans le IXe Tome d'*Amadis*, il ne seroit pas surprenant que Gilles Boileau ayant, comme on le suppose, traduit ce IXe Tome, eût de-là, par occasion, pris le nom de *Darinel*; ce qui surprend, c'est qu'on ne marque nul endroit de ses Œuvres, où il dise avoir traduit ce livre, & qu'il n'y ait que le seul La Croix du Maine qui lui en attribue la Traduction. (M. DE LA MONNOYE).

GILLES BOURDIN (Messire), Chevalier, Seigneur d'Assi, Bougival, Santo, Rouveray & autres Seigneuries, &c. Conseiller au Privé Conseil du Roi, & Procureur général de Sa Majesté au Parlement de Paris, & auparavant son premier Avocat audit Parlement. Ce Seigneur étoit fort docte ès langues, grand Jurisconsul, & extrêmement versé ès affaires d'Etat. Il a écrit beaucoup d'Œuvres en Latin, & en François il a prononcé plusieurs Oraisons en Parlement, durant son état d'Avocat du Roi, lesquelles ne sont imprimées. Il mourut à Paris d'une apoplexie, le 23e jour de Janvier, l'an 1570, âgé de cinquante trois ans. Plusieurs doctes hommes ont écrit des Epitaphes sur la mort d'icelui, imprimés à Paris chez Robert Estienne, l'an 1570 [1].

[1] Ce savant Magistrat a fait un Commentaire sur les *Thesmophories d'Aristophane*; qu'il dédia à François I, en 1545, étant alors âgé de vingt sept à vingt-huit ans. Kuper ne fait pas grand cas de cet Ouvrage. Il donna aussi une Traduction des mêmes *Thesmophories*. Béze, Liv. III de son *Hist. Eccl. des Eglises Réformées*, dit qu'il étoit homme de bonnes Lettres, mais ennemi juré de la Religion (Réformée). Il fut toujours Catholique zèlé, & grand ennemi des Luthériens & des Calvinistes *. C'étoit un gros homme, qui savoit plus qu'il ne disoit, tandis que du Mesnil, autre Avocat-Général, disoit plus qu'il ne savoit. Il sembloit toujours dormir au Palais, & répondoit cependant fort juste. Un Courtisan l'ayant traité de *gros cochon*, il lui répondit que *d'un pourceau tout étoit bon, & rien d'un âne, sinon la peau.* Loisel, *Dialog.* pag. 514 & 515. Il fut frappé d'Apoplexie dans son lit, dormant à côté de sa femme, & en mourut le 23 Janvier 1570, âgé de 53 ans. (M. FALCONNET).

* Gilles Bourdin, ayant vu les Mémoires des Réformés, les trouvoit di-

vinement bien faits, & difoit que ces fous avoient de bonnes raifons, mais mal appliquées, & que c'étoit dommage qu'ils n'employaffent leurs efprits ailleurs qu'à ces rêveries contentieufes de la religion. Excellent jugement, que l'on auroit pu appliquer depuis à bien des Ouvrages du même genre, & qui n'empêcha pas Bourdin de conclure à la mort dans le procès d'Anne du Bourg.

GILLES CAILLEAU, de l'Ordre des Cordeliers, ou Frères Mineurs. Il a traduit de Latin en François deux Epîtres de Saint Hiérofme & de Saint Bafile, imprimées à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1543. Il a fait un Recueil de toutes les veufves femmes, tant du vieil que du nouveau Teftament, lefquelles ont vécu fous la règle de S. Paul, &c. Il floriffoit audit an 1543.

GILLES CORROZET, Parifien, naquit en la Ville de Paris le quatrième jour de Janvier, l'an 1510. Celui-ci, encore qu'il n'eût été entretenu aux études, toutefois ayant un grand jugement & efprit émerveillable, il n'a laiffé d'apprendre les langues Latine, Italienne & Efpagnole, & fe voient tant de fon invention que de fa traduction plufieurs Livres, que lui-même a imprimés, favoir eft, les Antiquités, Chroniques & Singularités de Paris, imprimées par lui l'an 1561 *; le Catalogue des Villes & Cités de la France & des Gaules, imprimé à Paris chez Denis Janot, l'an 1538 & l'an 1540, & depuis à Lyon, l'an 1556, & à autres diverfes fois, avec le fecond Livre de Claude Champier, Lyonnois, fils de Symphorian, &c. Il a traduit de Caftilan en François la Prifon d'Amour, imprimée en langue Efpagnole & Françoife, fous le nom de Carcel d'Amor, à Paris, l'an 1567, par ledit Corrozet & Robert le Mangnier, & depuis imprimé à Anvers & en autres lieux **; Recueil d'Epitaphes finguliers de plufieurs Dames illuftres, traduit d'Italien en François; le Tréfor de vertu, ou Sentences recueillies de plufieurs Auteurs, traduit d'Italien en François, & imprimé en ces deux langues à Paris & à Lyon; le premier & fecond Livre des Fables d'Æfope, imprimés (*en*

vers François, *Paris*, 1548, *in*-16); Brefve Instruction Catholique aux Chrétiens, imprimée à Paris, l'an 1566 ; la plaisante & agréable Histoire d'Apolonius, Prince de Thir en Afrique, & Roi d'Antioche, traduite par ledit Corrozet en ses jeunes ans, imprimée à Paris par Alain Lotrain & Denis Janot. ; Epitaphes sur le trépas de Messire Robert de la Marche, Seigneur de Florenges, Maréchal de France, &c. imprimées à Paris par ledit Corrozet & Jean André, l'an 1536 ; Hécatongraphie; c'est-à-dire, les Descriptions de cent Figures ou Histoires & Emblêmes, contenant plusieurs Sentences & Proverbes, tant des anciens que des modernes, imprimée à Paris chez Denis Janot, l'an 1543. Il a traduit d'Italien en François l'Histoire d'Aurelio & Isabella, imprimée à Paris & à Lyon (1555, *in*-16); la Tapisserie de l'Eglise Catholique, écrite en vers François par dizains & huitains, contenant la Mort & Passion de Notre Seigneur Jesus-Christ, imprimée à Paris ; plusieurs Instructions & Enseignemens, ensemble plusieurs nouveaux Proverbes, demandes & joyeux quolibets, composés en vers François, & imprimés ; les divers propos mémorables de toutes sortes d'hommes illustres, imprimés à Lyon par Gabriel Cotier, l'an 1560, & à Paris par Galiot du Pré, l'an 1567, & à plusieurs autres fois *** ; le Tableau de Cebés, traduit par ledit Corrozet en vers François, imprimé à Paris par Loys Janot, l'an 1543 ; les Fleurs de Poësie, traduites d'Italien en vers François; le Conte du Rossignol, imprimé à Paris l'an 1546 par ledit Corrozet & depuis à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1547. Il a traduit les Livres de Gabriel Syméon, Florentin, contenant l'origine & les faits de Venise, de Milan & de Mantoue, imprimés à Paris par lui-même (1553, *in*-8°.) Epitome des Histoires des Rois d'Espagne, de Castile, d'Arragon, de Boheme, Hongrie, & des maisons d'Ausbourg & Austriche, le tout recueilli par ledit Corrozet, & imprimé par lui-même à Paris, l'an 1553 ; le Parnasse des Poëtes François modernes, imprimé à Paris depuis sa mort (1572, *in*-8°.) Le Trésor des

Histoires de France, réduites par titres, imprimé à Paris chez Galiot Corrozet, fils du susdit, l'an 1583; Recueil d'aucunes Histoires de France, par lieux communs, depuis Pharamond jusqu'au règne de Charles IX, &c. Je ne sais si c'est ledit Livre du Trésor des Histoires, lequel a été imprimé après sa mort; trente Chants Royaux, composés par ledit Corrozet d'an en an, pour le May de Notre-Dame à Paris; le Conseil des sept Sages, écrit tant en prose qu'en vers, imprimé à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1549; l'Entrée de l'Empereur Charles le Quint, imprimée à Paris; les Préceptes de Jesus-Christ, avec aucunes Oraisons. Il a traduit d'Italien en prose Françoise la Déiphire, imprimée; les Pompes & funérailles de M. le Duc de Guise; le Jeu de l'adventure des hommes & des femmes; les Blasons domestiques, ou Inscriptions pour mettre à tous les endroits de la maison, imprimés; les Exemples des Œuvres de Dieu, écrits en vers François; les Quadrains de la Bible, autres que ceux de Paradin, &c. le Blason des couleurs en armoiries, imprimé; le Jeu des Cartes, écrit en vers. Il peut avoir écrit plusieurs autres Livres, soit de son invention, ouautrement, desqnels je n'ai pas cognoissance. Il a écrit les Livres qui s'ensuivent, outre ceux que j'ai récités ici-dessus, desquels derniers Livres j'ai reçu l'avertissement de son fils Galiot Corrozet, Libraire, tenant sa boutique au Palais de Paris, &c. savoir est, le Temple de Paix, fait à la louange du Couronnement de Madame Alienor, Royne de France, seconde femme de François I du nom, imprimé à Paris; le Triomphe des François sur la confusion & fuite de l'Empereur, Espagnols & Bourguignons, imprimé à Paris & autres lieux; Déploration sur le trépas de très-noble Princesse Madeleine de France, Royne d'Escosse, imprimée l'an 1537; le Retour de la Paix écrit en vers François, imprimé *in*-4°. Satyre contre fol amour, imprimée avec le Manuel d'Epictete, & plusieurs autres Traités tant en vers qu'en prose, desquelles nous avons fait mention ci-dessus. Il mourut à Paris le quatrième

jour

jour de Juillet, l'an 1568, âgé de cinquante-huit ans, ou environ [1].

* L'Edition de ses *Antiquités de Paris*, en 1561, citée par La Croix du Maine, n'est pas la première. Ce livre avoit déjà paru, mais moins ample, en 1532, *in*-8°. & en 1533, *in*-16, sous le titre de *Fleurs des Antiquités & Singularités de la noble & triomphante Ville & Cité de Paris.* Quant à son *Trésor des Histoires de France*, ce fut Jean Corrozet son fils, qui, après la mort de son père, le mit en ordre, & le publia, comme il nous l'apprend dans l'Epître Dédicatoire qu'il adressa au Président de Bailleul.

** Niceron en cite une Edition de 1560.

*** Niceron cite une Edition de Paris, 1557, *in*-8°. une autre de Lyon, 1558, *in*-16.

[1] Je rapporterai ici son Epitaphe, parce que la Caille, qui l'a rapportée, en a omis le troisième vers.

L'an mil cinq cens soissante-huit,
A cinq heures devant minuit,
Le quatriéme de Juillet,
Décéda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante-huit ans,
Qui Libraire fut en son tems,
Son corps repose en ce lieu-ci,
A l'ame Dieu fasse merci. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIV, p. 149, & la Bibl. Françoise de l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 353, Tom. XIII, p. 98.

GILLES FUMÉE, Bessinois, Précepteur des enfans de M. de Long-aulnay. Il a traduit en vers François l'Histoire, ou plutôt Roman de Zerbin, Prince d'Escosse, & d'Isabelle, infante de Gallice, qui est un sujet tiré de l'Arioste, lequel Livre il l'appelle autrement le Miroir de loyauté, imprimé à Paris chez Guillaume Auvray, l'an 1575, auquel temps ledit Fumée florissoit.

GILLES DE HOUSTEVILE, de Constances, ou Coutances, en Normandie [1]. Il a écrit quelques Œuvres, tant en Latin qu'en François, imprimées à Paris.

[1] Il étoit de Sainte Marie au Cotentin, & enseignoit la jeunesse à Caën, au Collège du Mont, ainsi nommé de son Fondateur Robert Jolivet, Abbé du Mont S. Michel, comme le fait voir, pag. 275 de ses *Origines de Caën*, M. Huet, qui, pag. 415 du même Livre, parle de la Prosodie Latine de Gilles de Housteville, imprimée à Caën, 1552. (M. DE LA MONNOYE).

GILLES HUGUETAN, Lyonnois. Il a écrit les Tables de divers comptes ou supputations, avec leurs canons & règles, imprimées à Lyon l'an 1538, avec l'Arithmétique d'Estienne de la Roche, dit Ville-franche.

GILLES LE MAISTRE (Messire), dit MAGISTRI, Chevalier, & premier Président de la Cour du Parlement de Paris, &c. homme très-docte en Droit. Il a écrit en François un Livre des décisions notables, & plusieurs autres en Latin, imprimés. Il florissoit l'an 1560 *.

* Il mourut le 5 Décembre 1562, en sa soixante-troisième année.

GILLES DE ROME, Archevêque de Bourges en Berry [1]. Il se trouve un Livre imprimé sous le nom dudit Archevêque, intitulé le Miroir du régime & gouvernement des Princes, écrit en prose Françoise, imprimé à Paris & en autres lieux. Il a écrit plusieurs Livres en Latin. Il mourut à Paris le 22e jour de Décembre, l'an 1316, & est enterré en l'Eglise des Augustins, duquel Ordre il étoit.

[1] Antoine Aubery, pag. 24 de son *Recueil des Cardinaux douteux*, imprimé à la suite du Tom. I de son *Histoire des Cardinaux*, me paroît avoir fort bien réfuté ceux qui ont donné le titre de Cardinal à Gilles de Rome *. (Son vrai nom étoit *Gilles Colonne Romain*, très-savant Théologien, qui fut Précepteur de Philippe-le-Bel, Général des Augustins, de l'Ordre desquels il étoit en 1292, nommé peu après à l'Archevêché de Bourges; il assista en cette qualité au Concile Général de Vienne, en 1311, & mourut à Avignon le 22 Décembre 1316). Il composa le Livre *de Regimine Principum*, pour l'instruction de Philippe-le-Bel, qui le fit traduire en François par Henry de *Ganchy*, ainsi que le P. Labbe écrit ce nom, pag. 311 de sa *Bibliotheca nova Manuscriptorum*. Du Cange, pag. cxci de l'*Index Autorum* de son Glossaire bas-Latin, écrit de *Gauchy*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit de l'illustre maison des Colonnes. Il vint étudier à Paris, & fut Disciple de S. Thomas d'Aquin. Il se fit Religieux de l'Ordre de S. Augustin, dont il devint Général en 1292. C'est lui que les Scholastiques ont appelé *le Docteur très-fondé*. L'opinion de quelques Ecrivains, qu'il fut nommé Cardinal très-peu de temps avant sa mort, a donné lieu au Jésuite Oldoini de le placer dans son *Athaneum Romanum*. On y trouvera une très-longue liste des Ouvrages de ce savant Théologien, mais il ne faut pas trop s'y fier. Cet Oldoïni fait souvent bien des méprises dans ces sortes de listes. Presque tous les Ouvrages de Gilles de Rome sont demeurés manuscrits; il faut en excepter son Traité *de Regimine Principum*, qu'il écrivit en Latin vers l'an 1280,

& qui a été imprimé plusieurs fois. Cava en cite deux Editions, l'une de Rome en 1482, l'autre de Venise en 1598. Maillaire en cite jusqu'à cinq. Cependant Fabricius, dans sa *Biblioth. des Auteurs Latins du moyen âge*, laisse croire que cet Ouvrage n'a point été imprimé; c'est que les Editions, quoique multipliées, sont devenues plus rares que les manuscrites, qui se rencontrent très-fréquemment dans les Bibliothèques. La Croix du Maine se trompe en parlant de ce Livre, comme s'il avoit été composé en François par Gilles de Rome. Il fut traduit en cette langue par ordre de Philippe-le-Bel, & le Traducteur se nomme Henry *de Gauchy*, ou *Ganchy*; de-là quelques Manuscrits portent tantôt *Gauchy*, tantôt *Ganchy* ou *Henry de Gand*, selon un Manuscrit cité par l'Abbé le Beuf dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres* (Tom. XVII, pag. 733). L'Abbé le Beuf s'est trompé en ce même endroit, lorsqu'il a cru que l'Epître Dédicatoire, qui est à la tête de cette Traduction est une Epître du Traducteur: c'est la version de l'Epître Latine de l'Auteur. Cette méprise en a occasionné plusieurs autres, qu'il seroit trop long de relever ici. Le Livre de Gilles de Rome contient souvent des questions assez singulières, & qu'on ne s'attend point à trouver dans un Ouvrage écrit par un Religieux pour l'instruction d'un jeune Prince. Par exemple, dans le Chap. XVII de son premier Livre, il examine s'il vaut mieux faire des enfans par un temps froid, & lorsque le vent vient du Nord, que par un temps chaud, & lorsque le vent vient du Midi. Il conclud pour l'affirmative par trois raisons. Dans le Chapitre suivant il parle des femmes, & les traite assez mal. Il les appelle des hommes imparfaits *quasi mas occasione natus & quasi vir incompletus*. Il suppose leur raison bien inférieure à celle de l'homme, & ne leur en accorde guère plus qu'aux enfans Au reste cet Ouvrage ne seroit pas inutile à quelqu'un qui voudroit s'instruire des mœurs du moyen âge, & des usages du siècle où il a été écrit. Il y a, entr'autres choses, beaucoup de détails sur l'Art Militaire de ce temps-là.

GILLES DE VIEZ-MAISONS, ou VIELLES-MAISONS, ancien Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit quelques Poësies, non encore imprimées *.

* Voy. Fauchet, Ch. 44 des anciens Poëtes François. Du Verdier l'a omis.

GILLES DU VAL. Il a écrit en prose Françoise un Livre intitulé, les grands & merveilleux Signes, vus sur la Ville de Rasis, avec lettres du grand Turc, envoyées à Notre S. Pere le Pape, ensemble la rencontre qui a été devant la Ville de Garruy, faite par l'armée d'Escosse à l'encontre des Anglois, l'an 1548, imprimée à Paris par Jean le Dun [1].

[1] La Caille, pag. 122 de son Livre de l'*Imprimerie*, &c. dit que Jean Dun

fit imprimer en 1548 à Paris le Livre que Gilles Duval a intitulé *les grands & merveilleux Signes vus sur la Ville de Ratisbonne*, ce qui sert à corriger le texte de La Croix du Maine, qui par lui-même est de la plus grande obscurité. (M. DE LA MONNOYE).

GIRARD, ou GIRARDIN, d'Amiens, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a composé le Roman de Meliadius [1].

[1] Fauchet, Chap. 94, écrit *Meliadius*, orthographe que du Verdier & La Croix du Maine ont suivie, quoique ce Roman soit nommé par-tout ailleurs *Meliadus*, ayant été imprimé en prose sous ce nom. Du Verdier se corrige dans la Liste Alphabétique des Romans, qu'il donne à la fin de la lettre R, & écrit *Meliadus*. Ce Meliadus étoit père de Tristan de Léonnois. (M. DE LA MONNOYE).

GIRARD DE BOLLONGNE, sur la mer, ès frontières de la Picardie & Normandie, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit quelques Jeux partis d'Amours *.

* Fauchet, Ch. 114, écrit *GIRARD DE BOULOIGNE*. Du Verdier n'en parle pas.

GIRARD, ou GIRAULT DE BOURNEIL, Gentilhomme Lymosin, surnommé le Maistre des Poëtes Provençaux. Il a écrit plusieurs Poëmes, Chansons & Satyres, en langue Provençale. Il est le premier des Poëtes Provençaux, qui a inventé les Sonnets & les Chanterels. Il mourut l'an 1278 *.

* Jean de Notre-Dame, Ch. 43, écrit *GIRAUD DE BOURNELH*, ou *BOURNEIL*. Il passoit l'Hiver à travailler, & l'Eté à visiter les Cours des Princes. Il avoit avec lui deux Musiciens qui chantoient ses Chansons avec tant de succès, qu'il gagna des sommes prodigieuses, qu'il employoit à soulager ses parens qui étoient fort pauvres. Il refusa les offres les plus avantageuses que tous les Princes lui faisoient pour se l'attacher; il résista même aux avances des plus belles Dames, & il s'applaudit dans ses Chansons d'avoir su conserver sa liberté. *Voy.* Recherch. sur les Théât. Histoire des Poëtes Provençaux, pag. 33, Edit. *in*-4°.

GIRARD CORLIEU, d'Angoulesme, parent de François de Corlieu, duquel nous avons parlé ci-dessus. Il a écrit l'Instruction pour tous états, imprimée à Paris chez Richard le Breton, l'an 1571.

GIRARD DE MONTAGU, Secrétaire & Trésorier des

Chartres de Charles V, Roi de France, l'an 1370. Il a écrit un Répertoire général, ou bien un regiſtre entier des lettres du Tréſor des Chartres *, &c. Jean du Tillet, Greffier du Parlement de Paris, fait mention de lui en ſes Mémoires. Il floriſſoit ſous ledit Charles, l'an 1370, ou 1364.

* En Janvier 1371, Charles V ayant viſité en perſonne le Tréſor des Chartres, & voyant la confuſion qui y régnoit, chargea Girard de Montagu de le mettre en ordre, & lui en donna la garde, avec le titre de ſon *Notaire, Secrétaire, Tréſorier & Garde de ſon Tréſor des Chartres.* Montagu dreſſa un inventaire général des titres & des regiſtres, par lequel on voit qu'il y avoit alors au Tréſor des Chartres trois cens dix Layettes & cent neuf Regiſtres. (Dupuy, *des Droits du Roi*, pag. 669). Il avoit été annobli par le Roi Jean au mois de Décembre 1363, avec faculté de parvenir à la Chevalerie. Charles V le fit Maître des Comptes extraordinaire, par Lettres du 7 Mai 1384. Il mourut le 13 Juillet 1391. Il eut trois fils, dont le premier, nommé *Jean*, fut grand Maître de France; le ſecond, nommé *Girard* comme ſon père, fut comme lui Garde des Chartres & Maître des Comptes, & devint ſucceſſivement Evêque de Poitiers & de Paris; le troiſième, nommé *Jean* comme ſon aîné, fut Archevêque de Sens, & Chancelier de France.

GIRARD, ou GERARD LE ROUX, autrement appelé GIRAUDON, Gentilhomme ſervant de la maiſon du Comte de Poictou, nommé Philippes, qui depuis fut Roi de France, ſurnommé le Long, l'an 1320. Il a écrit pluſieurs Chanſons en rithme Provençale, à la louange de Dame Albe Flote * de Provence. Il floriſſoit l'an 1321 **.

* Elle eſt appelée *Flore* dans les Rech. ſur les Théâtr. Hiſt. des Poëtes Provenç. pag. 52 de l'Edit. *in*-4°.

** Jean de Notre-Dame, Ch. 59, écrit *GYRAUDON*, comme du Verdier le fait à la lettre P, dans l'Article du Comte DE POICTOU.

GIRARD RUFFY [1], Docteur en Théologie à Paris, & depuis Miniſtre de la Roine de Navarre, nommée Marguerite de Valois, ſœur de François I, Roi de France, &c. Il a écrit quelques Œuvres, deſquelles je n'ai pas cognoiſſance [2]. Il vivoit l'an 1537.

[1] Son vrai nom étoit *ROUSSEL*, comme je l'ai prouvé dans le *Ménagiana*, pag. 363 du Tome I. La coutume, introduite deux ou trois ſiècles auparavant, de donner aux noms des hommes de lettres la terminaiſon du génitif

Latin, fut cause qu'on le nomma *RUFI*. Etant sorti des Jacobins, il fut par le moyen de Marguerite, sœur de François I, sa bienfaitrice, Abbé de Clérac & Evêque d'Oleron. Nous avons de lui sur l'Arithmétique de Boëce un Commentaire Latin *in-fol.* 1521, chez Simon de Colines, mais en François rien d'imprimé que je sache, si ce n'est un Catéchisme pour son Diocèse d'Oleron. (M. DE LA MONNOYE).

Gerardus Rufus, Olerensis Episcopus, & Cœnobiarcha Cleriacus, Ecclesiastes Margaritæ, Reginæ Navarræ, vir doctus, ejus est versio, Aristotelis Librorum magnorum Moralium... Paris. ex Typogr. Joannis Barbæi, in-4°. 1546. — Son attachement à Marguerite, Reine de Navarre, le fit soupçonner de Calvinisme *. (M. FALCONNET).

* C'étoit plus qu'un simple soupçon, si nous en croyons Sponde (*Annal. ad Ann*, 1549). Cet Historien raconte que Roussel étant venu à Mauléon pour tenter d'y abolir les fêtes, monta en chaire, & parla avec beaucoup de chaleur sur ce sujet, ce qui scandalisa fort l'assemblée. Un des principaux Habitans, qui, prévenu sans doute du dessein de l Evêque, avoit apporté une hache cachée sous son manteau, mit la chaire en pièces. Roussel renversé, fut emporté à demi-mort. Il se retira en Béarn, & peu après s'étant mis en chemin pour prendre les eaux, afin de réparer ses forces, il mourut, vers l'an 1560. Cette affaire eut d'abord quelques suites, & l'habitant de Mauléon fut cité au Parlement de Bordeaux; mais il fut renvoyé absous.

GOMARS, ou GAMARS DE VILLIERS, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Voy. ci-devant GAMARS.

GREFIN ARFAGART, Sieur de Courteilles en Normandie, & de Courteilles au Maine, (qui sont deux Seigneuries de même nom, & séparées en divers lieux) Chevalier du S. Sepulchre, &c. Il a écrit le voyage qu'il a fait en Hiérusalem, & au mont de Sinay, l'an de Grace 1533, avec Frère Bonadventure Brochard *, de l'Ordre des Frères Mineurs de la Province de France, du Couvent de Bernay, &c. (duquel nous avons parlé ci-devant). Ledit voyage n'est encore imprimé. Il se voit écrit à la main en plusieurs maisons du pays du Maine & autres lieux. Ledit Sieur de Courteilles a été en voyage audit lieu de Hiérusalem par trois diverses fois. La fille unique dudit Chevalier est femme de M. de Juigné au Maine, surnommé le Clerc.

* *Voy.* plus haut au mot BONAVENTURE BROCHARD, p. 88 de cette nouvelle Edition.

GREGOIRE GOURDRY, natif de Vermandois en Picar-

die. Il se voit de lui une Epître en vers François, imprimée avec les Sonnets de Nicolas Ellain, Parisien, imprimés l'an 1561 *.

* Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 84.

GUY BECQUET, Mathématicien & Astrologue. Il a écrit & composé un Almanach & Prognostication, l'an 1551, imprimé à Rouen audit an.

GUY DE BRESLAY, Conseiller du Roi au grand Conseil à Paris, & depuis Président en icelle Cour, homme de grand jugement & singulière doctrine. Il a écrit en François un Dialogue du bien de la Paix, & Calamité de la Guerre, imprimé à Paris par Galiot du Pré, l'an 1538. Il florissoit l'an susdit 1538 [1].

[1] Ménage, pag. 482 de ses Remarques sur la vie de Guillaume Ménage son père, a recueilli l'éloge de Guy Breslay, reçu le 22 Octobre 1526 Conseiller au grand Conseil, où le Chancelier Poyet ayant fait créer en 1539 la charge de Président, la lui fit donner. Il avoit, pendant ses études à Padoue, contracté une étroite amitié avec Longueil, à l'exemple duquel il cultiva fort la belle Latinité. J'en juge par une lettre manuscrite que j'ai vue de lui, servant de réponse à l'Epître que Jaques du Faur, Abbé de la Chaise-Dieu, avoit engagé Pierre Bunel à lui écrire. On connoît par un endroit des Commentaires de du Moulin, sur le deux cens trente-deuxième Conseil de Decius, au mot *Nullam*, que Guy Breslay mourut assez jeune à Turin. Ménage conjecture que ce fut vers 1548. (M. de la Monnoye).

GUY DE BRUÈS, natif de Languedoc. Il a écrit quelques Dialogues, par lesquels il s'essaye de prouver que tout ne gist qu'en opinion, imprimés à Paris [1]. Il a revu & recorrigé les Commentaires de François Rabutin, touchant les dernières guerres du Roi Henri II avec l'Empereur.

[1] Le dessein de ces Dialogues est tout au contraire, comme l'expose fort bien du Verdier, de faire voir contre les nouveaux Académiciens, que *tout ne gît point en opinion*. Quant à la révision des *Commentaires Historiques de François de Rabutin*, divisés en onze Livres, Guy de Bruès n'en revit tout au plus que le sixième, comme le témoigne Rabutin lui-même dans l'Epître Dédicatoire de son Ouvrage *. (M. de la Monnoye).

* Voici ses termes : « Pierre Paschal pria un Gentilhomme sien ami, nom-» mé Guy de Bruès, de Languedoc, pourvu de grand sçavoir & humanité, » vouloir m'aider de son opinion, lequel, pour divers empêchemens, qui

» lui ôtoient le moyen de voir les autres, retint seulement le sixième livre ». Alors (en 1555) l'Ouvrage de Rabutin ne contenoit que six livres; on y en ajouta ensuite cinq autres, qui, réunis aux six premiers dans l'Edition de 1574, formèrent les onze livres dont parle M. de la Monnoye. Le P. le Long semble attribuer une partie de cette continuation à Guy de Bruès.

GUY COQUILLE, Sieur DE ROMENAY, Procureur général de Nivernois [1]. Il a recueilli les choses les plus remarquables de l'antiquité dudit pays, lesquelles sont imprimées avec la Cosmographie de François de Belle-forest, au second volume, fol. 393 de la première Edition.

[1] Il a été un des plus habiles Jurisconsultes Praticiens que la France ait eus. Il naquit à Decise dans le Nivernois, l'an 1523, & mourut octogénaire à Nevers, l'an 1603. (M. DE LA MONNOYE).

Loisel, *Dial.* pag. 505, dit qu'il décimoit son bien pour les pauvres, comme faisoit Chartier le père. Rigaut, Let. 99, Tom. IV, dit que son Dialogue *sur les Causes des misères de la France* est fort bon, plein de belles observations, & qu'il méritoit, s'il étoit venu à temps, d'être inséré dans le premier volume des *Libertés de l'Eglise Gallicane.* (M. FALCONNET).

Voy. sur Coquille & ses Ouvrages différens, le Tom. XXXV[e] des Mém. de Niceron, pag. 8 & suiv.

GUY DU FAUR (Messire), Seigneur de Puybrac, issu de la très-noble & très-ancienne famille des du Faurs à Tolose, &c. Il s'appelle en Latin GUIDO, ou VIDO Faber. Il fut premièrement Juge-Mage à Tolose, & depuis Avocat du Roy au Parlement de Paris, & maintenant Président en ladite Cour, & Chancelier de Monsieur, frère du Roi, &c. Ce Seigneur a été employé en plusieurs honorables Ambassades, ès pays étrangers, de par les Rois de France, &, entr'autres lieux, à Rome, durant le Concile de Trente, auquel lieu il harangua, & prononça des Oraisons si doctes & tellement Latines, qu'il étonna tous les Romains de son éloquence, laquelle il avoit apprise de Pierre Bunel, son Précepteur, ce qu'il n'a pas celé en quelques-uns de ses Ouvrages mis en lumière, &c. Il a prononcé, lorsqu'il étoit Avocat du Roi au Parlement de Paris, plusieurs Oraisons & Remontrances faites à l'ouverture des Plaidoyers, tant après la S. Martin, qu'après Pâques, imprimées à Paris & à Lyon,

par

par diverses fois, toutes réduites en un volume; Louanges de la vie rustique, imprimées à Paris; plusieurs très-doctes Quadrains, contenant des préceptes & enseignemens très-utiles pour la vie des hommes, composés à l'imitation des anciens Poëtes Grecs, imprimés à Paris chez Federic Morel, à plusieurs fois, & en autres pays, tant ils ont été bien reçus d'un chacun. Il a composé plusieurs autres choses très-doctes en Latin, desquelles je ferai mention plus à propos, n'étant ici mon intention que d'écrire des Livres François, en laquelle langue il en a pu écrire en plus grand nombre que ceux que j'ai racontés, mais ils ne sont encore en lumière. Il florit à Paris cette année 1584[1], non sans mettre peine de laisser une louable mémoire de son nom, en toutes sortes*.

[1] Il naquit à Toulouse en 1529, & mourut à Paris le 27 Mai 1584, dans sa cinquante-sixième année. Il avoit épousé Jeanne de Custos, Dame de Tarabel, qui lui survécut vingt-huit années, & mourut en 1612 : il en avoit eu trois fils & une fille. (M. de la Monnoye).

Son style, disoit du Vair, est peu élabouré, mais non capable d'une haute éloquence, faute de passions fortes & courageuses. *Voy.* Loisel, pag. 655 & 661. L'Epître adressée à Stanislas Elvidius**, pour excuser le massacre de la S. Barthelemy, est certainement de lui. Camérarius lui répondit sous le nom d'Elvidius. Il y en a une autre sous le nom de Pierre Burin à Guill. Papon, dans les *Mémoires du règne de Charles IX*, Tom. I, pag. 600. (M. Falconnet).

* On prétend que ce qui empêcha Pybrac d'être Chancelier, fut ce fameux Quatrain si connu :

Je hais ces mots de puissance absolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement;
Aux saints Décrets ils ont premièrement,
Puis à nos Rois la puissance tollue.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 245, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 9, Tom. XIV, p. 132.

** La lettre adressée à Stanislas Elvidius, dont on parle ci-dessus, est intitulée *Ornatissimi cujusdam viri de rebus Gallicis ad Stanislaum Elvidium Epistola*, Paris, 1573, in-4°. Elle fut publiée en François la même année.

GUY LE FEVRE, Sieur de la Boderie, natif de Falaise en Normandie, homme des plus doctes ès langues, que nous

ayons vu de notre temps, Précepteur de Monfieur, frère du Roi, & fon interprète ès langues étrangères[1]. Le pays de Normandie fe peut vanter bien heureux, entre plufieurs autres nations de France, d'avoir produit tant de doctes hommes de notre temps, outre ceux des fiècles paffés, entre lefquels Poftel, Guerfans, du Perron (père & fils), le Gras, les Chevaliers furnommés d'Agneaux, & autres en nombre infini, y ont pris leur origine & naiffance, hommes lefquels je mets ici en rang de compte, pour leur valeur & mérite, m'affurant bien que lorfque je ferai mention d'eux en ce Livre, il fera honoré de leurs noms, & non pas eux de par moi, qui fuis encore trop peu connu pour les rendre recommandables par mes écrits, s'ils ne l'étoient affez par autres publics témoignages qu'ils ont donnés de leur érudition. Ce pays, dis-je, eft tellement louable pour ce refpect, que l'inimitié que les autres nations lui ont jufqu'ici portée, doit ceffer pour le moins à l'endroit de ceux qui ont la vertu en recommandation. Je peux donc, après cette digreffion, ou parenthèfe (peut-être ennuyeufe à d'aucuns), mettre en rang les fieurs de la Boderie, qui font trois frères, dont celui-ci eft l'aîné, & les autres, nommés Nicolas & Antoine (defquels nous ferons mention en leur ordre) comme trois perles refplendiffantes en notre âge, chacun en fa profeffion & particulières études. Donc, pour venir à faire mention des Ecrits de celui-ci, il a écrit de fon invention en vers François un Livre, intitulé l'Enciclie des fecrets de l'Eternité, imprimé par Chreftofle Plantin à Anvers, l'an 1570, contenant plufieurs belles raifons pour confondre les Athées, &c. Il a traduit d'Italien en François la Confufion de la Secte de Muhamed, écrite premièrement en Efpagnol par Jean André, imprimée à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1574, & dédiée à M. le Vicomte de Paulmy, Bailli de Touraine, ce que j'allégue expreffément, pour le refpect de ce Seigneur. Il a traduit de Latin en François le Livre de la Religion Chrétienne de Marfile Ficin, Florentin, imprimé à Paris l'an 1578. Il a traduit le Livre de Picus Miran-

dula, ou de la Mirandole, Conte du Concorde, &c. touchant la dignité de l'homme, imprimé à Paris l'an 1578. Il a écrit de son invention, en vers François, un Livre intitulé la Galliade, traitant de la révolution des Arts & Sciences, imprimée à Paris, l'an 1578, chez Guillaume Chaudiere, avec Annotations ou Commentaires sur icelle Galliade. Il a traduit de Toscan en François les Commentaires du susdit Marsile Ficin, sur le Sympose ou Banquet de Platon, traitant de la beauté, imprimés à Paris l'an 1578. Je n'ai pas connoissance de ses autres Ecrits. Il florit cette année 1584.

[1] Cet homme fameux par la connoissance qu'il avoit de l'Hébreu, du Syriaque & du Chaldéen, qui a tant écrit en Latin & en François, en prose & en vers, n'a pas été assez heureux pour trouver une place dans l'Histoire de M. de Thou, ni parmi les Illustres de Scévole de Sainte-Marthe; &, de mon côté, quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu apprendre le temps ni de sa naissance, ni de sa mort *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il faut voir dans les Mém. de Niceron, Tom. XXXVIII, pag. 303 & suivantes, quelques circonstances sur lesquelles on établit que Guy le Fevre de la Boderie doit être né en 1541, à la Boderie, en Basse Normandie, lieu situé sur un petit ruisseau, appelé *le Lambrun*; quant à sa mort, Baillet, dans ses *Jugemens des Sçavans*, l'a placée à l'année 1598.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VI, pag. 325, & Tom. XIII, pag. 395.

Niceron & Goujet ont relevé quelques méprises de La Croix du Maine au sujet de la Boderie. Il ne fut point Précepteur du Duc d'Alençon, frère du Roi, mais seulement son Secrétaire. La première Edition de son *Encyclie* est de 1571, & non de 1570; car on y trouve des pièces datées de 1571. Niceron, dans le Catalogue des Ouvrages de la Boderie, cite quelques Ecrits François de cet Auteur, qui ont été omis par La Croix du Maine.

GUY DE LA GARDE, Ecuyer de Chambonas, Lieutenant particulier du Sénéchal de Provence, au Siége d'Arles, l'an 1550. Il a écrit en vers Héroïques l'Histoire & Description du Phenix, composée à l'honneur & louange de Madame Marguerite de France, imprimée à Paris par Regnault Chaudiere, l'an 1550. Il a traduit de Latin en François un Traité de Claude Baduel, touchant la dignité de mariage, & de l'honnête Conversation des gens doctes & lettrés [1], &c. imprimé à Paris par

Arnoul l'Angelier, l'an 1548, auquel temps ledit de la Garde florissoit.

[1] Bayle, dans son *Supplément*, a raison de dire que si Guy de la Garde n'a pas mieux réussi dans la Traduction de l'Ouvrage de Baduel, que dans celle du titre, ce doit être bien peu de chose. Le titre Latin est tel : *De ratione vitæ studiosæ ac litteratæ in matrimonio collocandæ, ac degendæ.* La Traduction Françoise qu'en rapportent La Croix du Maine & du Verdier conserve-t-elle le sens du Latin ? (M. DE LA MONNOYE).

GUY GAUSSARD, Flamingon, Prieur de Sainte Foy à Coulommiers, l'an 1574. Il a traduit en François l'Apologie d'Athenagoras, Philosophe Athénien, prononcée ou envoyée à l'Empereur Antonin, Philosophe, & à Commodus son fils, pour la défense des Chrétiens, imprimée à Paris l'an 1574, chez Symon Calvarin. Il a extrait de divers Auteurs Chrétiens & prophanes six Livres de Similitudes, tirées de toutes sortes d'Animaux, imprimées à Paris l'an 1577 [1].

[1] Je ne doute pas que cet Auteur n'ait tiré la plus grande partie de ses *Similitudes* de l'Ouvrage d'un Dominicain, nommé *Jean de San Geminiano*, qui, sur la fin du treizième siècle, en compila un volume, intitulé *Summa de exemplis & rerum similitudinibus, Libris decem constans.* (M. DE LA MONNOYE).

GUY JOVENNEAUX [1], natif du pays du Maine, appelé en Latin, GUIDO JUVENALIS, CENOMANUS, &c. Abbé de S. Sulpice en Berry, de l'Ordre de S. Benoist, l'an 1500, ou environ. Il a écrit plusieurs Livres en langue Latine, & en François. Il a mis en lumière quelques Epîtres Françoises, imprimées avec ses Latines, à Paris. Il a traduit de Latin en François la Règle de l'Ordre de S. Benoist, imprimée à Paris, tant en Latin qu'en François, chez Hiérosme de Marnef, & Guillaume Cavelat, l'an 1573.

[1] C'est le même que du Verdier appelle *Gui Juvénal.* Cet Abbé, en effet, s'étant avisé de prendre en Latin le nom de *Guido Juvenalis*, au lieu de *Gui Jouvenneaux*, a été de-là nommé en François *Gui Juvénal*; ainsi, en 1505, dans sa version de la Règle de S. Benoist, il est qualifié *Scientifique personne Damp Gui Juvénal, Profès en ladite Règle.* Il étoit Manceau. (M. DE LA MONNOYE).

GUY DE LESRAT, Sieur DES BRIOTIERES, Gentilhomme Angevin [1], Président & Lieutenant général en la Sénéchaussée d'Anjou, frère puiné de Messire Guillaume de Lesrat, Président en Bretagne, tous deux enfans du défunt Président d'Angers, nommé Guillaume de Lesrat, &c. desquels nous parlerons en leur lieu. Celui-ci a mis en lumière les doctes Remontrances faites & prononcées par lui-même à l'ouverture des Plaidoyers d'Angers, le jour de la Saint Martin, imprimées à Paris. Il florit à Paris cette année 1584. Je n'ai point cognoissance de ses autres Œuvres.

[1] Ménage, dans ses Remarques sur la vie de Pierre Ayrault, où il parle amplement des Lesrats, dit que Gui avoit été premièrement Chanoine de l'Eglise d'Angers, & ensuite Conseiller au Parlement de Bretagne. La Croix du Maine confirme la conjecture de du Verdier, touchant Guy, qu'il croyoit frère de Guillaume de Lesrat, Président au Parlement de Bretagne. (M. DE LA MONNOYE).

GUY DE MORIN, Sieur DE LOUDON au Maine, frère aîné de Jaques Morin de Loudon, duquel nous parlerons ci-après. Cetui-ci, encore qu'il fût homme d'armes de la Compagnie de Messire Jaques de Daillon, Comte du Lude en Anjou, &c. ne laissoit pas de vaquer aux lettres, comme il a montré par sa Traduction du Livre d'Erasme, intitulé le Préparatif à la mort, imprimé à Lyon premièrement sans le nom du Traducteur, & depuis à Paris chez Denis Janot, l'an 1541, avec le nom dudit Sieur de Loudon. Il fut tué près Turin en Piedmont, étant au service du Roi François I, l'an 1536, le vingt-quatrième jour de Juillet.

GUY, ou GUIOT, MARCHANT, natif de Paris [1]. Il a écrit en vers François le Miroir salutaire pour toutes gens, & de tous états, imprimé à Paris.

[1] Il y avoit sur la fin du quinzième siècle à Paris un *Guiot Marchand*, Imprimeur, nommé en Latin, tantôt *Guido Mercator*, tantôt, pour se donner plus de relief, *Guido Mercatoris*, ce qui l'a fait appeler par quelques-uns *Gui du Marchand*, mais mal. Quoiqu'en effet, à la fin, par exemple, des Elégies de Faustus Andrelinus, qu'il imprima, 1494, *in*-4°, on lise *à Guidone*

Mercatoris impressa, à la tête néanmoins du Livre il ne se nomme pas en François autrement que *Guiot Marchant*, car alors ils écrivoient *Marchant*, *grant*, *friant*, *gaillart*, &c. Le Livre qui lui est ici attribué sous le titre de *Miroir salutaire pour toutes gents & de tous états*, n'est autre chose que la *grande danse Macabrée*, dont il est parlé dans du Verdier, à la fin de la lettre D, au mot Danse. Le titre de *Miroir salutaire* lui convient, parce que chacun, de quelque condition qu'il soit, doit s'y mirer pour son salut; mais il ne faut pas croire que Guiot Marchand soit Auteur des vers François contenus dans ce Livre, il n'en est que le plus ancien Imprimeur. (M. de la Monnoye).

GUY PAGEAU, Prêtre, natif de la Ville du Mans. Il a écrit plusieurs Cantiques & Noëls sur l'advenement de Notre Seigneur Jesus-Christ, imprimés au Mans par Hierosme Olivier, à diverses années. Il florit au Mans cette année 1584.

GUY PECATE, dit en Latin Pacatus, natif de la Paroisse de S. Remy du Plain, près Dompfront au Maine, autrefois Prieur de Sougé, & Curé de Spay, & enfin Secretain de l'Abbaye de Cousture près le Mans, de laquelle il étoit Religieux Profez, &c. Je serois bien digne d'être blâmé de ceux qui ont cognoissance de la doctrine & sçavoir qui étoit en ce personnage, & encore plus digne d'être accusé d'ingratitude, pour la grande amitié qu'il m'a portée durant sa vie, si je ne déclarois ici ce que j'ai connu de recommandable en lui; car, en premier lieu, il étoit si bien versé en plusieurs Arts & bonnes disciplines, & sur-tout en la Poësie Latine, qu'il a été admiré de son temps pour ses doctes Compositions, & principalement de Ronsard, Prince des Poëtes François, son plus grand ami, lequel a fait très-honorable mention de lui en ses Poësies, & advoue avoir eu intelligence des Poëtes Latins par son moyen: (sans vouloir ici ôter l'honneur dû à M. d'Aurat). Il n'a point fait imprimer ses Œuvres & Compositions Latines, ou Françoises. Il mourut en la susdite Abbaye de la Cousture le Mardi 5[e] jour de Juillet, l'an 1580, en laquelle il fut enterré le jour ensuivant. Je ferai mention plus ample de lui & de ses Ecrits Latins autre part.

GUY, ou GUIOT DE PROVINS, natif dudit lieu en

Brye, ancien Poëte François, Moine de l'Ordre de S. Benoist, l'an 1200. Il à écrit un Poëme, ou Satyre remplie de médisance, laquelle il a intitulée la Bible Guiot, non encore imprimée.

* Voy. Fauchet, Chap. 16 des anciens Poëtes François.

GUY DE QUINCAY, Gentilhomme du Maine, Procureur du Roi au Duché d'Allençon, homme docte en Grec & en Latin. Je n'ai point vu de ses Ecrits. François de Belle-forest lui a dédié quelques Œuvres.

GUY DE ROYE*, Evêque de Verdun en Lorraine. J'ai vu quelques-uns de ses Ecrits imprimés.

* Il étoit fils de Mathieu de Roye, grand Maître des Arbalètriers de France. Il fut d'abord Chanoine de Noyon, puis Doyen de S. Quentin, ensuite successivement Evêque de Verdun, de Castres & de Dol, Archevêque de Tours, puis de Sens en 1388 : deux ans après il le fut de Reims. En 1409 il partit pour le Concile de Pise assemblé pour terminer le grand Schisme d'Occident, & où on ne réussit qu'à élire un quatrième Pape. En y allant, un de ses gens ayant pris querelle avec un habitant de Voltri, à cinq lieues au-dessus de Gènes, qu'il tua, il s'ensuivit un grand tumulte, qu'il voulut appaiser, & dans lequel il fut frappé d'un trait d'arbalète, dont il mourut le 8 Juin 1409. Il fonda à Paris, en 1399, le Collège de Reims, & laissa un Livre intitulé *Doctrinale Sapientiæ*, qu'il composa en 1388, & qui fut traduit en François l'année suivante, sous le titre de *Doctrinal de Sapience*, & y ajouta des Historiettes & des Contes assez plaisans. Au fol. 37 de cette Traduction, imprimée *in*-4°. en caractères Gothiques, on y lit le Conte que M. de la Monnoye a traduit en vers Latins, sous le titre de *Cantor lacrymas eliciens.*

GUY VIDAME, Docteur en Médecine. Il à mis en lumière une sienne Prognostication sur la théorique & dignité des Planettes, composée sur les climats de France, Bretagne & Normandie, imprimée à Paris l'an 1546. Plus il a écrit une autre Prognostication de Louvain, pour l'an 1548, imprimée au Mans audit an.

GUY D'UZEZ, Sieur dudit lieu, Gentilhomme & Poëte Provençal. Il a écrit un Livre, intitulé la Vie des Tyrans, non encore imprimé. Il florissoit en Provence l'an 1230*.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 27.

GUILLAUME [1] ADHEMAR, Gentilhomme, natif de Provence, fils de Gerard, Seigneur de Grignan, l'an 1190. Il étoit fort bon Poëte Comique. Il a écrit le Catalogue des Dames illustres, lequel il dédia à l'Impératrice, femme de l'Empereur Federic. Il a inventé le Jeu qu'on appelle le Jeu de l'Oreille, & a composé plusieurs Comédies en langage Provençal, non imprimées. Il mourut à Grazignan l'an susdit 1190.

[1] Jean de Notre-Dame, Ch. 8, au lieu de *Guillaume*, écrit *Guilhem*, à la Provençale, en quoi du Verdier qui le transcrit a cru devoir l'imiter; pour moi, comme *Guilhem* est le même nom que *Guillaume*, je rapporterai ces noms tels qu'ils se trouveront dans les deux Bibliothécaires, écrivant *Guillaume* avec La Croix du Maine, & *Guilhem* avec Jean de Notre-Dame & du Verdier. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME D'AGOULT, Sieur dudit lieu en Provence, l'an 1181. Il a écrit en langue Provençale un Traité contenant la façon & manière d'aimer du temps passé. Il mourut audit an 1181. Ses Œuvres ne sont imprimées *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 25.

GUILLAUME ALEXIS (Frère), vulgairement appelé LE MOYNE DE LYRE, qui est une Abbaye située en Normandie, Prieur du Convent & Monastère de Bussy, ou Buzy au Perche, au Diocèse d'Evreux. Il a écrit plusieurs Rondeaux, Ballades & Chants Royaux en l'honneur de la Vierge, imprimés à Paris, à Rouen & autres lieux. Il est Auteur du grand Blason des fausses Amours [1]. Il a composé le Livre du Débat de l'homme & de la femme, imprimé à Paris chez Guillaume Niverd [2]; le Dialogue du Crucifix & du Pélerin, composé par ledit Alexis, en la Ville de Hiérusalem, l'an 1486, imprimé à Paris par Robinet Macé, il y a près de cent ans. Ledit Moyne de Lyre florissoit l'an susdit 1486, & étoit fort estimé pour sa Poésie.

[1] Son *Blason des fausses Amours* mériteroit fort d'être revu & corrigé sur quelque bon Manuscrit. C'est un Dialogue composé de cent vingt-six Stances, chacune de douze vers, qui, outre qu'ils ne roulent que sur deux rimes, sont encore d'une mesure & d'un arrangement, qui en rendent la versification très-difficile, mais en même temps très-agréable, lorsqu'on en peut

surmonter

surmonter la difficulté. La Fontaine, qui admiroit l'air vif & aisé de la Poësie de ce Moine, voulut, pour marquer l'estime qu'il en faisoit, essayer une petite pièce en ce genre : c'est celle qui commence :

Un beau matin,
Trouvant Catin
Toute seulette,
Pris son tetin
De blanc satin,
Par amourette, &c.

Il y a parfaitement réussi; mais il se trompe, quand il attribue le *Blason des fausses Amours* & le *Loyer des folles Amours* à un seul & même Auteur, & qu'il croit que cet Auteur est Cretin. Le *Blason des fausses Amours* constamment est de Guillaume Alexis. Nos deux Bibliothécaires, du Verdier & La Croix du Maine, le lui donnent. Névizan, plus ancien qu'eux, n'hésite pas, Liv. 4 de sa *Forest Nuptiale*, n°. 14, à citer Frère Guillaume Alexis dans ses *Grands Blasons des fausses Amours*; car il importe peu qu'on le mette au pluriel, ou au singulier, puisque c'est toujours le même sens. Pour le *Loyer des folles Amours*, il n'est pas si sûr qu'il soit de Cretin. Les Imprimeurs de ses Poësies ne l'y ont pas mis, & je ne sache que La Croix du Maine qui l'en reconnoisse pour Auteur. Chevreau, par une imagination assez plaisante, prenant *Patelin* pour l'Auteur de la Farce qui porte ce nom, a cru que le *Blason des fausses Amours* étoit du même Patelin, parce que dans quelques Editions ce *Blason* est imprimé à la suite de *la Farce*. Depuis cette remarque écrite, j'ai reconnu que M. le Duchat, à qui je la communiquai en 1725, l'avoit en 1726 employée par manière de Préface, au-devant de l'Edition qu'il a donnée du *Blason des fausses Amours*, à la suite des *Quinze Joyes du Mariage*, in-12, à la Haie, chez A. Rogissart. (M. de la Monnoye).

[2] Le titre du *Débat de l'homme & de la femme* n'est pas tel dans l'imprimé, il y a le *Passe-tems de tout homme & de toute femme*. Alexis le traduisit en vers du Livre d'Innocent III, *de vilitate humanæ conditionis*, l'an 1480, comme il le témoigne lui-même en ces vers :

Au tems qu'on disoit mil deux cens
Régnoit des Papes Innocens
Le tiers qui composa ce livre.
Mil quatre cens quatre-vingts, sans
Oter rien de son propre sens,
Je le mis en François de livre.

Par où l'on voit que La Croix du Maine avance de plus d'un siècle & demi l'époque de Guillaume Alexis. (*idem*).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 103.

GUILLAUME DES ALMARICS, Gentilhomme Provençal, & servant du Comte de Poictou, nommé Philippes, l'an

1320, lequel depuis fut Roi de France. Il a écrit plusieurs belles Chansons en langage Provençal, tant à la louange de Robert, Roi de Sicile & de Naples, Comte de Provence, que de la Comtesse de Haultemure & autres. Il florissoit en l'an de salut 1321. Ses Œuvres ne sont imprimées *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 59, qui écrit *GUILHEM DES AMALRICS.*

GUILLAUME D'ASSONVILE, Docteur en Médecine, demeurant à Bethune, natif du pays d'Artois, &c. Il a écrit un Traité contre les fiebvres pestilentielles, Bosse, Antrax, & autres manières d'Epidimie, imprimé à Paris par René Avril, l'an 1546. Il florissoit à Bethune l'an 1545.

GUILLAUME AUBERT, natif de la Ville de Poitiers, homme fort docte & des plus éloquens de la Cour, premièrement Avocat au Parlement de Paris, & maintenant Avocat du Roi aux Généraux. * Il a écrit l'Histoire de la Terre-Sainte conquise par les Chrétiens sur les Barbares, sous la conduite de plusieurs Princes & grands Seigneurs de France, imprimée l'an 1562 à Paris, à l'enseigne de la Concorde. Il avoit entrepris de recueillir en un beau corps d'Histoire tout ce que les Rois, Princes & Peuples de France avoient jamais fait de mémorable, en temps de guerre & en temps de paix, tant par mer que par terre, soit en leurs pays, ou ès contrées étranges, & fit entendre cette sienne Délibération au feu Roi de France Henri II du nom, & à plusieurs autres Princes & grands Seigneurs de sa Cour, dont cette Histoire susdite est comme un essai, mais son offre ne fut pas acceptée. *Il avoit aussi délibéré de poursuivre l'Histoire de France, suivant & à l'imitation de ce qu'il a mis en lumière de l'Histoire de la Terre-Sainte. Il a traduit d'Espagnol en François le douzième Livre d'Amadis de Gaule, imprimé à Paris par Jean Longis & Robert le Mangnier, l'an 1560. Il a écrit une bien docte Oraison de la Paix, & les moyens de l'entretenir, & qu'il n'y a raison au-

cune suffisante pour faire prendre les armes aux Princes Chrétiens les uns contre les autres, imprimée à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1559. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de cinquante ans, ou environ **.

* Guillaume Aubert vivoit encore en 1595, & ne vivoit plus en 1602. Il n'a publié de son *Histoire de la Terre-Sainte, conquise par les Chrétiens*, que le premier Livre seulement, imprimé dès 1559, *in*-4°. Il ne contient que soixante-quatorze feuillets.

** V. les Mém. de Niceron, Tom. XXXV, p. 264, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, p. 77, Tom. XI, p. 407, Tom. XII, p. 137.

GUILLAUME DES AUTELS, dit ALTARIUS, Gentilhomme Charrolois, natif de Montcenis en Bourgongne, &c. qui est une autre que celle de Savoye*. Il a écrit les Amours de sa Sainte, autrement appelés l'Amoureux Repos, lesquels il composa l'an de son âge vingt-quatrième, & de salut 1553, imprimés à Lyon audit an par Jean Temporal; le Tombeau de Charles V, Empereur; la Paix venue du Ciel. Il a traduit de Latin en vers François les six Livres de la nature des choses de Lucrece, Poëte Latin très-renommé; Harangue au Peuple François contre la rebellion, imprimée à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1560; Traité touchant l'ancien Ortographe François, & Ecriture Françoise, & de sa Poësie, contre les Meigretistes. Ce Traité a été imprimé sous le nom de Glaumalis du Vezelet, qui est l'anagramme, ou nom retourné de Guillaume des Autels; Réponse aux furieuses défenses de Loys Meigret Lyonnois, touchant son Orthographe, imprimée avec autres de ses Œuvres à Lyon, l'an 1551, par Jean de Tournes; Remontrance au Peuple François de son devoir en ce temps envers la Majesté du Roi, écrite en vers François, imprimée à Paris chez André Vechel, l'an 1559, avec trois Eglogues dudit Auteur, savoir est, la première de la Paix, la seconde de la Trève, & la troisième de la Guerre. Il a écrit quelques Poësies Latines, imprimées. Il florissoit l'an 1570. Je ne sais s'il est encore vivant**.

* Il n'y a point de Ville en Savoye, ni de Village nommé *Montcenis*,

comme le semble indiquer ici La Croix du Maine, mais seulement dans la Maurienne une montagne très-connue par le passage de la Maurienne en Piémont.

** Il faudra voir l'Article de GUILLAUME DES AUTELS dans du Verdier. Garasse, *Recherche des Recherches*, pag. 634, lui donne le Quatrain suivant:

Quand un cordier cordant, veut accorder sa corde,
En sa corde accordant, trois cordons il accorde;
Mais si l'un des cordons, de la corde discorde,
Le cordon discordant fait décorder la corde.

Il est aisé de reconnoître à ce style un imitateur de Rabelais. Des Autels mourut environ 1570.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXX, & la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, p. 12, & Tom. XII, pag. 343.

GUILLAUME DE BAILLY (Messire), Chevalier, Conseiller du Roi en son Privé Conseil, second Président en sa Chambre des Comptes à Paris. Il a écrit une belle & docte Remontrance au Roi Charles IX, sur le fait de certain Edit, contenant la suppression de plusieurs Cours & Officiers de France, laquelle il prononça devant le Roi Charles IX, à S. Maur des Fossez, le dixième jour de Mai, l'an 1566, imprimée à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1576.

GUILLAUME DE BARGEMON, Sieur dudit lieu, Gentilhomme & Poëte Provençal. Il a écrit plusieurs Poësies en langue Provençale, non encore imprimées. Il mourut l'an 1285.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 48, & la trente-neuvième Nouvelle des cent Nouvelles antiques.

GUILLAUME DU BELLAY (Messire) Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Vice-Roi en Piedmont du temps de François I, Roi de France. Il étoit fils de Messire Loys du Bellay, Sieur de Langey & de Glatigny près Montmirail au Perche, auquel lieu de Glatigny ledit Guillaume naquit l'an 1498, ou environ. Sa mère s'appeloit Marguerite de la Tour-Landry. Cette maison du Bellay est l'une des plus anciennes & nobles de tout le pays d'Anjou, de laquelle sont sortis ceux-ci puînés, comme aussi est celle de la Tour-Landry, à

trois lieues d'Angers. L'on trouve imprimé ſous le nom dudit Sieur de Langey l'Inſtruction de l'Art Militaire, de laquelle aucuns penſent que Meſſire Anne de Montmorency, Connétable de France, ſoit Auteur ; mais ce qui me fait penſer que c'en doive être une autre non encore imprimée, c'eſt que liſant ce livre, j'y aï trouvé que l'Auteur d'icelui loue fort le Seigneur de Langey, Meſſire Guillaume du Bellay, & le recommande pour les lettres & les armes, ce qui me fait croire qu'il n'en eſt pas Auteur, mais que cela eſt advenu que l'on ait trouvé ces mémoires dans ſa Bibliothèque, ſans le nom de celui qui l'eût fait, & que l'on a préſuppoſé que ce fût de ſa façon, à cauſe qu'il avoit promis d'en écrire. Je n'aſſure pas que ce ſoit de lui, & auſſi je ne l'improuve pas [1]. Or, venons à ſes autres Œuvres très-doctes, leſquels il a compoſés : l'Epitome de l'Antiquité des Gaules & de France, imprimé à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1556, pluſieurs Dialogues, Epigrammes, Elégies, Sylves, Epîtres, Panégyriqs faiſant mention des choſes arrivées de ſon temps, deſquels il parle en ſon Prologue imprimé avec l'Antiquité des Gaules, & raconte encore celles-ci : les dits, faits & choſes mémorables de la France & des Gaules ; Recueil, ou Vocabulaire, par ordre d'A, B, C, de toutes les Provinces, Cités, Villes, Châteaux, Montagnes, Vallées, Forêts, Rivières, & autres lieux de ce Royaume, avec l'expoſition des appellations d'iceux, & des batailles, rencontres, ſiéges, & autres choſes dignes de mémoire qui ſe trouvent y être advenues, non encore imprimé ; Recueil d'exemples des dits & faits mémorables des François, à l'imitation de Valere le Grand, Hiſtorien Latin, & un autre à l'exemple de Plutarque, de la Conférence des vies & geſtes d'aucuns Rois, Princes & Capitaines de ce Royaume, avec celles d'aucuns autres Grecs, Latins & Barbares, non encore imprimé ; l'Ogdoade, qui eſt un Œuvre contenant huit Livres, duquel les fragmens ſe voient imprimés à Paris chez Pierre l'Huillier, avec les Mémoires de Meſſire Martin du Bellay ſon frère. M. de Roiſſy, Meſſire Henry de Meſmes (duquel nous

parlerons en son lieu, a quelques Œuvres dudit Sieur de Langey écrites à la main, comme aussi nous en avons pardevers nous, mais de ses Lettres ou Epîtres seulement, lorsqu'il étoit envoyé en Ambassade pour le Roi François son maître, tant en Italie qu'en Almagne. Il a écrit en Latin l'Histoire des François, laquelle il a depuis traduite en notre langue par le commandement du Roi, & traite principalement des choses advenues durant le règne dudit Roi, non imprimée. Il a traduit de Latin en François plusieurs Epîtres, Oraisons, Harangues & autres semblables choses, envoyées par le Roi François I aux Protestans d'Almagne, comme nous avons dit ci-dessus parlant du Roi François I; Epître du Sieur de Langey, envoyée à un Secrétaire Alleman, imprimée à Paris; Epître, ou Oraison Consolatoire au Roi François I du nom, lorsqu'il étoit prisonnier en Espagne. Elle se voit écrite à la main au cabinet de Messire René du Bellay, Baron de la Lande, héritier dudit Sieur de Langey, comme aussi se voit l'Epître qu'il envoya à Madame la Duchesse, sœur du Roi François I. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises & autres, lorsqu'il étoit en jeune âge, non encore imprimées; Discours sur les occasions qui remirent le Roi & l'Empereur en guerre, depuis le Traité de Cambray, non imprimé; Discours du voyage de l'Empereur en Provence, non imprimé; Harangues prononcées devant le Pape, l'Empereur & autres Seigneurs de l'Empire, ou Princes, tant étrangers que de France, non encore imprimées; l'Oraison faite en faveur du Roi Jean de Hongrie, de la guerre contre le Turc, traduite de Latin en François par ledit Sieur de Langey; Lettre écrite à un Aleman, sur les querelles & différends d'entre Charles V, Empereur, & le très-Chrétien Roi de France, François I du nom. Cette lettre & l'Oraison susdite ont été imprimées à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1556, avec l'Epitome de l'Antiquité des Gaules. Ses autres Œuures sont au cabinet de M. le Baron de la Lande son héritier, lesquelles il mettra en lumière quand il lui plaira, pour le soulagement du

public, & pour l'ornement de notre France. Quant aux Œuvres en Latin, écrits par ledit Sieur de Langey, nous en ferons mention dans notre Bibliothèque Latine. Il mourut à S. Saphorin au mont de Tarare près Lyon, le 9e jour de Janvier, l'an 1543, âgé de quarante-sept ans, ou environ. Sa sépulture se voit superbement & magnifiquement élevée en marbre dans l'Eglise de S. Julien du Mans, par Messire Jean du Bellay, Cardinal & Evêque de Paris, son frère puîné : pour le respect que je porte à ce défunt, je mettrai ici l'Epitaphe, lequel j'ai fait imprimer par ci-devant en mes autres Œuvres :

Cy gist Langei, qui de plume et d'espée,
A surpassé Ciceron et Pompée.

J'ai fait un très-ample Discours de la vie dudit Seigneur, lequel (Dieu aidant) je ferai imprimer avec les vies des hommes illustres en guerre de nation Françoise.

[1] Le raisonnement de La Croix du Maine, touchant le Livre intitulé selon lui *Instruction de l'Art Militaire*, porte à faux. Guillaume du Bellay, qui surement est Auteur de ce Livre, y loue le Connétable de Montmorency en divers endroits, principalement au Chap. I du Liv. II, & au dernier du Liv. III, ne se nommant nulle part, mais seulement se désignant d'une manière fort simple, Chap. VII & dernier du Liv. II. (M. de la Monnoye).

* Les deux Editions de la *Bibliothèque des Historiens de France* placent la mort de Guillaume du Bellay en 1553. Il faut corriger 1543, ainsi que La Croix du Maine l'a marquée, & comme l'atteste Rabelais, qui le vit mourir. (*Voy*. Tom. III, Chap. 21.) Son Epitome de l'*Antiquité des Gaules & de France* est rempli des Fables d'Annius de Viterbe, & ne s'étend que jusqu'à Auguste. La Croix du Maine s'est trompé, lorsqu'il a parlé de l'*Ogdoade* de Guillaume du Bellay, comme d'un Ouvrage différent de son Histoire de France. (*Voy*. Bayle, Diction. Article du Bellay). On y prouve que l'*Instruction de l'Art Militaire* attribuée à Guillaume du Bellay par quelques Ecrivains, & par d'autres au Connétable de Montmorency, est de Raymond de Paris, Sieur de Forguevault, Gentilhomme Gascon : ainsi M. de la Monnoye s'est aussi trompé, en avançant que cet Ouvrage *est surement de Guillaume du Bellay*.

GUILLAUME BELLIARD, Secrétaire de la Roine de Navarre, l'an 1578. Il a fait imprimer le premier de ses doctes Poëmes François, contenant les délicieuses Amours de Marc-

Antoine & de Cléopatre, les Triomphes d'Amour & de la Mort, & autres imitations d'Ovide, Pétrarque, & de l'Arioste Italien, &c. le tout imprimé à Paris pour Claude Gaultier, l'an 1578, *in*-4°. Il florit cette année 1584 *.

* V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 246.

GUILLAUME BIGOT, de Laval au Maine, Médecin & Philosophe. Il a écrit quelques vers François, imprimés avec les Poësies de Charles de Sainte-Marthe, oncle de Scevole [1], &c. Il florissoit l'an 1530 [2]. Il a écrit plusieurs Poëmes Latins & autres Œuvres en Philosophie, lesquels sont imprimés, mais nous en traiterons autre part.

[1] Charles de Sainte-Marthe, à la fin de ses Poësies ci-dessus mentionnées, a fait imprimer une Epître de Guillaume Bigot en vers de cinq pieds, où celui-ci, quoiqu'en vers François, veut le détourner d'en faire. A cela près, tout ce qu'on a de lui est Latin. C'étoit un grand Professeur de la Philosophie d'Aristote, écrivant sans politesse, mais avec beaucoup de naïveté, jusqu'à publier des choses qui ne lui faisoient pas d'honneur; entr'autres, pendant son séjour à Toulouse, le commerce de sa femme avec un Pierre Fontaine, Joueur de Luth, qu'elle-même pourtant livra depuis à des assassins apostés par son mari, qui en conséquence fut obligé d'obtenir des lettres de grace. Il rapporte tout ce détail en de mauvais vers Latins, au-devant de son *Prældium Christianæ Philosophiæ*, imprimé à Toulouse 1549. J'ai depuis lu cette Histoire, rapportée plus au long dans le *Supplément du Dictionnaire de Bayle*, pag. 220, de l'Edition de Genève, où il est dit que le galant de la femme de Bigot fut puni de son crime de la même manière qu'Abélard le fut autrefois du sien. Il n'est cependant nullement parlé ni dans les vers de Bigot, ni dans les Scholies du Commentateur, de cette mutilation, mais bien de celle du nez, des oreilles & des jarrets du coupable. On y voit ensuite que Bigot obtint des lettres de grace de cet assassinat, entérinées au Parlement de Toulouse. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On lit dans la Vie de Jaques Schegkius, par Melchior Adam, que Guillaume Bigot enseignoit la Logique d'Aristote à Tubingue, l'an 1538, ce qui donne lieu de croire qu'il a quitté la France pour quelque temps. (*idem*).

Dans le *Menagiana*, Tom. II, pag. 254, il est dit que Pierre du Chatel (*Castellanus*) ou, selon d'autres, Colin, Abbé de S. Ambroise, éloignèrent Bigot des conversations de François I, en persuadant à ce Prince, dont Bigot étoit sectateur zélé, qu'il préféroit la République à l'Etat Monarchique. Baluze a cru mal-à-propos que Calvin étoit en relation de lettres avec Guillaume Bigot; c'est avec Pierre Bigot. Jules-César Scaliger, *Exercit*. 307, *ff*. 15, en rend le

le témoignage le plus avantageux. *Gulielmus Bigotius, maximus Philosophus, qui quidem penè solus summum jus hodiè tuetur in reconditâ Philosophiâ. Petrus verò Danetius ea molitur quæ præsentis sæculi fidem, posteritatis omnem superent expectationem* *. (M. FALCONNET).

* Il y a eu dans la suite d'autres savans de ce nom, & sans doute de la même famille. Simon Bigot, Professeur de l'Université de Paris en 1570, en fut Recteur en 1593, l'ayant été 19 ans auparavant. C'étoit un homme très-modéré, grand éloge pour le temps où il vivoit. *Hist. de l'Univ. de Paris*, Tom. VI, p. 436.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. VIII & X, sur EDME BIGOT, né en 1626, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 433, & Tom. XIII, pag. 63.

GUILLAUME DE BISSIPAT (Messire), Chevalier de l'Ordre du Roi, Sieur de Hanaches, Vicomte de Falaise en Normandie, l'un des cent Gentilshommes de Sa Majesté, &c. Il étoit homme très-docte ès langues Grecque, Latine & Françoise, & composoit en autant bon style que pas un de son temps. Outre ce, il étoit fort excellent à la Musique, & jouoit de toutes sortes d'instrumens. Il fut tué à la prise de Boulogne-la-Grasse en Italie, l'an 1511. Jean Bouchet & Guillaume Cretin le louent fort en leurs Œuvres.

GUILLAUME BOITVIN, ou BOYVIN, natif de la Ville d'Angers, Religieux & Chantre de l'Abbaye de S. Serge ou Sierge près Angers. Il a composé en vers François un Recueil des choses mémorables advenues tant en France qu'en autres lieux, depuis l'an 1485 jusqu'en l'an 1506. Nous avons ce livre écrit à la main pardevers nous. Il florissoit à Angers l'an 1494 & 1506.

GABRIEL BONI, ou DE BONI, natif de S. Flour en Auvergne, Maître des enfans de chœur de S. Estienne de Tolose, &c. Il a mis en Musique les Sonnets de Ronsard, imprimés à Paris l'an 1576, auquel temps il florissoit, & étoit estimé très-excellent en sa profession de Musique.

GUILLAUME DES BORDES, Gentilhomme Bourdelois, Docteur ès Droits, & Professeur ès Mathématiques, &c. Il a

traduit de Latin en François la Sphère de Jean de Sacrobofco, avec fes Commentaires [1], imprimée à Paris chez Hiérofme de Marnef & Guillaume Cavelat, l'an 1570, & à autres diverfes fois. Il a traduit l'Inftruction de l'Aftrolabe de Stoflerus, annoté par Jean-Pierre de Mefmes, imprimée à Paris. Il floriffoit l'an 1569.

[1] Sacrobofco, Anglois, mourut à Paris l'an 1256. Jean Stofler, Allemand, mourut à Tubingue octogénaire, le 16 Février 1531. (M. de la Monnoye).

GUILLAUME BOUCHARD, Valet-de-Chambre de Philippes le Long, Comte de Poictou, qui depuis fut Roi de France en l'an 1320. Il a écrit plufieurs Chanfons & autres Poëmes en langue Provençale, à la louange de Dame Tyburge de Laincel de Provence. Il floriffoit l'an 1321 *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 59, & du Verdier, lettre P, à l'Article du Comte de Poictou.

GUILLAUME BOUCHETEL, natif de Berry, Notaire & Secrétaire du Roi François I, fignant en fes finances, &c. Il a écrit l'entrée du Roi François I du nom en fa Ville de Paris, l'an 1530 [1]. Il a traduit de Grec en François quelques Tragédies d'Euripide, comme témoignent François Habert & Berthelemy Aneau Berruiers. Jean Bouchet fait mention du fufdit Bouchetel en fes Annales d'Aquitaine, & raconte fes Œuvres. Il floriffoit fous François I, l'an 1530.

[1] Ce n'eft pas l'entrée de François I à Paris que Guillaume Bouchetel a écrite, c'eft celle de la Reine Eléonore, feconde femme de François I. (M. de la Monnoye).

V. la Bibl. Françoife de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, p. 186.

GUILLAUME BOYER, natif de la Ville de Nice près Avignon en Provence, Poteftat en ladite Cité, grand Philofophe, Mathématicien & Poëte Provençal. Il a écrit plufieurs Rithmes en langue Provençale, &, entr'autres, les Louanges d'Amour, non imprimées. Il a écrit un très-docte Livre de la cognoiffance des métaux & de la fource des fonteines de Val-

cluse, & de ses débordemens admirables, ensemble de plusieurs autres fonteines salées & sulphurées, & de la bonté des baings d'Aix en Provence, & de Digne. Il a écrit des simples qui croissent ès montagnes de Provence, & autres choses singulières que le pays de Provence produit. Il mourut fort vieil l'an 1355 *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 70.

GUILLAUME BRIÇONNET (Messire), Gentilhomme Parisien, issu de la très-noble & très-ancienne famille des Briçonets, autrefois Chanceliers de France. Cestuy-cy étoit Evêque de Meaux, & Abbé de S. Germain des Prez près Paris, l'an 1523. Il a écrit plusieurs Livres en Latin, desquels nous ferons mention autre part, & en François il a écrit une Oraison pour Louis XII, Roi de France, contre l'Empereur Maximilien, l'an 1497. Je ne sais si elle est imprimée. Il étoit frère de M. Denis Briçonnet, Evêque de S. Malo en Bretagne. Il a traduit de Latin en François les Contemplations faites à l'honneur de la très-sacrée Vierge Marie, par quelque dévote personne qui s'est voulu nommer l'Idiote[1], &c. imprimées à Paris par Simon de Colines. Il florissoit à Paris sous François I, l'an 1523.

[1] Tout le monde sait que *Contemplationes Idiotæ* sont de *Raymond Jordan*, Chanoine Régulier de S. Augustin. On ne le connoissoit pas encore du temps de La Croix du Maine, qui, de la manière dont il s'exprime, semble l'avoir pris pour une femme. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Guillaume Briçonnet dont il est ici question étoit fils de Guillaume Briçonnet, successivement Evêque de Nismes & de S. Malo, ensuite Archevêque de Reims en 1497, & de Narbonne en 1507. Il avoit été fait Cardinal en 1495, étant Evêque de S. Malo, & on l'appela d'abord *le Cardinal de S. Malo.* Avant d'entrer dans l'Etat Ecclésiastique, il avoit été marié à Raoulette de Beaune, dont il avoit eu deux fils, *Guillaume*, dont il est ici question, & *Denis*, Evêque de Toulon, de Lodève, & ensuite de S. Malo. Lorsque leur père officioit pontificalement, ils lui servoient de Diacre & de Soudiacre.

On lit dans l'*Hist. Eccl. des Egl. Réformées*, Liv. XV, que Guillaume Briçonnet**, Evêque de Meaux, & Abbé de S. Germain des Prés, fauteur de la nouvelle Doctrine, appela dans son Diocèse Jaques le Févre d'Etaples. (M. FALCONNET).

** Guillaume Briçonnet, né en 1472, fut fait Evêque de Lodève à dix-

fept ans en 1489, & de Meaux en 1516. Quoiqu'il eût appelé auprès de lui quelques favans qui favorifoient les erreurs des Prétendus Réformés, il ne s'oppofa pas avec moins de vigueur aux progrès de la nouvelle Doctrine; auffi eft-il décoré dans fon Epitaphe du titre de *Factionis Lutheranæ debellator acerrimus*. Il mourut le 25 Janvier 1534. On trouvera des détails fort amples fur la vie de ce Prélat dans l'*Hiftoire Générale de la Maifon des Briçonnets*, par Guy Bretonneau. On a imprimé à la fin de cette Hiftoire la Harangue Latine que Guillaume Briçonnet prononça à Rome devant le Pape pour Louis XII, contre l'Empereur en 1507, & non en 1497, comme le dit La Croix du Maine.

GUILLAUME LE BRETON, Nivernois, Seigneur de la Fon, homme docte en Grec, Latin & autres langues, Poëte Latin & François, autrefois Avocat au Parlement de Paris. Il a écrit la Tragédie d'Adonis, imprimée à Paris 1579, en quoi il faut remarquer qu'en ce Livre il eft nommé Gabriel le Breton, au lieu de Guillaume; mais je crois que cette faute fera corrigée ès fecondes impreffions de fon Livre. Il a davantage écrit plufieurs autres Tragédies & Comédies Françoifes, entre lefquelles font celles-ci, Tullie, Charite, Didon, Dorothée, & autres Poëmes de fon invention, non encore imprimés. Il florit cette année 1584.

GUILLAUME LE BRETON, natif de la Bretagne Armorique ou Gauloife, précepteur de Charles, fils de Philippe-Augufte, l'an 1180, Evêque de Noyon en Picardie, l'an 1200. Il a écrit en vers Latins & François [1] la Victoire que ledit Philippe-Augufte obtint devant Bovines, l'an 1214. Voy. de lui les Mémoires de Jean du Tillet, & l'Epître de Charles de la Mothe, mife au-devant des Œuvres d'Eftienne Jodelle. J'ai les Œuvres dudit le Breton écrites à la main fur parchemin de lettre fort ancienne.

[1] Je doute fort, ou plutôt je ne crois pas que Guillaume le Breton ait rien écrit en vers François. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DU BRUEIL. Il a écrit un Traité fur le Stil & Pratique de la Cour de Parlement à Paris, lequel n'eft encore imprimé. Il a réduit le Stil fufdit par Chapitres & par Rubriches.

GUILLAUME BUDÉ, Parisien, Conseiller & Maître des Requêtes de François I du nom, Roi de France, Secrétaire & Maître de la Librairie dudit Roi, &c. Il naquit l'an 1467. C'étoit le plus docte homme de son temps, & étoit reconnu pour tel, non-seulement des François, mais de tous les Etrangers [1]. Il a écrit en Prose Françoise le docte Livre de l'Institution du Prince, imprimé à Paris par Jean Foucher, l'an 1548. Il a écrit plusieurs Livres en Latin, &, entr'autres, ce tant pénible & laborieux Œuvre des Monnoyes, qu'il a intitulé de Asse, duquel l'Epitome ou Abrégé se voit imprimé en François, tant à Paris qu'à Lyon. Il mourut à Paris au grand regret de tous les hommes doctes, l'an 1540, le 25e jour d'Août, âgé de soixante-treize ans [2]. Il fut enterré en l'Eglise de S. Nicolas des Champs à Paris. Sa vie a été décrite fort doctement par Loys le Roy, dit Regius, & imprimée à Paris par Jean de Roigny *.

[1] Il n'a pas eu de goût pour le style. Son vice perpétuel, soit en Grec, soit en Latin, est de ne dire presque par-tout que des riens avec de grands mots. Il croyoit se faire admirer, en inventant des phrases Latines, pour exprimer des choses inconnues aux anciens Romains, comme nos termes d'Eglise, de Palais, de Chasse, de Blason, &c. Nicot en a rempli son Dictionnaire. Du Luc & Mornac ont imité ce jargon. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il mourut l'an 1540. C'est de quoi l'on convient assez; mais j'ai compté jusqu'à neuf opinions différentes sur le jour de sa mort. Bayle, qui en a recueilli une partie, décide pour le 23 d'Août, & se fonde sur l'autorité de Louis le Roy, qui effectivement dans la première Edition de la vie de Budé, *in*-4°. à Paris, chez Jean Roigny, 1540, a écrit *X Kal. Septembr.* ce qui revient au 23 d'Août. Cette époque a même été suivie en diverses Editions postérieures faites d'après celle-là. Mais Bayle n'a pas su qu'il y en avoit une fort belle de 1517, aussi *in*-4°. chez Federic Morel, où l'Auteur qui l'a revue, mieux instruit, ce semble, qu'auparavant, réforme son calcul, & changeant le *X* en *VII Kal. Septembr.* apprend à ses Lecteurs que ce ne fut non pas le 23, mais le 26 d'Août que Budé mourut. (*idem*).

* Guillaume Budé étoit d'une famille noble, où le mérite sembloit héréditaire. Dreux Budé, son ayeul, étoit grand Audiencier de France sous Charles VII, & Conseiller du Roi, Trésorier des Chartres. Jean son fils lui succéda dans ses charges, & fut père de Guillaume, dont il est ici question; un des frères de Dreux Budé étoit Religieux de S. Jean de Jérusalem, en

1377. Voy. l'*Hist. de Charles VII*, par Godefroy, pag. 884, & 892, & Piganiol, dans la *Description de Paris*, Tom. I, p. 571. Guillaume eut deux fils, Mathieu & Dreux Budé, qui, après la mort de leur père, embrassèrent le Calvinisme, & se retirèrent à Genève avec leur mère, où leur postérité subsiste encore avec honneur, toujours sous le nom de Budé.

Le Traité de Guillaume Budé, *de Asse*, lui fit tant de réputation, qu'il en eut le surnom de *Grand*. Le célèbre Erasme appeloit cette production *le Prodige de la France*. On prétend qu'au commencement de ce Livre il a voulu décrire les vices des principaux de la Cour sous des noms empruntés. Guillaume Boucherat, Avocat vers 1550, avoit écrit à la marge de son Exemplaire leurs véritables noms. Loisel, pag. 640. — M. Ranchin avoit un Exemplaire d'Homére, avec les notes de Dydime, chargé de notes manuscrites de Budé, qui passa ensuite entre les mains de M. de Boze, de l'Académie des Inscriptions; c'est un petit *in-fol.* que M. Boivin connoissoit, & dont il parle. On lit dans les *Nouvelles Lettres* de Patin, Tom. I, Let. 64, que le grand Guillaume Budé voulant haranguer Charles-Quint, resta muet. — François I le fit Maître des Requêtes, la Ville de Paris Prévôt des Marchands, il disoit à ce sujet que la libéralité du Roi & la bienveillance du peuple le rendroient ignorant. Il passoit pour un très-honnête homme. Mathieu Budé, fils de Guillaume, apporta d'Italie le Fragment de Dicéarque. Henri Etienne, dans sa lettre à Nicolas Brulart, à la tête de l'Edition qu'il donna de Dicéarque, s'exprime ainsi: *Græcæ quidem linguæ studiosus, sed in Hebraïcâ præsertim cognitione eam præstantiam quam pater in Græcâ consecutus, attulit.* (M. FALCONNET).

V. les Mém. de Niceron, Tom. VIII, pag. 371.

GUILLAUME DE CABESTAN, ou DE CABESTAING, Gentilhomme & Poëte Provençal, issu de la noble maison de Servieres en Provence. Il a écrit plusieurs Poëmes en sa langue Provençale. Il fut tué par trahison l'an 1213 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 12.

GUILLAUME CAILLIER, Prêtre, autrefois Ministre; & maintenant réduit à l'union de l'Eglise Catholique & Romaine, &c. Il a écrit & mis en lumière sa Confession de Foi, imprimée à Lyon, l'an 1568, par Michel Jove, auquel temps il florissoit *.

* Voy. plus bas JEAN DE DÉHU.

GUILLAUME CAPEL, Parisien, Docteur en la Faculté de Paris, homme docte & très-éloquent, tant en Latin qu'en

François, fils aîné de M. l'Avocat du Roi Capel, & frère d'Ange Capel, Sieur du Luat (duquel nous avons fait mention par ci-devant) &c. Il a traduit d'Italien en François le Livre de Nicolas Machiavel, Florentin, intitulé le Prince, imprimé à Paris l'an 1553 chez Charles Estienne. C'est lui qui a mis en lumière les Mémoires de Messire Guillaume du Bellay, Sieur de Langey, & de Messire Martin du Bellay son frère, imprimés à Paris chez l'Huillier par diverses fois. Il a composé plusieurs Œuvres en Latin, desquelles nous ferons mention autre part. Il florit à Paris cette année 1584, exerçeant sa profession de Médecine.

GUILLAUME CHARTIER (Messire), Evêque de Paris, l'an 1470*. Il a composé une Oraison très-élégante sur la Police du Royaume de France, laquelle il prononça devant le Roi Loys XI, après la bataille donnée entre ledit Roi, & le Comte Charles de Charolois. Elle se voit écrite à la main. Il mourut l'an 1472, le premier jour de Mai.

* Guillaume Chartier, originaire de Bayeux, frère du célèbre Alain Chartier, fut nommé Evêque de Paris le 4 Décembre 1447. Il assista douze ans après au Concile de Mantoue, comme Ambassadeur de France, & prononça une Harangue Latine qui dura plus de deux heures. (Dachery, *Spicilegium*, Tom. IX, pag. 307). Cette Harangue est à la Bibliothèque du Roi parmi les Manuscrits de Baluze.

GUILLAUME CHARTIER DE VICTRAY, Ministre à Genève, &c. Je n'ai point vu de ses Ecrits imprimés.

GUILLAUME DU CHOUL, dit CAULIUS, Gentilhomme Lyonnois, Conseiller du Roi, & Bailli des Montagnes du Dauphiné, homme le plus diligent & le plus grand rechercheur d'Antiquités qu'autre qui ait été de son temps. Il a écrit plusieurs Livres, tant en Latin qu'en François, touchant la recherche des Antiquités Grecques & Romaines, entre lesquels sont ceux-ci qu'il a composés en notre langue; Discours sur la Castrametation & Discipline Militaire des Romains; Traité des Bains & antiques Exercitations Grecques & Romaines; Discours de la Religion des anciens Romains, le tout imprimé

à Lyon par Guillaume Roville, l'an 1557, avec les figures, tirées ſur les marbres antiques, & avec les médailles, monnoyes & monumens des anciens Empereurs Romains *; Epître Conſolatoire à Madame de Cheurieres, imprimée par Jean Temporal, l'an 1555, à Lyon, avec une autre de Seneque à Lucile, &c. Douze Livres des Antiquités de Rome; Traités des Animaux féroces & étranges; les Epigrammes de toute la Gaule; Traités de la nature des Dieux. Je ne ſais ſi les ſuſdits Livres ſont imprimés. Il floriſſoit à Lyon l'an 1558.

* Cette Edition eſt *in*-4°. Il en avoit paru une *in-fol.* dans la même Ville en 1556.

GUILLAUME CHRESTIEN, natif d'Orléans, Docteur en Médecine à Paris, premièrement Médecin de M. le Duc de Bouillon, & depuis du Roi Henri II, &c *. Il a traduit un Traité d'Hippocrat, de la Géniture & Génération de l'homme, avec le Traité de Jaques du Bois, dit Sylvius, touchant les mois des femmes, des maladies provenantes d'iceux, & de leur cure ou gariſon, imprimé à Paris chez Guillaume Morel (en 1559); Traité intitulé Philalethes, ſur les erreurs anatomiques de certaines parties du corps humain, réduites & colligées ſelon la ſentence de Galien par ledit Guillaume Chreſtien, imprimé à Orléans l'an 1536, & à Lyon auſſi en ladite année **. Il a écrit beaucoup d'Œuvres en Latin, deſquelles il y en a quelques-unes en lumière; le reſte pourra être imprimé s'il plaît à Florent Chreſtien ſon fils de les publier, pour le ſoulagement des amateurs de la Médecine. Il floriſſoit l'an 1550, ſous Henri II.

* Sainte-Marthe, dans ſes *Eloges*, le dit originaire des confins de la Bretagne. De Thou dit auſſi que c'étoit un Gentilhomme Breton, *Hiſt*. Liv. XVII.

** Il a traduit de Grec en François les ſept livres de la *Méthode Térapeutique* de Gallien, imprimés à Paris chez Denis Janot.

GUILLAUME COLOMBE, Poëte François. Il a écrit un Chant Royal, à l'honneur de la Vierge, imprimé.

GUILLAUME COQUILLART, Official en l'Egliſe de Rheims

Rheims en Champagne, l'an 1478. Il a écrit en vers François plusieurs Traités, desquels s'ensuivent les titres: les Droits nouveaux, le Plaidoyé & Procès d'entre la Simple & la Rusée, le Blason des Armes & des Dames, le Monologue de la Botte de foin, le Monologue du Puis, le Monologue du Gendarme cassé, & autres petites Œuvres, le tout imprimé à Paris par Galiot du Pré, l'an 1532. Il a davantage écrit le Purgatoire des mauvais maris; l'Advocat des Dames de Paris allant aux Pardons. Il florissoit à Rheims en Champagne, l'an 1478.

[1] L'Editeur nouveau des Poësies de Coquillart, à Paris 1723, ayant eu communication de mon Exemplaire Gothique, à la fin duquel étoient les remarques suivantes écrites de ma main, les a insérées presque toutes mot à mot, tant dans son Epître Dédicatoire, que pag. 163 & 164 de son Edition, ce qui ne doit pas m'empêcher de les représenter ici tout au long, telles qu'originairement je les ai conçues.

Nicolas Hori, dont les Œuvres Latines en prose & en vers, presque toutes de dévotion, furent imprimées *in-fol.* l'an 1507, à Lyon, chez Jean Sacon, Piémontois, est, je pense, l'Auteur le plus ancien qui ait fait mention de Coquillart. Il adresse *Guillermo Coquillario* trois Epigrammes, que je me souviens n'avoir pas daigné copier, parce que, outre qu'elles sont très-plattes, elles ne contiennent rien qui serve à faire connoître ni Coquillart, ni Hori. Celui-ci, dans son Livre, prend la qualité de *Præfectus Auxiliaris*, ce qui peut-être signifie qu'il étoit Président à la Cour des Aides. Dans l'*Enquête de la Simple & de la Rusée*, il y a deux dates, l'une de 1470, l'autre de 1478, par lesquelles il paroît que Coquillart écrivoit sous Louis XI, à qui je doute qu'il ait survécu de beaucoup. Je le crois postérieur de quelques années à l'Auteur de la *Farce de Patelin*, & le tiens contemporain de Martial d'Auvergne, dont nous avons les *Arrêts d'Amours* & les *Vigiles de Charles VII.* Coquillart écrit avec une facilité merveilleuse, & parle très-bien pour son temps. Marot l'a regardé comme l'honneur de la Champagne, lorsque dans son imitation de l'Epigramme de Martial, Liv. I, *Verana docti syllabas amat Vatis*, il a dit:

De Coquillart s'éjoüit la Champagne.

il a pris aussi plaisir à se jouer sur le nom & sur les armes de ce Poëte, en cette Epitaphe de quatre vers:

La Morre est jeu pire qu'aux quilles,
Ne qu'aux échecs, ne qu'au quillart.
A ce méchant jeu Coquillart
Perdit sa vie & ses coquilles.

L'allusion de la *mourre*, ou, comme il dit, de la *morre*, à la *mort*, est bien

puérile, & ce n'est pas là ce badinage qu'a entendu Despréaux, quand il a dit :.

Imitez de Marot l'élégant badinage.

La Table des Œuvres de Coquillart promet le *Monologue du Gendarme cassé*, qui n'est pourtant distingué par aucun titre dans le corps du Livre, mais se trouve sans division à la tête du *Monologue des Perruques*, comme faisant partie de ce Poëme, ce qui auroit besoin d'être corrigé. Une citation de Coquillart dans Névizan, Liv. IV *Silva Nuptialis*, n° 97, donne encore lieu à un bien plus grand embarras. Ce Jurisconsulte goguenard, voulant, après avoir dit ailleurs mille maux des femmes, les justifier en cet endroit, allégue en leur faveur plusieurs Ouvrages François en ces termes mal arrangés, que je vais, de peur de confusion, enfermer entre deux crochets : [*Et in linguâ etiam Gallicâ* Guill. Coquillart, *Lib.* des Droits nouveaux *in* le Débat des Dames & des Armes. *In Libro* le trop tard marié. *Et* de la louange & beauté des Dames. *Et* le Purgatoire des mauvais maris, Ch. 9, *ubi latè quam pœnam ibi inter cæteros sufferat Matheolus Bigamus, propter illud opus quod composuit contra fœminas. Et in Libro* l'Avocat des Dames de Paris allant aux pardons, *ubi respondet cuidam Prædicatori.*] Voilà le passage tout au long, pour la saine intelligence duquel on doit bien prendre garde que quand Nevizan, après avoir cité Coquillart dans ses *Droits nouveaux* & dans son *Debat des Dames & des Armes*, cite ensuite *le trop tard marié*, la *Louange & beauté des Dames*, le *Purgatoire des mauvais maris*, & l'*Avocat des Dames de Paris allant aux pardons*, il ne faut pas s'imaginer que ce soient d'autres compositions du même Coquillart, ce sont quatre Ouvrages appartenans à des Auteurs anonymes. François Hotman, qui a copié dans son *Matago de Matagonibus* les quatre ou cinq dernières lignes de l'endroit de Névizan, n'a point fait cette distinction, &, faute de l'avoir faite, a cité comme de Coquillart, le *Purgatoire des mauvais maris*, & l'*Avocat des Dames*, &c. C'est ce qui a induit en erreur La Croix du Maine, qui, après le dénombrement ordinaire des Œuvres de Coquillart, rapporte de plus les deux pièces seules mentionnées par Hotman, passant comme lui sous silence le *Trop tard marié* & la *Louange & beauté des Dames*, d'où je conclus que quoiqu'il ne nomme point Hotman, il s'en est fié uniquement à lui, sans avoir vu le passage de Névizan. Celui-ci a cité une infinité de Livres vulgaires, aujourd'hui très-rares, alors très-communs & très-connus, ensorte que si ceux qu'Hotman & La Croix du Maine ont attribués à Coquillart, lui avoient véritablement appartenu, les Libraires qui publièrent ses Œuvres n'auroient pas manqué d'y joindre celles-là, & d'en grossir leur Edition. C'est ce qu'ils n'ont pas fait. Bien loin de-là, le *Purgatoire des mauvais maris* est rapporté par du Verdier, à la fin de la lettre P, comme un Livre imprimé sans nom d'Auteur. — L'Editeur ci-dessus marqué des Poësies de Coquillart à Paris, 1723, ajoute à mes observations celle-ci, qu'il tire de Marlot, pag. 745 de son *Historia Remensis*, Tom. II, savoir que Jean-Juvénal des Ursins, Archevêque de Reims, dans son testament du 18 Septembre 1472, nomme

pour un de ſes Exécuteurs teſtamentaires Guillaume Coquillart, qu'il appelle *Procuratorem ſuum*. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome X, p. 156.

GUILLAUME COTELAY, natif de Fontanges en Auvergne, très-excellent Muſicien de notre temps. Il a fait imprimer quelques Chanſons de Muſique, compoſées par lui, l'an 1570, & de ſon âge 39.

GUILLAUME COUSINOT (Meſſire), Chevalier François, très-excellent Hiſtorien. Il a écrit une Chronique très-ample & très-véritable des choſes advenues de ſon temps, laquelle n'eſt encore imprimée [1]. Jean le Feron, Avocat en Parlement (duquel nous parlerons ci-après) aſſure en ſes Œuvres l'avoir pardevers ſoi écrite à la main. Il floriſſoit ſous Loys XI, Roi de France, l'an 1469 *.

[1] Quelques-uns, mais ſans preuves, lui attribuent la *Chronique de Louis XI*, vulgairement dite l'*Hiſtoire ou Chronique ſcandaleuſe*. (M. DE LA MONNOYE).

* Guillaume Couſinot mourut en 1471. On a publié un Abrégé de ſa vie, où il eſt qualifié Chambellan des Rois Charles VII & Louis XI, & où l'on dit qu'il fut employé dans les affaires les plus difficiles. Cet Abrégé a été tiré d'un Manuſcrit ſur la vie & les actions de Guillaume Couſinot, par Jaques Couſinot, Docteur en Médecine.

GUILLAUME CRETIN [1], Poëte François & Hiſtorien, Secrétaire & Chroniqueur du Roi de France Loys XII, Tréſorier de la Chapelle du Bois de Vincennes, ou Vie-ſaine, près Paris, Chantre & Chanoine de la Sainte Chapelle du Palais Royal de Paris. Il a écrit en vers François les Annales & Chroniques de France, diviſées en quatre parties. Nous les avons écrites à la main en notre Bibliothèque; elles n'ont été imprimées que j'aye pu voir. Il a écrit en vers & rithme Françoiſe le Débat de deux Dames, ſur le paſſe-temps de la chaſſe des chiens & oiſeaux, le Loyer des folles Amours, le tout imprimé à Paris l'an 1528 *; Chants Royaux à l'honneur de la Vierge. Il floriſſoit à Paris du temps du Roi Loys XII, l'an 1500.

[1] Ménage, dans ſes *Origines Françoiſes*, au mot CRETIN, dit que le vrai

nom de ce Poëte étoit GUILLAUME DU BOIS, comme il le déclare lui-même, ajoute-t-il, par cette suscription de son Epître à Frère Jean Martin, Religieux Célestin :

> Le G. du Bois, *aliàs* dit Cretin,
> En plumetant sur son petit pupitre,
> A minuté cette plaisante Epître,
> Pour l'envoyer à Frère Jean Martin.

Je crois pour moi que c'est une simple allusion à la qualité qu'il avoit de *Trésorier du Bois de Vincennes*, lieu d'où il écrivoit à ce Religieux cette Epître, & la suivante ainsi datée sur la fin :

> Ecrit au Bois Vinciennes appelé.

S'il se fût véritablement nommé *DU BOIS*, il seroit difficile qu'il n'en parût, ou dans les Auteurs qui ont parlé de lui, ou dans ses Poësies, quelque vestige mieux marqué. Aussi ces mots, *le G. du Bois*, prouvent si peu que ce fut son nom, qu'il a été obligé d'ajouter *aliàs dit Cretin*, de peur que son ami n'ignorât qui étoit celui qui lui écrivoit. Il naquit à Nanterre, & mourut l'an 1525. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ses *Chroniques de France*, en vers, se voient manuscrites à la Bibliothèque du Roi, *in-fol.* avec des enluminures, en quatre volumes. Pâquier auroit pu reconnoître aisément par ses yeux qu'il s'étoit trompé, lorsque, p. 156 du Tom. I de ses *Lettres*, il avoit parlé de Cretin comme d'un homme qu'on faisoit passer pour un grand Historiographe du Roi, sans que pourtant on eût jamais rien vu de ses Ecrits, c'est-à-dire, de ses Ecrits Historiques, car de purement poëtiques il en cite lui-même des morceaux, Ch. 13 du Liv. VII de ses *Recherches*. (*idem*).

Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, p. 17.

* Le *Loyer des Folles Amours* a encore été imprimé à Paris, en 1532, *in-16*, chez Ant. Bonnemere, avec le *Blason des fausses Amours*.

GUILLAUME DE CURSOL (Messire), Chevalier, Sieur de Bellefonteine & de Montestrac *, Conseiller du Roi, & Trésorier général de France, en la charge & généralité de Guyenne, établie à Bordeaux, &c. Il a traduit d'Espagnol en François la première & seconde partie de l'Image de la vie Chrétienne, écrite en langage Portugais, par Hector Pinto, Espagnol, &c. imprimée à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1574.

* Ce n'est ni *MONTESTRAC* qu'il faut écrire, ni *MONTESTRUT*, comme le dit du Verdier, mais *MONTESTRUC*, nom d'un Bourg en Agenois.

GUILLAUME DRIEU, Mathématicien. Il a mis en lumière un Livre de ſon invention, intitulé le Tabulaire Aſtronomique, ou Calendrier perpétuel, auquel Livre ſont contenus les principaux paſſages tant du vieil que du nouveau Teſtament, imprimé à Lyon par ledit Auteur & Antoine Voulant, l'an 1562, auquel temps floriſſoit ledit Guillaume Drieu.

GUILLAUME DURANT, ſurnommé LE SPÉCULATEUR, grand Juriſconſul de ſon temps. Il étoit natif de Puymoſſon au Diocèſe de Riez ſelon aucuns, & ſelon autres il étoit de Montpellier. Belleforeſt a écrit qu'il étoit natif de Beauvais en Picardie; mais ce qui les fait ainſi contredire, c'eſt qu'il y en a eu pluſieurs de ce nom de Durant: au reſte, je crois plutôt que cettuy-cy ait été né en la Gaule Narbonnoiſe qu'autrement, car il a écrit en langue Provençale pluſieurs Poëſies bien eſtimées de ſon temps[1]. Il a écrit en Latin, mais nous en ferons mention autre part. Il mourut l'an 1270.

[1] Les qualités qu'on donne ici à Guillaume Durant de bon Poëte Provençal, de grand Juriſconſulte, ſurnommé *le Spéculateur*, & d'Evêque de Mende, lui conviennent toutes. Il n'y a que le temps de ſa mort qui a beſoin d'être corrigé. Jean de Notre-Dame & La Croix du Maine qui l'ont miſe en 1270, l'ont avancée de vingt-ſix ans. Guillaume Durant, âgé d'environ ſoixante-ſept ans, mourut à Rome le 1 Novembre 1296, & fut enterré à la Minerve, où ſe voit ſon Epitaphe en trente vers Hexamètres non Léonins. C'eſt une erreur de lui attribuer le Traité *De Modo generalis Concilii celebrandi*, & de croire que l'ayant compoſé à la Requête du Pape Clément V, il aſſiſta au Concile aſſemblé par ce Pontife l'an 1311 à Vienne en Dauphiné. L'Auteur du Livre dont il s'agit eſt un autre Guillaume Durant, Archidiacre de Mende, neveu de l'Evêque défunt. Le Pape Boniface VIII, qui avoit eu beaucoup de conſidération pour l'oncle, & qui connoiſſoit le mérite du neveu, le nomma Evêque de Mende, par ſa lettre du 17 Décembre 1296, peu de temps, comme on croit, après la mort de Guillaume Durant l'ancien. Les PP. Quétif & Echard ont parfaitement démêlé ce fait, Tom. I de la Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre, à l'Article de *Guillelmus Durant*. Notez que La Croix du Maine, au mot JEAN DE LA GUESLE, nomme *Pierre Durand*, ce *Guillaume Durant*, & le fait natif d'Auvergne. (M. DE LA MONNOYE).

Guillaume Durant, *le Spéculateur* (ainſi nommé à cauſe du Livre intitulé *Speculum Juris*, qu'il compoſa) ſecond fils de Berhaud Durant, étudia le

Droit en Italie sous Henri de Suze, & fut reçu Docteur à Bologne, enseigna ensuite le Droit Canonique à Modène, appelé par Clément IV à Rome, pour être son Chapelain & son Auditeur. Il fut envoyé Légat au Concile de Lyon par Grégoire X, en 1274. On prétend qu'il fut envoyé Légat au Soudan d'Egypte par le Pape Boniface VIII, qu'il mourut à Nicosie en Chypre, d'où son corps fut rapporté à Rome, & enterré à la Minerve. (Mais son Epitaphe semble attester qu'il mourut à Rome comme le dit M. de la Monnoye). Il étoit d'une famille différente des Durand d'Aix, Seigneurs de Faveau, & des Durant de Digne. Ses Ouvrages les plus connus sont, *Speculum Juris*, *Rationale divinorum officiorum*, *Repertorium Juris*. Guillaume Durant, son neveu, & Evêque de Mende après lui, est l'Auteur du Traité *De Modo Concilii celebrandi.* (M. FALCONNET).

* Le *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durant est un des premiers Livres imprimés, sur vélin, par colonnes, en 158 feuillets, sans n°. ni réclame. A la fin du fol. 158, à la seconde colonne, on lit: *Præsens rationalis divinorum Codex officiorum, venustate Capitalium decoratus, rubricationibusque distinctus, artificiosâ adinventione imprimendi ac caracterizandi absque calami exaratione sic effigiatus... Per Johannem Fust Civem Moguntinum & Petrum Gernskeim, Clericum Diocesf. ejusd. anno Domini millesimo quadringesimo quinquagesimo-nono, sexto die Octobris.* Beaucoup d'Ecrivains ont cru que cette Edition étoit le premier fruit de la Presse; mais nous avons les Pseaumes imprimés avec la date de 1457, sans parler de plusieurs Editions non datées, antérieures encore à cette époque. *Voy.* l'Hist. de l'Impr. de Prosper Marchand, pag. 33 & suiv.

GUILLAUME FAREL [1], natif de l'Evêché de Gap en Dauphiné, Ministre à Genève. Il a écrit plusieurs Livres censurés par Messieurs de la Faculté de Théologie à Paris, & encore par le Concile de Trente. Il mourut l'an 1565, le treizième jour de Septembre, âgé de soixante-seize ans [2]. Sa réponse à Me Pierre Caroli, & envoyée à M. le Duc de Lorraine, a été imprimée avec une seconde Epître dudit Farel ou Pharel.

[1] Erasme écrit toujours *PHARELLUS*, & quelquefois, par dérision, le nomme *PHALLICUS*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On lit dans l'*Hist. des Egl. Réform.* Tom. III, p. 456, que Guillaume Farel, en 1565, passoit quatre-vingt ans. Il avoit été Disciple de Jaques le Févre d'Etaples, & ami de Girard Ruffi, dont il a été parlé plus haut. Le Févre ayant été chassé de France, Farel se retira à Basle, communiqua avec Ecolampade & Zuingle, & fonda ensuite plusieurs Eglises dans les pays de Vaux & de Neufchâtel. Ancillon a écrit sa vie, sous le titre de l'*Idée du fidèle Ministre de J. C.* Ducat. pag. 75. (M. FALCONNET).

GUILLAUME FIGUIER, ou FIGUIERA, premier du nom, Citadin d'Avignon, grand Hiſtorien. Il a écrit pluſieurs Hiſtoires & autres belles Œuvres, tant en Latin qu'en langue Provençale. Il floriſſoit l'an 1270 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 45.

GUILLAUME FIGUIER, ou FIGUIERA, ſecond du nom, Gentilhomme natif d'Avignon en Provence, fils du ſuſdit Guillaume. Il étoit ſurnommé de ſon temps LE SATYRIQUE, ayant écrit pluſieurs Satyres & invectives contre les Princes Tyrans, lequel Livre il intitule le Fléau mortel des Tyrans. Il a écrit un autre Poëme en langue Provençale, qu'il a nommé Contr'amour. Il a écrit pluſieurs Chanſons à la louange d'une Dame d'Avignon, de la maiſon des Matherons. Ses Œuvres ne ſont imprimées. Pétrarque a imité ce Poëte en pluſieurs de ſes Sonnets. Il floriſſoit en Provence l'an 1270.

GUILLAUME LE GAINGNEUR, Secrétaire & Ecrivain du Roi. C'eſt le plus renommé pour l'écriture qui vive aujourd'hui en France. Il florit à Paris cette année 1584. Je ne ſais s'il a fait imprimer quelques-uns de ſes Alphabets ou Exemplaires d'écriture, comme avoit fait Pierre Hamon, duquel nous parlerons ci-après.

GUILLAUME GAUTERON DE CENQUOINS, Secrétaire de M. de Mont-Luc, lorſqu'il étoit Ambaſſadeur à Veniſe, l'an 1542. Il a traduit de Toſcan en François un Livte intitulé Scanderbeg, qui eſt un Commentaire d'aucunes choſes des Turcs & du Seigneur Georges Caſtriot, dit Scanderbeg, Prince d'Epire & d'Albanie, lequel Livre contient ſa vie & les victoires par lui obtenues, imprimé à Paris l'an 1544 chez Denys Janot. Jaques de Lavardin Sieur du Pleſſis Bourrot a écrit amplement la vie dudit Scanderbeg, imprimée à Paris, comme nous dirons en ſon lieu.

GUILLAUME GOSSELIN, natif de Caën en Nor-

mandie, homme docte ès Mathématiques. Il a mis quelques siens Œuvres de Mathématiques en lumière, sçavoir une Arithmétique composée par un savant Mathématicien d'Italie, augmentée & annotée par ledit Gosselin, imprimée à Anvers chez Plantin, l'an 1578*. Il a écrit quelques Livres Latins, mais ce n'est pas notre délibération d'en faire ici mention, nous réservant à notre Bibliothèque des Ecrivains Latins. Il florit à Paris cette année 1584. Quant à M. Jean Gosselin, Garde de la Bibliothèque du Roi, natif de Vire en Normandie, homme docte ès Mathématiques, & parent du susdit (comme il semble) nous en ferons mention en son ordre**.

* C'est une Traduction Françoise de l'Arithmétique de Nic. Tartuglin.

** Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 305.

GUILLAUME DES GROS. Il a écrit un Traité de la Confession auriculaire, imprimé à Paris l'an 1568 [1].

[1] Le Docteur Jaques Boileau, dans son Histoire de la *Confession auriculaire*, n'a pas fait mention de cet Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME GUEROULT, natif de Rouen en Normandie [1]. Il a traduit de Latin en François un Livre de J. P. Cermenat, Milanois, lequel s'intitule Discours de la droite administration des Royaumes & Républiques, imprimé à Lyon par Loys & Charles Pesnot à la Salemandre, l'an 1561; le premier Livre du Naturel des Oiseaux; le second du Naturel des Animaux, imprimé à Lyon par Balthazar Arnoulet, l'an 1550, avec les portraits ou figures d'iceux; Chansons spirituelles, mises en Musique par Didier Lupi second, imprimées à Paris par Nicolas du Chemin. Il a traduit le premier Livre des Narrations Fabuleuses de Palephatus, Auteur Grec, avec le Discours de la verité & histoire d'icelles, auquel ont été ajoutées quelques Œuvres Poëtiques du même Traducteur. Le tout a été imprimé à Lyon par Robert Granjon, l'an 1558, de caractères François. Le premier Livre d'Emblêmes, avec les figures, imprimé à Lyon par Balthazar Arnoulet, l'an 1550;

Sentences

Sentences des bons Auteurs Grecs & Latins, traduites en rithme Françoise par ledit Gueroult, imprimées à Lyon par Arnoulet, avec celles de Ciceron, traduites par Pierre Lagnier de Compiegne, &c. L'Hymne du temps & de ses parties; les Chroniques & gestes admirables des Empereurs de Rome, avec leurs effigies, le tout contenant deux volumes, imprimés à Lyon par Balthazar Arnoulet, l'an 1552 Il florissoit à Lyon l'an 1569.

[1] J'ai opinion que le nommé *Guillermus Gueroaldus*, Ecolier en Médecine dans l'Université de Caën, & Auteur d'un Commentaire, *in*-8°, en lettres Gothiques, sans marque de temps ni de lieu, sur le faux Macer *de Virtutibus herbarum*, n'est autre que ce *Guillaume Gueroult*. Reinesius & Daumius, qui en ont parlé, Epître 8 & 9, ne l'ont point connu. Il étoit alors très-jeune. L'envie de connoître les Plantes lui fit, lorsqu'il fut plus avancé en âge, entreprendre la Traduction de l'*Historia Plantarum* de Fuchsius. Il mit en François la Rhapsodie Politique du Seigneur Jean-Pierre Cermenati, *De rectâ Regnorum & Rerumpublicarum administratione*, mauvais Ouvrage, qu'il rendit encore plus mauvais par sa version, de laquelle du Verdier ne laisse pas de donner de longs extraits. Béze, dans sa vie Latine de Calvin, dit que Guéroult appréhendant d'être puni à Genève de sa vie scandaleuse, s'étoit réfugié à Lyon, & que c'est lui qui, en 1553, corrigea les épreuves du Livre intitulé *Christianismi restitutio*, que Servet, sous le nom de *Michael Villanovanus*, faisoit imprimer à Vienne en Dauphiné. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE GUILLE-VILLE, Moine de Chaliz, de l'Ordre de Cisteaux. Il s'appelle en Latin GUILELMUS DE DEGUILLA-VILLA, &, selon aucuns, il étoit natif de Chaliz, & Moine de Pontigni-fille, &c. l'an 1310. Il a composé en rithme Françoise un Livre intitulé, le Pélerinage de l'homme, lequel a été revu & corrigé par un Moine de Clairvaux, imprimé à Paris par Antoine Verard, l'an 1511 [1]. Ce Livre s'intitule autrement le Roman des trois Pélerinages, le premier est de l'homme durant qu'il est en sa vie, le second de l'ame séparée du corps, le tiers est de notre Seigneur Jesus-Christ. Ce Livre a été de rechef imprimé par Me Barthole & Jean Petit, au Soleil d'Or. Il florissoit l'an 1310.

[1] Ce même Ouvrage, mis en prose sous le titre de *Pélerinage de la vie humaine*, avoit été imprimé à Lyon, *in*-4°, avec figures, par Mathieu Husz,

1485. Du Verdier, à la fin de la lettre P, rapporte le Roman intitulé les *Pélerins de la vie humaine*, par où l'on voit qu'il a connu le Livre, mais non pas l'Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME HAUDENT. Il a traduit de Latin en vers François la Rustique de Politian [1], imprimée chez Jean Petit, & chez Martin le Megissier à Rouen.

[1] Le Traducteur auroit mieux fait d'intituler sa Traduction du *Rusticus* de Politien, le *Rustic* que la *Rustique*. Politien, à la vérité, pouvoit en Latin élégamment dire *Rusticus mea*, en sous entendant *Sylva*, de même qu'on dit *Eunuchus Terentiana*, en sous-entendant *Fabula*; mais ces sortes d'élégances ne sont pas reçues en François. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE HERIS, homme docte ès langues. Il a traduit plusieurs Livres, tant Grecs que Latins, en notre langue Françoise, &, entr'autres, celui de S. Jean Chrysostome ou Bouche-dor, auquel il montre que nul n'est blessé que de soi-même, imprimé à Anvers par Mathieu Crom, l'an 1544, auquel temps ledit de Heris florissoit à Anvers.

GUILLAUME HOUVET, Chartrain. Il a écrit plusieurs Epîtres, tant en Latin qu'en François, imprimées l'an 1530 à Paris, auquel temps il florissoit, & étoit grand Grammairien.

GUILLAUME DES INNOCENS, Maître Juré en Chirurgie de la Ville de Tolose. Il a traduit de Latin en François le Traité de la Peste, composé par M. Laurent Joubert, l'un des plus doctes Médecins de notre siècle. Il a écrit une question de la Paralisie, & deux Paradoxes de la révulsion, le tout en Latin, & traduit par G. des Innocens. Le tout a été imprimé ensemble par Jean Lertout, l'an 1581 *.

* Ajoutez à ces Ouvrages une *Ostéologie*, ou *Histoire des os du corps humain.*

GUILLAUME LANDRÉ, d'Orléans, Poëte & Historien François, autre que Chrestofle Landré, Médecin & Lecteur de M. le Duc d'Orléans. Cestuy Guillaume a traduit en vers François le Livre de Roland le Furieux [1]. Plus il a traduit d'Es-

pagnol en Profe Françoife l'Hiftoire de Primaleon de Grece, imprimée à Paris l'an 1577.

[1] Je doute fort de cette Traduction du *Roland de l'Arioste*; ce qu'il y a de sûr, c'eft qu'elle n'a jamais été imprimée. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME LAURENT, Xaintongeois, Docteur en Théologie, Profez au Couvent des Frères Prêcheurs ou Jacobins de Xaintes. Il a écrit en Profe Françoife la Déclaration de la diverfité de l'Eglife Réformée *.

* Les PP. Quétif & Echard ne font pas mention de cet Auteur dans la Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre.

GUILLAUME DE LAURIZ, ou DE LORRIZ en Gaftinois, ancien Poëte François, & J. C. l'an 1260, ou environ. Il a commencé le Roman de la Roze, lequel a été depuis continué & achevé par Jean Clopinel, furnommé de Meun ou Mehun fur Loire, comme nous dirons en fon lieu [1]. Ce Livre a été écrit en vers François par les fufdits, & contient en fomme les Commandemens d'Amour pour parvenir à la jouiffance, imprimé à Paris l'an 1531 par Galiot du Pré. Nous l'avons pardevers nous écrit à la main fur parchemin de lettre antique, & fuivant le langage ufité de leur temps. Ce Livre a depuis été imprimé fous le nom du Songe du Verger, mais c'eft un autre Livre traitant toute autre chofe. Jean Moulinet a mis en profe le fufdit Roman, afin d'être mieux entendu, & y a adjouté quelques allégories de fon invention. Il a été imprimé à Paris l'an 1521 chez Michel le Noir. Jean Gerfon a écrit un Traité contre ledit Roman, &c.

[1] On voit de lui, outre fon commencement du *Roman de la Rofe*, diverfes Ballades, divers Rondeaux, & autres Poëfies manufcrites, rapportées, pag. 13 du Catalogue des Livres de Madame la Princeffe. Il faut voir à fon fujet les mots JEAN CLOPINEL & JEAN DE MEUN. (M. DE LA MONNOYE).*

* Guillaume de Lorris vivoit fous le règne de S. Louis, & mourut en 1260, ou 1262.

Voy. la Bibl. Françoife de M. l'Abbé Goujer, Tom. IX, p. 26.

GUILLAUME DE LESRAT, G. Angevin, Sieur DE

Lancrau, Conseiller du Roi & Président au Parlement de Bretagne, fils aîné de M. le Président d'Angers, nommé Guillaume de Lesrat, lequel mourut l'an 1563, &c. & frère de M. des Briotieres Guy de Lesrat, Président d'Angers, &c. duquel nous avons parlé ci-devant. Il a mis en lumière les cinq Arrêts prononcés par lui en robe rouge au Parlement de Rennes en Bretagne, imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1581. Ce Livre a été bien reçu & applaudi de tous les doctes de France & autres qui l'ont vu. Je n'ai pas cognoissance de ses autres Ecrits, tant Latins que François. Il florit cette année 1584[1].

[1] Il mourut l'an 1586 au mois de Septembre à Paris, d'où son corps fut porté à Angers. *Voy.* son Epitaphe, pag. 171 des *Remarques* de Ménage sur la vie de Pierre Ayrault. (M. de la Monnoye).

GUILLAUME LIMANDAS, natif de Trevols, Licentié ès Loix, Conseiller du Roi en la Sénéchaussée & Cour conservatoire de Lyon, l'an 1546. Il a traduit de Latin en François les trois premiers Livres des Institutions Forenses de M. Jean Imbert, lesquelles il a si heureusement tournés, que ledit Imbert avoue que l'on n'eût pu mieux faire. Ces Livres ont été imprimés à Paris & autres lieux par diverses fois. La Paraphrase du second, troisième & quatrième Livre des Institutions Forenses, ou Pratique Judiciaire dudit Imbert, traduite par ledit Lymandas, a été imprimée à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1546. Il florissoit l'an susdit 1546.

GUILLAUME DE LORRIS. Voy. ci-dessus Guillaume de Lauris, écrit par a.

GUILLAUME MAIGNART, Poëte François. Il a écrit quelques Poëmes à l'honneur de la Vierge, imprimés à Paris.

GUILLAUME DU MAINE, dit Mainus, natif de Loudun en Poictou, Abbé de Beaulieu, Lecteur de Madame la Duchesse de Berry, sœur unique du Roi, & depuis Précepteur de Messieurs les enfans de France, &c. homme docte ès langues,

Poëte Latin & François [1]. Il a écrit plusieurs Epîtres en vers François, l'une sur la venue de Monseigneur le Maréchal de Brissac ; le Laurier, contenant la louange de l'étude, & l'utilité qui en vient ; l'heureux partage des excellens dons de la Déesse Pallas, résignés au Roi Henri II, le tout imprimé à Paris chez Michel Vascosan, l'an 1556, auquel temps ledit Auteur florissoit.

[1] Avant que d'être Précepteur des enfans de France, il l'avoit été de ceux de Guillaume Budé, qui lui a écrit deux Epîtres Latines & treize Grecques. Salmon Macrin, son Compatriote, Liv. III de ses *Hymnes*, imprimées l'an 1537, lui adresse une Ode Sapphique, dont le titre est *Ad Gulielmum Mainum, liberorum Francisci Regis Præceptorem*, & Let. 4, lui adressant des Phaleuques, pour le remercier de ceux qu'il en avoit reçus en grand nombre, il l'appelle *Gilermum Dumanium*. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE LA MARE, dit DE MARA, natif de Coutances, ou Constances en Normandie, homme très-docte & très-éloquent, tant en Latin qu'en François. Il a écrit plusieurs Œuvres en notre langue, non encore imprimées que je sache. Celui qui a augmenté le Livre de Trithemius des Ecrivains Ecclésiastiques le loue grandement. Il florissoit l'an 1520, ou environ [1].

[1] On a de lui, tant en prose qu'en vers quelques mauvais Ouvrages Latins. Ses Ouvrages François, s'il en a fait, ne sont point connus. Il prend dans ses Oraisons & Epîtres, imprimées à Paris *in*-4°, 1514, la qualité de *Chanoine & Trésorier de l'Eglise de Coutance*. Il s'y qualifie aussi *Recteur de l'Université de Caën*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il donna une Edition du Poëme Grec de Musée, sur les Amours de Léandre & de Héro, avec une version Latine. Elle fut imprimée en 1526.

GUILLAUME LE MENAND, Cordelier, ou de l'Ordre de S. François. Il a traduit de Latin en François le Livre intitulé le Grand Vita Christi, autrement la Vie de Jesus-Christ, écrite premièrement en Latin par Lodolphe Chartreux, &c. imprimée à Paris il y a près de cent ans [1]. Ce Livre a depuis été traduit en François par Jean l'Anglois, Sieur de Fresnoy, comme nous dirons ci-après. Il a davantage traduit les Livres

de la Sainte Bible en notre langue, imprimés à Lyon il y a près de cent ans, suivant la Traduction Latine de Pierre Comestor ou Manducator, &c.

[1] On sait les railleries de d'Aubigné sur le *Grand Vita Christi*, dans sa Confession de Sancy, Liv. I, Chap. 2. Jean l'Anglois qui, en 1582, donna une nouvelle Traduction du Livre, en changea le titre. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME MICHEL, dit DE TOURS. Il a traduit de Latin en Prose Françoise les trois Livres de Polydore Virgile, des inventeurs des choses, imprimés à Paris par Pierre le Brodeur, l'an 1520. (François de Belle-forest a traduit depuis les huit Livres dudit Polydore, imprimés à Paris). Il a traduit les Géorgiques de Virgile, imprimées à Paris l'an 1519. Il a traduit Suétone des vies des douze Césars, imprimé à Paris chez Pierre Nidouè & Galiot du Pré, l'an 1520, lequel a été depuis traduit fort heureusement par Georges de la Bouthiere, comme nous avons dit ci-devant. Il a traduit de Latin en François l'Epitome des Histoires de Valere le Grand, recueilli par Robert du Val, imprimé à Paris l'an 1525, chez Pierre de Bourdeaux [1]. Il florissoit l'an 1520.

[1] On a de lui le *Siècle Doré*, en vers, à Paris, le Févre, 1521, *in*-4°. (Président BOUHIER).

Voy. la Bibliot. Françoise de M. l'abbé Goujet, Tom. V, p. 57, Tom. VII, pag. 75, Tom. X, pag. 313.

GUILLAUME LE MOINE, de Villedieu en Normandie. Il a recueilli de plusieurs Auteurs, &, ent'autres de Calepin & Nebrisense, un Epitome ou Abrégé des mots & dictions Latines, lesquelles il a tournées en François. Cet Œuvre a été imprimé à Caën en Normandie, l'an 1529, auquel tems vivoit ledit le Moine.

GUILLAUME MOREL, natif de la Ville du Tailleul [1] en Normandie, homme docte ès langues, & en Grec principalement Il a composé en Grec, Latin & François un fort pénible & laborieux Dictionnaire, imprimé par lui-même à diverses fois,

& depuis à Lyon & en autres lieux. Il a écrit une brefve Déclaration de l'autorité des Ecritures, & du S. Sacrement de l'Autel, imprimé à Paris par lui-même. Il mourut l'an 1564, ou environ. Il avoit un sien frère, lequel fut brûlé à Paris pour le fait de la religion, lequel s'appeloit Jean Morel, homme docte ès langues, aussi bien que son frère susdit.

[1] La Croix du Maine, comme l'a fort bien remarqué Ménage, Chap. 68 de son *Anti-Baillet*, au lieu de *natif de la Ville du Tailleul**, devoit dire *natif du Tilleul*, Bourg dans le Comté de Mortain en Normandie. Guillaume Morel mourut en 1564, le 19 Février. A l'égard de Jean Morel son frère, Béze, Liv. II du Tom. I de son *Hist. Ecclésiast.* dit que c'étoit un pauvre Ecolier, qui, ayant employé une partie de sa jeunesse à l'Imprimerie, entra au service d'Antoine de Chandieu, Ministre de Paris, qu'en 1558 il fut pour le fait de la Religion mis en prison, où, étant mort de mauvais traitemens, il fut quelque temps après déterré & brûlé le 27 Février 1559. (M. DE LA MONNOYE).

Guillaume Morel, Imprimeur & Auteur. Baillet le fait Professeur Royal, Ménage dit que c'est Fréderic son frère qui le fut. *Voy.* Teissier sur de Thou, Tom. II, pag. 174 & 178. Les Editions Grecques de Guillaume Morel sont précieuses pour la beauté & la correction. (M. FALCONNET).

* De Thou (Liv. XXXVI) dit que Guillaume Morel étoit né à S. Julien, Village du pays de Caux en Normandie. Il y a dans le pays de Caux un Village nommé *le Tilleul*, ou *S. Martin du Tilleul*, peu éloigné de Fécamp; mais il n'y a dans cette partie de la Normandie aucun Village qui porte le nom de *S. Julien.* Peut-être faut-il corriger *S. Martin*, au lieu de *S. Julien*, dans de Thou, & le *Village du Tilleul*, au lieu de la *Ville du Tailleul*, dans La Croix du Maine. Le Traducteur de De Thou dit qu'il étoit de *très-basse extraction*; De Thou dit seulement que ses parens n'étoient pas riches, *in re tenui natus.*

GUILLAUME LE MUNIER, ancien Poëte François. Il a écrit un Chant Royal & plusieurs Ballades, lesquelles se voient écrites à la main.

GUILLAUME DE NANGY, ou DE NANGIS en Brie, dit DE NANGIACO, Religieux en l'Abbaye de S. Denis près Paris. Il a écrit en Prose Françoise les Annales & Chroniques de France, non encore imprimées. Elles se voient en plusieurs Bibliothèques de ce Royaume, &, entr'autres, en ladite Abbaye

de S. Denis. Il a traduit de Latin en François, & recueilli des Chroniques ou Annales de son Abbaye de S. Denis la Généalogie des Rois de France, jusqu'en l'an de salut 1285. Nous avons ce Livre pardevers nous. Il a écrit la vie du Roi S. Loys, sous lequel il florissoit, en l'an 1227 [1]. Nous l'avons pardevers nous écrite à la main, sur parchemin. Je ne sais s'il en est Auteur, ou bien le Syre de Jonville, &c. car il n'y a point de nom de l'Auteur d'icelle.

[1] La *Vie de S. Louis*, écrite par Guillaume de Nangis *, n'est qu'en Latin; elle se trouve, pag. 400 des *Onze Historiens de France* de Pierre Pithou, imprimés l'an 1596, *in-fol.* à Francfort, & pag. 326 du Tom. V de la *Collection* de Duchesne. (M. DE LA MONNOYE).

* Guillaume de Nangis a encore écrit les *Vies de Philippe-le-Hardi & de Robert*, fils de S. Louis. Il est mort environ l'an 1302.

V. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVIII, & le Mémoire de M. de la Curne de Sainte-Palaye sur GUILLAUME DE NANGIS dans le Tom. VIII des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, pag. 560, d'où Niceron a tiré tout ce qu'il a dit de cet Ecrivain.

M. de la Monnoye s'est trompé en croyant que la *Vie de S. Louis*, par Guillaume de Nangis, n'étoit qu'en Latin. Il est vrai que du temps de M. de la Monnoye on en connoissoit peu la Traduction Françoise. Ce fut l'Auteur qui traduisit lui-même son Ouvrage. Il a été imprimé en François pour la première fois en 1761 au Louvre, à la suite de la *Vie de S. Louis*, par Joinville. *Voy.* la Préface de cette Edition, pag. 15, & la note qui se trouve à la pag. 163. Pâquier a cru que Guillaume de Nangis vivoit sous Charles V. Il s'exprime ainsi dans le premier Chapitre du VIII[e] Livre de ses *Recherches :* « Du temps de Charles-le-Quint, sous lequel Frère Guillaume » de Nangis ayant traduit en François l'Histoire de France, qu'il avoit com» posée en Latin », &c. Le savant Editeur de la *Vie de S. Louis*, en François, par Guillaume de Nangis, prouve que cette vie fut écrite avant le 7 Juillet 1307. *Voy.* la note marginale, à la page 384.

GUILLAUME PARADIN, natif de Cuisseaux en Bourgongne, Chanoine de Beaujeu, frère de Claude Paradin, &c. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François, l'Histoire de notre temps, imprimée à Paris par Jean de Tournes, à diverses fois; la Chronique de Savoye (1561); les Annales & Chroniques de Bourgongne, imprimées à Lyon

par

par Antoine Gryphius, l'an 1566; l'Histoire de l'Eglise Gallicane; Mémoires des insignes maisons de France; Mémoires de l'Histoire de Lyon sur le Rhosne, imprimés l'an 1575 *. Il a traduit de Latin en François l'Histoire des batailles & conquêtes des Gots, écrite par Procope de Césarée, imprimée à Lyon l'an 1578. Il a traduit de Latin en François la Méthode ou briefve institution, pour parvenir à la cognoissance de la vraie & solide Médecine, composée par Léonard Fuschs, Médecin Alleman, dit Fuschius, imprimée à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1552; l'Histoire d'Aristée, touchant la translation de la Loi de Moyse, imprimée à Lyon l'an 1564 par Claude Senneton [1]. Il florissoit l'an 1563 **. Quant à son frère Claude Paradin, Auteur des Alliances Généalogiques & des Devises Héroïques, &c. nous en avons parlé ci-dessus à la lettre C.

* Ils ont paru en 1573.

[1] Les anciennes versions Françoises des Auteurs Grecs ayant presque toutes été faites d'après les Latines, celle d'*Aristée*, par Guillaume Paradin, est de ce nombre. Mathias Palmier, que les uns font de Vicence, les autres de Pise, est le premier qui ait traduit *Aristée* en Latin. Sa version qui parut en 1471, ayant été trouvée pleine de fautes, Mathias Garbit, Professeur en Grec à Tubingue, en entreprit une nouvelle, imprimée à Bâle en 1572 Paradin n'ayant pas vu cette dernière, publia la sienne huit ans auparavant, sur celle de Mathias Palmier. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 164, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 77.

** Guillame Paradin mourut à Beaujeu le 16 Janvier 1590, selon la *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. II, pag. 123. La première Edition Françoise de son *Histoire de notre temps*, est de 1550. Il publia la même année sa Traduction Françoise du *Traité du vrai amour & sagesse divine*, par Louis Vives, dont La Croix du Maine n'a point parlé, non plus que de quelques Ouvrages François, dont on trouvera les titres dans la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, au lieu cité. On y releve quelques méprises de Niceron, sur les Editions de ces Ouvrages.

GUILLAUME DE LA PERRIERE, Tolosain. Il a écrit en vers François un Livre intitulé le Théâtre des bons engins [1], contenant cent Emblêmes moraux, imprimé à Paris par Estienne

Grou'eau *. La Morosophie, ou folle-sagesse, écrite en vers Latins & François, par ledit de la Perriere, avec les figures, le tout divisé en cent Emblêmes, qui sont compris sous cent Quadrains Latins & François, imprimée à Lyon par Berthelemy Bon-homme (*en* 1553, *in*-8°.) Les Considérations des quatre Mondes, savoir est Divin, Céleste, Spirituel & Mondain, imprimées l'an 1552 à Lyon par ledit Bonhomme; Epître Consolatoire; le Miroir Politiq, imprimé à Lyon par ledit Bon-homme, & depuis à Paris, avec ce titre, Institution du Gouvernement des Républiques, &c. Il a écrit la Chronique de la noble maison de Foix **. Il florissoit à Tolose l'an 1550.

[1] Son *Théâtre des bons engins* a été recherché par bien des gens qui n'y ont pas trouvé ce qu'ils s'en étoient promis sur le titre. Ses *Annales, ou Chronique de Foix*, imprimées l'an 1539, ne sont qu'une traduction qu'il a faite du Latin de Bertrand-Hélie de Pamiers, dont l'Ouvrage cependant ne parut que l'année suivante. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 88, & Tom. XIII, pag. 103.

* En 1554. Il en avoit paru une aussi à Paris en 1539, *in*-8°. chez Denis Janot.

** Guillaume de la Perriere étoit né vers l'an 1501, car on voit sur son portrait placé à la tête de sa *Morosophie*, en 1553, qu'il avoit alors cinquante-deux ans. Il me paroît que M. de la Monnoye se trompe, lorsqu'il avance que les *Annales de Foix* ne sont qu'une Traduction du Latin de Bertrand-Hélie de Pamiers. Le P. le Long a adopté cette opinion dans sa *Biblioth. de la France*, n° 15246. Il l'a tirée de Besly, dont il rapporte les propres paroles. Besly, dans son premier Traité, sur la clause *Regnante Christo* (pag. 128 de ses divers Traités) dit que Bertrand-Hélie de Pamiers a publié une Histoire Latine des Comtés de Foix « qu'*il avoit dérobée d'un* » *Armand Squerrer*, qui auparavant avoit traité le même argument en lan- » gage du pays, comme aussi Guillaume de la Perriere, qui a traduit cet » Hélie en notre langue ». Mais écoutons la Perriere lui-même. Il dit dans l'Epître Dédicatoire de ses *Annales de Foix*, 1°. qu'il s'est servi, pour les composer, d'un ancien Manuscrit en langue Béarnoise, contenant les vies & gestes des Comtes de Foix, écrit par un Cordelier; 2°. à la fin de ses Annales, il ajoute que ce Manuscrit lui avoit été donné par M Bernard Capus, l'un des Syndics généraux du Comté de Foix; & qu'il termine son Histoire à la mort de François Phebus, Roi de Navarre, parce que son Original Béarnois ne va pas plus loin; 3°. il nous apprend enfin dans l'Epître Dédicatoire

que je viens de citer, qu'il n'avoit pas ſimplement copié l'Ecrivain Béarnois, *homme beaucoup plus pourvu de bon vouloir que de ſavoir*; mais qu'il avoit corrigé grand nombre de fautes, l'Auteur *ayant grandement erré aux dates & computations des temps... ſemant pluſieurs contrariétés... rendant le Lecteur en total déſeſpoir de parvenir à la vérité Hiſtoriale*... qu'il avoit *entrepris de chercher des perles dans un fumier*, en quoi il avoit eu autant & plus d'affaires que *les Anciens à raſſembler les feuilles des arbres auxquelles jadis écrivoit ſéparément la Sybile*. Il résulte de-là, 1°. que la Perriere n'a fait aucun uſage de l'Ouvrage Latin de Bertrand-Helie de Pamiers; 2°. qu'on ne peut pas dire qu'il ait traduit le Manuſcrit Béarnois, où il a puiſé, & qui n'a ſervi qu'à lui fournir des matériaux pour compoſer ſes Annales. Elles furent imprimées à Toulouſe en 1539. C'eſt un petit *in*-4°. de 82 feuillets.

GUILLAUME PETIT (Frère), Jacobin, ou bien de l'Ordre des Frères Preſcheurs, natif du pays de Normandie, premièrement Evêque de Senlis, & depuis 79 Evêque de Troye en Champagne *, Confeſſeur du Roi Louis XII, & de François I, Docteur en Théologie à Paris. Il a écrit un Traité de la réformation de l'homme, & ſon excellence, & ce qu'il doit accomplir pour avoir Paradis, imprimé à Paris l'an 1540 par Gilles Corrozet. Il floriſſoit l'an 1520. Il a écrit quelques Œuvres en Latin.

* La Croix du Maine devoit dire qu'il avoit été Evêque de Troyes avant que de l'être de Senlis; car il fut Evêque de Troyes en 1519, & ne fut Evêque de Senlis qu'en 1527. Il mourut le 8 Décembre 1536. Il étoit né à Montivilliers, petite ville du pays de Caux.

GUILLAUME POIET (Meſſire), Baron de Beine, natif de la Ville d'Angers, fils de Me Guy Poiet, Sieur de Jupilles, Avocat en ladite Ville d'Angers. Cetuy-cy, après avoir obtenu pluſieurs Etats en France, fut à la fin Chancelier dudit Royaume, l'an 1538. Il a écrit une Pratique Judiciaire, non encore imprimée. Je l'ai vue en la Bibliothèque de Me Symon Jouſſelin, Sieur de Baſſauges, Conſeiller du Roi au Mans, neveu dudit Chancelier. Il a écrit pluſieurs Oraiſons & Harangues, leſquelles il a prononcées au Parlement de Paris & autres lieux. Elles ne ſont encore imprimées. Il ſe voit pluſieurs Edits & Ordonnances Royales faites par lui, pour la Police du Royaume, leſquelles ſont imprimées avec les grandes Ordonnances. Il

étoit homme des plus éloquens de son siècle, & des plus entendus aux affaires d'Etat, mais il ne sut si bien les manier qu'enfin le Roi François I ne lui ôtât les Seaux, l'an 1544. Arnoul du Ferrier, Conseiller du Roi à Bordeaux, a écrit amplement la vie dudit Chancelier en ses additions à Paule Æmile, imprimées à Paris chez Vascosan [1].

[1] Voyez ce que rapporte Montagne, Chap. 10 du Liv. I de ses *Essais*, touchant Guillaume Poyet, qui, nourri, dit-il, toute sa vie au Barreau, & dans l'habitude où il devoit être de la parole, ayant néanmoins en 1533, à l'entrevue de Clément VII & de François I à Marseille, apporté de Paris la Harangue dont il étoit chargé pour le Pape, ne put le jour même qu'il devoit la prononcer en faire une nouvelle sur le sujet que Sa Sainteté marqua, en sorte qu'il fallut que l'Evêque de Paris, Jean du Bellay, depuis Cardinal, suppléât au défaut; en quoi cependant Montagne ne fait pas attention, qu'apparemment l'embarras de Poyet vint de ce que la Harangue devoit être en Latin, & qu'il ne le parloit pas avec la même facilité que le François. Guillaume Poyet mourut en 1548, âgé de soixante-quatorze ans, (dans la pauvreté & l'ignominie, privé de toutes ses charges, déclaré incapable d'en posséder aucune, par une intrigue de Cour, à la tête de laquelle étoit la Duchesse d'Etampes, à laquelle le Chancelier avoit refusé de sceller quelques lettres auxquelles elle s'intéressoit, & qui fut, pour se venger, faire revivre le souvenir de quelques malversations, dont Poyet s'étoit rendu autrefois coupable). L'Auteur que La Croix du Maine dit avoir parlé amplement de ce Chancelier, est *Arnoul du Ferron*, qu'il nomme mal *du Ferrier*. (M. de la Monnoye).

GUILLAUME POSTEL, natif de la Paroisse de Barenton au Diocèse d'Avranches en Normandie, sur les fins & limites du pays & Comté du Maine (ce qui a été cause que plusieurs ont pensé qu'il fut de ce pays-là). [1] Il s'appeloit Dolerie, qui étoit le nom d'une Seigneurie qui appartenoit aux Postels ou Potels, en laquelle il naquit environ l'an de salut 1475. Ce que je peux présumer ainsi, encore que je n'aie jamais su au vrai le jour & l'an de sa naissance; car dès l'an 1513 il étoit si docte, & tellement renommé, que l'on voit les Epigrammes qui s'ensuivent en des Auteurs Latins qui écrivoient de lui, pour la rareté de son savoir, ce qui s'ensuit:

Et jura & leges, nostique, Guilelme, Poëtas,
Hisque viros unus, tres superare potes.

Et autre part se lit cet autre distique fait en faveur dudit Postel, lequel est comme s'ensuit :

Legistam si quis, si quis reperire Poëtam,
Philosophumve cupit, te petat : omnis homo es.

Les vers susdits se voient au Livre d'un Poëte nommé *Humbertus Montis-Moretanus*, intitulé *Herveis*, & au Livre qu'il composa de la guerre de Ravenne en Italie, l'an 1512, lesquels j'ai expressément allégués, afin que l'on sache combien ledit Postel avoit d'âge quand il mourut ; car il est à croire qu'en l'an 1512 ou 1513 il avoit pour le moins vingt-cinq ans, étant si docte, comme le décrit le Poëte susdit Humbert de Mont-Moret, & par conséquent qu'il seroit mort âgé de quatre-vingt-quinze ou seize ans, en l an 1581. Ce que j'ai allégué pour contenter plusieurs qui disputent souvent de son âge, & ne savent qu'en dire au vrai. Je n'ai pas délibéré de discourir ici plus avant de la vie dudit Postel, mais seulement de ses Ecrits & Compositions en notre langue, car de ses Latines j'en ferai mention bien ample au Traité de sa vie, lequel j'ai écrit si amplement, qu'il contient plus de vingt Chapitres divers. Voici donc ce qu'il a composé en François : L'Histoire mémorable des expéditions, depuis le deluge, faites par les Gaulois ou François, depuis la France jusqu'en Asie ou en Thrace, & en l'Orientale partie de l'Europe, & des commodités ou incommodités des divers chemins pour y parvenir & retourner, le tout réduit en Epitome, pour montrer avec quels moyens l'Empire des Infidèles peut & doit être defait & ruiné par iceux, imprimée à Paris chez Sebastien Nivelle ; Apologie contre les détracteurs de la Gaule, & des priviléges & droits d'icelle, avec les additions de plusieurs Histoires, obmise par la malice d'aucuns Ecrivains. Ce Livre a été imprimé à Paris chez Nivelle, l'an 1552, avec la susdite Histoire des Gaulois. La République des Turcs, imprimée à Paris ; la Carte ou Description de la France ou des Gaules, imprimée avec la Guide des chemins de France, &c. Il a traduit en François

l'interprétation du Candelabre de Moyse, ou Chandelier du Tabernacle, écrit en Hébreu & en Latin par ledit Postel; le Livre de la divine Ordonnance, là où est comprise la raison de la restitution de toutes choses, & par quelle manière elle s'est faite, & se doit accomplir; la nouvelle Doctrine, en laquelle il est montré comment il appartient à Messieurs de la Faculté de faire entendre comment le droit de la Monarchie Gauloise dépend du droit divin, & quelles propositions en tel cas dépendent de leurs censures; la restitution de toutes choses, & quelles personnes sont requises à l'accomplissement d'icelles sous Jesus-Christ, avec expositions des quatre Psalmes de David, sur le lys du divin témoignage; la Doctrine du siècle doré, ou de l'Evangélique Règne de Jesus, Roi des Rois, imprimé à Paris chez Jean Ruelle, l'an 1553. Ledit Livre a été imprimé sur la fin du Livre, vulgairement appelé *la Mère Jeanne de Postel*, autrement intitulé les très-merveilleuses victoires des femmes; les Raisons de la Monarchie, & quels moyens sont nécessaires pour y parvenir, imprimé à Paris l'an 1551, avec une Apologie contenant un brief Discours de la vie dudit Postel, écrite par lui même; Recueil des Prophéties de tous les plus célèbres peuples du monde, par lequel il se voit comment le Roi des François, ou bien celui qui entre tous les Princes d'Occident est le plus renommé, doit tenir la Monarchie de tout le monde; Description de la Terre-Sainte, imprimée à Paris; l'Histoire & considération de l'origine & coutumes des Tartares, imprimée à Poitiers par les Marnefs, l'an 1560. Il a traduit de Grec en François un Dialogue de Platon, intitulé *Axiochus*, lequel traite de la mort, imprimé à Paris; les très-merveilleuses Victoires des femmes du nouveau monde, & comment elles doivent commander à tout le monde par raison, & même à ceux qui auront la Monarchie du monde vieil, imprimées à Paris l'an 1553 chez Jean Guellart, à l'enseigne du Phenix près le Collège de Reims; la Loi Salique, imprimée à Paris l'an 1552 chez Nivelle; les Raisons ou occurences & accidens des

deux miracles les plus grands de l'univers, le tout écrit en vers François de la main dudit Postel, sur papier rouge, non encore imprimées. Nous les avons pardevers nous avec plusieurs autres de sa façon, & tant en Latin qu'en François, écrits de sa main, comme aussi il s'en voit plusieurs en la Bibliothèque de Messire René de Voyer, Vicomte de Paulmy, Bailli de Touraine, &, entr'autres, sa Confession de Foi, écrite de sa main, & signée par ledit Postel. J'ai vu aussi plus de cinquante Traités divers écrits de la main de Postel, pardevers le Sieur de la Serre, Provençal. Je ne sais pas qu'ils sont devenus, & s'il les a encore pardevers lui. Ledit Postel fut Lecteur du Roi en l'Université de Paris ès langues étrangères, sous le règne de François I du nom. Il avoit cognoissance de douze langues, comme il a montré par son Alphabet & Grammaires écrites en icelles langues, imprimé à Paris l'an 1538. Il fut envoyé ès parties d'Orient, par le commandement du Roi François I du nom, avec le Sieur de la Forest, Ambassadeur de Sa Majesté, vers le grand Seigneur, & Empereur des Turcs, & lui fut délivré la somme de quatre mille écus pour la première fois, duquel voyage il remporta plusieurs beaux Livres écrits à la main. Il mourut à Paris l'an 1581, le sixième jour de Septembre, âgé de près de cent ans, comme nous avons dit ci-dessus. Nous ferons plus ample mention de sa vie autre part, ensemble de ses Ecrits Latins.

[1] Voyez à la page 213 du sixième volume de Baillet, *in*-4°. une note fort ample, qui sert à rectifier tout ce que La Croix du Maine dit de GUILLAUME POSTEL *. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. aussi sa vie dans les Mémoires de Littérature de Sallengre, Tom. I, Part. I, & dans les Mémoires de Niceron, Tom. VIII, pag. 285 & suiv. où il en est parlé fort au long, & où l'on établit par de bonnes raisons ce que l'on doit penser des idées bisarres de cet homme singulier, qui ne fit tant de voyages, ne composa tant d'Ecrits, ne vécut si long-temps que pour être dans son siècle un prodige d'érudition, d'extravagance, & quelquefois de raison. Cet homme fut l'énigme de son siècle, & auroit été l'étonnement du nôtre s'il y eût vécu. L'Abbé Goujet en parle dans sa Biblioth. Françoise, Tom. I, pag. 306.

GUILLAUME DU PUYS, dit PUTEANUS, Docteur en Médecine, & excellent Professeur d'icelle en la Ville & Cité de Grenoble en Dauphiné. Il a écrit quelques Œuvres, tant en Latin qu'en François, desquelles il y en a d'imprimées. Gesnerus en fait mention.

GUILLAUME ROGER, Poëte François, l'an 1520 [1]. Il a écrit quelques Chants Royaux, à l'honneur de la Vierge Marie.

[1] Ce ROGER est apparemment celui dont parle Jean Bouchet, Ep. 23, adressée à Pierre Gervaise :

Entre lesquels, si mémoire as des noms,
Etoit Rogier & le tant bon Riviere,
Qui de rimer avoit l'art & manière.

Du Verdier n'oublie pas Guillaume Roger parmi les Poëtes du Pui de Rouen, au mot GUILLAUME ALEXIS. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME RONDELET, Docteur en Médecine, & Chancelier de l'Université de Montpellier, en laquelle Ville il naquit le 27e jour de Septembre, l'an 1507 [1]. Il a écrit l'Histoire des Poissons, tant en Latin qu'en François, imprimée à Lyon. Sa vie a été décrite par Laurent Joubert, son successeur à Montpellier, &c. Il mourut l'an 1566, le troisième jour de Juillet, l'an de son âge 58. Il a écrit plusieurs doctes Œuvres en Latin, étant estimé le premier de son temps pour la Médecine & recherche des secrets en nature *.

[1] C'est lui que, par une allusion boufonne, Rabelais, dans son troisième Livre, a nommé *Rondibilis* : de quoi celui-ci se plaignant : « Bon ! lui dit » Rabelais, si je vous avois eu en vue, aurois-je fait dire à *Rondibilis*, en » parlant de Tinteville, Evêque d'Auxerre, que *le noble Pontife aimoit le vin* » *comme fait tout homme de bien ?* Je n'ai pas si peu de jugement que j'eusse » fait parler de la sorte un buveur d'eau comme vous ». Il fallut que Rondelet se payât de cette excuse. Il étoit de la Religion, suivant la remarque de Bayle, dans son Dictionnaire, au mot VIRET, lettre A. (M. DE LA MONNOYE).

* Rondelet étoit fort appliqué à l'Anatomie, & ce fut à sa sollicitation que le Roi fit construire le Théâtre d'Anatomie de l'Université de Montpellier. Il mourut à Roulmont dans l'Albigeois, pour avoir mangé, dit-on, trop de figues.

figues. *Voy.* les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 306, où l'on trouve un article fort étendu sur la vie de ce savant Médecin. On y révoque en doute le petit Conte rapporté ci-dessus par M. de la Monnoye, qui, en effet, a mal cité Rabelais. Les paroles que M. de la Monnoye a en vue sont dans le trente-troisième Chapitre du troisième Livre de Pantagruel; mais elles sont dans la bouche de Panurge, & non pas de *Rondibilis.* Il n'en paroît pas moins constant que Rabelais a prétendu tourner en ridicule Rondelet. *Voy.* les notes de le Duchat sur le trente unième Chap. de ce même Livre. De Thou, à la fin de son trente-huitième Livre, rapporte qu'on soupçonnoit fort Rondelet d'avoir tiré son Traité des *Poissons* des Commentaires sur Pline, par Guillaume Pellicier, Evêque de Montpelliet; mais comme ce Traité parut du vivant même du Prélat, Niceron ne peut se persuader que ce Plagiat soit réel. Le fait étoit aisé à vérifier, car les Commentaires de Pellicier étoient pour lors dans la Bibliothèque des Jésuites à Paris. (Voy. *Gall. Christ.* Tom. VI, Col. 811.) Au reste, Rondelet auroit eu les moyens de se disculper du Plagiat, car dans la Préface de son Ouvrage il cite l'Evêque de Montpellier comme l'une des principales sources de ses connoissances dans l'Histoire Naturelle.

GUILLAUME ROSE, natif de Chaumont en Bassigny, Docteur en Théologie à Paris, Prédicateur ordinaire du très-Chrétien Roi de France & de Pologne, Henri III du nom, grand Maitre du Collège Royal de Navarre, fondé à Paris, Evêque de Senlis, &c. Je n'ai encore vu aucunes Compositions Françoises dudit Seigneur Evêque mises en lumière, si est-ce qu'il a prononcé plusieurs Oraisons funèbres, & a fait plusieurs très-doctes Prédications devant la Majesté du Roi & de toute sa Cour, & encore en autres lieux de la Ville de Paris, lesquelles ne sont encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584. Qui voudra voir ses louanges bien amplement décrites, lise les Paranymphes de Michel Thinot [1].

[1] Guillaume Rose, nommé en 1584 par Henri III, dont il avoit été Prédicateur, à l'Evêché de Senlis, fut un des plus furieux Ligueurs. On lit dans l'*Hist. de l'Université de Paris*, Tom. VI, pag. 424 & 426, qu'il avoit de l'acquit & du talent, ce qui lui mérite quelques louanges de Launay, pag. 529 & 530 de la même Histoire. Il voulut revenir pour être grand Maître de Navarre, mais ce fut pour être flétri par le Parlement, après qu'on eût vu un libelle de Louis d'Orléans, autre Ligueur outré, apostillé de la main de Guillaume Rose, il fut condamné à faire amende honorable en public, ce qu'il fit le 25 Septembre 1598, avec ses habits Episcopaux, qu'il

ne voulut point quitter *. Les fureurs de ce fanatique le rendirent rédoutable, même à ses Souverains, & cependant il mourut tranquille en 1602. Il faut voir la Critique de la *Satyre Ménippée* sur le Rectorat de Rose, en 1592. (M. FALCONNET).

* Guillaume Rose étoit né à Chaumont en Bassigny, en 1542. Il mourut le 10 Mars 1602. L'Arrêt du Parlement qui le condamna à faire amende honorable, est du 5 Septembre 1598. Voy. de Thou, *Hist.* Lib. CXX.

GUILLAUME LE ROUVILLE [1], natif d'Alençon, à dix lieues du Mans, Licentié ès Loix, Lieutenant Général de Beaumont & de Fresnay, au pays & Comté du Maine. Il naquit l'an 1494. Il a écrit en prose Françoise le Recueil de l'antique Précellence de Gaule & des Gaulois (qui est le titre de son Livre) imprimé à Paris chez Chrestien Vechel, l'an 1551 *. Il a écrit plusieurs Livres en Droit, &, entr'autres, il a commenté les Coutumes du Maine, lesquelles sont imprimées à Paris. Il florissoit à Alençon l'an 1550.

[1] Il falloit écrire *LE ROUILLÉ*, comme l'Auteur lui-même l'écrivoit, & comme le marque son nom *Rubigineus*, latinisé par Nicolas Bourbon *in Nugis*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y en a une Edition de Poitiers en 1546, *in*-8°. Le P. le Long en cite une de Paris, 1531.

GUILLAUME ROUVILLE, Tourangeau [1], Imprimeur à Lyon. Ç'a été par sa diligence & industrie que nous avons le Promptuaire des Médailles, imprimé par lui en Latin, François, Italien & Espagnol.

[1] J'ai cru pendant bien du temps que *Roville*, prononcé comme *Joinville*, étoit le vrai nom de cet Imprimeur. Je m'en suis ainsi expliqué dans une grande note sur Baillet, pag. 374 du Tom. I. Depuis cependant j'ai, à n'en pouvoir douter, reconnu que c'étoit *Rouillé*. La preuve s'en tire de l'Edition *in*-8°. qu'en 1550 cet Imprimeur donna de la *Circé du Gello*, traduite en François par Denis Sauvage, où en quatre endroits, savoir, au bas du Frontispice, au-dessus de l'Epître Dédicatoire, & deux fois dans le privilège, on lit très-distinctement *Rouillé*, bien marqué d'un accent aigu à la fin ; en sorte qu'on ne peut deviner pourquoi dans les Editions de tant d'autres Livres on a négligé d'accentuer ainsi ce nom, l'omission seule de l'accent aigu étant cause de l'ignorance où l'on a été, & où plusieurs sont encore de la véritable prononciation. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME RUZÉ (Meſſire), iſſu de la noble & ancienne famille des Ruzez en Touraine, Docteur en Théologie à Paris, premièrement Aumônier & Confeſſeur du Roi Charles V, Abbé de l'Eſter [1], & maintenant Evêque d'Angers. Il a traduit fort doctement de Latin en François un Traité de Vincent Lirinenſe, ou de Lerins en Provence, touchant la verité & antiquité de la Foi Catholique, imprimé à Paris l'an 1561 chez Vaſcoſan, & à Lyon l'an 1570. Il florit à Angers cette année 1584. Il a compoſé de ſon invention, & traduit d'autres Livres, deſquels je ne ſais pas les titres.

[1] Il mourut le 28 Septembre 1587. Le nom de ſon Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, au Diocèſe de Limoges, s'écrit régulièrement l'*Eſterp*, *Abbatia Stirpenſis*, ou *S. Petri de Stirpe.* (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE SALUSTE, Sieur DU BARTAS, Gentilhomme natif dudit lieu, près Bordeaux en Gaſcongne, appelée des Latins Aquitaine [1]. La réputation que s'eſt acquiſe ledit Sieur par ſes doctes Ecrits, m'empêche de le louer ici davantage, car ce ſeroit vouloir apporter de l'eau en la mer, pour la croître, & d'autre part je me rendrois ſuſpect à tous ceux qui tâchent de rabaiſſer ſa gloire, ce que j'aime mieux taire que d'en parler plus avant, n'ayant icelui du Bartas beſoin d'autre trompette de ſes louanges que les Œuvres miſes par lui en lumière, depuis quelques années en çà, leſquelles ont été ſi bien reçues de tous hommes de lettres, qu'elles ont été imprimées par plus de trente fois diverſes, depuis cinq ou ſix ans; & l'on a vu ſa Sepmaine traduite en vers Latins, par pluſieurs de ſes amis, &, entr'autres, par Gabriel de Lerm, duquel nous avons parlé ci-devant, & commentée par pluſieurs hommes de marque, entre leſquels a été Symon Goulart, & Thevenin, duquel Thevenin les Commentaires ſeront bientôt imprimés. Voici donc ce qu'il a mis en lumière : la Sepmaine, ou Création du monde, imprimée chez Feubvrier & Gadouleau à Paris, par une infinité de fois; la Muſe Chrétienne, qui eſt un Poëme contenant ce qui s'enſuit, la Judith, le Triomphe

de la Foi, l'Uranie, & plusieurs Sonnets, le tout imprimé à Bordeaux chez Symon de Milanges, l'an 1574, & depuis à Paris chez Buon; l'Enfance du monde, dudit Sieur du Bartas, s'imprime maintenant à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1584. Il florit cette année 1584, en son pays de Bordeaux, quoique plusieurs aient fait courir le bruit qu'il fût mort.

' A s'en tenir à ces paroles de M. de Thou, pag. 99 du Liv. XC de son Histoire, *Gulielmus Salustius, Bartassius, qui nobili familiâ in Ausciis natus, militaribus studiis à pueró innutritus, eorum feritatem dulci Musarum consortio ita temperavit*, &c. on croiroit que du Bartas auroit été nourri aux armes dès son enfance. Baillet l'a cru sur cette autorité, & j'avoue que je l'ai cru aussi. Du Bartas cependant lui-même auroit pu nous désabuser. On trouve en effet dans le Recueil imprimé à Bordeaux par Simon Millanges, 1574, & intitulé *la Muse Chrétienne* de G. de Saluste, Seigneur de du Bartas, après la Judith, le Triomphe de la Foi, & l'Uranie, sept Sonnets, dont le second adressé à F. Rémond, Conseiller au Parlement de Bordeaux, détruit ces idées militaires qu'a voulu donner M. de Thou. Le voici : *

Mon cher Rémond, qui fais dextrement marier
La lire de Phébus aux Textes de Scévole,
Tu t'enquiers si depuis que j'ai quitté l'école
J'ai suivi le barreau ou bien le train guerrier?
La vente des Etats, le mépris coutumier
De la sainte Thémis qui de-ça-bas s'envole,
L'horreur du fer civil qui notre France affole,
M'ont fait tant dédaigner l'un & l'autre métier;
Que, loin d'ambition, d'avarice & d'envie,
Je passe oisivement en mon Bartas la vie,
Me contentant du bien par les miens acquèté!
Mais tel, mon cher Rémond, & nuit & jour se peine
Pour s'immortaliser, dont peut-être la peine
Ne sert tant au public que mon oisiveté.

Il mourut en 1590, âgé de quarante-six ans. (M. DE LA MONNOYE).

Du Bartas étoit né à Ausch, pays des Chansonniers. *Voy.* Teissier sur de Thou, Tom. I, pag. 87 & 89. Il est dit dans le *Perroniana* que du Bartas étoit mauvais Poëte de tout point; qui ne se moqueroit en effet du *Roi des lumières*, du *Duc des chandelles*, des *Coursiers d'Eole*, & d'autres expressions aussi ridicules, dont il croyoit embellir ses compositions? Cependant il a été imprimé *in-fol.* Il a trouvé un Traducteur Latin, & il occupe encore sa place dans les grandes Bibliothèques. (M. FALCONNET).

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 304.

* Quoiqu'en dise le Sonnet rapporté ci-dessus par M. de la Monnoye, il n'en est pas moins vrai que du Bartas suivit le parti des armes. Il servoit en

1590 à la tête d'une cornette de Cavalerie, ſous le Maréchal de Matignon, lorſque les fatigues, & quelques bleſſures qui n'avoient pas été bien panſées, l'enlevèrent au mois de Juillet de cette même année, à la fleur de ſon âge. De Thou, *Hiſt.* Lib. XCIX.

GUILLAUME DE S. DIDIER, Gentilhomme, natif du pays de Velay, Poëte Provençal, l'an 1185. Il a traduit de Latin en rithme Provençale les Fables d'Eſope. Il a davantage écrit un fort beau Traité de l'Eſcrime. Il mourut l'an 1185, ou environ *. C'eſt une rencontre bien mémorable de ce qu'il ſe trouve qu'un autre Gentilhomme, de même ſurnom, de même qualité, & de même pays, ait à quatre cent ans après la mort du ſuſdit Guillaume, écrit un Livre de l'Eſcrime, qui eſt Henry de S. Didier, lequel a fait imprimer ſon Livre de l'Eſcrime à Paris, depuis dix ans en çà, comme nous dirons en ſon lieu.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 6.

GUILLAUME SAULNIER, Normand, Poëte Latin & François, l'an 1536. Il a écrit quelques Poëſies, non encore imprimées.

GUILLAUME LE SENESCHAL, natif du pays de Normandie, Docteur en Théologie à Paris, Curé de S. Severin en ladite Ville, homme fort docte & fort eſtimé de ſon temps. Il a écrit les Sermons de Carême, imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1559. Il floriſſoit ſous Charles IX, l'an 1564.

GUILLAUME DE SILVECANE, Poëte Provençal, fort excellent à compoſer des vers Lyriques, &c. Il a écrit pluſieurs Chanſons en rithme Provençale, qu'aucuns ont voulu dire que Hugues de Penna ſon compagnon s'eſt attribuées. Il floriſſoit l'an de ſalut 1280 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 44.

GUILLAUME LE SUEUR, natif de Bollongne ſur la mer en France, Poëte Latin & François [1].

[1] Il prend la qualité d'Avocat au Bailliage de Boulogne ſur mer, dans le Livre Apocryphe, vulgairement appelé *le troiſième des Maccabées*, qu'il a

traduit de prose Grecque en vers Latins, & qu'il fit imprimer *in*-8°. à Paris, 1566, chez Robert Etienne, fils de Robert. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME TABOUROT, Avocat au Parlement de Dijon en Bourgongne, homme docte, Conseiller du Roi, & Maître extraordinaire en la Chambre des Comptes de ladite Ville, père d'Estienne Tabourot, Auteur du Livre intitulé les Rithmes Françoises, duquel nous avons parlé ci-devant en son lieu [1]. Pierre de S. Julien loue fort ledit Guillaume en son Livre de l'Origine des Bourguignons, & sondit fils en parle aussi en son Livre des Bigareures. Il mourut l'an 1561, âgé de quarante-cinq ans cinq mois, le 24e jour de Juillet. Je n'ai point encore vu de ses Ecrits imprimés.

[1] Les qualités données ici à Guillaume Tabourot sont tirées de l'Epitaphe que son fils Etienne lui a faite, insérée dans les *Bigarrures*, au Chapitre des Epitaphes. Celle que Philippe Robert, pag. 44 & 45 de ses Poësies, lui a dressée en Grec & en Latin, semble marquer que la trop grande fatigue du Barreau lui avoit avancé ses jours. Charles Févret ne l'a pourtant point nommé dans son Dialogue *de claris Fori Burgundici Oratoribus*. La Croix du Maine pouvoit bien mieux se passer de lui donner place dans sa Bibliothéque, & sur-tout d'attribuer à Etienne Tabourot, fils de Guillaume, le Dictionnaire des *Rimes Françoises*, que plus bas, mais trop tard, il reconnoît être de Jean le Févre. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE LA TAISSONNIERE, dit DE CHANEIN, Gentilhomme Dombois, Seigneur de la Tour des Moles, au pays de Masconnois. Il a écrit un Poëme François, qu'il a intitulé la Sourdine Royale, imprimée à Paris l'an 1569 par Federic Morel; l'Idilie de la vertueuse & modeste amitié d'un Gentilhomme, non Courtisan, imprimée par ledit Morel; les amoureuses occupations dudit Sieur de Chanein, imprimées à Lyon par Rouville, l'an 1555, & à Paris par Jean Caveillier, l'an 1556. Il promet un Livre de la Chasse, de toutes sortes d'Animaux terrestres, tant par violence de fer & bastons à trait, course de chiens & vol d'oiseaux, rets ou filets, lacqs, pièges, trebuchets, cages, gluz & empoisonnemens, qui sont en nombre de huit cens cinquante-sept sortes de chasse, différentes les unes des autres, lesquelles il a mises

par mémoire, pour par après les dilater. Ce Livre n'est encore en lumière. Je ne sais si l'Auteur ou l'Imprimeur se sont trompés à ce nombre de huit cens cinquante-sept, contenu en l'Epître dudit de la Taissonniere, présentée au Roi; Epître au Roi Charles IX, imprimée à Paris; Abrégé de l'Arithmétique, imprimé à Lyon l'an 1572 par Rigault; l'Atifet des Damoiselles, avec un Epithalame du même Auteur, le tout imprimé à Paris chez Federic Morel l'an 1575. Il florissoit sous Charles IX, l'an 1570 [1].

[1] Il a fait aussi un Livre intitulé *la Géomance*, *in*-4°. à Lyon, chez Benoist Rigaud, 1575. (Président BOUHIER).

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 115, Tom. XIII, p. 251.

GUILLAUME TARDIF, natif du Puy en Velay, Lecteur de Charles VIII du nom, Roi de France, l'an 1484 [1]. Il a recueilli de plusieurs Auteurs un Livre de la Faulconnerie *, départi en deuz Livres: le premier enseigne à cognoître les oiseaux de proie (desquels on use) les enseigner & gouverner, & les médecines pour les entretenir en santé: le second enseigne les médecines des oiseaux. C'est ici le titre du Livre du susdit Tardif, lequel nous avons pardevers nous écrit à la main, ensemble celui de Jean de Frachieres, lesquels ont été depuis imprimés à Poitiers par les Marnefs & Bouchets, l'an 1567. Il florissoit l'an 1480.

[1] Le P. Labbe, pag. 341 de sa *Nova Bibliotheca Manuscriptor.* n°. 300, rapporte un *in-fol.* intitulé *Apologues traduits du Latin de Laurent Valle, par Guillaume Tardif, Liseur du Roi Charles VIII*, & ajoute *vieille Edition avec figures enluminées.* Naudé, pag. 188 de son Addition à l'Histoire de Louis XI, ayant lu *Tardinus* pour *Tardivus*, l'appelle mal *Tardin.* Un Florentin, nommé *Francesco Florio*, Auteur d'une Historiette Latine *de amore Camilli & Æmiliæ*, composée à Tours vers l'an 1467, crut devoir la dédier à ce Guillaume Tardif, comme à un homme, dit-il, accoutumé dès long-temps aux exercices tant de Vénus que de Mars, & de plus comme à un grand Maître en Rhétorique, *quia & in Veneris Martisque palæstrâ jam diù te exercitatum, & in Rhetoricâ facultate peritissimum esse novi.* J'ai dit que cette Histoire fut composée à Tours l'an 1467, & non pas qu'elle y fut alors imprimée, comme le croient plusieurs, trompés par ces mots qui se lisent à

la fin du livre : *Francisci Florii Florentini, de duobus amantibus, Liber feliciter expletus est Turonis, editus in domo Domini Guillermi Archiepiscopi Turonensis, pridiè Kalendas Januarias, anno Domini 1467*; l'usage de l'impression étoit absolument inconnu en France avant 1470 ou 1471, comme ceux qui ont recherché ce fait avec le plus de soin, tels que Naudé & Chevillier en conviennent. Ainsi les mots *expletus* & *editus* ne signifient là autre chose, sinon qu'en 1467 le Livre fut achevé *expletus*, & la même année rédigé en copies manuscrites, pour être répandu dans le public *editus*, suivant le style de ce temps-là. C'est de quoi le quatrième Tome du *Menagiana*, pag. 55, donne des preuves incontestables. L'Histoire amoureuse dont il s'agit n'ayant pu, par la raison que nous avons dite, avoir été imprimée en 1467, il faut nécessairement qu'elle soit d'une impression postérieure. Il y en a deux Editions, toutes deux *in*-4°. l'une en bonne lettre, l'autre Gothique, à cela près entièrement conformes. Il n'est pas possible de déterminer leurs dates; ce qu'il y a de sûr, c'est que cette Histoire ne peut avoir été composée ni publiée sous un Guillaume, Archevêque de Tours, n'y en ayant eu aucun de ce nom là, mais bien un Gérard de Crussol, depuis 1466 jusqu'à 1472, d'où l'on peut présumer avec raison que n'ayant été imprimée que plusieurs années après qu'elle eut en 1467 paru manuscrite, l'Imprimeur ou l'Editeur trouvant en abrégé *in domo Domini G.* aura, croyant bien deviner, mis par erreur tout au long *in domo Domini Guillermi*, au lieu d'*in domo Domini Gerardi*. (M. DE LA MONNOYE).

* Prosper Marchand, dans son Dictionnaire, cite deux Editions de la *Fauconnerie* de Tardif, bien antérieures à celles dont parle La Croix du Maine : la première à Paris, en 1492, *in-fol.* & la seconde aussi à Paris, en 1506, *in*-4°. Quant à l'Edition Latine de Solin, par les soins de Guillaume Tardif, dont parle Marchand, sur la foi du Catalogue de la Bibliothèque de le Tellier, & qu'il rapporte vers l'an 1498, elle est sans date; mais tout annonce qu'elle est un des premiers fruits de l'établissement de l'Imprimerie en France vers l'an 1470. Cette Edition, qui est très-belle & très-rare, est dans la Bibliothèque de M. de Bréquigny, de l'Académie des Belles-Lettres, qui m'a fourni cette remarque. Si Saumaise avoit connu cette Edition, il y auroit trouvé de bonnes leçons pour son Edition de *Solin*. On lit à la tête de cette ancienne Edition quelques vers à la louange de l'Editeur Guillaume Tardif, par Louis de Rochechouart, Evêque de Saintes. Cet Evêque avoit été nommé en 1460, & résigna son Evêché à son neveu en 1492. Ainsi certainement l'Edition de *Solin* par Tardif est bien antérieure à la date que lui donne Prosper Marchand.

GUILLAUME TELIN, ou THELIN, de Cusset en Auvergne, Ecuyer, Seigneur de Gutmont & de Morillonvilliers, &c. Il a écrit en prose Françoise un Livre intitulé les Opuscules divins, recueillis des saintes Ecritures, imprimés à Paris l'an

1565

1565 par Mathurin Prevost, lesquelles ont été revues par Daniel d'Auge, comme nous avons dit ci-dessus; Recueil d'aucunes Histoires, esquelles est montré que les Empereurs & Rois anciens furent plus riches & magnifiques que ne sont ceux du jourd'hui, imprimé à Paris par ledit Mathurin Prevost, l'an 1565; le Sommaire des sept vertus, sept Arts libéraux, sept Arts de Poësie, sept Arts méchaniques des Philosophes, & plusieurs autres choses dudit Telin, imprimées en un volume à Paris par Galiot du Pré, l'an 1533, auquel temps ledit Auteur vivoit*.

* Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 325.

GUILLAUME DE TERRAUBE, Abbé de Boilas en Gascongne, Aumônier du Roi de France Henri II, l'an 1558. Il a écrit un brief Discours des choses plus nécessaires & dignes d'être entendues en la Cosmographie, &c. revu & recorrigé par l'Auteur, & imprimé à Paris pour la seconde fois, chez Federic Morel à Paris, l'an 1568.

GUILLAUME TERRIEN, Lieutenant général du Bailliage de Diepe en Normandie. Il a écrit des Commentaires du Droit Civil, tant public que privé, observé au Pays & Duché de Normandie, imprimés à Paris chez Jaques du Puis, *in-fol.* l'an 1574, auquel temps ledit Terrien florissoit.

GUILLAUME THIBAULT, Poëte Latin & François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge*.

* C'est un des Poëtes du Pui de Rouen.

GUILLAUME DE THIGNONVILE, ou TIGNONVILLE, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi de France Charles VI, Prévôt de Paris, l'an 1408. Il a traduit de Latin en François les dits moraux des Philosophes, ensemble les dits des Sages, & le secret des secrets d'Aristote, imprimés à Paris par Pierre Vidoue & Galiot du Pré, l'an 1531. Ce Livre a été depuis imprimé à Paris par Pierre le Ber, l'an 1532, sous

le nom & titre de la Forest, & Description des grands & sages Philosophes du temps passé.

GUILLAUME (Messire), Evêque de Tournay, Chevalier de la Toison d'or, du temps de Philippe, Duc de Bourgogne, &c. Il a écrit un Livre intitulé la Toison d'or, imprimé à Paris. Quelques-uns pensent que ce Livre traite de la Pierre Philosophale, à cause du titre d'icelui [1].

[1] Le P. Labbe, pag. 309 de sa *Nova Bibliotheca Manuscriptor.* n°. 53, rapporte un volume intitulé *la Toison de Iacob, composé par Guillaume, Evêque de Tournay, Chevalier de l'Ordre de la Toison*, avec figures, & pag. 310, n°. 71, *de l'Ordre de la Toison d'or & des six Toisons, par Guillaume, Evêque de Tournay, Chancelier de la Toison, à Charles, Duc de Bourgogne*, avec enluminures. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME TROUILLARD, Sieur DE MONTCHENOU, Avocat au Mans, issu de la très-ancienne famille des Trouillards au Maine, & frère de Jaques Trouillard, Sieur de la Boulaie, Docteur en Médecine, duquel nous parlerons ci-après. Cetuy-cy étoit un des plus doctes & des plus éloquens Avocats de la Ville du Mans, en laquelle il s'en est toujours trouvé un tel nombre, que tous les autres Siéges les ont en honneur, tant pour la théorique que pour la pratique, & pour le grand jugement desquels ils sont doués; ce que je ne dis par flaterie, mais selon que la vérité m'y convie. Aucuns pensent qu'il soit Auteur d'un Livre imprimé l'an 1564, traitant des troubles advenus au Maine: mais je pense que le Seigneur Francour, Chancelier de Navarre, l'aye composé, comme nous avons dit en son lieu. Il florissoit au Mans du temps de Henry II, l'an 1559.

GUILLAUME VEAU, ou VIAUX, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit quelques Poëmes François, non encore imprimés*.

* Voy. Fauchet, Ch. 73 des anciens Poëtes François.

GUILLAUME DE VILLENEUFVE, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit un Poëme François, des criz de Paris.

GUILLAUME VINCENT, ancien Poëte François & Historien, premier Huissier du Parlement de Bordeaux. Il a écrit plusieurs Ballades, lesquelles se voient écrites à la main pardevers nous, &, entr'autres, il en adresse plusieurs d'icelles à Octavien de S. Gelays, Evêque d'Angoulesme, duquel j'ai aussi les réponses. Il vivoit en l'an 1480, ou environ

GUILLAUME VINCENT DE CLAMECY, Poëte François, l'an 1552, autre que le susdit. Il a écrit en vers François le Convy de Pallas, Déesse de Science, au très-Chrétien Roi de France Henry II du nom, pour faire son entrée en sa noble Ville de Tours, imprimé audit lieu, l'an 1552, par Jean Rousset *, &c.

* Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 24.

GUILLAUME DE VINIERS (Messire), Chevalier, Poëte François, l'an 1250, ou environ[1]. Il a écrit quelques Poësies amoureuses, non encore imprimées.

[1] Il a voulu dire *Gilles le Viniers*, dont Fauchet parle dans son Livre des anciens Poëtes François, Chap. 51, & que lui-même nomme dans l'Article suivant, quoique lui & du Verdier l'aient entièrement omis au mot Gilles. (M. de la Monnoye).

GUILLAUME LE VINIERS, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ, parent de Gilles le Viniers, &c. Il a écrit quelques Poësies, assez estimées de son temps. Je ne sais si les deux susdits ne sont qu'un même *.

* Il n'y a plus à en douter après la remarque précédente. *Voy.* Fauchet, Chap. 104 des anciens Poëtes François.

G. G.

GARIN, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit un Fabliau, qu'il appelle le Chevalier.

G. D. P. P. Il a écrit un Discours en forme d'Histoire, touchant l'Origine, Antiquité, Excellence, Progrès, Loix,

Coutumes & autres choses semblables du Royaume de Polongne.

G. LE BRETON, natif du pays de Normandie, Avocat en Parlement. Il a traduit de Grec en François les Œuvres de Platon. Il a traduit les Odes d'Anacréon en vers François, non encore imprimées, selon que j'ai appris du Sieur de Buissay Roland Seigneur *, &c.

* On n'a pas plus vu le *Platon* de ce prétendu Traducteur que son l'*Anacréon*.

G. DREVIN. Il a écrit en prose un Traité de l'Exercice de guerre, & instruction des Chevaliers & Gentilhommes, imprimé à Paris par Guillaume Niverd.

G. MONTAGNE, Procureur de M. le Cardinal de Tournon. Il a écrit un Discours de la Police des pauvres de Paris, imprimé audit lieu.

G. RHOYER (*mieux* ROYHIER), Dijonnois. Il a traduit en vers François la Vatrachomiomachie d'Homere, qui est à dire en François la bataille des Grenouilles, & des Rats ou Souris [1].

[1] Il fut Maire de Dijon en 1581, & depuis, en 1584, 85 & 86. Etant jeune étudiant à Toulouse, en 1552. Il se divertit à mettre en vers François la *Batrachomyomachie*. Antoine Macault l'y avoit mise douze ans auparavant; mais je doute fort qu'après celle du Docteur * Junius Biberius Mero, imprimée chez Pierre-François Giffart, à Paris, 1717., il ose jamais en paroître aucune en vers dans la même langue. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce Docteur est *M. Jean Boivin*, de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, qui fit adresser cette Traduction à M. de Plimon, fils de M. le Chancelier d'Aguesseau, âgé de quatre ans, par son fils seulement âgé de deux mois. Ce petit Poëme est imprimé *in*-8°. avec le Poëme des *Cerises renversées*, par Madame le Hay.

G. DE LA VIGNE, Gentilhomme Breton. Il a écrit un brief Discours de la surprise de la Ville & Forteresse de Concq, près de Vannes en Bretagne, imprimé à Paris l'an 1477 par Pierre Laurent.

... GREBAN, natif de Compiegne en Picardie. Il a écrit un Livre, intitulé la Création du monde. Je ne sais lequel c'est d'Arnoul, ou Symon les Grebans, frères, qui est Auteur de ce Livre.

... LE GRAS, Avocat au Parlement de Rouen, homme fort docte ès langues, & Poëte François très-excellent. Il a composé plusieurs Œuvres, non encore mises en lumière. Il florit à Rouen cette année 1584.

... GRIGNON, ancien Poëte François, natif de Diepe en Normandie. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge Marie.

... GREVILLIER, ancien Poëte François, l'an 1264. Il a écrit plusieurs Poëmes du Jeu party d'amours *.

* Fauchet, Chap. 110, écrit *GREIVILLIER*, & ne lui donne point de nom propre.

... GUIGNART, ou GUINGUART (ou GAIGNARD), Apoticaire, &c. Il a écrit quelques Chants Royaux, à l'honneur de la Vierge, imprimés à Rouen l'an 1250, ou environ.

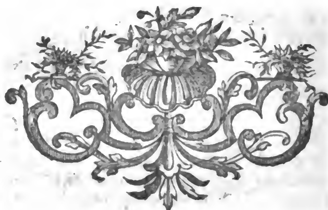
... GUIART [1], ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit un Livre de l'Art d'aimer, à l'imitation d'Ovide, non imprimé.

[1] La Croix du Maine place à la fin de cette lettre G. le mot *GUIART*, comme un nom de famille, auquel manque le nom de baptême. En effet, quoique *Guiart*, venant de *Guy*, paroisse un nom de baptême, & que plusieurs des Poëtes de Fauchet n'aient que de ces sortes de noms, joints à celui de leur pays, Borel néanmoins, dans la Table Alphabétique des Auteurs cités en son *Trésor*, rapporte Guillaume Guiart, d'Orléans, en l'*Art d'Amours*, l'an 1306, & au Roman des *Royaux Lignages*. Ce dernier, dont le Manuscrit est à la Bibliothèque du Roi, contient en vers de quatre pieds les faits mémorables de nos Rois, depuis 1165 jusqu'en 1306. Du Cange en a extrait la *Vie de S. Louis*, imprimée en 1668 à la suite de son *Joinville*. (M. DE LA MONNOYE).

... GUTTHERRY [1]. Il a traduit d'Espagnol en François

les Epîtres dorées d'Antoine de Guevarre, Prédicateur de l'Empereur, imprimées à Paris par Jean Macé par diverses fois.

[1] Son nom de famille étoit *GUTTERRY*, mal écrit ici *GUTTHERRY*, son nom de baptême *JEAN*. Il étoit Médecin de Charles, Cardinal de Lorraine en son Abbaye de Cluny. Peut-être aussi étoit-il frère de Gabriel Gutterry, que Dom Claude de Guise fit empoisonner, si l'on en croit la *Légende* de cet Abbé, p. 85 & 199. Il est parlé dans l'Epître Dédicatoire de cette Légende, pag 13 de ce *Gabriel*, dont je présume qu'étoit fils un *Gutterry*, Auteur de deux Ecrits Italiens fort libres, imprimés *in*-8°. à Paris, chez Guillaume Julien, 1586, le premier intitulé *la Priapea*, le second *la Camilletta*. Il étoit de Cluny comme ses Ancêtres. Quelques-uns ont cru que *la Priapea* & *la Camilletta* étoient de Gabriel Guttery, ce qui ne sauroit être, puisque la Légende de Dom Claude de Guise, où il est parlé de la mort de ce *Gabriel* en deux endroits, fut imprimée l'an 1581, & que l'Auteur des deux Ouvrages Italiens étoit plein de vie en 1586, comme on le remarque par l'Epître Dédicatoire de sa *Camilletta*. Du Verdier parle de JEAN GUTTERI dans son ordre. (M. DE LA MONNOYE).



H A I.

HAISIAU, ou HESIAUX, ancien Poëte François, lequel florissoit l'an 1300, ou environ. Il a écrit un plaisant Discours de l'Aneau qui faisoit roidir le membre [1]. Il n'est encore imprimé. Voy. Cl. F.

[1] Aloïse Cinthio de Gli Fabritii, dans son Livre *in terza rima*, de l'origine de quelques Proverbes Italiens, semble avoir tiré du *Fabliau* ou *Fabel* d'Haisiaux la longue & plaisante explication, que, feuillet 131, il donne du proverbe *chi troppo vole, da Rabbia more.* (M. de la Monnoye).

HAITON, Sieur de Courchy [1], Cousin du Roi d'Arménie*. Il a écrit les Histoires des parties d'Orient en notre langue Françoise, lequel Livre il intitule autrement le passage de la Terre-Sainte, qui a été depuis traduit en Latin par Nicolas Salcoin, dit Salconi, par le commandement du Pape Clément V du nom, &c. faisant lors sa résidence à Poitiers ledit Salcoin, ou Salconi, l'an 1307. Lesdites Œuvres se voient écrites à la main en la Bibliothèque du Roi de Navarre à Vendosme, & la Traduction Latine a été imprimée en Almagne l'an 1529. Ledit frère Haiton étoit de l'Ordre des Prémontrés, & florissoit en l'an de salut 1300, lequel dicta ou raconta de vive voix cette Histoire audit Salconi, pour la mettre en Latin, afin d'être vue & lue de plusieurs, n'entendants pas le François.

[1] Au lieu de *Sieur DE COURCHI*, il devoit dire *GEORGIEN*. Quelques-uns, dit Leunclaw, pag. 198 de ses *Pandectes Turques*, croient qu'*Aiton* est la même chose qu'*Antoine*, & qu'ainsi *Antoine Courchin*, c'est comme qui diroit *Antoine le Géorgien.* Il est nommé dans le Manuscrit de la Bibliothèque du Roi *Frère Jean Hayton.* M. le Duchat a fort bien rétabli le mot *Chaiton*, synonime de *Haiton*, dans Rabelais, Liv. V, Chap. 31, où auparavant on lisoit *Charton.* (M. de la Monnoye).

* Haiton nous apprend lui-même diverses particularités de sa vie dans quelques endroits de son Ouvrage, principalement dans le quarante-sixième Chapitre. Il étoit parent d'un Roi d'Arménie, de même nom que lui. Les circonstances dans lesquelles se trouva le Royaume d'Arménie l'empêchèrent d'exécuter le projet qu'il avoit formé de se faire Moine. enfin cet Etat devenu

plus tranquille, il eut la permiſſion de remplir ſon vœu, & vint prendre l'habit de Prémontré dans un Couvent de l'Iſle de Chipre en 1305. Etant venu par la ſuite en France dans la Ville de Poitiers, Nicolas Faucon écrivit en François l'Ouvrage que nous avons ſous le nom de *Haiton*, & que Haiton en effet lui dicta. Le même Nicolas Faucon traduiſit enſuite ce Livre en Latin, en 1307. Cette Traduction a été ſouvent imprimée: on l'a traduite en Hollandois, en Italien, en Anglois, & même en François, quoique l'Ouvrage eût été originairement compoſé en cette dernière langue. Voyez Fabric. *Biblioth. infimæ Latinit.* Tom. I, pag. 86, & Voſſius *de Hiſt. Lat.* pag. 497. Le Livre de Haiton, dans quelques Manuſcrits, eſt intitulé *de Partibus Orientis*, & ſur la fin il y eſt queſtion des paſſages de la Terre-Sainte.

HEBERT, ou HEBERS, ancien Poëte François, l'an 1200, ou environ. Il a traduit de Latin en François le Roman des ſept Sages, écrit en Latin par un nommé Jean, Moine de l'Abbaye de Haulte-Selve *.

* Voy. Fauchet, Chap. 12 des anciens Poëtes François.

HECTOR DE BEAULIEU, natif dudit lieu en Limoſin. Voy. ci-devant EUSTORG, qui eſt le nom qu'il s'eſt donné en ſes Œuvres, imprimées, &c.

HELIAS, Gentilhomme Provençal, parent de Guy d'Uzes, Sieur dudit lieu. Il étoit bon Poëte Comique, & réputé pour tel de ſon temps, ſavoir en l'an 1230. Ses Ecrits ne ſont imprimés *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 27, & ci-deſſus EBLES & GUI D'USEZ.

HELIE ANDRÉ. Il a écrit, mais je n'ai point vu ſes Œuvres [1].

[1] Il étoit de Bordeaux, fort habile en Grec, a traduit & commenté le quatrième & plus difficile Livre de la *Grammaire Grecque* de Théodore Gaze. Sa verſion Latine des *Odes d'Anacréon* accompagne d'ordinaire celle d'Henri Etienne. Je ne ſache pas qu'il ait rien écrit en François. (M. DE LA MONNOYE).

HELIE CADU, Angevin. Je n'ai point vu ſes Œuvres.

HELIE VINET, Xaintongeois, homme fort docte. J'ai parlé de lui ci-devant à la lettre E, auquel lieu ſon nom ſe voit écrit par E, ſans aſpiration, en cette ſorte ELIE VINET, &c.

J'avois

J'avois obmis à dire de lui qu'il a traduit de Grec en François la Sphère de Procle, imprimée à Poitiers par les Marnefs, l'an 1544 *.

* Nous ajouterons à ce qui en a déjà été dit à l'Article Elie Vinet, qu'il fut l'un des plus habiles Philologues de son siècle, & que fort savant dans les Mathématiques, qu'il professa long-temps à Bordeaux, où il étoit Principal du Collège de Guyenne, il chercha à les appliquer à des objets utiles.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXX.

HELINAND, natif de Beauvais en Picardie, Moine de l'Abbaye de Froidmont ou Fremont, l'an 1200, Poëte Latin, Théologien, & Historien. Il a écrit quelques Rithmes en vers François, &, entr'autres, de la mort[1]. Il a écrit une Chronique depuis le commencement du monde jusqu'au temps qu'il vivoit, savoir est en l'an susdit 1200 *. Il a écrit plusieurs autres Livres tant en Latin qu'en François, desquels fait mention Vincent de Beauvais en son Miroir Historial, Livre trentième, Chapitre cent huitième **, & Antonin, Archevêque de Florence, en la troisième partie de ses Chroniques au titre dix-huit, Chapitre cinq.

[1] Antoine Loisel fit imprimer en 1594 à Paris les vers de Dom, ou, comme on parloit alors, de Dans Hélinand, intitulés *de la Mort*. On sait qu'après avoir couru le monde & mené une vie voluptueuse, il fit profession en l'Abbaye de Froidmont, de l'Ordre de Cîteaux, où il composa divers Ouvrages, entr'autres, sa *Chronique*, dont, si elle étoit imprimée, on trouveroit la lecture fort divertissante. Il mourut le 3 Février de l'an 1223. (M. de la Monnoye).

* L'Abbé de Longuerue faisoit grand cas de la *Chronique* d'Helinand. La *Bibliotheca Cisterciensis*, en quatre volumes, est, dit-il, une rapsodie de pièces Monachales à envoyer à la beurrière. On y trouve, par exemple, un beau Commentaire de trois cens pages sur le *Salve Regina*. Dans tout ce fatras est pourtant l'Histoire (ou Chronique d'Helinand) la perle dans le fumier.

** Voici ce qu'en dit Vincent de Beauvais, sur l'an 1209 : *His temporibus in territorio Belluacensi fuit Helinandus, Monachus Frigidi Montis, vir Religiosus & facundiâ disertus, qui & illos versus de morte, in Vulgari nostro (qui publicè leguntur) tàm eleganter & utiliter, ut luce clariùs patet, composuit.* Helinand tenoit encore un rang distingué entre tous les Poëtes François ; on le nomma particulièrement pour chanter quelque belle Chanson devant

le Roi, c'est ce que l'on apprend d'un vieux Roman en vers, cité par Pâquier (*Recherches de la France*, Liv. VII, Chap. 3).

Quant li Roy ot mangié, s'appela Hélinand,
Pour ly esbanoyer commanda que il chant,
Cil commence a noter ainsy comme ly jayant
Monter voldrent au Ciel, comme gent mescreant.
Entre les Diex y ot une bataille grand,
Si ne fust Jupiter a sa foudre bruyant,
Qui tous les desrocha, ja ne eussent garent.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 2 & suiv.

HELION DE GLANDEVES, Ecuyer, natif de Peipin en Provence. Il a écrit quelques Œuvres, lesquels je n'ai point vus.

HELISENNE DE CRENNE, Damoiselle Picarde [1]. Elle a écrit un Livre des Angoisses doloreuses qui procédent d'Amours; Epîtres familières & invectives; le Songe de ladite Dame Helisenne, le tout en prose Françoise, imprimé à Paris par Charles l'Angelier, l'an 1544. Nous avons parlé d'elle ci-dessus à la lettre E. Voy. ELISENNE écrit sans H, ou aspiration.

[1] Quoique les deux Bibliothécaires en parlent, l'un sous le nom de HELISENNE DE CRENNES, l'autre sous le nom de Dame HELISENNE, cette Dame ou Demoiselle Auteur n'a jamais existé. C'est un nom supposé & Romanesque, sous lequel un Auteur capricieux a écrit en termes François, écorchés du Latin, une Histoire imaginée à plaisir. Pâquier, Let. 12 du Liv. II, a cru que Rabelais avoit voulu se moquer de cette Dame en la personne de l'Ecolier Limosin, au Chapitre sixième de son *Pantagruel*. Cependant, comme un certain Jean Louis, dont il sera parlé en son rang, à la lettre J, (dans du Verdier,) usoit d'un langage semblable dans les Livres de dévotion qu'il composoit, je croirois que ces Livres ayant paru dès 1516, Rabelais pouvoit les avoir eu en vue, & non pas ceux de Dame Hélisenne, postérieurs de quelques années au *Pantagruel*, qui, comme nous l'avons fait voir au mot GEOFFROI TORY, étoit déjà connu en 1529. quinze ans avant que les Ouvrages d'Hélisenne fussent imprimés *. (M. DE LA MONNOYE).

* Cependant le Président Bouhier renvoie sur cette prétendue HELISENNE à ce qu'en dit François de Billon, au *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*, fol. 35, v°.

HENRY B. D'ANGOULESME (Messire), fils naturel de Henri II du nom, Roi de France, &c. Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Hiérusalem, grand Prieur de France, Capitaine de cent lances des Ordonnances, Lieutenant Général aux

Armées de Levant & Ponant, Capitaine des Galères pour Sa Majesté, &c. Ce Prince a eu pour Précepteurs M. de Morel, Gentilhomme Dauphinois, & encore M. d'Aurat, tous deux tant renommés pour leur grande érudition, qu'il n'est besoin d'écrire de leurs louanges plus avant. Or, pour venir à ce Seigneur susdit, j'ai entendu d'hommes dignes de foi (car je n'ai jamais eu ce bien de le voir ou cognoître) qu'il est tellement sçavant & instruit en toutes sortes de bonnes disciplines, & principalement ès langues Grecque & Latine (sans faire mention de la Françoise qui lui est familière pour être né en France) que l'on ne peut mettre en avant aucun de sa qualité qui le passe en sçavoir & doctrine. Nous n'avons encore rien vu de lui mis en lumiere, touchant ses doctes compositions, mais l'on ne peut autrement faire (sans se tromper) que de croire qu'il en pourra composer, quand il lui plaira s'adonner à écrire, d'autant doctes & pleines d'érudition, que font ceux qui font profession entière de l'étude. Il florit cette année 1584 [1].

[1] Il fut tué à Aix le 2 Septembre 1586, par un Gentilhomme Florentin, nommé *Philippe Altoviti*, qui, ayant reçu de lui un coup d'épée, dont peu d'instans après il mourut, lui perça l'aine d'un poignard, avant que de mourir. (M. DE LA MONNOYE).

HENRY DE BARAN. Il a écrit une Comédie Françoise, du Pécheur justifié par la Foy, imprimée l'an 1561 *.

* Sa Comédie avoit été imprimée dès 1554, *in*-12, sans nom de Ville ni d'Imprimeur, sous le titre de l'*Homme justifié par la Foy, Tragique Comédie Françoise en douze personnages.* Elle est en vers & en cinq Actes, avec un Prologue & une Conclusion.

HENRY, Duc de Brabant, l'an 1250, ou environ, ancien Poëte François, père de Marie, Roine de France, seconde femme de Philippes III, Roi de France, &c. Il a écrit plusieurs Dialogues & Chansons amoureuses, non encore imprimées. Il mourut environ l'an 1260.

HENRY BULLINGER, Suisse de nation, premier Ministre à Zury, dit en Latin Tigurum. Il a écrit en François deux Sermons, de la fin du Jugement de Dieu *, prononcés par lui-

même, & imprimés l'an 1561. Il a écrit plusieurs Livres en Latin, & en langue Allemande, réduits en dix volumes. Il vivoit en l'an 1574, âgé de soixante-dix ans **.

* Je ne crois pas que Bullinger ait rien écrit en François; mais plusieurs de ses Ouvrages ont été traduits en cette langue : de ce nombre sont les deux Sermons cités par La Croix du Maine. Ils furent composés en Latin, & imprimés à Basle en 1557, sous le titre *De fine seculi & judicio venturo D. N. J. C. deque periculis nostri hujus seculi corruptissimi gravissimis, &c. Orationes duæ.* Ils parurent en François à Genève l'année suivante, & furent intitulés *de la Fin du siècle & jugement dernier*, &c. titre défiguré par La Croix du Maine.

** Il mourut le 17 Septembre 1575, âgé de soixante-onze ans.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVIII.

HENRIETTE DE CLEVES (Madame), fille & héritière de Messire François de Cleves, Duc de Nevers, Comte d'Eu & de Rhetelois, &c. femme de Messire Ludovic de Gonzague, Prince de Mantoue, &c. Cette Dame de Nevers est non-seulement recommandable par la très-noble & très-illustre maison de laquelle elle a pris origine, mais encore plus pour les vertus qui reluisent en elle, accompagnées de tant de choses extrêmement louables, qui sont rares ès autres Dames de telle & si grande maison (comme elle est) que, tout cela bien considéré, l'on jugera que je ne me suis point abusé de parler d'elle en cette façon. Voici donc ce qu'elle a traduit en notre langue Françoise. *L'Aminta* du Seigneur *Tasso*, l'un des plus renommés Poëtes modernes de toute l'Italie *. Je n'ai cognoissance de ses autres Ecrits, soit de ses inventions ou traductions, pour n'avoir encore eu ce bien de la cognoître ou fréquenter en sa maison. Elle florit cette année 1584.

* Cette Traduction n'a point été imprimée.

HENRY ESTIENNE, Parisien, fils de Robert Estienne, & neveu de Charles Estienne (duquel nous avons parlé ci-devant). Ces trois ont acquis si grande réputation, & se sont tellement fait cognoître, tant par les doctes Œuvres de leur invention, que par les anciens Auteurs, soit Poëtes ou Orateurs, Grecs & Latins, qu'ils ont non-seulement imprimés,

correćts, & de fort beaux caraćtères, mais encore avec conférence de tous les Exemplaires main-écrits, ou manuſcripts, qu'ils ont pu recouvrer en diverſes Bibliothèques) qu'ils ont emporté le prix par ſur tous autres, tant du ſiècle paſſé, que de notre temps. Et pour dire encore un mot de cetuy-cy, nommé Henry, je ne craindrai point d'aſſurer qu'il eſt en réputation d'être l'un des plus ſavans hommes en Grec de notre temps, & des mieux verſés en la cognoiſſance de notre langue Françoiſe, en laquelle il a écrit pluſieurs livres, dont aucuns appartiennent à l'illuſtration de cette langue, les autres ſont ſur divers ſujets, deſquels s'enſuivent les titres.

ŒUVRES EN PROSE.

Traité de la conformité du langage François avec le Grec.

En ce livre il eſt montré (entr'autres choſes) comment le naturel du Grec ſe conforme & accorde mieux à celui du François qu'à celui du Latin.

Au bout ſont quelques mots François, étymologiſez du Grec, mais l'Auteur dit ailleurs, touchant ce Recueil, qu'il s'en acquitta de-leger; pour ce qu'il ne le donnoit que comme un ſurcreſt de l'autre livre, & le promet beaucoup plus ample, en rejettant toutes fois pluſieurs étymologies, leſquelles il montrera être les unes contraintes & forcées, les autres ſorties de l'ignorance de la langue Grecque, imprimé premièrement par l'Auteur l'an 1567, & depuis par ſon frère, l'an 1568 à Paris.

L'Introdućtion au Traité de la conformité des Merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'Apologie d'Hérodote.

L'Auteur ſe plaind ailleurs, tant de ceux qui depuis la première impreſſion ont brouillé ce livre, par les choſes qu'ils y ont inſérées, qu'auſſi de ceux qui liſent là les Hiſtoires choiſies par lui, pour ſervir de témoignage à ſon propos, ſans les rapporter à leur but, qui eſt l'Apologie ou défenſe d'Hérodote.

Les plus notables & plus anciennes Hiſtoires entre les Grec-

ques & Latines, recueillies & traduites par lui. Comment chacun peut acquérir de la prudence par la lecture des Histoires; Harangues prinses des plus anciens Historiens, traduites par lui au plus près du Grec, & sans changer, ajouter, ou diminuer, comme il a été fait ès précedentes Traductions; deux Oraisons d'Isocrate, traduites par lui; quatre Oraisons de Dion (surnommé Chrysostome, à cause de son éloquence; c'est-à-dire, Bouche-d'or), de sa traduction; trois Traités de Plutarque, traduits par lui; deux Oraisons de Synesius, dont l'une est, De la Royauté, ou gouvernement d'un Royaume, de sa traduction; Advertissement aux Princes touchant les flatteurs; Discours sur l'opinion de Platon & Xénophon (disciples de Socrates) touchant la capacité de l'esprit féminin; des anciens Guerriers de la Gaule, & de leurs successeurs; de la prééminence de la Couronne de France; Epitres Laconiques (c'est-à-dire, ayant une gentile brefveté) de plusieurs Grecs: ensemble les Epîtres de Brutus, avec les réponses, recueillies & traduites par lui; de la brefveté qu'admet le langage François, non moins que le Grec, ou le Latin, avec un advertissement de plusieurs superfluités de langage (appelées Pléonasmes) qui nous sont ordinaires; Traité touchant les Dialectes François, montrant que notre langage en est enrichi, comme le Grec par les siens, & qu'aussi la diversité est semblable en quelques choses; Oraison montrant qu'il ne faut croire aisément aux accusateurs, traduite de Lucian, ou plutôt de celui auquel on a donné ce nom.

En l'Epître mise devant sa traduction, il rend raison pour laquelle il n'estime point ce livre être de Lucian, & pourquoi il a interprété ainsi le titre, & non pas, de ne croire aisément à calomnie. Il avertit aussi de plusieurs autres fautes notables, commises par les précédens Traducteurs.

Plusieurs Dialogues de Lucian, traduits par lui; Observations de quelques secrets du langage François, ensemble les expositions d'aucuns mots empruntés du Grec, ou du Latin, dont la

naïve & vraie signification est ignorée de plusieurs ; de la différence de notre langage François d'avec l'ancien ; Dialogue intitulé, Le Correcteur du mauvais langage François, c'est-à-dire, des fautes que plusieurs y commettent ; de l'Orthographie & Kakographie Françoise ; deux Dialogues, du nouveau langage François Italianizé, & autrement déguisé, principalement entre les Courtisans de ce temps, imprimés par l'Auteur, l'an 1578, & depuis par un autre à Lyon ; Traité des Proverbes François ; Projet du livre intitulé, De la Précellence du langage François, dédié au Roi, imprimé à Paris par Mamert Patisson, l'an 1579 ; plusieurs Advertissemens touchant les traductions du Grec ou Latin en François.

Œuvres dudit Henry Estienne en Poësie Françoise.

Epître au Roi, touchant l'enrichissement du langage François par le moyen du Grec, pour lui être présentée avec le Thrésor de la langue Grecque, composé par ledit Estienne ; Epigrammes sur divers sujets ; plusieurs Epigrammes Grecs, traduits par lui ; Poësies Grecques & Latines, de divers, traduites par lui ; plusieurs Sentences des Poëtes Grecs & Latins, de sa traduction ; Conseils & Enseignemens, concernant la Philosophie morale ; autres Enseignemens, par similitudes, ou comparaisons ; Déploration de la mort de très-vertueuse Damoiselle Barbe de Villay ; les Adieux & Contradieux à une Damoiselle ; Poëme contre la calomnie & les calomniateurs, dédié au Roi ; Poëme contre le babil & les babillards ; Poëme contre l'hypocrisie & les hypocrites ; Poëme contre la flatterie & les flatteurs ; Poëme contre l'ingratitude & les ingrats ; Poëme contre l'avarice & les avaricieux ; Poëme contre l'orgueil & les orgueilleux ; Poëme contre l'ivrognerie & les ivrongnes ; Poëme sur la louange de la Poureté contente ; Poëme de la louange des lettres & des hommes lettrés ; Poëme à la louange de ceux qui ont joint l'amour & l'étude des lettres à l'amour & l'exercice des armes ; Poëme contre les ignorans & ennemis des lettres. Aucuns des livres

fufdits courent fous le nom du Sieur de Griere, qui eft une fienne terre. Il florit à Paris cette année 1584*.

* Henri Eftienne, fecond du nom, & qu'il faut diftinguer de fon grand-père Henri, fils de Robert Eftienne & de Perette Badius, fut un des plus habiles Imprimeurs qu'il y ait jamais eu; il voyagea beaucoup, jouit long-temps d'une grande confidération: mais fon humeur inquiette & fon attachement, ainfi que celui de toute fa famille, aux nouvelles opinions, lui firent perdre le fruit de fes travaux; au point que l'on prétend qu'il mourut dans la misère.

Il s'étoit retiré à Genève, d'où il vint à Lyon, & fe fit Correcteur de l'Imprimerie de Cardon, qui lui donnoit fix cens écus de gages, mais qui ne fuffifoient pas à fon goût pour la dépenfe. Il mourut au commencement de Mars 1598 à l'Hôpital de Lyon, fort pauvre, & imbécille, à ce que l'on dit. Il étoit âgé d'environ foixante-dix ans. Sur la fin de fa Préface, *de la Conformité du François avec le Grec*, il dit que fon père lui avoit fait apprendre le Grec avant le Latin, ce qu'il confeille aux autres de faire. (M. FALCONNET).

Voy. Teiffier fur de Thou, Maittaire, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 270, & la Biblioth. Françoife de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, pag. 6 & fuiv.

HENRY * GODEFROY (Frère), Parifien, Religieux Profès en l'Abbaye de S. Denys en France, Docteur en Théologie à Paris. Il a compofé & mis en lumière les livres qui s'enfuivent: Sermon funèbre prononcé par lui-même en l'Eglife de Notre-Dame à Paris, aux honneurs & pompes funèbres de très-puiffant Empereur Maximilian d'Auftriche, fecond du nom, le 9e jour de Janvier, l'an 1577, avec un brief advertiffement pour nous confoler en Dieu, imprimé à Paris chez Denys du Pré, l'an 1577; Déclaration des faintes Reliques trouvées le 22e jour de Mai, l'an 1577, en l'Eglife-Prioré de S. Denys de Lettrée, au-deffous des fépultures: efquelles premièrement étoient les corps de S. Denys, S. Ruftiq, & S. Eleuthere, avec un brief narré de la fondation dudit Prioré de S. Denys de l'Eftrée, écrit en vers François, le tout imprimé à Paris chez Nicolas Roffet, à la Rofe blanche, fur le Pont S. Michel, l'an 1577.

* Il eut l'honneur d'être tenu fur les fonds de Baptême par le Roi Henri II. Il poffédа dans l'Abbaye de S. Denis la dignité de Chantre & de Commandeur.

deur. Il y mourut le 5 Octobre 1590. On trouvera son Epitaphe dans l'Histoire de l'Abbaye de S. Denis, par D. Felibien, pag. 583. Il fit imprimer à Paris un petit Traité de l'*Usure*, en 1577. (*Ibid.* pag. 426).

HENRY DE MESMES (Messire), Gentilhomme Parisien, Sieur de Roissy & de Malassise, Conseiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Chancelier du Roi de Navarre, après la mort du Sieur de Francour, nommé Gervais le Barbier, duquel nous avons parlé ci-devant. Cetuy-cy est fils de Messire Jean-Jacques de Mesmes, premier & ancien Maître des Requêtes sous François I, Henri II, François II, & Charles IX, lequel mourut l'an 1569. Nous ferons plus ample mention dudit Jacques par ci-après en son rang. Encore que nous n'ayons rien vu mis en lumière par M. de Roissy, si n'est-il pas à croire qu'il n'aye dressé plusieurs cayers & mémoires touchant le maniement des affaires qu'il a exécutées en sa charge de Chancelier & de Maître des Requêtes, lesquelles choses s'il lui plaisoit de faire imprimer, ensemble le grand nombre de livres Grecs, Latins, François & autres en nombre infini qui sont en sa Bibliothèque tous écrits à la main, il obligeroit beaucoup son siècle & la postérité à lui en rendre graces, & le remercier d'un si grand bien: ce que j'espére qu'il fera, pour se rendre de plus en plus aimé & favori des hommes de lettres. Il florit à Paris cette année 1584 *.

* Il mourut au mois d'Août 1596, âgé de soixante-quatre ans.

HENRY PENNETIER, autrefois Ministre de la Religion prétendue Réformée, & maintenant de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. Il a fait imprimer quelques siens Œuvres, &, entr'autres, des réponses aux Ministres.

HENRY ROMAIN, Licentié en l'un & l'autre Droit. Il a écrit quelques Œuvres, lesquelles on ma assuré avoir vues au Château de Gallerande au Maine (appelé d'aucuns Garlande) qui est une maison appartenante à M. de Clermont d'Amboise.

J'en parlerai ci-après, lorſque je ferai mention des Œuvres de Raoul de Preſles [1], &c.

[1] Le Catalogue des Livres trouvés l'an 1723 au Château d'Anet, après la mort de Madame la Princeſſe, rapporte, pag. 8, un *in-fol.* en vélin, contenant l'Hiſtoire Manuſcrite de l'Empire Romain, jointe à celle de l'Ancien Teſtament, par Mᵉ Henri Romain, du temps de Charles V.) M. DE LA MONNOYE).

HENRY DE SAINCT DIDIER, Gentilhomme Provençal, grand Philoſophe naturel & des plus eſtimés de ſon temps, pour tirer bien de toutes ſortes d'armes, deſquelles il a écrit un Traité pour apprendre l'Eſcrime, contenant les ſecrets du premier livre ſur l'Eſpée ſeule, mère de toutes armes, imprimé à Paris l'an 1573 par Jean Metayer & Mathurin Chalange, & ſe vend chez Jean Dallier ſur le Pont S. Michel, à la Roſe blanche. Il dédia ce livre au défunt Roi Charles IX. J'ai parlé dudit Henry de S. Didier, d'autant qu'entre ces deux il y a une choſe fort digne de remarque, ſçavoir eſt (afin de répéter ce que j'ai dit ci-deſſus, lequel aucuns n'auront pas lu) que l'un & l'autre ont écrit un livre du même ſujet ou argument, ſavoir eſt de l'Eſcrime, & que tous deux avoient mêmes ſurnoms de S. Didier, tous deux Gentilshommes, & nés en une même Province, & n'y a de différence que des temps, car cetuy Guillaume floriſſoit l'an 1174, & cetuy-cy florit, & eſt encore vivant cette année 1584, qui ſont quatre cens ans entre-deux [1]. Il eſt après à faire imprimer d'autres livres touchant ſa ſcience de l'Eſcrime, & encore touchant pluſieurs autres beaux ſecrets de nature, auxquels il emploie tout ſon plaiſir.

[1] La Croix du Maine fait une confuſion groſſière dans cet Article de *Guillaume*, & *Henri de S. Didier*. Celui-ci étant Provençal, né en Provence, c'eſt mal-à-propos que le Bibliothécaire, qui le qualifie de *Gentilhomme Provençal*, le fait naître au pays de Velay, comme quatre cens ans auparavant y étoit né Guillaume de S. Didier. (M. DE LA MONNOYE).

HENRY DE SAFESSAN, ancien Poëte François. Je n'ai point vu ſes Œuvres imprimées.

HENRY DE SALLENOVE, Gentilhomme natif de Fontenay le Comte en Poictou. Il a traduit de Latin en François le premier & ſecond livre de la première Décade de Tite Live Padoüan, Prince des Hiſtoriens Romains, imprimée à Poictiers par les de Marnefs.

HENRY DE VALOIS, III du nom, très-Chrétien Roi de France & de Pologne, fils de Henry II du nom, & frère de Charles IX (duquel nous avons fait mention ci-devant) comme auſſi nous avons parlé de ſon père grand le Roi François I (ce que je répéte pour montrer que les Rois de France ont aimé les lettres, & qu'ils en ont rendu témoignage par leurs Ecrits). J'ai peur que voulant dire, ſelon la vérité, les louanges qui ſont en ce Prince, l'on n'aye opinion de moi, que je le faſſe plutôt par flatterie qu'autrement, d'autant que je me ſuis propoſé de conſacrer à Sa Majeſté ce mien Œuvre des Ecrivains François: mais ceux qui auront bien cognu combien il eſt éloquent, voire des plus de ſon ſiècle, on jugera que je ne fais que le devoir d'un Hiſtorien véritable, d'aſſurer que Sa Majeſté a cet heur là, donné de Dieu, qu'aucun ne ſe peut vanter de diſcourir & pourſuivre plus élégamment un ſujet propoſé, qu'elle fera, ſi elle emploie les forces de ſon divin eſprit, & uſe des dons que la nature lui a prodigieuſement départis, non en ce cas ſeulement, mais en pluſieurs autres, deſquels j'en remets le jugement à la poſtérité, exempte de toute paſſion, affection, ou jalouſie: & pour témoin de ceci, j'alléguerai la Harangue qu'il prononça en la préſence des Etats de ſon Royaume, aſſemblés en ſa Ville de Blois, l'an 1576, le 6e de Décembre, laquelle ſe voit imprimée à Paris, & en autres divers lieux de ſon Royaume. Sa Majeſté en a prononcé pluſieurs autres, tant en ſon Parlement de Paris, qu'en d'autres endroits, non encore imprimées [1]. Les doctes hommes qu'il a d'ordinaire au ſervice de Sa Majeſté témoignent aſſez l'affection qu'il porte aux lettres, ſans que j'en parle ici plus amplemeut. Il florit cette année 1584, & je prie Dieu vouloir augmenter ſon règne en

toutes ſortes de félicités, & lui donner l'accompliſſement de ſes deſirs.

[1] On a de plus la Harangue qu'il prononça en 1588 dans l'aſſemblée des Etats à Blois, imprimée à Paris & ailleurs. Il mourut à S. Cloud le 2 Août 1589. (M. DE LA MONNOYE).

HERMANTERE, Religieux du Monaſtère de S. Honoré en l'Iſle de Lerins en Provence, homme fort docte en toutes ſortes de ſciences & langues, excellent pour l'Ecriture, la Peinture & Enluminure, grand Mathématicien & Architecte. Il a écrit un Recueil des vies des Poëtes Provençaux, les Œuvres deſquels il a tranſcrites & recorrigées [1]. Il a fait la Deſcription des Iſles d'Yeres & des Villages qui ſont ſitués en icelles, enſemble de toutes ſortes d'herbes, plantes, fleurs, fruits, arbres, bêtes & autres animaux de toutes eſpèces qui ſont eſdites Iſles. Il a fait un Recueil des victoires des Rois d'Arragon, Comtes de Provence. Il a écrit (avant que d'être Moine) quelques Poëſies amoureuſes, en langue Provençale. Ses Œuvres ſuſdites ne ſont encore imprimées. Il mourut audit Monaſtère ou Abbaye de Lerins, l'an 1408.

[1] Jean de Notre-Dame écrit *HERMENTERE*, & dit que ce fut par le commandement d'Ildéfonſe II du nom, Roi d'Arragon, Comte de Provence, que ce Religieux recueillit les *Vies des Poëtes Provençaux*. (M. DE LA MONNOYE).

HERVÉ FAIARD, Périgordin. Voy. ci-devant ERVÉ écrit par E ſans aſpiration.

HIEROSME D'AVOST, natif de la Ville de Laval à ſept lieues de Victray en Bretagne, Officier de Madame Marguerite de France, Royne de Navarre, ſœur du Roi Henry III, &c. Il a traduit fort heureuſement, & avec beaucoup de diligence, pluſieurs Sonnets de Pétrarque, imprimés à Paris, tant en Italien qu'en François, chez Abel l'Angelier, l'an 1584, avec pluſieurs Poëſies de ſon invention, miſes ſur la fin de ſa traduction deſdits Sonnets. Il ſe délibère de continuer la traduction de tout le Pétrarque entier, s'il voit que ce qu'il a mis en avant

ſoit bien reçu : auſſi n'a-t-il intitulé ſon livre que par ce nom d'Eſſais, &c. Il a traduit d'Italien en François le Dialogue des graces & excellences de l'homme, enſemble de ſes misères & diſgraces, imprimé à Paris chez Pierre Chevillot, l'an 1583. Il a traduit d'Italien en François les Amours d'Iſmene, écrits premièrement en Grec, imprimés à Paris chez Nicolas Bonfons, l'an 1582. Il a traduit le quatrième volume des Epîtres de Guevare, leſquelles ne ſont encore imprimées. Il a écrit pluſieurs Quadrains de la mort, imprimés chez Jean le Clerc à Paris [1]. Il florit à Paris l'an 1584, âgé de vingt-ſix ans. Il a traduit d'Italien en François, outre les Œuvres ci-deſſus récitées, un livre qu'il a intitulé, les Elites & plus belles fleurs, recueillies de toutes les Œuvres ſpirituelles du R. P. Frère Loys de Grenade, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, &c. Ce livre eſt le plus ſpirituel qui ſe ſoit encore vu en notre langue. Il eſt diviſé en ſix parties, à ſçavoir, de la Converſion du Pécheur, de la misère de la vie humaine, de la Contemplation, de l'Oraiſon, de la Pénitence, & ce qui en dépend, & de la très-ſainte Communion. Il a davantage traduit d'Italien en François une Comédie du Seigneur Loys Domenichi, laquelle il a intitulée les deux Courtiſanes. Ces traductions ſuſdites ſont toutes miſes au net, & ſont prêtes à imprimer & mettre en lumière : ce que j'ai opinion qu'il fera ces prochains jours pour ſatisfaire aux curieux de ſi beaux Ouvrages. Je ferois plus ample mention de lui & de ſes louanges, touchant ſes traductions ſi heureuſement faites par lui de pluſieurs livres Latins, Italiens & Eſpagnols, ſi ce n'étoit qu'aucuns pourroient penſer que ce qu'il a écrit, tant en ma louange en ſes Œuvres, en fût cauſe *.

[1] Guillaume Colletet, pag. 178 de ſon Diſcours de la Poëſie Morale, dit que les Quatrains de Jérome d'Avoſt furent intitulés *de la Vie & de la Mort*, de même que ceux que Pierre Mathieu publia quelques années après ; mais il ne fait nulle mention des cinq cens Quatrains que Pierre Enoc donna ſous ce même titre *de la Vie & de la Mort*, long-temps, ſinon avant Jérome d'Avoſt, du moins avant Pierre Mathieu. (M. DE LA MONNOYE).

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 414. Il fut

assez bon Traducteur de Pétrarque pour son temps. *Ibid.* Tom. VII, p. 314 & suiv.

HIEROSME DE BARA, Parisien. Il est Auteur du livre intitulé le Blason des Armoiries, contenant plusieurs Ecus, ou Armoiries différentes, avec le Blason de chacun d'icelles, imprimé à Lyon pour la première fois par Claude Ravot, l'an 1579, & depuis chez Berthelemy Vincent, l'an 1581, avec plusieurs additions & augmentations d'Armoiries, qui n'étoient pas en la première Edition, comme, entr'autres, de celles des Chevaliers de la table ronde, & plusieurs autres armes de Royaumes & maisons illustres en la Chrétienté.

HIEROSME BOLSEC, Parisien, autrement appelé HIEROSME HERMES BOLSEC. Il a écrit les vies de Zuingle, Luther; Œcolampade, Calvin & autres hommes de la Religion Réformée, imprimées ensemblement à Lyon par Jean Patrasson, l'an 1577, & depuis à Paris chez Gervais Mallot audit an; l'Histoire de la vie dudit Calvin, faite par ledit Bolsec, contenant vingt-six Chapitres, a été imprimée séparément chez les susdits Patrasson & Mallot *. Il a écrit un livre de la Providence de Dieu. Il a écrit un livre sous le nom de Martin Bellie, lequel il a fait imprimer en Latin & en François, auquel Théodore de Béze a fait réponse. Il a écrit un Traité du vieil & nouvel homme, premierement écrit en Latin sous le nom de Théophile, lequel il a intitulé *Theologia Germanica.* Il a traduit la Bible de Latin en François. Théodore de Béze raconte ceci en la vie qu'il a écrite de Calvin. Ledit Hermes Bolsec florissoit à Lyon, l'an 1577. Je ne sais s'il est Auteur des livres susdits, ou si on les lui impute par animosité [1].

* Voy. sur les diverses Editions de ces Vies beaucoup de détails dans la Biblioth. Curieuse de M. Clément, Tom. V, pag. 35 & suiv.

[1] Cette liste des Œuvres de Bolsec doit être rectifiée sur celle qu'en donne du Verdier, & sur la critique que Bayle en a faite dans son Dictionnaire, au mot BOLSEC, lettre K. Le Livre *de la Providence de Dieu*, bien loin d'être de Bolsec, est de Calvin. Quant aux versions, soit Latines, soit Françoises de la Bible, au Traité qui a pour titre *Theologia Germanica*, & aux Ecrits, soit Latins, soit Fran-

çois, qui ont paru sous le nom de *Martinus Bellius*, tout cela est constamment de Sébastien Chatillon, & l'on ne trouvera point que Béze, dans la vie qu'il a écrite de Calvin, attribue aucun de ces Ouvrages à Bolsec. Bayle a recueilli tout ce qui se trouve dispersé ailleurs touchant ce personnage, qu'il dit être mort avant 1585. (M. DE LA MONNOYE).

Bolsec, natif de Paris, avoit été Carme & Aumônier chez la Duchesse de Ferrare. Il s'étoit retiré d'Italie pour avoir écrit contre l'Eglise Romaine: ensuite il fut Médecin, ou plutôt *Triacleur* à Genève avec sa femme, il y troubla l'Eglise comme Pélagien, en fut chassé, & revint à Paris, où il abjura, & rentra dans le Catholicisme*. Voy. l'*Hist. des Egl. Réform.* Tom. II, Liv. VI, pag. 34 & 35. (M. FALCONNET).

* Bolsec s'arrêta dans différentes Villes de France après son expulsion de Genève: il demeura quelque temps à Lyon & à Autun, menant toujours sa femme avec lui. Il avoit été marié deux fois, sans doute avec de jolies femmes, dont il fut peu jaloux, & qui servirent par-tout à lui faire des protecteurs de ceux même dont il devoit plus redouter les persécutions. Il paroît qu'il rentra dans le Catholicisme, qu'il y vécut & mourut dans l'Etat Laïc, sans qu'on l'obligeât à rentrer dans l'Etat Ecclésiastique & Religieux, qu'il avoit quitté pour se faire Protestant.

HIEROSME CHOMEDEI, Parisien. Il a traduit en François le Livre de Salluste, Historien Latin, touchant la guerre Jugurtine, imprimé à Paris l'an 1581. Il a traduit en François un Abrégé d'Histoire des Ducs de Florence. Il a traduit de Latin en François l'Advis donné à Jules Cesar, à l'issue de la bataille de Pharsale, imprimé à Paris chez Denis du Pré, l'an 1582. Il a traduit d'Italien en François l'Histoire d'Italie, écrite par Guicchiardin, imprimée à Paris chez Bernard Turisan; l'Histoire de la Conjuration de Catilin, traduite par ledit Chomedei, a été imprimée à Paris par Abel l'Angelier, l'an 1575; avec l'extrait des Conjurations de Machiavel, traduit d'Italien. Je n'ai pas cognoissance de ses autres Œuvres. Il florit à Paris l'an 1584.

HIEROSME DAVOST, de Laval. Voy. ci-dessus HIEROSME D'AVOST par A.

HIEROSME DE GOURMONT, Imprimeur à Paris, l'an 1548. Il a mis en lumière la Carte ou Description d'Espagne, imprimée audit an 1548 par lui-même.

HIEROSME DE HANGEST, natif de Compiegne en Picardie, Docteur en Théologie à Paris, Scholastiq, ou Maître d'Ecole & Chanoine en l'Eglise de S. Julien du Mans, issu de la noble maison de Hangest en Picardie [1], lequel fut enfin grand Vicaire de M. le Cardinal de Bourbon, Evêque du Mans. Il étoit homme fort grand Philosophe, & Mathématicien. Il a écrit un Livre en prose Françoise contre les Hérétiques de son temps, qu'il a intitulé le Livre de lumière Evangélique pour la sainte Eucharistie, contre les Tenebrions, imprimé à Paris chez Jean Petit, l'an 1534. Il a écrit en vers François un petit Livre qu'il appelle le Jardin aux pensées, lequel il composa au mois d'Août, l'an 1538. Il a composé plusieurs Cantiques sur l'Advenement de Notre Seigneur, lesquels nous avons pardevers nous écrits à la main. Il mourut l'an 1538, le huitième jour de Septembre, & est enterré en l'Eglise de S. Julien du Mans, en la Chapelle du Sepulchre. Il a écrit plusieurs Livres en Latin, lesquels ont été imprimés à Paris.

[1] On a cru que Rabelais, en cet endroit du Chap. 5 de son Liv. I, où il dit: » l'appétit vient en mangeant, disoit Angeston », avoit désigné ce Jerome d'Hangest, de qui Amyot emprunta ce mot, lorsque Charles IX lui reprochant son avidité de bénéfices, il lui répondit: « Sire, l'appétit vient » en mangeant «. (M. DE LA MONNOYE).

HIEROSME HENNEQUIN, Parisien, issu de la très-ancienne famille des Hennequins, tant renommée à Paris pour ses grandes alliances, &c. Il a écrit quelques Poësies Françoises, imprimées à Paris.

HIEROSME HERMES BOLSEC. Voy. ci-devant HIEROSME BOLSEC.

HIEROSME DE LA VAIRIE, Gentilhomme du Maine, Sieur dudit lieu & de la Vaudelle, à bas pays du Maine, appelé vulgairement le pays de Nuz ou Nustrie, &c. Poëte Latin & François, Théologien, Orateur & Historien. Il a traduit en François les Harangues de Thucidide & de Tite-Live, non encore imprimées. Il a davantage traduit l'Histoire Romaine de Tite-Live,

Tite-Live, le plus renommé Hiſtorien de ſon temps, laquelle n'eſt encore imprimée: il la fit tranſcrire au Mans par un Ecrivain nommé Meſerette, pour la faire imprimer. J'ai apprins ceci de Georges du Tronchay, Sieur de Balladé, duquel nous avons parlé en ſon lieu.

HILAIRE COURTOIS, natif d'Evreux en Normandie, Avocat aux Siéges Préſidiaux du Châtelet de Paris., & de Mante ſur Seine. Il a écrit pluſieurs Epitaphes, tant en Latin qu'en François, ſur la mort de Meſſire Claude d'Annebaut, Amiral de France, imprimés à Paris l'an 1553, chez Nicolas Buffet [1].

[1] Nous avons de ce Courtois un mauvais petit Recueil de ſes Epigrammes Latines, imprimées à Paris, 1558, *in*-8°. ſous le titre de *Volantillæ*, mot Latin d'une nouvelle fabrique, qu'il croit avoir inventé fort à propos, parce que, dit-il, dans l'Epître Dédicatoire à Gabriel le Veneur, Evêque d'Evreux, *vel ad amicos partìm volaverint, vel eruditorum notas ſubituræ cenſorias, in lucem nunc primùm ſub tuo auſpicio ſint volaturæ.* Il y eut un peu plus de ſel dans les vers ſuivans, dont on ne tarda pas à le régaler.

Ritè volantillas, nuper ſua carmina quidam
Inſcripſit vates, haud rationis inops:
Quod propriâ ſublata queant levitate volare,
Per medium veluti pappus inane volat. (M. DE LA MONNOYE).

HILAIRE DES MARTINS, Gentilhomme Provençal, Religieux du Monaſtère de S. Victor de Marſeille. [1]. Il a écrit les vies des Poëtes Provençaux, deſquelles s'eſt ſervi Jean de Noſtredame, en ce qu'il a mis en lumière touchant ce ſujet.

[1] Jean de Notre-Dame cite les Fragmens de ce Religieux, qu'il nomme ſimplement HILAIRE dans le Catalogue des Auteurs dont il s'eſt ſervi, & HILAIRE DES MARTINS, Chap. 75 de ſon Livre. (M. DE LA MONNOYE).

HILAIRE VALENCHERE, natif de Mouleron en Parois, ſous la Seigneurie de la Chaſteigneraie en Poictou, Greffier de la Baronie d'Oulmes. Il a écrit un petit Traité des Préſages des choſes à advenir à un chacun, ſelon la diſpoſition du Ciel, au temps prefix de la Nativité, imprimé à Strasbourg l'an 1561, auquel ledit Auteur vivoit.

HONORAT RAMBAULT, Maître d'Ecole à Marseille, l'an 1580. Il a écrit une Déclaration des abus que l'on commet en écrivant, & le moyen de les éviter, & représenter naïvement les paroles, imprimée à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1578 (*in*-8°).

HONORÉ DU TEIL, natif de Monasque en Provence, homme fort heureux à composer en vers François, & pour écrire en prose. Il a écrit plusieurs fort beaux & bien élégans Sonnets sur plusieurs diverses matières, lesquelles il n'a encore fait imprimer, &, entr'autres, il en a écrit quelques-uns en ma faveur, dont je lui suis fort redevable & obligé pour une si grande amitié qu'il me porte. Il florit en Provence cette année 1584.

HUBERT DE L'ESPINE, natif d'Avignon. Il a écrit la Description des diverses régions & lointains pays d'Europe, imprimée à Paris l'an 1558. Il florissoit l'an 1542, auquel temps il partit d'Avignon pour faire ses voyages.

HUBERT PHILIPPES DE VILLIERS, autrement appelé PHILIPPES HUBERT DE VILLIERS. Il a traduit d'Italien en François les Cinquante Jeux divers d'honnête entretien, industrieusement inventés par Innocent Rhingier, Gentilhomme Boullongnois, &c. imprimés à Lyon par Charles Pesnot, l'an 1555. Il a traduit fort heureusement les Lettres amoureuses du Seigneur Girolam Parabosque Italien, imprimées à Lyon par ledit Pesnot, & depuis aussi par Benoist Rigault, *in*-16, l'an 1570, avec les Sommaires ou Argumens desdites Epîtres, lesquels n'étoient pas à la première Edition *in*-4°. Il a écrit le Triomphe sur le trépas de M. le Prince Portian son maître, lequel mourut à Paris l'an 1567, auquel temps florissoit ledit de Villiers *.

* Outre les Ouvrages de cet Auteur rapportés par les deux Bibliothécaires, il a encore fait l'*Erinne Françoise*, Poëme bizarre & empoulé, où il a prétendu peindre les malheurs de la France dans les guerres civiles. Paris,

1585. L'Auteur, à la tête de ce Poëme, prend le titre de *Conseiller du Roi & Elu en l'Election de Clamecy*.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 240.

HUBERT SUSAN [1], natif de Soissons en Picardie, fort excellent Poëte Latin. Il a écrit quelques choses en François, desquelles je n'ai pas cognoissance. Il florissoit du temps de François I, l'an 1520 *.

[1] On croit que son nom étoit SUSANNEAU, en Latin *Susanneus*, & non pas *Susanus*, qu'il a plus souvent écrit par une double *ss*, *Sussanneus*, que, comme Claude de Saintes l'écrit, *Susaneus*. Nous n'avons de lui, que je sache, aucun Ouvrage François, mais nous en avons de Latins, entr'autres, quatre Livres de menues Poësies; qu'il appelle *Ludos*, parmi lesquelles on trouve des Phaleuques adressés à une *Claudia*, qu'on prétend être la Candide de Béze, savoir, cette *Claude Desnos*, que Béze épousa depuis. C'est de-là que Claude de Saintes, pag. 27 de sa Réponse à l'Apologie de celui-ci, l'appelle le rival de Béze, ce qu'il tenoit de Susanneau lui-même, qui, répondant aux ïambes de Béze *in Hubertum*: « Vous me spécifiez, dit-il, une » infinité de gens dont je suis connu, mais vous deviez bien dans cette grande » liste ne pas omettre votre Claude ».

Nam debuisti carmen illud addere,
Me Claudiæ tuæ benè esse cognitum.

Je n'assure pas au reste positivement que *Susanneau* fut son vrai nom François; ce qui peut donner grand lieu d'en douter, c'est qu'au-devant du *Terentianus Maurus*, imprimé l'an 1531 chez Simon de Colines, *in*-4°. avec les Commentaires de *Nicolaus Brissæus*, il y a des Phaleuques à la louange du Commentateur par un *Hubertus de Susanna*, nom qui plus naturellement doit être rendu par *Hubert de Susan*, que par *Hubert Susanneau*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le P. Niceron, Tom. XXXVIII de ses Mémoires, le nomme *Hubert Sussanneau*, & prouve qu'il étoit né en 1536, & non pas en 1538, comme Bayle l'a supposé. On ignore l'année de sa mort. Le dernier Ouvrage qu'il ait publié est de 1550. Niceron a donné un fort bon Article sur *Sussanneau*, tiré des propres Ouvrages de cet Auteur. Tous les Ecrits qu'il lui attribue sont en Latin.

HUE DE CAMBRAY, Picard, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit le Fabliau intitulé, La male honte, qui est une Satyre ou moquerie, faite contre Henry, Roi d'Angleterre, non imprimée *.

* Voy. Fauchet, Chap. 88.

HUE LE MARONNIER, ou LI MARONNIERS, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit les Jeux partiz d'Amours *.

* Voy. Fauchet, Chap. 115.

HUE PIANCELLES, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a fait le Fabel ou Fabliau de Sire Hams, & Dame Avieuse sa femme, qui est à dire un Conte fabuleux de Sire Jean & de sa femme nommée Avoye *.

* Voy. Fauchet, Chap. 195.

HUGUES DE BERCY, ou BERSSY, &, selon d'aucuns, Bresy, ou Bersil, Chevalier, très-bon Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit en vers François quelques Satyres contre les vices qui regnoient de son temps, non encore imprimées. Claude Fauchet, Estienne Pasquier & Henry Estienne font mention de ce Poëte *.

* Voy. Fauchet, Chap. 59. Il paroît que La Croix du Maine se trompe ici, en faisant de Hugues de Bercy, ou Berssy, un *Chevalier*. Suivant Pâquier (*Recherches de la France*, Liv. VII, Chap. 3) Hugues de Bercy étoit un Religieux de Cluni, qui fit la Bible *Guyot*, Ouvrage assez considérable, dans lequel il décrit d'une plume hardie les vices qui regnoient de son temps en tous les Etats. Il commence ainsi:

Dou siècle puant & horrible
M'estuet commencer une Bible;
Per poindre & per aiguillonner,
Et per bons exemples donner:
Ce n'est pas Bible losengère,
Mais fine & voire & droiturière;
Mirouer ert à toutes gens.

HUGUES DE BRAIE-SELVE, près Oignon, fort recommandé de son temps pour savoir excellemment jouer des instrumens de Musique. Il a écrit plusieurs Chansons amoureuses. Il florissoit l'an 1260.

HUGUES BRUNET. Plusieurs l'appellent Brunet Latin, Florentin, Précepteur de Dante [1]. Il a écrit en notre langue Fran-

çoise, ou plutôt Provençale, un Livre intitulé Il Thesoro. Il a écrit un Livre intitulé Las Drudarias d'Amour. Nous avons parlé de lui ci-dessus à la lettre B, là où nous le nommons simplement BRUNET LATIN, Florentin.

' C'est une très-grande erreur à La Croix du Maine d'avoir cru que Brunet Latin & Hugues Brunet étoit le même, comme si *Hugues* avoit été le nom de baptême de Brunet Latin. Il y avoit une différence totale entre ces deux hommes. Hugues Brunet, Gentilhomme né à Rodez, ayant employé tout son temps en Provence, Rouergue & Languedoc à s'exercer en la Poësie Provençale, & faire des vers d'Amour, est mort l'an 1223. Brunet Latin, né à Florence, fut Notaire de sa profession, dans laquelle accusé de crime de faux, il se sauva en France, où ayant appris la langue, il y composa son *Trésor*. Ses autres Ouvrages, tant en vers qu'en prose, sont Italiens, & ne roulent que sur des sujets de Morale, d'Histoire & d'Humanités. Il mourut l'an 1294 ou 1295, soixante-onze ou soixante-douze ans après Hugues Brunet. (M. DE LA MONNOYE).

Sur HUGUES BRUNET, voyez Jean de Notre-Dame, Chap. 16.

HUGUES DE LOBIERES, OU LOUBIERES, Gentilhomme Provençal, natif de la Ville de Tarascon. Il a écrit plusieurs Poësies en langue Provençale. Il florissoit l'an 1227 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 22.

HUGUES DE MERY, ancien Poëte François, autrement appelé HUGON, ou HUON DE MERY, Religieux de l'Abbaye de S. Germain des Prez à Paris. Il a écrit un vieil Roman intitulé le Tournoy de l'Antechrist, duquel fait mention Geufroy Thory de Bourges, en son Champ-Fleury, & Henry Estienne, pareillement en son Livre de la précellence du langage François, ensemble Claude Fauchet. Il florissoit l'an 1227, sous le règne de S. Loys, Roi de France *.

* Voy. Fauchet, Chap. 13.

HUGUES DE PENNA, Gentilhomme natif de Monstiers, Poëte Comique, Provençal. Il a écrit un Traité intitulé Contra las enianairas d'Amour. Il a écrit plusieurs belles Chansons à la louange de Madame Beatrix, héritière de Provence. Il mourut l'an 1280.

HUGUES DE SAINCT CESARI, Gentilhomme & Poëte Provençal. Il a écrit le Catalogue des Poëtes Provençaux, lequel a imité Jean de Nostre-Dame, en son Recueil des vies des Poëtes Provençaux. Il a fait un Recueil de quelques Chansons d'Amours. Il étoit Religieux du Monastère de S. Pierre de Montmajour, près d'Arles en Provence, & florissoit l'an 1435*.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 76.

HUGUES SALEL[1], natif du pays de Quercy près Tolose, Abbé de S. Cheron près Chartres *. Il a traduit en vers héroïques François les dix premiers Livres de l'Iliade d'Homere, imprimés à Paris (*en* 1545, *in-fol.*) Il a davantage traduit l'onzième & douzième, & une partie du treizième de ladite Iliade, imprimés après sa mort (1574, *in*-8°.) Il a écrit quelques vers de la nativité de M. le Duc, premier fils de Monseigneur le Dauphin de France, imprimés à Paris par Jaques Nyverd, l'an 1543. Il a traduit de Grec en François la Tragédie d'Heleine, comme témoigne Ponthus du Thiard en ses Erreurs amoureuses **. Eglogue marine sur le trépas de feu M. François de Valois, fils ainé du Roi, ensemble un Chant Royal sur l'entreprise de l'Empereur avec plusieurs autres Poësies Françoises, le tout imprimé à Paris l'an 1536. Il florissoit du temps de François I, Roi de France, & de Henry II.

[1] Il étoit Valet-de-Chambre de François I, lorsqu'il fit le Dixain qu'on voit de lui au-devant du Livre II de Rabelais, qui, en conséquence, au Prologue du Liv. V, si ce cinquième livre étoit de lui, n'auroit pas dû écrire *Sallet*. On le trouve cependant écrit de même dans Brantome, p. 58 de sa *Vie de Henri II*. Pâquier, Liv. VII de ses *Recherches*, Ch. 6, écrit avec une *l* de moins *Salet*. Je me souviens même d'avoir lu dans un endroit des Commentaires de la langue Latine de Dolet, Tom. II, *Hugonem Saletum*. Jules Scaliger, par une autre erreur, donne à Salel, dans une de ses lettres, le titre d'*Evêque de Marseille*, trompé sans doute, comme l'a conjecturé M. le Duchat, par l'équivoque de *Salel* à *Seissel*, à cause de Claude de Seissel, qui fut quelques années auparavant Evêque de Marseille. (M. DE LA MONNOYE).

* Hugues Salel, dont la devise étoit l'*Honneur me guide*, né à Casals en Quercy, mourut en 1553, âgé de quarante-neuf ans & six mois, à son Abbaye de S. Chéron, Ordre de S. Augustin près de Chartres, où il s'étoit

rétiré après la mort de François I. Il avoit été nommé à cette Abbaye en 1543. On trouvera le Catalogue de ses Ecrits dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI, p. 166. Voy. aussi la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 1.

On a un Recueil d'autres Œuvres de Salel, non encore imprimées, avec les Amours d'Olivier de Magny, *in-8°.* Paris, Grouleau, 1553. Il fut fort gratifié par le Roi François I, & pour cela surnommé le *Poëte Royal.* Voy. Fr. Billon, fol. 29, v°. du *Fort inexpugnable de l'honneur féminin.* (Président Bouhier).

** Elle n'a point été imprimée.

HUGUES SAMBIN, Architecte, demeurant à Dijon en Bourgogne. Il a écrit un Livre de la diversité des Termes dont on use en l'architecture, imprimé à Lyon par Jean Durant, l'an 1572.

HUGUES DE SANTCYRE, Ecuyer, Poëte Provençal, l'an 1225. Il a écrit un Traité des riches vertuz de sa Dame *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 9.

HUGUES SUREAU, DU ROSIER, ou DE LA ROSIERE, et DES ROSIERS, ainsi nommé par aucuns, natif de Rosoy en Thierasche ou Thierasse au pays de Picardie, jadis Ministre de l'Eglise prétendue Réformée, l'an 1568. Il a écrit plusieurs Livres en François, &, entr'autres, cetuy-cy, par lequel il s'efforce de montrer qu'il est loisible de tuer & Roy & Roine, ne voulans obéir à la Religion prétendue Réformée, & porter le parti des Protestans [1]. Voy. de ceci l'Histoire Françoise de notre temps, de la dernière Edition, augmentée par Jean le Frere de Laval, & encore Belle-Forest, au second volume de ses grandes Annales de France, fol. 1689, 1653, &c. Il a écrit un Traité touchant sa Confession de foy, avec abjuration de la profession Huguenotique, &c. imprimé à Paris chez Sebastien Nivelle, l'an 1573. Il fut mis prisonnier durant l'exécution qui se fit à Paris à la S. Barthelemy, l'an 1572, le vingt-quatrième d'Août, & se sauva la vie par le moyen de cette Confession de Foy.

[1] Le Livre odieux attribué ici à Hugues Sureau n'est autre que celui qui

fut imprimé à Lyon en 1563, ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, ſous le titre de *Défenſe Civile & Militaire des Innocens & de l'Egliſe de Chriſt*. J'ai remarqué ci-deſſus que Charles du Moulin ſe juſtifia de l'accuſation qu'on lui avoit ſuſcitée d'en être l'Auteur. Béze, qui rapporte la choſe aſſez au long, pag. 244 & ſuivantes du troiſième volume de ſon *Hiſtoire Eccléſiaſt.* dit que du Roſier ou Sureau, Miniſtre d'Orléans, fut long-temps après recherché pour le même fait, dont néanmoins ſon innocence étant reconnue, il fut renvoyé. Il eſt vrai que, pag. 475 du même volume, Béze avoue que du Roſier, auparavant Miniſtre zèlé, publia une abjuration qui cauſa un grand ſcandale dans le parti, qu'il tâcha d'en attirer pluſieurs à ſuivre ſon exemple, combattant ouvertement la doctrine qu'il avoit ſi long-temps prêchée; enſuite de quoi pourtant il ajoute que ce Déſerteur voulut rentrer dans l'Egliſe Proteſtante, mais qu'il n'y put regagner de confiance, & qu'enfin lui, ſa femme & ſes enfans moururent de peſte à Francfort. (M. DE LA MONNOYE).

HUGON, ou HUON DE MERY, ancien Poëte François, Auteur du Roman intitulé le Tournoyement de l'Antechriſt, &c. Voy. de lui ci-devant HUGUES DE MERY. Il floriſſoit l'an 1227 *.

* Voy. Fauchet, Chap. 13.

HUON LE ROY, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit le Lay du vair Palefroy *.

* Voy. Fauchet, Chap. 18.

HUON DE VILLENEUFVE, Poëte François, l'an 1200, ou environ. Il eſt Auteur du Roman de Regnault de Montauban, Guiot de Nantueil, & Garnier de Nantueil ſon fils, & encore de Aye d'Avignon *.

* Voy. Fauchet, Chap. 14.

H. D. C. [1] Avocat à Lyon. Il a écrit un brief & utile Diſcours ſur l'immodeſtie & ſuperfluité des habits, avec deux Oraiſons Latines priſes de Tite-Live, l'une de Marcus Portius Cato, Conſul Romain, & l'autre de L. Valerius, Tribun du peuple, &c. Le tout a été imprimé à Lyon, l'an 1577, chez Antoine Gryphius, auquel temps il floriſſoit

[1] Ces trois lettres initiales H. D. C. ſignifient HIÉROME DE CHATILLON, Préſident au Parlement de Dombes & au Siége Préſidial de Lyon. Antoine de Harſy, célèbre Imprimeur à Lyon, dédia en 1574 ſon Edition des Poëſies

ſies de Mellin de S. Gelais à Jérome de Chatillon, & comme au-deſſus de l'Epître Dédicatoire j'avois écrit dans mon Exemplaire la note ſuivante, employée à mon inſçu en 1719 par le nouvel Editeur de ces mêmes Poëſies, je crois pouvoir ici la répéter; elle étoit conçue en ces termes: Jérome Chatillon aimoit les lettres: nous avons quelques Ouvrages de lui, indiqués dans les Bibliothèques de La Croix du Maine & de du Verdier. Il avoit des relations avec les Savans de ſon voiſinage, entr'autres, avec Claude Mitalier, Bailli de Viennois, & Henri Etienne à Genève. Celui-ci lui dédia en 1571 ſon Traité *de Latinitate falsò ſuſpectâ*, & en 1582 l'Epître de Mitalier écrite à ce même Chatillon, touchant les mots que les Juifs, pendant leur ſéjour en France, pouvoient avoir laiſſés aux François. Elle eſt imprimée à la ſuite du Livre qu'Henri Etienne a intitulé *Hypomneſes de linguâ Gallicâ.* C'eſt encore à ce même Jérôme qu'Antoine Gryphe, fils de Sébaſtien, dédia en 1584 la *Conſolation*, fauſſement attribuée à Ciceron par Sigonius, qui en étoit le véritable Auteur. (M. DE LA MONNOYE).



J A C.

JACQUEMARS GIELÉE, ancien Poëte François, demeurant en la Ville de l'Isle en Flandres, l'an 1290. Il a composé le Roman du nouveau Renard, qui est une Satyre contre toutes sortes de gens, Rois, Princes & autres. Ce Livre n'est imprimé *.

* Voy. Fauchet, Chap. 124.

JAQUES ACONCE [1]. Il a écrit les Ruzes, finesses & tromperies de Sathan *, recueillies & comprinses en huit Livres, imprimées à Basle, l'an 1565 **.

[1] Il étoit de Trente, & s'étant retiré en Angleterre pour y vivre en liberté suivant les principes du Christianisme qu'il s'étoit fait, il mourut à Londres au commencement de 1566. Son Livre *de Stratagematis Dæmonum*, que La Croix du Maine traduit par *Ruses, finesses & tromperies de Satan*, n'est guère moins condamné à Genève qu'à Rome; la lecture en passe pour dangereuse, à cause de la tolérance des sectes, vers laquelle l'Auteur semble pencher. On ne laisse pourtant pas de nous annoncer, pag. 770 du *Mercure de France*, *Avril*, 1725, une nouvelle version de ce Livre, par M. Loys, Professeur en Droit & en Histoire à Lausanne. Aconce aimoit les Mathématiques, ce qui n'augmenta pas peu l'estime qu'avoit pour lui Ramus, & qu'il lui témoigna par sa lettre du 19 Décembre 1565. (M. DE LA MONNOYE).

* Nous observerons qu'Aconce, né au commencement du siècle, vivoit encore le 6 Juin 1566, puisqu'on a une de ses lettres qui porte cette date. Les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 42, où il est parlé d'Aconce, ne disent rien de cette version de M. Loys, annoncée dans le *Mercure* d'Avril de 1725, quoique les Editions différentes & les versions du Livre *de Stratagematis Dæmonum* y soient indiquées.

** On peut voir dans Niceron les titres de quelques autres Ouvrages d'Aconce écrits en Latin. Celui dont parle La Croix du Maine fut aussi composé en cette langue; mais il fut traduit en François la même année que l'Edition Latine parut pour la première fois. Ce Livre fit beaucoup de bruit à cause des principes de tolérantisme qu'il renferme; l'Auteur, en réduisant la croyance à un très-petit nombre de points, favorisoit beaucoup les Hérésies. Son Livre fut imprimé plusieurs fois, &, malgré les Editions multipliées, il est demeuré au nombre des Livres rares. Clément, dans sa *Bibliothèque Curieuse*, pag. 36, en cite huit Editions, & ne les cite pas

toutes, car il omet celle de 1624 à Amsterdam, dont il est fait mention dans le Tom. VI des *Observationes solidæ ad rem litt. spectantes*. Observ. XV, pag. 213. On trouvera dans cet endroit bien des choses curieuses sur les Ouvrages d'Aconce, & sur les jugemens qu'on en a portés. L'Edition Françoise du Livre dont on vient de parler fut publiée à Basle, en 1565, *in*-4°, & répétée à Delft, en 1611, *in*-8°, & en 1624, *in*-12. Enfin cet Ouvrage a été traduit en Allemand en 1647, & en Flamand en 1660. Tant d'Editions & de versions n'ont pu lui ôter le mérite, d'ailleurs assez frivole, de la rareté.

JAQUES DE L'AERIERE, Abbé d'Enron. Je n'ai point cognoissance de ses Ecrits, encore qu'il en ait composé & mis en lumière quelques-uns.

JAQUES ALBIN, natif de Valzergues, Chantre en l'Eglise de Tholose. Gilbert Genebrard fait mention de lui en sa Chronologie. Je ne sais pas quels Ecrits il a mis en lumière, soit en Latin ou en François *.

* Voy. plus bas au mot JEAN D'ALBIN.

JAQUES AMIOT, natif de Meleun sur Seine près Paris *, premièrement Abbé de Bellosane & de S. Corneille, & maintenant Evêque d'Auxerre en Bourgogne, Précepteur du Roi Charles IX, & son grand Aumônier, & encore de Henry III, à présent regnant. La renommée de ce personnage est tellement espandue **, non-seulement par la France, mais en tous les autres lieux où notre langue Françoise a cours, qu'il a emporté la gloire du plus savant & plus fidel Traducteur des Œuvres de ce divin & tant renommé Plutarque, & des autres Œuvres qu'il a traduites des Auteurs Grecs en notre langue Françoise : ce que mêmement ont été contraints d'avouer ceux qui par autre part ne lui sont pas amis. Voici donc ce qu'il a traduit du susdit Plutarque : les Vies des plus illustres hommes Grecs & Romains, imprimées à Paris par Vascosan, Federic Morel & autres ; les Opuscules Morales de Plutarque, imprimées chez les susdits & en autres lieux. Plusieurs Livres de Diodore Sicilien, Auteur Grec, ont été traduits par ledit Sieur Amiot, & imprimés à Paris par Vascosan. L'Histoire Æthiopique d'Hé-

liodore, Auteur Grec, imprimée plusieurs fois. Il a traduit plusieurs Tragédies Grecques en vers François, non encore imprimées. Toutes ses Œuvres s'impriment chez Federic Morel cette année 1584, revues & augmentées par lui. Il florit à Paris cette année 1584, & avons espérance de voir encore de ses doctes traductions d'Auteurs, tant sacrés que profanes.

* Jacques Amyot, né à Melun le 30 Octobre 1513, d'un petit Marchand Mercier de cette Ville, eut l'Abbaye de Bellosane de François I, fut fait grand Aumônier le 6 Décembre 1560, sans être Evêque. Il eut alors l'Abbaye de S. Corneille de Compiègne, & ne fut nommé à l'Evêché d'Auxerre qu'en 1568. Il mourut le 6 Février 1593, âgé de soixante-dix-neuf ans.

[1] Amyot, par le moyen de Melchior Wolmar, fut fait Précepteur des neveux de Jaques Colin, Abbé de S. Ambroise, enfans de Guillaume Sassi Bouchetel, alors Secrétaire d'Etat, dont la protection, & celle de Morvilliers, lui valurent la place de Précepteur de Charles IX. Sa Traduction du Roman Grec d'Héliodore (*les Amours de Théagene & de Chariclée*) fut récompensée par l'Abbaye de Bellozane, fort bien différent de celui d'Héliodore, qui perdit, dit-on, son Evêché pour l'avoir composé. On prétend qu'il fit sa Traduction des *Vies de Plutarque* sur une Traduction Italienne d'un certain *Alessandro-Batista Jacomelli*, imprimée *in-fol.* à Aquila, 1482; mais quelle apparence que ce Livre fut connu en France? C'est sans doute le même qui dans le *Colomesiana*, pag. 124, est nommé *Jacomel de Rieté* (ou *Rieti*). Le *Domenichi*, Auteur contemporain, fit la Traduction de Plutarque, mais il étoit trop connu pour qu'Amyot osât s'approprier son travail. On a dit encore que Maumont, savant Grec, qui a traduit quelque chose de S. Justin, & qui vivoit en même temps qu'Amyot, avoit fait la Traduction qu'il publia sous son nom; mais ce secret n'auroit-il pas transpiré, & Maumont, voyant son succès, ne l'auroit-il pas revendiquée? Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est qu'Amyot eut des secours en tout temps, dont il sut habilement profiter. M. l'Abbé le Bœuf nous a appris qu'Amyot étant Evêque d'Auxerre, se faisoit aider dans ses Traductions par un Avocat de Tonnerre, nommé *Luit*, bon Grammairien Grec. (M. FALCONNET).

** Il n'y a personne sur les talens duquel on ait parlé aussi différemment que sur ceux de Jacques Amyot; sa naissance obscure, & la fortune prodigieuse qu'il fit ensuite, dont il jouit jusqu'au temps de sa mort, ont pu exciter l'envie contre lui, & donner lieu à toutes les imputations qu'on lui a faites, d'avoir profité du travail d'autrui; ce sont ses Traductions qui lui ont fait la réputation dont il jouit encore. Les agrémens de son style, sa manière naïve & énergique de s'exprimer, qui conserve même aujourd'hui tout son

mérite, lui assurent le premier rang parmi les Ecrivains François de son siècle. Nous avons discuté ci-dessus cet Article, en rapportant ce que l'on a dit sur la manière dont il s'y est pris pour faire ses Traductions, ne sachant que très-médiocrement la langue Grecque. Il a traduit du Grec la Pastorale de Longus, des *Amours de Daphnis & de Cloé*, imprimée à Patis *in*-8°, & il a retranché de sa version deux endroits où cet Auteur lui a paru un peu trop libre.

Voy. Teissier sur de Thou, Tom. IV, pag. 122, Kœnigius, au mot AMYOTUS, l'Histoire de Melun, les Mémoires de Niceron, Tom. IV, pag. 45, l'Hist. Eccléf. des Egl. Réform. Tom. I, p. 1534, & le Dictionnaire de Bayle, au mot AMYOT. Voy. encore la note au bas du mot JEAN MAUMONT.

JAQUES ANDROUET, Parisien, surnommé DU CERCEAU, qui est à dire, CERCLE, lequel nom il a retenu pour avoir un cerceau ou cercle pendu à sa maison, pour la remarquer & y servir d'enseigne (ce que je dis en passant pour ceux qui ignoreroient la cause de ce surnom). Il a été l'un des plus savans Architectes de notre temps, & des mieux appris en l'art de perspective & ordonnance de bâtir. Il a par son industrie & labeur recueilli les desseins & protraicts de la plupart des anciens & modernes bâtimens & édifices de Paris, lesquels il a dressés en planche de cuivre & taille-douce, suivant le mandement & permission du Roi, le tout pour le bien & honneur des Parisiens. Il a gravé en taille-douce la Description de tout le Pays & Comté du Maine, imprimée au Mans dès l'an 1539, pour la première fois par Mathieu de Vaucelles, & depuis encore l'an 1575 par le même. Le premier & second volume des plus excellens bâtimens de France, dressés par ledit Jaques Androuet, dit du Cerceau, & ont été imprimés à Paris chez Gilles Beys, l'an 1579, esquels sont désignés les plants d'iceux bâtimens & leur contenu, ensemble les élévations & singularités d'un chacun. Il florissoit l'an 1570.

JAQUES AUBERT, Médecin Vandomois. Il a écrit des natures & complexions des hommes, & d'une chacune partie d'iceux, & aussi des signes par lesquels on peut discerner la diversité d'icelles, imprimé à Paris chez la veuve de Pierre du Pré, l'an 1572.

JAQUES D'AUGARON, & non pas D'ANGARON (comme l'écrivent quelques-uns) Chirurgien ordinaire du Roi de Navarre. Il a écrit quelques Discours touchant la curation des arquebusades & autres playes. Il florissoit l'an 1577.

JAQUES DE BASMAISON PONGNET, Avocat à Rion en Auvergne. Il a écrit un Traité des Fiefs & Arrière-fiefs ou Rière-fiefs, imprimé à Paris l'an 1579. Il a écrit des Commentaires sur les Coutumes d'Auvergne.

JAQUES BASSENTIN, Escossois *. Il a écrit un Livre d'Astronomie, imprimé à Lyon chez Jean de Tournes.

* Il mourut en 1568. Après avoir fait ses études à Glascow, il passa en France, où il resta la plus grande partie de sa vie. Il s'appliqua uniquement aux Mathématiques, principalement à l'Astronomie, & se livra à toutes les erreurs de l'Astrologie Judiciaire qui régnoit alors. On assure qu'il ne sut jamais d'autre langue que sa langue maternelle, & que, malgré son long séjour en France, il n'apprit jamais passablement le François. Ce fut cependant en cette langue qu'il écrivit le Traité d'Astronomie dont parle La Croix du Maine; mais on fut obligé d'en corriger le style, qui n'étoit pas supportable. C'est ce qu'on apprend de Jean de Tournes dans l'Epître Dédicatoire de la Traduction Latine qu'il fit de cet Ouvrage de Bassentin. Il publia cette Traduction en 1559 à Genève, en un gros volume *in-fol.* Bassentin écrivit en François un *Traité de l'Astrolabe*, qu'il intitula *Paraphrase de l'Astrolabe, avec une amplification de l'Astrolabe*, Lyon, 1555, *in-8°.* Il repassa en Ecosse en 1562, & y resta les six dernières années de sa vie. Voy. *Biogr. Britan.* Tom. I, pag. 541 & suiv.

JAQUES BASTARD DE BOURBON, Commandeur de S. Mauluys, d'Oysemont & Fonteines au Prieuré de France, fort vaillant & noble Chevalier. Il a écrit en prose Françoise la prise de la Ville de Rhodes, par Sultan Soliman, imprimée à Paris chez Gilles Gourmont, l'an 1526.

JAQUES DE BERNAY, Abbé de la Chapelle, Président des Enquêtes au Parlement de Tolose. Il a écrit une Paraphrase sur l'Inscription que la feue Dame Philippe Duchesse de Camerin ordonna être affigée à son Tombeau ou Sepulture, &c. imprimée avec l'altercation de l'Empereur Adrian & du Philosophe Epictete, commentée par Jean de Coras, &c.

JAQUES BESSON, Daulphinois, grand Mathématicien, Philosophe & Ingénieur. Il a écrit trois Livres, de l'art & science de trouver surement les eaux, sources & fontaines cachées sous terre, autrement que par les moyens vulgaires des Agriculteurs & Architectes, imprimés à Orléans chez Eloy Gibbier, l'an 1569 (*in*-4°.) Traité de l'art & moyen parfait de tirer huiles & eaux de tous médicamens, simples & oléagineux, imprimé à Paris chez Jean Parant, l'an 1580 *; le Cosmolabe ou Instrument universel, contenant la démonstration de toutes les observations qui se peuvent faire par les sciences Mathématiques, tant au ciel & en la terre, comme en la mer (*Paris*, 1567, *in*-4°.) Traité déclaratif de diverses machines & inventions Mathématiques, fort recommandables & nécessaires à notre République. François Beroalde de Vervile a écrit des Commentaires ou Annotations sur les Méchaniques de Jaques Besson, imprimées à Lyon l'an 1580 & 1581, chez Berthelemy Vincent, comme nous avons dit ci-dessus, parlant dudit François Beroalde. Le susdit Besson florissoit à Paris l'an 1570.

* Il avoit été publié d'abord en Latin en 1559, puis en François dès 1573, *in*4°.

JAQUES DE BETON (Messire), Archevêque de Glasco en Escosse, Abbé de Lassy en Poictou, Conseiller & Ambassadeur ordinaire de la Roine d'Escosse, douairière de France, vers la Majesté du Roi [1], &c. Il a prononcé plusieurs doctes Harangues ou Oraisons Françoises, en présence des Rois & Roines de France, pour les affaires de sa maîtresse, la Sérénissime Roine d'Escosse, veuve de François II de nom, &c. lesquelles ne sont encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584, & favorise tant les lettres & ceux qui en font profession, qu'il en montre assez l'expérience à l'endroit de ceux qu'il entretient aux écoles, ès Universités, tant de Paris que d'autres lieux *.

[1] Le Cardinal de Beton ou Betoun, Ambassadeur d'Ecosse en France, mourut à Paris d'un corps au pied, où la gangrène se mit le 25 Avril 1603,

âgé de quatre-vingt-trois ans. Il fut enterré à S. Jean de Latran, dans le Cloître duquel il demeuroit. Voy. le *Journal d'Henri IV*, *An.* 1603, p. 90 & 91. Il faut qu'il ait été Cardinal de bonne heure, car on a son Panégyrique par Archibal Hayns, sur sa promotion au Cardinalat, en 1540. Il est encore parlé de lui dans le Journal que nous venons de citer, à l'an 1540, sous le nom de *Bethunius*, Archevêque de Glasco, & il étoit à Paris dès le temps de la prison de Marie Stuart. Thomas Bicarton, Ecossois, adresse son Poëme *Apum atque hominum Respublica, ad Romanum in Christo Patrem D. Jacob. Betonem, Arch. Glasguensem, Jacobi VI Rectorem, Regis ordinarium in Galliis Oratorem*, de même que son Poëme, *Prolis institutionum*, Lib. II. Il en est parlé dans les Tables de l'*Hist. de l'Univ. de Paris*, sous le nom de Jaques de Béthune, Archevêque de Glascou. Voy. *Charta authentica Robert. Seneschalli Scotiæ.* (M. Falconnet).

* Voici ce qu'on lit à son sujet dans le *Longueruana*, pag. 55 : « Il y avoit » en France, du temps d'Henri IV, un Ambassadeur d'Angleterre, Arche- » vêque en Ecosse, nommé *Béthon*. Il prétendit que *Béthon* & *Béthune* étoient » la même chose, & qu'il étoit de la même maison que M. de Sully ; » comme il étoit dans une situation honorable, M. de Sully, sans chercher » plus grand éclaircissement, le reconnut pour tel ; ce qui a donné lieu au » sot discours, que M. de Béthune s'appeloit *Béthon* ». Ainsi, c'est mal à propos que ce Cardinal Ambassadeur est appelé *Béthune* dans son Epitaphe à S. Jean de Latran ; mais sa famille fut reconnue pour une branche de la maison de Béthune.

On trouvera d'amples détails Généalogiques dans la *Biographie Britannique*, à l'Article de Jaques Béton ou Béaton (oncle de celui dont parle La Croix du Maine) pour prouver que les *Béton* d'Ecosse sont de la même famille que les *Béthune* de France. (Voyez Tom. I, pag. 570, note A). On y verra aussi (pag. 593 & suivantes) un autre Article sur Jaques Béton, neveu du précédent. Ils furent tous les deux Archevêques de Glascow : le premier devint ensuite Primat d'Ecosse. Il y avoit d'ailleurs un *David Beton*, aussi neveu de *Jaques*, qui fut de même Primat d'Ecosse. Ces ressemblances de noms & de titres ont produit diverses méprises. Jacques Béton, dont il s'agit ici, fut sacré Archevêque de Glascow en 1552. Il eut une grande part à la négociation du mariage de la Reine d'Ecosse avec le Dauphin, qui fut terminée en 1558. Il retourna en Ecosse la même année, & repassa en France au mois de Juin 1560. Après la mort de François II, la Reine Marie ayant choisi en 1561 Jacques Béton pour son Ambassadeur auprès du nouveau Roi, il continua de servir jusqu'à sa mort, avec le même titre, le Roi d'Ecosse, Jacques VI, selon son esprit. Béton mourut à Paris le 25 Avril 1603, à quatre-vingt-six ans ; ainsi il étoit né en 1517. Il ne fut jamais Cardinal, ce fut David Béton, comme je l'ai remarqué. Jacques, dont je parle, n'étoit point Archevêque de Glascow en 1540, c'étoit Jacques son oncle. Les papiers qu'il laissa en grand nombre sur les affaires dont il fut chargé sont des

Mémoires

Mémoires bien importans pour l'Histoire de ce temps-là. Nicelson (*Biblioth. Histor. d'Ecosse*, p. 77) dit qu'on les conservoit dans le Collège des Ecossois à Paris. La *Biographie Britannique* rapporte à ce sujet une lettre curieuse adressée à M. Keith par une personne qui demeuroit dans ce Collège le 25 Mai 1733. Voyez Tom. I, pag. 596, note D. Il y a dans la Généalogie de Béthune, par Duchesne, pag. 532 & suiv. sur les *Bétons* ou *Béthuns* d'Ecosse un Article qui sera utile à combiner avec la *Biographie* que j'ai citée ci-dessus.

JAQUES LA BITE, Juge de la ville de Mayenne le Juhel, au bas pays du Comté du Maine, homme fort docte & bien consommé en Droit. Il a écrit quelques Œuvres en Latin, desquelles nous ferons mention autre part, & quant à ses Compositions Françoises elles ne sont encore imprimées. Il florit au Maine cette année 1584.

JAQUES DE BILLY, Abbé de S. Michel en l'Her [1], près la Rochelle, au pays d'Aquitaine, &c. issu de la noble maison de Prunay, frère de Jean de Billy, &c. Il étoit homme fort docte en Grec & en Latin, & a traduit plusieurs Livres en notre langue Françoise, savoir est, la Vie de S. Gregoire Nazianzene, traduite de Grec [2]. Il a écrit plusieurs Sonnets spirituels, recueillis pour la plupart des anciens Théologiens, tant Grecs que Latins, avec autres semblables Traités Poëtiques, imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1573; Discours Politiq, imprimé. Il mourut à Paris l'an 1581 (*le 25 Décembre*) âgé de quarante-sept ans, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Severin à côté dextre du grand Autel. Le Discours de sa vie se trouve imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1582.

[1] La Croix du Maine auroit dû écrire l'Abbaye de S. Michel en l'*Erm*, & non pas en l'*Her*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il étoit de la maison de Prunè ou Prunay, fils de Louis de Billi, mort en 1560, & qui fut Gouverneur de Guise pour François I. Il succéda dans l'Abbaye de S. Michel à son frère Jean de Billy, homme d'un rare mérite, qui voulut se faire Chartreux. Jacques avoit tiré tout ce qu'il lui plaisoit des Manuscrits des Chartreux, par le moyen de son frère Jean, Chartreux à Bourg-Fontaine. La plupart de ces Manuscrits venoient des Chartreux d'Ecosse, auxquels on

permit d'emporter leurs Manuscrits, lorsqu'ils en furent chassés par les Hérétiques. *Vigneul de Marville*, Tom. II, p. 282 & 284. (M. FALCONNET).*

* Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXII, p. 177, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 143. On trouvera dans Niceron le titre de plusieurs Ouvrages François de Jacques de Billy, desquels il n'est point fait mention par La Croix du Maine; au contraire, Niceron ne cite point la Traduction Françoise de la *Vie de S. Gregoire de Nazianse*, que La Croix du Maine attribue à Jacques de Billy.

JAQUES DU BOIS, ou DU BOES, dit SILVIUS, natif d'Amiens en Picardie, l'un des plus doctes Médecins de son temps, frère de François Silvius, Orateur & Grammairien, &c. Il a écrit une Grammaire Latine & Françoise, imprimée à Paris chez Robert Estienne, l'an 1531. Ledit Jaques Silvius naquit l'an 1478, & mourut à Paris le treizième jour de Janvier, l'an 1555, âgé de soixante-dix-sept ans. Il est enterré à Paris au Cimetière des pauvres Ecoliers devant Montagu, près la sépulture duquel est aussi le corps d'Adrian Turnebe, autrefois Lecteur du Roi à Paris *, &c.

* Cet Article, & celui qui suit, regardent le même JACQUES DU BOIS, dit SILVIUS. Sa *Grammaire* est très-mauvaise. Il fut Professeur en Médecine au Collège Royal; vrai pédant, si avare, qu'il ne voulut pas se faire recevoir Docteur à Paris, prétendant que son mérite devoit l'exempter de rien payer. Il fut refusé de même à Montpellier, & se contenta du degré de Bachelier.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, pag. 48.

JAQUES DU BOES, natif de Peronne en Picardie, autre que le susdit Médecin dit Silvius. Il a écrit en vers François les Pleurs tragiques de la vertu, pour le trépas du Roi de France très-Chrétien Henri II, avec son Epitaphe, imprimé à Paris par Olivier de Harsy, l'an 1559.

JAQUES BOUJU, Angevin, natif de la Ville de Chasteauneuf en Anjou, sur la rivière de Sarte, à cinq lieues de la Ville d'Angers, Président au Parlement de Rennes en Bretagne, &c. Il naquit le jour de S. Jaques, le vingt-cinquième jour de Juillet, l'an 1515 [1]. J'ai eu ce bien de cognoître ledit Sieur Président Bouju, & n'a pas été sans remarquer les graces &

perfections qui étoient en lui, savoir, est une mémoire qui étoit admirable ; car il sçavoit dire sans livre tout ce qu'il avoit jamais composé, soit en Grec, Latin ou François, & pour être mêlé en tant de genres de doctrines & gentillesses (desquelles il faisoit profession après ses plus sérieuses études) & cela lui acquit tellement l'amitié du Roi François I, qu'il le caressoit & aimoit par sur tous ceux de sa robe. Voici ce qu'il a écrit en nôtre langue, dont la plupart n'est imprimé : le Royal, qui est un Œuvre écrit en vers François, contenant un succinct Discours de toutes les choses mémorables qui ont été faites par les Rois de France jusqu'au règne d'Henry III. Ce Livre n'est encore imprimé. Louanges de la vie rustique ; plusieurs vers à la louange de François I, Henry II, Charles IX & Henry III. Il a traduit de Latin en François les six premiers Livres des Décades de Tite-Live, non encore imprimés ; Poëme François, du ris de Democrit, & pleurs de Heraclit, non imprimé ; les douze Roines ; la Description de la Tournelle de Paris ; l'Epiceliere au Maine, & sa Description, écrite en vers Latins & François ; le Verger en Anjou, & sa Description, écrite en vers Latins & François. Il mourut à Angers l'an 1578, âgé de soixante-trois ans. Je ferai mention de ses Poëmes Latins autre part, desquels nous avons quelque partie écrite à la main. Joachin du Bellay, Angevin, loue fort en ses Œuvres ce Président Bouju : nous espérons que son fils mettra peine de recouvrer tous ces Ecrits, pour les faire imprimer.

[1] C'est ce *Jacobus Bugius* dont Scévole de Sainte-Marthe, qui en a fait l'éloge, rapporte la belle Epigramme sur Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint, *Impubes nupsi valido*, &c. touchant laquelle on peut voir le *Menagiana*, pag. 312 du Tom. III. (M. de la Monnoye).

Voy. le Dictionnaire Historique de Moréri, & le Ducatiana, pag. 734.

JAQUES BOULONGNE, ou BOULOIGNE, Liégeois, ou de Liége en Almagne. Il a écrit quelques Poësies Françoises, entre lesquelles il y en a d'imprimées, avec la Sphère des deux Mondes de Darinel de Tyrel, qui est le nom supposé de Gilles Boileau de Bouillon, &c.

JAQUES BOURGEOIS. Il a écrit en vers François le premier & fecond Livre des Rencontres Chrétiennes à tous propos, imprimés l'an 1555 ; une Comédie Françoife, contenant les Amours d'Eroftrate, imprimée à Paris, l'an 1545, chez Jeanne de Marnef, veuve de feu Denys Janot *. Il floriffoit du temps de François I du nom, auquel il dédia ladite fufdite Comédie.

* Cette pièce eft traduite de l'Italien.

JAQUES BOURGOING, dit BURGOINUS, Confeiller du Roi en fa Cour des Aides à Paris, l'an 1583, homme docte ès langues, & bien verfé en la Poëfie Latine. Il a écrit un jufte volume de l'origine, ufage & raifon des mots ou dictions ufitées ès langues, Françoife, Italienne & Efpagnole. Ce Livre eft écrit en Latin, & l'Epître au Roi mife au-devant eft en François, le tout imprimé à Paris chez Eftienne Prevofteau, l'an 1583. Il florit à Paris cette année 1584.

JAQUES BOURLÉ, natif de Longmefnil, au Diocèfe de Beauvais, Docteur en Théologie à Paris, & Curé de S. Germain le vieil en ladite Ville, l'an 1567, homme fort verfé en la Philofophie. Il a écrit les Livres qui s'enfuivent : l'Affliction du corps, pour recréer l'efprit, imprimé à Paris par Alexandre Guillard; Congratulation au Roi, pour l'Edit de Janvier rompu, imprimée chez Denis du Pré à Paris; Diffuafion de la paix fourrée, tournée du Latin de M. à Quercu, imprimée l'an 1567 chez Jean Charron à Paris; Adhortation au peuple de France, de fe tenir fur fes gardes, chez Denis du Pré; Prière à Jefus-Chrift, fur le mariage de Charles IX, Roi de France, & Elizabeth d'Auftriche, fille de l'Empereur Maximilian, imprimée chez ledit du Pré; Déploration de la mort dudit Roi Charles IX, imprimée par Hulpeau; la Meffe de S. Denis, imprimée par Guillaume de la Nouë à Paris; Difcours fur la furprife de Mande, par les Hérétiques, imprimé par Henry Thierry à Paris, l'an 1580.

Les Livres à imprimer.

Tous les Sermons de S. Bernard en un Tome ; les Secrets

dudit S. Bernard, avec ſcholies & argumens; les Œuvres de S. Denis, en Latin & en François; deux Livres de la Clémence Chrétienne, en Latin & en François; onze Sermons ſur l'Oraiſon Dominicale, Latins & François; les ſix Comédies de Térence, tournées vers pour vers; Sonnets François de tous les Dimanches de l'an, de tous les jours de Carême, & de toutes les fêtes de l'an, auxquels répondent autant d'Epigrammes Latins, vers pour vers; Quadrains ſur tous les Chapitres de la Geneſe, auxquels répondent autant de Tétraſtiques Latins, vers pour vers; les Diſtiques de Caton, tournés vers pour vers; les Paraboles d'Alain, vers pour vers; le Mépris du monde, attribué à S. Bernard; le Florel, contenant ſix points des principes de la Religion Chrétienne. Il florit à Paris cette année 1584, & fait leçons ordinaires ès Eſcholles de Sorbonne.

JAQUES BROCHIER, natif de Pertuys en Provence, jeune homme fort docte ès Mathématiques, & grand Aſtrologue. Il a écrit la Prognoſtication pour l'an 1570, en laquelle ſont inſérées dix figures Céleſtes, ſur l'élevation du Méridian de Paris, imprimée à Paris, l'an 1569, par Nicolas du Mont. Il a écrit l'Almanach pour l'an 1570, calculé ſur l'élévation de quarante-huit degrés, avec les préſages de ladite année, avec quatre figures céleſtes, & encore avec l'Almanach de la Cour du Parlement de Paris, & autres choſes ſingulières, le tout imprimé par ledit Nicolas du Mont, l'an 1570. Il floriſſoit à Paris l'an 1569.

JAQUES CAPEL, Pariſien, Avocat du Roi au Parlement de Paris, père de Guillaume Capel, Docteur en Médecine, & d'Ange Capel, Sieur du Luat (deſquels nous avons fait mention ci-deſſus). C'étoit l'un des plus eſtimés de ſon temps pour l'éloquence & doctrine, en divers arts & ſciences, en quoi n'ont pas dégénéré ſes enfans. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin, deſquels nous parlerons en autre lieu, & quant à ſes Ecrits François, l'on voit quelques doctes Plaidoyez faits par

lui, lorſqu'il étoit Avocat du Roi audit Parlement, &, entr'autres, celui qu'il prononça pour les Comtés de Flandres, Arthois & Charrolois, imprimés à Paris chez Charles l'Angelier, l'an 1561, auquel temps il floriſſoit.

JAQUES CARTIER, natif de S. Malo en Bretagne, l'un des plus ſavans & expérimentés Pilotes de ſon temps. Ceux qui ont fait la Deſcription des Terres neuves, ou nouveau Monde, font mention très-honorable dudit Jaques Cartier, Breton. Je n'ai point vu les Mémoires de ſes voyages eſdits pays, & ne ſais s'il les a jamais fait imprimer [1]. Il floriſſoit du temps de François I, Roi de France.

[1] Jacques Cartier alla dans l'Amérique Septentrionale en 1534. Il a donné depuis une Deſcription des Terres, Côtes, Iſles & Détroits qu'il reconnut, qui paſſe pour exacte *. *Voy.* ce qu'en diſent Rabelais & ſon Commentateur, Liv. V, Chap. 31. (M. DE LA MONNOYE).

* Les deux Relations du voyage de Jacques Cartier, en 1534 & 1535, ſont imprimées en Italien dans le IIIe Tom. du *Recueil de Voyages* de Ramuſio. On en a donné le Sommaire dans l'*Hiſtoire du Canada*, par Marc Leſcarbot.

JAQUES DU CERCEAU, dit ANDROUET, Pariſien, le plus grand Architecte de ſon temps. Nous en avons parlé ci-deſſus. Voy. JAQUES ANDROUET, ſurnommé DU CERCEAU.

JAQUES DE CHISON, excellent Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs Chanſons amoureuſes en viel langage François *.

* Voy. Fauchet, Chap. 36.

JAQUES DU CHESNE, Sieur DE LA GACELINIERE au Maine, frère aîné d'Hector du Cheſne, tous deux enfans de M. Fœlix du Cheſne ou le Cheſne, Procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial du Mans. Ceſtuy-cy, nommé Jaques, a écrit pluſieurs Poëmes Latins & François, & entr'autres, il ſe voit quelques-uns de ſes Sonnets avec le Livre du Recueil des Chanſons miſes en muſique, imprimés à Paris. Il florit cette année 1584.

JAQUES DU CLERC. Il a traduit de Latin en prose Françoise le Colloque du vrai pudiq, & sincère Amour, concilié entre deux Amants, imprimé à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1590, auquel temps vivoit ledit Auteur.

JAQUES CŒUR, Baron de S. Forgeau, natif de Bourges en Berry, Trésorier & Argentier du Roi de France Charles VII, en l'an de salut 1453, en laquelle année fut prononcé un Arrêt ou Sentence, donnée contre lui pour plusieurs choses qu'on lui a mises à sus, & ne sais si elles sont vraies : somme qu'il fut condamné à payer la somme de quatre cens mille écus, & tous ses biens confisqués, & encore déclaré inhabile à tenir Etats, & banni pour jamais du Royaume de France. Plusieurs ont pensé qu'il savoit faire la pierre philosophale, & que les pièces d'argent nommées de son nom, & appelées vulgairement *des Jaques Coëurs*, avoient été faites & fabriquées par son invention, mais nous déduirons ceci bien amplement au Discours des vies que nous avons écrites des Trésoriers de France. Or, pour venir à parler de ses Ecrits, voici ce que j'ai vu de son invention : le Calcul ou dénombrement de la valeur & revenu du Royaume de France, fait par ledit Argentier, & baillé à son maître le Roi Charles VII, lequel se voit au Livre de Jean Bouchet de Poictiers, intitulé le Chevalier sans reproche, & encore au Livre de Jaques Signet, intitulé la Division du monde. Il a écrit plusieurs autres Mémoires & Instructions, pour policer l'Etat & Maison du Roi, ensemble tout le Royaume de France, mais ils ne sont encore imprimés *.

* On est surpris de trouver Jacques Cœur au nombre des Ecrivains François. Ce n'est pas certainement à ce titre qu'il s'est illustré, & que, malgré ses malheurs, on aime à se rappeler la mémoire d'un homme dont les services contribuèrent autant à affermir le Roi son maître sur le trône, que la valeur du brave Dunois, & l'Héroïsme singulier de la Pucelle Jeanne. On regrette encore qu'un Prince aussi bon que Charles VII, mais trop foible, ait permis qu'une intrigue de Cour osât tenter de conduire sur l'échafaud, sinon le premier, du moins le plus utile de ses sujets, & celui dont il devoit conserver le crédit avec le plus de soin. Dans sa disgrace, ses commis & ses facteurs, qui avoient continué son commerce sous son nom, lui donnèrent

les moyens de s'échapper de son ingrate patrie, & d'aller former un nouvel établissement en Chypre, où il mourut. En vain sa mémoire fut réhabilitée, il fut rappelé, & il n'eut pas le courage de venir s'exposer de nouveau à la jalousie & à l'injustice de ses compatriotes. On rendit quelqu'uns de ses biens à ses enfans, & Jean son fils, Archevêque de Bourges, se fit estimer par son mérite.

JAQUES COLIN, Abbé de S. Ambroise à Bourges, Secrétaire ordinaire du Roi François I. Il étoit homme docte, & a écrit plusieurs Livres en François, &, entr'autres de ses Compositions, se voit imprimée une sienne Epître, mise au-devant de l'Histoire de Thucidide, traduite par Claude de Seicel. Il florissoit sous François I, l'an 1540. Voy. de lui les nouvelles Recréations de Bonadventure des Periers, le Livre des Bigareures, & l'Histoire de Berry, qui en font mention [1].

[1] Jacques Colin étoit d'Auxerre, comme en font foi ces paroles de Germain de Brie, en Latin *Germanus Brixius Altissiodorensis*, dans une lettre du 23 Décembre 1530 à Jérôme Vida : *Jacobus Colinus nostras, Regius Anagnostes, ob id Regis lateri semper affixus, tum autem & versatili ingenio, & eruditione Latinâ, & rerum multarum usu perpaucis ex nostris concedens.* On voit quelques-uns de ses vers Latins dans l'Édition de ceux de Theocrenus, à Poitiers, *in*-4°. chez les Marnefs, 1536. Je suis surpris que parmi ses Ouvrages François on ait oublié de rapporter le principal, savoir, la Traduction du *Courtisan de Baltazar Castillon*, revue après la mort du Traducteur, & corrigée par Mellin de S. Gelais, en mémoire de l'amitié qui étoit entre lui & le défunt. Ce détail est tiré des Phaleuques de Nicolas Bourbon l'ancien, imprimés au-devant de cette Traduction chez François Juste, *in*-8°. à Lyon, 1538. J'ai parlé plus au long de Jacques Colin dans mes notes sur les Contes attribués à Bonaventure des Periers, & sur les Poësies de Mellin de S. Gelais. *Voy.* dans La Croix du Maine & du Verdier le mot JEAN CHAPERON. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 398.

JAQUES COPPIER, de Velay. Il a écrit en vers François le Déluge des Huguenots, imprimé à Paris chez Dallier, l'an 1572.

JAQUES CORLIEU, d'Angoulesme. Il a composé quelques Poësies Françoises, desquelles fait mention Gilles Corrozet en son Parnasse. Il y a un François Corlieu d'Angoulesme,

lesme, duquel nous avons parlé ci-dessus, & ne sçay s'ils étoient parens.

JAQUES DE COURTIN, Sieur DE CYSSÉ, Gentilhomme Percheron, fils aîné de M. le Bailly du Perche défunt. Il a traduit de Grec en vers François les Hymnes de Synesius, Evêque de Ptolemaïde, avec un tel heur & tant de grace, que c'est chose digne d'admiration pour le bas âge auquel il étoit, quand il en fit la version, laquelle a été approuvée par les plus doctes de notre siècle. Il les a fait imprimer à Paris avec autres Poësies de son invention, chez Gilles Beys. Il a écrit à l'imitation de Remy Belleau, & du docte Sannazar, Italien, une Bergerie, non encore imprimée; plusieurs Sonnets & autres vers sur la pulce de M. des Roches de Poictiers, desquels les uns sont imprimés, & les autres il les mettra bientôt en lumière. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de vingt-quatre ans, ou environ*.

* Voy. au mot REMI BELLEAU. Courtin mourut cette même année 1584, le 18 Mars, à l'âge qu'on lui donne.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 301.

JAQUES DE CUJAS, Tolosain, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Grenoble, & Professeur ordinaire en Loix à Bourges en Berry, & auparavant à Valence en Dauphiné, & autres Universités de France, esquelles il a fait telle preuve de profonde & solide doctrine, tant par ses doctes lectures, que par ses laborieux & très-accomplis Œuvres, qu'il a mis en lumière, que notre siècle ne se peut vanter d'en avoir un plus grand, soit pour les Loix ou pour les autres sciences & langues, esquelles il est tellement versé, que même les Etrangers, Allemands, Italiens & autres le recognoissent pour un miracle de notre siècle. Il n'a pas beaucoup écrit en notre langue, n'étant pas sa profession, mais en Latin il s'en voit plusieurs volumes, imprimés à Paris, desquels nous ferons mention autre part [1]. Voici donc ce qu'il a écrit en François: l'Oraison funèbre qu'il prononça aux obséques & funérailles de Messire Gaspard de la Chastre en

Berry, Seigneur de Nancey, non encore imprimée. Quelques-uns pensent qu'il ait écrit les défenses pour M. de Mont-Luc, Evêque de Valence en Dauphiné, imprimées à Paris, l'an 1575, chez Robert le Mangnier, mais je n'en assure rien à cause que son nom n'est pas en ce Livre. Il florit à Bourges, Ville Capitale du Berry, cette année 1584.

[1] Cujas étant de Toulouse, à la manière de ceux de son pays, qui aiment le *de*, signoit ordinairement *de Cujas*. C'est une remarque de Ménage sur la *Vie de Pierre Ayrault*, pag. 185. Nous ne disons cependant que *Cujas*. Une heureuse rencontre sur les lettres initiales de son nom & de son surnom, c'est que J. C. ne dénote pas moins *Jurisconsulte* que *Jacques Cujas*. La Croix du Maine a eu tort de douter que la *Défense de Montluc* fût de Cujas. Peut-être La Croix du Maine a-t-il marqué de l'incertitude par considération pour Cujas, qu'il savoit ne vouloir pas être connu pour Auteur du Livre. Ce n'est pas au reste, comme disent quelques-uns, le 25 Septembre, mais le Jeudi 4 Octobre 1590, que Cujas mourut, âgé de soixante-dix ans au plus. (M. DE LA MONNOYE).

L'Anagramme de *Cujas* étoit *Caius*, que ce savant Jurisconsulte avoit adoptée. Il fut supérieur en tout à François Hotman. Il s'est trompé sur la Loi *Glicia*, qu'il attribue à un Dictateur *Claudius Glicia*. Hotman a assez bien prouvé qu'il faut lire *Lex Titia*, quoique Calvin, à la fin de son *Lexicon Juris*, pag. 99, fasse mention de la Loi *Glicia*, mais sans doute c'étoit sur l'autorité de Cujas. Il fut regardé comme le premier savant de son temps, & un de ces génies heureux qui apprennent tout d'eux-mêmes. Son Ouvrage le plus médiocre est celui sur la *Loi des douze Tables*. Cujas étoit sujet à s'enivrer, il croyoit Socin le plus subtil de tous les Docteurs, & disoit sur les matières de Religion *Nihil hoc ad edictum Prætoris*. Cujas se maria en premières noces le 24 Mai 1558 à une femme Juive; il n'en eut point d'enfans; & de son second mariage il laissa une fille, nommée *Susanne*, fameuse par ses déréglemens, qui n'avoit guère plus de quatre ans quand son père mourut; ainsi ce n'est pas de son vivant qu'elle a pu donner lieu à la plaisanterie des Etudians en Droit, qui disoient qu'*ils commentoient les Œuvres de leur maître*. (M. FALCONNET).

Voy. Pâquier, Liv. XIX, Let. 13 & 14, l'éloge de Cujas par Papyre Masson, Teissier sur de Thou, Tom. IV, p. 71 & 85, Peroniana, Pithœana, Menagiana, Tom. III, pag. 201 & pag. 253, Vign. Marville, Tom. I, pag. 39, & les Mémoires de Niceron, Tom. VIII, pag. 160, & Tom. X.

JAQUES DALECHAMPS, natif de Caën en Normandie, homme très-docte en Grec, Docteur en Médecine, & Pro-

feſſeur d'icelle en la Ville de Lyon. Il eſt Auteur d'un Livre intitulé la Chirurgie Françoiſe, imprimé à Lyon. Il a traduit de Grec en François les Livres de Galien, de l'uſage des parties du corps humain, deſquels fait mention Jaques Aubert, Vandomois, en ſa Préface ſur ſon Livre des natures & complexions des hommes. Antoine du Verdier fait mention de lui en ſa Proſopographie, & Gabriel Chapuis auſſi, en ſes Additions au Promptuaire des Médailles [1]. Il floriſſoit à Lyon l'an 1580. Je ne parle point ici de ſa docte verſion d'Athenée, d'autant qu'elle eſt en Latin, imprimée depuis un an à Lyon, ce que nous réſervons à dire en notre Bibliothèque Latine.

[1] Il eſt à propos d'ajouter ici ce que je trouve dans M. Huet, pag. 509 de ſes *Origines de Caën* : « Le principal, dit-il, des Ouvrages de Jacques Daléchamps, fut l'*Hiſtoire des Plantes*, enrichie d'un grand nombre de figures, » qui n'avoit pourtant pas reçu la dernière main * ». Ce Livre manuſcrit étant en la poſſeſſion de l'Univerſité de Caën, elle en fit préſent à M. le Chancelier Seguier, lorſqu'en l'année 1640 il vint à Caën. Daléchamps s'étoit établi & marié à Lyon, où il mourut le premier de Mars 1588, âgé de ſoixante-quinze ans, étant né l'an 1513. On voit ſon Epitaphe dans l'Égliſe des Jacobins de Lyon, où il fut inhumé. (M. DE LA MONNOYE).

* On pourroit inférer des paroles de M. Huet que l'*Hiſtoire des Plantes*, par M. Daléchamps, n'étoit encore que manuſcrite en 1640, mais elle avoit été publiée en Latin en deux volumes *in-fol.* à Lyon, en 1587, & traduite depuis en François par Jean des Moulins, qui avoit fait imprimer cette verſion en 1615, auſſi à Lyon, en deux volumes *in-fol.*

JAQUES DAVI DU PERRON, Sieur dudit lieu, Lecteur du Roi de France & de Polongne, Henri III du nom, fils aîné de défunt Julien Davi du Perron (duquel nous parlerons ci-après) tous deux nés en la Ville de S. Lo en Normandie *, &c. Il a fait un Recueil des Diſcours ſur pluſieurs différens ſujets, en Philoſophie & Mathématiques, leſquels il a prononcés devant la Majeſté du Roi. Il y en a plus de ſoixante feuilles imprimées, chez Federic Morel à Paris, leſquels ne ſont pas encore en lumière, encore qu'il y ait près de trois ans qu'ils aient été commencés à imprimer ; mais j'ai opinion que la principale occaſion qui l'a retenu de les faire publier, eſt qu'il y a pluſieurs

choses en ce Livre, faisant mention de Caie Jules de Guersans (duquel nous avons parlé ci-devant) lesquelles il ne voudroit mettre en public auparavant que de l'avoir bien revu, d'autant que pour lors ils n'étoient joints de telle amitié, comme ils ont été par après. Je crois donc que le retardement de l'Edition de son Livre ne provient que pour cette raison, ou pour avoir été depuis empêché à choses qui ne lui permettoient d'y vaquer, selon qu'il l'eût bien desiré. Je n'ai encore vu ce Livre, qui est cause que je n'en peux pas donner jugement, ni même parler au vrai des matières contenues en icelui. Si pourrai-je bien toutefois assurer que ledit Sieur du Perron ne cede en rien aux plus rares esprits de son siècle, soit pour la cognoissance des langues, ou pour la Philosophie & les Mathématiques, ou bien encore pour toutes les autres parties que l'on voudra rechercher en son divin esprit, même jusque là, que d'avoir une perfection de composer en tous genres de vers : ce que je ne dis pour penser m'acquérir son amitié par ces propos susdits, mais selon que la vérité, que je cognois en cela, me convie à la dire : étant contraire en ceci à beaucoup, qui, étant jaloux des autres, ne peuvent louer aucun. Ce n'est pas seulement pour les perfections susdites que l'on fait tant de cas du Sieur du Perron, mais encore pour la divine mémoire qu'il a plu à Dieu lui départir, laquelle est telle, & si émerveillable, que si je n'eusse moi-même fait l'expérience d'icelle, je n'eusse jamais cru ce que j'y ai cognu de tant miraculeux ; mais je suis contraint (pour le respect & amitié que je lui porte) d'en laisser ici le témoignage qu'il m'en fit il y a plus d'un an : ce que je répéterai d'autant plus volontiers pour les propos qu'il me tint durant cette affaire, qui étoient tels, qu'il avoit mieux aimé faire cet essai de lui en mon endroit, qu'à pas un autre, quel qu'il fût, à cause (disoit-il) que je m'en pourrois mieux souvenir & rendre témoignage (en quoi il ne s'est point abusé) car il prévoyoit bien en cela ce qu'il en verra advenir tout maintenant. Voici donc ce qu'il y a de tant remarquable touchant

ſa divine mémoire (ce qui ne devra être odieux à pas un, ſi je ſuis un peu long à le diſcourir) car je pourrois dire autres choſes qui ne ſeroient pas de telle conſéquence, & pour perſonnes de moindre valeur. L'an paſſé 1583, Mathieu Boſſulus, Pariſien (l'un des premiers Philoſophes, & des plus éloquens Orateurs de notre ſiècle) prononça une fort docte Harangue, au Collège de Boncour à Paris, en la louange de l'Art Oratoire & des Orateurs, laquelle dura environ d'une heure & demie, à la prononciation de laquelle étoit ledit Sieur du Perron, avec autres des premiers hommes de ce ſiècle (leſquels je nommerai par honneur) ſçavoir eſt, Meſſieurs Cujas, Scaliger, Baif, des Portes, & autres en nombre infini, & il advint qu'à trois jours après le Sieur du Perron me rencontra dans la grande ſalle du Palais de Paris, auquel je fis récit du plaiſir que j'avois reçu, ayant ouï haranguer un ſi gentil perſonnage que ledit Boſſulus, il me répondit alors que ſi je voulois ouir répéter de mot à mot toute ladite Harangue, qu'il me la réciteroit promptement, & ſans y faillir d'un ſeul point, ce que, l'ayant prié de ce faire, il commença à réciter cette docte Oraiſon par les mêmes vers deſquels avoit uſé ledit Boſſulus, & la continua ſi avant, que, voyant aſſez de preuve de ſa mémoire, je le priai de ceſſer; car cela eût duré plus d'une heure, mais ſeulement je me contentai de l'avoir oui diſcourir par l'eſpace d'une demi-heure, ou environ; &, de peur que l'on ne penſe que je ne ſçeuſſe pas s'il répétoit la même choſe qui avoit été dite, j'avertis ceux qui liront ceci, que je me ſouvenois bien ſi ce qu'il diſoit étoit ainſi, car je fus préſent à ladite Oraiſon prononcée par Boſſulus, & m'en ſouvenois auſſi-bien que ſi je l'euſſe lue écrite dans un livre; mais, ce qui eſt le plus à admirer, c'eſt que je le priois de me répéter les périodes entrelacées, ſans les continuer, ce qu'il fit encore: & ſur ce qui eſt le plus difficile en ceci, c'étoit de nommer toutes les ſortes d'armes, & tous les noms uſités en guerre, deſquels uſa ledit Boſſulus, parlant d'un certain Orateur, qui ſembla être deſcendu du Ciel pour

empêcher que les deux armées du Roi François I, & l'Empereur Charles le Quint, ne se combattissent : il usa pour lors d'une infinité de mots usités entre les Guerriers, & n'en laissa pas un seul, ni même les vers ou carmes de plusieurs Auteurs contenus en la Harangue dudit Bossulus. Que si quelques-uns avoient opinion qu'il eût appris ladite Harangue, soit devant ou après qu'elle fut prononcée, cela ne se peut faire, car le Seigneur Bossulus ne l'eût pas su lui-même répéter de mot à mot, comme il l'avoit récitée, d'autant qu'il l'avoit prononcée tout autrement en chaire, qu'il ne l'avoit préméditée en son cerveau, tant à cause des célèbres personnes qui se trouvèrent audit Boncour pour l'ouir (desquelles il n'étoit pas averti) que aussi pour avoir de coustume de ne rien écrire au long de ce qu'il avoit à dire en public (tant il est éloquent) mais bien seulement ayant mis par articles les points qu'il veut traiter. Ce que je dis pour prévenir aucuns qui pourroient tourner ceci autrement que selon la vérité du fait. M. de la Ruelle Pepin, Gentilhomme de Bretagne, pourroit témoigner ceci avec moi, en la présence duquel il fit la preuve de cette belle & heureuse mémoire, laquelle je prie à Dieu lui vouloir conserver. Ceci n'est moins digne de merveille que ce que nous lisons ès diverses leçons de Muret, touchant un Sicilien. J'entends qu'il traduit maintenant les Livres d'Aristote, traitans de l'Ame. Il florit à Paris cette année 1584, & devons espérer voir une infinité de belles choses rares, tant de son invention que de sa traduction, s'il plaît à Dieu lui donner une longue vie, laquelle je lui prie vouloir donner telle, que je me la desire pour moi-même.

* Jacques Davi du Perron, Evêque d'Evreux en 1594, & Cardinal en 1604, est un de ces hommes singuliers, sur lesquels il est difficile de porter un jugement sûr. Il saisit les circonstances pour faire éclater ses talens ; & comme il vouloit se faire un nom, & aller à la fortune, il profita de toutes les occasions qui pouvoient l'y conduire, bien secondé en cela par son génie hardi & entreprenant. Il naquit dans le Canton de Berne le 25 Novembre 1556, de parens Calvinistes, qui se disoient d'une maison noble & ancienne de Basse-Normandie. Son père, *Julien Davi*, Médecin & Ministre, professoit les Belles-Lettres à Genève, & on croit qu'il prit le surnom de

du Perron, du quartier où il demeuroit ; *Jacques*, dont nous parlons, & son frère cadet, nommé *la Guette*, ne savoient trop quelle profession choisir. L'aîné enseignoit le Latin dans une école, le cadet montroit à jouer du luth & de la viole ; ils demeuroient à Paris. Jacques fut Calviniste jusqu'à vingt-cinq ans. Il avoit été Précepteur des fils d'un Trésorier de France, nommé *Joulets*, dont l'un mourut Chanoine d'Evreux. Il se fit connoître par une Traduction de quelques endroits de Ciceron, ce qui contribua à lui procurer la place de Lecteur du Roi Henri III, qui le chassa bientôt de sa présence, à cause de ses discours trop libres, où il croyoit reconnoître une impiété marquée. Touchard, qui avoit été Précepteur du Cardinal de Bourbon, l'introduisit chez ce Prince, que du Perron trahit, en révélant à Henri IV le secret du tiers-parti, ce qui le mit dans les bonnes graces du Roi. Ce fut alors que du Perron commença à faire quelque figure dans le monde. Il gagna ensuite la bienveillance de Gabrielle d'Estrées, en faisant des vers pour elle ; le Roi s'en servoit aussi pour écrire des billets galans à sa maîtresse. Ses intrigues lui firent des protections qui lui valurent l'Evêché d'Evreux. Son crédit augmenta, il devint en quelque sorte le protecteur & le juge de tous les Savans ; on le regardoit, dit l'Abbé de Longuerue, comme le Colonel Général de la Littérature Francoise ; cependant il prononçoit mal le Latin, savoit peu de Grec & presque point d'Hébreu, mais il avoit obtenu le privilège de faire imprimer en toute langue, & cela seul en imposoit ; d'ailleurs il étoit le premier des Catholiques qui eût osé écrire avec quelque prétention sur les matières de la Religion, ce qui jusqu'alors sembloit avoir été le partage des Réformés ; il étoit fanfaron, avoit une mémoire prodigieuse, & se donnoit pour un homme universel. Appuyé de la faveur, il n'est pas étonnant qu'il ait réussi jusqu'à un certain point ; il avoit singulièrement le don de persuader, &, lorsqu'étant Cardinal, il fut envoyé à Rome pour accommoder le différend du Saint Siége avec la République de Venise, le Pape Paul V disoit : *Prions Dieu qu'il inspire le Cardinal du Perron, car il nous persuadera ce qu'il voudra.* Sa méthode dans les disputes qu'il eut avec les Protestans, & sur-tout dans la Conférence de Fontainebleau avec du Plessis-Mornay, étoit d'accabler son adversaire de citations, & il eut bon marché d'un homme qui n'ayant lu aucun des Auteurs cités, & ne les connoissant que sur les recueils qu'on lui avoit fournis, passa le temps de la Conférence les bras croisés & les yeux levés au Ciel ; il employa la nuit à vérifier les passages pour disputer le lendemain, mais la peine qu'il y prit le rendit malade, & la Conférence n'eut pas lieu. Ce fut dans cette occasion que Henri IV dit à M. de Sulli que son Pape étoit un peu mal mené : « Sire, lui répondit-il, il est plus Pape que vous ne pensez, car il » donne le chapeau à M. d'Evreux ». Enfin on dit de lui que c'étoit un homme plus charlatan qu'éloquent, plus éloquent que savant, plus savant qu'homme de bien, &, par-dessus tout, le Courtisan le plus délié, assez adroit dans la dispute, ramassant tout ce qu'on lui opposoit en un seul corps, & répondant à tout en même temps ; faisant illusion & s'attirant des applaudissemens,

que souvent il ne méritoit pas : il embarrassoit ses adversaires sans les réfuter ni les convaincre. On a dit encore que, quoique comblé de biens par Henri IV, il étoit Ligueur dans le fond de l'ame, & Ligueur passionné, si l'on peut regarder le *Perroniana* comme le recueil de ses sentimens. On se fonde sur la distinction qu'il fait (au mot SUJET) des Princes Payens d'avec les Princes Chrétiens qui deviennent Hérétiques, contre lesquels il insinue que la rébellion devient légitime : il s'appuye sur l'autorité de S. Thomas. Là, & ailleurs, il traite Pepin & Hugues Capet d'usurpateurs ; enfin il dit assez nettement qu'un Prince, devenu Hérétique, délie ses sujets de la fidélité qu'ils lui doivent. On ne peut pas nier qu'il n'ait mis en avant toutes ces idées aux Etats Généraux de 1614, & c'est ce qui a fait dire qu'il étoit Ligueur passionné, & qu'il oublia dans cette occasion tout ce qu'il devoit au sang d'Henri IV. Mais que l'on distingue les temps, & on verra que le Cardinal du Perron, Chef du Clergé de France dans ce moment, vouloit établir sur la foiblesse du Gouvernement actuel le despotisme de la Cour de Rome, qui prétendoit avoir le droit de disposer des Couronnes ; il ne pouvoit que flatter le haut Clergé, en lui faisant concevoir que, réuni en corps, il étoit l'arbitre de la destinée des Rois ; ce qu'il y eut d'étonnant, c'est qu'il parvint à gagner le corps de la noblesse, qui s'unit d'intérêt avec le Clergé, & s'opposa à la demande que faisoit le Tiers-Etat, que l'on reçût comme une loi fondamentale, qu'aucune puissance, ni temporelle, ni spirituelle, n'a droit de disposer de la Couronne, & de dispenser les sujets de leur serment de fidélité, & que l'opinion qu'il soit loisible de tuer les Rois est impie & détestable. Nous sommes actuellement tous persuadés de la vérité de cette assertion, qui certainement a force de loi ; cependant le Cardinal du Perron s'y opposa, & fut assez hardi pour avancer qu'il seroit obligé d'excommunier ceux qui s'obstineroient à soutenir que l'Eglise n'a pas le pouvoir de déposséder les Rois, il parloit alors comme Cardinal & Evêque plutôt que comme Ligueur ; il fit entrevoir à la Noblesse qu'unie avec le Clergé, elle étoit cette puissance temporelle qui pouvoit, avec la spirituelle, disposer du trône, & cette idée d'un pouvoir si étendu, quoique fort éloigné de l'exécution, la gagna. Tout ce que le Tiers-Etat put obtenir, ce fut que l'on convint qu'il n'étoit jamais permis de tuer son Roi. Au milieu de ces disputes si délicates & toujours si dangereuses, le Parlement, qui avoit été exclus de l'assemblée des Etats Généraux, rendit un Arrêt célèbre qui déclaroit l'indépendance absolue du trône, loi fondamentale du Royaume ; & le haut Clergé, ayant à sa tête le Cardinal du Perron, eut assez de crédit sur la Cour pour l'engager à supprimer une loi sur laquelle sa sureté étoit établie, sous prétexte que le Parlement n'avoit aucun droit de statuer sur les délibérations des Etats Généraux, qu'il leur manquoit de respect, & que ce n'étoit pas à lui à établir ni à promulguer des loix fondamenrales. Ce fut dans cette occasion que, lors de la Harangue du Cardinal du Perron contre le Tiers-Etat, le Parlement lui reprocha tacitement les obligations qu'il avoit au Président de Harlai, qui l'avoit sauvé, à la prière de Desportes, des

poursuites

poursuites qu'on faisoit contre lui pour avoir tué un homme pendant sa jeunesse. Celle du Cardinal n'avoit pas été fort régulière, il couroit, dit-on, les lieux de débauches à Paris & à Rome : il y avoit gagné une maladie honteuse dont Desportes son ami le fit guérir, mais dont les restes le tourmentèrent pendant toute sa vie ; il n'en mourut cependant pas, comme le prétend le caustique Patin, mais de la pierre, dont il ne voulut pas se faire tailler. Il mourut le 5 Septembre 1618 à soixante-un ans & neuf mois à Bagnolet près Paris, où il avoit une Imprimerie. Toutes ses Œuvres furent imprimées *in-fol.* en 1623. M. de la Monnoye, dans une note sur cet Article, se contente de dire que le Ministre Charles Drelincourt, pag. 165 de sa réponse au Prince Ernest Landgrave de Hesse, a terriblement calomnié le Cardinal du Perron, mort il y avoit quarante-six ans.

* Nous avons du Cardinal du Perron trois Pseaumes de sa version, des vers au Roi, à M. d'Epernon & autres Princes & Seigneurs de la Cour, & beaucoup de vers amoureux, qui sont imprimés par Guillemot en 1589, dans le *Recueil des Muses Françoises.*

Voy. le Mercure François, Tom. III & V, les Mémoires de la vie de d'Aubigné, Amsterd. 1731, le Borboniana, Vigneul-Marv. Tom. I, & le Longueruana. . . la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, p. 364, & Tom. V, p. 81, & sur-tout la vie du Cardinal du Perron, que vient de publier M. de Burigny, de l'Académie des Belles-Lettres.

JAQUES D'ESPINOIS, ou D'ESPINAY, parent de Gaultier d'Espinois, &c. ancien Poëte François, vivant l'an 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs Chansons d'amours & autres Poësies.

JAQUES FILLASTRE, dit FILLASTER, Poëte Latin & François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge.

JAQUES FIOLE, ou DE LA FAIOLLE, natif de Nantes en Bretagne, Fourier de la Compagnie de M. de la Trimouille. Il a écrit plusieurs Chansons, &, entr'autres, celles qu'il fit à l'honneur des Dames du Mans, lorsqu'il y étoit avec son maître, imprimées audit lieu, l'an 1568, par Hiérosme Olivier. Il a écrit plusieurs Satyres ou Coqs à l'asne, &, entr'autres, celui du Coq au lievre, imprimé. Il florissoit l'an 1568.

JAQUES FONTEINE, natif de S. Maxemin en Provence.

vie écrite assez amplement par Pierre de S. Julien, aux Antiquités de Chalon, imprimées avec son grand volume de l'Origine des Bourgongons, ou Bourguignons, &c.

* Jacques Fourré étoit né, non dans les Fauxbourgs de Chartres, mais à Mainvilliers, Village situé à trois ou quatre lieues de cette Ville.

1 Il mourut dans sa soixante-troisième année. Jean Fourré, Chanoine de Lisieux sur la fin du quinzième siècle, étoit de cette famille. J'ai vu des vers adressés en 1498 *ad circumspectum virum Magistrum Joannem Fourré*; & comme dans ce temps-là on n'accentuoit pas les mots, l'Imprimeur, au lieu de *Fourré*, avoit imprimé *Fourre*, nom qui, précédé de *Joannes*, donnoit lieu à une fâcheuse équivoque. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES GIRARD, de Tournus en Masconnois, au pays de Bourgongne. Il a traduit de Latin en François l'Aumosnerie de Jean Loys Vives, Espagnol, divisée en deux livres, imprimée à Lyon par Jean Stratius, à l'Escu de Basle, l'an 1583. Il a traduit d'Italien en François un Opuscule de Claude Célestin, traitant des choses merveilleuses en nature, où il est fait mention des erreurs des sens, des puissances de l'ame, & des influences des Cieux, imprimé à Lyon par Macé Bonhomme, l'an 1557. Il a traduit de Latin en François un Livre de Roger Bachon, touchant l'admirable pouvoir de l'art & de la nature, imprimé à Lyon l'an 1558. Il florissoit en sa maison de Boye près Tournus, l'an 1549, & encore l'an 1583.

JAQUES GODARD, Curé & Chanoine de la Chastre en Berry. Il a écrit en vers François un Dialogue sérieux & moral de Narcis ou Narcissus, & d'Echo, imprimé à Poictiers au Pelican, l'an 1539. Il a écrit une Epître Latine & Françoise, laquelle il envoya à Me Jean des Fossez, Lieutenant du Bailly de Berry [1], &c.

[1] Il a de plus fait une pièce en vers, imprimée *in*-8°. à Paris, 1528, intitulée la *Déploration de toutes les prises de Rome, depuis sa fondation, jusqu'à la dernière, arrivée le 6 de Mai* 1527. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome XI, p. 356.

JAQUES GOHORRY, Parisien, surnommé LE SOLITAIRE,

Lecteur ordinaire ès Mathématiques à Paris, Philosophe & grand Chimiste, &c. Il s'appelle en plusieurs de ses Œuvres, tant Latins que François, Leo Suavius, Solitarius, &c. Il a fait imprimer plusieurs de ses Œuvres, sans y mettre autre chose que ces trois lettres J. G. P. qui est à dire, Jaques Gohorry, Parisien, ou bien n'y mettant que cette devise, Envie, d'envie, en vie, &c. Il a traduit de Latin en François le premier & second Livre de la première Décade de Tite-Live Padouan, imprimés à Lyon chez Balthazar Arnoulet, l'an 1553, lesquels il appelle autrement Décades Romaines, & les Discours Italiens, formés sur icelles. Il a traduit les sept Livres de l'Art Militaire de Nicolas Machiavel, Florentin, écrits par lui en langue Toscane, & depuis faits Latins par Jean Morel, Parisien. Il a traduit quelques Livres d'Amadis de Gaule, d'Espagnol en François, savoir est, le dixième, onzième & treizième, imprimés à Paris chez Robert le Mangnier, l'an 1560 & 1563, & à autres diverses fois *. Le susdit Gohorry promettoit d'écrire l'Histoire de France, mais elle n'est encore en lumière. Il a traduit de Latin en François les occultes Merveilles & secrets de nature de Levin Lemne, Médecin de Zirizée en Hollande, imprimés à Paris l'an 1567 par Pierre du Pré. Ce Livre a été aussi traduit par Antoine du Pinet, & imprimé à Lyon. Il a écrit en prose le Devis sur la vigne, vin & vendanges, auquel la façon ancienne du plant, labour & garde est découverte & réduite au présent usage, imprimé à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1549. Il a mis par écrit, & réduit par ordre l'Histoire de Jason, laquelle René Boyvin, d'Angers, (très-excellent homme pour le burin) a gravée en planches de taille douce. C'est le Livre de Jean de Monregard, de la Conquête de la Toison d'or, par le Prince de Thessalie, imprimée à Paris, l'an 1563, avec les figures, comme nons dirons ci-après en son lieu, parlant dudit Jean de Monregard. Commentaires dudit Gohorry sur un Livre François, intitulé la Fontaine périlleuse, avec la Chartre d'Amours, autrement intitulé le Songe du Verger, imprimés

à Paris, l'an 1572, par Jean Ruelle [1]. Il a écrit un Discours responsif à celui d'Alexandre de la Torrette, sur les secrets de l'Art Chimique, & confection de l'or potable, fait en la défense de la Philosophie & Médecine antique, contre la nouvelle Paracelsique, sous le nom de L. S. S. qui est à dire, Leo Suavius, Solitarius, imprimé à Paris chez Jean de Lastre, 1575; Instruction de la cognoissance des vertus & propriétés de l'herbe nommée Petum, appelée en France l'herbe à la Roine ou Medicée, ensemble la racine Mechoacan, ou Mechiocan, &c. imprimée à Paris chez Jean Parent, l'an 1580 **. Il peut avoir écrit plusieurs autres Œuvres, desquels je n'ai pas cognoissance, & en a aussi beaucoup fait en Latin, mais nous en parlerons autre part. Il mourut à Paris le Jeudi, quinzième jour de Mars, l'an 1576 [2]. Il est enterré en l'Eglise des Cordeliers à Paris, comme il avoit ordonné par son testament: autres disent que c'est à S. Estienne du Mont.

* Il a aussi traduit le quatorzième.

[1] J'ignore pourquoi le Livre, intitulé *la Fontaine Périlleuse*, commenté par Gohorri, est appelé *le Songe du Verger*, puisque ce titre, qu'y ajoute mal-à-propos l'Editeur, appartient proprement au fameux Dialogue touchant la puissance spirituelle & la temporelle, intitulé d'abord en Latin *Somnium Viridarii*, & depuis dans la Traduction Françoise, *le Songe du Verger*. Il n'y a au reste qu'à lire, feuillet 21, v°. de la *Fontaine Périlleuse*, ces vers touchant les Amans malheureux,

Souvent se pamoient de tristesse,
Puis crioient par voix importune.
Chacun regrettoit sa maîtresse,
Maudissant la mort & fortune.
Espérance n'avoient aucune
D'issir hors de ce lieu vilain,
Auquel, selon leur voix commune;
Fut jadis enclos Maître Alain.

il n'y a, dis-je, qu'à lire ces vers, pour convaincre d'erreur tant Gohorri que Pierre Borel, le premier, sur ce qu'il croit Guillaume de Lorris & Jean de Meun postérieurs à l'Auteur de la *Fontaine Périlleuse*; le second, sur ce que, pag. 140 de sa *Bibliotheca Chimica*, il attribue cette *Fontaine* à Guillaume de Lorris, puisqu'il est sûr qu'Alain Chartier, clairement désigné dans cette

Fontaine, est mort plusieurs années, non-seulement après Guillaume de Lorris, mais encore après Jean de Meun. (M. DE LA MONNOYE).

** Ce Livre avoit paru dès 1572 *in*-8°.

[2] Selon le *Nobiliaire de Touraine* de l'Hermite, pag. 501, Jacques étoit fils de Pierre de Gohorri, Sieur de la Tour & de Laval, & de Catherine de Riviere. Cette famille est venue de Florence, où il y a eu un Gohorri Gonfalonier en 1321. Il n'est point dans Nardi, mais il avoue qu'il lui en a échappé quelques-uns. (M. FALCONNET).

JAQUES LE GRAND [1]. Il a écrit en François le Livre des bonnes Œuvres & bonnes mœurs.

[1] Ceux qui, avec Trithème, l'ont fait de Tolède, se sont trompés. Il étoit de Toulouse. Il fut Confesseur de Charles VII, & refusa l'Archevêché de Bordeaux. Son *Sophologium* fut, si l'on en croit Naudé dans sa quarante-neuvième Epître, abrégé & mis en François par une Demoiselle Parisienne, nommée *Christine*. C'est Christine de Pisan, crue & appelée *Parisienne*, parce qu'à l'âge de cinq ans elle fut de Boulogne, lieu de sa naissance, amenée l'an 1369 à Paris, en sorte qu'en 1420 il y avoit cinquante-un ans qu'elle y étoit. M. Boivin n'a point mis l'*Abrégé du Sophologium* au nombre des Œuvres de Christine, dans le Catalogue qu'il en a donné, tel qu'au mot CHRISTINE DE PISE je l'ai ci-dessus rapporté. C'est apparemment de cet Abrégé qu'il se trouve deux Exemplaires à la Bibliothèque du Roi, sous le titre de l'*Archiloque Sophie* par Jacques le Grand, Augustin. Jean Tenassax, Ch. 32 de son Livre intitulé *Maître Regnard & Dame Hersand*, imprimé en lettre Gothique, *in*-4°. à Paris, 1516, chez Michel le Noir, reconnoît ce Jacques le Grand pour son maître, en ces termes : *Et m'est avis que la partie qui se forfait en mariage, fait contre la loi de nature, encores par les oiseaux comme par la Sigogne, laquelle est de telle condition, que celui ou celle qui se forfait est mis à mort, ainsi que raconte Alexandre le Manvers en son Livre des Natures, & comme dit mon maître Jaques le Grand, de l'Ordre de S. Augustin, que les hommes sont souvent suspectionneux de leurs femmes par leurs mauvais maintiens & regards, &c.* Cet Alexandre le Manvers (il faut lire *le Mauvers*) n'est autre qu'*Alexander Nequam*, cité plusieurs fois dans le *Sophologium*, & particulièrement Liv. X, Chap. 10, qui est l'endroit ici désigné. Le *Sophologium* est dédié à Michel de Creney, Evêque d'Auxerre, mort le 13 Octobre 1409, Confesseur de Charles VI. Pour ce qui est d'Alexandre le *Mauvers*, c'est-à-dire, le *Mauvais*, il a été ainsi appelé en François par rapport au Latin *Nequam*, dont on se servoit pour exprimer l'Anglois *Neckam*, son nom de famille. Il mourut l'an 1227 Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin. On peut voir dans Pitseus, & ailleurs, la liste de ses Ouvrages, parmi lesquels est celui *De Naturis rerum*. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES LE GRAS, Avocat au Parlement de Rouen, de laquelle Ville il eſt natif. Il a compoſé pluſieurs Poëmes en Grec, Latin & François, leſquels ne ſont encore imprimés, ſinon les deux Sonnets qu'il fit en ma faveur pour mettre au-devant de mon Diſcours, leſquels ont été imprimés avec aucuns de mes Œuvres. C'eſt ce qui me cauſe de paſſer ſous ſilence les perfections qui ſont en lui ; car l'on pourroit penſer que cette courtoiſie reçue par moi de ſa part, occaſionneroit ce que je dirois de lui tant à ſon avantage. Il florit à Rouen cette année 1584. Nous avons jà fait mention de lui ci-devant à la lettre G, au feuillet 357; mais nous ne ſavions pas encore qu'il s'appelât de ce nom de Jaques : c'eſt pourquoi nous avons attendu à faire mention de lui en ces additions ou augmentations de notre ſuſdite Bibliothèque.

JAQUES GREMOND, Prêtre, natif de Chaſtel-Chalon, au Comté de Bourgongne. Il a écrit en vers François la Réformation du Chrétien, ſelon le Myſtère de la Réſurrection de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & du S. Sacrement de l'Autel, imprimé à Paris par Thomas Richard, l'an 1568.

JAQUES GREVIN, natif de Clermont en Beauvoiſis, au pays de Picardie, Docteur en Médecine à Paris, & Médecin de Madame la Ducheſſe de Ferrare [1], &c. Ceſtuy-ci étoit fort bien verſé en la Poëſie Françoiſe, & dès ſes plus tendres ans il écrivit un juſte volume de ſes Amours, lequel Livre s'intitule l'Olympe, imprimé à Paris chez Robert Eſtienne. Il le compoſa en faveur de ſa maîtreſſe, nommée Nicole Eſtienne, femme de M. Jean Liebaut, Docteur en Médecine, & fille de Charles Eſtienne (duquel nous avons parlé ci-deſſus). Ce qu'il en faiſoit, c'étoit en eſpérance de l'avoir en mariage. Le Théâtre dudit Grevin, enſemble la ſeconde partie de l'Olympe, & de la Gelodacrie, ont été imprimés à Paris pour Vincent Sertenas & Guillaume Barbé, l'an 1562. Ce Livre contient la Tragédie de Cæſar. Une Comédie intitulée La Thréſorière ; la Comédie des Esbahiz, & autres Poëſies Françoiſes [2]. Il a traduit

de Grec en François les Préceptes de Plutarque, de la manière de se gouverner en mariage, imprimés à Paris chez Martin l'Homme, l'an 1558. Il a traduit de Grec en vers François les Œuvres de Nicandre, Médecin & Poëte Grec : ensemble deux Livres des Venins, auxquels il est amplement discouru des bêtes venimeuses, Theriaques, poisons & contre-poisons, imprimés à Anvers par Plantin, l'an 1567 & 1568. Il a traduit l'Anatomie d'André Vesal, dit Vesalius, le plus excellent Anatomiste de notre temps, imprimée à Paris chez André Vechel, l'an 1569, ou environ. Il a traduit de Latin en François les cinq Livres de l'imposture & tromperie des Diables, des enchantemens & sorceleries, écrits par Jean Uvier, Médecin du Duc de Cleves, imprimés à Paris par Jaques du Puis, l'an 1567. Simon Goulard de Senlis les a depuis traduits plus amples, imprimés à Genève & à Lyon. C'est celui qui a commenté la Sepmaine du sieur du Bartas. Poëme en vers, sur l'Histoire des François & hommes vertueux de la maison de Médici, imprimé à Paris, l'an 1567, chez Robert Estienne. Il semble par cet Œuvre qu'il promet d'écrire l'Histoire de France, mais elle n'a point encore été mise en lumière. Je ne sais si elle est encore par devers ledit Estienne, auquel il la bailla pour imprimer. Il a traduit en vers François les Emblêmes de Jean Sambucus & d'Adrian le Jeune, dit Junius, imprimées par Chrestofle Plantin à Anvers, l'an 1567 & 1568. Hymne à Monseigneur le Daulphin, sur son mariage, & de Madame Marie d'Estevard, Roine d'Escosse, imprimée à Paris l'an 1558 chez Martin l'Homme ; Discours de l'Antimoine, avec une Apologie à M. Loys de Launay, Médecin à la Rochelle, &c. imprimé à Paris chez Jaques du Puis, l'an 1567. Il mourut l'an 1570, ou environ, étant au service de Madame la Duchesse de Ferrare.

[1] Il étoit Médecin de Marguerite, sœur unique d'Henri II, Duchesse de Savoye, & non pas de *Ferrare*, comme le dit ici deux fois par mégarde La Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il dit dans le Discours Préliminaire de son *Théâtre*, que, lorsqu'il publia sa *Tragédie de Jules-César*, bien des gens crurent qu'il l'avoit prise du Latin

Latin de celle de Muret, ce qu'ils reconnurent faux, en conférant les deux pièces. Il convient avoir été Auditeur de Muret dans les Humanités, & ne nie pas en avoir imité la Tragédie pour quelques sentimens, mais il dit que la sienne étoit fort différente pour la conduite. *Voy.* touchant la mésintelligence de Ronsard & de Grevin, ce que j'en ai écrit, pag. 78 du sixième volume de Baillet, *in*-4°. (*idem*).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXVI, pag. 339, où il est dit que Grévin mourut à Turin le 5 Novembre 1570, n'ayant pas encore trente ans, étant alors au service de Marguerite de France, Duchesse de Savoye, dont il fut très-regretté.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 152.

* Jacques Grévin étoit né en 1538, & non en 1541, comme l'ont cru Baillet & la Monnoye, ni en 1540, comme l'a cru Niceron. On lit sur son portrait, gravé en 1561, qu'il n'avoit alors que 23 ans, comme l'a remarqué M. de Beauchamps dans ses *Recherches sur le Théâtre François*, Edit. *in*-4°. pag. 27, premier âge. On y trouvera les dates précises des premières représentations de ses pièces Dramatiques, & dans Niceron, les dates des Editions de ses autres Ouvrages. Grévin avoit composé une Comédie, intitulée *la Maubertine*, qui lui fut volée, & qui, par cette raison, ne se trouve point dans son *Théâtre*. Louvet, *Mém. de Beauvais*, pag. 229, dit que Grévin avoit composé un Poëme dans lequel il avoit célébré son pays de Beauvoisis. Le P. le Long, *Biblioth. Histor. de la France*, cite la *Description du Beauvoisis*, par Jacques Grévin, imprimée à Paris, en 1558, *in*-8°.

JAQUES GRIGNON, Sieur DE LA CORBONNIERE, natif de la Ville du Mans, Avocat au Parlement de Paris, homme docte en Grec, Poëte Latin & François. Il a composé plusieurs Poësies en notre langue, non encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584.

JAQUES GUILLEMEAU, natif d'Orléans, Chirurgien à Paris, l'an 1583. Il a écrit une méthodique division & le dénombrement de tous les vaisseaux du corps humain, réduits en six tables, imprimée à Paris chez Jean Charron, l'an 1571 *.

* Il mourut l'an 1609, le 13 Mars.

JAQUES DE GUISE, natif dudit lieu de Picardie (comme il semble) de l'Ordre des Frères Mineurs ou de S. François, Docteur en Théologie. Il a écrit en Latin [1], & depuis traduit en François trois volumes de la Chronique & Histoire du pays &

Comté de Haynau, en la Gaule Belgique, lesquels il composa à la requête du Comte Guillaume de Haynau. Ils sont imprimés à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1531. La Chronique Latine du susdit se voit écrite à la main au Couvent des Frères Mineurs de la Ville de Valenciennes en Hainaut, comme témoigne Jean le Maire en ses Illustrations de Gaule *. Il continue son Histoire jusqu'en l'an de salut 1244. Je ne sais si c'est le temps auquel il florissoit.

[1] La Croix du Maine fait ici deux fautes, l'une de supposer que la Traduction des trois Livres de la *Chronique Latine* de Jacques de Guise est de Jacques de Guise même, l'autre d'avoir cru que cette *Chronique* ne contenoit que trois Livres, quoiqu'elle en contienne six. L'Auteur mourut en 1348. La date correcte de sa mort fait voir qu'il y a eu des additions de près de soixante-dix ans faites à son Histoire, savoir, jusqu'à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, mort en 1467. (M. DE LA MONNOYE).

* Aubert le Mire, dans ses *Eloges Belgiques*, p. 194, dit qu'il avoit lu les Annales du Hainault, composées en Latin par Jacques de Guise, & dont le Manuscrit en parchemin, formant trois volumes, étoit dans la Bibliothèque des Cordeliers de Mons, que ce qu'on en a imprimé en François, n'est qu'un Abrégé, & que c'est un Ouvrage qui méritoit d'être publié. Le P. le Long, dans sa *Bibl. de la France*, ajoute que l'Original de ces Annales est dans la Bibliothèque du Roi, & que le titre porte qu'elles s'étendent jusqu'en 1390. On voit par-là que M. de la Monnoye s'est trompé en plusieurs choses. Il a été sans doute induit en erreur par Vossius, *de Hist. Lat.* quand il a dit que Jacques de Guise étoit mort en 1348; c'est une faute du copiste dans Vossius, car il n'a fait que copier Aubert le Mire, qui place la mort de Jacques de Guise en 1398.

JAQUES DE HEDINQ, ou HEDIN, en Picardie, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit quelques Chansons amoureuses *.

* Voy. Fauchet, Chap. 47.

JAQUES DE LA HOGUE, Sergent à cheval du Châtelet de Paris. Il a traduit de Latin en vers François le Livre d'un Poëte Latin assez ancien, nomme Facet ou Facetus [1]. Il a écrit en vers François la vie de Robert le Diable, fils du Duc de Normandie, laquelle se voit écrite à la main : celle qui est imprimée est en prose.

[1] J'avois cru que *Facetus* étoit plutôt le nom du Livre que de l'Auteur.

Les Manuscrits cependant de M. de Thou portent : *Doctrina Joannis Faceti ad Catonem.* C'est un supplément aux préceptes omis dans les Distiques de Caton. L'Ouvrage est d'un peu moins de trois cens Hexamètres, rimés presque tous comme nos vers en rime plate. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES LE HONGRE, Religieux Profez de l'Ordre des Frères Prêcheurs, ou Jacobins d'Argenthan en Normandie, Docteur en Théologie à Paris, homme docte & très-éloquent. Il a écrit quatre Homélies, touchant les saintes Images en la Religion des Chrétiens, imprimées à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1564 ; Sermon, ou Oraison funèbre, prononcé par lui en l'Eglise de Notre-Dame à Paris, le 20e de Mars, l'an 1562, aux obséques & enterrement du cœur de feu très-illustre Prince, Messire François de Lorraine, Duc de Guise, imprimé à Paris par Gilles Corrozet, l'an 1563, auquel temps il florissoit à Paris *.

* Il mourut à Rouen l'an 1575, âgé d'environ cinquante-cinq ans.

JAQUES HOULIER, natif d'Estampes près Paris, Docteur en Médecine le plus renommé de son temps, & faisant profession d'icelle à Paris. Il a écrit plusieurs doctes livres en Médecine, tant en Latin qu'en François, desquels plusieurs sont imprimés, &, entr'autres, la Pratique de Chirurgie. Il mourut à Paris l'an 1562, durant les premières pestes. Il étoit père de Jaques de Houllier, Parisien, Conseiller aux Généraux des Aydes à Paris, l'un des savans hommes ès langues de notre siècle, lequel florit à Paris cette année 1584. Je n'ai rien vu écrit en notre langue par cestuy-cy. Je ferai mention de lui plus amplement en ma Bibliothèque Latine.

JAQUES IVER, Sieur DE PLAISANCE & DE LA BIGOTTIERE, Gentilhomme Poictevin. Il a écrit un Livre extrêmement bien venu, & recueilli des hommes d'esprit & d'entendement, lequel il a intitulé le Printemps d'Yver, qui est un Œuvre contenant cinq Histoires, écrites en autant élégant style que nous en ayons vu de notre temps, imprimé à Paris par Jean Ruelle, l'an 1572, & par autres diverses fois. La suite ou continuation

de ce Livre montre bien que ce n'eſt pas de ſa façon, car elle ne ſemble pas au commencement: ou bien il a été imprimé ſur la minute, ou plutôt brouillard, non encore mis au net par l'Auteur de cet Œuvre. Je n'ai jamais eu cet heur de le voir ou cognoître que par ſes écrits mis en lumière, mais c'eſt celui que j'ai deſiré extrêmement voir & communiquer avec lui, tant j'ai pris de plaiſir à ſa façon d'écrire. Il mourut avant que ſon Livre fût imprimé, & à l'imitation, ou plutôt pour la gloire qu'avoit reçue l'Auteur pour ſon Livre, il s'en eſt trouvé un qui a écrit l'Eſté, lequel s'appelle Benigne Poiſſenot, duquel nous avons parlé ci-devant.

JAQUES JUSSY, de Viliers en Perthois. Il a écrit en proſe Françoiſe un Dialogue ſur les fondemens de la Grammaire, entre le maître & le diſciple, &c. imprimé à Toloſe par Guyon Boudeville, l'an 1552. L'Auteur dudit Livre floriſſoit en la ville d'Avignon l'an 1549.

JAQUES DE LALAIN (Meſſire), Chevalier, iſſu de la noble & très-ancienne famille de Lalain en Hainault, au pays de Flandres. Il a écrit un Livre, ou plutôt l'Hiſtoire de pluſieurs ſiennes entrepriſes & faits d'armes. Cette Hiſtoire ſe voit écrite à la main en la Bibliothèque du Roi de Navarre dreſſée à Vendoſme, &c. Il floriſſoit du temps de Philippes de Bourgongne, & de Charles, Comte d'Anjou, l'an 1400. J'ai apprins ceci par les lettres que m'a autrefois écrites Loys Servin, ſieur de Pinoches, homme très-docte en Grec, & bien verſé en autres bonnes diſciplines, lequel florit à Paris cette année 1584, exerçant la profeſſion d'Avocat au Parlement de Paris. Je ferai plus ample mention de lui, parlant de M. Magdeleine des Champs, ſa mère.

JAQUES DE LAVARDIN, Gentilhomme Vandomois, Sieur du Pleſſis Oroër, & de Bourot en Touraine, iſſu de la noble maiſon de Rannay en Vandomois, frère de Meſſire Jean de Lavardin, Abbé de l'Eſtoille, &c. tous deux très-doctes

& très-ſavans perſonnages, & iſſus de la noble maiſon de Lavardin près Montoire en Vendomois, (qui eſt une autre Seigneurie différente de celle de Lavardin à ſix lieues du Mans, de laquelle les Seigneurs s'appellent en leur ſurnom de Beaumanoir, iſſus de Bretagne, comme nous dirons autre part). Cette maiſon de Lavardin eſt couſtumière de produire des hommes doctes & de toute ancienneté, car Hildebert, Evêque du Mans, & depuis Archevêque de Tours, il y a cinq cens ans paſſés, étoit de cette maiſon, & portoit ce ſurnom, lequel a été de ſon temps eſtimé le plus docte Poëte & Orateur, comme témoignent ſes Epîtres & ſes Poëmes Latins, leſquels nous avons par devers nous écrits à la main, & de divers Exemplaires; & pour témoigner de ceci, je répéterai les Œuvres de cetuy-cy nommé Jaques, me réſervant de parler du ſuſdit Hildebert autre part; enſemble de M. Jean de Lavardin, duquel nous ferons mention en ſon rang. Ledit Jaques de Lavardin a écrit bien doctement & amplement l'Hiſtoire des faits & geſtes de Georges Caſtriot, dit Scanderbeg, Roi d'Albanie, lequel mourut l'an 1467, âgé de ſoixante-trois ans; la plupart de ſes guerres furent contre les Turcs. Ce Livre a été imprimé à Paris chez Chaudiere, l'an 1576 [1]. Il a écrit l'Hiſtoire des Turcs, non encore imprimée; Traité de l'honnête Amour, non encore imprimé. Il a traduit d'Italien en François la Tragicomédie de Celeſtine, écrite premièrement en langue Eſpagnole, imprimée l'an 1578, chez Gilles Robinot. Elle a été revue par l'Auteur en la dernière Edition, car elle avoit été imprimée plus de trente ans auparavant [2]. Il a pu compoſer de ſon invention pluſieurs autres Livres, & encore en traduire de diverſes langues, deſquels je n'ai pas cognoiſſance pour le préſent. Il florit cette année 1584.

[1] Le P. du Poncet, Jéſuite, qui donna en 1709 l'*Hiſtoire de Scanderberg* en ſix Livres, imprimée à Paris *in*-12 chez Jean Mariette, parlant de celle que Jacques de Lavardin a traduite de l'Original, dit que c'eſt une verſion trop littérale de Marin Barlet, dans laquelle ſe trouvent tous les défauts de l'Original Latin, & tous ceux du vieux langage François. (La Croix du Maine donne cette *Hiſtoire de Scanderberg* comme un Ouvrage original de Jacques

de Lavardin ; du Verdier, plus exact, l'annonce comme une Traduction du Latin de *Marinus Barletius*)... (M. DE LA MONNOYE).

[2] La première Traduction de cette *Tragicomédie*, sans nom d'Auteur, étoit connue dès le commencement du seizième siècle, car je suis persuadé que Marot, qui, dans son second *Coq-à-l'âne*, fait en 1536, cite *la Célestine*, ne la connoissoit que par une version Françoise qui en couroit avant celle de Jacques Lavardin *. *Voy.* la note sur l'Art. 1231 de Baillet, Tom. IV. (*idem*).

* Cette pièce intitulée *Caliste & Mélibée*, ou plus communément *la Célestine*, avoit été composée en Espagnol par le Bachelier Fernand de Rojas.

JAQUES LE LIEVRE, Poëte François [1]. Il a écrit un Chant Royal à l'honneur de la Vierge.

[1] Ce n'est pas *JACQUES LE LIEVRE* qu'il s'appeloit, c'est *JACQUES LE LIEUR*. Il est nommé, au mot GUILLAUME ALEXIS parmi les Poëtes du Palinod. Jean Bouchet, qui étoit en grand commerce d'Epîtres en vers avec lui, le qualifie *Bourgeois de Rouen*, *grand Poëte & grand Orateur* ; il lui adresse plusieurs Epîtres, & en a même inséré parmi les siennes une de ce Jacques le Lieur en rime équivoquée. Dans sa quatre-vingt-dix-huitième Epître familière, il le remercie de trois Chants Royaux, l'un qui apparemment est celui que rapporte ici La Croix du Maine, & les deux autres par les Poëtes Thibaut & Crichon. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 352.

JAQUES MANGOT, Parisien, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & Procureur Général de Sa Majesté en la Chambre des Comptes à Paris, fils de Claude Mangot, de Loudun en Poictou, tant renommé pour la Jurisprudence & pour les Consultations des procès, esquelles il s'emploie tous les jours au Parlement de Paris, &c. comme nous avons dit ci-devant à la lettre C. Cettuy-cy, nommé Jaques, a écrit plusieurs beaux Discours des procès qu'il a eus entre mains, &, entr'autres, celui de M. le Général Bohier, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1583. L'on appelle ces Discours là vulgairement Factums de procès, &c. Il florit à Paris cette année 1584, & espérons voir de lui choses qui témoigneront de ses pénibles études ès bonnes lettres, & sur-tout en sa profession [1].

[1] Jacques Mangot, Avocat Général au Parlement de Paris, fils de Claude, célèbre Avocat, dont il a été parlé plus haut, eut pour Précepteur Pierre

Picheret, grand personnage, Théologien, retiré en Champagne, disciple de Lambin & de Cujas. Il mourut en 1587 à l'âge de trente-cinq ans. *Voy.* Loisel, pag. 706. Dans le premier Tome des *Recueils, in-4°.* Bibl. Colbert, on trouve *Cœnotaphium ejus à Francisco ducatior Santaventino.* *Voy.* Kœnig, au mot *MANGOTIUS JULIODUNENSIS*, où il est parlé des Poësies de Jacques Mangot, & Teissier, Tom. III, p. 433. (M. FALCONNET).

JAQUES DE MIGGRODE. Il a traduit d'Espagnol en François un Traité contenant les tyrannies & cruautés des Espagnols, perpétrées ès Indes Occidentales, autrement appelées le Nouveau Monde, &c. imprimé à Paris chez Guillaume Julien, l'an 1582 [1].

[1] L'Ouvrage dont il est ici question est celui de Barthelemi Las Casas, né l'an 1474 à Séville; il reçut en l'an 1510 la Prêtrise à la Véga, Capitale de S. Domingue, se rendit Dominicain en la même Isle en 1522, fut en 1544 sacré à Séville Evêque de Chiapa, & ayant travaillé pendant plus de quarante ans avec tout le zèle possible au soulagement des Indiens, durement traités par la nation Espagnole, il crut, pour être en état de leur être d'un plus grand secours auprès du Souverain, devoir se démettre de son Evêché & retourner en Espagne. C'est ce qu'il exécuta en 1551, ne cessant d'agir tant de vive voix que par écrit en faveur de ces pauvres peuples, jusqu'à sa mort arrivée en 1566, l'an de son âge quatre-vingt-douzième. Jean Melendez, Dominicain Espagnol, dans son Ouvrage intitulé *Tesoros Verdaderos de las Indias*, a tâché de décréditer cette relation de son confrère, & de la faire passer pour un écrit supposé; mais ni lui, ni ceux qui long-temps auparavant ont voulu la rendre suspecte, n'ont persuadé qui que ce soit. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES MILET, Parisien, ancien Poëte François. Il a écrit en vers ou rithme Françoise la Description de Troye la grande. Nous l'avons par devers nous écrite à la main. L'Auteur d'icelle étoit Ecolier étudiant aux loix en l'Université d'Orléans, l'an 1450. Il faut noter que ce Livre a été imprimé à Lyon l'an 1545, ou environ, & que celui qui l'a mis en lumière assure que ç'a été Jean de Meun (dit Clopinel) qui l'a composé, en quoi il se trompe, car j'en ai vu plus d'une douzaine d'Exemplaires écrits à la main, en tous lesquels se lit le nom dudit Jaques Milet, & peut-être celui-là qui a fait imprimer ledit Livre s'est abusé à ces deux lettres abrégées J. M. pensant que ce fût Jean de Meun [1].

[1] La Croix du Maine, en remarquant ici que ceux qui attribuent à Jean

de Meun le Poëme de la *Destruction de Troye*, se trompent, parce qu'il est de Jacques Milet, Ecrivain postérieur de cent cinquante ans, pourroit bien s'être trompé lui-même, en ce qu'il semble n'avoir pas fait attention qu'il y avoit deux Poëmes de la *Destruction de Troye*, l'un Epique, de Jean de Meun, où, pour le dire en passant, le Poëte a régulièrement observé le mêlange des rimes masculines & féminines, l'autre Dramatique, de Jacques Milet, comme en fait foi le Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, coté 788, dont le P. Labbe, pag. 321 de sa *Biblioth. nova Manuscript.* rapporte le titre en ces termes: *La Destruction de Troye la grande, mise en vers François par personnages, par Jaques Milet*, 1450. Cretin, dans sa *Déploration sur le trépas d'Okergam*, parle de ce Jaques Milet en ce vers:

Un Meschinot, un Milet, un Neston.

& avant Cretin, plus amplement Octavien de S. Gelais, en cette Stance du troisième Livre de son *Séjour d'Honneur*,

Près de lui (*Alain Chartier*) vis Maître Jaques Milet,
Qui mit en vers l'Histoire Dardanide,
Cil à Paris or enseveli est,
A mort n'y a ressource, ne remide.
Savoir n'y peut, armes n'y font aïde,
A tous vivans convient passer le pas.
Hélas! mon Dieu! je ne pensasse pas
Que gens si clercs, au moins en si jeune âge,
Fussent vaincus par mort, dont c'est dommage. (M. de la Monnoye).

On trouve dans les Recueils de M. Falconnet, à la lettre M, Jaques Milet, d'Orléans, Auteur du Mystére de la *Destruction de Troye* *, vers 1450, & il renvoie à la *Biographie des Poëtes Gaulois*. (M. Falconnet).

* Voici comme s'exprime M. de Beauchamps, dans ses *Recherches sur les Théâtres de France*, Edit. *in*-4°. pag. 130 des Auteurs avant Jodelle. *La destruction de Troye la grande, mise en Rime Françoise, & selon le Vrai, ordonnée par personnages, en quatre journées.* Puis il ajoute: « *La même*, nouvellement » revue & corrigée, & très-diligemment réduite en la vraie langue Françoise, » attribuée faussement par l'Editeur à Jean de Meun, dans l'Epître Dédicatoire, historiée d'Histoires nouvelles, contenant entièrement les faits » des Troyens & des Grégeois, *in-fol.* 1544, Lyon. » Il paroît par-là que le Poëme attribué à Jean de Meun n'est pas différent du Poëme Dramatique sur la *Destruction de Troye*.

JAQUES MINFANT (ou MIFFANT), natif de Dieppe en Normandie. Il a écrit une Comédie Françoise, qu'il a intitulée, La Déesse Astrée, de laquelle il y a quelques vers ès Œuvres de Clement Marot son contemporain [1].

[1] Il y a eu deux Ecrivains François du surnom de *Miffant*, ou *Minfant*, tous deux de Dieppe, *David* en 1502, dont parle du Verdier, & *Jaques*

en

en 1550, dont il est ici question. Le *Minfant*, Auteur de la Comédie citée par Marot, dans son Epître en prose à Marguerite, sœur de François I, est sans difficulté ce *David*, ancien Ecrivain, comme en fait foi sa version des Offices de Ciceron, imprimée l'an 1502, d'où j'ai conclu que la Comédie citée par Marot, ne pouvoit être de Jacques Miffant ou Minfant, qui vivoit en 1550. Cette époque se tire de l'Edition rapportée par du Verdier, à l'Article JAQUES MIFFANT, du Dialogue intitulé *le Tyrannique*, traduit du Grec de Xénophon en François par Jacques Miffant, & imprimé l'an 1550. Il faut remarquer encore que Marot, lorsqu'il cite cette Comédie, ne l'appelle pas de la *Deesse Astrée*, mais de *Fatale Destinée*, titre emprunté de ce passage du fameux Docteur Suisse *Félix Hemmerlin*, en Latin *Malleolus*, feuillet 77 de son Traité *de Nobilitate*, en ces termes: *Rota fatalis comprehendit sex rotas, quarum prima paupertas est quæ generat humilitatem: secunda humilitas quæ generat pacem: tertia pax quæ generat divitias: quarta divitiæ quæ generant superbiam: quinta superbia quæ generat guerram: sexta guerra quæ generat paupertatem, & sic reditur ad primam rotam & sequentes.* Cet *Hemmerlin*, ou *Malleolus*, Auteur d'un grand nombre de Traités, pleins la plupart de traits hardis, vivoit au milieu du quinzième siècle. Il y a un gros *in-fol.* très-rare de ses Œuvres en lettre Gothique, sans marque de temps, ni de lieu. Gesner qui en rapporte le Catalogue, croit que c'est à Strasbourg qu'elles ont été imprimées. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES MORIN, de Loudon, Sieur dudit lieu, & du Tronchet au Maine, Conseiller du Roi en son Parlement de Paris, Gentilhomme des plus curieux d'Antiquités, & sur-tout des généalogies & alliances des maisons nobles de France, qu'autre de son temps, comme il a montré par le Livre des alliances de sa très-illustre & très-ancienne maison, commençant dès l'an de salut 1180, jusqu'au règne du Roi Henry II, sous lequel il florissoit. Ce Livre n'est encore imprimé. Cestuy-cy étoit frère puîné de Guy Morin de Loudon, duquel nous avons parlé ci-devant en son rang. Et dirai encore que le sieur de Loudon, lequel fut tué devant la Rochelle, l'an 1573, sous le règne de Charles IX, étoit son fils aîné. Et par honneur je nommerai Madame de Seronville en Beausse, sa fille aînée, laquelle il a fait tellement instruire aux lettres Grecques & Latines, qu'elle mérite d'être nombrée entre celles qui honorent la France par leurs divins esprits.

JAQUES MONDOT, natif du Puy en Velay, Docteur en

Droit Canon. Il a traduit en vers François les cinq Livres des Odes d'Horace, Poëte Latin le plus renommé entre les Anciens, &c. imprimés à Paris chez Nicolas Poncelet, l'an 1579 *.

* Il n'y a point eu de N. Poncelet Imprimeur à Paris, mais à Lyon.

JAQUES DU PARC, Poëte François *. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge.

* C'est un des Poëtes du Puy de Rouen. *Voy.* au mot Guill. Alexis.

JAQUES PELLETIER, du Mans, Docteur en Médecine à Paris, frère puîné de Maître Jean le Pelletier, Docteur en Théologie, & Grand-Maître du Collège de Navarre fondé à Paris, &c. tous deux oncles de M. Jean le Pelletier, Président au Siège Présidial & Sénéchaussée du Maine, & de M. François le Pelletier, Conseiller du Roi au Parlement de Paris, &c. Cestuy-cy étoit estimé l'un des plus grands Philosophes & Mathématiciens de son temps. Il étoit fort excellent Poëte Latin & François, bien versé en la Médecine, Art Oratoire & Grammaire, en toutes lesquelles sciences il a écrit des Livres, lesquels ont été imprimés tant en Latin qu'en François. Il naquit en la Ville du Mans le 25e jour de Juillet, à quatre heures du matin, l'an 1517 [1]. Il tourna de Latin en François l'Art Poëtiq d'Horace, lequel il fit imprimer l'an 1544, & depuis chez Vascosan, l'an 1545. L'Art Poëtique de l'invention dudit Pelletier, départi en deux livres, a été imprimé à Lyon par Jean de Tournes & Guillaume Gazeau, l'an 1555; les Amours des Amours, contenans plusieurs Sonnets amoureux & autres vers lyriques, imprimés à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1555; Œuvres Poëtiques dudit Jaques Pelletier du Mans, imprimés à Paris chez Robert Colombel, l'an 1581; Dialogues de l'Orthographe & Prononciation Françoise, départis en deux livres, imprimés à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1555 [2]; l'Arithmétique dudit Pelletier, revue & recorrigée, imprimée à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1554, & depuis à Paris chez Nicolas du Chemin. Les Œuvres Poëtiques dudit Pelletier ont été imprimées

à Paris chez Vascosan, l'an 1547, & sont toutes autres que celles qui ont été imprimées chez Colombel, contenant les matières qui s'ensuivent : La Traduction des deux premiers Livres de l'Odyssée d'Homère, le premier Livre des Géorgiques de Virgile, trois Odes d'Horace, un Epigramme de Martial, douze Sonnets de Petrarque, Vers lyriques de l'invention dudit Pelletier, Congratulation sur le nouveau règne du Roi Henry II, Epigrammes, l'Antithèse du Courtisan & de l'homme de repos, le tout imprimé ensemble en un volume chez ledit Vascosan, l'an susdit 1547; l'Algebre, imprimée à Lyon par de Tournes; Oraison funèbre sur la mort de Henry VIII, Roi d'Angleterre, prononcée par lui l'an de son âge 30, en l'Eglise de Notre-Dame à Paris, par le commandement du Roi François I, lorsqu'il étoit Principal du Collège de Bayeux à Paris; l'Exhortation de la Paix entre Charles V, Empereur des Romains, & Henry II du nom, Roi de France, imprimée à Paris chez André Vechel, l'an 1558, tant en Latin qu'en François. Les nouvelles Recréations de Bonaventure des Periers, est un Livre de l'invention dudit Pelletier & de Nicolas Denisot du Mans, surnommé le Comte d'Alsinois. Je ne veux pas nier qu'il n'y ait quelques Contes en ce livre de l'invention dudit Bonaventure, mais les principaux Auteurs de ce gentil & plaisant Livre de faceties, sont les susdits Pelletier & Denysot, quoiqu'il ait été imprimé sous le nom dudit des Periers, comme nous avons dit ci-dessus à la lettre B [3]. La Savoye, qui est un Poëme François de l'invention dudit Pelletier, contenant ce qu'il a vu de beau & remarquable en ce pays, lorsqu'il faisoit sa demeure à Annecy, près Chamberry, Ville Capitale de Savoye, &c. imprimée audit lieu, l'an 1572, par Jaques Bertrand. Il a composé plusieurs beaux & doctes Livres en Latin, tant imprimés en Almagne qu'en France & autres lieux, desquels je ferai mention en ma Bibliothèque Latine des Ecrivains Gaulois. Il mourut à Paris au Collège du Mans (duquel lieu il étoit Principal, l'an 1581 ou 1582, environ Pâques) âgé de

soixante-cinq ans. Il étoit frère du Grand-Maître de Navarre, Docteur en Théologie (comme nous avons dit ci-dessus, & encore de M. Julien Pelletier, Avocat en Parlement, &c.

[1] Pâquier, Let. 4 du Liv. III, dit que Jacques Pelletier, grand Poëte, Arithméticien, bon Médecin, fut le premier qui mit nos Poëtes François hors de Pages. (M. Falconnet).

[2] Il vouloit réformer l'ortographe & les accens sur la prononciation de son pays; *tete*, par exemple, il vouloit que l'on écrivît & que l'on prononçât *téte*. Verville, *Palais des Curieux*, p. 344. « Ce fut lui qui le premier remua, dit » Pâquier, l'orthographe ancienne de notre langue, soutenant qu'il falloit » écrire comme on prononçoit. Après lui, Louis Meigret entreprit cette » querelle fortement, qui fut depuis reprise & poursuivie par Ramus, & » quelque temps après par J. Antoine de Baïf ». Pâquier, *Rech.* Liv. VII, Chap. 6, pag. 702. (*idem*).

[3] La remarque de La Croix du Maine, touchant la part que Pelletier & Denisot avoient aux Contes imprimés sous le nom de *Bonaventure des Périers*, est non seulement curieuse, elle est vraie. Je crois l'avoir appuyée par d'assez bonnes raisons, qu'on peut voir, pag. 387 du Tom. VI de Baillet, *in*-4°. (M. de la Monnoye).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXI, pag. 366, & ce qu'en dit Tabourot, en ses *Bigarrures*, Part. II, Chap. IV, fol. 45 v°. & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 307, & encore Tom. I, pag. 83 & suiv.

JAQUES PETIT, de l'Ordre des Augustins. Il a écrit des Mémoires touchant le Gouvernement du Royaume de France du temps de Charles VI, sous lequel il florissoit l'an 1410. Je ne sais s'ils sont imprimés [1].

[1] Il y a très-assurément ici du mécompte, & je ne doute nullement que cet inconnu *Jaques Petit* ne soit venu prendre mal-à-propos la place de l'*Augustin Jaques le Grand*, Auteur du Livre intitulé *Des bonnes mœurs*, divisé en cinq Parties, dans la seconde desquelles il est traité de l'*Etat des gens d'Eglise*, dans la troisième de l'*Etat des Princes*, & dans la quatrième de l'*Etat du commun peuple*. Cet Ouvrage, & les Mémoires du prétendu Jacques Petit, touchant le Gouvernement du Royaume de France sous Charles VI, ne sont, à mon sens, qu'une même chose. Les temps se rapportent. L'Augustin Jacques le Grand vivoit, de l'aveu général, en 1410, & a vécu plusieurs années au-delà, puisqu'il a été Confesseur de Charles VII. Il est très-connu par ses Livres. Les Bibliothécaires Augustins en font honorable mention dans leurs Catalogues, & n'en font aucune de Jaques Petit, dont

il n'y a que La Croix du Maine, postérieur de cent cinquante ans, & ses Copistes qui en aient parlé. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES PORRY, Provençal. Il a écrit en vers François un Chant Royal sur la bien-venue de Philebert Emanuel, Duc de Savoye, ensemble la Solennité du Mariage entre Madame Marguerite de France, Duchesse de Berry, sœur unique de Henry II, Roi de France, imprimés à Paris, chez Pierre Gaultier, l'an 1559, auquel temps il florissoit à Paris.

JAQUES PREVOST, Gentilhomme natif de Loudun en Poictou, sieur DE VILDAN, puîné de la Maison de Charbonnieres. Il a écrit plusieurs Poësies non encore imprimées, & entre autres l'Entelechie. Il florissoit A Angers l'an 1574.

JAQUES PREVOSTEAU, Chartrain, premier Régent au Collège de Montagu à Paris, Poëte Grec, Latin & François, Philosophe & Orateur. Il a écrit un Hymne triomphal sur l'entrée du Roi de France, Charles IX, & de la Roine, son épouse, faite en leur ville de Paris le 6e jour de Mars, l'an 1571, auquel lieu elle fut imprimée audit an par Guillaume Niverd. Il mourut à Paris l'an 1572 ou environ, âgé de vingt-huit ou trente ans. Il a écrit plusieurs Livres en Latin.

JACQUES DE ROCHEMORE, natif du Pays de Languedoc, Lieutenant particulier en la Sénéchaussée & Siège Présidial de Beaucaire, & Nismes en Languedoc. Il a traduit d'Espagnol en François le Livre d'Antoine de Guevare, intitulé le Favory de Cour : contenant plusieurs advertissemens & bonnes doctrines pour les Favoris des Princes, & autres Seigneurs & Gentilshommes qui hantent & fréquentent la Cour, imprimé par Chrestofle Plantin à Anvers, l'an 1557 [1]. Il florissoit à Nismes l'an 1555.

[1] Ce Traducteur de Guévare a ignoré que le titre original étoit *El menos precio de corte*. Antoine Alaigre, quatorze ans auparavant, en avoit donné une version sous son vrai titre, & depuis en 1591. Il en parut une de *L. T. L.* c'est-à-dire, de *Louis Turquet, Lyonnois*, meilleure que les précédentes,

en un volume *in-16*, où se trouve l'Espagnol de Guévare, & de plus une Traduction Italienne, le tout en trois caractères différens. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES DE ROMIEU, Gentilhomme, natif de Vivarets en Languedoc, frere de Damoiselle Marie de Romieu, femme docte, (de laquelle nous parlerons ci-après) & neveu de Monsieur Desaubiers, &c. Il a écrit une Invective, & quelques Satyres contre les femmes ou sexe féminin, à laquelle sa sœur, Marie de Romieu, a fait une Réplique, contenue en ses premières Œuvres Poëtiques, imprimées à Paris, chez la veuve de Lucas Breyer, l'an 1581. Il y a un autre Lanteosme de Romieu, Gentilhomme d'Arles, duquel nous ferons mention ci-après.

JAQUES SAGUIER, natif d'Amiens en Picardie, Docteur en Théologie, & Chanoine d'Amiens. Il a écrit une Oraison funèbre sur le trépas de Monsieur le Révérendissime Cardinal de Crequy, prononcée par lui en l'Abbaye de Saint Wast de Moreul le 15e jour de Novembre, l'an 1574, imprimée à Paris, chez Thomas Belot, l'an 1575. Il florissoit à Paris l'an 1574.

JACQUES SIGNOT. Il a écrit la Description générale de tous les passages, lieux & détroits, par lesquels on peut passer & entrer des Gaules en Italie: & signamment par où passérent Hannibal, Jules César, & les Très-Chrétiens Rois de France, Charles-Magne, Charles VIII, Loys XII & François I, &c. imprimée à Paris l'an 1515, & depuis chez Alain Lotrain, l'an 1539, sous ce titre, La Division du Monde, &c. L'Auteur florissoit sous François I l'an 1520.

JAQUES DE SILLAC, surnommé de la Chastre, & issu de cette noble & ancienne maison de la Chastre en Berry. Il a écrit & composé plusieurs Poësies Françoises, & entre autres l'on voit plusieurs de ses Sonnets imprimés avec ceux de Messieurs Ronsard, Baif, des Portes & autres, mis en musique par Nicolas de la Grotte, &c. Il mourut l'an 1569 ou environ.

JAQUES DE SILLY (Messire), Baron de Rochefort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Damoiseau de Commercy, &c. frere de Messire Loys de Silly, Baron de la Roche-Guyon, &c. Il a écrit une fort docte harangue prononcée par lui devant l'assemblée des Etats d'Orléans sous le règne du Roi, Charles IX, le premier jour de Janvier 1560, imprimée à Paris, chez Charles Perier, l'an 1561, (*in*-4°.) *

* Il prononça ce Discours au nom de la Noblesse. Il est écrit avec beaucoup de force & de dignité. C'est de ce Discours qu'il est dit dans l'Hist. de M. de Thou : *Jacobus Sillius, Rupifortii Comes, luculentam juxtà & fiduciæ plenam Orationem habuit*, Liv. XXVII, init.

JAQUES SPIFAME [1], Gentilhomme Parisien, Président en la Cour de Parlement à Paris, Maître des Requêtes ordinaire du Roi Henri II, & enfin Evêque de Nevers*. Il a écrit plusieurs choses tant en Latin qu'en François, lesquelles je n'ai point encore vues. ** Il mourut à Genève sous le règne de François II, ou environ, auquel lieu il s'étoit retiré pour la religion.

[1] Il fut décapité à Genève le 23 Mars 1566, suivant Jacob Spon, pag. 45 du Tom. II de son *Histoire de Genève*. D'autres disent que ce fut au mois de Mars 1565; variété qui pourroit bien venir de ce que Pâques, en 1566, étant le 12 Avril, les uns accoutumés à placer le commencement de l'année à Pâques, comptoient 1565 jusqu'à l'échéance du 12 Avril, pendant que les autres, commençant l'année au mois de Janvier, comptoient 1566. Touchant les raisons de la condamnation à mort de Spifame, voyez Joly, pag. 748, sur les Opuscules de Loisel; Spon, au lieu marqué; Gui Patin, Let. 8 du Tom. I; Bayle, dans son Dictionnaire, au mot Spifame, & pag. 460 des nouvelles lettres de la Critique du Calvinisme. On a varié plus d'une fois sur le nom propre de Spifame, Evêque de Nevers. Patin, dans sa lettre ci-dessus alléguée, l'appelle *Paul*. Jacob Spon, Bayle, &c. l'appellent *Jaques-Paul*. Le plus sûr est de s'en tenir aux Anciens, la plupart ses contemporains, qui l'ont appelé simplement *Jaques*; de ce nombre est son propre frère *Raoul Spifame*, feuillet 144 du Tom. I des prétendus Arrêts, qu'il a publiés in-8°, l'an 1556, & attribués à Henri II; titre bizarre, puisqu'il n'en a jamais paru de Tom. II, & que tous ces Arrêts, au nombre de trois cens huit, étant purement en langue Françoise, le nom qu'il leur a donné de *Dicæarchia Henrici* étoit dans une langue qui ne leur convenoit pas. On est surpris de trouver dans le centième de ces Arrêts beaucoup de particularités peu honorables à l'aîné des cinq frères Spifame, savoir, à

Gaillard Spifame, qui, ayant malverfé dans fa Charge de Tréforier de l'extraordinaire des Guerres, & prévoyant qu'il ne pourroit éviter le fupplice auquel il feroit condamné pour n'avoir pas fourni à Odet de Foix Lautrec les fommes néceffaires pour le Siége de Naples, fut caufe de la perte de ce Royaume en 1528, & tombant dans le défefpoir, fe défit luimême. (M. DE LA MONNOYE).

Jacques Spifame avoit été Chancelier & Recteur de l'Univerfité, fans doute depuis qu'il étoit entré dans l'Etat Eccléfiaftique. Il fe réfugia à Genève en 1559, où il fut fupplicié fix ans après, fous prétexte de bigamie & d'adultére, mais plutôt, à ce que l'on croit, parce qu'il entretenoit des intelligences avec Catherine de Médicis, fur les avis du Prince de Condé. Voy. l'*Hift. de Genève*, *in*-4°. Tom. I, pag. 310. On lit dans l'*Hift. des Egl. Réformées*, Tom. II, Liv. VI, pag. 155, « qu'il n'avoit faute d'efprit, ni de langue, » ni d'expérience, ayant été Préfident des Enquêtes, puis Maître des Requê- » tes, & Chancelier de la Reine mère ». Suivant une anecdote de tradition confervée à Genève, & rapportée dans les Mémoires de Trévoux, Février, 1736, pag. 316, Spifame difoit *Figura Corporis Chrifti*, au lieu de *Corpus Domini noftri Jefu-Chrifti.* (M. FALCONNET).

* *Voy*. ce qui a été dit plus haut des Spifames au mot ETIENNE SPIFAME. Les deux Bibliothécaires ne font aucune mention de Martin Spifame, Gentilhomme François, Seigneur du grand Hôtel & d'Azy, proche parent du fameux Jacques Spifame, pour lequel il avoit beaucoup d'eftime & de refpect, ainfi qu'il le témoigne dans fes Poëfies, qui confiftent en quelques Sonnets, entremêlés de Chanfons morales & de quelques prières fort dévotes. La première Edition dédiée au Roi Henri II, fut faite à Bourges; comme elle étoit pleine de fautes, l'Auteur les fit réimprimer a Paris en 1583. Le même Auteur a fait imprimer une Harangue en profe de la *Parfaite Amitié.*

Voy. la Bibl. Françoife de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 111.

** Jacques Spifame (ou plutôt Jacques-Paul Spifame). Il eft bien étonnant que La Croix du Maine fe ferve de cette expreffion, *il mourut à Genève*, en parlant de la mort d'un homme qui fut decapité. La date n'eft pas moins extraordinaire, *fous le régne ds François II, ou environ*; il falloit dire *cinq ans après le régne de François II.* Voici les Ouvrages attribués à cet homme célèbre: 1°. *Harangue du Seigneur de Paffy* (c'étoit le nom qu'il avoit pris lorfqu'il avoit quitté la Religion Romaine & l'Evêché de Nevers, pour fe faire Miniftre à Genève) *à l'Empereur Ferdinand I, au nom du Prince de Condé & des Proteftans de France, à la diette de Francfort en* 1562. Cette pièce eft imprimée dans les Additions de le Laboureur aux *Mémoires de Caftelnau*, Tom. II, & dans les *Mémoires de Condé*, Edition de 1743, Tom. IV. & dans l'*Hift. Eccl. des Eglifes Réformées de France*, Tom. II. On trouve dans ce dernier Ouvrage un feconde Harangue de Spifame, *prononcée devant le Roi des Romains, lui feul étant en fa chambre*, & le Sommaire d'une troifième,

devant

devant tous les Princes de l'Empire; 2°. Une *Lettre adressée à la Reine mère du Roi, contenant une utile admonition.* On suppose cette lettre écrite de Rome, & traduite de l'Italien. Elle est datée du 2 Juin 1563, & signée *Gio-Marco-Bruccio*, qui, selon le P. le Long, n'est autre que *Jacques-Paul Spifame.* Elle est aussi imprimée dans les *Mémoires de Condé.* 3°. *Discours sur le congé obtenu par le Cardinal de Lorraine de faire porter armes défensives à ses gens*, &c. Paris, 1565, *in-8°*. Ce Discours est aussi attribué à Spifame par le P. le Long. On trouvera dans le *Dictionnaire Historique & Critique* de Prosper Marchand un très-bon Article sur Jaques-Paul Spifame. On est tenté de croire qu'on peut lui attribuer encore quelques Ecrits publiés sous le nom de *Théophile Spifame;* mais cette conjecture ne paroît pas suffisamment établie.

JAQUES TAHUREAU, Gentilhomme du Maine, frère puîné de Pierre Tahureau sieur de la Chevallerie & du Chesnay au Maine, tous deux enfans de M. le Juge du Maine, nommé Jaques Tahureau, & de Damoiselle Marie Tiercelin, issue de la très-noble & très-ancienne famille des Tiercelins sieurs de la Roche-du-Maine en Poictou, &c. Ses premières Poësies ont été imprimées à Poitiers par les de Marnefs, l'an 1554, fort correctes & de belle impression; elles ont été depuis imprimées à Paris chez Gabriel Buon. Les Mignardises dudit Tahureau ont été imprimées audit lieu, & contiennent plusieurs Sonnets, Odes & Mignardises amoureuses de son Admirée (qui est le nom qu'il donne à sa Maîtresse). Il a traduit en vers François l'Ecclésiaste de Salomon, non encore imprimé. Oraison au Roi, de la grandeur de son règne, & de l'excellence de la Langue Françoise, avec quelques vers François dédiés à Madame Marguerite; le tout imprimé à Paris, chez la veuve de Maurice de la Porte, l'an 1555. Les Dialogues dudit Tahureau, auxquels sont entreparleurs le Democritiq & Cosmophile, &c. ont été imprimés après sa mort par Gabriel Buon, l'an 1565 pour la première fois, & depuis par plusieurs autres diverses, chez le même Buon; nous avons ses Dialogues écrits à la main, lesquels nous espérons faire imprimer bien plus amples qu'ils n'ont été en la première édition [1]. Il a écrit plusieurs autres Œuvres tant en prose qu'en vers François, lesquelles ne sont encore imprimées; elles se voient écrites à la main en la

Bibliothèque de Monsieur de la Chevalerie Tahureau, son frere, duquel nous parlerons ci-après en son rang. Il mourut l'an 1555. Je n'ai point eu ce bien que de le voir ou cognoître, car lorsqu'il mourut j'étois en trop bas âge : mais j'ai entendu de ceux qui l'avoient vu, que c'étoit le plus beau gentilhomme de son siècle, & le plus adextre à toutes sortes de gentillesse.

[1] Il mourut à l'âge de vingt-huit ans, peu après s'être marié. Maurice de la Porte, dans ses *Epithètes*, au mot TAHUREAU, témoigne qu'outre les deux Dialogues que nous avons de cet Auteur, nous en aurions deux autres dont il les auroit accompagnés, sans sa mort prématurée. Ils auroient eu de quoi plaire s'ils avoient ressemblé aux deux premiers du *Démocritiq.* Pâquier a eu tort de s'en être moqué dans une Epigramme Latine, *In Democriti Scriptorem*, 3 Epig. 59, en ces termes : *Omnia qui ridet, ridetur ab omnibus ipse.* Il devoit songer à son *Monophile*, & à ses *Colloques d'Amour*, Dialogues dont tout le monde auroit grand sujet de se moquer, mais dont personne cependant ne se moque, parce que personne ne les lit. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. sur JAQUES TAHUREAU, & PIERRE, son frère, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 207 & suiv. & la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 40.

JAQUES DE LA TAILLE, Gentilhomme natif de Bondaroy, au pays de Beaulse, frere puîné de Jean de la Taille (duquel nous parlerons ci-après.) Il a composé plusieurs Tragédies & Comédies Françoises en l'an de son âge 17 & 18, desquelles Tragédies s'ensuivent les titres ou appellations : Saul, Alexandre, Daire ou Darius, Athamant, Progné & Niobé. Il a écrit un Traité de la manière de faire des vers en François comme en Grec & en Latin. Les Tragédies de Saul, Daire, Alexandre, & autres Œuvres dudit Jaques de la Taille, ont été imprimées à Paris, chez Féderic Morel, l'an 1573*. Il mourut de peste à Paris l'an 1562, âgé de vingt ans. Je ne sais quelle inimitié il portoit si grande aux Mançois & aux Normands, que d'avoir laissé par écrit, en ses Œuvres, qu'il louoit Dieu entre autres choses de ne l'avoir point fait naître au Maine ou en Normandie, mais en Beaulse.

* Tous les Ouvrages de Jacques de la Taille ont été publiés après sa mort par Jean de la Taille son frère. Son Traité sur la manière de faire des vers en

Grec comme en Latin, c'est-à-dire, des vers mesurés, est un petit Ecrit de vingt-deux feuillets *in*-8°. imprimé à Paris en 1573. Sa Tragédie de *Daire*, & celle d'*Alexandre*, suivie de quelques pièces de vers, furent imprimées la même année. Il avoit aussi paru un petit Recueil d'Inscriptions, d'Anagrammes, &c. par Jacques de la Taille, en 1572, à la suite d'une Tragédie de Jean son frère, intitulée *Saül furieux*. La Croix du Maine se trompe, quand il attribue cette Tragédie de *Saül* à Jacques de la Taille. Rien n'est moins exact que ce que dit sur les deux frères *de la Taille* l'Auteur de la *Bibl. des Théâtres*, pag. 77.

JAQUES TIGEOU, Angevin, Docteur en Théologie de la Faculté de Rheims, Chanoine & Chancelier en l'Eglise Cathédrale de Mets en Lorraine *. Il a traduit de Latin en François les Œuvres de S. Cyprien, imprimées à Paris l'an 1570.

* Il a traduit du Latin en François un Discours où l'on trouve des particularités qui peuvent servir à l'Histoire du Cardinal de Lorraine & de son frère. L'Ouvrage Latin a pour titre : *Caroli Lotharingiæ, & Francisci, Ducis Guisii, Litteræ & Arma, in funebri Oratione habitâ, Nancei à Nicolao Bocherio.* Paris, 1577, *in*-4°. La Traduction qui parut deux ans après est intitulée : *La Conjonction des Lettres de Charles, Cardinal de Lorraine, & de François, Duc de Guise, frères*, *in*-4°. Reims, 1579.

JAQUES TROUILLARD, sieur DE LA BOULAYE, Docteur en Médecine à Montpellier, natif de la ville du Mans, Médecin du Roi de Navarre, homme docte ès Langues, grand Philosophe naturel & bien versé dans la Médecine, frere de Guillaume Trouillard sieur de Montchenu, Avocat au Mans (duquel nous avons parlé ci-dessus, &c.) Il a traduit de Latin en François un Dialogue de Théophraste Paracelse, contenant la Défense de la Chrisopoie, ou manière de faire l'or, & au contraire l'accusation de l'Alchimie sophistique. Ce Livre n'est encore imprimé. Il florit en Anjou cette année 1584.

JAQUES VAILLER, Ministre à Genève. Je n'ai point vu de ses écrits*.

* Il avoit été Prêtre & Maître-d'Ecole à Briançon en Dauphiné.

JAQUES VEIRAS de Nismes en Languedoc, Docteur en Médecine à Montpellier l'an 1598, oncle de Pierre Veiras de Nismes, Médecin, &c. Il a écrit un Traité de Chirurgie, con-

tenant la vraie Méthode de guérir les plaies des Arquebusades ; imprimé à Lyon par Barthelemy Vincent, l'an 1581.

JAQUES VIARD, sieur DE LA FONTAINE, Médecin & Philosophe, Astrologue & Mathématicien. Il a écrit un Almanach & Prophétie pour huit ans, commençant l'an 1561, contenant plusieurs Discours de Philosophie tant divine que naturelle & judiciaire, avec un Recueil des choses mémorables advenues depuis la création du monde jusques à présent, imprimé au Mans par Hiérosme Olivier l'an 1561 ; le Période du Monde, dédié & présenté au Roi Charles IX ; Médecine préservative & très-nécessaire pour guérir tous égarés de la Foi Chrétienne. Cet Œuvre est écrit en vers François & annoté en marge d'annotations Latines, imprimé au Mans par ledit Olivier, l'an 1569. Oraison du Traité de la Paix, entre le grand Roi des Rois, & ses Sujets, imprimée au Mans par Hiérosme Olivier, l'an 1559. Almanach pour l'an 1564, calculé sur l'horison du pol solaire d'Anjou, imprimé à Paris par François Moreau, l'an 1562. Il a écrit plusieurs Almanachs & prognostications, autres que les susdits, imprimés à Paris, à Angers, au Mans & autres lieux. Il a fait sa demeure un fort long-temps en la ville de Pontualein au Maine l'an 1559, & depuis à Gouis près Durestal en Anjou, l'an 1574.

JAQUES VINCENT, natif de Crest Arnauld ou Arnoul en Dauphiné, Aumônier de Monsieur le Comte d'Anghien, & Secrétaire de Monsieur l'Evêque du Puy en Velay. Il a traduit en François les Livres de Palmerin d'Angleterre. Il a traduit d'Italien en François l'Histoire de Rolan Furieux *. Il a traduit d'Espagnol en François l'Histoire amoureuse de Dom Flore & Blanchefleur, son amie, avec la complainte que fait un Amant contre l'Amour & sa Dame, imprimée à Lyon par Benoit Rigault ; l'an 1571. Il a traduit de Latin en François, l'Oraison de maître Patrice Cocburne, Ecossois, traitant de l'utilité & excellence du Verbe divin.

* Il faut lire *Roland Amoureux*, & non pas *Furieux*. Le même a encore

traduit de l'Italien la *Pyrotechnie* de Vanoccio Bringuccio, imprimée à Paris chez Claude Fremy, *in*-4°. 1556, réimprimée en 1572. (Président BOUHIER).

JAQUES DE VINTIMILLE, ou DE VINTEMILLE, Conseiller du Roi, au Parlement de Dijon en Bourgogne l'an 1580, autrement appelé Jacques des Comtes de Vintemille en l'Isle de Rhodes, de laquelle maison il étoit issu [1]. Il a traduit de Grec en François la Cyropœdie, ou Institution du Roi Cyrus, écrite en Grec par Xénophon, imprimée à Paris l'an 1547 par Vincent Sertenas. (*in*-4°.) Il a traduit de Grec en François l'Histoire de Herodian, imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1580, revue & recorrigée par l'Auteur, outre les premières éditions *. Jean Colin a aussi traduit ladite Histoire comme nous dirons en son lieu. Il a écrit un carme Saturnal, tant en Latin qu'en François, imprimé avec le Dialogue de Platon, intitulé le Theages, ou de la Sapience, imprimé à Lyon par Charles Pesnot, l'an 1564. Il florissoit à Dijon l'an 1580. Nous ferons mention de ses Œuvres Latins autre part.

[1] Il naquit à Rhodes, où s'étoit retiré son père, *Alexandre des Comtes de Vintemille*, ou *Vintimille*, de l'ancienne maison ainsi nommée de la Ville de Vintemille, sur la côte de Gènes. Alexandre ayant été tué en 1522 à la prise de Rhodes, le Chevalier Georges de Vauzelles, Lyonnois, ami du défunt, crut, en reconnoissance des bons offices qu'il en avoit autrefois reçus, devoir prendre soin de Jacques de Vintemille, âgé pour lors de dix ans. Il le fit donc élever, l'amena en France, &, l'entretenant aux études, le mit en état de faire de grands progrès dans les Mathématiques, la Jurisprudence, les Langues & les Belles-Lettres. Son mérite, étant connu, lui ouvrit l'entrée à la Cour de François I, & de son successeur Henri II. Les desseins qu'il donna pour l'ornement de la belle maison d'Anet, que la Duchesse de Valentinois faisoit bâtir, lui procurèrent une charge de Conseiller au Parlement de Dijon, dans laquelle il fut reçu le 10 Mai 1550. Après vingt ans de mariage, étant demeuré veuf, & devenu en 1570 Ecclésiastique, il fut Archidiacre de Notre-Dame de Beaune, Chanoine de S. Lazare d'Autun, & Doyen de S. Vincent de Chalon-sur-Saone. Il aimoit fort la Poësie Latine, dans laquelle, tout savant qu'il étoit en Grec, il ne laissoit pas, de même que Philelphe, Béze, & quelques autres, de faire plusieurs fautes de quantité, comme on le voit dans les vers de sa façon, insérés au Recueil qu'il fit imprimer l'an 1580 à Paris, sous le titre de *Tumulus Macuti Pomponii*, c'est-à-dire, *de Maclou Popon*, Conseiller comme lui au Parlement de Bourgo-

gne. Il mourut l'an 1582, âgé de soixante-douze ans, & fut enterré en l'Eglise de S. Michel à Dijon. (M. DE LA MONNOYE).

Voy Palliot, en son *Parlement de Bourgogne*, pag. 198, & le P. Jacob, *de Scriptorib. Cabilon.* pag. 31.

* La première Edition parut à Lyon chez Guillaume Roville, en 1554, *in-fol.* On trouve à la tête une Epître Dédicatoire de l'Auteur, au Connétable Anne de Montmorency, datée de 1544, puis une Lettre de Pontus de Thyard à l'Auteur, à qui il paroît qu'il avoit dérobé sa Traduction, & l'avoit fait imprimer à son insçu.

Fin des Jaques. S'ensuivent ceux desquels le nom se commence par ce nom de Jean.

JEAN ALPHONSE, natif du pays de Xaintonge, près la ville de Congnac, Capitaine & Pilote très-expert à la Mer, &c. Il a écrit un Discours très-ample de ses voyages, tant par Mer que par Terre, lequel Livre a été mis en lumière par Melin de Saint Gelais, l'ayant recouvré subtilement & avec grand peine : & enfin le fit imprimer à Poitiers chez Jean de Marnef, l'an 1559. Sur la fin dudit Livre ont été ajoutées les tables de la déclinaison ou eslongnement que fait le Soleil en la ligne æquinoctiale, chacun jour des quatre ans, ordonnées par Olivier Bisselin, comme nous dirons ci-après.

JEAN ALINE, Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge *.

* C'étoit un Poëte du Pui de Rouen, que du Verdier nomme au mot GUILLAUME ALEXIS.

JEAN DE AMELIN, Gentilhomme Sarladois ou de Sarlat en Périgort. Il a traduit de Latin en François quelques Livres de l'Histoire de Tite-Live Padouan, imprimés à Paris [1]. Il a écrit l'Histoire de France non encore imprimée, de laquelle fait mention Ronsard en ses Œuvres; Hymne à la louange de M. le Duc de Guise, imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1558. Il a écrit plusieurs autres Poësies Latines & Françoises,

non encore imprimées. Il floriſſoit ſous le règne d'Henri II, Roi de France.

[1] Ronſard, Liv. II de ſes *Poëmes*, a extrêmement loué la Traduction que Jean Amelin avoit commencée de Tite-Live. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN-ANTOINE DE BAIF [1], Secrétaire de la Chambre du Roi, Gentilhomme Vénitien, car il naquit à Veniſe l'an 1532 *, lorſque Lazare de Baif ſon père étoit Ambaſſadeur à Veniſe pour le Roi François I, lequel Lazare de Baif étoit Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & naquit en ſa terre des Pins près la Fleche en Anjou, &c. Ledit Lazare étoit oncle de M. de Malicorne Meſſire Jean de Chourſſes, Chevalier des deux Ordres du Roi. Cetuy-cy, Jean-Antoine de Baif, fut inſtruit dès ſes plus tendres ans aux bonnes lettres, & ſur-tout en la langue Grecque, en laquelle il a tellement profité, qu'il a été eſtimé l'un des premiers de notre ſiècle, témoin ce qu'en a écrit Joachim du Bellay, Angevin, quand il dit :

Docte BAIF *des doctes le Doctime*, &c.

Il a écrit dès ſes plus tendres ans les Amours de Francine & Meline **, imprimées à Paris chez André Vechel l'an 1555 & en autres divers lieux; le Brave, Comédie Françoiſe dudit ſieur de Baif, repréſentée devant le Roi Charles IX, l'an 1567, le 28e jour de Janvier, imprimée à Paris chez Robert Eſtienne audit an 1567; Eſtrenes de Poëſie Françoiſe en vers meſurés, contenant pluſieurs Poëmes, imprimés chez Denis du Val, l'an 1574, de caractères nouveaux, & ſuivant l'orthographe dudit Jean-Antoine de Baif; deux Traités, l'un de la Prononciation Françoiſe, & l'autre de l'Art metric, ou de la façon de compoſer en vers : ils ne ſont encore imprimés. Complainte ſur le trépas de Charles IX, imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1574; Imitations ou Traductions de quelques Chants de l'Arioſte, imprimés à Paris par Lucas Breyer, l'an 1573; Traité de Jean Pic de la Mirande ou Mirandole, touchant l'imagination, traduit par ledit Baif de Latin en François, imprimé à

Paris chez André Vechel, l'an 1557; Epître au Roi, pour l'instruction d'un bon Roi, imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1575; première Salutation au Roi, sur son advenement à la Couronne de France, imprimée par Federic Morel, l'an 1575; Advertissement Saint & Chrétien, touchant le port des armes, écrit en Latin par Jaques Charpentier, Jurisconsul de Tolose, &c. imprimé à Paris chez Sebastien Nivelle, l'an 1575: je ne sais s'il en est le Traducteur, comme l'assurent aucuns. Mimes, Proverbes & Enseignemens dudit sieur de Baif, imprimés à Paris l'an 1576, avec plusieurs de ses Poësies, chez Lucas Breyer, pour la première fois, & depuis augmentés de beaucoup, & imprimés chez Mamert Patisson, l'an 1581, à Paris. Il a traduit en vers François mesurés plusieurs Psalmes de David, non encore imprimés. Il compose maintenant de fort beaux & bien doctes Sonnets, lesquels il espére mettre bientôt sur la presse. Ses Œuvres ont été imprimées en deux volumes à Paris. Il a écrit, outre les Œuvres ci-devant mentionnées, quelques fort doctes Œuvres en Mathématiques, imprimées il y a fort long-temps. Il florit à Paris cette année 1584, & a dressé une Académie, laquelle est fréquentée de toutes sortes d'excellens personnages, voire des premiers de ce siècle, laquelle a été discontinuée pour quelque temps, mais lorsqu'il plaira au Roi de favoriser cette sienne & louable entreprise, & frayer aux choses nécessaires pour l'entretien d'icelle, les Etrangers n'auront point occasion de se vanter d'avoir en leurs pays choses rares, qui surpassent les nôtres.

[1] S'il est vrai, comme l'a marqué Scévole de Sainte-Marthe, que ce fut à l'âge de soixante ans que Jean-Antoine de Baïf mourut, peu de jours avant que Henri IV se rendît maître des Faubourgs de Paris, c'est à-dire, peu de jours avant le mois d'Août 1590, il s'ensuivra que Baïf, puisqu'il étoit alors sexagénaire, naquit l'an 1530, & non pas 1532, comme le pose La Croix du Maine, suivant lequel il seroit mort à cinquante-huit ans. (M. de la Monnoye).

Jean-Antoine Baïf, appelé quelquefois *Jean-François*, étoit bâtard de Lazare, Ambassadeur à Venise. Il étudia sous Dorat & Tusan, fut Condiscipple

difciple de Ronfard & au nombre des Poëtes de la Pleïade, fous Charles IX. Il tenta de mettre en ufage les comparatifs & les fuperlatifs Latins en François, docte, *doctieur*, *doctime*; hardi, *hardieur*, *hardime*. Du Bellai s'en moque dans un Sonnet, fur la fin de fes *Jeux Ruftiques*... Pâquier, Let. 2, Liv. XXII. Il forma le projet de l'établiffement d'une Académie de Poëfie & de Mufique. *Hift. de l'Univ. de Paris*, Tom. VI, pag. 242 & 246. Il montra plus d'ardeur que de talent, & eft traité de *fou*, avec quelque raifon, dans le *Pithœana*. (M. Falconnet).

* Jean-Antoine de Baïf, fils d'une Vénitienne, fut enfuite légitimé par Lazare fon père. Son projet d'Académie eut lieu, & en 1571 elle fut établie par l'autorité & fous la protection du Roi Charles IX. Henri III eut auffi de l'affection pour cette Compagnie naiffante, que les troubles des Guerres Civiles eurent bientôt dérangée. On n'en parla plus à la mort de fon Fondateur.

V. la Bibl. Françoife de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 340.

** Les *Amours* de Baïf parurent à Paris dès 1552, *in*-8°. Edition fort rare, & inconnue à La Croix du Maine. On y trouve les *Amours de Meline* en deux livres, les *Amours de Francine* en quatre livres, & *Diverfes Amours* en trois livres. Il y en a une autre Edition *in*-4°. Paris, 1576. Baïf fit imprimer le Recueil de fes Œuvres en deux volumes *in*-8°. à Paris, en 1572 & 1573. Il ne contient qu'une partie de fes Ecrits. La Bibliothèque curieufe de M. Clément prétend que ce Recueil eft auffi fort rare. Les titres de fes diverfes pièces de théâtre, imprimées ou manufcrites, fe trouvent dans les *Recherches fur les Théâtres de France*, par M. Beauchamps, pag. 38, Edit. *in*-4°. premier âge. Ses *Etrennes de Poëfie Françoife* font non-feulement un livre rare, mais un chef-d'œuvre d'impreffion en caractères Italiques.

Voy. la Bibl. Françoife de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, pag. 149.

JEAN ARGUERIUS [1]. Il a traduit de Latin en François le Livre de Jean Garæus, imprimé à Bafle l'an 1566, touchant la prédeftination, &c.

[1] *Arguerius* paroît un nom fuppofé; il n'a pas du moins l'air d'un nom François: *Garæus* ne m'eft pas plus connu, peut-être faut-il lire *Garcæus*. (M. de la Monnoye).

JEAN D'ARRAS. Il a écrit l'Hiftoire * de Lufignan, autrement appelée l'Hiftoire de Melufine, imprimée à Lyon, l'an 1500, ou environ, chez Gafpard Ortuin & Pierre Schenck.

* Son *Hiftoire de Lufignan, ou de Melufine, fille du Roi d'Albanie & de Madame Preffine, faite par le commandement de Jean, fils du Roi de France*, par Jean d'Arras, en 1387, fut imprimée en 1500. à Paris, *in-fol.* & à Lyon, *in*-4°. Voy. *Bibl. des Romans*, Tom. II, pag. 278. Cette Edition eft

très-rare, mais il y en a beaucoup d'autres. L'Hiſtoire, ou plutôt le Roman écrit par Jean d'Arras, revu & mis en meilleur ordre, fut imprimé à Paris en 1584, *in*-4°. & pluſieurs fois dans le ſiècle ſuivant. Il avoit été traduit en Allemand dès 1539.

JEAN AUBE DU THOURET ET DE ROQUEMARTINE, Gentilhomme Provençal. Il a écrit en vers François une Lamentation de la France, ſur le décès de Madame Magdeleine de Thurene, Comteſſe de Tande; Déploration ſur la mort de ſa mère, Dame Laudune du Thouret & de Roquemartine, enſemble le décès de ſon frère François de Roquemartine, &c. le tout imprimé à Paris chez Jean Gourmont, l'an 1581, auquel temps l'Auteur vivoit.

JEAN AUBERT, Sieur DE LA MORELIERE, natif du Pays & Comté du Maine. Ce Seigneur de la Moreliere eſt l'un des plus renommés Avocats de tout le Siége Préſidial du Mans, & quand je dirai de tout le Maine, je n'avancerai rien en cela pour ſa gloire, qu'il n'en mérite encore plus: car ſi l'on veut regarder combien il eſt docte & profond en la Juriſprudence, & ſur-tout bien façonné & appris aux Conſultations, l'on me confeſſera que même les voiſins du Maine, ſoit d'Anjou, Touraine & autres lieux, s'adreſſent à lui en ce cas pour recevoir ſon avis, avant qu'entreprendre des procès & autres affaires de ſemblable conſéquence. Il n'a encore fait imprimer aucun de ſes Œuvres, & toutefois j'ai bonne cognoiſſance qu'il a fait pluſieurs doctes & bien curieuſes obſervations ſur le Droit, & encore ſur les Coutumes du Maine. Il florit au Mans cette année 1584, âgé de plus de cinquante ans.

JEAN D'AUBUSSON BERRUYER, dit DE LA MAISONNEUFVE [1]. Il a écrit en vers François le Colloque ſocial de paix, juſtice, miſéricorde & vérité, pour l'heureux accord entre le Roi de France & d'Eſpagne, imprimé à Paris chez Martin l'Homme, l'an 1559; Diſcours ſur le magnifique Recueil fait par les Vénitiens à M. le Cardinal de Lorraine, imprimé à Paris par Eſtienne Deniſe, l'an 1556; Huictains Poëtiques, de

l'onction des Rois élus de Dieu, & de l'obéissance que leurs Sujets leur doivent porter, avec une Oraison de la Vierge Vérité au peuple Gaulois, l'exhortant à pacifier les discordes civiles & séditions populaires, imprimés à Paris chez Pierre Gaultier, l'an 1561.

[1] Le P. Hilarion de Coste, pag. 293 de son Livre intitulé *le Parfait Ecclésiastique*, rapporte une *Déploration* en vers, *sur le trépas de noble & vénérable personne M. Maître François le Picart, Docteur en Théologie, Doyen de S. Germain de l'Auxerrois*, au bas de laquelle on trouve ces mots Latins *DENA SUASU BONI*, qui semblent indiquer le *Décalogue*, & dans lesquels est renfermé par anagramme le nom de *Jean d'Aubusson*. La pièce consiste en vingt huitains, imprimés auparavant chez Etienne Denise, l'an 1556. Du Verdier, qui apparemment n'a point su que *d'Aubusson* étoit le nom de famille de cet Auteur, n'en parle que sous le nom de *Jean de la Maisonneufve*, dont il a été fait mention plus haut au mot ANTOINE HEROET. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN D'AUCY (Frère). Il a écrit quelques Mémoires des Antiquités de Lorraine *, allégués par Richard de Wassebourg en ses Chroniques de la Gaule Belgique. Je ne sais s'ils sont imprimés.

* Jean Daucy étoit Cordelier & Confesseur des Ducs de Lorraine François & Charles. Le P. le Long, n°. 15469 de sa *Bibl. Histor. de la France*, cite une Histoire manuscrite des Ducs de Lorraine, par Jean Daucy, qui lui paroît être la même chose que les *Mémoires des Antiquités de Lorraine*, dont parle La Croix du Maine. Cette Histoire faisoit partie des Manuscrits de la Bibliothèque de Séguier, qui ont passé, comme l'on sait, dans celle de S. Germain des Prés.

JEAN AURAT, ou D'AURAT, dit AURATUS [1], Poëte du Roi, Grec, Latin & François, issu de l'ancienne famille des Dinemandy & Bremondais, tant renommés à Limoges, &c. autrefois Lecteur du Roi à Paris en la langue Grecque, de laquelle charge il s'est demis, pour en pourvoir son gendre M. Nicolas Goulu, dit Gulonius, homme fort célèbre, & duquel nous ferons mention autre part. La Ville de Limoges se doit reputer bien heureuse d'avoir produit en notre temps (sans faire mention des siècles passés) deux tant renommés & si excel-

lens hommes, que cetui-cy & Marc-Antoine de Muret, Citoyen de Rome, son contemporain : car c'est une chose toute assurée, & déjà assez reconnue par un si grand nombre d'hommes qui l'ont mis par écrit, que peu d'hommes se peuvent vanter d'être doctes en la langue Grecque, & entendre bien les anciens Poëtes Grecs & Latins, sans avoir été disciples ou auditeurs dudit sieur d'Aurat : & ceux-là seroient reputés par trop ingrats, qui ne l'advoueroient pas : vu que les plus savans de l'Europe s'estiment bien heureux de confesser d'avoir eu un tel maître, duquel ont fait tant d'état & font encore les Rois de France & tous les grands Seigneurs & autres. Il a écrit plusieurs Poëmes très-doctes, tant en Grec & Latin, qu'en François, desquels il s'en voit quelques-uns imprimés, mais non pas réduits ou assemblés en un volume, comme il espere faire, & les publier en bref, pour le contentement de tous amateurs des Muses. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de soixante-sept ans, & non plus (comme pourroient penser aucuns) car il naquit l'an 1517, & ce qui fait croire à plusieurs qu'il ait quatre-vingt ans, ou davantage encore, c'est qu'ils mesurent l'âge de ses disciples au sien, ou bien le temps depuis que son nom est en vogue, & qu'il a fait lectures publiques : mais ils ne regardent pas qu'il étoit fort jeune d'ans, quand il commença à paroître. Il fait encore tous les jours leçons ordinaires de sa profession à Paris, tant il aime à profiter au public, & faire des disciples qui témoigneront de sa science par les doctes leçons qu'il leur fait : ce que plusieurs, tant étrangers que François, ont jà témoigné par écrits publics, n'ayant voulu demeurer ingrats ou craintifs d'advouer ce qu'ils avoient appris de lui.

[1] On a extrêmement varié sur l'orthographe du nom François de cet Auteur. Originairement c'étoit *Dorat*. Le Latin *Auratus*, qu'il se donna, fut cause que les uns l'appelèrent *Aurat*, & que les autres, qui l'entendoient appeler *Dorat*, écrivirent *d'Aurat*. On en revint à la fin à l'origine ; & la règle aujourd'hui, quand on parle de cet Auteur en François, est d'écrire *Dorat*, comme du Verdier l'a écrit au mot JEAN DORAT. Il mourut au mois de Novembre 1588, âgé de quatre-vingt ans, ou seulement de soixante-

onze, s'il est vrai qu'il ne soit né qu'en 1517, comme le dit ici bien positivement La Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

Béze, dans son *Passavant*, l'appelle *J. Pierre Doré* (*J. Petrus Auratus*). Son vrai nom de famille étoit *Dinemandi*, en Limosin *Dinematin*; sa mère étoit de la famille de Bermondet. *Voy.* Naudé, dans la *Préface de Niphas*, sur les changemens de nom. Papire Masson pense qu'il faut l'appeler *d'Aurat*, & non *Dorat*; il en tire l'étymologie *ab Auranciæ ripâ*. — C'étoit un Poëte médiocre, dont les meilleurs vers, s'ils étoient de lui, seroient ceux-ci :

Roma quod inverso tam delectetur amore
Nomen ab inverso nomine fecit amor. (M. FALCONNET).

Voy. le Menagiana, Tom. III, p. 307. Voy. aussi sur le nom de *Dorat*, sa famille, ses qualités naturelles & ses Ouvrages, les Mém. de Niceron, Tom. XXVI, p. 109 & suiv. Il eut le titre de *Poëta Regius*, sous Charles IX, & fut de la Pleïade, avec Baïf, Jodelle, du Bellai, Belleau, Ronsard & Pontus de Thyard. — Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 286.

JEAN AVRIL, Sieur DE LA ROCHE, Prieur de Corzé, natif de la Ville du Pont de Cey, à deux lieues d'Angers, Poëte Latin & François. Il a écrit en vers François les regrets sur la rupture de la paix, l'an 1568; Ode sur les victoires obtenues par M. le Duc d'Anjou, le tout imprimé ensemble, l'an 1570. Il a traduit de Latin en vers François les deux premiers Livres de Marcel Palingene, Italien, le plus excellent Poëte de notre tems, &c. il ne les a encore mis en lumière. Je ne sçay si ce qui l'a empêché de ce faire, a été qu'il a vu les imitations de Scévole de Sainte-Marthe, sur ledit Palingene, si heureusement & si doctement traduites, que cela l'ait retardé de faire imprimer les siennes [1]. Poëme dudit Jean Avril, touchant sa naissance, non encore imprimé; le Bienveignement à Monseigneur, entrant en Anjou, imprimé à Angers par René Troismailles, l'an 1578. Il florit à Angers cette année 1584. S'il a composé d'autres Œuvres, je n'en ai pas cognoissance.

[1] Guillaume Colletet, pag. 94 & 95 de son Discours de la Poësie Morale, dit que Scévole de Sainte-Marthe ayant mis au jour quelques-unes de ses imitations de divers endroits du *Zodiaque* de Palingéne, fut cause que Jean Avril n'osa publier sa Traduction en vers François des deux premiers Livres, mais qu'en 1619 il en parut une entière, par un autre Auteur qu'il ne nomme point. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN-AYMÉ DE CHAVIGNY, natif de Beaune en Bourgogne, Poëte Latin & François. Il s'appelle en Latin JOANNES-AMATUS CHAVIGNEUS SEQUANUS [1], &c. Il a écrit les larmes & soupirs sur le trépas d'Antoine Fiancé, Bourguignon, Philosophe & Médecin, &c. imprimés à Paris chez Estienne Prevosteau, l'an 1582.

[1] Quelques-uns le confondent avec *Jean Chevigny de Beaune*, quoique celui-ci ne joigne point le nom d'*Aymé* à celui de *Jean*, ne s'appelant point non plus *Chavigny*, mais *Chevigny* en François, *Chevigneus* en Latin, comme on le peut voir dans le Recueil intitulé *Macuti Pomponii tumulus*. Ce n'est pas d'ailleurs *Sequanus* que Chavigny devoit être appelé en Latin, s'il étoit de Beaune, c'est *Heduus*; mais il étoit véritablement *Sequanus*, puisqu'au-devant de son Discours sur la vie de Michel Nostradamus, il se qualifie lui-même *Franc-Comtois*; ainsi la méprise de La Croix du Maine, quand il le fait de Beaune *, est évidente. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean-Aymé de Chavigny étoit véritablement de Beaune, fils de noble homme Jean Chevignard de Chavigny, & de Pallas le Blanc.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 41, & la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. I, pag. 139, que Goujet a copiée. On y trouvera un Catalogue exact des Ouvrages de cet Ecrivain, soit en vers, soit en prose. La Croix du Maine en a fait deux Auteurs différens, *Jean-Aymé de Chavigny*, & *Jean de Chevigny*. Teissier s'est trompé plus grossièrement, quand il a pris *Aymé* pour le nom de famille, & *Chavigny* pour le nom du lieu où cet Auteur étoit né. Chavigny mourut en 1604, âgé de plus de quatre-vingt ans. M. de Chavigny, ci-devant Ambassadeur en Suisse, & qui est mort cette année 1771, étoit de cette même famille.

JEAN BACQUET, Parisien, Avocat du Roi en la Chambre du Thrésor à Paris. Il a écrit un fort docte & bien laborieux ouvrage, touchant le Domaine des Rois de France, imprimé à Paris, l'an 1577. René Chopin, l'honneur d'Anjou, & des plus savans Avocats du Parlement de Paris, en a aussi écrit en Latin, lesquels sont imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau (comme nous dirons en notre Bibliothèque Latine). Ils florissent tous deux à Paris cette année 1584 *.

* Les Œuvres de Bacquet ont été imprimées *in-fol.* à Paris, 1588.

JEAN-BAPTISTE MULER, dit MULERUS, natif du pays de Rhetie, en la Basse Allemagne, près de Suisse. Il a traduit

de Latin en François les trois Livres de Loys Lavather, ou Lavatherus, touchant les apparitions des esprits, fantômes, prodiges & accidens merveilleux : plus, trois questions proposées & résolues par Pierre Martir, touchant lesdits esprits, le tout imprimé l'an 1571, & encore depuis. Il a traduit de Latin en François plusieurs Livres de Henry Bullinger, &, entr'autres, ceux des persécutions de l'Eglise, &c. imprimés l'an 1573.

JEAN-BAPTISTE RICHARD [1], Bourguignon, Avocat au Parlement de Dijon *. Il a mis en lumière un sien Plaidoyé pour les Habitans de Coulches, contre le Prieur & Baron de ce même lieu, lequel il prononça en Parlement l'an 1581, le 22 de Février, imprimé à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1582.

[1] Charles Févret, célèbre Jurisconsulte Dijonnois, Auteur du Traité de l'*Abus*, publia en 1654 un Dialogue *de claris Fori Burgundici Oratoribus*, dans lequel, à l'imitation de celui de Ciceron, *des Orateurs Romains*, il représente & caractérise les plus illustres Avocats du Parlement de Dijon, depuis environ 1576 jusqu'en 1620 & 1630. Jean-Baptiste Richard n'y est pas oublié, qu'il dit cependant avoir eu plutôt la réputation de docte que d'éloquent. Il en exalte sur-tout le talent pour la Poësie Bourguignone, regrettant extrêmement qu'il ne restât de lui aucune pièce en ce genre, parce qu'après sa mort Jean Richard son fils, Ecclésiastique grave jusqu'à l'austérité, les brûla toutes, ne voulant point qu'on mît en parallèle ces Compositions badines, quoiqu'ingénieuses, de son père, avec ses Ouvrages d'érudition, qui, selon lui, devoient seuls faire honneur à sa mémoire. Je ne sache pas qu'on ait autre chose de Jean Richard en François que le Plaidoyer ici rapporté. Nous avons en Latin ses *Antiquités de Bourgogne*, imprimées dès 1585. Ses *Notes sur Pétrone* ont été attribuées par erreur à un *Christofle Richard*, de Bourges. Il en promettoit de plus amples sur cet Auteur, témoin l'extrait qu'en 1611 il donna d'une digression qu'il y faisoit *de antiquâ Francorum origine*, à l'occasion de ces mots : *Ego autem frigidior Hieme Gallicâ factus.* Le petit Poëme Macaronique, intitulé *Cagasanga Reistro-Suisso Lansquenetorum per M. J. B. Lichiardum, Recatholicatum Spaliporcinum Poëtam*, 1588, est aussi de lui pour chose que ce soit. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit né à Dijon, en 1545, car il avoit trente-six ans en 1581, comme il est dit dans une Enquête par Turbe, imprimée dans la *Coutume de Bourgogne* du Président Bouhier. Il plaidoit encore en 1615. Outre son Plaidoyer, cité

par La Croix du Maine, on en a imprimé un autre, qu'il fit pour le sieur de Tintry, contre Dame Antoinette de Rouvray, veuve du Baron de Rully, sur les formes & solennités des testamens. Il fut imprimé à Paris, en 1595, *in*-12. Chopin, dans sa Préface sur la *Coutume d'Anjou*, attribue à Richard un Commentaire entier sur la *Coutume de Bourgogne*, mais il y a lieu de croire que Chopin se trompe. Voy. la *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. II, pag. 204.

JEAN DE BARO (Frère), Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Mineurs, ou Cordeliers. Il a traduit de Latin en François les Postiles & expositions des Epîtres & Evangiles Dominicales, avec celles des Fêtes qui sont solennelles, ensemble les cinq Fêtes de la très-sacrée Vierge Marie, & la Passion de Notre Seigneur Jesus-Christ, premièrement traduites par Pierre Desray, natif de Troye en Champagne, lequel florissoit sous Louis XII, l'an 1499 & 1510, comme nous dirons ci-après.

JEAN DE BARRAUD (Frère), Bourdelois, Religieux de l'Ordre de l'Observance de S. François. Il a continué la traduction du quatrième livre des Epîtres de Guevare, faite par autres avant lui, imprimée à Paris chez Robert le Fizelier, l'an 1584*.

* Cet Auteur & celui qui précéde paroissent être le même nom diversement écrit.

JEAN DE LA BAULME, Gentilhomme Bourguignon. Il a traduit plusieurs Livres de Latin en François, & de François en Latin.

JEAN DE BEAUBREUIL, Lymosin, Avocat au Siége Présidial de Lymoges, l'an 1582, Poëte François & Latin. Il a écrit en vers François la Tragédie d'Atilius Regulus, Consul de Rome, imprimée à Lymoges par Hugues Barbou, l'an 1582, laquelle il a dédiée à M. d'Aurat, Poëte du Roi*.

* Cette Dédicace lui valut les éloges de Dorat.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 174.

JEAN

JEAN DE BEAUCHESNE, Parisien. Il a écrit un Livre de l'Art d'Ecriture, imprimé à Lyon l'an 1580.

JEAN BEAUFILS, Avocat & Doyen au Châtelet de Paris, l'an 1541. Il a traduit de Latin en François deux Livres de Marsil Ficin, Italien, l'un traitant de la vie saine, & l'autre de la vie longue, qui sont les titres du Livre, &c. imprimés à Paris par Denis Janot, l'an 1541.

JEAN DE BEAUGUÉ, Gentilhomme François (je ne sais si c'est un nom supposé) *. Il a écrit l'Histoire de la guerre d'Ecosse, traitant comme le Royaume fut assailli, & en grande partie occupé par les Anglois, & depuis rendu paisible à sa Roine, & réduit en son ancien état & dignité, imprimé l'an 1556.

* JEAN DE BEAUGUÉ. Nicolson dans sa *Bibliot. Histor. d'Ecosse*, le nomme JAQUES. Il dit que son *Histoire d'Ecosse* fut imprimée en 1556, à Paris, *in*-8°, & qu'elle contient le récit des guerres qui troublèrent l'Ecosse, après le règne de Jacques V, mort en 1542.

JEAN BEAUSSAY, Licentié ès Loix. Il a écrit & composé en vers François un Livre intitulé l'Etat & Ordre Judiciaire, suivant les Edits, Statuts & Ordonnances, imprimé.

JEAN LE BEL, Chanoine de S. Lambert de Liege, en Almagne, Historien François, &c. Il a écrit les Chroniques de France & d'Angleterre, suivant ce qui est advenu de son temps, l'an 1326. Froissard, Historien François, des plus renommés, a suivi lesdites Chroniques de Jean le Bel, & les a poursuivies ou continuées jusqu'à son temps, comme il témoigne au Prologue mis devant son Histoire, ou Chronique. Nous n'avons pas ladite Histoire de Jean le Bel imprimée.

JEAN DU BELLAY (Messire), Cardinal, Evêque de Paris, & du Mans aussi, Doyen des Cardinaux, l'an 1560, frère puîné de Messire Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey (duquel nous avons parlé ci-devant). Il a été employé en divers Ambassades de par le Roi François I, & a composé

beaucoup d'Harangues, Oraiſons, Epîtres & autres choſes, tant en Latin qu'en François, &, entr'autres, celle qu'il ecrivit, ſuivant l'intention du Roi ſon maître, à tous les Etats du S. Empire, aſſemblés en la Ville de Spire en Almagne. Elle a été imprimée à Paris par Robert Eſtienne, l'an 1544. Il a écrit pluſieurs Lettres ou Epîtres à ſon frère ſuſdit, leſquelles nous avons par devers nous écrites à la main [1]. Il mourut à Rome, l'an 1560, (*âgé de ſoixante-huit ans*).

[1] Nous avons trois Livres de ſes Poëſies Latines, imprimées à la ſuite de trois Livres d'Odes de Salmonius Macrinus, en 1546, *in-8°*, chez Robert Etienne. J'ai vu quelques Epîtres en vers Latins de ſa façon, non imprimées, qu'il écrivoit de Rome au Chancelier de l'Hôpital, dans leſquelles il y avoit des traits hardis, tant contre la Cour de Rome que contre la France *, où j'ai été ſurpris de trouver quelquefois des fautes de quantité. Le P. le Long, dans ſa *Bibl. Hiſtor. de France*, fait mention des Lettres Françoiſes manuſcrites de Jean du Bellay, conſervées en diverſes Bibliothèques. (M. DE LA MONNOYE).

* Il ne faut pas être étonné des traits hardis qui ſe trouvent dans les Lettres du Cardinal du Bellay contre Rome & contre la France; il eſt probable qu'il penchoit beaucoup vers le Luthéraniſme, ſi l'on doit ajouter quelque foi à l'hiſtoire de ſon mariage avec Madame de Chatillon, dont parle Brantôme, Tom. II des *Dames Galantes*. Ayant perdu ſon crédit à la mort de François I, il ſe retira à Rome, où il paſſa le reſte de ſes jours avec une grande conſidération.

JEAN BELLERE, Flamand, natif de la Ville d'Anvers. Il a traduit d'Italien en François l'Inſtitution d'une fille de noble maiſon, imprimée à Paris par Jean Caveiller, l'an 1558.

JEAN BERNARD, Secrétaire de la Chambre du Roi. Il a écrit un Diſcours des plus mémorables faits des Rois & grands Seigneurs d'Angleterre, depuis cinq cens ans, avec les Généalogies des Rois d'Angleterre & d'Ecoſſe *; plus un Traité de la guide des chemins, les aſſietes & deſcription des principales Villes, Châteaux & Rivières d'Angleterre, le tout imprimé enſemble à Paris, l'an 1579, par Gervais Mallot, après la mort dudit Secrétaire Bernard.

* La *Biblioth. Hiſtor.* du P. le Long, N°. 11967, cite un des Ouvra-

ges de Jean Bernard, qui se trouve manuscrit dans la Bibliothèque de M. d'Aguesseau & dans celle des Minimes de Paris ; il a pour titre : *Sommaire Recueil des querelles & prétentions anciennes des Anglois sur les François.*

JEAN BERTRAND, Poëte François. Il a écrit des Rondeaux, Ballades & autres Poësies à l'honneur de la Vierge Marie *, &c.

* Voy. du Verdier, au mot GUILLAUME ALEXIS.

JEAN LE BIGOT, natif du Tailleul en Normandie. Il a composé un vœu & actions de graces à très-illustre Prince Monseigneur le R. Cardinal de Bourbon, ayant accepté la charge de Conservateur des privilèges de l'Université de Paris, &c. imprimé audit lieu chez Denis du Pré, l'an 1570; Elégie sur la mort de Messire Sebastien de Luxembourg, Comte de Martigues, &c. imprimée à Paris *.

* On a aussi publié à Paris, en 1574, *in*-4°. & *in*-12 la *Prise de Fontenay-le-Comte, le 21 Septembre, par le Duc de Montpensier*, écrite en vers par Jean le Bigot.

JEAN DE BILLY, Abbé de Notre-Dame des Chasteliers [1]. Il a traduit de Latin en François le Traité des Sectes & Héréfies de notre temps, pour cognoître leur origine & fruits qui en sont issus, avec la confession & contradiction de la doctrine des nouveaux Evangelistes de ce temps, imprimé à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1561.

[1] Cet Article, & le suivant, ont pour objet le même *Jean de Billy*, dont La Croix du Maine fait mal-à-propos deux Auteurs différens. Ce *Jean de Billy*, d'abord Abbé de Notre-Dame des Châteliers, fut ensuite Chartreux à *Bourg-Fontaine*, & non pas à *Belle-Fontaine*. On croit qu'il a vécu jusqu'en 1600. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE BILLY, Chartreux de l'Abbaye de Belle-Fonteine. Il a traduit de Latin en François le Miroir spirituel de Loys de Blois, Abbé de Liesses, &c. Il y a un Jean de Billy, frère de Jaques de Billy, Abbé de S. Michel en l'Her, près la Rochelle (duquel nous avons parlé ci-dessus). Je ne sais lequel de ces deux de ce nom de Jean, est son frère, pour ne m'en

être pu informer plus avant : si sçay-je bien que l'un des deux est issu de la noble maison de Billy, sieurs de Prunay au Perche, & de Courvile en Beausse, près la Ville de Chartres.

JEAN BLAVET, Docteur en Médecine, Mathématicien & Astrologue. Il a écrit plusieurs Almanachs & Prognostications, imprimées en divers temps, savoir est, celle de l'an 1548, 1549 & 1552, imprimées à Lyon & à Paris. Il florissoit esdites années *.

* Voy. plus bas, au mot JEAN GUIDO, où il est dit que les *Prognostications* imprimées sous le nom de *Blavet*, sont de *Guido*.

JEAN LE BLOND, Sieur DE BRANVILLE, natif d'Evreux en Normandie, surnommé L'ESPÉRANT MIEUX, qui étoit sa devise, Poëte François & Orateur. Il a écrit en ses jeunes ans un Livre plein de Poësie Françoise, intitulé le Printemps de l'humble Espérant, imprimé par Arnoul l'Angelier, l'an 1536; Traité de la Trinité. Il a traduit de Latin en François Valere le Grand, des faits & gestes mémorables, imprimé à Paris, l'an 1548 (*in-fol.*) Il a traduit de Latin en François les Chroniques de Jean Carion, imprimées à Paris par plusieurs fois. Il a traduit la Description de l'Isle d'Utopie, écrite par Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, qui est un miroir des Républiques du monde, imprimé à Paris chez Charles l'Angelier, l'an 1550. Il a davantage traduit le Livre de Police humaine de François Patrice, de Siene en Italie, qui est un extrait des neuf livres dudit Patrice, touchant la République, fait par Gilles d'Aurigny, Avocat en Parlement, duquel nous avons parlé ci-dessus, auquel Livre a été adjouté un brief Recueil du Livre d'Erasme, touchant l'enseignement ou institution du Prince Chrétien; le tout imprimé ensemble à Paris, l'an 1553, chez Magdeleine Boursette. Il florissoit l'an 1536, sous François I, & encore sous Henri II, 1550, ou environ *.

* Ce Poëte fut un des ennemis de Clément Marot, qui ne daigna jamais lui répondre, tant il le méprisa. On peut juger de son goût par la pièce de son Recueil, intitulée *le Temple de Diane & le plaisir de la Chasse*. La Des-

cription de son *Temple de Diane* est singulière. Il y met des Chanoines, des Chapelains, des Chantres, des Cloches & des Orgues, un Bénitier, de l'Encens, des Autels, des lieux contemplatifs; il est vrai que les *Chantres* signifient les *chiens de chasse qui aboyent*; les *Cloches & l'Orgue*, le *son du cor & des trompettes*; l'*Encens*, l'*odeur des bêtes fauves*. Tout cela est le comble du ridicule. L'Epître du *pauvre Fourvoyé* nous apprend qu'il fut long-temps tourmenté d'une maladie, suite de ses débauches, dont il fait une sale Description.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 108.

JEAN BODEL, natif d'Arras en Picardie, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ [1]. Il a écrit un petit Œuvre, en forme d'Adieu aux Bourgeois d'Arras.

[1] Voy. Fauchet, Chap. 96. Un Romancier anonyme de la *Bataille de Roncevaux*, cité par Antoine Galland dans son Discours Académique de quelques anciens Poëtes François, appelle *JEAN BODIAUX* ce *JEAN BODEL*, & lui attribue un Poëme sur cette même Bataille. — Voy. le Tom. II des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, pag. 680. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BODIN, Angevin, Avocat des plus doctes & renommés de tout le Parlement de Paris, Maître des Requêtes de Monsieur, frère du Roi, homme fort docte ès langues, bien versé en toutes sortes d'Histoires, sacrées ou profanes, Poëte Latin, comme il a bien montré en sa version des Livres d'Opian, Auteur Grec, &c. Il a composé six Livres de la République, imprimés à Paris chez Jaques du Puis, à diverses fois, tant ce Livre a été bien reçu & prisé de plusieurs pour la variété des choses qu'il contient; la Démonomanie des Sorciers, contenant quatre livres, avec les réfutations de Jean Uvier, Médecin du Duc de Cleves, &c. le tout imprimé à Paris chez Jaques du Puis, l'an 1580, & autres diverses fois; Réponses au Paradoxe de M. de Malestroit, touchant l'enchérissement de toutes choses, & le moyen d'y remédier, imprimées à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1568, & par autres diverses fois. Je n'ai pas cognoissance de ses autres Compositions Françoises: quant à ses Latines, j'en ai parlé autre part. Il florit à Laon en Laonnois, au pays de Picardie, cette année 1584 [1].

[1] Il mourut de peste, l'an 1596, en sa soixante-septième année, à Laon,

où il étoit Procureur du Roi. Ménage, de qui je tiens ceci, a épuisé dans ses Remarques sur la vie de Pierre Ayrault tout ce qui peut se dire de Bodin & de ses Écrits, parmi lesquels cependant il a omis cet *in-8°*, rapporté dans la Bibliothèque de Descordes. *Paradoxon quod nec virtus ulla in mediocritate, nec summum hominis bonum in virtutis actione consistere possit.* A Paris, chez Denis Duval, 1596. Une chose encore à observer touchant Bodin, c'est qu'il a inséré mot à mot de longs endroits de son *Theatrum mundi* dans son *Colloquium Heptaplomeres de abditis rerum sublimium arcanis.* (M. DE LA MONNOYE).

Naudé met le Livre de Bodin, *de Republicâ*, au nombre des quatre meilleurs Livres. Il dit encore que les héritiers de Bodin ayant un procès pardevant le Président de Mesmes, lui prêterent l'*Heptaplomeres*, dont il fit tirer copie, & croit que de-là sont venues toutes les autres, dont l'Original étoit resté entre les mains du Président; d'autres disent de Des-Cordes. Cet Ouvrage est intitulé *Heptaplomeres*, du nombre des Interlocuteurs, & non de celui des Livres, comme quelques-uns l'ont cru. *Voy.* la Républ. des Lettres; Juin, 1684, à l'occasion du Livre *de Naturalis. Bodini* de Dieckman. Conringius & Boinebourg s'intriguoient fort pour en avoir une copie, le Livre n'en valoit pas la peine. *Voy.* Loisel, pag. 639 & 640. Son Livre de la *Méthode* est plus propre aux gens avancés qu'aux commençans... Vigneul-Marv. Tom. I, pag. 370 & 371. Patin, ne cherchant qu'à mordre, dit, Tom. IV, Let. 188, que « Bodin étoit Juif dans l'ame, selon toute apparence, ne citant que le vieux Testament, ne parlant jamais de JESUS-CHRIST ». Il n'en dit pas un mot en mourant. On lit à-peu-près la même chose dans le *Borboniana*. — Il est qualifié dans la *Gallia-Orientalis*, pag. 48, *Homo magni ingenii, nullius judicii.* Il étoit très-présomptueux, & attaqua mal-à-propos Turnèbe & Cujas. On dit qu'il avoit été Carme, & qu'il avoit appris, étant Novice, les vers de Baptiste Mantuan, qu'il cite souvent dans ses Ouvrages. — Le Président de Thou lui sauva la vie à la S. Barthelemi, & son Livre de la *Démonomanie* avoit fait croire au bon Président Fauchet qu'il étoit sorcier. *Pithœana.* — Il mourut de la peste à Laon, âgé de soixante-sept ans, quoiqu'il eût écrit que passé soixante ans on ne pouvoit plus en être attaqué. (M. FALCONNET).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XVII, pag. 245. Il se trompe, lorsqu'il cite une Edition de la *Démonomanie* de Bodin en 1578. Ce Livre n'a vu le jour qu'en 1580, comme l'a prouvé M. Clément, dans sa *Bibl. Curieuse*, pag. 402. On trouvera dans cette Bibliothèque bien des détails sur les Editions & les Traductions des divers Ouvrages de Bodin.

JEAN BOICEAU, Poictevin, Sieur DE LA BORDERIE. Il a écrit en vers François plusieurs divers Poëmes, desquels les titres sont l'Aigle & Robineau, desquels Jean de la Peruse,

excellent Poëte Tragic, fait mention en son Ode audit Boiceau, imprimée avec sa Tragédie de Medée. L'Eglogue Pastorale dudit Boiceau, sur le vol de l'Aigle en France, par le moyen de Paix, &c. a été imprimée à Paris chez Jean André, l'an 1539.

JEAN DE BOISSIERES, natif de la Ville de Mont-ferrant en Auvergne. Il a traduit d'Italien en François le Roland furieux d'Arioste, imprimé à Lyon l'an 1580 [1]; la Croisade, ou Voyage des Chrétiens en la Terre-sainte, imprimée à Paris chez Pierre Sevestre, l'an 1583. Les trois volumes de diverses Poësies Françoises dudit Jean de Boissieres ont été imprimés l'an 1579, chez Jean Poupy.

[1] Il n'y a point de Traduction entière de l'*Arioste*, soit en prose, soit en vers, par Jean de Boissieres, ainsi que La Croix du Maine semble l'annoncer; il n'y en a que quelques Chants, comme du Verdier l'a fort bien remarqué au même mot *. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean de Boissieres a moins traduit qu'imité l'*Arioste*. Son Poëme, qui a pour sujet la fameuse Croisade de Godefroy de Bouillon, est un tissu ridicule d'aventures, tantôt tragiques, tantôt galantes, les exercices de dévotion y sont mêlés avec ceux de l'amour; l'ébauche de ce Poëme, qui ne va qu'au troisième Chant, fut imprimée en 1584.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 195.

JEAN DU BOIS, dit DE Bosco, Prêtre & Secretain en l'Eglise Parochiale de S. Michel à Bordeaux, l'an 1478. Il a mis par écrit quelques siennes révélations, touchant sainte Susanne, & de plusieurs autres choses. Voy. de lui fort amplement la première Édition des Gestes des Tolosains, *in*-4°. l'an 1517.

JEAN LE BON, HETROPOLITAIN [1], c'est-à-dire, d'Autreville, près Chaumont en Bassigny, Médecin de M. le Cardinal de Guise, l'an 1572. Il a écrit plusieurs Livres sous noms déguisés, desquels je ferai mention autre part, n'étant ma délibération de réciter ici autre chose que ce qu'il desire bien être su de tous, avoir été écrit par lui, savoir est l'Oraison ou Invective contre les Poëtes confrères de Cupidon & Rithmailleurs François de notre temps, imprimée à Rouen l'an 1554, sous le nom de Jean Nobel, qui est son Anagramme; la Philosophie

d'Adamant Sophiſte, interpretée par ledit Jean le Bon, imprimée à Paris par Guillaume Guillard ; Adages & Proverbes François, ſous le nom de Solon de Voge, imprimés chez Bonfons à Paris, l'an 1576 ; Advertiſſement à Ronſard, touchant ſa Franciade, imprimé à Paris par Denis du Pré, l'an 1568 ; Lucien de la Beaulté, traduit par Jean le Bon, & imprimé à Paris l'an 1557 ; Dialogue du Coural, imprimé à Paris chez la veuve de Nicolas Chreſtien, 1557 ; Poëmes contre Jaques Grevin, Médecin. Je ne ſais s'ils ſont imprimés ; Etymologicon François, imprimé à Paris chez Denis du Pré, l'an 1571 (*in*-8°.) Traduction du Livre de Galien, de la mutation du corps & de l'ame ; le Tumulte de Baſſigny, imprimé à Paris par Denis du Pré, l'an 1573 (*in*-8°.) Abrégé de la propriété des Bains de Plommieres en Lorraine, imprimé à Paris chez Charles Macé, l'an 1576 *. Il a traduit les cinq Livres des Antiquités de Beroſe Chaldéen ; Philippique, contre les Poëtaſtres & Rimailleurs de notre temps, imprimé ſous le nom de J. Macer ; Traité de Galien, que les mœurs de l'ame ſuivent la complexion du corps, &c. imprimé à Paris chez Guillaume Guillard, l'an 1556 ; Paradoxe de la langue Françoiſe ; Polemon ; pluſieurs Epîtres envoyées à pluſieurs de ſes amis, imprimées avec ſes autres Œuvres ; Oraiſon du Rhin, & des terres appelées Communes, qui ſont deçà & de-là le Rhin ; l'Hiſtoire de France, promiſe par ledit Jean le Bon (mais je ne ſais ſi elle eſt bien avancée). La Grammaire Françoiſe ; l'Oraiſon d'Iſocrates, touchant la louange d'Helene ; Traité de l'origine de la Rithme ; Recueil des Epitaphes qui ſont au Cemetière des Sarraſins en Lorraine ; la Hierarchie de Paradis. Ces Œuvres ſuſdites ne ſont encore en lumière : quant à ſes Latines, j'en ferai mention autre part, & diſcourai amplement de la vie dudit Jean le Bon pour beaucoup de raiſons, car il a fait parler de lui en ſon temps pour beaucoup d'occaſions dignes de remarque.

[1] *HÉTROPOLITAIN* eſt dit pour *HÉTÉROPOLITAIN*, mais l'abbréviation d'ἔτρος pour ἕτερος en ce mot-là eſt ſans exemple. (M. DE LA MONNOYE).

* Son *Abrégé des propriétés des eaux de Plombieres* fut imprimé *in*-16 ; c'eſt

l'extrait

l'extrait fait par lui-même d'un Livre Latin sur le même sujet. L'*Histoire de France*, à laquelle il travailloit, & dont parle La Croix du Maine, est probablement le Livre intitulé *les Bâtimens, Erections & Fondations des Villes & Cités assises ès trois Gaules, par Jean le Bon, Médecin du Roi*, imprimé *in-16*. à Lyon, en 1590.

JEAN DE BONNEFONS, natif de Clermont en Auvergne [1], Avocat au Parlement de Paris, l'un des plus excellens Poëtes Latins de notre temps, & lequel a le plus heureusement imité les Baisers de Jean Second, natif de Hage en la Gaule Belgique, tant renommé par tous ceux de notre siècle. Il a écrit quelques Poëmes François, mais il ne les a encore fait imprimer, non plus que ses Latins. Il florit à Paris cette année 1584 *.

[1] Il mourut en 1614 à Bar-sur-Seine, dans la soixantième année de son âge. Voyez ce que j'ai dit de lui & de sa *Pancharis*, pag. 369 du *Menagiana*, Tom. II, & depuis encore en deux Préfaces, mises au-devant d'une impertinente Edition des Poësies de Bonnefons, & des imitations en vers François, qu'en a faites Gilles Durant, le tout publié *in-12* à Paris, 1725, par des ignorans, sous le faux nom de *Wetsteins*, à Amsterdam. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Bonnefons, d'abord Avocat à Paris, & ensuite Lieutenant Général à Bar-sur-Seine, où il mourut, eut un fils, nommé *Jean* comme lui, & aussi Poëte Latin, mais qui eut moins de réputation que son père. Le père imita beaucoup les Italiens, & sa Latinité est fort critiquée dans le *Menagiana*. Jacques Pinon, Conseiller au Parlement de Paris, fit son Epitaphe, que l'on trouve à la suite de ses vers Latins.

JEAN BOQUILLET, Prêtre, natif d'Aubigny. Il a traduit de Latin en vers François les Hymnes sur le Chant de l'Eglise, avec un Cantique sur le Livre de Genese, fait par ledit Boquillet, imprimé à Rheims par Nicole Baquenois, l'an 1558, auquel temps florissoit ledit Auteur, en la ville de Mesieres.

JEAN BORBEL [1], Ministre de la Religion Prétendue Réformée, l'an 1558. Il a écrit une Confession de sa foi, imprimée avec l'Histoire des Mart.

[1] Il semble que La Croix du Maine n'ait osé nommer ce Ministre par son vrai nom, qui étoit JEAN DU BORDEL, comme l'attestent l'*Histoire* même

des Martyrs, ici alléguée ; Jean de Léry, fur la fin de fon *Hiftoire de l'Amérique* ; & Béze, tant dans fon *Hift. Eccl.* p. 161 du Tom. I, qu'en fes *Icones* dans l'éloge de *Joannes Bordellus*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BOUCHET, Poićtevin, natif de la Ville de Poićtiers en Aquitaine [1], Avocat audit lieu, furnommé en plufieurs de fes Œuvres l'ESCLAVE FORTUNÉ, & le TRAVERSEUR DES VOIES PÉRILLEUSES, Poëte François, Hiftorien & Orateur. Il a écrit en vers François les Angoiffes & remèdes d'amour, imprimés à Poićtiers l'an 1537 par les Marnefs, & auparavant imprimé à Paris l'an 1501, & depuis à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1550 ; le Chapelet & gouvernement des Princes, contenant cinquante Rondeaux & cinq Ballades, imprimé avec le Temple des Nobles malheureux de Georges Chaftelain, l'an 1517 ; le Jugement Poëtiq, de l'honneur féminin & féjour des Nobles Dames, imprimé à Poićtiers chez les Marnefs, l'an 1533 ; le Conflićt ou Debat du bonheur & malheur, imprimé à Paris chez Denis Janot ; les Regnards traverfans, & Loups raviffans ; les Annales d'Aquitaine, qui eft un Œuvre extrêmement laborieux & plein de belles Hiftoires très-mémorables : & afin de répéter le jugement qu'en donne Robert Ceneau, dit Cenalis, Evêque d'Avranches, &c. au Livre très-dođe qu'il a écrit des François, ce Livre des Annales de Jean Bouchet eft l'un des plus dignes que nous ayons entre toutes nos Hiftoires Françoifes, & qui mérite le plus d'être traduit en Latin, afin que les Etrangers en aient la cognoiffance ; les Epîtres familières & morales dudit Jean Bouchet, imprimées à Paris l'an 1545, *in-fol.* Le Labirinth de fortune, & féjour des trois nobles Dames, imprimé à Paris par Philippes le Noir, l'an 1533 (*& auparavant à Poitiers, en* 1524). Déploration de l'Eglife militante, fur fes perfécutions ; l'Hiftoire du Roi de France, nommé Clothaire, & de Sainćte Radegonde fa femme, préfentée à la Roine de France par l'Auteur (*Poitiers*, 1527, *in*-4°.) Les Généalogies des Rois de France, tant anciennes que modernes, avec leurs Epitaphes, &c. imprimées à Paris chez Galiot du Pré, l'an

1536, & auparavant (*en* 1527, 1530 *&* 1534). Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire de Juſtin Martir, Auteur Grec; le Panégyriq du Chevalier ſans reproche, traitant de la vie, mœurs & faits d'armes de Meſſire Loys de la Trimouille, Chambellan du Roi de France, imprimé à Poictiers par Jaques Bouchet, l'an 1527; le Palais & Epigrammes des Claires Dames, qui eſt un Traité à la louange de la Roine, mère de François I; le Temple de bonne renommée, & le repos des hommes & femmes illuſtres, imprimé à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1516; la Forme & ordre de plaidoirie, en toutes les Cours Royales & ſubalternes du Royaume de France, rédigée par coutumes, ſtyles & Ordonnances Royales, &c. avec la forme & manière d'expédier les criminels, imprimée à Paris par Jean Ruelle (*& encore par Arnoul & Charles les Angeliers*, *in*-8°. 1552). Les Triomphes de la noble & amoureuſe Dame; les Cantiques de l'ame dévote; le Débat d'entre la chair & l'eſprit; Expoſition du Pſalme de David, qui ſe commence *Miſerere mei Deus*; Contemplations & Oraiſons à la Vierge Marie, à tous les Anges & Saints de Paradis; Traité de l'amour de Dieu. Il a compoſé pluſieurs autres Œuvres *, leſquels je n'ai pas vus. Il floriſſoit à Poictiers, ſous le règne du Roi François I, l'an 1530.

* Bouchet étoit Procureur, & non pas Avocat à Poitiers, comme le dit La Croix du Maine; il le déclare lui-même, finiſſant ainſi ſa ſeconde Epître familière:

> Par ton ami, compagnon de Bazoche,
> C'eſt Jean Bouchet à préſent Porte-poche.

& plus clairement, dans ſa cent-unième Epître, où il s'excuſe d'aller à Bourges ſur ce qu'étant Procureur, ſa charge l'attachoit à Poitiers:

> Je ſuis ſujet à charge Palatine,
> Qui ne veut point qu'ailleurs on ſe deſtine.
> Un Procureur en un mois tout perdra,
> Son bruit, & nom. Rien plus ne lui viendra,
> Si par un mois de ſon état s'éloigne.

Son premier Ouvrage a été l'*Amoureux tranſi ſans eſpoir*; le ſecond, *les Angoiſſes & remèdes d'Amour*; le troiſième, *les Renars traverſans & loups*

ravissans, qui lui acquirent le surnom de *Traverseur.* Il a marqué ce détail dans sa soixante-unième Epître, en ces termes :

Autre plaisir n'ai guère prins au monde,
Depuis trente ans, & ne sais, chose immonde,
Avoir écrit fors en l'an mil cinq cens,
Que fol amour avoit surprins mes sens,
Qui contraignit ma folle main écrire
L'Aymant transi, voulant amour décrire,
Dont, non à tort, me répentis soudain
Par un livret faisant d'amour dédain.
Depuis me mis, pour au mal satisfaire,
A mes Renars & loups ravissans faire,
Où je conquis le nom de Traverseur.

Il est vrai qu'ailleurs parlant de ces *Renars traversans*, il semble les reconnoître pour son premier Ouvrage. C'est dans la seconde Partie de ses Epîtres Morales, Epître XI & dernière, dont j'extrairai ces quatorze vers, qui, (comme je crois) quoique mal tournés, ne déplairont point aux curieux :

Le premier fut les *Renars traversans*,
L'an mil cinq cens qu'avois vingt & cinq ans,
Où feu Vérard, pour ma simple jeunesse,
Changea le nom, ce fut à lui finesse,
L'institulant, au nom de Monsieur Brand,
Un Alemand en tout savoir très-grand,
Qui ne fut onc parler langue Françoise,
Dont je me tus sans pour ce prendre noise,
Fors que marri je fus, dont ce Vérard
Y ajouta des choses d'un autre art,
Et qu'il laissa très-grand part de ma prose,
Qui m'est injure, & à ce je m'oppose
Au Châtelet, où me pacifia
Pour un présent, lequel me dédia.

Il ne me paroît pas qu'on puisse concilier autrement cette contradiction apparente, qu'en disant qu'il n'appelle les *Renars traversans* son premier Ouvrage, que parce que cet Ouvrage, quoique le troisième dans l'ordre de la composition, a été le premier imprimé. Les Epîtres morales & les Epîtres familières de Jean Bouchet, toutes mal limées qu'elles sont, méritent d'être lues, celles-ci sur-tout, à cause des particularités qu'on y trouve des Auteurs ses contemporains, & de quelques-uns du siècle précédent. Les Epîtres morales sont divisées en deux parties, dont la première contient quatorze Epîtres, la seconde onze. Les familières sont au nombre de cent vingt-sept, parmi lesquelles il y en a dix-huit de ses amis. — Quant à ce que Bouchet dit dans

les derniers vers cités de son différend avec Vérard, qui publia son Ouvrage des *Renars traversans*, sous le nom de *Sebastien Brand*, il faut savoir que parmi les Poësies Latines de cet Allemand, imprimées à Strasbourg, *in*-4°. en 1498, il y a une Elégie de cent vers, adressée à Maximilien, Roi des Romains, sous le titre d'*Alopekiomachia, de spectaculo, conflictuque vulpium*, & qu'à cause du cours qu'avoit alors cette pièce, Vérard crut que son Edition des *Renards traversans* de Bouchet seroit d'un meilleur débit, s'il la faisoit paroître sous le nom de *Sebastien Brand*. Bouchet, mortifié de se voir traité de la sorte, alla droit au Châtelet, où il se pourvut, & n'auroit pas manqué de poursuivre, si Vérard n'eût trouvé le moyen de l'appaiser par une somme d'argent. *Voy*. dans La Croix du Maine l'Article MICHEL D'AMBOISE, & dans du Verdier celui de SÉBASTIEN BRAND. — Jean Bouchet naquit ** en 1475, & pouvoit être en sa quatre-vingt-unième année, lorsqu'il finissoit la dernière Edition de ses *Annales d'Aquitaine*, au commencement de l'année 1556, qui, suivant le Calendrier alors reçu, n'étoit que 1555. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXVII, & la Biblior. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tome XI, p. 242.

* Les *Triomphes du Roi François I*, en vers François, *in-fol.* Poitiers, 1550, sont encore de Jean Bouchet, ainsi que le *Parc de Noblesse*, la *Description du très-puissant Prince des Gaules, & de ses Faits & Gestes*; la *Forme de vivre de ceux du bon temps, qu'on nommoit l'âge doré*, Poitiers, 1565, *in-fol.*

** Ce que M. de la Monnoye dit de l'année de la naissance de Bouchet n'est pas exact. Bouchet effectivement, pag. 281 de ses *Annales*, marque qu'il naquit le 30 Janvier 1475 (mais, c'est-à-dire, 1476, selon le style actuel). La Croix du Maine se trompe, en donnant à Jean Bouchet le surnom de l'*Esclave fortuné*. Il n'y a que Michel d'Amboise qui ait été connu sous cette dénomination, comme l'ont remarqué le Clerc & l'Abbé Goujet. Il y a eu beaucoup d'Editions des *Annales d'Aquitaine* par Bouchet, & cependant elles sont toutes rares. La première est de Poitiers, 1524, *in-fol.* On trouvera sur cette Edition & sur celles qui l'ont suivie des détails précieux aux Bibliographes dans la *Bibliothèque Curieuse* de M. Clément, Tom. V, pag. 146 & suiv.

JEAN DE BOVES [1], ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit plusieurs Poëmes François, qu'il appelle Fabliaux, &, entr'autres, celui des deux Chevaux.

[1] Fauchet, Chap. 120, parle de ce Poëte. On ne sait comment Fauchet, La Croix du Maine & du Verdier prononçoient ce nom, parce qu'ils n'emploient nulle part la distinction de l'*v* consonne & de l'*u* voyelle. Il n'y a guère d'apparence qu'on prononçât *de Boves*, comme nous prononçons *Paul Jove* & *Castel-nove*, & j'incline bien plutôt à croire qu'on prononçoit

Bouès en deux syllabes, comme le plurier de *jouet*, de *rouet*, &c. Dans l'incertitude j'emploie ici les mêmes *V* capitaux que nos deux Bibliothécaires, écrivant comme eux *JEAN DE BOVES*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BOUILLON, Prêtre, natif de Sens en Bourgongne. Il a traduit de Latin en François le Livre de l'Imitation de Jesus-Christ, & du contemnement de toutes choses mondaines, imprimé à Paris l'an 1571, par Claude Fremy.

JEAN BOTRU [1], Angevin, Sieur DES MATRAS, l'un des plus doctes Avocats, & des plus renommés du Parlement de Paris, frère de M. Botru des Matras, grand Referendaire en la Chancellerie de France, &c. Il a écrit plusieurs choses en Latin & en François, lesquelles ne sont encore imprimées. Il mourut d'une dyssenterie, à sept lieues de Paris, le Mardi 23e jour d'Août, l'an 1580, âgé d'un quarante ans.

[1] La bonne & commune ortographe de ce nom est *BAUTRU*. C'est néanmoins par allusion à βότρυς, *Racemus*, que la Mothe le Vayer, dans son *Hexaméron Rustique*, a désigné le fameux Guillaume Bautru sous le nom de *Racemius*. Le *Bautru*, qualifié ici *Grand Référendaire en la Chancelerie de France*, est celui que Ménage, dans ses *Remarques sur la vie de Pierre Ayrault*, pag. 176, appelle plus correctement *Guillaume Bautru, Conseiller au grand Conseil, & grand Rapporteur de France*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BOULAISE, Prêtre, Professeur des saintes Lettres Hébraïques, & Pauvre du Collège de Montagu à Paris, natif de la Paroisse d'Aroul au Perche Goüet, au Diocèse de Chartres [1]. Il a écrit l'Histoire du grand miracle advenu à Laon, l'an 1566, touchant la sainte Hostie, ou Sacrement de l'Autel, en la personne d'une femme possédée du malin esprit, &c. imprimée à Paris chez Nicolas Chesneau & autres.

[1] Voy. ce qu'en ont remarqué du Boulay, Tom. VI de son *Hist. de l'Univ. de Paris*, pag. 948, & Colomiès, dans sa *Gallia Orientalis*. Il écrivoit son nom *BOULÆSE*, contre l'usage de notre langue, qui n'admet point la diphthongue *Æ* dans son orthographe. (M. DE LA MONNOYE).

Jean Boulaise commença par être Boursier & Professeur au Collège de Montaigu, il enseigna ensuite l'Hébreu au Collège des Lombards, & devint Principal du Collège de Montaigu. Dans une lettre à Grégoire XIII, il prétend que la discipline observée dans ce Collège a été l'original & le modèle

de l'Institut des Jésuites. Ce fut effectivement dans ce Collège que S. Ignace fit quelques études. Voy. l'*Hist. de l'Univ.* Tom. VI, pag. 361 & 364, & Colomiès, pag. 38 de sa *Gallia Orientalis.* (M. FALCONNET).

JEAN DE BOURDIGNÉ, Angevin, Docteur ès Droits, issu de la maison de Bourdigné au Maine, à cinq lieues du Mans, en la Paroisse de Bernay. Il a écrit les Annales & Chroniques d'Anjou, imprimées à Paris par Galiot du Pré, l'an 1529. Il florissoit en l'an 1514 [1].

[1] Il mourut le 19 Avril 1545, & étoit de la même famille apparemment que *Charles de Bourdigné*, dont il a été parlé ci-dessus. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE BOURGES, Médecin à Paris, natif du Comté de Dreux, près Chartres. Il a traduit de Latin en François un Livre d'Hippocrates, de la nature humaine.

JEAN LE BOUTEILLER, ou BOUTILLIER, Sieur DE FROIT-MONT, Conseiller du Roi à Paris. Il a écrit un Livre touchant la pratique du Droit, lequel il a intitulé Somme Rurale, imprimé à Paris il y a près de cent ans. Ledit Boutillier commença à écrire ledit Livre, le 13e jour de Juin, l'an 1460. Son testament se voit sur la fin de son Livre, dans lequel s'apprendra le Discours de sa vie.

JEAN BRECHE, de Tours. Il a écrit en vers François le premier Livre de l'honnête exercice du Prince, imprimé à Paris par Michel Vascosan, l'an 1544. Il promet davantage les second & tiers Livres de l'exercice du Prince, lesquels je n'ai point vus imprimés. Il a réduit en Epitome ou Abrégé les trois premiers Livres de Galien, de la composition des médicamens en général, imprimés à Tours l'an 1545. Il a traduit de Grec en François les Aphorismes d'Hippocrates, avec les Commentaires de Galien sur le premier Livre, imprimés à Paris chez Jaques Kerver, l'an 1552. Il florissoit à Tours l'an 1550 *.

* Jean Bouchet en a fait le plus grand éloge, pour répondre à une Epître qu'il lui avoit adressée.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 353.

JEAN BRETEL, ou BRETIAN, ET BRETIAUX, ancien

Poëte François. Il a écrit plusieurs Chansons en Jeux partiz. Il florissoit du temps du Roi S. Loys, l'an 1270 *.

* Voy. Fauchet, Chap. 107.

JEAN LE BRETON, Seigneur de Villandry, Secrétaire du Roi François I, l'an 1537. Il a écrit plusieurs Mémoires & affaires d'Etat, sous le règne de son maître susdit, duquel il étoit bien aimé & favori. Nous en avons quelques-uns par devers nous écrits de sa main.

JEAN BRETONNEAU. Il a écrit en vers François la Complainte que font les sept Arts libéraux, sur les misères & calamités de ce temps, imprimée à Poictiers par André Citois, l'an 1576.

JEAN DE BRIE, surnommé LE BON BERGER, natif de Viliers sur Rougnon, en la Chateleine de Coulommiers en Brie, lequel vivoit en l'an de salut 1379, sous Charles V, Roi de France. Il a écrit un Livre du vrai régime & gouvernement des Bergers & Bergeres, traitant de l'état, science & pratique de l'art de Bergerie, & de garder ouailles & bêtes à laine, imprimé à Paris par Denis Janot, l'an 1542 [1]. Il a écrit une Prognostication, imprimée à Paris par Guillaume de la Mothe.

[1] La Croix du Maine & du Verdier disent que le Livre de Jean de Brie a été imprimé chez Denys Janot, mais du Verdier dit que l'Edition n'y est point datée, & La Croix du Maine au contraire qu'elle est de 1542. Ils peuvent avoir tous deux raison, parce qu'il y a eu deux *Denys Janot*, savoir, le père sur la fin du quinzième siècle, & le fils vers le milieu du seizième. Le père, suivant la manière assez ordinaire des anciens Imprimeurs, ayant imprimé sans date le Livre de Jean de Brie, plusieurs Exemplaires en demeurèrent à Dénis Janot le fils, qui, pour leur donner un air de nouveauté, mit au-devant un premier feuillet, avec la date de 1542, & voilà d'où est venu que, suivant la rencontre des Exemplaires, du Verdier en avoit un sans date, La Croix du Maine un daté. Je remarquerai ici par occasion une erreur plus considérable, causée par cette ressemblance de noms des deux Janots. L'*Amadis*, comme je l'ai observé plus haut, n'ayant paru en France que vers les dernières années du règne de François I, Denis Janot, qui vivoit alors, en imprima les premiers Livres, traduits par Herberai, lesquels n'ont pu être connus de Denis Janot le père, qui n'a vécu tout au plus

plus que jusqu'à 1506 ou 1510, à quoi la Caille, pag. 62 de son Livre de l'*Imprimerie de Paris*, ne faisant pas attention, a supposé que c'étoit cet ancien Denys Janot qui avoit imprimé l'*Amadis*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BRINON, Parisien, Sieur DE VILLENES, Conseiller du Roi au Parlement de Paris, fils unique & seul héritier de M. Brinon, premier Président de Rouen, & Chancelier d'Alençon. Il a écrit en vers François les Amours de Sydere, imprimés à Paris. Qui voudra voir sa vie écrite en bref, lise les Mimes, Proverbes & Enseignemens du Seigneur Jean-Antoine de Baif, auquel lieu se voit en peu de paroles la fin dudit sieur de Villenes Brinon, duquel il parle en paroles couvertes, l'appelant Norbin, qui est l'anagramme ou nom retourné dudit Brinon*, &c.

* Voy. ce qu'en remarque Tabourot, dans ses *Bigarrures*, au Chapitre des *Anagrammes*.

JEAN BROÉ, de Tournon en Vivarets. Il a écrit en vers François un Traité des mœurs pour les enfans, imprimé à Lyon.

JEAN BROHON, Médecin de Coutances ou Constances en Normandie. Il a écrit un Almanach ou Journal Astrologique avec les Jugemens prognostiques pour l'an 1572, imprimés à Rouen l'an 1571. Il a écrit plusieurs autres Prognostications. Il florissoit en Normandie l'an susdit 1571, en la Ville de Coutances.

JEAN BROUARD, Prêtre, natif de Laval au Maine. Il a écrit un Livre intitulé, La leçon à ceux qui disent, Je ne sais quelle religion je dois tenir, &c. Je ne sais s'il est imprimé *.

* Ce Livre, s'il avoit été bien raisonné, auroit été fort curieux.

JEAN BROULLIER, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de S. Julien du Mans. Il a écrit un Recueil des vies des Evêques du Mans, lequel n'est encore imprimé. Il florit au Mans cette année 1584, & s'étudie de tout son pouvoir de remettre en leur entier & première splendeur les choses ruinées en ladite

Eglise, aux premiers troubles & séditions advenues l'an 1562, pour le fait de la Religion.

JEAN LE BRUN, Poëte François, l'an 1558. Beranger de la Tour d'Albenas fait mention du susdit Poëte. Je n'ai point vu ses Ecrits.

JEAN BRUNEAU, Avocat à Gyen sur Loire, près Orléans, autrefois Ministre, & maintenant réduit à l'Eglise Catholique & Romaine. Il a écrit une Epître contenant les raisons & moyens de sa réunion en l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, imprimée à Paris chez Leon Cavelat, l'an 1578; Discours Chrétien de l'Antiquité des Constitutions, Ordonnances & vraies marques de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, contraire aux sectes & prétendues Eglises de ce temps, imprimé à Paris l'an 1581, auquel temps florissoit à Paris ledit Auteur.

JEAN BUDÉ, Parisien, Conseiller du Roi & Audiencier de France, l'an 1487. (Je suis en doute si c'étoit le père de Guillaume Budé, duquel nous avons parlé ci-dessus) [1]. Ledit Jean Budé a fait un Recueil très-ample des Arrêts, Edits & Ordonnances Royales, prononcées tant en Latin qu'en François ès souveraines Cours de France, & principalement à Paris. Nous les avons par devers nous écrits à la main de lettre antique, & paraphés ou signés de sa main. Ce Livre contient soixante-dix feuilles de papier minuté, qui sont deux mains & demie de papier écrit en Lettre pressée. Il florissoit à Paris l'an susdit 1487, & acheva ce Livre le quatrième jour d'Août.

[1] Ç'a été une grande négligence à Louis le Roi de n'avoir pas marqué le nom ni du père, ni de la mère de Guillaume Budé, dont il publia la vie, l'année même de la mort de Budé. (M. DE LA MONNOYE) *.

* Voy. ci-dessus le mot GUILLAUME BUDÉ, où il est établi que le *Jean*, dont il est ici question, étoit le père de *Guillaume*.

JEAN DE BUIGNON, Rochelois. Il a écrit quelques

Poësies Françoises, desquelles fait mention Albert Babinot en sa Christiade, fol. 24, au Sonnet qu'il lui dédie.

JEAN BULLAUT, Architecte de M. le Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, &c. Il a écrit un Traité de Géométrie & d'Horologiographie pratique, qui est le titre qu'il a imposé à son Livre, imprimé à Paris chez Guillaume Cavelat, l'an 1564; Recueil d'Horlogiographie, contenant la description, fabrication & usage des horloges solaires, composé par ledit Jean Bullaut, & imprimé à Paris chez Jean Bridier pour Vincent Sertenas, l'an 1561, *in*-4°. Il florissoit à Escoan près Paris, l'an 1561.

JEAN CABOSSE. Il a écrit un Traité du très-haut & excellent Mystère de l'Incarnation du Verbe Divin, extrait du vieil & nouveau Testament, démontrant le chemin de l'éternelle felicité, imprimé à Paris chez Denis Janot, l'an 1542; le Miroir de Prudence, écrit en vers François, imprimé à Paris par ledit Janot, l'an susdit 1542.

JEAN CALVIN, OU CAUVIN, ET CHAUVIN, dit en Latin CALVINUS, & par anagramme ALCUINUS, sous lequel nom il a mis des Œuvres en lumiere, afin de voir ce que l'on en jugeroit, sans que l'on sût qu'ils fussent de sa façon, &c. Il naquit en la Ville de Noyon en Picardie, l'an 1509, le 10 de Juillet. Il fut grand Ministre & le Chef de l'Eglise de Genève après Guillaume Farel. Il a écrit plusieurs Livres, tant en Latin qu'en François, &, entr'autres, son Institution Chrétienne, imprimée tant de fois, & tant alléguée par tous les Théologiens qui ont écrit contre lui. Quant à ses autres Œuvres en François, tant sur le nouveau Testament, que sur le vieil, & touchant les Sermons & leçons & autres Traités, imprimés en divers lieux, ensemble ses réponses au Cardinal Sadolet & autres, je n'en ferai pas ici plus ample mention, de peur de tomber en l'inimitié de plusieurs, lesquels ne desirent que l'on fasse un récit de ses Œuvres : toutefois le Catalogue en est bien

ample au Livre des Livres censurés par Messieurs de la Théologie de Paris, & au Catalogue des Livres défendus & prohibés par le Concile de Trente. Théodore de Béze en a aussi fait mention au Discours de la vie dudit Calvin & autres en nombre infini [1]. Il mourut à Genève, l'an 1564, âgé de cinquante-six ans [2].

[1] Calvin, dans son temps, a fort bien écrit en notre langue, ce qui a donné lieu à Patru de le citer en divers endroits de ses *Remarques sur Vaugelas*, presqu'aussi souvent qu'il y cite Amyot. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il naquit à Noyon le 10 Juillet 1509, & mourut à Genève le 27 de Mai 1564, âgé de cinquante-quatre ans dix mois, dix-sept jours, par où l'on voit que La Croix du Maine, lui donnant cinquante-six ans de vie, s'équivoque de treize mois treize jours dans son calcul. (*idem*).

Le vrai nom de CALVIN étoit CHAUVIN. Il avoit fait d'assez bonnes études à Paris, à Orléans & à Bourges; il avoit été Précepteur de Messieurs du Tillet, qui furent à cause de cela soupçonnés de nouvelles opinions; il fut Chapelain de Notre-Dame de la Gesine à Noyon, & non Chanoine, comme on l'a dit; il donna quelques Ouvrages sous le nom d'*Alcuin*, & changea ensuite son nom de *Chauvin* en celui de *Calvin*. Obligé de quitter Paris, à cause de la hardiesse de ses opinions, il se retira à Angoulême, où il prit le nom de *Parcan*; ne s'y croyant pas encore en sureté, il alla jusqu'à Ferrare, où il se présenta à la Duchesse Renée de France, qui le protégea; il y portoit le nom de *Happeville* ou *Heppeville*. Enfin il vint à Genève en 1536, & il y fut fait Professeur de Théologie; il s'y montra d'une sévérité outrée, & deux ans après il en fut banni par le Conseil des *deux cens*, pour n'avoir pas voulu admettre à la cène des femmes trop parées; ce furent les Bernois qui sollicitèrent son éloignement; il se retira à Strasbourg, où, en 1540, il épousa Idelette, veuve d'un Liégeois, Anabaptiste, qu'il avoit converti. Cinq ans après son bannissement, après avoir passé quelque temps à Basle, où on dit qu'il acheva son *Institution*, il fut rappelé avec honneur à Genève, où il passa le reste de ses jours, jouissant d'un tel crédit, qu'on l'appeloit *le Pape de Genève*. Vignon, qui a donné plusieurs Editions de son Livre de l'*Institution*, s'avisa de mettre dans une vignette, à la fin du Livre, un bras sortant d'un nuage, armé d'une épée flamboyante, avec ces mots de S. Math. Chap. 10, ℣ 34, *Non veni pacem mittere in terram*. Cette Edition fut fort recherchée par les Catholiques, pour s'autoriser sur les violences de Calvin. Il avouoit lui-même, à l'occasion de la véhémence dont Bucer & d'autres réformateurs l'accusoient que c'étoit un défaut de son tempérament plutôt que de son esprit, & qu'il n'avoit encore pu dompter cette bête féroce*. *Voy*. la note au bas de la page 302, Tom. III des *Cérémonies des Religions*, qui commence par ces mots, *Calvin étoit colére*, &c. Turretin (Jean Alfonse)

Tom. II de ses *Dissertations*, pag. 45, le justifie sur le supplice de Servet. Calvin ne savoit point d'Hébreu que ce que lui en disoit le savant Chevalier, dont il a été parlé plus haut, mais il avoit beaucoup d'esprit, & écrivoit si bien en Latin & en François, que l'on fit ce Distique sur son Livre de l'*Institution* :

Præter Apostolicas, post Christi tempora, Chartas
Huic peperere libro secula nulla parem.

Si Calvin eut la passion de dominer, il n'eut pas celle d'accumuler; il ne laissa que deux cens écus pour payer ses dettes, & une tasse d'argent à son héritier. (M. FALCONNET).

Voy. les Lettres de Patin, Tom. I, Let. 39, Teissier, Tom. I, pag. 64 & 65, le Journal des Savans, 1700, pag. 107, Pithœana, &c. — On trouve dans du Verdier le Catalogue des Ouvrages de Calvin, qui ont été imprimés à Amsterdam en 1671, en neuf volumes *in-fol.* La meilleure Edition du Livre de l'*Institution* de Calvin est celle de Robert Etienne, *in-fol.* 1553.

* Calvin avoit véritablement le caractère altier, dur & inflexible d'un réformateur enthousiaste; son attachement opiniâtre à ses idées étouffoit en lui tout autre sentiment, toute autre passion; il ne donna dans aucun excès de débauche, comme la plupart des autres Chefs de Secte, qui sembloient agir plus pour l'intérêt de leur passion, que pour celui du parti qu'ils formoient; on prétend même qu'il ne se seroit jamais marié, si ses ennemis ne lui avoient reproché qu'il ne restoit dans le célibat que pour devenir un jour Cardinal, en se réconciliant avec l'Eglise Romaine. Il prêcha avec une véhémence étonnante contre l'usage de se servir de pain Azyme à la Cène, ce qu'il appeloit un reste de la superstition de la Prostituée, & il ne consentit à revenir à Genève qu'à condition qu'on lui feroit satisfaction sur cet article, & sa dure fierté l'emporta. L'esprit de fanatisme, alors dominant, le faisoit regarder comme un homme nécessaire, quoique les différentes exécutions qu'il fit faire, & pour des causes très-légères, dussent dévoiler toute l'atrocité de son caractère; mais il avoit une force dans l'ame qui l'emporta toujours sur les esprits plus foibles, qui se soumirent à son gouvernement. L'Abbé de Longuerue prétend qu'il ne connoissoit des Pères que S. Augustin & S. Thomas, que tout ce qu'il a écrit sur l'Ancien Testament ne vaut pas la peine d'être lu, parce qu'il ne savoit pas l'Hébreu. Ses autres Ouvrages sur l'Ecriture sont pleins de digressions étrangères, d'invectives & de sens contraires. Sa doctrine même sur la justification & sur la manière de la présence de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, n'est plus suivie depuis long-temps; les Ministres d'Aillé & Blondel en faisoient peu de cas, & le Ministre Claude ne craignit pas de prêcher un jour à Charenton contre le sentiment de Calvin sur l'Eucharistie, qu'il regardoit comme une idée particulière, incompréhensible & inexpliquable.

JEAN DE CAMBERIE*. Il a écrit le Miroir Royal, blasonnant les Armoiries de France & le nom du Roi : ensemble une Epître à Madame Catherine de Médicis, imprimée à Paris l'an 1549, par Vincent Sertenas, (*in*-8°.)

* Le P. le Long écrit CAMBERY.

JEAN CANAPE, Docteur en Médecine, & Lecteur public des Chirurgiens à Lyon, l'an 1542, Médecin du Roi François I, &c. Il a traduit de Grec en François plusieurs Livres de Galien, savoir est le Livre des simples médicamens, imprimé; le Livre dudit Galien, traitant du mouvement & des muscles, imprimé à Paris chez Denys Janot, l'an 1541. Il a traduit de Latin en François l'Anatomie du corps humain, écrite par Jean Vasse, dit Vasseus, imprimée à Lyon par Jean de Tournes & par Estienne Dolet, l'an 1542; les Tables Anatomiques dudit Vaseus, imprimées; Commentaires & annotations sur le Prologue, & Chapitre singulier de Guy ou Guyon de Cauliac, Docteur en Médecine & Chirurgien, traitant de la Chirurgie, &c. imprimé à Lyon par Estienne Dolet, l'an 1542. Il a traduit l'Anatomie des os du corps humain, écrite par Galien, imprimée à Lyon par Jean Stratius, l'an 1583, à la Bible d'or, (*in*-8°.) Il florissoit l'an 1540.

JEAN CANTIN, ou QUENTIN, Docteur en Théologie. Il a fait, dit & proféré vingt-six Sermons, tant en l'Eglise de S. Severin à Paris, qu'en autres lieux, lesquels ont été recueillis & mis par écrit par Jean Panier, sieur de Bougival, l'an 1480, le douzième jour de Mai. Ces vingt-six Sermons se voient écrits à la main sur papier *in*-4°. l'an susdit 1480 par ledit Panier, & sont en la Bibliothèque de Georges du Tronchay, sieur de Balladé, duquel nous avons parlé ci-dessus*.

* C'est le même que Jean Quentin, Docteur en Théologie, & Pénitencier sur la fin du quinzième siècle.

JEAN DE CARCASSONNE (Frère), Hermite de l'Ordre de S. Augustin, Docteur en Théologie. Il a écrit plusieurs Epî-

tres, Traités & Admonitions, tant en Latin qu'en langue Françoise. Nicolas Bertrand fait mention de lui en son Histoire de Tolose *.

* Il vivoit en 1550.

JEAN CARON, Astrologue & Mathématicien [1]. Il a mis en lumière une sienne prognostication pour l'an 1540, imprimée audit an.

[1] Son vrai nom étoit CARION. Il mourut à Berlin, en 1538, âgé de trente-neuf ans. La *Prognostication* ici mentionnée, étoit une Traduction Françoise de l'Allemand. Carion a aussi composé une Chronique en Allemand. Herman Bonn la traduisit en Latin; ce n'étoit originairement qu'un petit *in*-16, les additions de Mélanchton, de Peucer & du Traducteur François Simon Goulart en ont fait deux gros volumes *in*-8°. qui conservent néanmoins toujours le titre de *Chronique de Carion*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CARRIER, ou CHARRIER, natif d'Apt en Provence, Avocat du Roi au Parlement d'Aix en Provence, jadis Secrétaire de M. Bertrand, Conseiller du Roi en son privé Conseil, & Président en sa Cour de Parlement à Paris, &c. Il a traduit de Latin en François les cinq Livres de Gaspard Contaren, ou Contarin, Gentilhomme Vénitien, touchant les Magistrats & République des Vénitiens, imprimés à Paris par Galiot du Pré, l'an 1544. Il a traduit d'Italien en François le Discours de Nicolas Machiavel, Florentin, traitant de l'art Militaire, ou de la Guerre. Il a écrit un Discours de son voyage en Angleterre fait pour le Roi, non encore imprimé. Il a écrit plusieurs vers tant en Latin qu'en François. Il florissoit audit an 1544. Voy. ci-après Jean Charrier.

JEAN DE CAUMONT, Langrois, ou né en l'Evêché de Langres, Docteur ès droits, Avocat au Parlement de Paris, &c. Cetuy-ci est un homme bien docte & très-éloquent, & prêt pour discourir promptement de tous sujets proposés touchant les Arts libéraux & autres disciplines, desquelles choses il a fait preuve devant la Majesté du Roi Henri III par plusieurs & diverses fois Ses Disputes ou Propositions prononcées par lui de

vive voix devant le Roi de France & autres, ne sont encore imprimées. Il a écrit un Advertissement au Roi pour le Royaume de France, imprimé à Bordeaux. Traité contenant cette Dispute : savoir, s'il est loisible de châtier le fils pour le délit du père, écrit en Latin & en François par l'Auteur. Il florit à Paris cette année 1584.

JEAN DES CAURRES, natif de Moreul en Picardie, Principal du Collège d'Amiens, & Chanoine en l'Eglise de S. Nicolas en ladite ville d'Amiens, &c. Il a mis en lumière un fort docte & bien laborieux ouvrage, lequel il a intitulé Œuvres morales, divisé en plusieurs Livres, lesquels contiennent une infinité d'Histoires très-mémorables de beaucoup de beaux exemples vertueux, lesquels il a recueillis de plusieurs Auteurs Grecs & Latins tant anciens que modernes. Le tout imprimé à Paris pour la premiere fois chez Guillaume Chaudiere l'an 1575, & depuis augmenté de plus de la moitié par ledit Jean des Caurres, & imprimés l'an 1583 chez ledit Chaudiere; Advertissement & Remontrance à gens de tous états, pour subvenir aux pauvres en temps de cherté & de famine; Sermon des circonstances que doit avoir l'aumône; Traité de la Charité, tendant à même fin, écrit en vers François, le tout imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere l'an 1574. Il florit à Amiens en Picardie cette année 1584, & ne cesse de profiter au Public tant par ses doctes écrits que pour l'instruction qu'il donne à la jeunesse qu'il a en charge en son Collège audit lieu d'Amiens. Il a écrit & composé de son invention plusieurs Livres, desquels s'ensuivent les titres que nous avions omis ci-dessus. Les premiers Elémens de la Piété Chrétienne; Opuscule de la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ; Un Recueil d'aucunes Sentences notables extraites de celles de Nil, Evêque & Martyr, & traduites de Latin en vers François; Exhortation & Institution à la Fille Chrétienne, imprimée à Paris chez Guillaume Chaudiere 1573; Traité spirituel, contenant une brève Institution pour guider & conduire la Jeunesse à la voie de perfection chrétienne; un petit Traité de

de la conſervation de ſanté en vers François, imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere 1575; deux Eclogues ſur le mariage de haut & puiſſant Seigneur Meſſire Gilles de Mailly, & illuſtre Dame Madame Marie de Blanchefort, imprimées à Paris chez Guillaume Chaudiere 1575; Odes ſur l'heureux avénement & ſacre de Révérend Père en Dieu Meſſire Geoffroy de la Martonie, Evêque d'Amiens, imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere 1577; la vraie forme & manière de vivre des Chrétiens en tous états; la Remontrance que fit Jacob à ſes enfans un peu auparavant qu'il rendît l'eſprit, accompagnée de celles de ſes douze enfans Patriarches, & de Tobie à ſon fils, imprimée à Paris chez Guillaume de la Nouë 1577; les Dialogues ou Colloques de Mathurin Cordier, illuſtrés en pluſieurs endroits de Scholies Chrétiennes, imprimés à Paris chez Michel de Roigny 1578.

Livres non encore imprimés.

Œuvres morales, ou Diſcours ſacrés, contenant une Inſtitution en bonne mœurs, comme chacun ſe doit bien & ſagement gouverner en toutes actions humaines, & en quelconques charges & occupations publiques & particulières; Diſcours ſacrés comprins en trois Livres: le premier, contenant, comme l'Egliſe Chrétienne, depuis la Nativité du fils de Dieu, juſques à ce temps préſent, a été perſécutée par les Juifs, Empereurs, Rois, Princes, Ethniques, & autres défaillans de la Foi, la fin malheureuſe d'iceux; comme au milieu de tant de changemens des Royaumes & émotions violentes, Dieu l'a tellement préſervée, qu'elle demeure ſaine & ſauve, & demeurera perpétuelle: le ſecond, traitant de l'aſtuce de Sathan, lequel voyant que par les tourmens des corps il ne s'avançoit en rien, a introduit en la famille du Sauveur des ſchiſmes & héréſies, pour empoiſonner & engloutir les enfans de Dieu: le troiſième, contenant le moyen de porter patiemment la ſpatieuſe Mer des perſécutions & afflictions qui arrivent ordinairement aux Chrétiens; Hiſtoire naturelle de l'Homme, & des parties d'icelui

qui ſont le corps & l'ame. Œuvre utile & profitable à tout homme pour apprendre à ſe bien connoître ſoi-même, à ſe bien meſurer de la meſure de ſa propre nature, pour ſe ſavoir bien contenir dedans les limites d'icelle, & entendre pluſieurs points difficiles de la Théologie, Philoſophie, Médecine & Chirurgie; Petit Catéchiſme, ou compoſition familière des points principaux & myſtères ſignalés de la Doctrine Chrétienne, en forme de dialogue; la Tragédie de David combattant Goliath. Il florit en la ville d'Amiens cette année 1584. Et quant à ſes compoſitions Latines, j'en ferai mention dans ma Bibliothèque Latine [1].

[1] Jean des Caurres mourut à Paris le 17 Mars 1587, dans ſa quarante-cinquième année. C'étoit, comme le remarque du Verdier au mot PIERRE BRESLAY, un grand Plagiaire. On peut voir l'Article de JEAN DES CAURRES dans les Supplémens au Dictionnaire de Bayle. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CHABANEL, Tholoſan, jeune homme docte ès Mathématiques & autres diſciplines; il a mis en lumière quelques Œuvres imprimées chez Gervais Mallot l'an 1581, ou environ. Je ne ſais ſi ſon livre s'intitule la République Chrétienne; à la ſeconde édition de ce mien livre, je m'en informerai plus avant; mais je n'en ai le loiſir, étant trop preſſé pour l'édition de cet ouvrage [1].

[1] On a publié deux de ſes Ouvrages long-temps après ſa mort : l'un intitulé l'*Antiquité de l'Egliſe de Notre-Dame de la Daurade à Toulouſe*; l'autre de l'*Etat & Police de la même Egliſe*, par Jean de Chabanel, Docteur en Théologie, & Recteur de cette Egliſe, tous deux *in*-8°. à Toulouſe, chez Colomiez, le premier en 1621, le ſecond en 1623 *. (M. DE LA MONNOYE).

* On avoit imprimé en ce même lieu un Livre de Chabanel, intitulé de l'*Antiquité des Egliſes Parochiales*, &c. dès l'an 1608.

JEAN CHALUMEAU, Secrétaire de M. le Vicomte de la Guierche. Il a mis en lumière deux Traités de M. Claude d'Eſpence, Docteur en Théologie; ſavoir eſt, l'un traitant de ce qui eſt convenable à un Prince d'être ſtudieux, l'autre de l'excellence des trois Lys de France; le tout imprimé à Paris l'an 1575 chez Guillaume Auvray.

F. JEAN CHAMPAGNE, Docteur en Théologie. Il a écrit un Livre d'Epîtres, imprimées à Reims en Champagne l'an 1575 [1].

[1] Les PP. Quétif & Echard, à l'Article de leur Confrère JEAN CHAMPAGNE, n'ont point fait mention de ces *Epîtres*, ce qui me fait croire qu'elles ne sont autre chose que le *Discours du Sacre*, &c. dont parle du Verdier au même mot. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CHAPELAIN (Sire), ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit le Fabliau, ou plaisant Discours du Secretain de Clugny, non encore imprimé [1].

[1] Comme les Auteurs, sur-tout les Faiseurs de Contes, se copient la plupart les uns les autres, le *Fabliau* de Jean Chapelain a été copié par le Massuccio Salernitano, qui en a fait la première de ses *Cinquante Nouvelles*. Le Massuccio a eu ensuite pour copiste l'Auteur anonyme des *Contes du Monde avantureux*, qui, croyant mieux déguiser son emprunt, a fait de ce Conte, non pas le premier des siens, mais le vingt-troisième. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CHAPERON, dit LE LASSÉ DE REPOS. Il a traduit d'Italien en François un Livre de Christine de Pise en Italie, intitulé le Chemin de long estude, traitant du Prince digne de gouverner le monde [1], &c. imprimé à Paris l'an 1549 *.

[1] La Croix du Maine, en moins de deux lignes, fait ici quatre bévues. La première d'avoir dit *Christine de Pise* pour *Christine de Pisan*, comme plus haut, dans son Article, on a vu qu'elle s'appeloit ; la seconde, d'avoir ignoré que cette *Christine* étoit née à Boulogne, & non pas à *Pise* ; la troisième d'avoir cru que le *Chemin de long étude*, vieux Livre François, étoit Italien, & la quatrième de n'avoir pas su que Christine ayant écrit ce Livre en rime Françoise, Jean Chaperon avoit simplement travaillé à le mettre en prose. (M. DE LA MONNOYE).

* Il a composé le *Dieu Garde Marot*, & autres Poësies, imprimées en 1537, *in-16*.

JEAN CHARDAVOINE, natif de Beaufort en Anjou. Il a fait un recueil des plus belles chansons modernes, lesquelles il a mises en musique, imprimé à Paris l'an 1576.

JEAN DE CHARRIER, Gentilhomme natif en Auvergne. Il a écrit un Poëme François dédié au Roi Henri III, faisant

mention de ſon retour de Polongne en France, imprimé au Mans par Hiéroſme Olivier l'an 1574, & à Paris auſſi.

JEAN DU CHASTEL, natif de Vire en Normandie, de l'Ordre de S. François. Il a écrit une Epitre miſe au-devant du Livre de frere Joſeph, intitulé : Le Meſſager de tout bien, &c. imprimé par Engelbert & Jean de Marnef, l'an 1500, ou environ, auquel temps vivoit ledit du Chaſtel.

JEAN DU CHASTELET, ancien Poëte François, vivant l'an 1260, ou environ. Il a mis en vers François les dicts moraux de Caton, non encore imprimés *.

* Voy. Fauchet, Chap. 97.

JEAN CHARTIER, natif d'Orléans, excellent Peintre & Graveur en Taille douce. Il a mis en lumière ſon premier Livre des Blaſons vertueux, contenant dix figures gravées en taille douce, & imprimées par lui-même à Orléans l'an 1574.

JEAN CHAUMEAU, Sieur DE LASSAY, dit en Latin CALAMEUS, Avocat au Siège Préſidial de Bourges, &c. Il a écrit & compoſé l'Hiſtoire de Berry, contenant l'origine, antiquité, geſtes, proueſſes, priviléges & libertés des Berruiers, imprimée à Lyon par Antoine Gryphius l'an 1566, auquel temps floriſſoit ledit ſieur de Laſſay.

JEAN DE CHEVIGNY *, natif de Beaune en Bourgogne, Poëte Latin & François. Il a traduit de Latin en François la vie de Cornelius Gallus, excellent Poëte Latin, &c. laquelle n'eſt encore en lumière. Il a compoſé pluſieurs autres Œuvres, deſquelles je n'ai connoiſſance **.

* Liſez DE CHEVIGNARD.

** Voy. ci-deſſus l'Article JEAN-AYMÉ DE CHAVIGNY.

JEAN CHOISNIN, natif de Chaſteleraud en Poictou, Secretaire du Roi de France & Pologne, Henri III du nom, &c. frère de François Choiſnin, Officier de la Roine de Navarre,

&c. Il a écrit un Discours de tout ce qui s'est fait & passé pour l'entière négociation de l'élection du Roi de Pologne, &c. divisé en trois livres, & imprimé à Paris chez Nicolas Chesneau l'an 1574 [1].

[1] Le *Discours* dont il est question à cet Article, est de Jean de Montluc, Evêque de Valence. La vingt-neuvième Epître de la seconde partie des *Epîtres Françoises*, écrites à Joseph Scaliger, est de François Choisnin, frère de Jean, quoique signée *Choisny*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DU CHOUL, Gentilhomme Lyonnois, (frère de Guillaume du Choul, Bailly des Montagnes du Dauphiné, duquel nous avons parlé ci-dessus) &c. [1]. Il a écrit un Dialogue de la Ville & des Champs, avec une Epitre de la vie solitaire, le tout imprimé à Lyon l'an 1565.

[1] Il étoit fils & non pas *frère* de Guillaume du Choul, comme le dit La Croix du Maine. Ce qui l'a trompé, c'est qu'ayant trouvé à la tête du petit *in*-8°. *De varia quercûs historia* de Jean du Choul, *Auctore Joanne du Choul G. F.* a cru que ces deux lettres *G. F.* signifioient *Gulielmi Fratre*; mais il lui eût été aisé de reconnoître qu'elles signifioient *Gulielmi Filio*, s'il eût voulu seulement, ou lire les cinq ou six premières lignes de l'Epître Liminaire, ou consulter la Table, au mot *Gulielmus du Choul, Auctoris pater*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DES CINQ-ARBRES, ou DE CINQ ARBRES, dit QUINCARBOREUS, Lecteur du Roi à Paris ès Lettres Hébraïques, Doyen des Lecteurs Royaux en l'Université de Paris, natif de la Ville d'Aurillac en Auvergne, &c. Il florit à Paris cette année 1584. Je ne sais quels écrits François il a mis en lumière. Je ferai mention de ses Œuvres Latins autre part *.

* Il mourut à Paris en 1587.

JEAN DE CIS, ou DE CYS, & selon d'autres DE THIS, ancien Poëte François. Il a traduit de Latin en vers François les Livres de Boëce touchant la Consolation. Cet Œuvre n'est encore imprimé que j'aie vu, je l'ai écrit à la main [1].

[1] Un Anonyme, dont j'ai vu la Traduction en vers François de ce même

Ouvrage de Boëce, imprimée en petit *in-fol.* Gothique à deux colonnes, ſans marque de temps, ni de lieu, après avoir d'abord dit :

> Trans laté le trouvay en proſe,
> Mais moult me ſembla rude choſe.

dit enſuite vingt vers plus bas :

> Mais puiſque j'eus tout ce parfait,
> Je trouvay qui l'avoit extrait,
> Moult bien le Maître Jehan de Tis,
> Fors que métres fit ſi précis,
> Que nul bien ne les entendoit,
> Qui ailleurs ne les comprendoit,
> Pourquoy encore eſt bon le mien,
> Que j'ay extrait non veu le ſien.

par où il ſemble n'avoir point connu la Traduction en vers de ce Livre de Boëce par Jean de Meun, n'en ayant fait nulle mention. (*Mais n'eſt-ce pas celle dont l'Anonyme parle, & que M. de la Monnoye méconnoît, parce qu'il la croit en vers, quoiqu'elle ſoit en proſe ?* Préſident Bouhier) — J'incline au reſte à croire qu'il faut plutôt lire Jean *de Cis* que Jean *de Tis*, tant parce que la Croix du Maine a lu *de Cis* dans ſon Manuſcrit, que parce que les rimes dans les anciens Poëtes étant d'ordinaire très-riches, celle de *Précis* employée par l'Anonyme ſuppoſe plutôt *Cis* que *Tis*, & que d'ailleurs les Copiſtes formoient alors le *T.* & le *C.* d'une manière ſi reſſemblante, qu'il étoit aiſé de s'y tromper. Quant au temps où vivoit le Traducteur Anonyme que j'ai cité, ſon ſtyle & ces vers me font préſumer que c'étoit ſous Charles VII.

> Car de cueur & corps apreſté,
> En mettre tranſlation afin
> Que Charles Roy qui a eſté
> Souef nourry Duc & Dauphin,
> En ſa nouvelle Mageſté
> Ne ſoit à courroux trop enclin,
> Quant voit ſon peuple moleſté
> De la Baniére Anti Chriſtin.

c'eſt-à-dire, par l'Anglois, oppoſé au Roi très-Chrétien. (M. de la Monnoye).

Le Préſident Bouhier remarque ſur cet Article qu'il y a une autre Traduction en vers du même Ouvrage, faite à ce qu'il croit ſous Charles VIII, & qui eſt parmi ſes Manuſcrits, coté B. 89.

JEAN DE CLAMORGAN, Sieur de Saave, premier Capitaine & Chef de la Marine du Ponent, &c. * Il a écrit le Diſ-

cours de la chasse du Loup, imprimé chez Jaques du Puis à Paris, avec la Maison Rustique de Charles Estienne, &c. l'an 1566, & par plusieurs autres diverses fois; la Carte universelle en forme de Livre, sur un point non accoutumé de la figure & plan de tout le monde, en laquelle sont les mers & terres assises en longitude & latitude; Il fait mention de cette Carte en son Epître au Roi. Je ne sais s'il l'a fait imprimer. Il promet davantage en la susdite Epître mise au-devant de la Chasse du Loup; un Livre de la façon & manière de construire les grands navires, les armer & victailler, dresser le combat par mer, faire les navigations loingtaines par le soleil, la lune & étoiles fixes, autrement que l'on a accoûtumé. Je n'ai point vu les livres susdits imprimés. Il florissoit sous Charles IX, & auparavant sous François I & Henri II.

* Il vécut long-temps, car il servit quarante-cinq ans sur mer. Il dédia à François I une nouvelle forme de Mappemonde, avec les latitudes & les longitudes. Ce Prince la fit placer dans sa Bibliothèque de Fontainebleau.

Voy. la Bibliothèque des Auteurs qui ont écrit sur *la Chasse*, pag. 107.

JEAN LE CLERC, dit Clerici, Confesseur des sœurs de l'Annonciade de Béthune en Picardie, &c. Il a composé l'Instruction des petits enfans, imprimée à Béthune par Pierre du Puis.

JEAN LE CLERC, natif de Meaux, Ministre de Metz en Lorraine, l'an 1523. Je n'ai point vu de ses écrits soit Catholiques ou autrement.

JEAN COLIN, Licencié ès Loix, Bailly du Comté de Beaufort, &c. Il a traduit de Latin en François, suivant la traduction Latine d'Ange Politian, les huit Livres de l'Histoire de Herodian, Auteur Grec, traitant des Empereurs Romains depuis Marcus jusques à Gordian, & l'a annoté de fort doctes annotations sur les passages les plus difficiles, &c. imprimé à Paris par Jean Foucher & Vivant Gaulterot, l'an 1541 *in*-8°. chapitre 28 *. Jaques de Vintimille, Rhodien, a traduit ledit Livre

de Herodian (comme nous avons dit ci-dessus.) Il a traduit de Latin en François les trois Livres des Loix de Ciceron, le tout avec de très-doctes annotations dudit Colin, imprimés à Paris chez Denis Janot, l'an 1541. Il a traduit d'Italien en François le Courtisan de Balthazar de Chastillon, revu & recorrigé par Melin de S. Gelais, &c. imprimé à Paris chez Gilles Corrozet l'an 1549. Je suis en doute si ça été ledit Jean ** Colin, ou bien Jaques Colin, Abbé de S. Ambroise à Bourges, qui ait traduit ledit Courtisan : car à la traduction, il n'y a que ce nom de Colin sans le prænom de Jean ou Jaques. ***

* Il a aussi traduit le Livre de Ciceron *de l'Amitié*, imprimé à Paris, 1537, *in*-8°.

** C'est *Jaques Colin*, lié d'amitié avec Melin de S. Gelais, qui par cette raison voulut bien revoir & corriger la version de son ami, mort avant l'an 1538. La Croix du Maine n'a pu savoir que la Traduction Françoise de l'Ouvrage Italien de Balthazar de Chastillon étoit de Jean Colin que par l'Epigramme de Borbonius, qui est au commencement de la version.

*** Voy. ci-dessus Jaques Colin.

JEAN DE COMBES, ou DES COMBES, Conseiller & Avocat du Roi en la Sénéchaussée de Rion en Auvergne, fils aîné de M. des Combes, premier Président des Généraux de Montferrand, audit pays d'Auvergne, &c. Il a écrit un bien docte Livre de l'institution & origine de toutes les charges & impositions tant ordinaires qu'extraordinaires, qui se levent en France, & des Officiers ayant charge d'icelles, imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1575.

JEAN COSSET, (Frere), Gardien du Convent des Cordeliers au Mans, Docteur en Théologie à Paris, natif de la Paroisse d'Espineu le Chevreul, au Comté du Maine. Il a écrit un Livre intitulé la Bataille de Dieu & de Gedeon contre Madian, sous la description de la bonne & mauvaise conscience, imprimé au Mans l'an 1553 par Hiérosme Olivier, auquel temps ledit frère Jean Cosset florissoit, &c.

JEAN COUSIN, excellent Peintre [1]. Il a écrit en François un

un Livre de l'art de Peinture; je ne sais s'il est imprimé. Loys le Roi dit Regius en fait mention en son Livre de la Vicissitude des choses.

[1] Félibien a parlé de ce Peintre avec éloge dans la troisième partie de ses *Entretiens sur les ouvrages des Peintres*. Le Livre de *Perspective* de Jean Cousin fut imprimé à Paris *in-fol.* l'an 1560; un autre de *Portraiture*, aussi à Paris, 1603. Jean Cousin vivoit encore sur la fin du seizième siècle *; celui de l'Article suivant n'est pas le même. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Cousin, Peintre & Sculpteur, né à Soucy près de Sens, est le premier des Peintres François qui se soit fait quelque réputation. Le meilleur de ses tableaux est celui du *Jugement Universel*, qui est à la Sacristie des Minimes du Bois de Vincennes, & qui a été gravé par Pierre de Jode, Flamand, bon Dessinateur. Mais comme de son tems la mode étoit de peindre sur le verre, il s'y attacha plus qu'à faire des tableaux; il a peint sur les vitres du Chœur de S. Gervais à Paris le *Martyre de S. Laurent*, *la Samaritaine* & l'*Histoire du Paralytique*. On peut juger de ses talens pour la Sculpture par le *Tombeau de l'Amiral Chabot*, élevé dans la Chapelle d'Orléans de l'Eglise des Célestins de Paris, & qui est de sa main. On a encore de lui un petit Traité des *Proportions du corps humain*, qui est fort estimé. Ses talens & son esprit l'introduisirent à la Cour, & le firent estimer pendant les règnes de Henri II, François II, Charles IX & Henri III.

JEAN COSSIN, ou COUSIN, (je ne sais si c'est le susdit) excellent faiseur de Cartes Marines, demeurant à Dieppe l'an 1575, &c. Il a écrit un livre rempli de Cartes marines, de rombs & vents, &c. à l'exemple du Théâtre d'Orthelius, lequel il espère bientôt faire imprimer. J'ai appris ceci par les lettres que m'a rescrites Charles Michal, Savoisien, en l'an susdit 1575.

JEAN CORBICHON, François de nation, de l'Ordre des Augustins, Docteur en Théologie, Chapelain du Roi Charles V, l'an 1370. Il a traduit de Latin en François, par le commandement dudit Charles V, le Grand Propriétaire des choses, de Berthelemy l'Anglois [1], imprimé à Paris par Philippe le Noir, l'an 1525, lequel livre ledit Corbichon dédia au Roi Charles V, son maître, l'an 1364.

[1] Le *Grand Propriétaire des choses* est le Livre *de Proprietatibus rerum* du Cordelier Barthelemi Glaunville, dit communément *Bartholomæus Anglicus*

que La Croix du Maine indique seulement sous le surnom de l'*Anglois*, ne sachant pas sans doute celui de *Glaunville*. Ce Livre ayant été mal composé, a été aussi, comme il le méritoit, & mal traduit & mal imprimé. La Traduction qui, d'après la révision qu'en fit un Théologien Augustin, nommé *Pierre Farget*, fut imprimée l'an 1485 à Lyon, chez Mathieu Huss, *in-fol.* en lettre Gothique, est pire de beaucoup que l'Original. Jean Corbichon devoit, ou ne la pas entreprendre, ou s'en mieux acquitter, puisqu'il l'avoit entreprise. Il ne devoit pas, comme il a fait, en retrancher tout au moins le quart; il étoit, en qualité d'interprète, obligé de représenter fidèlement, jusqu'au ridicule endroit du quinzième livre, *tit. de Provinciis*, au mot FRANCIA, en ces termes: *Francia quæ & Gallia à Francis primitus dicitur nominata, vel à Franco Carnifice* (par *Carnifice* il entend *Boucher*) *qui successit in Regem Parisius, de quo Carnifices privilegiati sunt ergà Regem, & ab illo ut dicitur nominata.* Corbichon en auroit été quitte pour une note au bas de la page, où il auroit réfuté cette impertinente fable, introduite peu de temps auparavant par le Poëte Dante, Chant 20 de son *Purgatoire*, & plus de cent cinquante ans après très-mal-à-propos rappelée par François Villon dans la Ballade de son *Appel.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE CORAS, Tolosain, Docteur ès Droits, Conseiller du Roi au Parlement de Tolose. C'étoit l'un des plus doctes & renommés Jurisconsuls de France, & lequel a écrit autant doctement que pas un autre de son siècle [1]. Il a écrit en François des Commentaires très-doctes sur l'Arrêt de Martin Guerre, imprimés à Paris & à Tolose par diverses fois. Il a traduit de Latin en François l'Altercation en forme de dialogue de l'Empereur Adrian & du Philosophe Epictète, contenant soixante & treize questions & autant de réponses, à laquelle il ajoute une Paraphrase, ou Commentaire sur icelle, imprimée à Tolose l'an 1558 chez Boudeville; Remontrance sur l'installation faite par ledit Jean de Coras de Messire Honorat de Martins & de Grille, en l'état de Sénéchal de Beaucaire le 4 de Novembre l'an 1566 à Nismes, &c. imprimée à Lyon par Guillaume Rouville l'an 1567. Il fut fait mourir à Tolose l'an 1572 durant les séditions de la S. Barthelemy commencées à Paris, & poursuivies ès autres villes de France, à l'endroit de ceux de la Religion réformée. Je ferai mention de ses Œuvres Latines autre part.

[1] Duaren, qui l'a traité de *Plagiaire*, l'a désigné par une maligne allusion à κόραξ, que Cujas, Chap. 29 du Liv. II de son *Mercator*, appliqua depuis

à Jean Robert, disciple de Coras. L'orthographe *Corrasius* offroit une étymologie *à corradendo* également injurieuse. Il fut tué à Toulouse comme Huguenot en 1572, âgé de cinquante-sept ans. Ses descendans signent encore aujourd'hui *Coras*. Un d'entr'eux, petit-fils d'un petit-fils de Jean Coras, en a écrit la vie, imprimée à Montauban cent & un an après la mort de ce Jurisconsulte son Trisayeul *. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XIII, pag. 1, & Tom. XX, p. 58.

* Il prouve que Jean Coras étoit né en 1513 ; ainsi M. de la Monnoye se trompe, en disant que Coras n'avoit que cinquante-sept ans lorsqu'il fut tué en 1572 ; il en avoit cinquante-neuf. La Croix du Maine n'a pu parler de trois autres Ouvrages écrits en François par Coras, parce qu'ils ne parurent tous trois qu'en 1605, long-temps après sa mort. L'un est la *Paraphrase sur l'Edit des mariages clandestins*, l'autre est une Traduction des *Douze Règles pour parvenir à la vertu*, écrites en Latin par Jean Pic de la Mirandole, & le troisième un Discours sur l'*Office d'un bon Juge*.

JEAN CRESPIN, natif d'Arras, en la Gaule Belgique. Il a écrit l'Histoire des Martyrs, contenant plusieurs vies d'hommes exécutés pour la Rel. réf. ensemble leurs Disp. & Conf. de F. imprimée à G. &c. [1].

[1] Ce que La Croix du Maine a écrit ici par abbréviation, doit être ainsi lu tout au long : *Pour la Religion réformée, ensemble leurs disputes & conférences de foi, imprimées à Genève*. Outre son *Martyrologe*, que non seulement il a imprimé, mais à la collection & composition duquel il a eu beaucoup de part, on voit de lui une Tragédie intitulée le *Marchand converti*, imprimée à Genève chez Gabriel Cartier, 1582. Il mourut à Genève l'an 1572. *Voy.* Bayle, au mot CRESPIN, ma note sur l'Art. 31 de Baillet, pag. 376 du Tom. I *in*-4°. & du Verdier, à la fin de la lettre M, au mot LE LIVRE DES MARTYRS. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE CUCHERMOIS [1], natif de la ville de Lyon sur le Rhône. Il a traduit d'Italien en François le premier Livre de Guerin Mesquin, fils de Milon de Bourgogne, Prince de Tarente & Roi d'Albanie, contenant les faits & gestes dudit Guerin, &c. imprimé à Lyon l'an 1530; Description du voyage que fit ledit de Cuchermois en Hierusalem, l'an 1490, imprimée avec l'Histoire dudit Guerin Mesquin. Il florissoit sous Charles VIII, Roi de France, l'an susdit 1490.

[1] Le vrai nom est CUCHERMOIS, comme il est écrit ici, & non pas CUCHARMOIS, comme fait du Verdier. Henri Cuchermois est nommé parmi

les Echevins de Lyon en 1492, & Jacques Cuchermois en 1509, &c. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LE CUNELIER, ou LI CUNELIERS, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises non encore imprimées.

* Voy. Fauchet, Chap. 65. Il est Auteur du Roman de Bertrand du Guesclin. Bibl. du Présid. Bouhier.

JEAN DALBIN, dit DE SERES. Il a écrit un Discours Chrétien, de la vocation légitime d'un chacun, imprimé à Paris l'an 1567; Six Livres du Saint Sacrement de l'autel, imprimés à Paris, *in* 8°. l'an 1566; les Marques de l'Eglise, imprimées à Paris l'an 1568; Opuscules spirituelles imprimées à Paris l'an 1567.

JEAN DANTHON (Frere) [1], de l'Ordre de S. Augustin, Abbé de l'Angle en Poitou, Poëte François & Historien, Chroniqueur du Roi Loys XII, duquel il a écrit les gestes & vie, &c. Il florissoit l'an 1512. Jean le Maire de Belges l'appelle frere Pierre Danthon, & Jean Bouchet de Poitiers le nomme Jean d'Auton.

[1] La Croix du Maine auroit mieux fait d'écrire *D'Anton* que *Danthon*, & *Abbé d'Angle* qu'*Abbé de l'Angle*. Quant à sa remarque touchant JEAN LE MAIRE & JEAN BOUCHET, il est vrai que le premier, à la fin de sa *Légende des Vénitiens*, parlant de cet Abbé d'Angle, l'appelle *très-authentique Seigneur Prieur Frère Pierre D'Anton, Illustrateur des Chroniques de France*, en quoi il s'est mépris, & l'a plus correctement nommé *Jean* au-dessus de sa réponse à Hector de Troie. Pour ce qui est de Boucher, il y a apparence que si l'on trouve dans ses Œuvres *d'Auton* écrit pour *d'Anton*, la faute est plus vraisemblablement de l'Imprimeur que de l'Auteur. La ressemblance *u* en *n* dans l'écriture courante est cause que bien des gens, même habiles, ont lu *d'Auton* pour *d'Anton*. Cretin & Jean le Maire, l'un & l'autre contemporains de cet Abbé, ont toujours écrit *d'Anton*. Une preuve du moins certaine que Cretin, plus ancien que Jean le Maire, ne prononçoit pas autrement, se tire de cet endroit de son Epître à Macé de Villebrême :

Et se l'écrit, comme on le voit issu
De moi, n'est tel que se l'avoit tissu
Ce révérend Abbé le bon d'Anton,
Merveille n'est, car il abonde en ton
D'harmonieux & suave langage,
Et ne saurois y mettre de l'an gage
Correspondant.

Comme toutes les rimes de cette Epître consistent en équivoques affectées avec grand soin, on voit que nonobstant les Editions fautives qui portent *d'Auton*, il faut lire *d'Anton*, sans quoi l'équivoque ne vaudroit rien. Il est vrai que dans la soixante-septième des *Epîtres Familières* de Bouchet, on trouve une équivoque opposée, qui semble prouver que c'est *d'Auton* & même *d'Authon* qu'on écrivoit. L'Epître est en rime tierce, où il y a :

> Georges avoit une veine élégante,
> Grave & hardie, & frère Jean d'Authon
> Douce & vénuste, & le Maire abondante,
> Le Charretier prose avoit de haut ton.

Je réponds à cela, premièrement, que Bouchet n'ayant pas rimé son Epître par équivoques, peut fort bien avoir écrit *d'Anthòn*, & rimé ce mot avec *haut ton*, sans dessein d'équivoquer ; secondement que si ce n'est pas une faute d'impression, & qu'il ait véritablement écrit *d'Authon*, il a erré, n'ayant pu, étant éloigné de la Cour, savoir aussi sûrement le nom de cet Abbé que Cretin. *D'Anthon* pour *d'Anton* est une mauvaise orthographe, introduite par des ignorans, qui ont écrit *Anthoine* pour *Antoine*, que La Croix du Maine a suivie, ayant trouvé *Danthon* écrit à l'antique, sans apostrophe. (*idem*).

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 356.

JEAN DANIEL, Organiste. Il est Auteur (comme il semble) d'un petit Livre intitulé, l'Ordre funèbre triomphant, & pompe pitoyable, tenue à l'enterrement de feu M. le Comte de Laval, &c. Admiral de Bretagne & Lieutenant du Roi, &c. imprimé à Angers chez Jean Baudouin, l'an 1531, ou environ [1].

[1] J'ai remarqué ci-dessus, au mot CHARLES BORDIGNÉ, que l'Epître en vers au-devant de la *Légende Joyeuse* de Me Pierre Faifeu étoit de ce *Jean Daniel*. Il est de plus Auteur de plusieurs Noëls anciens, imprimés en lettre Gothique, *in* 8°. chez Jean Olivier, 1524, au bas desquels est écrit : *Joannes Danielus, Organistà*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DARCES, appellé en Latin *Darcius*, Aumônier de M. le Cardinal de Tournon [1]. Il a traduit de Latin en François les 13 Livres des choses rustiques de *Palladius Rutilus Taurus Æmilianus, &c.* imprimés à Paris l'an 1553 chez Michel de Vascosan, auquel temps ledit Jean Darces florissoit sous le règne du Roi Henri II.

[1] J'ai opinion que ce JEAN DARCES, ou D'ARCES, est le même que *Joannes Darcius*, Auteur d'un Poëme Latin, qui a pour titre *Canes*. Il étoit de

Venosa dans la Basilicate, mais, par son long séjour en France, s'y étant comme naturalisé, il en apprit si bien le langage, qu'il se rendit capable d'y faire des Traductions. Ménage, dans ses *Origines Françoises*, au mot *Epagneul*, cite le Poëme *Canes* de *Jan d'Archius*. C'est ainsi qu'il écrit ce nom. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DEDEHU, Prédicateur de M. le Duc de Montpensier. Il a écrit une briève Exposition sur chacun article de la Confession Catholique de Guillaume Caillier, Prêtre, desvoyé de l'Ordre des Prêtres, & nouvellement retiré de son erreur, imprimée à Lyon l'an 1578 chez Michel Joue *.

* Voy. le mot GUILLAUME CAILLER.

JEAN D'IVRY, Bachelier en Médecine, natif de Beauvais en Picardie, appellé en Latin Diurius, &c. * Il a traduit de Latin en vers François, les triomphes de France, selon le texte de Charles de Curres, natif de Mamers au Maine, appellé en Latin Carolus Currus Mamertinus, &c. imprimés à Paris, avec plusieurs autres Poësies, sur le même sujet, & de pareil argument, l'an 1508, chez Guillaume Eustace **. Il florissoit en l'an 1519.

* Ce JEAN D'IVRY, que du Verdier écrit D'IVERY, pourroit bien être Auteur d'un petit Livre intitulé *Estrennes des filles de Paris*, écrit en vers, & imprimé vers l'an 1510. Ce qui le fait croire est cette devise *Riand Ihe vy*, qui se trouve à la fin, & qui est l'Anagramme juste de son nom. Le temps où vivoit ce Médecin assure encore cette conjecture.

** Il a revu en 1509 l'*Enéide*, mise en vers François par Octavien de S. Gelais. Ce Poëte a écrit quelque chose sur la Médecine, dont il fut cependant moins occupé que du soin de faire sa cour aux Grands, qui ne le tirèrent pas de la pauvreté dans laquelle il vécut toute sa vie, avec assez de patience, si on l'en croit. Il dit dans une Ballade :

Dame fortune tous les jours me tourmente
Dessoubs sa tente ;
Grace à Dieu toutes foys,
Puisqu'il lui plaît que pauvreté je sente,
Près moy présente,
Murmurer n'en vouldroys.

Dans cette même pièce il s'adresse au Roi en ces termes :

Prince Seigneur, le très-Chrétien des Rois,
Par vos arrois

Donnés-moy quelque place
Où je pourchasse
Quelque fruit une fois :
Bon chien de choix
Ne perd jamais sa trace.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 361.

JEAN DONGOIS MORINIEN [1], Imprimeur & Libraire, demeurant à Paris l'an 1579. Il est Auteur du Livre intitulé, le Promptuaire de tout ce qui est advenu de mémorable depuis la Création du Monde jusques à présent, réduit en forme de Calendrier ou Journal, imprimé à Paris par ledit Dongois l'an 1576 pour la première fois, & depuis imprimé par Jean de Bordeaux l'an 1579, ayant été ajouté de près de la moitié *.

[1] *Morinien*, pour dire *de Térouané*, est aussi ridicule que le seroit *Tarbellien* pour *de Bayonne*. La Caille a changé *Morinien* en *Morinion*, &, pour mieux défigurer encore ce mot, a dans la table alphabétique de son Livre, lettre *D*, écrit *Dongois Morion*. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce *Promptuaire* de Jean Dongois, à chaque nouvelle Edition, étoit toujours augmenté, la dernière s'est terminée à 1589.

JEAN DORAT, Poëte du Roi. Voy. ci-dessus JEAN AURAT ou D'AURAT.

JEAN DE DORMANS. Je n'ai point vu de ses écrits [1]. Jean le Feron, Historien, fait mention de lui en son Livre de la prééminence des Heraulds.

[1] C'est JEAN DE DORMANS *, Cardinal, Evêque de Beauvais, Fondateur en 1370 du Collège de Dormans (plus connu sous le nom de Collège de Beauvais) & mort le 7 Novembre 1373. On ne lit point qu'il ait écrit quoi que ce soit. Mais il n'est pas le seul que La Croix du Maine ait placé de fantaisie dans sa Bibliothèque. (M. DE LA MONNOYE).

* C'est le même qui, exerçant la profession d'Avocat au Parlement de Paris, s'y fit une si grande réputation, que Charles V l'éleva à la dignité de Chancelier de France, qu'il quitta ensuite pour être Légat de Grégoire XI. Il est enterré aux Chartreux de Paris.

JEAN DOUBLET, natif de Dieppe en Normandie, homme docte ès Langues. Il a traduit de Grec en François quelques

Œuvres de Xenophon, imprimées à Paris, chez Denis du Val l'an 1582. Les Elégies ou Complaintes & autres Poëmes François dudit Jean Doublet Diepois ont été imprimées à Paris il y a trente ans ou environ [1].

[1] J'ai parlé de ce Jean Doublet dans le *Ménagiana*, p. 330 du Tom. IV, à l'occasion de ses vers touchant l'*Hermaphrodite*, que l'on peut voir dans du Verdier à ce mot. (M. de la Monnoye).

JEAN DROUYN *, ou DROYEN, Bachelier ès Loix & en Decrets, natif d'Amiens en Picardie. Il a mis en Prose Françoise l'Histoire des trois Maries, laquelle avoit été premiérement composée en vers & rithmes Françoises, par Jean Venette, de l'Ordre de Notre-Dame des Carmes, duquel nous parlerons ci-après. Ledit Jean Drouyn acheva de traduire ledit Livre le Jeudi 8 de Mai, l'an 1505, à la requête d'un Gentilhomme du Dauphiné, nommé Antoine Regnault, sieur de la Roche & Doyssin. Ce Livre des trois Maries a été imprimé à Paris par Nicolas Bonfons.

* La véritable orthographe de ce nom est Drouin.

JEAN DROSSEUS, natif de Caën en Normandie, I. C. & homme docte ès Langues [1]. Il a écrit une Grammaire en Hébreu, Grec, Latin & François : en laquelle il a traité de la Langue Françoise, imprimé à Paris l'an 1544, chez Chrétien Vechel, & chez Charles Perier.

[1] Son nom françois étoit *Jean de Drosay*, en latin *Joannes Drosæus*, & non pas *Drosseus*. Il y ajoutoit *Samarianus*, parce qu'il étoit né à Sainte-Marie, village du pays d'Auge, près de Séez. Il n'a écrit qu'en Latin, & c'est uniquement par rapport à la langue Françoise, dont il enseignoit les principes dans sa *Grammatica Quadrilinguis*, que la Croix-du-Maine lui a donné place dans sa Bibliothéque. (M. de la Monnoye).

JEAN-ESTIENNE DURAND, Tolosain, premiérement Avocat Général au Parlement de Tolose, & depuis premier Président en icelle Cour. Ce Seigneur Durand a composé une très-docte exhortation à la Noblesse de France, touchant la fidélité & obéissance qu'elle doit à son Roi, imprimée à Tolose

&

& à Paris, & autres divers lieux, ſans que ledit Sieur y ait voulu mettre ſon nom, non pour qu'il y eût rien que de bien dit en icelle, mais pour ce qu'il eſt peu curieux de l'honneur mondain, mais ſeulement deſirant de profiter au public par tous les moyens qu'il voit lui pouvoir ſervir. Il a davantage recueilli pluſieurs Arrêts très-notables donnés au Parlement de Toloſe & autres lieux, leſquels ne ſont encore en lumière, non plus qu'un nombre infini de très-doctes & très-mémorables Plaidoyers prononcés par lui audit Parlement, durant ſon état d'Avocat & encore depuis. Il florit à Toloſe cette année 1584.

[1] Il falloit écrire DURANTI. Il fut tué le 10 Février 1589, (âgé de 55 ans) dans une émotion populaire excitée par les Ligueurs, (après la nouvelle de la mort du Duc de Guiſe) à laquelle il voulut s'oppoſer pour le ſervice du Roi. On a prétendu, mal-à-propos & ſans preuve, que le livre *de Ritibus Eccleſiæ*, publié ſous ſon nom, étoit de Pierre Danès : (*le P. Martenne l'a prétendu ſur ce que les livres de Pierre Danès lui avoient été vendus après ſa mort, & le Préſident le Bret l'a dit de même.*) C'eſt une fauſſeté que j'ai réfutée, pag. 517 & 518 de mes Remarques ſur le VI[e] Tom. de Baillet *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DURET, Licentié ès Loix, Enqueſteur pour le Roi au pays de Bourbonnois. Il a écrit l'Harmonie & Conférence des Magiſtrats Romains, avec ceux des François, tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, diviſé en trois livres imprimés à Lyon chez Benoît Rigault l'an 1574 *.

* Avant l'Ouvrage cité par La Croix du Maine, Jean Duret avoit publié une Paraphraſe ſur le *Style du Duché de Bourbonnois*, à Lyon, 1570, *in*-8°.

JEAN EDOARD DU MONIN, Poëte Latin & François, Philoſophe & Mathématicien, &c. natif de Gy en Bourgogne, & non pas de Gien (comme pourroient penſer aucuns, voyant qu'il s'appelle Gyanin, voulant exprimer ſon pays) &c. Il a fait imprimer à Paris un juſte volume de ſes Poëſies Françoiſes chez Jean Parant l'an 1582, lequel contient pluſieurs Diſcours, Hymnes, Amours, Contr'amours, Eglogues, Elégies, Anagrammes & Epigrammes; l'Uranologie, ou Diſcours du Ciel,

contenant plusieurs Discours de la Sphère & autres choses appartenantes aux Mathématiques, lequel Œuvre il a dédié à M. Des Portes, &c. imprimé à Paris chez Guillaume Julien l'an 1584. Il a traduit en vers Latins la Sepmaine du sieur du Bartas; mais j'en ferai mention autre part. Je n'ai pas connoissance de ses autres Œuvres & Compositions Françoises. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] J'ai dit dans une de mes notes sur l'article 1495 de Baillet, pag. 248 du Tome V, que du Monin fut tué à Paris le 5 Novembre 1586, dans sa 27e année, & mon calcul touchant son âge étoit fondé sur ce Distique de Dorat;

Annis ante tribus quàm sint sex lustra peracta
Intempestivâ morte, Monine, cadis.

surquoi, ayant appris depuis que du Monin lui-même, p. 113 de son *Manipulus Poëticus*, imprimé l'an 1579, parloit de son portrait, où il étoit représenté âgé de 22 ans, il s'ensuivoit qu'à ce compte, en 1586, il étoit dans sa 29e année. Il se vante, dans la Préface de son *Quasimodo*, d'avoir, à l'âge de 20 ans, vû lire publiquement ses ouvrages au Collége d'Harcourt. Ce n'est pas un grand éloge pour ce Collége; une chose à remarquer, est que lui-même, pag. 8 & 18 de son *Manipulus Poëticus*, dit n'avoir pas employé deux mois entiers à traduire en vers Latins, (mauvais, à la vérité) la première *Semaine* de du Bartas, ouvrage de 7000 vers. *Voyez* Bayle au mot MONIN, (Jean Édouard du)... & les Mémoires de Niceron, Tome XXXI, pag. 198, où on trouve une longue épitaphe Latine que lui fit la Croix-du-Maine, pour être placée dans l'Église de Saint Côme, où du Monin fut enterré. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. la Bibl. Franç. de l'Abbé Goujet, Tome XII, pag. 373. & aussi sur quelques Piéces de Théâtre de du Monin, les *Recherches sur les Théâtres par Beauchamps*, pag. 58, second âge, Edit. *in*-4°.

JEAN ERARD, ou ERARS, ancien Poëte François, lequel florissoit l'an de salut 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs chansons d'amours & autres Poëmes non encore imprimés *.

* Voy. Fauchet, Chap. 32. Du Verdier l'a omis.

JEAN EUSEBE, Bourbonnois, Docteur en la Faculté de Médecine à Montpellier. Il a écrit en François un Livre de la science du Poulx, qui est le meilleur & le plus certain moyen

de juger des maladies, imprimé à Lyon l'an 1568 chez Jean Sangrain *.

* Il fit imprimer à Lyon, en 1566, *in*-8°. sa *Philosophie rationale*, appelée *Diabolique* par les Chirurgiens François.

JEAN FALUEL (Frère), Docteur en Théologie, Religieux de l'Ordre des Jacobins, Chanoine de l'Eglise de Notre-Dame de Boullongne l'an 1577. Il a prononcé une Harangue, ou Oraison funèbre à l'imitation des Anciens, pour deux excellens Chevaliers François, l'un Seigneur du Biez, Maréchal de France, l'autre Sieur de Vervin, Messire Jaques de Coussy, son gendre, Gouverneur de Boullongne sur la mer, &c. imprimée à Paris l'an 1578 chez Jean de Lastre. Nous avons fait mention dudit Faluel ici devant, parlant de François de l'Alouette, Président de Sedan, &c. Auteur desdites Harangues [1].

[1] J'ai dit ci-dessus dans ma note sur FRANÇOIS L'ALOUETTE, mon opinion touchant l'auteur de l'*Oraison Funèbre du Maréchal de Biez & du Seigneur de Coucy*. Faluel vivoit encore en 1588. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN FELOT, Angevin, Sieur DU PONCEAU, Docteur en Médecine, autrefois Médecin de la Royne de Navarre défunte, homme fort docte en Grec, en Philosophie & ès Mathématiques, il n'a encore fait imprimer ses Tables & autres Recueils très-doctes touchant la Médecine, lesquels il a écrit tant en Latin qu'en François. Il florit au Mans cette année 1584, en laquelle ville il exerce sa profession de Médecine.

JEAN FERE, de l'Ordre des Freres Mineurs ou Cordeliers. Il a écrit un Livre de Sermons par le commandement de Philippes, Roi de France, l'an 1212 [1]. Il se trouve écrit à la main sur parchemin, l'an 1474.

[1] On met ici ce Cordelier en 1212, temps auquel l'Ordre de S. François n'avoit pas encore été approuvé, puisqu'il ne le fut qu'en 1515 par le Pape Innocent III, au quatriéme Concile de Latran. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN FEREI (Messire), Chevalier, Sieur de DUR-ESCU & de FONTEINES en Normandie, Conseiller du Privé

Conseil du Roi Henri III. Il naquit l'an 1516. Il a traduit de Latin en François le premier Livre de François Patrice [1] traitant de la Monarchie & de l'Institution du bon Roi, imprimé à Paris l'an 1577. Il florissoit l'an 1576 âgé de 60 ans.

[1] Bayle, au mot *Patrice*, se moque avec raison de l'empressement qu'on a eu de traduire les Traités *de Regno* & *de Republicâ*, d'un si pauvre Auteur. Il s'en seroit bien plus moqué, s'il avoit su qu'il avoit paru une Version Françoise du Traité *de Republicâ*, dès l'an 1520, à Paris, près d'un siécle avant celle du Sieur de la Mouchetière. On voit à la Bibliothéque Royale un exemplaire de cette vieille Traduction *in-folio*, en vélin, avec des figures enluminées. Il sera parlé plus amplement de FRANÇOIS PATRICE à la Lettre F. sur ce mot, dans du Verdier. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LE FERON, Avocat au Parlement de Paris, natif de Compiegne en Picardie, l'un des plus diligens & des plus curieux hommes de France pour la recherche des maisons nobles, des armoiries, & de l'Histoire, comme il l'a montré par les Livres qu'il a mis en lumière; sçavoir est: * Le Catalogue des Connestables de France, Grands Maîtres, Maréchaux, Admiraux, Chanceliers & Prevôts de Paris, &c. imprimé à Paris avec les Escussons ou Armoiries des susdits, & le Blason d'icelles, chez Michel de Vascosan l'an 1555; Traité de la primitive Institution des Rois, Héraults & poursuivans d'armes, imprimé à Paris chez Maurice Menier l'an 1555 *in*-4°. chap. 12; l'Histoire Armoriale réduite en 12 volumes contenant les Escussons, Blasons, noms, surnoms, qualité & mémoire perpétuelle des Rois, Princes, Seigneurs, Gentilshommes & Nobles de plusieurs Royaumes Chrétiens & infidèles & principalement du Royaume de France. Ce Livre n'est encore mis en lumière. Il a recueilli le Catalogue des Chevaliers de divers Ordres, institués par les Rois de France. Il n'est encore imprimé. Généalogie de la très-noble & très-ancienne maison de Sanzay en Poictou, contenant cent Ecussons ou Armoiries des alliances les plus nobles de ladite Maison. Elle se voit écrite à la main chez mesdits sieurs de Sanzay, faite par ledit Jean le Feron l'an 1561. Il a écrit les Généalogies de plusieurs Maisons nobles de France, sçavoir est

de Luxembourg, Croy ou Crouy en Picardie, Ducs d'Arſcot, Bollongne ſur la mer, Harcour en Normandie, & autres; le grand Blaſon d'armoiries compoſé l'an 1544; le Symbole armorial de France & d'Eſcoſſe, fait l'an ſuſdit 1544 (*Paris* 1555 *in* 4°.) les Armoiries de tous les Roys, Roynes & Enfans de France, depuis Pharamond juſques au règne du Roi Henri II, avec une briève Deſcription de leurs actes vertueux : ce Livre n'eſt encore en lumière non plus que les ſuſdits. Il en fait mention en ſon Epître au Roi miſe au-devant de ſon Catalogue des Connétables de France. Il floriſſoit à Paris l'an 1564 ſous le règne de Charles IX, âgé de plus de 60 ans, ſous le règne duquel Roi il mourut.

* L'ouvrage le plus célèbre de Jean le Feron eſt l'*Hiſtoire des Connétables* & autres grands Officiers, qu'il publia à Paris en 1555, *in-folio*. Le même parut en 1628, corrigé & augmenté par Claude Morel. Enfin, Denis Godefroy le publia en 1658, revu, continué & augmenté de recherches & piéces curieuſes, non imprimées. Godefroy convient que le Feron a commis bien des fautes; par exemple, d'avoir donné à nos premiers Rois des Officiers, avec les mêmes titres & honneurs que poſſédoient ceux de ſon temps : il pouvoit ajouter encore d'avoir donné des armoiries à tous les Officiers de la Couronne dès le temps de Pharamond. Godefroy relève ſouvent le Féron, mais il n'a rien voulu changer dans l'ouvrage de cet Auteur. Le P. le Long dit que François Ducheſne s'eſt plaint de ce qu'on a fait uſage dans cette édition de quelques Notes d'André Ducheſne ſon pere, ſans le citer. Voyez *Biblioth. Hiſt. de la France*, N° 13480.

JEAN FERRON, de l'Ordre des Frères Preſcheurs ou Jacobins de Paris. Il a traduit de Latin en François le Livre du jeu des Eſchets, écrit premiérement en Latin par Jaques de Courcelles, Jacobin, Docteur en Théologie. Je l'ai autrefois vu écrit à la main chez Jean de Bordeaux, Libraire, demeurant à Paris [1].

[1] Le Jacobin qui, vers l'an 1290, moraliſa en Latin *le jeu des Echets*, étoit un Picard de Tiérache nommé *Jacques de Ceſſoles*, & non pas, comme dit La Croix du Maine, *de Courcelles*. Les manuſcrits de ſon Livre *de ludo ſcachorum* ſont communs, & les imprimés n'en ſont pas rares. Paul du May n'étant pas encore Conſeiller au Parlement de Dijon, fit préſent d'un exemplaire de ce Livre à Caſaubon qui l'en remercia par ſa lettre du 30 Octobre

1607, où il lui témoigna l'avoir conféré avec un de la Bibliothèque du Roi tout semblable. La traduction de Jean Ferron ici rapportée fut, comme porte le Manuscrit, commencée l'an 1347; elle n'a point, que je sache, été imprimée. On parle d'une autre Allégorie du Jeu des Echets prétendue faite par Gilles de Rome, & traduite à la requête de Jean, Duc de Normandie, depuis Roi de France, premier du nom, par Jean de Vignay, Hospitalier de Saint-Jaques du Haut-pas. Je ne trouve cependant nulle part que Gilles de Rome ait travaillé sur le *Jeu des Echets*; & la traduction de Jean du Vignay, quoique différente de celle de Jean Ferron, a été de même faite d'après le Latin de Jacques de Cessoles, comme le reconnoissent les PP. Quétif & Echard dans la Bibliothèque des Ecrivains de leur ordre. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LE FEBVRE, ou FEVRE, natif de Dijon en Bourgogne, Secrétaire de M. le Cardinal de Givry, & Chanoine de Langres, &c. autre que Jean le Fevre, Prêtre natif de Dreux, (duquel nous ferons mention après cettuy-cy.) Ledit Jean le Febvre de Dijon est Poëte, Théologien, Mathématicien & Peintre, curieux des arts méchaniques, & sur-tout de l'Horlogerie & de la Peinture. Il a écrit un Dictionnaire des Rithmes Françoises, imprimé à Paris chez Galiot du Pré l'an 1572. Il a traduit de Latin en vers François les Emblêmes d'André Alciat *, imprimées à Paris chez Chrétien Wechel l'an 1536, avec les vers Latins & François. Claude Minos de Dijon les a aussi traduites & fait imprimer chez Jean Richier à Paris l'an 1584, comme nous avons dit ci-dessus **.

* Sa Traduction en vers François des *Emblêmes* d'Alciat parut pour la première fois en 1536, *in*-8°. Le P. Niceron, & ceux qu'il copie, se sont trompés en plaçant la première Edition de cette Traduction en 1540. Le Fevre n'a traduit que cent quinze *Emblêmes*. On a souvent réimprimé cette version. La Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne (Tom. I, pag. 209) cite une autre Traduction en vers, dont La Croix du Maine n'a point parlé. C'est le *Livre de lamentation de mariage & de Bigamie, composé en vers Latins par M. Mathieu, & mise en vers François par Jean le Fevre.* Cet Ouvrage non imprimé étoit dans la Bibliothèque de feu M. le Président Bouhier, laquelle a passé à M. le Président de Bourbonne, son petit-fils.

** Il mourut l'an 1565, âgé de soixante-douze ans. Son Epitaphe est dans les *Bigarrures* de Tabourot. Ce fut Etienne Tabourot qui fit imprimer ce *Dictionnaire de Rimes* que le Fevre avoit divisé en cinq parties, selon les cinq

voyelles, & que Tabourot remit suivant l'ordre Alphabétique. Il y en eut une seconde Edition, avec beaucoup de changemens, en 1587.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. III, pag. 419, & Tom. VII, pag. 79.

JEAN LE FEUBVRE, Prêtre, natif de Dreux près Chartres. Il a écrit un Livre en vers François, qu'il a intitulé les Fleurs & Antiquités des Gaules : auquel Livre il traite principalement des anciens Philosophes Gaulois, appelés Druides, avec la Description des bois, forêts, vignes, vergers & autres lieux de plaisirs, situés près ladite ville de Dreux, imprimé à Paris chez Pierre Sergant l'an 1532, auquel temps florissoit ledit Auteur.

JEAN FIGON, de Monteilimar en Dauphiné. Il a traduit de Latin en vers François, un Livre intitulé l'Amitié bannie du monde, écrite en forme de Dialogue par Cyrus Théodoretus, &c. [1]. La Course d'Atalante, qui est un Poëme François, imprimé à Tolose l'an 1558, chez Pierre du Puis, auquel lieu florissoit ledit Figon l'an susdit 1558.

[1] *Cyre*, ou *Cyrus Théodorus*, Κῦρος Θεόδωρος ὁ πρόδρομος, nommé par honneur Κῦρος, synonime de Κύριος, vivoit au commencement du XI siècle*. *Voyez* ce qu'en dit Jean Albert Fabrice, pag. 816 de sa *Bibliothèque Grecque*, Liv. V, chap. VI, où parlant des Traducteurs de l'Ἀπόδημος φιλία de ce Poëte, il n'oublie pas Jean Figon.

* Cyrus Théodore Prodrome étoit Prêtre, Philosophe & Médecin. On connoît de lui entr'autres ouvrages un Roman Grec qui a pour titre *Les Amours de Dosicle & de Rhodante*, dont M. de Beauchamps a donné une imitation en 1746, mais non une traduction exacte & complette, qui serviroit à faire connoître les mœurs des Grecs de ce temps-là.

JEAN FILLEAU, Jurisconsulte, natif de Clermont en Beauvaisis. Il a traduit quelques Livres en François imprimés à Paris.

JEAN FLAMEN, Ministre à Genève, natif de Toulon en Provence. Je n'ai point vu de ses écrits.

JEAN FLEURY, dit FLORIDUS. Il a traduit en vers François le livre des deux amans, Guischar ou Guisgard & Sigis-

monde, fille de Tancredus, Prince de Salerne, &c. imprimé à Paris [1]. Léonard Arétin, Italien, avoit premiérement écrit ce Livre en langue Latine.

[1] Le Livre des *deux Amans* n'est autre chose que la *premiere Nouvelle de la quatrieme Journée du Décaméron.* Bien des gens n'ayant lu cette Nouvelle que dans le latin de Léonard d'Arezzo, la lui attribuèrent. On ne songea point à Bocace. L'Histoire imprimée séparément, puis traduite de prose Latine en prose Françoise, fut intitulée *Le Livre des deux Amans.* Jean Fleuri le mit en vers François sous ce titre; & de son côté La Croix du Maine, fort en repos de Bocace, a cru que pour tout éclaircissement, il suffiroit de dire que Léonard Arétin avoit premiérement écrit ce Livre en langue Latine. Philippe Béroalde l'ancien avoit aussi été cru Auteur de cette même Nouvelle, pour l'avoir mise en vers Latins. (M. DE LA MONNOYE.)

JEAN DE FOIGNY, Imprimeur de M. le Cardinal de Lorraine, à Rheims en Champagne l'an 1563. Il a traduit de Latin en François l'Oraison funèbre prononcée à Rome aux obsèques & funérailles de feu M. le Duc de Guise, Messire François de Lorraine, &c. par Julien Pogian, dit Pogianus, imprimée à Rheims par ledit de Foigny, & à Paris par Nicolas Chesneau l'an 1563 [1].

[1] L'Auteur Latin de l'*Oraison Funèbre de François, Duc de Guise*, est *Julius Pogianus*, qu'il falloit par conséquent appeller en François *Jule Poggien.* C'étoit un Cicéronien célèbre qui a donné de grandes preuves de son éloquence dans le peu d'écrits qu'on voit de lui, & qui en auroit donné de plus grandes s'il ne fût mort le 5 Novembre 1568 dans la quarante-septième année de son âge. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE LA FONTAINE, natif de Valenciennes, au Comté de Hénault en la Gaule Belgique, ancien Poëte François, Philosophe & Mathématicien, lequel florissoit en l'an de salut 1413, &c. Il a écrit & composé en vers François un livre contenant plusieurs secrets touchant l'Alchimie, lequel il a intitulé la Fontaine des Amoureux de Science. Ce Livre a été revu & mis en son entier, avec les figures, par Antoine du Moulin, Mâconnois, & imprimé à Lyon par Jean de Tournes l'an 1545, & à Paris par Guillaume Guillard l'an 1561, avec trois autres petits Traités de la transformation métallique, &c.

JEAN

JEAN FONTAINE, autre que le susdit. Il a écrit en Latin, & depuis traduit en François, un Livre qu'il a intitulé le Petit Jardin pour les enfans, contenant les noms & appellations de toutes sortes d'oiseaux, animaux, poissons, serpens, arbres, herbes, plantes & autres choses semblables, le tout réduit par lieux communs, & encore par ordre alphabétique ou d'A, b, c, avec le Latin à côté du François: & au livre Latin, il a mis le François après, imprimé à Lyon par Charles Pesnot l'an 1581.

JEAN DE LA FOREST, Protenotaire du S. Siége Apostolique. Il a traduit en François la très-élègante Oraison du Seigneur Berthelemy Cavalcanti, Florentin, imprimée à Paris par Galiot du Pré l'an 1530 [1].

[1] Bartolomeo Cavalcanti, Gentilhomme Florentin, Auteur d'une Réthorique estimée, mourut à Padoue le 9 Décembre 1562, âgé de 59 ans *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit né à Florence en 1503, homme intègre & capable des plus grandes affaires. Outre les sept Livres de *Réthorique*, on a de lui un *Commentaire sur le meilleur Etat d'une République.*

JEAN DE LA FOSSE, Parisien. Il a traduit de Latin en François, les vies & gestes des anciens Patriarches, écrites en Latin par Joachim Perion, Moine de l'Abbaye de Cormery en Touraine, &c. imprimées à Paris chez Jaques Kerver l'an 1557, (*in*-8°.)

* Joachim Périon, de Cormeri en Touraine, célèbre Bénédictin, mourut en 1559.

JEAN FORNIER. Il a écrit en vers François un Poëme qu'il a intitulé l'Uranie, contenant la naissance du Roi Henri II, qui fut l'an 1519 le dernier jour de Mars à six heures quinze minutes du matin, imprimé à Paris chez Charles l'Angelier l'an 1555.

JEAN FOURNIER, de Montauban. Il a traduit en François les Affections d'Amour de Parthenius, ancien Auteur Grec, & les Narrations d'Amour écrites par Plutarque, le tout imprimé

à Lyon l'an 1555. Je ne sais si ces deux Fornier & Fournier ne sont qu'un même *.

* Les deux Articles précédens ne sont qu'un seul & même Auteur.

JEAN DE FRANCIERES, ou FRANCHIERES (Messire), Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Hierusalem, Commandeur de Choissy en France, grand Prieur d'Aquitaine, &c. * Il a écrit en François un Livre de la Faulconnerie, lequel nous avons pardevers nous écrit à la main de lettre antique; il a été depuis imprimé à Poictiers chez les Marnefs, avec les Livres de Faulconnerie de Guillaume Tardif, &c.

* Jean de Francieres, qu'on a quelquefois nommé *de Franquieres*, vivoit sous Louis XI. Naudé, dans ses additions à l'histoire de ce Prince pour répondre à ceux qui reprochoient à la Noblesse Françoise d'avoir méprisé les Sciences jusques au règne de François I, cite Messire Jean de Francieres comme un exemple capable de détruire cette imputation. Son *Traité de l'Art de la Fauconnerie avec le déduit des chiens de chasse*, fut imprimé en Lettres Gothiques à Paris chez Pierre Sergent *in*-4°. sans date. La Bibliothèque des Auteurs qui ont écrit sur *la Chasse*, croit cette édition de 1511. Elle est extrêmement rare. Celle de Poictiers des Marnefs, citée par La Croix du Maine, est de 1567 *in*-4°. On y a joint la *Fauconnerie* de Guillaume Tardif & la *Volerie*.

JEAN LE FRERE, de Laval au Maine sur les frontières de Bretagne, Principal du Collège de Bayeux fondé à Paris, &c. homme docte en Grec & en Latin. Il a écrit en François une très-ample Histoire de notre temps, imprimée à Paris chez Nicolas Chesneau par diverses fois, & depuis augmentée de plus de la moitié, par ledit le Frere, & imprimée par ledit Chesneau & Jean Poupy l'an 1581, sans qu'il y ait voulu mettre son nom, à cause de plusieurs histoires contenues en ce Livre, desquelles il ne vouloit en être estimé l'Auteur, pour ne déplaire à aucun de son temps [1]. Il a traduit la Chronique d'Eusebe; il a traduit l'Histoire de Josephe de Grec en François, imprimée avec la version Latine & Françoise, en deux diverses colomnes, à côté l'une de l'autre, chez Nicolas Chesneau & autres: François Bourgoing l'avoit auparavant traduite; & Gilbert Genebrard, Docteur en Théologie à Paris, &c. a été le dernier de ces trois

qui l'a traduite en notre langue, comme nous avons dit ci-devant parlant de lui. Il a écrit un Livre intitulé le Charideme, ou du mépris de la mort, avec plusieurs vers chrétiens, le tout imprimé ensemble à Paris l'an 1579 chez Nicolas Chesneau; plusieurs Noëls ou Cantiques sur l'avénement de Notre-Seigneur Jesus-Christ, imprimés à Angers & en autres lieux; il a traduit de Grec & de Latin en notre langue Françoise, plusieurs vies de Saints & Saintes, imprimées avec les trois grands volumes de l'Histoire des Saints chez Nicolas Chesneau & autres; il a augmenté de beaucoup le Dictionnaire François & Latin après Jean Thierry de Beauvais; ledit Jean le Frere l'avoit de beaucoup enrichi, & mêmement il y avoit ajouté un recueil des noms propres modernes de la Géographie, conférés aux Anciens, le tout par ordre d'A, b, c, ou alphabétique, avec une briève observation de leurs situations. Ce Livre avoit été imprimé chez Michel Sonnius, Jaques du Puis & autres l'an 1572, & je ne sais qui a été cause de mêler ce Livre mis à part, avec toutes les autres dictions Françoises, car c'étoit une chose plus prompte à trouver, (étant réduit en un bref recueil de choses de même matière) que de l'aller chercher parmi cent mille mots, qui n'ont rien de pareille signification. Il a pu écrire autres Œuvres, desquelles je n'ai pas connoissance. Il mourut de peste à Paris, le mardi 12, ou mercredi 13, jour de Juillet, l'an 1583.

[1] Paul-Emile Piguerre, Chartrain, Conseiller au Mans, passe pour Auteur d'une partie considérable de l'Histoire de France qui a paru sous le nom de Jean le Frére, dans la dernière Edition de laquelle celui-ci ne voulut pas mettre son nom, comme le dit La Croix du Maine, tant ici, qu'au mot Jean de la Haïe sur la fin, & au mot Pierre Bonneau. *Voy.* touchant cet Ouvrage les différentes opinions de plusieurs Ecrivains, ramassées par le P. le Long, n°. 7942 de sa *Bibliothèque Historique de France*, première Edit. (M. de la Monnoye).

JEAN DE FRESSE, Evêque de Bayonne, appellé par aucuns le Sieur de Fresnes, Ambassadeur pour le Roi Henri II en Allemagne l'an 1552 [1]. Il a écrit un Livre intitulé le premier Livre des Etats & Maisons plus illustres de la Chrétienté,

imprimé à Paris l'an 1549 chez Vincent Sertenas, ſans que le nom dudit Evêque y ſoit mis. Il harangua pour ſon Maître Henri II, Roi de France, en une Diete des Princes de l'Empire l'an ſuſdit 1552. Cette harangue ſe trouve enregiſtrée ès Commentaires de celui qui a écrit de l'Etat & l'Empire & Religion d'icelui. François Balduin, Juriſconſulte, fait mention dudit de Freſſe en ſon Panégyrique ſur le mariage du Roi Charles IX; & celui qui a écrit les faits & geſtes du Roi Henri II, en parle auſſi.

[1] Son nom de famille étoit JEAN DES MONSTIERS. C'eſt ainſi que l'appelle du Verdier. Il étoit de la maiſon des Vicomtes de Mérinville. On prononce DES MOUTIERS. La Croix du Maine, trompé par la diverſité des noms, a ſéparé cet Auteur en deux. Du Verdier écrit *des Montiers* & *le Freſſe*; La Croix du Maine *de Freſſe*, *du Freſſe*, *la Freſſe* & *du Freſne* *. On ſait que cet Auteur ſignoit *de Freſſe*. (M. DE LA MONNOYE).

* Pluſieurs autres Ecrivains ſont tombés dans diverſes mépriſes ſur le nom de cet Evêque de Bayonne. Oihenart en a fait deux, dont il nomme l'un JEAN DU MONSTIER, & l'autre JEAN DE FRESNE. C'eſt ſous ce nom de JEAN DE FRESNE, *Joannes Fraxineus*, qu'on a imprimé dans un Recueil de Goldaſt le petit Ecrit de ce Prélat, intitulé *Belli inter Franciſcum Galliæ Regem & Carolum V, Imperatorem, anno 1542, inchoati, hiſtoria apologo expreſſa.* Voy. la Bibl. Hiſtor. du P. le Long, première Edition, n°. 7590. De Freſſe mourut vers l'an 1569. On peut voir dans de Thou, Livre X, ſous l'an 1552, l'Hiſtoire de ſon Ambaſſade à la Diette de Paſſau; on y trouvera l'Extrait de la Harangue qu'il y prononça le 3 Juin de cette année, & la Lettre qu'il écrivit aux Princes de l'Empire, au nom du Roi, le 29 du même mois.

JEAN DE FRIGEVILE, natif de Realmont en Albigeois, homme docte ès Mathématiques, & ſur-tout en la Chronologie ou Supputation des temps, iſſu de la maiſon du Gault, &c. Il a mis en lumière une ſienne Chronologie, contenant la générale durée du Monde, démontrée par la parole de Dieu, écrite par l'Auteur, tant en Latin qu'en François, imprimée à Paris chez Abraham Dauvel l'an 1582, & par le Verrier. Il a écrit un autre ſecond Diſcours, touchant l'argument ſuſdit, imprimé à Paris par Thimothée Jouan l'an 1583. Il florit à Paris cette année 1584.

JEAN FROISSART, natif de Valenciennes en Haynault,

Tréforier & Chanoine de Chimay. Ceftui-cy a été l'un des plus renommés Hiftoriens de France. Il a écrit les Chroniques de France, d'Angleterre, d'Ecoffe, d'Efpagne, de Bretagne, Gafcongne, Flandres & lieux d'alentour, ou circonvoifins, le tout réduit en trois volumes imprimés à Paris l'an 1505 par Michel le Noir & autres. Il commence fon Hiftoire dès l'an de Salut 1326 jufqu'en l'an 1390 & 1391 [1]. Son Hiftoire ou Chronique a été revue & recorrigée par Denis Sauvage *, fieur du Parc, natif de Fontenailles en Brie, &c. & imprimée à Paris chez Sonnius & autres depuis peu de temps en çà (comme nous avons dit ci-deffus parlant dudit fieur du Parc). Il floriffoit l'an 1326, & fon Hiftoire a été fuivie par Monftrelet & autres.

[1] La Croix du Maine s'explique très-mal, lorfqu'après avoir dit que l'Hiftoire de Froiffart s'étendoit depuis 1326 jufqu'en 1391, il ajoute que cet Auteur floriffoit en 1326. Le terme *floriffoit*, fignifie qu'il étoit en réputation par fes Ecrits, ce qui donne l'idée d'un homme âgé tout au moins de quarante ans, d'où il s'enfuivroit qu'il feroit né l'an 1286, & qu'en 1400, temps où il vivoit encore, il auroit eu cent quatorze ans. Froiffart lui-même au Prologue de fes *Chroniques*, témoigne qu'avant la prife du Roi Jean à la bataille de Poitiers, c'eft-à-dire, avant l'an 1356, *il étoit bien jeune de fens & d'âge*, que cependant au fortir de l'école s'étant occupé à rédiger par écrit les guerres qui avoient précédé cette prife, il préfenta le Recueil qu'il en avoit compofé à la Reine Philippe d'Angleterre. Je préfume de-là qu'il pouvoit avoir quelques vingt-cinq ans, lorfque le Roi Jean fut pris, qu'ainfi étant né l'an 1330 ou 31, il avoit foixante-dix ans commencés ou complets en 1400. Il ne s'attachoit pas tellement à écrire l'Hiftoire, qu'il ne trouvât le loifir de s'exercer en Poëfie. C'eft de quoi un Manufcrit de la Bibliothèque du Roi, coté 457, fait foi. Il contient plufieurs Traités tant d'Amours que de Moralités, achevés par Jean Froiffart, Tréforier de Chimay l'an 1394. Les Allemands nous accufent d'avoir extrêmement corrompu le texte de Froiffart. (M. DE LA MONNOYE).

* La Reine d'Angleterre à laquelle Froiffart préfenta fon premier Recueil d'Hiftoires étoit Philippe de Hainault, femme d'Edouard III, dont il fut très-protégé tant qu'elle vécut. Ce fut par fes ordres qu'il compofa la plupart de fes Poëfies. Bodin & la Popeliniere ont prétendu qu'il avoit vécu jufqu'en 1420. Ce que l'on peut affurer, c'eft qu'il vivoit encore en 1400, puifqu'il rapporte les événemens de cette année. Mais il n'alla pas loin au-delà. Il paroît par l'obituaire de l'Eglife de Sainte Monegonde de Chimay qu'il mourut au mois d'Octobre, & il eft affez probable qu'il finit fes jours dans

fon Chapitre, vers 1402. Sleïdan a fort abrégé Froiffart, & a réduit fa *Chronique*, qui eft en quatre volumes *in-fol.* en un feul petit *in*-8°. Je ne fais pourquoi M. de la Monnoye, à la fin de la note ci-deffus, dit que les Allemands nous accufent d'avoir extrêmement corrompu & eftropié le texte de Froiffart. La meilleure Edition de Froiffart avec la continuation de Monftrelet jufqu'en 1467 eft celle de Lyon 1559, en 4 vol. *in-fol.* — Pâquier, *Rech. de la Fr.* Liv. VII, Chap. 5, dit... « Celui que je voy avoir grandement advancé cette » nouvelle Poëfie (les Chants Royaux, les Ballades, &c.) fut Jean Froiffard... & » m'eftonne comme il n'ait été recommandé en cette qualité de Poëte par » l'ancienneté : car autrefois ai-je vu en la Bibliothèque du grand Roi François » à Fontainebleau un gros Tome de fes Poëfies, dont l'intitulation étoit » telle : *Vous devez favoir que dedans ce Livre font contenus plufieurs dictiez ou » traitez amoureux & de moralité, lefquels Sire Jean Froiffard, Preftre & » Chanoine de Canay, & de la nation de la Comté de Haynault & de la ville de » Valentianes a fait dicter & ordonner à l'aide de Dieu & d'Amours, à la con- » templation de plufieurs nobles & vaillans, & les commença de faire fur » l'an de Grace 1362, & les cloift en l'an de Grace 1394. Le Paradis d'Amour, » le Temple d'Honneur, un Traité où il loue le mois de May, la Fleur de la » Marguerite, plufieurs Laiz amoureux, Paftorales, la Prifon amoureufe, » Chanfons Royales en l'honneur de Notre-Dame, le Dicté de l'Efpinette amou- » reufe, Balade, Virelaiz & Rondeaux, le Plaidoyé de la Rofe & de la » Violette* ». Ce paffage peut fervir de Catalogue aux Œuvres de Froiffart. Pâquier ajoute : « *Je vous ai voulu par exprès cotter mot après mot cette intitu- » lation, d'autant que depuis ce tems-là, toute notre Poëfie confiftoit prefque en » ces mignardifes* ».

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XLII, pag. 210 & fuiv. & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 121. Voy. auffi les Mémoires de M. de S. Palaye fur Froiffart dans le treizième volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, & la notice qu'il a donnée des Poëfies de cet Ecrivain dans le Tome XIV de l'Hiftoire de cette Académie.

JEAN FRUMIAUX, natif de l'Ifle en Flandres (comme aucuns penfent), ancien Poëte François l'an 1260, ou environ. Il a écrit plufieurs Poëfies Françoifes, & entr'autres des chanfons amoureufes, lefquelles ne font imprimées.

* Voy. Fauchet, Chap. 72. Du Verdier l'a omis.

JEAN DE GAIGNY, ou DE GANNEY, dit GANEIUS, ou GAYNEIUS [1], Docteur en Théologie, & Chancelier de l'Univerfité de Paris, premier Aumônier du Roi François premier du nom, &c. parent du Chancelier de France, Meffire Jean de Gannay, &c. Cetui-ci étoit fort docte en Grec & en Latin, &

bien renommé entre les Poëtes Latins. Il a traduit de Latin en François les Commentaires de Primatius, Evêque d'Afrique, sur les Epitres de S. Paul, par le commandement du Roi François, son Maître. Il a traduit les sermons des six paroles de Jesus-Christ en croix, imprimés à Lyon par Jean de Tournes l'an 1543; il a traduit de Latin en François les Sermons de Guerricus, Abbé d'Igny, imprimés à Paris chez Symon de Colines dit Colinet. Il florissoit l'an 1543. Je ferai mention de ses écrits latins autre part.

[1] On trouve encore *Gagneius*, *Gagnæus* & de *Gagneyio*. Baillet le nomme *Gagné*, & l'on pourroit croire qu'on auroit aussi écrit *Gannay* & *Ganay*, s'il étoit vrai qu'il fût parent du Chancelier de Ganay. Il mourut le 25 Novembre 1549. (M. DE LA MONNOYE).

Il fut ennemi déclaré de Robert Etienne. Launay (*Hist. de l'Univ.*) l'appelle mal *Gagnæus*; Robert Estienne l'a mieux appelé *Gagneius*, ce qui indique que son vrai nom étoit *Gagné*. Voy. le *Ducatiana*, pag. 293, & le *Menagiana*, Tom. IV, pag. 6, sur les *æus* abusifs. (M. FALCONNET).

JEAN GALLERY, ou GUALLERY, natif de la ville du Mans, Oncle de maître Prothais Coulom, Chirurgien des plus renommés du Maine, &c. Cestuy Jean Guallery étoit Poëte François, Philosophe, Mathématicien & bien versé en autres sciences. Il a composé quelques Tragédies, Comédies & autres Poësies Françoises non encore imprimées. Il fut accusé enfin d'être magicien, & fut condamné aux galères *. Le Livre mis au nom de la Roine de Navarre, intitulé l'Heptameron ou sept journées, fait mention dudit Gallery & de ce qu'il lui advint. Il étoit Principal du Collège de Justice à Paris, auquel lieu il fit jouer & représenter plusieurs Tragédies & Comédies, tant en Latin qu'en François, composées par lui. Ses Œuvres ne sont en lumière. Il florissoit à Paris sous le règne de François premier du nom, Roi de France.

* C'est dans la première Nouvelle de l'*Heptaméron* qu'il est parlé du Magicien GALLERY.

JEAN LE GALLOIS, ancien Poëte François l'an 1260,

ou environ, natif d'Aubepierre. Il a écrit le Fabliau moral, de la Bourse pleine de Sens, non encore imprimé. Voy. CL. F. *

* Voy. Fauchet, Chap. 88.

JEAN GARDEY FAGET. Il a traduit de Latin en François le Recueil des Fleurs & Sentences de Lactance Firmien, pleines de piété & doctrine, le tout réduit en lieux communs par Thomas Beçon, imprimé à Lyon l'an 1558 par Clément Baudin.

JEAN GARDET, ou GUARDET, Bourbonnois. Il a fait & recueilli avec Dominique Bertin, Parisien, l'Epitome ou extrait abregé des dix Livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion, enrichi de figures & protraicts pour l'intelligence du Livre, imprimé à Paris par Gabriel Buon l'an 1567, le tout avec annotations sur les plus difficiles passages de l'Auteur, &c. Ce Livre a été aussi imprimé à Tolose l'an 1556, auquel temps florissoit l'Auteur d'icelui.

JEAN GARNIER, Sieur DE LA GUIARDIERE, natif de Laval au Maine, Poëte François & Historien. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises, & entr'autres, un Poëme qu'il intitule la Mer rouge. Ce Livre n'est encore imprimé. J'ai appris ceci de M. de Loriere, frère du susdit *.

* Voy. ci-dessous le mot JEAN SAUGRIN.

JEAN GARNOT, Medecin, natif de Juerre *. Il a traduit de Latin en François la catholique démonstration de la divine essence de Dieu.

* C'est d'*Ivoire*, Bourg de Savoye dans le Chablais.

JEAN GASSOT, Historien François. Il a écrit un Discours de ses voyages en Hierusalem & au mont de Sinay l'an 1547. Il florissoit l'an 1550, ou environ. J'ai vu ce Livre écrit à la main, avec les voyages faits par frère Bonadventure Brochard & Greffin Arfagart, sieur de Courteilles, desquels nous avons parlé ci-devant.

JEAN

JEAN GAULTIER, Sieur de Bruslon, Gentilhomme Angevin, Maître des Comptes en Bretagne. Il a écrit un Livre de l'origine, excellence & progrès de l'état & office de Maître des Comptes, lequel n'est encore imprimé. Il florit cette année 1584.

JEAN LE GENDRE, Parisien. Il a composé une briève introduction en la Musique, imprimée à Paris chez Nicolas du Chemin. Il y a un autre Jean le Gendre, natif d'Orléans; mais je ne sais s'il a rien composé.

JEAN GERMAIN, natif de Clugny en Bourgongne, Docteur en Théologie, Evêque de Nevers, & depuis de Châlon-sur-Saone, Chancelier de l'Ordre de la Toison d'or sous Philippes, Duc de Bourgongne, &c. Il est Autheur de l'Oraison Françoise qu'il prononça au Concile de Constance en Almagne, l'an de salut 1414, au nom de Philippes, Duc de Bourgogne, son maître, &c. Je ne l'ai point vue imprimée [1]. Pierre de S. Julien parle amplement dudit Jean Germain en son Livre de l'origine des Bourgongnons *.

[1] Il mourut le 2 Février 1460. Il prononça deux Harangues au Concile de Constance, mais l'une & l'autre Latines. *Voy.* le P. Jacob, pag. 11 de son Livre *de Scriptoribus Cabilonensibus*. (M. de la Monnoye).

* Tous ceux qui ont écrit les vies des Evêques de Châlon ont parlé de Jean Germain comme d'un homme de basse naissance. Ils racontent qu'étant encore enfant il présenta à la Duchesse de Bourgogne de l'eau bénite avec tant de grace, que cette Princesse le prit en affection, & l'envoya étudier dans l'Université de Paris, où il se distingua, & d'où il passa à la Cour du Duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Cependant le P. Jacob, dans son Livre sur les *Écrivains de Châlon*, dit que Germain étoit de famille illustre (*præclaris parentibus*). Son père se nommoit *Jacques Germain*, & mourut en 1424, assez long-temps avant la grande fortune de son fils: car cinq ans après, dans un compte rendu en 1429 à la Chambre des Comptes de Dijon, Jean Germain est simplement qualifié *Conseiller du Duc etudiant à Paris.* Jacques Germain avoit fait bâtir la nef de l'Eglise des Carmes de Dijon, leur Bibliothèque & leur Chapitre. Nous apprennons ces faits du testament même de Jean Germain (*Gall. Christ.* Edit. 2, Tom. IV, Col. 932) qui légue 200 liv. pour achever le Cloître de cette même Eglise, où son père étoit enterré. Il

y a donc lieu de croire que le père de Jean Germain étoit au moins un homme riche. Celui-ci fut fait Chancelier de l'Ordre de la Toison d'Or avec 150 liv. de gages, par le Duc de Bourgogne, en 1431. Il fut Evêque de Nevers en 1432, & le Duc lui donna deux cens écus d'or pour fournir aux frais de sa consécration. L'année suivante il l'envoya Ambassadeur à Rome, & ensuite au Concile de Basle. Il y resta depuis le 1 Janvier 1434 jusqu'au dernier Août 1436. Ces dates sont justifiées par l'état de la maison des Ducs de Bourgogne & les comptes rendus à la Chambre des Comptes de Dijon, imprimés dans des Mémoires, pour servir à l'Hist. de Fr. & de Bourg. Tom. II, p. 186. Mais on se trompe, quand on dit dans ce même endroit qu'il fut envoyé au Concile de Basle étant Evêque de Châlon; il ne fut fait Evêque de Châlon qu'au mois d'Octobre 1436, à la place de Jean Rolin, qui avoit été transféré à l'Evêché d'Autun, vacant par la mort de Frédéric de Grancé, arrivée dans le mois d'Août précédent. La méprise de La Croix du Maine & de la Monnoye est bien plus forte, quand ils supposent qu'il harangua au Concile de Constance comme Ambassadeur de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne; ce Prince n'étoit point encore Duc de Bourgogne pendant le Concile de Constance, commencé en 1414, & fini en 1418: il ne le devint qu'en 1419. Cependant La Croix du Maine ne balance pas à dire que ce fut en 1414 que Jean Germain prononça sa Harangue devant ce Concile, au nom de Philippe son maître; il devoit dire que ce fut au Concile de Basle en 1434. En effet Germain y parla sur la question de la préséance avec tant de succès, qu'il obtint pour le Duc de Bourgogne le rang immédiat après les têtes couronnées. Je ne crois pas que ses Harangues dans le Concile soient imprimées, non plus que les autres Ouvrages qu'on lui attribue. (Voyez *Illustre Orbandal*, Tom. I, pag. 502, *Gall. Christ. ubi suprà*). Ces Ouvrages sont, 1°. un Livre sur l'*Immaculée Conception de la Vierge*; 2°. quelques *Ecrits contre les Mahométans*; 3°. un *Ouvrage contre les hérésies d'Augustin de Rome*; 4°. un *Commentaire sur les quatre Livres des Sentences*; 5°. un *Traité de la purgation des ames*. Tant d'Ecrits lui méritoient une place dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, où il a été oublié. Il étoit né à Clugny, comme l'atteste l'acte de fondation qu'il fit de la Chapelle de Notre-Dame de Pitié, en 1450, dans l'Eglise de S. Vincent de Châlon. (Cet acte est imprimé au Tom. II de l'*Ill. Orband.* pag. 153). A la tête de cet acte il prend les titres suivans: *Joannes Germani de Clugniaco, Matisconensis Diœcesis, in Artibus Magister, & Sacræ Theologiæ Professor, Cabilonensis Episcopus, Consiliarius Illust. Principis Philippi, & sui Ordinis Vellerei Aurei Cancellarius.* Pour achever de relever les méprises où l'on est tombé sur cet Evêque, je dirai que M. de la Monnoye qui place sa mort au 2 Février 1460, devoit la placer en 1461, suivant le calcul actuel.

JEAN GERSON, dit CHARLIER, qui est son vrai surnom; & quant à ce qu'il a toujours retenu ce nom de Gerson, c'est qu'il étoit natif dudit lieu de Gerson au pays de Champa-

gne, soubs l'Archevêché de Rheims. Il naquit l'an 1362 le quatorzième jour de Décembre. Il fut Docteur en Théologie à Paris, des plus renommés de son temps, & enfin Chancelier de l'Université. Il a écrit plusieurs Sermons en notre langue Françoise, lesquels ont été depuis traduits en Latin. Il a composé l'instruction des Curés, imprimée à Paris par André Roffet l'an 1557; Harangue faite par ledit Gerson, & prononcée par lui-même au nom de l'Université de Paris, devant le Roi Charles VI & son conseil, imprimée à Paris par Gilles Corrozet l'an 1561, & auparavant imprimée par Durand Gerlier, &c. Il a écrit un fort grand nombre de Livres en Latin, desquels je ferai mention autre part. Il mourut à Lyon sur le Rhône l'an 1429 en l'an de son âge 66, selon qu'a écrit Tritemius, & selon Jean Bouchet aux Annales d'Aquitaine, il mourut l'an 1432 [2]. Il est enterré en l'Eglise des Célestins à Lyon, & est réputé de plusieurs, homme de sainte vie, encore qu'il n'ait pas été canonisé. Il étoit disciple de Pierre d'Ailly, dit de Aliaco, Cardinal & Evêque de Cambray. Il fut en personne au concile de Constance * en Almagne, pour essayer d'extirper les hérésies qui avoient cours en ce temps-là.

[1] On a écrit & prononcé anciennement JARSON. Entre les Ecrits de François de Gerson, il en est un peu connu, que Pierre Gervaise, Assesseur de l'Official de Poitiers, nomme *les Géorgines*, & dont il fait mention dans sa lettre en vers, insérée la vingt-deuxième en nombre parmi les *Epîtres Familières* de Jean Bouchet. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Son Epitaphe porte qu'il mourut le 12 Juillet 1429. Ainsi La Croix du Maine a eu tort de proposer la date que donne Bouchet. Gerson est enterré dans la Chapelle de S. Laurent à Lyon, & non pas aux Célestins. (*idem*).

Selon le *Journ. des Sav.* du mois de Janvier 1701, Gerson né d'Arnoul Charlier & d'Elisabeth de la Chardonniere le 14 Août 1363, mourut à Lyon le 9 Juillet 1429. Il fit ses études au Collège de Navarre, fut Chanoine de l'Eglise de Paris, Chancelier de la même Eglise & de l'Université, fut envoyé au Concile de Pise & à celui de Constance, d'abord comme Député de l'Université, ensuite comme Ambassadeur. — Son Livre de l'*Autorité des Conciles* fut saisi par le Nonce à Paris, autorisé d'une commission du Chancelier. Le Libraire en eut main-levée trois jours après. *Journal d'Henri IV*, Tom. III, pag. 371. — L'Auteur d'une Dissertation sur l'état des Sciences sous

Charles VI & Charles VII fait mention d'un Ouvrage de Gerson, intitulé *Floretus*, qui est un Commentaire sur la Somme de Théologie de S. Thomas. Dupin, Editeur des Ouvrages de Gerson, n'a pas connu ce Livre. — La meilleure Edition de ses Œuvres est celle faite par Dupin en 1706, en cinq vol. *in-fol.* (M. Falconnet).

* Pâquier, *Recherc. de la Fr.* Tom. I, Liv. III, Chap. 26, colonne 264, parlant des sages Loix qui furent faites au Concile de Constance pour la réformation des abus & l'établissement d'un ordre nouveau dans le Gouvernement Ecclésiastique, dit: « Maistre Jean Gerson, Docteur en la Faculté de » Théologie, & Chancelier de l'Université de Paris, avoit composé un Livre » en Latin de l'*Auferibilité du Pape*, non que par cela il voulût dire qu'il » falloit oster la Papauté, & que sans elle notre Eglise peut subsister, comme » quelques Lucianistes de notre tems l'ont voulu prétendre: mais bien que, » selon les nécessités, on pouvoit pour le repos de l'Eglise, sous l'autorité » d'un Concile Général faire démettre un Pape de sa dignité ». — Le titre Latin de cet Ouvrage est *de Auferibilitate Papæ*. — Selon le même Pâquier, Chap. 33 du Livre ci-dessus cité, col. 288, Gerson dans le Traité qu'il fit lors du Concile de Constance de la Puissance Ecclésiastique, contribua beaucoup à l'établissement de l'*Appel comme d'abus*, malgré la résistance de tout le haut Clergé, même de celui de France, qui voyoit l'autorité sans bornes, dont il avoit joui si long-temps, anéantie en quelque sorte par un usage si raisonnable: « de-là est venu l'*Appel comme d'abus*, quand nous appelons des » Ecclésiastiques pardevant le Roi en son Parlement par les raisons qui seront » cy-aprés par moi déduites en leur rang, comme lui en apartenant naturel- » lement la connoissance par les anciens Conciles & Réglemens de cette » France ». — On conçoit que l'inflexibilité de Gerson à soutenir la vérité, appuyée de sa réputation, de sa doctrine, d'une vie irréprochable, des mœurs les plus pures, & d'un désintéressement entier lui firent des ennemis puissans, tant à la Cour de Rome, que dans tout l'Ordre Episcopal, qui ne lui pardonna jamais le zèle avec lequel il avoit défendu un point si important des libertés de l'Eglise Gallicane. Il avoit encore à redouter le ressentiment du Duc de Bourgogne, auquel il avoit été ouvertement opposé, lorsque ce Prince voulut justifier au Concile de Constance l'assassinat du Duc d'Orléans. La crainte de tant d'ennemis lui fit abandonner Paris, l'Université, ses places & ses dignités; cet homme célèbre, l'oracle des Conciles, l'honneur de la France & la gloire du Clergé, se réfugia à Lyon où il vécut dans la retraite, dans les exercices d'une dévotion solide & d'une vie vraiment chrétienne, occupé à instruire la jeunesse pour gagner de quoi subsister: c'est ainsi que passa ses dernières années cet homme illustre, abandonné de son ingrate patrie, qui lui a rendu depuis toute la justice qu'il méritoit.

JEAN DE LA GESSÉE, ou JESSÉE, dit Jesseus, natif

de Mauvaisin en Gascogne, Poëte très-excellent, tant Latin que François, &c. Il a écrit en l'an de son âge 26, les Amours de Grasinde, imprimés à Paris chez Galiot Corrozet, fils de feu Gilles Corrozet, &c. l'an 1578; plusieurs vers Latins & François, sur la mort & trépas de Jean de Morel, Gentilhomme, natif d'Ambrun en Daulphiné, père de Madamoiselle Camille de Morel, &c.(de laquelle nous avons parlé ci-devant). Il a écrit un fort gros & bien juste volume de toutes ses Poësies Françoises, imprimées à Anvers chez Plantin l'an 1583. Il florit cette année 1584*.

* Ce Poëte a eu assez de réputation dans son temps. Il n'avoit pas neuf ans lors de la mort de Henri II, c'est-à-dire, qu'il étoit né en 1550. Il fut Secrétaire de la Chambre de François, Duc d'Alençon, avec lequel il alla en 1579 en Angleterre; il le suivit de même dans tous ses voyages. Il publia sur la mort de ce Prince, en 1584, une pièce intitulée *Larmes & regrets.* Il donna la collection de ses Œuvres en 1584, en 4 vol. *in*-4°, à Anvers, chez Plantin, à la tête desquelles on voit son portrait couronné de lauriers. Depuis il reparut en 1595, en qualité d'Auteur, & fit paroître sa *Philosophie Morale & Civile*, composée de cent cinquante Quatrains suivant Colletet dans son Traité de la *Poësie Morale.* Cet Ouvrage fut dédié à Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, Grand Aumônier de France. Depuis cette date on n'a plus parlé de la Gessée.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XLI, pag. 377, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 174.

JEAN GILLOT, Champenois. Il a traduit de Latin en François, le Cathéchisme composé & mis en lumière selon le decret du Concile de Trente, imprimé à Paris l'an 1568 chez Jaques Kerver*.

* Voy. le même Article dans DU VERDIER.

JEAN GIRARD, Sieur DE COLOMBIERS, Conseiller du Roi au Siége Présidial & Sénéchaussée du Maine, homme bien docte en Grec & Latin. Il a écrit plusieurs choses tant en Latin qu'en François sur plusieurs différens sujets, lesquelles il n'a encore fait imprimer. Il florit au Mans cette année 1584, âgé d'environ 40 ans.

JEAN GIRARD, de Bourges en Berry. Il a écrit quelques Œuvres, desquelles je n'ai pas connoissance.

JEAN GLAPION, natif de la ville de la Ferté-Bernard, au Comté du Maine, à dix lieues de la ville du Mans, &c., Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, ou Cordeliers, jadis Miniſtre Provincial de Belges, Docteur en Théologie, & Confeſſeur de l'Empereur Maximilian, l'an 1520. Il a écrit pluſieurs Livres, tant en Latin qu'en François, ſoit en proſe ou en vers: il a prononcé pluſieurs Oraiſons & Sermons devant ledit Empereur, ſon maître, & entr'autres celui qu'il fit du jour des Cendres ſur le Pater noſter, &c. recueilli par Nicolas Volkir, dit le Poligraphe (duquel nous parlerons ci-après) & l'a fait imprimer avec ſes autres Œuvres l'an 1523. Il mourut d'une dyſſenterie en la ville de Valdoly en Eſpagne, au Royaume de Caſtille l'an 1522 le 14e jour de Septembre, comme j'ai lu dans l'épitaphe fait ſur ſa mort par ledit Volkir. Eraſme ſe mocque, & fait un Diſcours plein de riſée dudit Jean Glapion, Confeſſeur de l'Empereur, ne le voulant nommer de ſon nom, mais ſeulement le donnant à connoître par ſon pays & par ſes qualités, ce que l'on pourra voir en ſon livre, intitulé *Ciceronianus Dialogus*, ou de la prononciation, &c. fol. 135 [1], de l'impreſſion de Gryphius à Lyon l'an 1528, & répete en cet endroit-là la mauvaiſe grace qu'eut ledit Glapion Manceau en prononçant une Oraiſon Latine devant l'Empereur Maximilian, laquelle il dit qu'un Italien avoit faite, &c. & toutesfois ledit Eraſme au Catalogue de ſes livres, le loue grandement & l'appelle ſon ami, &c. J'ai dit ceci en paſſant, & ſelon que l'amour du pays me l'a fait faire: car ledit Glapion étoit voiſin de la Seigneurie de la Croix-au-Maine, & le reſpecte pour avoir été homme de lettres, comme je fais tous autres ſes ſemblables, quoiqu'Eraſme l'ait voulu blaſonner: & crois que c'étoit plutôt pource qu'il étoit Cordelier que pour autre raiſon, car il en a toujours voulu faire à ceux-là, ſur tous autres, comme il a aſſez donné à connoître en ſes Colloques & autres lieux de ſes Œuvres.

[1] De la manière dont s'exprime la Croix du Maine, il ſemble qu'il ait cru

que le Dialogue qu'il cite d'Erafme étoit intitulé *Ciceronianus*, ou *de Pronunciatione*. Ce font néanmoins deux Ecrits très-différens. C'eft fur la fin du dernier, publié fix ans après la mort de Glapion que fe trouve l'endroit ici marqué. La Croix du Maine, en nommant fon compatriote, l'a plus deshonoré que n'a fait Erafme, qui l'a fimplement défigné, fans avoir en vue qu'il fût Cordelier, en ne le reprenant d'autre chofe que de fa prononciation trop Françoife, en parlant Latin. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN GOEVROT [1], Vicomte du Perche, Médecin du Roi François premier, lequel fut premiérement Médecin de Madame Marguerite de Lorraine, Ducheffe d'Alençon. Il a compofé le Sommaire & Entretenement de vie, qui eft un extrait très-fingulier de toute la Médecine & Chirurgie, imprimé à Paris l'an 1530.

[1] La lettre Capitale V, ainfi formée, n'étant pas moins voyelle que confonne dans nos deux Bibliothécaires, qui écrivent Jean AVBE & Jacques AVBERT, quoiqu'ils prononcent AUBE & AUBERT, il s'enfuit qu'on ne peut favoir fi, lorfqu'ils ont écrit GOEVROT, ils ont plutôt prononcé GOEVROT que GOEUROT. Du Cange, dans fon *Gloffaire Latino-Barbare*, au mot ARCHIATRI, pag. 299, avoit écrit GOÛEUROT, qui eft une orthographe différente, mais qui indique la vraie prononciation. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN GOLAIN (Frere), Normand, de l'Ordre de Notre-Dame du Carme, Prieur du Convent de Rouen, Docteur en Théologie en l'Univerfité de Paris l'an 1372, Provincial de France, &c. Il a traduit de Latin en François, à la requête de Charles V, Roi de France, un Livre Latin, intitulé le Rational des divins Offices, ou Cérémonies de l'Eglife des Catholiques, &c. compofé par Guillaume Durand, Evêque de Mande, l'an 1286, imprimé à Paris l'an 1503, chez Antoine Verard [1]. Ce Livre contient huit parties, & ledit Golain n'en a traduit que fept. Il laiffe la huitième à traduire aux Aftronomes. Il a traduit de Latin en François, les Collations des Saints Pères anciens, traduites premiérement de Grec en Latin par Caffiodore, imprimées à Paris chez Antoine Verard [2]. Il floriffoit du temps de Charles V, Roi de France l'an 1373.

[1] Ce fut en 1364 que le *Rational* fut traduit. La preuve s'en tire du Manufcrit de la Bibliothèque du Roi, cotté 703, à la fin duquel Charles V a

écrit de sa propre main que cette Traduction avoit été faite par son ordre cette année-là. (M. de la Monnoye).

[2] Quant aux *Collations des anciens Pères*, prétendues traduites, premièrement de Grec en Latin par Cassiodore, puis de Latin en François par Jean Golain, ce sont des méprises qu'il faut pardonner à un siècle aussi peu éclairé que l'étoit le quatorzième. Il est visible qu'on a mis *Cassiodore* à la place de *Cassien*, & qu'on a supposé que celui-ci, qui a sûrement écrit ses *Collations* en Latin, n'avoit fait que les traduire du Grec; double erreur que Naudé rapporte sans la corriger, pag. 358 de son Addition à l'*Histoire de Louis XI*. Jean Golain est nommé par du Verdier *Jean Goulain*. M. Boivin le Cadet, sur la foi sans doute des Manuscrits, ne le nomme pas autrement. Il n'y a que le P. Labbe qui, après l'avoir nommé en un endroit *Golein*, l'appelle en deux autres Jean *Gobein*. (M. de la Monnoye).

JEAN DE GORRIS, dit Gorreus [1], Docteur en Médecine à Paris, fils de Pierre de Gorris, Médecin, natif de Bourges en Berry, &c. Il a écrit plusieurs Livres en Latin, touchant la Médecine, imprimés à Paris chez Vechel: & en François il a traduit une sienne Epître liminaire, ou mise au-devant de ses définitions de Médecine, &c. imprimée à Paris l'an 1564. Il mourut l'an 1577, âgé de 62 ans, ou environ. Il étoit père de Loys de Gorris, Avocat au Parlement de Paris, &c.

[1] Il devoit écrire Gorræus en Latin, conformément à l'Auteur, en François des Gorris, & remarquer qu'il mourut âgé, non pas de soixante-deux ans environ, mais de soixante-douze, suivant MM. de Thou & de Sainte-Marthe *. Le P. Niceron écrit de Gorris comme La Croix du Maine. Voy. ses Mémoires, Tom. XXXII, pag. 25. (M. de la Monnoye).

* De Thou (Liv. IV de son *Hist.*) fait un grand éloge de ce Médecin. Il étoit né à Paris en 1506. Pierre son père étoit de Bourges. Jean laissa deux fils: *Louis*, qui fut Avocat au Parlement, comme le dit La Croix du Maine; l'autre, nommé *Jean*, ainsi que son père, & Médecin comme lui, publia en 1622 un Ouvrage François, que quelques Ecrivains ont attribué à son père, dont le titre est: *Discours de l'origine, des mœurs, fraudes & impostures des Charlatans*, 1622, *in*-8°. Jean de Gorris se nommoit en Latin *Joannes Gorræus*, & quelquefois *Joannes de Gorris*.

JEAN GOSSELIN, natif de Vire [1] en Normandie, Garde de la Bibliothèque ou Librairie des Rois de France, Charles IX & Henri III, &c. homme fort docte ès Mathématiques, bien versé en la Philosophie, & ayant connoissance de beaucoup de langues,

langues, &c. Il a écrit en notre langue Françoise, une table de la réformation de l'an, imprimée à Paris l'an 1582; il a traduit de Latin en François le Calendrier Gregorian perpétuel, imprimé à Paris par Pierre le Verrier l'an 1582; les Ephémérides, ou Almanachs pour cent ans, imprimés à Paris chez Guillaume Chaudiere; il a écrit en Latin plusieurs beaux préceptes & enseignemens pour la Musique tant antique que moderne, desquels nous ferons mention autre part. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] M. Huet, pag. 351 de ses *Origines de Caën*, dit que La Croix du Maine a, contre toute sorte d'apparence, avancé que Jean Gosselin étoit de Vire; du Verdier l'a pourtant avancé comme La Croix du Maine, & ce n'est pas une chose contre l'apparence que les branches des familles s'éloignent d'habitation; rien au contraire n'est si fréquent. Il n'étoit pas d'ailleurs plus difficile de savoir la patrie de Jean, que celle de Guillaume; il étoit même d'autant plus aisé de savoir celle de Jean, que sa charge de Bibliothécaire du Roi le rendoit plus connu. Il l'exerça non-seulement sous Charles IX & sous Henri III, mais encore sous Henri IV jusqu'au mois de Novembre 1604, qu'étant demeuré seul le soir dans sa chambre près de son feu, il y tomba, & n'ayant pu, à cause de son âge, se relever, il fut le lendemain trouvé sans vie & demi-brûlé. C'est le sens de ces paroles de Casaubon, dans sa lettre du 22 Novembre 1604 à Scaliger : *intereà Gosselini tristissimo obitu* (*relictus enim à famulo, decrepitus senex, antè focum, semi-ustulatus & vitæ expers postridiè est inventus*) *rediit ad nos cura Bibliothecæ*. M. Huet qui dit que Gosselin, le feu ayant pris dans sa Bibliothèque, fut enveloppé dans l'embrasement, parce que la pesanteur de sa vieillesse ne lui permit pas de fuir, n'a bien été instruit ni du temps, ni des circonstances du fait; elles sont mieux marquées dans le *Scaligerana secunda*, où Gosselin, conformément à ce qu'en avoit écrit Casaubon, est traité de *fâcheux* & de *fou*. (M. de la Monnoye).

Lorsque Jean Gosselin fut trouvé brûlé & mort dans sa chambre, il avoit près de cent ans. Il s'attacha beaucoup à l'Astrologie. Il a composé le Livre intitulé *Historia imaginum cœlestium*, — la *Main harmonique*, — les *Ephémerides sur la réformation du Calendrier Grégorien.* — Voy. le *Journ. d'Henri IV*, Tom. III, pag. 244. — Les trois Gosselins, Normands, *Guillaume*, *Jean* & *Antoine*, grands Mathématiciens. — *Antoine*, Auteur de l'*Historia veterum Gallorum Cadomi*. 1636, *in*-8°. (M. Falconnet).

JEAN GOUJON, autrefois Architecte de Monsieur le Connétable Messire Anne de Montmorency, & depuis du Roi

Henri II, &c. homme très-expert en sa profession. Il est Auteur des figures touchant la massonnerie, lesquelles ont été ajoutées aux Livres d'Architecture de Marc Vitruve Pollion, traduits de Latin en François par Jean Martin, Parisien, imprimés à Paris chez les Marnefs l'an 1572.

JEAN DES GOUTES, Lyonnois [1]. Il a écrit en prose Françoise le premier Livre de la belle & plaisante histoire de Philandre, surnommé le Gentilhomme, Prince de Marseille & de Passe-Rose, fille du Roi de Naples, imprimée à Lyon par Jean de Tournes l'an 1544; il a traduit d'Italien * en François, les Œuvres d'Arioste tant estimé en Italie. Il florissoit à Lyon l'an 1544 sous François premier.

[1] La Croix du Maine, sur ce que Jean des Gouttes demeuroit à Lyon, le fait *Lyonnois*; Nicolas Bourbon l'ancien, pag. 39 de ses *Nugæ*, le fait *Bourbonnois*, car je suis persuadé que les six petits vers qui ont pour inscription *Jano Guttæ Boio*, s'adressent à ce Jean des Gouttes, à qui, pag. 428, il en adresse quatre autres, qui ont pour titre *Jano Guttano*. Il est appelé *Joannes à Guttâ* dans les Poësies de Claude Rosselet, Jurisconsulte & Gentilhomme Lyonnois, imprimées l'an 1537, à Lyon, chez Gryphius, où le furent celles de Bourbon l'année suivante. (M. DE LA MONNOYE).

* Il n'a point publié la Traduction des Œuvres de l'*Arioste*, mais seulement du Poëme de *Roland Furieux*. Il semble même qu'il n'en soit pas le Traducteur, car il s'exprime ainsi dans son Epître Dédicatoire à Hyppolite d'Est, Cardinal de Ferrare. « Telle fut l'opinion du Translateur François, quand » premièrement à ma Requête il mit la main à la plume, assavoir qu'il ne » doutoit point que l'*Arioste* tourné en prose Françoise, ne perdît beaucoup » de sa naïveté » &c. Des Goutes ne pouvoit dire plus formellement que la Traduction n'étoit pas de lui. Elle fut imprimée à Lyon, en 1543, *in-fol.* Il y a bien de l'apparence que c'est l'Ouvrage de Jean Martin, comme je le remarque à son Article.

JEAN GOWER, Anglois, Chevalier de l'Ordre d'Angleterre [1], &c. Il a écrit en notre langue Françoise le Miroir du Pensif *, contenant dix Livres, comme récite Jean Balée, Anglois, en la septième Centurie des Ecrivains d'Angleterre. Il florissoit en l'an de salut 1402.

[1] Il devint aveugle sur ses vieux jours. Comme il étoit de noble race, &

qu'il s'étoit signalé par ses vers, tant Anglois, Latins, que François, on lui fit l'honneur après sa mort de lui ériger une statue, ornée d'une couronne de roses & de lierre, pour marquer sa double qualité de Chevalier & de Poëte. (M. DE LA MONNOYE).

* Le *Miroir Pensif*, écrit en François par Gower, est conservé manuscrit dans la *Bibliothèque Bodléienne* à Oxford : il y en a même deux copies. Elles portent pour titre : *Traitié selon les Auteurs pour ensampler les Amans mariés au fin qu'ils la foy de lour seints espousailles pourent par fine loyalté guarder*, &c. Voy. *Tanner. Biblioth.* pag. 336, & le quatrième Tome de la *Biogr. Brit.* pag. 2243. M. de la Monnoye a tronqué & mal compris un passage de Balcus, où il est parlé des attributs de la statue de Gower. Ce n'est pas la couronne de roses & de lière qui désignoit la double qualité de Poëte & de Chevalier, cette couronne ne désignoit que le Poëte. Mais la statue portoit au col un collier d'or, attribut de la Chevalerie. Voici le passage: *Habet statuam duplici notâ insignem, nempè aureâ torqui & hederaceâ coronâ rosis interfertâ*; *illud Militis, hoc Poëtæ ornamentum.* (*Balcus*, *Scriptor. Britann.* pag. 515). Gower mourut fort avancé en âge suivant Pitseus, en 1402.

JEAN LE GRAND. Il a recueilli une instruction générale sur le fait des Finances & Chambre des Comptes, divisée en trois parties : ensemble un Traité des Receveurs-Généraux, la forme de compter par iceux, avec les questions sur toutes les matières qui y sont décidées, imprimée à Paris l'an 1553 chez Guillaume le Noir.

JEAN GRANDIN, Angevin. Il a écrit quelques Conférences avec les Ministres de Genève, touchant les passages de l'Ecriture Sainte, &c. imprimées à Paris l'an 1566.

JEAN DE LA GRANGE, dit GRANGIANUS, natif de Semur en Bourgogne, Avocat au Parlement de Paris. Il a écrit quelques Œuvres tant en Latin qu'en François. Je ne sais si elles sont imprimées [1].

[1] Il y a eu de cette famille des Maîtres des Comptes à Dijon & des Conseillers au Parlement de la même Ville. Claude-Barthelemi Morisot, mort le 23 Octobre 1661, fort connu par ses Ouvrages Latins de prose & de vers *, étoit en grand commerce d'esprit depuis 1620 jusqu'en 1643 avec un *Bernard de la Grange, sieur de Montilles*, Maître des Comptes à Dijon. (M. DE LA MONNOYE).

* Il avoit une des plus curieuses & des plus nombreuses Bibliothèques qu'un

particulier pût alors rassembler. Il recherchoit aussi les médailles, & en avoit une assez grande collection en bronze, qui, ayant été portées en Provence après sa mort pour être vendues, furent achetées pour le Cabinet du Roi, où elles furent mises.

JEAN GROSLIER, Lyonnois, Trésorier de France, &c. l'un des plus curieux d'antiquités (& sur-tout des Médailles) qu'autre qui fût de son temps, comme l'ont témoigné presque tous les modernes Ecrivains qui ont traité des antiquités; & entr'autres Celius Rhodiginus, qui lui a dédié quelques livres, Jaques de Strada, Mantuan, antiquaire; Gabriel Syméon, Florentin; Guillaume du Choul, & une infinité d'autres qui ont été rechercheurs de l'antiquité comme lui. Je ne sais si ledit Trésorier Groslier en a point écrit des Mémoires, pour le moins je ne les ai pas vus. J'entends qu'il avoit l'une des plus superbes & magnifiques Bibliothèques de son temps, remplie de toutes sortes de livres en diverses langues. Il florissoit sous le règne de François premier, père des Lettres [1].

[1] Il mourut le 22 Octobre 1565 dans sa quatre-vingt-sixième année à Paris, où il fut enterré dans l'Eglise de S. Germain-des-Prés. *Voy.* son éloge, Liv. 38 de l'*Histoire* de M. de Thou. Il y est dit que Grolier fit imprimer le Livre *de Asse* de Budé chez Alde Manuce, en 1522, c'est-à-dire, dans la boutique de feu Alde Manuce, appelée toujours *Aldina Officina*, quoique Alde fût mort dès 1515. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DU GUÉ, Avocat au Parlement de Paris, oncle de Charles Fonteine, Parisien, Poëte François, &c. (duquel nous avons parlé ci-devant.) Il a écrit plusieurs Poësies Françoises, savoir, est Virlais, Rondeaux, Ballades, Jeux & autres sortes de Poësie, desquelles ledit Jean du Gué fait mention en sa réponse audit Charles Fontaine, au Livre intitulé les Ruisseaux de la Fontaine, &c.

JEAN DE LA GUESLE (Messire) *, natif dudit lieu en Auvergne, Seigneur de la Chau, premiérement Procureur-Général du Roi en son Parlement à Paris, & depuis Président en ladite Cour. Le Pays d'Auvergne a cette grace donnée de Dieu, de produire une infinité de graves & doctes personnages, non-

feulement ès fiécles paffés, mais encore de notre temps, la plupart defquels font venus faire leur demeure en cette tant renommée & par-tout célébrée ville de Paris, lefquels ont obtenu des états & offices les plus honorables au Parlement d'icelle, & l'ont tellement illuftré, qu'il feroit difficile d'en pouvoir trouver d'autre pays, en fi grand nombre comme ont été ceux de cette nation d'Auvergne : entre lefquels je nommerai par honneur, Meffire Antoine du Prat, Chancelier de France & Cardinal, &c. Antoine du Bourg, Chancelier, oncle d'Anne du Bourg, Confeiller en Parlement, Meffire Michel de l'Hôpital, Chancelier, Pierre Lifet, premier Préfident, MM. de Saint André, père & fils, Préfidens en ladite Cour, Charles de Marillac, Avocat du Roi, Jean Bardon, Procureur du Roi, Antoine Matharel & les fieurs de la Guefle; fans faire mention de Martial d'Auvergne, lequel floriffoit il y a près de quatre-vingts ans, enfemble de Jean Amariton, Antoine Fontanon, Pellifier, Bonnefons, Amy, & autres defquels je n'ai pas fouvenance pour cette heure: auffi que je n'ai voulu parler que de ceux qui font profeffion du droit; & fi j'euffe voulu parler des anciens Jurifconfuls d'Auvergne, j'euffe nommé Pierre Durand, dit le Spéculateur, Maffuere, Vincent Cigault, & plufieurs autres qui tous ont pris naiffance en Auvergne. Quant aux Théologiens, Poëtes & Orateurs de ce pays-là, defquels Sidonius Apollinaris, Evêque de Clermont en Auvergne l'an 480, eft le chef & le plus renommé d'entr'eux, j'en ferai mention en autre lieu & plus à propos. Or, pour revenir à parler du fieur de la Guefle, Préfident au Parlement de Paris, père de Jaques de la Guefle (lequel il a pourvu de fon état de Procureur du Roi) qu'il tenoit auparavant) j'oferai dire qu'il eft tellement docte & fi éloquent, & fi bien verfé en la connoiffance des affaires d'Etat, qu'il s'en trouvera peu qui le furpaffent en cela, non plus qu'en plufieurs autres chofes louables qui font en lui. Il a prononcé beaucoup de Harangues ** très-doctes en ladite Cour de Parlement, & a plaidoyé plufieurs belles caufes & bien dignes de

remarque, tant au Parlement de Paris qu'en autre de ce Royaume, lesquelles ne sont encore en lumière. Il florit à Paris cette année 1584.

* Jean de la Guesle étoit fils de François, Gouverneur d'Auvergne, d'une famille noble de cette Province. Il mourut en 1588, & laissa de Marie Poirret, Dame de Laureau, son épouse, cinq fils, dont le plus connu est *Jacques de la Guesle*, Procureur Général du Parlement de Paris, celui qui introduisit Jacques Clément dans la chambre de Henri III, à S. Cloud, & qui tua ce Religieux Fanatique dans le moment même qu'il venoit d'assassiner le Roi. Jacques de la Guesle mourut le 3 Janvier 1612. Il fut toujours très-attaché à Henri IV, qu'il servit utilement.

** De Thou parle d'une des Harangues que ce Magistrat prononça dans l'assemblée de S. Germain, en 1583, étant Président au Parlement. Il l'avoit préparée dès le temps qu'il étoit Procureur Général. Elle rouloit sur la nécessité de rétablir l'ordre judiciaire, & en parlant de l'impunité des crimes, il s'éleva avec force contre le privilège accordé à la châsse de S. Romain à Rouen, vulgairement connu sous le nom de privilège de la *Fierte*, en vertu duquel le Chapitre de la Cathédrale de Rouen délivre tous les ans le jour de l'Ascension un criminel qui a mérité la mort. Cette Harangue de la Guesle fit grand bruit, & ne fit pas cesser l'abus. Voy. de Thou, Liv. 78.

JEAN GUY, Procureur au Parlement de Tolose. Il a écrit l'Histoire des Schismes & Héréfies des Albigeois, imprimée à Paris chez Pierre Gaultier l'an 1561.

JEAN GUYARD, sieur de la Bruneliere. Il a écrit plusieurs Poëmes François, non encore imprimés, ensemble plusieurs Oraisons, Epîtres & Harangues assez bien dictées. Il mourut au Mans (lieu de sa nativité) le 3e jour de Mai 1568.

JEAN GUIDO, Docteur en Médecine & Astrologue. Il a écrit des Prognostications de l'an 1548, imprimées à Paris audit an, auquel temps il vivoit: cette Prognostication susdite a été aussi imprimée à Lyon sous le nom de Jean Blavet, duquel nous avons parlé ci-dessus.

JEAN GUITOT, Nivernois, Secrétaire du Duc de Lorraine. Il a traduit de Latin en François les Méditations des Zélateurs de piété, compilées & recueillies des Œuvres de S. Augustin (*& d'autres Saints Pères*), imprimées à Paris.

JEAN DE LA HAIE, Gentilhomme Poictevin, sieur dudit lieu en Poictou, Baron des Coutaux, Lieutenant du Sénéchal de Poictou l'an 1574. Cet homme étoit non-seulement né aux lettres, mais aussi aux armes, comme il l'a montré par les divers effets qui s'en sont ensuivis en l'une & l'autre charge, qu'il a prise durant les guerres civiles & troubles de France (ce que nous dirons autre part & plus à propos). Il a écrit l'Histoire de notre temps, contenant les guerres civiles advenues en France, & principalement en la Gaule Aquitanique, ou Guiennoise (dont le pays de Poictou en est l'une des principales parties) jusques au règne du Roi Henri III. Cette Histoire n'est encore imprimée. Il a écrit quelques Mémoires [1] & Recherches de la France & Gaule Aquitanique, ou du pays de Poictou, &c. imprimés à Paris l'an 1581 chez Jean Parant. Ce Livre contient entr'autres choses un bien ample discours de la noble & bien ancienne Maison des sieurs de Sanzay, Comtes héréditaires de Poictou. Il fut tué au pays de Poictou l'an 1574 * ou environ. Jean le Frère de Laval fait assez ample mention de sa vie, en l'histoire de notre temps, imprimée chez Poupy & Chesneau à Paris, à la dernière édition de laquelle il n'a pas mis son nom, comme il avoit fait en la première, car il parle de choses de plus de conséquence, qu'aux précédentes (ce que nos François appellent plus chatouilleuses) &c.

[1] Les *Mémiores* publiés sons le nom de Jean de la Haye sont remplis de faussetés. *Voy.* ce qu'après André Duchesne & Jean Besly en a remarqué le P. le Long, n°. 15130 de sa *Bibliot. Histor. de France.* (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit dans Poitiers, en 1569, lorsque cette Ville fut assiégée par Coligny, & il y commandoit les six Compagnies de la Bourgeoisie. Il publia sous un nom emprunté l'Histoire de ce Siège. (*Ample Discours de ce qui s'est fait & passé au Siège de Poitiers*, Paris, 1569, *in* 12). Il y fait de lui-même un pompeux éloge. Voy. *folio* 24 *verso* & 25 *recto.* De Thou nous apprend, Liv. 56 & 60, que de la Haye étoit né Gentilhomme, mais sans bien. Une riche veuve qui l'avoit chargé de suivre des procès qu'elle avoit au Parlement de Paris, l'épousa, & le mit en état d'acheter la charge de Lieutenant Général de la Sénéchaussée de Poitiers. Ses services au Siège de cette Ville

ayant augmenté ses prétentions, il demanda une charge de Maître des Requêtes, qui lui fut refusée. Il ne put même obtenir la charge de Président au Présidial de Poitiers. Piqué de ces refus, il voulut se lier avec les Protestans ; mais ils ne se fièrent pas à lui. Pour les convaincre de sa fidélité, il projeta plusieurs fois de surprendre Poitiers & quelques autres places. Quand ses complots étoient découverts, il venoit à bout de persuader qu'il n'avoit cherché qu'à servir la Cour. Mais enfin il fut la victime d'une dernière tentative ; un des Conjurés le trahit. On lui fit son procès, & il fut condamné comme criminel de Lèze-Majesté le 16 Juillet 1575. Il pouvoit fuir, & ne le voulut pas. Il s'étoit retiré dans une maison qu'il avoit à la campagne, à une lieue de Poitiers. Il s'y laissa attaquer, & se fit tuer en se défendant. Ainsi la sentence ne fut exécutée que sur son cadavre. La *Bibl. Histor. de la France* dit qu'il fut tué dans une sédition, sans doute parce que sa mémoire fut réhabilitée par l'Edit de pacification qui fut signé l'année suivante. Les *Mémoires & Recherches de la Gaule Aquitanique* ont été mal-à-propos publiés sous le nom de Jean de la Haye, si nous en croyons Duchesne (*Biblioth. Histor. de la France*, pag. 291). Besly qui a fait une critique de cet Ouvrage, dit aussi qu'il a été faussement attribué au sieur de la Haye, & que la supposition de nom pouvoit se vérifier par beaucoup de marques & de preuves. La critique qu'en a publiée Besly est à la fin de son *Histoire des Comtes de Poitou & Ducs de Guienne*.

JEAN HELVIS, natif de Beauvois en Picardie, Précepteur de Messeigneurs d'Aumalle ; il a écrit les tombeaux & discours des faits, & la déplorable mort de Messire Claude de Lorraine, Duc d'Aumalle, pair & grand veneur de France, [1] &c. ensemble des plus signalés de ce Royaume, occis ès guerres civiles, mues pour le fait de la Religion depuis l'an 1562 jusques à présent, imprimé à Paris par Denis du Pré l'an 1575. Il florissoit l'an 1573.

[1] Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, fut tué d'un coup de canon le 14 Mars 1573 au Siège de la Rochelle. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN HENRY, Chantre & Chanoine en l'Eglise de Notre-Dame à Paris, & Président des Enquêtes du Palais (*mort le 2 Février* 1483)*. Il a écrit en notre langue Françoise un Traité de Nativité de Notre-Seigneur, contenant la visitation des Pastoureaux & des Rois, pris sur le Psalme *Eructavit*, imprimé à Paris l'an 1506 par Pierre le Dru, pour Durand Gerlier.

* Le Livre du *Jardin de Contemplation*, par lui composé par lettres du Roi,

Roi, ſur les inſtances des Religieuſes de Sainte Claire, imprimé à Paris, *in*-12, l'an 1516 ; le Livre de *Réformation* , utile pour toutes Religieuſes. *Ibid.* Le Livre d'*Inſtruction pour Novices & Profeſſes*. *Ibid.*

JEAN DE HESNAULT , Miniſtre à Genève. Il a traduit de Latin en François les fondemens de la Religion Chrétienne, du tèmps de l'Egliſe primitive, &c. pris du Latin d'André Hiperius, &c. le Symbole des Apôtres, &c. & autres, le tout imprimé à Lyon l'an 1565 chez Benoît Rigault. L'état de l'Egliſe depuis le temps de l'Empereur Léon, juſqu'au temps de Charles V, Empereur, imprimé à Genève l'an 1557 * par Jean Creſpin. Ledit Jean Henault vivoit en l'an 1564.

* Jean de Henault , ou de *Hainaut*, étoit Miniſtre à Saumur. La *Biblioth. Hiſtor. de la Fr.* ne cite point l'Edition de 1557 de ſon *Etat de l'Egliſe*, & La Croix du Maine ne parle point du *Recueil des troubles advenus en France ſous François II & Charles IX*, par le même Jean de Hainault, publié à Strasbourg, en 1564 , *in*-8°.

JEAN-JAQUES DE MESMES, (Meſſire) Seigneur de Roiſſy, Docteur ès droits à Toloſe, & lequel a autrefois lu publiquement en ladite Univerſité. Cetui-cy fut premiérement Lieutenant civil au Châtelet de Paris l'an 1544, & depuis Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi François I, Henri II, François II & Charles IX. Il étoit natif de la ville de Roque-fort ou Roche-fort, ſituée ès Landes de Bordeaux ; & ſelon d'autres, il étoit du Mont de Marſant, petite ville ſituée au bas des monts Pyrénées. Je n'ai pas vu ſes écrits ; mais j'ai opinion que Meſſire Henry de Meſmes, ſon fils aîné, Seigneur de Roiſſy & Malaſſiſe (duquel nous avons parlé ci-devant) les mettra un jour en lumière, pour montrer qu'il eſt iſſu d'un père orné d'une rare littérature, & d'un jugement & eſprit eſmerveillable. Il mourut à Paris en ſa maiſon l'an 1569, le Mardi vingt-cinquième jour d'Octobre, & fut enterré en l'Egliſe des Auguſtins à Paris le Mercredi enſuivant.

JEAN IMBERT , natif de la ville de la Rochelle près Bor-

deaux, licentié ès droits, Avocat au Siége de Fontenay-le-Comte en Poictou. Il est Auteur du Livre vulgairement appellé l'Enchiridion ou Manuel d'Imbert : auquel Livre est expliquée la pratique du droit gardé & observé en France, & aussi du Droit non écrit, c'est-à-dire, aboli par les Coutumes. Il a été imprimé par une infinité de fois, tant il a été bien reçu. Je ne sais si ledit Imbert l'a écrit en François, comme je sais qu'il l'a composé en Latin, car nous avons la traduction d'icelui faite par Nicolas Theveneau, &c. imprimée à Poictiers & autres lieux, comme nous dirons ci-après. Ledit Imbert a traduit de Latin en François la Paraphrase du premier Livre de ses Institutions Forenses, autrement intitulé la Pratique judiciaire, imprimée à Paris par Symon de Colines ou Colinet, & depuis imprimée l'an 1566. Guillaume Lymandas, Conseiller du Roi à Lyon, les a aussi traduites fort fidellement, comme nous avons dit ci-dessus.

JEAN IMBERT (autre que le susdit) Apothicaire, demeurant à Montpellier. Il a recueilli quelques mémoires du Seigneur Laurent Joubert, Médecin du Roi de Navarre, &c. lesquels il a fait imprimer, avec la seconde partie des erreurs populaires dudit Joubert, à Paris chez Abel l'Angelier 1580.

JEAN JOLIVET de Limoges, l'un des excellens hommes de France pour la Chorographie, ou Description des Provinces & Nations. Il a fait une très-ample Description de la France & des Gaules & ses confins, imprimée à Paris l'an 1565 par Alain de Mathonière & autres; il a fait les Descriptions de plusieurs Provinces & Nations de France par le commandement du Roi Henri II, lesquelles ne sont pas imprimées, d'autres les ont eues après sa mort, & comme plagiaires se les sont attribuées, & les ont fait imprimer en leur nom sans faire mention dudit Jolivet; mais nous parlerons de ceci autre part.

JEAN DE JOUVILLE, ou DE JONVILLE (mais mieux DE JOINVILLE (Messire), Chevalier, sieur dudit lieu,

& Sénéchal de Champagne, appellé par aucuns Jean Sire de Jonville. Il fut au service du Roi S. Loys l'an 1270 par l'espace de 32 ans. Il a écrit une histoire très-ample de la vie, faits & gestes du Roi S. Loys, son maître, laquelle nous avons par devers nous écrite à la main sur parchemin en langage François usité pour lors. Cette histoire a été depuis imprimée à Poictiers par les de Marnefs *. Loys Lasseré, grand maître du Collège de Navarre fondé à Paris, &c. lequel florissoit l'an 1520 (comme nous dirons en son lieu) a écrit l'Histoire dudit S. Loys, & avoue s'être aidé en cela de ladite Chronique du Sire de Jonville, comme aussi a fait Josse Clitoue, Chanoine de Chartres, dit Jodocus Clitoveus, &c. L'Histoire dudit Roi S. Loys écrite par Loys Lasseré, Tourangeau, se voit imprimée avec le grand volume qu'il a fait imprimer à Paris touchant la vie de Saint Hiérosme, du temps de Loys XII & sous François I.

* Nous avons quatre Editions, dont trois anciennes, de l'*Histoire de Saint Louis par le Sire de Joinville.* La *première*, imprimée à Poitiers, en 1547, *in*-4°. est d'Antoine-Pierre de Rieux, qui la dédia à François I. Mais l'Editeur, loin de suivre fidèlement le texte du Manuscrit de Joinville, l'altéra, le changea, le défigura, & fit une Histoire à sa mode. La *seconde* Edition fut publiée en 1617 *in*-4°. par Claude Mesnard, Lieutenant de la Prevôté d'Angers, sur un Manuscrit qu'il trouva, mais déjà corrompu & altéré. La *troisième* Edition, imprimée *in-fol.* à Paris, en 1668, est celle de Charles Dufresne, sieur du Cange. Il emprunta pour faire son Edition, tantôt celle d'Antoine-Pierre de Rieux, & tantôt celle de Mesnard. Cette Edition enrichie d'observations curieuses & intéressantes, seroit encore aujourd'hui la meilleure, si celle de 1761 n'avoit pas paru, imprimée en ladite année, *in-fol.* à l'Imprimerie Royale, sous ce titre : *Histoire de saint Louis par Jehan Sire de Joinville ; les Annales de son règne, par Guillaume de Nangis, &c. le tout publié d'après les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, & accompagné d'un Glossaire.* Cette *quatrième* Edition fut d'abord confiée principalement à feu M. Melot, qui mourut au mois de Septembre 1759, sans avoir pu y mettre la dernière main. M. l'Abbé Sallier, qui avoit travaillé de concert avec M. Melot, ne lui survécut pas long-temps, étant mort le 9 Janvier 1761, & c'est M. Capperonnier, si digne de remplacer ces deux illustres savans, qui, après avoir partagé leurs travaux, a achevé cette magnifique Edition, faite par l'ordre du Roi, sur un Manuscrit authentique du Sire de Joinville,

conſervé à la Bibliothèque du Roi, de 391 pages, écrit ſur velin, petit *in*-4°. à deux colonnes.

JEAN ISSANDON, ou YSSANDON, (par y grec) natif de Leſſart en la Comté de Foix. Il a écrit un Traité de la Muſique pratique, diviſé en deux parties, imprimé à Paris chez Adrian le Roy & Robert Ballard, l'an 1582. Il floriſſoit en la ville d'Avignon l'an 1582.

JEAN LAMBERT, Religieux de l'Ordre de Clugny. Il a traduit la ſeconde partie de l'Horloge de l'Empereur M. Aurelle, imprimée à Paris l'an 1580.

JEAN DE LA LANDE, natif de Bretagne, Gentilhomme de la Maiſon de M. le Duc d'Anghien ou d'Anguyen. Il a traduit de Grec en François l'Hiſtoire de Dictis de Crete, traitant des Guerres de Troye & du retour des Grecs en leur pays, après Ilion ruiné, imprimée à Paris par Etienne Grouleau, l'an 1556. Ledit ſieur de la Lande eut la tête tranchée à Paris l'an 1563, ou environ, pour avoir mal verſé en quelques de ſes charges; les uns diſent que ce fut pour avoir contrefait les ſceaux ou bien le cachet du Roi; je n'en peux rien juger au vrai. Mathurin Heret, Médecin au Mans, avoit traduit ledit Livre de Dictis de Crete & de Dares de Phrygie, auparavant ledit Jean de la Lande, comme nous dirons ci-après.

JEAN LANGE DE LUXE, Conſeiller & Avocat de la Royne au Parlement de Bordeaux. Il a fait une Harangue pour le peuple & Tiers-Etat de France, prononcée par lui aux Etats Généraux tenus à Orléans l'an 1560 ſous Charles IX, imprimée à Orléans l'an 1560 par Eloy Gibier.

JEAN LANGE, Miniſtre de Noyon & Burſin. Je n'ai point vu de ſes écrits, encore qu'il en ait compoſé pluſieurs.

JEAN L'ANGLOIS, Sieur DE FRESNOY, Avocat au Parlement de Paris. Il a traduit en François la vie de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, écrite en Latin par un Saxon nommé Ludolphus de

l'Ordre des Chartreux à Strasbourg en Allemagne l'an 1334, &c. Ladite vie a été imprimée à Paris en deux volumes l'an 1582 chez Nicolas Chesneau. Il florit à Paris cette année 1584.

JEAN DE LAVARDIN, Gentilhomme Vandomois, Abbé de l'Estoile & maître de l'Hôtel-Dieu de Vendosme, frère aîné de Jaques de Lavardin, sieur du Plessis, &c. (duquel nous avons parlé ci-dessus) tous deux issus de la noble & ancienne Maison de Ranay près Lavardin & Montoire en Vandosmois. Il a traduit plusieurs Livres Grecs & Latins en notre langue Françoise, desquels s'ensuivent les titres. La Confession de foi écrite par le Cardinal Hosius, Polonnois, imprimée à Paris chez Claude Fremy l'an 1566; Dialogues touchant le saint Sacrifice de la Messe, imprimés à Paris; Traité de l'amour que nous devons avoir envers les Pauvres, écrit en Grec par Grégoire Nazianzene; Apologie de l'Office des Prélats écrite par ledit Nazianzene; Abrégé de la Guerre des Juifs; les dix Livres de l'Eucharistie, traduits en François, sur le Latin de Claude de Saintes, Evêque d'Evreux, &c.; Traité du jugement & prévoyance de Dieu, écrit par S. Salvian, Evéque de Marseille; les Livres du Cardinal Hosius contre Brence; les Livres de la Majesté de Dieu, traduits par lui en François, sur le Latin de Marc Anthoine Natta; les Livres & leçons touchant les Sacremens, dictées par M. Maldonat, Espagnol (le plus docte de tous les Jésuites, & reconnu pour tel de son temps) &c. la plus grande partie des traductions susdites ne sont encore en lumière; j'ai opinion toutesfois qu'il les fera bientôt imprimer, pour le desir qu'il a de profiter au public, & pour l'avancement de la Religion Chrétienne; le retour d'un Gentilhomme à l'Eglise Catholique, imprimé à Paris chez Robert le Fizelier l'an 1582. Je ne dis point pour qui a été fait ce Livre, ne sachant si celui qui en est le sujet le trouveroit bon; il a traduit les Epîtres de S. Hiérosme, imprimées à Paris l'an 1584 chez Chaudiere, & les Vies des Saints du Vieil Testament non encore imprimées. Je les ai vues écrites à la main & mises au net prêtes à imprimer. Ledit sieur

Abbé de l'Estoile florit cette année 1584 en son pays de Vandosmois, auquel lieu il fait sa demeure ordinaire.

JEAN DE LAURIS, Gentilhomme & Poëte Provençal, issu de l'ancienne maison de Lauris en Provence. Il a écrit plusieurs Poëmes en sa langue *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 65.

JEAN DE LERY, Bourguignon, natif de la Margelle, terre de S. Sene au Duché de Bourgogne, Ministre à Genève, l'an 1555. Il a traduit l'Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil, autrement dite Amérique l'an 1555 [1], imprimée à la Rochelle l'an 1578 *; Discours du Siège & de la famine de Sancerre, l'an 1573, ou environ, imprimé *in*-8°.** Il étoit encore vivant l'an 1577.

[1] La plus ample & meilleure Edition du *Voyage d'Amérique* de Jean de Léry est celle de Genève, *in*-8°. chez les Héritiers d'Eustache Vignon; l'Auteur avoit alors soixante-cinq ans. La Croix du Maine s'est extrêmement trompé d'avoir cru que Jean de Léry n'avoit point été en Amérique, ni composé, mais seulement traduit la relation de ce voyage. On ne comprend pas qu'ayant vu le titre du Livre, il ait pu tomber dans une méprise si grossière. Bayle le reprend avec raison d'avoir dit que Jean de Léry avoit fait son voyage en 1555, puisqu'il ne partit de Genève pour le faire que le 10 de Septembre 1556. L'*Amérique* de Jean de Léry est fort prônée dans le *Scaligerana secunda*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Commandeur de Villegagnon ayant demandé aux Genevois des Ministres pour établir la Religion Réformée dans le Brésil, où il projetoit un établissement, on lui envoya de Léry avec deux Ministres. Ainsi il est fort douteux que Jean de Léry ait été Ministre, comme La Croix du Maine le dit, ce dont Bayle le reprend. Il est cependant probable qu'il en faisoit les fonctions à Sancère, lors du Siège fameux que cette Ville soutint en 1573, dont il a donné la Description. Jean de Léry se retira ensuite à Berne, où il mourut en 1611, fort avancé en âge.

** L'*Histoire du Siège de Sancère* fut imprimée en 1574, *in*-8°. & non en 1573, comme le dit La Croix du Maine. Gesner est aussi tombé dans l'erreur, en disant que cet Ouvrage est en Latin, & qu'il a été publié en 1547. Voy. *Biblioth. Histor. de la France*, n°. 7849, & *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. I, pag. 410.

De Léry tiroit son nom de celui du Village où il étoit né près de la Mar-

gelle, & non pas à la Margelle même, comme on le dit communément. Voy. *Biblioth. Histor. de la France*, Tom. II, nº. 18199, nouvelle Edition. Son *Histoire du voyage au Bresil* parut en Latin en 1586, & ce fut lui-même qui le traduisit en cette langue, par ordre du Prince Guillaume Landegrave de Hesse: elle fut aussi insérée dans la troisième partie de *l'Amérique* de Théodore de Bry. Son *Histoire du Siège de Sancère* fut également traduite en Latin, & imprimée en cette langue à Heidelberg, en 1576. Ce n'est proprement qu'un Abrégé de l'Ouvrage François. Ces Traductions ont pu induire en erreur ceux qui ont cru que les Ouvrages de Léry étoient originairement en Latin. Il fut Ministre à la Charité sur Loire, & non pas à Genève. L'Auteur de la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne* a relevé cette faute de La Croix du Maine; mais il s'est trompé lui-même, en plaçant le *Siège de Sancère* en 1577, il devoit dire en 1573. Au reste il y a lieu de croire que c'est une faute d'impression, car il observe que l'Histoire de ce Siége parut en 1574. Je n'ai pu trouver dans la *Bibliothèque* de Gesner *(je me sers de l'Edit. de Zurich,* 1574) ce que dit l'Auteur de la *Bibliothèque des Ecrivains de Bourgogne*, que Gesner avoit parlé de l'*Histoire du Siège de Sancère* comme d'un Ouvrage Latin, qui avoit paru en 1547; & en effet Gesner n'a pu citer l'*Histoire du Siège de Sancère* en 1573, puisqu'il mourut en 1565. Si ceux qui ont augmenté sa Bibliothèque ont daté l'Histoire de ce Siège de 1547, il est visible que c'est par une transposition de chiffre, au lieu de 1574, qui est la vraie date. Quant à ce qu'ils ont dit que cette Histoire est en Latin, c'est qu'ils écrivoient en Allemagne, où la Traduction Latine de l'Histoire de Léry, imprimée à Heidelberg, étoit beaucoup plus connue que l'Ouvrage François.

JEAN DE L'ESPINE, Angevin, dit de Spina, Ministre de la Religion réformée l'an 1560. Il a écrit plusieurs Livres en François, traitant de la Théologie, desquels les titres se voient au Catalogue des Livres censurés par les Docteurs de Sorbonne.

JEAN DE L'ESPINE, Manceau, Docteur en Médecine & grand Astrologue, Médecin de la Royne de Navarre. Il a traduit de Latin en François plusieurs Prophéties des Sibylles & Révélations de Madame Sainte Brigide, Cassandre & autres, &c. Elles ne sont encore imprimées.

JEAN LIEBAUT, natif de Dijon en Bourgogne, Docteur en Médecine à Paris, gendre de Charles Estienne, Docteur en ladite faculté, (duquel la fille s'appelle Nicole Estienne, comme nous avons dit ci-dessus parlant dudit Charles, &c.) [1]. Il a écrit un Livre des Maladies des Femmes, imprimé à Paris chez Ja-

ques du Puis (*l'an* 1582 *in*-8°) [2]. Il a traduit de Latin en François quatre Livres des secrets de Médecine & de la Philosophie chymique, colligés & recueillis premiérement par Gaspard Wolphe, Médecin Almand, imprimés à Paris chez Jaques du Puis l'an 1573 (*in*-8°.) Il a revu & augmenté de beaucoup la Maison rustique de Charles Estienne, son beau-père, tant au texte que de plusieurs belles figures servantes aux distillations, imprimée chez Jaques du Puys à Paris par diverses fois. (la première en 1572 *in*-4°.) Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Jean Vetus fit son *Paranymphe* de Licencié en Médecine. On y voit que Liébaut avoit enseigné la Rhétorique dans le Collège de la Marche, & la Philosophie dans celui de Beauvais; que la Comtesse Charlotte de Pisseleu & Marie sa sœur, Abbesse de Maubuisson, l'assistèrent de leurs libéralités. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Le Livre ici annoncé des *Maladies des femmes*, & celui de l'*Embellissement & ornement du corps humain*, que rapporte du Verdier, sont extraits de deux Ouvrages de Giovan Marinello, le premier desquels a pour titre: *le Medicine partenenti alle infermità delle Donne*; le second *Gli ornamenti delle Donne*. Voy. Bayle aux mots LIÉBAUT & MARINELLO. Il mourut à Paris le 21 Juin 1596. (*idem*).

Voy. le *Journal d'Henri IV*, Tom. I, pag. 135, & la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. I, pag. 411 & 412.

JEAN LIEGE, Médecin. Il a écrit un Livre touchant la raison de vivre pour toutes fiévres, imprimé à Paris chez Michel Vascosan l'an 1557.

JEAN LI NEVELOIS, ancien Poëte François. Il a écrit en vers Alexandrins la vie d'Alexandre le Grand. Pierre de Saint Cloct, ou Saint Clou, ancien Poëte François, a été l'un de ceux qui a parachevé ladite Histoire en vers Alexandrins, lesquels sont appellés vers de longue ligne, (comme l'Auteur du Livre des Eschets l'interprete en son Livre) & faut noter que l'on a depuis appellé vers Alexandrins ou de douze syllabes, tous les Poëmes François faits de cette façon. Geofroy Thory fait mention des susdits en son Champ Fleury *.

* Voy. Faucher, Chap. 5.

JEAN

JEAN LE LISEUR, de l'Ordre des Frères Prescheurs. Il a écrit un Livre intitulé la Règle des Marchands, imprimée à Provins en Brie par Guillaume Tavernier l'an 1497 [1].

[1] Le Livre ici rapporté n'est qu'un Extrait en François, tiré d'un Article de la *Somme des Confesseurs*, imprimée pour la première fois *Reutlingæ*, à Reutlingue en Souabe, 1487, *in-fol.* Son Auteur étoit de Fribourg en Brisgau, d'où il est ordinairement appelé *Joannes de Friburgo*. On le trouve aussi nommé simplement *Joannes Lector*, en François Jean *le Liseur*, parce qu'il lisoit & expliquoit publiquement tout ce qui concernoit la doctrine du Sacrement de Pénitence pour l'instruction des Confesseurs. Au lieu de *Liseur*, comme on a vu ci-dessus que Guillaume Tardif étoit appelé *Liseur du Roi Charles VIII*, on diroit aujourd'hui *Lecteur*. Il mourut l'an 1314 à Fribourg, & y fut enterré le 10 Mars dans l'Eglise des Dominicains ses Confrères. Les PP. Quétif & Echard parlent amplement de lui, Tom. I de la *Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre*, pag. 523 & suiv. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LODÉ, Licentié ès Loix, natif du Diocèse de Nantes en Bretagne [1]. Il a traduit de Latin en François un Livre de la nourriture des Enfans, écrit en Latin par François Philelphe, Italien; il a traduit un Traité de Plutarque, touchant le Gouvernement du Mariage, imprimé à Paris l'an 1535 *.

[1] La Bretagne ayant été désolée, en 1488, par les armes des François, Jean Lodé, natif de Nantes, quitta son pays, & chercha une retraite à Orléans. Comme il étoit homme de Lettres, il y ouvrit une école. Il y avoit en 1513 plus de vingt-quatre ans qu'il la tenoit. L'Epître Dédicatoire des Traductions ci-dessus rapportées est datée du premier Avril de cette année-là. Il avoit eu pour écolier Gentien Hervet, qui dans son Oraison *de Patientiâ*, imprimée au commencement de 1541, parle de lui & de Thomas Lupset Anglois, son autre maître, comme de deux hommes morts il y avoit déjà du temps. Thomas Lupset mourut à l'âge de 36 ans, le 27 Décembre 1532. Il y a lieu de croire que Jean Lodé, avancé en âge, l'avoit précédé. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. cet Article dans *DU VERDIER*.

JEAN LOYS MIQUEAU, maître d'Ecole en l'Eglise réformée d'Orléans l'an 1560. Il a écrit un Traité contre Gentien Hervet, Orléanois, auquel ledit Hervet a fait réponse comme nous avons dit ci-dessus; il a traduit les Epîtres de Brutus, &c.

JEAN LOIS PASCHAL, ou PASQUIER, dit PASCASIUS, natif de Piedmont, Ministre à Genève & à Lausane. Il

fut brûlé pour le fait de la Religion l'an 1560, le 10e jour de Septembre. Je n'ai point vu ses écrits.

JEAN L'ORGUENEUR, ou L'ORGANNEUR, qui est à dire Organiste ou joueur d'orgues, Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs Poëmes François non encore imprimés *.

* Voy. Fauchet, Chap. 50.

JEAN LOUVEAU, natif d'Orléans. Il a traduit de Latin en François les Amours d'Ismene, imprimés à Lyon chez Rouville, lesquels ont été depuis traduits par Hierosme d'Avost de Laval, & imprimés chez Bonfons à Paris l'an 1582, comme nous avons dit ci-devant; il a traduit de Latin en François l'Asne doré d'Apulée, imprimé à Lyon [1]; il a traduit le Dialogue de la Vie & de la Mort, composé en langue Toscane par Innocent Ringhier, Gentilhomme Boulongnois, imprimé à Lyon chez Robert Grandjon l'an 1557, de caractères François. Philippes de Mornay, sieur du Plessis Marly, a écrit un fort excellent Traité sur le même sujet, imprimé à Paris chez Perier & Auvray; il a traduit de Latin en François le Trésor des Antiquités de Jaques de Strada, Mantuan, contenant les portraits des vraies médailles des Empereurs tant d'Orient que d'Occident, imprimé à Lyon l'an 1553 par ledit Jaques de Strada, & Thomas Guerin; il a traduit d'Italien en François les Nuits facétieuses de Jean-François Straparole, imprimées à Lyon chez Guillaume Rouville l'an 1577 & 1578; il a traduit de Toscan en François, les Problêmes de Hiérosme Garimbert, imprimés à Lyon chez Rouville l'an 1559. Il florissoit à Lyon l'an 1553.

[1] Sa Traduction de l'*Ane d'or d'Apulée* est fort mauvaise. Jean de Montlyard en 1612 & 1623 en donna une autre, où il remarqua les fautes de la précédente. Il en parut une nouvelle en 1707, sous le nom du sieur de S. Martin *in*-12. Celles de Guillaume Michel & de Georges de la Boutiere ont été les deux premières. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE LUXEMBOURG, Abbé d'Yvry & de l'Arruiour, ou plutôt de la Rivou, issu de la noble Maison des

Princes de Luxembourg, &c. C'étoit l'un des plus éloquens Seigneurs de son temps, comme il se peut aisément juger par ceux qui auront lu ses doctes écrits ou compositions, & entr'autres ses Oraisons Françoises, desquels s'ensuivent les noms. L'Oraison ou Remontrance de Madame Marie de Cleves, sœur de M. le Duc de Juilliers, de Clèves & de Gueldres, &c. faite au Roi d'Angleterre & à son Conseil, imprimée à la Rivou par Maître Nicole Paris; Oraison funèbre, contenant les louanges de Henri II du nom, très-Chrétien Roi de France, imprimée audit lieu de la Rivou par le susdit Nicole Paris, l'an 1547; il a revu, corrigé & annoté l'Institution du Prince, écrite en François par Guillaume Budé, Parisien, imprimée l'an 1547. Il florissoit l'an 1545 sous François I *.

* Il fut Evêque de Pamiers; & mourut l'an 1548 à Avignon, où il fut enterré aux Céleftins.

JEAN MACER, Bourguignon, Licentié en Droit. Il a écrit une Philippique contre les Poëtastres & Rimailleurs de notre temps, imprimée à Paris chez Guillaume Guillard l'an 1557; il a écrit l'Histoire des Indes en Latin, & depuis il l'a traduite en François *, imprimée à Paris chez Guillaume Guillard l'an 1555. Il florissoit en l'an de salut 1557.

* Il étoit né à Santigny proche de Montréal en Auxois. Il écrivit son *Histoire des Indes* d'après les conversations qu'il avoit eues avec une personne qui y avoit demeuré trente ans. La *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne* ne parle point de la Traduction Françoise de cette Histoire.

JEAN DE LA MAGDELEINE, Sieur DE CHEVREMONT, Avocat au Parlement de Paris l'an 1575. Il a écrit un Discours de l'état & office d'un bon Roi, Prince & Monarque, pour bien & heureusement régner sur la terre, & pour garder & maintenir ses Sujets en paix, union & obéissance, imprimé à Paris l'an 1575 par Lucas Brayer.

JEAN DE MAISONS, ancien Poëte François l'an 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs Poëmes & Chansons amoureuses *.

* Voy. Fauchet, Chap. 61.

JEAN MAILLARD, de Caux, &c. Poëte du Roi & son Ecrivain, &, outre cela, Conducteur des eaux, sources & fontaines, &c. Il a écrit un petit Livre tant en vers qu'en prose, lequel s'intitule le premier Recueil de la Muse Cosmopolitique, &c. imprimé à Paris chez Jean-Loys & Hierosme Gourmont. Le commencement de ce Livre contient une paraphrase harmonique sur l'Oraison dominicale, & enfin il traite de diverses maladies & de leurs remèdes, &c.

JEAN DE MALETTY, excellent Musicien, natif de Saint Maxemin en Provence. Il a mis les Amours de Ronsard en musique, à quatre parties, imprimés à Paris l'an 1578.

JEAN LE MAIGNEN, Docteur en Médecine, grand Philosophe & Mathématicien, &c. Abel Foulon fait honorable mention de lui, & confesse qu'il a appris les Mathématiques sous lui. Je n'ai point vu les écrits dudit le Maignen.

JEAN LE MAIGNEN, de l'Ordre des Frères Mineurs, ou Cordeliers, Bachelier en Théologie. Il a écrit en François un petit Livre de l'Arbre de consanguinité, imprimé à Paris.

JEAN LE MAIRE, natif de la ville de Belges ou Bavay, au Comté de Hainault, en la Gaule Belgique, sur la riviere de Sambre, &c. Il a été de son temps l'un des plus renommés pour l'art Oratoire & pour écrire bien en vers François. Il étoit grand Historien [1]. Il a écrit un fort laborieux Œuvre des illustrations de la France & des Gaules, contenant quelques singularités de Troye, imprimées à Lyon par Jean de Tournes, & auparavant à Paris en plusieurs endroits & à diverses années *; les Epîtres de l'Amant verd, écrites en vers François **; Traité de l'ouverture du Saint Sépulcre, duquel fait mention Jean le Feron en son Livre des Rois d'armes ou Heraults, *fol.* 39. Ce Livre s'intitule autrement, Recueil sommaire du voyage des Chrétiens en la Terre Sainte. Le Promptuaire des Conciles de l'Eglise Catholique, avec les schismes & la différence d'iceux, imprimé à Paris par Guillaume le Bret l'an 1543; la Lé-

gende des Vénitiens, imprimée avec ses illustrations de Gaule***; Généalogie des Turcs & leurs gestes jusques à notre temps; Géographie, ou Description de la Terre de Turquie & de Grèce, & des isles voisines. Il florissoit l'an 1520 sous François I.**** Pierre de S. Julien, Doyen de Châlons en Bourgogne, fait mention dudit Jean le Maire, en son Livre de l'origine des Bourgongnons, & dit qu'il étoit Précepteur de son père: & outre ce, il afferme que ledit Jean le Maire devint sur la fin de ses ans troublé de son entendement.

[1] Il étoit de Bavai, petite Ville de Hainaut. Ses Ouvrages écrits dans le style de l'*Ecolier Limosin* de Rabelais, ont été autrefois fort estimés. Je ne trouve nulle part la date précise de sa mort. La Croix du Maine le fait florir en 1520, mais *florir* en cet endroit doit signifier *mourir*, & l'on auroit même assez de peine à prouver que Jean le Maire ait vécu jusques là, quoique Crétin, qu'il appelle son véritable Précepteur, ne soit mort qu'en 1525. Cette mort du Maître, postérieure à celle de son Elève, est peut-être ce qui a induit Gratien du Pont en erreur dans son *Art de Rhétorique métrifiée*, où, tout au rebours de la vérité, il prend Crétin pour le disciple de le Maire. On n'observoit point avant lui la coupe féminine dans les vers. Marot avoue qu'il ne l'avoit point observée dans son *Eglogue à François I*, & que ce fut Jean le Maire, qui, en le reprenant, lui apprit la régle. Il ne manqua pas en conséquence de corriger son *Eglogue*, dans laquelle depuis il inséra plusieurs choses qui ne pouvoient originairement y être, n'étant arrivées que longtemps après. C'est ce qu'il est aisé de reconnoître, en consultant les Editions antérieures à 1530. (M. DE LA MONNOYE).

* La dernière & la meilleure Edition est celle de 1549, *in-fol.* revue par Ant. du Moulin.

** Il faut ajouter ici *la Couronne Marguaritique*, à la louange de Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien. Ce Livre a été imprimé par Tournes, en 1549, ainsi que les Epîtres de l'*Amant verd*.

*** Ecoutons ce que dit Pâquier (*Rec. de la Fr.*. Tom. I, Liv. VII, Chap. 5, Col. 699:) «Le premier qui à bonnes enseignes donna vogue à notre Poësie, fut » Maistre Jean le Maire de Belges, auquel nous sommes infiniment redevables, » non-seulement pour son livre de l'*Illustration des Gaules*, mais aussi pour » avoir grandement enrichi notre langue d'une infinité de beaux traits, tant en » prose que poësie, dont les mieux escrivans de notre tems se sont sceu » quelquefois bien aider. Car il est certain que les plus riches traits de cette » belle Hymne que notre Ronsard fit sur la mort de la Royne de Navarre, » sont tirés de lui, au jugement que Pâris donna aux trois Déesses. Cet Au-

» teur florist sous le règne de Louis XII ; & vit celui de François I ». On croit qu'il mourut en 1524.

V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 68.

**** Jean le Maire étoit né en 1473, car il dit lui même dans l'Epître Dédicatoire de ses *Illustrations de la Gaule*, que l'an 1500, lorsqu'il conçut le projet de cet Ouvrage, il étoit âgé de vingt-sept ans. On trouvera les détails de sa vie, qui ont passé jusqu'à nous, rassemblés dans un Mémoire de M. l'Abbé Sallier, imprimé parmi les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tom. XIII, pag. 593. L'Abbé Goujet a parlé fort au long des Œuvres Poëtiques de Jean le Maire (*Biblioth. Fr.* Tom. X, pag. 68). En 1498 le Maire prenoit la qualité de *Clerc des Finances au service du Roi & de Monseigneur le bon Duc Pierre de Bourbon.* (*Illustration de la Gaule*, Liv. III, Epître à Cretin). Il fut Secrétaire de Louis de Luxembourg, Prince d'Albemare, Comte de Ligny, mort le 31 Décembre 1503. Il fut attaché à Marguerite d'Autriche dès cette même année. En 1509 il prend le titre d'*Indiciaire & Historiographe stipendié du seigneur Archiduc & de cette Princesse.* Il voyagea en Italie en 1506, & il y étoit encore en 1508. De retour en 1509, il publia son premier Livre des *Illustrations de la Gaule & singularités de Troyes.* Le second & le troisième ne parurent qu'en 1512. Il s'y qualifie, *Secrétaire, Indiciaire ou Historiographe de Madame Anne, deux fois Royne de France.* Cet Ouvrage est rempli de fables aujourd'hui décriées, adoptées autrefois par tous les Historiens, qui faisoient sortir notre nation des ruines de Troye. Il devoit donner un quatrième Livre de ses *Illustrations*, dont l'objet auroit été de prouver que les Turcs étoient aussi descendus des Troyens, & qu'ils avoient par conséquent une même origine avec les François. Le Maire avoit fait paroître dès 1509 sa *Légende de Venise*, satyre contre les Vénitiens, & justification de la Ligue de Cambray. Jules II s'étant séparé de la Ligue, le Maire, pour venger la France, fit imprimer en 1511 son *Traité de la différence des Schismes & des Conciles*, &c. qui a été depuis traduit en Latin par Simon Scardius, & publié en cette langue à Basle, *in-fol.* en 1566, à la suite de l'Histoire de Thierry de Niem ; ce que j'observe, parce que la *Bibliot. Hist. de la France* ne rapporte cette Traduction qu'à l'an 1609 (Tom. I de la nouv. Edit. n°. 7125). M. de la Monnoye dans ses *Remarques sur Saint Gelais*, VIIe Huitain, doute que Jean le Maire ait vécu jusqu'en 1520, & le nouvel Editeur de la *Biblioth. Hist. de la France* croit que le Maire a vu seulement les deux ou trois premières années du règne de François I. Mais ses trois Contes de *Cupido & d'Atropos* furent évidemment composés en 1520, car le différent entre l'Amour & la Mort, qui fait l'objet de ces Contes, est terminé dans une assemblée indiquée par Jupiter au premier Septembre de cette année 1520. La *Couronne Marguaritique* ne parut qu'après sa mort. C'est un Ouvrage d'une assez grande étendue, qui contient les éloges du Duc Philebert de Savoye & de la Princesse son épouse.

JEAN MACÉ, Médecin Champenois. Voy. ci-après JEAN MASSÉ, écrit par deux ſſ, & non par un c.

JEAN DE MANDEVILLE, Chevalier, natif de S. Aubin en Angleterre [1]. Il a mis par écrit un Diſcours très-ample de ſes voyages * par l'eſpace de 33 ans, lequel nous avons par devers nous écrit à la main en langage François. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1332. Ses voyages furent en Scythie, en la grande & petite Arménie, en Egypte, Lybie, Arabie, Syrie, Médie, Méſopotamie, Perſe, Chaldée, Grèce, Illyrie, Tartarie, & en pluſieurs autres régions Il a écrit ſes Voyages en langue Latine, Françoiſe & Angloiſe.

[1] La Croix du Maine devoit dire natif de *S. Alban*; & comme on ſait bien quand mourut Jean de Mandeville, mais non pas quand il naquit, au lieu de ces mots, *il floriſſoit en* 1332, le plus sûr auroit été de mettre : *il mourut en* 1372. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean de Mandeville a été nommé quelquefois en Latin *Magnovillanus*, quelquefois *de Montevillâ*. Il commença à voyager en 1322, & non pas en 1332, comme diſent la plupart des Bibliographes Anglois, car il revint en 1355, dans la trente-quatrième année de ſes voyages. Il mourut à Lyon le 17 Novembre 1372, ſelon ſon Epitaphe. Il écrivit d'abord en François ſes *Relations*; puis il les mit en Latin & en Anglois. Elles furent depuis traduites en Flamand, en Italien & en Eſpagnol. Quoique La Croix du Maine ſemble inſinuer que de ſon temps elles n'étoient pas encore imprimées, cependant elles l'avoient été en François à Lyon dès 1487, en Flamand dès 1483, en Italien dès 1496, en Eſpagnol en 1540. Elles furent imprimées en Latin au commencement du quinzième ſiècle, ſans date de nom & de lieu, en caractères Gothiques. Je ne ſais ſi elles ont été publiées en Anglois avant 1696. Tannerus, dans ſa *Bibliothèque*, indique divers Manuſcrits de cet Ouvrage en Latin & en Anglois, conſervés dans la Bibliothèque de Cambrige & d'Oxford. Il y en a auſſi pluſieurs en ces deux langues & en François parmi les Manuſcrits Cottenſiens & Harléiens, dans la *Biblioth. de la Ville de Londres*. Mandeville étoit Médecin, & Tannerus dit qu'il avoit écrit pluſieurs Ouvrages ſur la Médecine. Voſſius a fait deux Auteurs différens de Jean *de Mandeville* & de Jean *de Montevillâ*, qui ne ſont qu'un. Il y a auſſi pluſieurs mépriſes dans l'Article qui ſe trouve ſur cet Ecrivain dans la *Biblioth. des Auteurs de la baſſe Latinité* par Fabricius. Une choſe aſſez ſingulière, c'eſt que ſes Ouvrages, quoique pleins de fables & peu eſtimés, ont été imprimés très-ſouvent, & que, malgré ce grand nombre d'éditions, ils ſont devenus aſſez rares.

JEAN DE MANREGARD, (*ou plutôt* DE MAUREGARD), Greffier des Prévôtés & ſous-Baillif de Poiſſy, &c. à 6 lieues de Paris. Il a mis en lumière un Livre intitulé la Conquête de la Toiſon d'or, par le Prince de Theſſalie, le tout figuré en taille douce par René Boyvin, Angevin, avec l'explication desdites figures par Jaques Gohorry, Pariſien, imprimé à Paris l'an 1563 *in-fol.* & contient 15 feuilles.

JEAN MARCHANT. Il a écrit la Réponſe aux calomnies naguères inventées malicieuſement contre Jaques Grevin, Médecin à Paris, ſous le nom fauſſement déguiſé de M. A. Guymara, Ferrarois, Avocat de M. Jaques Charpentier, &c. imprimée à Paris chez Challos Billet, l'an 1564, qui eſt un nom déguiſé *.

* MARC-ANTOINE GUYMARA n'eſt autre que JAQUES CHARPENTIER, & JEAN MARCHAND que JAQUES GREVIN.

JEAN DE MARCOVILLE *, ou MARCOUVILLE, Sieur DU DEFFAIS, & DE MONTGOUBERT, Gentilhomme Percheron. Il a écrit la manière de gouverner & policer la République, imprimée à Paris par Jean Dallier l'an 1563; la bonté & mauvaiſtié des femmes, imprimée à Paris par Jean Dallier l'an 1562; Opuſcules dudit Marcouville, imprimées chez Dallier; Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux advenus de nos ans, & d'autres choſes étranges & monſtrueuſes, advenues ès ſiècles paſſés, imprimé à Paris chez Dallier l'an 1565; c'eſt preſque une choſe ſemblable aux hiſtoires prodigieuſes de Boiſtuau; la diverſité des hommes, imprimée à Paris chez Dallier l'an 1562; l'heur & malheur de Mariage, enſemble les loix connubiales de Plutarque, le tout imprimé chez Dallier l'an 1564 & 1565; Traité de l'origine des Temples des Chrétiens, Juifs, Turcs, & des Gentils, imprimé chez Dallier l'an 1563; Traité de la dignité du ſel, & de la grande charté, & preſque famine d'icelui l'an 1574, imprimé audit an à Paris chez la veuve de Jean Dallier & Nicolas Roffet; il a traduit en François un Traité de Plutarque

Plutarque de la tardive vengeance de Dieu, imprimé à Paris l'an 1563 chez Jean Dallier. Il florissoit en son pays l'an 1564. Je ne sais s'il est encore vivant.

* Ce nom s'écrivoit Marconville, & se prononçoit Marcouville; comme Montier & Convent se prononcent Moutier & Couvent.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXV, pag. 92.

JEAN MARIA COLONI, Piedmontois, Docteur en Médecine & Mathématicien. Il a écrit les Présages généraux & particuliers, selon les quatre révolutions de l'an 1574, imprimés à Lyon audit an, & depuis à Paris; Almanach & Présages pour l'an 1577, imprimé à Rouen audit an. Il florissoit à Romans en Dauphiné l'an 1576.

JEAN MARIETTE, Sieur des Barres, Avocat au Siège Présidial du Mans, &c. Encore qu'il n'ait mis aucunes Œuvres en lumière, si dirai-je néanmoins qu'il est tellement curieux de lire toutes sortes de bons livres, & principalement de ceux qui traitent de l'Histoire (outre ceux de sa vacation ordinaire, qui est en droit) qu'il a fait un Recueil de tout ce qu'il a pu remarquer de mémorable & digne d'observation, & le réduit en tel ordre que s'il en vouloit faire le Public participant, il le soulageroit de beaucoup. Il florit au Mans cette année 1584.

JEAN MAROT de Caën en Normandie, père de Clément Marot de Cahors en Quercy (duquel nous avons parlé ci-devant) tous deux Poëtes très-renommés pour leurs temps. Cestuy Jean Marot étoit Poëte [1] de la Roine, Anne Duchesse de Bretagne, & depuis il fut valet de chambre du Roi François I. Il a fait la Description des deux heureux voyages de Gènes & Venise, victorieusement mis à fin par le Roi Loys XII du nom, imprimés à Lyon chez François Juste l'an 1537, le tout écrit en vers héroïques*; il a davantage écrit quelques Chants royaux à l'honneur de la Vierge. Il florissoit sous Loys XII, Roi de France, l'an 1509.

[1] Je prendrai ici l'occasion de rapporter un Huitain mis au-devant d'un

Exemplaire des Poësies de Jean Marot, envoyées à M. le Président Bouhier, honneur du Parlement de Dijon (& depuis de l'Académie Françoise):

En ce recueil, qui n'est pas des moins vieux,
De Jean Marot les Œuvres pourrés lire.
Pas toutes fois, je veux bien vous le dire,
N'y trouverés ce qu'il a fait de mieux.
Ailleurs pourrés trouver ce digne Ouvrage;
Si plein de sens, d'esprit & d'agrément.
Ja n'est besoin s'expliquer davantage,
Bien entendés que c'est Maître Clément.

Jean Marot, né au Village de Mathieu proche de Caën, mourut vers la fin de 1515, âgé de soixante ans. Cela paroît par le temps de son Epître à la Reine Claude, & par les six vers de Clément Marot, imprimés au bas de cette Epître. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Marot, père de Clément (dit Pâquier) fut Poëte assez élégant, duquel j'ai vu plusieurs petites Œuvres Poëtiques, qui n'étoient de mauvaise grace. *Voy.* les Remarques sur la personne & les Ouvrages de Jean Marot, dans les Mémoires de Littérature, Tom. I, pag. 249, la nouvelle Edition de ses Œuvres, Paris, Coutelier, 1723, & les Mémoires de Niceron, Tom. XVI, pag. 97. Voy. aussi la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 1.

JEAN MARQUIS, dit en Latin MARQUISIUS, natif de la ville de Condrieu au Diocèse de Vienne près Lyon, Principal du Collège du Cardinal Bertrand, Evéque d'Authun, fondé à Paris, &c. Médecin à Paris, &c. Il n'a encore rien fait imprimer de ses écrits François [1]. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Il publia en 1583, sous le titre de *Mausolée Royal*, un Recueil de vers Grecs, Latins & François, composés, à sa sollicitation, par les plus beaux esprits de son temps, pour honorer la mémoire de Jean Morel d'Ambrun, son intime ami, mort l'an 1581. Il a continué la *Chronique* de Genebrard jusqu'en 1609, & paroît avoir eu envie de mettre en Latin le Traité de Joubert, *du Ris*. Il mourut l'an 1625, âgé de soixante-douze ans. Voy. ci-dessous JEAN-PAUL ZANGMAISTRE. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MARTIN, Parisien, Secrétaire de M. le Cardinal de Lenoncour, & auparavant du Vicomte Maximilien Sforce, &c. Il a traduit d'Italien en François l'Arcadie de Jaques de Sannazar, Gentilhomme Néapolitain, imprimée à Paris chez Vascosan l'an 1544. Cet Œuvre est moitié en prose & en vers. Il a

revu & recorrigé le Dialogue du Peregrin, traduit par François d'Aſſy, Breton, auquel Livre il a ajouté quelques annotations ſur chacun chapitre. Il a traduit d'Italien en François le Livre de Jean-Baptiſte Gello, Florentin, intitulé la Circé, imprimée à Lyon par Rouville, & depuis revue par le ſieur du Parc, & imprimée à Paris par Galiot du Pré l'an 1572; il a traduit d'Italien en François le Roland furieux, imprimé *; il a traduit de Latin en François l'Oraiſon funèbre faite en Latin par Pierre Galland, dit Gallandius, ſur le trépas du Roi François I, imprimée à Paris l'an 1547 chez Vaſcoſan. Il a traduit d'Italien en François les Azolains de Bembo, traitans de la nature d'Amour, imprimés; le ſonge du Poliphile, traduit d'Italien en François par ledit Jean Martin, traitant de pluſieurs choſes rares, & ſur-tout de la Philoſophie, imprimé à Paris chez Jaques Kerver l'an 1546; il a traduit les huit Livres de l'Architecture de Vitruve Pollion, imprimés à Paris chez Hiéroſme de Marnef & Guillaume Cavellat l'an 1572; les ſix Livres d'Architecture de Sébaſtien Serlio, Italien, imprimés à Paris; il a traduit les Hiérogliphes d'Orus Apollo; il a traduit de Latin en François l'Architecture & art de bien bâtir de Léon-Baptiſte Albert, Gentilhomme Florentin, diviſée en dix livres, imprimée à Paris chez Jaques Kerver l'an 1553; ce Livre a été mis en lumière par Denis Sauvage, ſieur du Parc, après la mort dudit Jean Martin, ſon ancien & fidel ami; la Théologie naturelle [1]. Il floriſſoit à Paris l'an 1546 ſous François I.

* La Traduction de *Roland Furieux* de Jean Martin n'eſt, ſelon Niceron, autre choſe que celle que La Croix du Maine a attribuée à Jean Des Gouttes, qui en avoit fait l'Epître Dédicatoire. (Voy. ci-deſſus l'Article de JEAN DES GOUTTES). Il eſt cependant aſſez ſingulier que Des Gouttes l'ait fait imprimer, ſans nommer le Traducteur, qui vivoit alors, & qui ne paroît pas avoir eu de raiſons pour ne ſe pas faire connoître comme Traducteur de pareils Ouvrages, car dans ce même temps il publioit ſous ſon nom ſa Traduction de l'*Arcadie de Sannazar.* Jean Martin n'a fait que revoir la Traduction Françoiſe du *Songe du Poliphile.* L'Auteur de cette Traduction eſt un Gentilhomme François, dont on ignore le nom, qui l'avoit communiquée à Jacques Gohorri. Elle paſſa enſuite dans les mains de Jean Martin,

qui la retoucha & la publia. Les deux premiers Livres d'*Architecture* de Sarlio, traduits par Jean Martin, parurent en 1545. Niceron doute qu'il ait traduit les quatre derniers. On lit à la tête de la Traduction de l'*Architecture* de Léon Alberti, par Martin, une fort longue Epitaphe de ce Traducteur, & beaucoup d'autres vers à sa louange : mais ce sont des éloges si vagues, qu'on n'y trouve pas un seul mot qui serve à faire connoître le moindre trait de la vie de cet Auteur, ou de l'Histoire de ses Ecrits.

[1] Il faut croire que le père de Michel de Montagne ne lui auroit pas ordonné de traduire la *Théologie Naturelle* de Raimond de Sebonde, s'il eût ou connu, ou estimé la Traduction que Jean Martin en avoit faite ; mais, comme l'a fort bien remarqué Bayle, l'Ouvrage traduit par Montagne contient trois cens trente Chapitres, où il n'y a que l'Auteur qui parle, au lieu que l'Ouvrage qu'a traduit Jean Martin, est divisé en sept Dialogues. (M. DE LA MONNOYE). **

** Cette Traduction fut faite par ordre de Madame Léonore, Reine douairière de France, & imprimée à Paris chez Vascosan, 1541, *in-fol.* en 140 feuillets. Cet Ouvrage est divisé en six Dialogues, & non pas en sept, comme le dit du Verdier, & Bayle après lui, erreur que M. de la Monnoye auroit dû relever, & contient 86 Chapitres suivis.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XLII, pag. 330. Jean Martin mourut vers l'an 1553. Sa Traduction de l'*Arcadie de Sannazar*, dédiée au Cardinal de Lénoncourt, est partie en prose, partie en vers. Il la termine par quelques vers, qui témoignent qu'il ne mettoit pas de grandes prétentions à ce travail :

Ce n'est espoir de grand loz acquerir
Qui m'a induict ce labeur entreprendre,
Sachant qu'il faut premier le conquérir
A plus haults faits, ou ne s'y point attendre.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, p. 383.

JEAN MARTIN, Seigneur de Choisy, natif de Dijon en Bourgogne. Il a écrit en vers héroïques le Vol du Papillon de Cupido, imprimé pour la seconde fois à Paris par Jaques Fezandat l'an 1543 pour Nicolas du Chemin (*imprimé à Lyon par Thibaud Payen in-8°. même année*) *.

* Ce Poëte fut d'une hardiesse singulière dans ses Satyres, & n'y respecta rien. La pudeur est souvent offensée de ses descriptions obscènes ; il a cependant l'imagination assez vive, & peint avec force. Il a composé en Latin un Traité de l'*Usage de l'Astrolabe*, Paris, 1554.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 207.

JEAN MARTIN, Religieux de l'Ordre, Convent de Valencheres, fort renommé Prédicateur en l'an 1500, ou environ. Il a translaté de Latin en François la légende de S. Dominique, Père & premier fondateur de l'Ordre des Frères Prefcheurs ou Jacobins, imprimée à Paris par Jean Treperel.

JEAN MARTIN, Procureur en Parlement. Il a écrit un Traité de la Police & Réglement du Bureau des Pauvres de la ville & fauxbourgs de Paris, avec un Traité de l'Aumône, ensemble un Poëme François de la Complainte de Charité malade, & avec ce l'Exhortation de la manière de prier Dieu, le tout imprimé ensemblement à Paris par Gervais Mallot l'an 1580, auquel tems florissoit à Paris ledit Jean Martin.

JEAN LE MASLE, Angevin, Enquesteur à Baugé, au Pays & Duché d'Anjou, homme docte en Grec & Latin, & Poëte François. Il a écrit en François un Discours de l'origine des Gaulois, ensemble des Angevins & Manceaux, avec un Poëme succinct de la vie de frère Jean Porthais, dit Porthasius, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Mineurs, ou Cordeliers, &c. le tout imprimé en la ville de la Flèche en Anjou l'an 1575 chez René Trois-mailles; tous ces Discours susdits sont écrits en vers François; Chant d'allégresse sur la mort de Gaspard de Colligny, jadis Admiral de France, imprimé à Paris chez Nicolas Chesneau l'an 1572; les Œuvres poëtiques dudit Jean le Masle, Angevin, lesquelles il intitule Nouvelles Récréations poëtiques, &c. ont été imprimées à Paris chez Jean Poupy l'an 1579; il a traduit de Grec en François le Criton de Platon, lequel il a commenté & annoté, imprimé à Paris chez Jean Poupy l'an 1582. Pierre du Val, Evêque de Sées en Normandie, avoit traduit ledit Livre en François il y a près de quarante ans [1], lequel a été imprimé à Paris chez Vascosan. Il peut avoir écrit d'autres Œuvres en Latin ou en François, desquelles je n'ai pas connoissance. Il florit cette année 1584 *.

[1] Ici, & au mot SIMON DE VALLAMBERT, la Traduction du Dialogue

intitulé *Criton*, faite par l'Evêque de Séez, Pierre du Val, eſt mal attribuée à Jean le Maſle, qui n'en eſt que le Commentateur, ſuivant que La Croix du Maine lui-même le reconnoît au mot PIERRE DU VAL. (M. DE LA MONNOYE).

* Cet Auteur ſage & fort ſenſé cultiva les Lettres pour ſa propre ſatisfaction, & ſans aucune prétention à la renommée; auſſi négligea-t-il beaucoup de conſerver ſes Ouvrages; la plupart de ſes Poëſies, très-bonnes pour le temps, ont été perdues. Il paroît qu'il étoit très-honnête homme, & préféroit l'étude & la retraite au vide & à la diſſipation de la plupart des ſociétés.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 380.

JEAN MASSÉ, Champenois, Docteur en Médecine. Il a traduit en François un Livre intitulé l'Art vétérinaire, autrement appellé la grande Mareſchallerie, en laquelle il eſt amplement traité de la nourriture, maladie & remèdes des bêtes Chevalines, imprimé à Paris chez Charles Perier l'an 1563; ledit Livre fut premiérement écrit en Grec par Hierocles, & depuis traduit en Latin par Jean Ruel, dit Ruellius, fort docte Médecin, & enfin mis en François par ledit Jean Maſſé.

JEAN LE MASSON, Angevin, ſurnommé LA RIVIERE, inſtitué le premier Miniſtre à Paris l'an 1555, & depuis à Angers, & en autres divers lieux de France. Il a écrit pluſieurs Livres, leſquels je n'ai point vus. Il fut tué à Angers pour le fait de la Religion, l'an 1572.

JEAN LE MASSON, Conſeiller & Référendaire en la Chancellerie à Paris, frère puîné de Papyrius le Maſſon, Avocat en Parlement, & Subſtitut de Monſieur le Procureur Général, &c. [1]. Je n'ai encore rien vu imprimé en François des Œuvres & compoſitions dudit ſieur Référendaire; mais je peux bien aſſurer que s'il met en lumière les Recueils qu'il a amaſſés avec tant de peine & diligence par pluſieurs endroits de la France, ſoit touchant les Epitaphes, Sépultures & autres choſes très-dignes d'une mémoire perpétuelle, qu'il ſe rendra autant renommé que ſon frère, lequel a bien emporté cette gloire (entre ceux qui ſavent juger de lui & de ſes doctes écrits) de l'un des

plus grands rechercheurs d'histoires & des plus éloquens Orateurs de notre temps. Il florissoit à Paris cette année 1584.

[1] Il fut depuis Archidiacre de Bayeux. Le P. le Long, n°. 3984, rapporte un long titre de la vie de S. Exupére, &c. *in*-8°. à Paris, 1627, recueillie par Jean-Baptiste Masson, Forésien, Archidiacre de Bayeux; il falloit dire par *Jean le Masson*, suivant que le nom de cette famille est énoncé, tant ici, qu'au Dialogue des Avocats d'Antoine Loisel, & ce qui est plus authentique, dans le privilège accordé l'an 1618 à Jean le Masson, pour l'impression du Livre de son frère Papirius le Masson, sous le titre de *Descriptio fluminum Galliæ quâ Francia est*. Quelque soin cependant qu'ait ici La Croix du Maine de dire *Jean le Masson* & *Papire le Masson*, il ne laisse pas ci-dessous, à la lettre *P*, de dire *Papyrius Masson*, écrivant mal l'un & l'autre nom. Du Verdier en use de même. (M. DE LA MONNOYE).

Jean le Masson, Archidiacre de Bayeux, a donné une petite Edition de *Quint-Curse*. (M. FALCONNET).

JEAN MAUGIN, surnommé LE PETIT ANGEVIN, natif de la ville d'Angers. Il a traduit & augmenté de la plus grande partie le Parangon de Vertu pour l'institution des Princes, imprimé à Paris par Estienne Grouleau; l'Amour de Cupido & de Psiché, mere de Volupté prise des cinquième & sixième Livres de la Métamorphose d'Apulée, ancien Philosophe, &c. nouvellement historiée & exposée tant en vers Italiens que François par ledit Maugin, imprimée à Paris chez Estienne Grouleau l'an 1557*; le nouveau Tristan, Prince de Léonnois, Chevalier de la Table ronde & de Haute Princesse d'Irlande, Royne de Cornuaille, traduit en François par Jean Maugin surnommé l'Angevin, imprimé à Paris chez Gabriel Buon l'an 1567 [1]; il a écrit plusieurs Cantiques & Noëls sur l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, imprimés en divers lieux; le Miroir & Institution du Prince dudit Maugin a été imprimé à Paris chez Jean Ruelle l'an 1573. Il florissoit en l'an de salut 1566.

* Il avoit déjà été imprimé dès l'an 1546 chez Jean de Marnès.

[1] Le Roman de *Tristan de Léonnois* a été autrefois fort célèbre. (*Voy.* dans du Verdier le mot PIERRE SALA). Ce fut par opposition au titre de *Vieux Tristan* que Jean Maugin ayant retouché le Livre entier, l'intitula *le nouveau Tristan*. Il est dit dans l'ancien Manuscrit que l'Original étoit Latin, mais par

Latin, suivant le ſtyle de ce temps-là, il faut entendre *Italien*, comme il ſera remarqué au mot Laurent du Premier. Il eſt vrai qu'Agrippa, Chap. 64 *de Vanitate ſcientiarum*, cite les Hiſtoires fabuleuſes *Lancelloti*, *Triſtanni*, &c. d'où le bon Geſner a pris occaſion de rapporter dans ſa Bibliothèque *Lancellotus* & *Triſtannus* comme des Romanciers Latins-Barbares, ce que ſes Abbréviateurs n'ont pas manqué de répéter. (M. de la Monnoye).

JEAN DE MAUMONT [1], natif dudit lieu au pays de Limoſin, qui eſt une très-ancienne Baronie de laquelle ledit ſieur de Maumont eſt iſſu, homme très-docte ès Langues, & principalement en Grec [2], Théologien & Orateur très-fécond, comme il a montré par ſa traduction de l'Hiſtoire Grecque de Jean Zonare, laquelle il a de beaucoup enrichie & augmentée; elle a été imprimée à Paris chez Vaſcoſan. Il a traduit de Grec en François Juſtin Martir, imprimé à Paris chez ledit Vaſcoſan. Il florit à Paris au Collège de S. Michel, dit de Senach (duquel il eſt Principal) cette année 1584 *.

[1] Colomiés en parle dans ſa *Gallia Orientalis*, pag. 42. — On voit dans les Epîtres de Jules Scaliger que Jean de Maumont étoit un de ſes meilleurs amis. (M. Falconnet).

[2] J'ai vu, touchant ce Jean de Maumont, une note aſſez ſingulière d'un Avocat au Parlement de Dijon, mort le 3 Mai 1641, nommé *Louvent Gélyot*, Auteur de l'*Indice Armorial*, augmenté depuis tout au moins de moitié par Claude Palliot. La voici telle qu'il l'a écrite de ſa main dans un Exemplaire de La Croix du Maine, à côté du mot Jean de Maumont : « Il » y en a pluſieurs qui croyent que ce Maumont ſoit le vrai Traducteur de » *Plutarque*, & qu'Amyot ſe le ſoit attribué, ayant dérobé ſes papiers après » ſa mort ». De toutes les fables qu'on a débitées au préjudice d'Amyot touchant ſon *Plutarque*, celle-ci eſt la plus ridicule, puiſque Gélyot, par la remarque même de La Croix du Maine, pouvoit reconnoître qu'en 1584, c'eſt-à-dire, plus de dix ans après l'Edition du *Plutarque* entier d'Amyot, Jean de Maumont étoit encore plein de vie. (M. de la Monnoye).

* Jean de Maumont avoit été nommé à l'Abbaye de Bellozane en 1564. Cette même Abbaye avoit été auſſi poſſédée par Amyot. On verra ci-après, à l'Article de René de Biragues, que Maumont avoit écrit en Latin une vie de ce Cardinal.

JEAN DE LA MELESSE, autrement appellé Noble frère Jean de la Melesse, &c. Il a écrit quelques Œuvres de Chirurgie, leſquelles j'ai vues écrites ſur parchemin.

JEAN

JEAN MENIER, Sieur d'Oppede, Gentilhomme Provençal, premier Président au Pays de Provence, [1]. &c. Il a traduit en vers François les Triomphes de Pétrarque, non encore imprimés.

[1] C'est ce premier Président de Provence, si fameux par l'Arrêt rendu l'an 1540, contre les habitans de Cabrieres & de Merindol *. (M. de la Monnoye).

* Il le fit exécuter en 1545 avec tant de cruauté, que peu s'en fallut qu'il ne portât sa tête sur l'échaffaut, ainsi qu'il arriva à l'Avocat Général Guérin, qui fut condamné à la mort pour avoir abusé de son pouvoir, en donnant trop de licence aux soldats. Il fut exécuté en Place de Grève à Paris. Le Président Menier se sauva par la force de son éloquence, & mourut en 1558. On conserve dans la Bibliothèque du Roi quelques Ouvrages manuscrits d'Accurse Meinier, ou Menier son Ayeul, touchant les *Droits du Roi de France sur les Royaumes de Naples & de Sicile*.

JEAN MEOT. Il a composé plusieurs Comédies & Tragédies Françoises, lesquelles il a fait jouer & représenter en public, lorsqu'il étoit Régent au Collège de Gourdaine, situé en la ville du Mans, &c. Elles ne sont encore imprimées. Il a écrit quelques Poëmes sur le trépas du feu Prince de Condé, Loys de Bourbon, & quelques vers sur la venue de M. le Cardinal de Rambouillet en son Evêché du Mans. Il florissoit l'an 1574.

JEAN DE MEUN, ou MEHUN, natif dudit lieu, sur la riviere de Loire, surnommé Clopinel, qui est à dire, Boiteux (selon aucuns), Docteur en Théologie à Paris, de l'Ordre des Frères Prescheurs ou Jacobins, ancien Poëte François & Orateur, Philosophe & Mathématicien le plus renommé de son temps. Il a parachevé le Roman de la Rose, commencé en vers François par Guillaume de Lauris ou Loris, duquel nous avons parlé ci-dessus (lequel nous avons par devers nous écrit à la main sur parchemin de lettre antique, & selon le langage usité de son temps). Ceux qui ont été imprimés depuis soixante ou quatre-vingt ans, n'ont pas le langage pareil à mon exemplaire, témoin ces vers qui s'ensuivent :

Et puis viendra Jean Clopinel,
Au cœur gentil, au cœur isnel,
Qui naistra dessus Loire à Meun, &c.

Les autres sont ainsi, en autres Livres écrits à la main :

Et puis viendra Jehan Clopinel,
Au cuer jolis, au cuer isnel,
Qui naistra sus Loire à Meung, &c.

Mais voici comme il y a en celui que j'ai par devers moi, écrit à la main de lettre antique :

Puis vendra Johans Clopinel,
Au cuer jolif, au cors isnel,
Qui naistra sur Leire à Meun, &c.

Qui est la plus vraie & plus sure lecture, encore que M. le Président Fauchet m'en aie montré chez lui trois exemplaires divers tous écrits à la main, lesquels contiennent les mêmes vers que nous avons allégués pour les seconds, & lesquels il a fait imprimer en son Livre des Poëtes François, imprimé à Paris, comme nous avons dit ci-devant [1]; ledit Roman de la Rose a été réduit en prose Françoise par Jean Moulinet, & imprimé à Paris l'an 1521, comme nous avons dit ci-devant parlant dudit Moulinet; ce Roman de la Rose a été imprimé par une infinité de fois pour plusieurs occasions; car les uns se plaisent à la lecture d'icelui, à cause de la Philosophie cachée qu'ils pensent être contenue en icelui par paroles couvertes & déguisées; les autres s'y plaisent pour y voir des discours amoureux; ce qui a été cause que Jean Gerson, Docteur en Théologie, le plus renommé de son temps, a ecrit un Traité à part contre ledit Livre; aucuns ont pensé que ce Roman étoit le songe du Verger, & l'ont ainsi intitulé, pource qu'ils voyoient tant demander le Livre appelé *Somnium Viridarii*, lequel traite de la Puissance Ecclésiastique & Séculière; & ce qui les a fait ainsi se méprendre pour le titre, c'est à cause que ledit Roman de la Rose se commence par ces mots :

Maintes gens vont disant qu'en songes,
Ne sont que fables & mensonges :
Mais on peut tel songe songer
Qui pourtant n'est pas mensonger.

J'ai dit ceci assez amplement, & en ai peut-être traité trop au long; mais ce qui m'a fait arrêter sur ce point, ç'a été pour satisfaire à quelques-uns qui pourroient être en doute des points que nous avons éclaircis; faut encore noter que les vers allégués ci-dessus, sont tels qu'on les voit au Livre imprimé à Paris chez Galiot du Pré l'an 1531, & n'ai voulu expressément mettre ceux qui sont dans mon vieil Roman de la Rose, à cause que le François seroit trop difficile à entendre à plusieurs qui pourront lire ce passage. Pour revenir aux autres compositions dudit Jean de Meun, en voici le catalogue de ses traductions. Vegece, de l'Art militaire; le Livre des Merveilles d'Irlande; les Epîtres de Pierre Abelard, Théologien tant renommé; les Livres de Boëce touchant la Consolation de Philosophie; le Livre de Aelred, de la spirituelle amitié. M. le Président Fauchet & Papirius Masson, ensemble Jean Bouchet, Corrozet & autres ont fait mention trés-ample dudit Jean de Meun, en leurs Histoires & Chroniques; & quant à moi, je ferai plus ample mention de lui ès vies des Poëtes François. Voici les Œuvres de son invention. Le plaisant jeu du Dodechedron de Fortune, non moins récréatif qu'ingénieux, imprimé à Paris l'an 1560 par Jean Longis & Robert le Mangnier; Destruction de Troye la grande, imprimée à Lyon l'an 1544; le Codicile ou Testament dudit Jean de Meun; les sept articles de la Foi & Proverbes dorés, imprimés à Paris l'an 1503; Remontrances à l'Alchimiste errant, imprimées à Paris chez Guillaume Guillard l'an 1561. Il florissoit à Paris sous Philippe le Bel, Roi de France, l'an 1300, ou environ.

[1] La Remarque sur les diverses leçons du texte de Jean de Meun, suivant les temps différens qu'on en a fait des copies, est digne d'attention. Il est visible, par exemple, que l'endroit où l'on a originairement lu : *Au cuer jolif, au cors isnel*, est plus correct qu'il ne l'est, quand on y lit, comme depuis on a fait, *Au cuer jolis, au cuer isnel*, tant parce que l'Auteur n'use nulle part de ces sortes de répétitions, que parce que *isnel*, souple, agile, dispos, convient mieux à *corps* qu'à *cœur*. Quant au *Poëme de la destruction de Troie*, nous avons déjà remarqué (au mot JAQUES MILET) qu'il est de Jean de Meun. Du Verdier parle de ce Livre comme l'ayant vu, & en in-

dique le format & la grosseur avec le nom de l'Imprimeur. On y remarque comme une chose singulière que le Poëte a observé par-tout le mêlange régulier des rimes masculines & féminines. J'ai marqué sur Baillet, pag. 283 du quatrième volume *in*-4°. la méprise de Fauchet, touchant le vers où il prétend que commence la continuation du Roman de *la Rose*, par Jean de Meun après Guillaume de Lorris *, méprise fidèlement copiée dans une compilation intitulée : *Lettre à S. Evremond sur le Roman de la Rose.* (M. DE LA MONNOYE).

* On peut prendre une idée de Guillaume de Lorris & de Jean de Meun dans ce qu'en dit Pâquier (*Rec. de la Fr.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 3, Col. 690): » de ce même tems (sous le règne de S. Louis) nous eumes Guillaume de » Lorry, & sous Philippe-le-Bel Jean de Mehun, lesquels quelques-uns des » nostres ont voulu comparer à Dante, Poëte Italien; & moy je les opposerois » volontiers à tous les Poëtes d'Italie, soit que nous considérions ou leurs » mouëlleuses sentences, ou leurs belles loquutions... Tel depuis eux a » été en grande vogue, lequel s'est enrichi de leurs plumes sans en faire » semblant; aussi ont-ils conservé & leur œuvre & leur mémoire jusques à » huy, au milieu d'une infinité d'autres qui ont été ensevelis avecque les » ans dedans le cercueil des ténèbres. Clement Marot les voulut faire parler » le langage de notre temps, afin d'inviter les esprits flouëts à la lecture de » ce Roman... Guillaume de Lorry n'eut le loisir d'avancer grandement » son Livre : mais en ce peu qu'il nous a baillez, il est, si ainsi j'ose le dire, » inimitable en descriptions. Lisés celle du *Printems*, puis du *Tems*, je desfie » tous les Anciens, & ceux qui viendront après nous, d'en faire plus à pro- » pos. Jean de Mehun est plus savant que Lorry, aussi eut-il plus de loisir » & de sujet que son devancier ».

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 26.

JEAN LE MERCIER, Angevin, Sieur DE LA SAUVAGERE, Avocat au Siège Présidial d'Angers, homme fort excellent pour la Poësie Françoise & pour plusieurs autres dons de grace que Dieu lui a départis. Il a écrit en vers François un très-docte & très-excellent Poëme, lequel il a intitulé Allégresse pour la Paix, avec un Discours des troubles derniers advenus en France l'an 1570, ou environ, non encore imprimé. Il a traduit de Latin en vers François la Description de la superbe & magnifique maison de M. le Prince de Guemenay, laquelle s'appelle vulgairement le Verger, en Anjou, écrite premièrement en vers Latins par Jaques Bouju, Angevin, Président de Rennes en Bretagne, duquel nous avons parlé ci-devant. Il ne l'a encore fait

imprimer. Ledit ſieur de la Sauvagere a écrit pluſieurs Sonnets & autres Poëſies Françoiſes, tant de l'amour que ſur autres divers ſujets, lorſqu'il étoit à Toloſe, &c. Il florit à Angers cette année 1584 *.

* Voy. plus haut le mot JAQUES BOUJU.

JEAN DES MERLIERS, natif d'Amiens en Picardie, grand Philoſophe & Mathématicien. Il a écrit l'Art ou Inſtruction pour meſurer toutes ſuperficies de droite ligne, tirée des Elémens d'Euclide, imprimée à Paris l'an 1568 chez Denis du Pré. Il floriſſoit à Paris l'an 1568. Caye Jules de Guerſens a autrefois été ſon ſerviteur, lorſqu'il faiſoit le Cours de Philoſophie au Collège du Pleſſis à Paris l'an 1563 & 1564.

JEAN MESCHINOT, ou MECHINOT, Ecuyer, natif de Nantes en Bretagne [1], ſurnommé LE BANNI DE LYESSE, (qui eſt auſſi le ſurnom que s'eſt donné François Habert, d'Iſſouldun en Berry, duquel nous avons parlé ci-devant). Cettuy Jean Mechinot étoit Maître d'hôtel du Duc de Bretagne, nommé François, & de la Royne de France auſſi. Il a compoſé en vers François un Livre intitulé les Lunettes des Princes, imprimé à Paris par Alain Lotrain l'an 1534, auquel Livre ont été ajoutées pluſieurs Ballades dudit Meſchinot, avec une commémoration de la Paſſion de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, enſemble l'Oraiſon de Notre-Dame, le tout imprimé chez ledit Lotrain. Il floriſſoit en l'an 1500 *.

[1] D'Argentré, Liv. III de ſon *Hiſtoire de Bretagne*, Chap. 67, le qualifie *Ecuyer*, *Sieur de Mortieres*, *natif de Nantes*. (M. DE LA MONNOYE).

* Marot, dans ſon Epigramme à Hugues Salel, où il fait état de quelques Poëtes, tant anciens que de ſon temps, dit :

Nante la Brete en Meſchinot ſe baigne ...

Meſchinot mourut au ſervice de la Reine de France, Anne de Bretagne, le 12 Septembre 1509.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 357, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 404.

JEAN MICHEL, Angevin, Poëte ancien, très-éloquent & ſcientifique Docteur [1]. Il a écrit en vers François le Myſtère de la Paſſion de Notre-Seigneur. Ce Myſtère fut joué en la ville d'Angers, avec beaucoup de triomphes & magnificences ſur la fin du mois d'Août l'an 1486, auquel temps floriſſoit l'Auteur.

[1] Il étoit de Beauvais, fut Chanoine de l'Egliſe d'Aix, & enſuite de celle d'Angers, dont il fut Evêque (en 1438) & mourut le 11 Septembre 1447 dans la dixième année de ſon Epiſcopat. Pierre Gervaiſe, Aſſeſſeur de l'Official de Poitiers, dans une Epître à Jean Bouchet, parle ainſi de Jean Michel :

Voi par après ce Maître Jean Michel,
Qui fut d'Angers Evêque & Patron tel
Qu'on le fit Saint. Il fit par perſonnages
La Paſſion & autres beaux Ouvrages.

Cette Epître qui eſt comptée la vingt-deuxième parmi celles de Jean Bouchet, dit *le Traverſeur*, eſt une fiction où la Rhétorique parle à Gervaiſe. Le *Myſtère de la Paſſion*, accommodé au Théâtre par Jean Michel, fut imprimé l'an 1490 par Antoine Vérard, à Paris, la même année qu'il y fut joué. Alain Lotrien l'y réimprima *in*-4°. 1542. L'Imprimeur y compte cent quarante-un perſonnages, mais il y en a cent quarante-deux*. (M. DE LA MONNOYE).

* Nous remarquerons ici que M. de la Monnoye, ainſi que tous ceux qui ont parlé de Jean Michel depuis Bouchet, ſe ſont trompés, en attribuant à l'Evêque d'Angers le *Myſtère de la Paſſion* ; il eſt d'un autre Jean Michel, Angevin, Docteur en Médecine, qui mourut près de quarante ans après l'Evêque ; La Croix du Maine auroit dû les détromper, il dit que l'Auteur du *Myſtère de la Paſſion* étoit Angevin, & floriſſoit en 1486, ce qui ne convient point à l'Evêque, qui étoit de Beauvais, & mourut en 1447 ; le titre de *très-éloquent & ſcientifique Docteur*, qu'il lui donnoit, & qui lui eſt auſſi donné au titre du *Myſtère de la Paſſion*, imprimé à Paris en 1507, convient plutôt à un Docteur en Médecine qu'à un Evêque. Ce Jean Michel fut premier Médecin de Charles VIII, & Conſeiller au Parlement en 1491. Il accompagna ce Prince en Italie en 1494. Au retour, il tomba malade à Quiers en Piémont, où il mourut le 22 Août 1495. (Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVII, pag. 395). Selon le *Journal du voyage de Charles VIII*, par André de la Vigne, pag. 172, & l'*Hiſtoire du Théâtre François* ; Tom. II, pag. 238 & 288. Jean Michel eſt auſſi l'Auteur du *Myſtère de la Réſurrection* ; mais les Auteurs de l'*Hiſtoire du Théâtre François* prouvent qu'il n'eſt point l'Auteur du *Myſtère de la Paſſion*, qu'il en a ſeulement retranché quelques endroits trop libres, & qu'il y a ajouté un Prologue aſſez ennuyeux. Voy. auſſi *Recherches ſur les Théâtres*, p. 117 & 121, Edit. *in*-4°. où l'Auteur des *Myſtères* eſt pris pour l'Evêque d'Angers.

JEAN MILET, natif de Saint-Amour en la Comté de Bourgongne. Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire d'Æneas Sylvius (qui depuis a été nommé le Pape Pie II) touchant les Amours d'Eurialus & Lucreſſe, auquel Livre eſt démontré l'iſſue malheureuſe de l'amour défendue, imprimée à Paris chez Nicolas Chrétien l'an 1551 [1]. Il a traduit de Latin en François les cinq dialogiſmes ou délibérations des cinq nobles Dames, compoſés en Latin par Pierre Nannius, imprimés à Paris chez Arnoul l'Angelier l'an 1550, avec les argumens ſur chacune d'icelles délibérations, &c. Il a traduit en François l'Hiſtoire ou Chronique de Zonare, imprimée à Lyon, & depuis à Paris, l'an 1583, chez Guillaume Julien, Jean Parent & autres, en laquelle dernière impreſſion ils le nomment Jean Miles au lieu de Milet [2].

[1] La Traduction de l'Hiſtoriette d'*Euriale & de Lucrece*, par Jean Milet, me donne l'occaſion de relever ici une groſſe faute de Borel, qui ſur ce que cette Hiſtoriette eſt adreſſée au Juriſconſulte Marien Socin, a cru qu'elle étoit de la compoſition de Marien Socin lui-même, dont il défigure de plus le nom, l'appelant *Martian* ou *Marian Sorin*. On trouvera cette mépriſe en deux endroits de la Table Alphabétique des Auteurs qu'il a miſe au-devant de ſon *Tréſor*, ſavoir, à la lettre L, au mot LUCRÉCE, où il renvoie à SORIN, & à la lettre S, au mot Sorin, où la bévue eſt tout au long. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Jean de Maumont & Jean Milet ont tous deux traduit *Zonare*, preſque en même temps, ſans rien ſavoir l'un de l'autre. (*idem*).

JEAN LE MOINE, Ecrivain à Paris, des plus renommés de ſon temps. Il a écrit en vers François l'inſtruction de bien & parfaitement écrire, tailler la plume, & autres ſecrets pour ſe gouverner en l'art d'Ecriture, avec quatrains mis en ordre d'A, b, c, pour ſervir d'exemples aux Maîtres exerçans ledit art, imprimée à Paris par Jean Bridier & Jean Hulpeau, l'an 1556 *, avec la copie de pluſieurs lettres miſſives, adreſſées au Roi François I, & à la Roine Eléonor & autres, pour apprendre l'uſage de bien coucher par écrit. Il floriſſoit à Paris l'an 1564.

* Colletet, n°. 61 de ſon Diſcours de la Poëſie Morale, parle de ces Quatrains de Jean le Moine.

JEAN MOLINET, ou MOULINET, natif de Valencienne en Haynault, Chanoine audit lieu, excellent Poëte & Orateur bien estimé de son temps. Il a réduit le Roman de la Rose (écrit en vers par Jean de Meun) en prose Françoise, & l'a enrichi de plusieurs allégories de son invention, imprimé à Paris chez la veuve de Michel le Noir l'an 1521; les Faits & Dits dudit Jean Moulinet, contenant plusieurs beaux Traités, Oraisons & Chants Royaux, &c. ont été imprimés à Paris l'an 1537. Loys Guicchiardin fait mention de lui en sa Description des Pays-Bas, *fol.* 433 de la première édition. Ledit Molinet florissoit l'an 1480, ou environ [1].

[1] Il mourut l'an 1507. Paradin, pag. 919 de ses *Annales de Bourgogne*, l'appelle *le gentil Poëte Molinet*; là même néanmoins à la marge, il l'appelle *Poëte vulgaire*, ce qui n'est pas une contradiction, parce qu'en cet endroit *Poëte vulgaire* signifie un *Poëte qui écrit en langue vulgaire*. On ne laisse pourtant pas de convenir que, nonobstant cette explication, Jean Molinet, même pour son temps, étoit un mauvais Poëte. Il a de plus laissé une Chronique depuis l'an 1474 jusqu'à 1487, le Manuscrit de laquelle le P. le Long, n°. 15627 de sa *Biblioth. Histor. de la France*, Edit. de 1719, dit être gardé dans la Bibliothèque de S. Wast d'Arras. J'apprens par une lettre de M. le Duchat, datée de Berlin le 12 Avril 1726, que ce Manuscrit, revu par M. Godefroy de Lille, va incessamment paroître chez Foppens à Bruxelles, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Maison de Bourgogne* *. (M. DE LA MONNOYE).

* Cet Ouvrage n'a pas encore été imprimé, M. Godefroy étant mort avant que d'avoir fini son travail.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 1.

JEAN DE MONCHASTRE (Frère), natif du pays du Maine, Docteur en Théologie à Paris, & Prieur du Convent des Jacobins audit lieu. Il étoit grand Théologien & fort éloquent Orateur. Il a prêché & annoncé la parole de Dieu en divers endroits de ce Royaume, tant à Paris, à Rouen & au Mans, qu'en autres villes, esquelles il a prêché le Carême & les Avens: ces Sermons ne sont en lumière. Il mourut de peste en son Convent à Paris, l'an 1583 en Octobre, âgé de

quarante

quarante ans, ou environ, ayant pour lors la charge & dignité de Prieur *.

* Il n'en est point parlé dans la Bibl. des Auteurs de son Ordre.

JEAN MONIOT [1], natif d'Arras en Artois, en la Gaule Belgique, Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit plusieurs Poësies Françoises, non encore imprimées.

[1] Il y a eu deux Moniots, selon Fauchet; l'un d'Arras, l'autre de Paris, comme ils sont ici spécifiés tous les deux. Il parle du premier, Chap. 23, & du second, Chap. 30, mais il ne sait auquel des deux attribuer *Le Ditelet de fortune*, c'est-à-dire, *petit Dit* ou *Discours*, comme si de *Dictum* on formoit le diminutif *Dictellum*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MONIOT [1], c'est-à-dire, Petit Moine, natif de Paris, autre que le susdit. Il florissoit l'an 1250, ou environ, & a composé en vers François un Livre intitulé le Ditelet de fortune. Il a davantage écrit plusieurs autres Poësies non encore imprimées.

[1] Il faut écrire & prononcer en trois syllabes *Moniot*, petit Moine, & non pas comme Borel, dans son *Trésor*, *MONJOT*. Le vers qu'il cite, *Or veut ici Moniot son Ditelet finer*, se doit lire comme dans Fauchet, Chap. 30, *Or veut-ci Monjot son Ditelet finer*. La prononciation *Monjot* est Provençale, car les Provençaux appellent *Monje* un Moine. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE MONTLUC (Messire), Evêque & Comte de Valence & de Dye, Conseiller de Sa Majesté en son privé-Conseil, & son Ambassadeur vers les Etats de Polongne, frère de M. de Montluc, Maréchal de France sous Charles IX, &c. *. Ce Seigneur est tellement docte & orné d'une telle éloquence, qu'il a été employé en divers Ambassades pour les Rois de France, François I, Henri II, Charles IX, & encore dernièrement en Pologne pour le service de son maître Henri III. Il a écrit deux instructions & trois Epîtres faites & envoyées au Clergé & peuple de Valence & de Dye, &c. imprimées à Paris chez Vascosan & Federic Morel, son gendre, l'an 1557; Remontrances faites par le sieur de Valence, aux villes & diocèses d'Uzez, Nismes & Montpellier, & aux Etats-Généraux de Lan-

guedoc, tenus à Beziers au mois d'Avril l'an 1578, &c. imprimées à Paris chez Abel l'Angelier l'an susdit 1578 **. Il a écrit les Harangues faites & prononcées par lui de la part du Roi très-Chrétien Charles IX, en l'assemblée des Etats de la Noblesse de Polongne l'an 1573, imprimées à Paris chez Jean Richier audit an. Il florissoit l'an 1578.

* Jean de Montluc, Evêque de Valence & de Die, frère du célèbre Blaise de Montluc, Maréchal de France, est un de ces hommes singuliers que la hardiesse de leurs sentimens & leur conduite bisarre font remarquer autant que leurs talens & les places distinguées qu'ils occupent. Celui dont nous parlons entra jeune dans l'Ordre de S. Dominique, où il se fit une réputation par ses Sermons, quoiqu'il ne fût pas encore dans les Ordres sacrés. Il montroit dès-lors du penchant vers la Religion Réformée, pour laquelle cependant il ne se déclara jamais ouvertement; c'est ce qui détermina Marguerite, Reine de Navarre, à le faire sortir du Cloître, & à le mener à la Cour, où elle le fit employer à diverses Ambassades, dans lesquelles il réussit très bien. Il fut envoyé en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse, à Constantinople, en Pologne, & par-tout il se conduisit en habile politique, & fit preuve de sa science & de son esprit. Il alloit au Concile de Trente avec la qualité d'Ambassadeur, mais du Ferrier, Pibrac & Morvilliers l'avertirent à Pignerol de n'aller pas se livrer imprudemment entre les mains des Espagnols, soupçonné comme il étoit d'hérésie. — Il eut d'une Demoiselle Picarde, nommée *Anne Martin*, d'autres disent d'une belle Grecque qu'il avoit amenée du Levant, un fils naturel, qu'il fit élever, auquel il acheta la terre de Balagny, & qui fut fait Maréchal de France par Henri IV en 1594. Son père l'avoit reconnu & légitimé en 1567, étant alors dans les Ordres sacrés, & même Evêque. Il prêchoit avec éloquence, & son usage étoit de monter en chaire en soutane & en manteau, la tête couverte de son chapeau, à la manière des Ministres Protestans. Une femme de son Diocèse osa même, dans ces circonstances, le traiter publiquement d'Hérétique. Le Doyen & le Chapitre de Valence s'en plaignirent, & s'adressèrent à la Cour de Rome, où, sur leurs accusations, Jean de Montluc fut condamné comme Hérétique; ils lui imputoient, entr'autres griefs, de faire chanter les Pseaumes par les Huguenots dans la nef, pendant qu'il disoit la Messe dans le Chœur. L'Evêque se pourvut au Parlement contre le Doyen & le Chapitre, qui n'ayant pu prouver aucune de leurs accusations, furent condamnés par Arrêt du 14 Octobre 1560 à lui faire réparation d'honneur solennelle. Si Montluc eut quelque penchant pour les nouvelles opinions, il revint sincèrement de ses erreurs. Il mourut à Toulouse le 13 Avril 1579 dans des sentimens sincères de piété & d'attachement à la Religion Catholique. — On lit dans l'*Hist. des Egl. Réform.* Tom. III,

pag. 277, qu'il étoit homme de merveilleux eſprit, & ſembloit pencher du côté des Reformés, leſquels cependant n'eurent jamais pleine confiance en lui. Ils l'arrêtèrent à Annonay, & lui trouvèrent des papiers contre eux ; mais il s'échapa de leurs mains. — Ses Sermons furent mis au Catalogue des Livres défendus. *Hiſt. de l'Univ.* Tom. VI, pag. 143.

** La Croix du Maine a omis quelques Ouvrages de cet Ecrivain, dont voici les titres : 1°. *Election du Roi Henry III, Roi de Pologne, décrite par Jean de Montluc, Evêque de Valence*, Paris, 1574, *in*-4°. 2°. *Harangue faite devant François II à l'aſſemblée des Etats de 1560*, imprimée dans les Mémoires de Condé, Tom. I. 3°. Ses *Sermons*, imprimés *in*-16 en 1562. D'ailleurs on conſerve à la Bibliothèque du Roi, parmi les Manuſcrits de Dupuy & de Gui Patin, beaucoup de lettres de Jean de Montluc. Ayant été envoyé à Veniſe pour juſtifier les liaiſons de la France avec les Turcs, il prononça en Italien une Harangue, dont on trouve la Traduction Françoiſe dans les Commentaires de Blaiſe de Montluc ſon frère, Tom. I, pag. 132. De Thou le blâme de n'avoir pas ſu ſe retirer à propos de la Cour, où il eſſuya ſur la fin de ſes jours des mortifications auxquelles doit s'attendre un Courtiſan diſgracié, qui s'obſtine à y reſter. *Imprudenter fecit quod vellenti aurem Deo, monentique ut receptui caneret, in tempore non paruerit, antequàm productâ ad decrepitam ſenectam vitâ, cunctis deſpectus, inter mulierculàrum greges in Aulâ deficeret.* Hiſt. Lib. 68.

JEAN DES MONSTIERS, ſurnommé LA FRESSE. Il a traduit de Latin en François, l'Hiſtoire de Paule Emile Italien *, touchant les vies des Rois de France, &c. imprimée à Paris; le Microcoſme ou petit Monde, qui eſt un Poëme François, diviſé en trois livres, & contient trois mille vers & plus. Il a été imprimé à Lyon par Jean de Tournes l'an 1562. L'Auteur des Additions au Promptuaire des Médailles, parlant de Maurice Sceve, Lyonnois, dit qu'il eſt Auteur dudit Livre appelé le Microcoſme : nous parlerons de ceci autre part **.

* L'Auteur de la Traduction Françoiſe de l'*Hiſtoire de France* de Paule Emile, imprimée à Paris en 1556, *in*-4°. ne ſe nommoit point *Jean*, mais *Simon* du Monſtiers. Cette Traduction ne comprenoit que les deux premiers Livres.

** Voy. plus haut JEAN DU FRESSE.

JEAN DE MONSTREUL, ou MONSTRUEIL en Picardie, Prévôt de l'Iſle en Flandres du tems de Charles VII, l'an 1423, ou environ. Il a écrit le ſecond Livre de la Chroni-

que, appelée vulgairement Martinienne *, lequel par aucuns eſt attribué à un nommé Caſtel, & à Robert Guaguin auſſi: ce Livre a été imprimé à Paris par Antoine Verard l'an 1500; il a davantage écrit un Traité, contenant la raiſon pour laquelle Edouard, Roi d'Angleterre, ſe diſoit avoir droit au Royaume de France. Eſtienne Paſquier & Gilles Corrozet font mention dudit Jean de Monſtreul.

* Ce que dit ici La Croix du Maine ſur les *Chroniques Martiniennes* eſt fort peu exact. On les appelle ainſi, parce que toute la première partie eſt tirée de Martin le Polonois, Dominicain, qui finit en 1276. On trouvera ſur ces *Chroniques* un ſavant Mémoire de M. l'Abbé le Beuf parmi ceux de l'Acad. des Belles-Lett. Tom. XX, p. 224. Divers Ecrivains ont travaillé ſucceſſivement aux *Chroniques* dont il s'agit. Bernard Guidonis les continua en Latin juſqu'en 1340, d'autres juſqu'en 1394, toujours en Latin. L'Original Latin n'a jamais été imprimé; mais Sebaſtien Mamerot, de Soiſſons, le traduiſit en François en 1458; & Antoine Vérard vers l'an 1503 imprima cette Traduction en un volume *in-fol.* Il y joignit un ſecond volume, qui n'eſt qu'un ramas de divers Ecrits contenant l'Hiſtoire de France, & donna à cet Ouvrage un titre général, qui a induit en erreur La Croix du Maine & beaucoup d'autres. Ce titre eſt ainſi conçu: *La Chronique Martinienne de tous les Papes qui furent jamais, & finit au Pape Alexandre, dernier, décédé en 1503; & avec ce, les Additions de pluſieurs Chroniques; c'eſt à ſçavoir de Meſſire Ververon, Chanoine de Liege, Monſeigneur le Chroniqueur Caſtel, Monſeigneur Guaguin, Général des Mathurins, & pluſieurs autres Chroniqueurs.* M. l'Abbé le Beuf diſcute avec beaucoup de ſagacité, ce qui appartient à chacun de ces Ecrivains dans le ſecond volume des *Chroniques Martiniennes.* Il ſuffira de dire ici que Jean de Montreuil n'y peut réclamer que les quatre premiers feuillets de ce ſecond volume, ſur la mort de Richard, Roi d'Angleterre, en 1399; un Traité écrit en François contre les prétentions du Roi d'Angleterre à la Couronne de France, qui eſt l'Original de l'Ouvrage qu'il compoſa depuis en Latin, & une lettre anonyme ſur le mauvais état des affaires de France, écrite, ainſi que le Traité précédent, vers l'an 1415. Ce Jean de Monſtreuil, Prevôt de l'Iſle en Flandres, porte le titre de *Secrétaire du Roi de France*, dans les lettres de ſauf-conduit qui lui furent expédiées par le Roi d'Angleterre en 1394, lorſqu'il fut nommé par Charles VI pour voir jurer la trêve entre l'Angleterre & l'Ecoſſe. (Rymer, Tom. III, Part. IV, pag. 101). Deux ans après, en qualité de Notaire Royal & Apoſtolique, il rédigea le Traité de tranſport que les Génois firent à Charles VI de la Ville & Seigneurie de Gênes. (Camuſat, *Mélanges Hiſt.* pag. 5). L'Ouvrage de Jean de Montreuil contre les prétentions des Anglois, cité par La Croix du Maine, paroît être la même choſe que ce qui eſt imprimé dans les *Chroniques*

Martiniennes, à moins qu'on ne ſuppoſe que ce qui ſe trouve dans ce Recueil, eſt ſeulement un Abrégé de ce qu'il en avoit écrit. Il eſt certain qu'il en avoit fait un Abrégé en Latin. On le trouve manuſcrit à la Bibliothèque du Roi. M. l'Abbé Sallier en a donné l'extrait dans le XVII[e] Tom. des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, p. 339.

JEAN MOREAU, Docteur en Théologie à Paris, Chanoine en l'Egliſe de S. Julien du Mans, (de laquelle ville il eſt natif). Il a écrit les vies des Evêques du Mans, leſquelles il a réduites en épitome ou abrégé, & les a extraites des grands volumes qu'il a recouvrés au tréſor ou chapitre de ladite ſuſdite Egliſe du Mans [1]. M. Pierre Viel en a traduit en François pluſieurs deſdites vies (comme nous avons dit ci-deſſus) & ledit ſieur Moreau a auſſi fait la traduction de quelques-unes. Il florit au Mans cette année 1584, âgé de plus de 60 ans.

[1] C'eſt en Latin que Jean Moreau écrivoit les vies ici mentionnées, d'où Pierre Viel les traduiſoit en François. Voy. *Biblioth. Hiſtor. de France* du P. le Long, n°. 4261. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE MOREL, Gentilhomme, natif d'Ambrun en Dauphiné, (& non pas en Provence, comme penſent aucuns) Maître d'Hôtel ordinaire de la Maiſon du Roi, & Gouverneur de M. le Grand Prieur B. d'Angouleſme, &c. Cetuy-ci étoit homme fort docte en Grec & en Latin, & ſavoit bien écrire en François, tant en vers comme en proſe. MM. d'Aurat, Ronſard, du Bellay, & pluſieurs autres excellens Poëtes de notre temps l'ont fort célébré en leurs œuvres, & encore ſe voit un Recueil de pluſieurs Epitaphes Grecs, Latins & François, faits ſur ſa mort par les plus célèbres hommes de notre temps, imprimé à Paris l'an 1583. Je n'ai point vu de ſes écrits imprimés; mais l'on peut aſſez juger de ſa ſuffiſance, tant par l'inſtruction qu'il a donnée à Monſeigneur le grand Prieur (lequel il avoit en charge dès ſes plus tendres ans, & auquel il a fait apprendre les bonnes Lettres & les langues Grecque & Latine, que l'on peut bien, ſans ſe tromper, aſſurer pour choſe véritable, que c'eſt l'un des plus doctes Princes de toute la France, voire de toute l'Europe) que pour avoir pris alliance avec une ſi ſage, docte

& vertueuse Damoiselle, comme étoit sa défunte femme Antoinette de Loynes, duquel mariage sont issues ces trois Damoiselles, Camille, Lucrece & Diane de Morel, estimées des plus doctes de notre temps, comme nous l'avons jà déclaré par ci-devant, sans en faire plus ample mention en cet endroit. Il mourut à Paris le dix-neuvieme jour de Novembre l'an 1581 [1].

[1] Jean de Morel, Ambrunois, Seigneur de Griny & du Plessis-le-Comte, Maître-d'Hôtel de François I, Gouverneur du bâtard d'Auvergne, ami d'Erasme, fit un Livre sur les langues Grecque, Latine & Françoise. Il eut d'Antoinette de Loynes, femme savante, trois filles, *Camile*, *Diane* & *Lucréce*, qui se firent aussi un nom dans la Littérature. *Voy.* la Biblioth. du Dauphiné d'Allard, pag. 155. Il a été déjà parlé de ces trois savantes plus haut. — Sander, *Descriptio Gandavi*, pag. 30, *Janus Morellus Gryneus & filiæ ejus, quas erudivit Carolus Utenhovius*... Jean de Morel mourut aveugle, âgé de soixante-dix ans. (M. Falconnet).

JEAN MOREL, ou MORELLI, Parisien. Il a écrit un Livre de la Discipline & Police Chrétienne, imprimé à Lyon l'an 1562, comme témoigne Charles du Moulin, Jurisconsulte Parisien, en sa défense contre les Calvinistes, *fol.* 151. J'ai opinion que c'est celui Morel, frère de Guillaume Morel, Imprimeur à Paris, tous deux natifs du Tailleul en Normandie [1], hommes doctes ès langues, duquel le plus jeune frère, nommé Jean Morel, fut brûlé à Paris pour son hérésie, comme nous avons dit ci-devant, parlant de Guillaume Morel, &c.

[1] Jean Morel, natif du Tilleul (c'est ainsi que ce mot se prononce, & non pas *Tailleul*) Bourg au Comté de Mortain en Normandie, ne peut pas, ayant été brûlé à Paris pour la Religion en 1559, être le même que Jean-Baptiste Morelli, Parisien, qui, suivant Béze, pag. 34 du Tom. II de son *Hist. Ecclésiast.* assista en personne l'an 1562 au Sinode d'Orléans, où son Livre fut condamné. C'est ce que j'ai déjà remarqué, pag. 368 du Tom. I de Baillet, *in*-4°. (M. de la Monnoye).

JEAN DE MORIN, Nantois, Sieur de la Soriniere, Gentilhomme Breton, Président en la Chambre des Comptes de Bretagne. Il a écrit des Mémoires & Recherches, touchant les antiquités & singularités de la Bretagne Armorique, lesquels ne sont encore imprimés. Scevole de Sainte Marthe, Gentilhomme,

natif de Lodun en Poictou, fait mention en un sien Sonnet, imprimé avec ses premières Poësies, *fol.* 108, & témoigne audit lieu que le Seigneur Morin de Nantes en Bretagne (qui est ledit Sieur de la Sorinière, a écrit plusieurs Oraisons & Poësies Françoises, & entr'autres un Discours par lequel il méprise les biens de fortune. Je n'ai point vu de ses Œuvres imprimées. Il florit cette année 1584.

JEAN MOTHE, Gentilhomme natif d'Arles en Provence, appellé par aucuns Jaume ou Jammes (qui seroit à dire Jaques, &c.) [1]. Il a écrit un Traité contenant la Description des Mauzolles ou Mauseolles, Pyramides, Obelisques & autres anciens monumens, qui se trouvent en Provence, lequel Livre n'est encore en lumière. Il florissoit en Provence l'an 1230.

[1] Jean de Notre-Dame, de qui ceci est tiré, Chap. 27 de ses *Vies des Poëtes Provençaux*, n'écrit point *Jean Mothe*, mais *Jeaume* ou *Jaume Motte*. La Croix du Maine interpréte mal *Jaume* par l'Anglois *James*, qui signifie *Jacques*. En Provence *Jaume* c'est *Guillaume*. *Mauzeolles* pour *Mausolées*, est un mot qu'il faut pardonner au siècle & au pays de Jaume Motte. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DES MOULINS, Docteur en Medecine. Il a traduit de Latin en François les doctes Commentaires de Pierre-André Matheole, très-savant Médecin de Siene en Italie, &c. sur les six Livres de Dioscoride, touchant la matiere médicinale, imprimés à Lyon, l'an 1572, chez Guillaume Roville. Antoine du Pinet, sieur du Noroy, Gentilhomme Bourguignon, avoit traduit auparavant lesdits Commentaires; mais ils sont bien plus amples en cette dernière traduction faite par Jean des Moulins, laquelle a été revue & augmentée en plus de mille lieux par l'Auteur même, & enrichie pour la troisieme fois d'un grand nombre de portraits ou figures, de plantes & animaux tirés d'après le naturel.

JEAN NAGEREL, Archidiacre & Chanoine de l'Eglise de Rouen. Il a fait la Description & Chronique de Normandie; la description a été imprimée à Rouen l'an 1578 avec lesdites

Chroniques. Ledit Nagerel a compris en ſes Annales du Pays & Duché de Normandie le Catalogue de tous les Archevêques de Rouen, leur vie & le temps auquel ils floriſſoient, comme témoigne Paſchal Robin, ſieur du Faux en Anjou, en la vie de S. Romain écrite par lui, & imprimée au troiſième Tome des vies des Saints, *fol.* 877 de la première édition; ce que je dis afin que l'on ne ſe trompe au chiffre, ſi après elles ſont imprimées de rechef. Je ne ſais s'il a pris l'extrait de vies des ſuſdits Archevêques, dans la Chronique & geſtes des Normans, écrite par un Anglois Saxon, nommé Ordericus Vitalis, lequel vivoit en l'an de ſalut 1070 (il y a cinq cens ans paſſés) laquelle nous avons par devers nous écrite à la main en fort beau ſtyle & très-élégant pour ce temps-là. Cette Hiſtoire eſt ſi rare, que mêmement Jean Balée (le plus diligent rechercheur de Livres antiques de tout notre temps) n'en a jamais fait mention en ſon grand Catalogue des Ecrivains d'Angleterre, ni même Tritemius, Geſnerus, Licoſthenes, Symlerus & autres qui ont recueilli les noms des hommes doctes. Nous la ferons imprimer en brief (Dieu aidant) pour le ſoulagement des ſtudieux & amateurs des bonnes lettres, nous contentant de laiſſer par écrit qu'elle ſera ſortie de notre Bibliothèque, & que par notre diligence elle aura été miſe en lumière, comme auſſi j'eſpère faire d'une infinité d'autres, que nous avons recouvrés de toutes parts avec de grands frais, couſts & dépenſes [1].

[1] Ordericus Vitalis, Anglois, Moine de S. Evroul au Diocèſe de Liſieux, vivoit encore vers la fin du douzième ſiècle. Son *Hiſtoire*, dont La Croix du Maine promettoit ici l'Edition, fut publiée l'an 1619 par André du Cheſne dans ſa *Collection des Hiſtoriens de Normandie.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN NESTOR, Docteur en Médecine à Paris. Il a écrit l'Hiſtoire des Hommes illuſtres de la Maiſon de Médicis tant célébrée par l'Univers, avec un abrégé des Comtes de Bolongne & d'Auvergne, imprimée à Paris chez Charles Perier l'an 1564. Il floriſſoit à Paris audit an 1564.

JEAN LE NEVELOIS, ou NEVELET [1], Champenois, ancien

ancien Poëte François, lequel florissoit en l'an de salut 1193. Il a écrit un Roman de la Vengeance du Roi Alexandre, duquel font mention Geufroy Thory en son Champ Fleury, & Claude Fauchet en son Livre des Poëtes François, *fol.* 84.

[1] Jean le Nevelois n'a jamais, par qui que ce soit, été appelé *Nevelet*. Ce qui a donné lieu à La Croix du Maine de le nommer ainsi, n'est fondé que sur ce qu'il avoit lu dans Fauchet, que ce Poëte étoit Champenois, *y ayant même encore* (ce sont les paroles de Fauchet) *en 1581, une honnête famille à Troies portant le nom de Nevelet*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN NICOT [1], Conseiller du Roi & Maître des Requêtes de son Hôtel, Ambassadeur de Sa Majesté au Royaume de Portugal, l'an 1559, 60 & 61. C'est celui du nom duquel la plante ou herbe, appelée Nicotiane, a pris son nom, laquelle est autrement appelée Petum, ou bien l'herbe à la Roine ou Medicée. Il a écrit un fort docte Livre de la Marine & des propres noms & termes usités entre les Mariniers, pour signifier toutes choses dépendantes de l'art de naviger, & de la Navire, lequel n'est encore imprimé. Il s'en trouve une grande partie d'iceux, lesquels ont été ajoutés au Dictionnaire François & Latin; imprimé chez Jacques du Puis à Paris par diverses fois. Il florit cette année 1584. Je n'ai point connoissance de ses autres écrits. Charles Etienne & Jean Liebault, son gendre, tous deux Docteurs en la Faculté de Médecine à Paris, font un grand récit & fort honorable mention dudit sieur Nicot, en leur maison rustique, imprimée à Paris chez Jaques du Puis par diverses années. V. le Discours de la Nicotiane contenu au deuxième livre, chap. 44. *.

[1] Quiconque voudra voir un ample & curieux éloge de Nicot, le trouvera pag. 73 & 74 du Tom. II des Observations de Ménage sur la langue Françoise. Je n'y ajouterai rien autre chose, sinon que Nicot mourut le 10 Mai 1600. (M. DE LA MONNOYE).

* C'est de lui qu'est le Dictionnaire *in-fol.* François-Latin, connu sous son nom.

JEAN DE NOTRE-DAME, dit NOSTRADAMUS, Procureur en la Cour du Parlement de Provence, frère de Michel Nostradamus, Astrologue & Mathématicien tant renommé. Cetui-ci

Jean de Notre-Dame a recueilli de divers Auteurs les vies [1] des plus célèbres & anciens Poëtes Provençaux qui ont flori du temps des Comtes de Provence, écrites premièrement en langue Provençale, & depuis traduites par lui en notre langue Françoise, imprimées l'an 1575 à Lyon par Basile Bouquet, pour Alexandre Marsilii. Nous avons employé en cet Œuvre les noms desdits Poëtes, allégués par le susdit de Notre-Dame; mais il faut penser que nous avons aussi recueilli ce Catalogue de ceux qui ont écrit de ce sujet avant lui, comme de ces trois excellens Florentins, Dante, Petrarque & Bocace, & encore des Œuvres du Cardinal Bembo, lesquels en ont fait mention en leurs Œuvres, & autres aussi qui sont modernes, savoir est du livre Italien, intitulé *I Marmi del Doni*, auquel Livre il fait très-ample mention d'Arnault Daniel, Poëte Provençal, & raconte sa vie & ses compositions écrites en langage usité pour lors en Provence, & confesse l'avoir prise du Livre contenant les vies des anciens Poëtes Provençaux, lequel fut donné à M. le Légat du Pape à Venise Messire Loys Beccatel, qui avoit été pris de la Bibliothèque dudit R. Cardinal Bembo. Ledit Jean de Notre-Dame a encore écrit les Livres qui s'ensuivent. L'Histoire de Provence, imprimée à Lyon ou autre part. Il florissoit en la ville d'Aix en Provence l'an 1575. Je ne sais s'il est encore vivant. Je prie Dieu de lui donner longue & heureuse vie, & lui faire cette grace que de poursuivre sa recherche tant louable & curieuse des anciens personnages illustres pour les Lettres, lesquels ont flori en son pays & autres lieux de France.

[1] Quelques-uns disent que ses *Vies des Poëtes Provençaux* sont pleines de fables *. Cela peut être; mais ces fables ne sont pas de son invention; il les a trouvées dans les anciens Auteurs qu'il a copiés. Son Livre ne laisse pas d'être estimé & recherché. Il y en a deux versions Italiennes. La première est de Jean Giudici, fort méprisée, à cause de son peu de conformité avec l'Original qu'il n'a pas entendu. La seconde, imprimée à Rome *in*-4°. l'an 1710, est du Chanoine Giovan Mario Crescimbeni, qui l'a illustrée d'amples remarques, ayant presque par-tout fort bien entendu le texte, auquel il a de plus ajouté à la fin du volume, par ordre alphabétique, les noms de divers Poëtes Provençaux, dont Jean de Notre-Dame, ou n'a point fait d'articles

particuliers, ou n'a point parlé du tout. Il a joint au nom de chacun de ces Poëtes des observations historiques, tirées des Manuscrits du Vatican & d'ailleurs. Jean de Notre-Dame est mort l'an 1590. Il laissa des Mémoires manuscrits pour l'*Histoire de Provence*, depuis 1080 jusqu'en 1494, dont Cesar Nostradamus son neveu a tiré, dit-on, ce qu'il y a de meilleur dans la sienne. (M. DE LA MONNOYE).

* Ces *Vies des Poëtes Provençaux* sont en effet pleines de fables, comme on pourra s'en convaincre par les vies de la plupart de ces mêmes Poëtes, sur les Mémoires de M. de Sainte-Palaye, & d'après les Ouvrages mêmes de ces Poëtes, qu'il a fait copier dans les plus célèbres Bibliothèques de France & d'Italie. M. de Sainte-Palaye s'occupe actuellement du soin de faire mettre la dernière main à cet Ouvrage, qui sera publié incessamment. Il sera précieux non-seulement par l'exactitude des faits, mais encore par les Anecdotes Historiques & par les détails intéressans qu'on y trouvera sur la littérature, les mœurs & les usages de notre nation dans les treizième & quatorzième siècles. Le P. le Long cite dans sa *Biblioth. Histor. de la Fr.* n°. 15270, des Mémoires manuscrits de Jean de Notre-Dame, depuis 1080, jusqu'en 1494, qui étoient dans la Bibliothèque de M. de Mazangues. On y retrouve tout le fond de l'Histoire de Provence par Cesar Notre-Dame, neveu de Jean, qui n'y a mis du sien que quelques liaisons & quelques digressions.

JEAN OLIVIER, Parisien, Evêque d'Angers, dit JANUS OLIVARIUS, oncle de Messire François Olivier, Chancelier de France, &c. Il a écrit en Latin un fort docte Poëme, qu'il appelle Pandore. Je ne sais quels écrits François il a pu composer. Il mourut à Angers du temps du Roi François I, auquel lieu se voit sa sépulture magnifiquement élevée & enrichie de plusieurs belles choses, avec son épitaphe écrit par lui-même en fort beaux vers Latins, peu de temps avant sa mort [1].

[1] Il mourut le 12 Avril 1540. On voit à Angers derrière le Chœur de la Cathédrale, où est la sépulture de Jean Olivier, une Epitaphe qu'il s'est faite, adressée au passant, laquelle finit ainsi :

Jam nosti abundè qui fuerim, at altissimis
Quando in tenebris nequeo te agnoscere,
Saltem, hospes, unum hoc, te te ut agnoscas, rogo.

Cela est ingénieusemet tourné, *argutè & eleganter*, dit Scévole de Sainte-Marthe dans l'éloge du Chancelier Olivier, neveu de cet Evêque ; mais cela est pris mot à mot de l'Epitaphe qu'à Naples dès l'an 1492 Jean Jovien Pontan s'étoit préparée, dont voici les trois dernières lignes : *Scis jam qui sim, aut*

qui potiùs fuerim. Ego verò te, hospes, in tenebris noscere nequeo, sed te ipsum ut noscas rogo. Vale. Son Poëme intitulé *Pandora*, traduit en vers François par Pierre Bouchet de la Rochelle, fut imprimé *in*-8°. à Poitiers, 1548. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN D'OREVILLE, Chevalier, dit en Latin OREVILLA. Il a écrit en notre langue Françoise la guerre d'Afrique, lequel Livre se voit écrit à la main en la Bibliothèque de Papirius Masson, Avocat en Parlement, homme très-docte & très-diligent Historien.

JEAN ORY, Avocat au Mans, natif de la Paroisse de Courcité au pays du Maine. Il étoit Poëte François, comme il se voit par aucunes de ses Poësies, imprimées avec celles de Charles Fontaine, Parisien [1]. Il a écrit quelques mémoires & recherches des Antiquités du Maine, selon que j'ai entendu d'aucuns siens parens & amis, mais je ne les ai point vus, & n'ont été mis en lumière. Il a écrit quelques vers François sur la mort de M. de Langey, Messire Guillaume du Bellay, non encore imprimés. Il a écrit un Art Poëtiq François, non encore imprimé. Il florissoit au Mans, exerceant son état d'Avocat, l'an 1544, sous le règne de François I.

[1] Cet ORRY, car il écrivoit son nom par une double R, dit naïvement à Charles Fontaine pour excuse de n'avoir pu lui faire plutôt réponse :

> Dont cause sont mille cinq cens affaires
> Que j'ai le jour, qui me sont nécessaires :
> Et puis la nuit faut à la femme entendre,
> Qui jour & nuit ne fait que ses laz tendre,
> Tant qu'il convient, quand dois prendre repos
> De mon esprit, travailler o le dos ;
> Ou lendemain faudroit, qui fort me poise,
> De Xantippé ouïr la dure noise.

Ceux qui lisent les vieux livres entendront bien que dans cette phrase *o le dos*, *o* signifie *avec*. Jean Orry étoit ayeul maternel de Michel Bourrée, dont La Croix du Maine parle amplement ci-dessous. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN PALSGRAVE, Anglois de nation, natif de la Ville

de Londres [1]. Il a écrit trois Livres de l'Illustration de la langue Françoise.

[1] Ayant acquis pendant son séjour à Paris une connoissance parfaite de la langue Françoise, il eut pour écoliers, étant de retour à Londres, les gens de la première qualité, & c'est lui qui fut donné pour maître en cette langue à la Princesse Marie *, sœur du Roi d'Angleterre Henri VIII, future épouse du Roi de France Louis XII. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce fut à Paris & avant son retour à Londres qu'il fut donné pour maître de langue Françoise à la Reine Marie, femme de Louis XII. Il repassa en Angleterre avec elle, après la mort de ce Prince, & y enseigna la langue Françoise, sur laquelle même il écrivit le Traité cité par La Croix du Maine. Il le dédia à Henri VIII, & le publia à Londres en 1530, *in-fol.* avec une longue Préface. Il écrivit aussi plusieurs autres Ouvrages en Latin & en Anglois. On en peut voir la liste dans Baleus, pag. 710, dans la *Biblioth. de Tannerus*, pag. 571, &c.

JEAN PANIER, Sieur DE BOUGIVAL. Il a recueilli & mis par écrit vingt-six Sermons, faits, dits & proférés, tant à Paris qu'en autres lieux par M. Jean Cantin ou Quentin, Docteur en Théologie, écrits le 12[e] jour de Mai, l'an 1480, lesquels se voient écrits à la main en la Bibliothèque de Georges du Tronchay, comme nous avons dit ci-devant, parlant dudit Jean Cantin.

JEAN PAPON, natif de Mont-brison au pays de Forests, & Lieutenant Général pour le Roi audit Lieu, l'an 1554, auparavant Conseiller de Sa Majesté au Parlement de Paris, homme fort bien versé en Droit & autres sciences [1]. Il a recueilli plusieurs Arrêts notables, donnés ès souveraines Cours & Parlemens du Royaume de France, imprimés à Lyon, & depuis à Paris chez Chesneau, l'an 1565, & encore cette année 1586, chez Robert le Mangnier, avec plusieurs additions de Nicolas Bergeron, Avocat au Parlement de Paris, &c. Les trois Notaires dudit Papon, imprimés en divers volumes à Paris & autres lieux. Il a traduit quelques Philippiques de Demosthene & de Ciceron, imprimées à Lyon l'an 1554 chez Maurice Roy & Loys Pesnot. Il florissoit en son pays de Forests,

exerceant l'état de Juge audit lieu, l'an 1582. Je ne sais s'il est encore vivant.

[1] Jean Papon, fils d'un Notaire de Rouanne, fort riche, étoit né, non pas à Montbrison, mais à Croizet, Village à quatre lieues de-là. Il fut annobli en 1580, & mourut à Montbrison en 1590, âgé de près de 90 ans. Papon qui, au sentiment de Cujas, ignoroit le Droit Romain, a été peu exact dans sa *Collection d'Arrêts*, y en ayant même inséré de faux, ce qui avoit donné lieu à divers plaideurs trop crédules de s'engager en de mauvais procès. Du Moulin n'en parle pas de même sur la *Coutume du Bourbonois*. — On ne croit pas que Papon ait, comme le dit ici La Croix du Maine, été Conseiller au Parlement de Paris; il n'est pas du moins dans la liste que Blanchard en a donnée. (Ce qui a pu donner lieu à l'erreur, c'est qu'il fut Maître des Requêtes ordinaire de Catherine de Médicis)... (M. DE LA MONNOYE).

Jean Papon, Lieutenant Général du Roannois, de qui sont *les Notaires*, appelé l'*Arrêtiste*, fut député aux Etats d'Orléans en 1560. Il passe pour avoir aidé M. d'Urfé, grand Baillif de Forèz dans la composition de son *Astrée*, où il est désigné sous le nom d'ADAMAS. Voy. le *Scaligerana secunda*, & M. Huet, *Origine des Romans*. (M. FALCONET).

JEAN PARADIN, de Louhans en Bourgogne, Clerc de Greffe au Parlement de Dijon, parent (comme il semble) de Guillaume & Claude les Paradins. Il a traduit en vers François un Livre, qu'il intitule Micropédie, imprimée à Lyon l'an 1546 par Jean de Tournes. Ce Livre contient les choses qui s'ensuivent : De la misère & calamité du temps, Dialogue de la mort & du pélerin, cent Quadrains contenans les cent Distiques de Fauste Andrelin, Poëte Latin moderne, plus quelques Epigrammes, Dixains & Huitains, le tout imprimé ensemble audit an 1546, chez ledit Jean de Tournes [1].

[1] Il écrivoit son nom par une double R, PARRADIN, & ne prenoit dans ses Poësies imprimées l'an 1546, à Lyon, nulle autre qualité que celle de *Clerc au Greffe du Parlement de Dijon*. Le P. Jacob cependant, qui, pag. 23 de son Catalogue *de Scriptoribus Cabilonens.* lui attribue tous les Ouvrages que rapportent La Croix du Maine & du Verdier, le qualifie *Medecin*, & même *premier Medecin de François I*; car ces mots *Francisci I, Francorum Regis, Archiater præstantissimus*, ne peuvent signifier autre chose. Mais cela n'ayant aucune vraisemblance, il faut croire que le P. Jacob s'est trompé. Il dit de même sans preuve que Jean Paradin, Médecin, vivoit à Dijon vers

1588, & mourut âgé de plus de quatre-vingts ans à Belleneuve proche Mirebeau, d'où son corps fut apporté à l'Eglise S. Michel de Dijon. Guillaume Paradin, dans ses *Epigrammes Latines*, imprimées l'an 1581 à Lyon *in*-4°. en adresse deux à un Jean Paradin, mais enfant: *Ad Janum Paradinum puerum* *. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 170, où ce que nous venons d'écrire ici de Jean de Paradin est rapporé dans ces mêmes termes. Voy. aussi Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, pag. 125 & 126, où l'on réfute le P. Niceron, tant sur la qualité de Médecin de François I, qu'il refuse sans raison à Jean Paradin, que sur le lieu de la sépulture de cet Auteur, mort en 1588, & enterré dans la Chapelle des Bernards, en l'Eglise de S. Etienne de Dijon, auprès de sa fille unique, qui avoit épousé le célèbre Etienne Bernard.

JEAN DE PARDEILLAN, Panias second, Prothenotaire de Pangeas (qui sont les qualités qu'il se donne). Il a écrit en vers François les Amours de sa Colombe. Voy. OLIVIER DE MAGNY, en ses Odes, *fol.* 138.

JEAN PAUL ZANGMAISTRE *, Gentilhomme natif d'Ausbourg en Allemagne, disciple de M. Laurent Joubert, Docteur en Médecine & Régent à Montpellier, qui est un nom supposé dudit Alleman, &c. Faut noter ici que ledit Jean Paul Zangmaistre n'a point traduit de Latin en François le deuxième & troisième Livres du Ris sur le Latin dudit Joubert, car ledit sieur ne l'a point écrit autrement qu'en notre langue vulgaire; & pour éclaircir davantage ce propos, je veux bien advertir ceux qui liront ceci que ledit sieur Joubert n'a onques écrit son Traité du Ris qu'en langue Françoise, comme nous verrons par les lettres envoyées à un sien parent & ami M. Jean Marquis, de Condrieu, au Diocèse de Vienne, Médecin à Paris, &c. duquel nous avons parlé ci-devant Voici donc l'Extrait de quelques Articles contenus ès lettres envoyées audit sieur Marquis, faisant sa demeure à Paris au Collège du Cardinal Bertrand, Evêque d'Authun, duquel il est Principal: *Quant à mon Livre du Ris, sachez qu'il n'a jamais été en autre langue que Françoise. Et ce que je mets traduit de Latin en François par un Allemand, c'est une fiction, car je vous asseure de ne l'avoir pas*

fait en Latin, &c. Et en autres Lettres il met ce qui s'enfuit: *Touchant le Traité du Ris, j'aimerois sans comparaison plus votre traduction, que d'homme que j'aie encore cogneu.* Je ne fais mention de plusieurs autres propos, esquels il loue infiniment ledit sieur Marquis, par ses lettres écrites de sa main ès années 1581 & 1582. Et ce qui m'a occasionné de réciter ceci assez amplement, ç'a été pour l'opinion que pourroient avoir quelques-uns, que ledit Livre eût été fait Latin par icelui Joubert, & mis depuis en François par cet Alleman, qui sont choses inventées pour quelques causes particulières. J'ai opinion que cetui-cy, M. Marquis, s'acquittera de la promesse qu'il en fit audit sieur Joubert son parent, comme il le peut aisément faire, pour être bien versé en sa profession, & pour avoir la langue Latine fort à commandement; ce que je peux témoigner pour l'expérience que j'en ai. Ledit sieur Joubert mourut l'an 1582, en Octobre, comme nous dirons en son lieu *.

* C'est un faux nom sous lequel Joubert a écrit.

JEAN PASSERAT, natif de Troye en Champagne, Lecteur du Roi en l'Université de Paris, homme très-docte en Grec & en Latin, & des plus excellens Poëtes Latins & François de notre temps, & lequel se rend admirable par les doctes leçons qu'il fait à l'explication des Poëtes Grecs & Latins, outre la cognoissance qu'il a en la Jurisprudence & autres arts [1]. Il a composé plusieurs Tragédies & Comédies, tant en Latin qu'en François, lesquelles ne sont encore imprimées. Il a écrit les louanges & l'Histoire des Troyens ou Champenois, desquelles choses il fait mention en son Chant d'allégresse, pour l'entrée du Roi Charles IX en sa ville de Troie en Champagne. Ladite Histoire des Troyens n'est encore en lumière. Il a écrit une Hymne de la paix, imprimée chez Buon l'an 1563; Complainte sur la mort d'Adrian Turnebe, imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1565. Il a composé plusieurs* autres Poëmes François, lesquels ne sont encore en lumière, & desquels je ne sais pas les titres, pour ne les avoir vu. Il florit à Paris

Paris cette année 1584, & fait leçons ordinaires en sa profession de Lecteur du Roi. **

¹ Passerat étoit un de ces hommes de qui l'on a dit qu'*ils n'avoient rien de pédant que la robe*. On trouve de l'esprit dans sa prose & dans ses vers, soit Latins, soit François. On les imprima tous à Paris en *1606*, *in-8°*. Ses Oraisons, ses Préfaces y furent imprimées la même année, conjointement avec le Traité *de cognatione & permutatione literarum*, qu'on dit avoir été son Ouvrage favori. Sa Traduction d'*Apollodore* avoit paru *in-12*, l'an *1605*. Son Discours, *De Ridiculis*, fait voir qu'il n'aimoit pas les Jésuites. Ce qu'on a dit que, prêt à mourir, il avoit jeté au feu son *Commentaire sur Rabelais*, m'a tout l'air d'une fable, débitée premièrement par un boufon de profession, connu sous le nom de *Bruscambille*, dans sa première *Harangue de Midas*, & depuis par un Prêtre Manceau, nommé *Antoine le Roi*, dans la Préface de son *Floretum Philosophicum*. Le P. Garasse, pag. 958 de sa *Recherche des Recherches de Pâquier*, impute aussi à Passerat de s'être vanté dans quelques-unes de ses Préfaces, ce que je n'ai pourtant point trouvé, d'*avoir lu quarante-deux fois tout Plaute, & de ne pouvoir s'assouvir de sa lecture*. (M. DE LA MONNOYE).

Jean Passerat, né à Troies en Champagne le 18 Octobre 1534, Professeur Royal d'éloquence après Ramus, mort de paralysie à l'Hôtel de Mesmes le Samedi 14 Octobre 1602, âgé de soixante-huit ans, ayant long-temps langui aveugle, ou d'avoir trop étudié, ou d'avoir trop bu, homme docte, délié, homme d'esprit, & qui estimoit Ronsard. Voy. le *Journal d'Henri IV*, Tom. III. — Nicolas le Févre ne lui rend pas justice, quand il dit : ... *Passerat hors Ciceron ne savoit rien*. . . . Son Livre *de cognatione litterarum* est excellent ; c'est celui que l'Auteur aimoit mieux avoir fait. Jos. Scaliger en faisoit grand cas. *Plures habebit qui non capiant, quam qui eo capiantur*. Colom. Bibl. Choisie, Art. 22. — Vossius, Ménage & d'autres en ont bien profité. — Patin loue fort, Let. 33, Tom. II, son Discours *de Ridiculis, ubi grex Loyoliticus depingitur. Ejus Præfatiuncula* fut mise à l'Index en 1608. Voy. le *Merc. François*, Tom. I, fol. 268. Henri-Etienne en portoit le jugement le plus avantageux : *Passeratii judicium quod mihi instar multorum est, cum ejus & soluta oratio & carmen, tantam ei laudem ob tantam elegantis Latinitatis cognitionem, adjudicent*. Palæstra, de Lipsii Latinit. pag. 548. — Son *Commentaire sur Properce* est infiniment estimé par Scioppius. — Il a fait les *Distiques de l'horloge du Palais & de l'Arsenal*. (M. FALCONNET).

* On voit un Sonnet de sa façon dans les premières amours de Ph. Des Portes, en réponse à un Poëte de ce temps-là. Dans les *Muses Françoises*, on trouve un Poëme sur la *Métamorphose d'un homme en oiseau* (le Coucou) ou *le Cocuage*, & un autre intitulé *de la Divinité des procès*.

** Ses Contemporains parlèrent de lui avantageusement. Jean Passerat

(dit Pâquier, *Rech.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 11) homme duquel on ne sauroit assez honorer les vers, soit Latins ou François, quand il en a voulu faire, fit une Ode en vers saphiques, c'est-à-dire, des vers mesurés en notre langue, à l'imitation des vers Grecs & Latins, dont voici les deux premières Strophes :

On demande en vain que la serve raison
Rompe pour sortir l'amoureuse prison,
Plus je veux briser le lien de Cypris,
Plus je me vois pris.
L'esprit insensé ne se paist que d'ennuis,
Plaintes & sanglots, ne repose les nuits :
Pour guérir ces maux que l'aveugle vainqueur
Sorte de mon cœur.

On trouve dans les Manuscrits de la *Biblioth. Colbertine* beaucoup d'ouvrages de Passerat, qui marquent qu'il avoit étudié la langue Françoise, & qu'il avoit du goût pour les recherches qui la concernent . . Un Manuscrit *in*-4°. n°. 5070, intitulé *Recueil de vieux mots du Roman du Comte d'Anjo.* Ce recueil est par ordre alphabétique, en forme de *Glossaire.* Passerat y paroît assez versé dans le vieux François. N°. 5019 & 5020. Deux volumes des Tables des *Rithmes Françoises selon l'ordre des choses.* N°. 5022. *Bibliothèque d'Apollodore* : (elle a été imprimée) : & N°. 5021. Extrait de l'*Iliade d'Homère.* N°. 2350. Diverses Poësies Françoises dans les Manuscrits de Baluze. N°. 751. Abrégé des *Métamorphoses d'Ovide* par Jean Passerat, écrit de sa main.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. II, pag. 320, & Tom. X de la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 1.

JEAN DU PEIRAT, Sarladois, ou de Sarlat en Perigort. Il a traduit d'Italien en François le Livre de Jean de la Case, Archevêque de Benevent, Gentilhomme Florentin, &c. intitulé en Italien *Gli Coustumi*, & en François le Galathée, ou la manière & façon, comme le Gentilhomme se doit gouverner en toute compagnie, imprimé à Paris chez Jaques Kerver l'an 1562. François de Belle-Forest dit qu'il en est le Traducteur, à eux en soit le débat [1].

[1] Si Belleforest avoit été véritablement Auteur de cette version du *Galatée*, il auroit bien eu le loisir de la réclamer, pendant vingt-un ans qu'il a vécu depuis qu'elle fut imprimée, en 1562 ; il faut donc prendre pour un oui-dire ce qu'en rapporte ici La Croix du Maine. Je ne relève point ses deux grosses fautes d'orthographe dans les mots *Galatée* & *Costumi*, qu'il écrit *Coustumi* & *Galathée*, parce que lui & du Verdier ayant absolument ignoré l'orthogra-

phe, il n'y auroit pas une page où il n'y eût beaucoup de corrections à faire, & qu'il est même bon que les fautes qu'ils ont faites subsistent, afin qu'en cela on reconnoisse leur négligence & plus souvent leur incapacité. — Il parut en 1671 une nouvelle Traduction Françoise du *Galatée*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN PELLETIER, natif de la Ville & Cité du Mans, Docteur en Théologie, Grand-Maître du Collège Royal de Navarre, fondé à Paris, Curé de S. Jaques de la Boucherie en ladite Ville, homme des plus renommés pour la Théologie scholastique qu'autre de sa faculté, & ce qui fut cause qu'il fut envoyé au Concile de Trente dernier. Il étoit frère aîné de Jaques Pelletier du Mans, Docteur en Médecine, duquel nous avons parlé ci devant. Je n'ai point vu les Ecrits François dudit Jean le Pelletier, encore que je sache qu'il en ait composé quelques-uns, lesquels ne sont encore en lumière. Il mourut à Paris le vingt-huitième jour de Septembre, l'an 1583, & fut enterré le jour ensuivant en l'Eglise de S. Estienne du Mont près de Sainte Geneviève à Paris [1].

[1] Le P. Hilarion de Coste, Liv. III des *Hommes illustres en piété du seizième siècle*, dit que c'est au Chœur de la Chapelle Royale de S. Louis qu'est le Tombeau de Jean *LE PELLETIER*. C'est ainsi qu'il écrit son nom, quoique Jacques, frère de Jean, ne l'ait jamais écrit qu'avec une L, PELETIER, & sans l'article LE, ensorte que PELLETIER, LE PELLETIER & LE PELETIER sont autant de corruptions. (M. DE LA MONNOYE).

La Croix du Maine confond ici mal-à-propos Jean Peletier, Grand-Maître du Collège de Navarre, homme sage, dont il est parlé avec éloge dans l'*Histoire de l'Université*, avec Julien Pelletier son frère, forcené Ligueur, Curé de S. Jacques de la Boucherie. Voy. l'*Hist. de l'Univ.* Tom. VI, p. 27, 134, 441 & 442. (M. FALCONNET).

JEAN DE LA PERUSE, Angoulmois, ou natif d'Angoulesme, en la Gaule Aquitanique, l'un des premiers Tragiqs de France pour son temps. Il a composé cette docte Tragédie de Mèdée, laquelle a été revue & recorrigée par Scévole de Sainte-Marthe, Gentilhomme de Lodun en Poictou, lequel la fit imprimer après la mort dudit la Peruse, l'an 1555, à Poictiers chez les Marnefs & Bouchets, frères, & encore imprimée

depuis, l'an 1566 ou 1567. Il a davantage écrit plusieurs & diverses Poësies Françoises, imprimées audit lieu, l'an 1555, par les susdits. Il florissoit sous Henri II, l'an 1550[1].

[1] Il mourut vers 1556, temps auquel sa *Médée* & ses autres Poësies furent imprimées à Poitiers*. (M. DE LA MONNOYE).

* « La Peruse, dit Pâquier (Tom. I, Liv. VII, Chap. 6, Col. 704 des *Rech.*) » fit une Tragédie sous le nom de *Médée*, qui n'étoit point trop descouzue, » & toutes fois par malheur elle n'a été accompagnée de la faveur qu'elle mé- » ritoit». Ronsard en fit l'éloge :

> Tu vins aprés enchoturné Peruse,
> Espoinçonné de la tragique Muse,
> Muse vraiment qui t'a donné pouvoir
> D'enfler tes vers & grave concevoir
> Les tristes cris des misérables Princes
> A l'impourvû chassez de leurs Provinces...

Nous remarquerons à ce sujet que les Poëtes vivoient alors très-unis entre eux. Lorsque la *Cléopatre* de Jodelle fut représentée devant le Roi Henri II à Paris en l'Hôtel de Reims, & ensuite au Collège de Boncour, les Entreparleurs (Acteurs) dit Pâquier, étoient tous hommes de nom, car même Remi Belleau & Jean de la Peruse jouoient les principaux Roulets.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 92.

JEAN PICARD, ou LE PICARD. Il a écrit un Traité de la manière de confesser, imprimé à Paris l'an 1546 chez Estienne des Hayes. Les trois Miracles du monde, écrits par Jean le Picard, & imprimés à Paris l'an 1530 *.

* Ce dernier Livre a pour titre *les trois Miroirs*, & non *les trois Miracles du Monde.*

JEAN PICOT, Conseiller du Roi, & Président des Enquêtes en sa Cour de Parlement à Paris. Il a traduit de Grec en François les Enseignemens pour gouverner un Empire, ou Royaume, écrits en Grec par Agapetus, Evêque de Rome, imprimés à Paris chez Guillaume Morel, l'an 1563, auquel temps florissoit ledit sieur Picot [1].

[1] Dans le dénombrement que fait Jean-Albert Fabrice des Traducteurs François d'Agapet, pag. 572 du Liv. V, Chap. 5 de sa *Biblioth. Grecque*,

il pouvoit, outre Jean Picot, Pardoux du Prat, Jérome de Bénévent, & même le Roi Louis XIII, qui sur une version Latine, en fit, à l'âge de douze ans, une Françoise, qu'on publia en 1612, *in*-8°. compter encore Nicolas de Nancel, sur le témoignage de La Croix du Maine. Un Religieux Théatin en fit une, l'an 1720, en vers François, pour le Roi actuellement régnant, généralement estimée. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN PIERRE DE MESMES, Parisien, fils naturel (comme l'assurent aucuns) de Messire Jean-Jaques de Mesmes, père de Messire Henry de Mesmes, sieur de Roissy & Malassise, desquels nous avons parlé ci-dessus. Il étoit bien versé en plusieurs arts & sciences, & avoit cognoissance de beaucoup de langues étrangéres. Il a traduit plusieurs Livres d'Italien en François, &, entr'autres, quelques Livres de Mathématiques, esquelles il étoit bien versé. Il est Auteur d'une Grammaire Italienne & Françoise, imprimée à Paris chez Gilles Corrozet, l'an 1548 & l'an 1567, chez Robert le Mangnier, en laquelle il n'a pas voulu mettre son nom : mais ce qui m'a fait cognoître qui en étoit Auteur, ç'a été une sienne devise, mise sur la fin de ladite Grammaire Italienne, qui est telle : *Per me stesso son sasso*, laquelle expliquée en François, signifie *De moy-mesmes je suis Pierre*, qui est un équivoque ou allusion sur son nom & surnom, Pierre de Mesmes, comme s'il eût voulu dire je suis Pierre de Mesmes, qui ai composé cet Ouvrage. Ce que j'ai récité assez amplement à cause de plusieurs qui n'ont pas cognoissance ni de l'Auteur de cette Grammaire Italienne & Françoise, ni de cette devise; car s'il eût mis son nom par lettres capitales ou Majuscules en cette façon J. P. D. M. plusieurs eussent pensé que c'eût été le nom de Jaques Peletier du M[illegible] par ses Œuvres, & plusieurs ont eu opinion liens mis au tombeau de Madame Marguerit[illegible] varre, sœur du Roi François I, sous ces lett[illegible] fiassent le nom dudit Pelletier, mais leurs d[illegible] recognoître, car ledit Jean-Pierre de Mesm[illegible] Latin, *Cælum non solum*, & Peletier a cett[illegible] *Moins & Meilleur* : mais c'est trop s'arrêter [illegible]

voir quels autres Œuvres a composé ledit Jean Pierre de Mesmes. Il a écrit en vers François un Epithalame sur le mariage de Henry de Mesmes, sieur de Malassise, & Jeanne Hannequin sa femme, imprimé à Paris l'an 1552, avec un Discours de l'origine ou extraction des sieurs de Mesmes, Seigneurs de Roissy, &c. Ledit Jean-Jâques de Mesmes florissoit à Paris l'an 1556.

JEAN PILLEU, natif de Chartres, Musicien, Mathématicien & Astrologue. Il a écrit un Almanach & prognostication, composés & calculés sur tous les climats de France, Espagne, Romanie & Almagne, &c. pour l'an 1571, imprimés à Paris chez Michel Buffet, l'an 1570, auquel temps florissoit à Paris ledit Pilleu.

JEAN DU PIN, Théologien, Médecin, Poëte François & Orateur, autres l'appellent DU PAIN, mais c'est à l'imitation des Parisiens, qui ont ce dialecte ou façon de prononcer Pain pour Pin, &c. Cetui-cy étoit Moine de l'Abbaye de Vaucelles. Il naquit en l'an de salut 1302 ou 1303. Il a écrit un Traité qu'il intitule Mandevie[1], ou bien le champ vertueux de bonne vie, contenant huit Livres, lequel il a écrit moitié en vers & moitié en prose. Il le commença en l'an de salut 1324, & en l'an de son âge 22, & l'acheva en l'an de salut 1340, & de son âge 37 ou 38. Ce Livre a été imprimé à Paris chez Michel le Noir, *in*-8°. char. 24. Il a plus de soixante ans. Il a écrit un Opuscule, intitulé l'Evangile des femmes, composé en vers Alexandrins ou de douze syllabes, que les Anciens appeloient longue ligne. Il florissoit sous Philippes le Bel & Philippes de Valois, Rois de France, l'an 1324 & 1340[2]. Il mourut âgé de soixante-dix ans au pays de Liege en Almagne, l'an 1372. Il est enterré en l'Abbaye des Guillemins. Plusieurs Auteurs de marque ont fait mention de lui en leurs Œuvres, savoir est Loys Guichardin en la Description des Pays-bas, René Chopin en son Livre *de sacra Politia Forensi*, *fol.* 468 de

la première édition, & Claude Fauchet, Président de Paris, & autres encore.

[1] Le Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, coté 419, dont le titre, selon le P. Labbe, est *les Mélancholies de Jean du Pin*, ou *la Somme de sa vision*, 1340, me paroît être la même chose que le Livre intitulé *Mandevie*, c'est-à-dire, *Main de vie*, comme *Mandegloire*, *Main de gloire*. Fauchet, Chap. 85, cite un vers où cet Auteur écrit son nom JEHANS DU PAIN. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine n'a pas dû dire que Jean du Pin florissoit sous Philippe-le-Bel, puisque ce Roi est mort en 1314, temps auquel Jean du Pin n'avoit que Douze ans. Il pouvoit encore, parlant de l'Abbaye de Vaucelles, ajouter *Diocèse de Cambray*, à cause d'une Abbaye de même nom dans le Diocèse d'Apt. (*idem*).

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 92.

JEAN PISSEVIN, natif d'Yssoire en Auvergne, homme docte & bien promeu en plusieurs bonnes disciplines. Il a écrit plusieurs Traités, tant en Latin qu'en François, soit en prose, ou en vers, lesquels ne sont encore imprimés [1]. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de cinquante ans ou environ.

[1] Lorsque Antoine Matharel, Procureur de la Reine mère, Catherine de Médicis, fut sur le point de publier sa réponse à la *Franco-Gallia* d'Hotman, ses bons amis, qui savoient faire des vers Latins, en firent là-dessus à sa louange, & comme en bon compatriote Jean Pissevin fut du nombre, Hotman, dans sa *République burlesque*, sous le nom de *Matago de Matagonibus*, ne manqua pas de l'envelopper dans la raillerie qu'il fit de tous ces panégyristes de Matharel. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN POICTEVIN, Chantre en l'Eglise de Sainte Radegonde à Poictiers. Il a traduit les cent Psalmes de David, lesquels restoient de la traduction de Clement Marot. Ils ont été mis en musique par Philebert Jambe de fer, Lyonnois, & imprimés à Paris chez Nicolas du Chemin l'an 1558. Lesdits Psalmes ont été aussi imprimés à Poictiers par Nicolas Peletier, l'an 1551 [1].

[1] Colomiès, comme l'on peut voir, pag. 827 du Recueil de ses Œuvres, imprimé à Hambourg, *in*-4°. 1709, raisonne fort juste, lorsqu'il dit que « Béze pouvoit se passer de tourner en vers François les cent Pseaumes qui

» n'avoient pas été traduits par Marot, puiſque dès l'an 1551 Jean Poitevin, » Chantre de Sainte Radegonde de Poitiers, les avoit tournés d'une manière » auſſi fidèle qu'édifiante, & les avoit fait imprimer la même année avec le » privilège d'Henri II, » &c. M. Deſmaizeaux, dans ſa remarque miſe au bas de celle de Colomiés, dit que les vers de Poitevin ſont *aſſez doux & naturels*, & pour ce qui eſt du chant, qu'*il varie plutôt qu'il ne change celui dont on ſe ſert dans les Egliſes Proteſtantes.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN POISLE, natif de Chamberry en Savoye, Conſeiller du Roi au Parlement de Paris, l'an 1581. Il a écrit un Diſcours ou Inſtruction de procès, vulgairement appellé Factum, par lequel il prétend ſe défendre & abſoudre des chefs d'accuſation qui lui ont été mis à ſus par M. René le Roullier, Conſeiller en Parlement, imprimé à Paris l'an 1580 *.

* Ce *Factum* ayant été imprimé l'an 1580, ſemble ne pouvoir être la réponſe à l'Ecrit imprimé l'an 1582, dont il ſera parlé au mot RENÉ LE ROULLIER.

JEAN POLDO D'ALBENAS, natif de la ville de Niſmes en Languedoc en la Gaule Narbonnoiſe. Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire des Taborites en Boheme, écrite par Æneas Sylvius, depuis appellé le Pape Pie II. Il a écrit un Diſcours hiſtorial de l'antique & illuſtre cité de Niſmes, avec les portraits des plus antiques & inſignes bâtimens dudit lieu, réduits en leur vraie meſure & proportion, enſemble de l'antique & moderne ville, imprimé à Lyon l'an 1560 par Guillaume Rouville.

JEAN PORTAIS [1] (Frère), ou PORTHÆIS, dit PORTHÆSIUS, Docteur en Théologie, & Provincial de l'Ordre des Cordeliers, ou de Saint François, homme fort docte ès langues, & des plus renommés Théologiens de ſon Ordre, comme il l'a bien fait paroître en divers lieux de France & autres pays étranges, où il a fait ſes prédications, &c. Il eſt né au pays du Maine, en la paroiſſe de Saint Denis de Gaſtines, à trois lieues de la ville de Laval; ce que je dis expreſſément pour l'aiſe que j'ai de voir que le pays du Maine eſt heureux à produire des hommes deſireux de profiter au public en toutes ſortes. Il a écrit

écrit en François la Chrétienne Déclaration de la chute & ruine de l'Eglise Romaine, avec une succinte doctrine du service de Dieu en icelle, ensemble deux réponses à certaines objections, contre la Confession & Eucharistie, &c. imprimée à Anvers, chez Emanuel Philippes Tornesius l'an 1567. Il a davantage écrit de la vanité & vérité de la vraie & fausse Astrologie contre les abuseurs de notre siècle, imprimée à Poictiers chez François le Page l'an 1578; il a écrit plusieurs Livres tant en François qu'en Latin; mais je n'en ai pas connoissance. Il florit cette année 1584. Qui voudra voir un ample Discours de sa vie, il le trouvera dans les Œuvres de Jean le Masle, Angevin, Enquesteur à Baugé, lequel il a fait imprimer avec son Poëme de l'Origine des Angevins & Manceaux, &c.

[1] Son vrai nom étoit PORTHAISE *. Les Huguenots en ont bien fait des Contes. On peut voir ceux qu'en a insérés Daillé le fils dans le *Scaligerana secunda*, au mot PORTHAISE; mais, pour en juger sans prévention, & se faire une juste idée de son mérite, il faut lire ce que pour & contre en a recueilli Colomiés, pag. 67 & 68 de sa *Gallia Orientalis*. (M. DE LA MONNOYE).

* Paul de Foix, Ambassadeur de France à Rome, en parle plusieurs fois dans ses Lettres au Roi, à l'occasion des troubles qui s'étoient élevés parmi les Cordeliers à Paris, en 1582. Il le nomme toujours PORTAISE. Ce Moine se comporta fort indiscretement durant les troubles auxquels il eut grande part, & le Parlement le manda pour l'admonester, mais il refusa par deux fois de se présenter, & s'exprima en termes injurieux au Parlement (Voy. *Lettres de Foix*, pag. 558). M. de Thou qui en parle sur l'an 1589, le qualifie ainsi : *Johannes Portasius Franciscanus, aliquâ litterarum ostentatione clarus, cæterùm impudentiâ singulari præditus*. Il vivoit encore en 1603. Dans le Recueil des Lettres de Casaubon, il y en a une que ce savant lui écrit cette même année 1603. Il paroît par cette lettre que Porthaise étoit alors fort âgé. On a imprimé à Paris, en 1594 cinq de ses *Sermons prononcés à Poitiers, esquels est traité de la simulée conversion du Roi de Navarre*, &c.

JEAN DE POUGES, Poëte François. Il a écrit en vers François un Poëme historial, appelé la Vandomeide, qui est un Œuvre contenant les louanges du Roi de Navarre. Albert Babinot fait mention dudit Jean de Pouges en son Livre intitulé la Christiade, *fol.* 111 & 112, lui dédiant une Ode, en la-

quelle il parle de cette Vandomeide. Je ne l'ai point encore vue imprimée.

JEAN PRAILLON, Secrétaire des Trezes de Metz en Lorraine. Il a écrit un Recueil d'Hiſtoires, duquel fait mention Richard de Waſſebourg, au Catalogue des Auteurs, deſquels il s'eſt aidé pour écrire les Antiquités de la Gaule Belgique.

JEAN PREVOST, Docteur en Théologie, Curé de l'Egliſe de Saint Severin à Paris, homme fort docte & bien verſé en ſa profeſſion, & autres Sciences libérales. Il a écrit pluſieurs Oraiſons funèbres, leſquelles il a prononcées aux obſèques d'hommes & femmes illuſtres, & entr'autres celle de Meſſire Chreſtofle de Thou, premier Préſident de Paris, prononcée en l'Egliſe de Saint André des Arts à Paris l'an 1582 le 14e jour de Novembre, imprimée à Paris chez Mathurin Prevoſt l'an 1583. Il florit à Paris cette année 1584, non ſans ſe travailler pour annoncer & prêcher la parole de Dieu, tant en ſon Bénéfice de S. Severin qu'en autres lieux de Paris.

JEAN PROUST, Angevin. Il a écrit des annotations & brèves expoſitions ſur quelques paſſages poëtiques les plus difficiles, contenues au Livre de Joachim du Bellay, Angevin, intitulé Recueil de Poëſie par J. D. B. A. &c. imprimé ſur la fin dudit Recueil chez Guillaume Cavelat à Paris l'an 1549.

JEAN QUENTIN, Docteur en Théologie & Pénitencier à Paris. Il a écrit en François un Traité de la manière de bien vivre, lequel nous avons par devers nous écrit à la main. Nous avons parlé ci-devant d'un Jean Cantin, je ne ſais ſi c'eſt le même.

JEAN QUINTIN, Docteur ès Droits, & Profeſſeur ordinaire en l'Univerſité de Paris, natif d'Authun en Bourgogne. Il a compoſé en notre langue une Harangue qu'il prononça devant le Roi de France Charles IX l'an 1561. Elle ſe voit imprimée avec les Commentaires de la Rel. au quatrième Livre; la Ha-

rangue du Clergé prenant congé du Roi, &c. imprimée avec les susdits Commentaires de la Relig. au quatrième livre [1]. Il florissoit à Paris l'an 1561 sous Charles IX.

[1] Il mourut le 9 Avril 1561 du chagrin, dit-on, que lui causa le mauvais succès de sa Harangue aux Etats d'Orléans *. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Quintin, né à Autun, Professeur en Droit Canonique à Paris, montra d'abord de l'attachement aux nouvelles opinions de Luther & de Calvin. Il se déclara même si hautement, qu'il fut obligé de s'enfuir de Poitiers. — Voici ce qu'en dit Béze (*Hist. Ecclésiast.* Tom. I, pag. 63... « Un » Ecolier, natif d'Autun, nommé Quintin, avoit fait aussi une levée de » bouclier, mais ayant été contraint de se retirer, tant s'en fallut qu'il per» sévérât, qu'au contraire il s'en détournât du tout, & finalement devenu » célèbre Docteur en Droit Canon en l'Université de Paris (en 1536) & » ayant attrapé un gros bénéfice de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes, se » rendit persécuteur en ce qu'il put »... La Harangue de Quintin aux Etats d'Orléans du mois de Décembre 1560 justifie ce que Béze avance à son sujet; elle ne respire que l'intolérance & la persécution. Il y apostropha & désigna l'Amiral de Coligny de manière que tout le monde le reconnut. L'Amiral s'en plaignit, & le Roi fit venir l'Orateur pour rendre raison de ce qu'il avoit avancé. On peut voir au Tom. I de l'*Hist. Ecclésiast.* de Béze, pag. 437, l'Ecrit que les Protestans publièrent contre la Harangue de Quintin, où ils démontrèrent la fausseté de la plupart de ses imputations odieuses. Le Président de Thou, Liv. XXVII, dit précisément que la douleur qu'il ressentit d'avoir si mal réussi dans son entreprise, lui causa un chagrin dont il mourut, bon homme d'ailleurs, dit-il, mais plus habile dans la science du Droit Canonique que dans la conduite des affaires. — Il fut enterré à Paris au Chœur de l'Eglise de S. Jean de Latran. On trouve le Catalogue de ses Ouvrages dans l'Abrégé de la Bibliothèque de Gesner.

JEAN RANDIN, Prêtre-Licentié en Decret, Promoteur & Advocat des causes d'office de l'Evêque de Paris l'an 1514. Il a extrait & colligé des Saints Decrets, les Statuts Synodaux & Provinciaux, ensemble plusieurs Ordonnances, touchant le fait & état de l'Eglise, lesquels il a fait imprimer à Paris, tant en Latin qu'en François l'an 1514 *in*-4°. Il florissoit à Paris audit an, & étoit Avocat en icelle Cour.

JEAN RAOUL, Chirurgien, dit RADULPHUS ou RODULPHUS, &c. Il a recueilli les Fleurs & Sentences de Guy de Cauliac très-excellent Docteur en Médecine, & fort estimé de son

temps pour la Chirurgie. Ce Livre a été imprimé à Lyon par Jean Foyvart l'an 1547, & contient plusieurs questions très-utiles pour ceux qui sont amateurs de Chirurgie.

JEAN REGNARD, ou RENART, Angevin, Sieur DE LA MINGUETIERE, homme fort adextre & aux lettres & aux armes, & lequel a eu charge de Capitaine en plusieurs guerres tant en France qu'en Italie. Il a traduit de Latin en François les cinq premiers Livres de l'Histoire des François ou Gaulois, écrite par Paule-Emile très-éloquent Orateur & grand Historien, imprimée à Paris par Claude Micard l'an 1573 *. Il florissoit l'an 1555, ou environ sous le règne de Henri II.

* Les cinq premiers Livres de Paul Emile parurent dès 1553, selon Niceron, Tom. XL, pag. 61, Paris, *in*-8°. & depuis en 1556 & 1573. Il avoit aussi traduit les cinq autres Livres avec la continuation de le Feron. Ils furent publiés après sa mort *in-fol.* Paris, 1581.

JEAN REGNIER, Ecuyer, Sieur DE GARCHY, Poëte François, &c. [1]. Il fut prémiérement Elu, & depuis Bailly d'Auxerre en Bourgogne par l'espace de 36 ans l'an 1463, & étoit natif de ladite ville. Il épousa Isabeau Chrestienne, & étoient mariés ensemble l'an 1460 (lesquelles choses j'ai colligées de ses Œuvres, comme nous dirons ci-après.) Il a écrit en vers François un Discours de ses fortunes & adversités, lorsqu'il étoit prisonnier en la ville de Beauvais en Picardie l'an 1431, auquel lieu il y fut par l'espace d'un an & huit mois, & paya pour sa rançon trois ou quatre mille écus, comme lui-même témoigne au Discours susdit, imprimé à Paris l'an 1526 par Jean de la Garde, *in*-8°. & contient dix-huit feuilles. Ledit Jean Regnier voyagea par toute l'Europe, l'Asie & l'Afrique, & savoit parler beaucoup de langues étrangeres. Il florissoit du tems de Charles VII, Roi de France, & de Philippes le Bon, Duc de Bourgongne, son Maître, ès années 1433 & 1463, & mourut fort vieil sous leurs règnes, &c. *.

[1] Dans une Lettre insérée au *Mercure de France*, Juillet 1725, & datée

d'Auxerre le 12 Juin de la même année, ce *Jean Regnier* est appelé *Seigneur de Guerchi*. (M. DE LA MONNOYE).

* Dans l'*Etat des Maisons & Officiers des Ducs de Bourgogne de la dernière race*, à la suite des *Mémoires pour servir à l'Histoire de France & de Bourgogne*, *in*-4°. Paris, 1729, on trouve, IIe Part. pag. 188, un *Jean Regnier, Ecuyer, Conseiller du Duc Philippe-le-Bon, & Bailli d'Auxerre*. Le même, pag. 228, est au rang des Ecuyers Pannetiers ordinaires, qualifié de *Seigneur de Garchy*, & dans la note, *Bailli d'Auxerre en 1425*, & dans l'*Etat des Officiers du Duc Charles le Guerrier*, pag. 263, le même *Jean Regnier* est qualifié *Licentié en Loix, Conseiller du Duc*, &, pag. 268, il est parlé de *Jean Regnier, Ecuyer, Seigneur de Montmercy, Conseiller & Ecuyer d'Ecurie de M. le Duc, & Bailli d'Auxerre*; dans la note, au bas, il est dit qu'*il fut mandé à Dijon pour être en ladite ville avec autres des Seigneurs & Barons, pour aviser & conclure la provision qui étoit à faire pour la défense des pays de Monseigneur le Duc*; c'étoit environ l'an 1470.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 324.

JEAN DE RELY, Docteur en Théologie, Confesseur du Roi de France Charles VIII, & Chanoine en l'Eglise de Paris, enfin Evêque d'Angers l'an 1498. Il étoit natif de la ville d'Arras en Artois sur les fins de la Picardie, en la Gaule Belgique: son père s'appeloit Bauldoin de Rely, & sa mère Damoiselle Jeanne Brioys. Il étoit grand oncle de François Balduin, natif d'Arras, tant renommé pour la Jurisprudence & l'Histoire, (comme nous avons dit ci-dessus, lorsque nous avons fait mention dudit François Balduin.) La Harangue que fit & prononça ledit Jean de Rely à Tours, l'an 1483 au mois de Février, devant le Roi Charles VIII [1] & son Conseil (ayant été député par les trois Etats de France, pour cet effet) a été imprimée à Paris chez Galliot du Pré l'an 1558; elle se trouve imprimée avec le Livre intitulé l'ordre tenu & gardé en l'assemblée des trois Etats convoqués en la ville de Tours l'an 1483. Je n'ai vu autres de ses écrits en notre langue Françoise *.

[1] Il fit l'*Oraison funèbre de Charles VIII* en 1498, & mourut le 27 Mars 1499, selon le calcul Romain. Dans le troisième Livre des *Epîtres* de Jean-François Pic, la neuvième est écrite à Jean de Rely, désigné par ces lettres initiales *A. Ep. P. S.* qui signifient *Andegavensi Episcopo plurimam salutem*. (M. DE LA MONNOYE).

Je crois que c'est Jean de Rely qui a fait une version Françoise de *la Bible*,

dont parle Richard Simon en sa *Bibliothèque Critique*, Tom. IV, pag. 116; où il l'appelle *Jacques*, mais par erreur, si je ne me trompe. (Président Bouhier).

* On lui attribue les Remontrances qui furent faites à Louis XI par le Parlement sur les privilèges de l'Eglise Gallicane, en 1461. Elles sont imprimées dans le Recueil de du Tillet, dernière Partie, pag. 139. François Duaren les traduisit en Latin, & elles ont été plusieurs fois imprimées en cette langue. Les propositions faites devant Charles VIII & son Conseil par Jean de Rely, au nom des Etats, sont insérées dans le Recueil des Etats de Quinet.

JEAN RICHIER, natif de Paris, grand Réthoricien. Il florissoit à Lyon l'an 1510. Je n'ai point vu de ses écrits, encore qu'il en ait composé plusieurs.

JEAN RIVIERE, Prêtre. Il a mis en lumière la Réponse du Peuple Anglois à leur Roi Edouard sur certains articles, qui en son nom leur ont été envoyés touchant la Religion Chrétienne, imprimée à Paris l'an 1530.

JEAN RIVIERE, autre que le susdit. Il a traduit de Latin en François un Discours de Pierre Gorry, ou de Gorris, Médecin de Bourges, dit Gorreus, père de Jean de Gorris, Médecin à Paris, &c. (duquel nous avons parlé ci-dessus) traitant des remèdes singuliers, desquels les Médecins usent en toutes maladies, imprimé à Paris chez Robert le Magnier l'an 1581.

JEAN ROBERT, Docteur en l'Université d'Orléans, homme fort versé en la Jurisprudence, &c. Il a écrit une Réponse aux injures & calomnies écrites contre lui par Robert le Maçon, surnommé la Fontaine, Ministre de la Religion prétendue Réformée, laquelle Réponse a été imprimée à Orléans par Eloy Gibiei l'an 1569. Il florit en l'Université d'Orléans cette année 1584, & fait leçons ordinaires en sa profession. Il est père de Anne Robert, Avocat très-docte & bien renommé en cette Cour de Parlement à Paris [1].

[1] Il mourut l'an 1590. Cujas, sous le nom d'*Antoine Marchand*, son valet, l'insulta terriblement l'an 1581, dans sa réponse intitulée *Notata*

Antonii Mercatoris ad Libros Animadversionum Joannis Roberti, ce qui n'a pas empêché Pâquier d'appeler Jean Robert, *Honneur de l'Université d'Orléans.* Il est vrai que c'est dans une lettre à Anne Robert, fils de Jean. —Cujas qui se plaisoit à désigner par des Anagrammes ceux qu'il ne daignoit pas nommer, trouva dans *Joannes Robertus*, sans y rien changer, *serò in orbe natus*, pour donner à entendre que si Robert fût venu au monde deux cens ans plutôt, il eût pu acquérir quelque réputation, mais qu'il étoit né dans un siècle trop éclairé pour s'y distinguer. C'est ce qu'il lui déclare nettement dans la Préface de ses *Notata*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN ROBERTET, Notaire & Secrétaire du Roi & de Monseigneur de Bourbon, Greffier de l'Ordre & du Parlement de Dauphiné. Je trouve par autres de ses qualités qu'il a été Secrétaire de trois Rois de France & de trois Ducs de Bourbon. Il étoit grand Poëte & grand Orateur François. C'étoit (comme je pense) le pere de Messire Florimond Robertet, Baron d'Aluye, Secrétaire d'Etat sous François I, &c. duquel nous avons parlé ci-devant. Ledit Jean Robertet a traduit de Latin en vers François les Dicts prophétiques des Sybilles, imprimés à Paris l'an 1531 avec le Livre de Symphorian Champier intitulé la Nef des Dames. Il a davantage écrit quelques Elégies & Complaintes sur la mort de Georges, &c. desquelles fait mention Jean le Maire de Belges en ses Poëmes [1]. Il florissoit l'an 1480, ou environ sous Charles VIII.

[1] On voit de lui à la Bibliothèque du Roi des Lettres manuscrites en vers & en prose, cotées 1124, & mentionnées par le P. Labbe, pag. 326 de sa *Biblioth. nova Manuscript.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE LA ROCHE, Baron de Florigny, Gentilhomme François, (qui sont tous noms supposés). Il a écrit la vie & actes triomphans de Catherine des Bas souhaits, femme d'un Conseiller au Parlement de Bordeaux, imprimée à Troye en Champagne, chez Nicole Paris, & depuis à Lyon, à Paris & autres lieux [1].

[1] Ce Livre, prétendu imprimé à Troyes chez Nicole Paris, *in*-4°. 1546, & depuis ailleurs, *in*-8°. sans date, est intitulé : *La Vie & Actes triumphans d'une très-illustre Damoiselle, nommée Catharine des Bas-souhaits, femme d'un riche Conseiller au Parlement de Bordeaux*. L'Auteur de cet Ecrit satyrique y

donne de sa *Catherine* une idée toute semblable à celle que Pétrone a donnée de sa *Quartilla*, & Clément Marot de son *Alix*. Elle vécut, selon lui, dès sa plus tendre jeunesse dans la prostitution. Son mariage avec Jean de la Borne, Conseiller au Parlement de Bordeaux, ne la rendit pas plus réservée. Elle s'abandonna comme auparavant au premier venu, jusqu'à ce qu'étant devenue amoureuse d'un beau jeune Gentilhomme, elle s'y attacha uniquement & se ruina, engageant, pour l'entretenir, ses pierreries, la vaisselle de la maison, & jusqu'à ses habits. Ce fut alors que le mari, tout débauché que l'Histoire médisante le peint, ouvrant, mais trop tard, les yeux sur les désordres de sa femme, vouloit la tuer. On voit cependant peu après comment il lui pardonna, & l'entremise infame par où elle parvint à obtenir son pardon.

Le volume où cette satyre est imprimée en contient une autre de même style & du même Auteur, sous le nom de *Colin Royer*, Bachelier formé *in utroque*, & Docteur de Montpellier. Cette pièce, plus scandaleuse encore, & plus fabuleuse de beaucoup que la première, roule sur un Ecclésiastique d'Avignon, devenu Evêque, sans qu'on nomme l'Evêché, sot au reste, & exposé par sa bêtise à tout le ridicule qu'on se peut imaginer; témoin la léthargie de deux fois vingt-quatre heures qu'on suppose que lui causa une potion dormitive, en sorte qu'ayant été porté à l'Eglise comme mort, le pauvre homme après le service n'auroit pas manqué d'être enterré, si dans ce moment, l'opération de la drogue étant venue à cesser, une résurrection inopinée ne l'eût sauvé. Je tais dans ce récit comme dans le précédent les circonstances aggravantes, & conclus que ces deux Ecrits, quoique l'Auteur s'y feigne Catholique, ne peuvent partir que d'un Protestant malin, qui, suivant le caractère que je pense y découvrir, me paroît être Pierre Viret, d'autant plus que le lieu où ils ont été imprimés n'est point *Troies*, mais constamment *Genève*, & que le faux *Nicole Paris* n'est autre que *Jean Girard*, comme le marque le Palmier, à la branche duquel un enfant est suspendu, enseigne dont ce même Girard, qui a imprimé dans ce même temps-là divers Ouvrages de Viret, se servoit au-devant & à la fin de ses Editions. (M. de la Monnoye).

JEAN LE ROY, natif d'Amiens en Picardie. Il a traduit d'Italien en François le Livre des divers Ordres de Chevalerie, écrit par Sansouin, lequel n'est encore imprimé en François; il est après pour le mettre en lumière [1]. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Le Livre Italien est intitulé *Origine de Cavalieri*. François Sansovin, Vénitien, qui l'a composé, fils de Jacques Sansovin, excellent Sculpteur, a été un des plus féconds Ecrivains de son temps. Il mourut l'an 1585. (M. de la Monnoye).

JEAN ROUEN, Angevin, natif de la ville d'Angers, Sieur de la Barre-Rouen. Il a écrit plusieurs Poëmes François, lesquels ne sont encore imprimés, & entre autres quelques vers sur les Commandemens de Dieu: ses Œuvres se voient écrits à la main chez Mademoiselle de la Rouvraye sa femme, laquelle fait sa demeure à Brein sur la rivière de Longne, à quatre lieues d'Angers. Il fut tué l'an 1567 par quelques-uns de ses ennemis.

JEAN DE LA ROVERE, dit ROBOREUS, élu Evêque de Tolon l'an 1569. Il a écrit & prononcé deux Oraisons funèbres aux obsèques & enterremens du feu Roi de France très-Chrétien Henri II du nom, l'une à Notre-Dame de Paris, le Samedi 12 d'Août, & l'autre à S. Denis en France, le Dimanche ensuivant: il les a fait imprimer à Paris chez Robert Etienne l'an 1569, auquel temps il florissoit *.

* Il fut depuis Archevêque de Turin & Cardinal. Son nom étoit JÉROME & non pas JEAN. Il mourut à Rome au Conclave, le 26 Janvier 1592. Cette maison de la Rouere, illustre en Piémont, & fort ancienne, avoit, suivant l'ancien Droit féodal, un privilège sur les prémices des filles qui se marioient dans ses terres. Le Cardinal dont nous parlons, au rapport d'un Auteur Italien, en brûla le privilège: *Cotal Costume da Pagani, da Gentili fu gia in Piemonte, & il Cardinale illustrissimo Hieronimo della Rouere mi diceva aver egli stesso abbruciato il privilegio chè havea dicio la sua casa.* Voy. *Franc. Sansovino della origine, & de fatti delle famille illustri d'Italia, in-4°.*

JEAN ROUSSART, natif de l'Evêché de Langres, sur les fins & limites de la Champagne & Bourgogne, Conseiller du Roi au Siège Royal de ladite ville de Langres, neveu de Richard Roussard, Chanoine de Langres, tous deux hommes bien doctes, &c. Il a écrit quelques Mémoires touchant les Antiquités de Langres, lesquels ne sont encore imprimés [1].

[1] Le P. le Long, n°. 14516 de sa *Biblioth. Historique de France*, cite plus correctement le Manuscrit intitulé, *Recherches & Antiquités de la Ville de Langres, par Jean Roussat, Président au Présidial de Langres*, & ajoute que l'Auteur est mort en 1603. Voy. le mot RICHARD ROUSSAT. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN SABELAT, Chanoine en l'Église de Chartres. Il a

écrit une Défense Apologétique contre l'accusation faite en son endroit au Chapitre de Chartres ; je ne sais si elle est imprimée [1].

[1] Le sujet de l'accusation formée contre ce Chanoine étoit qu'en disant la Messe, & en chantant les Hymnes, il prononçoit *Paracletus* au lieu de *Paraclitus*. La chose alla si loin, que, sur le refus qu'il fit de se conformer à la prononciation commune, l'Evêque Nicolas de Thou, frère de Christophle, premier Président, le suspendit *à Divinis*. Le Chanoine en appela comme d'abus, & se justifia par de fort bonnes raisons, contenues dans sa *Défense Apologétique*, ici mentionnée. Heureusement pour l'honneur de l'Evêque, l'affaire, comme nous l'apprend Pâquier, Chap. 19 du Liv. V de ses *Recherches*, fut accordée (par quelques amis de l'Evêque, dit-il, afin qu'il ne servît de risée au peuple. . . Je dis ceci en passant, pour montrer quelle tyrannie exerce sur nous le commun usage). Sanrey en parle dans son Livre intitulé *Paracletus*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE SAINT ANDRÉ, Chanoine en l'Eglise de Notre-Dame de Paris, &c. frère de Jaques de Saint-André, Président en la Cour de Parlement, tous deux enfans de F. S. André, jadis Président en ladite Cour, &c. Ce Seigneur de S. André mérite autant de gloire & d'honneur que pas un de ceux desquels nous ayons fait mention ci-devant, & ce pour avoir avec tant de peine & si grande diligence dressé une si ample & riche Bibliothèque remplie de toutes sortes de livres, & principalement des écrits à la main, desquels il en fait imprimer plusieurs tant des Auteurs Grecs que Latins, lesquels n'avoient point encore été mis en lumière par ci-devant, ce que a bien témoigné M. Feu-ardent, Docteur en Théologie à Paris, en son Epître mise au-devant de la traduction de Psellus, pris de la Bibliothèque du sieur de S. André. Papyrius Masson en fait aussi mention en ses Annales, au Catalogue des Auteurs desquels il s'est aidé, ensemble le sieur du Haillan en sa Préface sur l'Histoire de France, auquel lieu il dit que ledit sieur de Saint-André a recueilli quelques mémoires touchant l'Histoire de France. Je ne les ai point vus imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

JEAN DE SAINTE FERE, Lymosin. Il est Auteur d'un Livre intitulé la République Chrétienne.

JEAN DE SAINT MELOIR, natif de la ville de Saint Calais au Maine, homme des plus renommés pour le Droit & Consultations qu'autre du Parlement de Paris. Il n'a point fait imprimer ses Plaidoyers & Recueils d'Arrêts prononcés en diverses Cours & Parlemens de France. Il mourut en l'an de salut 1570, ou environ, âgé de plus de soixante ans.

JEAN DE SAINT VICTOR (Frère), Chanoine régulier, &c. Il a écrit un Livre intitulé l'Arbre de Vie, de la très-sacrée & triomphante Croix de Notre-Seigneur Jesus-Christ, contenant quatre volumes, dont le premier traite des Oracles, le second du Triomphe de la Croix, & le tiers de l'Adoration, le quatrième des Serviteurs de la Croix, le tout imprimé à Paris par Jean Loys 1544. Il vivoit au quinzième siècle.

JEAN DE SALIGNAC, Docteur en Théologie à Paris, natif du pays de Lymosin, homme fort docte ès langues & principalement en Hébreu. Il a écrit plusieurs Livres tant en Latin qu'en François, desquels il y en a quelques-uns imprimés à Paris & en autres lieux [1]. Il florissoit à Paris du temps de Charles IX, l'an 1564 *.

[1] Il étoit Professeur Royal en Hébreu, disciple de Vatable, & chose assez particulière, ami tout ensemble de Génébrard & de Calvin. Les vers Grecs & Hébreux de Génébrard au-devant de son *Isagoge Rabbinica*, marquent combien grande étoit sa considération pour Salignac, & la lettre de celui-ci, du 13 Décembre 1561, insérée parmi celles de Calvin, fait voir que ce Ministre & lui étoient liés d'amitié & de sentimens. Aussi dit-on que ce fut principalement à la persuasion de Salignac que Turnèbe se déclara Protestant à l'article de la mort. *Voy.* Colomiés, pag. 33 & 34 de sa *Gallia Orientalis*. (M. DE LA MONNOYE).

* La Croix du Maine, dans son *Supplément*, pag. 493, fait quelque changement à cet article, & dit que Salignac *étoit du Périgord, & qu'il vécut sous Henri II.* On ne peut douter qu'il n'ait vécu sous les deux règnes de Henri II & de Charles IX, puisqu'il avoit été écolier de Vatable, mort en 1547, & qu'il vivoit encore en 1561. Quant à sa patrie, M. de Thou dit qu'il étoit du Périgord, & d'une famille noble. (*Hist. ad ann.* 1547).

JEAN SAMXON, Licentié ès Droits, Lieutenant du Bailly

de Touraine au Siège Présidial de Châtillon, l'an 1523. Il a traduit en prose Françoise l'Iliade d'Homère, imprimée à Paris, ou bien à Lyon il y a environ soixante ans & plus, *in*-4°. de caractères bâtards *. J'ai opinion que c'est celui qui a commenté les Coutumes de Touraine.

* Cette Traduction fut faite sur la Latine de Laurent Valle, qui parut pour la première fois à Bresse, 1497, *in-fol.* car Samxon n'entendoit pas le Grec.

JEAN SAUGRIN. Il a traduit en François l'Histoire du Lazare de Tormes, Espagnol, en laquelle (outre ce, qu'elle est assez plaisante & facétieuse) l'on peut encore reconnoître une grande partie des mœurs, vie & condition, ou façons de faire des Espagnols, imprimée à Paris l'an 1561 chez Vincent Sertenas [1].

[1] Jean *Saugrain*, car c'est ainsi qu'on écrit ordinairement ce nom, imprima en 1560, à Lyon, le *Lazarille*, qu'on a cru qu'il avoit traduit en François, parce que l'Epître Liminaire le donne à entendre. Cependant comme au bas du titre le nom du Traducteur est marqué par ces lettres initiales *J. G. de L*, on pourroit croire que c'est *Jean Garnier de Laval*, placé ci-dessus en son ordre. Cette Traduction a été depuis, à ce qu'on dit, revue par d'Audiguier le jeune. A l'égard de l'Original, la première partie qui passe pour un chef-d'œuvre de la langue, est attribuée au fameux Hurtado de Mendoze, mort l'an 1575. Mais, au rapport de D. Nicolas Antoine, pag. 224 du premier volume de sa *Biblioth. Script. Hispaniæ*, le P. Joseph de Siguenza, Liv. I, Chap. 35 de son *Historia de la Orden de San Geronimo*, dit, sans faire aucune distinction de la première ni de la seconde Partie, que le *Lazarille* est du père Juan Ortega Hiéronimite. Voy. à la fin de la lettre *L*, dans du Verdier, les *Livres anonymes*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN SERVIN, Musicien. Il a mis en musique le troisième volume des Psalmes de David composés à trois parties, imprimé à Orléans par Loys Rabier l'an 1565. Je ne sais s'il y a mis les deux autres volumes précédens.

JEAN SEVE, ou SCEVE, Lyonnois, parent (comme il semble) de Maurice Sceve, Lyonnois, duquel nous ferons mention ci-après. Il a écrit en vers Alexandrins la supplication aux Rois & Princes Chrétiens, de faire la paix entr'eux, & prendre

les armes contre les Infidèles, avec une exhortation au peuple François, d'avoir son recours à Dieu pour obtenir sa grace & la paix, imprimée à Paris chez Barbe Regnault, l'an 1559.

JEAN SLEIDAN, Allemand de nation, homme des plus renommés de son temps pour l'Histoire & pour la langue Latine qu'il avoit à commandement. Il a traduit de François en Latin l'histoire de Froissard & de Philippe de Commines, les deux plus recommandés Historiens de France pour les choses qu'ils ont écrites de leur temps [1]. Je ne sais pas quelles Œuvres en François a pu écrire ledit Sleidan; mais je sais bien qu'il avoit bonne connoissance de notre Langue Françoise, comme il l'a bien montré ès susdites traductions. Il mourut de peste à Strasbourg en Almagne l'an 1556, âgé de 50 ans.

[1] Il n'est qu'Abbréviateur Latin de Froissard & de Commines. Ce n'est que par rapport à sa version de *la Monarchie de France* de Seyssel qu'il peut être appelé *Traducteur*. Voyez parmi les Poëmes de Georges Sabin l'Epître qu'il adressa le premier de Septembre 1556 à Sleïdan, deux mois avant la mort de celui-ci. — Sleïdan, né l'an 1506 à Sleiden, petite Ville d'Allemagne, sur les frontières du Duché de Juliers, mourut à Strasbourg d'une maladie épidémique le 31 Octobre 1556 *.

* On trouve un ample Catalogue des Ouvrages de Sleïdan dans les Mémoires de Niceron XLIX, pag. 23 **. (Niceron relève les faussetés qui se trouvent dans Varillas sur Sleïdan & sur ses Ouvrages).

** Le Jésuite Pontanus, dans ses notes sur *Cantacuzene*, dit que l'Empereur Charles-Quint convenoit que Sleïdan, en parlant de lui, avoit dit beaucoup de faussetés; mais comme elles étoient à son avantage, il ne lui en vouloit pas moins de bien; c'est sans doute pour cela qu'il l'appeloit en riant, *son menteur*, ce que l'on prenoit pour un éloge de la part de ce Prince.

JEAN DE STARACH, Gascon. Il a traduit en François le Livre de Claude Galen ou Galien, Prince des Médecins, &c. traitant des viandes qui engendrent le bon ou mauvais suc, imprimé à Paris l'an 1553 par Vincent Sertenas. Il florissoit à Paris l'an 1552.

JEAN DE LA TAILLE, Ecuyer, natif de Bondaroy au

pays de Beaulse, frère aîné de Jacques de la Taille, duquel nous avons parlé ci-devant, &c. Il a écrit, à l'imitation de Catan de Genes en Italie, une Geomance pour savoir les choses passées, présentes & à venir, ensemble le blason des pierres précieuses contenant leurs vertus & propriétés, le tout imprimé ensemble à Paris chez Lucas Breyer l'an 1574. Le Prince nécessaire, qui est un Poëme François contenant trois Chants; Remontrance pour le Roi à tous ses Sujets qui ont pris les armes contre Sa Majesté, imprimée à Paris chez Federic Morel l'an 1568 en vers François; s'ensuivent les Œuvres poëtiques dudit Jean de la Taille, imprimées à Paris chez Federic Morel; Saül le Furieux, qui est une Tragédie prise de la Bible (1572); la Famine, ou les Gabéonites, qui est une Tragédie tirée de la Bible (*imprimée en 1573 avec les ouvrages suivans*); la Mort de Paris, Alexandre & Oënonne; le Courtisan retiré; le Combat de Fortune & de Pauvreté; les Corrivaux & le Necromant ou Negromant, qui sont Comédies tirées de l'Italien d'Arioste [1]; Poëmes, Hymnes, Elégies, Cartels, Epitaphes, Chansons, Sonnets d'amour, Anagrammes & autres Poësies Françoises. Il florissoit en l'an 1573.

[1] Nos deux Bibliothécaires mettent au nombre des Œuvres de Jean de la Taille, apparemment d'après Jean de la Taille lui-même, les *Corrivaux* & le N*égromant*, *deux Comédies tirées de l'Italien de l'Arioste.* Des cinq Comédies de l'*Arioste*, il y en a une qui a pour titre *il Négromante*, mais nulle des quatre autres n'est intitulée *i Rivali*. Je crois donc que par ces *Corrivaux* il faut entendre la Comédie de l'*Arioste*, intitulée *i Suppositi*, où sont introduits Erostrate & Cléandre, Amans l'un & l'autre de Polinesta, & par conséquent rivaux *. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean de la Taille, né vers 1540 à Bondaroy, Village à une demi-lieue de la petite Ville de Pithiviers, dans le Diocèse d'Orléans, vivoit encore en 1607, temps auquel il fit imprimer chez Claude Rigault à Paris son Discours notable des *Duels*, *in*-12. de 176 pages, petit Livre curieux par la quantité de faits singuliers qu'il contient.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 235. (Il prouve que la Taille n'a point prétendu avoir traduit les *Corrivaux* de l'Italien de l'*Arioste*. C'est une méprise de La Croix du Maine, à laquelle a donné lieu une faute d'impression, qui se trouve dans le Recueil des Ouvrages Poëtiques de la Taille).

JEAN TALPIN, natif de Coutances ou Conſtances en Normandie, Docteur & Chanoine Théologal à Perigueux l'an 1570. Il a écrit une Remontrance aux Chrétiens qui ſont ſéparés de l'Egliſe Romaine, par opinion qu'ils ont qu'elle n'eſt point la vraie Egliſe, imprimée à Paris chez Nicolas Cheſneau l'an 1567; Traité des Ordres & Dignités de l'Egliſe, avec l'interprétation des Cérémonies & Offices de tous les Etats Eccléſiaſtiques, là où eſt déclarée toute la forme que l'Evêque garde quand il les ordonne, imprimé à Paris chez Cheſneau l'an 1567; la Police Chrétienne, imprimée chez ledit Cheſneau l'an 1568; l'Examen & Réſolution de la vérité & de la vraie Egliſe, imprimé chez Cheſneau l'an 1567; Accord des difficultés de la Meſſe, imprimé à Paris chez Cheſneau l'an 1565, & depuis imprimé l'an 1568 avec augmentation dudit Talpin; Advertiſſement au Chrétien pour ne tomber en héréſie, imprimé par Cheſneau l'an 1567; Conſeil au Chrétien, imprimé *in*-4°. 1565; Réſolution de la Meſſe, imprimée l'an 1565, & depuis augmentée & imprimée l'an 1568; Inſtruction des Curés & Vicaires, imprimée 1567 par Cheſneau; Inſtitution du Prince Chrétien, imprimée 1567 par Cheſneau; Inſtruction pour ſe préparer à la Communion, imprimée, 1568 par Cheſneau; Marques pour connoître les Miniſtres, imprimées, 1568, par Cheſneau; de la Sacrificative de l'Egliſe, ou nouveau Teſtament, imprimé l'an 1568, le tout chez N. Cheſneau à Paris; il en peut avoir écrit pluſieurs autres; mais je n'en ai pas connoiſſance; il floriſſoit l'an 1570; je ne ſais s'il eſt encore vivant.

JEAN TARON, Sieur DE LA ROCHE, Conſeiller du Roi au Siège Préſidial & Sénéchauſſée du Maine, &c. frère puiné de M. René Taron, autrefois Avocat du Roi au Mans, (duquel nous ferons mention ci-après en ſon lieu). Ce Seigneur de la Roche-Taron, outre ſa profeſſion du Droit, s'eſt plu autrefois à la Poëſie Latine & Françoiſe, & mêmement il ſe voit quelques-uns de ſes vers ès Œuvres de Jaques Tahureau, Gentil-

homme du Maine. Outre cela, il eſt beaucoup à eſtimer pour la grande & louable curioſité qui eſt en lui de faire amas de toutes ſortes de beaux & doctes livres, deſquels ſa Bibliothèque eſt tellement enrichie, qu'elle eſt eſtimée l'une des plus belles & plus riches qui ſoit au Maine voire en Anjou & Touraine, non-ſeulement pour les belles & propres relieures ou couvertures de ſes Livres, mais pour avoir choiſi les plus beaux & plus corrects exemplaires, à quelque prix qu'ils ayent été. Il florit au Mans cette année 1584, & n'a encore fait imprimer aucuns de ſes Œuures que j'aie pu ſavoir. Il peut, quand il voudra, en écrire de bien fort beaux ſur pluſieurs différens ſujets, étant homme docte, & ayant tant de beaux Livres en ſa poſſeſſion : ce que je penſe qu'il fera, ayant donné relâche aux affaires de ſa principale étude, qui eſt en la Juriſprudence.

JEAN THAVOUD (Frère), Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Gardien des Frères Mineurs ou Cordeliers d'Angouleſme, l'an 1512 & 1523. Il a écrit le voyage de Hiéruſalem, imprimé à Paris chez la veuve de Jean de Saint-Denis.

JEAN THIBAULT, Médecin ordinaire du Roi François I, & ſon Aſtrologue [1]. Il a écrit le Tréſor du remède préſervatif & guériſon bien expérimentée de la Peſte & Fièvre peſtilencielle, avec la déclaration dont procèdent les gouttes naturelles, & comme elles doivent retourner avec recettes pour le mal caduc, pleuréſies & apoplexies, & ce qu'il appartient de ſavoir à un parfait Médecin, le tout imprimé enſemble à Paris l'an 1544; la grande & merveilleuſe prophétie trouvée en la Librairie dudit Thibault, après ſa mort, commençant l'an 1545 juſques en l'an 1556, imprimée au Mans par Denis Gaingnot, l'an 1545. Il a écrit pluſieurs autres prognoſtications, ſavoir eſt pour les années 1539, 1540, 1541, 1542, 1543 & 1544, toutes imprimées à Paris & au Mans; les Tables du Soleil & de la Lune, ſelon leur mouvement d'heures, de jour à autre, calculées par ledit Jean Thibault, imprimées à Paris par Chrétien

Wechel.

Wechel. Ledit Auteur promet en ſon Epître à M. le Cardinal de Lorraine, deux Livres pour connoître les mutations des vents, greſles, pluyes, tonnerres & tempêtes, & les lieux où feront leurs effets. Il a écrit un autre Livre ou Table de la dignité des planettes & maiſons de la Lune, non encore imprimé. Il floriſſoit l'an 1544, auquel il mourut, ou environ ce temps-là.

[1] Il ſe mêloit de Médecine & d'Aſtrologie dès le temps de Louis XII, dont il ſe qualifioit *Médecin ordinaire*. Il ſe qualifia enſuite *Médecin ordinaire, & Aſtrologue de François I*. Les Médecins d'Anvers ayant voulu le troubler dans l'exercice de ces deux arts, qu'il pratiquoit en leur pays, Agrippa lui rendit contre eux, au Parlement de Malines, un témoignage avantageux, qu'on peut voir dans ſa ſeptième lettre du ſixième Livre, datée d'Anvers 1530. Ce n'étoit dans le fond qu'un Charlatan, dont Mellin de S. Gelais, qui le connoiſſoit, a eu raiſon de ſe moquer dans ce Dixain:

Maître Jean Thibaut va jurant
Qu'il n'eſt ni fol ni évanté,
Et encore moins ignorant,
Et qu'il a tout ſeul inventé
L'écrit qu'un autre s'eſt vanté
D'avoir fait, DU TOURNER DES CIEUX.
Maître Jean Thibaut faites mieux,
Donnés-lui le livre & l'étofe,
Et l'on tiendra votre envieux
Pour un très-mauvais Philoſophe.

Ce Livre *du Tourner des Cieux*, que le P. Garaſſe intitule *de motu Cœlorum*, le croyant Latin, n'eſt autre apparemment que celui-ci : *Les Tables du Soleil & de la Lune ſelon leur mouvement*, &c. Feu M. Baluze me fit voir autrefois une Epître manuſcrite de l'*Ane au Coq*, datée de 1544, dans laquelle étoit ce trait contre Jean Thibaut :

As-tu oüi parler du veau
Naguéres né avec deux têtes ?
C'eſt ſigne que les groſſes bêtes
Porteront pour deux cornes quatre;
De fait Jean Thibaut le folâtre
L'a tout ainſi pronoſtiqué.

On peut voir, pag. 227 du S. Gelais, imprimé à Paris, *in*-12, l'an 1719, deux autres Epigrammes contre cet Aſtrologue, leſquelles n'avoient point paru dans les précédentes Editions. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DU THIER (Messire), Chevalier, Seigneur de Beauregard, Conseiller du Roi & l'un de ses Secrétaires d'Etat, signant en ses finances & commandemens, Général du Comté de Blois, &c. Cetui-ci étoit natif de Sens en Bourgogne, & étoit fils de Olivier du Thier, natif de Ruillé au pays du Maine, comme j'ai appris de Olivier du Thier, son neveu, excellent Poëte François & Latin, &c. duquel nous parlerons ci-aprés en son ordre. Ledit sieur de Beauregard étoit homme très-éloquent & des plus entendus ès affaires d'Etat, comme bien l'a témoigné le Seigneur Pierre de Ronsard, le louant infiniment en ses Œuvres & Poësies Françoises. Il a traduit d'Italien en François les Louanges de la Folie, qui est un Traité fort plaisant, en forme de Paradoxe, imprimé à Poictiers l'an 1566 par les de Marnefs & Bouchets frères [1]. Je n'ai point vu ses autres écrits. Il florissoit sous le règne du Roi Henri II l'an 1550.

[1] L'Ecrit Italien de *la Louange de la Folie*, traduit en François par Jean du Thier est d'Ascanio Persio. Francesco Turchi l'a inséré dans son Recueil de *Lettere Facete*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN THIERRY de Beauvais en Picardie, homme docte. Il a corrigé & augmenté de beaucoup de mots & dictions Françoises, le Dictionnaire François-Latin écrit premiérement par Robert Etienne, père de Henri Etienne, auquel Dictionnaire les mots François avec les manières d'user d'iceux sont tournés en Latin, avec plusieurs étimologies Françoises, ensemble plusieurs dictions appartenantes à la Fauconnerie & Venerie, le tout imprimé chez Jean Macé & Jaques du Puis l'an 1565; le Dictionnaire susdit a depuis été beaucoup augmenté par Jean le Frère de Laval, & encore par M. Jean Nicot, Ambassadeur du Roi, à laquelle édition dernière ont été ajoutés les mots de la Marine, comme nous avons dit ci-dessus, lorsque nous avons fait mention desdits Jean Nicot & Jean le Frère. Ledit Jean Thierry a corrigé & annoté en plusieurs endroits les Œuvres de Columelle traduits par Claude Cotereau, imprimés à Paris l'an 1556 chez Jaques Kerver.

JEAN DU TILLET (Messire)*, Gentilhomme Parisien,

issu de la très-noble & très-ancienne famille Du-Tillet, tant renommée à Paris & autres lieux, &c. Evêque de Meaux, frère de M. le Greffier Du-Tillet (duquel nous ferons mention après cettuy-cy). Ils étoient tous deux hommes doctes & des plus diligens rechercheurs d'histoires que pas un autre de notre siècle, & sur-tout de celles qui appartenoient à notre France. J'ai entendu que cettuy-cy avoit la mieux fournie Bibliothèque & plus remplie de toutes sortes de bons Auteurs qu'autre Prélat qui fût de son temps. Il a écrit premiérement en Latin, & depuis traduit en François la Chronique des Rois de France, depuis Pharamond jusques au règne du Roi Henri II du nom, suivant la computation des ans jusques en l'an 1553; cet abrégé a été imprimé à Paris par René Avril pour Galiot du Pré audit an 1553, & le Latin a été imprimé chez Michel Vascosan l'an 1551. Je peux assurer de n'avoir point vu de Chronologie si succincte & mieux ordonnée que cette-cy pour les affaires de France, tant il y a de belles recherches & de diligentes observations de toutes choses mémorables contenues en cet Œuvre. Il n'a mis son nom en ce livre que par ces deux lettres I, T, qui est à dire *Joannes Tilius*, ou Du-Tillet. Il mourut à Paris au mois de Novembre l'an 1570.

* Jean du Tillet, Evêque de Meaux en 1564, après avoir été Evêque de S. Brieux, est Auteur de beaucoup d'Ouvrages en Latin. Je ne parlerai ici que de son Edition de l'Ouvrage attribué à Charlemagne, au sujet du culte des Images. Du Tillet la publia en 1549, *in-16*. C'est la première que l'on connoisse de cet Ecrit, & elle est extraordinairement rare. Elle ne porte point de nom de lieu, ni d'Imprimeur, & l'Editeur s'est caché sous le nom d'*Elias Phylira*. En voici le titre : *Opus Caroli Magni contrà Synodum quæ in partibus Græcis pro adorandis Imaginibus stolidè sive arroganter gesta est.* De Thou (Liv. XLVII) dit que du Tillet avoit visité avec la permission de François I les grandes Bibliothèques des Monastères & des autres lieux du Royaume, avant qu'elles eussent été pillées ou dispersées, & qu'il en avoit tiré les monumens précieux qu'il donna ensuite au public. Sa *Chronique des Rois de France* fut imprimée en Latin en 1548, & en François en 1549. Il dut sa fortune au besoin que les Guises crurent avoir de son frère, Greffier au Parlement de Paris, qui le plaça en qualité de Protonotaire auprès du Cardinal de Lorraine, pour entretenir plus sûrement la correspondance. Le

Cardinal procura pour récompenſe à notre du Tillet l'Evêché de S. Brieux, en 1553. Voy. l'*Hiſtoire de François II*, par la Planche, pag. 372 & ſuivantes. Cet Auteur ſe trompe, en ſuppoſant que l'Evêché de S. Brieux ne fut donné à Jean du Tillet que ſous le règne de François II.

JEAN DU TILLET, Greffier au Parlement de Paris *, frère du ſuſdit Evêque de Meaux. Il a écrit pluſieurs beaux Mémoires & Recherches, touchant pluſieurs choſes mémorables pour l'intelligence de l'Etat & des affaires de France, imprimés à Rouen pour la première fois l'an 1577 pour Philippe de Tours; mais la ſeconde édition faite par Jaques du Puis à Paris eſt bien plus ample & plus correcte, & a été revue ſur la minute de l'Auteur, avec pluſieurs figures & portraits des Rois de France, de leurs monnoyes & autres choſes remarquables qui n'étoient pas en la première édition; il a davantage écrit les autres Œuvres qui s'enſuivent, leſquels ne ſont encore imprimés; il en fait mention en ſon Epître au Roi Charles IX miſe au-devant de ſes Mémoires; Recueil en forme d'hiſtoire & ordre de règne de toutes les querelles des trois lignées des Rois de France avec leurs voiſins; les Domaines de la Coronne de France ſelon les Provinces; les Loix & Ordonnances depuis la Sallique, par volumes & règnes, & par recueil ſéparé de ce qui concerne les perſonnes & maiſons royales; la forme ancienne du Gouvernement des trois Etats, & l'ordre de Juſtice du Royaume, avec les changemens qui y ſont ſurvenus, le tout contenant ſix volumes; ſavoir eſt quatre des Querelles, le cinquième des Ordonnances, & le ſixième concernant leſdites perſonnes & maiſons Royales, leſquels ſix volumes ne ſont encore en lumière; il les préſenta au Roi Henri II; Traité de la majorité du Roi **, contenant comme les Rois peuvent commander en l'âge de quinze ans, & qu'ils ſont ſuffiſans d'eux-mêmes pour appeler auprès d'eux tel conſeil qu'il leur plaît. Il mourut à Paris en ſa maiſon au même mois & an que ſon frère ſuſdit l'Evêque de Meaux, ſavoir eſt au mois de Novembre l'an 1570, qui eſt une rencontre mémorable de voir que deux frères de même nom

& furnom, tous deux ayant écrit de pareils sujets, être morts en même ville, en même mois & en même an, & de pareil âge, ou peu s'en falloit.

* Jean du Tillet, Greffier au Parlement de Paris, étoit l'aîné de l'Evêque de Maux, dont il a été question dans l'Article précédent. Ces deux fréres ont été aussi célèbres par leurs talens & leurs connoissances, que par les places distinguées qu'ils ont occupé dans l'Etat. Cette famille a eu une suite d'hommes recommandables par leur mérite. L'Evêque de Meaux, entr'autres Ouvrages, tant de controverse que de Théologie & d'Histoire, a composé en Latin une *Chronique des Rois de France*, qui va jusqu'en 1547, qui a été traduite en François, & continuée jusqu'en 1604. Le Greffier en chef du Parlement s'acquit une grande réputation par d'excellens Ouvrages, dont un des principaux est le *Recueil des Rois de France*, que l'on regarde comme important & nécessaire à l'Histoire de France. Ils eurent un frère, nommé *Louis du Tillet*, Chanoine d'Angoulême, & Curé de Clai en Poitou, dont Calvin avoit été Précepteur, & qu'il avoit engagé dans ses opinions. Lorsque cet Hérésiarque se retira à Angoulême, il composa à la prière de Louis du Tillet, de courtes Exhortations Chrétiennes, que celui-ci faisoit lire aux prônes de quelques Paroisses, tant d'Angoulême que des environs, afin d'accoutumer peu-à-peu le peuple à la recherche de la vérité, ainsi que le rapporte Béze dans la vie de Calvin. Louis du Tillet se retira ensuite avec son Maître du côté de Basle, où il faisoit profession ouverte du Calvinisme, cependant encore mal établi; mais son frère, l'Evêque de Meaux, alla le chercher dans sa retraite, le gagna par ses exhortations, & le ramena au sein de l'Eglise Catholique, où il mourut.

** La Croix du Maine se trompe, lorsqu'il met au nombre des Livres non imprimés le *Traité de la Majorité du Roi* de du Tillet. Ce Livre fut imprimé dès 1560, & fit alors beaucoup de bruit. Il avoit été publié par ordre du Roi François II, & il fut attaqué par les ennemis de la Cour. Du Tillet répondit par un Ecrit intitulé : *Pour l'entière Majorité du Roi très-Chrétien, contre le légitime Conseil malicieusement intitulé par les Rebelles.* (*Rec. des Rois de Fr.* pag. 701 & suiv.) Cette réponse fut imprimée à Paris en 1560, *in*-4°. & à Tours, la même année, *in*-8°. La Croix du Maine n'a pu faire mention de quelques autres Ouvrages de du Tillet, postérieurs à l'Edition de la Biblioth. Franç. Tels sont, 1°. Un *Sommaire de l'Histoire de la guerre faite contre les Albigeois, extrait du Trésor des Chartres.* Ce Livre parut à Paris en 1590, *in*-12. 2°. *Mémoire & Avis sur les Libertés de l'Eglise-Gallicane*, en 1551, imprimé à Paris en 1594, *in*-8°. & depuis, à la fin du *Recueil des Rois de France*, il ajoute que le Recueil concernant les *Lits de Justice & Séances des Rois ès Cours de Parlement*, inséré dans le Tome II du *Cérémonial François*, par Godefroy (pag. 247) est attribué au Greffier du Tillet.

JEAN TOUCHART *, Abbé de Bellosane, Précepteur de Monseigneur le Révérendissime Cardinal de Vendôme, Charles de Bourbon, Prince du sang de France, &c. homme fort docte en Grec & en Latin, & ayant encore en soi plusieurs autres bonnes parties & vertus très-louables, comme l'on peut juger, ayant été choisi pour Maître & Précepteur de mondit sieur le Cardinal, à l'instruction duquel il s'est tellement porté, qu'il est aujourd'hui estimé l'un des mieux appris & plus vertueux Princes de ce Royaume, & est reconnu pour tel, non-seulement du Roi Henri III, son parent, mais de tous autres qui ont cet heur que de le fréquenter. Cettuy-cy Jean Touchart n'a encore fait imprimer beaucoup de ses écrits François; mais en Latin il en a écrit plusieurs, desquels nous ferons mention autre part. Voici ce qu'il a composé en notre langue : Poëme François intitulé l'Allégresse Chrétienne de l'heureux succès des guerres de ce Royaume, imprimé à Paris chez Michel de Roigny l'an 1572. Il florit à Paris cette année 1584.

* Il étoit du Village d'Issy près Paris. Il fut Trésorier de la Sainte Chapelle à Paris, puis nommé à l'Evêché de Meaux en 1594. Mais il ne reçut ses Bulles que le 8 Juillet 1597, & mourut ce jour-là même, sans avoir été sacré. Ce qu'il y a de singulier, c'est que son prédécesseur Alexandre de la Marche étoit mort de même en 1592, avant d'avoir été sacré, quoique nommé dès 1585; & Louis de l'Hôpital, successeur de Touchart, nommé Evêque en 1597, ne fut point sacré non plus; mais il céda l'Evêché à Jean de Vieuxpont, après l'avoir tenu en commende environ cinq ans. De Thou (Lib. 101.) dit que Touchart publia un Ecrit anonyme, qui fut la cause de la troisième Faction qui se forma en France en 1591, & qu'on appelle *le Tiers-Parti*. Cet Ecrit, composé par les ordres du Cardinal de Bourbon, & imprimé à Angers, étoit en forme de Requête au Roi, pour le supplier d'abjurer l'Hérésie; annonçant qu'autrement ceux qui avoient suivi le parti du Roi, dans l'espérance de le voir rentrer dans le sein de l'Eglise, l'abandonneroient. Le célèbre du Perron avoit eu part à cet Ecrit. C'étoit Touchart qui avoit fait entrer du Perron dans la maison du Cardinal.

JEAN TOURAILLE, Astrologue & Mathématicien. Il a écrit plusieurs Almanachs & Pronostications pour les années 1543, 1549, 1550, 1551 & 1552, imprimés à Rouen par

Guillaume de la Mothe, ès années susdites, auquel temps il floriffoit.

JEAN TRENCHANT. Il a écrit une Arithmétique de partie en trois livres, ensemble un petit Discours des changes, avec l'art de calculer aux jettons, le tout imprimé à Lyon l'an 1558, auquel temps il floriffoit en ladite ville.

JEAN TRIGUEL, Cordelier au Convent de Laval au Maine, sur les frontières de Bretagne. Il a composé plusieurs Noëls ou Cantiques sur l'avénement de Notre-Seigneur, imprimés au Mans l'an 1565 par Hiérosme Olivier, auquel temps floriffoit ledit Auteur.

JEAN DE TROYES *, Historien François du temps de Loys XI, Roi de France. Il a écrit la Chronique dudit Roi, laquelle est vulgairement appelée la Chronique scandaleuse, à cause qu'elle fait mention de tout ce qu'a fait ledit Roi, & récite des choses qui ne sont pas trop à son avantage, mais plutôt à son deshonneur & scandale. Gilles Corrozet en fait mention en son Trésor des Histoires de France, imprimé l'an 1583 par son fils Galliot Corrozet; je n'ai encore pu voir cette Histoire [1].

* JEAN DE TROYES. C'est ainsi, dit le P. le Long, que Gabriel Naudé & Denys Godefroy nomment l'Auteur de la *Chronique de Louis XI*, vulgairement appelée *Scandaleuse*, & attribuée à un Greffier de l'Hôtel-de-Ville de Paris. D'autres nomment cet Auteur DENYS HESSELIN. Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage du Greffier se réduit à bien peu de choses; car il s'est borné à ajouter un préambule & quelques petits faits, à la continuation des *Chroniques de S. Denis* par Jean Castel. M. l'Abbé le Beuf l'a remarqué le premier dans un *Mémoire sur les Chroniques Martiniennes*, lu à l'Académie des Belles-Lettres, en 1745, & imprimé dans le Tom. XX des Mémoires de cette Académie. M. Lenglet, qui a fait réimprimer la *Chronique Scandaleuse* dans le IIe Tom. de son Édition de *Commines*, en 1748, a reconnu à la vérité que ce n'est qu'un morceau des Chroniques compilées successivement par divers Auteurs, sous le titre de *Chroniques de S. Denys*; mais il auroit dû remarquer qu'une main étrangère *qui n'avoit pas été ordonnée pour écrire des Chroniques, & à qui cela n'étoit pas permis*, en s'appropriant le fond du Chroniqueur de S. Denys, y avoit ajouté du sien. *Voy.* le Mémoire de M. l'Abbé le Beuf,

Tom. XX, pag. 263 & ſuiv. des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

[1] On a premièrement dit que cette *Chronique* étoit d'un Greffier de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Ce fut pour la première fois, dans l'Edition qu'en 1558 Galiot du Pré en donna, qu'elle fut intitulée *la Chronique Scandaleuſe*; enſuite Gilles Corrozet, titre dernier de ſon *Tréſor des Hiſtoires de France*, publié en 1583 par Galiot Corrozet ſon fils, a été le premier qui a nommé *Jean de Troies* l'Auteur de cette *Chronique*. Sorel a cru que le titre de *Scandaleuſe* lui avoit été donné par les Libraires pour achalander l'Edition; mais il eſt bien plus vraiſemblable que cette Chronique rapportant divers faits ſcandaleux, qui deshonorent pluſieurs familles, a été par cette raiſon nommée la *Chronique Scandaleuſe*. Le P. Garaſſe, pag. 3 de ſa *Recherche des Recherches*, dit que cet Hiſtorien ayant eu en vue de diffamer Louis XI, ſon Hiſtoire fut de-là intitulée *la Médiſante*, en quoi il y a double erreur. (M. de la Monnoye).

JEAN DE VALIECH, Toloſain, homme des plus heureux pour faire les anagrammes que j'aie point connu après Meſſieurs d'Aurat & de Roſſant. Ce Seigneur de Valiech a compoſé un Calendrier hiſtorial, lequel il n'a encore fait imprimer. Il nous en a autrefois communiqué & montré ſes deſſeins, pour en faire encore un plus ample que le ſuſdit. Il ne les a encore fait imprimer, non plus que ſes Recueils d'Anagrammes de pluſieurs illuſtres hommes & dames, avec beaucoup de Sonnets & autres Poëſies Françoiſes, tant de ſon invention qu'autrement. Il floriſſoit à Paris l'an 1571. Je ne ſais s'il eſt encore vivant.

JEAN DE LA VAQUERIE, Docteur en Théologie à Paris. Il a écrit en Latin & en François une Remontrance adreſſée au Roi, aux Princes Catholiques & à tous Magiſtrats & Gouverneurs de Républiques, touchant l'abolition des troubles & émotions qui ſe font aujourd'hui en France, cauſés par les héréſies qui y règnent & par la Chrétienté, imprimée à Paris l'an 1574, chez Jean Poupy *.

* Il étoit Licentié de Sorbonne en 1546.

JEAN VAUQUELIN, Sieur de la Fresnaye au Saulvage, Conſeiller du Roi, Juge Préſidial & Lieutenant Général

au Bailliage de Caën en Normandie, fils de M. Jean Vauquelin, sieur de la Fresnaye, &c. Ils sont tous deux natifs de Caën, ou de Falaise en Normandie [1]. Cettuy-cy premiérement nommé, il a écrit en vers François deux Livres de Foresteries, imprimés à Poictiers par les de Marnefs l'an 1555; Traité pour la Monarchie de ce Royaume contre la Division, imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1569; l'Israëlide ou l'Histoire de David, de laquelle fait mention le sieur de la Boderie, Gui le Fevre en son Œuvre intitulé l'Enciclie, *fol.* 130 & 131 de la première édition chez Plantin *in*-4°. Je ne sais si ladite Histoire a été imprimée. Il florit cette année 1584.

[1] D'Avocat du Roi au Bailliage de Caën, il parvint à la charge de Lieutenant Général, par la démission que lui en fit Charles de Bourgueville, en lui donnant sa fille en mariage. * Il fut ensuite Président au Présidial de Caën, & mourut l'an 1606, âgé de soixante-treize ans. Ce sont à-peu-près les termes de M. Huet, pag. 354 de ses *Origines de Caën.* Colletet qui, pag. 31 de son Discours du *Poëme Bucolique*, dit que les deux Livres d'*Idyles* de Jean de la Fresnaye ne furent imprimés que sur ses vieux jours à Caën sa patrie, l'an 1613, n'a pas pris garde que la prétendue Edition de 1613, n'étoit autre que celle qui, du vivant de l'Auteur, parut à Caën l'an 1605; ce qui vient de ce que l'Imprimeur, huit ans après l'Edition, voyant que la plupart des Exemplaires lui restoient, s'avisa de changer seulement le premier feuillet, au bas duquel, pour faire croire que c'étoit une seconde impression, il substitua la date de 1613 à celle de 1605. (M. DE LA MONNOYE).

* Il fut père de Nicolas Vauquelin des Yvetaux, Précepteur de Louis XIII. Ses trois autres fils sont: *Charles*, Abbé de S. Pierre sur Dive en Normandie; *Guillaume*, Lieutenant Général au Bailliage & Siège Présidial de Caën; *Jean-Jacques*, Seigneur de Sacy, Député de la Noblesse de Normandie au Roi Henri IV... Les Poësies de Jean Vauquelin sont plus à rechercher pour la pensée que pour la beauté de l'élocution.

Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 78.

JEAN LE VAULDOIS, Citoyen de Lyon sur le Rhône, l'an 1170 [1]. Il est Auteur de l'hérésie appelée de son nom Vauldoise, ou des Vauldois, pour laquelle il y a eu tant de troubles, & s'appeloient ceux-là les pauvres de Lyon. Il vivoit du tems de Jean Bellomays, Archevêque de Lyon l'an susdit 1170.

[1] Celui qui en 1160 donna son nom à la secte des Vaudois, s'appeloit

Pierre de Vaud, en Latin *Petrus Valdo*, & non pas *Jean*. On n'a, que je sache, produit aucun Ecrit de sa façon *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il avoit cependant fait quelques études, car il expliquoit à ses disciples le Nouveau Testament en langue vulgaire. Ce Chef de secte est trop connu pour nous arrêter à en parler davantage.

JEAN DE VAUZELLES, Lyonnois, Prieur de Montrotier, Parent de Maurice Sceve, Lyonnois, &c. Il semble que ledit de Vauzelles soit Auteur d'un Livre intitulé l'Histoire Evangélique des quatre Evangélistes en un, contenant les notables faits de Notre-Seigneur Jésus-Christ, &c. imprimée à Lyon l'an 1526 par Gilbert de Viliers, & ce qui me fait avoir opinion qu'il en soit l'Auteur, c'est pour la devise qui est audit Livre en cette sorte, *Crainte de Dieu vault zelle*, qui est un équivoque ou allusion sur son nom, &c. Il a traduit d'Italien en François la Genèse de Pierre Aretin, Italien, avec la vision de Noë, en laquelle il vit les Mystères du vieil & nouveau Testament, le tout divisé en trois Livres, & imprimé à Lyon l'an 1542 chez Sébastien Gryphius, *in*-8°. & contient dix-sept feuilles. Ledit de Vauzelles ne met pas son nom en sa traduction, mais sa devise seulement qui est telle, *D'un vrai zelle*, qui est une autre sienne devise, outre la précédente. Il a traduit d'Italien en François la Passion de Jésus Christ, écrite par Pierre Aretin, imprimée à Lyon l'an 1539 par Melchior & Gaspard Trechsel, frères [1]; il a traduit le Livre de l'humanité de Jésus-Christ, & l'a dédié à la Roine de Navarre, sœur du Roi François I. Il florissoit à Lyon du temps de François I, l'an 1540.

[1] De tous les Ouvrages que donnoit de temps en temps l'Arétin, les plus extravagans, tant pour les pensées que pour le style, étoient ceux de dévotion; il y régnoit d'un bout à l'autre un pieux galimatias, qui leur faisoit trouver des admirateurs. Jean de Vauzelles fut du nombre. Il entreprit de traduire ce qu'il n'entendoit pas, & y réussit, en donnant une version Françoise aussi peu intelligible que l'Original. L'Arétin, qui entendoit beaucoup moins le François que Jean de Vauzelles l'Italien, écrivit deux lettres de remercîment à son Traducteur, l'une en 1545, l'autre en 1548, dans son jargon ordinaire. On les trouve dans le troisième & quatrième livre adressées *al Mon Trottieri*, & à *Monsignor di Mon Trottieri*. Ortensio Lando dans son

Cicero revocatus, pag. 75, parlant de Jean de Vauzelles, a dit *Clarissimus vir Joannes Vozellus, Montis Troterii Regulus.* Le vrai nom est *Montortier*, Prieuré à cinq lieues de Lyon, de 4 à 5000 liv. de revenu. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN VENETTE, de l'Ordre de Notre-Dame des Carmes à Paris, natif dudit lieu de Venette près Compiegne en Picardie. Il a traduit de Latin en vers François l'histoire des trois Maries, laquelle a éte réduite en prose par Jean Drouin d'Amiens l'an 1505, comme nous avons dit ci-dessus; ledit Jean de Venette florissoit à Paris au Convent des Carmes l'an 1362, auquel an il acheva ledit Livre des trois Maries au mois de Mai, comme il se voit au 197e. chapitre dudit Livre [1].

[1] Le P. Labbe, pag. 353 de sa *Nova Bibliotheca Manuscriptorum*, le nomme Frère JEAN VENEUR*, & en cite une vieille impression de Paris, *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit Carme de la Place Maubert. On peut juger de son goût par son exclamation sur le vin des noces de Cana:

Pleust à Dieu pour moy esbattre
Qu'en tenisse trois los ou quatre,
Voire une isdrie toute plaine,
Si en buvroie à grant alaine.

Et quand la Messe finissoit, il disoit: ..

Moult aise fui quant *audio*
Le Prestre dire *in principio*,
Car la Messe si est finée,
Ly Prestres ont fait la journée;
Qui veut boire si puet *aler*.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 146.

JEAN DE LA VEPRIE, Abbé de Clervaux [1]. Il a recueilli plusieurs proverbes & adages François, lesquels ont été faits Latins, & mis en vers hexamètres & pentamètres, par un nommé Io. Ægidius Nucerienfis, &c. imprimés à Paris le Latin & François tout ensemble l'an 1519 par Badius Ascensius. Hubert Susan, Poëte Latin, a augmenté ce Livre de Proverbes, de

beaucoup d'autres, lesquels ont été imprimés l'an 1552 à Paris chez Pregent Calvarin.

[1] Il étoit Prieur de Clairvaux en 1495, comme l'a fort bien marqué Du Verdier. Pierre Virey, mort l'an 1497, en étoit alors Abbé. Jean de Chalon qui lui succéda, étant mort l'an 1509, eut pour successeur Emond de Saulieu, qui ne mourut qu'en 1552. Aussi Josse Badius, dédiant la *Métamorphose Moralisée* de Thomas Walleys à ce Jean de la Véprie, le 15 de Juillet 1509, ne la lui dédie que comme à un simple Religieux, en ces termes : *Religioso admodùm Patri Joanni de Vepriâ, sub Divo Bernardo in clarâ Valle egregiè militanti.* (M. de la Monnoye).

JEAN DE VELNOY, Prevôt de Lorris en Gâtinois l'an 1554. Il a écrit en François l'Epitome ou Abrégé du Droit Civil, pris des quatre Livres des Institutions Impériales & des neuf Livres du Code, imprimé à Paris l'an 1554 chez Pierre Thierry.

JEAN VERRY, Serviteur de l'Eglise & Abbaye Royale de Saint Victeur près Paris. Il a composé un Almanach perpétuel pour Pâques & autres Fêtes mobiles & immobiles, imprimé à Paris *in-fol.*

JEAN LE VIEIL, dit Vetus, Seigneur de Ville-faillieres, Conseiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, natif de Bourgongne, &c. homme fort docte & très-éloquent, comme il l'a montré par ses Oraisons Latines prononcées par lui aux écoles de Médecine à Paris l'an 1560 lorsqu'il faisoit le Paranymphe, &c. [1]. Il a écrit quelques Œuvres en François, desquels je n'ai pas connoissance; aucuns pensoient qu'il fut Auteur du Livre intitulé Arrêt ou Jugement notable, donné à Orléans sur certain assassinat commis au pays des Vendômois, &c. imprimé l'an 1574 à Orléans, avec les Commentaires sur icelui; mais j'ai entendu que c'est un Docteur d'Orléans, duquel je ferai mention autre part.

[1] Son vrai nom étoit Vétus, & se prononçoit Vétu. Gilbert Cousin de Nozeret (*Gilbertus Cognatus*) en parle avec éloge dans ses Ecrits, & l'appelle *Nostras*, ce qui fait voir que Jean Vetus étoit de la Franche-Comté. S'étant rendu à Paris vers le milieu du 16ᵉ siècle, il commença par régenter au Collège

d'Autun. Ses *Paranymphes*, au nombre de vingt-un, pour autant de Licenciés en Médecine, furent imprimés *in*-8°. chez Fédéric Morel l'Ancien en 1560. Il les dédia au Procureur Général du Parlement, *Gilles Bourdin*, qui l'avoit donné pour Précepteur à Jacques Bourdin son fils. S'élevant ainsi peu-à-peu, il acheta une charge de Secrétaire du Roi ; & comme il avoit du génie pour les affaires, il devint à quelque temps de-là Secrétaire de la Chambre du Roi. Ayant résigné en 1571 la charge de Conseiller au Parlement de Dijon, qu'environ deux ans auparavant Charles IX lui avoit donnée, il parvint en 1573 à celle de Maître des Requêtes, & fut ensuite Président au Parlement de Bretagne *. *Voy*. Palliot, pag. 272 de son *Parlement de Bourgogne*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il a composé en Latin & en François un Livre intitulé : *Défense première de la Religion & du Roi contre les pernicieuses Factions & entreprises de Calvin, Bèze & autres leurs complices*, imprimé *in*-8°. à Paris, 1672.

JEAN DE VILLEMERAU, Sieur DE LA ROCHE, natif de Bourgueuil en Touraine, Avocat du Roi à Angers, homme docte en Grec & Latin, lequel fut pourvu de cet état de par son beau-père M. Raoul Surguin, sieur de Belle-croix, duquel nous parlerons ci-après. Il a traduit d'Italien en François plusieurs harangues & concions faites par les Ambassadeurs de la Seigneurie de Venise, à leurs retours de leurs légations & Ambassades faites en divers pays étranges, &c. Ce Livre n'est encore imprimé. Il florit à Angers cette année 1584 *.

* Voy. le mot RAOUL SURGUIN.

JEAN DE VIGNAY, ou DU VIGNAY. Il a traduit de Latin en François le Miroir des Histoires du Monde de Vincent de Beauvais, ce qu'il a fait par le commandement de Madame Jeanne de Bourgogne, Royne de France. Ledit Miroir se voit translaté en François, & imprimé à Paris il y a plus de 60 ans. Je ne sais si c'est de sa traduction. Il a traduit de Latin en François la Légende des Saints, autrement appelée la Légende dorée, imprimée à Paris l'an 1546 *in-fol. Ch.* 8°. Il fait mention de sa traduction dudit Miroir de Vincent de Beauvays en son prologue mis au-devant de sa translation du Catalogue des Saints. Il florissoit l'an 1300 ou environ [1].

[1] Il étoit Hospitalier de S. Jacques du Haut-pas, & écrivoit vers le milieu

du quatorzième siècle. Outre sa Traduction du *Miroir Historial* de Vincent de Beauvais, Jacobin, mort l'an 1264, & de la *Légende Dorée* de Jacques de Voragine, autre Jacobin, mort Archevêque de Gênes l'an 1298, on a encore sa version du *Jeu des Echets, moralisé*, soit du Latin de Jacques de Cessoles, comme d'après les PP. Quétif & Echard je l'ai ci-dessus remarqué au mot JEAN FERRON, soit, comme d'autres le veulent, du Latin de Gilles de Rome *. On voit encore du même Jean de Vignay aux Jacobins de la rue S. Honoré à Paris un Manuscrit en parchemin, contenant la Traduction de toutes les Epîtres & Evangiles qui sont dans le Missel, sur quoi on peut voir les *Nouvelles Observations* de Richard Simon sur le texte & les versions du Nouveau Testament, Chap. 2 de la II[e] Partie, où il en est parlé amplement. — La Reine Jeanne, par ordre de laquelle il est dit que Jean de Vignay travailloit, étoit femme de Philippe de Valois, dit *le Long* (fille d'Othon IV, Comte Palatin de Bourgogne, morte à Roye en Picardie le 22 Janvier 1325). Elle avoit fondé à Paris le Collège de Bourgogne. (M. DE LA MONNOYE).

* M. le Président Bouhier en avoit le Manuscrit dans sa Bibliothèque, intitulé, *La Moralité des hommes nobles & des gens du pueple sur le Gieu des eschès, translaté de Latin en François.* Il y prend aussi la qualité d'*Hospitalier de S. Jacques du Haut-pas*. Ce Livre est dédié à Jean de France, Duc de Normandie, fils aîné du Roi Philippe, & qui fut depuis Roi.

JEAN VIRET, du Devens au Duché de Chablex sur le lac Leman, homme docte ès Langues, & savant aux Mathématiques & en la Philosophie, parent de Pierre Viret, Savoisien, &c. Il a pu écrire quelques œuvres qui ne sont pas venues à ma connoissance. Il mourut à Paris d'une fièvre pestilencielle l'an 1583 en Septembre, âgé de 40 ans ou environ.

JEAN VIROLEAU, Cordelier, Lecteur du Convent des frères Mineurs, ou Cordeliers, en la ville d'Angoulesme. Il fut tué par les Protestans l'an 1568. Jean le frère de Laval fait mention de lui en son histoire de notre temps, de la dernière édition.

JEAN DE VIRTOC, ancien Poëte François. Je n'ai point lu de ses écrits [1].

[1] L'Auteur anonyme de l'*Art Poëtique*, imprimé l'an 1493 par Antoine Vérard, dit, parlant de *Baguenaudes*, que ce sont *Couplets faits à voulenté, contenant certaine quantité de syllabes sans rime & sans raison, peu recommandée, imò répulsée de bons ouvriers, & fort autorisée du tems de Maistre Jehan de Virtoc*; Borel écrit DE VIRTOY *. (M. DE LA MONNOYE).

* Pâquier, Tom. I, Liv. VII de ses *Rech.* Chap. 1, parlant d'après un ancien

Art Poëtique de l'espèce de Poësie appelée *Baguenaude*, & qui sembloit avoir été introduite de propos délibéré, en dépit de la vraie Posie, cite pour exemple les vers suivans :

Qui veut très-bien plumer son coq,
Bouter le faut dans un houzeaux,
Qui boute sa tète en un sac,
Il ne voit goutte par les trouz;
Sergens prennent gens par le nez,
Et moustarde par les deux bras.

« Quand vous lirés, ajoute-t-il, un long Poëme fait sur ce moule, vous n'y » trouverés ni rithme ni raison ; ce néantmoins vous y trouverés de la dou- » ceur ; » c'est-à-dire, l'agrément qui peut résulter de la mesure observée dans ce genre d'écrire.

JEAN DE VOYER (Messire) Chevalier de l'Ordre du Roi, père de Messire René de Voyer, Vicomte de Paulmy & Bailly de Touraine. Il a traduit d'Espagnol en François le Roman de Palmerin d'Olive, ou d'Olvide. Je ne sais si sa traduction a été imprimée*. Il mourut l'an 1571. Il se voit un Recueil d'Epitaphes sur sa mort, imprimé à Paris, composé par les plus doctes hommes de France.

* Cette Traduction est de Jaques Vincent.

JEAN LE VOYER, dit VISORIUS, Sieur DE SAINT PAVASSE, natif de la ville du Mans, homme docte en Grec & en Latin, comme il a bien fait paroître en plusieurs Universités de France, & entre autres à Paris, sous le règne du Roi François I. Il a composé plusieurs Œuvres, tant en Latin qu'en François, soit en vers ou en prose, lesquels sont par devers son fils écrites à la main [1]. J'ai opinion qu'il les fera imprimer pour le respect qu'il lui porte & pour le soulagement de ceux qui sont curieux de voir tant de belles histoires qu'il a écrites des choses les plus mémorables qui se sont passées de son temps. Il mourut au Mans l'an 1568.

[1] Il a commenté les *Topiques* de Cicéron & fait un Livre *de inventione & judicio Dialectices*, que Gesner dit être un Abrégé de l'Ouvrage d'Agricola *de inventione Dialecticâ*. Il régentoit la Rhétorique à Paris au Collège de Bour-

gogne. Son fils, qu'on ne nomme point ici, eſt ce Felix le Voyer, mal écrit Fœlix ci-deſſus, à la lettre F. (M. de la Monnoye).

JEANNE DE LA FONTAINE, native du Pays de Berry, Dame très-illuſtre & fort recommandée (pour ſon ſavoir) de pluſieurs hommes doctes. Elle a écrit en vers François l'Hiſtoire des faits de Théſée & autres Poëſies non encore imprimées [1]. Jean Second, Poëte très-excellent, natif de Hage en Flandres, appelé en Latin *Joannes Secundus Hagienſis*, fait très-honorable mention d'elle en ſes Elégies Latines imprimées avec ſes Baiſers, l'an 1560, ou environ.

[1] C'eſt quelque choſe d'aſſez ſingulier qu'au commencement du ſeizième ſiècle il ſe ſoit trouvé deux Dames, ſavoir, *Anne de Graville* à Paris, & *Jeanne de la Fontaine* à Bourges, qui, inſtruites toutes deux à la Poëſie, aient en même temps, quoiqu'à l'inſçu, & éloignées l'une de l'autre, mis en vers François la *Theſéide* de Bocace. Il ſera parlé dans du Verdier d'Anne de Graville. Il paroît que c'eſt Jeanne de la Fontaine, que Jean Second a déſignée dans la quinzième Elégie de ſon troiſième Livre, dont voici le titre : *In Hiſtoriam de rebus à Theſeo geſtis, duorumque rivalium certamine Gallicis numeris ab illuſtri quâdam Matronâ ſuaviſſimè conſcriptam.* On voit qu'il y déſigne clairement Jeanne de la Fontaine, ſans la nommer. Il la nomme en deux autres Elégies de ſon Livre *Funerum*, l'une deſquelles commence ainſi ;

Hoſpes, Joannæ hoc Fontanæ habet oſſa ſepulchrum

où, entr'autres vers, celui-ci mérite d'être remarqué :

Noverat & quicquid ranca Poëſis habet.

Cette Dame mourut au plus tard en 1536, puiſque Jean Second, qui en a déploré la mort, mourut lui-même au mois de Septembre de cette année-là (M. de la Monnoye).

Fin du premier Volume.



APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, *la Bibliothèque de La Croix du Maine, avec les notes de Messieurs de la Monnoye, Falconet & Rigoley de Juvigny*, & n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. A Paris, ce 15 Juin 1772. *Signé*, CRÉBILLON.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé ***, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire réimprimer & donner au public *les Bibliothèques Françoises de La Croix du Maine & de du Verdier, avec des Observations, des Notes & des Remarques*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres Personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie; & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance dudit Privilége; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit sieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur

de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le trentieme jour du mois de Novembre, l'an de grace mil sept cent soixante-huit, & de notre Regne le cinquante-quatrieme. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, nº. 369, fol. 576, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 7 Décembre 1768.

Signé, BRIASSON, *Syndic*.







